L'É

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

TOME TREIZIÈME.

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

BESANÇON,	chez	TURBERGUE, libraire. CORNU, libraire.
LYON,	—	PERISSE frères, imprimeurs-libraires. GIRARD et JOSSERAND, libraires. COUVAT, libraire.
METZ,	—	PALLEZ et ROUSSEAU, imprimeurs-libraires.
ANGERS,	—	LAINÉ frères, imprimeurs-libraires. E. BARASSÉ, imprimeur-libraire.
VANNES,	—	LAFOLYE, libraire.
NANCY,	—	THOMAS, libraire.
NANTES,	—	MAZEAU frères, libraires.
TOULOUSE,	—	CLUZON, libraire.
MONTPELLIER	—	F. SÉGUIN, libraire. MALAVIALLE, libraire.
NIMES,	—	WATON, libraire.

— CORBEIL, imprimerie de CRÉTÉ. —

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

PAR

L'ABBÉ ROHRBACHER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN,
ETC., ETC.

Ἀρχὴ πάντων ἐστὶν ἡ καθολικὴ καὶ ἁγία Ἐκκλησία.

Le commencement de toutes choses est la sainte Église catholique.

S. ÉPIPHANE, l. I, c. 5, CONTRE LES HÉRÉSIES.

Ubi Petrus, ibi Ecclesia.

Où est Pierre, là est l'Église.

S. AMBR. *In psalm.* 40, n. 30.

DEUXIÈME ÉDITION

REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME TREIZIÈME.

PARIS

GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

Rue Cassette, 4.

1851

BX945 38387
R6
1850
N.13

L'É

DE LA CONV

Entre tous
siècle de fer ;
ans qui passe
Nous comm
Jean X, à la
sance de sor
l'ordre et la
peuples, d'Ita
œuvre de pac
En France,
Espagne, en
monter sur le
était-elle en tr
tout un siècle
ris, en 888, ju
France, en 98
crises plus ou
combats même
maine, durant

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

LIVRE SOIXANTIÈME.

DE LA CONVERSION DES NORMANDS, 922, AU COMMENCEMENT DE L'EMPEREUR OTHON Ier, 962.

Quarante ans du dixième siècle.

Entre tous les siècles chrétiens, le dixième siècle passe pour le siècle de fer ; nous allons continuer d'étudier la période de quarante ans qui passe pour en former la plus triste partie.

Nous commençons à savoir ce qu'il en est. Nous avons vu le pape Jean X, à la demande des peuples et des rois, employer et la puissance de son génie et la puissance de son autorité pour rétablir l'ordre et la paix entre les rois et les rois, entre les peuples et les peuples, d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Orient. C'est dans cette œuvre de pacification que le pape Jean X terminera sa carrière.

En France, la race de Charlemagne dégénérait de plus en plus; en Espagne, en Angleterre, en Allemagne, on voyait au contraire monter sur le trône des hommes de tête et de cœur. Aussi la France était-elle en travail d'une nouvelle dynastie. Ce travail pénible durera tout un siècle, depuis le couronnement du roi Eudes, comte de Paris, en 888, jusqu'au couronnement du roi Hugues Capet, duc de France, en 987. Durant cet enfantement séculaire, il y aura des crises plus ou moins violentes ; il y aura des intrigues, des luttes, des combats même ; mais, prodige inouï jusqu'à lors dans l'histoire humaine, durant cette alternative séculaire entre la dynastie qui s'en va

et la dynastie qui se met à sa place, il n'y a pas un meurtre, il n'y a pas une mutilation politique : ce qui suffit pour élever les Français du dixième siècle au-dessus des Francs du quatrième et du cinquième, au-dessus des Français du dix-huitième et du dix-neuvième, peut-être même au-dessus de tous les peuples de la terre.

Nous avons vu qu'à leur entrée dans les Gaules, les Francs chassèrent du trône leur roi Childéric, parce qu'il s'y conduisait mal, et qu'ils élurent à sa place un homme qui n'était pas même de leur nation, le comte Égidius, commandant des troupes romaines ; nous avons vu que Childéric s'étant corrigé, les Francs le rappelèrent après huit années d'exil et partagèrent la royauté entre lui et Égidius, de manière qu'ils régnèrent ensemble. Nous avons vu, dans une charte ou capitulaire de Charlemagne, que, si parmi les fils d'un roi défunt le peuple en voyait un capable de régner, il pouvait le choisir pour roi. Dans la charte constitutionnelle de 817, sous Louis le Débonnaire, nous avons vu des articles semblables.

En vertu de cette loi primitive, l'an 888, pendant le bas âge de Charles le Simple, les Français élurent pour roi le vaillant comte de Paris, Eudes, fils de Robert le Fort. Il régna dix ans, concurremment avec Charles, à peu près comme Égidius et Childéric avaient régné ensemble. A sa mort, en 898, il laissait un frère digne et capable de lui succéder, Robert, duc de France. Mais au lieu de lui faire passer la couronne, il pria tous les seigneurs de se soumettre à Charles[1]. En conséquence, depuis l'an 898 jusqu'en 922, Charles le Simple régna seul, ou plutôt, au lieu de régner, il se laissait gouverner par son favori nommé Haganon : ce qui fut cause que, l'an 920, presque tous les grands du royaume l'abandonnèrent à Soissons ; le seul Hervée, archevêque de Reims, lui demeura fidèle, l'accompagna pendant près de sept mois, et fit tant qu'il le rétablit sur le trône[2]. Mais la discorde se ralluma plus vive que jamais. Et, dans les derniers jours du mois de juin 922, presque tous les seigneurs et les évêques du royaume, assemblés à Reims, proclament roi le duc Robert de France ; il est sacré par l'archevêque Hervée, qui meurt trois jours après. L'année suivante 923, pendant un armistice, Charles le Simple, avec une armée de Lorrains, vint surprendre Robert, qui se trouvait à la tête de peu de monde. La bataille s'engagea aussitôt, le dimanche 15 juin, près de Soissons, au moment que les Français s'y attendaient le moins et que la plupart étaient à dîner. Il périt beaucoup de monde de part et d'autre.

[1] Sigebert, an 988. — [2] Flodoard, *Hist.*, l. 14. D. Bouquet, t. 8, p. 163. Idem. *Chronic.*, ibid., p. 178.

Le roi Robert fut tué à coups de lance; mais son fils Hugues le Grand et Héribert, comte de Vermandois, mirent en déroute le roi Charles et son armée.

Après la bataille de Soissons, les Français firent ce qu'ils avaient fait après la bataille de Fontenay. L'archevêque Séulfe de Reims, qui avait succédé à Hérivée ou Hervée, tint, la même année 923, un concile où se trouvèrent Abbon, évêque de Soissons, Adelelme de Laon, Étienne de Cambrai, Adelelme de Senlis, Airard, qui y fut ordonné évêque de Noyon, et les députés des autres évêques de la province de Reims. En ce concile, on ordonna à ceux qui s'étaient trouvés à la bataille de Soissons, entre Robert et Charles, de faire pénitence pendant trois carêmes, trois années durant. Le premier carême, dit le concile, ils demeureront hors de l'église, et seront réconciliés le jeudi saint; chacun de ces trois carêmes, ils jeûneront au pain et à l'eau, le lundi, le mercredi et le vendredi, ou ils le rachèteront. Ils observeront le même jeûne quinze jours avant la Saint-Jean, et quinze jours avant Noël, et tous les vendredis de l'année, s'ils ne le rachètent par des aumônes, ou s'il n'arrive ce jour-là une fête solennelle, s'ils ne sont malades ou occupés au service de guerre [1]. Voilà comme les Français du dixième siècle expièrent, par une rude pénitence, la victoire qu'ils venaient de remporter sur d'autres Français, qui toutefois les avaient déloyalement surpris pendant la trêve. Et pourtant le dixième siècle est appelé un siècle de fer!

Après la bataille de Soissons, le roi Charles le Simple, se voyant abandonné des Lorrains, envoya députation sur députation au comte Héribert de Vermandois, à l'archevêque Séulfe de Reims, et autres grands du royaume, pour les conjurer de revenir à lui. Ils s'y refusèrent, et appelèrent Rodolfe ou Raoul, duc de Bourgogne, gendre du roi Robert, et beau-frère de Hugues le Grand, duc de France. Celui-ci vint aussitôt avec une puissante armée. De son côté, Charles demanda aux Normands de venir à son secours. Mais les Français, avec l'armée de Raoul, se postent sur l'Oise, entre les Normands et Charles, qui s'enfuit au delà de la Meuse. Alors tous les Français reconnurent pour roi Raoul de Bourgogne, qui est sacré, à Soissons, par Gélier, archevêque de Sens; sa femme Emma est sacrée à Reims, par l'archevêque Séulfe. Raoul fut également reconnu par les Lorrains [2]. Dans l'intervalle, le comte Héribert de Vermandois prit déloyalement le roi Charles le Simple et l'enferma dans le château de Péronne, comme Charles lui-même avait déloyalement surpris les Français pendant la trêve.

[1] Labbe, t. 9, p. 581. — [2] Flod., *Chron.*, an 923.

Séulfe, archevêque de Reims, mourut l'an 925, après trois ans et cinq jours d'épiscopat, et le bruit courut qu'il avait été empoisonné par les gens du comte Héribert de Vermandois. En effet, il vint aussitôt à Reims, et y fit venir Abbon, évêque de Soissons, et Bovon de Châlons, avec lesquels il traita de l'élection d'un archevêque, et gagna le clergé et le peuple à sa volonté, leur faisant craindre que les biens de l'évêché ne fussent divisés et donnés à des étrangers. Héribert eut assez d'autorité pour faire élire archevêque de Reims son cinquième fils nommé Hugues, quoiqu'il n'eût pas encore cinq ans; puis ils allèrent en diligence trouver le roi Raoul, pour avoir son agrément. Le roi, par le conseil des deux évêques, approuva l'élection de cet enfant, et donna au comte Héribert, son père, l'administration de l'archevêché. Le comte Héribert envoya à Rome les députés de l'église de Reims, avec Abbon, évêque de Soissons, pour demander la confirmation de cette élection, dont ils portaient le décret. Ils obtinrent du pape Jean X ce qu'ils désiraient; et il commit l'évêque Abbon pour exercer les fonctions épiscopales dans l'archevêché de Reims, en attendant que le jeune Hugues eût l'âge d'être ordonné [1].

Cette condescendance du pape Jean X est sans doute bien extraordinaire. Quels pouvaient être ses motifs? Comme nous lui avons reconnu jusqu'à présent un génie supérieur, nous pouvons lui supposer des motifs qui n'étaient pas méprisables. Par exemple, comme le comte Héribert tenait en prison le roi Charles, supposons que le Pape ne lui accordât sa demande insolite qu'à la condition de rendre la liberté au roi et même de le rétablir sur le trône; dans cette supposition, la conduite du pape Jean X nous paraîtrait-elle encore aussi étrange? Or, la supposition que nous venons de faire n'est que l'histoire même. Le même historien qui nous apprend l'élection du jeune Hugues nous apprend aussi que le pape Jean X obligea son père Héribert, sous peine d'excommunication, de travailler de toutes ses forces à rétablir le roi Charles sur le trône; il nous apprend même que ce ne fut pas sans succès, et, qu'en 928, le comte Héribert vint à Reims avec le roi Charles, et, de là, envoya des députés au pape Jean avec des lettres, où il lui marquait qu'il travaillait de toutes ses forces au rétablissement du roi Charles, selon qu'il le lui avait commandé sous menace d'excommunication [2]. Voilà ce que Flodoard, témoin oculaire, rapporte en propres termes, et dans sa Chronique, et dans son Histoire. Plus d'un historien moderne, au lieu de s'évertuer à blâmer le Pape, en ne faisant connaître à ses

[1] Flod., *Hist.*, l. 4, c. 19, 20. *Chron.*, an 925.— [2] *Ibid.*, an 928. *Hist.*, l. 4, c. 21.

lecteurs que la moitié de sa conduite, aurait mieux mérité d'eux en la leur faisant connaître tout entière.

Vers le même temps, Agius, archevêque de Narbonne, étant mort, Aimeric lui succéda d'une manière paisible et canonique. Aussitôt après son élection, il écrivit au pape Jean X une lettre qu'il fit signer par deux évêques, Hugues de Toulouse et Bernard de Béziers. Il priait le Pape de l'excuser de ce que, selon la coutume, il n'était pas allé à Rome lui présenter ses respects, et de ce qu'il n'y avait envoyé personne en sa place, parce que la province venait d'être cruellement ravagée par les Hongrois, et qu'il n'avait pas cru devoir abandonner son troupeau dans cette désolation ; qu'à la vérité la bravoure du jeune marquis Pons avait chassé ces Barbares, mais que les Sarrasins occupaient encore les passages des Alpes. Le pape Jean répondit à ces prélats qu'il était sensiblement affligé des malheurs de leur province. Il accorde le pallium à Aimeric, mais en ne lui permettant de le porter qu'aux jours de Noël, de Saint-Jean-Baptiste, de l'Assomption et de la dédicace de son église, et pour l'ordination d'un évêque.

L'an 925, les Hongrois se répandirent en effet comme un torrent sur les bords du Rhin et dans le royaume de Lorraine, saccageant les monastères et autres lieux consacrés à la piété. Sainte Viborade, qui vivait recluse dans une cellule proche le monastère de Saint-Gall, eut révélation de ces nouveaux ravages. Elle en avertit les moines un an auparavant. Personne n'ajouta foi à sa prédiction. Les Hongrois parurent dans le pays au mois de mai de l'an 925 ; sur le bruit de leur marche, Engilbert, abbé de Saint-Gall, fit retirer ses religieux avec le trésor du monastère dans un château voisin qu'il avait fait fortifier.

Il pressa ensuite sainte Viborade de s'y abriter avec les autres ; mais la sainte fille ne put jamais se résoudre à sortir de sa cellule qu'elle avait regardée en y entrant comme un tombeau. Les Barbares y arrivèrent bientôt ; et, ne voyant pas de porte pour entrer, ils montèrent sur le toit, d'où, étant descendus, ils trouvèrent Viborade prosternée en prières devant l'autel de son petit oratoire. Ils la dépouillèrent de ses habits, excepté du cilice qu'elle portait sur sa chair, et la tuèrent à coups de hache. Elle est honorée comme martyre le 2me de mai. Viborade avait une disciple nommée Rachilde, recluse dans une cellule attenante à la sienne, et à qui les Barbares ne firent aucun mal, suivant la prédiction de la sainte.

Les Hongrois se répandirent ensuite dans le royaume de Lorraine et dans la Bourgogne, d'où ils passèrent dans le Languedoc et dans la

Provence, pour pénétrer en Italie. Mais ils furent entièrement défaits par la valeur d'un jeune marquis, Pons, qui fonda, quelques années après, le monastère de Saint-Pons de Tomières, érigé depuis en évêché. En même temps, le ciel combattant pour les Chrétiens, une maladie contagieuse se mit dans l'armée des Barbares et en fit périr la plus grande partie [1].

Flodoard, après avoir rapporté l'élection du jeune Hugues à l'archevêché de Reims, ajoute que le député du comte Héribert, revenant de Rome, annonça que le pape Jean avait été jeté en prison par Gui, frère du roi Hugues d'Italie. Gui ou Widon, duc de Toscane, était le second mari de la patricienne Marozie, veuve d'Albéric, duc de Camerino et de Spolète. Nous avons vu que cet Albéric, jaloux de la gloire du pape Jean pour avoir expulsé les Sarrasins de la province romaine, fut tué dans une émeute qu'il avait lui-même provoquée. Afin de soutenir sa puissance à Rome, sa veuve, Marozie, épousa en secondes noces Gui, duc de Toscane, qui devint ainsi l'ennemi politique du pape Jean X. Pour échapper à sa tyrannie, le Pape chercha un appui ailleurs. Il n'était pas facile à trouver.

L'empereur Bérenger avait été assassiné l'an 924. Cet homme était digne de régner ; il était brave, pieux, clément et d'une confiance généreuse en ses ennemis. Ce fut l'héroïsme de sa confiante générosité qui lui coûta la vie.

En 921, Bérenger était sorti triomphant d'une longue guerre civile, et, pour la première fois, la paix régnait dans ses États. Mais plusieurs seigneurs, tous comblés de ses bienfaits, ourdirent une trame contre sa personne. Ils offrirent sa couronne à Rodolfe, roi de la Bourgogne transjurane, qu'ils invitèrent à passer en Italie. Bérenger, averti de la conspiration, crut désarmer ses ennemis à force de bienfaits. Gui, duc de Toscane, et sa mère, Berthe, étaient peu auparavant tombés entre ses mains, et il leur avait rendu la liberté. Adelbert, marquis d'Ivrée, et le comte Gilbert furent faits prisonniers par un parti de Hongrois à la solde de Bérenger ; le premier échappa par son adresse, mais le second ne dut sa liberté qu'à la clémence de l'empereur. Bérenger marcha ensuite contre Rodolfe, et le battit. Sa victoire, il est vrai, le rendit trop confiant ; il tomba quelque temps après dans une embuscade, et fut entièrement défait. Alors il se retira dans sa ville de Vérone, qui lui avait souvent servi de refuge. Les conjurés l'y poursuivirent ; ils engagèrent un nommé Flambert, noble Véronais, dont l'empereur avait tenu un fils sur les fonts de baptême, à l'assassiner. Bérenger,

[1] *Hist. de l'Égl. gallic.*, l. 18. *Epist. Aimerici ad Joan.*

prévenu à temps, fit venir ce seigneur devant lui ; il lui rappela l'affection qu'il lui avait vouée, les faveurs qu'il lui avait accordées ; il lui fit sentir l'énormité de son crime et le peu de fruit qu'il pouvait en attendre ; puis, prenant une coupe d'or : Que cette coupe, dit-il, soit entre nous le gage de l'oubli de votre faute et de votre retour à la vertu. Prenez-la, et rappelez-vous que votre empereur est le parrain de votre fils. La même nuit, Bérenger, pour montrer qu'il était au-dessus du soupçon, au lieu de s'enfermer dans son palais, qui était fortifié, alla coucher, sans gardes, dans une cabane au milieu des jardins. Vers la fin de la nuit, comme il se rendait à l'église pour entendre matines, Flambert, accompagné d'hommes armés, vint à sa rencontre, et, feignant de vouloir l'embrasser, il le poignarda lâchement. Quelques moments après, l'assassin et ses complices furent mis en pièces par Milon, comte de Vérone[1]. C'était en 924.

Deux ans après, c'est-à-dire en 926, les Italiens chassèrent Rodolfe, roi de Bourgogne, et appelèrent Hugues, comte d'Arles, fils du comte Thibaut et de Berthe, fille du roi Lothaire et de Valdrade. Hugues vint par mer en Italie, et arriva à Pise, où se trouvèrent des députés du pape Jean et de la plupart des seigneurs, qui l'invitèrent à accepter le gouvernement du pays. Le Pape alla lui-même le trouver à Mantoue ; il en fut reçu avec les plus grands honneurs, eut avec lui de fréquents et de longs entretiens, et conclut enfin avec lui une alliance secrète. Vraisemblablement il promit au roi Hugues la couronne impériale, à condition que, de son côté, il viendrait avec une armée à Rome et mettrait fin à la domination de Marozie et de Gui, son époux. Mais cette visite du Pape au roi d'Italie réveilla les soupçons du couple ambitieux. Un Pape du caractère de Jean X leur parut à craindre ; ils résolurent de s'en défaire, ainsi que de Pierre, son frère, en qui il avait toute confiance. Un jour donc que le pape Jean était avec lui et quelque peu d'autres dans le palais de Latran, des soldats de Gui et de Marozie entrèrent, qui tuèrent Pierre aux yeux du Pape, le prirent lui-même et le mirent en prison. Quelques jours après, le bruit se répandit que le pape Jean X était mort. La persuasion générale fut qu'on l'avait fait mourir ; les uns disaient qu'on l'avait étranglé, d'autres, qu'on l'avait étouffé en lui mettant un oreiller sur la bouche. Gui de Toscane, son assassin, mourut bientôt. L'historien Flodoard termine ainsi l'éloge de Jean X : Tandis qu'il se rend illustre par la paix, il est circonvenu par une perfide patricienne, jeté en prison, resserré dans un sombre cachot. Mais son esprit ne saurait être retenu dans ces antres cruels, il s'élance au-

[1] Luitp., l. 2, c. 16-20.

dessus des cieux et monte sur le trône qui lui est destiné. C'était en 928 [1].

Le successeur de Jean X fut Léon VII, Romain de naissance, fils du primicier Christophe, qui mourut après sept mois et cinq jours de pontificat. Il eut à son tour pour successeur Étienne VII, qui tint le Saint-Siége deux ans un mois et douze jours. Tout ce que disent de ces deux Papes leur contemporain Flodoard et les écrivains postérieurs, c'est que c'étaient deux hommes vertueux, remplis de douceur et de piété. Il existe un acte de donation daté de la première année d'Étienne VII, souverain Pontife et Pape universel. La donatrice y jure par le salut du pape Étienne VII, et l'acte est signé de quatre témoins qui portent les titres de consul et de duc [2].

Le pape Étienne VII, mort l'an 931, eut pour successeur Jean XI. Un auteur contemporain, l'anonyme de Salerne, dit que Jean XI était fils du patrice Albéric; Léon d'Ostie, qui écrivit dans le siècle suivant, assure de même que Jean XI était fils d'Albéric et de Marozie. Albéric, duc de Camerino et de Spolète, était en effet le premier époux de la patricienne Marozie ou Marie, dont la famille était la plus puissante de Rome, et nous l'avons vu prendre une part active à l'expédition glorieuse du pape Jean X contre les Sarrasins du Garilian. Voilà ce que disent ces auteurs contemporains, ainsi que plusieurs autres, de la naissance du pape Jean XI. Luitprand en fait le fils du pape Sergius III; mais Luitprand est seul, et nous savons quelle confiance il mérite. Nous l'avons vu, pour mieux appliquer cette tache à la mémoire de Sergius III, le faire succéder immédiatement au pape Formose, lui faire déterrer, juger et mutiler son cadavre, quoiqu'il y ait eu huit Papes entre les deux, et que cette étrange procédure appartienne certainement à Étienne VI. Ici pareillement, pour mieux flétrir la naissance de Jean XI, il suppose que sa mère Marozie et son beau-père Gui de Toscane le firent succéder immédiatement à Jean X, qu'ils venaient de faire mourir en prison, tandis qu'il y a eu deux Papes entre l'un et l'autre, et que, suivant toutes les apparences, Gui de Toscane était mort dès l'an 929. Nous croyons donc, avec Muratori et Kerz, que ces anecdotes de Luitprand ne sont que des contes qui, bien examinés, se détruisent eux-mêmes [3].

Quant au caractère et à la vie du pape Jean XI, aucun ancien n'en dit de mal. Un de ses contemporains, Rathier, évêque de Vérone, l'appelle Pontife d'un glorieux caractère. Flodoard ajoute qu'il fut sans autorité et sans éclat, uniquement occupé du sacré ministère, à

[1] Pagi, an 928, n. 2. — [2] Baron., an 929, édit. Mansi. — [3] Muratori, *Annali d'Italia*, 931. Kerz. Continuat de Stolberg, t. 18.

cause que le patrice, son frère, lui enleva le gouvernement de Rome. Ce frère patrice se nommait Albéric, comme leur père.

Marozie, leur mère, se voyant veuve pour la seconde fois, envoya proposer à Hugues, roi de Lombardie, de l'épouser et de le rendre maître de Rome, où elle occupait le château Saint-Ange. Il accepta la proposition, vint à Rome, prit possession du château Saint-Ange, et y épousa Marozie, qui y demeurait pour sa sûreté. Gui de Toscane, second époux de Marozie, était frère utérin de Hugues; mais Hugues le niait : on ignora d'ailleurs si le pape Jean XI ne donna point dispense de parenté pour ce mariage. Quoi qu'il en soit, le roi Hugues, croyant sa domination bien affermie, commença à mépriser les Romains, et particulièrement Albéric, fils de Marozie, sa nouvelle épouse, et de son premier mari, le marquis Albéric de Camerino et de Spolète. Comme, par ordre de sa mère, le jeune Albéric donnait à laver au roi, son beau-père, celui-ci lui donna un soufflet parce qu'il avait trop versé d'eau. Albéric, outré de cet affront, assembla les Romains et les excita si violemment contre Hugues et contre sa propre mère, qu'ils choisirent Albéric même pour leur chef et allèrent aussitôt attaquer le château Saint-Ange, afin de ne pas laisser au roi le temps d'assembler ses troupes. Hugues, épouvanté, se sauva par l'endroit où la forteresse joignait les murs de la ville. Albéric, ainsi maître de Rome, tint enfermés dans le château, Marozie, sa mère, et le pape Jean, son frère. Nous verrons un saint, venu de France, réconcilier le prince Albéric avec le roi Hugues, qui donnera au prince une de ses filles en mariage [1].

Avant que le roi Hugues vînt à Rome, il avait donné l'évêché de Vérone à Hilduin, qui avait prétendu à l'évêché de Liége, mais qui, ayant été obligé de céder à Richer, s'était retiré auprès de ce prince. Rathier, moine de Lobes, un des plus savants hommes de son siècle, avait suivi Hilduin, pour lequel il s'était toujours déclaré ; et le roi Hugues, en donnant à Hilduin l'évêché de Vérone, promit à Rathier de l'en investir quand Hilduin serait élevé à une plus grande place. Il devint en effet archevêque de Milan, et Rathier fut envoyé à Rome demander le pallium, qu'il apporta, avec des lettres du pape Jean, par lesquelles il priait que Rathier fût ordonné évêque de Vérone. Mais le roi Hugues avait changé de disposition à son égard, et voulait donner cet évêché à un autre; c'est pourquoi cette prière du Pape lui fut très-désagréable. Toutefois elle l'emporta, à la sollicitation de l'archevêque Hilduin et des grands du royaume, et Rathier fut ordonné évêque de Vérone. Le roi jura qu'il ne s'en réjouirait de

[1] Luitpr., *Hist.*, l. 3, c. 12.

sa vie, et ne cessa de le persécuter depuis. Il lui envoya un état de ce qu'il devait prendre comme évêque sur les revenus de son église, voulant qu'il s'engageât, par serment, à n'en jamais demander davantage du vivant de Hugues et de Lambert, son fils. Rathier refusa cet engagement comme indigne; et le roi, sous quelque prétexte, le mit en prison dans une tour, à Pavie, où il demeura deux ans et demi [1]. C'est de ce roi Hugues que Luitprand se glorifie d'avoir été page et d'avoir mérité la faveur par l'agrément de sa voix.

En Lorraine, Vigeric, évêque de Metz, étant mort l'an 927, le roi Henri l'Oiseleur, qui était alors maître de ce pays, fit ordonner évêque de Metz un saint homme nommé Bennon, sans qu'il eût été élu ni par le clergé ni par le peuple. Bennon avait été chanoine de Strasbourg, et il menait depuis vingt ans la vie érémitique dans la forêt Noire, proche du lac de Zurich. Le roi crut sans doute qu'en considération de sa sainteté, on pouvait passer par-dessus les règles ordinaires. Mais Bennon ne tint ce siége qu'environ deux ans, au bout desquels quelques scélérats lui crevèrent les yeux et le mutilèrent honteusement. On assembla, l'an 928, un concile à Duisbourg, dans le duché de Clèves, où les auteurs de cet attentat furent excommuniés. Bennon y abdiqua l'épiscopat, et Adalbéron fut élu canoniquement son successeur. On donna à Bennon, pour sa subsistance, une abbaye où il acheva de se sanctifier. Il est honoré, avec le titre de bienheureux, le 3 d'août; quelques auteurs lui donnent même la qualité de saint. Dans le lieu de sa retraite, qui fut aussi celle de saint Méginrade, a été bâti le célèbre monastère d'Einsiedlen, autrement Notre-Dame-des-Ermites. Saint Méginrade avait reçu l'habit religieux au monastère de Reichenau, d'où il ne sortit que pour aller mener la vie érémitique dans la forêt Noire. Il y fut assassiné par deux voleurs, qui crurent trouver de grands trésors dans sa cellule. Il est honoré comme martyr le 21 de janvier [2]. Depuis quarante ans sa cellule était vide, lorsque le bienheureux Bennon s'y retira.

Adalbéron, successeur de ce dernier dans l'évêché de Metz, était de race royale, frère de Frédéric, duc de Lorraine. Son mérite et son zèle étaient aussi grands que sa naissance; et il fit servir le tout à la réforme du clergé et des moines de son diocèse. Il donna ses premiers soins au rétablissement du monastère de Gorze, presque ruiné. Après en avoir réparé les édifices, il s'appliqua à y faire refleurir la discipline. Ayant su que plusieurs ecclésiastiques d'une grande piété s'étaient associés ensemble et songeaient à passer en Italie pour y mener une vie plus parfaite, il les arrêta dans son

[1] *Act. Bened.*, sect. 5, p. 178.—[2] *Acta SS.*, 3 *aug.* et 21 *jan. Act. Bened.*, sect. 5.

diocèse et leur offrit le monastère de Gorze, qu'ils acceptèrent. Ils en prirent possession l'an 933, au nombre de sept, parmi lesquels les plus distingués étaient Einolde et saint Jean de Vandières.

Jean naquit vers la fin du neuvième siècle dans le village de Vandières, ancienne maison royale, près de Pont-à-Mousson, diocèse de Nancy. Ses parents étaient d'une condition médiocre, mais ils jouissaient d'une fortune plus grande que leur condition. Son père, qui vécut plus de quatre-vingt-dix ans, gouvernait avec une heureuse industrie ses biens et sa famille, se faisant aimer de tout le monde par son équité, sa bienveillance, son hospitalité, ses aumônes, son zèle pour la décoration de l'église et ses bonnes œuvres. Il était d'un âge déjà bien avancé, quand il épousa une jeune femme, dont il eut trois fils. Le premier fut Jean. Son père, l'ayant eu dans une extrême vieillesse, l'aimait avec une tendresse particulière, et l'éleva d'abord à la maison, sous ses yeux, crainte qu'il ne lui arrivât quelque fâcheux accident. Il apprit les premiers éléments des lettres, à une petite distance de chez son père ; ensuite il étudia dans les écoles de Metz, quoique son père souffrît avec peine cet éloignement. Il fut aussi quelque temps pour ses études dans le monastère de Saint-Mihiel où un certain Hildebolde, disciple de Remi d'Auxerre, enseignait la grammaire : Jean y fit peu de progrès, par l'incurie ou le dédain du professeur, quoique fréquemment on lui fit des présents qui n'étaient pas médiocres. Le père de Jean étant mort, et sa mère encore jeune, s'étant remariée, il fut rappelé à la maison pour avoir soin de ses frères et de toute la famille. Appliqué à l'économie domestique, Jean y déploya un talent supérieur : il prit connaissance des divers arts qui s'y rapportent, à tel point que, dans les affaires de ce monde, il y avait peu de choses qu'il ne sût. Aussi, non-seulement il pourvut à l'entretien de sa famille et à l'éducation de ses frères, mais il en augmenta encore considérablement les biens. Cette administration le mit en rapport avec des personnages distingués de l'Église et de l'État, dont l'exemple lui apprit la bonne façon de vivre. L'évêque de Verdun, le célèbre Dadon, de qui nous avons déjà parlé, employa souvent son habileté dans les affaires, et aurait bien voulu se l'attacher pour toujours. Le comte Riquin, frère du duc Giselbert de Lorraine, le retint plusieurs années dans sa maison, et lui donna en bénéfice l'église de Vandières, son endroit natal. Il reçut vers le même temps, d'un gentilhomme nommé Warnier, l'église de Saint-Laurent, dans le village de Fontenoi, auprès de Toul.

Comme ces deux églises étaient du diocèse de Toul, il eut souvent occasion d'aller dans cette ville. Il y reprit ses études sous la

direction d'un homme de grande doctrine et de sainte vie, le diacre Bernier. Guidé par cet habile maître, il apprit la première partie de la grammaire de Donat, et s'appliqua ensuite à l'étude des divines Écritures, où il acquit en peu de temps une connaissance prodigieuse. Il affectionnait surtout l'église de Saint-Laurent, et l'ornait avec tout le zèle et toute la piété possibles. Quand il était de loisir, il y passait de suite plusieurs jours et plusieurs nuits en prières; quoiqu'il parût encore se plaire dans le monde, il s'adonnait en temps et lieu à la méditation des choses spirituelles. Pendant son absence, une femme pieuse, à laquelle il faisait un traitement convenable, avait soin de l'église. Il y entretenait de plus, avec beaucoup de charité, un vieux prêtre, réfugié de la Beauce pour échapper aux ravages des Normands. Ce prêtre, qui avait une dévotion particulière à la récitation de l'office divin, et le diacre Bernier, qui se distinguait par une chasteté exemplaire, donnaient à Jean des avis, quelquefois même assez sévères, sur les fautes de légèreté qui lui échappaient encore; et il en profitait. Une circonstance singulière acheva de le déterminer tout à fait à une sainte vie.

Comme l'église et le bénéfice dont il était pourvu dépendaient du monastère de Saint-Pierre de Metz, il était obligé d'y servir à l'autel par semaine. C'était un monastère de religieuses, à qui l'évêque Adalbéron avait fait reprendre la règle de saint Benoît. Parmi les pensionnaires du monastère se trouvait une très-jeune personne, nommée Geise, que sa tante, qui était religieuse, élevait avec un soin particulier. Geise s'appliquait avec grand zèle à la pratique de la vertu, tellement que, sous ses habits ordinaires, elle portait continuellement un rude cilice. Jusqu'alors Jean ne savait pas même ce que c'était. Un jour donc qu'il causait avec elle, il crut apercevoir quelque chose de sombre sur ses épaules, que son habit ne couvrait point assez; il y porta la main et sentit je ne sais quoi de bien rude; il en fut si étonné, qu'il en frémit par tout son corps et demanda instamment quel habit c'était là. La jeune fille rougit, demeura quelque temps interdite, et enfin lui apprit que c'était un cilice, ajoutant: Ne savez-vous pas que nous ne devons pas vivre pour ce monde? Les plaisirs que cherchent la plupart sont la perdition des âmes. Moi, je veux sauver la mienne. Jean, comme réveillé d'un long sommeil, s'écria avec un profond soupir: Malheur à moi, lâche que je suis, qui depuis si longtemps traîne une vie, non-seulement stérile, mais perdue! Comment, moi, un homme, il faut que ce sexe fragile me devance dans la vertu! Mais ce qui est le comble de l'opprobre, non-seulement je ne l'atteins pas dans sa marche, je n'ai pas même le courage de me lever de terre et de faire un pas!

Dès ce moment, et de concert avec les pieuses servantes de Dieu, il commença sérieusement une vie plus parfaite ; il lut et apprit par cœur tout l'Ancien et le Nouveau Testament, les livres des offices divins, les decrets des conciles, les règles de la pénitence, les cérémonies et le chant de l'Église, la jurisprudence ecclésiastique, les lois civiles, les homélies des Pères et les vies des saints, à tel point qu'il en parlait avec autant de facilité que s'il lisait dans le livre. A ces travaux, il joignait le jeûne, les veilles, les prières fréquentes et les macérations. Il aspirait enfin de tout son cœur à quitter le monde et tous ses biens. Mais il ne savait trop où se retirer, car, par suite des guerres, la discipline monastique était fort relâchée en deçà des Alpes ; on disait qu'à peine y avait-il en Italie quelque monastère où la régularité s'était maintenue. En attendant, il se mit sous la conduite de deux ecclésiastiques de grande vertu, l'un nommé Roland, maître de chant à Saint-Étienne de Metz ; l'autre était curé de Saint-Sauveur et s'appelait Warimbert. La vie qu'on y menait, quoique fort réglée, lui parut trop commune pour le désir qu'il avait de tendre à la perfection. Sur ce qu'il entendit dire, il se retira auprès d'un reclus de Verdun, nommé Humbert, homme très-mortifié et très-instruit dans les saintes lettres, auquel il fit une confession générale de tous les péchés de sa vie. On croit que ce fut là qu'il commença à s'abstenir de viandes pour le reste de ses jours, et à jeûner très-rigoureusement.

De chez Humbert, il alla dans la forêt d'Argonne, passer quelque temps auprès d'un prêtre solitaire appelé Lambert. C'était un homme d'une sainteté publiquement reconnue, mais d'une conduite fort irrégulière : il n'avait point d'heure réglée ni pour dire la messe, ni pour manger, ni pour faire tous ses exercices ; tout lui était indifférent, la nuit comme le jour ; il se souciait peu de garder aucune bienséance avec le monde, et même de se couvrir autant que la pudeur le demandait ; tout d'un coup il sortait de sa retraite, parcourait les villes et les campagnes, puis, tout d'un coup, il rentrait dans sa cellule ; sa piété consistait à s'accabler de travail, quelquefois hors de raison ; vivant d'une façon si extraordinaire, qu'il était impossible de le voir sans rire. Sa nourriture répondait à tout le reste. Il réduisait un muid entier de farine en un seul pain, qui lui suffisait pour deux mois et qui devenait à la fin si dur, qu'on ne pouvait en avoir des morceaux qu'à coup de hache. Jean observa cet homme de près et tira de sa vie intérieure ce qu'il y avait de plus praticable. Ensuite, du conseil d'Humbert, ainsi que d'un pieux et savant Breton nommé André, il entreprit le pèlerinage de Rome, résolu de chercher d'autres modèles de spiritualité dans les monastères et les ermitages d'Italie.

Il fut accompagné dans ce voyage par Bernacer, clerc de l'église de Metz, qui avait vécu quelque temps dans la communauté de Saint-Sauveur, homme très-habile à écrire, à chanter et à calculer, de peu de fortune, mais d'une grande dévotion.

Arrivé à Rome et y ayant satisfait sa piété, il lui vint le désir d'aller encore plus loin. Y laissant plusieurs de ses compagnons, il partit avec Bernacer et quelque peu d'autres ; il alla jusqu'au mont Gargan, dédié à l'archange saint Michel. Il visita en passant le mont Cassin, si célèbre par saint Benoît, y demeura quelques jours parmi les serviteurs de Dieu, explorant avec curiosité le saint institut dont il restait encore plusieurs traces. Il visita de même les serviteurs de Dieu qui habitaient au pied du mont Vésuve, se recommanda à leurs prières, et leur fit quelques présents de ce qu'il avait apporté. Enfin il revint heureusement en Lorraine, et, de l'avis d'Humbert, se retira chez lui, n'ayant pu encore trouver de retraite convenable. En attendant, sa vie était celle d'un religieux, continuellement appliqué à l'étude, à la prière, aux jeûnes, aux veilles et aux autres mortifications.

Dans ce temps, il y avait à Toul un saint et savant homme jouissant d'une grande fortune : c'était l'archidiacre Einold. Touché de l'amour de Dieu, il distribua tous ses biens aux pauvres, ne gardant qu'un simple vêtement, avec ses livres et les habits sacerdotaux, se renferma dans une cellule attenant au cloître de la cathédrale, et, pendant trois ans, n'en sortit guère que pour célébrer la messe et assister à l'office de la nuit. Il ne vivait que de ce que le saint évêque Gauzlin voulait bien lui envoyer par charité. Un jour, qu'il était tout seul dans sa cellule, il entendit une voix qui disait distinctement ces paroles : Je vous élèverai sur les hauteurs de la terre, je vous rassasierai de l'héritage de Jacob, votre père : c'est la bouche du Seigneur qui a parlé. Étonné de cette voix, il envoya son domestique regarder tout autour si ce n'était pas quelque enfant de l'école qui eût récité ces paroles de l'Écriture ; mais il n'y en avait pas un, ni à cette heure ni dans les environs. Il comprit que c'était un avertissement du ciel et en conçut une grande confiance. Peu après, à sa grande surprise, il vit arriver le reclus Humbert de Verdun, qui le pria de lui trouver quelque solitude plus tranquille, où ils pussent demeurer ensemble. Ils s'en allèrent tous deux dans un désert au delà de la Moselle ; mais, après en avoir essayé, ils virent qu'il ne leur convenait pas, et Humbert retourna à sa cellule. Toutefois, il revenait voir de temps en temps l'archidiacre Einold, pour se consulter avec lui sur le projet de retraite qui les occupait l'un et l'autre.

Un jour qu'ils examinaient ensemble quelles personnes de leur connaissance étaient propres au genre de vie qu'ils méditaient, Hum-

bert de Verdun nomma Jean de Vandières. Je le connais depuis longtemps, dit Einold de Toul, mais j'ignore s'il est dans ces dispositions. Il y est, reprit Humbert; mais c'est un homme qui ne s'ouvre pas à tout le monde : il lui faut quelqu'un qu'il connaisse d'une manière intime, et même alors ne s'ouvre-t-il pas facilement. Au reste, vous n'avez qu'à le prier de venir, et vous le saurez bientôt de lui-même. Jean étant venu, ses deux amis lui exposèrent de quoi il était question. Le bienheureux Jean leur apprit alors, non-seulement qu'il était prêt lui-même, mais que plusieurs de ses amis de Metz soupiraient après le même bonheur, savoir : les deux saintes religieuses du monastère de Saint-Pierre, Geise et sa tante Fredbourg, avec plusieurs autres du même monastère; le clerc Salécon de Saint-Martin, le prêtre Radingue de Saint-Symphorien, et le diacre Bernacer; car les deux autres vertueux ecclésiastiques dont nous avons parlé, Roland et Warimbert, étaient morts. A cette heureuse nouvelle, Einold quitta la cathédrale de Toul et Humbert sa cellule de Verdun, pour se réunir à Metz à cette société de saintes personnes. Ils cherchaient tous ensemble dans quel lieu ils pourraient pratiquer la vie commune; n'en trouvant point dans le pays à leur gré, attendu que la discipline monastique y était trop relâchée, ils résolurent de passer en Italie et de s'établir soit dans la province de Bénévent, soit aux environs du mont Cassin ou du mont Vésuve. La résolution prise, ils se préparèrent à partir au plus tôt.

Cependant le diacre Bernacer, qui avait reçu d'un noble seigneur nommé Lambert, un bénéfice dans l'église de Saint-Sauveur, crut, par reconnaissance, ne pouvoir s'en aller sans lui dire pourquoi. Il lui apprit donc en confiance de quoi il était question, lui parla de la sainteté d'Einold et de Jean de Vandières, ainsi que de leurs compagnons. Lambert, aussi pieux que noble, lui recommanda de les retenir de quelque manière, jusqu'à ce qu'il en eût parlé à l'évêque Adalbéron, dont il était l'ami et le conseiller intime. Il en parla effectivement à l'évêque, ajoutant que ce serait une honte pour un si grand diocèse, qui avait tant de monastères, de laisser partir cette sainte colonie faute de lui trouver un lieu convenable. L'évêque dit que le plus cher de ses vœux était de les retenir, et lui demanda quelle demeure on pourrait leur proposer. Lambert nomma le monastère de Gorze, peu éloigné de la ville, mais réduit en solitude et n'ayant plus que quelques individus portant l'habit de moines. Les biens du monastère avaient été donnés en fief au comte Adelbert, homme violent et intraitable, beau-frère de Lambert et frère de l'évêque de Verdun. Aussitôt Adalbéron se rappelle un vœu qu'il avait fait avant d'être évêque. Sous le pontificat de son prédécesseur,

dans un temps de sécheresse, il alla, avec le peuple de Metz, en procession, nu-pieds, à l'église de Gorze, pour obtenir de la pluie. Prosterné devant le tombeau du saint martyr Gorgon, il fut profondément affligé de voir cette église si délabrée par la négligence des prélats; car il aperçut des traces d'animaux jusqu'auprès de l'autel, et promit à Dieu que, si jamais il jugeait à propos de le faire évêque, il rétablirait ce sanctuaire. Adalbéron, se rappelant donc ce vœu, fut charmé de la proposition de son ami Lambert, et le pria de garder le secret jusqu'à ce qu'il eût fait venir tous ces pieux personnages, pour leur offrir le monastère en question. Lambert, de son côté, recommanda de suite à Bernacer de leur persuader de tout son possible, quand l'évêque les appellerait pour en faire choix, de ne demander absolument que le monastère de Gorze.

Tandis que tout cela s'arrangeait en secret, et que les autres, qui n'en avaient pas la moindre connaissance, s'occupaient de leur prochain départ, un d'entre eux, le chanoine Radingue, dit à Einold qu'il lui semblait peu convenable de quitter son titre canonial à l'insu et sans la permission de l'évêque. Einold et tous les autres convinrent qu'il avait raison; et, de leur conseil, ayant obtenu une audience de l'évêque Adalbéron, par l'entremise du seigneur Lambert, il lui fit connaître quel était son projet et celui de ses compagnons, et lui demanda la permission de partir. Tous les assistants, émerveillés et ravis de ce qu'ils venaient d'apprendre, priaient et suppliaient qu'on ne laissât jamais partir de pareils hommes, mais qu'on leur procurât une habitation digne d'eux.

L'évêque, les ayant fait venir sur-le-champ tous ensemble, les assura de toute sa bienveillance, et leur permit de choisir un lieu convenable dans tout son diocèse. Ils demandèrent et obtinrent quelques moments pour délibérer à part. Bernacer, qui avait reçu secrètement le mot d'ordre, nomma Gorze. Comme les autres hésitaient, aimant mieux s'expatrier, Jean de Vandières, qui le souhaitait plus que personne, dit toutefois que Gorze était le mieux qu'on pouvait demander. C'était une finesse de sa part; car il croyait la chose impossible, vu que les biens du monastère étaient entre les mains du comte Adelbert, qui ne voudrait jamais les rendre. Il espérait donc qu'on leur refuserait Gorze, et qu'ensuite on ne pourrait plus les empêcher de partir. Ils en firent la demande, dans la persuasion qu'on les refuserait. Mais l'évêque les prit au mot, leur donna le monastère à l'instant, se chargea lui-même des réparations et des frais nécessaires pour les établir, et, quelque temps après, leur fit rendre les biens que retenait le comte Adelbert. Jean de Vandières, avec ses compagnons, au nombre de sept, y entra

l'an 933. Dès que les ruines causées par les Normands et les Hongrois furent réparées, on y mit, par l'autorité de l'évêque Adalbéron, la réforme, qui fut embrassée même par le peu d'anciens moines qui s'y trouvèrent.

Einold y fut établi abbé, et Jean procureur et cellérier, à cause de son expérience des affaires et de sa science de l'économie. Il donna tous les biens de son ample patrimoine à l'abbaye, après avoir persuadé aux deux frères qu'il avait, de s'y retirer. Il y attira même sa mère, qu'il eut soin d'entretenir le reste de ses jours dans un appartement hors de l'enclos du monastère. Quoique la communauté, que la réputation de cette nouvelle réforme rendit très-nombreuse dès le commencement, regardât Jean comme son principal auteur et l'honorât déjà comme son père, il voulut toujours y être considéré comme le dernier de la maison et comme le serviteur de tous. Il donna aux frères l'exemple d'une soumission parfaite dans son obéissance envers l'abbé Einold, qui affecta de lui changer souvent ses fonctions et de les multiplier, soit par les besoins de la communauté, soit pour l'exemple des religieux, par la bonne opinion qu'il avait de ses forces, de sa patience et de son humilité. Il porta ces deux vertus au delà même de ce qu'on pourrait s'imaginer du plus patient et du plus humble des hommes. C'est ce qu'on remarqua dans la manière dont il souffrait les reproches les plus injustes et les plus fâcheux effets de la mauvaise humeur des autres, et dont il se chargea, outre ses fonctions ordinaires, des offices les plus bas et les plus pénibles de la boulangerie et de la cuisine. Il était très-sévère, pour ne pas dire cruel à soi-même, mais fort doux et ce npatissant envers les autres. Il se refusait les soulagements les plus légitimes que la règle permettait pour réparer les forces de la nature. Jamais il ne se recouchait après matines, quoiqu'il eût toujours plus à combattre qu'un autre contre le sommeil. Son abbé lui laissa sur ce point la liberté de se faire violence; mais il employa toute son autorité pour lui faire modérer ses abstinences excessives. Tel était saint Jean de Vandières ou de Gorze, que nous reverrons encore plus tard [1].

Saint Gauzelin, évêque de Toul, dont il a été parlé incidemment, travaillait lui-même, et avec succès, au rétablissement de la discipline monastique dans son diocèse. Il était d'une illustre famille, avait été élevé dans le palais des rois, et fut fait évêque de Toul en 922. Au faubourg de sa ville épiscopale s'élevait l'ancien monastère de Saint-Aper ou Saint-Èvre, l'un de ses prédécesseurs; mais la

Acta SS., 27 *febr. Act. Bened.*, sect. 5.

discipline y était fort déchue. Animé du même esprit que son ve
tueux archidiacre Einold et saint Jean de Vandières, Gauselin che
chait à y rétablir la régularité. Dans ce dessein, il se rendit lui
même au monastère de Fleury-sur-Loire, où saint Odon venait d
ramener la ferveur primitive. Il y étudia soigneusement et la lett
et la pratique de la règle de saint Benoît, puis l'introduisit ave
succès dans le monastère de Saint-Évre, auquel il donna pour abb
Archambauld, qui justifia pleinement sa confiance. Et, afin qu
l'indigence ne fût pas un prétexte aux moines de violer la règle, i
leur assigna plusieurs terres pour leur subsistance. Par la char
qu'il en fit dresser, et que nous avons encore, il les obligea à récit
tous les jours pour lui le psaume *De profundis*, et à faire tous le
ans un service le jour de son anniversaire, avec ordre à l'abbé
régaler la communauté ce jour-là. C'était vers l'an 935. Le nombr
des moines s'étant beaucoup augmenté depuis la réforme, il le
donna de nouvelles terres en 940, et fit confirmer le tout par le ro
Othon de Germanie. Du monastère de Saint-Évre, la réforme se ré
pandit dans plusieurs autres.

Le saint évêque, ayant ainsi réussi pour les moines, entreprit d'e
faire autant pour les religieuses. En parcourant son diocèse, i
remarqua sur le penchant d'une montagne, au pied de laquelle éta
le village de Bouxières, près de la Meurthe, une ancienne égli
dédiée à la sainte Vierge, où les peuples affluaient souvent, parc
que les malades y étaient guéris par l'intercession de la Mère d
Dieu. Cette église était bien négligée. Le saint Pontife résolut de lu
rendre la splendeur convenable, et d'y rassembler en communauté
sous la règle de saint Benoît, les religieuses dispersées de côté e
d'autre. Il y réussit également, leur assigna des terres pour leur sub
sistance, et leur donna pour abbesse une sainte fille nommée Ro
thilde, que le reclus Humbert de Verdun avait formée lui-même à l
vie religieuse. Le pape Étienne VIII, qui siégea de l'an 939 à 942
informé de cette fondation par l'abbé Archambauld, la confirma pa
une lettre à l'abbesse Rothilde, dans laquelle il parle avec la plu
tendre affection et de grands éloges du saint évêque de Toul, qui es
honoré le 7me jour de septembre [1].

Le monastère de Gorze, restauré l'an 933 par saint Jean de Va
lières, sous l'autorité de l'évêque Adalbéron de Metz, devint dè
lors une école de toutes les vertus, où ceux qui voulaient se rend
parfaits dans l'état religieux venaient prendre des leçons. Sai
Gombert, fondateur de Gemblours, proche de Namur, fut de ce nom

[1] *Acta SS.*, 7 *septemb.*

bre. Sa naissance l'avait obligé à suivre quelque temps le parti des armes, lorsqu'il résolut de se consacrer au service de Dieu. Il changea sa maison de Gemblours en un monastère dédié à saint Pierre et à saint Exupère; et il alla étudier les pratiques de la vie religieuse à Gorze. Il y trouva un moine de sa connaissance nommé Herluin; il le demanda et l'obtint pour l'établir abbé de Gemblours. Il retourna à ce monastère avec le nouvel abbé; mais il n'y fut pas longtemps tranquille. On prétendit que Gemblours était une terre du fisc, et on lui en fit un crime auprès du roi Othon, et de l'établissement qu'il avait fait; car Gemblours était du royaume de Lorraine. Guibert et Herluin allèrent trouver ce prince; et, comme il avait beaucoup de piété, ils n'eurent pas de peine à lui faire goûter leurs raisons. Il confirma la fondation de Gemblours par un acte daté de l'an 942, et permit aux moines d'avoir un avoué et un abbé régulier qui serait nommé par le prince; de bâtir un château, d'établir des marchés publics et de battre monnaie. Quand saint Guibert eut mis ordre aux affaires de son monastère, il retourna à Gorze, pour y vivre dans une plus grande retraite. Il y mourut saintement le 13 de mai, l'an 962. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort [1].

Adalbéron n'avait pas moins de zèle pour la réforme de son clergé. Le monastère de Saint-Arnoulfe de Metz était possédé par des chanoines qui vivaient dans un grand déréglement. L'évêque les exhorta plusieurs fois de mener une vie plus conforme à la sainteté de leur état; mais les voyant incorrigibles, il prit la résolution de les chasser et d'y mettre des moines en leur place, s'ils ne voulaient eux-mêmes embrasser la vie monastique. Ayant donc pris l'avis du reste de son clergé, il établit un abbé dans le monastère de Saint-Arnoulfe, pour instruire de la discipline monastique ceux qui y seraient reçus. Les chanoines se plaignirent à Othon, roi de Germanie et de Lorraine, de ce qu'on les chassait d'un lieu qui était comme leur patrimoine et leur héritage. Mais ce prince, qui cherchait le bien, ayant appris les raisons de l'évêque, confirma ce qu'il avait fait, et Adalbéron en dressa un acte daté de l'an 942 [2].

Le même évêque appela à Metz saint Kadroé, pour rétablir et réformer le monastère de Saint-Clément en cette ville. Kadroé était passé d'Irlande en France avec douze compagnons. Il alla d'abord à Péronne visiter le tombeau de saint Fursi, où il y avait un monastère d'Écossais ou d'Irlandais; ensuite une sainte dame, nommée Hersende, leur donna un oratoire de Saint-Michel dans la forêt de Thiérache. Ils y vécurent en communauté, ayant pour supérieur saint

[1] *Acta SS.*, 13 *maii*. — [2] Labbe, t. 9, p. 607.

Maccalan. Cette dame, voulant les perfectionner dans les pratiques de la vie religieuse, envoya Maccalan à Gorze, et Kadroé à Fleury-sur-Loire, où ils prirent l'habit monastique. Après quoi Maccalan fut abbé de Saint-Michel, et Kadroé de Vassor. Ce furent les vertus qu'il fit éclater dans le gouvernement de ce monastère, qui déterminèrent Adalbéron à lui confier celui de Saint-Clément de Metz. Saint Kadroé est honoré le 6 de mars, et saint Maccalan le 21 de janvier. Vingt-trois ans après l'arrivée de ces saints abbés en France, saint Foranna y amena une nouvelle colonie de moines irlandais, et fut aussi abbé de Vassor. Il est honoré le 30 d'avril [1].

Un illustre réformateur de l'ordre monastique dans le royaume de Lorraine fut encore saint Gérard de Brogne. Il était né au territoire de Namur, d'une famille distinguée, et il montra dès son enfance une tendre dévotion, et, surtout un grand éloignement de tout ce qui pouvait souiller la pureté. Il fit plusieurs campagnes sous Bérenger, comte de Namur, sans que sa vertu en reçût aucune atteinte; au contraire, la licence des armes ne servit qu'à la faire mieux éclater. Sa probité et sa sagesse le rendirent le conseil et le confident du comte de Namur, qui l'envoya pour quelques négociations vers le duc Robert, depuis roi de France.

Gérard, pendant cette ambassade, visita le monastère de Saint-Denis, et y assista à l'office de vêpres, où, ayant entendu faire mémoire de saint Eugène, il demanda qui était ce saint. On lui répondit que c'était un compagnon de saint Denis; qu'il avait été premier évêque de Tolède, d'où étant revenu dans la Gaule, il avait souffert le martyre au village de Deuil, et que ses reliques, que l'on conservait à Saint-Denis, opéraient plusieurs miracles. Il pria instamment les moines de lui donner le corps de ce saint martyr pour le placer dans la nouvelle église qu'il avait fait bâtir dans sa terre de Brogne. On le lui refusa, en lui faisant toutefois entendre que, s'il voulait se faire moine à Saint-Denis, on pourrait lui accorder sa demande. Gérard conçut dès la nuit suivante le dessein d'embrasser la vie religieuse. Étant de retour, il le découvrit au comte de Namur, qui s'efforça vainement de l'en détourner. Il en parla aussi à Étienne, évêque de Liége, son oncle maternel. Ce prélat, craignant de s'opposer aux desseins de Dieu sur son neveu, lui donna sa bénédiction, après lui avoir donné les avis convenables, pour s'assurer de sa vocation.

Gérard retourna donc à Saint-Denis, où il prit l'habit monastique vers l'an 928, après s'être coupé les cheveux et rasé la barbe.

[1] *Acta SS.*, 6 *maii*, 21 *jan.*, 30 *april.*

commença à apprendre l'alphabet comme les enfants, et fit de grands progrès dans les lettres, et de plus grands encore dans la vertu. Il demeura dix ans à Saint-Denis, et fut ordonné prêtre la neuvième année par Adhelme, évêque de Paris, successeur de Fuldrade. Après quoi, ayant enfin obtenu les reliques de saint Eugène, il retourna à Brogne, où il mit douze moines de Saint-Denis à la place des clercs qui desservaient cette église. Il y fonda un monastère qu'il gouverna, et qui devint célèbre par les vertus des moines et par celles de l'abbé.

Gislebert, duc de Lorraine, et Arnoulfe le Grand, comte de Flandre, en furent si édifiés, qu'ils chargèrent Gérard de mettre la réforme dans toutes les abbayes des terres de leur obéissance. Les principaux monastères qu'il réforma et gouverna dans la Flandre, furent Brogne, Saint-Guislain, Saint-Pierre et Saint-Bavon de Gand, Saint-Martin de Tournai, Marchiennes, Hasnon, Saint-Vast d'Arras, Saint-Bertin, Saint-Omer, Saint-Amand, Saint-Vulmer ou Samer, outre les monastères de Lorraine et plusieurs de France, tels que Saint-Remi de Reims et Saint-Riquier. D'éclatants miracles augmentèrent l'autorité que la vertu et la sagesse donnaient à saint Gérard.

Arnoulfe, comte de Flandre, était cruellement tourmenté de la pierre, et il ne pouvait se résoudre à se faire tailler, quoique les médecins et les chirurgiens lui eussent déclaré que c'était l'unique remède, et que, pour le rassurer contre la crainte d'une si dangereuse opération, ils l'eussent faite en sa présence à dix-huit personnes atteintes du même mal, dont une seule mourut. Malgré ces expériences, le comte ne voulut pas éprouver un remède qui lui paraissait plus douloureux que le mal même. Il eut recours à saint Gérard, et ce saint abbé lui obtint, par ses prières, une guérison parfaite.

Sur la fin de sa vie, Gérard fit le voyage de Rome pour obtenir des priviléges en faveur de son monastère de Brogne. Après quoi il visita tous les monastères soumis à son obéissance, et se démit ensuite du gouvernement pour mieux se préparer à la mort. Elle arriva un lundi 3me d'octobre 959. Après qu'il eut reçu le saint viatique avec de grands sentiments de piété, il donna ordre que l'on sonnât une cloche qu'il avait fait bénir par l'évêque, et, dès qu'elle eut commencé de sonner, il expira. Nous avons vu que saint Sturme, abbé de Fulde, fit aussi sonner les cloches pour avertir qu'il était à l'agonie [1].

Un autre saint de même nom illustrait le royaume de Lorraine, savoir, saint Gérard, évêque de Toul et successeur de saint Gauzelin. Il était né d'une noble famille du territoire de Cologne, et son édu-

[1] *Acta SS.*, 3 *octob. Act. Bened.*, sect. 5.

cation répondit à sa naissance. Il fut élevé avec grand soin à Cologne, dans un monastère de clercs ou de chanoines réguliers, et les semences de piété qu'on y jeta dans son cœur ne tardèrent pas à produire d'excellents fruits. Sa mère ayant été tuée d'un coup de foudre, il imputa ce malheur à ses propres péchés, et ce fut pour lui un motif de redoubler ses macérations. Il était cellérier de la communauté, lorsque saint Brunon, archevêque de Cologne et vice-roi de Lorraine, jeta les yeux sur lui pour remplir le siége de Toul, vacant par la mort de saint Gauzelin. Gérard était en pénitence pour quelque faute assez légère, lorsqu'on lui apporta la nouvelle de son élection. Son humilité résista longtemps; mais il fallut céder aux ordres de Brunon. Il fut ordonné l'an 963, le 29 de mars, qui, cette année, était un dimanche.

Gérard conserva dans l'épiscopat toutes les vertus qu'il avait acquises dans la retraite, et il sut les allier avec celles qui étaient propres à sa nouvelle dignité. Il donna surtout ses soins à réparer les églises de son diocèse. Il fit rebâtir celle de Saint-Mansuet, premier évêque de Toul, celle de Saint-Étienne, qui est la cathédrale, et celle de Saint-Gengoulfe, où il établit une collégiale de chanoines. Ces deux églises subsistent encore. Il n'avait pas moins de zèle pour les reliques des saints. Il fit l'élévation de celle de saint Aper ou Èvre, et obtint de Troyes celle de sainte Apronie, sœur de ce saint évêque. Il eut la dévotion d'aller honorer les tombeaux des saints apôtres, et il fit le pèlerinage de Rome avec douze de ses clercs. Le voyage ne fut qu'une procession continuelle; car on portait la croix devant cette troupe de pèlerins, et ils chantaient sans cesse des psaumes. Sa réputation, qui l'avait précédé à Rome, y attira de grands honneurs à sa vertu. Gérard tint le siége de Toul trente-un ans et quelques semaines, et mourut saintement le 23 d'avril 994 [1].

La vie monastique commençait aussi à refleurir dans la partie de la Neustrie qui avait été cédée aux Normands. Guillaume, surnommé Longue-Épée, fils et successeur de Rollon ou Robert, premier duc de Normandie, avait hérité de toutes les belles qualités de son père, sans en avoir les défauts. Il avait plus de bonté pour ses peuples, plus de piété envers Dieu, et, quoiqu'il aimât moins la guerre, il n'avait pas moins de bravoure. Il profita de la paix dont jouissaient ses États pour rebâtir plusieurs monastères, et entre autres celui de Jumiéges détruit par Hastingue. Voici ce qui engagea ce prince à rebâtir ce célèbre monastère.

Le duc Guillaume, chassant un jour dans la forêt de Jumiéges,

[1] *Acta SS.*, 23 *april.*

rouva deux moines occupés à relever les anciennes ruines du monastère, pour en bâtir quelques cellules. Ils lui offrirent des rafraîchissements conformes à leur pauvreté, savoir, du pain d'orge et de l'eau. Il les refusa; et, s'étant enfoncé dans la forêt pour chasser un sanglier, l'animal furieux revint sur lui et le renversa de cheval. Le duc, qui fut secouru à propos, ayant échappé à ce danger, retourna à Jumiéges, demanda les rafraîchissements qu'il avait d'abord refusés, et promit de faire rebâtir le monastère; ce qu'il exécuta incessamment. Il prit des mesures en même temps pour y rétablir la règle; et, dès que les bâtiments furent en état, il pria la comtesse de Poitiers, sa sœur, de lui envoyer douze moines du monastère de Saint-Cyprien, avec Martin, leur abbé. Le duc reçut avec joie cette sainte colonie, et la mit en possession de Jumiéges, où l'édification qu'elle donna à toute la province devint pour le duc Guillaume un nouveau motif d'embrasser la vie monastique.

Ce prince avait pris, dès sa plus tendre jeunesse, la résolution de renoncer aux grandeurs du monde pour se consacrer à Dieu dans la religion. Les intérêts publics ne lui permirent pas d'exécuter alors ce pieux dessein; mais il ne le perdit point de vue. Quand il eut rebâti Jumiéges, il se sentit plus fortement que jamais appelé à la vie religieuse, et il fit vœu de se faire moine dans ce monastère. Il s'en ouvrit à l'abbé, lequel, préférant le bien public à celui de sa communauté, s'opposa constamment à ce dessein. Il représenta au duc que son fils Richard étant encore enfant, il serait responsable des troubles qui ne manqueraient pas d'arriver après son abdication. Ces raisons ébranlèrent Guillaume Longue-Épée; mais elles ne purent empêcher qu'il ne prît à l'abbé un cuculle et une tunique de moine, qu'il emporta et qu'il enferma sous la clef, afin de s'en revêtir en temps et lieu. On voit, par ce trait, quel heureux changement la religion avait déjà fait dans les mœurs féroces des Normands[1].

Le duc Guillaume fut indignement assassiné l'an 943. Arnoulfe, comte de Flandre, qui était en guerre avec ce prince, lui proposa une conférence à Piquigni, dans une île de la Somme. Guillaume s'y rendit, et, après quelques contestations, la paix fut jurée de part et d'autre. Mais on vit, pour cette fois, la confiance et la bonne foi du côté des Normands, et la plus noire perfidie du côté des Flamands. A peine le duc Guillaume fut-il rentré seul dans sa barque avec un rameur, que quatre des gens du comte le rappelèrent, disant qu'Arnoulfe avait oublié de lui parler d'une affaire de la dernière importance. Guillaume revint à bord, et, à l'instant, il fut assassiné par ces

[1] *Guillelm. gemet.*, l. 3, c. 7 et 8.

quatre scélérats, à la vue de son armée, qui était à l'autre bord, le 17 de décembre de l'an 943. Comme on le déshabillait pour visiter ses plaies, on trouva sur lui une petite clef d'argent, qu'on crut être celle de son trésor. Son chambellan dit que c'était la clef d'une cassette où était l'habit de moine qu'il avait résolu de prendre à Jumiéges après cette malheureuse conférence, et c'était là ce qu'il gardait comme son plus précieux trésor. Il fut enterré à Notre-Dame de Rouen, et son fils Richard, encore jeune, fut reconnu duc de Normandie[1].

Ce qu'il aurait fallu à cette province, c'était un archevêque de Rouen qui ressemblât au duc Guillaume. Il en fut bien autrement. L'année même avant sa mort, le duc Guillaume mit sur ce grand siége un moine de Saint-Denis, nommé Hugues. Il était d'illustre naissance; mais il oublia tellement la sainteté de sa profession, qu'il s'abandonna à la débauche et eut grand nombre d'enfants. Il dissipa les biens de l'église et donna à Raoul, son frère, seigneur très-puissant, une terre considérable du domaine de l'archevêché[2]. Pour le malheur de la Normandie, Hugues tint le siége de Rouen quarante-sept ans et ne mourut qu'en 989.

Au moins le jeune Hugues, fils du comte de Vermandois, élu dès l'âge de cinq ans, par la puissance de son père, à l'archevêché de Reims, ne donna jamais de pareils scandales. En attendant l'âge d'être ordonné, il lui faisait donner une éducation cléricale chez l'évêque Gui d'Auxerre, où il étudia quinze ans. Quant à son père, le comte Héribert, il jouit pendant plus de six ans du temporel de l'église de Reims, sous le nom de son fils; mais, quoiqu'il eût promis au roi Raoul, quand il obtint de lui cet archevêché, d'en bien user tant avec les clercs qu'avec les laïques, et de conserver à chacun ses droits, il disposa de tout comme il lui plut. Il dépouilla plusieurs clercs de leurs bénéfices, c'est-à-dire des fonds dont les évêques précédents leur avaient donné l'usufruit, en considération de leurs services, et il donna ces terres à qui bon lui sembla. Pour faire les fonctions spirituelles, Héribert reçut en l'église de Reims Odalric, archevêque d'Aix en Provence, qui avait quitté son siége à cause des incursions des Sarrasins, et il lui donna l'abbaye de Timothée avec la prébende, c'est-à-dire la portion d'un clerc. C'était en 928. Cependant Héribert jouissait de tout le temporel, logeant même dans l'évêché avec sa femme. Enfin, l'an 931, il se brouilla avec le roi Raoul, qui résolut de satisfaire aux plaintes des évêques; car ils lui témoignaient leur indignation de voir si longtemps cette église sans pasteur.

[1] *Guillelm. gemet.*, l. 3, c. 11 et 12. *Hist. de l'Eglise gallic.*, l. 18. — [2] Orderic, l. 5, c. 13. *Acta arch. Rotom.*, t. 2.

Raoul envoya donc à Reims des lettres au clergé et au peuple, pour procéder à l'élection d'un archevêque; mais ils répondirent qu'ils ne le pouvaient, puisqu'ils en avaient déjà fait une qui subsistait. Sur ce refus, le roi Raoul, avec le comte Hugues le Grand de Paris, plusieurs autres seigneurs et quelques évêques, vinrent assiéger Reims, en l'absence du comte Héribert. La troisième semaine du siége, tous les clercs et les laïques du diocèse qui étaient hors de la ville, et une partie de ceux qui étaient dedans, s'accordèrent à élire Artold, moine de l'abbaye de Saint-Remi, qui avait quitté le parti d'Héribert pour s'attacher au comte Hugues. Alors les vassaux de l'Église ouvrirent les portes au roi, et il fit ordonner Artold par dix-huit évêques, qu'il avait assemblés tant de France que de Bourgogne. Il fut intronisé par les évêques de la province, et reconnu par le clergé et le peuple; puis il envoya à Rome, et obtint le pallium du pape Jean XI [1].

L'état politique du royaume de France subissait de nouvelles variations. Le roi Charles le Simple était mort dès l'an 929, le 7me d'octobre, à Péronne, où le comte Héribert le tenait en prison: mais sa mort n'apporta aucun changement aux affaires, du vivant de Raoul, qui était reconnu pour roi. Raoul lui-même mourut le 15me de janvier 936; et alors les seigneurs, ayant à leur tête Hugues le Grand, comte de Paris, rappelèrent en France Louis, fils de Charles le Simple, que sa mère Ogive avait emmené en Angleterre près du roi Édelstan, son frère. Il fut sacré à Laon par Artold, archevêque de Reims, en présence des seigneurs et de plus de vingt évêques, le dimanche 19me de juin 936. Son séjour en Angleterre l'a fait depuis nommer Louis d'Outre-mer [2].

Au milieu de ces variations politiques, l'Esprit de Dieu continuait son œuvre de restauration religieuse, en France comme ailleurs. Le bienheureux Bernon, fondateur de Cluny, gouverna seize ans ce monastère, et mourut l'an 927. Sur la fin de sa vie, il avait établi abbé de la Bauma un de ses plus chers disciples, nommé Odon; mais les moines ne voulurent pas lui obéir; ce qui obligea Bernon de changer cette disposition. Il fit un testament que nous avons encore, et où il déclare que, connaissant que sa fin est proche, il a choisi pour lui succéder dans le gouvernement de ses monastères deux de ses religieux, savoir: Vidon ou Gui, son parent, et Odon. Il donna à Vidon le gouvernement de quatre monastères, qui furent la Baume, Gigni, Éthice et la celle de Saint-Lautein. On sait d'ailleurs que Vidon fut aussi abbé de Vézelai. Bernon laissa à Odon les monastères de Cluny, de Massai et de Bourdieux. Il légua quelques

[1] Flodoard. — [2] Ibid., *Chron.* et *Hist.*, l. 4, c. 26.

terres particulières à Cluny, à la charge de payer tous les ans dix deniers aux moines de Gigni. Et que personne, ajoute-t-il, ne trouve mauvais que je fasse cette donation à Cluny, puisque j'y ai choisi ma sépulture, et que ce monastère, qui est demeuré orphelin par la mort du duc Guillaume, demeure imparfait par la mienne. Cette maison est pauvre, et elle a cependant une nombreuse communauté à nourrir. On voit par ces paroles que la régularité qui s'observait à Cluny y avait déjà attiré un grand nombre de religieux. Ce testament est de l'an 926. Bernon mourut le 13 janvier de l'année suivante. On voit, par le partage qu'il fit de ses monastères, qu'il ne pensait point encore à former un corps de congrégation, et c'est saint Odon qui a proprement commencé celle qui depuis a porté le nom de Cluny [1].

Saint Odon naquit au pays du Maine, l'an 879. Son père, Abbon, était un seigneur d'une piété singulière : il savait par cœur l'histoire ancienne et le droit romain, au moins les Novelles de Justinien; car les seigneurs rendaient alors la justice en personne. Abbon s'en acquittait si bien, qu'on le prenait pour arbitre de tous les différends; et il était chéri de tout le monde, particulièrement de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine, qui fut le fondateur de Cluny. Abbon faisait toujours lire l'Évangile à sa table et observait exactement les vigiles des fêtes, passant les nuits sans dormir, particulièrement celle de Noël. Ce fut en celle-ci qu'il obtint par ses prières d'avoir ce fils, quoique sa femme fût déjà avancée en âge; et, le trouvant un jour tout seul dans son berceau, sans gardien auprès de lui, il le prit et l'offrit à saint Martin, sans en rien dire à personne. D'abord il le donna à un prêtre de sa dépendance, pour commencer à l'instruire des lettres; ensuite il le vit si bien fait, qu'il changea le dessein de le consacrer à l'Église et le mit au service du duc Guillaume pour apprendre les exercices des armes. Mais le jeune Odon commença bientôt à craindre qu'il ne fût pas dans la voie où Dieu le voulait : la chasse n'était pour lui qu'une fatigue, et il ne goûtait point les divertissements de son âge. Il avait près de seize ans lorsque, pendant la nuit de Noël, à l'église, il pria instamment la sainte Vierge d'intercéder auprès de son Fils, pour qu'il daignât l'éclairer dans son incertitude. Aussitôt il fut saisi d'un mal de tête si violent, qu'il crut être à la mort, et ce mal lui dura trois ans. On le ramena dans la maison paternelle, et pendant deux ans on lui fit inutilement toutes sortes de remèdes. Enfin son père crut que saint Martin le redemandait; lui-même en fut persuadé, il se fit couper

[1] *Act. Bened.*, sect. 5.

les cheveux et se mit entre les chanoines de Saint-Martin de Tours, la dix-neuvième année de son âge, l'an 898. Sa réception fut solennelle, et il y eut un grand concours de seigneurs, entre autres Foulque le Bon, comte d'Anjou, qui l'avait nourri quelque temps, et qui lui donna aussitôt une cellule auprès de l'église et une pension sur le revenu de l'abbaye.

Odon commença alors à s'appliquer à la prière et à l'étude, priant la nuit et lisant presque tout le jour. Après avoir étudié la longue grammaire de Priscien, il fut détourné de la lecture de Virgile par un songe où il vit un vase très-beau en dehors, mais plein de serpents ; et, laissant les poëtes, il se donna tout entier à l'étude des interprètes de l'Écriture sainte. Les autres chanoines le trouvaient mauvais, demandant pourquoi il s'embarrassait de tant de lectures, et voulant qu'il se contentât de savoir les psaumes par cœur. Mais il les laissait dire et joignait à l'étude la pauvreté et la mortification ; il donna aux pauvres tout ce qu'il avait apporté avec lui, et couchait sur une natte tout vêtu. Entre ses lectures fut celle de la règle de saint Benoît, qu'il commença dès lors à pratiquer, autant que son état le permettait. Il jeûnait fréquemment, ne mangeant qu'une demi-livre de pain avec une poignée de fèves, et buvant très-peu.

Comme il y avait un grand concours de dévotion à Saint-Martin de Tours, en sorte que les rois mêmes et les princes de diverses nations y venaient avec des offrandes, plusieurs personnes s'adressaient au chanoine Odon, tout jeune qu'il était, et il donnait à tous les avis convenables pour la correction de leurs mœurs. Ils lui offraient de grands présents, mais il les refusait constamment, et le comte Foulque l'ayant contraint à recevoir cent sous d'or, il les distribua aussitôt aux pauvres. Il alla ensuite à Paris, où il étudia sous Remi d'Auxerre, qui lui fit lire la *Dialectique* de saint Augustin et le *Traité des arts libéraux* de Marcien. Remi, fameux docteur de ce temps-là, était un moine de Saint-Germain d'Auxerre, qui avait eu pour maître Héric, moine de la même communauté, disciple de Loup de Ferrières et de Haimon d'Halberstadt, qui tous deux l'avaient été de Raban, et celui-ci d'Alcuin.

Odon, étant revenu à Tours, s'appliqua à la lecture des morales de saint Grégoire sur Job, et y prit tant de plaisir, qu'il en fit un abrégé que nous avons. Les chanoines de Saint-Martin, réduits à cent cinquante au lieu de trois cents moines, gardaient encore beaucoup de régularité. Ils s'acquittaient fidèlement des heures séparées, auxquelles on avait restreint la psalmodie perpétuelle. Les femmes n'entraient point dans le cloître ; et, quelques années après, comme

on s'était relâché de cette observance, le pape Léon VII écrivit à Hugues le Grand, comte de Paris et abbé séculier de Saint-Martin, pour la faire rétablir.

Par la lecture des Pères et particulièrement de la règle de saint Benoît, Odon conçut un grand désir de pratiquer la vie monastique. Il fut secondé en ce dessein par un chevalier nommé Adegrim, qui quitta le service du comte Foulque et vint demeurer avec lui. Par tous les lieux de France où ils apprirent qu'il y avait eu des monastères célèbres, ils y allèrent eux-mêmes, ou y envoyèrent ; et n'en trouvant point où ils pussent vivre avec la régularité qu'ils cherchaient, ils revenaient tristes à leur cellule. En effet, depuis soixante ans, les guerres civiles et les ravages des Normands avaient ruiné la plupart des monastères. Les moines avaient été partie tués, partie mis en fuite, emportant leurs reliques et le peu qu'ils pouvaient sauver de leurs livres et du trésor de leurs églises. Ils se retiraient aux lieux les plus sûrs, ou demeuraient errants, menant une vie vagabonde et méprisable. S'ils pouvaient respirer quelque part, ils y bâtissaient des cabanes, où ils cherchaient plutôt à subsister qu'à pratiquer leur règle. Quelques maisons abandonnées par les moines furent occupées par quelque peu de clercs, qui ne laissèrent pas de les garder quand les temps furent devenus meilleurs.

Les deux amis ne trouvant point en France de monastère à leur gré, Adegrim résolut d'aller à Rome. Mais en passant par la Bourgogne, il arriva à la Baume, ce nouveau monastère du bienheureux Bernon. Il y fut reçu, selon la règle de saint Benoît, dans la maison des hôtes, et voulut y demeurer quelque temps pour apprendre les mœurs et les usages des religieux. C'étaient les institutions de saint Benoît d'Aniane. Adegrim, les ayant considérées, en donna avis à saint Odon, qui aussitôt alla le trouver, portant ses livres, au nombre de cent volumes. Adegrim se renferma dans une cellule, par la permission de l'abbé Bernon, et y demeura trois ans ; Odon, comme savant, fut chargé de l'école, c'est-à-dire de la conduite des enfants qu'on élevait dans le monastère. Il avait alors trente ans ; ce qui montre que c'était l'an 909. Adegrim, suivant son attrait pour la solitude, se retira avec permission en un désert et se logea dans une petite caverne. Il vécut ainsi plus de trente ans, venant seulement les dimanches au monastère de Cluny, dont il n'était qu'à deux milles. Il y prenait de la farine pour faire son pain et quelque peu de fèves, et retournait aussitôt à son désert, souffrant les incommodités du chaud et du froid, et quelquefois des tentations violentes d'ennui et de désespoir.

Pour saint Odon, il eut beaucoup à souffrir dans le monastère, de

la part de quelques mauvais moines, qui, pour ébranler sa vocation, se plaignaient de la dureté de l'abbé Bernon, ou lui faisaient à lui-même des reproches et des insultes, dont il ne se défendait que par une extrême patience. Il les tirait à part, leur demandait pardon, prosterné à leurs pieds, et ne laissait pas ensuite de leur enseigner ce qu'ils désiraient et de leur faire tous les plaisirs qu'il pouvait. Ayant un grand zèle pour la conversion de ses parents, il obtint la permission d'aller chez son père, et l'amena au monastère, où il le fit recevoir. Il fit aussi prendre le voile à sa mère. Le bienheureux abbé Bernon, prévoyant qu'Odon serait un jour un homme illustre, le fit ordonner prêtre contre son gré, par Turpion, évêque de Limoges, prélat distingué par sa vertu et par sa science. Bernon lui ayant envoyé Odon à quelque occasion, l'évêque eut avec lui un grand entretien sur la dignité du sacerdoce et sur l'état présent de l'Église. Odon s'étendit beaucoup à déplorer les désordres des prêtres, et Turpion fut si touché de ce discours, qu'il le pria de le lui donner par écrit. Othon refusa de le faire sans l'ordre de son abbé; mais l'évêque l'ayant facilement obtenu, il rédigea ce discours en trois livres, qui portent le titre de *Conférences*.

Le bienheureux Bernon se voyant, comme il a été dit, près de sa fin, pria les frères de lui choisir un successeur, et ils lui amenèrent Odon comme par force, criant tous qu'il devait être leur abbé. Comme il ne se rendait pas encore, il céda à la menace d'excommunication des évêques qui étaient présents. Il reçut la bénédiction abbatiale étant âgé de quarante-huit ans. Après la mort de Bernon, il vint s'établir à Cluny, le principal des trois monastères dont il avait la conduite, et en acheva les bâtiments avec des secours qu'il crut miraculeux, entre autres trois mille sous d'or qui lui vinrent de Gothie. Dès lors le monastère de Cluny commença à se distinguer de tous les autres par l'exacte observance de la règle, l'émulation de vertu entre les frères, l'étude de la religion et la charité envers les pauvres [1].

La charité et la conversation du saint abbé étaient aimables. Il avait coutume de dire que les aveugles et les estropiés seraient les portiers du ciel, qu'il fallait donc bien se garder de leur fermer la porte sur la terre. Quand il voyait quelque domestique, ennuyé de leur importunité, leur dire quelque mot dur ou leur refuser l'entrée, il les réprimandait sévèrement, et disait au pauvre : Quand il viendra à la porte du paradis, rendez-lui la pareille. Quelqu'un, qui avait l'air de n'être pas trop à l'aise, lui apportait-il quelque

Act. Bened., sect. 5. *Vit. S. Odon.*, l. 1.

présent, il lui demandait s'il avait besoin de quelque chose, et, sur sa réponse affirmative, lui faisait donner le double de ce qu'il avait apporté. Dans ses voyages, lorsqu'il rencontrait des enfants, il les obligeait de chanter, pour avoir occasion de leur donner une récompense. Rencontrait-il en route une vieille femme ou une personne impotente, il descendait de cheval et les y faisait monter, ordonnant à un domestique de se tenir à côté d'eux pour les empêcher de tomber. Quand ses compagnons de voyage voulaient faire la même chose, il ne le souffrait pas, persuadé qu'on le faisait à cause de lui et non à cause du pauvre. Cette bonté et cette charité inspiraient à tout le monde, pour lui, un tel amour, une telle vénération, que, non-seulement le peuple, mais ses propres moines, en particulier l'historien de sa vie, baisaient avec respect et en cachette le bord de son vêtement.

Tant de vertus attirèrent à Cluny un grand nombre d'hommes distingués par leur naissance et leur dignité. Non-seulement des laïques de la première qualité y venaient pour pratiquer la pénitence, mais des chanoines et même des évêques quittaient leurs églises pour y embrasser la vie monastique. Les comtes et les ducs s'empressaient de soumettre les monastères de leur dépendance à celui de Cluny, afin que le saint abbé y mît la réforme; car bientôt il ne se borna plus à sa communauté. Il travailla avec un zèle infatigable au rétablissement de la discipline monastique dans toute la France et même dans l'Italie. Les principaux monastères où il mit la réforme sont : Fleury-sur-Loire, au diocèse d'Orléans; Saint-Pierre-le-Vif de Sens, Saint-Julien de Tours, Carlieu, au diocèse de Mâcon; Saint-Paul de Rome et Saint-Augustin de Pavie. Ce furent là les commencements de la célèbre congrégation de Cluny.

Où il trouva le plus de résistance pour la réforme, ce fut à Fleury, autrement Saint-Benoît-sur-Loire. Le comte Élisiard, ayant obtenu cette abbaye du roi Raoul, la donna à saint Odon pour la réformer. Le saint abbé, ayant accepté la commission, se mit en chemin, avec quelques évêques qu'il avait priés de l'accompagner, pour se rendre à ce monastère. Mais dès que les moines eurent appris le sujet pour lequel il venait, ils s'armèrent de casques et d'épées, et firent la garde aux portes du monastère pour l'empêcher d'entrer et empêcher la réforme d'entrer avec lui. Ils se fondaient sur d'anciens priviléges, selon lesquels l'abbé d'un autre monastère ne pouvait l'être de leur. Cependant, pour paraître prendre les voies de la douceur avant que d'en venir à la violence, ils députèrent un d'entre eux au-devant d'Odon. Ce moine, ayant rencontré le saint abbé à quelque distance du monastère, lui présenta les priviléges en question, et lui demanda

[1] *Vit. S. Odon.*,

le sujet de son voyage. Il répondit qu'il venait apporter la paix, qu'il ne ferait de mal à personne, et tâcherait seulement de rétablir la règle : c'était justement ce que les moines craignaient le plus.

Cette réponse, leur ayant été rapportée, répandit l'alarme et les fit recourir à d'autres stratagèmes. Ils n'omirent rien pour intimider le saint abbé, tantôt en le menaçant du roi, tantôt en le faisant assurer par leurs émissaires que, s'il osait mettre le pied dans le monastère, il ne manquerait pas d'y être assassiné. Les prélats qui l'accompagnaient eurent peur pour lui et pour eux, et lui conseillèrent de s'en retourner. Trois jours s'étaient passés en ces négociations avec les moines, lorsque saint Odon, n'écoutant que son zèle, prit tout à coup sa résolution, monta sur son âne et marcha droit au monastère. Les prélats eurent beau lui représenter qu'il courait à une mort certaine et qu'il n'y avait point de crimes dont de mauvais moines ne fussent capables, il continua seul sa route. Mais le Seigneur, qui lui avait inspiré cette résolution, changea tellement les cœurs des religieux de Fleury à son arrivée, qu'ils jetèrent leurs armes et vinrent lui embrasser les pieds. Il les reçut avec un air de bonté qui acheva de dissiper les alarmes. Ils craignirent moins la réforme dès qu'ils eurent connu celui qui était chargé de l'établir. Pour en jeter les premiers fondements, Odon travailla à leur persuader de ne plus manger de chair, et de remettre en commun les biens du monastère, qu'ils avaient partagés entre eux. Il eut bien de la peine à obtenir ces deux articles ; mais enfin il en vint à bout par ses douces insinuations, et le reste suivit de près.

C'était particulièrement par l'observance du silence que saint Odon introduisait la réforme. Il savait que la paix et la charité règnent dans une communauté où règne le silence. Ses moines le gardaient si religieusement aux heures marquées, même hors du monastère, qu'un d'eux étant un jour à la campagne, en prières, pendant la nuit, tandis que son cheval paissait, aima mieux laisser prendre le cheval par un voleur que de rompre le silence en criant. Mais le lendemain matin le voleur fut trouvé comme immobile sur le cheval, près du lieu où il l'avait pris ; et saint Odon, à qui on le conduisit, lui fit donner cinq sous d'argent, disant qu'il était juste de récompenser la fatigue qu'il avait essuyée toute la nuit [1]. C'était le fils d'un meunier du monastère. Dans la suite, chaque fois que le meunier se montrait revêche, les moines, pour lui donner une leçon, lui faisaient redemander les cinq sous.

Deux autres moines de Cluny ayant été pris par les Normands, en

[1] *Vit. S. Odon.*, l. 2, n. 30.

allant à Tours, se laissèrent conduire et maltraiter sans dire un seul mot, et jamais ces barbares ne purent les obliger de proférer une seule parole, que le temps du silence prescrit par la règle ne fût passé. Ces exemples de régularité, portés peut-être trop loin, servent du moins à faire connaître à quel point la discipline était en vigueur dans la congrégation de Cluny, sous le gouvernement de saint Odon [1].

Dans le midi de la France, nommé souvent Gothie, à cause des Visigoths qui y avaient régné et qui formèrent toujours une grande partie de la population, l'état monastique commençait également à refleurir. Pons Raimond, comte de Toulouse, avait fondé, dès l'an 936, un monastère à Tomières, en l'honneur du martyr saint Pons, son patron. L'église en fut dédiée deux ans après, et Aimeric, archevêque de Narbonne, se trouva à la dédicace. Ce monastère devint célèbre par les grands hommes qui en sortirent ; depuis, une ville s'étant formée autour, il fut érigé en siége épiscopal. Nous avons le testament du comte ou marquis Pons, qui est une nouvelle preuve de sa piété et de sa libéralité envers les églises [2].

Gothescalc, évêque du Puy, réforma et rétablit le monastère de Saint-Theoffroi, vulgairement Saint-Chaffre, et fit venir Arnoulfe, abbé du monastère de Saint-Gérauld, pour y faire observer la règle de saint Benoît. Il donna au même monastère plusieurs terres, à la charge que, tous les jours, excepté les fêtes et les dimanches, les moines chanteraient à genoux deux psaumes pour lui, pour ses successeurs et les autres clercs de son église, et diraient la messe et l'office des morts à la même intention, quand ils le pourraient. L'acte est daté de la deuxième année du roi Louis d'Outre-mer, c'est-à-dire de l'an 938, et signé de plusieurs évêques et abbés [3].

En Espagne, le roi Alphonse IV, ayant régné quelques années, résolut de quitter le monde et d'embrasser la vie monastique. Comme son fils Ordogne était en bas âge, il envoya chercher son frère Ramir, lui découvrit son dessein, lui céda le royaume et se retira au monastère de Saint-Fagon. Mais quelque temps après, ayant voulu reprendre la couronne, il fut pris par son frère, qui lui fit crever les yeux. Alphonse le Moine, car le nom lui en est demeuré, régna en tout sept ans et sept mois. Ramir II, son frère, commença à régner l'an 933. Il consacra à Dieu sa fille Elvire, et bâtit pour elle, dans la ville de Léon, un grand monastère en l'honneur de saint Sauveur. Il bâtit encore quatre autres monastères, et,

[1] *Vit. S. Odon.*, n. 12. — [2] Catel, *Mém. sur le Languedoc.* — [3] Mabill., *De re diplom.*, l. 6, p. 569.

à la fin de sa vie, par les instantes prières des évêques et des abbés, il reçut la confession, c'est-à-dire l'habit monastique, et mourut après avoir régné dix-huit ans et près de trois mois. Son fils Ordogne III lui succéda l'an 945 [1].

En Angleterre, l'archevêque Plegmond de Cantorbéry mourut vers l'an 922, ayant tenu ce siége trente-quatre ans. Son successeur fut Athelme, pendant trois ans, à qui succéda Vulfelme, en 925, et à celui-ci saint Eude ou Odon, en 942. Il était fils d'un seigneur danois païen, établi en Angleterre, qui, lui voyant de l'inclination pour la religion chrétienne, l'en détournait autant qu'il pouvait, ne voulant pas même souffrir qu'il nommât Jésus-Christ. Le jeune Odon ne laissa pas de continuer à fréquenter les églises et de rapporter au logis les bonnes instructions qu'il y entendait ; de quoi son père, outré de colère, le déshérita ; et le jeune homme, ravi de perdre pour Dieu tout ce qu'il pouvait espérer sur la terre, quitta ses parents et se mit au service d'Athelme, un des principaux seigneurs et des plus pieux de la cour du roi Alfred le Grand. Celui-ci, voyant la bonne inclination d'Odon, le reçut avec une affection de père, lui donna tous les secours nécessaires et le fit si bien étudier, qu'il apprit le grec et le latin au point d'y écrire facilement en vers et en prose. Étant baptisé, il reçut la tonsure cléricale et les ordres jusqu'au sous-diaconat, où il demeura quelques années, à cause de sa jeunesse ; mais depuis qu'il fut ordonné prêtre, il fut en grande vénération au duc Athelme et aux autres seigneurs, qui se confessaient à lui et recevaient ses conseils.

Odon fit avec ce duc le pèlerinage de Rome, pendant lequel il le guérit par ses prières, lui faisant boire du vin sur lequel il avait fait le signe de la croix. Après la mort du duc Athelme et du roi Alfred, il fut en grande estime auprès du roi Édouard, son fils, et du roi Édelstan, fils d'Édouard, qui le fit évêque de Schireburne, malgré sa résistance, par le choix du clergé et du peuple ; et Vulfelme, alors archevêque de Cantorbéry, le consacra avec joie. Édelstan crut devoir à ses prières une grande victoire qu'il remporta sur les païens, l'an 938, quatorzième de son règne. Ce roi mourut trois ans après, en 941. Son frère Edmond lui succéda, et l'évêque Odon ne lui fut pas moins cher. Vulfelme, archevêque de Cantorbéry, étant mort peu de temps après, le roi pressa Odon de prendre sa place ; mais il s'en défendit par l'autorité des canons, qui condamnent les translations. Le roi lui représenta que saint Pierre avait été transféré d'Antioche à Rome, et plusieurs autres rapportés

[1] Sampir.

dans l'histoire ; enfin, qu'en Angleterre même, saint Mellit avait passé de Londres à Cantorbéry, et saint Just de Rochester. Odon se rendit à ces exemples, mais il opposa une autre difficulté. Tous ceux, dit-il, qui ont rempli le siége de Cantorbéry depuis la conversion des Anglais, ont été moines ; je ne veux pas violer une si sainte et si ancienne coutume ; aussi bien désiré-je depuis longtemps d'embrasser la profession monastique. Le roi loua son humilité et sa piété, et l'on envoya en diligence au monastère de Fleury-sur-Loire, qui était alors en très-grande réputation pour la régularité de l'observance, au lieu qu'elle était fort déchue en Angleterre. L'abbé de Fleuri vint lui-même apporter à Odon l'habit monastique, et, après l'avoir reçu, il prit possession du siége de Cantorbéry, vers l'an 942 [1].

Quelque temps après, il fit des constitutions pour la consolation du roi Edmond et l'instruction de son peuple, comprises en dix articles. Il y recommande l'immunité des églises, défendant de les charger d'aucun tribut, et cela d'après l'autorité des saints Pères ; il marque les devoirs du roi et des seigneurs, particulièrement l'obéissance aux évêques, qui ont reçu le pouvoir de lier et de délier ; les devoirs des évêques, surtout la visite du diocèse tous les ans ; les devoirs des prêtres, des clercs et des moines, recommandant à ceux-ci la stabilité et le travail des mains. Le reste regarde tout le peuple. On trouve aussi une lettre synodale à ses suffragants, qui semble être du même temps [2].

De son côté, le roi Edmond, de concert avec les évêques et les seigneurs, fit plusieurs lois pour réprimer les meurtres et les vengeances particulières, et pour seconder la propagation de la foi chrétienne. Il y recommande la continence aux clercs, sous peine de perdre leurs biens temporels pendant la vie et d'être privés de la sépulture après leur mort. Il charge les évêques des réparations des églises, et promet sûreté à ceux qui s'y réfugient [3].

Le roi Edmond se lia d'amitié avec un saint plus illustre encore. C'était saint Dunstan, né la première année du règne d'Édelstan, qui fut l'an 924, près du monastère de Glastonbury, dans le Wessex. Ses parents étaient de la première noblesse, et, dès l'enfance, ils le firent élever dans cette maison de Glastonbury, où demeuraient quelques moines irlandais qui instruisaient la jeunesse. Dunstan y apprit les premiers éléments des sciences. A l'usage familier de la langue latine, il joignit une connaissance étendue de la philosophie ; les saintes Écritures et les ouvrages des Pères étaient le sujet de ses méditations continuelles ; ses succès dans différents arts, tels que la musique, la

[1] *Acta SS.*, 4 *julii*. *Act. Bened.*, sect. 5. — [2] Labbe, t. 9, p. 609. — [3] P. 613.

peinture, la gravure et surtout dans le travail des métaux, le faisaient applaudir de tout le monde. Enfin, ayant reçu les ordres mineurs, il passa à Cantorbéry auprès de l'évêque Athelme, son oncle paternel, qui le recommanda au roi Édelstan et le mit à son service. Comme il réussissait parfaitement en tout, son mérite lui attira des envieux, qui l'accusèrent auprès du roi d'être magicien et d'avoir commerce avec les démons. On dit que le fondement de ce reproche fut, qu'en une certaine occasion, Dunstan ayant pendu sa harpe contre une muraille, elle joua toute seule et chanta une antienne.

Il quitta la cour de lui-même, sans attendre d'être congédié, et se retira près de saint Elfège, évêque de Winchester, son parent, qui l'exhorta d'embrasser la vie monastique; mais le jeune homme y résista quelque temps, croyant devoir se marier. Une maladie qui le réduisit à l'extrémité le détermina, et en étant revenu il reçut l'habit monastique de la main du saint évêque, qui ensuite l'ordonna prêtre après les interstices canoniques, lui donnant pour titre l'église de Notre-Dame de Glastonbury. Après avoir reçu quelque temps les instructions de son saint parent Elfège, pour se fortifier contre les tentations, il retourna à Glastonbury servir l'église de son titre, près de laquelle il se fit une cellule si étroite, qu'elle ressemblait à un sépulcre. Elle n'avait que cinq pieds de long, deux et demi de large et la hauteur nécessaire pour y pouvoir être debout. La porte faisait un des côtés, et avait de petites fenêtres par où il recevait du jour pour travailler. Il jeûnait et priait assidûment, et cette manière de vie lui attira bientôt des visites de toutes sortes de personnes, qui publiaient ses vertus.

Après la mort du roi Édelstan, son frère et son successeur Edmond appela saint Dunstan à la cour, pour l'aider de ses conseils; mais bientôt, circonvenu par les intrigues des envieux, il le disgracia honteusement. Dès le lendemain, le roi, qui aimait beaucoup la chasse, poursuivait à cheval un cerf au milieu des forêts. Au plus fort de la course, il arrive au bord d'un précipice; il s'efforce de retenir son cheval, mais en vain : ne voyant plus d'espoir, il se recommande à Dieu, le remercie de n'avoir pas commis de péchés ces jours-là, sinon d'avoir offensé Dunstan, promettant de réparer sa faute, si par miséricorde il en revient. Aussi, son cheval, qui avait déjà les pieds de devant comme au-dessus de l'abîme, s'arrête. Le roi Edmond rend à Dieu les plus vives actions de grâces, et de cœur et de bouche. Revenu à la maison, il fait appeler Dunstan, lui dit de monter à cheval et de l'accompagner dans un petit voyage. Ils arrivent tous deux à Glastonbury, entrent dans l'église; et, après que le roi y eut prié avec larmes, il prend la main droite de Dunstan, le

baise avec respect et le place dans la chaire sacerdotale, en disant : Sois le prélat de cette chaire et le très-fidèle abbé de cette église; s'il te manque quelque chose pour le culte divin ou l'observation de la règle, moi j'y suppléerai de grand cœur.

Peu de jours après, Dunstan commença à y jeter les fondements d'une église plus magnifique, et à y bâtir des lieux réguliers. Quand tout fut achevé, il y assembla, sous la règle de saint Benoît, une grande communauté de moines, dont il fut le premier abbé, et il les conduisit à une grande perfection. La doctrine et la piété reluisaient tellement dans ce monastère, que l'on en tira dans la suite un grand nombre d'évêques et d'abbés; en sorte que saint Dunstan fut le principal restaurateur de la religion par toute l'Angleterre [1]. Car, avec les grands biens que lui laissèrent son père et sa mère, ainsi que la princesse Édelflède, nièce du roi, non-seulement il donna au monastère de Glastenburi plusieurs terres qui étaient proches, mais il fonda encore en divers lieux cinq autres monastères où se formèrent depuis, par ses soins, de grandes et édifiantes communautés.

Un autre personnage illustre édifiait à cette époque toute l'Angleterre, et secondait saint Dunstan dans son œuvre de la restauration religieuse : c'était le vénérable Turquetul, chancelier du royaume et enfin restaurateur et abbé du monastère de Croiland. Il était neveu du roi Édouard le Vieux, et naquit l'an 887. Le roi, son oncle, lui proposa plusieurs mariages avec des filles de ducs et de comtes, qu'il refusa toutes pour l'amour de la continence; c'est pourquoi le roi, jugeant qu'il servirait utilement l'Église, le voulait préférer à tous les autres pour remplir les principaux siéges d'Angleterre. Il lui offrit l'évêché de Winchester; mais Turquetul, s'en déclarant indigne, le fit donner à Fridestan, son frère de lait. Le roi lui offrit encore l'évêché de Dorchester, par le conseil de l'archevêque Plegmond; mais il le refusa avec la même fermeté.

Le roi, voyant donc que, content de son patrimoine, il était sans ambition et sans intérêt, le fit son chancelier, comme très-capable, par sa sagesse et sa fidélité, de régler toutes les affaires temporelles et spirituelles du royaume; et ce fut par son conseil que, sur les lettres du Pape, en un même jour il donna à sept églises des évêques, qui furent sacrés ensemble par l'archevêque Plegmond. Après la mort d'Édouard, Turquetul continua de servir le roi Édelstan, son fils, et même à la guerre, où il se distingua par sa valeur. En 937, plusieurs rois écossais, danois, bretons, soumis jusqu'alors au roi d'Angleterre, secouèrent le joug et formèrent une coalition formi-

[1] *Acta SS.*, 19 maii. *Act. Bened.*, sect. 5.

dable, en appelant à leur secours plusieurs rois de la mer ou chefs de pirates. Cinq nations composaient l'armée ennemie : les Norwégiens, les Danois, les Irlandais, les Écossais et les Bretons. Le roi Édelstan, marchant contre eux, fit sa prière dans l'église de Beverley, posa son poignard sur l'autel, et fit vœu de le racheter, s'il revenait vainqueur, à un prix digne d'un roi. Cent bannières flottaient dans l'armée anglaise, et autour de chacune d'elles, suivant un auteur du temps, mille guerriers étaient rangés. La bataille se livra près de Brunabourg au pays des Northumbres; elle dura toute la journée. L'issue en était encore douteuse, lorsque le chancelier Turquetul avec les citoyens de Londres, le comte Singin avec ceux de Worchester, s'élancent jusqu'au milieu des Écossais, tuent leur roi Constantin, et décident la victoire. Cinq ou six rois ennemis restèrent sur le champ de bataille. Le roi Édelstan racheta son poignard à l'église de Beverley, en lui accordant de grands et nombreux priviléges.

Cette victoire, en affermissant la suprématie d'Édelstan sur toutes les nations de la Grande-Bretagne, augmenta sa renommée parmi toutes les nations chrétiennes. De ses neuf sœurs, trois embrassèrent la vie religieuse, les autres furent mariées aux plus puissants princes de l'Europe : Ogive ou Edgive épousa Charles le Simple, roi de France, dont elle eut un fils, Louis d'Outre-mer; Hugues le Grand, père de Hugues Capet, demanda et obtint la main d'Éthilde; Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, demanda Édithe pour son fils Othon, et le chancelier Turquetul la conduisit jusqu'à Cologne. Édelstan mourut l'an 940, regretté de ses sujets et admiré des nations voisines. Sans compter le grand nombre d'églises qu'il bâtit ou répara, il rachetait annuellement, à ses propres dépens, un certain nombre de coupables qui avaient perdu leur liberté à cause de leurs crimes; et ses baillis avaient ordre, sous des peines très-sévères, d'entretenir un pauvre d'extraction anglaise par chaque possession de deux fermes. Chaque pauvre recevait par an un assortiment complet d'habits, et par mois une mesure de farine, un quartier de porc, ou un bélier de la valeur de quatre sous d'argent [1].

Turquetul servit avec le même zèle et la même fidélité le roi Edmond, frère et successeur d'Édelstan, et ce fut par son conseil qu'il rappela saint Dunstan; car ce saint prêtre était l'ami intime et le confesseur du chancelier. Le roi Edmond fut tué le 26me de mai 946, après avoir régné six ans et demi, et eut pour successeur son frère Édrède, troisième fils du roi Édouard. La seconde année de son

[1] *Vit. Turquet. Act. Bened.*, sect. 5. Lingard, t. 1.

règne, il envoya le chancelier Turquetul à York pour maintenir dans son service la Northumbrie, où il craignait une révolte. Le chancelier logea en passant au monastère de Croiland, ruiné par les Normands plus de soixante et quinze ans auparavant. Toutefois il restait encore cinq des anciens moines, dont deux, très-versés dans les lettres, s'étaient retirés dans d'autres communautés : les trois qui étaient demeurés à Croiland espéraient toujours que Dieu leur enverrait quelqu'un pour rétablir leur maison. Ils allèrent donc au-devant du chancelier; et, comme le jour finissait, ils le prièrent d'entrer chez eux. Ils le menèrent d'abord faire sa prière au petit oratoire qu'ils avaient dressé dans un coin de leur église ruinée, lui montrèrent les reliques de saint Gutlac, et lui contèrent l'histoire de leur désolation, dont il fut sensiblement touché. Puis, le menant à leur hospice, ils employèrent toutes leurs provisions à le traiter, lui et toute sa suite, le mieux qu'il lui fut possible, le priant d'intercéder auprès du roi pour rétablir cette maison, suivant la volonté du roi Édelstan, son frère. Le chancelier le promit, et même d'y donner du sien. Depuis ce jour il leur fut uni d'une affection fort tendre, et publiait partout leur charité.

Au retour d'York il y logea encore, et leur donna vingt livres d'argent; puis, ayant rendu compte au roi du succès de son voyage, il l'entretint aussi de ce monastère, et lui fit promettre de le rétablir. Alors il déclara devant tout le monde qu'il voulait s'y rendre moine lui-même; de quoi le roi, fort surpris, lui représenta qu'étant déjà avancé en âge, et ayant jusque-là vécu délicatement, il aurait de la peine à pratiquer une vie aussi austère; de plus, qu'il lui était nécessaire pour les affaires de son royaume. Le chancelier répondit : Seigneur, j'ai servi les rois, vos frères, et vous avec la fidélité que je devais, selon mon pouvoir; permettez que je serve Dieu, du moins en ma vieillesse; tant que je vivrai, mes conseils ne vous manqueront jamais; mais, certainement, je ne porterai plus les armes. Le roi entendit ces paroles avec chagrin; mais, comme il était très-pieux, qu'il voyait ce désir du chancelier croître de jour en jour, et qu'il craignait d'aller contre la volonté divine, il le fait venir dans son cabinet, se jette à ses pieds, et le prie avec larmes d'avoir pitié de lui et de ne pas l'abandonner au milieu des difficultés. Le chancelier voyant son maître à ses pieds, se jette lui-même par terre; le supplie, au milieu des sanglots, d'avoir pitié de son âme : il l'en conjure par saint Paul, à qui le roi portait une dévotion spéciale, et enfin il l'emporte. Se levant donc tous les deux, ils conviennent du jour où ils iraient à Croiland et exécuteraient la chose de la manière la plus convenable.

La retraite du chancelier Turquetul étant ainsi résolue, il fit crier par les rues de Londres que ceux à qui il devait se trouvassent tel jour en tel lieu pour être payés, et que, s'il avait fait tort à quelqu'un, il le réparerait au triple. Après avoir satisfait tout le monde, il donna au roi soixante terres dont il était seigneur, à la réserve de six, voisines de Croiland, qu'il donna au monastère, pour offrir à Dieu la dîme de ses biens.

Le chancelier Turquetul vint à Croiland avec le roi, la veille de l'Assomption, 14me d'août 948. Il fit avertir les deux anciens moines qui s'étaient retirés ailleurs et qui étaient recommandables par leur science et par leur vertu ; ils revinrent avec joie, et, le jour de Saint-Barthélemi, le chancelier Turquetul quitta l'habit séculier et se révêtit de l'habit monastique, au milieu des cinq anciens. Aussitôt le roi lui donna le bâton pastoral, et l'évêque Cedulfe de Dorchester, qui était le diocésain, lui donna la bénédiction abbatiale. Le même jour, d'après l'avis des jurisconsultes, et pour mieux assurer le monastère contre les violences des méchants, le nouvel abbé et les cinq anciens, qui faisaient toute la communauté, remirent le monastère entre les mains du roi, qui donna les ordres nécessaires pour rebâtir l'église et les lieux réguliers.

Ensuite le roi, l'abbé Turquetul et deux de ses moines allèrent à Londres, où l'on tint un concile le jour de la Nativité de la sainte Vierge ; et là le roi donna solennellement au nouvel abbé le monastère de Croiland, afin de lui en assurer la possession à l'avenir. L'acte de cette donation est de l'an 948, souscrit par les deux archevêques Vulstan d'York et saint Odon de Cantorbéry, par quatre évêques et deux abbés, dont l'un est saint Dunstan, et par une dixaine de seigneurs. Turquetul ne voulut point rétablir l'ancien droit d'immunité ou d'asile de ce monastère, pour ne point participer aux crimes de ceux qui viendraient y chercher l'impunité. Plusieurs hommes lettrés le suivirent dans sa retraite, et dix prirent l'habit monastique ; les autres, craignant l'austérité de la règle, gardèrent leur habit séculier, demeurant toutefois dans le monastère, car ils ne pouvaient se résoudre à quitter le saint abbé. Dans la suite, il leur donna un logement séparé avec une chapelle, où ils faisaient l'office du jour et de la nuit aux mêmes heures que les moines. Leur habit était uniforme et noir, mais ils n'observaient de la règle que la continence et l'obéissance. La plupart finirent leurs jours dans cette communauté [1]. Tel était l'état de la religion en Angleterre sous le fils et les petits-fils d'Alfred le Grand.

[1] *Act. Bened.*, sect. 5.

A Rome, le pape Jean XI, étant mort l'an 936, eut pour successeur Léon. C'était un serviteur de Dieu qui, suivant toute apparence, avait pratiqué la vie monastique sous la règle de saint Benoît, qu'il appelle *notre* bienheureux Père. Bien loin de rechercher la dignité pontificale, il fit ce qu'il put pour l'éviter, et y fut élevé malgré lui; il continua sa manière de vivre, appliqué à la prière et à la méditation des choses célestes, affable, sage et agréable dans ses discours. Flodoard, qui le décrit ainsi, l'avait vu dans son pèlerinage de Rome; il avait mangé et conversé avec lui. Léon tint le Saint-Siége trois ans et demi, le prince Albéric toujours maître de Rome, nonobstant les vains efforts du roi Hugues d'Italie pour la reprendre.

Le Pape, voulant accorder les deux princes, fit venir à Rome, la même année 936, saint Odon, abbé de Cluny, dont le crédit était grand auprès du roi Hugues. Le saint abbé fit le voyage, et réussit si bien dans son entreprise, que le roi Hugues donna sa fille en mariage au prince Albéric. Ce dernier conçut tant de respect pour Odon, qu'il voulut faire couper les mains à un paysan qui avait pensé le frapper; mais le saint homme l'en empêcha. Le Pape et tout le clergé de Rome l'obligèrent à rétablir le monastère de Saint-Paul comme il avait été autrefois, et il y faisait ordinairement sa demeure tant qu'il fut à Rome. En ce voyage, Odon fit paraître sa patience et sa charité, répandant partout d'abondantes aumônes. Passant à Sienne, où régnait la famine, il vit dans la rue trois hommes qui paraissaient de qualité; pour leur épargner la honte de recevoir l'aumône, il fit semblant d'avoir envie des grains de laurier qu'il trouva à leur porte, et les acheta bien cher.

Deux ans après, c'est-à-dire l'an 938, la guerre s'étant rallumée entre Hugues et Albéric, Odon fit un second voyage à Rome avec le même succès. Dans un de ces voyages, il rencontra un voleur, qui, frappé de la sainteté qui reluisait sur son visage, se prosterna à ses pieds en le priant de l'admettre au nombre de ses moines. Le saint abbé, avant que de le recevoir, s'informa quel homme c'était, et ayant appris que c'était un insigne voleur, il lui dit que quand il aurait des preuves qu'il se serait corrigé, il le recevrait volontiers dans sa communauté. Le voleur fit instance et protesta au saint abbé que, s'il ne le recevait pas sur l'heure, Dieu lui demanderait compte de son âme. Saint Odon, touché des heureuses dispositions où il vit ce voleur, l'admit sur-le-champ et l'envoya avant lui à Cluny, où il devint un des plus fervents religieux de son temps. Il y mourut saintement quelque temps après. Odon, le voyant au lit de la mort, lui demanda si, depuis qu'il était moine, il se reprochait quelque faute. Il répondit qu'il avait donné sans permission sa tunique à un pauvre

qu'il avait trouvé nu, et qu'il avait pris au monastère une corde de crin dont il s'était ceint la chair. On la trouva en effet sur lui : c'était tout ce qu'il avait à se reprocher. Il ajouta qu'une dame de grande beauté, qui se disait la mère de miséricorde, lui avait apparu et l'avait assuré qu'il n'avait plus que trois jours à vivre.

Il y a lieu de croire que ce fut ce saint abbé qui, par le zèle qu'il avait pour la gloire de saint Martin, avertit le pape Léon d'un abus qui se glissait dans le monastère de Saint-Martin de Tours, dont on commençait à permettre l'entrée aux femmes. Le Pape en écrivit à Hugues le Grand, duc des Français, qui en était abbé séculier. Le pape Léon fait d'abord dans cette lettre un bel éloge de saint Martin, et il dit qu'après les tombeaux des apôtres, celui de saint Martin est le pèlerinage le plus célèbre et où la dévotion attire les fidèles des pays les plus éloignés. Ce saint lieu, ajoute-t-il, a toujours été révéré non-seulement du peuple, mais encore des plus grands rois ; car, comme nous l'avons appris, jamais aucune femme n'a eu la permission d'entrer dans l'enceinte de ce monastère, et, quand les excursions des païens ont obligé de placer ce précieux dépôt dans la ville, les serviteurs de saint Martin pleuraient, dans la pensée qu'ils ne pourraient pas en éloigner les femmes. C'est pourquoi on entoura ce lieu d'une muraille, tant pour mettre l'église à couvert des incendies, que pour empêcher les femmes d'entrer dans l'enceinte du monastère. Mais tout le contraire est arrivé, et ces fortifications ont servi de prétexte pour permettre aux femmes d'y entrer ou même d'y demeurer.

Le Pape défend cet abus, sous peine d'excommunication, et recommande au prince-abbé Hugues et aux prévôts du monastère de tenir la main à l'exécution de ses ordres. La lettre est du mois de janvier 938 [1]. L'église de Saint-Martin de Tours était d'abord hors de la ville ; mais la crainte des Normands et le concours continuel des pèlerins que la célébrité du lieu y attirait, engagèrent, dans la suite, les Tourangeaux d'y bâtir une ville, qui fut nommée Martinople, c'est-à-dire la ville de Saint-Martin.

En 942, le pape Étienne VIII, qui avait succédé à Léon VII, mort en 939, fit venir à Rome, pour la troisième fois, saint Odon de Cluny, afin de procurer la paix entre Hugues, roi d'Italie, et le patrice Albéric ; car la guerre avait recommencé entre eux. Pendant que saint Odon fut à Rome, Albéric lui donna le monastère de Saint-Élie, à Suppenton, près de Népi, pour y établir la réforme. Il y mit pour abbé un de ses disciples nommé Théodard, qui, voyant

[1] Labbe, t. 9, p. 594.

ses anciens moines fort attachés à manger de la chair, leur faisait apporter, à grands frais, du poisson des lieux d'alentour. Mais un torrent, qui passait près du monastère, forma un étang qui les exempta de cette peine : ce qui fut regardé comme un miracle et attribué aux prières de saint Odon. Il avait également mis la réforme dans un monastère de Salerne et dans un autre de Pavie.

Étant à Rome en ce dernier voyage, il fut attaqué d'une fièvre violente et continue, qui le réduisit à l'extrémité ; mais comme il souhaitait ardemment de finir ses jours au tombeau de saint Martin, où il avait commencé à goûter la piété, il vit en songe un personnage respectable qui lui dit que sa mort était proche, et que, toutefois, saint Martin lui avait obtenu un délai pour retourner en son pays. En effet, son mal diminua considérablement, et, en peu de temps, il se trouva assez de forces pour entreprendre un si long voyage. Il arriva à Tours vers la fête de Saint-Martin, et il la célébra avec un redoublement de ferveur. Le quatrième jour de l'octave, la fièvre lui reprit. Il ne songea plus qu'à se disposer à la mort, à laquelle toute sa vie avait été une excellente préparation. Il donna sa bénédiction et des instructions salutaires aux moines qui étaient accourus de toutes parts pour profiter de ses derniers avis. Il dit en particulier au moine Jean, qui a écrit sa vie : Écoutez, mon fils, ce que je vous dis : Je rends grâces à Dieu de ce qu'il m'a puni en ce monde de tous les péchés que j'ai faits dans ma jeunesse, excepté de ceux que j'ai commis autrefois à l'égard de mon abbé. J'ai toujours soupiré après le moment où je suis, et je conjure le Seigneur de ne pas attendre à l'autre monde à me punir. Et maintenant j'ai confiance qu'il m'a exaucé. Odon, ayant reçu le saint viatique, mourut en invoquant Jésus-Christ et saint Martin, l'an 942, le 18 de novembre, jour de l'octave de ce saint [1].

Il nous reste plusieurs ouvrages de saint Odon, savoir : la Vie *de saint Gérauld*, en quatre livres ; trois livres de *Conférences* à l'évêque Turpin de Limoges ; trente-cinq livres de *Morales* sur Job, tirées pour la plus grande partie de celles de saint Grégoire ; plusieurs traités ou sermons en l'honneur de saint Martin, de saint Benoît, de sainte Magdeleine, avec des hymnes en l'honneur du saint sacrement, de saint Martin et de sainte Magdeleine [2]. Il composa même une hymne en l'honneur de saint Martin, durant sa dernière maladie. Il eut pour successeur, dans le gouvernement du monastère de Cluny, saint Aimard, homme d'une grande innocence et d'une aimable simplicité.

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. — [2] *Bibl. PP.*, t. 17.

L'an 940, l'église de Reims, pour des causes purement politiques, subit un nouveau changement. L'archevêque Artold la gouvernait depuis huit ans et sept mois. Il était fortement attaché au roi Louis d'Outre-mer, qui lui avait donné le duché de Reims, avec le droit de battre monnaie. Artold avait même excommunié, en présence du roi, le comte Héribert de Vermandois, parce qu'il retenait encore plusieurs terres de son église, par suite de ce que son fils Hugues avait été élu pour l'archevêché de Reims. Cette fermeté d'Artold et son attachement pour le roi irritèrent fort le comte Héribert, qui, l'an 940, vint assiéger Reims avec Hugues le Grand, comte de Paris, Guillaume, duc de Normandie, et quelques évêques de France et de Bourgogne. Le siége ne dura que six jours. Artold, abandonné de presque tous ses vassaux, fut obligé de se rendre. Le comte Héribert, étant entré dans la ville, le fit venir à Saint-Remi, devant les seigneurs et les évêques, où, partie par persuasion, partie par crainte, on le fit renoncer à l'administration de l'archevêché de Reims, l'obligeant de se contenter des abbayes de Saint-Basle et d'Avenai, et de demeurer à Saint-Basle. Quelque temps après, Artold se retira auprès du roi Louis, avec quelques-uns de ses parents, à qui Héribert avait ôté les bénéfices ou fiefs qu'ils tenaient de l'église. Quand on se rappelle que l'archevêque Hincmar et le roi Charles le Chauve firent crever les yeux à l'évêque Hincmar de Laon, pour un litige politique beaucoup moins grave, on ne peut s'empêcher de reconnaître ici un grand progrès de douceur et d'humanité chrétienne dans les mœurs publiques.

L'année suivante 941, les comtes Hugues et Héribert assemblèrent les évêques de la province de Reims, et firent tenir un concile à Soissons dans l'église de Saint-Cyprien, pour régler le gouvernement de l'archevêché. Ils envoyèrent Hildegaire, évêque de Beauvais, qu'Artold lui-même avait ordonné l'an 933, avec quelques autres députés, vers Artold, qui était à Laon à la cour du roi Louis, lui ordonnant de se rendre au concile. Il répondit qu'il ne pouvait aller où ses ennemis étaient assemblés, et ils convinrent d'un autre lieu pour conférer ensemble. Là, il se jeta à leurs pieds, les priant, pour l'amour de Dieu, de lui donner un conseil convenable à eux et à lui. Ils le pressèrent de consentir à l'ordination de Hugues, promettant d'obtenir pour lui quelque partie de biens de l'archevêché. Artold, après avoir longtemps différé de répondre, les voyant fermes dans leur résolution, se leva et leur déclara tout haut qu'il leur défendait, sous peine d'excommunication, d'ordonner un archevêque de Reims de son vivant; s'ils le faisaient, il appellerait au Saint-Siége. Cette protestation les ayant irrités, pour se retirer de leurs

mains et pour pouvoir retourner à Laon, il adoucit sa réponse, et les pria d'envoyer avec lui quelqu'un qui pût leur rapporter la résolution qu'il prendrait avec la reine et son conseil ; car le roi n'y était pas. Ils envoyèrent Dérolde, évêque d'Amiens ; mais quand Artold se vit à Laon, en sûreté, devant la reine et les seigneurs de la cour, il réitéra la menace d'excommunication et d'appellation au Pape, excommuniant Dérolde lui-même, en cas qu'il ne fît pas un rapport fidèle de ce qu'il venait d'entendre.

Le concile de Soissons ne laissa pas de passer outre. On prétendit qu'Artold, ayant une fois renoncé avec serment à l'administration de son église, ne pouvait plus y revenir. On fit valoir les plaintes du clergé et de la noblesse sur la vacance de ce siége ; enfin l'on jugea qu'on devait ordonner archevêque Hugues, fils du comte Héribert, qui y avait été destiné depuis longtemps, et qui était demandé par le clergé et par le peuple, c'est-à-dire par une partie. Il n'avait qu'environ vingt ans ; et, pendant les quinze années qui s'étaient passées depuis son élection, il avait demeuré à Auxerre et y avait fait ses études auprès de l'évêque Gui, qui l'avait ordonné diacre ; et Gui, évêque de Soissons, l'ordonna prêtre, trois mois après son retour à Reims. Suivant la résolution du concile de Soissons, les évêques se transportèrent à Reims, et en ordonnèrent Hugues archevêque, dans l'église de Saint-Remi. On peut se rappeler que saint Remi lui-même fut fait évêque à l'âge de vingt-deux ans.

Le nouvel archevêque de Reims, Hugues, fils du comte Héribert, envoya des députés à Rome pour demander le pallium au pape Étienne VIII. Il accorda le pallium à Hugues pour l'archevêché de Reims, et les députés revinrent, en 942, avec un évêque nommé Damase, que le Pape envoya légat en France. Ce légat était chargé d'une négociation que les écrivains modernes n'ont point assez remarquée. Il portait des lettres apostoliques à tous les princes du royaume et à tous les habitants de France et de Bourgogne, pour qu'ils eussent à reconnaître le roi Louis et à envoyer des députés à Rome, avec menace d'excommunication s'ils ne satisfaisaient avant Noël et s'ils continuaient de lui faire la guerre : c'est ce que dit Flodoard, historien du temps et témoin oculaire des faits. Il paraît que le roi lui-même avait demandé cette médiation du Pape ; car Flodoard observe que le légat ne vint que quand le roi n'eut pu réussir à faire obtenir lui-même la paix. Il ajoute que, sur ces lettres du Pape, les évêques de la province de Reims, dans une conférence avec le comte Héribert, le prièrent d'intercéder auprès du comte Hugues de Paris pour lui faire reconnaître le roi. Enfin il nous apprend que, la même année 942, et le comte Hugues et le comte Héribert se soumirent à

Louis, et que l'année suivante le comte Hugues tint sur les fonts de baptême une fille du roi, et reçut de ce prince le duché de France avec toute la Bourgogne [1].

On voit que si le pape Étienne VIII condescendit à l'ordination de l'archevêque Hugues, à qui d'ailleurs on ne fait aucun reproche ni pour la doctrine ni pour les mœurs, il avait pour cela les motifs les plus graves : c'était la pacification de la France, c'était la reconnaissance du roi Louis par les seigneurs qui lui faisaient la guerre ; et ce but si digne du chef de la chrétienté fut obtenu par sa condescendance. Quant à l'église de Reims, si elle souffrit par ce changement de pasteur, jamais elle n'éprouva de schisme proprement dit ; car jamais elle ne reconnut d'archevêque en titre que celui que le chef de l'Église catholique lui donnait pour tel.

Baronius, et Fleury à sa suite, disent que le pape Étienne VIII était Allemand de naissance, qu'il fut élu par le crédit du roi Othon, malgré le clergé romain, et que, pour cette raison, les Romains le prirent en telle aversion, qu'ils lui découpèrent le visage et le défigurèrent de telle sorte, qu'il n'osait plus paraître en public. Nous dirons, avec Muratori et Kerz, que Baronius et Fleury ont adopté bien légèrement une idée fausse, car les monuments les plus anciens marquent positivement qu'Étienne VIII était Romain de naissance : d'ailleurs, à cette époque, le roi de Germanie n'avait aucune autorité à Rome, qui était au pouvoir du prince Albéric. L'origine allemande d'Étienne VIII et ce qui s'y rattache doivent donc être regardés comme une fable [2].

En Allemagne, Henri l'Oiseleur, devenu roi de Germanie l'an 919, fut à combattre, l'année suivante, l'insurrection d'Arnoulfe, duc de Bavière. Il le vainquit par sa générosité. Les deux armées étant en présence, Henri lui demanda une entrevue. Arnoulfe, persuadé que c'était pour un duel, y vint armé de toutes pièces. Il fut bien étonné de voir le monarque sans armes. Celui-ci, avec une éloquence qui partait du cœur, lui représenta les suites funestes de la désunion entre les princes et les peuples de l'Allemagne, et, pour preuve de sa loyauté, lui offrit sa vie durant les prérogatives de la royauté pour la Bavière. La paix fut conclue avant la bataille. Il s'entendit de même avec le roi de France, Charles le Simple, qui lui céda la Lorraine. En 925, une armée de Hongrois ayant fait une irruption en Allemagne, Henri, qui ne se sentait pas assez fort pour les vaincre en bataille rangée, eut l'adresse de leur prendre leur principal

[1] Flod., *Chron.*, an 942 et 943. — [2] Murat., *Ann. d'Italia*, an. 939. Kerz, 18, p. 314.

chef; il ne le leur rendit qu'après leur avoir fait jurer une trêve de neuf ans, durant laquelle il leur payerait un tribut sous le nom de présent ou de pension, tant était redoutable la nation des Hongrois.

Henri profita de ces neuf ans de trêve pour mettre l'Allemagne en état de défense et y former des troupes bien aguerries. Il obligea ses grands vassaux à entretenir des corps de milices destinés à maintenir la tranquillité publique et à protéger les voyageurs, que les plus petits seigneurs se croyaient en droit de rançonner. Avant lui, les villes n'étaient que des bourgades défendues par quelques fossés; il les fit environner de murs garnis de tours et de boulevards. On y établit des magasins où les cultivateurs devaient apporter le tiers de leurs récoltes, pour faire subsister les armées en temps de guerre. C'est ainsi qu'il bâtit Brandebourg, Sleswig, Meissen, Gotha, Erfurt, Goslar et plusieurs autres, et enfin il établit, sous le nom de margraves ou comtes des frontières, des gouverneurs chargés spécialement de s'opposer aux nouvelles invasions des Barbares. Pour aguerrir ses troupes, il se mit à châtier les Slaves et autres peuples limitrophes des ravages qu'ils avaient faits plus d'une fois dans la Saxe; il prit leurs forteresses et en bâtit de nouvelles au milieu d'eux pour les contenir.

Henri avait une armée exercée et habituée à la victoire; par sa sagesse et sa modération, la paix régnait dans toutes les provinces de l'Allemagne. Mais la trêve conclue avec les Hongrois était expirée: Henri assembla son peuple, et dit : Je vous ai dépouillés jusqu'ici, vous et vos enfants, pour remplir les trésors des Hongrois. Maintenant je suis obligé de dépouiller les églises et leurs ministres. Que me conseillez-vous ? Prendrai-je l'argent destiné au service de Dieu, pour le donner à ses ennemis et nous racheter de leurs mains, ou bien n'attendrons-nous d'être rachetés que de Dieu? Tout le peuple s'écria qu'il n'attendait son salut que de Dieu, et, levant les mains au ciel, il promit de servir en cette guerre. Bientôt arrivèrent les députés des Hongrois, réclamant le tribut accoutumé. Pour toute réponse, Henri leur fit donner un chien galeux auquel on avait coupé la queue et les oreilles. C'était l'an 934. La même année, pour venger cet affront, les Hongrois s'avancèrent en deux armées innombrables; elles furent battues toutes les deux, plusieurs de leurs rois demeurèrent sur le champ de bataille. Ces Barbares revinrent l'année suivante, plus nombreux encore; ils essayèrent une défaite plus sanglante encore, et laissèrent l'Allemagne tranquille pendant vingt ans. Le roi Henri appliqua au service de Dieu et au soulagement des pauvres le tribut qu'on leur payait [1].

Le grand étendard du roi Henri, qu'il faisait porter devant lui

[1] *Script. rerum germanic.* Reginon, Herman., Marian., Vitiq.

ans les combats, av
vait grande confiance
rand Constantin, ori
eigneur. Cette lance
ogne, à qui le roi H
ompense. Rodolfe
enri l'ayant menacé
e feu, il se rendit;
onna au roi Rodolfe
onne partie de la So
Le roi Henri travail
aptiser un roi des A
eur principal roi, no
eur des Chrétiens ; il
anisme dans ses Éta
s Hongrois, il fit deu
enri s'avança dans le
aix et à lui céder le
axons, avec un mar
rchevêque de Brême,
rit de rétablir l'église
ésolut de faire par lu
euple de Brême, ne p
ourses, prêt à s'expos
anois, ne put rien g
on fils, le roi Harold
u christianisme, quoi
L'archevêque, ayant
e Danemark, recomm
ecours et un ambassad
ois, prêchant l'Évangi
hrétiens qu'il trouvait
aire, son prédécesseur
iro; car pendant soix
ort de saint Anscair
uède que le seul prêtr
rivé, trouva que la re
liée pendant les règne
ut-il bien de la peine
t se préparait au retou
ers la mi-septembre 93

[1] *Script. rerum. germ.*, ii

ans les combats, avait le nom et l'image d'un ange, et ce prince vait grande confiance en une lance que l'on disait avoir été celle du rand Constantin, ornée, en forme de croix, des clous de Notre-Seigneur. Cette lance était en possession de Rodolfe II, roi de Bourgogne, à qui le roi Henri la fit demander, offrant une grande récompense. Rodolfe répondit qu'il ne s'en déferait jamais; mais Henri l'ayant menacé de désoler tout son royaume par le fer et par e feu, il se rendit; et le roi Henri, ravi enfin d'avoir ce trésor, lonna au roi Rodolfe de grands présents en or et en argent, et une onne partie de la Souabe.

Le roi Henri travailla aussi à la conversion des infidèles, et fit aptiser un roi des Abodrites et un roi des Danois ou Normands. Leur principal roi, nommé Gourm, était grand ennemi et persécuteur des Chrétiens; il avait détruit presque tous les signes de christianisme dans ses États, et pendant que Henri était occupé contre es Hongrois, il fit deux irruptions dans la Saxe. Pour l'en châtier, Henri s'avança dans le Danemark, réduisit Gourm à demander la aix et à lui céder le pays de Slesvig; Henri y mit une colonie de axons, avec un margrave ou comte de la frontière. Alors Unni, rchevêque de Brême, voyant la porte ouverte à l'Évangile, entrerit de rétablir l'église de Hambourg, négligée depuis longtemps. Il ésolut de faire par lui-même la visite de son vaste diocèse; et le euple de Brême, ne pouvant souffrir son absence, le suivit dans ses ourses, prêt à s'exposer à tout avec lui. Unni, étant arrivé chez les anois, ne put rien gagner sur leur roi Gourm; mais il convertit on fils, le roi Harold, en sorte qu'il permit la profession publique u christianisme, quoiqu'il ne fût pas encore baptisé.

L'archevêque, ayant donc ordonné des prêtres dans chaque église e Danemark, recommanda les fidèles au roi Harold, et, avec son écours et un ambassadeur de sa part, il parcourut les îles des Danois, prêchant l'Évangile aux infidèles et affermissant dans la foi les hrétiens qu'il trouvait captifs. Puis, suivant les traces de saint Anscaire, son prédécesseur, il passa la mer Baltique et vint au port de Biro; car pendant soixante-dix ans qui s'étaient écoulés depuis la mort de saint Anscaire, aucun missionnaire n'avait osé passer en uède que le seul prêtre Rimbert. L'archevêque Unni, y étant donc rrivé, trouva que la religion chrétienne y avait été entièrement ouliée pendant les règnes courts et sanglants de plusieurs rois; aussi ut-il bien de la peine à se faire écouter. Il avait achevé sa mission t se préparait au retour, quand il fut attaqué de maladie et mourut ers la mi-septembre 936 [1].

[1] *Script. rerum. germ., iidem et Adam Brem.*

Quarante ans auparavant, en 932, il avait assisté au concile que le roi Henri fit tenir à Erfurt, par les conseils d'Hildebert, archevêque de Mayence. Hildebert, auparavant abbé de Fulde, où il avait été élevé et instruit, était un prélat d'une grande vertu et d'un grand esprit naturel, cultivé par l'étude. On lui attribue même le don de prophétie. Dans ce concile, on fit cinq canons qui portent : que l'on célébrera les fêtes des douze apôtres, et que l'on jeûnera les vigiles observées jusqu'alors. Mais il est défendu de s'imposer un jeûne sans la permission de l'évêque, parce que c'était une superstition pour deviner. L'on ne tiendra point les audiences ou assemblées séculières les dimanches, les fêtes ou les jours de jeûne, et le roi défend aux juges de faire citer personne à leurs audiences sept jours devant Noël, depuis la Quinquagésime jusqu'à l'octave de Pâques et sept jours devant la Saint-Jean. On ne sera sujet à aucun ban ou citation de la puissance publique, en allant à l'église, y étant ou en revenant [1].

Parmi les dix évêques qui assistèrent à ce concile, outre trois archevêques, le plus illustre était saint Udalric, évêque d'Augsbourg depuis 924 que mourut son prédécesseur Hiltin. A la sollicitation de Burcard, duc d'Allemagne ou de Souabe, neveu d'Udalric, et d'autres de ses parents, il fut alors présenté au roi Henri pour être pourvu de cet évêché, que le roi lui accorda en considération de sa doctrine. On l'amena donc à Augsbourg, où il fut ordonné le jour des Saints-Innocents. Il s'appliqua d'abord à rebâtir son église, brûlée sous son prédécesseur, ce qu'il eut bien de la peine à exécuter, parce que les païens, c'est-à-dire les Hongrois, avaient brûlé et pillé les villes voisines, tué la plus grande partie des serfs de l'Église, et laissé les autres dans une extrême pauvreté. Cependant le saint évêque allait de temps en temps à la cour rendre ses services au roi Henri [2].

Ce prince mourut le second jour de juillet 936. Pendant qu'il était à l'extrémité, la reine sainte Mathilde, son épouse, alla se mettre en prière dans l'église. Les cris du peuple lui ayant appris qu'il était mort, elle demanda s'il y avait quelque prêtre encore à jeun qui pût célébrer la messe pour lui. Adaldague s'offrit. C'était un prêtre de famille noble, parent et disciple d'Adalvard, évêque de Werden, qui prêchait chez les Slaves dans le temps que l'archevêque Unni prêchait chez les Suédois. Adalvard était connu à la cour, et fit connaître le jeune Adaldague, qui était bien fait de sa personne, mais bien plus aimable par ses mœurs. Quand il se fut donc offert à dire la messe pour le roi Henri, la reine Mathilde lui donna sur-le-champ des bra-

[1] Labbe, t. 9, p. 591. — [2] *Acta SS*, 4 *julii*.

celets d'or qu'elle portait ; elle lui sut gré toute sa vie d'avoir dit la première messe pour l'âme du roi, son époux ; et l'archevêque Unni étant mort deux mois après, elle obtint pour lui, du roi Othon, son fils, l'archevêché de Brême. Elle fit porter le corps du roi Henri à Quedlimbourg, près d'Halberstadt, où elle avait résolu avec lui de fonder un monastère de filles, ce qu'elle exécuta incontinent. C'étaient toutes personnes nobles, et sainte Mathilde se retira avec elles pour y achever ses jours [1].

Elle avait eu du roi Henri trois fils, Othon, Henri et Brunon. Elle avait une prédilection singulière pour le second, ce qui fut la source de grands malheurs ; car, après la mort de son époux, elle souhaitait de faire reconnaître ce fils pour son successeur, et il y avait un prétexte de le préférer à Othon, son aîné, en ce que celui-ci était né avant que le père fût roi. Othon, déjà désigné par le père, l'emporta suivant le suffrage des Francs et des Saxons ; mais Henri, qui fut duc de Bavière, garda toujours des prétentions et se révolta plusieurs fois. Le troisième frère, Brunon, dès l'enfance appliqué à l'étude et destiné au service de l'Église, devint un grand saint.

Le lieu du couronnement d'Othon fut marqué à Aix-la-Chapelle, où premièrement les seigneurs lui prêtèrent serment de fidélité hors de l'église, dans laquelle Hildebert, archevêque de Mayence, l'attendait avec tout son clergé. L'archevêque de Trèves, à cause de l'antiquité de son siége, et celui de Cologne, comme diocésain, prétendaient faire cette cérémonie ; mais ils cédèrent au mérite de l'archevêque de Mayence. Celui de Cologne était Vicfred, qui avait succédé à Herman, mort en 925. L'archevêque de Trèves était Robert, oncle d'Othon et frère de la reine Mathilde, sa mère ; il avait succédé à Roger, mort en 934. Quand Othon entra dans l'église, l'archevêque de Mayence s'avança et lui toucha la main droite ; puis, se tournant vers le peuple qui remplissait les galeries hautes et basses, il dit : Voici Othon que je vous amène ; Dieu l'a choisi, le roi Henri l'a désigné depuis longtemps, tous les seigneurs viennent de le faire roi. Si cette élection vous est agréable, témoignez-le en élevant les mains au ciel. Tout le peuple leva la main, avec de grandes acclamations, pour souhaiter au nouveau prince toute sorte de prospérité.

Alors l'archevêque s'avança avec le roi, qui était revêtu d'une tunique étroite à la franque, et le mena derrière l'autel, sur lequel étaient les ornements royaux, savoir : l'épée avec le baudrier, le manteau avec les bracelets, le bâton avec le sceptre et le diadème. L'archevêque prit l'épée, et se tournant vers le roi, lui dit : Recevez cette

[1] *Vita B. Mathild. Acta SS.*, 14 *mart. Acta Bened.*, sect. 5.

épée pour repousser tous les ennemis du Christ, Barbares et mauvais Chrétiens, puisque Dieu vous donne la puissance de tout l'empire des Francs, pour affermir la paix de la chrétienté. En lui mettant les bracelets et le manteau royal, il dit : Ces ornements, qui pendent jusqu'à terre, vous montrent l'étendue du zèle que vous devez avoir pour les intérêts de Dieu, et avec quelle constance vous devez jusqu'à la fin persévérer dans le soin de procurer la paix. En lui mettant en main le sceptre et le bâton appelé depuis la main de justice, il dit : Que ces symboles vous fassent souvenir sans cesse de régner sur vos sujets avec une douceur paternelle ; de tendre surtout une main secourable aux ministres du Seigneur, aux veuves et aux orphelins ; et que l'huile de la miséricorde ne doit jamais cesser de couler de votre tête, afin que vous méritiez de recevoir, non-seulement la couronne temporelle maintenant, mais encore la couronne impérissable dans l'éternité.

Après ces instructions, l'archevêque de Mayence et celui de Cologne firent les onctions au prince, lui placèrent la couronne sur la tête ; ensuite ils le conduisirent au trône élevé entre deux colonnes de marbre, afin qu'il fût vu de tout le peuple. La messe ayant été célébrée, le roi descendit au palais et s'assit à la table de marbre, avec les pontifes et avec tout le peuple, pour le festin solennel : les ducs servaient. Ce sont les paroles d'un auteur contemporain. Le duc Giselbert de Lorraine, qui avait épousé une sœur d'Othon, était chargé de coordonner tout l'ensemble, et, comme Aix-la-Chapelle était dans son gouvernement, de pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour la fête. Le magnanime duc Éberhard de Franconie, frère du roi Conrad et ami intime du roi Henri, s'était chargé particulièrement de ce qui regardait le manger, le duc Herman de Souabe de ce qui regardait le boire, et le duc Arnoulfe de Bavière de loger et de défrayer les chevaliers sans nombre qui se trouvèrent présents. C'était en 936, et Othon régna trente-six ans [1].

Hildebert, archevêque de Mayence, qui avait présidé à cette importante solennité, n'y survécut pas longtemps ; il mourut l'an 937, le dernier de mai. Il eut pour successeur Frédéric, comme lui moine de Fulde. Ce fut par le conseil de ce prélat, d'Adaldague, archevêque de Brême, et de plusieurs autres évêques, que le roi Othon, voulant établir la religion chrétienne chez les Slaves voisins de l'Elbe, qu'il avait vaincus, fortifia la ville de Magdebourg et y fonda un monastère, à quoi il fut excité et aidé par la pieuse reine Édithe, son épouse. Il y fit apporter les reliques de saint Innocent, martyr, apparemment

[1] Vitiq., l. 2.

celui de la légion Thébaine, qui lui furent envoyées par Rodolfe, roi de Bourgogne. Le monastère fut établi le 23me de septembre 937, la seconde année du règne d'Othon, et dédié à saint Pierre, saint Maurice et saint Innocent, et mis sous la protection du Saint-Siége. Le premier abbé du nouveau monastère fut Annon, depuis évêque de Wurtzbourg [1].

De l'an 936 à l'an 939, Gérard, archevêque de Lorch, qui reçut le pallium du pape Léon VII, fit un pèlerinage à Rome, pour consulter le même Pontife sur plusieurs articles, en son nom et au nom des prélats des Gaules et de Germanie. Le Pape répondit par une lettre adressée aux rois, aux ducs, aux évêques, aux abbés et aux comtes, particulièrement aux évêques de Juvave ou Saltzbourg, de Ratisbonne, de Frisingue, de Sebone, transféré depuis à Brixen, et généralement à tous ceux de Gaule, de Germanie, de Bavière et d'Allemagne ou de Souabe.

Si les Pontifes du Seigneur, y dit Léon VII, voulaient conserver dans leur intégrité les institutions ecclésiastiques, telles qu'elles ont été transmises par les bienheureux apôtres, il n'y aurait aucune diversité dans les ordres et les consécrations; mais, parce que chacun croit devoir tenir, non ce qui a été transmis, mais ce qu'il juge à propos, on voit des usages et des cérémonies divers, suivant la diversité des lieux et des églises. De là scandale pour les peuples, lorsque, dans votre province, on voit faire bien des choses contre les canons de l'Église et les décrets des Pères; abus qu'il serait facile de réformer, s'ils n'avaient pour auteurs des évêques qui, appliqués aux choses séculières et ambitionnant la faveur des hommes, violent la religion et corrompent les ordres. Pour nous, les préceptes divins et apostoliques nous excitent à veiller, avec une affection infatigable, au bien de toutes les églises. Nous faisons donc savoir à votre fraternité que Gérard, archevêque de la sainte église de Lauriac, étant venu prier aux tombeaux des apôtres, il s'est empressé de visiter notre présence apostolique et de solliciter la grâce de notre bénédiction. Il nous a fait connaître, avec des paroles entrecoupées de larmes, bien des choses répréhensibles; et, du fond de son cœur, il a demandé conseil à notre autorité apostolique sur ce qui se fait contre la règle et contre les décrets des Pères dans vos provinces. Car vous savez que le Seigneur lui-même a confié au bienheureux Pierre, prince des apôtres, et à ses vicaires le soin de toutes les églises, la vérité même disant : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église; Pierre auquel il confia ses brebis, disant : Si tu m'aimes, pais mes brebis. C'est

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, p. 573.

pourquoi nous portons la sollicitude de toutes les églises, et, posés comme en sentinelle, nous examinons avec une grande vigilance ce qui se fait par toutes les provinces de l'univers. Sur quels articles il nous a consultés et quelles réponses nous lui avons données, nous vous le faisons connaître par les présentes.

On demande s'il faut mettre en pénitence ceux qui ont fait mourir les sorciers, les augures et les enchanteurs. La loi de Moïse marque qu'il faut exterminer ces sortes de personnes. Nous devons cependant, par nos exhortations, tâcher de les porter à la pénitence; mais s'ils méprisent les jugements de l'Église, il faut qu'ils éprouvent la rigueur des lois humaines, et celui qui les condamne n'est pas coupable.

On demande si les évêques doivent dire *Pax vobis*, ou bien *Dominus vobiscum*. Vous devez vous conformer là-dessus, dans votre province, à l'usage de l'Église romaine. Les fêtes et les dimanches, nous disons le *Gloria in excelsis* et le *Pax vobis;* mais en carême, aux Quatre-Temps, aux vigiles des saints et autres jours de jeûne, nous disons seulement *Dominus vobiscum*. L'archevêque Gérard nous a ensuite demandé si l'on doit dire l'oraison dominicale dans la bénédiction de la table. On ne doit pas la dire, parce que les apôtres la récitaient pour la consécration du corps et du sang de Notre-Seigneur. Malgré cette décision de Léon VII, on dit aujourd'hui le *Pater* dans la bénédiction de la table, même suivant la rubrique romaine; mais on le dit à voix basse.

Il nous a proposé une autre question bien digne de larmes, continue le Pape, savoir, si les enfants des prêtres qui se sont mariés publiquement peuvent être promus aux ordres. Ces mariages sont un crime condamné par l'Écriture et par les canons, qui défendent aux prêtres de demeurer avec des femmes, à plus forte raison de se marier. Cependant les enfants de ces prêtres ne participent pas à leur crime, et, d'ailleurs, le baptême remet tous les péchés. Il a demandé si un chorévêque peut consacrer les églises, ordonner les prêtres, faire l'onction du chrême et l'imposition des mains. Nous défendons, selon les canons, toutes ces fonctions aux chorévêques. Il a demandé si un homme et une femme, s'étant mariés au troisième et au quatrième degré de parenté, sans le savoir, peuvent, quand ils l'ont connu et s'en sont confessés, persister dans ce mariage. Ils ne le peuvent pas sans encourir l'excommunication portée par les canons. Pour la manière dont il convient d'agir envers ceux qui pillent les églises, sur quoi il nous a aussi consulté, nous ne répondrons que ces mots de l'Apôtre à Timothée : Reprenez, priez, menacez. Le Pape, en finissant sa lettre, avertit les évêques de Gaule et de Germanie qu'il a éta-

bli l'archevêque Gérard son vicaire dans leurs provinces, et il leur ordonne de lui obéir en toutes choses concernant l'ordre ecclésiastique et le rétablissement de la discipline. Enfin il enjoint à Éverard, duc de Bavière, de lui prêter secours [1].

Le roi Othon, dès le commencement de son règne, fit la guerre à Boleslas, duc des Slaves de Bohême, qui avait fait mourir son frère le duc saint Venceslas. Ils étaient fils de Vratislas et petits-fils de Borzivoï, premier Chrétien entre les ducs de Bohême. Drahomire, leur mère, était païenne et avait élevé Boleslas; saint Venceslas avait été élevé par sainte Ludmille, son aïeule, Chrétienne et très-pieuse. Le duc Vratislas ayant laissé ses fils en bas âge, Drahomire s'empara du gouvernement, abolit l'exercice de la religion chrétienne et excita une violente persécution. Sainte Ludmille, pour en arrêter le progrès, fit déclarer duc Venceslas, et on fit un partage des États de Bohême entre lui et son frère. Ce que Drahomire ne pouvant souffrir, elle fit assassiner sainte Ludmille, sa belle-mère, qui est honorée comme martyre le 16 de septembre [2]. Enfin Boleslas, voulant secouer le joug du roi Othon, à qui son frère saint Venceslas était fidèle, se laissa emporter à l'envie, à l'ambition et à la haine du christianisme, jusqu'à entreprendre sur la vie de son saint frère; et on dit même qu'il le tua de sa main. Saint Venceslas est honoré le 28me de septembre [3].

Ensuite Boleslas, craignant un prince voisin, lui déclara la guerre. Celui-ci envoya en Saxe demander du secours; le roi Othon lui en envoya et commença ainsi une guerre de quatorze ans, qui se termina en 950, par la soumission de Boleslas. La plupart des Slaves promirent de payer tribut et de se faire Chrétiens. On bâtit chez eux plusieurs nouvelles églises et plusieurs monastères d'hommes et de femmes; le pays fut divisé en dix-huit cantons, qui tous embrassèrent la foi chrétienne, à la réserve de trois [4].

En Saxe, Adaldague, ayant été choisi pour l'archevêché de Brême dès l'an 936, reçut le bâton pastoral du roi Othon et le pallium du pape Léon VII; mais il fut ordonné, comme ses prédécesseurs, par l'archevêque de Mayence, parce que son siége n'avait point encore de suffragants. Il commença par obtenir du roi la liberté et l'immunité de la ville de Brême, contre l'oppression des seigneurs; ensuite il s'appliqua à la mission qu'il avait reçue du Siége apostolique, comme ses prédécesseurs, pour la conversion des infidèles. Son zèle fut appuyé par celui du roi Othon, auprès duquel il avait un grand

[1] Labbe, t. 9, p. 597. — [2] *Acta SS.*, 16 *sept.* — [3] *Ibid.*, 28 *sept.* — [4] Adam, l. 2, c. 3. *Act. Bened.*, sect. 5, p. 674.

crédit, en sorte qu'il le quittait rarement, sans préjudice toutefois du service de son diocèse et de sa mission [1].

Les Danois s'étant révoltés contre Othon, ce prince leur fit la guerre avec avantage, et réduisit leur roi Harold à demander la paix, à condition de tenir de lui son royaume et de recevoir la religion chrétienne dans le Danemark. Harold se fit aussitôt baptiser avec sa femme et son fils encore jeune, dont le roi Othon fut parrain. On rapporte aussi un miracle qui contribua à la conversion du roi Harold. Dans un festin où il était, il y eut contestation sur le culte des dieux. Les Danois disaient que Jésus-Christ, à la vérité, était un dieu, mais qu'il y en avait de plus grands, parce qu'ils montraient aux hommes de plus grands prodiges. Un prêtre nommé Poppon, qui fut depuis évêque, soutint que Jésus-Christ était le seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit. Le roi Harold lui demanda s'il voulait donner en sa personne la preuve de cette créance. Il le promit, et le roi le fit garder. Le lendemain matin il fit rougir un fer très-pesant, et commanda à Poppon de le porter en témoignage de la foi chrétienne. Il le prit sans hésiter, après l'avoir béni, le porta autant que le roi voulut; puis montra à tout le monde sa main saine et entière. Le roi Harold ordonna qu'on rejetterait les idoles et qu'on n'adorerait que Jésus-Christ.

Alors le Jutland ou Danemark de deçà la mer fut divisé en trois évêchés soumis à l'archevêché de Hambourg; mais le roi Othon les donnait comme suzerain du roi de Danemark. Le pape Agapit, qui siégea de 946 à 955, confirma à l'église de Hambourg tous les priviléges accordés par ses prédécesseurs, et donna le pouvoir à l'archevêque Adaldague d'ordonner des évêques, tant pour le Danemark que pour le reste du Nord. L'archevêque ordonna donc les premiers évêques pour les trois églises de Slesvig, de Rippen et d'Arhus, et il leur recommanda les églises qui étaient au delà de la mer Baltique, en Finlande, en Zélande, en Schonen et en Suède. C'était la douzième année de son épiscopat, c'est-à-dire l'an 948; et, depuis cet établissement, la religion chrétienne fit de grands progrès dans tout le Nord [2].

En France, nous avons vu qu'en 942, par la médiation du pape Étienne VIII, secondé par le roi Othon de Germanie, la paix fut rétablie entre le roi Louis d'Outre-mer d'une part, les comtes Hugues de Paris et Héribert de Vermandois de l'autre. Le roi Louis avait une certaine énergie dans le caractère, mais peut-être point assez de loyauté; il voulut user de tromperie, il y fut pris lui-même, et plus

[1] Adam, l. 2, c 1. — [2] Adam, l. 2. Vitiq., l. 3. Ditmar, l. 2.

d'une fois. Il était beau-frère du comte Hugues le Grand, duc de France, l'un et l'autre ayant épousé, Hugues en troisièmes noces, une sœur du roi Othon.

Héribert, comte de Vermandois, mourut l'an 943, laissant cinq fils, tous parvenus à l'âge d'homme. Louis entreprit de leur enlever par la ruse les biens de leur père ; Hugues le Grand, qui était leur oncle, prit leur défense : les deux princes envoyèrent des députés à leur beau-frère Othon, devant lequel il fut constaté que Louis usait de mauvaise foi envers Othon lui-même [1].

Guillaume, duc de Normandie, avait été assassiné en 942, laissant un fils âgé de dix ans, nommé Richard, et surnommé depuis *Sans-peur*. Louis voulut profiter de l'occasion pour reprendre la Normandie, sous prétexte de pourvoir à la régence de ce duché et à l'éducation du jeune duc, qu'il emmena avec lui dans sa forteresse et son palais de Laon. Pour mieux assurer la réussite de son dessein, il proposa et convint avec Hugues le Grand de partager entre eux la Normandie, de manière que le roi eût la ville de Rouen et Hugues celle de Bayeux. Par leur courage et leur adresse, les Normands se jouèrent de l'un et de l'autre.

Le Normand Osmond, précepteur du jeune duc, voyant que son élève était réellement captif à Laon, se travestit en palefrenier, enveloppe le jeune prince dans une botte de foin et l'emporte sur ses épaules hors de la ville de Laon, où des chevaux l'attendaient, qui le mirent bientôt en sûreté [2]. D'un autre côté, le Normand Bernard, gouverneur de Rouen, offre à Louis la soumission la plus entière de toute la Normandie ; seulement il le prie de ne point partager cette province avec Hugues de Paris. Charmé de ces dispositions, Louis fait son entrée solennelle à Rouen, et de là mande à Hugues de ne point inquiéter Bayeux, attendu qu'il l'a pris sous sa protection. Quelque temps après, le roi Harold de Danemark, venu au secours du jeune duc de Normandie, dont le père l'avait rétabli lui-même sur le trône, eut une entrevue avec Louis d'Outre-mer. Une querelle s'éleva entre les seigneurs danois et français ; dix-huit comtes français y furent tués avec la plupart de leurs soldats. Louis réussit à s'échapper de la mêlée et à se réfugier à Rouen. Mais le gouverneur Bernard l'y fit arrêter et jeter en prison. Il ne recouvra la liberté qu'en confirmant au jeune duc de Normandie toutes ses prérogatives, et en donnant lui-même son second fils pour otage et garant de sa personne. A ces conditions, les Normands remirent Louis entre les mains de son beau-frère Hugues le Grand, qui déclara à

[1] Flodoard, *Chron.*, an. 944. — [2] Willelm. Gemet., *Hist. Normann.*, l. 4, c. 4 et 5.

son tour qu'il ne le remettrait en liberté que quand il lui aurait cédé la ville de Laon, la seule qui fût demeurée sous le domaine immédiat de la couronne. Louis resta une année entière en prison avant de pouvoir se résigner à donner sa dernière forteresse. Il s'y résolut enfin. Dans l'intervalle, Hugues de Paris avait reconduit à Rouen le jeune duc Richard, et promis de lui donner en mariage sa fille Emma, lorsque les deux époux seraient en âge de s'unir. Dès ce moment, les Normands marchèrent sous les bannières du comte de Paris. Voilà tout ce que Louis d'Outre-mer gagna dans son affaire avec les Normands [1].

Au milieu de ces brouilleries, qui dégénéraient souvent en hostilités ouvertes, l'archevêché de Reims était toujours disputé par Hugues et Artold, et l'un ou l'autre prenait le dessus, selon que le prince qui le soutenait était assez puissant ; car cette affaire regardait autant l'État que l'Église, à cause des grands biens de cet archevêché et de sa situation aux frontières de France et de Lorraine. Le comte Héribert, père de l'archevêque Hugues, étant mort l'an 934, le roi Louis reçut en ses bonnes grâces les enfants de ce comte, à la prière de Hugues, comte de Paris, leur oncle maternel. Le premier qui se réconcilia avec le roi fut l'archevêque Hugues, et le roi consentit qu'il gardât le siége de Reims, à condition de rendre à Artold les abbayes qu'il avait laissées, et de lui donner un autre évêché. On devait aussi rendre à ses frères les fiefs qu'ils tenaient de l'église de Reims. Ainsi l'archevêque Hugues demeura pour lors en possession.

Mais l'année suivante 944, les enfants de Héribert s'étant brouillés de nouveau avec le roi, celui-ci fit piller, par ses vassaux, les terres de l'église de Reims. En 945, il vint assiéger la ville, amenant l'archevêque Artold. Enfin, par la médiation du comte de Paris, le roi convint de lever le siége, à condition que l'archevêque Hugues se représenterait à une assemblée nationale, pour rendre compte au roi de tout ce qu'il lui demandait. Peu après, le roi Louis fut pris par les Normands, et retenu en prison près d'un an, comme nous l'avons vu. Étant délivré, en 946, il vit venir à son secours son beau-frère Othon, roi de Germanie, et ils assiégèrent ensemble la ville de Reims. L'archevêque Hugues vit bien qu'il ne pouvait résister, et ses amis lui représentèrent que, s'il laissait forcer la ville, on ne pourrait empêcher les rois de lui faire arracher les yeux. Il se rendit donc après trois jours de siége, à condition de sortir sain et sauf avec ceux qui le voudraient suivre. Alors les rois entrèrent dans Reims, et Artold fut remis dans son siége par deux archevêques,

[1] Flodoard, *Chron.* an. 945. Willelm. Gemet., l. 4, c. 7 et 8. Dom Bouquet, t. 8.

Robert de Trèves et Frédéric de Mayence, qui le tenaient par les deux mains [1].

L'archevêque Hugues se retira à Mousson, et tenta inutilement, l'année suivante, de reprendre Reims avec le secours du comte de Paris. Mais Derolde, évêque d'Amiens, étant mort, il ordonna à sa place un clerc de Soissons, nommé Tetbauld. La même année 947, les deux rois Louis et Othon tinrent une assemblée nationale, où l'affaire des évêques de Reims fut examinée par les évêques. Hugues y produisit de prétendues lettres d'Artold au Pape, portant qu'il renonçait à l'archevêché; mais Artold protesta qu'il ne les avait jamais dictées ni souscrites. On ne put terminer l'affaire en cette assemblée, parce que ce n'était pas un concile, et on en indiqua un pour la mi-novembre. Cependant on ordonna qu'Artold demeurerait en possession du siége de Reims, et on permit à Hugues de demeurer à Mousson. Le concile se tint à Verdun : Robert, archevêque de Trèves, y présida avec Artold et Odalric, archevêque d'Aix, réfugié à Reims; les évêques étaient Adalbéron de Metz, saint Gauzelin de Toul, Hildebald de Munster, et Israël, évêque dans la Grande-Bretagne : c'était sept en tout. Saint Brunon, abbé de Laurcsheim et frère du roi Othon, et deux autres abbés y assistèrent. L'archevêque Hugues, cité à ce concile par deux évêques, n'y ayant pas voulu venir, on confirma à Artold la possession du siége de Reims, et on indiqua un autre concile pour le 13me de janvier.

Il se tint à Saint-Pierre, près de Mousson, par Robert, archevêque de Trèves, avec les évêques de sa province et quelques-uns de celle de Reims. L'archevêque Hugues vint lui parler sans vouloir entrer dans le concile; mais il envoya aux évêques de prétendues lettres du pape Agapit, par un de ses clercs qui les avait apportées de Rome. Elles contenaient seulement un ordre de rendre à Hugues le siége de Reims, et ne parurent point conformes aux canons. Les évêques, ayant pris conseil des abbés et des autres habiles gens qui étaient au concile, répondirent qu'ils avaient un autre ordre du Pape, apporté par Frédéric, archevêque de Mayence, et reçu par Robert de Trèves, en présence des évêques de Gaule et de Germanie, et qu'ils l'avaient déjà en partie exécuté. Il n'est donc pas raisonnable, ajoutèrent-ils, d'avoir plus d'égard à des lettres surprises par l'adversaire d'Artold, et il faut achever la procédure canonique que nous avons commencée. On fit lire le canon dix-neuvième du concile de Carthage, touchant l'accusateur et l'accusé, et en conséquence on jugea qu'Artold devait conserver la communion ecclésiastique et la possession du siége

[1] Flod., *Chron.*, 943. *Hist.*, l. 4, c. 30, etc.

de Reims ; mais que Hugues, qui, étant appelé à deux conciles, avait refusé d'y venir, devait être privé de la communion et du gouvernement de l'église de Reims, jusqu'à ce qu'il vînt se justifier devant un concile général qui était indiqué au premier jour d'août. Les évêques firent écrire en leur présence le canon du concile de Carthage, y ajoutant leur décret, et l'envoyèrent à Hugues. Il renvoya le lendemain ce papier à Robert, lui mandant seulement de bouche qu'il n'obéirait point à leur jugement. L'archevêque Artold envoya aussi ses plaintes à Rome, par les ambassadeurs du roi Othon [1].

Ils trouvèrent Agapit II sur le Saint-Siége ; car Étienne VIII mourut en 943, après l'avoir tenu trois ans et quatre mois ; et Marin II lui succéda. Pendant trois ans et demi que dura son pontificat, il ne travailla pas seulement par ses lettres à terminer les différends des princes séculiers ; mais il s'appliqua encore avec grand soin à mettre l'ordre dans l'Église, à régler le clergé, à réformer les religieux, à rétablir les églises et à soulager les pauvres. Il accorda des priviléges aux abbayes de Vézelai et de Solignac, et il reprit sévèrement un évêque de Capoue, de ce qu'au lieu de s'appliquer à l'étude des saints canons et à pratiquer ce qu'ils enseignent, il les ignorait et les transgressait impunément, et menait une vie toute séculière [2]. Marin II mourut en 936 et eut pour successeur Agapit II, qui tint le Saint-Siége neuf ans et sept mois. C'était un Pape d'une vie innocente, qui aimait l'Église, et qui s'opposait vivement aux entreprises que faisaient les princes contre les droits des monastères [3].

Le Pape, à la prière du roi Louis et de l'archevêque Artold, envoya en France Marin, évêque de Polymarthe en Toscane, pour présider au concile en qualité de légat du Saint-Siége. Outre l'affaire de Reims, Marin était chargé de procéder canoniquement contre les seigneurs qui étaient rebelles au roi et surtout contre Hugues le Grand. Le Pape écrivit même à plusieurs évêques pour les inviter au concile. Quoiqu'il eût été indiqué pour le premier jour d'août, il se tint à Ingelheim, dans l'église de Saint-Remi, le 7me de juin 948. Le légat Marin y présidait, et il y avait trente-deux évêques, lui compris, savoir : cinq archevêques, Vicfred de Cologne, Fridéric de Mayence, Robert de Trèves, Artold de Reims, Adaldague de Hambourg ; et vingt-six évêques, dont les plus connus sont saint Udalric d'Augsbourg, saint Gauzelin de Toul et Adalbéron de Metz. Il y avait de plus un bon nombre d'abbés, de chanoines et de moines.

Après les prières ordinaires, le légat fit l'ouverture du concile par

[1] Labbe, t. 9, p 622. Flod., *Chron.* et *Hist.* — [2] Baron., d'Acheri, t. 3, p. 464. Ughell., t. 1, col. 133. *Leo Ost.*, l. 1, c. 60. — [3] *Ibid.*, l. 1, c. 62.

un discours, et fit lire ensuite les lettres de sa légation par lesquelles le pape Agapit lui donnait le pouvoir de terminer, comme son vicaire, les affaires ecclésiastiques occurrentes, et de lier et délier par l'autorité apostolique ce qu'il jugerait à propos. Les deux rois Louis et Othon, qui étaient présents, déclarèrent qu'ils se conformeraient à ce qui était contenu dans ces lettres, et les évêques firent la même déclaration. Après ces préliminaires, le roi Louis, se levant de son siége placé à côté du roi Othon, adressa au légat et à tout le concile sa plainte contre Hugues le Grand. Il exposa comment il avait été appelé des régions d'outre-mer par les députés de Hugues et des autres princes de France, pour recevoir d'eux le royaume, son héritage paternel; comment il avait été élevé et consacré aux acclamations des grands et de toute la milice des Francs, qui lui avaient confié le gouvernement royal; comment il avait ensuite été rejeté par le même Hugues, poursuivi par ses artifices, arrêté et retenu par lui prisonnier pendant une année entière; comment il n'avait, plus tard, pu obtenir sa liberté qu'en remettant à Hugues, qui l'avait aussitôt occupé, le château de Laon, la seule de toutes les demeures royales que la reine Gerberge eût pu jusqu'alors conserver pour lui avec l'aide de ses fidèles. Et si quelqu'un objectait que tous ces outrages qu'il avait reçus depuis qu'il gouvernait le royaume, lui avaient été faits en punition de quelque manquement qui vînt de lui, il était prêt à se purger d'une telle accusation par le jugement du concile, suivant l'ordre du roi Othon, ou à s'en justifier par un combat singulier. L'objection que le roi Louis cherche ici à prévenir n'était pas sans quelque fondement, ainsi que nous l'avons vu.

Après le discours du roi, l'archevêque Artold se leva, et, pour l'instruction de son procès, il lut une lettre qu'il avait écrite au légat Marin, et où il raconte fort en détail ce qui s'était passé dans sa cause; mais il y dissimule ce qui pouvait être favorable à son adversaire. Par exemple, il passe sous silence que Hugues avait été élu avant lui et que le pape Jean X avait confirmé cette élection. C'etaient cependant les meilleurs moyens de défense pour Hugues. Comme cette lettre était écrite en latin, Artold la traduisit en tudesque pour l'intelligence des deux rois; ce qui montre qu'au milieu du dixième siècle le tudesque ou l'ancien franc était encore tellement répandu dans la France romane, qu'un évêque français traduisait une longue composition du latin en allemand, pour l'intelligence d'un roi de France dont le territoire ne s'étendait pas même jusqu'à la Lorraine[1].

Alors un clerc de Hugues, nommé Sigebald, entra au concile et

[1] Labbe, t. 9, p. 623. Flod., l. 4, c. 35. *Chron.*, an. 948.

montra des lettres du Pape, qu'il disait avoir reçues à Rome du légat Marin, qui était présent : c'étaient celles qu'on avait déjà produites au concile de Mousson. Le légat Marin montra les lettres que Sigebald avait apportées à Rome, et les fit lire dans le concile. On y marquait que Gui de Soissons, Hildegaire de Beauvais, Rodolfe de Laon et les autres évêques de la province de Reims envoyaient ces lettres au Pape pour obtenir le rétablissement de Hugues et l'expulsion d'Artold. Rodolfe de Laon et Fulbert de Cambrai se récrièrent et soutinrent que c'était une imposture; qu'ils n'avaient jamais vu ces lettres et n'avaient nullement consenti à ce qu'elles fussent écrites. Comme Sigebald répondait par des injures, le légat demanda au concile comment on devait traiter ce calomniateur. On lut sur ce point les canons, et, suivant les dispositions qu'on y trouva, Sigebald fut dégradé du diaconat et chassé honteusement du concile. Au contraire, Artold, qui s'était présenté à tous les conciles sans jamais fuir le jugement, fut maintenu dans la possession de l'archevêché de Reims.

Le lendemain, après qu'on eut lu quelques endroits des livres saints, le légat Marin fit un autre discours au concile, après lequel Robert de Trèves représenta que, puisqu'on avait rendu, selon les canons, l'archevêché de Reims à Artold, il était convenable de rendre une sentence synodale contre l'usurpateur de ce siége. Le légat ordonna qu'il fût jugé canoniquement; on lut les canons, et ensuite on prononça contre Hugues la sentence d'excommunication jusqu'à ce qu'il vînt à résipiscence. Les jours suivants furent employés à dresser des canons sur quelques abus auxquels on jugea nécessaire de remédier. On en fit dix, dont voici les principales dispositions.

Que personne, dans la suite, ne donne atteinte à la puissance royale et ne se rende coupable à son égard d'aucune félonie; car nous avons décerné, en exécution du jugement du concile de Tolède, que le comte Hugues, qui a occupé les États du roi Louis, devait être frappé du glaive de l'excommunication, à moins qu'il ne fasse satisfaction dans le temps prescrit au jugement d'un concile. Nous rétablissons avec honneur Artold, qui avait été chassé de son siége. Hugues, qui s'en était emparé, est excommunié, aussi bien que les prélats qui l'ont ordonné, ou qu'il a ordonnés, à moins qu'ils ne viennent se présenter au concile qui sera tenu à Trèves le 8me de septembre suivant, pour y recevoir une pénitence convenable à leur faute. Si le comte Hugues ne fait pas satisfaction à ce concile, nous avons résolu de l'excommunier pour une autre raison que celle que nous avons marquée, savoir : parce qu'il a chassé de son siége Rodolfe, évêque de Laon, dont la fidélité pour le roi Louis a été

à 902 de l'ère chr
tout le crime.
églises, ou de
commande aux
prêtres. On chô
Pentecôte. On
les trois jours d
usurper des offr
que ceux qui sev
des laïques à us
seront point po
concile [1].

Louis d'Outre
presserait guère
cile d'Ingelheim
demander quelqu
commission à Co
de Lorraine à cel
pour soutenir le
prête à marcher,
pitalité au roi et
magne. Lorsque
nèrent à la prise d
la soumission volo
pour s'en venger,
fois, il ne put em
son parti excomm

Cet archevêque
Soissons et Vicfric
diqué. Ils y trouvè
le Trèves; mais il
Germanie. On ne l
quelle manière le c
qu'envers les évêq
récit des maux qu'
Le légat demanda
es lettres qu'il avai
Hugues avait reçu
autres avait été pri
'avait pas empêch
ive voix.

[1] Labbe, t. 9, p. 623.

tout le crime. Défense aux laïques de placer des prêtres dans les églises, ou de les en chasser, sans l'agrément de l'évêque. On recommande aux laïques de ne faire aucune insulte ni aucun tort aux prêtres. On chômera toute la semaine de Pâques, et quatre jours à la Pentecôte. On jeûnera le jour de la grande Litanie, comme on fait les trois jours des Rogations. Défense aux laïques de rien retenir ou usurper des offrandes que les fidèles font à l'autel, puisqu'il est écrit que ceux qui servent l'autel doivent vivre de l'autel. Si l'avarice porte des laïques à usurper les dîmes, les procès qui naîtront là-dessus ne seront point portés au barreau, mais ils seront terminés dans le concile [1].

Louis d'Outre-mer prévoyait bien que le comte Hugues ne s'empresserait guère de se soumettre à la sommation assez vague du concile d'Ingelheim ; il se tourna vers son beau-frère Othon, pour lui demander quelques secours contre ses ennemis. Othon donna en effet commission à Conrad, son gendre, qui, en 944, avait réuni le duché de Lorraine à celui de Franconie, de rassembler l'armée des Lorrains pour soutenir le roi de France. En attendant que cette armée fût prête à marcher, les évêques lorrains se chargèrent de donner l'hospitalité au roi et aux évêques de France qui l'avaient suivi en Allemagne. Lorsque enfin la campagne commença, ses résultats se bornèrent à la prise de Mousson, à celle de Montaigu, près de Laon, et à la soumission volontaire de l'évêque de Soissons ; tandis que Hugues, pour s'en venger, prit la ville de Soissons et la brûla en partie. Toutefois, il ne put empêcher que plusieurs de ses soldats ne quittassent son parti excommunié, pour se ranger à celui d'Artold [2].

Cet archevêque se rendit à Trèves avec Rodolfe de Laon, Gui de Soissons et Vicfrid de Térouanne, pour le concile qu'on y avait indiqué. Ils y trouvèrent le légat Marin qui les y attendait avec Robert de Trèves ; mais il n'y parut aucun autre évêque de Lorraine et de Germanie. On ne laissa pas de tenir le concile. Le légat demanda de quelle manière le comte Hugues s'était comporté, tant envers le roi qu'envers les évêques, depuis le concile d'Ingelheim. On lui fit le récit des maux qu'il avait faits aux églises dans les derniers ravages. Le légat demanda ensuite si Hugues avait été cité, et s'il avait reçu les lettres qu'il avait ordonné qu'on lui envoyât. Artold répondit que Hugues avait reçu quelques-unes de ces lettres ; que le porteur des autres avait été pris par des partis ennemis, mais que sa détention n'avait pas empêché que Hugues n'eût été cité tant par lettres que de vive voix.

[1] Labbe, t. 9, p. 628. — [2] Flod., *Chron.*, an. 948, *Hist*, l. 4.

Sur ces assurances, on demanda s'il y avait quelque envoyé de Hugues chargé de répondre pour lui ; et, comme il ne s'en trouva pas, on résolut d'attendre au lendemain pour voir s'il ne se présenterait pas quelqu'un de sa part. Personne ne parut, et le concile s'étant rassemblé, les clercs et les seigneurs laïques qui étaient présents crièrent qu'on ne devait plus différer l'excommunication. Cependant les Pères du concile accordèrent encore un jour de délai. En attendant, on parla des évêques qui, ayant été appelés au concile, avaient différé de s'y rendre, et de ceux qui avaient ordonné Hugues de Reims. Alors Gui de Soissons se prosterna aux pieds du légat, et lui demanda de nouveau pardon d'avoir fait cette ordination. Le légat le lui accorda, à la prière de Robert de Trèves et d'Artold de Reims. Arriva ce même jour un député de Transmare, évêque de Noyon, qui apportait les excuses de cet évêque, qu'une grande maladie avait empêché de se mettre en chemin.

Le troisième jour, on excommunia enfin le comte Hugues, à la requête de Ludolfe, envoyé d'Othon ; car ce prince avait donné des ordres précis là-dessus. Mais le comte ne fut excommunié que jusqu'à ce que, venant à résipiscence, il fit satisfaction en présence du légat ou des évêques qu'il avait offensés, sans quoi on déclara qu'il serait obligé d'aller se faire absoudre à Rome. On excommunia en même temps deux évêques ordonnés par Hugues de Reims, savoir Thetbauld d'Amiens et Yves de Senlis. Il avait ordonné le premier après son expulsion de son siége, et le second après sa condamnation. Hildegaire de Beauvais, qui avait assisté à ces ordinations, fut cité pour rendre compte de sa conduite devant le légat, ou à Rome devant le Pape. Héribert, comte de Meaux, fils du comte de Vermandois de ce nom, fut aussi pareillement cité pour répondre sur quelques violences qu'il avait faites à des évêques. C'est ce qui se passa au concile de Trèves [1].

Thetbauld fut quelque temps après chassé par les habitants d'Amiens, et Artold leur ordonna pour évêque un moine d'Arras nommé Ragembauld, qu'ils avaient élu d'abord. Il sacra aussi évêque Roricon, frère du roi Louis d'Outre-mer, pour le siége de Laon, qui était vacant par la mort de Rodolfe. Le légat Marin, ayant terminé toutes ces affaires, prit sa route par l'Allemagne pour saluer le roi Othon et il retourna à Rome au printemps de l'année 949. Après son arrivée, le pape Agapit tint un concile dans l'église de Saint-Pierre, où il confirma la déposition de l'archevêque Hugues et l'excommunication portée contre le comte Hugues, qui enfin fit sa paix avec le roi

[1] Labbe, t. 9, p. 632.

Louis l'année suivante 950, et lui rendit le château de Laon [1]. Quant au comte Héribert, frère de l'archevêque Hugues, il épousa, l'an 951, la reine Gerberge, mère du roi Louis.

Le pape Agapit II, par une lettre du 2 janvier 946 à l'archevêque Adalgaire, autrement Adaldague de Hambourg, termina l'ancien différend entre cette église et celle de Cologne. Il unit définitivement les siéges de Hambourg et de Brême, et confirma à l'archevêque de Hambourg les priviléges de métropolitain indépendant de Cologne et d'ailleurs, comme le pape saint Nicolas les lui avait accordés [2].

Au milieu de ces variations politiques, la congrégation de Cluny continuait à produire des saints et à propager la restauration religieuse. L'abbé saint Aimard, successeur de saint Odon, ayant perdu la vue, prit pour coadjuteur saint Mayeul, né en Provence vers l'an 906. Foucher, son père, était de la première noblesse, et si riche qu'il donna au monastère de Cluny vingt terres avec les églises qui en dépendaient, situées dans les diocèses de Riez, d'Aix et de Sisteron. Saint Mayeul était encore jeune quand il perdit son père et sa mère; et ses terres ayant été ravagées par les Barbares, il fut obligé de quitter son pays et d'aller en Bourgogne, où il se retira à Mâcon. Ces Barbares étaient les Sarrasins et les Hongrois, mais principalement les Sarrasins, qui, de leur forteresse de Freysinet dans les Alpes, faisaient des courses dans tous les pays voisins. Le jeune Mayeul fut reçu à Mâcon par un seigneur de ses parents; et, après quelque séjour, l'évêque Bernon, connaissant son beau naturel, le mit entre ses chanoines et lui recommandait en secret de se conserver dans la pureté, comme il fit. Ayant appris qu'il y avait à Lyon un docteur fameux, Antoine, abbé de l'île Barbe, il alla étudier sous lui, et y profita beaucoup pour les mœurs aussi bien que pour la doctrine; car Lyon était alors l'école la plus célèbre du pays, et on y étudiait sérieusement les arts libéraux et la philosophie.

Saint Mayeul, en étant revenu, fut promu, par tous les degrés, jusqu'au diaconat, par l'évêque de Mâcon, qui le fit même archidiacre. Dans cette dignité, il fit paraître principalement sa charité envers les pauvres, s'appliquant aussi à instruire les clercs qui venaient le trouver de divers lieux. Sa réputation devint telle, que l'archevêché de Besançon venant à vaquer, il fut élu par un commun consentement du prince, du clergé et du peuple; mais il s'y refusa constamment, et conçut même dès lors la pensée de quitter le monde. Comme le monastère de Cluny était dans le voisinage de Mâcon,

[1] Flodoard, *Chron.*, an. 950 et 951. — [2] Mansi, *Concil.*, t. 18, col. 409 et seqq.

saint Mayeul y faisait de fréquentes visites du temps de l'abbé Aimard, et y avait souvent des entretiens spirituels avec les moines, qui, de leur côté, le souhaitaient pour confrère, comme un homme capable de les gouverner un jour. Celui qui contribua le plus à l'y attirer, fut Hildebrand, prévôt du monastère, qui refusa deux fois d'en être abbé. Enfin, vers l'an 943, Mayeul embrassa la vie monastique dans cette sainte communauté.

Il ne s'y distingua que par ses vertus, surtout l'obéissance et l'humilité. L'abbé le fit bibliothécaire et apocrisiaire; la première charge lui donnait l'intendance des études, et il s'en servait pour détourner les moines de la lecture des poëtes profanes, même de Virgile. La fonction d'apocrisiaire comprenait la garde du trésor de l'église et des offrandes, et le soin des affaires du dehors. Saint Mayeul fut envoyé à Rome en cette qualité, et pendant ce voyage, étant à Ivrée, il guérit, par l'onction de l'huile sainte, le moine Heldric, qui l'accompagnait. Il avait été des premiers de la cour du roi d'Italie; mais, attiré par la réputation de saint Mayeul, il quitta sa femme, ses biens, qui étaient grands, et sa charge, et vint se rendre moine à Cluny.

La sixième année depuis que saint Mayeul y fut entré, c'est-à-dire l'an 948, le saint abbé Aimard, se sentant vieux et aveugle, et craignant que ses infirmités ne fussent cause de quelque relâchement dans l'observance, le déclara abbé, du consentement de toute la communauté; et, afin que saint Mayeul ne pût s'en excuser, il prit le conseil de quelques évêques et de quelques abbés. Nous avons l'acte authentique qu'il en fit dresser, où il déclare qu'il lui donne le gouvernement du monastère de Cluny, avec toutes les abbayes et les autres lieux qui en dépendent. Cet acte fut souscrit par Mainbolde, évêque de Mâcon, et par deux autres évêques, par deux abbés et par cent trente moines, soit de Cluny, soit des monastères voisins. Létolde, comte de Mâcon et avoué ou protecteur de Cluny, donna ses lettres d'approbation. Par cet acte, saint Aimard prenait saint Mayeul, plutôt pour coadjuteur que pour successeur; car on trouve Aimard nommé comme abbé dans plusieurs chartes des années suivantes, jusqu'en 964 [1].

En Allemagne, saint Udalric, évêque d'Augsbourg, joignait les vertus d'un solitaire à celles d'un évêque. Depuis la mort de Henri l'Oiseleur, il s'était dispensé d'aller à la cour et de mener ses troupes en personne au service du roi, s'étant déchargé de ce devoir sur Adalbéron, son neveu. Il se donnait donc tout entier à ses fonctions

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 11 *maii*.

spirituelles, et voici le règlement de sa vie. Il disait tous les jours l'office avec le clergé de sa cathédrale, et, de plus, l'office de la sainte Vierge, celui de la croix et un troisième de tous les saints, outre plusieurs autres psaumes et le psautier qu'il récitait entier tous les jours, autant qu'il pouvait. Il disait tous les jours une, deux ou trois messes, selon qu'il en avait le temps.

Il gardait toutes les observances monastiques, couchant sur une natte, ne portant point de linge et ne mangeant point de chair, quoiqu'il en fît servir abondamment à ceux qui mangeaient avec lui. Le premier service de sa table était, pour la plus grande partie, distribué aux pauvres, outre les invalides de toutes sortes qu'il faisait nourrir tous les jours en sa présence. Il exerçait l'hospitalité avec joie envers tout le monde, principalement les clercs, les moines et les religieuses, et prenait grand soin de l'éducation et de l'instruction du clergé. Il écoutait avec bonté les plaintes des serfs de sa dépendance, soit contre leurs seigneurs, ses vassaux, soit contre les autres serfs, et leur faisait rendre justice avec fermeté. Il n'était jamais oisif, mais toujours occupé ou à régler ses chanoines et son école, ou à pourvoir à l'entretien de sa famille, ou à réparer et orner son église, ou à fortifier sa ville contre les insultes continuelles des Hongrois.

Dans le saint temps de carême, il passait presque la journée entière et la moitié de la nuit dans l'église. Il y allait après minuit ou vers les trois heures du matin, assistait aux offices nocturnes que nous appelons matines, puis aux laudes jusqu'au point du jour. Il commençait alors à dire le psautier, et ensuite les litanies et les prières qui y étaient jointes, jusqu'à ce qu'on sonnât les vigiles des morts. Lorsque ces vigiles auxquelles il assistait étaient finies, il chantait prime avec les autres ; puis il demeurait dans l'église pendant qu'on faisait la procession au dehors, et disait un abrégé des psaumes, avec d'autres prières réglées. On chantait la messe commune du chœur au retour de la procession, et il y offrait son oblation comme les autres, baisant humblement la main du prêtre, sans avoir égard au caractère épiscopal. Après la messe, il disait tierce avec les frères, c'est-à-dire avec les chanoines. Tandis que les frères allaient de là au chapitre, il demeurait à l'église jusqu'à l'heure de sexte. Cet office étant dit, il faisait les stations devant les autels. De là il allait à sa chambre se laver et se préparer pour dire la messe lui-même. Après la messe, il disait vêpres au chœur avec les autres. Lorsque tout l'office du jour était ainsi achevé, il s'en allait à l'église de l'hôpital, où il lavait les pieds à douze pauvres, et leur donnait l'aumône séparément. Étant retourné chez lui sur la fin du jour, il se mettait à table, où il faisait faire la lecture et où il faisait entrer tous les pau-

vres de dehors qui se présentaient, pour les faire manger autour de lui. En se levant de table, il disait ses complies ; puis il se retirait dans sa chambre, pour n'avoir plus de commerce qu'avec Dieu jusqu'au lendemain. C'est la conduite que, d'après l'auteur de sa vie, témoin oculaire, il gardait depuis le commencement du carême jusqu'au dimanche des Rameaux. Trois jours après, il tenait son synode, qu'il recommençait encore au mois de septembre suivant. Il faisait les bénédictions et toutes les autres cérémonies de la semaine sainte et de celle de Pâques, avec une majesté et une dévotion tout extraordinaires.

Il faisait régulièrement la visite de son diocèse dans une voiture traînée par des bœufs, non pas tant qu'il eût peine d'aller à cheval, que pour être seul avec un chapelain et chanter des psaumes en liberté ; car il avait toujours une grande suite de prêtres et d'autres clercs, de laïques d'entre ses vassaux, de serfs choisis de sa famille et de pauvres, et il les défrayait tous largement. Dans la visite, il prêchait, il écoutait les plaintes, il examinait les prêtres des lieux, il donnait la confirmation et continuait quelquefois la nuit aux flambeaux. Telle était la vie ordinaire de saint Udalric.

Il ne se montra pas moins grand ni moins admirable dans les occasions extraordinaires. Dès l'année 953, Ludolfe, fils du roi Othon, mais d'une première femme, se révolta contre son père et excita une guerre civile en Allemagne. Le plus grand effort fut en Bavière. Augsbourg fut pris et pillé ; mais saint Udalric, qui en était évêque, quoique beaucoup plus faible que les rebelles, fut toujours fidèle au roi Othon ; et, comme l'armée de ce prince et celle de son fils étaient en présence et près d'en venir aux mains, le saint pontife, prenant avec lui Haribert, évêque de Coire, négocia la paix entre eux si heureusement, qu'il les mit d'accord l'an 954.

L'année suivante, les Hongrois inondèrent l'Allemagne avec une armée innombrable, et ravagèrent tout le pays depuis le Danube jusqu'à la forêt Noire. Ils assiégèrent Augsbourg, qui n'avait que des murailles basses, sans tours ; mais le saint évêque avait rassemblé au dedans un grand nombre de très-bonnes troupes de ses vassaux. Ils combattirent avec avantage devant une des portes de la ville, ayant avec eux l'évêque, qui, sans autres armes que son étole, ne laissait pas de s'exposer aux coups de pierre et de trait, dont toutefois il ne fut point blessé. Le combat fini, après avoir donné les ordres pour la défense de la ville, il passa la nuit en prières, et excita les femmes pieuses à se partager en deux troupes, dont l'une ferait le tour de la ville en dedans, portant des croix et priant Dieu à haute voix ; l'autre, prosternée sur le pavé de l'église, implorerait le secours

de la sainte Vierge. Il fit aussi apporter tous les enfants à la mamelle, et les fit étendre à terre autour de lui devant les autels, afin que, par leurs cris, ils priassent à leur manière.

Après avoir pris un peu de repos, il célébra la messe au point du jour, donna la communion à tous les assistants, et les exhorta à ne mettre leur espérance qu'en Dieu. Le jour venu, comme les Hongrois étaient prêts à donner l'assaut, leur roi apprit que le roi Othon approchait, ce qui l'obligea de quitter la ville pour aller à lui, espérant la prendre sans résistance après l'avoir défait. L'évêque Udalric, le comte Tietbald, son frère, et plusieurs autres sortirent de nuit et allèrent se joindre au roi Othon, qui, pour se préparer au combat, se prosterna devant Dieu, se reconnaissant le plus coupable de tous, et fit vœu de fonder un évêché à Mersebourg, si Dieu lui donnait la victoire. S'étant relevé, il entendit la messe et communia de la main du saint évêque, son confesseur ; puis il prit le bouclier et la sainte lance, marcha contre les ennemis, et les défit par la victoire la plus signalée qui eût encore été remportée sur eux. C'était le jour de Saint-Laurent, 10me d'août 955 [1].

Deux années auparavant, c'est-à-dire en 953, l'abbé Brunon de Lauresham, frère du roi Othon, avait été élu archevêque de Cologne et devint un des plus grands ornements de l'église d'Allemagne. Dès l'âge de quatre ans, il avait été envoyé à Utrecht pour étudier sous la conduite de l'évêque Baldric. Après qu'il eut appris les premiers éléments de la grammaire, on lui fit lire le poëte Prudence, qu'il goûta merveilleusement ; ensuite il parcourut tous les auteurs de la littérature grecque et latine. Ni les richesses, ni la foule de ceux qui l'environnaient ne le détournaient de l'étude, et il aimait tellement ses livres, qu'il ne souffrait point qu'on les gâtât ni qu'on les maniât négligemment. Othon, son frère, étant devenu roi, le fit venir à sa cour, où il fut un modèle de doctrine et de vertu. Il renouvela l'étude des sept arts libéraux ; il étudia les historiens, les orateurs, les poëtes et les philosophes, avec les hommes les plus savants, grecs et latins, leur servant quelquefois d'interprète, et le roi, son frère, étant souvent témoin de leurs doctes entretiens. Israël, évêque écossais, qui était un de ses maîtres, en parlait comme d'un saint ; les Grecs, qu'il faisait venir pour l'instruire, l'admiraient et rapportaient chez eux les merveilles de sa conduite.

Il était fort occupé à secourir les malheureux qui sans cesse recouraient à lui, sans toutefois se détourner de ses études. Il composait,

[1] *Vit. S. Udal. Acta SS., 4 julii. Act. Bened.*, sect. 5. *Regin. cont. Herman. Ditmar.. Frod.*

il dictait, il cultivait l'élégance de la langue latine et l'inspirait aux autres, mais sans faste et avec une gravité polie. Il s'appliquait, même après les repas, à la lecture et à la méditation, et ménageait très-soigneusement les matinées. Il lisait sérieusement jusqu'aux comédies, ne s'attachant qu'au style et comptant pour rien la matière. Comme la cour du roi, son frère, était ambulante, il faisait porter avec lui sa bibliothèque et gardait sa tranquillité au milieu de cette agitation, s'occupant même dans les marches. Il était très-attentif aux divins offices; et, voyant son frère Henri s'entretenir pendant la messe avec Conrad, duc de Lorraine, il prédit que leur amitié produirait de grands maux : ce qui en effet eut lieu; car il en résulta des guerres civiles. Tout ce qu'il y avait en ce temps-là d'évêques ou d'hommes pieux qui avaient quelque grand dessein pour la religion, regardaient Brunon comme leur appui, et ne croyaient pas leur autorité suffisante pour faire le bien sans le secours de la sienne.

Son premier gouvernement ecclésiastique fut la conduite de quelques monastères, qu'il reçut étant encore fort jeune. Il s'employa pour les réduire à l'observance régulière, partie de gré, partie de force, et pour les rétablir dans leurs anciens priviléges par l'autorité du roi, son frère, ne se réservant rien du revenu, pour lui ou pour les siens, que ce que les supérieurs lui offrirent volontairement. Entre ces monastères, était celui de Lauresham ou Lauresheim, que le roi Henri avait refusé à un seigneur qui le demandait à contretemps; car, dans la guerre que lui fit, au commencement de son règne, Gislebert, duc de Lorraine, soutenu par le roi de France, un comte très-puissant et qui lui avait amené de grandes troupes de ses vassaux, voyant le roi abandonné de plusieurs des siens, crut qu'en une telle occasion il ne pourrait rien lui refuser. Il lui envoya donc demander l'abbaye de Lauresheim, dont les grands revenus lui aideraient à entretenir ses troupes. Le roi dit qu'il lui ferait réponse de bouche; le comte accourut, croyant avoir obtenu ce qu'il demandait. Le roi lui dit en présence de tout le monde : Les biens des monastères ne sont pas destinés à entretenir des gens de guerre, et, d'ailleurs, votre demande est plutôt une menace qu'une prière; c'est pourquoi je ne vous accorderai jamais ni cette grâce, ni aucune autre. Si vous voulez vous retirer avec ceux qui manquent à la fidélité qu'ils me doivent, retirez-vous au plus tôt. Le comte, chargé de confusion, se jeta aux pieds du roi, reconnaissant la grandeur de sa faute.

Vicfrid, archevêque de Cologne, étant mort en 953, le clergé, les nobles et tout le peuple s'accordèrent à désirer que Brunon

lui succédât. Sa jeunesse était balancée par la maturité des mœurs; l'éclat de sa naissance, par l'humilité et la douceur; sa science, par la sagesse et la modestie; ses richesses, par sa libéralité. Il fut donc élu tout d'une voix : mais on craignait que cette place ne parût au-dessous d'un si grand prince. L'élection se fit, selon la coutume, avant que le prédécesseur fût enterré, et on envoya au roi Othon quatre députés du clergé de la cathédrale et quatre laïques, pour lui demander son consentement, qu'il accorda de suite, envoyant aussitôt Brunon, son frère, à Cologne. Il y fut reçu avec une joie extrême, ordonné évêque et intronisé sur son siége. Le roi lui donna en même temps le gouvernement du royaume de Lorraine. Les premiers soins de l'archevêque Brunon furent d'établir l'union entre toutes les communautés qui dépendaient de son siége, de retrancher la superfluité des habits et de faire célébrer l'office divin avec toute la décence possible.

Aussitôt après son ordination, il députa à Rome Hadumar, abbé de Fulde, avec une lettre synodique au pape Agapit, dans laquelle il faisait sa profession de foi et demandait le pallium. Le pape Agapit, que le biographe de saint Brunon appelle un Pontife d'une admirable sainteté, lui accorda non-seulement le pallium, mais encore le privilége d'en user quand il voudrait; il y joignit les reliques du martyr saint Pantaléon. Quand l'abbé Hadumar approcha de Cologne avec le pallium et les reliques, toute la ville alla au-devant, et les reliques furent déposées dans une ancienne église des faubourgs[1].

Quant à la reine Mathilde, mère du saint archevêque de Cologne et du roi Othon, après la mort du roi Henri l'Oiseleur, son époux, elle se retira au monastère de Quedlinbourg, qu'elle avait fondé. Là elle observait toute la discipline; et, conservant une dignité merveilleuse dans ses actions et ses discours, elle ne laissait pas de montrer une modestie et une pudeur qui l'auraient fait passer pour une vierge si on n'avait vu les princes, ses enfants. La nuit, outre l'office où elle assistait, elle priait longtemps devant et après. Jamais elle n'approcha de l'autel les mains vides, soit du vivant du roi, son époux, soit après sa mort. Tous les jours elle présentait au prêtre son offrande de pain et de vin pour le salut de toute l'Église; mais depuis qu'elle fut veuve, elle ne cessa point de faire offrir le saint sacrifice pour les péchés du roi, son époux, en quoi elle surpassa toutes les femmes de son temps. Elle observa toute sa vie le huitième jour de la mort du prince, le trentième et l'anniversaire.

[1] *Acta SS.*, 11 *octob. Act. Bened.*, sect. 5.

Vers l'an 946, elle soutint une rude persécution de la part des princes, ses enfants. Comme elle faisait de grandes aumônes, on leur rapporta qu'elle avait consumé des sommes immenses des revenus de l'État, et la chose alla si loin que le roi Othon envoya des espions pour arrêter ceux par qui la reine, sa mère, envoyait ses libéralités, les leur ôter et les maltraiter. On voulait qu'elle abandonnât les terres qu'elle avait reçues en douaire, et qu'elle prît le voile de religieuse. Pour comble d'affliction, le prince Henri, son fils, qu'elle aimait uniquement, s'accordait avec le roi Othon contre elle. Comme elle vit augmenter de jour en jour leurs mauvais traitements, elle laissa tout ce que le roi Henri lui avait donné en douaire et se retira dans l'Angrie, qui faisait partie de la Westphalie actuelle. Mais quelque temps après, le roi Othon, ayant eu de mauvais succès à la guerre, céda aux exhortations de la reine Édithe, son épouse, des évêques et des seigneurs, rappela la reine, sa mère, lui demanda pardon publiquement, et lui rendit les terres qu'il lui avait ôtées. Le prince Henri, imitant l'exemple de son frère Othon, se réconcilia pareillement avec elle, et elle ne l'aima pas moins que devant.

La sainte reine Mathilde, étant ainsi rétablie dans sa première autorité, s'appliqua plus qu'auparavant aux aumônes et à toutes sortes de bonnes œuvres; et, avec le secours du roi, son fils, elle fonda plusieurs églises et cinq monastères, entre autres celui de Palide ou Polden, dans le duché de Brunswick, où elle assembla trois mille moines. Le roi Othon confirma cette donation par ses lettres de l'an 955.

La même année arriva la mort de Henri, alors duc de Bavière; la reine Mathilde, sa mère, en fut si affligée qu'elle quitta le peu d'ornements qu'elle avait gardés pendant sa viduité, et ne parut plus qu'en habit de deuil. Elle ne voulut plus entendre aucune chanson profane, ni voir aucun jeu ; elle n'écoutait que des cantiques tirés de l'Écriture sainte ou des vies des saints. Elle faisait donner à manger aux pauvres deux fois par jour, et leur en distribuait encore pendant son repas. Dans ses voyages, elle faisait porter des cierges pour distribuer aux églises, et de la nourriture pour les pauvres, et avait chargé une religieuse qui la servait, nommée Richeburge, de n'en laisser passer aucun sans aumône. En toutes les villes où elle séjournait l'hiver, elle faisait allumer un grand feu pour les pauvres, qui durait toute la nuit. Elle redoublait ses charités le samedi, parce que c'était le jour de la mort du roi, son époux ; le matin, elle faisait préparer un bain pour les pauvres et les passants, et quelquefois elle les servait de ses propres mains; puis elle les faisait entrer dans une chambre, où elle leur donnait de la nourriture ou

des habits, selon leur besoin. Elle observait exactement de faire tous les jours quelque ouvrage de ses mains [1].

Tel était, au milieu du dixième siècle, l'état religieux et politique de l'Occident. Il y avait des commotions politiques, il y avait, comme toujours, les misères humaines, et dans l'Église universelle et dans les sociétés nationales; mais, par l'intermédiaire de l'Église de Dieu, il y avait partout un principe de vie, de guérison, de restauration, et de force plus qu'humaine. Nous l'avons vu, et nous continuerons à le voir. Et c'est même là le grand mystère de l'histoire humaine. En Orient, chez les Grecs, ce principe de vie et de restauration allait s'affaiblissant, et c'est un autre mystère dont l'histoire doit chercher l'explication.

A Constantinople, le patriarche Nicolas le Mystique mourut l'an 925. Étienne, métropolitain d'Amasée, qui était eunuque, fut reconnu patriarche au mois d'août de la même année; mais il ne jouit de cette dignité que deux ans et onze mois, et mourut le 15me de juillet 928. Son successeur fut le moine Tryphon, qui était en réputation de sainteté; et toutefois il souffrit, contre les règles, de n'être ordonné que pour un temps, jusqu'à ce que Théophylacte, fils de l'empereur Romain Lecapène, fût en âge de recevoir la dignité patriarcale qui lui était destinée; et c'est le premier exemple illustre de cet abus, nommé depuis confidence, et qui, comme on voit, commence à Constantinople et chez les Grecs.

Tryphon fut ordonné patriarche de Constantinople le 14me de décembre 928. Il fut déposé au mois d'août 931, et se retira à son monastère, où il mourut. Le siége de Constantinople demeura vacant pendant un an et cinq mois, parce que Théophylacte était encore trop jeune. Enfin il fut ordonné le jour de la Purification, 2 février 933, à l'âge de seize ans; et cette ordination se fit du consentement du pape Jean XI, qui avait envoyé des légats avec une lettre synodique pour l'autoriser, sans doute par dispense; car pour les ordinations, les Grecs faisaient moins attention à l'âge que les Latins. Les historiens grecs ajoutent que ce furent les légats du Pape qui placèrent Théophylacte sur le siége patriarcal [2]. Luitprand, qui vint à Constantinople trente-cinq ans après, dit que le pape Jean XI accorda au patriarche Théophylacte et à ses successeurs le pallium à perpétuité, et que de là est né l'abus si répréhensible, que non-seulement les patriarches, mais encore tous les évêques grecs portent le pallium. C'est une nouvelle erreur de Luitprand; car plus de soixante ans auparavant, au huitième concile général, nous avons vu le patriarche

[1] *Acta SS.*, 14 *mart.* — [2] *Post Theoph.*, n. 19. Sim. Mag., n. 32. Anon., n. 32.

saint Ignace rendre le pallium à chaque évêque photien qui se réconciliait à l'Église. L'usage de cette sorte de pallium parmi les évêques grecs ne pouvait donc pas venir du pape Jean XI : c'est l'envie de médire qui a trompé Luitprand [1].

Voici comment l'historien du Bas-Empire résume, d'après les auteurs grecs, la conduite du patriarche Théophylacte. Dès qu'il fut maître de ses démarches, il ne justifia que trop la sagesse des lois canoniques qui ont fixé l'âge auquel il est permis de monter aux divers degrés de la hiérarchie. Il ne connut plus de règle et se livra sans pudeur à toutes ses passions. Il méprisait les fonctions de son ministère. Maître des dispenses, il crut pouvoir se dispenser lui-même des lois de l'Évangile et de toute décence. L'histoire avertit qu'elle rougirait de raconter ce qu'il ne rougissait pas de faire. Il fournissait aux dépenses de ses débauches par le trafic des évêchés et des autres places ecclésiastiques, qu'il vendait au plus offrant. Il porta jusque dans le sanctuaire le goût de la dissipation et du plaisir ; et, pour égayer la sérieuse dignité des cérémonies de l'Église, il introduisit dans les offices publics les plus solennels des danses, des divertissements, des clameurs insensées, des chansons profanes et même déshonnêtes, qui, mêlées au chant des hymnes, alliaient le culte du diable avec celui de la Majesté divine. Un auteur, qui vivait cinquante ans après, observe que cet usage monstrueux n'était pas encore aboli de son temps. On peut croire que c'est de là qu'il s'est répandu jusqu'en Occident, où une ignorance licencieuse a maintenu dans quelques diocèses, pendant des siècles entiers, un abus aussi scandaleux que ridicule, malgré toutes les censures ecclésiastiques. Les chevaux étaient la passion dominante de Théophylacte. On lui en comptait plus de deux mille ; ses écuries emportaient tous ses soins : c'était pour lui la portion la plus chérie de son diocèse. Insensible aux misères des pauvres, il nourrissait ses chevaux, à grands frais, des fruits les plus exquis, et n'épargnait pour eux ni les liqueurs les plus recherchées ni les parfums les plus précieux. On rapporte qu'un jour de jeudi saint, tandis qu'il célébrait la messe, on vint lui annoncer que sa plus belle jument, qu'on lui nomma, venait de mettre bas. L'impatience que lui causa une nouvelle si intéressante lui fit achever le saint sacrifice avec une indécente précipitation ; il jette aussitôt ses habits pontificaux, court à son écurie pour voir le poulain, et ce ne fut qu'après l'avoir contemplé à son aise qu'il revint à Sainte-Sophie achever l'office. Nous lui verrons trouver la mort dans une cavalcade, son occupation ordinaire [2].

[1] Pagi, an 932. Luitpr., *Leg.* — [2] *Hist. du Bas-Empire*, l. 78.

Avant de placer son quatrième fils sur le siége patriarcal de Constantinople, l'empereur Romain Lecapène avait placé les trois premiers sur le trône impérial. Dès son avénement à l'empire, en 920, il avait déclaré empereur son fils aîné, Christophe. Il donna dans la suite la qualité d'empereurs à ses autres fils, Étienne et Constantin, et il leur associa encore Romain, fils aîné de Christophe. Tous ces nouveaux empereurs prenaient le pas sur Constantin Porphyrogenète, fils de Léon le Philosophe. Avec un fils patriarche, avec quatre fils ou petits-fils empereurs, Romain Lecapène se croyait bien affermi sur le trône. Il y fut trompé. Son fils aîné Christophe mourut en 931, après son propre fils Romain.

Le 20 décembre 944, l'empereur Étienne, second fils de Lecapène, entre avec des conjurés dans l'appartement de son père, le saisit dans son lit, le menace d'un plus mauvais traitement s'il jette le moindre cri, l'enveloppe d'un voile et le transporte sans bruit hors du palais, et de là dans l'île de Proté, à l'entrée de la Propontide. On l'enferme dans un monastère, où, sur-le-champ, on lui coupe les cheveux et on lui fait prendre l'habit de moine. Il avait régné vingt-six ans.

L'empereur Romain Lecapène avait du bon et du mauvais. Il était dévoré d'ambition et de passions libertines, mais il rougissait de ses vices. Il aimait l'argent, mais la compassion pour les malheureux était plus forte en lui que l'avarice. Au jour de Noël 932 commença un hiver si rigoureux, que la terre fut couverte de neige et de glace pendant quatre mois entiers. La peste, la famine firent encore un ravage affreux; un incendie consuma une partie de Constantinople; et une pierre énorme, détachée de la voûte d'un des marchés de la ville, écrasa soixante personnes. Tant de calamités remplirent la ville de misérables et firent connaître la charité de l'empereur. Les hôpitaux étant remplis, il fit fermer les portiques de cloisons, pour y loger les malades. De distance en distance, en dehors, on posa des boîtes fermées, mais percées d'une ouverture pour recevoir les aumônes. Il tirait de son trésor les charités les plus abondantes; il lui en coûtait tous les mois cinquante mille écus de notre monnaie pour secourir tant les malades que les autres pauvres de sa capitale. Il faisait tous les jours manger à sa table trois pauvres, auxquels il distribuait encore une aumône; le mercredi et le vendredi c'était trois moines. On faisait une lecture édifiante pendant le repas. Après ce temps d'infortune, dont ses libéralités adoucirent la rigueur, il ne cessa d'employer, le reste de sa vie, une partie de ses trésors au soulagement des malheureux, à la décoration des églises et à l'entretien des monastères. Il respectait les moines dont il connaissait la

vertu ; et, loin de s'offenser de leur liberté à le reprendre de ses désordres, il écoutait leurs remontrances avec douceur, avouait ses fautes et versait des larmes, mais sans se corriger. Le moine Basile lui ayant un jour reproché en face qu'il se déshonorait lui-même et qu'il attirait sur lui et sur ses États la colère de Dieu, en corrompant les filles de ses sujets, il reçut cette correction avec une humble confusion, et voulut même la payer d'une somme d'or, que le saint refusa. La misère des temps avait ruiné quantité de familles, et la somme de l'argent emprunté par des débiteurs insolvables dans la ville de Constantinople montait à trois millions de nos livres. Il s'en chargea ; et, après avoir satisfait les créanciers, il fit brûler au milieu d'une place toutes les obligations. Il paya de plus le loyer dû pour les habitations. Il fit rebâtir ou réparer plusieurs villes de Thrace et de Macédoine ruinées par les Barbares. Constantinople vit, par ses ordres, élever plusieurs palais, planter des jardins délicieux ; mais elle lui sut encore plus de gré d'ouvrir des asiles à la misère, à la vieillesse et aux maladies. Compatissant aux malheurs des exilés, il ne les perdait pas de vue ; il était attentif à s'informer de leur état, à les secourir dans leur indigence, aussi empressé à les rappeler, qu'eux-mêmes à revoir leur patrie ; et, lorsqu'il fut détrôné, il n'y avait personne en exil [1].

Il fut vengé peu après de ses deux fils Étienne et Constantin ; car l'empereur Constantin Porphyrogenète, averti qu'ils avaient aussi conspiré contre lui, et jugeant bien qu'ils l'épargneraient moins encore qu'ils n'avaient épargné leur père, les fit arrêter le 27me de janvier 945, comme ils étaient à table avec lui. Ils furent emmenés en exil dans les îles voisines, et on leur fit couper les cheveux comme à des clercs. Peu de temps après, ayant obtenu la permission d'aller voir leur père, ils vinrent à l'île Proté, et, le voyant revêtu de l'habit monastique, ils furent sensiblement touchés. Le vieillard pleura, et dit ces paroles de l'Écriture : J'ai engendré et élevé des enfants, et ils m'ont méprisé. Il fut consolé dans son exil par deux moines de grand mérite, Sergius et Polyeucte. Celui-ci fut depuis patriarche. Sergius était neveu du fameux Photius ; mais plus illustre par sa vertu que par sa naissance, et sa science n'était pas moindre que sa vertu. Il avait un grand discernement, une grande fermeté, beaucoup d'agrément dans ses manières et ses discours, et une grande humilité. Romain, étant encore empereur, l'avait toujours auprès de lui, et l'honorait comme son père spirituel.

Constantin, son fils, ayant voulu se révolter dans son exil, tua

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 78.

celui qui commandait ses gardes et fut tué lui-même. Ce que Romain ayant vu en songe le même jour, il envoya à tous les monastères et à toutes les lauras, jusqu'à Jérusalem et à Rome; et, ayant assemblé trois cents moines au lieu où il était, le jeudi saint il se présenta dans l'église sans tunique et sans manteau, lorsque le prêtre allait faire l'élévation du pain sacré. Il tenait un papier où étaient écrits tous ses péchés, et les déclara devant tout le monde. Les moines crièrent *Kyrie eleison*, en versant des larmes; et Romain leur demanda l'absolution, s'inclinant devant chacun d'eux. Ils la lui donnèrent, il communia; et, comme ils allaient se mettre à table, il donna à un petit garçon une corde et un fouet, dont il lui frappait les pieds, en disant : Entre, mauvais vieillard! Et il s'assit après tous les autres, pleurant et gémissant. Il envoya sa confession cachetée aux autres caloyers ou moines, particulièrement à Dermocaire, abbé du mont Olympe, avec deux cents livres d'or. Celui-ci fit jeûner tous ses moines pendant deux semaines, après lesquelles on prétend qu'il eut révélation que les péchés de Romain étaient effacés, et, qu'ouvrant sa confession, il ne trouva plus qu'un papier blanc. Il le montra à tous les moines, qui envoyèrent à Romain une absolution par écrit, et elle fut enterrée avec lui.

Nonobstant cette pénitence, Romain ne laissa pas de consentir à une conjuration que forma le patriarche Théophylacte, son fils, avec quelques autres, pour le rétablir sur le trône; mais la conjuration fut découverte et les coupables punis. Enfin, le vieux Romain mourut le 15me de juin 948, dans l'île Proté, lieu de son exil. Ce prince, auquel l'élévation de sa famille avait coûté tant de travaux, et même des crimes et des perfidies, en vit périr une partie de son vivant; le reste s'éteignit bientôt après lui sans laisser de trace [1].

Constantin Porphyrogenète régna encore quinze ans, depuis qu'il fut demeuré seul empereur, délivré de Romain et de ses enfants; mais il ne remplit pas l'attente qu'on avait conçue de lui. Il était sujet au vin, fuyant le travail, difficile à apaiser dans sa colère, et punissant sans miséricorde. Sa paresse lui faisait donner sans choix les charges et les emplois : de quoi l'impératrice Hélène et son frère le chambellan Basile profitaient pour les vendre. Ce que Constantin eut de meilleur, fut l'amour des sciences et des arts, tombés en décadence par la négligence de ses prédécesseurs. Il s'appliqua donc à les rétablir, chercha ceux qui y excellaient, et les chargea de les enseigner. Il donna l'intendance de l'école de philosophie à Constantin, premier écuyer et secrétaire intime; celle de rhétorique à

[1] Anonym. *Post Theoph.*

Alexandre, métropolitain de Nicée; celle de géométrie au patrice Nicéphore; celle d'astronomie au secrétaire Grégoire. Il prenait grand soin des étudiants, s'entretenait souvent avec eux, leur donnait de l'argent, les faisait même manger à sa table : ainsi les études firent en peu de temps un grand progrès. L'empereur ne négligeait pas les arts; il avait une telle connaissance de la peinture, sans l'avoir apprise, qu'il corrigeait les maîtres mêmes, et aussi les orfèvres, les forgerons, les tailleurs de pierres, descendant jusqu'aux arts mécaniques. Il avait beaucoup de religion, au moins extérieure, et jamais n'allait à l'église aux jours solennels sans donner de magnifiques offrandes, des vases d'or ornés de pierreries, et des ornements d'étoffes précieuses. On loue encore sa justice et son humanité.

Après avoir rassemblé une bibliothèque nombreuse, qu'il rendit publique, il travailla lui-même et fit travailler sous ses yeux à extraire de cette multitude d'ouvrages ce qu'il y avait de plus utile. C'est à ses soins et à ses ordres qu'on est redevable des livres d'agriculture intitulés *Géoponiques*, des traités de la médecine vétérinaire nommés *Hippiatriques*. Mais l'ouvrage le plus considérable qui ait paru sous son nom est un grand recueil où il avait rassemblé, sous cinquante-trois titres, tout ce qu'il avait trouvé de plus mémorable dans les anciens sur différentes matières. On aurait pu nommer ce recueil *Encyclopédie historique*. Il n'était extrait que des auteurs grecs. Il ne nous en reste que deux articles, le vingt-septième, qui traite des ambassades, et le cinquantième, des vertus et des vices. Il n'est pas certain que Constantin soit lui-même l'auteur de tous ses écrits; mais ceux qui lui appartiennent comme sortis de sa plume et qui sont parvenus jusqu'à nous, sont les deux livres qui contiennent la description géographique des provinces de l'empire tel qu'il était alors, et le traité de l'administration de l'empire, adressé à son fils l'empereur Romain. On a encore de lui une vie ou plutôt un panégyrique de son aïeul l'empereur Basile, un fragment de tactique, enfin une histoire de la fameuse image d'Édesse [1].

C'était un voile que l'on gardait dans cette ville, et sur lequel on croyait voir la face de Jésus-Christ imprimée, disait-on, par lui-même, et envoyée au roi Abgare. En 942, un général de l'empereur Romain Lecapène, étant sur le point de prendre la ville d'Édesse sur les Sarrasins, menaça d'en passer tous les habitants au fil de l'épée, si on ne lui remettait ce voile fameux, offrant au contraire de rendre à ce prix tous les prisonniers. Le calife Almottaki consulta les gens

[1] *Post Theoph.* Cedren.

de loi, qui se trouvèrent partagés de sentiments, les uns disant qu'il leur serait honteux d'accorder par crainte aux Chrétiens ce qu'ils ne demandaient que pour insulter à leur faiblesse; les autres, que ce serait racheter à bon marché tant de Musulmans. Ce dernier avis prévalut. Le voile fut porté à Constantinople. Le patriarche, suivi du clergé et d'une foule de peuple, alla au-devant jusqu'en Bithynie. Cette relique, si célèbre en Orient, entra dans la ville le 15 août, et fut d'abord portée à l'église de Blaquernes, où l'empereur la reçut avec grande vénération. Le lendemain, toute la famille impériale se joignit au clergé et au sénat pour l'accompagner à Sainte-Sophie, où elle reçut les hommages de toute la ville. Elle fut, de là, transportée dans le palais [1].

Le patriarche Théophylacte scandalisait depuis plus de vingt ans l'église de Constantinople. Dans une cavalcade, ce qui faisait son occupation ordinaire, s'étant froissé rudement contre une muraille, il fut pris d'une violente hémorrhagie. Après avoir été à la mort, il se porta mieux; mais il ne se corrigea pas et continua de vendre des évêchés, d'aimer les chevaux et de mener une vie molle et indigne de son rang. Il traîna ainsi deux ans, et son mal se tourna en hydropisie, dont il mourut le 27 février 956. Pour réparer le mal qu'avait fait ce mauvais prélat, l'empereur nomma patriarche Polyeucte, né à Constantinople. Ses parents, par un esprit de dévotion fort mal entendu, mais assez ordinaire parmi les Grecs de ce temps-là, le destinant à la vie monastique, l'avaient fait eunuque dès l'enfance. La vocation qu'ils lui avaient donnée se trouva par bonheur être la sienne. Il fut l'exemple des monastères, et devint aussi éclairé dans la science du salut qu'il était vertueux et détaché de tout intérêt. L'évêque d'Héraclée, qui devait sacrer le patriarche, étant alors dans la disgrâce de l'empereur, Polyeucte fut ordonné par le métropolitain de Césarée, auquel cette fonction appartenait au défaut de celui d'Héraclée. Cette circonstance commença à indisposer contre le nouveau prélat plusieurs évêques, qui regardèrent son ordination comme irrégulière. Polyeucte augmenta ce mécontentement en insérant dans les diptyques le nom du patriarche Euthymius, qui avait admis à la communion l'empereur Léon, excommunié par Nicolas après ses quatrièmes noces. Il se forma un schisme, mais qui fut de courte durée par complaisance pour l'empereur, et qui rendit ces prélats également ridicules par la cause de leur séparation et par la légèreté de leur réconciliation. Polyeucte, moins courtisan qu'évêque, perdit bientôt lui-même les bonnes grâces de l'empereur par la

[1] *Post Theoph.*

liberté qu'il prit de lui faire des remontrances sur les malversations de ses proches, qui pillaient l'église et l'empire. Théodore, évêque de Cyzique, homme puissant en intrigues, souleva une partie du clergé; et l'empereur, séduit par ces cabales, cherchait l'occasion de déposer Polyeucte, lorsque la mort fit échouer ce mauvais dessein [1].

Dès l'an 949, Constantin Porphyrogenète avait fait couronner empereur Romain, son fils; c'est pour lui qu'il composa son *Traité sur la manière de gouverner l'empire*. Mais, dix ans après, le fils s'ennuyait d'attendre. Excité surtout par sa femme Théophano, qui était fille d'un cabaretier, il résolut de hâter la mort de son père. Un jour donc que le père devait prendre une médecine, son fils y fit mêler du poison. Par un bonheur extraordinaire, l'empereur, tenant en main la coupe empoisonnée, fit un faux pas et en répandit la plus grande partie. Ce qu'il en but n'eut pas assez de force pour lui ôter la vie, mais le fit tomber dans une langueur dont il ne pu guérir. Au mois de septembre 959, il alla au mont Olympe en Natolie, sous prétexte de se recommander aux prières des solitaires avant que de marcher en Syrie contre les Musulmans, mais en effet pour prendre des mesures avec Théodore de Cyzique, touchant la déposition du patriarche Polyeucte. Là il retomba malade, et, sentant de grandes douleurs, il se fit rapporter à Constantinople, où il mourut le 9me d'octobre, âgé de cinquante-quatre ans. Son fils Romain lui succéda.

Ce prince, surnommé le Jeune pour le distinguer de Romain Lecapène, était âgé de vingt-un ans. Monté sur le trône par un parricide, la suite de son règne répondit à ce commencement. Il prit pour officiers du palais les compagnons de ses débauches, pour principal confident un moine apostat. A la suggestion de sa femme, il chassa du palais l'impératrice Hélène, sa mère, et ses sœurs, qu'il sépara d'elle et qu'il fit raser de force comme religieuses. Sa mère Hélène en mourut de chagrin. Pour lui, s'étant déchargé de toutes les affaires sur un eunuque nommé Bringas, il n'en eut point d'autres que ses plaisirs. Il passait sa vie avec des femmes perdues et avec des hommes encore plus méprisables. Des comédiens, des bouffons faisaient sa compagnie ordinaire. Sa plus sérieuse occupation était la chasse. Rarement dans son palais, il vivait dans ses maisons de campagne ou dans les forêts, au milieu des chiens, toujours à la poursuite des bêtes.

Voici le détail d'une de ses journées, selon le récit d'un panégyriste. Le matin, il présida aux jeux du cirque; il dîna ensuite avec le sénat, distribua des présents aux convives, joua à la paume avec

[1] *Post Theoph. Cedr.*

les plus habiles joueurs et gagna plusieurs parties, passa le Bosphore, tua à la chasse quatre grands sangliers et les rapporta le soir à son palais. L'historien grec ne peut s'empêcher d'admirer une activité si infatigable et le royal usage que ce prince savait faire de tous ses moments. Son règne ne dura guère. Dès le 15 mars 963, n'étant âgé que de vingt-quatre ans, il mourut soit de débauche, soit de poison, soit de l'un et de l'autre : on disait que le poison lui avait été donné par sa femme, pour laquelle il avait fait mourir son père. Tels étaient en général les empereurs grecs de Constantinople. Certainement, à la même époque, les princes de l'Occident, avec tous leurs défauts, valaient beaucoup mieux [1].

De plus, vers le milieu du dixième siècle, nous trouvons en Occident un grand nombre de saints illustres, mais des saints pleins de vie et de force pour se sanctifier eux-mêmes et pour sanctifier les autres. Parmi les Grecs, nous ne trouvons que deux solitaires, saint Luc le Jeune et saint Paul de Latre.

Les parents de Luc, originaires de l'île d'Égine, passèrent dans la terre ferme pour se garantir des incursions des Arabes, et il naquit en Thessalie, vers l'an 890. Dès l'enfance, il pratiqua l'abstinence et le jeûne, ne mangeant ni chair, ni œufs, ni fromage, vivant ordinairement de pain d'orge et de légumes, et ne buvant que de l'eau. Son père l'occupant à garder un troupeau, il donnait aux pauvres sa nourriture et ses habits, en sorte qu'il revenait quelquefois au logis tout nu. Il entra d'abord dans un monastère d'Athènes et y prit le petit habit; mais sa mère l'en retira et lui permit ensuite de vivre en solitude plus près d'elle, sur le mont de Saint-Joannice, et il s'y établit à l'âge de dix-huit ans. Ce fut là qu'il reçut le grand habit monastique, de deux moines vénérables qui allaient à Rome en députation, et qu'il logea en passant; car il exerçait volontiers l'hospitalité. Il augmenta ensuite ses jeûnes et ses autres exercices de piété, et reçut le don des miracles et de prophétie ; en sorte qu'il prédit l'incursion des Bulgares, qui ravagèrent quelque temps après tout le pays. Il dit un jour à ceux qui étaient avec lui : Il nous vient un homme qui porte un pesant fardeau, et qui souffre beaucoup ; puis il se retira sur la montagne. Incontinent après, vint un homme seul, qui ne portait rien, et demandait Luc, disant avoir besoin de son secours. Il attendit sept jours, après lesquels le saint homme parut, et, le regardant de travers, lui dit d'un ton rude : Qu'as-tu à faire dans ce désert ? pourquoi laisses-tu les pasteurs de l'Église, pour venir chercher des hommes rustiques et ignorants ? Comment oses-tu paraître,

[1] Cedren. *Hist. du Bas-Empire*, l. 74.

étant chargé de si grands crimes ? Déclare publiquement le meurtre que tu as commis, afin que Dieu te pardonne. Le pécheur, effrayé, dit : Homme de Dieu, pourquoi me demandez-vous ce que vous savez déjà, quoique je l'aie fait en secret ? Mais, pour vous obéir, je dirai tout. Alors il déclara toutes les circonstances de son crime, et se jeta aux pieds du saint, le priant de ne pas le dédaigner. Luc le releva, lui donna les avis et les règles qu'il crut convenables, lui ordonnant entre autres choses d'aller à la sépulture du mort, d'y répandre beaucoup de larmes, de lui faire célébrer honorablement le service du troisième, du neuvième et du quarantième jour ; d'y faire, s'il pouvait, au moins trois mille génuflexions, surtout de pleurer son péché tout le reste de sa vie et de l'avoir toujours devant les yeux.

Après que Luc eut passé sept ans au désert de Saint-Joannice, il fut obligé de quitter le pays avec tous les autres habitants, par la crainte des Bulgares, qui, sous leur roi Syméon, vinrent le ravager vers l'an 915. Luc se retira dans une île, où les Barbares étant encore passés, il s'en sauva à la nage et vint à Corinthe. Là le désir de lire l'Écriture sainte le fit aller à l'école avec les enfants, quoiqu'il eût de la barbe et fût âgé d'environ vingt-cinq ans ; mais les mauvaises mœurs des écoliers le dégoûtèrent bientôt de l'étude, et il se mit auprès d'un stylite qu'il servit dix ans, pêchant pour lui, portant du bois et lui faisant la cuisine. La paix étant rétablie, sous Pierre, roi des Bulgares, Luc revint au mont Saint-Joannice. Ayant appris que l'archevêque de Corinthe passait par là, il alla le trouver et lui porta des herbes de son jardin. L'archevêque, s'étant informé qui il était, voulut voir sa cellule, et, fort édifié de sa manière de vivre, il lui fit donner une certaine quantité d'or. Le saint homme le refusa, disant : Seigneur, je n'ai point besoin d'or, mais seulement de prières et d'instruction. Toutefois, voyant le prélat affligé de son refus, il prit une pièce d'or. Puis il lui dit avec une grande humilité : Seigneur, nous autres que nos péchés ont réduits à demeurer dans les déserts et les montagnes, comment pouvons-nous participer aux mystères terribles sans avoir de prêtres ? L'archevêque répondit : Il faut avoir un prêtre autant qu'il se peut. S'il est absolument impossible, il faut mettre le vase des présanctifiés sur la sainte table, si c'est dans un oratoire ; si c'est dans une cellule, sur un banc très-propre. Ensuite, ayant déplié le voile, vous mettrez dessus les saintes particules. Vous ferez brûler de l'encens, puis vous chanterez les psaumes des Typiques ou le Trisagion, avec le symbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains, et vous prendrez avec la bouche le corps de Jésus-Christ, en disant *amen*. Au lieu du précieux sang, vous boirez du vin dans une coupe

qui ne servira à aucun autre usage. Vous renfermerez avec le voile les autres particules dans le vase, et vous prendrez bien garde qu'il n'en tombe pas le moindre fragment qui puisse être foulé aux pieds.

Luc fut encore obligé de changer quelquefois de demeure; mais enfin il se fixa dans l'Attique, en un lieu nommé Sotérion, où il y avait une fontaine et un bois qu'il défricha, et enfin un jardin agréable; mais il en éloigna sa cellule, afin d'être plus caché. Ce fut là qu'il mourut saintement vers l'an 946, et il y fut enterré; on changea sa cellule en oratoire, et il s'y fit quantité de miracles, comme il en avait fait plusieurs de son vivant. L'église grecque l'honore le 7me de février, et le nomme saint Luc le Jeune, non par rapport à l'évangéliste, mais pour le distinguer d'un autre Luc, abbé en Sicile, près du mont Etna, plus ancien au moins d'un siècle [1].

Quant à saint Paul de Latre, il était né en Asie, à Élée, près de Pergame. Son père Antiochus, officier sur la flotte, ayant été tué à la guerre contre les Musulmans, sa mère Eudocie se retira en Bithynie, près de Marycate, d'où était saint Joannice. Elle avait deux fils, Basile et Paul, dont nous parlons. Elle maria Basile; mais sur le point des noces, il s'enfuit au mont Olympe et se fit moine dans la laure de Saint-Élie; puis, se trouvant importuné des visites de ses parents et de ses amis, il se retira plus avant près du mont de Latre. De là, il envoya chercher son frère, qui, depuis la mort de leur mère, était tombé dans une telle pauvreté, qu'il était réduit à garder les pourceaux; il le mena au mont de Latre et le mit entre les mains de Pierre, abbé du monastère nombreux de Carye, que lui-même avait fondé. Cet abbé, voyant les excellentes dispositions du jeune Paul, le retint pour le service de sa personne. Basile retourna au mont Olympe et mourut abbé de la laure de Saint-Élie.

Paul s'exerçait à mater son corps et particulièrement à vaincre le sommeil. On ne le vit jamais couché pour dormir; il s'appuyait seulement contre un arbre ou contre une pierre; on ne lui entendit jamais dire une parole oiseuse. Étant appliqué à la cuisine, le souvenir du feu de l'enfer lui faisait verser des larmes. L'abbé Pierre lui refusa toujours, à cause de sa jeunesse, la permission de se retirer dans le désert, qu'il lui demandait instamment; mais après la mort de l'abbé, Paul communiqua son dessein à Démétrius, son ami, et ils se retirèrent ensemble à la cime du mont de Latre, près la laure des Cellibares. Paul s'arrêta à une grotte nommée de la Mère-de-Dieu. Démétrius voulait se mettre plus près de la laure, pour avoir de quoi subsister. Non, dit Paul, il faut demeurer ici. Et

[1] *Acta SS.*, 7 *feb.*; Combéf., *Auct.*, t. 2, p. 969.

de quoi vivrons-nous? dit Démétrius. Du fruit de ces arbres, reprit Paul, en montrant des chênes chargés de glands. Des pourceaux n'en mangeraient pas, répondit-il, à présent qu'ils ne sont pas mûrs. Vous parlez, dit Paul, suivant la prudence de la chair. Après avoir été huit jours sans manger, ils essayèrent de manger de ces glands, qui les firent vomir jusqu'au sang. Eh bien, mon père, dit Démétrius, ne vous l'avais-je pas dit? Paul répondit : Ils nous ont délivrés de nos mauvaises humeurs, nous ne serons plus malades.

Démétrius, n'y pouvant tenir, se rapprocha de la laure et se joignit à un vieil anachorète nommé Matthieu, homme d'une grande sainteté. Il lui conta ce qui lui était arrivé avec Paul et comme il était demeuré sans aucun secours humain. Matthieu lui dit : Demeurez ici, mon fils, et portez-lui, dans le temps qu'il voudra, quelque partie de la nourriture que Dieu nous donne. Démétrius ayant rapporté ce discours à Paul, il dit, pleurant de joie : Vous voyez, mon frère, que Dieu ne délaisse point ceux qui s'abandonnent à lui. Paul demeura donc huit mois dans cette caverne, pratiquant des veilles et des jeûnes extraordinaires, faisant des génuflexions sans nombre, et souffrant des tentations violentes du démon.

Ensuite Paul et Démétrius revinrent à leur monastère de Carye par ordre de l'abbé ; mais, peu de jours après, il permit à Paul d'en sortir encore. Il retourna au mont de Latre, où il trouva Athanase, qui, après avoir gouverné un monastère, vivait en retraite près de la laure du Sauveur. Paul le pria de lui faire bâtir une colonne près de la laure, et Athanase lui indiqua une colonne toute naturelle, c'est-à-dire une roche très-élevée, au haut de laquelle était une grotte. Un autre Athanase, du temps des iconoclastes, ayant quitté Constantinople pour éviter la persécution, avait passé vingt-deux ans dans cette caverne. Paul y entra sans aucune provision ; mais un laboureur, cherchant deux de ses chèvres, trouva Paul et prit soin de lui porter à manger avec les petits meubles nécessaires, une lampe, une pierre à fusil, un peu d'huile. Ce laboureur s'étant retiré pour la récolte de ses fruits, Paul demeura plusieurs jours sans manger ; enfin, respirant à peine, il ramassa ses forces et but l'huile et l'eau de sa lampe, ce qui le remit un peu. Ensuite Athanase se souvint de lui et lui apporta la nourriture nécessaire : car il n'en voulait pas davantage; et Démétrius, ayant appris comme il vivait, prit aussi soin de lui. Paul demeura douze ans dans cette caverne, où il souffrit encore de grandes tentations des démons pendant trois ans. Comme il avait un grand désir d'y faire célébrer le saint sacrifice, Athanase prépara une échelle, et un prêtre y monta avec quelques autres. Après l'élévation, tous cédèrent à Paul l'honneur

de communier le premier, et il arriva un tremblement de terre et un mouvement des roches qui effrayèrent les assistants ; mais ceux qui étaient demeurés en bas ne s'en aperçurent point. Paul, ayant besoin d'eau, fit sortir, près de sa caverne, une fontaine qui coula toujours depuis.

Dès lors il devint célèbre ; plusieurs venaient recevoir ses instructions, et il se forma une laure près de sa caverne. Les uns y bâtirent des cabanes, les autres se logèrent dans des cavernes voisines ; puis on bâtit un petit oratoire sous le nom de Saint-Michel. Paul, si peu soigneux de sa propre subsistance, pourvut abondamment à celle de ses disciples, pour leur ôter tout prétexte de relâchement. Il distingua ceux qui devaient demeurer seuls ou vivre en communauté ; ils n'avaient rien de caché pour lui, n'allaient nulle part sans son congé, n'osaient cuire leur pain ou faire la moindre chose sans sa bénédiction, et ne possédaient rien en propre.

Paul, ayant demeuré douze ans dans cette caverne, et importuné des visites de ses disciples et des autres, en sortit secrètement et se retira sur le plus désert de la montagne. Là, n'ayant pour compagnie que les bêtes, il souffrait le chaud, le froid et toutes sortes d'incommodités. Il venait de temps en temps à la laure encourager les frères, les avertissant surtout de ne point se confier en eux-mêmes ; celui qui le servait lui apportait de temps en temps quelque nourriture. Démétrius se plaignait un jour à lui qu'on ne voyait plus de ces grands hommes et de ces grâces merveilleuses des derniers siècles. Paul lui répondit en souriant : Il semble que vous ne croyez pas que Dieu soit toujours le même ; puis il lui conta plusieurs merveilles qui lui étaient arrivées. Un autre de ses disciples, nommé Siméon, lui demandait pourquoi il paraissait tantôt gai et tantôt triste. Il répondit : Quand rien ne me détourne de la contemplation, je me vois environné d'une lumière si agréable, que j'oublie la nourriture et toutes les choses terrestres ; mais on m'afflige lorsqu'on m'interrompt et qu'on m'oblige à parler. Aussi, quand il marchait avec ses disciples, il s'avançait seul assez loin pour chanter les louanges de Dieu et penser continuellement à lui ; outre qu'il voyait toujours son bon ange.

Le désir d'une plus grande retraite lui fit prendre le dessein de passer à l'île de Samos. Étant prêt à s'embarquer, il vit dix soldats, prisonniers pour désertion, et dit d'un ton ferme à l'officier qui les conduisait, de les laisser en liberté. Celui-ci, voyant un petit homme mal vêtu, le prit d'abord pour un paysan ; mais il fut touché de sa hardiesse et de la sagesse qui paraissait sur son visage. Le saint homme lui dit : Dites au gouverneur que le moine Paul vous les a

enlevés de force. Il délivra ainsi ces malheureux. Étant arrivé à Samos, il se retira au mont Cercès, dans une caverne, où l'on disait qu'avait vécu le philosophe Pythagore. Comme il fut bientôt connu, on venait de tous côtés recevoir ses instructions ; et, par ses exhortations, on rétablit les trois laures de cette île que les Sarrasins avaient ruinées. Cependant les moines de Latre cherchaient Paul de tous côtés, et enfin, ayant appris qu'il était à Samos, ils lui écrivirent par un des leurs, qui le ramena aussitôt ; car il ne tenait à rien. Depuis ce retour, il avança encore dans la perfection.

Sa réputation s'étendait de tous côtés et jusqu'à Rome. Le Pape envoya exprès un moine avancé en âge pour le voir, examiner sa manière de vivre et lui en faire le rapport. Pierre, roi des Bulgares, lui écrivait souvent, pour se recommander à ses prières. L'empereur Constantin Porphyrogenète lui écrivit plusieurs lettres, que l'on garda longtemps depuis dans la laure. Ce prince, voulant envoyer en Crète une armée navale contre les Sarrasins, consulta le saint homme, qui lui fit réponse que cette entreprise n'était pas agréable à Dieu ; mais l'empereur, ne voulant pas perdre la dépense de cet armement, suivit son dessein et s'en repentit ; ce qui lui arriva plus d'une fois. L'empereur lui envoya un jour le patrice Photius, un de ses principaux ministres, avec ordre de bien observer son visage et tout son extérieur ; mais quand le patrice voulait regarder le saint, il ne pouvait soutenir l'éclat de son visage ; ce qui arriva encore à d'autres. Toutefois cette lumière n'était visible qu'à ceux que Dieu voulait en favoriser. Paul pria ce patrice d'appliquer sur la sainte image d'Édesse un linge de même grandeur, et de le lui envoyer. Quand on l'eut apporté et déplié, le saint homme y vit clairement l'image semblable à l'original ; mais les autres n'y virent rien. Il employa son crédit auprès de l'empereur pour faire bannir loin de Cibyrréote et de Milet les plus considérables et les plus dangereux des manichéens.

Paul avait accoutumé de faire un festin le dimanche de l'octave de Pâques, et d'y convier beaucoup de monde. L'économe de la laure se trouva une année fort embarrassé, n'ayant ni farine, ni vin, ni légumes. Il en avertit le saint, qui lui reprocha son peu de foi ; et dès le matin vinrent des mulets chargés de pain blanc, de vin, de fromage, d'œufs et de quantité d'autres provisions envoyées par les voisins, entre autres par l'évêque d'Amazone et son clergé. Une des fêtes que Paul célébrait avec plus de solennité, était celle de sainte Catherine ou Écathérine, et c'est la preuve la plus ancienne que l'on trouve de son culte. Il avait une telle affection pour l'aumône, qu'il donnait tout, jusqu'à sa nourriture et ses habits, et enfin il voulut

une fois se faire vendre comme esclave en pays inconnu, pour donner le prix aux pauvres.

Sentant approcher sa fin, il appela son disciple et lui dicta des règles pour les moines de la laure ; puis il retourna à la montagne, jusqu'au jour de Saint-Nicolas 6me de décembre, qu'il revint à la laure et fit célébrer la messe plus tôt qu'à l'ordinaire. Puis il se coucha sur un lit, contre sa coutume, et la fièvre le prit ; mais il ne cessa point de prier Dieu et d'exhorter ses moines, sans vouloir nommer son successeur, qu'il laissa à leur choix. Il mourut l'an 956, le 15me de décembre.

Un des moines ayant été délivré, à son tombeau, du démon qui le possédait, Siméon, indigné du tumulte qu'il avait causé dans l'église, s'approcha du tombeau du saint, et lui dit, comme s'il eût été vivant : Est-ce donc là votre aversion pour la gloire humaine, votre amour pour la solitude et la tranquillité ? Vous allez nous jeter dans des troubles infinis. Ce lieu sera bientôt rempli d'hommes, de femmes et d'enfants ; et quelle liberté après cela, quel repos aurons-nous ? Si vous prétendez nous troubler ainsi par vos miracles, faites-le-nous savoir promptement, nous vous descendrons de la montagne et vous laisserons en bas faire ce qu'il vous plaira. Depuis cette remontrance, le saint ne guérit en public aucun possédé, quoiqu'il fît plusieurs miracles sur les malades et les autres qui l'invoquaient, comme il en avait fait un grand nombre durant sa vie [1].

Si, vers le milieu du dixième siècle, l'église grecque produisit peu de saints, elle eut du moins un homme illustre qui recueillit leurs vies avec beaucoup de zèle : c'est Siméon, surnommé Métaphraste. Il naquit à Constantinople, d'une famille illustre et opulente ; mais il se distingua encore plus par son mérite personnel. Il avait apporté en naissant de grands talents pour les sciences ; il les cultiva avec soin et y fit de grands progrès. L'empereur Léon le Philosophe lui confia les plus grands emplois de la cour, de maître de tous les offices et de logothète ou grand trésorier. Siméon était, pour l'exécution comme pour le conseil, propre aux négociations et au métier de la guerre. En 904, il fut député avec le général Himérius vers les Arabes, pour les engager à sortir de l'île de Crète dont ils s'étaient emparés. Ensuite il alla à Thessalonique, où il racheta les captifs qu'y avaient faits les Sarrasins à la prise de cette ville. N'ayant pas sur lui les sommes nécessaires pour la rançon de tous ces malheureux, il donna sa propre personne pour caution pendant un certain temps. Un écrivain, qui était présent, dit de Siméon que c'était un homme d'une

[1] Fleury, l. 55. *Manuscr. bibl. reg.*, n. 2150, f. 204.

grande prudence et célèbre par son expérience dans les affaires.

Pendant son ambassade dans l'île de Crète, Siméon eut occasion de voir à Paros un anachorète de son nom, qui lui apprit la vie de sainte Théoctiste de Lesbos, semblable en plusieurs points à celle de sainte Marie Égyptienne. L'anachorète, après la lui avoir racontée, le pressa vivement de la mettre par écrit. Siméon s'en défendit d'abord sur ses grandes occupations et sur les soins qu'il devait à sa maison, à sa femme et à ses enfants, car il était marié; toutefois il promit d'écrire cette vie et tint parole. Ce fut son premier écrit de ce genre; il n'y mit la dernière main qu'après la mort de Léon le Philosophe.

Après cet essai, il entreprit de rassembler dans une collection générale les vies particulières des saints. L'empereur Constantin Porphyrogenète l'engagea lui-même à cette entreprise. Siméon avait tout ce qu'il fallait pour y réussir : de grands talents, de grands biens, pour ne manquer ni de livres ni de copistes. Il avait sous lui des écrivains de trois sortes : des notaires ou sténographes qui écrivaient en notes ce qui leur était dicté; des copistes qui transcrivaient ce premier travail des sténographes, et enfin des correcteurs qui revoyaient le tout. Les vies des saints dont il forma sa collection sont également de trois sortes. Il nous en a conservé plusieurs dans leur pureté originale et sans y toucher; tels sont les actes du martyre de saint Justin et d'un grand nombre d'autres. Il en est plusieurs qu'il composa lui-même, comme les vies de saint Marcien de Constantinople, de saint Polyeucte, martyr, de saint Jean l'Aumônier et d'autres. Sa vie de ce dernier saint s'accorde avec celle que Léonce, évêque de Naplouse en Chypre, écrivit du même saint d'après la relation du clergé d'Alexandrie : ce qui montre que Siméon était bien informé. Enfin le grand nombre des vies de sa collection sont celles qu'il a revues ou retouchées, comme les vies de saint Siméon Stylite, de saint Sabas et autres. Bien souvent en ceci son travail se réduit à peu de chose. Ainsi les actes très-authentiques, mais très-longs des martyrs Taraque, Andronic et Probus, il n'a fait que les abréger. Aux actes de saint Démétrius, martyr à Thessalonique, dont nous n'avons probablement qu'un abrégé dans la Bibliothèque de Photius, il ajoute des détails qu'il pouvait avoir puisés dans des actes plus complets. Aux actes du martyr saint Nicéphore, il n'ajoute que quelques mots pour servir de liaison ou pour compléter des citations de l'Écriture. Au plus grand nombre il n'a fait d'autre changement que de transformer les phrases, pour rendre le style plus agréable, ce qui lui a fait donner le surnom de Métaphraste ou transformateur de phrases.

Avant lui, assure son panégyriste Psellus, plusieurs avaient donné chez les Grecs des vies particulières de saints; mais elles étaient ou écrites d'un style rude et grossier, ou remplies de fables. S'ils racontaient les combats des martyrs, c'était sans faire sentir la cruauté des persécuteurs et des bourreaux, sans faire remarquer aux lecteurs la prudence et la sagesse des martyrs. Ils en avaient usé de même dans les vies des saints moines et anachorètes, ne racontant leurs vertus qu'en des termes bas et indécents, ce qui tendait à ravaler les faits les plus admirables et où il y avait le plus de mérite. Siméon, conservant ce qu'il y avait de vrai dans ces vies pour le fond des choses, les transforma en son style. Voilà ce que dit Psellus; et ce qu'il dit est confirmé par le savant de Montfaucon, qui cite un manuscrit grec du neuvième siècle, où se trouvent, pour les mois de mai, juin, juillet et août, des vies de saints telles qu'elles étaient avant que Siméon Métaphraste y mît la main. Cet auteur n'a donc rien fait que de très-utile, et on lui en doit de la reconnaissance [1].

Toutefois, il a été fort décrié par certains critiques modernes. A ceci il y a plusieurs causes. Comme il acquit une grande renommée par son travail, on lui supposa plus tard bien des vies mal faites dont il n'est pas l'auteur; à quoi ces critiques n'ont pas toujours fait attention. Ensuite, leurs procédés à son égard ne paraissent pas toujours fort équitables. Tillemont et Baillet, qui le décrient le plus, se servent cependant beaucoup des pièces de sa collection, mais sans lui faire l'honneur de le nommer; ils lui reprochent ses additions et ses métaphrases, et ils en font de pareilles et quelquefois de plus grandes. C'est ce que fait bien voir le critique le plus judicieux que nous connaissions, le Père Honoré de Sainte-Marie, dans ses excellentes Réflexions sur les règles et l'usage de la critique [2].

Quant aux églises orientales qui gémissaient sous la domination des Mahométans, voici tout ce qu'on sait de leur état. L'an 933, Christodule, patriarche catholique d'Alexandrie, mourut après vingt-six ans de pontificat, et fut enterré à Fostat, autrement le Caire, capitale de l'Égypte depuis la conquête des Sarrasins. Son successeur fut Eutychius, médecin de la même ville. Il y était né l'an 876, et fut placé sur le siége d'Alexandrie le 8 février 933. Son nom arabe était Saïde, qui signifie Fortuné, et le nom grec d'Eutychius en est la traduction. Nous avons de lui un abrégé d'histoire universelle depuis la création du monde jusqu'à son temps, écrit en arabe, qui était sa langue naturelle; cet abrégé, quoi qu'il renferme bien des

[1] Psellus, *de Simeon.*, apud Allat. Monfauc., *Palæograph.*, l. 4, c. 1. — [2] T. 1, dissert. 2, part. 2, art. 4.

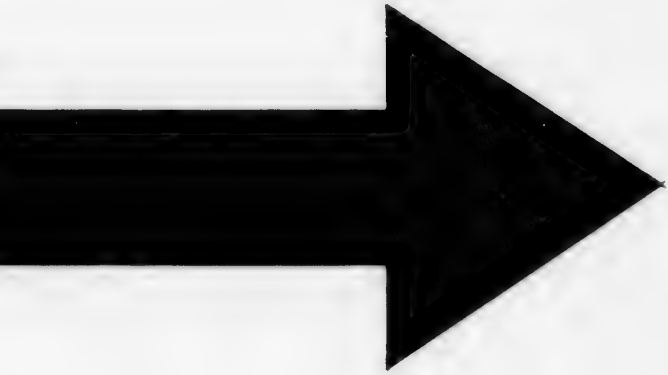

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

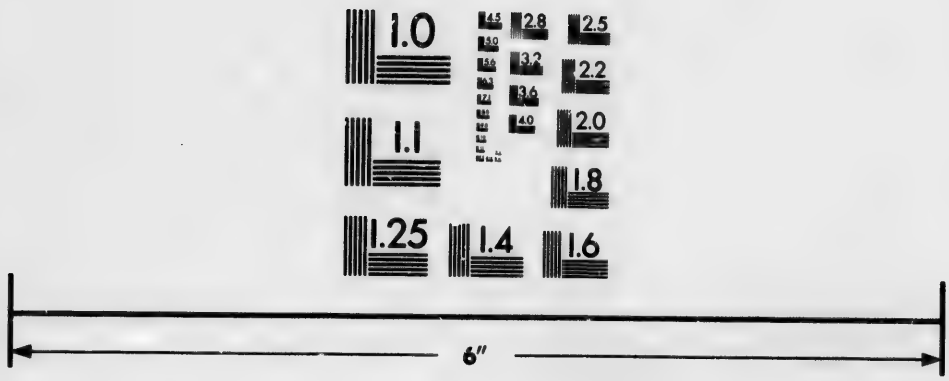

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
4.0
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

inexactitudes sur les temps antérieurs, ne laisse pas d'être précieux. Le pontificat d'Eutychius ne fut que de sept ans, pendant lesquels il fut presque toujours en division avec son peuple, dont la plupart étaient jacobites. Mais le gouverneur musulman de l'Égypte exigea d'eux de si grosses sommes et leur fit tant d'avanies, qu'il les mit d'accord avec leur patriarche et les réduisit à s'assembler dans la même église. Eutychius mourut l'an 940. Après lui, Sophrone II, Isaac et Job occupèrent successivement le siége d'Alexandrie, mais sans qu'on sache d'eux autre chose que leurs noms [1].

A Antioche, le patriarche catholique Élie mourut l'an 929. Le siége vaqua quatre ans, et, l'an 935, on ordonna patriarche Théodose, autrement nommé Étienne. Il était cateb ou écrivain, et avait été à Bagdad, avec l'eunuque Mounès, trésorier du calife. On ne sait quand il mourut. Après lui, on trouve les noms de Théodoret II, Agapius Ier et Christophe [2]. Le patriarche de Jérusalem était Christophe ou Christodule Ier, qui avait deux fils et deux filles. De son temps, les Mahométans, ayant excité du tumulte dans l'église de Constantin, en brûlèrent les portes vers la fête de Pâques 937, et pillèrent l'église du Saint-Sépulcre [3].

Quant aux califes ou papes des Mahométans, Moktader Billah ayant été tué l'an 932, son frère Kaher fut tiré de la prison pour être placé sur le trône. Cruel et avare, il fit souffrir des tourments inouïs à sa mère, à ses autres parents et à tous ceux qu'il crut s'être enrichis sous le règne précédent. Il fit mourir, contre sa parole, plusieurs personnages distingués de l'empire, entre autres celui qui avait été la principale cause de son élévation. Enfin il se gouverna si mal, qu'après dix-huit mois il fut déposé et privé de la vue par les soldats, qui pillèrent Bagdad. Il vécut encore onze ans, réduit à mendier son pain à la porte de la mosquée. Son successeur fut, en 934, son neveu Radi, qui créa la dignité d'émir des émirs, équivalente à celle de maire du palais, et mourut l'an 940. Il a pour successeur son frère Motaki, auquel son principal ministre fait quitter le trône et crever les yeux en 944. A celui-ci succède son neveu Mostakfi, qui éprouve le même sort en 946. Son cousin Mothi, calife de nom et sans autorité, abdique de gré ou de force en 974 [4].

Dès le temps de Radi, la puissance des califes tomba entièrement, et tout ce grand empire se divisa entre plusieurs seigneurs, qui faisaient porter à leur trésor l'argent des tributs, prenaient les armes, les quittaient quand il leur plaisait, et ne laissaient au calife

[1] *Acta SS.*, t. 5, *junii. Hist. patriarch. Alex.* — [2] *Acta SS.*, t. 4, *julii. Hist. patriarch. Antioch.* — [3] *Acta SS.*, t. 3, *maii.* — [4] *L'art de vérifier les dates.*

que le nom de souverain; car ils le reconnaissaient toujours, du moins la plupart, pour le chef de la religion et de l'empire; ils le nommaient à la prière publique et mettaient son nom sur la monnaie; enfin ils recevaient de lui l'investiture, dont le signe était un étendard; mais il ne la refusait jamais à celui qui était le plus fort. L'Égypte donc et la Syrie avaient un maître, le Diarbecre ou la Mésopotamie un autre, l'Arabie un autre, la Perse un autre et ainsi du reste. Bagdad même, où le calife résidait, avait pour seigneur véritable l'émir des émirs, autrement le maire du palais. Il y avait longtemps que les Musulmans d'Espagne étaient indépendants; ceux d'Afrique commencèrent aussi à l'être, en 909, sous Obéidallah, qui prétendait descendre d'Ali et Fatime, et qui se fit proclamer souverain de l'Afrique, sous le titre de mahadi ou directeur. Ses successeurs prirent dans la suite le titre d'émir-al-moumenim, c'est-à-dire commandant des croyants, dont les Chrétiens d'Occident firent, par contraction, le nom de Miramolin [1].

En Espagne, Abdérame III, qui régna de 912 à 961, prit le même titre. Au commencement de son règne, tout était dans le trouble; des provinces entières avaient secoué le joug. Abdérame s'efforçait d'y porter remède, lorsque les Chrétiens, devenus redoutables, sortirent de leurs montagnes et vinrent l'attaquer. Il fut battu successivement près de Talavera et de Saint-Étienne-de-Gormaz, par Ordogno II, roi de Léon. Cette guerre, après avoir été suspendue plusieurs années, se ralluma avec une nouvelle fureur. Déjà amollis par les arts et le luxe, les Musulmans n'étaient plus en état de soutenir seuls les efforts réitérés d'un ennemi qu'ils avaient presque anéanti deux siècles auparavant. Abdérame implora le secours des Maures d'Afrique; et, secondé par eux, il rassembla une armée de cent cinquante mille hommes et s'avança au centre de la Castille, portant le fer et le feu sur son passage. Ramire II, roi de Léon, le joignit le 5 août 939, dans la plaine de Simancas. La bataille dura une journée entière, et ce ne fut qu'après huit heures de carnage que la victoire se déclara en faveur des Chrétiens. Quatre-vingt mille Musulmans périrent par l'épée et dans les eaux de la Pisuerga et du Duero. Abdérame voulut rallier les débris de ses troupes près de Salamanque; mais, attaqué une seconde fois par les Chrétiens et blessé dans l'action, il se vit obligé de fuir avec les restes de son armée. Il sut cependant réparer ses pertes, et profita habilement de quelques légers avantages. Battu souvent, quelquefois vaincu, toujours grand et redouté, il soutint longtemps la guerre contre les

[1] Elmacin, l. 2, c. 19. *Bibl. orientale*, art. *Fatemiah*, *Mahadi*.

rois de Léon et les comtes de Castille, qui lui enlevèrent la ville de Madrid, alors peu considérable. Enfin il passa les vingt premières années de son règne en guerres continuelles, et les trente autres en paix.

En 955, il envoya à Othon, roi de Germanie, une ambassade dont le chef était un évêque, qui fut reçu avec grand honneur et retenu longtemps à la cour d'Othon, où il mourut. On délibéra qui on enverrait à sa place, pour porter en Espagne la réponse à la lettre d'Abdérame; car, encore qu'il y demandât à Othon son amitié, il y avait mis quelques termes injurieux à la religion chrétienne : ce qui fit résoudre d'envoyer vers lui des hommes savants, pour ajouter de vive voix aux lettres d'Othon ce qu'ils jugeraient à propos, et convertir même le prince infidèle, si Dieu leur en ouvrait le chemin.

Adalbéron, évêque de Metz, se trouvait alors à la cour; et le saint archevêque Brunon, frère du roi, qui avait part à tous les conseils, crut que personne ne pouvait mieux que cet évêque donner des gens propres pour l'ambassade d'Espagne. Il s'adressa à Einold, abbé de Gorze, qui lui donna deux de ses moines, dont l'un ayant manqué, saint Jean de Vandières s'offrit généreusement, dans l'espoir du martyre, pour remplir la place, et fut agréé du roi. Étant arrivé à Barcelone avec ceux qui l'accompagnaient, ils attendirent quinze jours pour envoyer à Tortose, qui était la première ville de l'obéissance des Musulmans. Aussitôt le gouverneur leur manda de venir en diligence : les ayant reçus, il les fournit abondamment de toutes les choses nécessaires et les retint un mois, jusqu'à ce que le prince eût donné ses ordres pour les bien recevoir partout où ils devaient passer. Quand ils furent à Cordoue, qui était sa capitale, on les logea dans une maison éloignée de deux milles du palais, où on les traita magnifiquement; mais on les fit encore attendre quelques jours.

Comme ils demandèrent à ceux qui prenaient soin d'eux la raison de ce retardement, on leur répondit que les ambassadeurs d'Abdérame avaient été retenus trois ans par Othon; c'est pourquoi ils devaient être trois fois autant sans voir Abdérame, c'est-à-dire neuf ans. Cependant il venait des gens du palais pour les voir et s'informer du sujet de leur voyage; mais quelque artifice qu'ils employassent, ils n'en purent tirer autre chose, sinon qu'ils diraient leur commission au roi, et qu'il ne leur était pas permis de la dire à d'autres. Les Arabes disaient : Nous savons déjà tout; vous apportez au roi des lettres contraires à nos lois, et vous êtes menacés du dernier péril; car ces lettres sont venues à la connaissance du roi. Ils disaient vrai; car un prêtre, qui avait accompagné l'évêque espagnol envoyé par Abdérame, étant revenu avec les Français, avait fait en sorte de

prendre copie des lettres d'Othon, et, étant arrivé devant à Cordoue, les avait fait connaître à la cour.

Les Français apprirent que chez les Musulmans le roi était soumis aux lois comme le peuple, et que la première était la défense de parler contre leur religion. Si un étranger le faisait, il était puni de mort sans rémission. Si le roi, l'ayant appris, différait la punition au lendemain, il était lui-même puni de mort. Donc Abdérame, craignant pour lui sur le bruit de ces lettres, qu'il savait être véritable, envoya aux ambassadeurs français un Juif, qui s'adressa au bienheureux Jean de Vandières, parce qu'il était reconnu pour le porteur des ordres du roi, son maître. Il commença par le rassurer, en lui disant qu'ils ne souffriraient aucun mal, et qu'on les renverrait avec honneur dans leur pays. Il leur donna plusieurs avis touchant les mœurs de la nation et la manière de se conduire avec eux; qu'ils empêchassent les jeunes gens de leur suite de faire ou dire aucune insolence, parce que tout serait aussitôt rapporté au roi, et qu'ils s'observassent surtout à l'égard des femmes, qu'ils n'excédassent en rien ce qui leur serait prescrit. L'ambassadeur Jean de Vandières le remercia de ses bons avis; et, après plusieurs discours, insensiblement le Juif entra en matière et demanda le sujet de l'ambassade. Jean le lui découvrit enfin, et lui dit la substance de la lettre. Il est dangereux, dit le Juif, de la présenter au roi; prenez garde même à ce que vous direz à ceux qui viendront de sa part. Je crois que vous savez la sévérité de la loi des Musulmans.

Quelques mois après on leur envoya un évêque nommé Jean, qui leur proposa, de la part du roi, de venir à son audience avec les présents seulement. Que deviendront donc les lettres de notre maître? dit l'ambassadeur Jean de Vandières. N'est-ce pas principalement pour les apporter que je suis venu, et pour réfuter les blasphèmes contenus dans celle de votre roi? L'évêque répondit: Il faut s'accommoder au temps et à la condition où nous sommes réduits pour nos péchés. L'Apôtre nous défend de résister aux puissances; et nous devons d'autant moins le faire ici, qu'on nous permet de vivre selon nos lois. Les Arabes estiment même ceux d'entre nous qu'ils voient fidèles à observer notre religion, et mangent volontiers avec eux, au lieu qu'ils s'éloignent des Juifs avec horreur. Nous tenons donc pour maxime d'avoir de la complaisance pour eux en tout ce qui ne nuit point à la religion. C'est pourquoi vous devez plutôt supprimer cette lettre que de nous attirer de mauvais traitements sans nécessité. L'ambassadeur répondit avec quelque émotion: Ce discours conviendrait mieux à un autre qu'à vous, qui paraissez évêque, et qui, en cette qualité, devez enseigner et défendre

la foi. Un Chrétien doit plutôt souffrir la faim que de manger avec les infidèles, au scandale des autres. J'apprends, d'ailleurs, que vous vous circoncisez comme eux et que vous vous abstenez, par complaisance, des mêmes viandes qu'eux, contre la défense expresse de l'Apôtre. L'évêque répondit : La nécessité nous y contraint, parce qu'autrement nous n'aurions pas la liberté de demeurer avec eux ; et nous tenons cet usage de nos ancêtres. Je n'approuverai jamais, reprit l'ambassadeur, que, par crainte ou par respect humain, on viole les ordonnances des apôtres. Et puisque vous avouez que je ne suis point dans cette nécessité, je suis résolu de ne point m'écarter des ordres que j'ai reçus du roi, mon maître. Je n'irai donc à l'audience de votre roi qu'avec la lettre du mien, sans en ôter un seul trait ; et, s'il dit quelque chose contre la foi catholique, je lui résisterai en face, quand il devrait m'en coûter la vie.

Tout cela fut rapporté en secret à Abdérame ; et, comme c'était le plus rusé de tous les hommes, il employa toutes sortes d'artifices pour ébranler l'ambassadeur. On ne lui permettait d'aller à l'église que les dimanches et les principales fêtes, et on le menait à la plus proche, dédiée à saint Martin. Un dimanche donc, comme il y allait, on lui apporta une lettre du roi contenant quantité de menaces, et enfin celle-ci : Si tu m'obliges à te faire mourir, je ne laisserai pas un Chrétien en vie dans toute l'Espagne. Pense de combien de vies tu répondras devant Dieu, s'ils périssent par ton obstination. Le bienheureux Jean répondit, par une lettre, qu'il exécuterait fidèlement les ordres de son maître. Quand vous devriez, disait-il, me faire démembrer peu à peu, me couper aujourd'hui un doigt, demain un autre, puis un bras, un pied, une jambe, et ainsi du reste de jour en jour, vous ne m'ébranlerez pas. Que si vous faites mourir à cause de moi les autres Chrétiens, ce ne sera pas à moi que Dieu l'imputera, mais à votre cruauté, qui nous procurera par ce moyen une meilleure vie.

Cette lettre, loin d'irriter le roi Abdérame, l'apaisa ; car il était bien informé de la puissance d'Othon et ne voulait pas s'attirer un tel ennemi. Il fit donc dire à Jean qu'il dit lui-même ce qu'il jugeait à propos de faire. Le bienheureux Jean répondit : A la fin vous avez pris le bon parti ; si vous aviez fait d'abord cette proposition, vous nous auriez épargné, et à vous aussi, bien du temps et du chagrin. L'expédient est facile : que votre roi envoie au nôtre demander ce que je dois faire ; j'obéirai ponctuellement.

La proposition fut acceptée ; mais on avait peine à trouver quelqu'un qui voulût entreprendre ce voyage, quoique Abdérame promît une grande récompense. Il y avait à sa cour un Chrétien nommé

Recemond, savant dans les deux langues, le latin et l'arabe, du nombre de ceux qui écrivaient les plaintes ou les demandes des particuliers au roi et ses réponses ; car à cette cour tout se traitait par écrit. Il s'offrit pour aller vers le roi Othon ; et, étant agréé, il vint trouver le bienheureux Jean et s'informa des mœurs de ce roi de la nation. Jean l'assura qu'il serait très-bien reçu, et lui promit des lettres pour son abbé. En ce temps, il vaquait un évêché en Espagne ; Recemond le demanda pour récompense, et l'obtint facilement ; ainsi, de laïque, il devint tout d'un coup évêque.

En deux mois et demi il arriva à l'abbaye de Gorze, où il fut reçu avec joie ; puis il alla à Metz et fut bien traité par l'évêque Adalbéron, jusqu'à ce qu'il fût temps de le présenter au roi Othon, ce qui se fit à Francfort. On loua extrêmement la fermeté de l'ambassadeur Jean ; et on lui renvoya des lettres plus douces, avec ordre de supprimer les premières, de conclure, à quelque prix que ce fût, un traité de paix et d'amitié avec Abdérame, pour arrêter les courses des Sarrasins, et enfin de revenir au plus tôt. Recemond étant arrivé à Cordoue avec un nouvel envoyé d'Othon, nommé Dudon, ils demandèrent audience ; mais Abdérame dit qu'il voulait auparavant en donner une aux premiers ambassadeurs et voir ce moine si opiniâtre. Ainsi, au bout de trois ans, il fut résolu que Jean aurait audience.

On voulait qu'il prît des habits magnifiques pour paraître devant le roi, suivant la coutume de la nation ; et, comme il s'en défendait, le roi, croyant que c'était par pauvreté, lui fit donner dix livres de monnaie. Le bienheureux Jean, après avoir délibéré quelque peu, les reçut avec action de grâces, pour les donner aux pauvres ; mais il protesta qu'il ne quitterait point son habit monastique. Je reconnais en tout sa fermeté, dit Abdérame ; qu'il vienne, s'il veut, revêtu d'un sac, je ne l'en aimerai que mieux. Le jour de l'audience étant venu, les Français furent conduits et reçus au palais avec grand appareil. Le roi, qui était seul dans sa chambre, assis les jambes croisées sur un tapis précieux, donna au bienheureux Jean sa main à baiser en dedans, ce qui était le plus grand honneur ; puis il lui fit signe de s'asseoir sur un siége qui lui était préparé. Après quelques éclaircissements sur le long retardement de l'audience, Jean donna les présents de son maître et demanda aussitôt son congé. Abdérame en fut surpris, et dit qu'après une si longue attente, il ne allait pas se séparer si promptement. A une seconde audience, il lui parla beaucoup sur la puissance et les actions du roi Othon, témoignant une grande estime pour lui, mais désapprouvant l'autorité qu'il laissait aux seigneurs, et qui était souvent une cause de guerres

civiles. Là finit l'unique exemplaire de la *Vie de saint Jean de Vandières ou de Gorze*, écrite dans le même temps par Jean, abbé de Saint-Arnoulfe de Metz, son disciple, homme sensé et judicieux. On sait d'ailleurs que Jean, au retour de cette ambassade, fut abbé de Gorze vers l'an 960 et mourut l'an 973, qui était le quarantième de sa profession monastique. Son nom se trouve marqué, dans plusieurs martyrologes, au 27 février [1].

On a de Jean de Vandières une vie de sainte Glossinde, vierge, née vers la fin du sixième siècle dans la Gaule belgique, nommée depuis France. Sa famille était des plus illustres. Son père Vintron avait le titre de duc. Frédégaire nous apprend qu'il était duc de Champagne, et que la troisième année du règne de Théodebert, en 598, il fut mis à mort par les intrigues de Brunehaut. Glodesinde ou Glossinde pratiqua la vertu dès son enfance dans la maison paternelle, où elle fut élevée avec le plus grand soin. Elle se consacra dès lors à Dieu, ne désirant d'autre époux que celui des vierges. Cependant, lorsqu'elle fut en âge, ses parents la fiancèrent à un noble jeune homme, nommé Obolen. Le jour même qu'il devait l'emmener dans sa maison, avec grand appareil, pour y célébrer les noces, il fut appelé dans le palais du roi. C'était le temps de Brunehaut et de Frédégonde, temps de factions et de meurtres politiques. Obolen est accusé devant le roi de crimes énormes, plongé dans un cachot toute une année, puis condamné à perdre la tête. Demeurée ainsi vierge, Glossinde se résolut plus que jamais à n'avoir d'autre époux que Jésus-Christ. Ses parents toutefois pensaient à un second mariage; mais elle y résistait de toutes ses forces. Son père avait à Trèves une sœur nommée Rotlinde, abbesse d'un monastère. Il songeait à lui conduire sa fille, pour qu'elle lui persuadât d'acquiescer aux désirs de ses parents. Glossinde, ayant connu ce dessein, se sauva dans la ville de Metz et se réfugia dans l'église de Saint-Étienne, qui est la cathédrale. Ses parents la suivirent de près, mirent des gardes à toutes les portes, pour s'emparer de sa personne, si elle venait à sortir. Glossinde demeura dans l'église six jours de suite, non-seulement sans sortir, mais sans boire ni manger, Dieu la soutenant par la nourriture des anges. Le septième jour, qui était le jour du Seigneur, un personnage d'un aspect angélique, suivi de deux beaux enfants, arrive à la vue de tout le monde, marche droit à la partie de l'autel où s'était réfugiée Glossinde, et, sous les yeux de tous les assistants, lui pose le voile de religion sur la tête. Puis, avec ses deux suivants, il disparaît soudain aux regards des spectateurs,

[1] *Acta SS.*, 27 *febr. Act. Bened.*, sect. 5.

qui restent muets de surprise, de crainte et d'admiration, en présence de la vierge couverte de son voile. Tous reconnaissent qu'un ange de Dieu vient d'apparaître. Les gardes eux-mêmes viennent se prosterner aux pieds de Glossinde, et lui demandent pardon de la violence qu'ils avaient pensé lui faire. Elle leur pardonna de grand cœur, rentra chez ses parents soumise, alla voir sa tante à Trèves, apprit d'elle tout ce qui concerne la vie religieuse, revint dans sa chère ville de Metz, s'y associa un certain nombre de pieuses filles, obtint de ses parents un terrain qu'ils avaient dans l'enceinte des murs, y fonda un monastère où elle réunit bientôt jusqu'à cent religieuses. Elle le gouverna six ans, et y mourut à l'âge de trente, vers l'an 640 ; car il est dit qu'elle mourut avant saint Arnoulfe, dont la mort arriva l'an 645.

Le monastère prit le nom de Saint-Pierre ou de Sainte-Glossinde. C'est à l'autel de ce monastère que Jean de Vandières devait servir par semaine, à raison de ses bénéfices. C'est là qu'il fit connaissance avec de ferventes religieuses, qui le prièrent d'écrire la vie de sainte Glossinde, avec l'histoire de ses translations et de ses miracles. Il écrivit la vie sur une autre plus ancienne, mais plus courte et d'un style inculte, que nous avons aussi. Le fond de l'une et de l'autre est le même.

Vingt-cinq ans après sa mort, le corps de la sainte fut transféré, de l'église des Apôtres ou de saint Arnoulfe hors de la ville, dans une nouvelle église de la sainte Vierge, attenant au monastère et qui servit de sépulture aux religieuses. Le corps fut trouvé sans corruption. Une seconde translation eut lieu de cette église dans celle du monastère même, sous Louis le Débonnaire, par son frère Drogon, évêque de Metz. Une troisième en 851, sous l'évêque Adalbéron, lorsqu'il fallut restaurer l'église ; Jean de Vandières ou de Gorze, qui fut témoin de la dernière, décrit donc les miracles de toutes les trois [1].

Étant abbé de Gorze, sous le même évêque Adalbéron, Jean de Vandières écrivit encore une histoire des miracles de saint Gorgon, l'un des patrons de son abbaye. Saint Chrodegang, ayant fondé cette abbaye au temps du roi Pepin, désira l'enrichir de quelques trésors célestes. Dans un voyage de Rome, il en demanda au pape Paul, qui lui accorda les corps des trois martyrs Gorgon, Nabor et Nazaire. Chrodegang céda saint Nabor au monastère de Saint-Hilaire, appelé depuis Nabor, sur la Moselle, saint Nazaire à celui de Lauresham, et mena saint Gorgon à celui de Gorze en 765, où il voulut lui-même être enseveli. De Rome à Gorze, il se faisait des miracles à chaque

[1] *Acta SS. Ordinis Benedict.*, t. 8.

station, le long de la route. Jean de Vandières cite nommément le village de Varangise ou Varangéville sur la Meurthe, les lieux nommés Mont-Viron ou Moivron, Nomante ou Nomeny, sur la Seille. Vers l'an 919, sous l'épiscopat de Vigeric, à l'invasion des Hongrois, comme l'abbaye de Gorze n'était pas fortifiée de murs, les moines se réfugièrent à Metz avec ce qu'ils avaient de plus précieux, et déposèrent les reliques de saint Gorgon dans l'église de Saint-Sauveur. Le prêtre de l'église, homme très-pieux, désirait ardemment avoir quelque parcelle des saintes reliques ; à force d'instances, il persuada un des moines de lui en donner secrètement. Mais quand le moine porta la main à la châsse, ils tombèrent tous deux à la renverse, et restèrent sans connaissance trois ou quatre heures. Quelque temps après, étant guéris tous deux, le bon prêtre dit au moine : Si je n'ai pas été digne de recevoir quelque relique du saint corps, veuillez m'accorder au moins quelque petite parcelle de la châsse. Le moine essaya, mais ils furent encore renversés tous deux comme la première fois, et restèrent comme morts. Par ces faits, qui s'ébruitèrent bientôt, le saint répandit une si grande terreur, que personne n'osa plus troubler son repos. Jean de Vandières, étant dans sa première jeunesse, connut lui-même ce moine, qui passait alors pour centenaire.

Lorsque l'évêque Adalbéron eut donné le monastère de Gorze à saint Jean de Vandières et à ses amis, il y vint pour la fête anniversaire de saint Gorgon. A l'office de la nuit, lorsqu'on allait chanter l'invitatoire, un homme aveugle depuis douze ans, qui priait saint Gorgon d'avoir pitié de lui, recouvra subitement la vue. L'évêque, qui était présent, en eut une joie extrême, rendit de solennelles actions de grâces à Dieu, et jeta son manteau sur le tombeau du saint.

Un muet de naissance vint de la ville d'Autun, à la suite d'une révélation, chercher sa guérison au monastère de Gorze. Il y était depuis quelques jours, lorsqu'il obtint du gardien de l'église d'y passer la nuit en prière. Vers minuit, lorsque tout le monde dormait, la châsse du saint martyr retentit d'un si grand bruit, qu'il réveilla le gardien. Quant à l'homme muet, il lui sembla qu'un jeune adolescent, sorti de la châsse, lui mettait le doigt dans la bouche, lui détachait la langue du palais, en sorte qu'il rendit beaucoup de sang à la vue de tous les frères ; mais en même temps il parlait librement, louant Dieu et saint Gorgon. A son retour, et passant par le village d'Arnold, maintenant Arnaville, il se mit en colère contre son domestique et le frappa rudement. Aussitôt il perdit la faculté de parler. Touché de repentir, il vint de nouveau implorer la miséricorde

du saint, et récupéra la parole. Jean de Vandières en fut témoin[1].

Que Jean lui-même soit l'auteur de cette relation anonyme, il y a de bonnes raisons pour le conclure. D'abord, Jean n'y est pas nommé une seule fois, quoiqu'il s'agisse bien souvent de choses arrivées à Gorze pendant qu'il y était procureur et ensuite abbé, et de choses auxquelles il eut la plus grande part. Il y a surtout deux affaires principales, mentionnées à la fois et dans sa Vie par Jean de Metz, et dans la relation anonyme des miracles de saint Gorgon. Dans sa Vie, écrite après sa mort, il est dit formellement que c'est Jean de Vandières qui entreprit ces deux affaires et les fit réussir malgré de grands obstacles : l'auteur de la relation dit simplement que c'est *quelqu'un de nos anciens*. Pourquoi ? parce que c'était lui-même, et qu'il était alors abbé du monastère. Et de fait, l'auteur de la relation, quoiqu'il ne se nomme pas, paraît partout comme le chef de la communauté. Enfin son biographe proteste qu'il ne dit rien dans sa Vie qu'il n'ait appris de lui-même ou de ses amis. Or, dans sa Vie, il transcrit plusieurs passages de la relation anonyme. D'où il est naturel de conclure que l'auteur de cette relation est Jean de Vandières lui-même, qui, comme nous avertit son biographe, *fuyait toujours la gloire humaine*. C'est une raison de plus de lui rendre ce qui lui est dû.

Dans l'Espagne chrétienne, le roi de Léon, Ramire II, qui avait remporté une si grande victoire sur Abdérame, mourut, le 5 janvier 950, dans de grands sentiments de piété, laissant deux fils qui lui succédèrent et une fille qui fut religieuse. Ordogne III, son fils aîné et son premier successeur, mourut l'an 955, après avoir régné cinq ans et sept mois. Il quitta sa femme Urraque et épousa Elvire, dont il laissa un fils nommé Bermond ; mais comme il était encore en bas âge, son oncle Sanche le Gros, frère d'Ordogne, fut reconnu roi et régna douze ans. Il envoya à Cordoue Velasco, évêque de Léon, avec d'autres ambassadeurs, pour traiter de la paix et demander le corps de saint Pélage, martyrisé en 924.

Du temps de ces rois vivait Dulquito, abbé d'Albelada, monastère fondé en 924 par Sanche, roi de Navarre, près la ville de Logroño. Il avait plusieurs monastères sous sa conduite et gouvernait plus de deux cents moines. Godescalc, évêque du Puy en Vélay, allant en pèlerinage à Saint-Jacques en Galice, passa par le monastère de Hilde, un de ceux qui dépendaient de Dulquite, et obtint de lui une

[1] *Acta SS.*, *Bened*, sect. 3, pars 2. *Acta SS.*, 9 septembr. *Monumenta Germaniæ*, t. 4, p. 235.

copie du livre de saint Ildefonse de Tolède sur la *Virginité de Marie*. Cette copie fut écrite par un prêtre du monastère, nommé Gomesan, et l'évêque Godescalc l'emporta au mois de janvier 951.

Le successeur de Dulquite fut Salvus ou Salvius, abbé d'Albelada, homme savant et éloquent, qui dressa une règle pour les religieuses, par où l'on voit qu'il en avait aussi sous sa conduite. Il composa des hymnes, des oraisons et des messes dont le style inspirait beaucoup de dévotion. Il était de petite taille et d'une faible complexion, mais d'un esprit fervent et d'une conversation fort agréable, plus distingué encore par ses bonnes œuvres que par sa science. Il mourut du temps de Garcia Ier, roi d'Aragon, et de Théodemir, évêque de Najarre, le 10me de février 962. Entre ses disciples, on remarque un évêque nommé Velasco et un moine nommé Vigila, qui, en 976, écrivit un volume contenant soixante et un conciles, cent une décrétales et quelques autres ouvrages [1]. On voit qu'au milieu du dixième siècle, et en Espagne même, les études et les sciences ecclésiastiques n'étaient pas tout à fait négligées.

En Italie, Atton, évêque de Verceil, se distinguait par sa science et son zèle. Il était fils du vicomte Aldegaire, ce qui donne lieu de conclure qu'il était Français de nation, ce titre n'étant point encore passé ni en Italie, ni en Allemagne. On a de lui, sous le nom de *Capitulaire*, une instruction générale à son clergé et à son peuple. Elle est divisée en cent chapitres tirés des anciens conciles, des décrétales de Papes, des capitulaires d'autres évêques, particulièrement de Théodulfe d'Orléans. Quoiqu'il n'y ait presque rien mis de son propre fonds, on y voit toujours son grand zèle pour l'établissement et le maintien du bon ordre.

Il y a du choix dans les différentes matières qu'il y fait entrer. Il y insiste en particulier sur l'instruction du clergé, et tâche d'en bannir l'ignorance, qui est, dit-il, la mère de toutes les erreurs. Entre les moyens qu'il prescrit pour l'éviter, il recommande la tenue des conférences au premier jour de chaque mois. Il en avait vu l'usage déjà établi dans les églises de France, et en connaissait toute l'utilité. Outre ce qu'il dit en faveur de l'instruction du peuple, dans les endroits où il parle de celle du clergé, il en traite encore dans plusieurs autres chapitres. Il n'oublie pas les petites écoles, dont il prescrit l'établissement sur le même pied et dans les mêmes termes que Théodulfe d'Orléans. Il finit cette longue instruction par le décret entier du pape saint Gélase sur les livres approuvés ou non dans l'Église [2].

[1] *Act. Bened*, sect. 5, p. 297. — [2] D'Acheri, *Spicil.*, t. 1, in-fol., p. 402.

Un autre ouvrage d'Atton, mais où il y a beaucoup de lacunes à cause que le manuscrit s'en est trouvé détérioré, est un Traité des souffrances de l'Église. L'auteur l'a divisé en trois parties, et montre, par l'usage presque perpétuel qu'il y fait des livres sacrés, et la justesse de leur application, qu'il en avait une grande intelligence. Dans la première partie, qui est intitulée *Des jugements des évêques*, il établit d'abord pour maxime constante que les souffrances ayant été prédites à l'Église, elle n'en manquera jamais, non-seulement de la part des étrangers, mais de la part même des fidèles. Il passe ensuite à relever les divers abus qui s'étaient glissés dans les jugements des évêques; il combat en particulier le serment et le duel, qu'on exigeait des évêques accusés, pour se justifier au défaut de preuves. Ce n'est pas qu'on obligeât les évêques à se battre en personne, mais seulement à donner un champion qui se battait en leur nom. Plaisante justification, qui dépendait de la valeur ou de l'adresse d'un homme, et qui ne pouvait se faire que par l'effusion du sang et par conséquent sans commettre un vrai crime, pour se décharger d'une accusation le plus souvent fausse. Notre prélat veut donc que les jugements se rendent suivant les règles, et que la correction des ecclésiastiques se fasse par le ministère des évêques. Il soutient qu'il n'appartient qu'à ceux-ci de les juger, et que les laïques ne doivent s'en mêler qu'à leur prière.

Atton emploie la seconde partie de son ouvrage à traiter des ordinations des évêques. Ce morceau est intéressant, bien touché, et mérite d'être lu. L'auteur y pose d'abord pour principe que les ordinations faites selon les canons doivent être regardées comme venant de Dieu même; mais, ajoute-t-il, les princes peu religieux, méprisant ces règles, veulent que leur seule volonté l'emporte, et trouvent très-mauvais qu'un évêque soit élu par d'autres que par eux, quelque mérite qu'il ait, ou que l'on rejette celui qu'ils ont choisi, quelque indigne qu'il soit. Ils n'y considèrent que les richesses, la parenté, les services; l'une de ces qualités leur suffit. S'ils ne vendent pas les évêchés pour de l'argent, ils les donnent à leurs parents ou à ceux qui leur font la cour. D'autres sont tellement aveuglés, qu'ils élèvent des enfants à l'épiscopat, et font juges et docteurs ceux qui ont encore besoin des premières instructions. On ne les loue que de leur chasteté, qui est en eux sans mérite. On oblige le peuple de rendre témoignage à un enfant dont l'inutilité est connue de tout le monde. La plupart rient, les uns de joie pour l'honneur qu'ils reçoivent, les autres en se moquant d'une illusion si manifeste. On interroge le pauvre enfant sur quelques articles qu'il a péniblement appris par cœur, ou qu'il lit en tremblant dans

un papier, plus par la crainte d'avoir le fouet que de perdre l'épiscopat. Ceux qui l'interrogent savent bien qu'il n'entend pas ce qu'il dit ; ils ne le font pas pour l'examiner, mais pour garder la forme canonique et assurer la fraude par l'apparence de la vérité. Ces évêques, ordonnés contre les règles, sont aussi accusés sans respect, opprimés injustement, chassés avec perfidie et quelquefois cruellement mis à mort.

Enfin la troisième et dernière partie du Traité roule sur les biens des églises. Atton s'y arrête particulièrement à déplorer ce qui se pratiquait à la mort ou à l'expulsion d'un évêque. Au lieu que les biens de son église devaient être précieusement conservés par de fidèles économes, jusqu'à l'ordination de son successeur, ils étaient livrés en pillage à des laïques. Il montre qu'il y avait autant de mal à les piller alors, que si on l'avait fait du vivant de l'évêque [1].

L'incontinence des clercs dans le diocèse de Vercell était montée à un tel excès, qu'Atton crut devoir s'en plaindre à eux-mêmes dans une lettre circulaire qu'il leur écrivit. Elle est forte et pathétique, digne d'un grand évêque. Il est inutile de s'étendre sur les désordres contre lesquels il déploie son zèle. Voici ce qu'il dit à ces clercs incontinents. Par quelle présomption criminelle osez-vous consacrer et donner aux autres le corps et le sang de Jésus-Christ, vous sentant coupables de pareilles impuretés ? Ou comment entreprenez-vous de servir dans l'église, vous qui, dans vos maisons, vous livrez continuellement à une passion criminelle ? N'est-il pas du devoir des prêtres de régler, par leurs propres paroles et par leurs exemples, le peuple dont le soin leur est confié ? Il les renvoie aux saintes Écritures et aux anciens canons de l'Église, pour y apprendre avec quelle pureté et quelle innocence de vie ils doivent exercer leurs fonctions, se contentant de leur rapporter dans sa lettre le second canon de Nicée, qui défend aux clercs d'avoir chez eux d'autres femmes que leurs plus proches parentes, ou celles qui sont hors de tout soupçon. Cette lettre ne fut point sans effet. Plusieurs changèrent de conduite. Atton en écrivit une seconde sur le même sujet, par manière d'exhortation. Il y invite ceux qui s'étaient rendus à la première, à prier pour les autres que la miséricorde de Dieu n'avait pas encore retirés de leurs désordres [2].

Une cause particulière de ces désordres dans le clergé d'Italie étaient les fréquentes révolutions politiques, mais notamment le règne de Hugues, qui, de comte de Provence, était devenu roi d'Italie. Plusieurs de ses compatriotes allèrent chercher fortune dans ses nou-

[1] D'Ach., *Spicil.*, t. 1, p. 414-431. — [2] D'Ach., *Spicil.*, t. 1, p. 439-441.

veaux États. Ainsi Hilduin, ayant manqué l'évêché de Liége, reçut de lui l'évêché de Vérone, et puis l'archevêché de Milan. Manassès, archevêque d'Arles et parent de Hugues, abandonna son église et vint pareillement en Italie, où le roi, sans doute pour affermir lui-même sa domination, lui donna les évêchés de Vérone, de Mantoue et de Trente, avec le gouvernement du Trentin : ce qui l'engagea à devenir guerrier plutôt qu'évêque. Plus tard il quitta le parti du roi Hugues, et vendit son évêché de Vérone, pour avoir l'archevêché de Milan. Il disait, par une railleric impie, qu'il ne faisait en cela qu'imiter saint Pierre, qui avait abandonné le siége d'Antioche pour posséder celui de Rome et celui de Ravenne. Joignez à ceci les mœurs scandaleuses du roi Hugues lui-même. Non content de sa légitime épouse, il entretenait un troupeau de concubines. Plusieurs de ses bâtards furent élevés aux premières dignités de l'Église, ou du moins ils en usurpèrent les revenus ; plusieurs de ses maîtresses reçurent des abbayes en récompense, et les patrimoines ecclésiastiques étaient, entre ses mains, l'objet d'un commerce scandaleux, au moyen duquel il amassa de grandes richesses [1].

Hugues régnait depuis cinq ans sur l'Italie ; il s'y était rendu odieux par plusieurs actes tyranniques, lorsque, pour mieux assurer sa couronne, il s'associa, en 931, son fils Lothaire, qu'il avait eu de sa première femme. Lothaire, fort jeune encore, était étranger à la politique perfide et à la cruauté de son père. En 938, celui-ci lui fit épouser Adélaïde, fille de Rodolphe II, roi de Bourgogne. Les vertus de cette princesse, que l'Église a placée au nombre des saintes, eurent une heureuse influence sur le caractère de Lothaire; et ce jeune prince était autant aimé des Lombards, que Hugues en était détesté. Hugues avait successivement dépouillé tous les grands feudataires. Son neveu Bérenger, marquis d'Ivrée, fut le dernier qu'il consentit à ménager. Il voulut enfin l'accabler à son tour, et il donna des ordres en 940 pour l'enlever avec son épouse et lui arracher les yeux. Bérenger, averti à temps du danger qu'il courait, par Lothaire, propre fils de Hugues, s'échappa, malgré les rigueurs de l'hiver, par les passages du Saint-Bernard, et se réfugia en Allemagne près du roi Othon le Grand. De là il commença, en 943, à soulever les Italiens contre Hugues. Un gentilhomme lombard nommé Amédée parcourut, déguisé en pèlerin, les cours de tous les grands feudataires. Il leur promit les secours de Bérenger, et leur inspira la résolution de secouer un joug insupportable. Amédée osa même se présenter devant le roi et observer les dispositions de ses courtisans. Il revint ensuite en

[1] Luitprand, l. 3 et 4.

Allemagne et exhorta Bérenger à tout entreprendre. Celui-ci entra en Italie en 943, par l'évêché de Trente. Milon, comte de Vérone, se déclara pour lui ; presque tous les prélats d'Italie en firent autant ; et Bérenger, invité à venir à Milan, y fut accueilli avec enthousiasme par une diète des grands feudataires d'Italie. Hugues, désespérant de pouvoir se défendre, offrit de renoncer à la couronne en faveur de son fils Lothaire, qui n'avait point mérité, comme lui, la haine du peuple. Cette proposition fut acceptée, et Lothaire parut quelque temps régner, tandis qu'en réalité toute l'autorité était dévolue à Bérenger.

Le roi Hugues ayant été ainsi chassé en 945, Rathier, évêque de Vérone, qu'il tenait en prison depuis deux ans, en sortit alors ; mais il fut arrêté de nouveau par Bérenger, à la poursuite de Manassès, archevêque de Milan. On le tint trois mois et demi en prison, puis on le mena à Vérone, où Milon, qui avait été intrus à sa place et ordonné évêque, le reçut par artifice, pour exclure Manassès, craignant qu'il ne rappelât le roi Hugues. Milon feignit de reconnaître Rathier pour légitime évêque de Vérone, mais il lui donnait tous les chagrins qu'il pouvait, protégeant contre lui les clercs, les vassaux et les serfs de l'église, en sorte que Rathier ne pouvait ni tenir de synode, ni assister au chapitre, ni rien ordonner, ni seulement parler de rien corriger ; et était si méprisé qu'un jour, comme il faisait une ordination, l'archidiacre et tout le clergé le laissèrent seul et s'en allèrent dans une autre église. Enfin l'archevêque Manassès ordonna évêque de Vérone un clerc de son diocèse d'Arles. Milon, qui était l'auteur de tous ces mauvais traitements, feignait cependant si bien d'être le protecteur de Rathier, que, dans le royaume de Lombardie, la plupart le regardaient comme son meilleur ami.

Rathier souffrit deux ans cette persécution, qui lui semblait plus rude que celle du roi Hugues ; mais il craignait d'abandonner son troupeau comme un pasteur mercenaire. Enfin, le roi Lothaire lui envoya dire qu'il sortît de la ville pour céder la place à Manassès, qui voulait envahir le siége de Vérone, outre tant d'autres qu'il avait déjà. Le roi ajoutait : Je vous avertis en ami de vous retirer, plutôt que de vous exposer à être mutilé ou tué par la trahison de Milon, ou tout au moins arrêté et emmené où vous ne voudriez pas. Rathier quitta donc Vérone, et se retira en Provence chez un seigneur nommé Rostaing, dont il instruisit le fils, pour lequel il composa une grammaire qu'il intitula *Serva-Dorsum* ; voulant dire qu'elle garantissait les écoliers du fouet. En récompense de ce service, on donna à Rathier un évêché en Provence ; mais il le quitta pour retourner à l'abbaye de Lobes vers l'an 944.

Richer, qui était alors évêque de Liége, le reçut favorablement; et, quelque temps après, le roi Othon l'appela pour servir à l'instruction de Brunon, son frère. Il fut regardé comme le premier des savants de cette cour; et Brunon crut lui avoir tant d'obligation de ses instructions, qu'après la mort de Farakert il lui procura l'évêché de Liége en 953, vers le temps qu'il fut lui-même ordonné archevêque de Cologne. Il crut que Rathier, par sa doctrine et son éloquence, serait utile non-seulement à l'église de Liége, mais encore à plusieurs autres des environs; outre qu'en ces quartiers-là il y avait des évêques qui, s'appuyant trop sur la puissance temporelle, scandalisaient les peuples par leurs divisions. Il semblait donc que Rathier serait inviolablement attaché au prince par un tel bienfait, et que d'ailleurs sa vie irréprochable fermerait la bouche à la médisance. Mais avec des mœurs pures et beaucoup d'esprit, Rathier n'avait pas le talent de se faire aimer. Son peuple le prit en aversion et ne cessa de le persécuter. Enfin, comme il célébrait magnifiquement la fête de Noël dans l'abbaye de Lobes, il s'éleva à Liége contre lui une conspiration si violente, que Brunon, bien qu'il eût toute l'autorité temporelle dans le pays, fut obligé de céder à la nécessité des affaires et d'ôter Rathier de Liége, pour y mettre Baldric, issu de la noblesse du pays. C'était l'an 956 [1].

En Italie, le bon roi Lothaire était mort dès le 22 novembre 950, empoisonné, dit-on, par le marquis Bérenger, son compétiteur, à qui cependant, comme nous avons vu, il avait sauvé la vie. Lothaire ne laissait de sa femme, sainte Adélaïde, qu'une fille, Emma, qui fut mariée à Lothaire II, roi de France. Le 15 décembre de la même année, Bérenger se fit couronner roi d'Italie, avec Adalbert, son fils. Il voulut faire épouser à celui-ci la reine Adélaïde, veuve de Lothaire. La pieuse princesse s'y étant refusée, il la livra à toutes les fureurs de la reine sa femme, Villa, qui la traita avec la dernière inhumanité, jusqu'à lui faire arracher les cheveux et la faire battre à coups de pied et de poing. Enfin, n'ayant pu vaincre sa constance, Bérenger II la fit enfermer dans le château de Garda, au bord du lac de ce nom. Là, dépouillée de tous ses biens et retenue au fond d'une tour, elle n'avait qu'une seule femme pour la servir. Adelard, évêque de Reggio, eut pitié de son sort et entreprit de la délivrer. Il avait été l'ami intime du roi Lothaire, et se souvenait de ses bienfaits. Martin, un de ses prêtres, autrefois chapelain du même prince, partageait tous les sentiments de son évêque. Ils concertèrent tous deux un plan, avec Azzon, seigneur de Canosse et

[1] D'Ach., *Spicil.*, t. 2. Ceillier, t. 19.

bisaïeul de la célèbre comtesse Mathilde. Martin fut envoyé vers la princesse; il lui communiqua secrètement le plan d'évasion. Avec l'or qu'il avait apporté, il gagna quelques-uns des gardes; à leur aide, il creusa un passage souterrain dans la tour. La nuit, la reine Adélaïde et sa suivante s'enfuirent par là, déguisées en hommes; à la pointe du jour, elles se cachèrent avec le fidèle Martin dans les roseaux du lac. Ils y passèrent la journée entière, et allaient mourir de faim, lorsqu'un pêcheur, qui passait auprès avec son bateau, eut pitié d'eux et leur donna quelques poissons.

Informé de l'évasion d'Adélaïde, Bérenger la fit traquer de toutes parts; lui-même se mit à la tête d'une bande de soldats pour la découvrir. Elle fut donc réduite à se cacher le jour dans les bois, les marais, les cavernes, vivant de racines et d'herbes sauvages, et de voyager la nuit par des chemins souvent impraticables et dans des transes continuelles. Un jour qu'elle était cachée dans un champ de blé, elle entendit arriver derrière elle une troupe de cavaliers. C'était Bérenger lui-même avec son escorte. A l'entrée du champ, il donna l'ordre de le fureter en tout sens, en écartant les blés avec la lance. Lui-même se dirigea du côté où Adélaïde était couchée dans le creux d'un sillon. Toutefois, il ne la découvrit point. Peu de temps après, le comte Azzon, prévenu par le fidèle Martin, vint au-devant d'elle avec une compagnie de braves, la reçut avec le plus grand respect, et la conduisit de même dans la forteresse imprenable de Canosse, bâtie non loin de Reggio, sur un rocher isolé et taillé à pic.

Cependant les seigneurs italiens, irrités contre Bérenger, avaient invoqué contre lui les secours du roi Othon de Germanie. Ce prince était veuf depuis trois ou quatre ans de sa première femme Édithe. Il entra en Italie peu de mois après l'évasion d'Adélaïde; il arriva jusqu'à Pavie sans éprouver de résistance, et y épousa Adélaïde, aux fêtes de Noël de l'an 951. Ces événements furent chantés dans ce temps-là même, en assez beaux vers latins, par un poëte d'autant plus remarquable, que c'était une simple religieuse d'Allemagne, qui, pour apprendre le latin et le grec, n'eut d'autres maîtres que deux religieuses de son couvent; phénomène des siècles d'ignorance, en particulier du dixième, qu'on ne retrouvera point dans les siècles qui se disent éclairés, pas même dans celui de Louis XIV. Nous aurons occasion de connaître de plus près la religieuse poëte de Gandersheim, la bonne sœur Roswithe [1].

Le roi Othon, se trouvant en Italie, envoya au pape Agapit une ambassade, pour demander la permission de venir à Rome, sans

[1] *Scriptores rer. german.* Canis., t. 1, in-fol. *Vita S. Adelhaid.*

doute pour recevoir la couronne impériale. N'ayant pas obtenu la permission qu'il demandait, il s'en retourna en Allemagne avec sa femme. C'est à l'historien Flodoard que nous devons la connaissance de cette particularité. L'année suivante 952, le 1er jour d'août, Othon tint à Augsbourg une assemblée générale des évêques et des seigneurs d'Allemagne et d'Italie. Il y assista vingt-quatre évêques, entre autres les archevêques de Milan et de Ravenne. S'étant formés en concile, ils prièrent le roi d'y assister, et l'y reçurent avec l'honneur convenable. L'archevêque de Mayence se leva de son siége et proposa ce qui avait été résolu, priant le roi de l'appuyer de son autorité, et il le promit avec un grand zèle. On fit en ce concile onze canons, portant premièrement défense à tous les clercs, depuis l'évêque jusqu'au sous-diacre, de se marier ou d'user de leurs femmes, sous peine de déposition, et à tous les clercs, d'avoir chez eux des femmes sous-introduites; autrement, permis à l'évêque de faire fustiger et tondre la femme suspecte. Enfin ce concile veut que tous les clercs étant venus en âge de maturité soient contraints, même malgré eux, de garder la continence. Défense aux évêques et aux clercs d'avoir des chiens ou des oiseaux pour la chasse, ou de jouer aux jeux de hasard. Les moines ne se mêleront pas d'affaires et ne sortiront point du cloître sans congé de l'abbé, et tous les monastères seront sous la conduite de l'évêque diocésain; mais les évêques n'empêcheront point les clercs d'embrasser la vie monastique. En ce concile on cite souvent les anciens canons[1].

A cette même assemblée d'Augsbourg se présenta Bérenger II avec son fils Adalbert, pour demander au roi Othon son amitié et la restitution de la couronne d'Italie, aux conditions que lui-même voudrait y mettre. Othon, en effet, rendit l'Italie à Bérenger, mais comme un fief qui relevait de l'Allemagne, et il se réserva la Marche de Vérone, qui lui ouvrait l'entrée de ce pays. Bérenger rentra donc en Italie comme roi; mais il continua d'y maltraiter les évêques et les seigneurs comme auparavant.

Le pape Agapit II mourut l'an 956, après avoir tenu le Saint-Siége près de dix ans. Le prince Albéric était mort dès l'an 954, et son fils Octavien, quoique clerc, lui avait succédé en sa dignité et son autorité dans Rome. A la mort d'Agapit, il est fait Pape, d'après le vœu que lui en témoignèrent les Romains[2]. C'est ce que dit Flodoard, auteur du temps. Son père s'étant marié en 937, il pouvait avoir dix-neuf ans. Il prit le nom de Jean XII. Et c'est le premier Pape qui ait changé de nom.

[1] Labbe, t. 9, p. 635. — [2] Flodoard, *Chron.*, an. 954.

De son temps, saint Dunstan vint à Rome demander le pallium comme archevêque de Cantorbéry. Après la mort du roi Edmond, qui fut assassiné l'an 946, Édred, son frère et son successeur, qui était un prince très-pieux, mit en l'abbé Dunstan sa principale confiance, lui donna la garde de ses trésors et de ses chartes, et gouverna le royaume par ses conseils. Il voulut lui donner l'évêché de Winchester après la mort de saint Elfége, et il l'en fit presser instamment par la reine, sa mère; mais Dunstan demeura ferme à le refuser. Le roi Édred, étant mort, eut pour successeur, en 955, son neveu Edwi, prince jeune et sans conduite, qui ne suivait que ses passions et les conseils des jeunes gens. Il proscrivait les riches pour les dépouiller de leurs biens, surtout s'ils étaient vertueux; il pillait les églises, méprisait la religion, chargeait les villes d'exactions. Il maltraitait ses parents, même la reine, son aïeule, et s'abandonnait aux femmes avec excès. Dunstan, ayant essayé de le corriger, et voyant ses avis méprisés, se retira à son monastère de Glastonbury.

Il assista toutefois au sacre du jeune roi, qui, le jour même, quitta brusquement les prélats et les seigneurs avec lesquels il avait dîné, pour s'enfermer avec une femme qu'il entretenait. Ils en furent honteux et affligés; et saint Odon, archevêque de Cantorbéry, proposa d'envoyer quelques-uns d'entre eux pour ramener le roi. On choisit le saint abbé Dunstan, avec un évêque, son parent; il alla trouver le roi, le tira par force d'entre les bras de cette malheureuse; et, lui ayant remis la couronne sur la tête, le ramena devant l'archevêque Odon. La femme ne lui pardonna pas, et ne laissa point le roi en repos qu'il ne l'eût envoyée en exil. Il fit donc premièrement un édit pour ôter les biens à tous les monastères; ensuite on vint à Glastonbury, et, après avoir fait l'inventaire de tout ce qui appartenait à cette maison, on enleva Dunstan, au milieu des plaintes des moines, de ses amis et des pauvres. Il s'embarqua et passa en Flandre, où le comte le reçut favorablement; et il se retira au monastère de Saint-Pierre de Gand, le plus estimé de tous pour la piété et les études.

L'archevêque Odon, de concert avec les seigneurs du royaume, voyant que le jeune roi n'écoutait point ses remontrances, envoya des gens de guerre tirer par force de sa cour cette concubine qu'il aimait le plus; et, après qu'on l'eut défigurée au visage et marquée d'un fer chaud, il l'envoya en exil en Irlande. Elle en sortit quelque temps après et vint à Glocester; mais les gens de l'archevêque la prirent, lui coupèrent les jarrets, et, peu de jours après, la firent mourir misérablement. Le roi Edwi lui-même, devenu insuppor-

[1] *Vita S. Odon.*

table par sa mauvaise conduite, fut chassé, et on reconnut pour roi son frère Edgar, en 957[1].

Peu de jours après son élection, le nouveau roi d'Angleterre tint une assemblée générale de tout son royaume, où il cassa toutes les lois injustes de son frère et répara toutes ses violences. Il rappela glorieusement l'abbé Dunstan de son exil et lui rendit plus d'honneur encore que les rois, ses prédécesseurs. Quelque temps après, l'évêché de Worchester étant venu à vaquer, il l'obligea de l'accepter, et il vint à Cantorbéry se faire sacrer. L'archevêque saint Odon le fit avec plaisir; mais, dans la cérémonie, au lieu de nommer Dunstan évêque de Worchester, il le nommait archevêque de Cantorbéry, comme s'il l'eût ordonné pour son église. Les assistants, croyant que c'était par mégarde, le lui firent remarquer, et il leur répondit : Je sais, mes enfants, ce que Dieu opère en moi; de mon vivant il sera évêque de Worchester, mais après ma mort il gouvernera toute l'Angleterre. L'évêque de Londres étant mort, le roi Edgar, les seigneurs et les habitants de la ville pressèrent saint Dunstan de prendre encore cette église. Il s'en défendait par l'autorité des canons, qui ne permettent pas de donner deux églises à un évêque, non plus que deux évêques à une même église; mais on lui représenta que l'apôtre saint Jean avait gouverné sept églises et leurs évêques, et que saint Paul avait eu le soin de toutes les églises. Dunstan se rendit à ces exemples, bien ou mal appliqués, et gouverna les deux églises de Londres et de Worchester comme évêque de l'une et de l'autre.

L'archevêque saint Odon, après avoir tenu vingt ans le siége de Cantorbéry, mourut l'an 961, le 4me de juillet, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Le roi pria saint Dunstan de prendre sa place, et ne put le lui persuader. A son refus, Elfin, évêque de Winchester, ayant gagné par argent les seigneurs les plus puissants de la cour du roi Edgar, se fit donner cette dignité, qu'il désirait depuis longtemps; mais comme il allait à Rome quérir le pallium, il mourut de froid en passant les Alpes. Le roi pria encore saint Dunstan d'accepter le siége de Cantorbéry, et il le refusa encore. On choisit donc pour le remplir, Birthelm, évêque de Dorset, bon homme, mais si peu capable, qu'au bout de quelques jours le roi le renvoya à son évêché et revint pour la troisième fois à Dunstan. Tous les évêques, se joignant au roi, lui persuadèrent enfin de passer au siége de Cantorbéry. Aussitôt, suivant la coutume de ses prédécesseurs, il entreprit le voyage de Rome pour demander au Pape, avec le pallium, la

[1] *Vita S. Odon. Acta SS.*, 4 *julii. Act. Bened.*, sect. 6.

confirmation de sa nouvelle dignité. Le pape Jean XII, qui l'estimait singulièrement, le nomma légat du Saint-Siége en Angleterre, lui donna le pallium avec la lettre ordinaire, contenant les devoirs d'un bon évêque. Il lui donna la lettre de sa main, mais il lui fit prendre le pallium sur l'autel de Saint-Pierre [1].

Le même Pape eut encore l'occasion d'exercer son autorité en France, pour la répression des injustices et le rétablissement de la paix. Un seigneur nommé Isoard s'étant emparé, en Provence, de quelques terres appartenantes au monastère de Saint-Symphorien d'Autun, Rotmond, évêque de cette ville, alla à Rome s'en plaindre au pape Agapit II. Le Pape répondit que si les usurpateurs, après avoir été admonestés, ne restituaient, on devait les excommunier. En conséquence de cette réponse, les évêques de Bourgogne, au nombre de neuf, tinrent un concile vers l'an 955. Il ne nous en reste que la lettre qu'ils écrivirent à Manassès d'Arles et aux autres évêques de Provence, où ils parlent ainsi : Le seigneur Rotmond, revenant depuis peu de Rome, nous a apporté des lettres du pape Agapit qui traitent particulièrement de la terre de Saint-Symphorien située en Provence et usurpée par Isoard et ses complices. Comme vous êtes dans ces cantons, et qu'un frère doit aider son frère, nous vous prions de faire à ces usurpateurs trois monitions pour les engager à restituer cette terre, ou, s'ils veulent la garder, de l'obtenir de ceux à qui elle appartient : sinon, comme le Pape nous l'a mandé, qu'ils soient excommuniés en son nom et au nôtre et séparés de la société des Chrétiens ; qu'ils n'entrent pas dans l'église, qu'ils n'assistent pas à la messe, qu'ils ne mangent, ne boivent, ni ne couchent avec aucun Chrétien ; s'ils sont malades, qu'on ne les visite point ; s'ils meurent, qu'on ne les enterre pas, mais qu'ils soient engloutis avec Coré, Dathan et Abiron dans l'abîme de perdition [2]. On voit ici quelle était la formule alors en usage pour excommunier quelqu'un, et quels étaient les effets extérieurs de cette censure.

Manassès, à qui cette lettre est adressée, était, nous l'avons vu, peu propre à faire respecter les canons, qu'il violait lui-même de la manière la plus scandaleuse. Aussi Isoard continua-t-il de retenir la terre usurpée ; mais après la mort d'Agapit II, Rotmond d'Autun, qui avait cette affaire à cœur, envoya pour ce sujet à Rome Girard, qui fut son successeur. Le pape Jean XII excommunia derechef Isoard et ses complices en ces termes : Par l'autorité du Père, du Fils et du Saint-Esprit, par celle de tous les saints et par la nôtre, nous excommunions et frappons d'anathème Isoard et ses complices.

[1] *Acta SS.*, 19 *maii*. *Act. Bened.*, sect. 5. — [2] Labbe, t. 9, p. 680.

Qu'aucun d'eux n'entre désormais dans l'église, qu'il n'assiste pas à la messe, qu'il ne reçoive la paix d'aucun Chrétien, qu'il ne mange, ne boive, ne couche avec aucun; s'il tombe malade, qu'on ne le visite point; s'il meurt, qu'on ne lui donne point la sépulture et qu'on ne prie pas pour lui, à moins qu'il ne soit venu à résipiscence[1]. Isoard satisfit enfin l'évêque Girard d'Autun, l'an 972.

Louis d'Outre-mer était mort d'un accident, dès l'année 954. Il se rendait de Laon à Reims, lorsque, sur les bords de l'Aisne, un loup croisa son chemin; Louis voulut le poursuivre, mais son cheval effrayé se renverse sur lui et le froisse grièvement par sa chute. Louis fut rapporté à Reims, où il languit quelque temps entre les mains des médecins; il mourut enfin, le 10 septembre 954, âgé de trente-trois ans. Il laissait une veuve avec deux jeunes fils, Lothaire et Charles; mais sa veuve, la reine Gerberge, était la sœur du roi Othon le Grand et de saint Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine; mais Hedwige, sœur de Gerberge, était la femme de Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France.

Par l'influence de ses oncles, Hugues et Brunon, le jeune Lothaire, qui n'avait que treize ans, fut élu roi par tous les seigneurs des Francs, comme il le dit lui-même[2], et couronné par l'archevêque Artold à Saint-Remi de Reims, le 12 novembre 954; et, en retour, il joignit aux duchés de France et de Bourgogne, que son oncle Hugues possédait déjà, la concession de celui d'Aquitaine[3].

Hugues le Grand mourut lui-même l'an 956, laissant de sa troisième femme Hedwige trois fils, Othon, Hugues et Henri ou Eudes. Othon mourut duc de Bourgogne en 963, et eut pour successeur son troisième frère, qui est nommé tantôt Eudes, tantôt Henri. Son second frère, Hugues, surnommé Capet, fut comte de Paris, duc de France, et enfin roi de France et chef de la troisième dynastie royale. Il n'avait, comme l'on croit, que dix ans à la mort de son père. Son cousin, le roi Lothaire, n'en avait que quinze. On aurait pu craindre des troubles et des guerres civiles sous leur minorité; il n'en fut rien. Leurs deux mères et tutrices, Gerberge et Hedwige, agirent d'accord comme deux sœurs véritables; elles se mirent ensemble sous la protection et la direction de leur saint frère Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, et elles surveillèrent en commun l'éducation de leurs enfants, tandis que les grands seigneurs se faisaient des guerres particulières, auxquelles le roi et le comte de Paris prenaient peu de part. Quelques soulèvements ayant eu lieu

[1] Labbe, t. 9, p. 612 et seq. — [2] D. Bouquet, t. 9, p. 617. — [3] Flodoard, *Chron.*, an. 954. D. Bouquet, t. 8, p. 209.

dans le royaume de Lorraine, saint Brunon en prit occasion de le partager en deux duchés. Il donna pour duc à la Lorraine supérieure Frédéric, frère d'Adalbéron, évêque de Metz et époux de Béatrix, sœur de Hugues Capet. Frédéric fut la tige de la maison de Bar. Le duc de la Lorraine inférieure ou de la Belgique fut Godefrid ou Godefroi, que saint Brunon avait élevé lui-même, et dont sortit plus tard Godefroi de Bouillon, le héros des croisades[1].

L'archevêque Artold de Reims mourut le dernier jour de septembre 961. Alors son ancien compétiteur Hugues, fils du comte Héribert de Varmandois, se flatta de remonter sur son siége; et toute sa famille, qui était d'autant plus puissante qu'un de ses frères avait épousé la reine Ogive, veuve de Charles le Simple, employa son crédit auprès du roi Lothaire pour lui faire rendre cet archevêché. Mais le saint archevêque de Cologne, qui avait eu beaucoup de part à sa déposition, s'y opposa. Il eut à ce sujet une conférence avec la reine Gerberge, sa sœur, et il lui persuada que Hugues ayant été légitimement déposé, elle devait empêcher qu'il ne fût rétabli. Treize évêques des provinces de Sens et de Reims s'assemblèrent pour l'élection l'année suivante, vers la mi-avril, en un lieu sur la Marne, dans le territoire de Meaux. Les partisans de Hugues se donnèrent de grands mouvements en sa faveur pour gagner les suffrages. Mais Roricon, évêque de Laon, et Gibuin, évêque de Châlons, s'opposèrent avec force à son rétablissement; et représentèrent que Hugues ayant été excommunié par un concile plus nombreux, auquel présidait un légat du Saint-Siége, il n'était pas en leur pouvoir de l'absoudre. On convint de s'en rapporter au Pape, qui était Jean XII. Il répondit que Hugues, ayant été excommunié à Rome dans un concile, et ensuite à Pavie, ne pouvait plus occuper le siége. Saint Brunon, qui reçut cette réponse, la fit savoir à Reims, et en conséquence on y procéda à une nouvelle élection. Odalric, fils du comte Hugues, différent de Hugues le Grand, fut élu archevêque et ordonné à Reims[2].

Une affaire bien autrement grave occupait le pape Jean XII: c'était de trouver à l'Église romaine et à l'Église universelle, sous le titre d'empereur, un défenseur armé pour la protéger à l'exemple de Charlemagne. Depuis près de quarante ans, à partir de la mort de l'empereur Bérenger, aucun prince n'avait porté ce titre. Son petit-fils Bérenger II, roi d'Italie, avec son fils Adalbert, s'en montrait indigne par son gouvernement tyrannique. Le Pape jeta les

[1] Flod., an. 960. *Vita S. Brun. Acta SS.*, 11 *oct.* — [2] Flod., *Chron.*, an. 961. Labbe, t. 9, p. 647.

yeux sur le roi Othon, qui rappelait Charlemagne à quelques égards. Dès son premier voyage d'Italie, ce prince avait demandé au pape Agapit d'être reçu à Rome pour y être couronné empereur, sans avoir pu l'obtenir. Depuis ce temps, la tyrannie de Bérenger et de son fils Adalbert était devenue intolérable. Dans ces conjonctures, Jean XII, souverain Pontife et Pape universel, dit Luitprand ou son continuateur, envoya, l'an 960, deux légats, Jean, cardinal-diacre, et Azon, scrinisire de l'Église romaine, supplier le roi Othon de Germanie, pour l'amour de Dieu et des saints apôtres Pierre et Paul, de venir le délivrer, lui et la sainte Église romaine, de la tyrannie de Bérenger et de son fils Adalbert[1]. Othon accepta l'invitation et fit, entre les mains des légats, le serment suivant :

A vous, seigneur Jean, Pape, moi Othon, roi, je fais promettre et jurer, par le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit, par le bois sacré de la croix et par ces reliques des saints, que si, Dieu permettant, j'arrive à Rome, j'exalterai, selon mon pouvoir, l'Église romaine et vous son chef; que, de ma volonté, de mon conseil ou de mon consentement, vous ne perdrez ni la vie, ni les membres, ni la dignité que vous avez. Je ne ferai dans la ville de Rome, sans votre participation, aucune ordonnance sur rien de ce qui regarde les Romains ou votre personne. Tout ce qui, de la terre de saint Pierre, viendra en notre puissance, je vous le rendrai. Et celui auquel je commettrai le royaume d'Italie, je le ferai jurer d'être votre aide à défendre la terre de saint Pierre selon son pouvoir. Ainsi Dieu me soit en aide et ses saints Évangiles[2].

Le pape Jean XII ne fut pas le seul à inviter Othon au secours de l'Italie. Peu après les légats apostoliques vint en Allemagne l'archevêque de Milan, Valbert, se plaignant que Bérenger et son fils avaient donné son église, contre toute sorte de droit, à Manassès, archevêque d'Arles. Valdon, évêque de Côme, le suivit, faisant une plainte pareille; il y vint aussi des laïques, et il n'y eut presque aucun évêque ni aucun seigneur en Italie, qui n'envoyât à Othon des lettres ou des députés. Il résolut donc de passer en Italie une seconde fois. A cet effet, il tint une assemblée générale à Worms, en 961, où il fit élire roi Othon, son fils du second lit, qui n'avait encore que sept ans. De son premier mariage il avait eu deux fils, Ludolfe, qui mourut en 957, et Guillaume, qu'il fit ordonner archevêque de Mayence, en 954, après la mort de Fridéric. Ayant donc fait reconnaître roi le jeune Othon, il le laissa sous la conduite des archevêques de Cologne et de Mayence, son oncle et son frère, et

[1] Luit., l. 6, c. 6. — [2] Baron., ad an. 960.

entra en Italie, mit en fuite Bérenger et son fils Adalbert, fut couronné roi des Lombards à Milan, et célébra la fête de Noël à Pavie.

Au mois de janvier 962, parti de Pavie pour Rome, où il s'était fait précéder par Valbert, archevêque de Milan, et Hatton, abbé de Fulde, il y fut accueilli avec une joie incroyable et créé auguste et empereur par le pape Jean XII : c'est ce qu'attestent les historiens les plus anciens. Luitprand ou son continuateur dit que ce prince, accueilli à Rome avec une magnificence extraordinaire, reçut du souverain Pontife et Pape universel Jean, l'onction de l'empire. Le continuateur de Régimon dit que, reçu à Rome aux acclamations de tout le peuple, ce prince fut appelé et ordonné auguste et empereur par l'apostolique Jean. Lambert d'Aschaffenbourg, auteur très-exact et voisin de ces temps, dit que le pape Jean, l'ayant reçu avec joie, le plaça sur le trône des augustes, et, par sa bénédiction et sa consécration, le fit empereur [1].

De son côté, Othon, devenu empereur, rendit à l'Église romaine ce qui lui avait été ôté en Italie, et fit au Pape en particulier de grands présents d'or et de pierreries. Il confirma par un acte authentique tous les droits temporels de l'Église romaine, ainsi que les donations qui lui avaient été faites par Charlemagne. Ce diplôme de confirmation, transcrit presque tout entier sur celui de Louis le Débonnaire, commence en ces termes : Au nom du Seigneur Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit. Moi Othon, par la grâce de Dieu, empereur auguste, avec le glorieux roi Othon, notre fils, suivant l'ordre de la providence divine, nous vouons et promettons, par ce pacte de notre confirmation, à vous bienheureux Pierre, prince des apôtres et porte-clef du ciel, et par vous à votre vicaire le seigneur Jean XII, souverain Pontife et Pape universel, comme depuis vos prédécesseurs jusqu'à présent vous avez tenu et disposé en votre puissance et souveraineté la ville de Rome et son duché, ses faubourgs, villages, territoires de montagnes et maritimes, ports, cités, châteaux, bourgs et hameaux. Suivent les noms de ces villes et de ces territoires, tant du côté de la Toscane [illegible] côté de la Campanie.

Dans cette première partie du décret, Othon, non plus que Louis le Débonnaire, ne fait que garantir et assurer au Pape la ville de Rome et son duché, comme les Papes, ses prédécesseurs, l'avaient possédée jusqu'alors, non par la donation de Pepin ou de Charlemagne, où il n'en est pas question, mais par le fait du temps et des circonstances, et par la volonté des peuples. Othon, non plus que

[1] Luitp., l. 6, c. 6. *Regino* ad an. 962 Lambert Schafn., an. 962.

Louis le Débonnaire, ne parle de la donation de Charlemagne que pour l'exarchat de Ravenne et la Pentapole. Othon ajoute : Nous vous offrons de plus, bienheureux apôtre Pierre, et à votre vicaire le seigneur pape Jean et à ses successeurs, pour le salut de notre fils et de nos parents; nous vous offrons, de notre propre royaume, les villes suivantes avec leurs pêcheries : Riéti, Amiterne et cinq autres villes. Othon confirme ensuite, dans les mêmes termes que Louis, les donations particulières, les cens, pensions, redevances annuelles que Pepin et Charlemagne avaient assignés à l'église de Saint-Pierre sur les duchés de Toscane et de Spolète, sauf en tout, dit-il, notre domination sur ces mêmes duchés.

Enfin, après avoir récapitulé les droits, donations anciennes et nouvelles qu'il confirme à saint Pierre et à ses successeurs, et dont il leur garantit le domaine et la disposition, l'empereur ajoute cette clause : Sauf en tout notre puissance et celle de notre fils et de nos descendants, suivant que cela est contenu dans le pacte, la constitution et le décret confirmatif du pape Eugène et de ses successeurs, à savoir, que tout le clergé et la noblesse romaine, à cause de diverses nécessités pour réprimer les duretés déraisonnables des Pontifes envers le peuple qui leur est soumis, s'obligent par serment à ce que la future élection des Pontifes, autant qu'il sera à leur connaissance, se fasse canoniquement et justement, et que celui qui est élu à ce saint et apostolique gouvernement ne soit point consacré Pontife avant qu'en présence de nos envoyés ou de ceux de notre fils, ou bien en la présence de toute la généralité, il ait fait, pour la satisfaction et la conservation de tous, une promesse telle qu'on sait que notre Père spirituel, le seigneur Léon IV, a faite de lui-même.

On voit ici, clair comme le jour, quelle est la puissance que se réserve en tout l'empereur Othon; c'est la puissance conférée ou plutôt l'obligation imposée aux empereurs par le pape Eugène II et ses successeurs, obligation par laquelle, comme défenseurs armés de l'Église, ils doivent faire jurer le clergé et la noblesse de Rome que l'élection du Pape se fera canoniquement, et que le nouvel élu ne sera point sacré qu'il n'ait promis publiquement, en présence des commissaires de l'empereur, de conserver les droits de tous, promesse que les bons Papes, tels que Léon IV, avaient faite spontanément.

A la fin, et par mesure de précaution, Othon renouvelle la constitution que le pape Eugène II avait fait faire à l'empereur Lothaire en 824. Personne, qu'il soit libre ou serf, ne se permettra de venir à Rome pour faire un empêchement quelconque à ceux des Romains que regarde l'élection du Pape, d'après l'ancienne constitution des saints Pères. Les contrevenants seront punis de l'exil. De plus, nous

défendons qu'aucun de nos envoyés se permette jamais de machiner aucun obstacle contre ladite élection; car nous voulons absolument que tous ceux qui ont été une fois reçus sous la protection spéciale du Seigneur apostolique ou de la nôtre, jouissent librement de cette protection. Si quelqu'un ose attenter à quelqu'un d'entre eux, il court risque de la vie. Ce que nous confirmons encore, c'est qu'on rendra en tout au Seigneur apostolique, à ses ducs et à ses juges, une juste obéissance pour faire justice. Il y aura toujours des commissaires du Seigneur apostolique et des nôtres, qui puissent nous rapporter tous les ans, à nous ou à notre fils, comment les ducs et les seigneurs rendent la justice au peuple. Ils porteront premièrement au Seigneur apostolique les plaintes qu'ils recevront, et il choisira de deux choses l'une, ou d'y faire remédier aussitôt par ces mêmes commissaires, ou bien, qu'avertis par le nôtre, nous envoyions d'autres commissaires à ce effet [1].

Ces clauses sont renouvelées textuellement de la constitution impériale, que le pape Eugène II fit faire à l'empereur Lothaire en 824. Elles ont pour but de régler et d'assurer la bonne harmonie entre le Pape et l'empereur, pour le gouvernement du temporel de l'Église romaine. Si le Pape se trouvait assez fort par lui-même pour réprimer les injustices et les violences, il ne recourait point à l'empereur; dans le cas contraire, l'empereur devait, comme défenseur armé de l'Église et de son chef, y remédier par la force. Tels étaient les rapports simples et naturels entre le Pape et l'empereur, entre l'Église et l'empire, et lorsqu'en 800 le pape saint Léon III rétablit l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, et lorsqu'en 962 le pape Jean XII transféra cet empire aux princes d'Allemagne.

[1] Labbe, t. 9, p. 643.

LIVRE SOIXANTE-UNIÈME.

DE LA TRANSLATION DE L'EMPIRE D'OCCIDENT AUX PRINCES D'ALLEMAGNE, 962, JUSQU'A LA TRANSLATION FINALE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE, DE LA SECONDE DYNASTIE A LA TROISIÈME, VERS LA FIN DU DIXIÈME SIÈCLE, 991.

Les Papes transfèrent l'empire d'Occident aux princes d'Allemagne, dont le premier, cédant à de mauvais conseils, commence par faire un antipape. — Grands et saints personnages par toute l'Église. — La nonne Roswith, au fond de l'Allemagne, écrit, en latin élégant et correct, des comédies chrétiennes. — Le moine Gerbert d'Aurillac étudie et enseigne les sciences, avec l'applaudissement de tous ses contemporains. — Les Russes se convertissent avec leur grand-duc Wladimir. — La troisième dynastie de France succède à la seconde d'une manière peut-être unique dans l'histoire. — Révolutions beaucoup moins fréquentes et moins sanglantes chez les nations catholiques de l'Occident que chez les Grecs de Constantinople, les Musulmans de Bagdad et les peuples de la Chine.

Comme nous l'avons déjà vu, les empereurs d'Occident étaient les défenseurs titulaires de l'Église romaine contre les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les séditieux. Défendre l'Église romaine, voilà ce qu'ils promettaient avec serment à leur sacre. Dès lors, il était tout naturel que le chef de l'Église romaine, le Pape, choisît celui des princes chrétiens qu'elle devait avoir pour protecteur. Cette réflexion, l'historien Glaber la faisait déjà dans le onzième siècle. Il paraît très-raisonnable, dit-il, et très-bien établi, pour maintenir la paix, qu'aucun prince ne prenne le titre d'empereur, sinon celui que le Pape aura choisi pour son mérite et auquel il aura donné la marque de cette dignité [1]. Ce que dit ici Glaber avait été reconnu, comme un principe fondamental, par Charlemagne et ses descendants, en particulier par l'empereur Louis II, dans sa lettre à l'empereur grec de Constantinople, où il pose pour base de son droit de régner comme empereur, que c'est de l'Église romaine que sa fa-

[1] Glab., l. 1, *sub fin.*

mille a reçu d'abord l'autorité de la royauté et ensuite celle de l'empire [1]. Nous voyons la même chose dans la translation de la dignité impériale aux princes d'Allemagne. Othon Ier la demande d'abord au pape Agapit II, et ne l'obtient pas. Le pape Jean XII l'y appelle, mais aux conditions suivantes, jurées par le futur empereur : Qu'il conserverait au pape Jean XII sa vie et sa dignité ; que, sans sa participation, il ne ferait à Rome aucune ordonnance concernant les Romains ; qu'il rendrait au Pape tout ce qu'il récupérerait des terres de saint Pierre ; qu'il exalterait selon son pouvoir l'Église romaine et son chef [2].

Les empereurs d'Occident étant les défenseurs titulaires de l'Église romaine, les habitants de Rome leur prêtaient un serment de fidélité; mais cette fidélité était subordonnée à celle qu'ils devaient au Pape, leur véritable souverain. La formule du serment que firent les Romains aux empereurs Louis et Lothaire, l'an 824, sous le pape Eugène II, contient cette clause : Sauf la foi que j'ai promise au Seigneur apostolique. On en voit autant, l'an 895, dans le serment à l'empereur Arnoulfe, sous le pape Formose. Il n'y a aucun doute qu'au couronnement d'Othon on ne fit la même chose, ni plus ni moins.

Charlemagne comprit parfaitement, et par l'esprit et par le cœur, ce que les empereurs d'Occident étaient et devaient être aux Papes. Et ce qu'il comprit si bien, il l'accomplit de même. Il fut le défenseur, l'ami, le confident des Pontifes romains. Il veillait à leur honneur et à leur sanctification, non moins qu'à leur sûreté ; il savait, avec les ménagements délicats de la piété filiale, leur suggérer les avis convenables pour conserver l'humilité et les autres vertus dans une dignité si éminente. Pour le bien de l'humanité chrétienne, et par là même de l'humanité entière, il acheva de fonder l'indépendance même temporelle de l'Église romaine. Ses descendants, s'ils n'eurent pas la même intelligence, eurent généralement la même volonté. Tous ils manifestèrent et se transmirent, pour le chef de l'Église, pour le centre de l'univers chrétien, une affection sincère et filiale. Aucun empereur issu de Charlemagne n'occasionna ni ne favorisa de schisme ou d'antipape. Cette gloire si belle et si pure, les évêques et les peuples de France la partagent avec eux. Nous verrons si les empereurs, les évêques et les peuples de Germanie sauront l'acquérir de même.

L'empereur Othon, nouvellement couronné, était encore à Rome quand il obtint du pape Jean XII l'érection de la ville de Magdebourg en métropole. Il y avait fondé un monastère dès l'an 937, et l'an 961

[1] Baron., an. 871, n. 63. — [2] Baron., *ad an.* 960.

il y fit apporter le corps de saint Maurice et ceux de quelques-uns de ses compagnons. Dans la bulle d'érection, le pape Jean XII dit entre autres :

Notre très-cher et très-chrétien fils Othon, ayant, par le secours de Dieu, vaincu les nations barbares, est venu à la Chaire souveraine et universelle à laquelle nous présidons par l'autorité de Dieu, afin de recevoir par nous, du bienheureux Pierre, prince des apôtres, la couronne triomphale, le faîte victorieux de l'empire, pour la défense de la sainte Église de Dieu ; nous l'avons accueilli avec une affection paternelle, et, pour la défense de la sainte Église de Dieu, l'avons sacré empereur avec la bénédiction de saint Pierre. Et comme, dans l'église du prince des Apôtres, nous traitions ensemble de l'État et du gouvernement de toute la chrétienté, le très-pieux empereur Othon apprit à notre Paternité comment, après avoir vaincu les Slaves, il les avait amenés à la foi chrétienne, nous priant de ne pas les exposer à retomber, faute de pasteur, sous la puissance du démon. C'est pourquoi nous ordonnons que le monastère de Magdebourg, bâti en Saxe, sur l'Elbe, comme étant le plus proche de ces nations, soit érigé en siége archiépiscopal, qui puisse gouverner tout ce troupeau par ses suffragants. Nous voulons aussi qu'en exécution du vœu fait par le très-pieux empereur pour avoir défait les Hongrois, le monastère de Mersebourg soit érigé en siége épiscopal soumis à celui de Magdebourg, parce qu'un seul pasteur ne peut suffire pour tant de nations. Nous voulons que le cens et la dîme de tous les peuples qui ont été baptisés par l'empereur, ou qui le seront par les soins de ses successeurs, puissent être distribués aux siéges de Magdebourg et de Mersebourg et à tel autre qu'ils voudront. Nous voulons aussi, et nous ordonnons par le commandement de saint Pierre, que les archevêques de Mayence, de Trèves, de Cologne, de Salzbourg et de Hambourg, favorisent de tout leur pouvoir ces deux érections. Et quand Dieu, par le ministère de l'empereur et de ses successeurs, aura amené au christianisme les Slaves voisins, nous voulons qu'ils établissent des évêchés aux lieux convenables, dont les évêques soient consacrés par l'archevêque de Magdebourg et deviennent ses suffragants. Les contrevenants seront frappés d'anathème. Cette bulle est du 12me de février 962 [1] ; mais elle ne fut exécutée que six ans après.

Cette bonne harmonie entre l'empereur Othon et le pape Jean XII ne dura guère. Dès l'année 963, il survint une dissension politique, qui eut des suites fâcheuses, mais dont nous ne savons pas bien au juste les causes ni les circonstances ; car le récit le plus détaillé que

[1] *Act. Bened.*, sect. 5, p. 575. Mansi, *Concil.*, t. 18, p. 461.

nous en ayons est de Luitprand, dont nous connaissons le caractère passionné, satirique et partial.

Après avoir dit que le nouvel empereur, ayant reçu du pape Jean et des principaux de Rome, sur le corps de saint Pierre, le serment que jamais ils ne donneraient secours à Bérenger ni à son fils Adalbert, se hâta de retourner dans sa patrie, Luitprand continue en ces termes : Cependant le Pape, oubliant le serment qu'il avait fait au saint empereur, envoya vers Adalbert pour qu'il vînt à lui, l'assurant avec serment qu'il l'aiderait contre la puissance du très-saint empereur; car le saint empereur avait tellement épouvanté Adalbert, le persécuteur des églises de Dieu et du même pape Jean, qu'il abandonna l'Italie et se réfugia chez les Sarrasins du Fressinet. Le juste empereur, ne pouvant assez admirer pourquoi le pape Jean aimait alors Adalbert, que précédemment il haïssait si fort, appela quelques-uns de ses familiers, les envoya à Rome pour en savoir la vérité. Les envoyés reçurent cette réponse, non de personnes quelconques ou en petit nombre, mais de tous les citoyens de Rome : Le pape Jean hait le très-saint empereur qui l'a délivré d'Adalbert, par la même raison que le diable hait son Créateur. L'empereur ne cherche qu'à plaire à Dieu et à procurer le bien de son Église et de l'État; le pape Jean fait tout le contraire. Témoin la veuve de Rainier, son vassal, à qui, par la passion qu'il a pour elle, il a donné le gouvernement de plusieurs villes; et, de plus, des croix et des calices d'or de l'église de Saint-Pierre. Témoin Stéphanie qui vient de mourir en se délivrant de ce qu'elle avait conçu de lui. Que si tout le reste gardait le silence, le palais de Latran, autrefois l'habitation des saints, maintenant un lieu infâme, ne tairait point son amie, la femme de Stephanas, sœur de la concubine de son père. Témoin l'absence des femmes étrangères, qui n'osent plus visiter l'église des apôtres, sachant que depuis quelques jours il a abusé par force de quelques-unes, mariées, veuves et vierges. Témoin les églises des apôtres qui tombent en ruine, qui laissent pénétrer la pluie, non plus par quelques gouttes, mais par torrents, jusque sur les saints autels. Quelle peur ne nous font pas les poutres quand nous allons prier Dieu! La mort qui règne dans la toiture nous empêche de prolonger nos prières et nous force d'abandonner bientôt la maison du Seigneur. Témoin les femmes quelconques, belles ou communes; car elles sont pour lui les mêmes, soit qu'elles foulent de leurs pieds le noir caillou, soit qu'elles se fassent porter par de magnifiques montures. Voilà pourquoi il y a la même discorde entre lui et le saint empereur, qu'entre les loups et les agneaux; c'est pour oser impunément tout cela, qu'il cherche à se faire un défenseur d'Adalbert. C'est en ces termes que Luitprand fait parler les

Romains aux envoyés, et les envoyés à l'empereur. Il continue.

L'empereur, entendant ces choses, dit en parlant du Pape : Il est jeune, il pourra se corriger par les exemples et les avis des gens de bien. Mais allons d'abord nous emparer de Montfeltre, où Bérenger s'est enfermé. Nous irons ensuite trouver le seigneur Pape, nous lui ferons des remontrances paternelles ; et, si ce n'est pas de son plein gré, au moins par respect humain, il deviendra un homme parfait. Pendant que l'empereur assiégeait ladite forteresse, le Pape lui envoya Léon, protoscriniaire de l'Église romaine, et Démétrius, le premier des grands de Rome, promettant de se corriger de ce qu'il avait fait par emportement de jeunesse, et se plaignant que l'empereur avait reçu un évêque nommé Léon et un diacre-cardinal nommé Jean, qui étaient infidèles au Pape. Il se plaignait encore que l'empereur manquait à sa promesse, en se faisant prêter serment à lui-même, et non au Pape, dans les lieux qu'il réduisait à son obéissance.

L'empereur répondit aux envoyés du Pape : Quant à ce qu'il promet de changer de conduite, je lui en rends grâces ; quant au reproche qu'il me fait de manquer moi-même à mes promesses, examinez vous-mêmes si cela est vrai. Nous avons promis de rendre à l'Église toutes les terres de saint Pierre qui viendraient en notre puissance, et c'est à cette fin que nous travaillons à chasser Bérenger de cette forteresse ; car comment pourrions-nous lui rendre cette terre, si auparavant nous ne l'arrachons aux mains des ravisseurs et ne la soumettons à sa puissance ? Quant à l'évêque Léon et au cardinal-diacre Jean, infidèles à son égard, qu'il nous accuse d'avoir reçus, nous ne les avons ni vus ni reçus en ces temps ; mais nous avons appris qu'on les a arrêtés à Capoue, comme ils allaient à Constantinople, où le Pape les envoyait à notre préjudice. On a pris avec eux un Bulgare, nommé Salec, élevé chez les Hongrois, ami très-familier du Pape, et Zachée, méchant homme et ignorant, que le Pape a, depuis peu, consacré évêque, et a envoyé chez les Hongrois pour leur prêcher, mais de nous attaquer. Nous ne l'aurions pas cru, si nous n'avions pas vu les lettres du seigneur Pape, scellées en plomb avec son nom [1].

Ce récit de Luitprand mérite une attention particulière. Le Pape se plaignait que l'empereur, contrairement à sa promesse, se faisait prêter serment à lui-même, et non pas au Pape, dans les lieux qu'il réduisait à son obéissance. L'empereur ne répond à cette plainte que par un sophisme : qu'avant de rendre les terres à l'Église romaine, il fallait bien les prendre aux usurpateurs. Sans aucun doute ; mais la

[1] Luitpr., l. 6, c. 6. Labbe, t. 9, p. 648. Baron., an. 963.

question était de savoir pourquoi, en les prenant, il se faisait prêter serment à lui-même et non pas au Pape. On voudrait plus de franchise dans le premier empereur de Germanie. Il y a plus. On voit, par ce récit de Luitprand, que le pape Jean XII envoyait deux ambassadeurs à Constantinople, deux autres chez les Hongrois pour y prêcher, et que, contre le droit des gens, l'empereur Othon fit arrêter ces ambassadeurs du chef de l'Église et leur ôta leurs papiers. A notre avis, ces manœuvres décèlent un oppresseur de l'Église bien plus qu'un protecteur. Enfin, comme le Pape accuse d'infidélité les ambassadeurs destinés pour Constantinople, il paraît que la trahison y fut pour quelque chose, et que la politique du premier empereur de Germanie, à l'égard du successeur de saint Pierre, ressemblait quelque peu à la politique des Grecs, qui avaient coutume de corrompre les légats du Saint-Siége. On conçoit alors sans peine que le Pape cherchât ailleurs un appui contre une politique aussi peu loyale et aussi peu chrétienne.

Luitprand, alors évêque de Crémone, continue : Après cette réponse, l'empereur envoya Landohard, archevêque de Munster, et Luitprand, évêque de Crémone, à Rome, avec les envoyés du Pape, pour justifier auprès de lui la conduite de l'empereur, avec ordre aux vassaux de ces évêques, qui les accompagnaient, de prouver son innocence par le duel, si le Pape ne recevait pas ses excuses. A coup sûr, voilà un expédient fort étrange, que deux évêques proposent le duel au Pape pour prouver l'innocence de l'empereur. Cela seul suffirait pour rendre cette innocence suspecte. Les deux évêques envoyés par l'empereur étant arrivés à Rome, continue Luitprand, qui était l'un des deux, virent bien, à la réception que leur fit le Pape, combien il était dégoûté du saint empereur. Il ne voulut recevoir sa justification ni par le serment ni par le duel, mais demeura dans son opiniâtreté. Cependant, huit jours après, il renvoya avec eux Jean, évêque de Narni, et Benoît, cardinal-diacre, pour amuser encore l'empereur pendant qu'il invitait Adalbert à revenir. Celui-ci partit donc de Fraissinet et vint à Centumcelles et de là à Rome, où le Pape le reçut avec honneur, au lieu de le chasser, comme il devait.

Le saint empereur, c'est Luitprand qui parle, ayant passé tout l'été au siége de Montfeltre, vint avec son armée à Rome, où les Romains l'invitaient en secret à venir. Que dis-je, en secret? La majeure partie des grands de Rome, s'étant saisis du château de Saint-Paul, invitèrent le saint empereur jusqu'à lui donner des otages. Bref : l'empereur vint camper auprès de Rome; le Pape et Adalbert s'enfuirent; les citoyens reçoivent le saint empereur dans la ville

avec tous les siens, et lui promettent fidélité, et jurent de ne jamais élire ou faire ordonner de Pape sans son consentement ou celui du roi, son fils. Voilà ce que dit Luitprand. Le continuateur de Réginon ajoute qu'à l'arrivée de l'empereur, les Romains se divisèrent : les uns favorisaient l'empereur, se plaignant d'être opprimés par le Pape; les autres soutenaient le Pape, et, toutefois, reçurent l'empereur avec les honneurs convenables et lui donnèrent des otages[1].

Trois jours après, continue Luitprand, à la prière des évêques romains et du peuple, on tint une grande assemblée dans l'église de Saint-Pierre. L'empereur y assista avec environ quarante évêques. Angelfrid, patriarche d'Aquilée, étant tombé malade à Rome, où il mourut quelque temps après, un diacre tenait sa place. Valbert, archevêque de Milan, y était en personne, avec Pierre de Ravenne et Adaldague de Brême, qui avait suivi l'empereur. Après ces trois archevêques étaient trois évêques allemands; les autres étaient des diverses parties de l'Italie. On peut remarquer qu'il n'y en avait pas un seul qui ne fût sous la domination de l'empereur. Il y avait en outre treize cardinaux-prêtres, trois cardinaux-diacres, plusieurs autres clercs officiers de l'Église romaine, et quelques laïques des plus nobles, avec toute la milice des Romains. On peut ici remarquer encore que, sur plus de quarante prêtres-cardinaux, il ne s'y en trouve que treize, et sur sept diacres, que trois.

Quand on eut fait silence, le saint empereur dit : Il serait bienséant au seigneur pape Jean d'assister à un si illustre et si saint concile : ô vous, saints Pères, qui travaillez en commun pour l'Église, dites-nous donc pourquoi il l'a évité. Alors les pontifes romains et les cardinaux, les prêtres et les diacres, dirent avec tout le peuple : Nous sommes surpris que votre très-sainte prudence nous demande ce que personne n'ignore, pas même en Ibérie, à Babylone et dans l'Inde. Il n'est pas de ceux qui viennent avec des vêtements de brebis, et qui, au dedans, sont des loups rapaces ; il fait si ouvertement les œuvres du diable, qu'il n'use d'aucun détour. L'empereur répondit : Il nous paraît juste que l'on propose les accusations en particulier, pour délibérer ensuite en commun ce qui est à faire. Alors Pierre, cardinal-prêtre, se leva et dit qu'il l'avait vu célébrer la messe sans communier. Jean, évêque de Narni, et Jean, cardinal-diacre, dirent qu'ils l'avaient vu ordonner un diacre dans une écurie et hors des temps solennels. Benoît, cardinal-diacre, lut une accusation au nom de tous les prêtres et les diacres, portant que le pape Jean faisait les ordinations des évêques pour de l'argent,

[1] Pagi, an. 963.

et qu'il avait ordonné pour évêque, à Todi, un enfant de dix ans. Quant à l'adultère, ils dirent qu'ils n'avaient pas vu des yeux, mais qu'ils savaient pour certain qu'il avait abusé de la veuve de Rainier, de Stéphanie, concubine de son père, d'une autre veuve nommée Anne et de sa nièce; qu'il avait fait du sacré palais un lieu de débauche; qu'il avait été publiquement à la chasse; qu'il avait fait crever les yeux à Benoît, son père spirituel, qui était mort aussitôt; qu'il avait fait mourir Jean, cardinal-sous-diacre, après l'avoir fait eunuque; qu'il avait fait faire des incendies, et avait paru l'épée au côté, portant le casque et la cuirasse. Tous, tant clercs que laïques, déclarèrent qu'il avait bu du vin pour l'amour du diable; qu'en jouant aux dés, il avait invoqué le secours de Jupiter, de Vénus et des autres faux dieux; qu'il n'avait dit ni matines, ni les heures canoniales, ni fait sur lui le signe de la croix [1].

Comme les Romains n'entendaient pas la langue saxonne que parlait l'empereur, il fit dire à l'assemblée, par Luitprand, évêque de Crémone : Il arrive souvent, et nous le savons par expérience, que ceux qui sont constitués en dignité sont calomniés par leurs envieux, ce qui me rend suspecte cette accusation qui vient d'être lue par le diacre Benoît. C'est pourquoi je vous conjure, au nom de Dieu qu'on ne peut tromper, et de sa sainte Mère, et par le corps de saint Pierre, dans l'église duquel nous sommes, que l'on n'avance rien contre le seigneur Pape, qu'il n'ait effectivement commis et qui n'ait été vu par des hommes dignes de foi. Les évêques, le clergé et le peuple de Rome dirent tous d'une voix : Si le pape Jean n'a pas commis ce que le diacre Benoît vient de lire et encore d'autres crimes plus honteux, que saint Pierre ne nous délivre point de nos péchés, que nous soyons chargés d'anathème et mis à la gauche au dernier jour ! Si vous ne nous croyez pas, croyez au moins votre armée qui l'a vu, il y a cinq jours, l'épée au côté, portant le bouclier, le casque et la cuirasse. Il n'y avait que le Tibre entre deux, qui empêcha qu'il ne fût pris en cet équipage. Le saint empereur dit : Il y en a autant de témoins que de soldats dans notre armée. Le saint concile ajouta : S'il plaît au saint empereur, on enverra des lettres au seigneur Pape, pour qu'il vienne et qu'il se purge de tout cela. On lui écrivit donc une lettre en ces termes.

Au souverain Pontife et Pape universel, le seigneur Jean ; Othon, par la clémence divine, empereur auguste, avec les archevêques de Ligurie, de Toscane, de Saxe, de France, salut dans le Seigneur. Étant venus à Rome pour le service de Dieu, comme nous deman-

[1] Labbe, t. 9, p. 648. Luitpr., l. 6, c. 7.

dions à vos fils de Rome, savoir : les évêques, les cardinaux, les prêtres, les diacres et tout le peuple, la cause de votre absence et pourquoi vous ne vouliez pas nous voir, nous les défenseurs de votre personne et de votre Église, ils ont avancé contre vous des choses si honteuses, qu'elles vous feraient rougir si on vous les racontait d'un histrion. Afin que votre Grandeur ne les ignore pas toutes, nous vous en marquons quelques-unes en peu de mots ; car, si nous voulions les exprimer toutes nommément, un jour entier ne suffirait point. Sachez donc que vous êtes accusé, non par un petit nombre, mais par tous les clercs et les laïques, d'homicide, de parjure, de sacrilége, d'inceste avec vos parentes et deux sœurs, d'avoir bu du vin pour l'amour du diable, et d'avoir invoqué, dans le jeu, Jupiter, Vénus et les autres démons. Nous prions donc instamment votre Paternité de venir vous justifier sur tous ces chefs. Si vous craignez l'insolence du peuple, nous vous promettons avec serment qu'il ne se fera rien que selon les saints canons [1].

Dans cette lettre, qui est datée du 6 novembre, on dissimule la cause réelle de toute cette affaire, la cause politique, savoir : que le pape Jean XII, justement alarmé de la manière dont l'empereur Othon violait ses promesses et même le droit des gens, s'était réconcilié avec Adalbert. Une autre observation, c'est que, dans cette même lettre, et l'empereur et ses évêques reconnaissaient Jean XII pour souverain Pontife et Pape universel, et par là même encore en droit d'user de son autorité à leur égard ; ce qu'il ne manqua pas de faire. Car ayant lu cette lettre, il y répondit en ces termes : Jean, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les évêques. Nous avons entendu dire que vous voulez faire un autre Pape. Si vous le faites, je vous excommunie de la part du Dieu tout-puissant, en sorte que vous n'ayez le pouvoir d'ordonner personne ni de célébrer la messe. Telle fut la réponse de Jean XII [2]. Comme, de l'aveu même des quarante évêques, il était souverain Pontife et Pape universel ; comme ces quarante évêques n'avaient certainement pas une autorité supérieure à la sienne ; comme ils avaient réellement le dessein de faire un autre Pape, ainsi que la suite le fait voir, il s'ensuit qu'ils étaient tous les quarante bien canoniquement excommuniés, et par là même canoniquement incapables d'être ni témoins ni juges.

Cette réponse fut lue dans la seconde session de l'assemblée, tenue plus de quinze jours après la précédente, savoir le 22me de novembre, où se trouvèrent Henri, archevêque de Trèves, et les évêques de Modène, de Tortone et de Plaisance, qui n'avaient pas été à la pre-

[1] Luitpr., l. 6, c. 8, 9 et 10. — [2] *Ibid.*, et Labbe, t. 9, p. 650.

mière session. De leur avis, on écrivit au Pape une seconde lettre en ces termes : Au souverain Pontife et Pape universel, le seigneur Jean; Othon, par la clémence divine, empereur auguste, et avec lui le saint synode assemblé à Rome pour le service de Dieu, salut dans le Seigneur. Dans le synode quia été célébré le 6 de novembre, nous vous avons adressé des lettres où étaient contenues les paroles de vos accusateurs et les chefs d'accusation. Nous y avons prié votre Grandeur de la manière qu'il convenait. Nous avons reçu de vous des lettres, non telles que les demandaient les circonstances du temps, mais telles qu'on peut les attendre d'hommes vains et inconsidérés. Il fallait donner une excuse raisonnable de ne pas venir au synode. Les députés de votre Grandeur devaient s'y trouver pour dire que, si vous n'êtes pas venu au saint concile, c'est par maladie, ou par quelque autre difficulté. Il y a dans vos lettres une autre chose, qu'il siérait, non pas à un évêque, mais à un jeune étourdi d'écrire; car vous nous avez excommuniés tous, en sorte que nous n'ayons plus le pouvoir de chanter la messe ni de faire des ordinations ecclésiastiques, si nous établissons à Rome un autre évêque. En effet, il y est écrit : *Que vous n'ayez le pouvoir d'ordonner personne.* Nous autres nous avons pensé jusqu'à présent, nous croyons même encore, que deux négations (*ne* et *personne*) valent une affirmation, à moins pourtant que votre autorité n'ait infirmé les règles des anciens auteurs. Mais répondons à ce que vous avez voulu dire, non à ce que vous avez dit. Si vous venez au concile pour vous justifier, nous obéirons sans aucun doute à votre autorité; mais si vous méprisez de venir et de vous justifier, d'autant plus que rien ne vous empêche de venir, ni la navigation, ni la maladie, ni la longueur du chemin, nous mépriserons votre excommunication, nous la retournerons plutôt contre vous-même, parce que nous pouvons le faire justement. Judas, le traître ou plutôt le vendeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, avait reçu avec les autres le pouvoir de lier et de délier. Tant qu'il fut bon, il put lier et délier comme les autres disciples; mais après que, devenu homicide par le venin de la cupidité, il voulut tuer la vie, que peut-il encore, sinon se lier lui-même, en s'étranglant par un lien funeste [1]?

Telle fut la seconde missive de l'empereur Othon et de ses quarante ou quarante-quatre évêques au pape Jean XII, qu'ils reconnaissaient encore pour souverain Pontife et Pape universel. Cette missive, datée du 22 décembre, n'est pas peu curieuse, et sous le rapport grammatical, et sous le rapport doctrinal. Le Pape avait dit

[1] Luitpr., l. 9, c. 8, 9 et 10. Labbe, p. 651.

dans sa réponse : Je vous excommunie, en sorte que vous n'ayez le pouvoir d'ordonner personne, *ut non habeatis licentiam ullum ordinare*. Sur cette phrase, dont la construction est la même en latin et en français, les quarante évêques de l'empereur germanique jugèrent à propos de donner au Pape une leçon de grammaire. Ils observent donc que, à moins que le Pape n'ait réformé les anciennes règles de la syntaxe, les deux négations *ne* et *personne*, *non* et *ullum*, valaient une affirmation. Nous laissons au lecteur à juger combien cette remarque était juste et spirituelle. Ces quarante censeurs du Pape se montrent aussi forts sur la doctrine chrétienne que sur la grammaire latine. Pour prouver que le Pape n'avait pas le pouvoir de les excommunier, ils enseignent que Judas eut le pouvoir de lier et de délier tant qu'il demeura bon, mais qu'il le perdit dès qu'il devint mauvais ; autrement, que la puissance se perd dès qu'on pèche. Ce qui est une erreur manifeste et condamnée par l'Église. En un mot, tant sur la grammaire que sur la doctrine, ces quarante évêques, qui voulaient en remontrer au Pape, méritaient eux-mêmes de sentir la férule.

Adrien, cardinal-prêtre, et Benoît, cardinal-diacre, furent chargés de cette seconde missive; mais arrivés au Tibre, ils ne trouvèrent plus le pape Jean, qui, du moins Luitprand le dit, s'en était allé dans la plaine, portant un carquois, et personne ne put leur dire où il était. Ils rapportèrent donc la lettre au concile assemblé pour la troisième fois. Aussitôt l'empereur, prenant la parole, dit : Nous avons attendu son arrivée pour proposer nos plaintes contre lui en sa présence; mais comme nous savons certainement qu'il ne viendra point, nous vous prions instamment de bien considérer sa perfidie. Étant opprimé par Bérenger et Adalbert, révoltés contre nous, il nous a envoyé des députés en Saxe, nous priant, pour l'amour de Dieu, de venir en Italie et de le délivrer de leurs mains, lui et l'église de Saint-Pierre. Sans que nous ayons besoin de le dire, vous voyez ce que nous avons fait avec l'aide de Dieu. Cependant, oubliant la fidélité qu'il m'avait jurée sur le corps de saint Pierre, il a fait venir à Rome le même Adalbert; il l'a soutenu contre moi, a fait des séditions, et, à la vue de nos troupes, il est devenu chef de guerre et s'est revêtu d'une cuirasse et d'un casque. Que le saint concile déclare ce qu'il en ordonne [1].

Dans cette allocution de l'empereur, on voit la véritable cause de toute l'affaire, la cause politique. On n'en avait point parlé dans les deux lettres ou citations, mais seulement des accusations sur les

[1] Labbe, p. 651.

mœurs. De cette manière, on espérait peut-être attirer le Pape sous la main de l'empereur, qui l'eût traité alors comme un sujet rebelle.

Enfin l'empereur ayant dit que le saint concile déclare ce qu'il en ordonne, les évêques romains, le reste du clergé et tout le peuple dirent, suivant le récit de Luitprand : A un mal inouï, il faut un remède inouï. Si, par des mœurs corrompues, il ne nuisait qu'à lui-même, on devrait le tolérer; mais combien son exemple en a-t-il perverti d'autres ! Nous prions donc votre Grandeur que ce monstre soit chassé de la sainte Église romaine, et qu'on mette à sa place un homme qui nous donne bon exemple. Ce que vous dites nous plaît, répondit l'empereur, et rien ne nous sera plus agréable que de pouvoir trouver un sujet digne d'être élevé sur ce Siége saint et universel. Ils dirent tous d'une voix et par trois fois : Nous choisissons le vénérable Léon protoscriniaire, pour souverain Pasteur et Pape universel, à la place de l'apostat Jean, rejeté pour ses mauvaises mœurs. L'empereur y ayant consenti, ils menèrent Léon au palais de Latran, selon la coutume. Il fut sacré souverain Pontife au mois de décembre, en un jour convenable, dans l'église de Saint-Pierre, et ils lui jurèrent fidélité. Tel est le récit de Luitprand, un des principaux acteurs dans cette affaire [1].

Charlemagne et les évêques de France, dans une conjoncture semblable, se conduisirent d'une manière différente. Un concile aussi était assemblé pour juger les accusations portées contre le pape Léon III. Mais aussitôt que l'affaire eut été proposée, tous les archevêques, évêques et abbés s'écrièrent d'une voix unanime : Nous n'osons juger le Siége apostolique, qui est le chef de toutes les églises de Dieu. C'est à ce Siége et au Pontife qui le remplit à nous juger tous, sans qu'il puisse être jugé par personne, suivant l'ancienne coutume. Nous obéirons canoniquement à tout ce qu'il plaira au souverain Pontife d'ordonner [2].

Lorsqu'en 800 les évêques de France disaient que telle était l'ancienne règle, ils disaient vrai. Trois siècles auparavant, sous le règne du Goth Théodoric, cent quinze évêques étaient convoqués à Rome pour juger des accusations semblables contre le pape Symmaque. Les évêques remontrèrent au roi que c'était à Symmaque, encore qu'il fût l'accusé, à convoquer le concile, et que le successeur de saint Pierre ne pouvait être soumis au jugement de ses inférieurs. Théodoric, qui toutefois était arien, montra aux évêques que le Pape lui-même avait demandé ce concile par ses lettres. C'est une chose inouïe et sans exemple, ajoutaient les évêques, que le Pontife romain

[1] Luitpr., l. c. — [2] Anast. in *Leon. III.*

soit mis en jugement par-devant nous. Enfin, quoique le Pape eût donné à ces évêques le pouvoir de juger son affaire, quoique ces évêques eussent fini par remettre le tout au jugement de Dieu, toutefois leur entreprise parut une témérité et répandit l'alarme parmi tous les évêques des Gaules; et saint Avit de Vienne leur écrivit, au nom de tous ses collègues, ces paroles entre autres : Comme Dieu nous ordonne d'obéir aux puissances de la terre, il n'est pas aisé de comprendre comment le supérieur peut être jugé par ses inférieurs et principalement le chef de l'Église universelle. Dans les autres pontifes, si quelque chose chancelle, on peut le réformer; mais si le Pape de Rome est révoqué en doute, ce n'est plus un évêque, c'est l'épiscopat même qui semble vaciller [1].

Voilà comme les évêques, notamment ceux des Gaules, pensaient, parlaient, agissaient, et à la fin du cinquième siècle et au commencement du neuvième. Les quarante évêques de l'empereur Othon auraient dû les prendre pour modèles en 963; ils n'auraient pas violé toutes les règles pour faire un antipape. En effet, que voit-on dans leur conciliabule? Des inférieurs qui s'arrogent de juger leur supérieur; car, sans contestation aucune, tout concile particulier est inférieur au Pape. Quant au concile œcuménique, le huitième venait de décréter, dans son vingt-unième canon, l'an 870 : Si quelqu'un, fort de la puissance du siècle, cherche à expulser de son siége, soit le Pape, soit un des patriarches, qu'il soit anathème! Que si, dans un concile universel, il s'élève quelque ambiguïté ou quelque controverse touchant l'Église romaine, il faut respectueusement demander des explications, et les recevoir de même, mais non porter audacieusement une sentence contre les souverains Pontifes de l'ancienne Rome [2]. Ainsi les quarante évêques qui, forts de la puissance séculière de l'empereur Othon, cherchent à expulser de son Siége le pape Jean XII, se trouvaient directement sous l'anathème du huitième concile général, et l'excommunication que le Pape prononce contre eux n'en est qu'une application très-juste. Ce sont quarante évêques excommuniés, et par là incapables, non-seulement d'être juges dans une cause ecclésiastique, mais encore d'y servir de témoins, qui entreprennent de juger et de déposer leur supérieur, le chef de l'Église universelle.

Maintenant, leur procédure fût-elle pour le reste parfaitement régulière, jamais elle ne pourrait remédier à ce vice radical; mais il s'en faut tout qu'ils aient observé les formes essentielles de la jurisprudence canonique. Les mêmes personnes, à savoir l'empereur et

[1] Labbe, t. 4, p. 1362. — [2] Labbe, t. 8, p. 1140.

plusieurs des évêques, y sont à la fois accusateurs, témoins et juges. Au lieu de faire trois citations, on décide brusquement l'affaire après la seconde. C'est un laïque qui préside un tribunal d'évêques ; c'est un laïque qui prononce la sentence, ou plutôt il n'en prononce point: il déclare simplement qu'il a pour agréable qu'on chasse le Pape accusé et qu'on en mette un autre à sa place. Et ce laïque venait de recevoir de ce même Pape la dignité impériale ; et ce laïque venait de lui promettre avec serment, que, de sa volonté, de son conseil ou de son consentement, il ne perdrait ni la vie ni la dignité qu'il avait ! En vérité, dans tout ceci, l'empereur Othon reste bien au-dessous, non-seulement de Charlemagne, mais encore de l'arien Théodoric.

Tout cela est vrai, quoi que l'on pense des accusations portées contre Jean XII. Quant à ces accusations en elles-mêmes, comme le tribunal était incompétent et qu'il n'a point observé les formes canoniques, ce ne sont encore aujourd'hui que des accusations, et non pas des preuves juridiques et péremptoires. Voici ce qu'en pensait, dans le douzième siècle, Othon de Frisingue, un des auteurs les plus judicieux de l'Allemagne. J'ai trouvé dans quelques chroniques, mais composées par des Teutons, que le pape Jean vécut d'une manière répréhensible, et qu'il fut souvent averti à cet égard par des évêques et d'autres de ses sujets. A quoi il nous paraît difficile d'ajouter creance, parce que l'Église romaine revendique pour ses Pontifes le privilége spécial que, par les mérites de saint Pierre, aucune porte de l'enfer ni aucune tempête ne les entraîne dans une ruine finale [1].

Pour résumer notre jugement sur toute cette affaire, nous regardons comme une chose hors de doute, avec Baronius, Muratori, Mansi, Becchetti, de Marca, Noël Alexandre, Kerz et autres, que l'assemblée des quarante évêques présidés par l'empereur Othon, est un conciliabule schismatique et Léon VIII un antipape. Nous jugeons l'autorité de Luitprand trop peu grave pour regarder comme certain que Jean XII ait précisément commis les excès qu'il lui reproche ; mais il nous paraît souverainement probable que ce Pontife a donné lieu par sa conduite à une aussi mauvaise renommée. Prince temporel de Rome avant l'âge de dix-huit ou dix-neuf ans, où il en devint encore le chef spirituel, il est bien à croire que le jeune Pape se conduisit en jeune prince, sans penser que ce que le monde excuse dans celui-ci comme des fredaines de jeune homme, devient dans l'autre un énorme scandale, qui retentit à travers les siècles et les

[1] Otho Frising., l. 6, c. 23.

peuples, comme un long blasphème qui attriste les cieux et réjouit les enfers. Qu'ils y pensent devant Dieu et devant les hommes, ceux qui montent sur le Trône de saint Pierre et ceux qui les y font monter !

Après avoir ainsi expulsé le Pape légitime et fait un antipape, l'empereur Othon célébra à Rome la fête de Noël 963. Pour ne point trop charger la ville, il renvoya une partie de son armée. Aussitôt les citoyens de Rome et les seigneurs du voisinage forment le projet de le chasser lui-même, et même de le tuer, disent les auteurs teutoniques. Cela montre du moins ce que les Romains pensaient par devers eux de tout ce qui venait de se faire. L'empereur Othon, ayant découvert leur dessein, les prévint, et, le 3 janvier 964, il en tua une multitude considérable, suivant le continuateur de Réginon ; une multitude infinie, suivant Othon de Frisingue. Le massacre fut tel, au dire de Luitprand, que si l'empereur n'y avait mis fin, pas un Romain n'eût échappé au glaive de ses soldats. Le lendemain 3 janvier, les Romains livrent cent otages et jurent fidélité à l'empereur et à son antipape Léon. Huit jours après, l'empereur part pour Spolète et leur rend leurs otages, à la prière de l'antipape. Aussitôt les Romains font rentrer le pape Jean ; l'antipape Léon se sauve à peine auprès de l'empereur, dans le duché de Camérino, où il célébra avec lui la Pâque. Les écrivains teutoniques ajoutent que le pape Jean fit couper la main droite à Jean, cardinal-diacre ; la langue, le nez et deux doigts à Azon, protoscriniaire, et fustiger l'évêque de Spire, que toutefois il renvoya peu après à l'empereur. Voilà ce que disent les chroniqueurs germaniques ; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est que le pape Jean tint un concile pour condamner tout ce qu'on avait fait en son absence. Nous en avons les actes, dont voici le résumé.

L'an du Seigneur 964, troisième de l'empereur Othon, le 26 février, a été tenu un concile dans l'église de Saint-Pierre : les saints Évangiles étant placés au milieu, et le très-pieux et coangélique pape Jean XII présidant, avec seize évêques et douze prêtres-cardinaux. Ces seize évêques étaient tous d'Italie et des terres de l'Église ; ce qui se conçoit facilement, l'empereur empêchant les autres de venir. Parmi ces seize évêques, plusieurs sont nommés par Luitprand comme ayant assisté au conciliabule de l'empereur Othon.

Le pape Jean ouvrit la première session du concile en disant : Vous savez, bien-aimés frères, que j'ai été chassé de mon Siége pendant deux mois, par la violence de l'empereur. C'est pourquoi je vous demande si, selon les règles, on peut appeler concile celui qui a été tenu dans mon église, en mon absence, le 4me de décembre,

par l'empereur, avec ses archevêques et ses évêques ? Le saint concile répondit : C'est une prostitution en faveur d'un adultère, d'un usurpateur de l'épouse d'autrui, savoir l'intrus Léon. Nous devons donc le condamner ? dit le Pape. Nous le devons, dit le concile, par l'autorité des Pères. Le Pape le condamna. Puis il dit : Les évêques ordonnés par nous ont-ils pu faire une ordination dans notre palais patriarcal ? Nullement, répondit le concile. Le Pape reprit : Que jugez-vous de Sicon, que nous avons sacré évêque il y a longtemps, et qui, dans notre palais, a ordonné Léon, officier de cour, néophyte, et parjure envers nous, le faisant portier, lecteur, acolyte, sous-diacre, diacre et tout d'un coup prêtre ? Enfin il a osé le consacrer dans notre Siége apostolique, sans aucune épreuve, contre toutes les ordonnances des Pères. Le concile dit : Il faut déposer et l'ordinateur et celui qu'il a ordonné. Le Pape dit : On ne sait où il est caché. Qu'on le cherche soigneusement, dit le concile, jusqu'à la troisième séance ; si on ne le trouve pas, qu'il soit condamné selon les canons.

Le Pape ajouta : Que jugez-vous donc de ces deux évêques que nous avons ordonnés, Benoît de Porto et Grégoire d'Albane, qui ont prononcé des oraisons sur ledit officier de cour, le néophyte et le parjure ? Le concile répondit : Qu'ils soient punis de même ; cependant nous les laissons à votre discrétion jusqu'à la troisième séance. Qu'ordonnez-vous donc, dit le Pape, de cet officier de cour, de ce néophyte, de ce parjure, l'usurpateur de notre Siége ? Le concile répondit : Qu'il soit absolument condamné, afin que désormais aucun des officiers de cour, des néophytes, des juges ou des pénitents publics, ne soit assez hardi pour aspirer au degré suprême de l'Église. Alors le pape Jean, par l'autorité de Dieu et des apôtres saint Pierre et saint Paul, ainsi que de tous les saints et de tous les conciles œcuméniques, prononça la sentence contre Léon, le déclarant déposé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, avec menace d'anathème perpétuel, s'il continuait d'en faire aucune ou s'efforçait de rentrer dans le Saint-Siége, et pareille menace contre ceux qui lui donneraient aide et conseil. Le Pape ajouta : Que jugez-vous de ceux qu'il a ordonnés ? Le concile répondit : Qu'ils soient déposés. Alors le Pape ordonna qu'ils entrassent dans le concile, revêtus de chasubles et d'étoles, et fit écrire par chacun d'eux, dans un papier : Mon père n'avait rien à lui, il ne m'a rien donné. Ainsi, il les remit au rang qu'ils tenaient auparavant.

A la seconde session du concile, tenue le lendemain, le Pape dit que l'on avait cherché avec soin l'évêque Sicon sans le trouver, et le concile ordonna que sa condamnation serait différée jusqu'à la

troisième session. Alors le Pape appela les deux évêques, Benoît de Porto et Grégoire d'Albane, qui avaient dit les oraisons sur le néophyte, et leur fit lire à chacun dans un papier : Moi, un tel, du vivant de mon père, j'ai consacré à sa place Léon, officier de cour, néophyte et parjure, contre les ordonnances des Pères. Puis leur jugement fut remis à la troisième session. Le Pape ajouta : Que jugez-vous de ceux qui ont prêté de l'argent au néophyte, pour acheter la grâce de Dieu, qui ne peut se vendre ? Le concile dit : Si c'est un évêque, un prêtre ou un diacre, qu'il perde son rang ; si c'est un moine ou un laïque, qu'il soit anathématisé. Quant aux abbés dépendants du Pape, qui avaient assisté au conciliabule impérial, on les laissa à son jugement. Puis il dit : Ordonnez aussi que jamais l'inférieur n'ôtera le rang à son supérieur, sous peine d'excommunication, et que les moines, sous la même peine, demeurent dans les lieux où ils ont renoncé au siècle. Le concile l'ordonna.

A la troisième session, le Pape prononça, par contumace, sentence de déposition, sans espérance de restitution, contre Sicon, évêque d'Ostie, l'un des ordinateurs de l'antipape, et remit en leur premier rang ceux que l'antipape avait ordonnés, par la raison que celui-ci, n'ayant rien, ne pouvait rien leur donner, suivant la sentence que notre prédécesseur de sainte mémoire, le pape Étienne III, a portée touchant ceux qui avaient été ordonnés par le néophyte Constantin, usurpateur du Siége apostolique. Ceux d'entre eux qu'il en jugea dignes, il les consacra prêtres et diacres, défendant que jamais ceux que l'usurpateur avait ordonnés fussent promus à un ordre supérieur ni à l'épiscopat, de peur que cette erreur ne se propageât dans l'Église. Enfin, dans cette troisième et dernière session, on défendit à aucun laïque de se tenir pendant la messe autour de l'autel ou dans le sanctuaire [1].

Après avoir tenu ce concile le 26 février 964, le pape Jean XII mourut le 14 mai suivant. C'est tout ce que dit de sa mort le continuateur de Réginon, qui vivait dans ce temps-là. Mais Luitprand a de plus une historiette. Pour montrer donc à tous les siècles combien le clergé et le peuple de Rome avaient d'abord eu raison de chasser le pape Jean, et combien ils eurent tort ensuite de le recevoir, il raconte que, comme il était une nuit hors de la ville à s'amuser avec une femme mariée, le diable le frappa si rudement sur les tempes, qu'il en mourut huit jours après sans recevoir le viatique. Voilà ce que Luitprand donne comme une preuve divine que l'entreprise de l'empereur Othon et de ses quarante évêques contre le Pape était

[1] Labbe, t. 9, p. 653 Mans[1], t. 18.

juste. Pour mieux apprécier le témoignage et le jugement de Luitprand, il est bon de se rappeler qu'il était un de ces quarante [1].

L'empereur Othon, abusant de la terreur de ses armes, avait forcé les Romains à jurer fidélité à l'antipape Léon ; mais ce serment injuste ne les obligeait point. Il leur avait fait jurer, de plus, qu'ils ne feraient point de Pape sans son consentement ; mais comme il avait fait et soutenait un antipape, il n'avait aucun droit à cette promesse forcée. Après la mort de Jean XII, les Romains procédèrent donc, et avec grande raison, à l'élection d'un Pape légitime. Ils élurent et firent ordonner Benoît, cardinal-diacre de l'Église romaine, lui promettant avec serment de ne jamais l'abandonner et de le défendre contre l'empereur. On le nomme Benoît V. D'après les chroniqueurs d'Allemagne eux-mêmes, c'était un saint et savant homme, et digne du Siége apostolique, si, suivant eux, il n'avait été élu tumultuairement, c'est-à-dire malgré l'empereur et au préjudice de celui que l'empereur avait fait ordonner, c'est-à-dire au préjudice de l'antipape. C'est ce que dit Adam de Brême [2]. Après cette élection, les Romains envoyèrent des députés à l'empereur, pour adoucir son esprit. Mais doublement irrité et de l'expulsion de l'antipape Léon et de l'élection du pape Benoît, il reçut les députés avec mépris, vint assiéger Rome avec toute son armée, lui fit souffrir une incroyable famine et la réduisit enfin à se rendre aux conditions suivantes : de le recevoir lui-même avec honneur, de lui livrer Benoît, le Pape légitime, après quoi il rétablit l'antipape Léon [3]. C'était le 23 de juin 964.

Alors, suivant le récit de Luitprand, qui traite le Pape légitime de sacrilége, de parjure et d'usurpateur, on tint, dans l'église de Latran, un concile, c'est-à-dire un conciliabule, où se trouvait l'antipape Léon, avec l'empereur et les évêques qui avaient assisté au premier. Le pape Benoît, revêtu des ornements pontificaux, fut amené par les mains de ceux qui l'avaient élu, et Benoît, cardinal-archidiacre, lui dit : De quelle autorité, de quel droit, ô usurpateur, t'es-tu attribué ces ornements pontificaux pendant la vie du vénérable pape Léon, que nous voyons ici, et que tu as choisi avec nous après avoir rejeté Jean ? Peux-tu nier que tu n'aies promis avec serment à l'empereur ici présent, que jamais ni toi ni les autres Romains n'éliriez ou n'ordonneriez de Pape, sans son consentement ou celui du roi Othon, son fils ? Benoît répondit : Si j'ai failli, ayez pitié de moi. L'empereur, fondant en larmes, pria le concile qu'on ne portât aucun préjugé contre Benoît, et qu'il répondît, s'il pouvait, aux questions

[1] Luitpr., l. 6, c. 11. — [2] Adam, l. 2, c. 6. — [3] Otho Fris., l. 6, c. 24. Luitpr., l. 6, c. 11.

qu'on lui avait faites, et, s'il se reconnaissait coupable, qu'on lui fît grâce pour la crainte de Dieu. Benoît se jeta aux pieds de Léon et de l'empereur, criant qu'il avait péché et qu'il était usurpateur du Saint-Siége. Ensuite il ôta son pallium et le rendit à Léon, avec la férule ou le bâton pastoral qu'il avait à la main. L'antipape Léon rompit la férule en plusieurs pièces, qu'il montra au peuple. Il fit asseoir à terre Benoît, lui ôta la chasuble et l'étole, et dit aux évêques : Nous privons de tout honneur du pontificat et de la prêtrise Benoît, usurpateur du Siége apostolique ; mais, en considération de l'empereur, qui nous a rétablis, nous lui permettons de garder l'ordre de diacre, à la charge qu'il ne demeure plus à Rome, mais qu'il ira en exil [1]. C'est ainsi que, suivant le récit de Luitprand, se passa le nouveau conciliabule de l'empereur et de son antipape, le lendemain de la prise de Rome.

On trouve un décret de ce conciliabule, par lequel l'antipape Léon, avec tout le clergé et le peuple de Rome, accorde et confirme à Othon et à ses successeurs la faculté de se choisir un successeur pour le royaume d'Italie, d'établir le Pape et de donner l'investiture aux évêques, en sorte qu'on ne puisse élire ni patrice, ni évêque, ni Pape, sans son consentement, le tout sous peine d'excommunication, d'exil perpétuel et de mort. Fleury cite cette pièce comme authentique et valable [2]. D'abord, fût-elle de Léon VIII, comme c'était un antipape, elle n'aurait encore aucune valeur. Mais, dans le fait, c'est une pièce fausse, fabriquée dans les siècles postérieurs : aucun écrivain contemporain n'en parle. On s'y appuie d'une pièce également fausse, fabriquée vers la fin du dixième siècle, dans laquelle le pape Adrien Ier est supposé faire à Charlemagne les mêmes exorbitantes concessions, de quoi il n'y a nulle trace dans l'histoire. Ainsi en ont jugé, et avec raison, Baronius, Pagi, Muratori, Mansi et plusieurs autres, même d'entre les protestants.

Après que l'empereur Othon eut passé à Rome la fête de Saint-Jean et celle de Saint-Pierre et de Saint-Paul, il en sortit, mais avec des accidents bien sinistres ; car une peste et une mortalité si violentes fondirent sur son armée, qu'à peine quelqu'un espérait-il vivre du matin au soir ou du soir au matin. De cette contagion mourut Henri, archevêque de Trèves; Gerric, abbé de Wurtzbourg ; Godefroi, duc de Lorraine, et une multitude innombrable d'autres, tant de la noblesse que du peuple. Voilà ce que rapportent les auteurs du temps. L'un d'eux, Ditmar, évêque de Mersebourg, attribue cette calamité à l'injuste déposition du pape Benoît, laquelle il juge ainsi : L'empe-

[1] Luitpr., l. 6, c. 11. — [2] Fleury, l. 56, n. 10.

reur Othon consentit à la déposition du Seigneur apostolique, nommé Benoît, supérieur à lui dans le Christ, que nul que Dieu ne pouvait juger, et qui, j'en suis persuadé, était accusé injustement. Ensuite, plût à Dieu qu'il ne l'eût pas fait ! il ordonna de l'exiler à Hambourg[1].

Adaldague, archevêque de Hambourg, qui cependant avait contribué à l'élection de l'antipape Léon et à l'expulsion du vrai Pape Benoît, traita celui-ci avec beaucoup de respect et d'honneur durant tout son exil. Au reste, le pape Benoît se faisait admirer par sa sainteté et sa science ; il édifia les Saxons par son bon exemple et ses instructions, il convertit un grand nombre de pécheurs et de païens. Mais peu après son arrivée à Hambourg, il fit cette prédiction : Je dois mourir en ce pays ; ensuite il sera tout entier désolé par les armes des païens et deviendra l'habitation des bêtes sauvages. Les habitants n'auront point de paix solide avant ma translation ; mais quand je serai retourné chez moi, j'espère que, par l'intercession des saints apôtres, les païens demeureront en repos. Tout cela s'accomplit de point en point. Benoît V mourut dès l'année suivante 965, le 5 de juillet, trois mois après que l'antipape Léon eut comparu lui-même au tribunal de Dieu. Le corps de Benoît fut enterré à Hambourg ; mais bientôt après commencèrent les incursions des Slaves. Des églises, entre autres celle de Hambourg, furent ruinées, des contrées entières réduites en solitude, et la désolation ne cessa que, lorsqu'en l'an 1000, sous le règne d'Othon III, se ressouvenant de la prédiction de Benoît, on exhuma ses reliques et on les transporta à Rome, où elles reçurent une sépulture digne d'un Pape[2]. On a donné quelquefois à Benoît V le titre de martyr, attendu qu'il est mort en exil comme le pape saint Martin. Son tombeau se trouve encore dans une église de Hambourg.

L'antipape Léon étant donc mort dès le commencement du mois d'avril 965, le clergé et le peuple de Rome ne procédèrent point à une nouvelle élection ; mais, persuadés que le pape Benoît était le Pape légitime, ils envoyèrent le redemander à l'empereur Othon par deux députés, Azon, protoscriniaire, et Marin, évêque de Sutri. L'empereur les reçut honorablement, et il était prêt à leur rendre le pape Benoît lorsqu'il mourut, le 5 juillet, comme il a été dit. Alors l'empereur renvoya avec les députés romains, Oger, évêque de Spire, et Luitprand, évêque de Crémone, lesquels étant arrivés à Rome, on élut d'un commun consentement Jean, évêque de Narni, Romain de naissance, et on l'intronisa dans le Siége apostolique, qu'il tint près de sept ans, sous le nom de Jean XIII.

[1] Ditmar, l. 2. — [2] Ditmar, l. 3.

Au milieu de ces fâcheux démêlés, le plus coupable n'était pas l'empereur Othon, mais les quarante évêques qui l'entouraient. Othon avait du zèle, mais il n'était pas selon la science ; les évêques auraient dû l'éclairer par leurs conseils, au lieu de l'égarer par leurs flatteries. Ce reproche s'adresse surtout à Luitprand, qui avait sa confiance, et qui n'en parle jamais qu'avec une adulation dégoûtante, tandis qu'il cherche à déverser le mépris sur tous ses adversaires par ses contes satiriques.

Quand le roi Othon passa en Italie pour recevoir la couronne impériale, il laissa, comme il a été dit, l'Allemagne et le jeune Othon, son fils, sous la conduite de son frère saint Brunon, archevêque de Cologne et duc de Lorraine, c'est-à-dire gouverneur du royaume de Lothaire. Mais les occupations temporelles n'empêchèrent jamais Brunon de s'appliquer aux exercices de religion et à la lecture, qu'il aimait passionnément et à laquelle il excitait tous ceux qui étaient auprès de lui ; de telle sorte qu'il avait moins de confiance en ceux qui n'avaient point d'affection pour l'étude. Il haïssait le luxe et les divertissements dont les grands s'occupent; et s'il y donnait quelque peu par complaisance, il lui en coûtait ensuite beaucoup de larmes. Dégoûté de la vie présente et de tout ce qu'elle a de plus flatteur, il n'aspirait qu'au bonheur de la vie future, pour laquelle on l'entendait souvent soupirer dans son lit. Souvent il ne mangeait pas dans les repas, où il paraissait plus gai que les autres. Au milieu de ses officiers et de ses vassaux, ornés de pourpre et d'or, il portait un habit simple et des fourrures communes, et il prenait rarement de bain, quoique accoutumé dès son berceau à la propreté et à la délicatesse convenables à sa naissance.

Il eut grand soin de chercher des reliques pour en enrichir son diocèse ; il bâtit ou répara grand nombre d'églises ou de monastères ; il eut un soin particulier des reclus, pour les attacher à certaines églises et pourvoir à leur subsistance ; il prêchait la parole de Dieu et expliquait les Écritures avec beaucoup d'étendue et de subtilité. Dans la partie occidentale du royaume de Lorraine, le clergé était tombé dans un grand désordre, envieux, indocile et incapable de conduire les peuples. Brunon s'appliqua à y établir des évêques habiles et vertueux. Il pacifia le royaume de Lorraine et y adoucit les esprits ; il soutint le roi de France Lothaire, son neveu, contre les entreprises des seigneurs.

L'empereur Othon, après son retour d'Italie, la trentième année de son règne, c'est-à-dire l'an 965, célébra la fête de la Pentecôte à Cologne avec le saint archevêque, son frère, avec leur mère sainte Mathilde, et leur sœur Gerberge, reine de France : ce fut la plus

grande assemblée et la plus solennelle qu'on eût vue depuis longtemps. En se séparant, les deux frères s'embrassèrent avec beaucoup de larmes, et l'archevêque vint à Compiègne, pour remettre la paix entre ses neveux, le roi Lothaire et les enfants de Hugues le Grand. Tandis qu'il y travaillait, il tomba malade et se fit porter à Reims, s'occupant de la lecture pendant tout le chemin. Odalric, archevêque de Reims, le reçut avec grand honneur et lui donna tous les soulagements possibles. Interrogé de quelle maladie il souffrait, le saint répondit que ce n'était pas une maladie, mais la dissolution de son corps. Il appela deux évêques qui l'avaient suivi, Théodoric de Metz, son neveu, qui avait succédé à Adalbéron, mort l'année précédente, et Vigfrid de Verdun. Il les pria de lui aider à faire son testament : eux s'en excusèrent avec larmes, lui promettant que sa santé se rétablirait bientôt ; mais, plein de courage comme toujours, le saint répondit : Il faut le faire tandis que nous en avons le temps; nous aurons encore beaucoup de choses à faire après. Il les prit donc pour témoins, appela un notaire, dicta lui-même le testament par lequel il disposa de tous ses biens, marquant dans un état séparé ce qu'il laissait pour les bâtiments des églises. Ensuite il se confessa avec beaucoup de larmes aux mêmes évêques ; et, ayant demandé le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur, il se prosterna de tout son corps pour le recevoir.

Le 10 octobre, fête solennelle à Cologne de saint Géréon et ses compagnons, martyrs, son esprit ayant été ravi en extase, les évêques, les ducs, les comtes et tous les autres assistants poussèrent des cris lamentables, persuadés que c'était son dernier moment. Revenu à lui, il apaisa le tumulte de sa main, calma les gémissements et les pleurs; et, appelant une dernière fois par leur nom les plus distingués de l'assistance : Mes frères, leur dit-il, ne vous affligez pas du sort que vous me voyez. La justice de Dieu impose la même condition à tous les mortels. Il n'est pas permis de ne pas vouloir ce que le Tout-Puissant a rendu inévitable. A ces tristes moments en succèdent bientôt de joyeux; la vie n'y est point anéantie, mais changée en mieux. Je vais où je verrai des hommes en plus grand nombre et plus illustres que je n'ai jamais vu. Ayant ainsi parlé, il se reposa quelque peu ; ensuite il dit vêpres avec les assistants ; et, quand la nuit fut bien avancée, il dit complies, se recommanda plus instamment à Dieu et à ses saints, et consacra son prochain passage par le signe de la rédemption, qu'il fit sur lui-même, sur les évêques et sur tous les assistants. Après minuit, il se tourna vers l'évêque Théodoric, et lui dit : Priez, seigneur ! Un instant après, pendant que les assistants priaient et pleuraient, il expira, âgé seulement de qua-

rante ans, le deuxième de son pontificat. Ce fut un deuil universel, surtout parmi les provinces qu'il avait gouvernées. Le long de la route de Reims à Cologne, où son corps fut reporté, tout le monde accourait, tout le monde le louait comme un homme digne de Dieu, tout le monde relevait les services qu'il avait rendus à l'empire, à l'empereur, aux rois, aux princes, à tout le peuple. Il fut enterré, suivant ses ordres, au monastère de Saint-Pantaléon, qu'il avait fondé dans un faubourg de Cologne. Son successeur fut Folcmar, diacre et économe de la même église, qui fit écrire sa vie lorsque la mémoire en était encore récente [1].

On rapporte à cette année 965 la conversion de Micislas, duc de Pologne. Il avait épousé la sœur de l'ancien Boleslas, duc de Bohême; car ces deux peuples, Bohèmes et Polonais, étaient Slaves. Cette princesse, nommée Dobrave, c'est-à-dire Bonne, était Chrétienne; et, voyant le duc son époux encore païen, elle songea comment elle pourrait le convertir. Le premier carême qui suivit son mariage, elle céda à ses prières et mangea de la viande; mais elle le gagna si bien par sa complaisance et par ses exhortations continuelles, qu'il reçut le baptême. Plusieurs de ses sujets se convertirent; et leur premier évêque, nommé Jourdain, que leur envoya le pape Jean XIII avec d'autres missionnaires, travailla beaucoup avec le duc et la duchesse pour l'établissement de la religion. Ils eurent un fils nommé Boleslas, qui succéda à son père; mais ce prince, après la mort de Dobrave, épousa une religieuse allemande nommée Oda, fille du margrave Dietrich. Cette action déplut fort à tous les évêques, et principalement à Hillibart d'Halberstadt, dans le diocèse duquel elle était religieuse; toutefois il n'en fit point d'éclat de peur de rompre la paix et de nuire au pays. Oda répara en quelque façon sa faute, en procurant l'accroissement de la religion et en délivrant une multitude de captifs. Elle eut trois fils du duc, son mari, qui mourut l'an 992 [2].

Les premiers qui travaillèrent à la conversion des Slaves furent des moines de la nouvelle Corbie, qui, ayant parcouru plusieurs de leurs provinces, passèrent jusqu'à l'île de Rugen, qu'ils convertirent tout entière et y fondèrent une église en l'honneur de saint Vitus, leur patron. C'était du temps de l'empereur Louis de Germanie. Mais le plus fameux apôtre des Slaves fut saint Adalbert, premier archevêque de Magdebourg, qui prêcha aussi aux Russes. Olga, reine de cette nation, étant allée à Constantinople du temps de l'empereur Constantin Porphyrogenète, y reçut le baptême et le nom d'Hélène.

[1] *Acta SS.*, 11 *oct.* — [2] Ditmar, l. 4. Baron., an. 965.

Elle envoya des ambassadeurs, en 959, au roi Othon, pour lui demander des évêques et des prêtres : ce qu'il accorda avec plaisir ; il choisit pour leur évêque Libutius, moine de Saint-Alban de Mayence, qui, l'année suivante, 960, fut sacré par Adaldague, archevêque de Brême, pour être évêque des Rugiens ou Russiens ; car on leur donne l'un et l'autre nom. Le voyage de Libutius fut retardé jusqu'à l'année suivante, et il mourut, sans être parti, le 15me de février 961.

On choisit à sa place Adalbert, moine de Saint-Maximin de Trèves ; car ce monastère, ayant été rétabli sous le roi Henri l'Oiseleur, fut pendant longtemps une école célèbre pour les lettres et pour la piété, et il en sortit en ce siècle plusieurs grands évêques. Adalbert en fut tiré par le conseil de Guillaume, archevêque de Trèves, qui voulait l'éloigner, étant peut-être jaloux de son mérite. Le roi Othon lui donna libéralement tout ce qui était nécessaire pour son voyage ; il fut ordonné évêque des Rugiens et partit pour exécuter sa mission. Mais voyant qu'elle était sans fruit et qu'il se fatiguait inutilement, il revint dès l'an 962. Il y eut de ses gens tués au retour, il échappa lui-même à grand'peine ; et il parut ainsi, que les Russes n'avaient pas demandé sincèrement une mission. Adalbert, à son retour, fut reçu avec beaucoup d'amitié par le roi Othon et par l'archevêque Guillaume, son fils, qui le traita comme un frère, pour réparer le mal qu'il lui avait fait en lui attirant ce fâcheux voyage.

Trois ans après, c'est-à-dire en 966, mourut Ercambert, abbé de Wissembourg, au diocèse de Spire, et, par le choix des moines, Othon leur donna pour abbé l'évêque Adalbert ; mais il ne gouverna ce monastère que deux ans. Car l'empereur, voulant exécuter l'érection de la métropole de Magdebourg, choisit pour ce siége Adalbert et l'envoya à Rome demander le pallium. Le pape Jean XIII le lui accorda aussitôt, l'an 968, le jour de Saint-Luc, 18me d'octobre, lui permettant de garder son abbaye de Wissembourg.

Il accorda en même temps plusieurs priviléges au nouvel archevêque de Magdebourg, le déclarant le premier des archevêques de Germanie et l'égalant à ceux des Gaules, c'est-à-dire de Cologne, de Mayence et de Trèves. Il lui donna rang entre les évêques-cardinaux de Rome et pouvoir d'ordonner douze prêtres, sept diacres et vingt-quatre cardinaux, suivant l'usage de l'Église romaine. Il l'établit métropolitain de toute la nation des Slaves au delà des fleuves d'Elbe et de Saale, et ordonna que l'on fonderait des évêchés dans les villes où la superstition des Barbares avait été le plus en vigueur, savoir : Zeitz, Meissen, Mersebourg, Brandebourg, Havelberg, Poznam, dont les évêques seraient suffragants du nouvel archevêque. Tout cela fut

ordonné, par le Pape, en concile; ensuite il renvoya l'archevêque Adalbert accompagné de deux légats, Gui, évêque de Sainte-Rufine et bibliothécaire de l'Église romaine, et Benoît, cardinal, afin de l'introniser avec Hildivard, évêque d'Halberstadt. L'empereur Othon les reçut avec grande joie et les envoya, avec ses lettres de recommandation, à Magdebourg, où tous les évêques, les margraves et les seigneurs de Saxe s'assemblèrent par ordre de l'empereur.

Ils élurent de nouveau l'archevêque par leurs acclamations et en élevant les mains; il y eut un grand concours de peuple, et la joie fut universelle. Les évêques et les seigneurs y célébrèrent la fête de Noël, avec l'archevêque Adalbert, qui, en leur présence, ordonna trois nouveaux évêques, Boson à Mersebourg, Burkard à Meissen, et Hugues à Zeitz, dont le siége fut depuis transféré à Naümbourg. De plus, deux anciens évêques, Dudon de Havelberg et Dudelin de Brandebourg, auparavant suffragants de l'archevêque de Mayence, passèrent, de son consentement et à la prière de l'empereur, sous la dépendance de l'archevêque de Magdebourg, qui eut ainsi cinq suffragants. Quelques-uns y ajoutent Jourdain, évêque de Poznanie, qui ferait le sixième. Les moines de Magdebourg furent transférés près d'une église de Saint-Jean, hors de la ville [1].

Boson, premier évêque de Mersebourg, avait été moine de Saint-Emméran de Ratisbonne, d'où il fut appelé au service du roi. Pour récompense, le roi lui donna l'église de Zeitz, près de laquelle il fonda un monastère; et comme, par ses prédications continuelles à l'orient de la Saxe, il avait converti et baptisé grand nombre d'infidèles, l'empereur lui donna le choix de trois nouveaux évêchés, dont il choisit celui de Mersebourg; mais il ne le garda qu'un an, et mourut le 1er de novembre 970. Son successeur fut Gisiler, nommé par l'empereur, à la recommandation d'Annon, évêque de Worms [2].

L'évêché de Prague fut érigé vers le même temps. Boleslas le Cruel, duc de Bohême, qui avait tué son frère saint Venceslas, mourut en 967, laissant pour successeur son fils nommé aussi Boleslas, mais que sa vertu fit surnommer le Bon. Il était sincèrement Chrétien, d'une foi pure et d'une grande charité, protecteur des veuves et des orphelins, des clercs et des étrangers; il fonda jusqu'à vingt églises, et leur donna tout ce qui leur était nécessaire. Il avait une sœur nommée Mlada, vierge consacrée à Dieu et savante, qui alla en pèlerinage à Rome, et fut favorablement reçue par le pape Jean XIII. Elle y apprit la discipline monastique; puis le Pape, en faveur de la nouvelle église de

[1] *Act. Bened*, sect. 5. *Acta SS.*, 20 *junii*. — [2] *Act. Bened.*, sect. 5, p. 112.

Bohême, du conseil des cardinaux, lui donna la bénédiction d'abbesse, changeant son nom en celui de Marie, et lui mettant en main la règle de saint Benoît et le bâton pastoral. Il lui donna aussi une lettre pour le duc Boleslas, son frère, où il dit : Notre fille, votre sœur, nous a demandé, entre autres choses agréables de votre part, notre consentement pour l'érection d'un évêché dans votre principauté. Nous en avons rendu grâces à Dieu, qui étend et glorifie son église chez toutes les nations. C'est pourquoi, par l'autorité apostolique et la puissance de saint Pierre, dont nous tenons la place, quoique indigne, nous accordons et autorisons qu'à l'église des martyrs Saint-Vitus et Saint-Venceslas on fasse un siége épiscopal, et à l'église de Saint-Georges un monastère de religieuses, sous la règle de saint Benoît et la conduite de notre fille Marie, votre sœur. Toutefois, vous ne suivrez pas le rite des Bulgares et des Russes, et vous n'y userez pas de la langue sclavonne ; mais vous prendrez pour évêque un clerc bien instruit des lettres latines et capable de cultiver ce nouveau champ de l'Église. C'est que le Pape ne voulait pas que les Bohèmes suivissent le rite grec, comme les Bulgares et les Russes, mais le rite latin, qu'ils ont suivi en effet. Par là, ils se sont préservés plus facilement du schisme et de l'hérésie.

En exécution de cette bulle, on choisit, pour premier évêque de Prague, un moine de Saxe, nommé Ditmar, qui était prêtre, savant et éloquent, et qui, étant venu à Prague par dévotion, avait gagné l'amitié du duc, et on le choisit principalement parce qu'il savait en perfection la langue sclavonne. Le duc Boleslas envoya des députés pour l'amener; puis, ayant assemblé le clergé et les grands du pays, il fit en sorte, par ses prières et ses exhortations, qu'ils l'élurent pour évêque. Alors il envoya à l'empereur Othon, avec des lettres par lesquelles il priait de le faire ordonner ; ce que l'empereur accorda en faveur de la nouvelle église, par le conseil des seigneurs et des évêques. Ditmar fut donc consacré par l'archevêque de Mayence, et ensuite reçu à Prague, aux acclamations du clergé et du peuple. Il dédia plusieurs églises bâties en divers lieux par les fidèles, et baptisa un grand nombre de païens [1].

La même année 968 mourut la reine sainte Mathilde, mère de l'empereur Othon. L'année précédente, elle eut à Nordhause, où elle avait fondé un monastère de trois mille religieuses, une dernière entrevue avec tous ses enfants et petits-enfants. L'empereur Othon s'y trouvait, avec sa sœur Gerberge, reine de France. Ils passèrent ensemble sept jours. Sainte Mathilde leur recommandait, surtout à

[1] *Act. Bened.*, sect. 5, p. 833.

l'empereur, son fils
salut de toute sa fam
Henri, son frère, e
devait ainsi lui rapp
d'un frère, d'une
qu'ils eurent entene
ces souvenirs avec
qu'il voyait sa mèr
adieux et s'embrass
L'empereur étant m
de l'endroit où il av
pleurant les traces
averti, il sauta de
rable dame, par qu
Après un court ent
plus longtemps en
séparer ; en vous
l'augmenterai au c
verrez plus notre
pensons.

En effet, revenu
malade ; et, voyant
burge, alors abbess
fin. Elle distribua
biens et qu'elle n'av
monastères. Une fo
maladie, entre autre
Elle le reçut avec u
Dieu ne vous envoie
agréable pour ce qu
l'espoir de voir mo
derniers moments e
entendez d'abord m
puissance que vous
entrez dans l'église,
gligences, pour l'âm
fidèles Chrétiens, vi

Après que l'arche
la trouver, lui donna
sainte et le viatique
mais, voyant qu'elle
permission de s'en

l'empereur, son fils, le nouveau monastère qu'elle avait fondé pour le salut de toute sa famille. Elle rappela à son fils que dans ce lieu était né Henri, son frère, et sa sœur Gerberge ; le seul nom de ce monastère devait ainsi lui rappeler le souvenir affectueux d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur. Le jour que l'empereur devait partir, après qu'ils eurent entendu ensemble la sainte messe, elle lui renouvela ces souvenirs avec une tendresse plus vive que jamais, et lui annonça qu'il voyait sa mère pour la dernière fois. Ils se firent les derniers adieux et s'embrassèrent en pleurant ; tous les assistants pleuraient. L'empereur étant monté à cheval, elle rentra dans l'église, s'approcha de l'endroit où il avait entendu la messe, se mit à genoux et baisa en pleurant les traces de son fils qui partait. L'empereur en ayant été averti, il sauta de cheval, vint se jeter à ses pieds, disant : O vénérable dame, par quel service pourrons-nous jamais payer ces larmes ? Après un court entretien, la pieuse reine dit : Que sert-il de rester plus longtemps ensemble ? Bon gré, mal gré, il faudra bien nous séparer ; en vous voyant, je ne diminuerai point ma douleur, je l'augmenterai au contraire. Allez dans la paix du Christ ; vous ne verrez plus notre face dans cette chair mortelle, du moins nous le pensons.

En effet, revenue de Nordhause à Quedlimbourg, elle y tomba malade ; et, voyant que sa mort était proche, elle fit appeler Richeburge, alors abbesse de Nordhause, afin qu'elle l'assistât jusqu'à la fin. Elle distribua aux évêques et aux prêtres ce qui lui restait de biens et qu'elle n'avait pas achevé de distribuer aux pauvres et aux monastères. Une foule de personnes vinrent la visiter pendant cette maladie, entre autres son petit-fils Guillaume, archevêque de Mayence. Elle le reçut avec une grande joie, et lui dit : Je ne doute pas que Dieu ne vous envoie ici ; car personne ne m'est plus intime ni plus agréable pour ce qu'il s'agit de faire, surtout depuis que j'ai perdu l'espoir de voir mon cher fils Brunon me survivre, pour voir mes derniers moments et confier mon corps à la terre. Maintenant donc entendez d'abord ma confession, et donnez-moi l'absolution par la puissance que vous avez reçue de Dieu et de saint Pierre, ensuite entrez dans l'église, chantez la messe pour mes péchés et mes négligences, pour l'âme de mon seigneur le roi Henri, et pour tous les fidèles Chrétiens, vivants et défunts.

Après que l'archevêque, son petit-fils, eut dit la messe, il revint la trouver, lui donna une seconde absolution, puis l'onction de l'huile sainte et le viatique. Il demeura encore trois jours auprès d'elle ; mais, voyant qu'elle n'était pas si près de sa fin, il lui demanda la permission de s'en retourner. La reine demanda à l'abbesse Riche-

burge s'il lui restait encore quelque chose qu'elle pût donner à l'évêque. Bien-aimée de Dieu, répondit l'abbesse, que peut-il vous rester encore, puisque vous avez tout distribué aux pauvres? Alors, reprit la pieuse reine, apportez-moi les draps mortuaires réservés pour ma sépulture, afin que j'en donne un à mon petit-fils, comme un gage de mon amour; car il en aura plus tôt besoin que moi, pour le très-difficile voyage qu'il va entreprendre. L'évêque le reçut de sa main avec action de grâces, lui donna une dernière bénédiction, et dit tout bas aux assistants : Nous allons à Radelvroth; je laisse ici un de mes clercs, afin que, si la reine meurt, il vienne m'en avertir aussitôt, et que nous revenions pour donner au corps la sépulture convenable. La reine, levant la tête, dit tout haut : Il n'est pas nécessaire qu'il reste ici; il fera bien de partir avec vous; vous en aurez plus besoin dans ce voyage; allez dans la paix du Christ, quelque part que sa volonté vous appelle. L'évêque, étant arrivé à Radelvroth, prit une potion médicinale et mourut subitement. Quand la nouvelle en fut venue à Quedlimbourg, on ne savait comment l'annoncer à la reine, pour ne pas accroître son mal. Mais la servante du Christ, souriant avec larmes, leur dit : Que chuchotez-vous ensemble? pourquoi vouloir nous cacher cette triste nouvelle? car nous savons que l'évêque Guillaume est sorti de ce monde, et c'est le comble de nos souffrances. Allez, faites sonner les cloches, assemblez les pauvres, distribuez-leur des aumônes qui intercèdent pour son âme.

La pieuse reine survécut douze jours à son petit-fils Guillaume. Enfin le samedi de la première semaine de carême, dès le point du jour, elle fit appeler les prêtres et les religieuses; et, comme une grande multitude de l'un et de l'autre sexe était accourue pour la voir, elle ordonna de laisser entrer tout le monde; elle leur donna plusieurs avis salutaires et particulièrement à Mathilde, abbesse de Quedlimbourg, fille de l'empereur, son fils. Ensuite elle fit approcher les prêtres et les religieuses pour entendre sa confession et demander à Dieu la rémission de ses péchés. Elle ordonna que l'on célébrât la messe et qu'on lui apportât le corps de Notre-Seigneur. Vers la neuvième heure, elle se fit coucher à terre sur un cilice, se mit de la cendre sur la tête, de ses propres mains, disant : Il ne sied à un Chrétien de mourir que sur le cilice et la cendre. Ensuite, ayant fait sur son corps le signe de la croix, elle s'endormit tranquillement dans le Seigneur, le même jour, 14me de mars 968, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Elle fut enterrée au monastère de Quedlimbourg, dans l'église de Saint-Servais, à côté du tombeau du roi Henri, son époux, où elle avait résolu d'attendre le jour de la ré-

surrection et du jugement. Sa vie fut écrite par ordre de l'empereur saint Henri, son arrière-petit-fils [1].

L'empereur Othon, par sa piété et son zèle, n'était pas indigne d'une aussi sainte mère. Ayant reçu quelques plaintes du monastère de Saint-Gall, où l'on prétendait que le relâchement s'était glissé parce que les abbés, ne pouvant toujours fournir du poisson à la communauté, avaient quelquefois permis l'usage de la viande, il y envoya, l'an 968, huit évêques et autant d'abbés pour y faire la visite et informer des abus qui se seraient introduits contre la règle. Après une information exacte, ces seize commissaires rapportèrent à l'empereur qu'ils avaient été fort édifiés des moines de Saint-Gall; qu'il n'avait pas de religieux plus réguliers dans ses États; que personne parmi eux ne possédait rien en propre et que toute leur richesse était la charité et l'humanité.

Othon ne fut pas encore satisfait de ce rapport, et il craignit que les commissaires n'eussent été trompés, ou n'eussent voulu le tromper. Il renvoya donc à Saint-Gall Kebon, abbé de Lauresheim, avec un saint moine de Cologne nommé Sandrate, pour y faire pratiquer la règle de saint Benoît à la lettre. Sandrate ne trouva rien à reprendre, sinon qu'on célébrait le dimanche à l'église par un chant trop haut, et le vendredi au réfectoire par un jeûne trop rigoureux et par l'abstinence du vin. L'empereur rendit alors justice aux moines de Saint-Gall; et, pour les consoler des peines qu'il leur avait faites, il voulut lui-même leur rendre visite. Il admira la régularité qui régnait parmi eux, et surtout la modestie avec laquelle ils célébraient l'office. Étant au chœur au milieu d'eux, il laissa exprès tomber le bâton qu'il tenait à la main, et il fut extrêmement édifié que ce bruit n'eût fait ni lever les yeux, ni tourner la tête à aucun des moines [2].

Dès le commencement de son pontificat, suivant une chronique anonyme, le pape Jean XIII traita les grands de Rome avec tant de hauteur, qu'il s'attira leur inimitié. Rotfrède, comte de Campanie, et le préfet Pierre, aidés des chefs du peuple, l'arrêtèrent et l'enfermèrent au château Saint-Ange; puis ils l'envoyèrent en Campanie, où il demeura onze mois; mais le comte Rotfrède ayant été tué avec son fils, les Romains rappelèrent le Pape et lui demandèrent pardon de ce qui s'était passé. Une autre cause encore les déterminait à cette démarche. Pendant l'automne de l'année 966, l'empereur Othon vint en Italie pour punir certains seigneurs italiens qui, l'année pré-

[1] *Acta SS.*, 14 *mart.* — [2] Ekkecard, *De casib. mon. S. Gal.* Hepidan. apud *Duchesne*, t. 3, p. 175.

cédente, s'étaient déclarés contre lui pour Adalbert. Les Romains eurent donc peur. Et de fait, l'empereur étant à Rome et apprenant ce qui s'était passé, fit pendre douze des premiers de la ville, qui avaient été les auteurs de l'expulsion du Pape. Quant à leur chef, Pierre, préfet de Rome, il l'abandonna au Pape. Celui-ci ne le condamna point à mort, mais lui fit couper la barbe, et le fit suspendre par les cheveux au cheval de bronze de Constantin, pour l'exposer en spectacle et apprendre aux autres à ne pas suivre son exemple. Ensuite on le dépouilla, et on le mit à rebours sur un âne qui avait une clochette au cou : le patient lui-même portait sur sa tête une outre avec des ailes, et deux autres à ses cuisses. On le promena ainsi par toute la ville de Rome, le fustigeant et le bafouant; il fut ensuite mis en prison, où il demeura longtemps; enfin il fut remis à l'empereur, qui l'envoya au delà des monts. L'empereur fit même déterrer et jeter à la voirie les os du comte Rotfrède, qui avait fait arrêter le Pape [1].

Après avoir ainsi exercé la justice à Rome, où il célébra la fête de Noël 966, l'empereur Othon alla à Ravenne et y célébra, avec le Pape, la fête de Pâques de l'an 967, qui était le 31me de mars. Pour l'utilité de l'empire, il fit tenir un concile dans l'église de Saint-Sévère, où se trouvèrent plusieurs évêques d'Italie, de Germanie et de Gaule, et on y régla aussi plusieurs choses pour l'utilité de l'Église. L'empereur rendit au Pape la ville et le territoire de Ravenne, qui lui avaient été ôtés, ou plutôt il en confirma la restitution. Il reste deux actes de ce concile de Ravenne : le premier est la déposition d'Hérolde, archevêque de Salzbourg. On lui avait fait perdre la vue en punition de ses crimes, pour avoir dépouillé les églises et donné leurs trésors aux païens, avoir conspiré avec eux pour tuer et piller les Chrétiens, et s'être révolté contre l'empereur. Les Papes précédents l'avaient déposé et avaient fait ordonner à sa place Frédéric, sur le choix de tous les nobles de Bavière, clercs et laïques. Cependant Hérolde, aveugle et déposé, continuait de célébrer la messe et de porter le pallium. C'est pourquoi le pape Jean, dans ce concile, confirma sa déposition et l'ordination de Frédéric, excommuniant tous les adhérents de Hérolde. Cet acte est daté du 25me d'avril 967, et souscrit par cinquante-sept évêques, le Pape compris. L'empereur souscrit après le Pape ; puis Rodoalde, patriarche d'Aquilée ; Pierre, archevêque de Ravenne; Valpert de Milan ; Landward, évêque de Minden ; Otker de Spire ; les autres sont d'Italie. L'autre acte de ce concile est l'érection de la métropole de Magdebourg, ou plutôt la

[1] Baron., 966. Papebr. In *Joan. XIII.*

confirmation de ce qui avait été fait à Rome pour cet effet, en 962, et qui fut alors exécuté, comme nous avons vu [1].

L'an 966 mourut le roi Bérenger II dans son exil, à Bamberg, en Allemagne, où il reçut une sépulture royale. Sa veuve, Villa, prit aussitôt le voile de religieuse, même avant les funérailles de son époux. Leur fils Adalbert, dont l'empereur Othon dompta les partisans italiens la même année, ayant été forcé de quitter l'Italie, erra trois ans sur mer, fut fait captif, et mourut à Autun sans être reconnu [2]. L'année suivante 967, le jour de Noël, d'après les instances de l'empereur Othon, le pape Jean XIII donna la couronne impériale à Othon II, fils du premier. Le Pape et le vieil empereur l'avaient fait venir pour cela d'Allemagne, ainsi que le raconte le continuateur de Réginon [3]. La chronique de Hildesheim, après avoir dit qu'Othon le Grand envoya aux princes d'Allemagne pour qu'ils amenassent en Italie, avec une royale magnificence, son fils, de même nom que lui, ajoute que ce prince étant venu, son père le conduisit à Rome, le recommanda au pontife Jean, afin que, recevant de lui la bénédiction *augustale*, il fût appelé auguste et empereur comme son père [4]. Othon le Grand lui-même, dans une lettre écrite aux Germains, leur mande que, le jour de la Nativité du Seigneur, son fils avait reçu du Seigneur apostolique la dignité de l'empire [5]. De ces témoignages, il résulte clairement qu'Othon II fut associé à l'empire, créé auguste et empereur, non par un droit héréditaire, ni parce qu'il était roi d'Italie, mais par la concession du Siége apostolique, sur la demande de son père, après lequel il tint l'empire seul bien des années.

Othon Ier avait en vue de soumettre toute l'Italie et d'expulser les Sarrasins et les Grecs de la partie méridionale. Sur ce dernier point, il comptait pouvoir réussir par des voies pacifiques, en mariant son fils à une princesse grecque. Par ce mariage, il espérait encore atteindre un autre but. Jusqu'alors les empereurs de Constantinople n'avaient pas voulu reconnaître à ceux d'Occident le titre d'empereur, mais uniquement celui de roi. Othon espérait lever cette difficulté politique par une alliance de famille. Il résolut donc de demander pour son fils la princesse Théophano, fille de Romain le Jeune, et de même nom que sa mère, épouse en secondes noces de l'empereur Nicéphore. C'était une négociation délicate et difficile, d'autant plus que les princes de Bénévent et de Capoue, regardés jusque-là comme vassaux de l'empire grec, venaient de faire hom-

[1] Labbe, t. 9, p. 674. — [2] Baron., an. 966, édit. et notes de Mansi. — [3] *Cont. Regin.*, an. 967. — [4] *Chron. Hildesh.*, an. 967. — [5] Baron., an. 968, n. 7.

mage à l'empereur Othon, qui séjournait avec une armée puissante dans la partie méridionale de l'Italie.

Pour cette importante ambassade, Othon choisit Luitprand, qui lui était entièrement dévoué. L'évêque de Crémone avait beaucoup d'esprit et de connaissances, avec un certain usage des affaires; il possédait fort bien la langue grecque, avait déjà été à Constantinople comme envoyé de Bérenger, et en était revenu fort content des Grecs et de lui-même. Sous ce rapport, l'empereur Othon ne pouvait, ce semble, faire un meilleur choix; mais ce même Luitprand avait une dose non commune de vanité et d'amour-propre, jointe à une vivacité de caractère qui, pour peu qu'elle fût irritée, ne connaissait plus de mesure et se répandait non rarement en des torrents de paroles offensantes. Souple devant son maître seul, d'autant plus fier et plus arrogant partout ailleurs, il n'était aucunement propre à négocier une affaire de famille qui demandait les plus grands ménagements et que venaient compliquer des intérêts politiques qui n'étaient pas moins difficiles à concilier.

Aussi sa mission eut-elle le résultat qu'on pouvait en attendre. Nicéphore refusa la princesse demandée; et si ensuite il voulut l'accorder à des conditions qu'Othon ne pouvait accepter, ce n'était point sérieusement, mais uniquement pour se moquer de l'ambassadeur, qui lui devenait toujours plus odieux. Si Othon, disaient Nicéphore et ses ministres, souhaite obtenir une princesse, il doit auparavant nous céder Ravenne, tout l'exarchat avec la Pentapole, enfin la ville de Rome avec tout son territoire et tous les autres pays jusqu'aux frontières des États grecs en Apulie et en Calabre. Que si Othon voulait simplement avoir l'amitié de l'empereur, sans plus parler de mariage, il doit avant tout renoncer au titre d'empereur romain, ainsi qu'à tous les droits et prétentions, comme souverain protecteur de Rome et de son Siége. Bref, après un séjour de quatre mois à Constantinople, qu'on ne lui rendit rien moins que très-agréable, après qu'il eut dit à l'empereur et aux Grecs plus d'une grossièreté, et reçu d'eux autant d'impolitesses, Luitprand s'en retourna vers son maître en Italie, sans avoir rien fait et presque malade de chagrin. Pour se consoler du mauvais succès de son ambassade, il en écrivit lui-même une relation, où il épuise toutes les formules de flatterie envers l'empereur Ot n et l'impératrice Adélaïde; tandis que, comme nous l'avons déjà observé, il prodigue aux Grecs et à l'empereur Nicéphore les injures même les plus populacières. Comme il avait réussi dans sa première ambassade, rien n'était admirable comme les Grecs et Constantinople; comme il n'avait pas réussi dans sa seconde ambassade, rien n'est détestable comme les Grecs et

Constantinople [1]. Tel était Luitprand. Saint Jean de Vandières se montra plus capable et plus habile dans son ambassade auprès du calife de Cordoue.

Dans le même temps que Luitprand allait partir de Constantinople, où il avait empiré l'état des esprits et des choses, bien loin de l'améliorer, y arrivèrent des nonces du pape Jean XIII, avec des lettres par lesquelles il priait l'empereur Nicéphore de faire avec l'empereur Othon le traité d'alliance et de mariage proposé. Les Grecs furent extrêmement irrités de ce que le Pape, dans ses lettres, donnait à Othon le titre d'empereur des Romains, et ne qualifiait Nicéphore qu'empereur des Grecs. Ils s'emportèrent à des paroles outrageantes et mirent les nonces en prison jusqu'au retour de l'empereur, qui était absent. Luitprand disait aux Grecs : Mais le Pape, bien loin de vouloir offenser votre empereur, a cru lui faire plaisir. Comme vous avez changé la langue, les mœurs et l'habit des Romains, il a cru que le nom de Romain vous déplairait aussi, mais il changera à l'avenir la suscription de ses lettres. Luitprand apaisa les Grecs par cette réponse, et ils lui donnèrent deux lettres, une de l'empereur Nicéphore à l'empereur Othon, une autre du frère de l'empereur au Pape, en disant : Nous ne jugeons pas votre Pape digne de recevoir des lettres de l'empereur; le curopalate lui écrit une lettre qui lui convient, et l'envoie, non par ses pauvres nonces, mais par vous. S'il ne se corrige, il doit savoir qu'il est perdu sans ressource. Tel était, d'après Luitprand, le langage des Grecs.

L'empereur Othon, n'ayant rien obtenu d'eux par la voie des négociations, voulut leur faire sentir la puissance de ses armes. Il poussa la guerre avec vigueur contre eux dans l'Italie méridionale. Il trouva plus de résistance qu'il ne s'y attendait. Il y eut des siéges et des combats meurtriers. Le pays était ravagé par l'un et l'autre parti. L'empereur Othon avait souvent l'avantage, mais pas toujours. Ce qui lui manquait, c'était une flotte pour empêcher les nouveaux renforts des Grecs. Vers la fin de l'an 970, il se trouvait dans une position assez critique, lorsqu'il en fut tiré par un événement inattendu, qui changeait complétement l'état des affaires. Au mois de décembre 970, l'empereur Nicéphore fut assassiné, à l'instigation de sa femme, l'impératrice Théophano, née fille d'un cabaretier.

L'empereur Nicéphore était homme de guerre, et remporta des avantages considérables sur les Musulmans, par lui-même et par ses capitaines. Avant que d'être empereur, et sous le règne de Romain le Jeune, il reprit l'île de Crète et la ville de Candie, que les infidèles

[1] Luitpr., légat.

en avaient faite la capitale. La seconde année de son règne, au mois de juillet 964, il passa en Cilicie et prit Anazarbe, Rosse et Adane, puis Mopsueste et Tarse, et apporta à Constantinople les portes de l'une et de l'autre. Il rapporta aussi de Tarse des croix, autrefois prises sur les Romains, et il les mit à Sainte-Sophie. La même année 964, les Romains, c'est-à-dire les Grecs, reprirent l'île de Chypre et en chassèrent les Sarrasins, sous la conduite du patrice Nicétas. L'année suivante 965, troisième de son règne, l'empereur Nicéphore passa en personne en Syrie. Il eût pu prendre Antioche; mais il ne le voulut pas, à cause d'une opinion répandue dans le peuple, que sitôt qu'elle serait prise l'empereur mourrait; car tous ces Grecs étaient étrangement frappés des prédictions, et, sous ce rapport, bien plus superstitieux que les peuples de l'Occident. Il ne laissa pas de faire de grands progrès en Syrie et en Phénicie; il alla jusqu'au mont Liban, prit Laodicée et Alep, et mit Tripoli et Damas à contribution. Il laissa une garnison au mont Taurus, commandée par le patrice Michel Burzès, avec ordre de tenir Antioche bloquée, sans l'attaquer. Mais le patrice ne put se résoudre à perdre une si belle occasion, et se rendit maître d'Antioche. Les Sarrasins furent tellement irrités de ses conquêtes, qu'ils firent mourir Christophe, patriarche d'Antioche, et brûlèrent Jean, patriarche de Jérusalem, croyant que Nicéphore avait marché contre eux à sa persuasion. Ils brûlèrent aussi la belle église du Saint-Sépulcre.

La conquête si importante d'Antioche, qui même ne coûta pas une goutte de sang, semblait mériter les plus glorieuses récompenses. L'empereur, au contraire, irrité qu'on n'eût pas suivi ses ordres, fait revenir le patrice Burzès, lui reproche sa désobéissance, lui ôte le commandement et lui donne sa maison pour prison. Cette sévérité intempestive fut attribuée à la jalousie, et excita des murmures universels. Nicéphore, malgré ses exploits, se rendait de plus en plus odieux à ses sujets. De particulier généreux, devenu empereur avare, on ne lui pardonnait point la misère publique. Plus propre à commander une armée qu'à gouverner un empire, il permettait tout aux gens de guerre, qui, abusant de cette licence, vivaient à discrétion aux dépens de leurs compatriotes. Les plaintes qu'on lui portait de leurs pilleries n'étaient pas écoutées; il se divertissait même de leur insolence. A ces mécontentements se joignaient la surcharge des impôts de toute espèce et le retranchement des pensions, sous prétexte des besoins de la guerre. Il s'emparait des rentes constituées au profit des églises et des monastères par la piété de ses prédécesseurs. Il fit une loi qui défendait de léguer des immeubles aux églises, apportant pour raison que ces biens, destinés au soulagement des

pauvres, ne servaient qu'à entretenir le luxe des évêques, tandis que ceux qui versaient leur sang pour le salut de l'État manquaient du nécessaire. Ce qu'il y eut de pire, fut une loi à laquelle souscrivirent quelques évêques de cour : qu'aucun évêque ne serait élu ni ordonné sans un ordre de l'empereur. Ceux qui refusèrent de souscrire à ces nouveaux règlements furent exilés. Son but était de mettre en sa main tous les revenus ecclésiastiques. A la mort d'un évêque, il envoyait à sa place un économe, auquel il assignait une pension, se réservant tout le reste des revenus de l'évêché. Ne connaissant de vertu que le mérite militaire, il lui vint en pensée, comme autrefois à Phocas, de faire mettre au nombre des martyrs ceux qui mouraient à la guerre. Plusieurs prélats, soutenus du patriarche Polyeucte, s'y opposèrent avec force, lui mettant sous les yeux le canon de saint Basile, qui, loin de canoniser les armées, conseille à ceux qui, même en guerre, auront tué un ennemi, de s'abstenir pendant trois ans de la participation aux saints mystères.

Pour achever de ruiner ses sujets, il fit battre de la monnaie où il n'entrait qu'un quart de fin or. Il se faisait payer les impositions en pièces de bon aloi, et ne payait lui-même qu'en fausse monnaie. Depuis le commencement de l'empire, la monnaie frappée au coin des empereurs ne cessait d'avoir cours sous les princes suivants, sans diminution de valeur, pourvu qu'elle n'eût rien perdu de son poids. Il décria toutes les monnaies de ses prédécesseurs, pour donner cours à la sienne : ce qui fit hausser les marchandises à un prix excessif.

Des accidents fâcheux, auxquels il n'eut aucune part, contribuèrent encore à augmenter la haine qu'il avait d'ailleurs méritée. Un jour de Pâques, il s'éleva une querelle sanglante entre les soldats de la flotte et la garde arménienne. Il y eut de part et d'autre un grand carnage. Le bruit se répandit que l'empereur s'en prenait à toute la ville, et qu'il avait dessein de la punir tout entière. Quelques jours après, il donna des jeux dans le cirque, et, pour divertir le peuple, il voulut lui faire voir l'image d'un combat de cavalerie. Dès que les cavaliers, partagés en deux corps, eurent tiré l'épée, les spectateurs, qui n'étaient pas prévenus, s'imaginant que c'était le moment de la vengeance, et qu'on allait fondre sur eux, prennent l'épouvante et se sauvent en confusion ; hommes, femmes, enfants, tous se pressent, tous s'écrasent les uns les autres dans les passages étroits ; il en tomba un grand nombre, qui furent foulés aux pieds, et il en aurait péri davantage, si la contenance pacifique et les cris de l'empereur, qui tâchait de calmer cette alarme, n'en eussent retenu une partie. Cependant les parents de ceux qui avaient perdu la vie en cette ren-

contre ne purent être désabusés ; ils continuèrent d'imputer à l'empereur la perte de leurs proches ; et, le jour de l'Assomption, comme il accompagnait une procession solennelle, ils l'accablèrent d'injures, l'appelant un cruel homicide, un monstre altéré du sang de ses sujets ; ils le suivirent ainsi à coups de pierres jusqu'à la place de Constantin, et c'en était fait de sa vie, si les principaux citoyens, s'attroupant autour de lui, n'eussent écarté cette multitude insolente et ne l'eussent reconduit à son palais.

Une insulte si audacieuse lui fit sentir à quel excès se pouvait porter la haine de ses sujets. On lui avait prédit qu'il serait assassiné dans son palais : pour se préparer une retraite plus assurée en cas de révolte, il fit abattre tous les édifices voisins, entre lesquels il y en avait de magnifiques qui faisaient un des plus grands ornements de Constantinople. Il fit construire à leur place une citadelle dont la vue seule annonçait la tyrannie. C'était une place de défense qui commandait toute la ville ; elle fut abondamment pourvue de tout ce qui était nécessaire pour s'y maintenir. Il employa trois ans à la bâtir [1].

En 968, Constantinople fut affligée de divers fléaux. Au mois de mai, des vents brûlants et pestilentiels corrompirent et desséchèrent les fruits de la terre, et une multitude de rats dévora le surplus, d'où s'ensuivit une grande disette. L'empereur profita de la misère de ses sujets pour accroître ses trésors. Il envoya de Mésopotamie, où il faisait la guerre, du blé acheté à bas prix, qu'il fit vendre le double du prix ordinaire. On l'avait déjà vu, en une autre occasion, lui et son frère Léon le Curopalate, affamer la ville par un indigne trafic sur ses subsistances, en se réservant le monopole de tous les blés de l'empire. Loin de rougir de cette sordide et cruelle avarice, il en tirait vanité comme d'un admirable secret de politique [2].

L'année suivante 969, au moment qu'on achevait la forteresse auprès du palais, l'empereur se disposait à marcher en Bulgarie contre les Russes, lorsqu'il fut arrêté par un incident extraordinaire. Un inconnu, sous l'habit d'ermite, vint lui présenter une lettre par laquelle il était averti qu'il mourrait au mois de décembre. Le porteur de la lettre s'éclipsa aussitôt, sans qu'il fût possible de le découvrir. Frappé de cet avertissement, il tomba dans une profonde mélancolie ; il renonça à toute la pompe impériale, et ne voulut plus coucher que sur la terre, en habit de moine.

Nicéphore avait épousé en secondes noces l'impératrice Théophano, veuve de Romain le Jeune, qu'elle est accusée d'avoir empoisonné. Théophano, née fille d'un cabaretier, s'était lassée de son

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 75. — [2] Luitpr., légat. Léon, diacre, 64, 69.

premier mari; elle se lassa du second, et entretint un commerce criminel avec Jean Zimiscès, grand capitaine et bien fait de sa personne. Il avait été disgracié pour un moment et exilé dans ses terres. A la prière de l'impératrice, il obtint la permission de venir à Chalcédoine, mais avec défense de rentrer à Constantinople. Zimiscès passait le Bosphore pendant la nuit, et s'introduisait chez l'impératrice par des voies secrètes qu'elle lui avait ménagées. Enfin, lasse de cette contrainte, elle le pressa de se faire lui-même empereur, et s'offrit à le servir de tout son pouvoir. Zimiscès accepte la proposition. Il fait passer chez l'impératrice les plus hardis de ses soldats, qu'elle cache dans une chambre obscure. C'était le 10 décembre; la forteresse du palais venait d'être terminée, on venait d'en remettre les clefs à l'empereur. Le soir du même jour, un clerc du palais vint mettre entre les mains de l'empereur un écrit qui portait que l'empereur devait être assassiné la nuit prochaine, et que, s'il faisait fouiller l'appartement de l'impératrice, on y trouverait les assassins. Nicéphore donna ordre au premier chambellan de faire la visite; celui-ci, soit trahison, soit négligence, visita tout, excepté la chambre qui recélait les conjurés.

La nuit suivante, Zimiscès aborde au pied de la muraille du palais. Il amenait avec lui Burzès, qui avait pris Antioche, et qui en avait été si mal récompensé par l'empereur, et quatre officiers, dont l'un se nommait Léon, un autre Théodore le Noir. Les femmes de l'impératrice, qui les attendaient, leur descendent des corbeilles et les tirent sur le mur. Ils vont sans bruit à l'appartement de l'empereur. Ceux qu'on avait retenus cachés dans la chambre obscure se joignent à eux. L'impératrice avait pris toutes les mesures nécessaires pour leur faciliter l'accès sans être aperçus. Ne le trouvant pas dans son lit, ils se croient découverts; ils allaient prendre la fuite et se précipiter du haut des murs, si un petit eunuque, sortant de l'appartement des femmes, ne les eût conduits au lieu où reposait Nicéphore. Il s'était retiré dans la nouvelle forteresse, qui venait d'être achevée ce jour-là même. Ils le trouvèrent couché par terre sur une peau d'ours. Il venait de s'endormir et ne les entendit pas entrer. Zimiscès le réveille d'un coup de pied; et, comme il relevait la tête en s'appuyant sur son coude, Léon lui fend le crâne d'un coup d'épée. On le traîne aux pieds de Zimiscès, qui l'accable d'injures et de reproches, lui arrache la barbe, lui fait briser les mâchoires avec le pommeau des épées. Nicéphore endurait ces horribles traitements sans dire autre chose, sinon : Mon Dieu, ayez pitié de moi! Enfin Théodore l'acheva d'un coup de lance au travers du corps. Comme les gardes, avertis par le bruit, accouraient au secours et qu'une

foule de peuple s'assemblait au dehors, on coupe la tête au prince expirant, et on la montre, par une fenêtre, à la lueur des flambeaux. A cette vue, tous prennent la fuite, et Zimiscès demeure maître du palais. Ainsi mourut l'empereur Nicéphore Phocas, âgé de cinquante-sept ans, après en avoir régné six et quatre mois cinq jours[1].

Jean Zimiscès fut aussitôt reconnu empereur, avec les deux jeunes princes Basile et Constantin, fils de Romain le Jeune, encore enfants. Zimiscès rappela ceux que Nicéphore avait exilés, et premièrement les évêques qui n'avaient pas voulu souscrire à la loi qu'il avait faite au mépris de l'Église. La même nuit que Nicéphore eut été assassiné, Jean Zimiscès alla avec peu de suite à la grande église, voulant recevoir le diadème des mains du patriarche Polyeucte. Mais le patriarche dit qu'il était indigne d'entrer dans le temple de Dieu, ayant les mains encore dégouttantes du sang de son parent et de son empereur; qu'il fît pénitence, et qu'ensuite il pourrait être reçu dans la maison du Seigneur. Zimiscès reçut modestement la réprimande, et promit de faire avec soumission tout ce qui lui serait ordonné; mais il représenta qu'il n'avait pas mis la main sur Nicéphore, et que tels et tels l'avaient tué par ordre de l'impératrice. Le patriarche ordonna qu'elle fût chassée du palais et reléguée dans une île; que les meurtriers de Nicéphore fussent bannis, et que la loi qu'il avait dressée au préjudice de l'Église fût cassée. Tout cela fut exécuté, et Zimiscès promit encore de donner aux pauvres, pour l'expiation de ses péchés, tous les biens qu'il avait comme particulier. Il fut alors couronné le jour de Noël.

Le patriarche Polyeucte ne survécut que trente-cinq jours, et eut pour successeur Basile Scamandrin, moine, qui était en réputation d'une vertu parfaite. Pour remplir le siége d'Antioche, qui était aussi vacant, l'empereur Zimiscès nomma un moine de grande vertu, nommé Théodore, qui lui avait prédit l'empire, et l'avait prié de transporter en Occident les manichéens qui infectaient tout l'Orient, et de les mettre dans des lieux déserts; ce que l'empereur exécuta depuis, et les mit en Thrace, près de Philippopolis, au grand malheur de l'Occident[2].

La conquête de l'île de Crète sur les Sarrasins donna lieu d'y rétablir la religion chrétienne, et ce fut principalement par les travaux de saint Nicon, surnommé Métanoïte, parce qu'il avait toujours à la bouche ce mot, qui signifie en grec : Faites pénitence. Il était né dans le Pont, de parents considérables; mais dès qu'il fut un peu grand,

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 75. Cedr., Zon., Manass., Glycas, Joël, Léon, diacre. — [2] *Ibidem*.

il s'enfuit à leur insu au monastère de la Pierre-d'Or, sur les confins du Pont et de la Paphlagonie. L'observance y était exacte; et Nicon y demeura douze ans, pratiquant parfaitement la vie monastique. Ensuite son abbé, ayant eu révélation qu'il était appelé à la conversion de plusieurs peuples, le fit sortir du monastère, et l'envoya en Orient, où il fit de grands fruits, particulièrement parmi les Arméniens, qu'il délivra de plusieurs erreurs.

Depuis il fut inspiré de passer en l'île de Crète. Bien que délivrée de la domination des Sarrasins, cette île était encore pleine de leurs superstitions, qui avaient pris racine pendant les cent trente ans qu'ils en avaient été les maîtres. Saint Nicon commença par y crier à son ordinaire : Faites pénitence ! Mais les insulaires, étonnés et choqués de cette nouvelle manière de prêcher, s'irritèrent furieusement contre lui, et étaient prêts à le maltraiter. Il changea donc de méthode, et, prenant en particulier les plus sensés et les plus dociles, il les apaisa d'abord par des paroles douces, puis il les toucha en leur découvrant leurs péchés et leurs actions les plus secrètes. Alors leur colère se tourna en vénération ; ils le regardèrent comme un apôtre envoyé de Dieu; sa réputation se répandit par toute l'île ; on venait à lui de tous côtés. Ils embrassèrent la foi qu'il leur proposait et reçurent tous le baptême. On rebâtit partout des églises; on établit des prêtres, des diacres et des portiers, et on régla les saintes cérémonies. Après plus de deux ans de séjour, saint Nicon s'embarqua et passa à Épidaure.

Ce qu'il avait fait en Crète, il le fit à Athènes, à Thèbes, à Corinthe, à Argos, à Lacédémone, faisant partout un grand nombre de conversions et de miracles. A Lacédémone, il acquit une telle réputation, que, vers l'an 981, Basile, gouverneur de la province, le pria de venir le trouver à Corinthe, pour le consoler dans la maladie dont il était affligé, et dans l'alarme où il était à cause des Bulgares, qui, ayant ravagé l'Épire, menaçaient le Péloponèse. Saint Nicon vint à Corinthe, et guérit le gouverneur, non-seulement de sa maladie, mais de sa crainte, l'assurant que les Bulgares avaient tourné leur marche d'un autre côté.

Peu de temps après, le saint homme s'étant retiré à Amyclée, autre ville du Péloponèse, plusieurs des principaux de Lacédémone l'allèrent trouver, le priant instamment de venir secourir la ville affligée de la peste. Nicon y consentit, mais à condition qu'ils chasseraient les Juifs de leur ville, et il leur promit même, à ce prix, de passer chez eux le reste de sa vie. La chose fut exécutée, et on voyait tous les jours des malades venir en troupes de tout le Péloponèse, chercher le saint homme, qui, en les guérissant, les exhortait à la péni-

tence. Un nommé Jean Aratus était le seul qui se plaignait de l'expulsion des Juifs, et il murmurait hautement contre Nicon. Il osa même en faire entrer un dans la ville, sous prétexte de quelque ouvrage; mais Nicon s'y opposa vigoureusement, et ayant pris un bâton qu'il rencontra, il en maltraita le Juif et le mit dehors; car il ne pouvait souffrir cette nation. Aratus, furieusement irrité de cette action, commença à charger Nicon d'injures; mais il lui dit sans s'émouvoir: Reviens à toi, pleure tes péchés, tu sentiras bientôt quel est le fruit de l'arrogance. La nuit suivante, Aratus eut un songe terrible, où il se vit fouetté et mis en prison pour avoir injurié le serviteur de Dieu. A son réveil, la fièvre le prit, il demanda pardon à Nicon, et mourut le troisième jour. Cet exemple répandit une grande crainte à Lacédémone, et accrut beaucoup l'autorité de saint Nicon.

Un dimanche, pendant les vêpres, le gouverneur, nommé Grégoire, jouait à la paume autour de l'église, en sorte que les cris des joueurs et des spectateurs troublaient le service. Nicon sortit et les reprit avec beaucoup de liberté. Grégoire, qui aimait le jeu et qui perdait, le chargea d'injures et le fit chasser de la ville; mais sitôt qu'il voulut lever la main pour recevoir la balle, il fut frappé de paralysie par tout le corps, avec de cruelles douleurs. N'y trouvant point de remède, il appela saint Nicon, par le conseil de l'évêque Théopempte, et lui demanda pardon. Le saint homme, sans lui faire aucun reproche, lui pardonna et le guérit; et depuis ce temps Grégoire fut un de ses meilleurs amis. Saint Nicon mourut vers l'an 998, le 26me de novembre, jour auquel l'Église, tant grecque que latine, honore sa mémoire. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau, dans son monastère de Lacédémone, et l'on y gardait son portrait, fait par miracle, à ce que l'on croyait, et sur lequel l'auteur de sa vie le décrit ainsi : Il était de grande taille, le poil noir, les cheveux négligés, vêtu d'un habit d'ermite fort usé, tenant à la main un bâton terminé en haut par une croix. Cette vie fut écrite, environ cent cinquante ans après la mort du saint, par l'abbé du même monastère [1].

Le changement de maître avait augmenté les troubles de l'empire grec. Tout était en mouvement sur les frontières. Du côté de l'Orient, les conquêtes de Nicéphore étaient sur le point d'échapper. Ce prince n'avait pas laissé de troupes suffisantes pour retenir dans le devoir tant de villes prises en Cilicie, en Phénicie, en Célésyrie. En Occident, les Russes, armés contre les Bulgares, menaçaient de tourner leurs armes contre les Grecs, qui les avaient imprudemment

[1] Baron., an. 961, 981, 998. Martenne, t. 6, p. 838.

attirés en Bulgarie. Il était encore à craindre que quelque révolte intérieure ne se joignît aux périls du dehors; depuis trois ans la famine désolait l'empire, et le murmure était général. Zimiscès commença par remédier au mal le plus prochain. Il acheta des blés dans toutes les contrées voisines, et, fort différent de Nicéphore, il les fit vendre à bas prix. Il se crut bien dédommagé de cette dépense par l'affection de ses sujets, et, après les avoir soulagés, il songea à se faire respecter au dehors.

Il tourna d'abord ses armes du côté des Sarrasins. Tous les peuples mahométans, égyptiens, perses, arabes, africains, consternés de la perte d'Antioche et d'une aussi grande étendue de pays, s'étaient ligués ensemble, et, réunissant leurs forces, ils avaient formé une armée de cent mille combattants. A la tête de cette ligue étaient les Sarrasins de Carthage, qui passaient pour les plus habiles dans les guerres de terre et de mer. Le commandement général fut donné à l'Africain Zohar, capitaine d'une grande réputation. Cette armée formidable alla mettre le siége devant Antioche. A la première nouvelle qu'en eut l'empereur, il envoya ordre au gouverneur de Mésopotamie de rassembler en diligence toutes les troupes du pays et de courir au secours. Il fit marcher en même temps ce qu'il avait de soldats à Constantinople et dans le voisinage; et, ayant ainsi formé une armée, il mit à la tête le patrice Nicolas, un de ses eunuques, dont il connaissait les talents militaires. Nicolas, s'étant joint aux troupes de Mésopotamie, quoique très-inférieur en nombre, livra bataille aux ennemis, et les défit entièrement, avec autant de bonheur que de courage. Il ne fallut que cette action pour dissiper la ligue musulmane.

Mais, pour dompter les Russes, les Hongrois et les Bulgares, qui s'étaient ligués de leur côté et menaçaient Constantinople, il fallut deux ans et plusieurs batailles meurtrières. L'empereur Zimiscès, tant par ses généraux que par lui-même, se rendit maître de la Bulgarie et de ses principales villes. De soixante mille Russes qui étaient venus en ce pays, il n'en restait que vingt-deux mille. Venceslas, leur chef, demanda par ses députés d'être reçu, sous la foi publique, ami et allié de l'empire. Zimiscès lui accorda sa demande. Les Russes s'en retournent chez eux par le pays des Patzinaces, aujourd'hui les Cosaques, leurs alliés dans cette guerre. Venceslas et ses troupes sont surpris et tués dans une embuscade. Les Patzinaces ne pouvaient lui pardonner d'avoir fait la paix avec les Grecs sans leur participation. Il eut pour successeur Volodimir ou Vladimir, son fils naturel, que nous verrons épouser la princesse Anne, sœur du jeune empereur Basile; et cette princesse achèvera d'établir la religion chrétienne en Russie.

Après le départ des Russes, l'empereur Zimiscès, ayant passé quelque temps à fortifier les places le long du Danube, reprit le chemin de Constantinople. Il trouva, en deçà des murs, le patriarche, le clergé, le sénat et tout le peuple, qui le reçurent avec des acclamations de joie et des chants de victoire. Les uns lui présentaient des couronnes, les autres des sceptres d'or enrichis de pierreries. Il recevait ces présents et en faisait de plus riches encore. On lui amena un char brillant d'or et attelé de quatre chevaux blancs ; au lieu d'y monter, il y fit mettre les ornements royaux des princes bulgares, et au-dessus une statue de la sainte Vierge, qu'il apportait de Bulgarie ; il la fit triompher à sa place. Il suivait sur un cheval blanc, la tête ceinte du diadème. Il traversa ainsi toute la ville, dont les rues étaient tapissées d'étoffes d'or et de pourpre, avec des guirlandes de laurier. Après avoir rendu grâces à Dieu dans l'église de Sainte-Sophie, il y fit suspendre une magnifique couronne qui avait servi aux rois bulgares, et se retira au palais. Il y fit venir Borisès, roi de Bulgarie, et lui fit ôter les ornements royaux ; c'étaient la couronne d'or, la tiare de fin lin et les brodequins de couleur de pourpre. L'ayant ainsi dépouillé de la royauté, il lui conféra la dignité de maître de la milice. Romain, son frère, fut fait eunuque. Le royaume de Bulgarie revint ainsi pour quelque temps à l'empire, et fut soumis à Zimiscès tant qu'il vécut. Zimiscès célébra sa victoire par un trait de bonté paternelle plus utile aux peuples et plus glorieux aux princes que tous les monuments de la vanité. Il déchargea ses sujets d'un impôt onéreux, qu'on nommait l'impôt de la fumée, établi sur chaque cheminée, depuis plus de cent cinquante ans, par le méchant prince Nicéphore, premier du nom.

En 970, pendant l'hiver, Zimiscès, qui était veuf de Marie, sœur de Bardas Sclérus, l'un des principaux généraux, épousa Théodora, fille de Constantin Porphyrogenète et sœur de Romain le Jeune. Tout au contraire de Théophano, elle n'était pas belle, mais chaste et vertueuse. Ce mariage fut très-agréable aux Grecs, qui conservaient à la famille de Constantin la tendresse qu'ils avaient eue pour ce prince.

En même temps il cherchait, par un autre mariage, à se concilier l'amitié de l'empereur Othon : on reprit la négociation manquée par Luitprand, touchant le mariage de la princesse Théophano avec l'empereur Othon II. Zimiscès lui-même en fit les premières ouvertures. Dès qu'il se vit sur le trône, il commença par tirer des fers Pandolphe, prince de Bénévent et de Capoue, prisonnier depuis trois ans à Constantinople. Il lui donna la liberté après lui avoir fait promettre qu'il engagerait Othon à retirer ses troupes des provinces

grecques d'Italie. Pandolphe tint parole. Il persuada même à Othon de cimenter la paix par une alliance de famille, en demandant de nouveau, pour son fils, la princesse Théophano ou Théophanie, devenue la nièce du nouvel empereur par son mariage avec Théodora, tante de la princesse. Les choses étant convenues de part et d'autre, Othon envoya une ambassade solennelle, dont le chef était, non plus le vaniteux Luitprand, mais l'archevêque Géro de Cologne. Accompagnée d'un brillant cortége, la princesse vint à Rome, le 14 avril 972, jour du dimanche de Quasimodo. Le pape Jean XIII célébra le mariage, la couronna et lui donna le nom d'Auguste. Elle n'avait de Théophano, sa mère, que le nom et la beauté. Chaste, spirituelle, très-habile dans le gouvernement, son âme élevée et son caractère viril soutint la dignité de sa couronne pendant les neuf ans de la minorité de son fils Othon III. Elle savait également se faire aimer et se faire obéir. On ne lui reproche qu'un peu trop de hauteur. Elle fit, par ses vertus, l'honneur de l'empire d'Allemagne, mourut en 990, et fut enterrée à Cologne, dans l'église de Saint-Pantaléon [1].

Pendant le séjour de l'empereur Othon à Rome, un des seigneurs qu'il chérissait le plus fut saisi du démon en présence de tout le monde, en sorte qu'il se déchirait lui-même à belles dents. L'empereur le fit mener au Pape, pour lui mettre autour du cou la chaîne de saint Pierre. Mais les clercs le trompèrent et lui mirent jusqu'à deux fois une autre chaîne, qui ne fit aucun effet. Enfin on apporta la véritable; et, quand on l'eut mise au cou du furieux, il fut délivré du démon, écumant et jetant de grands cris. Théodoric, évêque de Metz, qui était présent, se saisit de la chaîne, et dit qu'il ne la quitterait point si on ne lui coupait la main. Enfin, l'empereur termina le différend, et obtint du Pape que l'on séparerait un chaînon pour le donner à Théodoric. Cet évêque, parent de l'empereur et chéri de lui plus que tous les autres, l'accompagna trois ans, le servant à sa guerre d'Italie; et, à son retour, il emporta de divers lieux plusieurs corps saints et d'autres reliques, dont il enrichit son église et qu'il mit à l'abbaye de Saint-Vincent, qu'il avait fondée [2].

L'empereur Nicéphore, par jalousie contre les Latins, avait ordonné au patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en archevêché, et de ne plus permettre qu'on célébrât en latin les divers mystères, dans l'Apulie et la Calabre, mais seulement en grec, disant que les Papes de ce temps-là n'étaient que des marchands et des simoniaques. Polyeucte envoya donc à l'évêque d'Otrante des lettres par lesquelles

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 75. Kerz. — [2] *Chron. saxon.*, an. 968. Sigeb., an. 969.

il le faisait archevêque et lui donnait pouvoir de consacrer des évêques dans cinq villes des environs [1]. Le pape Jean XIII, de son côté, érigea deux nouveaux archevêchés dans la partie méridionale de l'Italie, qui jusque-là n'avait eu d'autre métropole que Rome ; car ce Pape, étant chassé de Rome, se retira à Capoue, et ensuite, à la prière de Pandolfe, qui en était prince, il érigea ce siége en archevêché, et en consacra premier archevêque Jean, frère du même prince, l'an 968 [2]. L'année suivante, dans un concile tenu à Rome, en présence de l'empereur Othon, le même pape Jean XIII érigea aussi en archevêché le siége de Bénévent, à la prière du même Pandolfe, qui en était seigneur, et en considération du corps de saint Barthélemi, qui y reposait. Le Pape accorda donc à Landolfe, déjà évêque de Bénévent, le pallium et le droit de consacrer ses suffragants, au nombre de dix, à la charge toutefois que l'évêque de Bénévent viendrait à Rome recevoir la consécration et le pallium. La bulle est souscrite par le Pape, l'empereur et vingt-trois évêques, et datée du 26me de mai 969, la quatrième année du pontificat de Jean XIII [3].

Vers ce temps, saint Udalric, évêque d'Augsbourg, fit son troisième et dernier pèlerinage à Rome, quoiqu'il sentît ses forces diminuer de jour en jour ; en sorte qu'après avoir fait un peu de chemin en voiture, à son ordinaire, il fallut le mettre sur une espèce de litière, où il était couché. Ayant fait ses prières à Rome, reçu des indulgences et pris congé du Pape, il passa à Ravenne ; et sachant que l'empereur Othon y était, il envoya l'avertir de son arrivée, et, sans attendre la réponse, il vint à la porte de la chambre. L'empereur avait tant d'affection pour le saint vieillard, qu'il courut le recevoir n'ayant qu'un pied de chaussé, et fit appeler l'impératrice sainte Adélaïde. Ils s'entretinrent quelque temps familièrement ; et l'évêque, profitant de cette occasion, pria l'empereur de donner à son neveu Adalbéron l'administration du temporel de l'évêché d'Augsbourg pendant ce qui lui restait de vie, afin qu'il eût plus de liberté de s'appliquer à la prière et à ses fonctions spirituelles, le priant de donner à ce neveu, après sa mort, le titre même et la chaire épiscopale. L'empereur lui accorda ce qu'il demandait, lui donna plusieurs livres d'or, et pourvut à la commodité de son voyage jusqu'à la frontière de la province. Adalbéron accompagnait l'évêque, son oncle ; et, quand ils furent arrivés à Augsbourg, il assembla tous les vassaux et les serfs de l'évêque, et se fit prêter serment de fidélité en sa présence. Saint Udalric commença dès lors à porter un habit semblable à celui des moines dont il pratiquait déjà la règle ; mais

[1] Luitpr., légat. — [2] *Chron. Cass.*, l. 2, c. 9. — [3] Labbe, t. 9, p. 1238.

Adalbéron portait publiquement la férule ou le bâton pastoral, pour ôter toute espérance à ceux qui prétendaient à cet évêché.

L'empereur Othon étant revenu d'Italie, on tint un concile à Ingelheim, l'an 972, où saint Udalric fut appelé avec son neveu Adalbéron. Les évêques furent indignés de savoir qu'il portait publiquement le bâton pastoral, et disaient que, s'étant attribué, contre les canons, les honneurs de l'épiscopat du vivant de l'évêque, il s'était rendu indigne de l'être jamais. Adalbéron, l'ayant appris, n'entra point dans le concile le premier jour ; et saint Udalric y étant, on examina l'affaire. Comme il avait la voix trop faible pour se faire entendre, on fit venir un de ses clercs nommé Gérard, à qui on demanda ce que désirait son maître. Il répondit en latin, car on ne parlait point autrement dans le concile, quoique composé d'Allemands, et parla ainsi : Le désir de mon maître est d'attendre la mort en menant la vie contemplative et pratiquant la règle de saint Benoît, comme vous pouvez connaître par son habit. Il ajouta d'autres discours pour expliquer les intentions de saint Udalric, et enfin se prosterna aux pieds de l'empereur et des évêques, les priant de ne pas le refuser. Quelques évêques prenaient le parti d'Adalbéron ; et toutefois, après de longues disputes, ils convinrent tous qu'il serait exclu de l'épiscopat, s'il ne jurait qu'il n'avait point su que c'était une hérésie d'en usurper la puissance en prenant le bâton pastoral. Ils appelaient hérésie le mépris formel des canons.

Le lendemain, Adalbéron vint au concile avec son oncle, et fit le serment qu'on lui demandait. Gérard demanda réponse, au nom de son maître, sur la demande de faire ordonner évêque son neveu et d'embrasser la vie monastique. Quoique cette proposition ne plût pas aux évêques, ils ne voulurent pas la rejeter ouvertement dans le concile ; mais, par un commun avis, les plus habiles d'entre eux prirent Udalric en particulier et lui dirent : Vous qui savez si bien les canons et qui avez toujours vécu sans reproche, vous ne devez pas donner occasion à un tel abus, que, du vivant d'un évêque, on en ordonne un autre à sa place ; autrement, plusieurs bons évêques seront exposés à de grands inconvénients de la part de leurs neveux et de leurs clercs : il vaut mieux que vous demeuriez en place. A l'égard d'Adalbéron, nous vous promettons qu'après votre décès nous n'ordonnerons point d'autre évêque d'Augsbourg. Udalric se rendit à leurs avis, et, du consentement de tous les évêques, l'empereur chargea Adalbéron de prendre soin de son oncle et de gouverner sous lui l'évêché.

Ce concile fut tenu en automne ; et, l'année suivante 973, après la fête de Pâques, qui fut le 23me de mars, le saint évêque, accom-

pagné d'Adalbéron, alla passer quelques jours à Dillingue, chez le comte Rivin, son neveu. Là, Adalbéron, s'étant fait saigner et ayant ensuite soupé avec l'évêque, mourut subitement la même nuit. Il fut regretté non-seulement de son oncle, mais de tout le diocèse, pour ses bonnes qualités ; car il était instruit, appliqué au service de Dieu, libéral et bienfaisant [1].

Peu de temps après, saint Udalric apprit la mort de l'empereur Othon, arrivée le mercredi d'avant la Pentecôte, 7me jour de mai 973. Il avait assisté à matines et à la messe, et fait ses aumônes à l'ordinaire. Étant à vêpres, après le *Magnificat*, il se trouva mal ; les seigneurs qui étaient présents le firent asseoir sur un banc. Il pencha la tête comme s'il eût déjà passé ; on le fit revenir, on lui donna le corps et le sang de Notre-Seigneur, et, après l'avoir reçu, il expira tranquillement dans sa soixante-deuxième année. Il en avait régné trente-six comme roi de Germanie et onze comme empereur ; il est connu sous le nom d'Othon le Grand, et fut en effet le plus grand prince de l'empire d'Occident après Charlemagne. Le lendemain matin, son fils, Othon II, déjà couronné empereur par le Pape, fut de nouveau élu par tout le peuple, qui lui fit serment de fidélité ; puis il fit porter le corps de son père à Magdebourg, où il fut enterré à côté de sa première femme, la pieuse reine Édithe [2].

Pendant deux mois que saint Udalric lui survécut, il fit beaucoup d'aumônes et de prières pour ce prince, et continua de dire la messe tous les jours, tant que ses forces lui permirent de se tenir debout. Quand il ne put plus dire la messe, il se faisait mener tous les jours à l'église pour l'entendre. Puis, étant assis dans sa chambre, après avoir achevé l'office et tout le psautier, il se faisait lire les Vies des Pères et les Dialogues de saint Grégoire, par Gérard, prévôt de son église, et s'en entretenait avec lui. Un jour il dit, comme s'éveillant d'un profond sommeil : Hélas ! hélas ! je voudrais n'avoir jamais vu mon neveu Adalbéron ; parce que j'ai consenti à son désir, ils ne veulent pas me recevoir en leur compagnie que je n'en aie été puni.

Le jour de la Saint-Jean, il se fit habiller dès le matin et revêtir des ornements, et alla à l'église, où il célébra deux messes de suite, ce qu'il regarda comme un miracle. La veille de Saint-Pierre, qui était un dimanche, avant que l'on commençât vêpres, ayant pris un bain et s'étant revêtu des habits qu'il avait préparés pour ses funérailles, il attendait la mort ; mais elle n'arriva que le vendredi suivant. La sentant approcher, il fit étendre de la cendre en croix et

[1] *Vit. S. Udalr. Acta SS.*, 4 *julii. Act. Bened.*, sect. 5. — [2] *Vitich.*, l. 3, *in fin.*

jeter dessus de l'eau bénite, puis il y demeura couché jusqu'à ce qu'il expirât. C'était le 4me de juillet 973; il avait quatre-vingt-trois ans d'âge et cinquante d'épiscopat. Il fut enterré à Sainte-Afre, et saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, officia à ses funérailles. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau ; il en avait fait plusieurs pendant sa vie. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort [1]. Il est connu sous le nom de saint Ulric, vulgairement saint Ouri. Sa vie a été écrite par un auteur qui avait vécu dans sa familiarité.

Saint Wolfgang naquit en Souabe, de parents médiocres. Après avoir commencé avec beaucoup de succès ses études au monastère de Reichenau, il passa à Wurtzbourg avec Henri, frère de Poppon, qui en était évêque et qui avait fait venir d'Italie un très-habile maître nommé Étienne. Peu de temps après, c'est-à-dire l'an 956, le roi Othon 1er donna l'archevêché de Trèves à Henri, qui était son parent, et le nouveau prélat emmena avec lui son ami Wolfgang. Il voulut le combler de biens et d'honneurs, et lui donner après lui la plus grande autorité dans le diocèse ; mais Wolfgang ne voulut point d'autre emploi que d'instruire la jeunesse ; encore le faisait-il gratuitement, refusant même ce qu'on lui offrait et nourrissant à ses dépens les écoliers pauvres. Il n'avait pas moins soin des mœurs de ses disciples que de leur instruction ; et lui-même s'abstenait de la chair, jeûnait, veillait et priait beaucoup, et ne portait point d'habits précieux. Il refusa des abbayes dont l'archevêque Henri voulait lui donner la conduite, et accepta seulement d'être doyen de quelques chanoines, qu'il réduisit à la vie commune et à l'étude.

L'archevêque Henri étant mort en 964, Wolfgang avait résolu de se retirer en son pays, pour quitter le monde entièrement, comme il désirait depuis longtemps. Mais saint Brunon, frère de l'empereur et archevêque de Cologne, le fit venir auprès de lui et lui offrit toutes sortes d'avantages, même l'épiscopat. Wolfgang les refusa constamment ; toutefois, il demeura quelque temps auprès de ce prince, et témoigna souvent, depuis, qu'il n'avait guère vu de vertu pareille à la sienne. Enfin, Brunon lui permit de suivre son inclination ; il retourna en Souabe, il fut reçu avec une extrême joie par ses parents, qui le regardaient comme le soutien de la famille et lui offraient toutes les commodités temporelles ; mais il les quitta pour aller se cacher dans le monastère d'Einsielden, au fond d'une obscure forêt, et y embrassa la vie monastique, sous la conduite de l'abbé Grégoire, Anglais de naissance, qui avait tout quitté pour y venir servir Dieu.

[1] *Acta SS.*, 4 *julii*. *Act. Bened.*, sect. 5.

La réputation de Wolfgang lui attira bientôt plusieurs disciples, qui venaient des monastères voisins recevoir ses instructions; et saint Udalric étant venu, à son ordinaire, visiter les moines d'Einsiedlen, goûta tellement le mérite de Wolfgang, qu'il le prit en affection singulière, et, quelque temps après, l'ordonna prêtre, malgré sa résistance. Un jour, comme Wolfgang était en oraison, saint Othmar, auquel il se recommandait souvent, lui apparut et lui dit: Vous sortirez pauvre de cette province; et dans une autre, où vous serez exilé pour la cause de Dieu, vous serez pourvu d'un assez riche évêché. Si vous y faites votre devoir, vous entrerez dans la vie éternelle au bout de vingt-deux ans, et vous sortirez de cette vie dans un lieu où l'on honore ma mémoire.

Encouragé par cette vision et poussé du zèle de la conversion des infidèles, il sortit du monastère avec la permission de l'abbé, et passa dans la Pannonie, pour prêcher les Hongrois. Mais Pilgrim ou Pélégrin, évêque de Passau, voyant qu'il n'y faisait point de fruit, le retira de cette entreprise et le retint quelques jours auprès de lui. Pendant ce séjour, il reconnut si bien le mérite de Wolfgang, qu'il disait à ses confidents : Oh! qu'heureuse sera l'église qui aura un tel évêque! Je veux demander pour lui l'évêché de Ratisbonne. On lui répondit : Comment cet homme pauvre et inconnu pourra-t-il obtenir cette dignité préférablement à tant de personnes illustres et connues de l'empereur? Les jugements de Dieu, reprit l'évêque, sont bien différents de ceux des hommes. Je m'adresserai au margrave, en qui l'empereur a grande confiance, et je le prierai de faire en sorte que, sans avoir égard aux brigues, en vue de la récompense éternelle, on mette en cette place un homme si digne, de quelque condition qu'il soit. La chose fut ainsi exécutée. L'empereur Othon II, par le conseil du margrave, envoya ordre d'élire Wolfgang pour évêque de Ratisbonne, et ensuite de le lui amener bon gré, mal gré à Francfort, où il devait passer la fête de Noël.

Les envoyés de l'empereur trouvèrent encore Wolfgang auprès de l'évêque de Passau; mais il ne songeait qu'à partir pour retourner en son pays. Ayant appris l'ordre de l'empereur, il vit bien que cette affaire était l'ouvrage de l'évêque. Il se rendit à Ratisbonne avec les envoyés, où le clergé et le peuple, d'un consentement unanime, l'élurent canoniquement et l'envoyèrent à la cour avec une députation de leur part. Étant en présence de l'empereur, il se prosterna à ses pieds, protestant de son indignité; mais le prince, malgré sa répugnance, l'investit de l'évêché par le bâton pastoral. Wolfgang retourna à Ratisbonne, où il fut intronisé par le clergé et le peuple, et sacré par son métropolitain Frédéric, archevêque de Salzbourg,

accompagné de ses suffragants. C'était en 972, l'année d'avant la mort de saint Udalric. Saint Wolfgang garda l'habit et la vie monastiques dans l'épiscopat.

Il rétablit dans son diocèse l'observance régulière chez les chanoines, les moines et les religieuses. Voyant, à Ratisbonne même, le relâchement des moines de Saint-Emméran, il disait souvent : Si nous avions des moines, le reste ne nous manquerait pas. Et comme on lui disait qu'il n'y avait partout que trop de moines, il répondit avec larmes : A quoi sert la sainteté de l'habit sans les œuvres? Les moines réglés ressemblent aux bons anges, les relâchés aux mauvais. Le désordre venait de ce que depuis longtemps les évêques de Ratisbonne étaient aussi abbés de Saint-Emméran et s'appropriaient les revenus de ce monastère, réduisant les moines à pourvoir eux-mêmes à leur subsistance. Pour y remédier, saint Wolfgang fit venir de Saint-Maximin de Trèves un saint moine nommé Ramwold, qui avait été avec lui chapelain de l'archevêque, et le fit abbé de Saint-Emméran.

Quelques-uns du conseil de l'évêque trouvaient mauvais qu'il ôtât à ses successeurs un revenu dont ses prédécesseurs avaient joui ; mais il leur répondit : Je ne veux pas me charger au delà de mes forces ; c'est bien assez d'être évêque, sans vouloir encore faire les fonctions d'abbé : loin de dissiper les biens de Saint-Emméran, je veux les employer aux usages pour lesquels ils ont été donnés. Ainsi l'abbé Ramwold rétablit la régularité dans ce monastère, ayant de quoi fournir abondamment non-seulement à la subsistance des moines, mais à l'hospitalité et aux aumônes. Saint Wolfgang rétablit de même la régularité chez les religieuses et chez les chanoines.

Il prêchait souvent son peuple, qui venait l'écouter avec un grand empressement. Son discours était simple et intelligible, mais fort et touchant ; il pénétrait au fond des cœurs et faisait couler des ruisseaux de larmes. Quand il visitait son diocèse, il avertissait soigneusement les curés de leurs devoirs, entre autres de conserver la pureté de vie, et de ne pas s'imaginer, comme quelques-uns, que la sainte communion les purifiât de leurs péchés sans pénitence précédente. Ayant appris qu'il y en avait qui, faute de vin, célébraient la messe avec de l'eau pure ou avec quelque autre boisson, il les en reprit sévèrement, et, pour leur ôter tout prétexte, leur fit fournir du vin de son cellier pour cet usage.

L'empereur Othon II, pour affermir la foi dans la Bohême, voulut établir un évêché dans un lieu de cette province qui dépendait du diocèse de Ratisbonne ; et, pour cet effet, il envoya des députés à saint Wolfgang, le prier de prendre des terres en Bohême, en récom-

pense de cette diminution de son diocèse. Saint Wolfgang assembla son conseil, qui s'opposait à la demande de l'empereur; mais le saint homme ne fut pas du même avis, et ne voulut pas perdre une occasion si précieuse d'affermir une église naissante. Non-seulement il accorda l'échange, mais il en dressa lui-même les lettres. On ne dit pas quel était cet évêché; mais ce n'était pas celui de Prague, érigé dès l'an 969, quatre ans avant que saint Wolfgang fût évêque.

Enfin, comme il était en chemin pour aller dans la Bavière orientale, la fièvre le prit; et étant arrivé à un lieu nommé Pupping, le long du Danube, il fut obligé de s'y arrêter et se fit porter dans un oratoire de Saint-Othmar. Là, s'étant trouvé un peu mieux, il se confessa, puis reçut le viatique et demeura étendu par terre. Les officiers de l'église et ceux de sa chambre voulaient faire sortir tout le monde, excepté sa famille; mais il leur dit : Ouvrez les portes, et laissez entrer ceux qui voudront; nous ne devons rougir à la mort que de nos mauvaises œuvres. Jésus-Christ, qui ne devait rien à la mort, n'a pas eu honte de mourir nu sur la croix. Que chacun voie en ma mort ce qu'il doit craindre et éviter dans la sienne. Dieu veuille avoir pitié de moi, misérable pécheur, qui vais souffrir la mort, et de quiconque la regardera avec crainte et humilité ! Ayant ainsi parlé, il ferma les yeux et mourut en paix le dernier jour d'octobre, l'an 994. Il fut transporté à Ratisbonne, et enterré à Saint-Emméran par saint Hartvic, archevêque de Salzbourg, et il se fit un grand nombre de miracles à son tombeau, comme il en avait fait plusieurs de son vivant. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort. Sa vie a été écrite par un auteur qui avait vécu dans sa familiarité [1]. On voit que les grands et saints évêques ne manquaient pas dans le dixième siècle.

Avec un caractère plus égal et plus pacifique, Rathier de Vérone en eût augmenté le nombre. Il avait tout ce qu'il fallait de science, de zèle et de piété; mais il lui manquait la douceur, la mesure, la constance. Nous l'avons vu quitter une première fois son évêché de Vérone et revenir au monastère de Lobes, d'où saint Brunon de Cologne le fit évêque de Liége. Rathier, ayant bientôt indisposé contre lui son nouveau peuple, retourna à Lobes, d'où, après deux ans de séjour, il reprit le chemin d'Italie. Le siége de Vérone était occupé par un neveu de Milon, l'un des persécuteurs de Rathier. Ne pouvant donc y rentrer sans avoir dépossédé auparavant cet intrus, il réclama l'autorité du pape Jean XII et des évêques d'Italie, de France et de Germanie. Il était comme assuré de la protection du roi Othon

[1] *Act. Bened.*, sect. 5.

et de saint Brunon, son frère. On tint un concile, dont le résultat fut que Rathier serait rétabli. L'évêque intrus s'y opposa par voie de fait. Il fit mettre Rathier en prison, après lui avoir enlevé tout ce qu'il avait. Le roi Othon le mit en liberté, et, avec le secours de ce prince, il rentra pour la troisième fois dans son siége, en 960.

Pendant ces temps de troubles, le clergé de Vérone s'était dérangé dans ses mœurs. Rathier essaya de les ramener au devoir et par ses discours et par ses écrits ; mais, comme il s'y prenait avec tous les défauts de son caractère, tous ses soins et tous ses mouvements ne servirent qu'à aigrir les esprits contre lui. Il les menaça de l'autorité d'un concile qu'on devait tenir à Rome. Ils n'en furent point émus. Dégoûté du gouvernement, il pensa à sa retraite. Pendant qu'il était occupé de cette pensée, il reçut une lettre d'Éracle, évêque de Liége, qui l'invitait à venir auprès de lui. Il se rendit à cette invitation après avoir assisté au concile de Ravenne en 967. Il ne fit pas néanmoins un long séjour à Liége, passant d'un monastère à un autre, de Saint-Amand à Alne, d'Alne à Hautmont, de Hautmont à Lobes, de Lobes à Alne. Il se brouilla avec Folcuin, abbé de Lobes, qui, pour le bien de la paix, lui céda l'abbaye, sachant qu'Éracle, évêque de Liége, le voulait ainsi ; mais cet évêque étant mort en 971, Notger, son successeur, réconcilia Rathier avec Folcuin. Celui-ci reprit le gouvernement du monastère de Lobes, dont il a même composé une chronique, et Rathier retourna à Alne, où il demeura trois ans. Il alla de là à Namur, où il mourut en 974. Son corps fut transporté à Lobes, où il avait commencé par être moine, et où l'abbé Folcuin lui fit des funérailles convenables à un évêque.

On ne peut disconvenir que Rathier ne possédât de grandes qualités; mais on ne peut nier aussi qu'il n'eût des défauts considérables. Il aimait le bien et avait un zèle tout de feu pour l'établir. Ce qu'il fit en conséquence pendant les années de son épiscopat, et le grand nombre d'écrits qu'il publia à ce dessein, ne permettent pas d'en douter ; mais, malheureusement, il ne sut jamais le faire aimer aux autres. Le défaut de ce talent avait sa source dans un autre, d'où il naît ordinairement comme de son principe ; c'est-à-dire que Rathier manquait de cette politesse, de cette honnêteté, de cette affabilité si nécessaires à un évêque pour gagner le cœur et la confiance de son clergé et de son peuple ; sans quoi il lui est presque impossible de faire du fruit dans l'exercice de son ministère. On écoute volontiers ceux que l'on aime. Rathier, ignorant ou méprisant cette maxime qui est de tous les siècles, voulut commander avant de se faire goûter.

Esprit vif, ardent, inflexible et même impétueux, il reprenait les

vices sans nul ménagement. Il avait raison de blâmer ces écrivains de son temps, qu'il nous peint comme plus attentifs à ne point blesser la fausse délicatesse de l'homme qu'à lui faire connaître la vérité; mais il y avait un milieu à garder. Rathier, il est vrai, se proposait quelquefois de la suivre; et néanmoins il revenait toujours à son naturel. Dans le portrait qu'il fait des vices de son clergé, souvent l'impétuosité de son zèle l'emporte trop loin. Il ne gardait guère plus de mesure en reprenant les évêques, ses collègues; car il se croyait obligé de n'épargner personne. C'est ce qu'on lui reprochait publiquement. Il donnait encore occasion par là de dire qu'il n'aimait personne; et peut-être en était-on persuadé. Aussi lui rendait-on la pareille, selon lui-même, et personne ne l'aimait.

La manière dure, aigre, piquante et peu mesurée dont il reprenait empêchant que ses instructions fissent du fruit, il en avait une peine extrême; et cette peine, jointe à tout ce qu'on lui fit souffrir d'ailleurs, le jeta dans une humeur chagrine qui dégénérait quelquefois en bizarrerie. C'est encore un des reproches qu'on lui faisait dans le public, et il faut avouer qu'il n'était pas sans fondement. Il se trouvait appuyé sur l'affectation qu'avait Rathier à ne pas garder certaines bienséances indispensables pour un évêque, comme de voir quelquefois les grands en cas de besoin; il les évitait, et ne pouvait souffrir le grand monde; affectation qu'il étendait jusqu'à la malpropreté en ses habits et en ses meubles, et jusqu'à dire presque toujours du mal de lui-même.

Entre toutes les singularités de cet évêque, une des plus singulières, c'est que sa doctrine n'a rien de singulier : elle est en tout conforme à celle de l'Église. Expliquant à son peuple pourquoi Jésus-Christ est devenu notre pâque, il dit que c'est afin d'être lui-même notre passage de nous à lui, et notre unique joie; qu'il est notre chef, notre pays, notre lumière, notre salut, notre vie, notre résurrection, notre béatitude et félicité éternelle. Toutes les fois qu'il a occasion de parler des dispositions nécessaires pour approcher de l'Eucharistie, il l'exécute de manière qu'il fait sentir ou qu'il prouve même la présence réelle de Jésus-Christ dans cet adorable mystère. Ailleurs il établit la transsubstantiation par le même raisonnement que saint Cyrille de Jérusalem, en employant, comme ce Père, le changement réel de l'eau en vin aux noces de Cana.

Une autre singularité remarquable dans Rathier : ce censeur si mordant de tout le monde, des évêques, des clercs, des laïques, enfin de lui-même, n'a pas un mot de blâme ni de critique contre les Papes de son temps, dont Luitprand de Crémone cherche à flétrir quelques-uns par des anecdotes scandaleuses. Dans une lettre au pape

Jean XII, Rathier va jusqu'à dire que le souverain Pontife ne doit être blâmé par personne [1]. Rétabli par ce Pape, il se brouilla de nouveau avec son clergé de Vérone. Alors il prit le parti de se pourvoir à Rome, et d'y aller en personne, afin de se trouver au concile que le pape Jean XIII y avait convoqué. Où pourrais-je, écrivit-il à son clergé, m'instruire mieux qu'à Rome? que sait-on ailleurs, touchant les dogmes ecclésiastiques, qui soit ignoré à Rome? C'est là que sont les souverains docteurs de l'univers entier; c'est là qu'ont brillé les princes les plus illustres de l'Église universelle. Là sont les décrétales des Pontifes, là est la réunion de tout, là on examine les canons, là on approuve les uns et on rejette les autres; enfin, ce qui est cassé là n'est approuvé nulle part, et l'on ne casse nulle part ce qui est approuvé là. Où pourrais-je donc plus efficacement trouver la sagesse que là où en est la source? Il y ajoute l'éloge de l'empereur Othon, et le loue d'avoir institué à Rome le pape Jean XIII, qu'il dit être très-digne de cette place et le Père de tout l'univers, par son attention à pourvoir aux besoins de toute l'Église [2].

Un personnage plus accompli et plus aimable que Rathier, c'était saint Mayeul, abbé de Cluny. Après la mort du vénérable Aimard, son prédécesseur, arrivée vers l'an 965, Mayeul gouverna seul cette abbaye pendant près de trente ans. La lecture des livres saints faisait ses délices; en voyage même et à cheval, il avait le plus souvent un livre à la main. Il ne méprisait pas, toutefois, les philosophes et les autres écrivains profanes, pour en tirer ce qu'il y trouvait d'utile. Il ne cédait à personne dans la connaissance de la discipline ecclésiastique, des canons et des lois. Il joignait à la doctrine une grande facilité de parler, et on l'écoutait avec plaisir quand il faisait quelque discours de morale. Comme il avait gardé la virginité, il avait grand soin de conserver la pureté de ses moines. Il reprenait les fautes avec zèle, mais ensuite il adoucissait la correction par tous les moyens possibles. Plusieurs hommes riches et puissants, touchés de ses exhortations, embrassèrent la vie monastique et augmentèrent considérablement la communauté de Cluny, sans que l'union fût altérée par la diversité des nations. L'abbé Mayeul cherchait toujours la retraite, même dans les voyages, et priait avec une telle componction, que le plus souvent on trouvait la terre trempée de ses larmes. Il déplorait ses moindres fautes comme des crimes.

Il avait aussi le don des miracles. Étant allé par dévotion au Puy en Velay visiter l'église de Notre-Dame, entre plusieurs pauvres

[1] D'Acheri, Spicileg., t. 1, p. 372, *in fine*. — [2] *Ibid.*, p. 379. Ceillier, t. 19.

qui lui demandaient l'aumône, il vint un aveugle qui dit avoir eu révélation de saint Pierre qu'il recouvrerait la vue en lavant ses yeux de l'eau dont l'abbé Mayeul aurait lavé ses mains. L'abbé le renvoya avec une forte réprimande, et, sachant qu'il avait demandé de cette eau à ses domestiques, il leur défendit avec menaces de lui en donner. L'aveugle ne se rebuta point ; mais, après avoir été rebuté plusieurs fois, il attendit l'abbé sur le chemin, prit son cheval par la bride, et jura qu'il ne le quitterait point qu'il n'eût obtenu ce qu'il demandait. Et, afin qu'il n'y eût point d'excuse, il portait de l'eau dans un vase pendu à son cou. Le saint en eut pitié, il descendit de cheval, bénit l'eau selon l'usage de l'Église, en fit le signe de la croix sur les yeux de l'aveugle, puis, avec les assistants, se mit à genoux et pria la sainte Vierge avec larmes. Avant qu'il se fût relevé, l'aveugle recouvra la vue. Syrus, auteur de la Vie du saint, dit avoir appris ce miracle de ceux qui en furent témoins. Dans une terre de l'abbaye de Cluny, un paysan s'étant fait donner secrètement de l'eau dont l'abbé s'était lavé les mains, en lava les yeux de son fils aveugle, qui recouvra la vue aussitôt. Le saint homme, l'ayant su, faisait depuis répandre en sa présence l'eau dont il s'était lavé ; mais on ne laissait pas de lui en dérober qui guérissait les malades. On raconte de lui un grand nombre d'autres miracles.

Il augmenta considérablement les biens temporels de Cluny, et en étendit l'observance à plusieurs monastères qu'on le chargea de réformer en France et ailleurs. L'empereur Othon le Grand, connaissant son mérite par le rapport de plusieurs personnes, désirait ardemment de le voir ; car les soins de l'empire ne l'empêchaient pas d'avoir une grande affection pour les monastères, et il gémissait souvent de voir les moines mener une vie séculière. Heldric, qui, comme nous l'avons vu, après avoir été un seigneur considérable en Italie, avait tout quitté pour se rendre moine à Cluny, procura à l'empereur la connaissance particulière de l'abbé Mayeul. Ce prince le fit donc venir près de lui, et le prit tellement en affection, qu'il voulut lui donner le gouvernement de tous les monastères qui dépendaient de lui en Italie et en Germanie. L'impératrice sainte Adélaïde aurait voulu le servir comme la moindre femme : il était aimé et respecté de tous les seigneurs ; c'était le confident de l'empereur, et tous ceux qui avaient des affaires auprès du prince recherchaient sa médiation. En ce temps-là, c'est-à-dire vers l'an 966, il réforma l'abbaye de Classe, près de Ravenne, dédiée à saint Apollinaire, et y mit un abbé ; et, à la prière de l'impératrice, il rétablit le monastère de Saint-Sauveur, près de Pavie, nommé le Ciel-d'Or, fondé par le roi Luitprand, et fameux par les reliques de saint Augustin.

Saint Mayeul fit un autre voyage à Rome en 973, et, à son retour, il prédit aux frères qui l'accompagnaient que le roi Othon le Grand mourrait cette année. Au passage des Alpes, il fut pris par les Sarrasins de Fraissinet, avec une grande troupe de personnes de divers pays, qui se croyaient en sûreté à la suite d'un si saint homme. Les Sarrasins mirent aux fers tous ceux qu'ils prirent; et le saint abbé, en voyant un qui, du haut d'une roche, lançait un dard sur un de ses serviteurs, mit la main au-devant, reçut le coup et en porta la cicatrice toute sa vie. Il ne craignait point la mort; mais il était sensiblement affligé de ne pouvoir secourir tant de captifs arrêtés à son occasion. Toutefois il obtint, par ses prières à Dieu, qu'ils n'en firent mourir aucun. Comme ils le menaient à leur logement, les principaux d'entre eux lui rendaient honneur, d'autres s'en moquaient et parlaient avec mépris de la religion chrétienne.

Alors le saint abbé commença à leur montrer, par de fortes raisons, l'excellence de notre religion et la fausseté de la leur; ce qui les irrita à tel point, qu'ils lui mirent les fers aux pieds et l'enfermèrent dans une grotte affreuse. Là, il demandait à Dieu la grâce du martyre; mais il eut un songe qui lui fit croire qu'il serait délivré, et il trouva sur lui le *Traité de l'Assomption de la sainte Vierge*, attribué dès lors à saint Jérôme, que les Sarrasins lui avaient laissé par mégarde, en lui ôtant les autres livres. Il compta combien il restait de jours jusqu'à l'Assomption, et il trouva qu'il y en avait vingt-quatre, c'est-à-dire que c'était le 23me de juillet. Alors il pria la sainte Vierge d'intercéder auprès de son Fils, afin qu'il célébrât cette fête avec les Chrétiens; après quoi il s'endormit, et, à son réveil, il se trouva libre de ses fers. Les infidèles, étonnés de ce miracle, n'osèrent l'attacher davantage et commencèrent à le respecter. Ils lui demandèrent s'il était assez riche dans son pays pour se racheter lui et les siens. Il répondit qu'il ne possédait rien en ce monde qui lui fût propre, mais qu'il commandait à des gens qui avaient de grandes terres et beaucoup d'argent. Alors ils l'exhortèrent eux-mêmes à envoyer un des siens pour apporter sa rançon, et la taxèrent à mille livres pesant d'argent, afin que chacun d'eux en eût une livre. L'abbé Mayeul envoya donc un de ses moines, avec une lettre de sa main, qui ne contenait que ces mots : A mes seigneurs et mes frères de Cluny, frère Mayeul, malheureux captif. Les torrents de Bélial m'ont environné, les filets de la mort m'ont prévenu. Maintenant donc envoyez, s'il vous plaît, la rançon pour moi et pour ceux qui sont avec moi. Cette lettre ayant été apportée à Cluny y causa une extrême affliction, ainsi que dans tout le pays. On vendit tout ce qui servait à l'ornement du monastère; plusieurs

gens de bien contribuèrent de leurs libéralités, et on amassa promptement la somme promise.

Cependant le saint abbé s'attirait de plus en plus la vénération des Barbares. L'heure du repas étant venue, ils lui offrirent de ce qu'ils mangeaient, c'est-à-dire de la chair et du pain très-rude. Il répondit : Si j'ai faim, c'est au Seigneur à me nourrir ; ce que vous m'offrez n'est point à mon usage. Alors un d'eux eut compassion de lui ; il releva ses manches, lava ses mains et un bouclier, sur lequel il pétrit un pain assez proprement en présence de l'abbé, le fit promptement cuire et le lui apporta. Le saint le reçut, fit sa prière et le mangea avec action de grâces. Un autre Sarrasin, voulant polir un bâton, mit le pied sur une Bible que Mayeul portait toujours avec lui. Le saint homme en gémit, et les autres reprirent leur camarade, disant qu'il ne fallait pas traiter ainsi les paroles des grands prophètes. Le même jour, ce Sarrasin ayant pris querelle avec d'autres, ils lui coupèrent le pied dont il avait foulé la Bible. Enfin la rançon étant venue, saint Mayeul fut délivré, ainsi que tous ceux qui avaient été pris avec lui, et il célébra la fête de l'Assomption chez les Chrétiens, comme il l'avait demandé. Les Sarrasins ne demeurèrent pas longtemps sans être entièrement chassés de leur poste de Fraissinet par les troupes de Guillaume, duc d'Arles ; ce qui fut regardé comme une punition divine de la prise du saint abbé. On lui renvoya ses livres, qui furent trouvés dans leur bagage [1].

Dans un de ces voyages, saint Mayeul fit connaissance de saint Jean, abbé de Parme, dont la naissance fut assez extraordinaire. Sa mère, qui était d'une très-noble famille, venait de mourir en couches, ses obsèques venaient d'être faites, on allait la mettre dans le sépulcre, lorsque les femmes du voisinage firent à son corps la section césarienne, et en tirèrent un enfant vivant et bien fait. Ce fut saint Jean de Parme. Dès l'âge de sept ans, il fut appliqué à l'étude des lettres, et ensuite ordonné chanoine de Parme par l'évêque de cette église. Devenu jeune homme, il se mit à penser en lui-même comment il abandonnerait le monde avec ses plaisirs. Il commença, comme Abraham, par quitter sa patrie et sa famille, et fit jusqu'à six fois le pèlerinage de Jérusalem. La sixième fois il y reçut l'habit monastique. Dans le même temps, l'évêque de Parme ayant bâti un monastère, y rassemblait des clercs de bonne vie ; mais il lui manquait un abbé capable de former la communauté naissante. Il jeta les yeux sur le bienheureux Jean ; il dressa un acte de fondation, le fit approuver par le concile de Ravenne et par le saint abbé Mayeul, qui

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 11 *maii*.

contribua beaucoup par ses bons conseils à l'établissement de la nouvelle communauté. Jean de Parme la gouverna sept ans, plus encore par l'exemple de ses vertus que par l'autorité du commandement. D'une tendre charité envers les pauvres, il était chéri de tout le monde. Chaque année il faisait le pèlerinage de Rome. Il fit, et pendant sa vie et après sa mort, plusieurs miracles, que son biographe rapporte d'après la déposition de témoins oculaires et qui souvent en avaient été l'objet. La veille de sa mort, il dit aux deux moines qui l'assistaient : Allez-vous-en au réfectoire, mangez avec les autres ; fermez seulement la porte de ma cellule. Ils le firent, mais restèrent à la porte pour voir ce qui arriverait. Aussitôt la cellule et les alentours se remplirent d'une si grande lumière et d'une odeur si suave, que les deux moines en furent singulièrement effrayés. Ils entendirent le saint homme s'écrier tout haut : Je vous rends bien grâce de ce que vous daignez me visiter. Vous savez vous-mêmes que je vous ai toujours aimés beaucoup, et que, autant que j'ai pu, je vous ai été fidèle. Maintenant aidez-moi de vos saintes oraisons, afin que je puisse paraître avec assurance à ce terrible tribunal, et priez pour moi le Juge de l'univers. Après qu'il eut dit plusieurs fois ces paroles, la lumière disparut peu à peu, mais la bonne odeur demeura. Alors les deux moines, auxquels s'étaient réunis quelques autres, entrèrent dans la cellule et demandèrent à qui donc il venait de parler, puisqu'il n'y avait personne autour de lui. Il répondit : C'est ma dame, Marie, que j'ai toujours aimée, qui est venue me visiter en compagnie d'autres vierges, et m'a prévenu que dans l'instant je vais sortir de cette vie. Assemblez donc tous les frères, et priez instamment pour moi, pécheur, à l'heure de mon passage, qui est proche. Tous les religieux s'assemblèrent avec l'évêque et le clergé ; et, après avoir reçu le saint viatique, le saint homme, au milieu des prières et des pleurs des assistants, rendit son âme au ciel le 22 mai 982 [1].

Il y avait alors dans les Alpes un saint ecclésiastique qui avait choisi ces montagnes pour être l'objet de sa mission. C'est saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste. Il fut touché de l'ignorance et de la privation de secours où vivaient les habitants de ces montagnes et de ces vallées. Il se dévoua à leur instruction, et rien ne fut inaccessible à son zèle. Il abattit les idoles qui étaient encore sur le sommet des plus hautes montagnes, et laissa des monuments de sa piété sur celles qu'on nomme encore de son nom, le grand et le petit Saint-Bernard. Ce saint missionnaire est honoré le 15me de juin [2].

Quelque temps après le retour de saint Mayeul à Cluny, l'empe-

[1] *Act. Bened.*, sect. 5, *Acta SS.*, 22 *maii*. — [2] *Act. SS.*, 15 *jun.*

reur Othon II et l'impératrice sainte Adélaïde, sa mère, l'ayant fait venir, le prièrent instamment d'accepter le Saint-Siége de Rome, qui était vacant. L'abbé Mayeul refusa constamment cette dignité, disant qu'il voulait vivre pauvre et ne quitter jamais son petit troupeau. Comme l'empereur et l'impératrice le pressaient fortement, il demanda du temps pour y penser. Il se mit en prière et se trouva ensuite fortifié dans sa résolution. Il dit donc aux seigneurs et aux évêques qui voulaient lui persuader de se rendre aux désirs de l'empereur : Je sais que je manque des qualités nécessaires à une si haute dignité, et les Romains et moi nous sommes autant éloignés de mœurs que de pays. Enfin il demeura ferme dans son refus, et ce n'est peut-être pas le moindre de ses miracles.

On ne sait point au juste à la mort de quel Pape ceci arriva. Jean XIII mourut le 5 ou le 6 septembre 972, avec la renommée d'un bon Pape, après avoir tenu le Saint-Siége six ans onze mois et cinq jours. Vers la fin de la même année, il eut pour successeur un autre bon Pape, Benoît VI, Romain de naissance. Nous avons de lui une lettre à Frédéric, archevêque de Salzbourg, et à ses suffragants, qui est conçue en ces termes : Le père du genre humain et sa race étant tombés dans une double mort par la séduction du serpent, le Dieu de miséricorde envoya dans le monde plusieurs médecins et remèdes, savoir : les patriarches, les prophètes, Moïse et la loi; tout cela ne pouvant sauver le monde, il daigna enfin envoyer son Fils, revêtu de la chair humaine, pour être la rédemption du genre humain. Le Sauveur, vivant donc parmi les hommes, choisit douze apôtres qu'il envoya par tout l'univers semer la parole de Dieu dans les cœurs des fidèles; il en établit prince, aussi bien que de toute l'Église, saint Pierre, auquel il confia tout le troupeau ecclésiastique, lui disant jusqu'à trois fois : Pais mes brebis. Il lui donna aussi le pouvoir de lier et de délier, disant : Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux. Et ce n'est pas seulement à saint Pierre que cette puissance a été accordée, mais encore à ses successeurs, lesquels, tenant sa place dans l'Église, ont reçu de Dieu la même puissance de lier et de délier. Les successeurs de saint Pierre, ne pouvant régir toutes les églises, y ont établi des archevêques pour tenir leur place, suivant les lieux et les besoins. Nous aussi, tenant dans l'Église la place de saint Pierre, autant qu'il est possible aux hommes de notre temps, nous désirons de tout notre cœur confirmer les statuts de nos prédécesseurs.

En conséquence, nous établissons Frédéric archevêque de Salzbourg, et ses successeurs pour vicaires apostoliques dans toute la

Norique et dans toute la Pannonie haute et basse, avec la même puissance que leurs prédécesseurs ont eue des nôtres, savoir : que nul autre ne puisse, dans ces provinces, ni porter le pallium, ni ordonner d'évêques, ni faire aucune fonction d'archevêque [1].

Après la mort de l'empereur Othon le Grand, le pape Benoît VI ayant voulu maintenir les droits de l'Église et de l'empire, Crescentius, fils de Théodora, que l'on suppose être la fameuse patricienne, s'étant mis à la tête d'une troupe de séditieux, se saisit de lui et le jeta dans une prison, où il fut étranglé l'an 974. On ne sait ni le mois ni le jour de sa mort. Quand Fleury dit que ce Crescentius était fils de Jean X, c'est une assertion tout à fait gratuite; car aucun ancien ne le dit ni ne le suppose. A la mort, ou même du vivant de Benoît VI, il y eut un antipape nommé Francon qui prit le nom de Boniface VII; mais il fut chassé après un mois et s'enfuit à Constantinople. Le successeur légitime de Benoît VI fut Donus II, de qui le pontificat est fort obscur. On sait seulement que ce fut un homme d'une grande modestie et d'une intégrité parfaite, et qu'il mourut avant le 20 décembre 974. Son successeur fut Benoît VII, Romain de naissance, neveu du patrice Albéric et évêque de Sutri, intronisé dès le 28 décembre 974, ainsi que Mansi l'a prouvé par des diplômes. Il tint le Saint-Siége environ neuf ans, et commença son pontificat par un concile où il excommunia l'antipape Francon [2].

Benoît VI fit assembler un autre concile à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, contre les ordinations simoniaques. Il y fit une constitution adressée à tous les prélats, princes et fidèles Chrétiens, par laquelle il défend de prendre la moindre chose pour le prix des ordres, depuis celui de portier jusqu'au sacerdoce. Et après avoir rappelé à ce sujet le trentième canon des apôtres et le deuxième de Chalcédoine, il avertit et ordonne que, s'il se trouve quelque évêque ou métropolitain qui ne veuille point conférer gratuitement les saints ordres, on s'adressera à notre mère la sainte Église romaine, catholique et apostolique, pour y recevoir l'ordination sans simonie [3]. Le même Pontife donna l'église de Saint-Alexis, au mont Aventin, pour refuge à Sergius, évêque de Damas, que les Sarrasins avaient chassé de son siége. Ayant rassemblé des religieux dans le monastère dépendant de cette église, Sergius y rétablit la discipline monastique.

Le Pape donna le pallium à Gisler, second archevêque de Magdebourg, et à Pélégrin, archevêque de Lauréac, qu'il rétablit dans les anciens droits de son église, et qu'il fit son vicaire apostolique dans

[1] Labbe, t. 9, p. 711. — [2] Baron., edit. Mansi. — [3] Sommier, t. 5.

les provinces de sa dépendance. Pélégrin, dans une lettre à Benoît, l'avait informé que les Hongrois, devenus favorables au christianisme, en permettaient l'établissement et l'exercice dans les provinces dont ils s'étaient emparés. Il lui remontrait qu'il était absolument nécessaire d'établir des évêques parmi cette nation, surtout dans la Pannonie orientale, où autrefois, sous la domination des Romains, il y avait eu sept évêchés, tous suffragants de son église de Lauréac, dont quatre subsistaient encore dans la Moravie. Qu'il le suppliait de rétablir cette métropole dans ses anciens priviléges, et de lui envoyer le pallium, dont les seuls Pontifes romains ont droit de décorer les archevêques, afin qu'étant muni de cette autorité et bénédiction apostolique, il pût légitimement faire ses fonctions dans les provinces qui étaient sous sa conduite, et procurer à sa Sainteté, devant Dieu, le mérite de la nouvelle conquête que l'Église allait faire de cette nation païenne prête à entrer dans son sein [1].

Le pape Benoît VII répondit par une lettre adressée nommément aux archevêques Robert de Mayence, Dietrich de Trèves, Adalbert de Magdebourg, Géréon de Cologne, Frédéric de Juvave ou Salzbourg, et Adaldague de Brême; à l'empereur Othon, à son neveu Henri, duc de Bavière, et généralement à tous les autres évêques, abbés, ducs et comtes de Gaule et de Germanie. Le Pape y déclare qu'ayant égard aux prières et aux raisons de l'archevêque de Lauréac, il rétablit son église dans ses anciens droits de métropole; qu'à cet effet elle sera exempte de toute sujétion envers l'église de Salzbourg; qu'elle aura sous sa juridiction la Pannonie inférieure et la Mésie, qui comprennent les provinces des Avares et des Moraves: que celle de Salzbourg aura pour suffragants les évêques de la Pannonie supérieure, et qu'à l'égard de la préséance entre les deux archevêques, celui qui sera le plus ancien d'ordination l'aura sur l'autre [2]. Telle fut la décision du pape Benoît VII; mais elle n'eut d'effet que pour la personne de l'archevêque Pélégrin. Après la mort de ce prélat, qui arriva l'an 992, comme la ville de Lauréac ne se relevait point des ruines qu'y avaient faites les Barbares, son église cessa d'être métropole, et tous ses successeurs n'ont porté jusqu'à présent que le titre d'évêques de Passau [3].

Ce fut probablement après la mort de Benoît VI et de Donus II, et avant l'élection de Benoît VII, que l'empereur Othon II et sa mère l'impératrice sainte Adélaïde pressèrent saint Mayeul d'accepter la papauté. On vit plus tard une autre preuve de leur grande confiance dans le saint homme. Après la mort d'Othon le Grand, son époux,

[1] Labbe, t. 9, p. 716. — [2] *Ibid.*, p. 719. — [3] Sommier, t. 5.

sainte Adélaïde gouverna, avec beaucoup de sagesse et de bonheur pendant le bas âge de son fils Othon II ; mais lorsqu'il fut devenu grand, des personnes malintentionnées lui donnèrent de la jalousie de l'impératrice, sa mère. Ils la lui représentèrent comme une princesse ambitieuse qui voulait s'attribuer toute l'autorité et ne savait pas en user. Elle crut devoir céder à l'envie, et se retira en Bourgogne, chez le roi Conrad, son frère, qui faisait sa résidence à Vienne. Tous les gens de bien étaient affligés de sa disgrâce. Enfin l'empereur Othon, son fils, se repentit de l'avoir ainsi traitée, et envoya au roi Conrad, son oncle, et à l'abbé Mayeul, les prier de le réconcilier avec sa mère et de l'amener à Pavie pour cet effet. Elle y vint par leur conseil ; le saint abbé l'accompagna et représenta à l'empereur Othon le devoir d'honorer ses parents, par l'exemple de Jésus-Christ même. Le jeune prince en fut si touché, qu'il se jeta aux pieds de sa mère ; elle se prosterna de son côté ; ils répandirent beaucoup de larmes et demeurèrent toujours unis [1].

Tels étaient, dans la dernière moitié du dixième siècle, les grands et saints personnages qui honoraient l'Église et l'humanité, surtout en Allemagne. L'Angleterre en possédait qui n'étaient ni moins grands ni moins saints. Le principal était saint Dunstan, archevêque de Cantorbéry. Depuis qu'il eut été élevé sur ce siége, il visitait toutes les villes du royaume et de ses dépendances pour prêcher la foi à ceux qui ne la connaissaient pas, s'il en trouvait encore quelques-uns, et pour instruire les fidèles de la pratique des bonnes œuvres. Il n'était pas aisé de lui résister, tant il y avait dans ses discours de sagesse et d'éloquence. Quand il avait quelque repos, il le donnait à la prière et à la lecture de l'Écriture sainte, dont il corrigeait les exemplaires ; enfin il était continuellement occupé de ses devoirs. Tantôt il jugeait des différends, tantôt il apaisait les hommes emportés, il réfutait les erreurs des hérétiques, il séparait les mariages illégitimes, il réparait les anciens bâtiments ou en faisait de nouveaux, il employait les revenus de l'église à assister les veuves, les orphelins et les étrangers. Un comte très-puissant avait épousé sa parente et ne voulait point s'en séparer, quoique saint Dunstan l'en eût averti jusqu'à trois fois. Il lui défendit l'entrée de l'église, et le comte alla trouver le roi Edgar, implorant sa protection contre la sévérité excessive de l'archevêque. Le roi lui manda de laisser le comte en paix et de lever la censure. Dunstan, étonné qu'un roi si pieux se fût ainsi laissé séduire, s'efforça de faire entendre raison au comte et de l'exciter à pénitence, lui représentant qu'il avait ajouté à son

[1] Vita S. Majol. Act. Bened., sect. 5.

premier crime une calomnie auprès du prince; mais, voyant qu'il ne faisait que s'emporter davantage, il prononça contre lui l'excommunication jusqu'à ce qu'il se corrigeât. Le comte, outré de colère, envoya à Rome; et, par ses largesses, ayant gagné quelques Romains, il obtint des lettres du Pape, par lesquelles il était enjoint à l'archevêque de réconcilier absolument le comte à l'Église. Saint Dunstan répondit : Quand je le verrai se repentir, j'obéirai volontiers aux ordres du seigneur Pape; mais à Dieu ne plaise que, demeurant dans son péché, il s'exempte de la censure de l'Église et nous insulte encore, ou qu'aucun homme mortel m'empêche d'observer la loi de Dieu !

Le comte voyant Dunstan inflexible, touché de la honte de l'excommunication et du péril qu'elle attirait quelquefois, se rendit enfin, renonça à son mariage illicite et reçut la pénitence; et comme saint Dunstan tenait un concile général de tout le royaume, le comte vint au milieu de l'assemblée nu-pieds, ne portant que des habits de laine et tenant des verges à la main. Il se jeta aux pieds de l'archevêque en gémissant. Tous les assistants en furent attendris, et Dunstan plus que les autres; mais il le dissimula quelque temps et montra un visage sévère, jusqu'à ce que, cédant aux prières de tout le concile, il laissa couler ses larmes, pardonna au comte pénitent et leva l'excommunication, au grand contentement de tous.

Le roi Edgar avait une entière confiance en l'archevêque Dunstan, et recevait ses paroles comme des oracles du ciel. Par son conseil, il chassa de son royaume tous les larrons, les sacriléges, les parjures, les empoisonneurs, ceux qui avaient conspiré contre l'État, les parricides, les femmes qui avaient fait mourir leurs maris, en un mot, tous ceux qui pouvaient attirer la colère de Dieu. Il punit sévèrement tous les ministres de l'Église qui, au mépris de leur profession, s'adonnaient à la chasse ou à des emplois lucratifs, ou vivaient dans l'incontinence; et, s'ils ne se corrigeaient, il les chassait de leurs églises. Cette exactitude dans la discipline releva tellement en Angleterre l'état ecclésiastique, que plusieurs des plus nobles l'embrassaient, et chacun s'étudiait à avancer dans la vertu, comme le seul moyen d'arriver aux dignités [1].

L'autorité de l'archevêque sur le roi parut sensiblement en cette occasion. Ce prince, étant allé à un monastère de filles situé à Wilton, fut épris de la beauté d'une personne noble, qui y était élevée entre les religieuses, sans avoir reçu le voile. Il voulut l'entretenir en particulier; et comme on la lui amenait, elle qui craignait ce qui arriva,

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 19 *maii*.

prit le voile d'une religieuse et le mit sur sa tête, espérant que ce lui serait une sauvegarde. Le roi, la voyant ainsi voilée, lui dit : Vous êtes bien vite devenue religieuse. Il lui arracha le voile malgré sa résistance, et enfin il abusa d'elle. Le scandale fut grand, et d'autant plus, dit l'historien, que le roi était marié. Saint Dunstan, l'ayant appris, en sentit une douleur amère et vint trouver le roi, qui s'avança à son ordinaire, lui tendant la main pour le faire asseoir sur son trône. L'archevêque retira sa main, et regardant le roi d'un œil terrible, lui dit : Vous osez toucher la main qui immole le Fils de la Vierge avec votre main impure, après avoir enlevé à Dieu une vierge qui lui était destinée. Vous avez corrompu l'épouse du Créateur, et vous croyez apaiser par une civilité l'ami de l'époux. Je ne veux pas être ami d'un ennemi de Jésus-Christ.

Le roi, qui ne croyait pas que Dunstan eût connaissance de son péché, fut frappé de ce reproche comme d'un coup de foudre. Il se jeta aux pieds du prélat, avouant son crime avec larmes et lui demandant humblement pardon. Dunstan, étonné de sa soumission, le releva, fondant en larmes comme lui. Il adoucit son visage, entretint familièrement le roi du salut de son âme, lui exagéra la grandeur de son péché ; et, l'ayant disposé à toute sorte de satisfaction, il lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il ne porterait point la couronne, il jeûnerait deux jours de la semaine et ferait de très-grandes aumônes. De plus, il lui ordonna de fonder un monastère de filles, pour rendre à Dieu plusieurs vierges au lieu d'une ; de chasser des églises les clercs mal vivants, et de mettre des moines à leur place : de faire des lois justes et agréables à Dieu, qui seraient observées par tout son royaume. Le roi accomplit exactement tout ce qui lui était prescrit ; et la septième année, sa pénitence étant finie, il assembla tous les seigneurs, les évêques et les abbés de ses États, et, en leur présence et en celle de tout le peuple, saint Dunstan lui remit la couronne sur la tête avec une allégresse publique. C'était l'an 973.

Nous avons plusieurs lois du roi Edgar touchant les matières ecclésiastiques, qui semblent être celles qu'il fit en cette occasion. Elles contiennent entre autres des canons ou règles de conduite pour les pasteurs, au nombre de soixante-sept, où l'on remarque ce qui suit : Il est ordonné de baptiser les enfants dans les trente-sept nuits après leur naissance ; d'abolir avec grand soin les restes d'idolâtrie, comme la nécromancie, les divinations, les enchantements, les honneurs divins rendus à des hommes ; défendu à tout prêtre de dire plusieurs messes par jour, sinon trois tout au plus ; défense à tout Chrétien de manger du sang ; ordonné aux prêtres de chanter des psaumes en

distribuant aux pauvres les aumônes du peuple. Suivent les règles touchant la confession, tant pour les confesseurs que pour les pénitents, un formulaire de confession générale et des canons pénitentiaux. Pour l'homicide volontaire et pour l'adultère, on ordonne sept années de jeûne : trois ans au pain et à l'eau, les quatre autres à la discrétion du confesseur; puis on ajoute : Après ces sept ans, il doit encore pleurer son péché autant qu'il lui sera possible, puisqu'il est inconnu aux hommes de quelle valeur sa pénitence a été devant Dieu. Pour la volonté de tuer, sans exécution, trois années de pénitence, dont une au pain et à l'eau. On appelle profonde pénitence celle d'un laïque qui quitte les armes, va en pèlerinage au loin, marchant nu-pieds, sans coucher deux fois en un même lieu, sans couper ses cheveux ni ses ongles, sans entrer dans un bain chaud ni dans un lit mollet, sans goûter de chair ni d'aucune boisson qui puissent enivrer, allant à tous les lieux de dévotion sans entrer dans les églises, le tout accompagné de prières ferventes et de contrition.

On marque aussi comment un malade pouvait racheter le jeûne qui lui était prescrit. Un jour de jeûne est estimé un denier ; c'était apparemment de quoi nourrir un pauvre, selon la monnaie du temps. On peut aussi racheter deux jours de jeûne par deux cent vingt psaumes ou soixante génuflexions et soixante *Pater*. Une messe vaut douze jours de jeûne. Ainsi l'on commençait à commuer et à racheter la pénitence. Un homme puissant pouvait se faire aider en sa pénitence, faisant jeûner avec lui et pour lui autant d'hommes qu'il en fallait pour accomplir en trois jours les jeûnes de sept ans ; mais on lui prescrit d'ailleurs plusieurs œuvres pénibles, comme de marcher nu-pieds, de coucher sur la dure, de laver les pieds des pauvres et de faire de grandes aumônes [1].

En 969, le saint archevêque Dunstan convoqua, par l'autorité du pape Jean XIII, un concile général de tout le royaume. Le roi Edgar y assista et fit un très-beau discours aux évêques, touchant le déréglement du clergé. Après avoir rappelé les bienfaits du ciel, qui lui avait soumis toutes les nations voisines, il dit : Dieu nous les ayant donc soumises, il est juste que nous travaillions à les soumettre à ses lois. C'est à moi de gouverner les laïques équitablement, de leur rendre justice, de punir les sacriléges, de réprimer les rebelles, de défendre le pauvre contre le riche, le faible contre le fort. C'est encore à moi de procurer aux ministres des églises, aux communautés de moines et aux chœurs des vierges la subsistance et la sécurité nécessaires. Mais c'est à vous, vénérables Pères, d'examiner et de cor-

[1] Labbe, t. 9, p. 680.

riger leurs mœurs. Et permettez-moi de vous le dire, si vous l'aviez fait avec soin, nous n'aurions pas entendu sur les clercs des choses si abominables. Je ne parle pas de la tonsure, qu'ils ne portent point assez grande ; mais leurs habits dissolus, leur geste indécent, leurs paroles sales montrent que le dedans n'est pas réglé. Quelle n'est pas leur négligence pour les offices divins ? à peine daignent-ils assister aux vigiles, et ils semblent venir à la messe pour badiner et pour rire, plutôt que pour chanter. Je dirai ce qui fait pleurer les bons et rire les méchants. Ils s'abandonnent aux débauches de la table et du lit, en sorte que l'on regarde les maisons des clercs comme des lieux infâmes et des rendez-vous de bateleurs. C'est là que l'on joue au jeu de hasard, que l'on danse, que l'on chante et que l'on veille jusqu'à minuit avec un bruit scandaleux. Voilà comme on emploie les patrimoines des rois et des particuliers qui se sont épuisés pour donner de quoi soulager les pauvres. C'est ce que les hommes de guerre disent tout haut, c'est ce que le peuple murmure tout bas, c'est ce que les histrions chantent dans leurs farces ; et vous y mettez de la négligence, vous épargnez les coupables, vous dissimulez. Où est le glaive de Lévi et le zèle de Siméon, qui ont égorgé les Sichimites pour avoir abusé de la fille de Jacob comme d'une prostituée : Sichimites, figure de ceux qui déshonorent l'Église du Christ par des actions impures ? Où est l'esprit de Moïse, qui, quand on adora le veau d'or, n'épargna pas même ceux de son sang ? Où est l'épée du pontife Phinées, qui, transperçant celui qui forniquait avec la Madianite, apaisa la colère de Dieu ? Où est l'esprit de Pierre, dont la vertu frappa de mort l'avarice, et d'anathème l'hérésie simoniaque ?

Réveillez votre zèle, ô pontifes ! réveillez votre zèle pour les voies du Seigneur, pour les justices de notre Dieu. Il est temps de vous élever contre ceux qui ont dissipé la loi divine. J'ai en main le glaive de Constantin, et vous celui de Pierre. Joignons nos mains, unissons le glaive au glaive pour purger le sanctuaire. Mettez-vous à l'œuvre, je vous en conjure, de peur que nous ne nous repentions d'avoir fait ce que nous avons fait, d'avoir donné ce que nous avons donné, si nous voyons qu'au lieu de l'employer au service de Dieu, on le consume impunément en débauche. Soyez touchés des reliques des saints, à qui ces malheureux insultent ; des saints autels, devant lesquels ils s'emportent. Soyez touchés de la merveilleuse dévotion de nos prédécesseurs, des aumônes de qui l'extravagance cléricale abuse. Notre trisaïeul Édouard, comme vous le savez, voulut que toute sa terre payât la dîme aux églises et aux monastères. Mon bisaïeul Alfred de sainte mémoire, pour enrichir l'Église, n'a épargné

ni son patrimoine ni ses revenus. Combien mon aïeul Édouard a donné aux églises, votre paternité ne l'ignore pas. De quels dons mon père et mon frère ont comblé les autels du Christ, vous pouvez vous en souvenir.

O Dunstan, père des pères, contemplez mon père vous regardant du haut du ciel. Écoutez ses tendres plaintes ; c'est vous, père Dunstan, qui m'avez donné le salutaire conseil de construire des monastères et de bâtir des églises ; c'est vous qui avez été mon aide et mon coopérateur en tout ; c'est vous que j'ai choisi pour pasteur, père et évêque de mon âme et gardien de mes mœurs. Quand est-ce que je ne vous ai point obéi ? Quels trésors ai-je jamais préférés à vos conseils ? Quelles possessions, quand vous l'ordonniez, n'ai-je point méprisées ? Quand vous pensiez qu'il fallait donner quelque chose aux pauvres, j'étais prêt. Quand vous jugiez qu'il fallait conférer quelque chose aux églises, je n'ai pas différé. Quand vous vous plaigniez qu'il manquait quelque chose aux moines ou aux clercs, j'y ai suppléé. Vous disiez que l'aumône est une chose éternelle, et que la plus fructueuse est celle qui est faite aux monastères et aux églises, pour sustenter les serviteurs de Dieu et donner le reste aux pauvres. O précieuse aumône et digne prix de l'âme ! O remède salutaire à nos péchés ! Il sert à payer et à parer une impure sibylle. Voilà, père, le fruit de mes aumônes et l'effet de vos conseils.

Que répondrez-vous à ces plaintes ? Je le sais, je le sais : Quand vous aperceviez le voleur, vous ne couriez pas avec lui, et vous n'entriez point en partage avec l'adultère. Vous avez averti, vous avez prié, vous avez réprimandé. On a méprisé les paroles, il faut en venir aux coups, et la puissance royale ne vous manquera pas. Vous avez ici le vénérable père Éthelwold, évêque de Winchester ; vous avez le révérend pontife Oswald de Worchester ; je vous commets à tous trois cette affaire, afin que, par la censure épiscopale et l'autorité royale, vous chassiez des églises ceux qui vivent d'une manière honteuse, pour en mettre à la place qui vivent selon la règle [1].

Soutenu ainsi par l'autorité du Pape et du roi, saint Dunstan ordonna dans ce concile, par un décret solennel, que tous les chanoines, les prêtres, les diacres et les sous-diacres gardassent la continence ou quittassent leurs églises ; et il en donna l'exécution aux deux saints évêques que le roi lui avait marqués, et qui furent avec lui les restaurateurs de la discipline monastique en Angleterre.

Saint Éthelwold était né à Winchester de parents chrétiens et vertueux, du temps du roi Édouard le Vieux. Il fut élevé à la cour du

[1] Labbe, t. 9, p. 696, etc.

roi Édelstan, qui le donna à saint Elfège, évêque de Winchester; et ce prélat, quelques années après, l'ordonna prêtre en même temps que saint Dunstan, et leur prédit, à l'un et à l'autre, qu'ils seraient évêques et de quels siéges. Saint Éthelwold se retira à Glastonbury, sous la conduite de saint Dunstan, et reçut de lui l'habit monastique. Là, il étudia la grammaire, et [illegible] l'écriture sainte et les Pères, et pratiqua la règle avec une [illegible] ferveur, que l'abbé Dunstan l'établit doyen.

Du temps du roi Édred, saint Éthelwold voulut passer la mer, c'est-à-dire venir en France, pour se perfectionner dans la science des Écritures et dans l'observance monastique. Mais la reine Edwige, mère du roi, lui conseilla de ne pas laisser sortir du royaume un homme d'un si grand mérite, et de lui donner, pour le retenir, un lieu nommé Abbendon, où il y avait un petit monastère ancien, mais pauvre et négligé. Éthelwold en fut donc établi abbé, du consentement de Dunstan, vers l'an 944, et fit venir de Corbie en France des hommes parfaitement instruits de la discipline monastique. Ensuite il envoya le moine Osgar, qui l'avait suivi de Glastonbury, pour apprendre dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire l'observance régulière, et l'apporter à Abbendon. Enfin le siége de Winchester étant venu à vaquer, le roi Edgar choisit pour le remplir l'abbé Éthelwold, qui fut sacré par l'archevêque Dunstan le premier dimanche de l'avent, 28me de novembre 963.

Il trouva une grande corruption dans les chanoines de la cathédrale, qui étaient glorieux, insolents et débauchés; en sorte que non-seulement ils prenaient des femmes contre les lois de l'Église, mais ils les quittaient pour en prendre d'autres, s'adonnant sans cesse au vin et à la bonne chère. Le saint évêque commença par eux à exécuter le décret du concile et l'ordre du roi; car, après les avoir avertis plusieurs fois de se corriger, voyant qu'ils promettaient toujours sans effet, il fit venir des moines d'Abbendon pour mettre à leur place. Comme ils étaient à la porte de l'église, prêts à entrer, la messe finissait, et l'on chantait pour la communion ces paroles du second psaume : Servez le Seigneur dans la crainte, et ce qui suit; car c'était le samedi avant le premier dimanche de carême, où l'on chante encore cette communion au Romain. Les moines d'Abbendon la prirent pour un bon augure, principalement à cause de ces mots : Recevez la discipline, de peur que vous ne périssiez de la voie juste. Ils crurent que Dieu même les exhortait à entrer. Le roi avait envoyé avec l'évêque un de ses officiers, qui ordonna aux chanoines de choisir l'un des deux, ou de céder la place aux moines, ou de prendre l'habit monastique. Cette proposition les effraya, et,

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

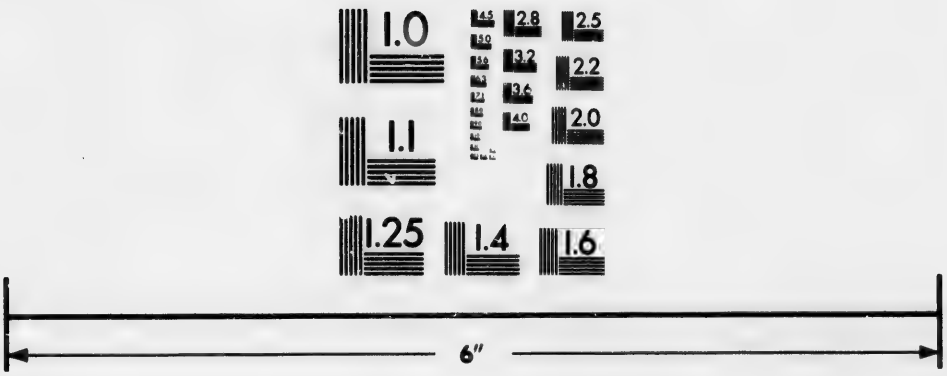

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

refusant de se faire moines, ils se retirèrent aussitôt ; mais il en revint trois qui embrassèrent la vie régulière. Il n'y avait alors en Angleterre de régularité parfaite qu'aux deux monastères de Glastonbury et d'Abbendon.

Le monastère de la cathédrale de Winchester s'augmenta considérablement de ceux que le bon exemple des moines y attirait. Ce que les clercs qui en avaient été chassés ne pouvant souffrir, ils firent donner du poison à l'évêque Éthelwold, comme il mangeait avec les hôtes. Il se leva, se jeta sur son lit, se croyant frappé à mort. Puis il dit en lui-même : Où est ta foi ? Jésus-Christ n'a-t-il pas dit de ceux qui croiraient en lui : S'ils boivent un poison mortel, il ne leur nuira point ? Dès lors il ne sentit plus de mal, il se trouva guéri, et pardonna à celui qui l'avait empoisonné [1].

Saint Oswald était très-noble, de race danoise, fils du frère de saint Odon, archevêque de Cantorbéry, à qui ses parents le donnèrent à instruire dans les lettres et la piété. Il le fit chanoine de Winchester, et, peu de temps après, il en fut doyen ; mais voyant qu'il travaillait inutilement à corriger les mœurs déréglées des chanoines, il renonça à sa dignité, et, résolu de quitter le monde, passa en France et vint à Fleury-sur-Loire, chargé de lettres et de présents à l'archevêque, son oncle, qui y était fort connu. C'était alors la coutume des Anglais qui voulaient suivre l'observance la plus exacte, de la chercher en ce monastère, qu'ils regardaient comme une source. Oswald y prit donc l'habit monastique et fit un grand progrès dans la vertu et dans la pratique de l'oraison mentale. Saint Odon, son oncle, l'ayant appris, en rendit à Dieu de grandes actions de grâces, et envoya beaucoup de présents à l'abbé et aux moines de Fleury, pour les en remercier. Il déclara aussi à son neveu qu'il désirait ardemment de le revoir, tant parce que son âge avancé lui faisait connaître que sa mort était proche, que parce qu'il se proposait de se servir de lui pour instruire les Anglais de la discipline monastique. Les moines de Fleury renvoyèrent Oswald à regret ; lui-même écrivit plusieurs fois à son oncle, s'excusant sur le peu de temps qu'il avait passé dans l'observance monastique, et il n'y eut que la nouvelle de la maladie de son oncle qui le détermina à partir. Il apprit sa mort à Douvres, et s'en serait retourné aussitôt à Fleury, si ceux qui l'accompagnaient ne lui eussent représenté qu'il devait son secours à sa famille. Il revint donc en Angleterre l'an 961.

Après avoir rendu les derniers devoirs à saint Odon, il se retira auprès d'Osquetul, évêque de Dorchester, dont il était aussi parent,

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 1 *aug.*

et qui, charmé de ses vertus, le retint avec lui plusieurs années ; mais Osquetul ayant été transféré à l'archevêché d'York, saint Dunstan fit connaître le mérite de saint Oswald au roi Édgar, qui le prit en amitié et lui donna l'évêché de Wigorne, c'est-à-dire de Worchester. Oswald, étant évêque, établit premièrement un monastère de douze moines à Westbury, où il se retirait souvent lui-même, ensuite un autre plus considérable à Ramsey, dont l'église fut dédiée l'an 974. Tel était donc saint Oswald, qui, en exécution du concile où présidait saint Dunstan, établit dans son diocèse sept monastères, mettant des moines à la place des clercs mal vivants. Sa vertu favorite était la charité pour les malheureux. Outre un nombre infini que chaque jour il nourrissait, chaque jour encore il lavait les pieds à douze pauvres, leur baisait les pieds et les essuyait, non-seulement avec un linge, mais avec ses cheveux, leur donnait à laver les mains et les servait à table. Nulle maladie ne put jamais l'empêcher de remplir cet office ; au contraire, plus il se sentait faible de corps, plus il avait d'ardeur à les servir.

Un jour, étant sorti de l'oratoire avec les siens, il regarda fixement le ciel, priant avec ferveur. Comme il resta très-longtemps dans cette attitude, on lui demanda ce qu'il voyait. Il répondit : Je regarde où je vais, et demain l'événement vous l'apprendra sans que je vous le dise ; car le salut éternel pour lequel j'ai travaillé et le jour de demain ne passera pas que le Seigneur ne m'y introduise, comme il a promis. Rentré dans l'oratoire, il convoqua les frères, et les pria de lui administrer l'extrême-onction et le saint viatique. La nuit suivante, oubliant sa langueur, il entra dans l'église, y demeura tout l'office et employa le reste de la nuit à louer Dieu. Le matin, à son ordinaire, s'étant ceint d'un linge, il lava et baisa les pieds des pauvres, chantant comme de coutume quinze psaumes ; il ajoutait le dernier *Gloria Patri*, les pauvres se levaient pour le remercier, quand il expira à leurs pieds, en disant : *Et Spiritui sancto* [1]. C'était le 29me de février 992, la trentième année de son épiscopat.

Le roi Edgar étant mort l'an 975, son fils Édouard lui succéda, malgré la résistance de la reine, sa belle-mère, et de quelques seigneurs qui voulaient faire régner Éthelred, fils de cette princesse. Mais saint Dunstan, faisant porter à l'ordinaire sa croix devant lui, vint au milieu de l'assemblée, leur présenta Édouard, le fit élire, le sacra et lui tint lieu de père tant que ce jeune prince régna, ce qui ne fut que de deux ans et demi. Alors les clercs qui avaient été chassés des églises cathédrales pour leur vie scandaleuse, renouve-

[1] *Acta SS.*, 29 *febr. Act. Bened.*, sect. 5.

lèrent leurs plaintes, disant qu'il était bien rude de se voir chasser de leurs anciennes demeures par de nouveaux venus, et que chacun avait sujet d'en craindre autant. Ils étaient appuyés de plusieurs seigneurs, entre autres d'Alfier, très-puissant dans le pays des Merciens, qui renversa presque tous les monastères qu'avait établis saint Éthelwold, évêque de Winchester. On attaquait principalement saint Dunstan, comme l'auteur de cette réforme.

Pour apaiser ce trouble, on assembla un concile à Winchester, et saint Dunstan y présida. Les clercs y perdirent leur cause ; et, ne pouvant soutenir leur prétention par aucun droit, ils en vinrent aux prières, et, faisant intercéder pour eux le jeune roi et les seigneurs, ils supplièrent saint Dunstan de les rétablir. Le saint homme demeura quelque temps en suspens sans leur répondre ; mais il fut déterminé par un miracle. Il y avait un crucifix attaché contre la muraille, au fond du réfectoire où se tenait le concile. Un des biographes du saint rapporte que ce crucifix parla, et dit distinctement : Il n'en sera rien, il n'en sera rien ! Le roi et les seigneurs, saisis de frayeur, jetèrent de grands cris et commencèrent à louer Dieu : les clercs furent confondus [1].

La même année 975, mourut Turquetul, abbé de Crovland. Neuf ans auparavant, c'est-à-dire en 966, il fit un dernier voyage à Londres, où il fut reçu avec une joie incroyable par saint Dunstan, son élève et son ancien ami, et par Osquetul, son parent, archevêque d'York. En ce voyage il obtint deux priviléges pour la liberté et la sûreté de son monastère, l'un du roi Edgar pour le temporel, l'autre des deux archevêques pour le spirituel. Osquetul, archevêque d'York, mourut six ans après, en 972, et eut pour successeur saint Oswald, évêque de Worchester. Le roi Edgar et l'archevêque Dunstan l'obligèrent à prendre cette dignité, et ce saint voulut qu'il gardât son évêché, afin que les moines qu'il avait mis dans la cathédrale persévérassent dans leur profession, outre que les Danois avaient ravagé le Northumbre.

Depuis ce voyage de Londres, l'abbé Turquetul ne sortit plus de Crovland ; mais il s'entretenait tous les jours avec les cinq anciens, touchant le premier état de cette maison, et, sur leur rapport, il en fit écrire l'histoire que nous avons, recueillie et continuée par Ingulfe. Il établit dans son monastère un règlement digne de servir de modèle aux autres. Il divisa toute la communauté en trois ordres : les jeunes, depuis l'entrée jusqu'à la vingt-quatrième année de profession ; les autres, jusqu'à la quarantième année ; les anciens jusqu'à la

[1] Labbe, t. 9, p. 721.

cinquantième. Les jeunes portaient tout le travail du chœur, du réfectoire et des autres offices, s'appliquant en tout à gagner les bonnes grâces des supérieurs ; que s'il s'en trouvait quelqu'un de rebelle ou de contentieux, il était séparé et sévèrement puni. Ceux du second ordre étaient dispensés de la plupart des offices, et appliqués principalement aux affaires et au gouvernement de la maison. Les anciens étaient déchargés des fonctions du chœur, excepté les messes, et dispensés d'aller au cloître ou au réfectoire et de toutes les obédiences extérieures, comme de proviseur, de procureur, de cellerier ; mais pour ceux qui avaient cinquante ans de profession, on leur donnait à chacun une chambre dans l'infirmerie, avec un garçon pour les servir, et un jeune frère qui mangeait avec le père, tant pour son instruction que pour la consolation du vieillard, et celui-ci allait au chœur, au réfectoire et par toute la maison, quand et comme il lui plaisait. On ne lui parlait d'aucune affaire fâcheuse, et on lui laissait attendre en paix la fin de sa vie.

Tels étaient les cinq qui avaient vu la ruine du premier monastère de Crovland, et qui vécurent plus de cent ans ; le premier, nommé Clerembault, alla jusqu'à cent quarante-huit, et tous eurent la consolation de mourir entre les bras de l'abbé Turquetul. Il les suivit de près, et sur la fin il n'était plus occupé que de prières et d'œuvres de charité. Toutefois il visitait tous les jours les jeunes enfants nobles que l'on élevait chez les clercs dépendant du monastère ; et, pour encourager ces enfants, il faisait porter des figues, des raisins secs et d'autres fruits, dont il leur donnait de petites récompenses. Enfin il mourut le 11me de juillet 975, laissant sa communauté de quarante-sept moines et quatre frères convers [1].

Le jeune roi Édouard étant un jour à la chasse, s'écarta de ses gens et se trouva seul près d'un château où la reine Elfrith, sa marâtre, faisait alors sa résidence avec son fils Éthelred. Comme Édouard portait une sincère affection à l'un et à l'autre, il voulut leur rendre visite. Tourmenté de la soif, il demanda à boire ; sa marâtre lui en présenta avec de grandes caresses ; mais tandis qu'il buvait, elle le fit poignarder et jeter son corps dans un marais. Il ne put toutefois y rester caché. Dieu le découvrit par une lumière céleste et l'honora de plusieurs guérisons miraculeuses ; ce qui le fit transporter à une sépulture plus honorable et compter entre les martyrs. L'Église en fait mémoire le jour de sa mort, 18me de mars. C'était l'an 978. Édouard avait quinze ans et en avait régné deux et demi. Elfrith, sa marâtre, déchirée de remords et frappée des mi-

[1] *Act. Bened.*, sect. 5.

racles qui s'opéraient par l'intercession du saint, rentra en elle-même, quitta le monde, se retira dans un des monastères qu'elle fonda, pour y pleurer son crime et finir saintement sa vie [1].

Le roi Édouard avait une sœur qui est aussi honorée comme sainte, savoir : Édith, fille du roi Edgar et de Wilfreth, cette personne dont il abusa dans un moment de passion, quoiqu'elle eût pris le voile pour s'en garantir, comme il a été dit. Sitôt qu'elle eut fait ses couches, elle se retira dans le monastère de Wilton, où elle reçut l'habit de la main de saint Éthelwold, et fut depuis abbesse. Elle prit soin de l'éducation de sa fille Édith, et, du consentement du roi, lui donna l'habit monastique. Édith ne se distingua dans le monastère que par ses vertus; elle refusa trois abbayes que le roi son père voulut lui donner, et mourut à l'âge de vingt-trois ans, le 16me de septembre 984. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort ; et on compte pour saintes trois autres princesses du même nom, qui vécurent en Angleterre dans le même siècle [2].

Après la mort de saint Édouard, son frère Éthelred fut reconnu roi. Saint Dunstan répugnait fort à cette élection, tant à cause du crime qui y avait donné lieu, qu'à cause de la jeunesse de ce prince. Toutefois il ne voulut pas s'y opposer, parce que c'était le plus proche héritier ; mais le jour du sacre, lui mettant la couronne sur la tête, on dit qu'il lui fit cette prédiction : Parce que vous avez aspiré au royaume par le meurtre de votre frère, le glaive ne cessera point de frapper dans votre maison et de détruire votre race, jusqu'à ce que votre royaume passe à des étrangers, dont vos sujets ne connaissent ni les mœurs ni la langue. Ce furent les Danois, comme on verra dans la suite.

Sous ce règne, qui fut de plus de trente-sept ans, les enfants des clercs qui avaient été chassés des églises d'Angleterre renouvelèrent la prétention de leurs pères qui étaient morts. Ils avaient à leur tête un évêque écossais, hardi et grand parleur, avec lequel ils vinrent trouver saint Dunstan. Le saint archevêque, affaibli par l'âge et par les grands travaux qu'il avait soufferts pour l'Église, ne s'appliquait plus qu'à la prière. Il leur dit : Puisque vous renouvelez cette querelle après un si long temps, et venez m'attaquer lorsque je ne cherche que le repos et le silence, je ne veux point disputer contre vous, je laisse à Dieu à juger la cause de son Église. Aussitôt la maison croula, le plancher de la chambre manqua sous leurs pieds; ces séditieux tombèrent, plusieurs furent écrasés par les poutres; mais l'endroit où Dunstan était avec les siens ne fut point endommagé.

[1] *Acta SS.*, 18 *mart.* — [2] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 16 *sept.*

L'an 982, saint Éthelwold, évêque de Winchester, étant venu à Cantorbéry avec l'évêque de Rochester, Dunstan les reçut avec grande joie, parce que c'était par ses soins qu'ils avaient été nourris, instruits et élevés aux premiers honneurs de l'Église. Après avoir passé plusieurs jours ensemble en douces conversations, l'archevêque les conduisit hors la ville; et, quand il fallut se séparer, il commença à fondre en larmes, en sorte qu'elles lui coupèrent la parole. Les deux évêques, étonnés, lui en demandèrent la cause. C'est que je sais, dit-il, que vous devez mourir bientôt. En effet, l'évêque de Rochester, étant à peine rentré dans sa ville, fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours, et l'évêque de Winchester tomba malade avant même que d'arriver chez lui. Il mourut le 1er d'août, l'an 984, la vingt-deuxième année de son épiscopat. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort; et on lui attribuait plusieurs écrits que nous n'avons plus.

Après la mort de saint Éthelwold, il y eut une grande division pour l'élection du successeur, entre les clercs qui avaient été chassés de l'église de Winchester pour leurs déréglements, et les moines qui avaient été mis à leur place; car chaque parti en voulait un de son corps. Saint Dunstan, s'étant mis en prière pour demander à Dieu de lui faire connaître celui qui était digne de remplir ce siége, saint André lui apparut et lui ordonna de prendre Elfège, abbé de Bath, et de le sacrer évêque de Winchester. C'était un grand personnage, et il fut depuis archevêque de Cantorbéry.

Le jour de l'Ascension, 17 mai 988, après la lecture de l'Évangile, saint Dunstan prêcha à son ordinaire; puis il continua la messe et donna la bénédiction solennelle avant la communion. Il exhorta encore son peuple à se détacher des choses de la terre; et, après avoir donné le baiser de paix, il ne put se contenir davantage, et leur dit de se souvenir de lui, et que le jour était proche où Dieu l'appellerait. Alors il s'éleva de grands cris, on vit couler des torrents de larmes; et un prêtre nommé Elgar, docte et vertueux, qui fut depuis évêque, déclara que le matin même il avait vu des anges dire à Dunstan qu'il se tînt prêt pour partir le samedi.

Après le dîner, l'archevêque revint à l'église et marqua le lieu de sa sépulture. Comme il remontait pour aller se reposer, ainsi qu'il avait accoutumé pendant l'été, ceux qui le suivaient, en grand nombre, le virent élevé de terre et monter en l'air; ils en furent effrayés. Revenu à bas, il leur dit : Vous voyez où Dieu m'appelle, et personne ne doit désespérer de venir au ciel en suivant mes traces. Cherchez en tout à pratiquer la volonté de Dieu. Ne vous mettez pas en peine de paraître bons, mais de l'être, ni de ne paraître pas méchants, mais

de ne l'être pas. Je vous prédis que la nation anglaise souffrira beaucoup et longtemps de la part des étrangers; mais à la fin la miséricorde de Dieu se répandra sur elle. En parlant ainsi, le saint prélat sentit que les forces de son corps diminuaient peu à peu. Néanmoins il continua tout ce jour-là et le vendredi suivant à instruire et à consoler tous ceux qui venaient se recommander à lui et lui demander sa bénédiction.

Le samedi, 19me de mai, il fit célébrer devant lui les saints mystères; et, ayant reçu le saint viatique, il fit une fervente action de grâces, après laquelle il expira plein de joie. Il fut enterré dans l'église de Saint-Sauveur, sa cathédrale, au lieu qu'il avait marqué devant les degrés de l'autel. Les regrets de son peuple furent extrêmes; et il se fit depuis à son tombeau un grand nombre de miracles, dont nous avons une histoire fidèle, par le moine Osbern de Cantorbéry, qui vivait dans le siècle suivant, et qui a écrit une des cinq vies que nous avons du saint archevêque, parmi lesquelles il en est une par un prêtre contemporain et témoin oculaire. Saint Dunstan rétablit les lettres en Angleterre, aussi bien que la discipline monastique; on lui attribue plusieurs écrits, dont il reste peu qui soient certainement de lui. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort [1].

En Espagne, le roi Sanche le Gros mourut après douze ans de règne, en 967, et Ramir III, son fils, lui succéda; mais comme il n'avait que cinq ans, sa tante Elvire, princesse pieuse et prudente, qui s'était consacrée à Dieu, gouverna pour lui. Il eut la paix avec les Sarrasins et retira d'eux le corps du martyr saint Pélage, que son père leur avait demandé, et l'enterra à Léon avec les évêques. Les comtes de Galice, de Léon et de Castille, ennuyés du gouvernement faible de Ramir, reconnurent pour roi Bermond ou Vérémond, son cousin, fils d'Ordogne III : ce qui causa une guerre civile; mais Ramir mourut la quinzième année de son règne, et Bermond II demeura seul roi en 982. Ce roi donna à l'église de Compostelle les biens d'un martyr tué par les Sarrasins; car les infidèles, ayant pris Simancas dans le royaume de Léon, passèrent au fil de l'épée la plupart des habitants, et emmenèrent captifs le peu qui restaient, les chargèrent de chaînes et les tinrent en prison deux ans et demi, pendant lesquels ils louaient Dieu, et, demeurant fermes dans la foi, ils furent enfin mis à mort par ordre du roi et souffrirent le martyre. Un d'eux, nommé Sarrasin, et au baptême Dominique, avait quelque héritage à Zamora; et, comme il n'avait point d'héritiers, le roi Ramir s'en

[1] *Acta SS.*, 19 *maii. Act. Bened.*, sect. 5.

empara ; mais le roi Bermond les donna à l'église de Compostelle, par une charte datée du mois de février 975, et souscrite par cinq évêques [1].

Du temps de ces rois vivait saint Rudesinde ou Rosende, évêque de Dume. Il était de la plus haute noblesse, fils de Gutière Mendès et petit-fils d'Erménégilde, parent du roi Alphonse le Grand. La mère de Rudesinde était Ilduara ou Aldara, illustre par sa piété comme par sa naissance. Il naquit l'an 907, et fut instruit dans les lettres et la piété par Savaric, évêque de Dume, qui mourut vers l'an 920. Après Rodrigue, son successeur, Rudesinde fut ordonné évêque du même siége, quoiqu'il n'eût encore, dit-on, que dix-huit ans. Il fonda, l'an 935, le monastère de Celle-Neuve en Galice, et y mit pour abbé Franquilan, qui avait déjà gouverné un autre monastère. Rudesinde fit depuis ce temps sa résidence à celui de Celle-Neuve, dont on croit que les moines étaient son clergé et le soulageaient dans ses fonctions.

Sisenand, parent de Rudesinde, était alors évêque d'Iria, dont le siége fut depuis transféré à Compostelle. Comme il négligeait ses fonctions, ne s'adonnant qu'aux jeux et aux vanités du siècle, ses désordres le rendirent odieux, non-seulement à son clergé et à son peuple, mais aux grands et au roi Sanche le Gros, qui, après l'avoir averti plusieurs fois, le mit enfin en prison, et, du consentement du clergé et du peuple, lui substitua Rudesinde : c'est-à-dire qu'il l'obligea de prendre soin de cette église et de suppléer à l'absence de son pasteur ; mais Rudesinde n'en fut jamais pasteur titulaire, et, dans tous les actes qui restent de lui, il ne se nomme qu'évêque de Dume. La Galice étant alors attaquée par les Normands, et le Portugal par les Arabes, Rudesinde, en l'absence du roi, assembla les troupes, marcha contre les ennemis, chassa les Normands de Galice et repoussa les Arabes dans leurs frontières. Après quoi il rentra victorieux à Compostelle, aux acclamations du peuple.

Le roi Sanche étant mort, l'évêque Sisenand rompit ses fers, sortit de sa prison, et, la nuit de Noël, vint trouver Rudesinde comme il dormait, le menaçant, l'épée à la main, de le tuer, s'il ne quittait la ville et ne lui cédait la place. Rudesinde le reprit avec beaucoup de gravité, et lui prédit qu'il mourrait bientôt de mort violente. Pour lui, il sortit sur-le-champ de Compostelle et se retira au monastère de Saint-Jean de Cabère, qu'il avait fondé. Cependant, la troisième année du règne de Ramir III, c'est-à-dire l'an 970, cent bâtiments normands, sous la conduite de leur roi Gondrède, abordèrent en Galice, y firent de grands ravages autour de Compostelle et tuèrent

[1] Baron., an. 975. Sampir.

l'évêque Sisenand. Saint Rudesinde eut soin de lui faire donner un successeur.

Il continua de vivre dans son monastère de Celle-Neuve, où l'on dit même qu'il renonça à sa dignité, prit l'habit monastique et se soumit à l'obéissance de l'abbé Franquilan, après la mort duquel il fut lui-même élu abbé de ce monastère. Il en gouverna plusieurs autres en Galice et en Portugal; et ayant établi Mamillan pour son successeur à Celle-Neuve, il mourut âgé de soixante-dix ans, le jeudi 1er jour de mars 977. On rapporte un grand nombre de miracles faits à son tombeau [1].

Sainte Segnorine, sa parente, était abbesse de Baste, au diocèse de Brague. Elle avait été élevée à Vicira, par Godine, sa tante, qui en était abbesse, et se consacra à Dieu, refusant la recherche d'un comte qui la voulait épouser. Étant abbesse, elle transféra le monastère à Baste, et vécut en grande liaison avec saint Rudesinde, dont on dit même qu'elle apprit la mort aussitôt par révélation. Elle mourut à cinquante-huit ans, le 22me d'avril 982 [2].

Tandis que l'Espagne chrétienne, resserrée dans ses montagnes par les Mahométans, continuait à produire des saints et des martyrs, le christianisme s'avançait dans le Danemark et les autres pays du Nord, mais péniblement et avec des fluctuations de hausse et de baisse, comme la grande mer. Parmi les Danois, le roi Harold, ayant reçu le baptême en 948, avec sa femme et son fils encore enfant, dont le roi Othon voulut bien être le parrain, fut le premier qui établit le christianisme chez ce peuple, et remplit le septentrion d'églises et de prédicateurs de l'Évangile. Il régna cinquante ans. Mais son fils Suen, le voyant vieux et affaibli par l'âge, chercha les moyens de le priver du royaume; et, devenu apostat, prit conseil de ceux que son père avait contraints d'embrasser le christianisme. La conjuration éclata tout d'un coup; et une grande partie des Danois, renonçant à la religion chrétienne, reconnurent Suen pour leur roi et déclarèrent la guerre à Harold. Quelque répugnance qu'il eût à prendre les armes contre ses sujets et contre son fils, il résolut de se défendre, mettant sa confiance en Dieu, comme il avait toujours fait. Toutefois il fut vaincu et blessé dans le combat; et, s'étant embarqué, il se sauva dans une ville des Slaves, qui, bien que païens, le reçurent, contre son espérance; quelques jours après, il mourut de sa blessure, toujours fidèle dans la foi de Jésus-Christ. C'était le jour de la Toussaint 980. Son corps fut rapporté dans son royaume

[1] *Acta SS.*, 1 *mart. Acta Bened.*, sect. 5. — [2] *Acta SS.*, 22 *april. Act Bened.*, sect. 5.

à Rotschild, et enterré dans l'église de la Sainte-Trinité qu'il avait bâtie : la cause de sa mort le fit regarder comme martyr.

Suen ou Swein, son fils apostat, persécuta violemment les Chrétiens de Danemark. L'archevêque de Hambourg, saint Libentius, successeur d'Adaldague, lui envoyait souvent des députés avec des présents pour l'apaiser; mais il fut inexorable. La justice divine ne tarda point à se faire sentir au prince apostat et parricide. Quelque temps après, faisant la guerre aux Slaves, il fut pris par deux fois et emmené chez eux, et les Danois le rachetèrent par deux fois. Ces désastres ne suffirent point encore pour le faire rentrer en lui-même, pour lui faire reconnaître la main qui le frappait en punition de son apostasie, de son parricide et de ses persécutions. De nouveaux coups l'attendaient. Héric, roi de Suède, entra en Danemark avec une armée innombrable; et Swein, qui espérait dans ses idoles, lui ayant livré un combat, fut vaincu, dépouillé de son royaume et réduit à s'enfuir chez les Normands. Mais leur roi Thruccon, étant païen, n'eut aucune pitié de lui. Malheureux et repoussé de toute part, il se réfugia en Angleterre; mais Éthelred, fils d'Edgar, se souvenant des maux que les Danois avaient faits jadis aux Anglais, le repoussa également. Il n'y eut qu'un roi écossais qui l'accueillit avec bienveillance, et il y resta quatorze ans en exil, jusqu'à la mort du roi Héric. C'est ainsi qu'un petit-fils de Swein déduisit à l'historien Adam de Brême la série de calamités qu'éprouva son grand-père en punition de son apostasie [1]. Nous en verrons la suite et la fin.

Adaldague, archevêque de Brême, était mort dès l'an 988, le 28me d'avril, après cinquante-trois ans d'épiscopat; il eut pour successeur saint Libentius, autrement Lievizo. Ce prélat, très-savant et très-vertueux, était venu d'Italie avec l'évêque Adaldague et le pape Benoît V, lorsqu'il fut relégué en Saxe, et Adaldague ne trouva que Libentius auquel il pût confier le gouvernement du diocèse de Hambourg. Il reçut le pallium du pape Jean XV, et le bâton pastoral de l'empereur Othon III, et fut le premier archevêque de Brême consacré par ses suffragants; car jusque-là cet archevêque était sacré par celui de Mayence; mais Adaldague ayant obtenu du pape Agapit le pouvoir d'ordonner des évêques en Danemark et dans les autres pays du Nord, ses successeurs furent ordonnés par les évêques de leur dépendance.

La pureté de Libentius était telle, qu'il ne se laissait voir aux femmes que rarement; ses jeûnes le rendaient toujours pâle, son humilité le faisait paraître dans le cloître comme un simple moine;

[1] Baron., an. 980. Adam, l. 2.

car c'étaient des moines qui servaient l'église de Brême, comme les autres qu'ils avaient fondées. Il se contentait des biens de son église, et n'allait guère à la cour pour les augmenter. Il demeurait en repos chez lui, tout occupé à gouverner son diocèse et à gagner des âmes, et tenait dans une exacte discipline toutes les communautés de sa dépendance. Il prenait soin par lui-même des hôtes et des malades, et les servait en personne, quoiqu'il eût chargé son neveu Libentius du gouvernement de l'hôpital. Tant que le pays des Slaves fut en paix, il visita souvent les peuples au delà de l'Elbe, et s'acquitta fidèlement de sa mission chez les païens [1]. Tel était saint Libentius, aux exhortations duquel le roi Swein s'étant rendu inexorable, fut puni comme nous avons vu.

D'un autre côté, le roi Héric étant devenu maître des deux royaumes de Danemark et de Suède, Poppon, évêque de Sleswig, alla vers lui en ambassade, de la part de l'empereur et de l'archevêque de Hambourg, pour traiter de la paix. C'était un saint homme; et comme les Barbares lui demandaient un miracle, à leur ordinaire, on dit que, sans hésiter, il prit un fer rouge avec la main et n'en fut point brûlé. Pour les persuader encore mieux, il se fit revêtir d'une chemise cirée; et, se tenant au milieu du peuple, il y fit mettre le feu. Ensuite, levant les yeux et les mains au ciel, il la laissa brûler entièrement, et, d'un visage gai, assura qu'il n'en avait pas même senti la fumée. Plusieurs milliers de païens se convertirent à ce miracle, et le nom de Poppon demeura célèbre chez les Danois.

Un autre missionnaire illustre du Danemark fut Odincar l'Ancien, qui prêcha en Finlande, en Zélande, en Schonen et en Suède, et convertit plusieurs infidèles. Odincar le Jeune, son neveu et son disciple, était de la race des rois de Danemark, et si riche en fonds de terre, que de son patrimoine il fonda l'évêché de Ripen en Jutland. Comme il étudiait à Brême, l'archevêque Adaldague le baptisa de sa main; et son successeur, Libentius, l'ayant ordonné évêque pour la conversion des gentils, il mit son siége à Ripen. La sainteté de sa vie le rendait agréable à Dieu et aux hommes, et il soutint courageusement la religion en Danemark. D'autres saints personnages allèrent jusqu'en Norwége et y firent plusieurs Chrétiens [2]. Comme on voit, le zèle pour la propagation de la foi chrétienne n'était point éteint, ni même refroidi dans le dixième siècle.

A Rome, le pape Benoît VII mourut le 10me de juillet 984, après huit ans et demi de pontificat, et fut enterré à Sainte-Croix-de-Jérusalem. Son successeur fut Pierre, évêque de Pavie, qui avait été

[1] *Acta SS.*, 4 *jan. Act. Bened.*, sect. 6, pars 1. — [2] *Ibid.*

chancelier de l'empereur Othon II. Il changea de nom par respect, comme l'on croit, pour saint Pierre, et prit celui de Jean XIV. Il ne tint le Saint-Siége que huit mois. L'antipape Francon, qui, sous le nom de Boniface VII, avait usurpé le pontificat, après avoir fait mourir Benoît VI dans le château Saint-Ange, n'avait siégé qu'un mois. Après ce temps, il avait été obligé, comme nous avons vu, de fuir de Rome et de se retirer à Constantinople. Ayant appris la mort de Benoît VII et celle de l'empereur Othon II, son protecteur, cet homme sanguinaire retourna à Rome; et après un second parricide commis en la personne de Jean XIV, qu'il fit pareillement mourir dans les prisons du château Saint-Ange, il envahit une seconde fois le pontificat suprême; mais il ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes ; car après quelques mois de possession tyrannique, il fut frappé de mort subite. Les siens mêmes le haïssaient tellement, qu'après sa mort ils le percèrent à coups de lances, le traînèrent tout nu parmi la ville et le jetèrent au pied du Capitole. Le lendemain matin, quelques clercs ramassèrent ce cadavre déchiré et l'ensevelirent. Si des historiens donnent à Francon le nom de Boniface VII, ce n'est point à juste titre, puisqu'il ne doit point être compté parmi les Pontifes romains. On n'y comprend pas Jean, fils de Robert, que l'on rapporte avoir été choisi après la mort de l'antipape Francon. Il faut que ce Jean soit mort incontinent après son élection, sans avoir été consacré, ou que son élection même n'ait point été canonique ; autrement il aurait porté le nom de Jean XV, qui n'est donné qu'au Pape qui suit. Jean XV, aussi Romain de naissance, fut sacré le 25me d'avril 986, et tint le Saint-Siége dix ans. Ce fut lui qui accorda le pallium à saint Libentius de Brême [1].

L'empereur Othon II était mort l'an 983. Dès l'an 980, il entreprit d'enlever aux Grecs l'Italie méridionale, comme étant la dot de sa femme, l'impératrice Théophanie. Les Grecs appelèrent à leur aide les Sarrasins de Sicile et d'Afrique. En 982, il y eut en Calabre une grande bataille. Les Allemands y eurent d'abord l'avantage; mais au moment même de la victoire, ils sont surpris en désordre par un corps de réserve et complétement défaits. Il y périt beaucoup de seigneurs et d'évêques, entre autres Pandolfe, duc de Bénévent, et Henri, évêque d'Augsbourg, à qui son père, le comte Bouchard, avait procuré cet évêché par de mauvaises voies. L'empereur lui-même eut grande peine à se sauver des Sarrasins sur une galère grecque, d'où il s'échappa ensuite à la nage. Après cette défaite, il revint en Lombardie, où il fit élire roi son fils Othon III, qui était en Alle-

[1] Baron. et Pagi, an. 984 et seqq.

magne, et qui fut couronné en cette qualité à Aix-la-Chapelle, le jour de Noël, la même année 983, par Villegise, archevêque de Mayence, et Jean, archevêque de Ravenne. Les chroniques contemporaines disent positivement qu'il fut couronné roi, et non pas empereur, comme suppose Fleury.

Dans l'intervalle, son père, l'empereur Othon II, retourna à Rome, où il tomba malade. Se sentant à l'extrémité, il partagea en quatre tout son argent. Il en donna un quart aux églises, un aux pauvres, un à sa sœur Mathilde et le quatrième à ses serviteurs. Ensuite il fit sa confession en latin devant le Pape et les prêtres; et ayant reçu d'eux l'absolution, il mourut le vendredi, 7me de décembre, ayant régné dix ans et sept mois depuis la mort de son père. Il fut enterré dans le parvis de l'église de Saint-Pierre; et devant son sépulcre, qui est de porphyre, on peignit en mosaïque un Christ debout, qui donnait sa bénédiction à ceux qui entraient dans l'église. Ce prince était fort inférieur en mérite à l'empereur Othon Ier, son père[1].

Saint Adalbert, qui avait d'abord entrepris la conversion des Russes et fut ensuite premier archevêque de Magdebourg, était mort en 981, la treizième année de son pontificat. Il avait obtenu de l'empereur Othon II un privilége par lequel les moines qui composaient le chapitre de Magdebourg avaient la permission d'élire l'archevêque. Après la mort de saint Adalbert, le clergé et le peuple élurent tout d'une voix pour archevêque le moine Otric, fameux pour son savoir, qui était au service de l'empereur, quoique saint Adalbert eût déclaré publiquement qu'il ne serait point son successeur; car il ne s'accommodait point de ses manières, ce qui fit que plusieurs se retirèrent de la communauté, parce qu'Otric était à la tête de l'école. Les députés du chapitre de Magdebourg allèrent en Italie trouver l'empereur Othon II, et s'adressèrent à Gisiler, évêque de Mersebourg, qui avait grand crédit auprès de ce prince; ils lui dirent le secret de leur députation, et il leur promit ses bons offices. Mais ayant dit à l'empereur la nouvelle de la mort de saint Adalbert, il se jeta à ses pieds et lui demanda pour lui-même l'archevêché de Magdebourg, comme la récompense qu'il attendait depuis si longtemps pour ses services. L'empereur le lui accorda aussitôt.

Quand il fut sorti, Otric et les autres députés lui demandèrent ce qu'il avait fait dans l'affaire qu'ils lui avaient confiée. Il leur répondit qu'il avait bien de la peine à faire les siennes propres, tant la cour était corrompue par l'intérêt, principalement les Romains. Enfin il leur dit la chose en confidence; ensuite il poursuivit publiquement

[1] Baron. et Pagi, an. 893.

sa prétention devant le pape Benoît VII pour faire autoriser sa translation. Le Pape assembla un concile et demanda si Gisiler pouvait passer à l'archevêché de Magdebourg, attendu qu'il n'avait point de siége et que celui de Mersebourg lui avait été ôté par l'évêque Hildevard. Les juges, qui étaient gagnés, prononcèrent qu'il le pouvait. Ainsi il eut l'archevêché; l'évêché de Mersebourg fut même supprimé et réuni à celui d'Halberstadt. Voilà du moins comme la chose est racontée par la chronique de Magdebourg, qui attribue à la suppression de l'évêché de Mersebourg les malheurs qui tombèrent sur Othon II. Quant au moine Otric, étant ensuite allé à Bénévent, il y tomba malade et y mourut avec un grand regret d'avoir quitté son monastère pour satisfaire à son ambition [1].

Le plus illustre disciple de saint Adalbert de Magdebourg fut saint Adalbert de Prague. Il naquit en Bohême, et son père, nommé Slavnitz, était comte et seigneur de plusieurs grandes terres. Le fils fut nommé au baptême Voytiech, qui signifiait en esclavon *consolation de l'armée*. Ses parents l'ayant voué à Dieu dans une maladie qui lui survint en son enfance, son père l'envoya à Magdebourg pour être instruit par les soins de l'archevêque Adalbert; et il eut pour maître le moine Otric, qui avait un grand nombre de disciples. C'était environ l'an 973, et il fut neuf ans dans cette école. L'archevêque lui changea le nom à la confirmation, et le nomma Adalbert, comme lui. Pendant ses études, il se dérobait la nuit pour visiter les pauvres et leur faisait de grandes aumônes et donnait à la prière le temps des récréations. Il se rendit fort savant dans la philosophie humaine.

Après la mort du saint archevêque, il retourna en Bohême, rapportant beaucoup de livres, et entra dans le clergé de Prague, sous l'évêque Ditmar, qui mourut peu de temps après, savoir l'an 983, le 2me de janvier. Le jeune Adalbert, qui n'était encore que sous-diacre, servait avec les autres aux funérailles de l'évêque. On s'assembla, pour l'élection du successeur, près de la ville de Prague, et le duc de Bohême, Boleslas le Pieux, y assistait avec les seigneurs du pays; tous convinrent qu'ils ne pouvaient choisir d'évêque plus digne qu'Adalbert, leur compatriote; et, malgré sa résistance, ils l'élurent le 19me de février, la même année 983. Ils envoyèrent des députés à l'empereur, qui était à Vérone, au retour de la guerre contre les Sarrasins, pour lui demander la confirmation de cette élection. Adalbert était avec eux, et ils portaient la demande du clergé et du peuple, avec les ordres du duc. L'empereur leur accorda ce qu'ils deman-

[1] *Act. Bened.*, sec. 5, p. 582.

daient, et donna à Adalbert l'anneau et le bâton pastoral ; puis il le fit sacrer par Villegise, archevêque de Mayence, dont il était suffragant, et qui se trouva présent. Étant de retour, il entra à Prague nu-pieds et fut intronisé avec une grande joie de tout le peuple.

Depuis qu'il fut évêque, il mena une vie exemplaire et s'acquitta parfaitement de tous ses devoirs. Il partagea en quatre parts les revenus de l'église, selon les canons : la première pour les réparations et les ornements de l'église, la seconde pour les chanoines, la troisième pour les pauvres, et la quatrième pour lui. Il distribuait de grandes aumônes à toutes les fêtes et nourrissait tous les jours douze pauvres. Il avait un lit de parade, mais il couchait sur la terre et tout au plus sur un cilice, dormant peu et passant la plupart de la nuit en prières. Il observait, comme les moines, le silence depuis complies jusqu'à prime ; après prime, il donnait audience, puis il travaillait de ses mains ou lisait l'Écriture sainte avec ses chapelains. Il visitait soigneusement les prisonniers et les malades ; il prêchait assidûment et mêlait dans sa conduite la sévérité et la douceur.

Mais son peuple profitait peu de ses instructions ; la plupart semblaient affecter de commettre les désordres dont il voulait les retirer, et s'obstiner à leur perte. Voyant donc que, loin de leur être utile, il se nuisait à lui-même, il résolut de les quitter, principalement pour trois sortes de péchés : la pluralité des femmes, les mariages des clercs, la vente des esclaves chrétiens aux Juifs. Dans le temps même qu'Adalbert était prêt à partir pour Rome, il se rencontra que le moine Straquaz vint à Prague. Il était fils de Boleslas le Cruel et frère de Boleslas le Pieux, qui régnait alors en Bohême. Le père, pour expier la mort de saint Venceslas, donna ce fils à Saint-Emméran de Ratisbonne, où il embrassa la vie monastique. Il était donc venu après plusieurs années, par la permission de son abbé, voir son pays, ses parents et le duc, son frère. Le saint évêque Adalbert, l'ayant pris en particulier, lui fit de grandes plaintes de la malice de son peuple, des mariages incestueux et des divorces, de la désobéissance et de la négligence du clergé, de l'arrogance et de la puissance intolérables des seigneurs. Enfin il lui découvrit son dessein d'aller à Rome consulter le Pape et de ne jamais revenir à ce peuple indocile. Il se rencontre heureusement, ajouta-t-il, que vous êtes frère du duc ; ils vous obéiront plutôt qu'à moi, vous pourrez les réduire par l'autorité de votre frère ; votre noblesse, votre science et la sainteté de votre profession vous rendent digne de l'épiscopat ; je vous le cède volontiers, et je solliciterai le Pape de vous l'accorder de mon vivant. En parlant ainsi, il lui mit entre les bras le bâton pastoral qu'il tenait. Mais Straquaz le jeta par terre avec indignation et dit : Je ne suis ni digne

ni capable de l'épiscopat ; je suis moine et mort au monde. L'évêque lui répondit : Sachez, mon frère, sachez que ce que vous ne voulez pas faire maintenant à propos, vous le ferez plus tard, et ce sera à votre perte.

Adalbert vint à Rome en 989, et le pape Jean XV lui conseilla de quitter son peuple rebelle plutôt que de se perdre avec lui. Ayant donc résolu de passer le reste de sa vie en pays étranger, il commença par distribuer tout son argent aux pauvres. L'impératrice Théophanie, mère d'Othon III, qui régnait alors, se trouva dans le même temps à Rome ; et, sachant que l'évêque Adalbert voulait aller en pèlerinage à Jérusalem, elle le fit venir secrètement et lui donna tant d'argent, que le jeune Gaudence, frère du saint, le pouvait à peine lever de terre. Elle l'obligeait à le prendre pour la dépense de son voyage ; mais le saint évêque le distribua tout aux pauvres la nuit suivante.

Ayant renvoyé ses gens en Bohême, il changea d'habit, acheta un âne pour porter le bagage, et se mit en chemin, avec trois personnes seulement, pour aller à Jérusalem. Il passa au mont Cassin et y fut reçu avec honneur sans être connu. Quelques jours après, comme il voulait partir, l'abbé Manson, successeur d'Aligerne, vint le trouver avec les principaux du monastère, et lui dit : Vous entreprenez un voyage très-long et plein de grandes distractions ; il est bon de quitter le monde, mais il n'est pas avantageux de changer de place tous les jours. Il vaut mieux se fixer en un lieu, suivant les maximes de nos pères. Adalbert reçut ce conseil comme venu du ciel, et résolut de s'arrêter au mont Cassin pour y passer le reste de sa vie.

Mais un des principaux du monastère lui dit un jour, avec plus d'affection que de discrétion : Mon père, vous feriez bien de prendre ici l'habit monastique et de demeurer avec nous ; car, comme vous êtes évêque, vous consacrerez nos églises et ordonnerez nos clercs. Adaldert, voyant qu'il était découvert, fut sensiblement affligé de ce discours, et aussitôt il alla à Val-de-Luce consulter saint Nil sur ce qu'il avait à faire. Saint Nil connut dès l'abord par quel mouvement il agissait, et dit, depuis, qu'il n'avait jamais connu personne de plus fervent dans l'amour de Dieu que ce jeune homme. Mais il lui dit : Je vous recevrais, mon fils, dans ma communauté, si ce n'était lui nuire sans vous servir. Vous voyez à ma barbe et à mon habit que je suis Grec et étranger, et le lieu que nous habitons appartient à ceux que vous quittez ; si je vous reçois, ils me chasseront, et vous serez encore plus incertain du lieu de votre retraite. Je vous conseille de retourner à Rome et d'aller trouver de ma part l'abbé Léon, avec une lettre par laquelle je le prierai de vous garder chez lui, ou du moins de vous recommander à l'abbé de Saint-Sabas.

Adalbert, étant revenu à Rome, s'informa du monastère de l'abbé Léon, et apprit que c'était celui de Saint-Alexis. Léon, voulant l'éprouver, le rebuta d'abord et lui parla durement ; mais, le voyant ferme, il le mena au Pape, pour ne rien faire que de son consentement et de l'avis des cardinaux. Enfin il lui donna l'habit le jeudi saint, l'an 990, sans savoir qui il était. Deux de ceux qui avaient suivi Adalbert l'abandonnèrent, voyant qu'il voulait se faire moine ; il n'y eut que son frère Gaudence qui lui demeura fidèle et embrassa la même profession. Adalbert s'exerçait à l'obéissance et à l'humilité, servant aux travaux les plus bas dans le monastère.

Cependant, en Bohême, le duc Boleslas voyant le désordre où cette église était tombée depuis l'absence de son saint évêque, tint conseil avec son clergé, et envoya dire à Villegise, archevêque de Mayence : Ou renvoyez-nous Adalbert, notre pasteur, ce que nous aimons mieux, ou ordonnez-nous-en un autre. L'archevêque, craignant que ce peuple, nouvellement converti, ne retombât dans ses anciennes erreurs, envoya à Rome deux députés, savoir : Radla, disciple du saint, et Straquaz, moine, tous deux frères du duc, avec des lettres par lesquelles il priait le Pape de renvoyer Adalbert. Le pape Jean XV tint un concile à Rome, pour ce sujet, l'an 994. Il y eut une grande contestation entre les députés, qui redemandaient leur évêque, et les Romains, qui voulaient le retenir. Enfin, les députés l'emportèrent, et le Pape dit : Nous vous le rendons, à condition que son peuple le conservera, profitant de ses instructions ; mais s'ils demeurent dans leurs péchés, il pourra les quitter en sûreté.

Les députés ramenèrent donc Adalbert, après qu'il eut mené cinq ans la vie monastique ; et, quand il arriva à Prague, tout le peuple vint au-devant de lui et le reçut avec une extrême joie, promettant de suivre en tout ses avis. Mais ils retombèrent bientôt dans leur première négligence et dans tous leurs vices. La femme d'un homme noble étant accusée d'avoir commis adultère avec un clerc, les parents du mari voulaient la décapiter, suivant la coutume. Elle s'enfuit à l'évêque, qui, pour lui sauver la vie, l'enferma dans un monastère de religieuses dédié à saint Georges, et donna à un homme fidèle la clef de l'église où elle était. Ceux qui poursuivaient la femme vinrent à la maison de l'évêque pendant la nuit, se plaignant qu'il voulait empêcher l'exécution des lois et demandant la coupable avec menaces. Il embrassa les frères qui étaient avec lui, se recommandant à leurs prières, et se jeta au milieu de ces furieux en disant : Si c'est moi que vous cherchez, me voici ! Un d'entre eux lui dit : Tu te flattes en vain de la gloire du martyre ; mais si on ne nous rend promptement cette malheureuse, nous avons tes frères.

et nous nous vengerons sur leurs femmes, sur leurs enfants et sur leurs terres. Cependant un traître leur ayant découvert celui à qui l'évêque avait confié la garde du lieu où était la femme, ils l'intimidèrent tellement, qu'il leur en donna l'entrée ; ils arrachèrent la femme de l'autel et lui firent couper la tête.

Depuis son retour, saint Adalbert commença à travailler à la conversion des Hongrois, voisins de la Bohême ; il y envoya des missionnaires et y alla lui-même, et y établit un faible commencement de christianisme ; mais, dans ce faible commencement, il posa le principe d'une conversion parfaite de la nation entière, en baptisant le fils du duc Geisa ; car cet enfant fut, depuis, l'illustre saint Étienne, roi et apôtre de la Hongrie [1].

Le saint évêque, affligé de l'indocilité de son peuple, le quitta une seconde fois et retourna à Rome, dans son monastère de Saint-Alexis et Saint-Boniface, sous la conduite de l'abbé Léon, qui fut légat en France. En ce monastère, il y avait des Grecs qui suivaient la règle de saint Basile, et des Latins qui suivaient celle de saint Benoît, et, de chacune des deux nations, on en remarque quatre distingués par leur mérite. Les quatre Grecs étaient : l'abbé Grégoire, le père Nil ; Jean, infirme ; Stratus, homme d'une simplicité angélique. Les quatre Latins étaient : Jean, remarquable par sa sagesse ; Théodore, par son silence ; Jean, par son innocence ; Léon, simple, mais toujours prêt à prêcher. Ce dernier avait été abbé de Nonantule en Lombardie ; et, après avoir gouverné ce monastère deux ans, il l'avait remis à l'empereur Othon, lui rendant le bâton pastoral. Il était venu à Rome se rendre simple moine à Saint-Boniface, où il finit ses jours, et il est compté entre les saints. Il ne faut pas le confondre avec Léon, abbé du même monastère.

Saint Nil, que saint Adalbert alla consulter, était né à Rossane, capitale de la Calabre, la seule ville que les Grecs y avaient conservée, le reste du pays étant désolé par les courses des Sarrasins. Son beau naturel fut cultivé par l'étude ; il lisait continuellement l'Écriture sainte et prenait un plaisir singulier aux Vies des Pères, ce qui lui inspira une grande aversion du vice et des mauvaises curiosités, comme des caractères et des paroles superstitieuses contre divers accidents. Ayant perdu ses parents, il demeura sous la conduite d'une sœur aînée, qui était aussi très-pieuse. Mais, étant arrivé à la fleur de la jeunesse, il attira les désirs de toutes les filles par sa beauté et l'agrément de sa voix ; et, de son côté, il fut épris de la plus belle d'entre elles, quoiqu'elle fût de basse naissance, et le

[1] *Act. Bened.*, sec. 5. *Acta SS.*, 23 *april.*

premier fruit de leur union fut une fille. Toutefois, la pensée de la mort et des supplices éternels commença à le relever de cette chute, et ces sentiments devinrent bien plus vifs dans une fièvre ardente dont il fut attaqué.

Un jour donc, sans avoir rien dit à personne, il alla chez des gens qui lui devaient de l'argent, et leur dit qu'il avait trouvé une très-belle vigne et qu'il voulait l'acheter. Il prit d'eux ce qu'ils avaient, et, nonobstant sa fièvre, il partit accompagné d'un moine nommé Grégoire, qui le conduisait à son monastère. En passant une rivière, il fut tout d'un coup délivré de sa maladie, ce qu'il prit pour une marque assurée que ce voyage était agréable à Dieu. Il arriva donc au monastère de Mercure, et, entre autres grands personnages, il y trouva Jean, Fantin et Zacharie. Il fut surpris de leur extérieur et de la pauvreté de leur habit, et son zèle pour la perfection en fut plus ardent. Eux, de leur côté, voyant la sagesse de ce jeune homme, la douceur de sa voix dans la lecture, et la pénétration de son esprit, jugèrent dès lors que non-seulement il ferait un grand progrès dans la vertu, mais qu'il serait utile au salut de plusieurs autres.

Mais peu de temps après, il vint des lettres menaçantes de la part du gouverneur de la province, portant que, si quelqu'un était assez hardi pour imposer les mains à ce jeune homme, il aurait le poing coupé et le monastère serait confisqué. Les supérieurs résolurent donc de l'envoyer sous une autre domination, pour recevoir le saint habit, et il se détermina à entrer dans le monastère de Saint-Nazaire. En chemin, il rencontra un Sarrasin, qui lui demanda qui il était, d'où il était et où il allait. Nil lui dit simplement la vérité, et le Sarrasin fut surpris de lui voir prendre une telle résolution, étant si jeune ; car il n'avait pas trente ans, et il portait encore son habit séculier, qui était très-riche. Tu devais attendre, dit-il, à la vieillesse, pour t'engager dans la vie monastique, si tu l'as résolu. Non, répondit-il, Dieu ne veut pas que nous soyons bons par nécessité ; un vieillard n'a plus la force de le servir, non plus que de porter les armes pour son prince. Je veux servir Dieu dans ma jeunesse, afin qu'il honore ma vieillesse. Le Sarrasin, touché de ce discours, lui montra le chemin et le quitta, en lui donnant des bénédictions et en l'encourageant à suivre son dessein. Nil fut saisi de crainte, songeant au péril qu'il avait évité, et sa peur augmenta quand il entendit le Sarrasin revenir en courant et criant qu'il l'attendît. Celui-ci, l'ayant rejoint, lui donna des pains fort blancs qu'il avait apportés, voyant qu'il n'avait aucunes provisions, et lui fit excuse de n'avoir rien de meilleur à lui donner ; mais en même temps il blâma sa crainte et la mauvaise opinion qu'il avait de lui.

Étant près du monastère, l'ennemi des bons lui apparut sous la forme d'un cavalier, pour le détourner d'y entrer, disant mille maux des moines, les traitant d'avares, de glorieux, de gourmands. Je tiendrais, dit-il, tout entier avec mon cheval dans une des chaudières de leur cuisine. Nil voulait lui répondre ; mais il s'enfuit aux premiers mots, sans l'écouter, et Nil, faisant de temps en temps le signe de la croix, entra enfin dans le monastère de Saint-Nazaire. L'abbé et les moines le reçurent avec grande charité, et, le voyant fatigué du chemin, ils lui donnèrent du poisson et du vin ; mais il se contenta de pain et d'eau. Il pria qu'on lui donnât l'habit monastique, à condition toutefois qu'au bout de quarante jours il retournerait au monastère où il avait d'abord été reçu. L'abbé voulait, aussitôt qu'on l'eut fait moine, lui donner le gouvernement d'un autre monastère ; mais Nil trouva cette proposition si étrange, que dès lors il fit serment de n'accepter jamais aucune dignité.

Le temps étant accompli, il retourna au monastère de Mercure, où les pères le reçurent avec une grande joie, particulièrement Fantin, avec lequel il lia une amitié très-étroite. On en parla quelque temps après à Jean, supérieur de tous les monastères, qui, ayant éprouvé son obéissance en plusieurs manières, en demeura très-satisfait et le retint quelque temps auprès de lui. Ensuite, du consentement des pères, il se retira près du monastère, dans une caverne où était un autel dédié à saint Michel. Là, il s'imposa cette manière de vie : Depuis le matin jusqu'à tierce, il s'appliquait à écrire ; car il écrivait bien et vite. Depuis tierce jusqu'à sexte, il se tenait devant la croix, récitant le psautier et faisant mille génuflexions. Depuis sexte jusqu'à none, il demeurait assis, lisant et étudiant l'Écriture sainte et les Pères. Après avoir dit none et vêpres, il sortait de sa cellule pour se promener et se délasser, sans toutefois se détourner de Dieu, qu'il considérait dans ses créatures, méditant quelques passages des Pères. Après le soleil couché, il se mettait à table, et mangeait ou du pain sec, ou, sans pain, des herbes cuites, ou du fruit, selon la saison. Sa table était une grosse pierre et son plat un morceau de pot de terre ; il ne buvait que de l'eau et par mesure. Il essayait d'imiter toutes les manières de vivre qu'il lisait dans les anciens. Ainsi il passa jusqu'à vingt jours sans manger que deux fois, et il fit trois fois cette expérience. Pendant un an, il ne but qu'une fois le mois quoiqu'il ne mangeât que du pain sec ; mais il quitta cette pratique pour ne pas se dessécher le poumon, car la soif ne l'incommodait que les huit premiers jours. Toutefois il passait souvent le carême sans boire et sans manger, ne prenant que la sainte communion. La nuit, il donnait une heure au sommeil pour la digestion, ensuite il

récitait le psautier, faisant cinq cents génuflexions, puis il disait les prières des nocturnes et des matines; car il était persuadé qu'un ermite doit faire beaucoup plus d'exercices de piété que celui qui vit en communauté. Son habit était un sac de poil de chèvre, qu'il portait un an, et sa ceinture était une corde, qu'il n'ôtait qu'une fois l'année, souffrant patiemment la vermine qui le rongeait. Il n'avait ni lit ni siége, ni coffre ni sac; son encrier était de la cire appliquée sur du bois. Tel était son amour pour la pauvreté.

Un des frères le pria de trouver bon qu'il demeurât avec lui, et, l'ayant obtenu à grand'peine, il lui dit : Mon père, j'ai trois pièces d'argent; que voulez-vous que j'en fasse? Nil lui répondit : Donnez-les aux pauvres et ne gardez que votre psautier. Il le fit; mais, après avoir demeuré quelque temps avec le saint homme, il s'ennuya de cette vie si austère et commença à chercher querelle pour le mettre en colère. Nil lui dit doucement : Mon frère, le Seigneur nous a appelés en paix. Si vous ne pouvez plus me souffrir, allez en paix où il vous plaira; car je vois que vous ne pouvez vous défaire de l'ambition et du désir du sacerdoce. L'autre lui dit tout en colère : Rendez-moi mes trois pièces d'argent, et je m'en irai. Qu'avais-je affaire de les donner aux pauvres? Nil lui répondit : Mon frère, écrivez sur un morceau de papier que j'en recevrai la récompense dans le ciel, et le mettez sur l'autel, et je vous les rendrai aussitôt. L'autre voulut voir comment Nil, qui n'avait pas une obole, accomplirait sa promesse, et fit ce qu'il désirait. Nil, ayant reçu son écrit, descendit au monastère de Castel et y emprunta trois pièces d'argent, qu'il lui donna. Le mauvais moine se retira, suivit ses désirs et mourut quelque temps après; mais Nil, étant rentré dans sa caverne, écrivit en douze jours trois psautiers et acquitta sa dette.

Quelques années après, le bienheureux Fantin tomba dans une espèce d'extase, qui parut surnaturelle à ceux qui connaissaient sa vertu; car il sortait du monastère et allait de côté et d'autre, faisant des lamentations continuelles sur les églises, les monastères et les livres. Il disait que les églises étaient pleines d'ânes et de mulets qui les profanaient par leurs ordures, les monastères brûlés et perdus, les livres mouillés et devenus inutiles, en sorte qu'on n'aurait plus de quoi lire. Quand il rencontrait un des frères de son monastère, il le pleurait comme mort, et disait : C'est moi qui t'ai tué, mon enfant. En parlant ainsi, il ne voulait ni loger sous un toit, ni prendre de nourriture ordinaire, mais, errant par les déserts, il vivait d'herbes sauvages. On crut que, comme un autre Jérémie, il prédisait l'incursion des Sarrasins, qui désolèrent le pays peu de temps après, ou plutôt la décadence des monastères et le relâchement de

la discipline. Nil, sensiblement affligé de voir l'abbé Fantin en cet état, le suivait et s'efforçait de lui persuader de rentrer dans le monastère; mais Fantin l'assura qu'il n'y retournerait pas, et qu'il mourrait dans une terre étrangère. En effet, prenant avec lui deux de ses disciples, Vital et Nicéphore, il alla dans le Péloponèse; demeura longtemps à Corinthe, où il procura le salut de plusieurs; visita l'église de la Sainte-Vierge à Athènes, se rendit à Larisse; séjourna douze ans à Thessalonique, où il devint célèbre par ses vertus et ses miracles; et enfin alla mourir, dans une extrême vieillesse, à Constantinople. Les Grecs et les Latins honorent sa mémoire le 30me d'août[1].

Nil étant revenu à sa caverne, les pères du monastère de Fantin vinrent le prier de vouloir bien venir et leur choisir un abbé ; car ils le connaissaient assez pour n'oser lui proposer de l'être lui-même. Il entra dans le monastère et assembla la communauté dans l'église; mais, après la prière, Luc, frère de Fantin, prit Nil par les pieds, le conjurant, au nom de la sainte Trinité et de tout ce qu'il y a de plus saint, d'être leur abbé. Nil retourna contre Luc ses propres conjurations, et le fit élire abbé ; car, quoiqu'il ne fût pas fort savant dans les saintes Écritures, il avait le talent de gouverner et une grande vertu. C'est ainsi que Nil évita cette tentation.

Pendant qu'il était encore dans sa caverne, il lui vint un disciple nommé Étienne, homme d'une grande simplicité, mais d'une patience et d'une obéissance merveilleuses. Les Sarrasins ayant couru pendant un an toute la Calabre, le bruit se répandit qu'ils viendraient aussi au canton de Mercure, et qu'ils n'épargneraient ni monastères ni moines. Tous se réfugièrent dans les châteaux les plus proches; et Étienne, se trouvant au monastère de Saint-Fantin, suivit les moines, n'ayant pas le temps de retourner à la caverne. Nil lui-même, voyant déjà la poussière qui marquait la marche des ennemis, ne voulut pas tenter Dieu et se cacha dans un lieu détourné ; puis il revint le jour suivant à sa caverne, d'où ils avaient emporté le cilice qu'il avait pour changer. Étant descendu au monastère, il trouva qu'ils y avaient tout ravagé ; et, croyant qu'ils avaient enlevé Étienne, il résolut de se rendre esclave avec lui ; mais il apprit qu'il s'était sauvé avec les moines ; et, après que les Sarrasins furent passés, Nil et Étienne retournèrent à leur caverne et reprirent leur première façon de vivre.

Quelque temps après, Nil ayant envoyé Étienne à Rossane pour acheter du parchemin, il en revint accompagné d'un vieillard nommé Georges, des principaux de la ville, qui croyait être appelé de Dieu

[1] *Acta SS.*, 30 *aug.*

à mener la vie solitaire, et s'offrit à Nil pour faire ce qui lui plairait. Nil lui répondit : Mon frère, ce n'est pas pour notre vertu que nous demeurons dans ce désert; mais, parce que nous ne pouvons porter la règle de la vie commune, nous nous sommes séparés des hommes, comme des lépreux. Vous faites bien de chercher votre salut : allez donc à quelque communauté où vous trouverez le repos de l'âme et du corps ; mais Georges demeura ferme et ne voulut point quitter le saint, qui conçut pour lui une affection filiale.

Enfin, comme les Sarrasins revenaient de temps en temps dans ces quartiers-là, et que la caverne était sur leur passage, Nil et ses disciples jugèrent qu'ils ne pouvaient y demeurer. Il vint donc s'établir à Rossane, en un lieu qui était à lui, où il y avait un oratoire de Saint-Adrien. Là il lui vint encore quelques disciples, et, par la suite du temps, ils se trouvèrent jusqu'à douze et plus; en sorte que ce lieu devint un monastère. Il y avait deux frères dans le voisinage, qui, touchés d'envie, commencèrent à médire de saint Nil, et à le traiter d'hypocrite et d'imposteur ; mais il ne s'en défendit qu'en leur donnant des bénédictions et des louanges ; et, un jour qu'ils l'avaient extrêmement maltraité, il vint les trouver comme ils mangeaient, se mit à genoux et leur demanda pardon. Enfin il les gagna tellement, que l'aîné, en mourant, lui donna tout son bien et lui recommanda son frère.

Saint Nil ne voulait point que son monastère eût rien au delà du nécessaire, disant que le surplus n'était qu'avarice. Trois de ses moines ayant mangé hors de la maison, il leur dit : Êtes-vous mes esclaves, pour vous cacher ainsi de moi ? Vous êtes mes frères, notre pain est votre travail, et personne ne vous contraint à rien faire contre votre volonté. Sa communauté croissant, il ne voulut jamais prendre le titre d'abbé ou d'hégumène, pour mieux observer le précepte de l'Évangile de ne point se nommer maître ; mais il donna le titre d'hégumène à d'autres, dont le premier fut Proclus, homme très-savant dans les auteurs sacrés et profanes, et qui laissa lui-même plusieurs écrits.

Un grand tremblement de terre, qui arriva dans la Campanie et la Calabre, ayant presque renversé la ville de Rossane, saint Nil voulut aller voir ce désastre de sa patrie ; mais, pour se déguiser, il mit autour de sa tête une peau de renard qu'il avait trouvée en chemin, et portait sur l'épaule son manteau pendu à son bâton. Les enfants lui jetaient des pierres, et criaient après lui : Au caloyer bulgare ! D'autres l'appelaient Franc ou Arménien. Le soir, s'étant remis en son état ordinaire, il entra dans la grande église pour prier la sainte

Vierge, sa patronne, et fut reconnu de quelques prêtres, qui se jetèrent à ses pieds, fort surpris de son arrivée. Après les avoir consolés par ses discours de piété, il demeura avec un nommé Caniscas, dont il avait été disciple, l'exhortant à quitter le monde, car il avait toujours mené une vie fort pure ; mais il ne put le persuader à cause de l'avarice qui le dominait, et il mourut quelque temps après, avec un repentir inutile de ne l'avoir pas écouté.

Il faisait souvent réflexion sur la douceur de la solitude et le dégagement de la pauvreté, sans soins comme sans biens, et il trouvait qu'en vivant avec les autres, loin d'avancer dans la vertu, on recule ; leur conversation même lui était à charge, parce qu'elle le détournait de la contemplation et de l'occupation intérieure. A ces pensées, il opposait le précepte de l'Apôtre : Que personne ne cherche son avantage, mais celui des autres, pour leur salut. Il résolut donc d'éprouver ses disciples par quelque commandement déraisonnable, et, s'ils y obéissaient sans examen, de prendre le parti de demeurer avec eux. Un jour, après l'office du matin, il leur dit : Mes pères, nous avons planté trop de vignes, et ce n'est qu'avarice d'avoir plus que le nécessaire : venez en couper une partie. Ils y consentirent ; et, ayant pris la cognée sur son épaule, il les mena à la plus belle de leurs vignes et du plus grand rapport. Ils le suivirent tous, et se mirent à couper depuis le matin jusqu'à tierce. Alors, voyant leur obéissance, il promit à Dieu de ne les quitter de sa vie ; mais le bruit de cette action s'étant répandu, d'un côté jusqu'au mont Athos, et de l'autre jusqu'en Sicile, personne n'y pouvait rien comprendre et on l'interprétait diversement.

Un jour, comme il était à Rossane un peu indisposé, Théophylacte, métropolitain de Calabre, et Léon, officier de la garde impériale, tous deux gens d'esprit et savants, vinrent le voir avec des magistrats, des prêtres et une grande partie du peuple, à dessein de lui faire des questions sur l'Écriture, plutôt pour l'éprouver que pour s'instruire. Le saint, qui s'en aperçut, pria Jésus-Christ de lui faire la grâce de penser et de parler de la manière convenable. Après qu'ils se furent salués et assis, il donna à l'officier un livre qu'il avait à la main et qui était de saint Siméon d'Antioche, et lui fit lire cette sentence : Que de dix mille âmes, à peine s'en trouve-t-il une, dans le temps présent, qui sorte entre les mains des anges. A ces mots, tous les assistants commencèrent à dire d'une voix : A Dieu ne plaise ! cela n'est pas vrai ! celui qui l'a dit est hérétique ! C'est donc en vain que nous avons été baptisés et que nous adorons la croix ! que nous communions et que nous portons le nom de Chrétiens ! Saint Nil, voyant que le métropolitain et l'officier ne disaient rien à ceux qui

parlaient ainsi, répondit doucement : Et que direz-vous donc, si je vous montre que saint Basile, saint Chrysostôme, saint Éphrem, saint Théodore Studite, saint Paul même et l'Évangile disent la même chose ? Dieu ne vous a point d'obligation de ce que vous venez de dire. Vous n'oseriez faire profession d'aucune hérésie, le peuple vous lapiderait ; mais sachez que, si vous n'êtes vertueux et très-vertueux, vous n'éviterez point la peine éternelle. Ils furent touchés de ce discours, et commencèrent tous à soupirer et à dire : Malheur à nous, pécheurs que nous sommes !

Nicolas, premier écuyer, lui dit : Mon père, pourquoi l'Évangile dit-il : Celui qui donnera à un de ces moindres un verre d'eau froide, ne perdra pas sa récompense ? Il répondit : Cela est dit pour ceux qui n'ont rien, afin que personne ne s'excuse sur ce qu'il n'a pas de bois pour faire chauffer l'eau. Mais vous qui enlevez au pauvre jusqu'à l'eau froide, que ferez-vous ? Celui-ci gardant le silence, un autre dit : Mon père, je voudrais bien savoir si Salomon est sauvé ou damné. Saint Nil, connaissant par l'esprit que c'était un débauché, lui dit : Et moi je voudrais bien savoir si, vous-même, vous serez sauvé ou damné. Que vous importe, à vous et à moi, que Salomon le soit ? C'est pour nous qu'il est écrit : Quiconque regarde une femme pour la convoiter, a déjà commis l'adultère. Quant à Salomon, nous ne trouvons nulle part dans l'Écriture qu'il se soit repenti, comme nous le trouvons de Manassès.

Un prêtre se leva ensuite, et dit : Mon père, de quel arbre Adam mangea-t-il dans le paradis ? Il répondit : D'un pommier sauvage. Tous se prirent à rire, et Nil leur dit : N'en riez pas, la réponse est conforme à la demande. Comment vous dirions-nous ce que l'Écriture ne nous a point découvert ? Au lieu de penser comment vous avez été formé, comment vous avez été mis dans le paradis, les préceptes que vous avez reçus et que vous n'avez pas gardés, ce qui vous a fait chasser du paradis, et comment vous pourrez y rentrer ; au lieu de tout cela, vous me demandez le nom d'un arbre ; et quand vous l'auriez appris, vous demanderiez ensuite quelle en était la racine, ou les feuilles, ou l'écorce, et s'il était grand ou petit. Après quelques autres entretiens, ils se retirèrent, et le métropolitain lui-même dit que ce caloyer était un grand personnage. L'officier Léon l'éprouva d'une manière plus sensible. Étant revenu une autre fois avec l'écuyer Nicolas pour entendre discourir le saint, ils se couchèrent ensuite tous deux sur l'herbe, et s'amusèrent à se mettre l'un à l'autre sur la tête un cuculle de moine qu'ils trouvèrent sous la main. Nil, qui de sa cellule les voyait rire de ce jeu, leur dit d'une voix sévère : Ce que vous tournez main-

tenant en dérision, vous le demanderez avec empressement pour vous couvrir la tête, et vous ne pourrez l'avoir. Aussitôt l'officier Léon s'en retourne avec un violent mal de tête, se met au lit, et appelle un prêtre, qui, s'étant approché, le trouve mort.

Eupraxius, gouverneur de Calabre, fit une expérience pareille, mais qui se termina plus heureusement. Ce personnage avait fondé à Rossane un monastère de filles, qui était tombé en décadence lorsque Eupraxius fut retourné à Constantinople; saint Nil prit soin de le rétablir. Toutefois, des gens malintentionnés mandèrent à Eupraxius que Nil avait pillé ce monastère; ce qui lui fit écrire des lettres menaçantes contre le saint. Il revint en Calabre, avec beaucoup d'appareil, comme gouverneur, et tous les abbés de la province allèrent, avec des présents, le complimenter et lui demander sa protection. Il n'y eut que Nil qui n'y alla point et qui demeura tranquille dans son monastère, priant Dieu pour le salut du gouverneur : ce qui augmenta beaucoup son indignation, et il cherchait les moyens de la satisfaire. Mais il lui vint un ulcère qui le tourmenta pendant trois ans et lui consuma les parties que l'on ne nomme point, avec une infection insupportable. Il reconnut que c'était la punition de ses débauches, se repentit de ses emportements contre le saint abbé et l'envoya prier de venir le voir et de lui donner sa bénédiction. Le saint homme se fit prier longtemps, pour l'humilier à son tour, et n'y alla qu'au bout de trois ans, lorsqu'il sut que le mal attaquait déjà les parties nobles.

Le gouverneur lui embrassa les pieds, fondant en larmes; et Nil l'ayant relevé, il lui fit la confession de tous ses péchés et le conjura de lui donner l'habit monastique, disant qu'il avait fait vœu d'être moine. Le saint lui répondit : Vous n'ignorez pas que tous ceux qui ont péché après le baptême sont obligés, sans aucun vœu, à embrasser la pénitence; mais quant à vous donner l'habit, je ne suis qu'un simple moine, sans aucun ordre ecclésiastique. Voici un métropolitain, c'était celui de Sainte-Séverine; voici des évêques et des archimandrites : c'est à eux d'accomplir votre souhait. Toutefois Eupraxius le pria tant, qu'il lui coupa les cheveux de sa main et le revêtit de l'habit monastique, en présence des évêques et des abbés. Le médecin qui était présent, et qui était un Juif, sortit alors et dit : J'ai vu aujourd'hui des merveilles telles que nous avons entendu qu'il s'en faisait autrefois. J'ai vu le prophète Daniel apprivoisant les lions. Car qui jamais osa toucher ce lion de la main? Le nouveau Daniel vient de lui couper les cheveux et de lui mettre l'habit monastique. De son côté, le gouverneur pria le saint, les évêques et les abbés à manger, et les servit à table lui-même, tant il se trouva de

force, quoique depuis trois ans il n'eût pu sortir du lit. Puis il distribua de sa main aux pauvres tout ce qu'il avait, ou le légua aux églises; il affranchit tous ses esclaves et mourut trois jours après, plein de componction et d'espérance. Il avait fait Nil exécuteur de son testament; mais le saint homme ne voulut point s'embarrasser dans tant d'affaires, et s'en déchargea sur le métropolitain.

Il délivra plusieurs possédés, en leur faisant faire l'onction de l'huile par les prêtres, ou les envoyant à Rome aux tombeaux des apôtres; mais il ne voulut pas leur faire le moindre signe de croix de sa main. Quelque répugnance qu'il eût à venir dans le monde et à en voir le tumulte, il ne laissait pas, dans l'occasion, d'intercéder pour le peuple auprès des magistrats, afin de sauver les malheureux opprimés et quelquefois les coupables. Et il ne craignait point de souffrir pour cet effet la fatigue de marcher à pied et les incommodités des saisons. Plusieurs des officiers qui venaient en Italie lui offraient de grandes sommes d'argent pour la subsistance de sa communauté ou pour les pauvres; mais il leur disait : Mes frères seront heureux, suivant le psaume, s'ils vivent du travail de leurs mains, et les pauvres crieront contre vous, comme retenant leur bien, et m'admireront comme possédant tout sans rien avoir.

Un eunuque de la chambre de l'empereur, l'ayant prié de venir le voir, lui dit : Je n'ai point de parents et j'ai de grands biens; j'ai résolu de les donner à Dieu et de fonder un monastère. Venez avec moi à Constantinople, je prendrai le saint habit de votre main et je vous ferai converser familièrement avec l'empereur, comme vous êtes ici avec moi. Nil fit, selon sa coutume, le signe de la croix sur sa poitrine, et répondit à l'eunuque : Votre dessein est beau et agréable à Dieu, mais il ne me convient pas de quitter le désert et les pauvres qui souffrent avec moi, pour me promener dans les villes et me charger d'affaires. Manque-t-on à Constantinople de moines et d'abbés, pour donner l'habit à ceux qui veulent quitter le monde? que si vous voulez absolument que je vous le donne, venez marcher dans la voie étroite avec nous. L'eunuque insistait à accomplir son dessein, et le saint abbé, l'ayant quitté, remerciait Dieu de l'avoir délivré de ce piége de l'ennemi.

L'archevêque de Rossane étant mort, tous s'accordèrent qu'il fallait surprendre l'abbé Nil et le forcer à remplir cette place. Les magistrats et les principaux du clergé marchaient déjà pour exécuter leur dessein; mais quelqu'un les prévint, croyant porter au père une agréable nouvelle. Il le remercia et lui fit même donner un présent; mais il se retira au fond d'une montagne avec un des moines, et se cacha si bien qu'on ne put jamais le trouver. Les prêtres et les

magistrats qui étaient venus au monastère, après avoir bien cherché et longtemps attendu, s'en retournèrent fort affligés, et furent contraints d'élire un autre archevêque.

Quelque temps après, les Sarrasins ayant fait une incursion dans la Calabre, saint Nil se retira dans la forteresse avec ses moines, excepté trois, qui, étant demeurés dans le monastère, furent pris et emmenés en Sicile. Saint Nil songea à les retirer; et, ayant amassé cent tarins d'or des revenus du monastère, il les envoya à Palerme, par un frère fidèle, avec un mulet qu'on lui avait donné et une lettre adressée au secrétaire de l'émir, qui était Chrétien et pieux. Il lut la lettre à l'émir, son maître, qui admira la sagesse et la vertu du saint abbé ; et ayant fait venir les moines, il les traita avec honneur et retint seulement le mulet pour se souvenir d'eux ; mais il les renvoya avec l'argent et plusieurs peaux de cerfs, les chargeant d'une lettre où il disait : Si tes moines ont été maltraités, c'est ta faute; si tu t'étais fait connaître à moi, je t'aurais envoyé une sauvegarde avec laquelle tu n'aurais pas eu besoin de sortir de ton monastère; et si tu voulais bien venir chez moi, tu pourrais t'établir dans tout le pays, et je te traiterais avec toutes sortes d'honneur et de respect.

Le saint homme, prévoyant que toute la Calabre allait être ravagée par les Sarrasins, résolut d'en sortir; mais il ne voulut pas aller en Orient, craignant la grande opinion que l'on avait de lui ; car sa réputation était venue jusqu'aux empereurs. Il aima donc mieux demeurer chez les Latins, où il croyait être inconnu ; mais il était regardé partout comme un apôtre. Car, étant venu à Capoue, il fut reçu avec très-grand honneur par le prince Pandolfe, et les premiers de la ville, jusque-là qu'ils voulaient le faire évêque ; et ils l'eussent fait si le prince ne fût pas mort. Mais ils appelèrent Aligerne, abbé du Mont-Cassin, et lui enjoignirent de donner au saint abbé un des monastères de la dépendance du sien, tel qu'il voudrait.

Saint Nil étant donc allé voir le fameux monastère du Mont-Cassin, toute la communauté vint au-devant de lui jusqu'au pied de la montagne, les prêtres et les diacres revêtus de leurs ornements, comme un jour de fête, portant des cierges et des encensoirs. Il guérit toutes leurs maladies corporelles et spirituelles, et admira le bel ordre et la régularité de cette maison, qu'il trouva au-dessus de celle des Grecs. Ensuite l'abbé Aligerne, qui était lui-même en réputation de sainteté, et les principaux d'entre les moines le conduisirent au monastère qui lui était destiné, savoir, Saint-Michel en Val-de-Luce, où il demeura quinze ans. L'abbé et les moines le prièrent de venir avec toute sa communauté, au grand monastère, et d'y célébrer l'office en grec. D'abord il s'en excusait par humilité,

mais enfin il l'accorda. Il composa une hymne en l'honneur de saint Benoît, comprenant tous ses miracles; et, prenant toute sa communauté, qui était de plus de soixante moines, il monta au Mont-Cassin et y célébra les vigiles d'un chant fort harmonieux; car il y en avait plusieurs qu'il avait instruits à lire et à chanter parfaitement.

Après l'office, tous les moines latins vinrent le trouver, avec la permission de leur abbé, et lui firent diverses questions sur les devoirs des moines et sur des passages de l'Écriture, et il leur répondit en latin. Un lui demanda : Si une fois dans l'année je mange de la viande par condescendance pour mon corps, quel mal y aura-t-il? Saint Nil répondit : Si vous vous portez bien toute l'année et qu'une seule fois vous tombiez et vous rompiez une jambe, quel mal y aura-t-il? Ils l'interrogèrent aussi touchant le jeûne du samedi. Il répondit : Que celui qui mange ne méprise point celui qui ne mange pas, et que celui qui ne mange pas ne condamne point celui qui mange. Si vous nous reprenez de ce que nous ne jeûnons pas le samedi, prenez garde de combattre les colonnes de l'Église, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire, saint Chrysostôme et les conciles mêmes. Nous faisons bien de ne pas jeûner le samedi, pour nous opposer aux manichéens, qui s'affligent ce jour-là en haine de l'Ancien Testament; mais nous ne nous abstenons pas du travail, pour ne pas nous conformer aux Juifs. Vous aussi vous avez raison de jeûner ce jour-là pour vous préparer au dimanche [1]. C'est ainsi que saint Nil, par ses instructions et ses exemples, sanctifiait l'Italie méridionale et cimentait l'union religieuse entre les Grecs et les Latins. Nous avons sa vie très-bien écrite par un de ses disciples.

Dans le même temps, Dieu suscitait en l'Italie septentrionale un autre apôtre, un autre patriarche de la vie solitaire: c'était saint Romuald. Il naquit à Ravenne, de l'illustre famille des ducs; et, dans sa première jeunesse, cédant au penchant de l'âge et abusant de la commodité des richesses, il s'abandonna à l'impureté. Toutefois, ayant la crainte de Dieu, il s'efforçait souvent de se relever et se proposait de faire quelque chose de grand. Quand il était à la chasse, s'il trouvait dans le bois un endroit agréable, il disait en lui-même : Que des ermites seraient bien ici ! qu'ils y seraient en repos et à couvert des agitations du siècle ! Son père, nommé Sergius, était homme du monde et fort attaché à ses intérêts. Il avait pris querelle avec un de ses parents pour un pré qu'ils se disputaient: voyant que son fils Romuald mollissait dans cette affaire et avait

[1] *Acta SS.*, 26 *sept.*

une extrême horreur de faire mourir ce parent, il le menaça de le déshériter. Enfin on en vint aux mains, et le parent fut tué de la main de Sergius. Quoique Romuald n'eût eu d'autre part au meurtre que d'y avoir été présent, il voulut en faire pénitence pendant quarante jours, et se retira pour cet effet au monastère de Saint-Apollinaire de Classe.

Là, touché par les exhortations d'un frère convers, il résolut de se donner entièrement à Dieu et demanda l'habit monastique. Mais les moines, craignant la dureté de son père, n'osaient le lui accorder. Romuald s'adressa donc à Honestus, archevêque de Ravenne, qui avait été abbé de Classe. Ce prélat l'exhorta à suivre son saint désir, et commanda aux moines de le recevoir sans hésiter, ce qu'ils firent, appuyés d'une telle autorité. Romuald avait alors vingt-quatre ans, et Honestus était entré dans le siége de Ravenne l'an 971, d'où il s'ensuit que Romuald ne pouvait être né plus tôt que vers l'an 952. Il demeura environ trois ans au monastère de Classe; mais voyant que l'observance y était relâchée, il commença à reprendre sévèrement les moines, leur mettant la règle devant les yeux. Indignés de la hardiesse de ce jeune homme, ils résolurent sa mort, et comme il se levait la nuit avant les autres pour prier, ils voulaient le précipiter d'une terrasse; mais étant averti par un des complices, il évita le péril.

Comme il avançait de plus en plus dans le désir de la perfection, il apprit qu'il y avait près de Venise un ermite nommé Marin, d'une haute spiritualité. Ayant donc demandé le consentement de l'abbé et des moines de Classe, qui lui fut facilement accordé, il s'embarqua pour l'aller trouver et se mit sous sa conduite. Marin était un homme d'une grande simplicité et d'une grande pureté, mais qui n'avait point eu de maître dans la vie solitaire. Il récitait tous les jours le psautier; et comme Romuald ne savait rien quand il quitta le monde, à peine pouvait-il encore lire en ce temps-là. Marin lui donnait des coups de baguette sur la tête du côté gauche pour le corriger; et Romuald, après l'avoir longtemps souffert, lui dit enfin: Mon maître, frappez-moi, s'il vous plaît, du côté droit, car je n'entends presque plus du côté gauche. Marin admira sa patience et radoucit son indiscrète sévérité.

Pierre Urséole, alors duc ou doge de Venise, était monté à cette dignité par le crime. Vital Candidien, son prédécesseur, étant devenu suspect aux Vénitiens, ils conspirèrent contre lui et résolurent de l'attaquer dans son palais et de le tuer avec toute sa famille; mais comme il se tenait sur ses gardes, ils s'avisèrent de brûler la maison de Pierre Urséole, contiguë au palais, et l'y firent consentir en lui

promettant de le faire duc, ce qui fut exécuté. Pierre, ayant ainsi satisfait à son ambition, fut touché du remords de son crime et demanda conseil à un abbé nommé Guérin, qui était venu des Gaules, allant en divers lieux faire des pèlerinages de dévotion. Il consulta aussi Marin et Romuald, et tous trois convinrent que Pierre devait renoncer, non-seulement à sa dignité mal acquise, mais encore au monde, et embrasser la vie monastique. Il se déroba donc secrètement à sa femme et à sa famille, avec un de ses amis nommé Jean Gradenic; ils allèrent joindre les trois autres, et s'étant embarqués tous cinq, ils arrivèrent dans les Gaules, au monastère de Saint-Michel de Cusan, que Guérin gouvernait dès l'an 973. Pierre Urséole et Gradenic s'en rendirent moines; mais Marin et Romuald demeurèrent près du monastère, continuant à mener la vie érémitique à laquelle ils étaient accoutumés, et au bout d'un an les deux autres se joignirent à eux.

Comme autrefois saint Antoine, Romuald eut à souffrir bien des assauts de la part des malins esprits; mais, comme Antoine, il les vainquit par la foi, l'humilité et la confiance en Dieu. Il se distingua tellement entre ses compagnons par son zèle, qu'il devint bientôt leur maître, et Marin lui-même se soumit à sa conduite. Pendant un an, Romuald ne prit pour nourriture, par jour, qu'une poignée de pois chiches; et pendant trois ans, lui et Gradenic vécurent du blé qu'ils recueillaient en labourant à la main, redoublant ainsi par leur travail la rigueur du jeûne. Romuald ayant lu dans la Vie des Pères que quelques-uns jeûnaient toute la semaine, hors le samedi et le dimanche, entreprit de les imiter, et vécut ainsi plus de quinze ans. Ensuite il remit au jeudi le soulagement qu'il prenait le samedi, tant pour se conformer à l'usage de l'Église romaine, que pour rendre le jeûne plus supportable, n'étant que de deux ou trois jours de suite. Il fit, depuis, la règle des ermites de jeûner tous les jours, hors le jeudi et le dimanche, auxquels ils pouvaient manger des herbes et user de toute sorte de boisson; mais pendant les deux carêmes de l'année, ils jeûnaient toute la semaine. Il défendait aux autres de passer un jour entier sans manger, quoiqu'il le fît souvent lui-même, et disait que quiconque aspire à la perfection doit manger tous les jours, en sorte qu'il ait tous les jours faim.

Le comte Oliban, à qui le monastère de Cusan avait appartenu, était un seigneur des Gaules, chargé de grands péchés. Il vint un jour voir saint Romuald et lui raconta toute sa vie comme en confession; après quoi le saint homme lui dit qu'il ne pouvait se sauver qu'en embrassant la vie monastique. Le comte en fut surpris, et dit que les hommes spirituels à qui il s'était déjà confessé ne lui avaient

jamais conseillé une si rude pénitence. Il fit venir des évêques et des abbés qui l'avaient accompagné ; et, après avoir délibéré tous ensemble, ils se rangèrent à l'avis de Romuald, avouant que la crainte les avait empêchés jusque-là de donner au comte ce conseil. Alors Oliban convint avec Romuald d'aller au Mont-Cassin, sous prétexte de pélerinage, et d'y embrasser la vie monastique.

Cependant Sergius, père de Romuald, touché lui-même de la grâce de Dieu et de l'exemple de son fils, se fit moine au monastère de Saint-Sévère, près de Ravenne; mais, quelque temps après, il s'en repentit et voulut retourner au monde. Les moines en donnèrent aussitôt avis à Romuald, qui résolut d'aller au secours de son père, et chargea l'abbé Guérin et Jean Gradenic de conduire le comte Oliban au Mont-Cassin. Les habitants de cette partie des Gaules qu'habitaient Romuald et ses compagnons, et qui était probablement sur les frontières d'Espagne, apprenant que le saint homme songeait à quitter leur pays, en furent extrêmement affligés ; et, après avoir cherché un moyen de prévenir cette perte, ils n'en trouvèrent point de plus sûr que d'envoyer des gens le tuer, afin d'avoir au moins ses reliques pour la protection du pays. Romuald, en étant averti, se rasa entièrement la tête ; et comme les meurtriers approchaient de sa cellule, il se mit à manger de grand matin, comme par gourmandise. Eux crurent qu'il avait perdu l'esprit, et se retirèrent sans lui faire aucun mal. S'étant ainsi sauvé de leur dévotion brutale, il partit du fond des Gaules, nu-pieds, un bâton à la main, et arriva à Ravenne, où, trouvant son père résolu à retourner au siècle, il lui mit les pieds dans les entraves, le chargea de fers et le frappa rudement, jusqu'à ce que, maltraitant son corps, il eût guéri son âme et l'eût fait revenir à sa première résolution. Il y persévéra et mourut saintement quelque temps après.

Pour le comte Oliban, ayant laissé ses terres à son fils, il partit pour l'Italie avec l'abbé Guérin, Jean Gradenic et Marin ; car Pierre Urséole, autrefois duc de Venise, était déjà mort, et saintement ; son nom a été inséré dans le martyrologe romain par le pape Benoît XIV, au 10 janvier. Oliban menait avec lui quinze mulets chargés de son trésor ; mais, arrivé au Mont-Cassin, il renvoya ses gens fort surpris et fort affligés. Marin s'en alla peu de temps après en Apulie, et y demeura dans la solitude, où il fut enfin tué par des coureurs arabes. L'abbé Guérin, accoutumé aux pèlerinages, résolut d'aller à Jérusalem, et Jean Gradenic avec lui ; mais Oliban, l'ayant appris, les pria avec larmes de ne pas l'abandonner, puisque Romuald le leur avait recommandé. Ils partirent toutefois ; mais à peine entraient-ils dans la plaine, que le cheval de Guérin rompit

la jambe à Gradenic, qui fut ainsi obligé de revenir au Mont-Cassin, et, s'étant fait bâtir une cellule près du monastère, y vécut près de trente ans et y finit saintement sa vie.

Saint Romuald, après la mort de son père, se retira dans les marais de Classe et se renferma dans une cellule écartée. Le démon l'y suivit, comme il fit jadis à saint Antoine, et lui livra de nouveaux assauts. Il essaya de le vaincre par la tristesse de la mélancolie, et il le battit même un jour cruellement. Romuald, plein de confiance en celui qui nous a tous sauvés, s'écria au fort de ses peines : O mon doux Jésus ! pourquoi m'avez-vous donc abandonné ? M'avez-vous donc entièrement livré à la puissance de mes ennemis ? A peine eut-il prononcé ces paroles, que les démons prirent la fuite. Non-seulement le saint recouvra sa première tranquillité, mais il goûta encore des délices et des consolations qui le ravirent hors de lui-même. Uni à Dieu par l'amour le plus tendre et le plus fort, il bravait les esprits de ténèbres qui lui apparaissaient sous diverses formes d'animaux : Me voici, leur disait-il, je suis prêt ; venez, faites voir si vous avez quelque force, Quoi ! êtes-vous déjà à bout ? êtes-vous déjà vaincus ? Vous n'avez plus de machine contre un pauvre serviteur de Dieu ? Les démons, ainsi mis en fuite, suscitèrent contre lui ses propres disciples. Ayant construit à Sarsine un monastère en l'honneur de saint Michel, il demeurait auprès dans une cellule. Les moines du nouveau monastère étaient peu dociles à ses avis. Un jour le marquis Hugues envoya au saint sept livres d'argent. Romuald en envoya soixante pièces à un monastère qui venait d'éprouver un incendie, et réserva le reste pour des occasions semblables. Ses propres moines de Saint-Michel trouvèrent mauvais qu'il donnât ainsi aux autres, au lieu de réserver tout à eux.

Irrités d'ailleurs des reproches qu'il leur faisait, ils s'en vinrent à sa cellule, armés de pieux et de perches, l'accablent de coups, lui prennent tout ce qu'il avait et le chassent du territoire. Le démon, ne pouvant l'empêcher de travailler à son salut, voulut au moins l'empêcher de travailler au salut des autres. Et de fait, Romuald pensa quelque temps ne s'occuper plus que de lui-même ; mais cette pensée le jeta dans un si grand trouble, qu'il en serait mort s'il ne l'avait repoussée. De leur côté, ses mauvais moines ne tardèrent point à ressentir les châtiments du ciel. Pour célébrer leur honteuse victoire, ils voulurent faire un festin. L'un d'eux, qui s'était montré le plus violent, alla acheter du miel pour en faire un des mets les plus délicats ; mais, en passant sur un pont de planches, il tomba dans la rivière et se noya. Les autres dormant au milieu de la nuit, comme à l'ordinaire, il tomba une si grande quantité de neige,

qu'elle enfonça le toit, que la maison s'écroula sur eux et qu'ils furent tous meurtris ou estropiés. C'était vers l'an 995. C'est ainsi que Dieu préparait son serviteur à devenir le père de plusieurs saints et d'une congrégation utile à l'Église, qui produit encore de nos jours de savants et grands personnages, tels que le cardinal Zurla et le pape Grégoire XVI. Nous avons la vie de saint Romuald, très-bien écrite par un autre saint de son temps et de son pays, saint Pierre Damien. Car le dixième siècle, que l'on a tant décrié, produisit non-seulement des saints en grand nombre, mais encore des hommes capables d'écrire leurs vies d'un bon style [1].

Le roi, depuis empereur, Othon III, voyait la preuve de l'un et de l'autre dans son précepteur saint Bernward ou Bernard. Othon III n'avait que quatre ans quand il fut couronné roi de Germanie, l'année même que mourut son père. Quelque temps après, l'impératrice Théophanie, sa mère, lui donna pour précepteur le prêtre Bernward. Il était de la première noblesse de Saxe, neveu de Folcmar, qui fut évêque d'Utrecht, en 977, et tint ce siége douze ans. Cet oncle donna le jeune Bernward à Osdag, évêque d'Hildesheim, qui le mit sous la conduite de Tangmar, chef de son école ; celui-ci l'accueillit avec beaucoup d'affection, et, pour sonder sa capacité, lui donna d'abord à étudier certaines parties plus faciles de l'Écriture sainte : le jeune enfant, éclairé d'une lumière éclatante, comme un autre Daniel, la méditait avec une ardeur continuelle ; il s'associait ceux de ses condisciples qu'il y voyait le plus appliqués ; il cherchait avec eux à en pénétrer les sens les plus intimes. Avant même qu'il assistât aux classes, il écoutait attentivement, à l'écart, les leçons qu'y donnait le maître, les explications qu'il tirait de différents livres ; et puis, par un heureux larcin, il les enseignait lui-même parfaitement à ses petits camarades. Émerveillé de cette application furtive, le maître n'omit rien pour développer de si heureux talents. De son côté, l'évêque Osdag, qui présageait quelque chose de grand dans le jeune Bernward et qui le fit exorciste, le lui recommanda d'une manière spéciale.

Le prêtre Tangmar, qui a écrit lui-même et très-bien la vie de son cher et digne élève, profita de toutes les circonstances pour développer de plus en plus ce merveilleux génie. Les jours mêmes qu'ils voyageaient ou se premenaient ensemble à cheval étaient employés tout entiers à l'étude ; tantôt c'était une lecture non moins longue que s'ils avaient été en classe, tantôt ils luttaient à faire des vers ou de la prose, tantôt ils exerçaient l'intelligence aux raisonnements les

[1] *Acta SS.*, 7 *febr. Act. Bened.*, sect. 5.

plus subtils de la logique. Fréquemment le jeune élève adressait au maître, quoique toujours avec beaucoup de modestie, les questions les plus subtiles, tirées du fond même de la philosophie. A cette facilité et cette activité prodigieuses pour les sciences, qui ne reposait pas même pendant les repas, il joignait une aptitude et une application non moindres aux arts même mécaniques. Il excellait dans l'écriture, la peinture, l'architecture et même dans l'art de travailler les métaux. Pour les affaires domestiques et autres semblables, il les terminait avec une promptitude et une aisance, comme si de sa vie il n'avait fait autre chose. En un mot, c'était un génie universel, chéri à la fois de Dieu et des hommes. Villegise, archevêque de Mayence, le tint quelque temps auprès de lui, l'ordonna sous-diacre, diacre et même prêtre. Après quoi Bernward retourna auprès d'Adalbéron, comte palatin, son aïeul maternel, qui, bien qu'il eût beaucoup d'enfants, avait pour lui une affection particulière. Bernward était jour et nuit auprès de ce vieillard, lui rendant tous les services que demandaient ses infirmités et son grand âge, et l'assista ainsi jusqu'à la fin.

Après sa mort, il vint à la cour du roi Othon, qui avait alors sept ans, et gagna tellement les bonnes grâces de l'impératrice Théophanie, que, du consentement de tous les grands, elle mit sous sa conduite le jeune prince. Bernward s'en acquitta si bien, que le roi fit, en peu de temps, de grands progrès. Tous les autres le flattaient et l'excitaient aux divertissements, auxquels il n'était que trop porté par son âge ; l'impératrice elle-même, craignant de perdre l'affection de son fils, avait une complaisance excessive pour toutes ses inclinations. Saint Bernward était le seul qui s'y opposait et retenait son disciple par la crainte, mais avec tant d'art, qu'il ne perdait rien de son amitié, et qu'après la mort de l'impératrice Théophanie, le jeune Othon la lui donna tout entière, comme à celui qui lui tenait lieu de père et de mère. Bernward lui faisait examiner les conseils que lui donnaient ses flatteurs, l'accoutumant de bonne heure à découvrir les artifices de la dissimulation. Aussi le prince avait en lui sa principale confiance, et lui faisait rendre, par tous les autres, le respect que méritait sa vertu.

Gerdag, évêque d'Hildesheim, étant mort, Bernward fut élu d'un commun consentement pour lui succéder, et préféré à plusieurs autres nobles qui servaient dans le clergé du palais. Il fut sacré par Villegise, archevêque de Mayence, son métropolitain, le 15me de janvier 993. Quoiqu'il fût encore jeune, il surpassait les vieillards en gravité, donnait à la prière la plus grande partie des nuits, et assistait assidûment aux offices divins. Après la messe solennelle, il don-

nait audience, puis son aumônier venait et il faisait distribuer à plus de cent pauvres de la nourriture et quelquefois de l'argent. Il visitait les ouvriers qu'il faisait travailler sur différentes matières ; à none, il se mettait à table avec beaucoup de clercs et de laïques, mais en silence, pour écouter la lecture, et gardant une exacte frugalité.

Comme il avait un grand talent pour les arts, il les cultiva avec soin lorsqu'il fut évêque. Il faisait écrire des livres, non-seulement dans le monastère de sa cathédrale, mais en plusieurs autres lieux ; en sorte qu'il assembla une nombreuse bibliothèque, tant de livres ecclésiastiques que de livres philosophiques. Il cherchait à perfectionner la peinture, la mosaïque, la serrurerie, l'orfévrerie, recueillant avec soin ce que les étrangers envoyaient au roi d'ouvrages des plus curieux, et faisant élever des jeunes gens de beau naturel pour les former à ces arts. Quoique très-appliqué à ses fonctions ecclésiastiques, il ne laissait pas de servir si bien le roi et l'État, qu'il attirait l'envie des autres seigneurs. La Saxe était depuis longtemps exposée aux courses des pirates et des Barbares. Le saint évêque les avait souvent repoussés, tantôt par ses seules troupes, tantôt avec le secours des autres ; mais ils étaient maîtres des deux côtés de l'Elbe et de la navigation de cette rivière ; en sorte qu'ils se répandaient par toute la Saxe et venaient presque à Hildesheim. Pour les arrêter, il fit bâtir deux forteresses en deux endroits de son diocèse, et, y ayant mis garnison, il procura la sûreté du pays.

Nonobstant ces dépenses, il enrichit son église par l'acquisition de plusieurs terres, cultiva les anciennes et les orna de beaux bâtiments. Quant à son église cathédrale, il décora de peintures exquises les murailles et les lambris. Il fit, pour la procession solennelle des grandes fêtes, un livre d'évangiles, enrichi d'or et de pierres précieuses ; des encensoirs du plus grand prix ; des calices en grand nombre, un d'une pierre d'onyx, un de cristal, un autre de l'or le plus pur, du poids de vingt livres ; une couronne d'or et d'argent, d'une prodigieuse grandeur, suspendue au milieu de l'église, sans compter une infinité d'autres présents de ce genre. Il enferma de murailles et de tours le cloître de la cathédrale, en sorte que c'était à la fois un ornement et une défense. Il n'y avait rien de pareil dans toute la Saxe. Enfin, il bâtit une chapelle magnifique, pour y garder un morceau de la vraie croix, que le roi Othon III lui avait donné, et qui fit plusieurs miracles. Saint Bernward fit la dédicace de cette chapelle, l'an 996, quatrième de son ordination, le 10me de septembre [1].

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, pars 1.

Un autre savant évêque du même temps et du même pays fut Burchard, évêque de Worms. Il était né dans la Hesse, de parents nobles, qui l'envoyèrent faire ses études d'abord à Coblentz, ensuite au monastère de Lobes et à Liége. Villegise, archevêque de Mayence, l'éleva dans les ordres jusqu'au diaconat, et se l'attacha par divers bienfaits. L'empereur Othon III étant revenu de Rome en Saxe, Villegise alla le voir accompagné de Burchard, qui était connu de ce prince. Francon, évêque de Worms, était mort depuis quelque temps, et on lui avait déjà donné deux successeurs, dont l'un n'avait survécu à sa nomination que trois jours, l'autre que quatorze. Othon offrit l'évêché à Burchard et le pressa même de l'accepter; mais il résista jusqu'à ce qu'il eut pris avis de l'archevêque. Villegise lui conseilla de se soumettre, et il le sacra lui-même. C'était vers l'an 1006.

Burchard était encore jeune, plein d'ardeur pour l'étude. N'ayant personne auprès de lui qui pût seconder ses désirs, il pria Baldric, évêque de Liége, avec lequel il était lié d'amitié, de lui envoyer un homme de lettres pour l'aider dans l'étude des divines Écritures. Baldric lui envoya le moine Olbert, qui était en grande réputation et fut depuis abbé de Gemblours. Les progrès de Burchard furent si rapides, qu'il devint en peu de temps un des plus savants évêques de son siècle. Sa vie était édifiante. Il ne vivait que de pain et d'eau, de légumes et de fruits, passait une partie de la nuit à visiter les pauvres, faisait de longues prières et de grandes aumônes, et célébrait tous les jours la messe. Il fonda plusieurs monastères, et un collége de vingt chanoines, sous le nom de Saint-Paul. Il rétablit la vie commune dans les monastères de Saint-Cyriac et de Saint-André. En 1022 il assista au concile de Sélingstadt, et c'est lui qui nous a conservé les vingt canons qui y furent faits. Il mourut au mois d'août 1026. On ne lui trouva d'argent que trois deniers ; mais dans un petit coffre, un cilice et une chaîne de fer usée d'un côté. Avant de mourir, il donna l'absolution à tous ceux qu'il avait excommuniés, et fit à ceux qui étaient venus le voir dans ce dernier moment, une exhortation pathétique sur la vanité et l'inconstance des grandeurs et des richesses de ce monde.

Ce qui l'occupa surtout dès le commencement de son épiscopat, ce fut la composition d'une théologie canonique, pour rétablir l'observation des canons dans son diocèse, en instruire les prêtres, et faire revivre les anciennes pénitences. Il fut aidé dans ce travail par Walther, évêque de Spire, qui l'avait excité à l'entreprendre ; par Brunichon, prévôt de l'église de Worms, auquel il le dédia, mais surtout par Olbert son maître. Afin d'en mûrir l'ensemble et les

détails avec plus de calme, il se retirait à deux lieues de Worms, dans une espèce d'hermitage qu'il s'était fait construire. Dans ce long ouvrage, il ne dit rien de lui-même; et, pour preuve, il indique les sources où il a puisé. Ce sont les divines Écritures; les écrits des Pères, saint Basile, saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise, saint Benoît, saint Isidore; les lettres décrétales des Papes, les canons des apôtres et ceux des conciles; les pénitentiels de Rome, de saint Théodore de Cantorbéry et du vénérable Bède. Tout l'ouvrage est divisé en vingt livres, dont l'auteur donne lui-même le sommaire.

Le premier traite de l'autorité et de la primauté du Pape; du pouvoir des patriarches, des primats, des métropolitains, des conciles; de tout ce qui regarde les jugements ecclésiastiques; de l'ordination des évêques et de leurs devoirs. Le second, des autres membres du clergé, de leurs qualités, de leurs fonctions, de leur entretien. Le troisième, des églises et de leurs biens temporels; des livres canoniques, et de ceux qui sont rejetés comme apocryphes. Le quatrième, des sacrements de baptême et de confirmation. Le cinquième, de l'eucharistie. Le sixième, des crimes et de leurs pénitences. Le septième, des degrés dans lesquels le mariage est défendu. Le huitième, des obligations des hommes et des femmes consacrés à Dieu, et des pénitences qu'il faut imposer à ceux ou à celles qui ont agi contre leurs vœux. Le neuvième, des vierges et des veuves qui n'ont point reçu le voile; des ravisseurs, des mariages légitimes, des transgressions des gens mariés, et des pénitences qu'ils doivent faire. Les dixième, onzième et douzième, des pénitences que méritent les enchanteurs, les voleurs, les parjures et autres pécheurs semblables. Le treizième, du jeûne du carême. Le quatorzième, de la pénitence qu'il faut imposer à la crapule et à l'ivrognerie. Le quinzième, des empereurs, des princes et autres laïques en autorité et de leur ministère. Le seizième, de la manière de juger, et de la pénitence des faux témoins. Le dix-septième, de la pénitence des fornicateurs et des incestueux. Le dix-huitième, de la visite, de la pénitence et de la réconciliation des malades. Le dix-neuvième, de la commutation des pénitences pour ceux qui ne pouvaient les accomplir à la lettre. Le vingtième livre est intitulé *Des Spéculations*; parce qu'il y est parlé de la Providence, de la prédestination, de l'avénement de l'Antechrist et de ses œuvres, de la résurrection, du jour du jugement, des peines de l'enfer et de la félicité éternelle [1].

On le voit, dans cette théologie morale et judiciaire, tout se tient. La règle, c'est la parole de Dieu, interprétée et appliquée par son

[1] Ceillier, t. 20.

Église. Tous les ordres de l'Église et de l'empire y trouvent leurs droits et leurs devoirs, depuis le Pape jusqu'au moindre clerc, depuis l'empereur jusqu'au moindre chef de famille. Maintenant, si cette règle ainsi expliquée et appliquée ne remédie pas à tout dans le temps, il y a un jugement dernier et général, il y a une éternité de peines et de récompenses.

Les critiques modernes ont remarqué quelques méprises dans l'immense travail du saint et savant évêque de Worms ; quelques citations qui ne sont pas tirées des pièces originales, mais d'autres collections fautives. Cela n'est pas étonnant. Dans les dixième et onzième siècles, on n'avait pas, comme nous avons de nos jours, les magnifiques éditions des Pères et des conciles, par les Bénédictins et les Jésuites, les Mabillon, les Labbe, les Mansi, les Ballerini, rassemblées dans des bibliothèques publiques ou particulières. Il fallait alors tout transcrire à la main, sur des manuscrits souvent difficiles à lire, qu'on empruntait de Rome ou d'ailleurs. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans ces siècles on ait su tant de choses et on se soit trompé si peu, et que dans le nôtre nous sachions si peu et nous nous trompions si souvent. Par exemple : il y a quelques années, ayant remarqué le formulaire du pape saint Hormisdas, souscrit par un concile œcuménique et par plus de deux mille évêques d'Orient, nous le citâmes comme une pièce décisive sur bien des questions. Aussitôt, l'homme le plus savant de France en ces matières, M. Picot, rédacteur de l'*Ami de la Religion et du Roi*, qui passait aux yeux de bien des gens pour le concile permanent des Gaules, soutint dans son journal que le formulaire du pape Hormisdas n'existait point : et, pour le convaincre de son existence, il fallut montrer au docte Picot que Bossuet lui-même, dans sa *Défense de la Déclaration gallicane*, le cite comme une règle inviolable. Aujourd'hui encore, et les professeurs d'histoire, et les orateurs de la tribune parlementaire, laissent ignorer à la France les chartes constitutionnelles de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, ainsi que les faits analogues, dont la connaissance serait pourtant si propre à concilier aujourd'hui les hommes et les choses.

Quant à la fameuse collection du faux Isidore, d'où Burchard de Worms a fait quelques emprunts pour la sienne, un homme des plus savants et des plus judicieux de nos jours, le docteur Mœhler, a pris à cœur de la bien étudier et dans son ensemble et dans ses détails. Voici en deux mots comme il en juge. Dans la pensée de l'auteur, cette fameuse collection n'est ni plus ni moins qu'un manuel de théologie à l'usage des ecclésiastiques, où sont exposés et inculqués les principaux points du dogme, de la morale, des sacrements, de

la liturgie, de la constitution de l'Église, du devoir pastoral, avec leur application aux besoins de l'époque. Pour rendre cette théologie plus attrayante et plus respectable, elle est en forme de lettres, sous le nom de divers Papes des trois premiers siècles. Dans ces lettres, l'auteur ne dit rien ou presque rien de lui-même; il ne fait que choisir et lier ensemble ce que les Papes et d'autres Pères postérieurs au troisième siècle ont réellement écrit dans leurs ouvrages authentiques. Ces choix sont généralement bien faits. Rien n'indique que l'auteur ait intention de tromper personne; au contraire, il insiste beaucoup sur l'obligation, pour les ecclésiastiques, de s'appliquer à l'étude. Enfin, à en juger par les abus et les désordres contre lesquels l'auteur inconnu s'élève, le docteur Mœhler regarde comme le plus probable, que cette collection a été composée dans le royaume de Lorraine, au temps de Charles le Chauve, ou peu après [1].

Si étonnant que fussent les évêques d'Hildesheim et de Worms, par leur génie et leur science, ils voyaient quelque chose de plus étonnant encore dans le diocèse du premier : c'était une simple religieuse du couvent de Gandersheim. En effet, l'un des phénomènes littéraires du siècle de Louis XIV, c'est que madame de Sévigné lisait saint Augustin dans la langue de saint Augustin; c'est que la mère Angélique Arnaud entendait le latin de son bréviaire : les historiographes de Port-Royal y voient la merveille de leur docte confrérie et même de leur siècle. Si donc le siècle de fer, le siècle d'ignorance et de barbarie, recélait, au milieu de ces prétendues ténèbres, une merveille semblable, une merveille bien plus grande, que dirions-nous? Si cette merveille se trouvait, non pas uniquement dans la ville capitale, mais au fond d'une province naguère barbare, que dirions-nous?

Or, cette merveille du dixième siècle, merveille plus étonnante que madame de Sévigné et la mère Angélique ne le furent au siècle de Louis XIV, c'est une simple religieuse du couvent de Gandersheim, au pays actuel de Hanovre; elle était née vers l'an 940, et se nommait Roswith. Sans sortir de sa pieuse retraite, elle apprit le latin, le grec, la philosophie d'Aristote, la musique et les autres arts libéraux. Ses uniques maîtres furent deux religieuses du même monastère. Ce qui est encore plus merveilleux, elle composa un grand nombre de poésies latines, qui commencent à exciter la surprise et l'admiration du dix-neuvième siècle, et à lui faire considérer la nonne Roswith comme une gloire, non-seulement pour l'Allemagne,

[1] *Mélanges et Fragments* du docteur Mœhler, recueillis et publiés par Dœllinger. Ratisbonne, 1839 (en allemand), t. 1, p. 283.

mais pour l'Europe entière. Nous avons déjà mentionné son *Panégyrique*, ou *Histoire des Othons*. Ce panégyrique n'a été, comme l'avoue l'auteur, composé sur aucun document écrit, mais sur des relations orales et pour ainsi dire confidentielles ; ce sont, en quelque sorte, des mémoires de la famille ducale et impériale de Saxe. Bien que les troubles excités par la révolte de Henri, duc de Bavière, surnommé le Querelleur, père de l'abbesse Gerberge, contre son frère Othon Ier, soient fort atténués par la plume officieuse de Roswith, ce poëme n'offre pas moins un tableau intéressant et véridique des intrigues qui agitèrent alors la maison impériale.

Outre le *Panégyrique des Othons*, la religieuse de Gandersheim a composé huit poëmes : 1° *Histoire de la bienheureuse vierge Marie*; 2° *Histoire de l'Ascension de Notre-Seigneur*; 3° *la Passion de saint Gangolfe*, autrement *Gengoulfe, martyr*; 4° *Histoire de saint Pélage de Cordoue*; 5° *la Chute et la Conversion de saint Théophile*; 6° *Histoire des saints Protésius et Basile*; 7° *Histoire de la Passion de saint Denis Aréopagite*; 8° *Histoire de la Passion de sainte Agnès, vierge et martyre*. A la tête de ces huit poëmes, la religieuse poëte mit la préface suivante :

« Voici un petit livre dont la diction est peu ornée sans doute, mais auquel du moins n'ont pas manqué l'application et le zèle de l'auteur. Je l'offre à la critique des juges bienveillants qui aiment mieux corriger un écrivain que le discréditer. Je reconnais volontiers que j'ai dû commettre beaucoup de fautes, non-seulement contre les règles de la poésie, mais aussi contre celles de la composition, et qu'ainsi ce recueil est loin d'être exempt de reproches; mais à qui confesse ses erreurs, on doit, ce semble, un pardon facile et d'amicales corrections.

« Si l'on m'accusait d'avoir tiré quelques-uns des sujets de cet opuscule de livres réputés apocryphes par quelques personnes, je répondrais qu'il n'y a pas eu de ma part présomption coupable, mais simplement ignorance; car lorsque je commençai à travailler sur ce canevas, je ne savais pas que ce fût un livre douteux. Je ne l'ai pas eu plus tôt appris, que je l'ai rejeté. J'ai d'autant plus besoin d'indulgence, que j'ai apporté moins de confiance et de résolution dans la composition de cet ouvrage. Dépourvue de ressources et à un âge encore éloigné de la maturité, il m'a fallu travailler dans mon rustique isolement, loin du secours des doctes. Ainsi, c'est à l'écart, et en quelque sorte à la dérobée, qu'à force de composer et de corriger, je suis parvenue à mettre au jour cet écrit. J'en ai emprunté le fond à l'Écriture sainte, que m'ont apprise dans ce couvent de Gandersheim, d'abord la sage et bienheureuse maîtresse Richarde

et les religieuses qui la suppléaient dans ses fonctions, puis la bienveillante Gerberge [1], au royal caractère, de l'autorité de laquelle je dépends aujourd'hui. Moins avancée que moi en âge, mais plus avancée en science (la nièce d'un empereur devait être supérieure en tout), Gerberge a daigné me former amicalement par la lecture de quelques bons auteurs, dans lesquels elle avait été elle-même instruite par de savants personnages.

« Bien que l'art de moduler les vers soit chose difficile, principalement pour une femme, j'ai osé, me confiant dans le secours d'en haut, traiter en vers héroïques les sujets de ce livre. Je n'ai pas eu, au surplus, d'autre but dans ce travail que d'empêcher le faible talent qui m'a été confié de croupir dans mon sein et de s'user dans la rouille. J'ai voulu le forcer à rendre, sous le marteau de la dévotion, au moins quelques sons à la louange de Dieu. » C'est ainsi que s'exprimait une religieuse-poëte vers la fin du dixième siècle.

De ces huit poëmes, l'histoire de saint Théophile est la plus extraordinaire. Écrite d'abord par un de ses disciples, qui se dit témoin oculaire, elle nous a été conservée par Métaphraste, et nous paraît authentique. Théophile était donc économe de l'église d'Adana en Cilicie, vers l'an 538, sous l'empire de Justinien. Exact, pieux et charitable, il était chéri de tout le monde, particulièrement de son évêque, qui avait en lui la plus grande confiance. L'évêque étant mort, Théophile fut choisi d'une voix unanime pour lui succéder ; il protesta de son indignité, disant que ce lui était assez d'être économe de l'église. On le porta malgré lui aux pieds du métropolitain qui devait le consacrer ; mais, prosterné sur le pavé, il continuait à se dire indigne d'un tel honneur et à le refuser absolument. Le métropolitain, voyant son obstination, en ordonna un autre. Quelque temps après, le nouvel évêque ôta la charge d'économe à Théophile, qui se retira chez lui et continua de s'appliquer aux bonnes œuvres. Mais cela ne dura guère. Le même tentateur qui perdit un apôtre fit naître dans son cœur le regret d'avoir été dépouillé de sa charge et le désir de la recouvrer. Cette passion alla bientôt si loin, qu'elle le fit recourir à des maléfices.

Il y avait dans la même ville un Juif, adonné aux opérations diaboliques, et qui en avait déjà perdu plusieurs. Théophile alla le trouver de nuit, pour réclamer son intervention. Le Juif lui recommanda de venir la nuit suivante, à la même heure, afin de le pré-

[1] Il y a une lettre du pape Jean XIII à Gerberge, abbesse de Gandersheim, où, à la prière des deux empereurs Othon, père et fils, il prend ce monastère sous la protection spéciale du Saint-Siége. Mansi, *Concil.*, t. 18, p. 520.

senter à son maître. A l'heure convenue, le Juif conduit Théophile dans le cirque, où se donnaient les spectacles pendant le jour, en lui disant : Quelque chose que vous voyiez ou que vous entendiez, ne vous épouvantez pas, mais surtout ne faites pas le signe de la croix. Théophile l'ayant promis, ils virent aussitôt le prince des ténèbres assis au milieu d'une cour nombreuse, qui faisait des acclamations. Le Juif ayant exposé l'affaire, Satan dit que, si Théophile voulait être son serviteur, il lui rendrait sa place, avec plus de crédit qu'auparavant. Théophile se déclara prêt à tout, pourvu qu'on vînt à son aide, et il se mit à baiser les pieds du prince infernal, qui ajouta : Il obtiendra tout, pourvu qu'il renie le Fils de Marie et Marie elle-même, et qu'il le fasse par écrit. Alors Satan entra dans Théophile et dit : Je renie le Christ et sa Mère, et il en fit une cédule, qu'il scella de son anneau.

Dès le lendemain, l'évêque rendit la place d'économe à Théophile, qui, pendant quelque temps, en eut bien de la joie. Mais enfin Dieu, en considération de ses bonnes œuvres passées, eut pitié de lui et fit naître le repentir dans son cœur. Rentré en lui-même et considérant l'abîme où il s'était précipité, Théophile ne fit plus que gémir, que verser des larmes, que jeûner et prier. Il eut recours à la sainte Vierge, et passa quarante jours de suite à prier, à jeûner et à pleurer dans son église. Au bout de ce temps, la Mère du Sauveur lui apparut, lui reprocha son crime, ajoutant : Que pour l'injure qu'il lui avait faite à elle-même, il pourrait facilement en obtenir le pardon, tant elle aimait les Chrétiens, surtout ceux qui recourent à elle avec une dévotion sincère ; mais que, pour l'injure faite à son Fils, il fallait une grande pénitence. Théophile répondit qu'il espérait la faire, à l'exemple de tant de pécheurs qui avaient obtenu miséricorde. La Mère de Dieu lui fit faire alors une profession de foi sur la divinité et l'incarnation du Christ, après quoi elle dit : A cause du baptême que vous avez reçu par mon Fils Jésus-Christ, Notre-Seigneur, et à cause de l'extrême compassion que j'ai pour vous autres Chrétiens, croyant à ta sincérité, je vais le supplier à genoux pour toi, afin qu'il te reçoive.

Théophile passa trois jours dans la même église, à prier, à jeûner, à répandre des larmes, prosterné sur le pavé. La Mère de miséricorde lui apparut une seconde fois, avec un visage respirant la bienveillance et la joie, et lui dit : Le Seigneur a reçu vos larmes et a exaucé vos prières à cause de moi, pourvu toutefois que vous persévériez dans ces sentiments jusqu'à la mort. Théophile le promit, mais la supplia de faire en sorte qu'il récupérât cette fatale cédule d'apostasie. Il passa dans les larmes et les prières trois autres jours,

après lesquels la sainte Vierge Marie lui apparut en songe, et, à son réveil, il trouva sur sa poitrine ce funeste papier avec le sceau ; il en eut une si grande joie, qu'il trembla de tous ses membres. Le lendemain, qui était un dimanche, tout le peuple étant à l'église pour la messe solennelle, Théophile, après la lecture de l'évangile, se prosterna aux pieds de l'évêque, raconta tout haut l'histoire de sa chute et de son pardon, et remit à l'évêque l'horrible billet, qui fut lu devant tout le monde et ensuite brûlé. Après la messe, il alla de nouveau dans l'église de la Sainte-Vierge pour la remercier. Ayant pris quelque nourriture, il tomba malade, distribua tous ses biens aux pauvres, dit adieu aux frères et mourut saintement le troisième jour.

C'est de quoi son disciple et biographe, nommé Eutychien, assure avoir été témoin oculaire[1]. Et c'est ce que la religieuse de Gandersheim mit en vers latins, ainsi que Marbode, évêque de Rennes. L'histoire de saint Théophile est citée par saint Bernard, par saint Bonaventure, et dans plusieurs anciennes hymnes. Celle de Protérius et de Basile est pareille pour le fond, mais non pour l'authenticité. Ce n'est plus par ambition, mais par amour, que l'esclave d'un riche habitant de Césarée se voue au diable. Éperdument amoureux de la fille de Protérius, que son père destinait au cloître, ce jeune homme, aidé de l'esprit malin, parvint à se faire aimer d'elle et l'épousa au grand déplaisir de sa famille. Cependant la jeune femme, s'étant bientôt aperçue que son mari n'osait pas entrer dans l'église, devina la vérité. Elle sollicita aussitôt et obtint la séparation, et, suivant son premier dessein, se voua à la vie monastique. Cependant le jeune homme, repentant de son crime, fut exorcisé par saint Basile, qui contraignit le démon à rendre la cédule que l'imprudent avait souscrite.

Outre ces huit poëmes, dont il est aisé de voir la tendance morale et chrétienne, la religieuse de Gandersheim a fait six ou sept comédies en prose, à l'imitation de Térence. Honorer et recommander la chasteté, tel est le but presque unique qu'elle s'y propose. J'ai voulu, dit-elle dans la préface, substituer d'édifiantes histoires de vierges pures aux déportements des femmes païennes. Je me suis efforcée, selon les facultés de mon faible génie, de célébrer les victoires de la chasteté, particulièrement celles où l'on voit triompher la faiblesse des femmes, et où la brutalité des hommes est confondue.

Le premier drame, intitulé *Gallicanus*, est en deux parties. Dans la première, Constantin le Grand, impatient de soumettre les Scythes,

[1] *Acta SS.*, 4 *febr.*

charge de cette mission difficile le plus habile de ses lieutenants, Gallicanus, encore païen. Avant de partir, Gallicanus demande à l'empereur de lui accorder, s'il réussit dans cette campagne, la main de sa fille Constantia, dont il est amoureux. L'embarras de l'empereur est très-grand ; car non-seulement sa fille est Chrétienne, mais elle a fait secrètement vœu de virginité. Constantia conseille à son père de ne donner qu'un vague espoir à Gallicanus, et cependant elle le fait prier d'emmener avec lui, pendant cette guerre, Paul et Jean, ses primiciers ; elle prendra de son côté, auprès d'elle, Attica et Arténia, les deux filles de Gallicanus. Celui-ci, satisfait de ces arrangements, offre un sacrifice aux idoles et se met en marche. Dans une première rencontre, les Scythes, guidés par leur roi Brandan, ont l'avantage sur les Romains ; les tribuns eux-mêmes lâchent pied. Dans cette extrémité, Gallicanus, par le conseil de Paul et Jean, invoque le Christ, et aussitôt il voit apparaître un personnage portant une croix, qui rend le courage à ses troupes et ôte la force aux ennemis. Les Scythes mettent bas les armes et se reconnaissent tributaires de Constantin. A son retour, Gallicanus, converti au christianisme, consent, ainsi que Constantia l'avait prévu, à ce qu'elle entre dans un cloître, et lui-même se voue, comme ses deux filles, à la vie monastique.

Dans la seconde partie de ce drame, c'est la persécution de Julien l'Apostat. Gallicanus, placé entre l'apostasie et la confiscation de ses biens, persiste dans la foi et se retire en Égypte, où il périt martyr. Julien, forcé de garder plus de mesure avec Jean et Paul, qui ont rempli de hautes fonctions dans le palais, cherche à les faire rentrer à son service et à leur faire abjurer le christianisme. Il échoue dans cette double tentative. Furieux, il ordonne à Térentianus de les mettre à mort et de les enterrer secrètement. Ce crime ne reste pas longtemps impuni. Julien, d'abord, est frappé ; puis le fils du meurtrier, tourmenté par les démons, confesse publiquement le crime de son père et la gloire des deux martyrs. Térentianus, effrayé, a recours au baptême ; et son fils, délivré de la possession, se fait aussi Chrétien. Telle est cette pièce, que Roswith emprunta pour le fond à une légende ancienne, mais peu sûre [1].

Le second drame, intitulé *Dulcitius*, est emprunté à des actes plus anciens et plus sûrs. Les vierges Agape, Kionie et Irène, ayant refusé d'abjurer le culte du vrai Dieu, sont remises, par l'empereur Dioclétien, à la garde de Dulcitius, officier du palais. Celui-ci, les ayant fait enfermer dans le vestibule des cuisines, cherche à s'introduire

[1] *Acta SS.*, 25 et 26 *junii*.

auprès d'elles, pendant la nuit, dans une intention criminelle; mais, frappé d'aveuglement comme autrefois les habitants de Sodome, il saisit, au lieu des prisonnières, les chaudrons et les lèchefrites, qu'il couvre de baisers. Pour se venger, il condamne ces pieuses vierges à être exposées nues aux regards du peuple; mais leurs vêtements s'unissent si étroitement à leur chair, qu'il est impossible de les en dépouiller, et lui-même donne à la foule le spectacle honteux d'un juge qui s'endort sur son tribunal, et qu'il faut emporter endormi. L'empereur, instruit de ces prodiges, qu'il attribue à la magie, charge le comte Sisinnius d'accomplir sa vengeance. Agape et Kionie, livrées aux flammes, souhaitent de réunir leur âme à l'époux divin, et expirent sans douleur au milieu du brasier. La plus jeune, Irène, dont Sisinnius espérait vaincre plus aisément la résistance, suit courageusement l'exemple de ses sœurs. Sisinnius ordonne qu'on la traîne dans un lieu de débauche; mais, en chemin, deux anges, vêtus en messagers, apportent aux gardes l'ordre de conduire Irène au sommet d'une montagne voisine. A la nouvelle de cette dernière déception, Sisinnius s'élance à cheval et court à la montagne; mais il tourne incessamment à l'entour, et ne peut ni avancer ni revenir sur ses pas. Enfin Irène, qui consent au martyre, tombe percée d'une flèche et expire en louant le Seigneur [1].

Le troisième drame, intitulé *Callimaque*, est tiré de l'histoire apostolique d'Abdias, auteur ancien, mais peu sûr. Drusiana, femme du prince Andronique, nouvellement convertie et baptisée par l'apôtre saint Jean, vivait dans la continence. Callimaque, jeune païen, épris de sa beauté, en devient éperdument amoureux, lui déclare sa passion et proteste qu'il ne prendra ni repos ni relâche qu'il ne l'ait fait tomber dans ses piéges. Drusiana le repousse avec horreur; mais, se trouvant seule, elle dit à elle-même : Hélas! Seigneur Jésus-Christ, que me sert d'avoir fait profession de chasteté? ma beauté n'en a pas moins été un appât pour ce jeune fou. Voyez mon effroi, Seigneur; voyez de quelle douleur je suis pénétrée. Je ne sais ce qu'il faut que je fasse : si je dénonce l'audace de Callimaque, je causerai peut-être des discordes civiles; si je me tais, je ne pourrai, sans ton secours, ô mon Dieu, éviter les embûches du démon. Ordonne plutôt, ô Christ! que je meure en toi bien vite, afin que je ne sois pas une occasion de chute pour ce jeune voluptueux. Après cette prière, Drusiana est saisie d'une petite fièvre et succombe. Son époux Andronique, affligé de cette mort subite dont il soupçonne la cause secrète, va trouver l'apôtre saint Jean, et, de son conseil, dépose

[1] *Acta SS.*, 3 *april.*

avec honneur le corps de Drusiana dans un tombeau de marbre, sous la garde de Fortunatus, un de ses esclaves. Mais Fortunatus est un misérable qui se laisse corrompre par l'argent de Callimaque, et l'introduit auprès du tombeau pour assouvir sa passion sur le cadavre. Callimaque est au moment de commettre son crime, quand un énorme serpent l'enveloppe avec le perfide esclave, et les fait mourir l'un et l'autre avec sa morsure envenimée. Dans l'intervalle, l'apôtre saint Jean et Andronique viennent au tombeau, afin de prier pour la dé[illegible] Jésus-Christ leur apparaît en chemin et leur dit que c'est en t[illegible] de Drusiana et pour la résurrection de celui qui est étendu mor[illegible] près de sa tombe. Après cette apparition, dont la cause leur échappe, ils trouvent le sépulcre ouvert, le corps de Drusiana hors de sa tombe, et, à côté, deux cadavres enlacés dans les nœuds d'un serpent. Andronique devine ce que cela signifie et l'explique à l'apôtre, qui chasse le serpent, ressuscite Callimaque et lui ordonne de confesser son crime. Callimaque le fait avec un profond repentir et se déclare Chrétien. L'apôtre, à la prière d'Andronique, ressuscite Drusiana, son épouse, qui le prie à son tour de ressusciter le malheureux esclave. L'apôtre ne veut pas le faire lui-même, mais le permet à Drusiana. Le perfide esclave, se voyant ressuscité par celle qu'il avait trahie, voyant le repentir et la conversion de celui par qui il s'était laissé corrompre, redemande de mourir, et meurt en effet, pour ne pas voir leur bonheur.

Deux autres drames de Roswith sont tirés d'histoires authentiques et ont entre eux beaucoup de ressemblance : c'est le solitaire saint Abraham qui se déguise en militaire pour ramener à la vertu sa nièce Marie, qui s'était abandonnée au mal ; c'est saint Paphnuce, qui emploie un stratagème pareil pour convertir la courtisane Thaïs. Un dernier drame est le martyre de trois vierges ayant les noms de Foi, d'Espérance et de Charité, filles de sainte Sophie, mais sur lesquelles il n'y a aucune légende certaine.

Ces drames, écrits en latin correct par une religieuse allemande du dixième siècle, étaient joués par des religieuses, écoutés par d'autres religieuses. Il s'ensuit d'abord que cette langue leur était familière : ce qui ne se trouve peut-être dans aucun siècle depuis. De plus, quoique plusieurs de ces drames traitent des matières et des aventures fort délicates, la diction de la pieuse nonne demeure toujours aussi pure et aussi chaste que ses intentions sont candides et irréprochables. Deux littérateurs modernes : le fameux Érasme, dans un de ses colloques ; un poëte anglais, dans une pièce de théâtre, ont traité un sujet pareil à celui d'Abraham et de Paphnuce. Eh bien, il est reconnu aujourd'hui que, pour la délicatesse des s[illegible]-

ments, la finesse et la retenue du langage, l'inspiration religieuse et l'élévation morale, la bonne religieuse du dixième siècle l'emporte incontestablement et sur le poëte anglais et sur le fameux Érasme. Ce n'est pas tout : dans ces drames, la religieuse de Gandersheim se montre très-familiarisée avec la musique, l'astronomie et même avec la philosophie d'Aristote. On y trouve même l'apologie de la science.

Après une discussion philosophique sur l'art musical, les disciples de Paphnuce lui demandent : Et d'où avez-vous tiré ces connaissances, dont nous n'avons pu suivre l'exposition sans fatigue ? Paphnuce : C'est une faible goutte que, par hasard et sans la chercher, j'ai vue, en passant, jaillir des sources abondantes de la science ; je l'ai recueillie, et j'ai voulu vous en faire part. Les disciples : Nous rendons grâce à votre bonté ; cependant cette maxime de l'Apôtre nous effraye : Dieu choisit les insensés suivant le monde, pour confondre les prétendus sages. Paphnuce : Sages ou insensés mériteront d'être confondus devant le Seigneur, s'ils font le mal. Les disciples : Sans doute. Paphnuce : Toute la science qu'il est possible d'avoir n'est pas ce qui offense Dieu ; mais l'injuste orgueil de celui qui sait. Les disciples : Cela est vrai. Paphnuce : Et à quoi la science et les arts peuvent-ils être mieux employés qu'à la louange de celui qui a créé tout ce qu'il faut savoir et qui nous fournit à la fois la matière et l'instrument de la science ? Les disciples : Il n'y a pas de meilleur emploi du savoir. Paphnuce : Car mieux nous savons par quelle loi admirable Dieu a réglé le nombre, la proportion et l'équilibre de toutes choses, plus nous brûlons d'amour pour lui. Les disciples : Et c'est avec justice. Telle est l'apologie que la bonne religieuse de Gandersheim fait de la science. Certes, cela n'est pas mal pour un siècle d'ignorance et de barbarie ; mais c'est au lecteur à juger s'il est encore permis de qualifier de la sorte le siècle de Roswith [1].

Pendant qu'une simple religieuse cultivait avec tant de succès les sciences et les lettres, au fond de l'Allemagne, un homme né pauvre les cultivait avec plus de gloire encore en France. Cet homme se nommait Gerbert ; il était né en Auvergne, à Aurillac même ou dans le voisinage, d'une famille obscure. Jeune encore, il embrassa la vie religieuse dans le monastère que le comte Saint-Gérald ou Gérold avait fondé dans cette ville, vers la fin du 9me siècle. Il s'y appliquait à l'étude de la grammaire, lorsque Borrel, comte de Barcelone, et duc

[1] Ceillier, t. 19. *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1839. *Université catholique*, t. 6, p. 419. Roswithæ *Opera*. Wittembergæ, 1707.

de l'Espagne citérieure, vint au monastère en pèlerinage. L'abbé, qui le reçut avec beaucoup d'humanité, lui demanda, entre autres choses, s'il y avait en Espagne des hommes habiles dans les sciences. Le duc ayant répondu très-affirmativement, l'abbé le pria d'emmener avec lui quelqu'un des siens pour l'instruire dans les sciences et les arts. Borrel s'y accorda volontiers, et, du consentement des frères, emmena le jeune Gerbert avec lui; il le confia à l'évêque de Vich ou Auson en Catalogne, nommé Hatton, chez lequel le jeune homme s'instruisit à fond dans l'étude des mathématiques.

Voilà ce que nous apprend un disciple même de Gerbert, le moine Richer, dans le troisième livre de son Histoire, retrouvée et publiée tout récemment. Richer, fils d'un conseiller du roi Louis d'Outre-mer, embrassa la vie monastique à Saint-Remi de Reims, et y eut pour maître dans les sciences, les lettres et les arts, Gerbert lui-même.

Du témoignage irrécusable de cet historien, il résulte deux choses essentielles : la première, c'est que Gerbert ne fut point le disciple des Arabes, comme l'ont supposé faussement des écrivains postérieurs; la seconde, c'est qu'il existait des écoles chrétiennes en Espagne où l'on enseignait les mêmes sciences que chez les Musulmans de cette contrée.

Les sciences s'étaient mieux conservées en Catalogne qu'ailleurs, parce que ces cantons avaient été moins exposés aux incursions des Normands. De plus, leur proximité de l'Espagne les mettait à portée de profiter des connaissances dont les Arabes faisaient alors profession. Gerbert mit tout à profit pour s'instruire. Il cultiva avec soin les savants du pays. On en juge ainsi par l'étroite liaison qu'il contracta avec Guérin ou Warin, abbé de Saint-Michel de Cusan, homme non moins célèbre par son savoir que par sa piété, et qui avait d'habiles artistes dans son monastère [1].

L'historien Richer nous apprend d'autres faits non moins intéressants.

Le duc Borrel et l'évêque Hatton, ayant eu l'inspiration de faire le pèlerinage de Rome, y conduisent avec eux le jeune homme qu'on leur a confié. Après avoir prié devant les saints apôtres, ils se présentent au pape de bienheureuse mémoire, Jean XIII, qui remarqua bien vite les talents du jeune Gerbert et son désir d'apprendre. Et parce que la musique et l'astronomie étaient alors ignorées en Italie, le Pape manda promptement au roi Othon Ier, qu'il lui était arrivé un jeune homme très-versé dans les mathématiques et très-capable d'en instruire les siens. Le roi lui conseilla aussitôt de le

[1] *Hist. litt. de France*, t. 6. Ceillier, t. 19.

retenir et de ne pas lui permettre de retourner en Espagne. Jean XIII fit entendre au duc et à l'évêque, avec beaucoup de bienveillance, que le roi souhaitait garder quelque temps le jeune homme, qu'il le renverrait ensuite avec honneur et leur témoignerait à eux-mêmes sa reconnaissance. Gerbert demeura donc auprès du Pape, qui l'envoya au roi. Interrogé sur ce qu'il savait, il répondit qu'il était passablement versé dans les mathématiques, mais qu'il désirait beaucoup y ajouter la science de la logique.

Or, vers ce temps-là même le roi Lothaire de France envoya, comme ambassadeur, au roi Othon de Germanie et d'Italie, l'archidiacre de Reims, nommé Gérard, célèbre par son habileté dans la logique. Enchanté de son arrivée, Gerbert obtint du roi la permission de se faire son disciple et de le suivre à Reims. Là il fit en peu de temps de merveilleux progrès en logique; mais l'archidiacre, qui voulait en échange apprendre de lui les mathématiques, fut rebuté par les difficultés de l'art musical.

Cependant Gerbert, par la noblesse de ses études, gagna les bonnes grâces de l'archevêque Adalbéron, qui le pria d'instruire dans les arts libéraux une foule de disciples. Voici le plan que suivit Gerbert dans cette université rémoise, d'après le témoignage de son disciple et biographe Richer.

Il commença par la dialectique d'Aristote, ou l'art de discuter scientifiquement, la parcourant suivant l'ordre des livres, éclaircissant les diverses propositions. Il expliqua surtout l'Introduction de Porphyre, d'après la traduction du rhéteur Victorin et celle de Manlius; puis les catégories d'Aristote. Il montra l'utilité du livre de l'Interprétation du même philosophe; et développa ses Topiques ou sources des arguments, traduits de grec en latin par Cicéron, et commentés en six livres par le consul Manlius. Il expliqua de même à ses auditeurs les quatre livres des Différences topiques, deux des Syllogismes catégoriques, un livre des Définitions et un des Divisions.

Après ce travail, comme il voulait initier ses disciples à la rhétorique, il partit de ce principe que, sans la connaissance des manières de parler qu'il faut apprendre des poëtes, il est impossible de parvenir à l'art oratoire. Il prit donc en main les poëtes avec lesquels il crut devoir familiariser ses élèves. En conséquence, il lut et enseigna Virgile, Stace et Térence; puis les satiriques Juvénal, Perse et Horace, et enfin l'historiographe Lucain. Les élèves ainsi familiarisés avec les poëtes, et approvisionnés de leurs locutions, il les introduisait en rhétorique. Quand ils y étaient instruits suffisamment, il les mettait aux prises avec le sophiste pour les exercer à la controverse, et leur apprendre à procéder avec un tel art, que l'art

même n'y parût point : ce qui passe pour être la perfection de l'orateur. Voilà pour ce qui est de la logique ou de l'art de raisonner scientifiquement.

Quant aux mathématiques, continue l'historien Richer, il ne serait pas hors de propos de dire combien il y a travaillé. Car l'arithmétique, qui en est la base, il la rendit facile et élémentaire. Ensuite la musique, longtemps inconnue dans les Gaules, il l'y rendit très-connue. Il en disposa les genres dans un monocorde, distinguant leurs consonnances ou symphonies en tons, demi-tons, ditons et dièses, et distribuant rationnellement les tons en sons, et il donna ainsi une connaissance complète des genres divers.

Gerbert ne travailla pas moins pour l'astronomie. Cette science, presque entièrement intellectuelle, il sut la rendre sensible par quelques merveilleux instruments. Ayant fabriqué une sphère du monde, d'un bois solide et rond, il représenta le grand univers par la similitude du petit. Plaçant cette sphère obliquement sur l'horizon avec les deux pôles, il donna les signes ou constellations septentrionales au pôle supérieur, et les australes à l'inférieur. Il régla la position de cette sphère par le cercle que les Grecs appellent *horizon*, les Latins *limitant* ou *déterminant*, parce qu'il distingue les signes qu'on voit de ceux qu'on ne voit pas. La sphère ainsi posée sur l'horizon pour indiquer le lever et le coucher des signes, il insinuait la nature des choses par cette disposition, et l'établissait par la compréhension des signes. Car le temps de la nuit, il le donnait aux étoiles scintillantes, et avait soin qu'on les marquât à leur lever et à leur coucher avec leur position oblique dans les diverses parties du monde.

Les cercles qui sont appelés *parallèles* par les Grecs, *équidistants* par les Latins, et qui sans aucun doute sont incorporels, il les fit comprendre par ce moyen. Il fit un demi-cercle exactement divisé par un diamètre en forme de tube (*fistula*), aux extrémités duquel il marqua les deux pôles, celui du nord et celui du sud. Il divisa le demi-cercle d'un pôle à l'autre en trente parties ou degrés. En ayant distingué six à partir du pôle, il posa un tube pour indiquer le cercle du pôle arctique ; de là, après cinq degrés, un second tube pour indiquer le cercle ou tropique d'été. Enfin, après quatre autres degrés, un troisième tube pour indiquer le cercle équinoxial ou l'équateur. Le reste de l'espace jusqu'au pôle austral, il le divisa par les mêmes dimensions. Le mérite de cet instrument était tel que, quand on dirigeait son diamètre vers le pôle et qu'on tournait le demi-cercle sur lui-même, il rendait intelligibles à la science et fixait dans la mémoire les cercles invisibles à l'œil.

Les cercles des étoiles errantes, qui se décrivent dans l'orbite du monde et s'efforcent d'en sortir, il trouva l'art de les rendre visibles. Il fit d'abord une sphère circulaire, c'est-à-dire composée de cercles seuls. Il y compliqua les deux cercles que les Grecs nomment *colures* et les Latins *incidents*, à cause de leur incidence l'un dans l'autre; il fixa les pôles à leurs extrémités. A travers les colures, il posa les cinq autres cercles que l'on nomme parallèles, de manière à diviser l'hémisphère d'un pôle à l'autre en trente degrés, non pas à l'aventure ni confusément. Car il en établit six du pôle au premier cercle; cinq, du premier au second; quatre, du second au troisième; quatre pareillement, du troisième au quatrième; cinq, du quatrième au cinquième; six, du cinquième à l'autre pôle. A travers ces cercles il posa obliquement celui que les Grecs appellent *zodiaque* et les Latins *vital*, parce qu'il contient dans ses étoiles des figures d'animaux ou d'êtres vivants. Au-dedans de ce cercle oblique, il suspendit très-artistement les cercles des étoiles errantes. Il en démontrait clairement aux siens les apsides, les hauteurs et leurs distances réciproques. Mais, ajoute l'historien Richer, de vouloir expliquer ici comment, cela nous éloignerait trop de notre sujet.

Il fit, en outre, une autre sphère circulaire, au dedans de laquelle il ne plaça point de cercles; mais au dehors, il coordonna les figures des signes ou constellations avec des fils de fer et d'airain. En guise d'axe, il la traversa d'une tige pour marquer le pôle céleste, afin qu'en le considérant on pût adapter la machine au ciel. D'où il arriva que les étoiles de chaque signe ou constellation étaient renfermées dans chaque signe de cette sphère. Il y avait encore ceci de merveilleux, que le plus ignorant en astronomie, si on lui montrait un seul signe, pouvait, sans aucun maître, connaître tous les autres par cette sphère. C'est ainsi que Gerbert instruisait libéralement les siens. Voilà pour l'astronomie.

Quant à la géométrie, l'historien Richer parle d'une table numérale, à vingt-sept cases, où les neuf chiffres représentaient tous les nombres, et produisaient à l'infini toutes les multiplications et les divisions. Il renvoie le lecteur au livre même que Gerbert écrivit là-dessus au grammairien Constantin.

Avec l'ardeur des études, le nombre des disciples croissait de jour en jour. Le nom du maître se répandait non-seulement dans les Gaules, mais parmi les peuples de la Germanie. Il passa par-dessus les Alpes en Italie, en Toscane, et jusqu'à la mer Adriatique. En ce temps, Otricus était célèbre en Saxe. Ayant donc entendu la renommée de notre philosophe, et remarquant que dans toute discussion il se servait d'une division exacte des choses, il désira beaucoup avoir un

tableau de sa division des sciences, surtout quant à la philosophie, afin de voir s'il était vraiment philosophe, puisqu'il professait savoir les choses divines et humaines. Un Saxon, qui en parut capable, fut donc envoyé à Reims, assista aux leçons de Gerbert, recueillit sa division des sciences, mais s'écarta du vrai, quant à la philosophie. Gerbert regardait les mathématiques et la physique comme deux sciences égales et contemporaines. Le Saxon, à dessein ou par erreur, lui fit subordonner la physique aux mathématiques, comme l'espèce au genre. Sur ce faux exposé, Otricus conclut que Gerbert se trompait dans sa division et qu'il ne comprenait rien à la philosophie. Il en parla dans ce sens à la cour de l'empereur Othon, en présence duquel il expliqua le tableau de Gerbert aux savants. L'empereur, qui passait pour aimer lui-même beaucoup ces études, s'étonnait si Gerbert s'était trompé. Car il l'avait vu et entendu disputer plus d'une fois. Il souhaitait donc extrêmement avoir la solution du susdit tableau. L'occasion ne se fit pas attendre.

L'année suivante, 970, l'archevêque Adalbéron de Reims, faisant le voyage de Rome avec Gerbert, rencontra l'empereur avec Otricus, à Pavie. Le prince le reçut magnifiquement et le conduisit par eau à Ravenne. Là, par son ordre et dans son palais, se réunirent tous les savants du pays, curieux d'assister à la lutte entre le premier savant de France et le premier savant d'Allemagne. L'empereur présidait la conférence. Son désir était qu'on prît Gerbert à l'improviste et qu'Otricus multipliât les questions sans en résoudre aucune, afin que la discussion fût plus animée. Il ouvrit la séance par une petite allocution, et rappela que la difficulté principale roulait sur la division de la philosophie. Otricus exposa cette division de vive voix, ensuite la rédigea par écrit, et la fit passer à Gerbert. Celui-ci en approuva une partie comme sienne, et rejeta l'autre comme n'étant pas de lui. La dispute s'engagea sur les corrections à y faire. Gerbert s'appuyait de Platon, de Porphyre et de Boëce ; Otricus multipliait les objections. La conférence dura la journée presque tout entière. Gerbert parlait encore lorsque l'empereur donna le signal de finir, les auditeurs commençant à être fatigués. Il fit de magnifiques présents à Gerbert, qui s'en retourna illustre dans les Gaules [1].

Un savant français dit à ce sujet : « Ce sont là des révélations inouïes sur les travaux littéraires de cette époque : n'a-t-il pas dû en périr un grand nombre de semblables ? Remarquons d'ailleurs que, dans le dixième siècle, il n'est rien de plus difficile que de trouver un point du monde chrétien où l'on ait pu jouir d'un certain degré de

[1] Richerl *Historiæ*, *l.* 3. *Monumenta Germaniæ*, t. 5, aliàs 3.

sécurité. Toutes les villes situées auprès de la mer ou sur le cours des grands fleuves avaient été détruites ou ravagées par les incursions des Normands; et, partout où les pirates n'avaient pas pénétré, les discordes civiles, la lutte de tous les petits tyrans qui se partageaient l'empire de Charlemagne, entretenaient une inquiétude et des calamités perpétuelles. Un seul diocèse peut-être, celui de Reims, éloigné de tous les grands fleuves, à une distance respectable de la mer, gouverné par des hommes habiles, a pu conquérir quelques instants de paix, et immédiatement vous voyez dans cette oasis s'établir des écoles, et l'esprit chrétien porter ses fruits naturels[1]. »

Gerbert eut un grand nombre de disciples dont plusieurs en formèrent d'autres. Les plus illustres sont les deux empereurs Othon, premier et deux; le prince Robert de France, depuis le roi Robert, qui, à l'école de Reims, fit tant de progrès dans la science et dans la vertu, qu'il fut surnommé clerc pour son savoir, et pieux pour sa religion sincère. Parmi les autres élèves de Gerbert, on distingue Léotheric, archevêque de Sens; Fulbert, évêque de Chartres; Abbon, abbé de Fleury. Non content d'instruire ceux qui venaient prendre de ses leçons, Gerbert communiquait ses découvertes littéraires aux endroits les plus éloignés, à Aurillac, à Tours, à Sens, à Fleury, à Mici et ailleurs. Il n'avait pas moins d'ardeur à multiplier et à répandre les exemplaires des bons livres, dont il avait formé une riche bibliothèque. Il n'épargnait ni soins ni dépenses pour amasser des ouvrages de toute sorte, modernes et anciens. Sous la direction de Gerbert, l'école de Reims acquit une telle renommée, que Rotvic, abbé de Mitlac, au diocèse de Trèves, y envoya de ses moines pour s'y former à la piété et aux lettres, qu'il voulait faire revivre dans son monastère. Les deux principaux furent Nithard et Remi, successivement abbés de Mitlac, qui devint dès lors une école florissante où l'on venait étudier de plusieurs provinces de France et d'Allemagne.

Outre un très-grand nombre de lettres, Gerbert écrivit des traités sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie; sur la manière de construire un astrolabe, un cadran ou quart de cercle, une sphère; sans compter des traités de rhétorique et de dialectique. Son auteur favori était le célèbre Boëce, que nous avons vu, avec son illustre ami Cassiodore, transplanter en latin et en Occident, pendant le sixième siècle, toutes les sciences de la Grèce. Gerbert était surtout habile à construire des instruments d'astronomie et de musique. Ditmar, évêque de Mersebourg, le plus judicieux et le plus fidèle historien de

[1] Lenormant, *Questions historiques*, seconde partie, p. 69 et seqq. Paris, chez Waille, 1845.

ce temps-là, nous dit qu'il était parfaitement versé dans l'astronomie; qu'il surpassa tous ses contemporains en plusieurs autres belles connaissances; qu'étant à Magdebourg avec l'empereur Othon III, il fit une horloge dont il régla le mouvement sur l'étoile polaire, qu'il considérait à travers un tube. De ces paroles d'un auteur contemporain, des savants ont conclu que Gerbert inventa, dès le dixième siècle, premièrement, une horloge à roues, et, en second lieu, un tube astronomique ou lunette à longue vue, autrement télescope. Un autre ancien auteur parle avec admiration des orgues hydrauliques, où Gerbert introduisait le vent et le mouvement nécessaires, par le moyen de l'eau bouillante; paroles qui nous apprennent, à n'en pouvoir douter, que, dès le dixième siècle, Gerbert inventa des machines à vapeur.

Nous croyons donc qu'il n'est plus permis de taxer d'ignorance et de barbarie un siècle pareil; car Gerbert y fut recherché, admiré, fêté comme savant par tout le monde. C'est comme savant que l'empereur Othon Ier lui donna l'abbaye de Bobio en Italie, donation qui fut approuvée par le clergé et le peuple, et autorisée par les évêques et le Pape, dont il reçut la bénédiction abbatiale. C'est comme savant que nous le verrons devenir successivement archevêque de Reims, archevêque de Ravenne et enfin Pape, sous le nom de Silvestre II. On dira peut-être qu'il fut accusé de magie à cause de sa science. Cette accusation ne fut point portée contre lui par ses contemporains, mais seulement un siècle après par un écrivain schismatique, Bennon, qui, pour décrier le saint et grand pape Grégoire VII, tenta, par les plus grossières calomnies, de décrier ses plus illustres prédécesseurs, notamment Silvestre II [1].

Pendant que Roswith illustrait l'Allemagne et Gerbert la France, les lettres pénétraient avec le christianisme jusque chez les Russes. La grande-duchesse Olga avait reçu le baptême à Constantinople en 955; mais son fils Venceslas, que nous avons vu faire la guerre en Bulgarie contre les Grecs, vécut et mourut païen. Quand il eut été tué en traversant le pays des Patzinaces ou Petchénègues, les Cosaques d'aujourd'hui, ses trois fils, Oleg, Jaropolk et Vladimir se firent la guerre entre eux. Oleg ayant été mis à mort par Jaropolk, Vladimir se réfugia près des Varègues, peuples septentrionaux connus aussi sous le nom de Norwégiens ou Normands. Ses ancêtres, Rurik, Sinéous et Trouwor, étaient des aventuriers normands. Ayant pris part pendant deux ans aux entreprises de ces peuples guerriers, il en réunit une troupe sous ses drapeaux, marcha contre son frère, s'empara

[1] *Hist. litt. de France*, t. 6. Cellier, t. 19.

de sa capitale, et enfin l'invita à venir le trouver. Jaropolk se laissa persuader et se rendit à Kiow. Vladimir l'attendait dans le palais de leur père, où il le fit lâchement assassiner. C'était l'an 980. Depuis ce moment, il ne cessa d'étendre son empire par de nouvelles conquêtes. Quant à la religion, il se montrait païen plus opiniâtre que son père. La déesse Péroune avait le premier rang parmi les divinités des peuples slaves; il lui fit ériger une riche statue, qu'il plaça près de son palais. Les mœurs de Vladimir étaient effrénées. Outre la princesse Rognéda, dont il avait tué le père et les deux frères, il avait trois autres femmes qui demeuraient avec lui à Kiow, et de plus huit cents concubines dans trois autres résidences. En 982, au retour d'une expédition en Lithuanie et en Pologne, voulant célébrer ses triomphes par des sacrifices solennels, il fit tirer au sort les jeunes gens des deux sexes dont le sang devait être versé sur l'autel de ses dieux; car les Russes, encore païens, immolaient à leurs idoles des victimes humaines. Le sort était tombé sur un jeune Varègue appelé Jean; son père, Théodore, qui était Chrétien ainsi que lui, le tenait serré entre ses bras, en exhortant le peuple à abandonner ses dieux sanguinaires; il fut immolé avec son fils. Tous deux sont honorés comme les derniers qui aient souffert le martyre en Russie. Le sang de ces deux Chrétiens parut attirer sur les Russes la grâce d'une conversion plus générale et plus permanente.

L'an 988, Vladimir s'empara de la ville de Cherson, dans la Tauride. C'était la capitale d'une petite république qui, sous la protection des empereurs grecs, se régissait par ses lois. Y ayant fait son entrée, le monarque russe envoya déclarer aux empereurs grecs, Basile et Constantin, qu'il voulait avoir pour épouse la jeune princesse Anne, leur sœur, et qu'en cas de refus il marcherait sur Constantinople. Les deux empereurs, effrayés, répondirent que, s'il se faisait Chrétien, il pourrait devenir leur beau-frère. Vladimir répliqua qu'il avait pris de lui-même la résolution d'embrasser le christianisme; mais que, ne prétendant pas en faire une condition de son mariage, il demandait qu'avant tout on lui envoyât la princesse. Anne fut bien effrayée en se voyant forcée de donner sa main à un prince luxurieux et féroce; elle s'embarqua avec des ecclésiastiques grecs, une suite nombreuse, et fut reçue à Cherson avec les démonstrations de la joie la plus vive. Les habitants la regardèrent comme un ange descendu du ciel pour les protéger. Si l'on en croit les chroniques russes du temps, à son arrivée, le fier Vladimir avait une maladie qui s'était jetée sur ses yeux avec tant de violence, qu'il ne pouvait plus distinguer les objets. D'après les exhortations de la princesse, il se fit baptiser et recouvra la vue au même instant. Les cérémonies de son baptême furent ache-

vées, et son mariage fut célébré dans l'église de Saint-Basile, bâtie sur la grande place de Cherson, entre le palais qu'occupait Vladimir et celui où Anne était descendue. Il prit le nom de Basile ou Vassili. La solennité de ce jour s'augmenta encore des cérémonies du baptême que reçurent dans la même église les boyards et les premiers officiers de l'armée. Vladimir, reconnaissant, envoya à Constantinople des troupes par le moyen desquelles Basile vainquit une rébellion et rétablit le calme dans l'empire. Le prince russe fit plus : ayant donné ordre de construire une église à Cherson, et renonçant à ses droits de conquête, il rendit la ville à la protection des empereurs grecs.

Étant revenu à Kiow, accompagné des évêques et des prêtres qu'Anne avait amenés avec elle de Constantinople, il fit briser et brûler les idoles. La statue de Péroune, attachée à la queue d'un cheval et battue de verges, fut jetée dans le Dnieper. Le lendemain on publia que tous les habitants, quels que fussent leur âge et leur condition, devaient se faire baptiser. Au jour indiqué, le peuple se porta en foule sur les bords du Dnieper, et tous étant entrés dans le fleuve, ils reçurent le baptême par aspersion. Vladimir, ayant construit une église en bois sur le lieu où était auparavant la statue de Péroune, manda des architectes grecs pour en ériger une autre en pierre, sur l'endroit même où, six ans auparavant, Théodore et son fils avaient reçu la couronne du martyre. Des prêtres grecs se répandirent dans les provinces pour y prêcher l'Évangile. Un grand nombre d'habitants se firent baptiser. D'autres restèrent attachés au paganisme, qui, jusqu'au douzième siècle, a régné dans quelques parties de la Russie. Ne voulant pas pousser trop loin la violence envers ses sujets, Vladimir prit des mesures pour les éclairer. Les livres saints, qui, dans le neuvième siècle, avaient été traduits en langue slavonne, par saint Cyrille et saint Méthodius, étaient certainement connus des Chrétiens établis à Kiow. Mais ces fidèles étaient en petit nombre, et le peuple païen restait étranger à toute instruction. Vladimir fonda, pour les jeunes gens, des écoles publiques, où l'on devait apprendre la langue sacrée ou liturgique. Ce bienfait parut alors une nouveauté si effrayante, que l'on fut obligé d'employer la force pour conduire les enfants à ces écoles. On vit des mères, même dans les rangs élevés, pleurer sur le malheur de leurs enfants, considérant l'écriture comme un art dangereux, inventé par les sorciers. C'est ainsi que les lettres pénétrèrent en Russie à la suite de la religion.

Depuis Vladimir, les Russes ont deux langues : l'une est le russe vulgaire, l'autre est la langue savante, ecclésiastique ou liturgique. C'est dans la première que parurent, ou du temps de Vladimir ou

peu après lui, le code qui porte son nom, le poëme héroïque sur les exploits d'Igor, et les romans de la chevalerie russe. La langue savante, créée par les deux missionnaires slaves, est le dialecte de Thessalonique, mêlé avec l'illyrien et le slavo-servien. C'est dans cette langue que la Bible a été apportée en Russie, et que sont écrits leurs livres liturgiques. Afin d'en faciliter l'étude, Pierre le Grand fit publier un dictionnaire dans lequel elle est expliquée en grec et en latin, Moscou, 1704. On a imprimé à Moscou, en 1794, un autre dictionnaire où la langue liturgique est expliquée en russe vulgaire. C'est dans la langue liturgique que Nestor, le père de l'histoire russe, a écrit sa chronique pendant le onzième siècle, et dans le premier couvent de Russie. On voit, par ces observations, qu'il ne serait pas exact de dire que l'office divin se fait en langue vulgaire chez les Russes.

Vers l'an 996, le temple que les architectes grecs élevaient à Kiow étant achevé, Vladimir donna à la nouvelle basilique les ornements et les vases qu'il avait emportés de Cherson, comme les seuls trophées de sa victoire. Pour l'entretien du temple, qui s'appelle encore aujourd'hui l'église de la Dîme, il affecta la dixième partie de ses domaines ; et ses successeurs, à leur avénement, devaient s'engager, par serment, à accomplir cette fondation, dont la charte est déposée dans les archives de l'église. Il en célébra la dédicace par un festin auquel il invita les pauvres de Kiow. Dans une nouvelle guerre qu'il eut à soutenir contre les Petchénègues ou les Cosaques, il échappa comme par miracle à un grand danger. Afin d'accomplir le vœu qu'il avait fait en cette circonstance, il bâtit à Vasilew une église en l'honneur de la transfiguration de Notre-Seigneur. Il en célébra la dédicace par une fête dont les annales russes relèvent la magnificence, en observant que l'on y but trois cents tonneaux d'hydromel, et que les convives passèrent avec lui huit jours assis à table. Les pauvres y furent traités d'une manière splendide. Étant rentré à Kiow, Vladimir donna un nouveau repas également somptueux ; depuis cette époque, les tables du palais étaient, même en son absence, richement servies et ouvertes à toutes les personnes distinguées qui se trouvaient dans la capitale. Vladimir était le père des pauvres ; l'entrée du palais leur était toujours ouverte : Mais, disait-il, les malades ne peuvent pas venir me voir. Aussi envoyait-il des voitures chargées de pain, de viande, de poisson, de fruits, de miel et autres aliments, et les distributions s'en faisaient dans les maisons. Ses serviteurs allaient de rue en rue, criant en son nom : Où sont les pauvres et les malades ? C'est ainsi que l'Évangile avait changé le cœur de ce prince, auparavant si dur, si féroce et si voluptueux. Ces pa-

roles de Jésus-Christ : Bienheureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde ! avaient fait sur lui une si forte impression, que sa bonté devenait nuisible aux intérêts de l'État. Il avait aboli la peine de mort, et ne punissait plus l'homicide que par une amende. Le nombre des malfaiteurs s'étant accru d'une manière effrayante, on lui fit de fortes représentations : Je crains la colère de Dieu, dit-il. Cependant, sur de nouvelles instances, il rétablit la peine capitale.

Vladimir, qui mourut en 1015, est honoré comme saint par les Russes. Un ancien code, qui lui est attribué, soustrait à la juridiction séculière les ecclésiastiques, les religieux, les hôpitaux et ceux qui soignent les malades. Toute affaire ayant rapport à ces personnes et à ces établissements dépendait des évêques, qui, dans les villes de leur diocèse, connaissaient des poids et mesures, des procès relatifs aux mariages, aux sorcelleries, aux empoisonnements, à l'idolâtrie et autres excès commis dans l'ordre civil. Comme les Grecs de Constantinople étaient unis à l'Église romaine dans le dixième siècle, les Russes, qui reçurent d'eux le christianisme, furent catholiques au commencement de leur conversion ; ils le demeurèrent pendant tout le onzième siècle, où la foi chrétienne fait chez eux des progrès encore plus sensibles sous le règne de Jaroslaf, fils de Vladimir, prince dès lors si renommé, que Casimir, roi de Pologne, épousa sa sœur, et Henri Ier, roi de France, une de ses filles. Une vingtaine d'années après la mort de Jaroslaf, le fils de Démétrius, roi des Russes, vient à Rome et demande au pape saint Grégoire VII à tenir de sa main le royaume paternel. Depuis le douzième siècle jusqu'au dix-huitième, les Russes furent généralement catholiques, sauf certains intervalles où ils eurent des métropolitains schismatiques ou suspects [1].

A Constantinople, les empereurs Basile et Constantin régnaient seuls, depuis la mort de Zimiscès, arrivée l'an 976. L'année précédente, au retour d'une expédition en Syrie, où, d'après les auteurs arméniens, il pénétra jusqu'à Jérusalem, Zimiscès fut empoisonné par l'eunuque Basile, dont il avait découvert et menacé de punir les rapines. Sentant ses forces diminuer à chaque instant, il se hâta d'arriver à Constantinople, et envoya ordre d'achever en diligence le tombeau qu'il se faisait construire dans l'église du Sauveur. Il respirait à peine lorsqu'il entra dans la ville, et la joie de son retour se changea en pleurs et en gémissements. Comme il sentait sa mort prochaine, il fit ouvrir son trésor particulier et en distribua l'argent

[1] Pagi, *ad an.* 987. — *Ephemerid. græco-moscov. Acta SS.*, t. 1, *maii.* — *De Conversione et Fide Russorum*, *ib.*, t. 2, *sept.* — *Biograph. univ.*, art. *Vladimir.*

aux pauvres et aux malades, surtout à ceux qui tombaient du mal caduc, pour lesquels il avait toujours eu plus de compassion. Il fit la confession de ses fautes à Nicolas, évêque d'Andrinople, en versant beaucoup de larmes. Il implora à haute voix le secours de la sainte Vierge, la priant de l'assister dans le jugement redoutable qu'il allait subir. Pénétré de contrition, il expira le 10 janvier de l'année suivante 976, âgé de cinquante et un ans, dont il avait régné six et un mois.

Basile et Constantin, fils de Romain II, étaient alors âgés, l'un de dix-huit ans, l'autre de quinze. Leur éducation avait été négligée; ils n'avaient aucune connaissance ni de l'empire, ni d'eux-mêmes. Basile avait reçu de la nature un esprit vif, une âme active et courageuse, les exploits de Nicéphore et de Zimiscès avaient allumé dans son cœur l'amour de la gloire; mais ses bonnes qualités n'étaient pas réglées par l'éducation. L'eunuque et grand chambellan Basile, qui voulait régner, profita des passions ardentes du jeune empereur pour le plonger dans la débauche. Toutefois, par la vigueur naturelle de son âme, le prince finit par secouer ces chaînes honteuses; mais Constantin, son frère, d'un caractère plus faible et plus indolent, ne s'en affranchit jamais et passa toute sa vie, qui fut longue, avec le nom d'empereur, sans en faire aucune action.

Sous le règne des deux frères, par suite de la politique de l'eunuque Basile, il y eut d'abord une guerre civile, où un habile général, Bardas Sclérus, prit le titre d'empereur. Il fut vaincu, l'an 976, par Bardas Phocas, et se retira chez le calife de Bagdad, où, sur la demande de l'empereur Basile, il fut tenu plusieurs années en prison. Bardas Phocas lui-même avait pris le titre d'empereur sous Zimiscès, et avait été vaincu par ce même Sclérus, contre lequel il fut rappelé, après avoir porté six ans en exil la tonsure cléricale. Cette guerre civile terminée, l'empereur Basile marcha en personne contre les Bulgares, qui, depuis la mort de Zimiscès, avaient rétabli leur royauté et leur indépendance nationale. C'était en 981. L'entreprise du jeune empereur échoua par la perfidie d'un de ses généraux, qui craignait que l'empereur ne prît goût à la guerre et ne voulût commander et régner par lui-même. L'eunuque Basile en murmurait plus haut que les autres. L'empereur Basile disgracia l'orgueilleux eunuque, qui en mourut de chagrin. C'était l'an 981. De ce moment, le jeune empereur changea entièrement de conduite. Tout occupé des affaires du gouvernement, il renonça aux plaisirs, à la magnificence des habillements, des équipages. Il devint sobre, vigilant, laborieux; mais en même temps hautain, triste, défiant, inexorable dans sa colère, ne laissant à son frère que le nom et la parure d'em-

pereur, avec une garde modique et assez mal entretenue. Mais Constantin, énervé par la mollesse, consentit volontiers à n'être compté pour rien, pourvu qu'il eût la liberté de se livrer à la débauche.

Il n'en fut pas de même de Bardas Phocas. Mécontent de voir que Basile voulait régner et commander tout de bon, il prit pour la seconde fois le titre d'empereur. Bardas Sclérus, échappé des prisons de Bagdad, le reprend de son côté et propose à Phocas de partager l'empire. Phocas accepte la proposition et invite Sclérus à venir le trouver pour conférer ensemble sur leurs intérêts communs. Sclérus s'étant fié à ses serments, Phocas l'emprisonne dans une forteresse. C'était l'an 987. Deux ans après, en 989, Phocas est vaincu par l'empereur Basile, et périt sur le champ de bataille. Sclérus, sorti de prison, reprend le titre d'empereur; mais bientôt, las de tant de traverses et d'ailleurs déjà vieux, il sollicite et obtient son pardon de Basile, avec la dignité de curopalate, la seconde de l'empire, et meurt peu de temps après.

Au milieu de ces guerres et de ces révolutions, le siége patriarcal de Constantinople fut occupé par des hommes recommandables, d'après le témoignage de Léon, diacre, auteur contemporain. Le patriarche Basile Ier, solitaire du mont Olympe, monté sur le siége de Constantinople le 13 février 970, le remplit environ quatre ans. Il en fut chassé l'an 974, par l'empereur Zimiscès, sur une fausse accusation. En vain réclama-t-il un concile œcuménique pour le juger suivant les canons; loin de déférer à une si juste demande, on le relégua dans un monastère qu'il avait fondé. Il y finit saintement ses jours. Antoine II, moine studite et syncelle, fut mis à la place de Basile en 974. L'austérité de sa vie, son savoir et son désintéressement l'avaient fait juger digne de cette place. Il abdiqua l'an 979, pour retourner dans sa retraite, où il mourut vers l'an 983. Il eut alors pour successeur Nicolas surnommé Chrysoberge, qui tint le siége douze ans et demi. En 976, les Arméniens, ayant reçu le concile de Chalcédoine, se réunirent avec l'église grecque, et, par là même, avec l'Église romaine, avec qui les Grecs étaient alors unis. Cette réunion des Arméniens fut l'œuvre de leur patriarche Vahanic, qui mourut peu après qu'elle fut terminée.[1].

Dans le temps même que la Russie entrait dans l'humanité chrétienne par la conversion de son grand-duc Vladimir et de ses principaux seigneurs, il s'achevait en France une révolution politique

[1] *Hist. du Bas Empire*, l. 75 et 76. *Hist. chron. patriarch. Const. Acta SS.*, t. 1, *aug.*

dont les résultats subsistent encore, après plus de huit siècles et demi. La seconde dynastie, celle de Charlemagne, s'en allait; et la troisième, celle de Hugues Capet, se mettait à sa place. L'alternative entre ces deux dynasties dura tout un siècle, et se consomma d'une manière peut-être unique dans l'histoire, sans que, pendant tout ce temps, il se commît aucun meurtre politique ni de part ni d'autre. En 888, pendant la minorité de Charles le Simple, les Français élisent pour roi Eudes, comte de Paris, et qui avait si vaillamment défendu cette ville contre les Normands. Il meurt l'an 898, en priant les seigneurs du royaume de reconnaître Charles le Simple; ce qu'ils font [1]. En 922, les Français se donnent pour roi le duc Robert de France, frère du roi Eudes : il est tué dans une bataille l'année suivante [2].

Son fils, Hugues le Grand, étant trop jeune et ne voulant point accepter la royauté que les Français lui offrirent, ils élisent pour roi son beau-frère Rodolfe, duc de Bourgogne [3]. Le roi Rodolfe, ou Raoul, étant mort l'an 936, Louis d'Outre-mer, fils de Charles le Simple, lui succède, étant rappelé d'Angleterre par Hugues le Grand et les autres seigneurs du royaume [4]. Louis d'Outre-mer étant mort l'an 954, son fils Lothaire, beau-frère de Hugues le Grand, lui succède par l'élection de tous les seigneurs de France, comme il le dit lui-même dans une charte octroyée l'année suivante au monastère de Saint-Remi de Reims [5].

Le roi Lothaire meurt l'an 986, après avoir recommandé son fils Louis à son cousin Hugues Capet [6]. Louis, cinquième du nom, meurt l'année suivante 987, le 21 mai [7], après avoir donné le royaume à son cousin Hugues Capet [8], le plus puissant des seigneurs français, qui est élu roi par les autres [9], et favorisé par le Pape [10]. Tels sont les principaux faits de cette révolution séculaire.

Pour la bien apprécier, il faut se rappeler avant tout que, dans l'origine, la royauté était élective chez tous les peuples germaniques, Goths, Lombards, Francs, Saxons, Allemands et autres. Et c'était naturel. Nations guerrières, conquérantes, émigrantes, sans constitution territoriale, il leur fallait des hommes capables de marcher à leur tête et de les commander. Une hérédité stricte était impraticable. Aussi, à leur entrée dans les Gaules, les Francs renvoient-ils le roi Childéric, de race franque, et mettent-ils à sa place le Romain Égidius. Charlemagne et son fils, dans les chartes les plus solennelles, rappellent et confirment ce caractère électif de la royauté

[1] Dom Bouquet, t. 9, p. 43, b; 49, a; 73, d. — [2] *Ibid.*, p. 77, a. — [3] P. 51, b; 139, b. — [4] P. 77, c; 90, c. — [5] P. 617. — [6] P. 82, b. — [7] D. Bouquet, t.X, p. 165, a; 222, b; 243, b. — [8] *Ibid.*, p. 360, c; 387, a. — [9] *Ibid.*, p. 184, c; 210, c; 213, a; 280, c; 281, a, etc. — [10] *Ibid.*, p. 392, c, d; p. 553, a.

chez les Francs. Charles le Chauve reconnaît la même chose au concile de Toul, en 859. Enfin, l'an 955, le roi Lothaire, avant-dernier roi de la race de Charlemagne, rappelle encore spontanément, dans un diplôme particulier, qu'il a été élu par tous les seigneurs français [1]. Sans doute, comme on ne choisissait que pour trouver un homme utile et capable, si le plus proche l'était, on choisissait naturellement le plus proche. Cela devenait avec le temps, si l'on peut ainsi dire, une hérédité élective, une élection héréditaire. A mesure que les nations, devenues chrétiennes, s'attacheront au sol, s'adonneront à l'agriculture et au commerce, vivront en paix les unes avec les autres, auront un moindre besoin d'avoir toujours à leur tête un homme capable de les commander en personne, les choses, une fois réglées par le temps et l'usage, marcheront comme d'elles-mêmes ; la royauté, comme le sol même, deviendra de plus en plus héréditaire, et cela naturellement. Une chose y contribuera entre autres : le système féodal, autrement le système militaire implanté dans le sol pour mieux le défendre. Les incursions des Normands et des Sarrasins firent de ce système une nécessité en France. Les descendants de Charlemagne, particulièrement Charles le Chauve, n'étant plus en état de défendre contre eux les Français, chacun fut réduit et formellement autorisé à se défendre soi-même [2]. De là, tant de forteresses et de seigneuries particulières, autour desquelles se groupèrent les populations pour trouver sécurité et protection. Paris, avec son valeureux comte, en donne le plus illustre exemple ; Paris devient ainsi le cœur de la France, et son comte la tête.

Sous le règne de Lothaire, avant-dernier roi carlovingien, le comte de Paris et duc de France Hugues Capet était plus puissant que le roi même. Gerbert écrivait l'an 985 à un seigneur d'Allemagne, sur les moyens de prévenir la guerre civile et étrangère dans ce pays, après la mort de l'empereur Othon II : Le roi Lothaire est le chef de la France de nom seul ; Hugues l'est non pas de nom, mais de fait et en réalité. Si vous aviez sollicité son amitié d'un commun accord, si vous aviez lié son fils avec le fils de l'empereur, il y a longtemps que vous n'auriez plus pour ennemis les rois des Français [3]. Nous vous le disons confidemment, dit-il dans une autre lettre, si vous vous conciliez l'amitié de Hugues, vous pourriez facilement éviter toute attaque de la part des Français [4]. Hugues Capet était ainsi dès lors le roi de fait et par la nature. Le nom et le droit s'y joignirent par

[1] Dom Bouquet, t. 9, p. 617. — [2] *Ibid.*, t. 7, p. 107 et alibi. — [3] *Bibl. PP.*, t. 17. Gerbert, *Epist.* 48. — [4] *Epist.* 51.

la donation du dernier roi, Louis V, son petit-cousin, et par l'élection de la nation française. En 987, dit un auteur contemporain, mourut le jeune roi Louis, qui ne fit rien, après avoir donné le royaume à Hugues, le duc de France, qui, la même année, fut fait roi par les Français [1]. Cette donation du dernier roi de la seconde dynastie au chef de la troisième, attestée par un auteur contemporain et répétée dans deux chroniques postérieures [2], est une chose d'autant plus remarquable qu'elle a été moins remarquée. Une autre chronique observe, et avec raison, que Hugues Capet descendait de Charlemagne par sa mère Hedwige, fille de Henri l'Oiseleur et de sainte Mathilde [3]. Toutes les chroniques s'accordent à dire qu'il fut élu et proclamé roi à Noyon, par les seigneurs de France, notamment par son beau-frère Richard, duc de Normandie, et ensuite sacré à Reims, par l'archevêque Adalbéron, le 3 juillet 987. Le 30 décembre de la même année, Robert, fils de Hugues et d'Adélaïde, est couronné roi à Orléans.

Une histoire contemporaine, écrite à Reims même par un disciple de Gerbert, mais retrouvée depuis peu, nous donne sur ces faits de nouveaux renseignements, qui confirment pour le fond ceux que nous venons de résumer.

Le roi Louis d'Outre-mer étant mort en 954, sa femme, la reine Gerberge, envoya des députés à ses deux frères, le roi Othon de Germanie et l'archevêque Brunon de Cologne, ainsi qu'à son beau-frère Hugues le Grand, duc des Gaules, pour leur demander que son fils Lothaire succédât dans le royaume à son père défunt. En conséquence, il arriva de la part du roi Othon tous les princes de Belgique, même quelques-uns de Germanie, ayant Brunon à leur tête. Le duc des Gaules, Hugues, s'y trouve de son côté, ainsi que les princes de Bourgogne, d'Aquitaine et de Gothie ; de plus, les évêques des diverses provinces. Tous s'assemblent à Reims, auprès de la reine Gerberge. Leur vœu unanime est que Lothaire succède à son père défunt. Du consentement et aux acclamations de tous, Lothaire, âgé de douze ans, est donc créé roi par l'archevêque Artold dans la basilique de Saint-Remi où son père reposait avec les autres rois. Les princes le conduisent avec grand honneur à Laon, antique séjour des rois. Le duc de France est son compagnon inséparable. Pour preuve de sa fidélité il pria le roi et la reine sa mère de vouloir bien visiter ses villes et ses forteresses dans toute la Neustrie. Il les reçut en effet magnifiquement à Paris,

[1] *Chron. Odoran.* Bouquet, t. 10, p. 165. — [2] *Ibid.*, p. 222, b ; 243, b. — [3] *Ibid.*, p. 281, b.

Orléans, Chartres, Tours, Blois, et en beaucoup d'autres villes. Il les accompagna avec ses troupes en Aquitaine, contre le duc Guillaume, qui fut battu. La ville de Poitiers se rendit au roi après un long siége, mais fut épargnée par l'intervention du duc de France. Après cette glorieuse campagne le roi revint à Laon ; mais le duc, de retour à Paris, y tomba malade et mourut en 956. On l'ensevelit dans la basilique du martyr saint Denis.

Il laissait deux fils, Hugues et Othon ou Eudes. En 961 ils prêtèrent serment de fidélité au roi Lothaire, qui fit Hugues duc de France à la place de son père et ajouta le Poitou à sa principauté ; il donna la Bourgogne à Eudes.

Dans l'année 978, le roi Lothaire se brouilla avec le nouveau roi de Germanie Othon II, au sujet de la Belgique, que chacun prétendait être à lui. Lothaire convoqua le nouveau duc de France, ainsi que les autres princes du royaume, et, de leur avis et avec leurs secours, fit une irruption soudaine dans la Belgique et surprit à Aix-la-Chapelle le roi Othon, qui faillit tomber entre ses mains. Othon, ayant rassemblé une armée nombreuse, se jeta en France et vint camper jusqu'auprès de Paris, mais il se retira quand il sut que les Français se réunissaient de leur côté. Lothaire, voyant qu'Othon était sur ses gardes et capable de se défendre, se réconcilia secrètement avec lui, et lui céda le pays en litige, le tout en cachette du duc de France, qu'il avait consulté pour commencer la guerre et qui l'y avait soutenu de toutes ses forces.

Le duc, connu sous le nom de Hugues Capet, ayant deviné la politique de Lothaire, alla lui-même à Rome trouver le roi Othon, dont il était cousin par sa mère Hedwige, sœur d'Othon Ier. Les deux princes renouvelèrent ensemble leur ancienne amitié. Dans l'intervalle, le roi Lothaire et la reine Emma sa femme écrivirent en Allemagne, en particulier à l'impératrice Adélaïde, pour faire arrêter Hugues au passage des Alpes. La reine donna pour cela son signalement détaillé. Mais Hugues, averti du piége, se déguisa en valet, et revint en France plus promptement qu'on ne s'y attendait. Cette mésintelligence entre le roi et le duc n'éclata point en guerre ouverte, mais en guerre d'embûches, qui fit beaucoup de mal. A la fin cependant, par l'entremise des seigneurs de l'un et l'autre parti, les deux princes se réconcilièrent sincèrement.

En effet le roi, ayant à cœur que son fils Louis lui succédât dans le royaume, désira que le duc arrangeât cette affaire. Le duc répondit qu'il le ferait volontiers. Les princes du royaume ayant donc été convoqués à Compiègne, Louis y fut proclamé roi par le duc et les autres princes et promu au royaume des Francs le jour de la

Pentecôte, 8 juin 979, par le métropolitain de Reims Adalbéron.

Ces deux, Lothaire et Louis, régnant donc ensemble, le duc se distingua bien des jours par une grande affabilité et par un grand empressement à les servir de bien des manières ; élevant partout la dignité royale, et se montrant soumis aux deux rois ; promettant même de faire en sorte qu'ils régnassent tous deux souverainement sur des nations déjà soumises, et qu'ils apprivoisassent efficacement celles qui n'étaient pas encore domptées. Il méditait encore ceci, de les faire dominer royalement en des royaumes divers, de peur que les bornes étroites d'un seul ne dérogeassent à la majesté de deux rois. Pendant qu'il disposait ces choses avec beaucoup d'efforts, quelques-uns, jaloux de la gloire qui devait lui en revenir, persuadèrent secrètement à la reine Emma et par elle au roi Lothaire de marier leur fils Louis avec Adélaïde, veuve de Raymond, duc des Goths, décédé tout récemment. Cela se préparait en cachette du duc des Francs. Celui-ci, s'en étant aperçu, n'y mit aucun obstacle, et dissimula l'injure qu'on lui avait faite, pour ne pas avoir l'air d'en faire une lui-même aux deux rois. Les princes du royaume furent donc convoqués avec leurs troupes. Les deux rois entrèrent avec eux en Aquitaine. Le roi Louis épousa solennellement Adélaïde, et la fit couronner reine par les évêques. Mais le nom royal ne put leur donner aucune autorité sur les princes. L'amour conjugal n'en eut pas plus sur eux-mêmes. Louis était un tout jeune homme, Adélaïde une vieille femme ; leurs mœurs étaient en désaccord. Ils ne supportaient point de se trouver dans la même chambre. Ils couchaient dans des maisons différentes. Quand ils avaient à se parler, c'était en plein air, et en moins de mots possible. Cela dura près de deux ans. Leurs mœurs étaient si discordantes, qu'ils divorcèrent peu après. Louis, n'ayant point de mentor pour le guider, s'appliquait comme un jeune homme à des futilités. Il quitta l'habit national pour en prendre un d'étranger. Ses affaires tombèrent si bas, qu'il parut dégradé par son inconduite et avili par son impuissance à régner. Naguère roi puissant par la naissance, la renommée, et les troupes, il se voyait réduit à n'avoir ni argent ni soldats. Le roi Lothaire, ayant appris ces choses de plusieurs côtés, alla chercher et ramener son fils, de peur qu'il ne se dégradât encore davantage. La reine Adélaïde, déplorant sa seconde viduité et craignant quelque chose de pire encore, épousa Guillaume d'Arles : en sorte que le divorce finit par un adultère public [1].

L'empereur Othon II mourut en 983, ne laissant qu'un fils de

[1] Richer, *Hist.*, l. 3, n. 90-95.

cinq ans, qui fut Othon III. Lothaire crut l'occasion favorable pour reprendre la partie de la Belgique qu'il avait cédée. C'était la Basse-Lorraine, qu'Othon II avait donnée à Charles, frère de Lothaire, qui se fit son vassal en l'acceptant. Lothaire y fit donc une invasion, et se rendit maître de la ville de Verdun. Il se préparait à poursuivre ses succès, lorsqu'il mourut en 986. Son corps fut porté par les princes. Les évêques et le clergé précédaient, avec les Évangiles, les croix et la couronne royale ; les militaires suivaient dans leur rang ; tout le monde pleurait, et les larmes interrompaient le chant funèbre. Lothaire fut enseveli à Reims, dans le monastère de Saint-Remi, avec son père et sa mère, comme il avait ordonné.

Après les funérailles de Lothaire, son fils Louis lui fut subrogé dans la royauté par le duc de France, Hugues Capet, et les autres princes. Bientôt le nouveau roi accusa près d'eux l'archevêque Adalbéron de Reims, d'avoir trahi son père et appelé l'empereur Othon en France. Son discours ne persuada personne. Cependant, pour ne pas donner un démenti formel au roi, on eut l'air de le croire en partie. Le duc prit même part à sa criminelle entreprise, sans l'approuver. Car le roi, dans son emportement, l'entraîna avec son armée contre l'archevêque de Reims, et campa devant la ville. Toutefois, de l'avis des princes, on envoya des députés au métropolitain lui demander s'il comptait résister au roi, ou s'il était disposé à se justifier en temps et lieu. Adalbéron s'étonna de la facilité avec laquelle les princes voulaient bien croire ce qui n'avait été ni discuté ni jugé, et de ce qu'au lieu d'une discussion ils commençaient par la guerre. Toujours il a honoré les rois et désiré l'avantage des princes. Quant au présent, il exécutera les ordres du roi, lui donnera les otages qu'il voudra, et rendra raison des reproches qu'on lui fait. Sur cela, le roi Louis retire son armée et s'en vient à Senlis. Peu après il se blesse à la chasse et meurt le 22 mai 987.

C'était l'époque où l'archevêque devait se justifier dans l'assemblée. Adalbéron déplora la funeste mort du roi, qui fut enterré à Compiègne. Après les funérailles, les princes s'assemblèrent pour délibérer sur les intérêts du royaume. Le duc de France rappela sommairement l'affaire de l'archevêque, et on somma trois fois les accusateurs de se présenter : trois fois l'assemblée répondit qu'il n'y en avait point. Le duc de France en conclut qu'il était d'autant plus convenable d'honorer l'archevêque et de s'en rapporter à lui principalement pour la succession du royaume, attendu qu'il avait une connaissance profonde des choses divines et humaines et qu'il était distingué par son éloquence. Les autres princes furent du même avis. L'archevêque observa qu'il n'y avait point dans l'assemblée

tous les princes, dont la prudence et le dévouement pouvaient servir à l'administration du royaume. Il lui semblait donc à propos de différer quelque temps la recherche d'un roi, afin que tous les princes pussent se réunir ensemble, et que les raisons de chacun fussent pesées plus mûrement. En attendant, et l'archevêque, et les autres membres de l'assemblée feraient serment entre les mains du grand-duc de France, de ne rien faire pour l'établissement d'un roi qu'ils ne fussent de nouveau tous réunis. Le conseil de l'archevêque fut approuvé de tous, le serment prêté, et le jour fixé.

Dans l'intervalle arriva à Reims le prince Charles, frère du roi Lothaire et oncle du roi Louis, mais qui avait accepté du roi de Germanie la Basse-Lorraine, et s'était ainsi fait son vassal. Il dit à l'archevêque : *Tout le monde sait que je dois succéder par droit héréditaire à mon frère et à mon neveu* [1]. Il se plaignit de son frère, qui l'avait expulsé du royaume. Il en appela à la commisération de l'archevêque. Adalbéron répondit en peu de mots : Comme vous avez toujours été livré à des parjures et des sacriléges, ainsi qu'à des hommes criminels, comment pourrez-vous espérer de parvenir à la principauté avec eux et par eux ? Charles répondit qu'il ne pouvait abandonner ses amis, mais qu'il devait tâcher d'en acquérir d'autres. L'archevêque pensa en lui-même : Si, maintenant qu'il est privé de toute dignité, il est tellement attaché aux méchants qu'il ne veut s'en séparer d'aucune manière, quel malheur ne serait-ce pas pour les bons s'il était élu à la souveraineté ! Enfin, après avoir répondu qu'il ne pouvait rien faire à cet égard sans le consentement des princes, il le congédia. Et Charles s'en retourna en Belgique.

Au temps marqué, les princes jurés des Gaules s'assemblèrent à Senlis. L'archevêque leur dit : Louis d'excellente mémoire étant mort sans enfants, il fallut chercher avec grande délibération qui le remplacerait dans le royaume, de peur que la chose publique, abandonnée sans pilote, ne fût ébranlée. Nous avons donc cru naguère qu'il était utile de différer cette affaire, afin que chacun pût exposer ici devant nous tout ce que Dieu lui aurait inspiré de particulier, et que des sentiments comparés de chacun la multitude formât la décision générale du conseil. Nous trouvant donc ensemble, il faut considérer la chose avec beaucoup de prudence et beaucoup de fidélité, de peur que la haine ne dissipe la raison ou que l'amour n'énerve la vérité. Nous n'ignorons pas que Charles a ses fauteurs, qui le prétendent digne du royaume par la collation de ses parents. Mais s'il est question de cela, *ni le royaume ne s'ac-*

[1] Omnibus notum est, jure hereditario debere fratri et nepoti me succedere.

quiert par droit héréditaire[1], ni l'on ne doit promouvoir à la royauté sinon celui que rend illustre, non-seulement la noblesse du corps, mais encore la sagesse de l'âme, celui que munit la foi et qu'affermit la magnanimité. Nous lisons dans les annales que des empereurs d'une race très-illustre, ayant été précipités de leur dignité par leur incapacité, ont eu pour successeurs d'autres, tantôt de leur rang, tantôt d'un rang inférieur. Or, quoi de digne peut-on reconnaître à Charles, lui que la foi ne régit point, que la torpeur énerve, lui qui s'est dégradé à tel point qu'il n'a pas en horreur de servir un roi étranger, et qu'il a pris d'entre les soldats (vassaux) une femme au-dessous de son rang? Comment le grand-duc souffrira-t-il que la fille d'un de ses soldats devienne sa reine et sa souveraine? Comment mettra-t-il au-dessus de sa tête une femme, dont les égaux et même les supérieurs fléchissent les genoux devant lui et posent les mains sous ses pieds? Considérez attentivement la chose, et voyez que Charles a été précipité par sa faute plus que par celle d'autrui. Souhaitez le bonheur de la république plus que sa calamité. Si vous voulez qu'elle devienne malheureuse, promouvez Charles. Si vous la voulez fortunée, couronnez roi l'excellent duc Hugues. Que l'amour de Charles ne séduise personne, que la haine du duc n'écarte personne de l'utilité commune... En conséquence, promouvez le duc, que ses actes, sa noblesse, ses troupes rendent très-célèbre, que vous trouverez le tuteur non-seulement de la chose publique, mais même des choses privées. Par l'effet de la bienveillance, vous l'aurez pour père. Car, qui est-ce qui a eu recours à lui, sans éprouver son patronage? qui est-ce qui, destitué du secours des siens, n'a pas été restitué aux siens par lui?

Cette sentence ayant été promulguée et approuvée de tous, le duc fut promu à la royauté par le consentement unanime; et, couronné à Noyon par le métropolitain et les autres évêques, il est préposé roi aux Gaulois, aux Bretons, aux Danois (ou Normands), aux Aquitains, aux Goths, aux Espagnols, aux Gascons ou Basques, le 1er juin 987. Entouré des princes du royaume, il fait des décrets et crée des lois suivant la coutume royale, réglant et distribuant tout avec un heureux succès. Pour répondre à tant de prospérité, il s'appliqua beaucoup à la piété. Afin de laisser après son décès un héritier certain dans le royaume, il tint conseil avec les princes. Et de leur avis il proposa au métropolitain de Reims, d'abord par des députés, ensuite par lui-même, de promouvoir à la royauté son fils Robert à Orléans. Le métropolitain ayant répondu que c'était contre la

[1] Nec regnum jure hereditario acquiritur.

règle de créer deux rois en la même année, le roi Hugues lui montra une lettre de Borrel, duc de l'Espagne citérieure, qui demandait du secours contre les Barbares ; ils avaient déjà envahi une partie de l'Espagne ; et si dans dix mois on ne venait à son secours de France, elle passerait tout entière sous leur domination. Hugues demandait donc que l'on créât un second roi, afin que si l'un des deux venait à succomber à la guerre, l'armée ne fût pas incertaine de son chef. Il ajouta que si le roi était tué et la patrie désolée, il en pouvait résulter la discorde des princes, la tyrannie des méchants contre les bons, et enfin la captivité de toute la nation. Le métropolitain acquiesça à ces raisons ; et comme les princes étaient assemblés pour la fête de Noël, il couronna solennellement Robert, son fils, dans l'église de Sainte-Croix, aux acclamations des Francs, et l'ordonna roi pour ceux de l'Occident ou de Neustrie depuis la Meuse jusqu'à l'Océan. Robert était tellement remarquable par son industrie et sa capacité, qu'il excellait dans l'art militaire, était célèbre dans les sciences divines et canoniques, s'appliquait aux études libérales, assistait aux conciles des évêques, et y discutait et déterminait les causes ecclésiastiques avec eux [1].

Les deux souverains, Hugues et Robert, furent aussitôt généralement reconnus de toute la France. On le voit par la lettre suivante, que Gerbert écrivit, au nom du roi Hugues, la première année de son règne, à Séguin, archevêque de Sens, qui ne lui avait pas encore fait serment de fidélité : Ne voulant abuser en rien de la puissance royale, nous réglons toutes les affaires de la république dans le conseil et de l'avis de nos fidèles, et nous vous jugeons très-digne d'en faire partie. C'est pourquoi nous vous avertissons honnêtement et affectueusement de nous confirmer, avant le 1er novembre, la foi que nous ont confirmée les autres, et cela pour la paix et la concorde de la sainte Église du Seigneur, ainsi que de tout le peuple chrétien ; de peur que si, par la persuasion de quelques méchants, vous négligez de faire votre devoir, vous n'ayez à subir la sentence plus dure du seigneur Pape et des évêques de la province, et que notre mansuétude, que tout le monde connaît, ne déploie, avec la royale puissance, le très-juste zèle de la correction [2]. On voit, par cette lettre, que le pape Jean XV reconnaissait le nouveau souverain de France. Séguin ne tarda point à suivre l'exemple des autres ; car on trouve sa signature, avec celles d'Adalbéron, archevêque de Reims, et de Daimbert, archevêque de Bourges, à la fin d'un privilége que le roi Hugues accorda au monastère de Corbie la première année de son règne [3].

[1] Richer, l. 4, n. 9-13. — [2] Gerb., *Epist.* 107. — [3] Bouq., t. 10, p. 553.

Borrel, comte de Barcelone et de la Marche d'Espagne, inquiété par les Sarrasins, avait demandé du secours à Louis V et ensuite à Hugues Capet, auquel il offrit sa fidélité. Hugues lui répondit, par la plume de Gerbert, que, s'il voulait sincèrement garder la fidélité tant de fois offerte, il viendrait à son secours le printemps suivant, attendu que, par la miséricorde de Dieu, le royaume des Francs était fort tranquille [1]. Hugues écrivit vers le même temps aux empereurs de Constantinople, en ces termes : A Basile et à Constantin, empereurs orthodoxes, Hugues, par la grâce de Dieu, roi des Francs. La noblesse de votre race et la gloire de vos grandes actions nous engagent et nous contraignent de vous aimer ; car on vous voit tels, que, dans les choses humaines, il n'y a rien au-dessus de votre amitié. Cette amitié très-sainte et cette très-juste société, nous les sollicitons de telle sorte, que nous ne demandons ni vos domaines ni vos richesses. Au contraire, ce qui est à nous, sera comme à vous, et cette alliance, si vous l'agréez, vous vaudra de grands avantages; car tant que nous nous y opposerons, ni Gaulois, ni Germain n'inquiétera les frontières de l'empire romain. C'est pourquoi, pour que ces biens soient perpétuels, comme nous avons un fils unique qui est lui-même roi, et que nous ne pouvons lui unir d'épouse de même rang, à cause de notre parenté avec les rois du voisinage, nous demandons avec une affection particulière une fille du saint empire. Si cette demande vous agrée, informez-nous-en par des lettres impériales ou des envoyés fidèles, afin que nous vous adressions des ambassadeurs dignes de Votre Majesté, pour accomplir par la réalité ce qui aura été convenu par écrit [2]. Cette lettre, qui est de la plume de Gerbert, nous paraît digne d'un souverain. On ne sait pas si elle eut des suites.

Cependant le duc Charles, compétiteur de Hugues Capet, trouva moyen de surprendre la forteresse de Laon. Adalbéron, évêque et seigneur de la ville, y avait fait des mécontents par la rigueur avec laquelle il exigeait certains impôts. Charles en gagna quelques-uns, qui firent entrer ses troupes dans leurs murs à la faveur de la nuit, en faisant accroire aux sentinelles que c'étaient les troupes du roi. L'évêque Adalbéron s'échappa au milieu du tumulte, mais fut repris dans les vignes et conduit à Charles, qui le fit garder en prison. Le roi Hugues Capet vint assiéger la ville ; mais comme elle était très-forte et que l'hiver approchait, il se retira pour revenir dans un temps plus favorable. Charles profita de l'intervalle pour augmenter les fortifications. Il écrivit en même temps diverses lettres à l'arche-

[1] Gerb., *Epist.* 112. — [2] *Epist.* 111.

vêque Adalbéron de Reims, comme pour le consulter. L'archevêque lui fit la réponse suivante :

Au duc Charles, Adalbéron, archevêque de Reims. Comment arrive-t-il que vous me demandiez conseil, vous qui m'avez rangé parmi vos pires ennemis ? comment m'appelez-vous votre père, vous qui avez voulu m'arracher la vie ? Je ne l'avais point mérité, il est vrai, mais j'ai toujours fui et je fuirai encore les conseils des hommes pervers. Ce n'est pas pour vous que je le dis. Vous qui me demandez d'avoir de la mémoire, souvenez-vous des conférences que nous avons eues ensemble sur votre sort, du conseil que je vous ai donné de rechercher les principaux du royaume ; car qui étais-je, pour imposer à moi seul un roi aux Français ? Ce sont là des affaires publiques et non privées. Vous me supposez de la haine pour la race royale ; mais j'atteste mon Rédempteur que je ne nourris point de haine. Vous me demandez ce que vous devez faire. La chose est difficile à dire : je ne le sais point ; et si je le savais, je n'oserais point le dire. Vous me demandez mon amitié ; plût à Dieu que le jour arrive où je puisse avec honneur vous servir ! Car, quoique vous ayez envahi le sanctuaire du Seigneur ; que vous ayez arrêté la reine après les serments que nous savons que vous lui avez faits ; que vous ayez jeté en prison l'évêque de Laon ; que vous ayez méprisé les anathèmes des évêques, sans parler de mon seigneur (Hugues Capet), contre lequel vous avez formé une entreprise qui dépasse vos forces : je n'ai cependant point oublié votre bienfait, quand vous m'avez soustrait au fer de mes ennemis. Je vous en dirais davantage ; je vous dirais surtout que vos partisans vous trompent, et que vous éprouverez bientôt que, sous votre nom, ils ne s'occupent que de leurs seuls intérêts ; mais le moment n'est pas venu : cette crainte même m'a empêché de répondre à vos précédentes lettres. Nous avons lieu de nous défier de tous ; mais si (un nom en chiffres) peut venir jusqu'à nous et donner des otages tels que nous puissions lui accorder confiance, nous pourrions traiter de toutes ces choses, et les examiner à fond ; autrement nous ne pouvons et ne devons rien faire de semblable [1].

On voit, par cette importante lettre, la confirmation de ce que nous avons déjà vu et remarqué plus d'une fois : que pour monter sur le trône de France le droit héréditaire ne suffisait point, et qu'il fallait avec cela les suffrages des principaux seigneurs ou électeurs du royaume ; que le duc Charles négligea de les solliciter à temps ; qu'au lieu de faire oublier sa mésalliance domestique avec une

[1] Gerbert, *Epist.* 122 (26). Dom Bouquet, t. 10, p. 394.

femme au-dessous de son rang et sa mésalliance politique en se rendant vassal du roi de Germanie, il se rendait odieux par sa conduite envers la reine Emma et l'évêque de Laon, et par son peu d'égards pour les droits et les anathèmes de l'Église.

En attendant, l'évêque Adalbéron de Laon parvint à s'échapper de la tour où il était détenu, en se laissant couler par la fenêtre au moyen de cordes. Il se retira près des rois Hugues et Robert, pour les convaincre qu'il n'avait point favorisé Charles ; car on l'en soupçonnait. Au printemps 989, les rois vont de nouveau attaquer la ville de Laon. Ils construisent un bélier, mais la situation de la place ne permet pas d'en faire usage. Les habitants font une sortie, surprennent le camp et y mettent le feu. Les rois s'éloignent de la ville au mois d'août, dans l'intention de revenir avec de nouvelles troupes.

Peu après, Adalbéron, archevêque de Reims, qui avait sacré Hugues Capet le 3 juillet 987, tombe malade et fait appeler le roi, de crainte que Charles ne vienne s'emparer de la ville. Hugues rassemble une armée et se met en route, mais l'archevêque meurt le jour de son arrivée, 23 janvier 990. C'était un prélat d'une autorité proportionnée à sa naissance et à son mérite. Il était frère de Godefroi, comte de Verdun, qui fut la tige des ducs de la Basse-Lorraine. Le siége métropolitain de Reims était d'une haute importance, surtout dans les circonstances présentes. Gerbert, par ses talents, ses connaissances, sa dextérité dans les affaires, la faveur des princes, pouvait y convenir. Lui-même nous apprend qu'on pensa à lui, et que l'archevêque Adalbéron l'avait désigné pour son successeur.

Cependant le roi Hugues, ayant reçu le serment des habitants de Reims, les laissa libres de se choisir un archevêque, et revint à Paris. Arnoulphe, fils naturel de Lothaire, qui était entré dans le clergé de Laon, lui demande l'archevêché, promettant d'abandonner Charles son oncle, de servir le roi et de lui faire rendre la ville de Laon. Le roi vient à Reims, convoque tous les citoyens et leur dit : Comme j'ai trouvé en vous des hommes fidèles à leur parole, de même vous me trouverez fidèle à la mienne. La fidélité consiste à faire ce qu'on dit ; c'est ainsi, je le reconnais, que vous avez agi, et je ne crains pas de dire que j'ai fait absolument de même. Arnoulphe, fils de Lothaire et d'une concubine, m'a fait demander, par quelques-unes des personnes qui m'entourent, le siége métropolitain de Reims. Il promet de me remettre en possession de tout ce qui nous a été récemment enlevé, et d'agir puissamment contre mes ennemis. J'ai voulu vous faire juges de ces promesses et de la foi donnée, afin qu'après examen vous puissiez les accueillir ou les repousser. Les citoyens répondirent : Votre Majesté nous ayant accordé la faculté

de choisir notre seigneur, nous devons fidèlement et soigneusement veiller à ce que la dignité royale ne souffre aucune atteinte, et à ce qu'il ne puisse résulter pour nous ni injuste reproche ni dommages à venir. Celui dont on vient de parler, Arnoulphe, nous a fait il y a peu de temps les mêmes demandes, promettant et engageant sa foi que, si elles étaient accueillies, il agirait dans les intérêts du roi et vouerait aux citoyens une entière affection. Mais comme nous ne faisons pas un grand fond sur le caractère et l'attachement d'un jeune homme, nous ne croyons pas devoir décider la question à nous seuls. Que ceux donc qui vous ont conseillé se présentent ; pesant les raisons de part et d'autre, que chacun dise son avis, que ce qui peut le plus nous éclairer ne nous reste pas caché, que la gloire d'avoir bien fait nous soit commune, ou que nous portions ensemble la responsabilité d'un mauvais choix.

Le roi approuva l'avis des citoyens et ordonna qu'il fût délibéré publiquement. Chacun exposa ses raisons, et l'on décida qu'en supposant qu'il tînt ce qu'il promettait, Arnoulphe était digne de l'épiscopat. Il fut donc appelé et admis devant le roi. Interrogé s'il promettait de garder au roi fidélité, il répondit avec modestie, à la satisfaction générale. Le roi et les grands le conduisirent donc au monastère de Saint-Remi, où se faisait depuis longtemps l'ordination des évêques. Là, le roi, entouré des siens, recueillit successivement leurs avis et prononça ensuite ces loyales paroles : Si Louis de sainte mémoire, fils de Lothaire, eût en mourant laissé une lignée, il eût été convenable qu'elle lui succédât ; mais comme il n'existe aucune succession à la race royale, ainsi que chacun le sait, j'ai été choisi par vous et par les autres princes ainsi que par les plus puissants dans l'ordre militaire (celui des vassaux), et je marche à votre tête [1]. Maintenant, comme celui dont il s'agit est le seul rejeton de la race royale, vous demandez qu'il soit honoré de quelque dignité, pour que le nom de son illustre père ne disparaisse pas dans l'oubli. Si donc il promet de conserver fidélité, s'il promet de défendre la ville, de n'avoir aucune communication avec nos ennemis, et même de les poursuivre, je ne refuse point de lui accorder l'épiscopat, conformément au jugement que vous avez porté, à condition toutefois que, selon la décision des sages, il se liera à moi par la foi du serment. Et pour exprimer entièrement ma pensée, je pense qu'après

[1] Divæ memoriæ Ludovico Lotharii filio orbi subtracto, si proles superfuisset, eam sibi successisse dignum foret. Quia verò regiæ generationi successio nulla est, idque omnibus ità fore patet, vestri cæterorumque principum, eorum etiam qui in militari ordine potiores erant, optione assumptus, præmino. Richer, l. 4, n. 28.

le serment il devra signer une déclaration portant ces paroles d'imprécation : Que toute félicité se change pour lui en outrage, toute prospérité en ruine, toute action honnête en acte honteux ; que la durée ne soit plus qu'un instant, qu'au lieu d'honneurs il ne reçoive que mépris, et pour tout dire enfin, que tous les maux remplacent tous les biens. Je veux de plus que cette déclaration soit faite en double, l'une pour moi, l'autre pour lui. Elle lui deviendra une censure, si quelque jour il viole hautement sa foi. Tous approuvèrent l'avis ouvert par le roi et demandèrent qu'il fût fait comme il était dit. Arnoulphe s'avance donc : on lui demande s'il accueille la proposition, s'il veut à ces conditions recevoir ce qu'il demande. Avide d'honneurs, il approuve la proposition et dit qu'il peut à ces conditions recevoir l'épiscopat. Sur l'ordre du roi il écrivit la déclaration en double, donna au roi l'une des copies et garda l'autre.

Ces garanties paraissaient au roi tout à fait suffisantes ; mais, ajoute l'historien Richer, on dit que les évêques ne s'en contentèrent pas, et demandèrent qu'Arnoulphe se soumît encore à recevoir, à la messe, l'eucharistie du prêtre célébrant, et déclarât qu'il voulait qu'elle devînt pour lui cause de damnation, si jamais il violait traîtreusement sa promesse. Ce qui fut fait, mais blâmé par quelques-uns des plus sages, comme irrespectueux envers le sacrement [1]. Enfin, voici le décret d'élection que les évêques de la province de Reims adressèrent à toute l'Église catholique.

En perdant notre père Adalbéron de pieuse mémoire, nous avons perdu une grande lumière et un digne pasteur, et nous sommes devenus la proie de nos ennemis. Tandis que nous cherchions à réparer cette perte, le temps de l'élection canonique s'est écoulé, et les lois qui défendent de laisser vaquer un siége plus de trente jours ont été violées. Mais à présent la lumière céleste nous a éclairés, et nous a fait voir qui nous devions choisir, après avoir chassé l'Antechrist et condamné l'hérésie de Simon. Nous donc, les évêques de la métropole de Reims, avec le consentement des rois orthodoxes, et aux acclamations du clergé et du peuple, nous élisons pour archevêque un homme recommandable pour sa piété, distingué par sa foi, admirable pour sa constance, prudent dans les conseils, habile dans les affaires : vertus éclatantes qui prouvent que les autres ne sauraient manquer. Nous parlons d'Arnoulfe, fils du roi Lothaire. Il est vrai que le sang qui coule dans ses veines a été, par le malheur des temps, infecté de l'anathème ; mais l'Église l'a purifié. Nous l'élisons, ce fils de l'église de Laon, ou plutôt de Reims ; car Laon

[1] Richer, l. 4.

est le territoire et le diocèse de Reims, et saint Remi, en établissant à Laon un évêché, n'a pas prétendu que cette portion de son troupeau devînt étrangère. Nous élisons donc Arnoulfe, originaire de Laon, où il a été élevé, qui n'est souillé d'aucune tache de simonie; qui a horreur de toute faction tyrannique, qui rend à chacun ce qui lui est dû, et qui ne détruit pas le sanctuaire de Dieu. Que toute fraude soit éloignée de notre élection, et que les enfants de Bélial n'espèrent pas y avoir part; mais que les enfants de la paix la rendent ferme et solide, en la confirmant et en la souscrivant [1] !

En conséquence de cette élection, Arnoulfe fut sacré archevêque de Reims, après avoir prêté le serment que voici : Moi Arnoulfe, par la grâce de Dieu, archevêque de Reims, je promets aux rois des Français, Hugues et Robert, que je leur garderai une entière fidélité, que je leur donnerai conseil et secours en toute occasion, selon mon pouvoir et mon savoir, et que je ne donnerai jamais aucune assistance à leurs ennemis. Je le promets en présence de la divine majesté, des saints anges et de toute l'Église. J'espère la récompense éternelle si je garde ces promesses; mais si, ce qu'à Dieu ne plaise, je les viole, que les bénédictions se changent à mon égard en malédictions, que mes jours soient abrégés et qu'un autre prenne mon épiscopat; que mes amis m'abandonnent et deviennent mes ennemis. Je souscris cette promesse pour servir de témoignage contre moi, et je prie mes frères et mes fils de la souscrire. Moi Arnoulfe, archevêque, j'ai souscrit [2].

C'est ainsi qu'un dernier rejeton direct de la seconde dynastie reconnut solennellement le chef de la troisième, et que celui-ci donna les mains à son élévation sur le premier siége métropolitain de France. Les deux dynasties s'embrassaient au pied des autels. Hugues Capet avait finalement pour lui la puissance, la parenté, la donation du dernier roi, le suffrage de la nation, l'approbation du Pape, le serment du dernier descendant de Charlemagne. Gerbert fut, auprès de l'archevêque Arnoulfe, ce qu'il avait été auprès d'Adalbéron, un homme de confiance et secrétaire intime. On le voit par une lettre que le nouvel archevêque écrivit à celui de Trèves, pour le prier de lui continuer l'amitié qu'il avait eue pour son prédécesseur, d'autant plus qu'il se servait du même interprète [3]. On le voit encore par une autre lettre de Gerbert, par laquelle Arnoulfe prie un personnage, qui n'est pas nommé, de lui obtenir le pallium du Pape, attendu que la défense du roi ne lui permettait pas de faire lui-même le

[1] Labbe, t. 9, p. 734. — [2] *Ibid.* — [3] Dom Bouquet, t. 10, p. 402, *Epist.* 53.

voyage de Rome[1]. Les choses durèrent ainsi pendant six mois à Reims.

Cependant, si l'on peut s'en rapporter entièrement au dire de Richer, le nouvel archevêque ne tarde pas à se concerter avec son oncle Charles, et à chercher les moyens de le servir. Il conçoit un projet pour lui livrer la ville sans paraître trahir le roi Hugues, son cousin. Il convoque plusieurs seigneurs sous prétexte de leur transmettre une affaire importante; puis, par le prêtre Alger, il fait secrètement ouvrir, la nuit, les portes à l'armée de Charles, qui dévaste et ravage la ville. Il simule la surprise et se réfugie dans la tour, les comtes l'y suivent; mais la tour est cernée par les troupes de Charles, et l'archevêque et les comtes se rendent. Ils sont conduits à Laon. Charles exige d'eux le serment de fidélité, ils le refusent, et des deux côtés on feint des sentiments ennemis. Enfin Arnoulfe prête le serment et rentre dans sa ville, les comtes prêtent aussi le serment et se retirent.

Voilà comme Richer explique cet incident. Mais Richer est le disciple admiratif de Gerbert, qui, par suite de cet incident politique, fut mis à la place d'Arnoulfe, lequel abdiqua ou fut déposé par ordre du roi, mais maintenu et rétabli par ordre du Pape. La conduite de Gerbert en ceci fut loin d'être sans reproche. Cependant son disciple n'a pas pour lui un mot de blâme. Ses dires accusatifs contre les autres ne sont pas une preuve péremptoire, surtout quand il est question, non pas de faits publics et notoires, mais d'intrigues secrètes où il n'était pas initié.

Cependant le roi Hugues, averti de ce qui venait d'arriver, rassemble une armée de six mille hommes, ravage les environs de Reims et marche contre les forces de Charles. Les deux armées se disposent au combat. Cependant on hésite des deux côtés, et l'on finit par se retirer chacun chez soi. Richer assigne les motifs de cette hésitation. Du côté de Charles, l'infériorité de ses troupes: il n'avait que quatre mille hommes contre six mille et plus; motif visible, que Richer pouvait facilement savoir. Du côté du roi Hugues, un motif invisible, savoir des scrupules de conscience : suivant Richer, sa conscience lui reprochait d'avoir agi criminellement et contre le droit, en dépouillant Charles de l'honneur de ses pères, et en se transportant à lui-même les droits du royaume[2].

Après cela, il se tint un conseil à Senlis, où le prêtre Alger ou Adalger fut nommément excommunié pour avoir livré la ville de

[1] Dom Bouquet, t. 10, p. 403, *Epist.* 57. — [2] Cum regem veró animus sui facinoris conscius contra jus agere argueret, cum Karolum paterno honore spoliaverit, atque regni jura in sese transfuderit, *L.* 4, n. 39.

Reims. L'archevêque Arnoulfe fut invité à s'y rendre : il s'en excusa sur ce qu'il était prisonnier du duc Charles, son oncle. Les soupçons contre lui se fortifièrent. On le voit par la lettre suivante du roi Hugues Capet au pape Jean XV.

Nous vous prions de nous faire part de vos conseils; car nous savons que vous avez passé toute votre vie dans l'étude des lettres divines et humaines. Considérez avec attention ce qui est arrivé, et prescrivez-nous dans cette occasion ce qu'il convient de faire pour conserver la sainteté des lois et ne point annuler l'autorité royale. Arnoulfe, fils du roi Lothaire, comme on dit, après de graves inimitiés et attentats contre nous et notre royaume, a été adopté par nous comme un père, préposé gratuitement à la métropole de Reims; il a fait un serment qui devait valoir contre tous les serments présents et à venir. Il l'a fait par écrit, il l'a signé et fait signer par d'autres. Il a obligé ses vassaux et tous les habitants de jurer qu'ils demeureraient fidèles, lors même que lui tomberait au pouvoir des ennemis. Ensuite, contrairement à tout cela, comme il en est des témoins très-sûrs, il a ouvert lui-même les portes à l'ennemi; il a livré à la captivité et au pillage le clergé et le peuple qui lui avait été confié. Mais accordons qu'il soit au pouvoir d'un autre, comme il voudrait le paraître; pourquoi force-t-il les citoyens et ses vassaux à se parjurer? pourquoi prépare-t-il des armes contre nous? pourquoi fortifie-t-il contre nous la ville et les châteaux? S'il est captif, pourquoi ne souffre-t-il pas qu'on le délivre? s'il est opprimé par la violence des ennemis, pourquoi ne veut-il pas qu'on vienne à son secours? s'il est libre, pourquoi ne revient-il pas à nous? On l'appelle au palais, et il dédaigne de venir. Il est invité par les archevêques et les évêques, il répond qu'il ne leur doit rien. Vous donc qui tenez la place des apôtres, statuez ce qu'il faut faire de cet autre Judas, de peur que le nom de Dieu ne soit blasphémé par nous, et qu'emporté par une juste douleur à la vue de votre silence, nous ne mettions à feu et à sang la ville et la province. Vous ne seriez pas excusable auprès de Dieu, si vous refusiez de nous marquer la forme du jugement que nous demandons et que nous ignorons [1]. Telle fut la lettre du roi au Pape, écrite très-probablement par Gerbert.

Les évêques de la province de Reims y joignirent une lettre de leur part. Il y a longtemps, disent-ils, que nous aurions dû consulter l'Église romaine au sujet de la décadence et de la ruine entière de l'ordre sacerdotal; mais la multitude des tyrans qui nous ont opprimés et l'éloignement des lieux nous ont empêchés de le faire. Au-

[1] Dom Bouquet, t. 10, p. 521.

jourd'hui nous déférons à votre tribunal, non sans une grande douleur, le crime nouveau d'un nouveau Judas, savoir : d'Arnoulfe, archevêque de Reims, lequel, quoiqu'il fût autrefois fils et élève de l'église de Laon, a fait par fraude son évêque prisonnier, s'est emparé de l'église de ce prélat et a livré la sienne propre à la captivité, avec son clergé et son peuple. Ils se plaignent ensuite du refus qu'avait fait Arnoulfe de comparaître au concile où ils l'avaient cité, et ils concluent en priant le Pape de les appuyer de son autorité, pour retrancher ce scandale. Secourez donc, ô Père, lui disent-ils, l'Église, qui est sur le penchant de sa ruine, et prononcez la sentence portée par les saintes canons. Que nous reconnaissions en vous un autre Pierre, défenseur et protecteur de la foi chrétienne, et que l'Église romaine proscrive le coupable que l'Église universelle déteste. Que votre autorité nous aide par son suffrage à déposer cet apostat, à ordonner et à promouvoir un nouvel archevêque, d'accord avec nos frères les évêques, afin que nous sachions et que nous comprenions pourquoi nous devons préférer votre apostolat entre les autres [1].

Cette lettre paraît de la main de Gerbert, aussi bien que celle du roi. Dans l'une et dans l'autre, on ne voit que des accusations politiques. Or, nous savons aujourd'hui, mieux que jamais, combien les accusations d'un parti contre l'autre, dans un moment de révolution, méritent généralement peu de confiance. Ici, les mêmes évêques qui, une année auparavant, avaient fait d'Arnoulfe un éloge complet dans son décret d'élection, en parlent maintenant comme d'un Judas, d'un apostat, parce qu'il est soupçonné, accusé de pencher pour l'ancienne dynastie plus que pour la nouvelle. La violence de ce langage autorise à conclure que la lettre leur fut imposée, et qu'au fond du cœur ils compatissaient à la position critique de leur métropolitain; d'autant plus que, de le déposer et de le remplacer par un autre, dans de pareilles circonstances, comme demandait la lettre, c'eût été le vrai moyen de ruiner l'épiscopat et d'en faire le jouet des vicissitudes politiques. Le pape Jean XV n'eut garde de tomber dans cette faute. Les envoyés de Hugues Capet, à peine arrivés à Rome, en partirent au bout de trois jours, donnant pour excuse que le Pape, après les avoir d'abord bien reçus, leur avait ensuite témoigné beaucoup de froideur, à cause d'une haquenée blanche dont les amis d'Arnoulfe lui avaient fait présent; excuse ridicule dans des ambassadeurs, qui doivent employer avant tout le calme, la patience, les bons procédés. Il est probable que Gerbert,

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 522.

qui parle de cette boutade, ne nous dit pas tout. Quoi qu'il en soit, le Pape temporisa; il espérait qu'avec le temps les esprits et les choses deviendraient plus calmes : il ne s'y trompa point.

Au milieu de ces fluctuations politiques, l'évêque Adalbéron de Laon trouva moyen de regagner les bonnes grâces de son métropolitain Arnoulfe de Reims, et par lui celles du duc Charles. Il réconcilia même l'archevêque avec le roi Hugues, qui lui donna le baiser de paix, le fit dîner à sa table, en le plaçant à sa droite, et lui offrit pour le duc Charles de lui laisser les villes qu'il possédait, pourvu qu'il reconnût les tenir du roi. L'évêque de Laon rentra ainsi dans sa ville épiscopale. Au bout de quelque temps, il sut, par un seul coup, se rendre maître de la personne de l'archevêque et du duc, et les livra tous les deux, ainsi que la ville, aux mains du roi Hugues. Richer détaille un peu longuement les artifices de l'évêque de Laon, sans dire un mot de Gerbert, qui pourtant, d'après ses lettres [1], y était pour quelque chose et devait profiter du résultat.

Le duc Charles fut pris et enfermé dans une tour des prisons d'Orléans, où il mourut au bout d'une année. Sa femme, qui était enceinte au moment de son arrestation, accoucha dans cette prison de deux jumeaux, Charles et Louis, qui plus tard recouvrèrent leur liberté et se retirèrent en Allemagne, où la postérité de Louis s'éteignit seulement en 1248. Avant de s'enfermer dans Laon, Charles avait eu d'une première femme un fils aîné nommé Othon, qu'il avait laissé dans son duché de Basse-Lorraine, et qui y fut reconnu pour son successeur. Othon conserva ce duché jusqu'en 1006, qu'il mourut sans enfants. Des deux filles de Charles, Hermengarde et Gerberge, l'aînée fut mariée au comte de Namur; elle fut l'aïeule d'Élisabeth de Flandre, qui, en 1180, épousa Philippe II et réunit ainsi le sang des deux races.

Voilà comme la lutte politique entre la seconde et la troisième dynastie royale des Francs, commencée en 888, se termina l'an 991, après plus d'un siècle, sans qu'il se commît, pendant tout ce temps, aucun meurtre politique ni de part ni d'autre : chose peut-être unique dans l'histoire humaine. Pour nous en convaincre, comparons à cette période séculaire chez les Français du dixième siècle, une période à peu près égale, non chez les anciens Grecs de Syrie, non chez les anciens Grecs d'Égypte, non chez les empereurs de Rome idolâtre, où nous avons vu presque chaque règne commencer ou finir par le meurtre ou même le parricide; mais comparons-y une période à peu près égale chez les Grecs contemporains de Constan-

[1] Gerbert, *Epist.* 136, 139.

tinople, chez les califes contemporains de Bagdad, chez les empereurs contemporains de la Chine.

A Constantinople, Basile le Macédonien, qui meurt en 886, était monté sur le trône par l'assassinat de son prédécesseur Michel l'ivrogne. Son fils Léon, dit le Philosophe, manque d'être assassiné l'an 892, l'an 894, l'an 902. Romain Lecapène, après avoir failli plusieurs fois d'être assassiné, est enfin détrôné l'an 944 par son propre fils Étienne. Constantin Porphyrogenète est empoisonné l'an 958 par son fils Romain II, qui l'est par sa femme en 963. Nicéphore II est assassiné en 969 par Zimiscès, qui est empoisonné l'an 975 par l'eunuque Basile. Voilà comme, sans parler de plusieurs autres assassinats ou empoisonnements politiques, les empereurs grecs se succédaient sur le trône de Constantinople durant cette période séculaire [1].

A Bagdad, le calife Mostanser, en 861, monte sur le trône de Mahomet par le meurtre de son père; son successeur Mostain est décapité l'an 866; Motaz, déposé et réduit à mourir de faim en 869; Mothad, assassiné en 870; Mothaded, empoisonné en 902; Moctader, après avoir été déposé deux fois, est tué l'an 932; Kaher est déposé l'an 934: on lui crève les yeux, il est réduit à mendier son pain; Mothaki a le même sort en 958, ainsi que Mostakfi en 946. Telle était à Bagdad la succession sanglante des souverains et pontifes mahométans [2].

La Chine, que l'on a tant vantée pour ses mœurs patriarcales et la sagesse de son gouvernement, vit jusqu'à sept dynasties se succéder par la trahison et le meurtre dans moins d'un siècle. La treizième s'éteignit en 907 par le meurtre de ses deux derniers empereurs. La quatorzième ne dura que seize ans. Son premier empereur, qui avait tué les deux derniers de la dynastie précédente, fut tué par son fils aîné, qui fut tué par son frère, qui se tua lui-même, en 923, pour ne pas être tué par le chef de la quinzième dynastie. Elle ne dura que treize ans, avec quatre empereurs, dont trois périrent de mort violente. La seizième dynastie, commencée en 936, finit en 947, avec deux empereurs, dont le second fut détrôné. La dix-septième, commencée en 947, finit par son deuxième empereur, qui fut tué l'an 951. La dix-huitième finit, l'an 960, par son troisième empereur, qui fut déposé et remplacé par son premier ministre, qui fut le chef de la dix-neuvième. Voilà donc en Chine, dans l'espace de soixante ans, sept dynasties, avec huit ou neuf empereurs assassinés [3].

[1] *Histoire du Bas-Empire*, t. 70-75. — [2] *Hist. univ.*, par des Anglais, t. 43 et 44 (3 et 4), in-8o. — [3] *Hist. univ.*, t. 54 (14).

Maintenant, à cet empire philosophique de la Chine, à cet empire mahométan de Bagdad, à cet empire grec de Constantinople, comparez le royaume catholique d'Angleterre, le royaume catholique d'Allemagne, le royaume catholique de France, avec leur grand nombre de saints et de savants personnages. Direz-vous encore que nos ancêtres du dixième siècle étaient des ignorants et des barbares? que leur siècle était un siècle de fer? En vérité, les ignorants et les barbares sont ceux qui le diraient ou le penseraient encore.

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

DE 991 A 1024.

L'empereur saint Henri et son époque.

En écrivant l'histoire, dit un auteur du dixième siècle, il faut avoir en vue deux choses : que l'historien écrive la vérité, et que le lecteur ait du profit à la lire. Mais l'écrivain ne saurait tenir la vérité, s'il n'évite puissamment ou s'il n'exclut de son âme ces quatre choses : la haine et la dilection charnelle, l'envie et l'infernale adulation. Car la haine et l'envie ou taisent absolument les bonnes actions, ou elles les effleurent rapidement, ou elles les travestissent calomnieusement. La dilection charnelle, au contraire, et l'infernale adulation ignorent sciemment les mauvaises actions, et, feignant l'ignorance, elles cachent la vérité ; d'un autre côté, cherchant à plaire, elles s'étendent longuement sur les bonnes actions et les exaltent plus qu'il n'est juste. Ainsi, par ces quatre choses, soit dans les bonnes actions, soit dans les mauvaises, la vérité disparaît et la fausseté brille d'une couleur surajoutée. Mais la dilection spirituelle, amie de la vérité, ni ne cèle les mauvaises actions, ni n'étale pompeusement les bonnes, sachant que souvent les mauvaises actions mêmes servent à la correction, et que les bonnes nuisent bien des fois quand elles dégénèrent en orgueil ; car il est mieux de réprimer son âme par l'adversité, que de s'enfler insolemment par la prospérité. Quant au lecteur, il ne tirera aucun fruit de sa lecture, s'il ne fait bien attention et s'il ne comprend bien : pourquoi les biens arrivent aux bons, les maux aux méchants ; les biens aux méchants, les maux aux bons.

Pourquoi les biens sont accordés aux bons, cela peut se concevoir de deux manières : car, ou ils sont tellement bons, qu'ils n'ont besoin ni d'être éprouvés ni d'être purifiés par les tentations de ce siècle ; ou bien ils sont bons de telle manière que, s'ils étaient assaillis par les tentations, ils viendraient peut-être à se détériorer à cause de leur simplicité et de leur faiblesse. De tels ne sont point salis dans le bourbier de ce monde, pour être invités à la correction par les souffrances, ni pour comprendre que, s'ils ne viennent à résipiscence, ils

seront condamnés à souffrir, et ici et dans l'avenir. Les maux arrivent quelquefois aux bons, non parce qu'ils les ont mérités, mais pour augmenter leur mérite par la peine et leur récompense par le mérite. Quelquefois aussi il se trouve en eux quelque faute légère pour laquelle ils sont légèrement châtiés, afin de n'en être pas punis plus sévèrement dans l'avenir. Les biens sont accordés aux méchants, afin qu'ils reconnaissent au moins ainsi la bonté de Dieu et qu'ils se reprochent leur perversité; ou bien, pour que cela leur serve de reproche de ce qu'ils n'ont pas voulu reconnaître l'auteur de ces biens.

De quelques actions qu'il s'agisse, nous ne croyons ces réflexions inutiles ni à l'écrivain ni au lecteur. Nous savons en outre et nous entendons très-souvent dire que, pour toute espèce d'écrits, on vénère avec délice l'antiquité et on repousse avec dédain la nouveauté. Mais ce que l'on reçoit comme ancien, s'il n'eût d'abord été nouveau, ne serait point ancien. C'est pourquoi la nouveauté précède, afin que l'ancienneté suive. C'est donc une sottise de mépriser ce qui précède, et de recevoir ce qui suit et qui tient son existence de ce qui précède; car rarement celui qui a soif cherche le ruisseau quand il a la source. Nous disons ces choses, non pour qu'on repousse ce qui est ancien, mais pour qu'on reçoive ce qui est nouveau; car, dans toute espèce d'écrits, s'il y a vérité et utilité, la nouveauté et l'antiquité ont une valeur égale. Il est peut-être qui dira : Quelle utilité peut-il y avoir à lire ce qu'ont fait les autres? A celui-là nous répondrons : Quiconque lit les actions d'autrui, si elles sont bonnes, il trouve de quoi imiter; si elles sont mauvaises, de quoi éviter. Lire les actions d'un autre, c'est regarder dans un miroir. Si vous y voyez quelque chose qui vous déplaise, corrigez-le en vous; si quelque chose qui vous plaise, imitez-le. Mais que la préface cesse, et que la cause de la préface suive.

Ces observations, que l'on croirait empruntées au siècle de Louis XIV et à la plume de la Bruyère, sont d'un auteur du dixième et du onzième siècle; elles sont la préface même de la Vie de l'empereur saint Henri, par Adelbold, évêque d'Utrecht [1] et chancelier de cet empereur. Adelbold, né de parents nobles, dans le pays de Liége ou de Hollande, fut consacré à Dieu dès sa jeunesse, dans l'église collégiale de Saint-Ursmar, à Lobes. Il y fit ses études sous Hériger; de là il passa dans les écoles de Liége et de Reims, où il eut pour maître le fameux Gerbert. D'un esprit vif, solide et pénétrant, il fit de grands progrès dans les sciences. Au savoir il joignait beaucoup de sagesse, de prudence et de courage, et le talent de s'exprimer avec facilité et

[1] *Acta SS.*, 15 *julii.*

éloquence ; ce qui engagea Henri, roi de Germanie, depuis empereur, à l'appeler à sa cour et à lui confier les emplois les plus considérables. Ansfeld, évêque d'Utrecht, étant mort l'an 1010, ce prince lui fit donner Adelbold pour successeur. Il gouverna l'église d'Utrecht environ dix-huit ans, et mourut en 1027.

Outre divers écrits en prose et en vers sur des sujets religieux, il existe d'Adelbold un ou deux ouvrages d'astronomie ; un traité de la sphère, adressé à Gerbert, alors Pape sous le nom de Silvestre II, qui lui répondit par une lettre sur la trigonométrie. Son ouvrage le plus remarquable est la Vie de l'empereur saint Henri. Il est fâcheux que nous n'en ayons que le commencement, soit qu'il ne l'ait pas achevée, ou qu'elle ne nous soit pas parvenue tout entière. Dans le peu que nous en avons, surtout dans sa préface, où il fait allusion à Térence, on voit que les bons modèles de l'antiquité littéraire n'étaient ni inconnus ni dédaignés à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle. Bien loin de là, on se passionnait tellement pour les anciens, qu'on ne pouvait goûter les nouveaux ; preuve de plus que ces siècles ne méritent pas tant qu'on le croit les reproches d'ignorance et de barbarie qu'on leur prodigue [1].

En effet, le dixième finissant et le onzième commençant voient, sur le Siége de saint Pierre, Silvestre II, le plus savant homme de bien des siècles. Sur le trône impérial, après les trois Othons, c'est l'empereur saint Henri et l'impératrice sainte Cunégonde ; plus loin, c'est saint Étienne, roi et apôtre de Hongrie ; plus loin encore, saint Vladimir, grand-duc de Russie. En France, Hugues Capet se distingue par sa piété, et y est surpassé par son fils le roi Robert ; Guillaume Bras-de-fer, comte de Poitiers, embrasse la vie monastique, ainsi que Guillaume, comte de Provence et de Toulouse ; plus loin se distingue Sanche, roi de Navarre. Une amitié cordiale unit entre eux Henri, Robert et Sanche. Dans l'épiscopat, la France admire saint Gérard de Toul, le bienheureux Adalbéron de Metz, saint Fulcran de Lodève, saint Gilbert de Meaux, saint Thierri d'Orléans, saint Burcard de Vienne, le bienheureux Fulbert de Chartres. L'Allemagne ne le cède point à la France ; elle a saint Wolfgang de Ratisbonne, saint Guebhard de Constance, saint Adalbert de Prague, saint Villigise de Mayence, saint Libentius de Hambourg, saint Bernard et saint Godard de Hildesheim, saint Vulpode de Liége, saint Héribert de Cologne, saint Hartwich de Salzbourg, saint Meinwerc de Paderborn, saint Boniface, archevêque, apôtre-martyr de Russie ; la Suède a saint Sigfrid, évêque et apôtre ; saint Ulfrid, évêque et

[1] D. Ceillier, t. 20.

martyr ; la Norwége, un roi martyr, saint Olaüs. Dans l'ordre monastique, c'est saint Abbon de Fleury ; saint Romuald, fondateur des camaldules ; saint Mayeul, qui, après avoir eu pour prédécesseur saint Aimard, a pour successeur saint Odilon. Tels sont les pieux et saints personnages qui, à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, forment dans l'Église de Dieu une constellation vraiment céleste.

Une autre merveille s'accomplit. Cette longue procession de peuples, qui, partis des plaines de Sennaar après la confusion des langues, se poussaient les uns les autres vers l'Occident ; cette procession mystérieuse et terrible, qui, depuis trente siècles, marchait à la ruine des cités, des royaumes et des empires, elle s'arrête enfin au loin ; les derniers venus, les formidables Huns ou Hongrois, après avoir ensanglanté et incendié l'Europe un siècle tout entier, s'établissent dans l'ancienne Pannonie, qui prendra d'eux son nom ; ils transforment leurs lances en faux, leurs glaives en socs de charrue, et leurs tentes en maisons ; ils deviennent Chrétiens sous le roi-apôtre. Plus loin, les Russes suivent leur exemple. L'invasion des Barbares en Europe est close pour toujours. Une nouvelle ère commence. L'Europe entière devient un seul homme, dont la religion catholique, dont l'Église romaine est chargée de faire l'éducation, éducation longue et difficile. Les divers membres de cet homme collectif, les divers peuples de l'Europe, habitués depuis trente siècles à voyager, à guerroyer, à se battre entre eux, quand ils ne battent pas les autres, ne sauraient se faire de si tôt au calme et au repos. Longtemps encore leur sang bouillonnera dans leurs veines ardentes. Même Chrétiens, il leur faudra encore des guerres, des guerres immenses, mais saintes, pour tempérer cette ardeur en la sanctifiant. Après tout, jamais l'Europe, non plus que le genre humain, ne sera un cadavre ; toujours il lui jaillira du sein de la vraie religion une vie nouvelle, une vie divine, pour lutter contre les principes de mort et de corruption inhérents à l'humanité. L'étude comparée de cette vie progressive, c'est la vraie histoire de l'Europe et de l'humanité entière. Qui ne saisit point cet ensemble ne saurait rien comprendre ni au passé, ni au présent, ni à l'avenir.

Pour bien faire cette étude, la disposition principale est cette impartialité chrétienne dont parle l'évêque Adelbold ; impartialité bienveillante, qui juge les hommes et les choses selon la vérité et la charité, sans méconnaître ce qu'il peut y avoir de bon dans les pires, ou de défectueux dans les meilleurs, mais se souvenant que les hommes de tous les siècles, de tous les rangs, de toutes les renommées, sont toujours des hommes. C'est ce qu'il est bon de se

rappeler pour bien apprécier la conduite respective du roi Hugues Capet, de l'abbé Gerbert et de l'archevêque Arnoulfe de Reims, dans l'affaire que nous allons voir.

Hugues Capet ayant pris par intelligence, l'an 991, la ville de Laon, enferma dans une prison d'Orléans le duc Charles de Lorraine, son compétiteur, comme dernier descendant direct de Charlemagne. Arnoulfe, neveu de Charles, devenu archevêque de Reims l'an 988, avait prêté serment de fidélité à Hugues Capet; mais, l'année suivante 989, Arnoulfe voit sa ville épiscopale prise et pillée, lui-même fait prisonnier de guerre par les troupes de son oncle, auxquelles Adalger, un de ses prêtres, avait ouvert les portes. Arnoulfe excommunie les pillards.

Toutefois sa conduite devient suspecte à Hugues Capet, qui, en 990, écrit et fait écrire par les évêques au pape Jean XV, pour lui demander une forme de procédure et de jugement contre l'archevêque Arnoulfe. Ces lettres sont de la plume de Gerbert, qui, cette même année, quitta l'archevêque pour le roi Hugues, contre lequel cependant il avait écrit ces paroles l'année précédente à l'évêque de Laon : Souviens-toi, cher ami d'autrefois, ce qui s'est fait sous le gouvernement de mon père Adalbéron. Le frère propre de l'auguste et divin Lothaire, l'héritier du royaume, a été expulsé du royaume. Ses rivaux, suivant l'opinion d'un grand nombre, ont été créés rois. De quel droit l'héritier légitime a-t-il été déshérité ? de quel droit a-t-il été privé du royaume [1] ? Voilà ce qu'écrivait Gerbert l'an 989: mais, dès l'année suivante, il écrit à Egbert, archevêque de Trèves, qu'il a quitté Arnoulfe par scrupule de conscience, qu'il habite maintenant le palais du roi, où, avec les pontifes de Dieu, il médite les paroles de vie ; car, dit-il, je n'ai pas voulu plus longtemps, pour l'amour de Charles et d'Arnoulfe, me faire l'organe du diable, en déclamant pour le mensonge contre la vérité [2]. Voilà comme d'une année à l'autre, le moine Gerbert changea de langage. Comme, avec ses autres talents extraordinaires, c'était un esprit fin, rusé, courtisan même, qui savait dire à Othon III, son disciple : Votre divine intelligence, votre divine sagesse, on peut croire, sans se tromper de beaucoup, qu'un des principaux scrupules qui déterminèrent la conscience de Gerbert, ce fut que le parti de Charles déclinait et que celui de Hugues l'emportait.

Toutefois, au commencement de 991, comme le Pape n'envoyait point la forme de procédure et de jugement contre l'archevêque

[1] Gerb., *Epist.* 10, sect. class. Dom Bouquet, t. 10, p. 400. — [2] *Epist.* 18, 2 class. D. Bouquet, t. 10, p. 408.

Arnoulfe, le roi Hugues fit à celui-ci un bon accueil et l'admit à sa table ; mais lorsque Hugues eut pris la ville de Laon, avec le prétendant Charles de Lorraine, ce fut un peu différent. L'archevêque Arnoulfe, neveu de Charles, et fait prisonnier comme son oncle, fut traduit à Reims devant une assemblée de treize évêques, sans qu'on attendît la forme de procédure et de jugement qu'on avait demandée au Pape. Les deux rois, Hugues et Robert, assistèrent à cette assemblée : ce qui montre combien la défense de l'accusé et les suffrages des évêques devaient être libres. Aussi un auteur proche du temps, Hugues de Flavigny, dit-il : Arnoulfe, à qui l'on propose ou de se confesser parjure, ou d'avoir les yeux crevés, se confesse tel et demande grâce. Ainsi, dans le même moment, il est déposé, et Gerbert, son diacre, est mis en sa place [1].

Un autre historien du même temps, Hugues de Fleury-sur-Loire, dit de son côté : Le roi Hugues, voulant exterminer toute la race de Lothaire et du duc Charles, assemble un concile à Reims, et y fait déposer Arnoulfe, disant que le fils d'une concubine ne devait pas être évêque. En sa place, il fait ordonner le philosophe Gerbert, précepteur de Robert, son fils, puis il fait enfermer Arnoulfe dans une prison d'Orléans. Séguin, archevêque de Sens, qui présidait au concile, ne consent point à ces choses, mais s'y oppose autant qu'il peut. Cependant l'ordre du roi presse. Les évêques, quoique malgré eux et par la crainte du roi, déposent Arnoulfe et ordonnent Gerbert. Séguin, craignant Dieu plus qu'un roi de la terre, ne veut pas consentir à la méchanceté du roi, mais le réprimande. C'est pourquoi la colère du roi s'échauffe contre lui. Hugues ordonne donc qu'Arnoulfe soit chassé de l'église de Reims avec grande ignominie, et qu'ainsi lié il soit conduit en prison à Orléans, où il demeura trois ans et où Charles, son oncle, était détenu [2]. Le récit de ces deux historiens est répété par cinq ou six autres.

Gerbert lui-même, dans la relation partiale qu'il a faite de ce concile, nous apprend que l'archevêque Arnoulfe, le descendant de Charlemagne, se prosterna devant les deux nouveaux rois, leur demandant, par ses gémissements et ses larmes, la vie sauve et les membres, et que les évêques, s'étant joints à lui, purent à peine lui obtenir cette [illegible] qu'ensuite il déclara par un écrit que, pour des péchés qu'il avait secrètement confessés aux évêques, il renonçait à l'épiscopat, qu'il s'en reconnaissait indigne, et qu'on pouvait ordonner un autre en sa place [3]. Tout cela prouve qu'après avoir demandé au Pape une forme juridique de procédure et de jugement,

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 205. — [2] *Ibid.*, p. 220. — [3] *Id.*, p. 581.

on procéda par la violence et la terreur, sans liberté pour la défense ni pour les suffrages.

Voici une autre violation capitale du droit canon. C'est une loi incontestable de l'Église, que toutes les affaires majeures doivent être déférées au Pape, et que c'est à lui qu'en appartient le jugement définitif. Nous avons vu les historiens grecs Socrate et Sozomène, ainsi que le pape saint Jules, rappeler, dès le quatrième siècle, que, d'après l'ancienne loi de l'Église, il n'était pas permis de rien terminer canoniquement, même dans les conciles, sans l'autorité du Pontife romain. Or, s'il est une affaire majeure, c'est sans doute le jugement d'un évêque, principalement d'un archevêque, surtout quand c'est le premier archevêque d'un royaume tel que la France. D'après les anciennes lois de l'Église, le jugement définitif de l'archevêque Arnoulfe devait donc être réservé au Pape : en attendant, on ne pouvait canoniquement en ordonner un autre à sa place, et l'ordination précipitée de Gerbert est une intrusion manifeste.

Aussi le pape Jean XV, indigné de ce qui s'était fait, interdit tous les évêques qui avaient déposé Arnoulfe et ordonné Gerbert, et résolut d'envoyer des légats pour rétablir le premier et déposer le second. A cette nouvelle, le roi Hugues écrivit au Pape la lettre suivante, qui est sans doute de la main de Gerbert. Moi et mes évêques nous avons envoyé à votre Béatitude, par Tendon, archidiacre de Reims, un mémoire sur l'affaire d'Arnoulfe ; nous vous prions, de plus, maintenant, de nous rendre justice, à moi et aux miens, et de ne pas recevoir pour certaines des choses douteuses. Nous sommes assurés que nous n'avons rien fait dans cette affaire contre votre Apostolat. Si vous refusez de nous en croire de si loin, la ville de Grenoble est située sur les confins de l'Italie et de la Gaule. Les Pontifes romains s'y sont souvent abouchés avec les rois de France. Il ne tiendra qu'à vous de faire la même chose ; ou, si vous aimez mieux nous rendre visite, nous vous recevrons avec honneur à la descente des Alpes ; et, pendant votre séjour en France, et à votre retour, nous vous rendrons tous les respects convenables à votre dignité. C'est de l'affection de notre cœur que nous vous parlons, pour vous faire connaître que ni nous ni nos évêques ne voulons décliner vos jugements. Ces dernières paroles sont d'autant plus remarquables, que Fleury les a passées sous silence ; car elles renferment un désaveu implicite de ce qu'on avait fait [1].

Gerbert écrivit au même Pape en son propre nom. Que votre très-saint Apostolat ait pu se laisser persuader que je suis coupable

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 418.

de quelque usurpation, j'en ressens la plus vive douleur et j'en gémis de toutes mes entrailles ; car, jusqu'à présent, je me suis comporté dans l'Église de telle sorte, que j'ai été utile à plusieurs, sans nuire à personne. Je n'ai donc point divulgué les péchés d'Arnoulfe, mais je l'ai abandonné qui péchait publiquement, non pas comme mes envieux le disent, dans l'espérance d'avoir sa dignité, Dieu m'en est témoin, ainsi que ceux qui me connaissent, mais pour ne point participer aux péchés d'autrui [1]. Voilà comme, et dans sa lettre et dans celle du roi, Gerbert parlait au Pape.

Mais sa conduite en ceci ne fut pas loyale. Dans le même temps qu'il écrivait au Pape des lettres soumises, il en écrivait de violentes contre lui aux évêques. Dès qu'il eut appris que ceux du concile de Reims avaient été suspendus de leurs fonctions, il n'omit rien pour les porter à mépriser cette censure. Il écrivit entre autres à Séguin, archevêque de Sens, qu'il savait être le plus favorable à Arnoulfe, une lettre pleine de déclamations et de sophismes. Votre prudence, lui dit-il, aurait dû vous faire éviter les piéges des hommes artificieux et vous rendre attentif à cette parole du Seigneur : S'ils vous disent : voilà que le Christ est ici ou qu'il est là, ne le croyez pas. On assure qu'il y a quelqu'un à Rome qui justifie ce que vous condamnez, et qui condamne ce que vous justifiez ; et nous, nous soutenons qu'il n'appartient qu'à Dieu de condamner ce qui paraît juste et de justifier ce qu'on croit mauvais. C'est Dieu, dit l'Apôtre, qui justifie ; qui osera condamner ? Si c'est donc Dieu qui condamne, personne ne peut justifier. Or, le Seigneur a dit : Si votre frère pèche, allez, et reprenez-le. Comment donc nos envieux peuvent-ils prétendre que, pour déposer Arnoulfe, il fallait attendre le jugement de Rome ? Les Romains pourront-ils nous montrer que le jugement du Pape est supérieur à celui de Dieu ?

Dans ces paroles, Gerbert appelle jugement de Dieu le jugement des treize évêques de Reims, tandis que le jugement du Pape et de l'Église romaine n'est pour lui que le jugement d'un homme. Ce sophisme, qui fait le fond de sa lettre, suffit pour en sentir le faux et même le ridicule. Il continue à raisonner de même quand il dit : Que si l'évêque de Rome nous juge indignes de sa communion, parce que nous ne voulons pas avoir des sentiments contraires à l'Évangile, il ne pourra pas du moins nous séparer de la communion du Christ. Gerbert oublie ici ce que le Christ a dit à Pierre : Tout ce que tu lieras sur la terre, sera lié dans les cieux. En effet, continue Gerbert, la maxime de saint Grégoire, touchant l'excommu-

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 420.

nication, ne convient qu'au peuple, et ne peut être appliquée aux évêques : Soit, dit ce Pape, que le pasteur lie justement, soit qu'il lie injustement, le troupeau doit craindre la sentence du pasteur; car les évêques ne sont pas le troupeau, mais c'est le peuple qui l'est. Gerbert oublie encore ici ces paroles du Seigneur à Pierre : Pais mes agneaux, pais mes brebis ; et les petits et les mères, comme dit Bossuet, et les pasteurs mêmes ; pasteurs à l'égard des peuples, et brebis à l'égard de Pierre [1].

Gerbert, après avoir ainsi tâché de rendre méprisables les censures du Pape, ajoute : Ne donnons pas sujet à nos adversaires de croire que le sacerdoce qui est un, comme l'Église catholique est une, soit tellement soumis à un seul, que si cet homme est corrompu par l'argent ou par la faveur, s'il est séduit par la crainte ou trompé par l'ignorance, il ne puisse plus y avoir d'évêques au monde qui ne lui ressemblent. Que l'Évangile, les apôtres, les prophètes, les canons dictés par l'Esprit-Saint, et les décrets des Papes qui ne sont pas contraires aux canons soient la loi commune de l'Église ! Que celui qui s'en écarte soit jugé selon les règles ; mais qu'on laisse goûter la paix à celui qui s'y conforme [2] !

A ces phrases retentissantes, on dirait que le pape Jean XV voulait avilir l'Église et l'épiscopat, ruiner les canons et même l'Évangile. Il voulait tout simplement maintenir la dignité, l'indépendance de l'Église et de l'épiscopat au milieu des révolutions politiques. Il voulait que les canons et l'Évangile fussent au-dessus du caprice des rois, anciens ou nouveaux. Il voulait qu'un évêque, qu'un prince de l'Église ne pût être jugé définitivement que par le chef de l'Église même. Dire qu'en ceci Gerbert soutenait les libertés de l'église gallicane, c'est une derision ; pour défendre une mauvaise cause, il posait les principes de son asservissement. Celui qui soutenait réellement la liberte des églises et des évêques de France contre le pouvoir temporel, c'était, comme toujours, le Pape, et le Pape seul.

Gerbert pose des principes et fait des raisonnements semblables dans une autre lettre à Wilderode, évêque de Strasbourg, auquel il fait, à sa manière, l'histoire de l'archevêque Arnoulfe. Un passage de cette lettre surtout nous a frappé. Les défenseurs d'Arnoulfe disaient que les rois Hugues et Robert lui avaient pardonné, et que depuis il n'avait rien fait que de pardonnable. Gerbert leur répond que le pouvoir des rois ne s'étend pas sur les âmes, mais celui des évêques, auxquels il appartient de lier et de délier ; que c'était donc une sottise de s'imaginer qu'Arnoulfe avait reçu des rois la rémission

[1] *Disc. sur l'unité de l'Eglise.* — [2] D. Bouquet, t. 10, p. 413.

de ses péchés [1]. Ces paroles de Gerbert nous révèlent deux choses curieuses : qu'avant le concile de Reims les rois avaient pardonné d'eux-mêmes à Arnoulfe ; que ce concile ou plutôt ce conciliabule le condamna pour des faits que les deux rois lui avaient pardonnés. Tout cela donne lieu de conclure que, si les deux rois n'avaient pas été poussés par un moteur secret, ils n'auraient pas poursuivi la condamnation de cet archevêque, qui d'ailleurs était un homme de bien et modeste. Cette réponse de Gerbert et ce qu'elle laisse à deviner ne lui font pas honneur.

Dans cette lettre à l'évêque de Strasbourg, Gerbert renvoie à son histoire du concile de Reims ; car il en avait fait une à sa façon. On croit même que c'est le mémoire qu'il fit envoyer au Pape par le roi Hugues. Cette pièce est plutôt un plaidoyer qu'une histoire sincère. Gerbert lui-même avoue dans la préface qu'il a ajouté quelque chose aux actes originaux, qu'il a changé les termes et fait en quelques endroits une espèce de paraphrase. C'est ce qui paraît surtout dans une harangue qu'il attribue à l'évêque Arnoulfe d'Orléans, pour montrer que, sans le consentement du Pape, on pouvait procéder à la déposition de l'archevêque de Reims. Il dit qu'il a recueilli ce discours de diverses choses qu'Arnoulfe d'Orléans avait dites dans le concile, partie publiquement, et partie en particulier à ses voisins, et que lui Gerbert a cru devoir les lier en un corps de discours suivi, afin qu'elles fissent plus d'impression sur l'esprit des lecteurs. C'est-à-dire que cette pièce de rhétorique n'est pas d'Arnoulfe, mais de Gerbert ; et Fleury, qui la suppose tout entière du premier, trompe évidemment ses lecteurs.

Dans cette espèce de plaidoyer sur l'assemblée de Reims, Gerbert ne prend pas toujours garde à ce qu'il dit lui-même. Ainsi, d'après tous les historiens du temps, le duc Charles de Lorraine n'eut ses deux fils jumeaux, Louis et Charles, que dans la prison d'Orléans, où il fut enfermé après avoir été fait prisonnier à la prise de Laon, par Hugues Capet, en 991. Or, dans son plaidoyer, Gerbert fait reprocher comme un crime, à l'archevêque Arnoulfe de Reims, d'avoir dit à un de ses serviteurs, dès l'an 989 et avant que la ville de Reims fût livrée aux troupes de son oncle le duc Charles, qu'il aimait Louis, fils de Charles, préférablement à tous les hommes, c'est-à-dire qu'il lui fait reprocher comme un crime d'aimer, dès 989, un de ses cousins qui ne vint au monde que trois ans après [2].

Un plaideur qui se trompe à ce point sur un fait peut bien se

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 416. — [2] D. Bouquet, t. 10, p. LXXX et LXXXIV, p. 528 et 729.

tromper sur la doctrine. Aussi, dans le discours que Gerbert fait sous le nom d'Arnoulfe d'Orléans, et que Fleury a l'attention de citer tout au long comme d'Arnoulfe, trouve-t-on des propositions, non-seulement schismatiques, mais hérétiques. Il fait d'abord dire à l'évêque d'Orléans : Nous sommes dans la résolution d'honorer toujours l'Église romaine en mémoire de saint Pierre, et nous ne prétendons pas nous opposer aux décrets des Pontifes romains, sauf cependant l'autorité du concile de Nicée, que l'Église romaine elle-même a toujours vénérée ; sauf encore ceux des canons que nous ordonnons qui soient toujours en vigueur. Nous devons seulement prendre garde à ce que le silence du Pape ou quelque nouvelle constitution de sa part ne porte préjudice aux lois des canons qui ont été établis ; car si le silence du Pape préjudicie à toutes les lois, il faut que toutes les lois se taisent quand le Pape se tait ; et de quoi servent toutes les lois, si une nouvelle constitution peut les abroger ? Quoi donc ? dérogerons-nous au privilége du Pontife romain ? Nullement ; mais si l'évêque de Rome est recommandable par sa science et par sa vertu, nous n'avons à craindre ni son silence ni ses nouveaux décrets ; s'il est ignorant et vicieux, ou s'il est opprimé par la tyrannie qui règne à Rome, nous avons encore moins à craindre, parce que ce qui est contre les lois ne peut préjudicier aux lois [1].

Réduit à sa plus simple expression, tout ce passage veut dire : A Dieu ne plaise que nous manquions jamais au Pape ! Nous l'honorerons toujours en mémoire de saint Pierre, pourvu toutefois qu'il soit savant et vertueux. Or, le pape Jean XV n'est pas savant, puisqu'il ne pense pas comme nous ; il n'est pas vertueux, puisqu'il me condamne. Donc, en mémoire de saint Pierre, nous pouvons nous moquer de lui. Avec ce raisonnement, les schismatiques seront tous fort à leur aise. Il n'y a qu'un petit inconvénient, c'est que le Christ a dit, sans aucune condition : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

Gerbert fait encore dire à l'évêque d'Orléans : Qui pensez-vous que soit cet homme, assis sur un trône élevé, éclatant par l'or et la pourpre dont il est revêtu ? S'il est destitué de charité et seulement enflé par la science, c'est un antechrist assis dans le temple de Dieu comme une idole, et le consulter c'est consulter le marbre [2].

D'après ces paroles, tout supérieur, Pape ou évêque, roi ou père de famille, dès qu'il perd la charité ou la grâce divine, dès lors il

[1] D. Bouquet, *t.* 10, p. 523. — [2] *Ibid.*, p. 524.

perd toute autorité, le Pape dans l'Église, l'évêque dans son diocèse, le roi dans son royaume, le père dans sa famille; ce qui est un principe d'anarchie universelle et une hérésie manifeste. Dire alors, avec quelques-uns, que dans tout ceci Gerbert défendait les libertés de l'église gallicane, c'est faire à cette église un fort mauvais compliment. Gerbert défendait une mauvaise cause par des moyens encore plus mauvais.

Quant à l'histoire [illegible] que Gerbert a faite de l'assemblée de Reims, on y voit trois parties distinctes : une première, où l'on instruit et on plaide la cause de l'archevêque Arnoulfe, sans qu'il y soit présent; une seconde, où on l'introduit, pour l'obliger d'avouer son prétendu crime et de faire un acte d'abdication; dans la troisième, comme les assistants et les évêques eux-mêmes penchaient en sa faveur, entrent les deux rois Hugues et Robert, devant qui on l'oblige de se prosterner pour demander la vie sauve, à condition de renoncer à sa dignité. Tel est le sommaire de la procédure dans Gerbert lui-même. On voit une certaine combinaison de ruse et de violence morale, qui n'est pas rare dans les révolutions politiques, mais qui n'en fait pas plus d'honneur à ceux qui l'emploient.

Dans la première séance, on accuse l'archevêque, qui n'y est pas et qui devait y être, puisqu'on était maître de sa personne; on entend contre lui des accusateurs ou des témoins; on lui donne trois défenseurs d'office, toujours en son absence. Ces trois défenseurs, qui s'offrirent d'eux-mêmes à l'invitation du président de l'assemblée, furent Jean, scolastique ou chef des écoles d'Auxerre; Ramulfe ou Romulfe, abbé de Sens, et saint Abbon de Fleury. Ils produisirent des pièces pour rappeler cette maxime de tous les temps, que les grandes affaires doivent être réservées au Pape, principalement les jugements des évêques, et réduisirent la défense d'Arnoulfe à quatre propositions : Qu'avant tout il devait être rétabli sur son siége, parce qu'étant dépouillé et emprisonné, il n'était pas tenu de répondre; et de fait, nous avons vu saint Chrysostôme et d'autres, dans la même circonstance, réclamer avant tout cette première condition. En second lieu, qu'il devait être appelé juridiquement; ce qui est encore une vérité de tous les siècles. En troisième lieu, que sa cause devait être signifiée au Pape, et même lui être réservée. Qu'enfin, et l'accusé, et les accusateurs, et les témoins, et les juges, devaient être examinés dans un grand concile. A leur avis, ce n'était que de cette manière qu'on pouvait canoniquement terminer la cause.

Pour répondre à cette défense, les adversaires de l'archevêque dirent entre autres choses que, quoiqu'il fût emprisonné et dépouillé de tout, Arnoulfe pouvait être accusé, jugé et condamné, tout aussi

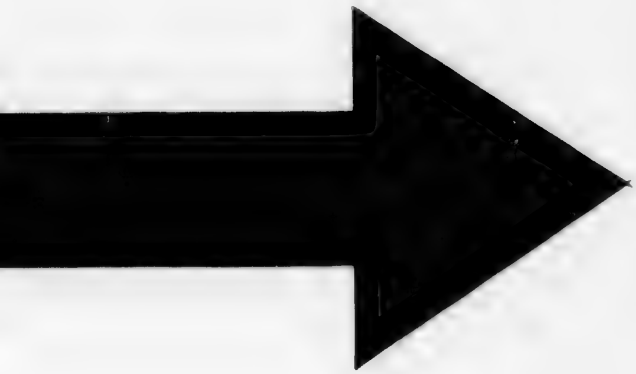

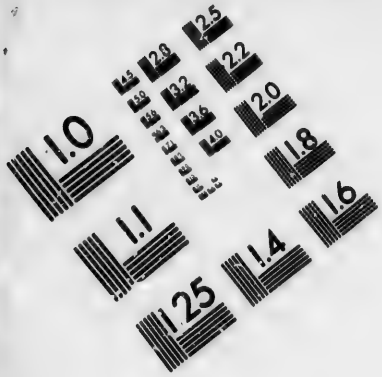

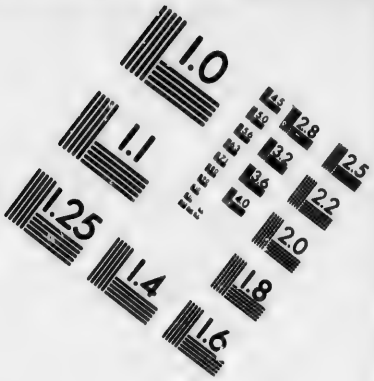

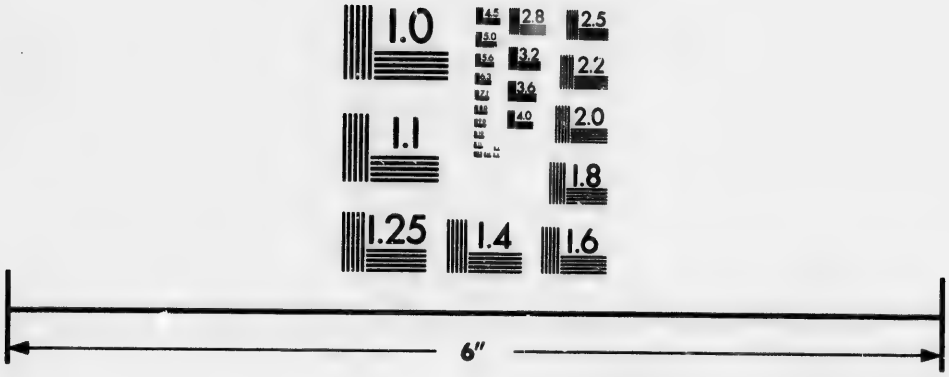

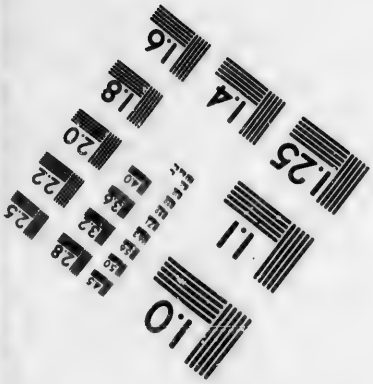

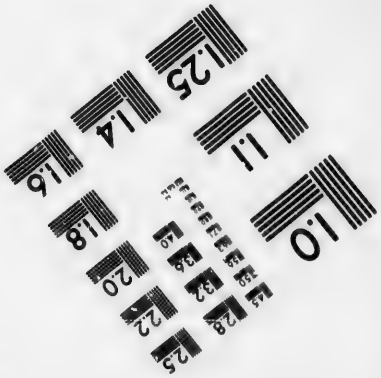

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

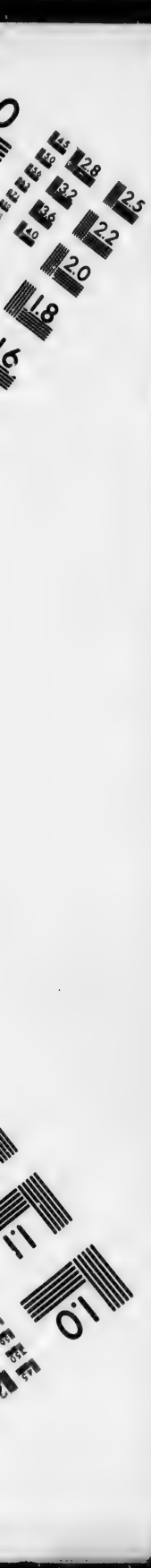
2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

bien que l'un de ses prédécesseurs, Ebbon, l'avait été sous Louis le Débonnaire. C'était, par l'exemple d'une première irrégularité, d'une première violence, vouloir en justifier une seconde. Quant à cette partie de la défense, que toutes les grandes affaires de l'Église doivent être réservées au Pape, principalement les jugements des évêques, on n'y voit d'autre réponse dans Gerbert, sinon le discours emporté et schismatique qu'il met dans la bouche de l'évêque d'Orléans.

Après ces préliminaires, on fit entrer l'archevêque pour répondre aux accusations. L'évêque d'Orléans lui représenta les bienfaits qu'il avait reçus du roi, et l'ingratitude dont il les avait payés. L'archevêque répondit que, bien loin d'avoir rien fait contre le service du roi, c'était pour lui avoir été fidèle qu'il avait été pris par les ennemis, avec son clergé et son peuple, dans sa propre ville; et qu'au lieu d'avoir été secouru par le roi, il en avait reçu de mauvais traitements pour ses bons services. L'évêque d'Orléans lui dit alors que le prêtre qui avait ouvert les portes par ses ordres était présent. L'archevêque répondit que ce prêtre disait des paroles longuement méditées, que c'était un calomniateur, et que son innocence ne devait point devenir suspecte par ses accusations mensongères. Le prêtre Adalger ayant répété son accusation, l'archevêque dit et répéta : Je suis entre les mains de mes ennemis; jamais je n'ai vu un évêque traité de la sorte; je ne puis répondre dans cet état : un homme docte même pourrait être interdit et paraître stupide au milieu de tant de savants. Cette réponse d'Arnoulfe était d'autant plus juste qu'il était jeune, modeste, et parlait difficilement. On ne voit pas même qu'on lui eût donné un conseil pour l'assister : on n'aperçoit que des accusateurs et parmi eux cet officier qui, d'après Gerbert, lui reproche comme un crime d'avoir dit, en 989, qu'il aimait tendrement son cousin Louis, qui ne vint au monde qu'en 991. Cette séance se termina, comme il a été dit, par amener le pauvre archevêque Arnoulfe à se confesser secrètement aux évêques, à se déclarer indigne de l'épiscopat et à donner un acte d'abdication.

Le lendemain, l'assemblée lui parut plus favorable; on pensait moins à le défendre qu'à le plaindre; les uns avaient pitié de sa noblesse, les autres de sa jeunesse. Les évêques surtout étaient fort soucieux de la ruine de leur frère et de l'ignominie de l'ordre épiscopal. Chacun mesurait la chute d'Arnoulfe par lui-même; chacun se regardait comme délivré de l'infamie, si Arnoulfe était reconnu innocent des crimes dont on l'accusait; chacun se croyait en péril, s'il perdait sa cause. Les évêques prolongeaient ces tristes considérations, quand les deux rois, avec les principaux de la cour, en-

it été sous Louis
nière irrégularité,
seconde. Quant à
affaires de l'Église
es jugements des
ert, sinon le dis-
ouche de l'évêque

ue pour répondre
enta les bienfaits
avait payés. L'ar-
contre le service
t été pris par les
propre ville; et
reçu de mauvais
éans lui dit alors
lres était présent.
roles longuement
innocence ne de-
mensongères. Le
evêque dit et ré-
nais je n'ai vu un
ns cet état : un
re stupide au mi-
tait d'autant plus
nent. On ne voit
ssister : on n'a-
ier qui, d'après
en 989, qu'il ai-
onde qu'en 991.
mener le pauvre
ux évêques, à se
d'abdication.
ble; on pensait
ient pitié de sa
tout étaient fort
de l'o rdre épi-
-même; chacun
fe était reconnu
croyait en péril,
tristes considé-
de la cour, en-

trèrent tout d'un coup dans le concile, sans que le concile les y eût invités. On conçoit que dès lors il n'y eut plus de liberté, ni pour les suffrages, ni surtout pour la défense. Les rois remercièrent les évêques de leur dévouement, et demandèrent à savoir où en était l'affaire. L'évêque d'Orléans l'exposa en peu de mots, après quoi on fit entrer l'accusé. Il était si interdit, qu'il ne proférait que des paroles mal articulées. Un comte voulut qu'il se reconnût publiquement coupable de trahison. Il ne le fit pas, mais avoua seulement qu'il avait erré, qu'il s'était écarté de la fidélité due au roi, et pria l'évêque d'Orléans de parler à sa place. Celui-ci l'engagea à se prosterner aux pieds des deux rois pour leur demander la vie : ce qu'il fit de manière à attirer les larmes de tous les assistants [1]. Le reste, nous l'avons déjà vu.

Tel est le récit de Gerbert, dégagé de ses accessoires. Il suffit pour apprécier le caractère de ce procès politique. On peut remarquer encore que Gerbert ne dit rien de l'opposition courageuse de Séguin, archevêque de Sens, que nous connaissons d'ailleurs. Il ne parle pas non plus de sa propre ordination, qui eut cependant lieu aussitôt après l'abdication forcée d'Arnoulfe.

Nous avons l'acte par lequel les évêques de la province de Reims élurent Gerbert pour leur archevêque. Ils y marquent qu'ils s'étaient laissé tromper par les suffrages du clergé et du peuple, en consentant à l'élection d'Arnoulfe ; que la voix du peuple n'est pas toujours la voix de Dieu, comme celle du peuple juif qui criait : *Crucifiez-le, crucifiez-le*, n'était pas, certainement, la voix de Dieu ; qu'ainsi il ne faut avoir égard à la voix du peuple que quand on sait que leurs suffrages n'ont pas été corrompus par la faveur ou gagnés par argent. Cette maxime sans doute était sage ; mais restait toujours à savoir à qui l'on pouvait en faire l'application, d'Arnoulfe ou de Gerbert.

Ce dernier ne jouit pas longtemps de son triomphe. Pour juger et redresser cette affaire, le pape Jean XV indiqua un concile à Aix-la-Chapelle, où il invita les évêques de France à se trouver ; mais comme ce lieu était situé dans les États de l'empereur, ils eurent un prétexte spécieux pour ne pas s'y rendre, et d'ailleurs il y a lieu de croire que le roi leur défendit de sortir du royaume. Le Pape ensuite appela ces évêques à Rome pour juger cette cause ; mais ceux qui auraient voulu s'y rendre n'en eurent point la permission. Le Pape ne se rebuta point de ces obstacles. Il prit le parti d'envoyer légat en France, Léon, abbé du monastère de Saint-Boniface de

[1] D. Bouquet, p. 531.

Rome, personnage fort distingué par sa prudence et par son érudition. Outre le rétablissement d'Arnoulfe qu'il venait poursuivre, il était chargé d'une autre affaire plus importante et plus délicate.

Odon, comte de Tours et de Chartres, était mort au commencement de l'an 995; et le prince Robert, fils du roi Hugues Capet, avait épousé Berthe, veuve du comte, fille de Conrad, roi de Bourgogne, après avoir pris l'avis de quelques évêques. Cependant il y avait de la parenté entre Berthe et Robert, ils étaient cousins issus de germains. De plus, Robert avait tenu sur les fonts sacrés un enfant du premier lit de Berthe, et il avait par là contracté une affinité spirituelle avec elle. Le Pape voulait casser ce mariage et obliger Robert à répudier Berthe ; mais l'on y voyait de grands obstacles, vu le tendre attachement que ce prince avait pour son épouse. Cette affaire intriguait la cour plus que celle d'Arnoulfe, et l'on paraissait résolu de tout sacrifier pour obtenir du Pape la ratification du mariage dont on contestait la légitimité. Nous verrons le Pape refuser cette ratification, et ce nonobstant déposer Gerbert et rétablir Arnoulfe ; ce qui prouve que tout n'était pas vénal, à Rome, comme Gerbert l'avait dit dans le discours qu'il prête à l'évêque d'Orléans au concile de Reims.

Gerbert lui-même semblait le pressentir. Pour soulever l'épiscopat contre le légat, il manda à Constantin, abbé de Mici, que si on souffrait cette entreprise de la cour de Rome, c'était fait, en France, de l'autorité et de la dignité épiscopales ; car, dit-il, si on en use ainsi sans avoir consulté les évêques, on porte un coup mortel à leur puissance, puisqu'on fait voir qu'ils n'ont ni pu ni dû déposer un archevêque, quelque criminel qu'on le supposât. Si les évêques consentent à cette légation, ils se condamnent eux-mêmes en reconnaissant qu'ils ont condamné celui qu'ils n'avaient aucun droit de juger. Les rois eux-mêmes paraîtront coupables [1].

On n'eut aucun égard aux vaines alarmes de Gerbert ; on savait que c'était moins l'intérêt public que son intérêt particulier qui lui inspirait ses frayeurs. Ainsi on laissa au légat la liberté d'exécuter sa commission. C'était un négociateur habile et expérimenté, qui ne s'étonna pas des obstacles qu'il trouva. Il les avait prévus et il prit des mesures sages pour les surmonter. Il indiqua un concile à Mousson pour le 2 de juin 995. Plusieurs abbés et seigneurs laïques, entre autres Godefroi, duc de Lorraine, y assistèrent avec Gerbert, qui y fut cité. Mais il ne s'y trouva que quatre évêques, encore n'étaient-ils pas du royaume. Ces prélats étaient Luidolfe de Trèves,

[1] Gerb., *Epist.* 91 (33, 2 class.).

ct par son érudi-
ait poursuivre, il
plus délicate.
rt au commence-
i Hugues Capet,
rad, roi de Bour-
. Cependant il y
ent cousins issus
fonts sacrés un
là contracté une
r ce mariage et
ait de grands ob-
pour son épouse.
rnoulfe, et l'on
ape la ratification
verrons le Pape
Gerbert et réta-
vénal, à Rome,
prête à l'évêque

lever l'épiscopat
Mici, que si on
fait, en France,
, si on en use
up mortel à leur
dû déposer un
Si les évêques
êmes en recon-
aucun droit de

ert; on savait
rticulier qui lui
erté d'exécuter
rimenté, qui ne
révus et il prit
un concile à
gneurs laïques,
t avec Gerbert,
vêques, encore
olfe de Trèves,

Aimon de Verdun, Notger de Liége, et Sigfrid de Munster. C'étaient des commissaires qu'on avait choisis d'entre les évêques des États de l'empereur, comme devant être plus désintéressés pour juger la cause d'Arnoulfe et de Gerbert.

Le légat ayant pris séance dans l'église de la Vierge, au milieu des quatre évêques, Gerbert, qui avait été sommé de s'y trouver, s'assit vis-à-vis d'eux pour rendre comte de son ordination. Aimon de Verdun fit l'ouverture du concile par un discours français, afin d'être mieux entendu des laïques. Il y exposa, en peu de mots, toutes les démarches que le Pape avait faites pour terminer l'affaire qui les assemblait. Il dit, entre autres choses, que Sa Sainteté avait invité les évêques de France au concile d'Aix-la-Chapelle, mais qu'ils avaient refusé de s'y rendre; qu'ensuite le Pape les avait inutilement appelés à Rome; qu'enfin il avait ordonné qu'on tînt ce concile dans la province de Reims, afin de mieux connaître, par son légat, ce qui se dirait de part et d'autre touchant la déposition d'Arnoulfe et la promotion de Gerbert. Après ce discours, Aimon de Verdun ouvrit une lettre du Pape, scellée de plomb et adressée à tous les métropolitains des Gaules sur cette affaire, et l'on en fit la lecture dans le concile.

Ensuite Gerbert, qui comptait beaucoup sur son éloquence pour faire valoir son droit, prononça une harangue composée avec art et dont voici quelques traits. Révérendissimes Pères, dit-il, j'ai toujours désiré avec ardeur ce jour, depuis que, cédant aux sollicitations de mes frères, j'ai reçu le fardeau de l'épiscopat au péril de ma vie, que j'ai méprisée, tant avaient de pouvoir sur mon esprit le zèle pour le salut d'un peuple qui périssait, et l'autorité en vertu de laquelle je me croyais en sûreté. Je me rappelais avec plaisir le souvenir de vos bienfaits et de la tendre affection que vous m'aviez témoignée, lorsque j'appris avec étonnement que vous étiez irrités contre moi, et que vous me faisiez un crime de ce dont les autres me faisaient un grand mérite. J'avoue que j'ai frémi à cette nouvelle, et votre indignation m'a paru plus formidable que les glaives que je craignais auparavant. Mais puisque la bonté divine a assemblé ici ceux à qui j'ai confié mon salut, qu'il me soit permis de justifier en peu de mots mon innocence.

Pour le faire, Gerbert dit qu'après la mort d'Adalbéron il avait été désigné son successeur, mais que la simonie l'avait écarté pour promouvoir Arnoulfe; qu'il était cependant demeuré avec ce prélat jusqu'à ce qu'il se fût convaincu par lui-même de ses excès; qu'après la déposition d'Arnoulfe, il n'avait reçu l'épiscopat que parce qu'il y avait été contraint par les évêques. Voilà, ajouta-t-il, la simplicité

de mes voies ; voilà quelle est la droiture de ma conscience devant Dieu et devant les hommes. Mais le calomniateur me dit : Vous avez trahi votre maître, vous l'avez fait emprisonner, vous avez enlevé son épouse et envahi son siége. Quoi donc ! celui-là était-il mon maître, dont je n'ai jamais été le serviteur et à qui je n'ai jamais prêté de serment ? Si je l'ai servi pour un temps, je l'ai fait par ordre de mon père Adalbéron, qui me dit de demeurer dans l'église de Reims, jusqu'à ce que je visse la conduite de celui qui serait évêque. Comment l'ai-je fait emprisonner, moi qui ai prié le roi, en présence de témoins, de ne pas le garder un seul moment en prison à cause de moi ? Quant à ce qu'on objecte que j'ai enlevé son épouse, je réponds qu'elle ne l'a jamais été ; que quand elle l'aurait été en quelque manière, depuis qu'il l'a souillée, elle a cessé de l'être.

On nous oppose encore le Siége apostolique, que, dans une affaire aussi importante, on a manqué de consulter par ignorance ou par contumace. Mais on n'a rien fait et on n'a dû rien faire sans en envoyer la relation au Siége apostolique. On a attendu sa sentence pendant dix-huit mois. Alors on a cru que, sans prendre conseil des hommes, on pouvait suivre cette maxime du Fils de Dieu : Si votre œil vous scandalise, arrachez-le. D'ailleurs, c'est Arnoulfe qui s'est jugé et déposé lui-même, et c'est la seule chose de louable qu'il ait faite en sa vie. Après sa déposition, on m'a mis sur son siége malgré moi, parce que je craignais les maux que je souffre aujourd'hui. Que si on a fait quelque chose en tout cela contre les canons, ce n'est point par malice, c'est par le malheur des temps. Ce serait perdre la patrie que de vouloir observer toutes les formalités de lois dans un temps de guerre.

Gerbert finit en disant au légat et aux évêques du concile, qu'on espère que leur autorité apportera quelque remède, non-seulement aux maux de l'église de Reims, mais encore à ceux de toute l'église de Gaule, laquelle, dit-il, est désolée et presque anéantie. Ayant prononcé cette harangue, Gerbert la donna par écrit au légat, qui, de son côté, lui remit la lettre du Pape adressée aux métropolitains. Les évêques sortirent ensuite du concile ; et, s'étant retirés à l'écart pour délibérer avec le duc Godefroi, ils mandèrent Gerbert quelque temps après, et le prièrent de faire conduire en sûreté, vers le roi Hugues, le moine Jean, que le légat envoyait à la cour de ce prince. Gerbert ayant promis de le faire, le légat indiqua un autre concile à Reims pour le 1er de juillet de la même année 995.

Gerbert croyait le concile de Mousson fini, lorsqu'il reçut une députation d'évêques qui lui ordonnèrent, de la part du légat, de garder la suspense jusqu'au concile indiqué de Reims. Il répondit d'abord

qu'il n'obéirait point ; et, étant allé trouver le légat, il soutint que nul évêque et que le Pape lui-même n'était en droit de priver le dernier des fidèles de la communion, à moins qu'il n'eût été convaincu ou qu'il n'eût refusé de venir au concile ; que, pour lui, loin d'être dans ce cas, il était le seul des évêques de France qui se fût rendu à cette assemblée ; que, sa conscience ne lui reprochant rien, il ne devait pas se condamner lui-même. Mais Ludolfe de Trèves lui ayant représenté avec douceur que sa désobéissance ferait tort à sa cause, il consentit à s'abstenir seulement de célébrer la messe jusqu'au 1er de juillet, qui était le jour marqué pour le concile de Reims [1].

Gerbert n'augura pas bien de ce début. Il écrivit à l'abbé d'Aurillac, où il avait été moine, pour se recommander aux prières de la communauté, dont il avait grand besoin dans les circonstances. Voici comme il parle de son affaire : Quoique j'aie satisfait à mes adversaires par mon éloquence et par la manière dont j'ai interprété les canons, ils n'ont pas encore déposé la haine qu'ils ont conçue contre moi. On m'attaque par les chicanes des lois. Il me serait plus tolérable qu'on me combattît par la force des armes. Secourez-moi donc, révérends Pères, par vos prières. La victoire du disciple est la gloire du maître. Gerbert, après avoir salué quelques moines dans cette lettre, marque que, s'il paraît avoir oublié les autres, on ne doit pas l'imputer à orgueil, mais au changement qu'a opéré en lui la cruauté barbare dont on use à son égard. Ces disgrâces paraissaient même avoir guéri son ambition. Ce que j'ai appris dans l'adolescence, dit-il, je l'ai oublié dans ma jeunesse ; ce que j'ai ambitionné dans ma jeunesse, je l'ai méprisé dans un âge plus avancé. Tels sont les fruits que je recueille de mes travaux. O vains plaisirs ! est-ce donc là où aboutissent les joies que peuvent donner les honneurs du monde ? Croyez-en l'expérience que j'en fais : autant que les grands paraissent élevés au dehors, autant sont-ils tourmentés au dedans par les chagrins les plus cuisants [2].

Gerbert, qui s'était aperçu que Notger, évêque de Liége, qui était un de ses juges au concile de Mousson, ne lui était pas favorable, s'efforça de le gagner et lui envoya un mémoire pour l'instruction de sa cause, ainsi que Wilderode, évêque de Strasbourg, l'en avait prié. Il joignit à ce mémoire une lettre où il disait à Notger : Je travaille de toutes mes forces pour faire assembler un concile national, selon que mes ennemis le désirent. Non-seulement les curieux, mais encore mes adversaires auront une liberté entière de s'y trouver et d'y disputer ; car nous avons les intentions si droites, et notre

[1] Labbe, t. 9, p. 747. — [2] D. Bouquet, t. 10, p. 418, *Epist.* 89.

innocence nous inspire tant de confiance, que nous poursuivons partout un jugement qui paraît nous fuir. Le Seigneur connaît ceux qui sont à lui et qui ont du zèle pour ses intérêts. Mais si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? Je vous conjure de ne pas en croire plus mes ennemis que vous-même sur ce qui me regarde. Éprouvez si je suis encore tel que j'ai été, votre ami et votre serviteur, un homme franc, sans ruse et sans orgueil, fidèle en général à l'amitié, et en particulier à la vôtre, que je me plains d'avoir perdue sans qu'il y ait de ma faute. Je vous la redemande : si vous me la refusez, vous m'affligerez ; mais si vous me la rendez, vous me causerez une joie sensible [1]. On voit, par cette lettre, un homme adroit, qui n'omet rien pour gagner un de ses juges.

Malgré ces protestations, on avait lieu de croire que Gerbert ne voulait pas se trouver au concile indiqué à Reims. Depuis sa suspense, il n'avait pas jugé à propos de rentrer dans cette ville, et l'on craignait qu'il ne refusât de se rendre au concile, sous prétexte qu'il ne serait pas national, ainsi qu'il l'avait demandé. La reine Adélaïde, qui voulait satisfaire le Pape sur cet article, afin de le rendre plus traitable sur le mariage du prince Robert, son fils, fit écrire à Gerbert par les évêques de la province, et elle lui écrivit elle-même pour le presser de revenir à Reims. Il répondit qu'il ne pouvait, sans péril, retourner à Reims ; qu'on avait tellement prévenu contre lui ses clercs et ses vassaux, qu'ils avaient conspiré ensemble de ne plus manger avec lui et de ne plus entendre sa messe ; qu'au reste, il voyait bien qu'on voulait le sacrifier pour faire plus aisément ratifier le mariage du prince Robert. Il ajoute : Je vous demande donc en grâce, à vous, madame, et à mes frères les évêques, de me laisser attendre en patience le jugement de l'Église. Je ne veux abandonner la place qui m'a été confiée par les évêques qu'en vertu du jugement des évêques ; mais aussi je ne prétends pas la retenir contre leur autorité. En attendant, je me condamne à un exil qui est bien dur et qui néanmoins paraît à plusieurs m'être avantageux [2].

Gerbert fut cependant obligé de revenir à Reims pour assister au concile qui s'y tint au jour marqué. Les évêques qui avaient déposé Arnoulfe, et qui, pour ce sujet, avaient été suspendus de leurs fonctions, s'y trouvèrent aussi. Le légat leur fit de vifs reproches sur ce qu'ils avaient osé déposer un métropolitain sans le consentement du Siége apostolique. Ils répondirent que le danger où était le royaume par la faction d'Arnoulfe les avait obligés de chasser ce prélat de son

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 417, *Epist.* 87 (34, 2 class.). — [2] *Ibid.*, p. 423, *Epist.* 102 (159).

siége ; qu'on avait envoyé deux députations au Pape, mais que, les envoyés n'ayant pas fait de présents à Crescentius, garde du palais, ils n'avaient pas été admis à l'audience. Le légat réfuta sans peine ces raisons ; et il parut que, puisque les envoyés n'étaient restés que trois jours à Rome, ils n'avaient pas eu un grand empressement d'avoir audience. Ainsi on conclut à la déposition de Gerbert et au rétablissement d'Arnoulfe. Après quoi le légat leva les censures portées contre les prélats qui avaient déposé Arnoulfe.

Gerbert défendit encore sa cause avec chaleur ; mais le légat, qui était plus savant que lui et non moins éloquent, le confondit en plein concile. C'est ce que nous apprend saint Abbon de Fleury, dans une lettre qu'il écrivit, quelque temps après, au légat Léon, qui lui avait demandé des reliques de saint Benoît. Il lui dit qu'après avoir vu au concile de Reims les foudres et les éclairs qui paraissaient sortir de sa bouche, il a été contraint de publier partout qu'il est le tonnerre de l'Esprit qui descendit sur les apôtres en forme de langue de feu ; qu'il est ce glaive de feu que l'Esprit-Saint a aiguisé par ses sept dons, pour chasser les méchants de son temple [1].

Gerbert put alors se convaincre que les études n'étaient pas si négligées à Rome qu'il l'avait avancé dans le discours qu'il prête à l'évêque d'Orléans ; mais il eut un mérite bien plus grand et bien plus rare, surtout parmi les savants de son caractère : ce fut de reconnaître sa faute et de la réparer. Il comprit qu'il avait reçu injustement la dignité pontificale, en témoigna beaucoup de repentir et se jugea indigne d'un tel honneur. C'est ce que disent formellement trois chroniques à peu près contemporaines [2]. Elles ajoutent que l'excellente controverse entre Gerbert et le légat Léon pouvait se lire dans les Gestes des Pontifes romains. L'affaire ainsi terminée, Gerbert se retira en Allemagne, auprès de son disciple, le roi, depuis empereur, Othon III.

Durant ces troubles de l'épiscopat, l'état monastique commençait à refleurir dans plusieurs communautés par les soins de saint Mayeul, abbé de Cluny, et du bienheureux Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, son disciple. La bonne odeur des fruits de la réforme que Mayeul avait déjà établie en divers lieux porta les évêques et les seigneurs à mettre sous sa discipline les monastères de leur dépendance ; car, pour les moines, loin de désirer la réforme, la plupart la craignaient d'autant plus qu'ils en avaient plus de besoin. C'est ce qui parut quand il s'agit de rétablir les observances régulières à Saint-Maur-des-Fossés, proche de Paris.

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 434. *Annal. Ben.*, t. 4, p. 691. — [2] *Ibid.*, p. 220, c. 226, d ; 304, c.

L'esprit de saint Maur, patriarche des bénédictins en France, n'avait pas passé dans ce monastère avec ses reliques. Les moines, qui se glorifiaient de conserver ce trésor, en avaient perdu un plus précieux, je veux dire l'amour et l'esprit de leur état, et ils étaient tombés dans un relâchement scandaleux sous le gouvernement de l'abbé Magenard. C'était un homme de qualité, qui aimait le luxe et l'éclat, et qui n'avait de moine que l'habit, encore le quittait-il souvent pour se revêtir de fourrures précieuses. Il aimait passionnément la chasse, où il était plus assidu qu'à l'office, et il nourrissait aux dépens du monastère des meutes de chiens et des oiseaux. Ses moines imitèrent sans peine l'exemple de leur supérieur, et en peu de temps on ne vit presque plus parmi eux de vestiges de la discipline régulière. Dieu conserva cependant dans cette communauté un saint religieux nommé Adic, comme un lis parmi les épines, et comme une étincelle pour y rallumer le feu sacré de la ferveur. Adic, voyant le désordre croître de jour en jour, eut recours à la puissance séculière; et il fit connaître la grandeur du mal à Burcard, comte de Paris et de Corbeil, le conjurant d'interposer son autorité pour y apporter remède.

Le comte Burcard était un seigneur d'une grande piété et fort aimé du roi, qui lui avait fait épouser Élisabeth, veuve d'Aimon, comte de Corbeil, le père, à ce qu'on croit, des quatre fils Aimon, si connus dans nos vieilles histoires. Burcard fut sensiblement touché de la peinture que ce religieux lui fit de Saint-Maur-des-Fossés. Pour y remédier plus efficacement, il pria le roi de lui donner ce monastère pour un temps, jusqu'à ce qu'il y eût mis la règle en vigueur. L'ayant obtenu, il se rendit à Cluny et se jeta aux pieds de saint Mayeul, en lui disant qu'il n'avait entrepris ce voyage que pour soumettre à son obéissance et à sa réforme le monastère de Saint-Maur-des-Fossés. Saint Mayeul, qui était du royaume de Bourgogne, lui répondit d'abord qu'il devait plutôt s'adresser à quelque abbé de France, sans venir chercher si loin un réformateur; mais il se laissa enfin fléchir aux instantes prières du comte. Mayeul, ayant donc choisi les plus parfaits d'entre ses religieux, partit avec eux à la suite du comte Burcard.

Quand ils furent arrivés à un port de la Marne, proche le monastère de Saint-Maur, le comte envoya ordre à l'abbé et aux moines de venir à sa rencontre au delà de cette rivière. Ils y allèrent avec joie et sans se douter de rien; mais ils furent bien étonnés lorsque le comte leur déclara que ceux d'entre eux qui voudraient vivre sous la conduite et selon l'institut de Mayeul pouvaient s'en retourner au monastère; mais que les autres eussent à se retirer où il leur plairait.

Presque tous aimèrent mieux s'en aller où ils purent que de se résoudre à vivre selon la règle, avec un abbé et des moines étrangers qui venaient pour la rétablir. On ne leur laissa rien emporter que les habits dont ils étaient vêtus. Pour l'abbé Magenard, en considération de sa noblesse, on lui donna en échange l'abbaye de Glanfeuil, c'est-à-dire de Saint-Maur-sur-Loire, où il mourut.

Saint Mayeul plaça à Saint-Maur-des-Fossés les religieux qu'il avait amenés avec lui de Cluny. Il leur donna pour supérieur un saint moine nommé Teuton, qui, dans la suite, en fut abbé; mais il abdiqua cette charge à la fin de sa vie, et se retira à Cluny, où il mourut saintement. Le roi fut si édifié de la ferveur de ces nouveaux hôtes, qu'il fit de grandes libéralités au monastère. Le comte Burcard y donna aussi plusieurs terres; mais on estima moins ces dons que l'offrande qu'il y fit de sa propre personne; car, sentant sa fin approcher, il prit l'habit monastique à Saint-Maur, pour se consacrer entièrement à Dieu, qu'il avait si généreusement servi sous la livrée du monde. Dans le peu de temps qu'il vécut en religion, il se distingua par une grande humilité, ne se dispensant de rien, et voulant faire au chœur les fonctions que les novices avaient coutume de faire. Il mourut âgé de plus de quatre-vingts ans, et fut enterré dans le chapitre, aussi bien que sa femme Élisabeth, qui était veuve du comte de Corbeil lorsqu'il l'épousa. Rainal, évêque de Paris et chancelier du roi, était fils du comte Burcard [1].

Odon, comte de Chartres, de Tours et de Blois, avait aussi entrepris de rétablir la régularité et la vie monastique à Marmoutiers; car les religieux y avaient renoncé à leur état pour se faire chanoines. Le comte obtint de saint Mayeul treize moines qu'il mit dans ce monastère. Il prit lui-même l'habit monastique au lit de la mort, et fut enterré dans ce monastère au commencement de l'an 995. Peu de mois après, le prince épousa Berthe, sa veuve.

Henri, duc de Bourgogne, frère de Hugues Capet, soumit aussi à la réforme de Cluny le monastère de Saint-Germain-d'Auxerre; et Brunon, évêque de Langres, pria le saint abbé de l'établir pareillement dans le monastère de Sainte-Bénigne de Dijon. Mayeul y envoya douze de ses moines, et leur donna pour abbé un saint religieux nommé Guillaume, qu'il avait amené avec lui d'Italie, et qui ne tarda pas à faire éclater dans cette charge les rares talents qu'il avait reçus pour le gouvernement. Il fut un des plus zélés promoteurs de la réforme, et il vint à bout de l'établir dans un grand nombre des monastères de Bourgogne et de Neustrie.

[1] *Vit. Burc. com.* apud Duchesne, t. 4, p. 116. D. Bouquet, t. 10, p. 349.

Guillaume fut élevé dans sa jeunesse en un monastère d'Italie, où il embrassa la vie religieuse. Il engagea son père, par ses exhortations, à prendre le même parti. Cependant la célébrité de Cluny lui avait fait naître le désir de s'y retirer pour mener une vie plus parfaite, lorsque la Providence lui fit trouver l'occasion d'exécuter son dessein. Saint Mayeul, passant par son monastère dans un voyage d'Italie, fut si charmé des heureuses dispositions qu'il vit en lui, qu'il ne balança pas à lui accorder ce qu'il désirait. Il l'amena avec lui à Cluny; et, peu de temps après, il l'établit abbé de Saint-Saturnin, sur le Rhône, de Sainte-Bénigne de Dijon et de Bèze. Henri, duc de Bourgogne, qui connut bientôt le trésor qu'il possédait dans ses États en la personne de Guillaume, lui donna encore l'abbaye de Verzy, où repose le corps de saint Viventius. L'heureux changement que l'abbé Guillaume fit en peu de temps dans ces divers monastères étendit sa réputation jusque dans le fond de la Neustrie.

Richard Ier, duc de Normandie, avait fait rétablir le monastère et l'église de Fécamp, et y avait placé des chanoines à la place de religieuses pour lesquelles cette célèbre abbaye avait été bâtie dans l'origine; mais la vie relâchée des chanoines lui fit naître l'envie de mettre des moines à leur place. Son fils Richard II suivit ce projet; et, pour l'exécuter, il jeta les yeux sur l'abbé Guillaume, qu'il manda à sa cour. Le saint abbé accepta ce monastère et y plaça une colonie de ses religieux, qui donnèrent autant d'édification au pays que les chanoines auxquels ils succédèrent y avaient donné de scandale. Le duc Richard y allait souvent s'y édifier de la vertu de ces saints moines. Il les servait lui-même à table, après quoi il prenait la dernière place au réfectoire.

Outre Fécamp, le duc Richard mit aussi sous la discipline de Guillaume les monastères de Jumièges, de Saint-Ouen, du mont Saint-Michel, et quelques autres. Le saint abbé s'aperçut que l'ignorance qui régnait dans la Normandie était une des principales causes des désordres qui déshonoraient le clergé et l'état religieux. Pour y remédier, en mettant la réforme dans les monastères, il y établissait des écoles, où tous ceux qui voulaient apprendre les lettres, riches ou pauvres, libres ou esclaves, étaient reçus, et plusieurs même étaient nourris des aumônes du monastère. On ne pouvait faire un établissement plus utile à l'État et à la religion. Guillaume mit aussi la réforme à Saint-Germain-des-Prés, à Saint-Faron de Meaux, à Gorze, à Saint-Évre de Toul, à Saint-Arnoulfe de Metz et en plusieurs autres monastères; en sorte qu'on en compta jusqu'à quarante qui lui furent soumis et où il gouverna jusqu'à douze cents moines: mais cet abbé, qui fit de si grandes choses

pour la gloire de tout l'ordre monastique, ne fit rien de plus avantageux pour cet état que d'y gagner saint Odilon, qui en devint l'ornement et le soutien ; car c'est à Guillaume qu'on attribue cette conquête [1].

Odilon naquit dans l'Auvergne, d'une noble famille de cette province. Il était chanoine de Saint-Julien de Brioude, lorsque le saint abbé Guillaume le porta à embrasser la vie monastique dans le monastère de Cluny. Odilon fit en peu de temps de si grands progrès dans la piété, et il montra tant de prudence et de sagesse dans un âge assez peu avancé, qu'à peine avait-il quatre ans de religion, que saint Mayeul ne jugea pas en devoir désigner d'autre pour son successeur. Ayant donc assemblé sa communauté, il le fit élire de son vivant, de crainte, comme il le dit, que les infirmités de la vieillesse ne l'empêchassent de maintenir en vigueur la discipline régulière. Nous avons l'acte de cette élection, lequel est signé de saint Mayeul, de Rodolphe II, roi de Bourgogne, de plusieurs prélats et de cent soixante et dix-sept moines. On peut croire que le roi et les prélats ne le signèrent qu'après coup, pour montrer qu'ils approuvaient et ratifiaient cette élection.

Après cette disposition si importante, Mayeul, qui ne se croyait plus utile sur la terre, ne soupirait plus que pour le ciel ; mais sa réputation et son zèle ne lui permirent pas de goûter le repos dont il s'était flatté. Le roi Hugues, qui avait eu de grandes plaintes des moines de Saint-Denis, pria saint Mayeul de venir y établir la réforme. Le saint abbé se mit aussitôt en chemin, malgré ses infirmités ; mais à peine fut-il arrivé au prieuré de Souvigny, qu'il y tomba malade. Ayant bientôt connu que sa dernière heure était arrivée, il l'envisagea avec cette sainte joie que la confiance chrétienne donne aux saints. Ses religieux fondaient en larmes autour de son lit ; il les consola lui-même de sa mort. Dieu m'appelle, disait-il, et, après le combat, il m'invite à la couronne. Si vous m'aimez, pourquoi vous affliger du bonheur dont je vais jouir ? Ils lui demandèrent sous la protection de qui il les laissait. Il leur répondit : Si vous observez votre règle, Jésus-Christ, le souverain pasteur, sera lui-même votre protecteur. Ils le conjurèrent de leur donner l'absolution, et ils se prosternèrent tous pour la recevoir. Il la leur donna avec sa bénédiction ; après quoi, s'entretenant amoureusement avec Dieu, comme s'il eût déjà goûté les joies célestes, il s'écriait : Seigneur, je suis charmé de la beauté de votre maison. Que vos tabernacles sont aimables, ô

[1] *Vit. S. Guill. Act. Bened.*, sect. 6. *Acta SS.*, 1. *jan. Hist. de l'Égl. gall.*, t. 19.

mon Dieu ! Puis, gardant quelque temps le silence, il récitait tout bas des prières ; et, faisant souvent sur lui le signe de la croix, il passa ainsi au repos du Seigneur, plein de jours et de mérites, dans la quarante et unième année depuis qu'il avait été établi abbé de Cluny. Il mourut l'an 994, le 11me de mai, qui, cette année, était le lendemain de l'Ascension. Sa vie a été écrite par saint Odilon, son successeur, et par trois autres de ses disciples [1].

Saint Mayeul fut enterré à Souvigny, dans l'église de Saint-Pierre ; et son tombeau y devint célèbre par un si grand nombre de miracles, que Pierre le Vénérable n'a pas craint de dire qu'après la sainte Vierge il n'y avait aucun saint dans l'Europe qui eût fait plus de miracles. Le roi Hugues Capet, ayant appris la mort de Mayeul, se rendit à Souvigny pour assister à ses funérailles. Begon, évêque de Clermont, consacra un autel sur son tombeau peu de temps après sa mort, et Urbain II leva son corps de terre, l'an 1095, pour l'exposer au culte des fidèles.

La splendeur que reprenait l'état monastique par la réforme fit naître à plusieurs personnes de la première distinction le dessein de l'embrasser ou de fonder de nouveaux monastères. Guillaume, comte de Provence et de Toulouse, se fit moine à la fin de sa vie, aussi bien que Guillaume IV, comte de Poitiers, dit Bras-de-fer. Ce dernier, avant de se consacrer à Dieu dans la religion, fit bâtir le monastère de Maillezais, lequel a été depuis érigé en un siége épiscopal, qui a été transféré à la Rochelle en 1648. Emma, comtesse de Poitiers et femme de Guillaume IV, fonda dans l'Anjou le monastère de Bourgueil, et elle pria le roi Hugues de confirmer la fondation ; ce qu'il fit par un acte daté de la huitième année de son règne et de l'an 994.

Un autre personnage faisait honneur à l'état monastique et même à la France entière par sa doctrine et ses vertus : c'était saint Abbon, abbé de Fleury ou de Saint-Benoît-sur-Loire. Il naquit, dans le territoire d'Orléans, de parents non pas nobles, mais de race libre et craignant Dieu. Son père se nommait Lœtus, sa mère Ermangarde. Ils le mirent dès son enfance dans le monastère de Fleury, pour lui apprendre les lettres dans l'école des clercs qui servaient à l'église de Saint Pierre, et l'offrirent à Dieu suivant la règle de Saint-Benoît. C'était vers l'an 958. Wulfade, depuis évêque de Chartres, gouvernait alors ce monastère ; et Abbon y avait deux parents d'un grand mérite, Gumbold et Chrétien, revêtus l'un et l'autre du sacerdoce. Ayant donc reçu l'habit de Wulfade, il fit de grands progrès dans les lettres et dans la piété. Quoique tout jeune, il joignait la prudence

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 11 maii.

du serpent à la simplicité de la colombe, charmant les bons par sa douceur, mais évitant les trompeurs par sa prudence. Il avait une mémoire si heureuse, qu'il n'oubliait rien des leçons de ses maîtres ; et, pour s'avancer de plus en plus, il étudiait en son particulier. Sorti de l'enfance, il s'appliquait à dompter les passions de l'adolescence par une fréquente méditation, et à soumettre la chair à l'esprit par une étude continuelle des lettres. Mais il ne faisait pas comme certains jeunes gens, il ne négligeait point la ferveur de l'oraison pour l'application à l'étude ; aimant de tout son cœur la vie religieuse qu'il avait embrassée, il ne se livrait à l'étude des lettres et des arts que par manière de divertissement et après avoir offert à Dieu les hommages de sa fervente piété. Il cherchait de préférence la compagnie des anciens du monastère. Il devint si savant, qu'on lui donna la charge d'instruire les autres, et il l'exerça pendant quelques années. Suffisamment versé dans la grammaire, l'arithmétique et la dialectique, il voulut y joindre les autres arts libéraux ; pour cet effet, il alla aux écoles fameuses de Paris et de Reims, écouter ceux qui professaient la philosophie, et il apprit sous eux l'astronomie, mais non pas autant qu'il désirait. Il revint à Orléans, où il apprit la musique, pour beaucoup d'argent et en cachette, à cause des envieux. Se trouvant alors instruit de cinq des sept arts libéraux, il voulut apprendre les deux autres ; pour la rhétorique, il lut Victorin, maître de saint Jérôme, et il prit quelque teinture de géométrie. Il composa alors quelques écrits sur la forme des syllogismes, sur les compas et les calculs astronomiques, et sur le cours des planètes.

Cependant, n'étant encore que diacre, il fut appelé en Angleterre par saint Oswald, évêque de Worchester, qui avait été moine à Fleury-sur-Loire, et il arriva au monastère de Ramsey, fondé par ce saint prélat, dont l'abbé, nommé Germain, avait été tiré de Fleury. Abbon y demeura près de deux ans, et instruisit quelques moines. Il salua le roi, dont il reçut des paroles d'honnêteté, et le duc Helwin, fondateur du monastère de Ramsey, qui lui fit de grands présents. Il gagna l'amitié, non-seulement de saint Oswald, alors archevêque d'York, mais encore de saint Dunstan, lesquels eurent ensemble une dispute amicale à qui le retiendrait [1].

Mais l'abbé de Fleury lui ayant écrit une lettre pleine de tendresse, par laquelle il le priait de revenir, il prit congé des deux prélats, qui le chargèrent de présents. Dunstan lui donna de l'argenterie magnifique pour offrir à saint Benoît. Oswald l'ordonna prêtre et lui donna tout ce qui était nécessaire pour en exercer les fonctions,

[1] *Vit. S. Abb. Act. Bened.*, sect. 6, p. 31.

entre autres un calice, et, de plus, beaucoup d'argent. Oybold, abbé de Fleury, mourut peu de temps après le retour d'Abbon, que la plus grande partie de la communauté élut pour lui succéder. Il y eut toutefois de l'opposition de la part de quelques moines, qui élurent un mauvais sujet et eurent assez de crédit pour le mettre en possession. On le voit par plusieurs lettres de Gerbert, écrites vers l'an 987, au nom des abbés du diocèse de Reims, de l'archevêque Adalbéron et au sien, tant aux moines de Fleury qu'à saint Mayeul, abbé de Cluny, et à Évrard, abbé de Saint-Julien de Tours. Toutes ces lettres tendent à faire rejeter l'usurpateur ; mais heureusement il mourut peu de temps après. Ainsi, la plus grande et la plus saine partie l'emporta pour Abbon ; son élection fut confirmée par le roi Hugues, et il commença à gouverner l'abbaye de Fleury l'an 988.

Il recommandait l'étude à ses moines, comme utile à la piété, après l'oraison et le jeûne; et lui-même ne cessait point de lire, d'écrire ou de dicter. Après la dialectique et l'astronomie, il s'appliqua aussi à l'étude de l'Écriture sainte et des Pères, et en tira plusieurs sentences dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi se défendre contre les prétentions d'Arnoulfe, évêque d'Orléans. Ce prélat soutenait que l'abbé de Fleury, outre la subordination spirituelle, devait encore lui faire serment de fidélité, comme son vassal, ce qu'Abbon refusa toute sa vie, soutenant que son monastère, pour le temporel, ne dépendait que du roi. Ce fut une querelle générale qui s'émut alors entre les évêques et les abbés, et qui n'avait pas commencé plus tôt parce que les monastères étaient entre les mains des seigneurs laïques ou d'autres évêques. Elle semble être venue du serment que les évêques exigeaient des prêtres à leur ordination, et qui fut défendu au second concile de Châlons en 813 ; car c'était à la cérémonie de la bénédiction des abbés que les évêques leur faisaient prêter ce serment de fidélité.

Ce différend s'échauffa de plus en plus et dégénéra même en inimitié. Les gens de l'évêque d'Orléans, entrant dans la passion de leur maître, attaquèrent un jour saint Abbon comme il allait à Tours pour la fête de Saint-Martin, lui firent insulte et blessèrent à mort quelques personnes de sa suite. Arnoulfe s'offrit d'en faire satisfaction à saint Abbon, et lui amena quelques-uns des coupables pour être battus de verges en sa présence; mais l'abbé s'en défendit, réservant à Dieu la vengeance de l'injure. On tint quelque temps après un concile à Saint-Denis, près de Paris. Les évêques, au lieu de s'y occuper à rétablir la foi dans sa pureté et à réformer les abus qui s'étaient glissés dans la discipline de l'Église, avisèrent aux moyens d'ôter aux laïques et aux moines les dîmes qu'ils possédaient, et de les

prendre pour eux. Abbon, qui était présent, leur résista fortement. En même temps il se fit une émeute contre les évêques, qui, saisis de crainte, se retirèrent sans avoir rien fait. Tout le monde jeta sur Abbon la cause de cette violence, ce qui l'obligea à s'en justifier par un écrit qu'il adressa aux deux rois Hugues et Robert, sous le titre d'apologie.

Le saint abbé s'y plaint que, chargé du gouvernement pastoral contre son inclination, qui le portait à la retraite et à l'étude de la philosophie, sa vie n'était qu'un enchaînement d'angoisses et de tribulations ; que ses ennemis et ses envieux le déchiraient sans cesse, quoiqu'ils ne pussent lui reprocher autre chose que d'avoir défendu les intérêts de son monastère et ceux de son ordre, et de n'avoir pas tu la vérité dans le concile ; que leur fureur allait jusqu'à en vouloir à sa vie, sans être détournés de ce dessein par la crainte de la puissance royale. Il prie Dieu de le délivrer de tels ennemis, et déclare qu'il se soumet au jugement des évêques, et qu'il souhaite en premier lieu de leur rendre compte de sa foi. Il distingue dans l'Église trois états différents, dans les femmes comme dans les hommes : dans celles-là, les femmes mariées, les veuves, les vierges ; dans ceux-ci, les laïques, les clercs, les moines. Mais il ne compte pour clercs que les évêques, les prêtres, les diacres, disant que les autres ministres inférieurs, ayant la liberté de se marier, ne portent qu'abusivement le nom de clercs. L'état des moines lui paraît plus parfait que celui des clercs, en ce que les premiers ne sont occupés, comme Marie, qu'à l'unique nécessaire. Il combat en passant les prétentions des évêques, en disant que l'Église étant à Dieu seul, aucun d'eux ne peut dire qu'une église lui appartient. En effet, le Seigneur dit à Pierre, prince des apôtres : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; la mienne, et non pas la tienne. Si donc l'Église n'est point à Pierre, à qui sera-t-elle ? Les successeurs de Pierre oseront-ils s'attribuer une puissance que lui n'avait pas ! Ensuite il invective contre la simonie ; et, s'arrêtant à l'excuse de ceux qui répondaient qu'ils n'achetaient pas la grâce de l'ordination, mais les biens temporels de l'Église, c'est, réplique-t-il, comme si l'on voulait avoir le feu sans la matière qui lui sert d'aliment.

On accusait Abbon d'avoir des sentiments contraires aux canons, d'être l'auteur de la sédition arrivée à Saint-Denis contre les évêques, vers l'an 995, au concile dont nous venons de parler ; d'avoir fait perdre les bonnes grâces du roi à Arnoulfe d'Orléans, son propre évêque, et d'avoir communiqué avec des excommuniés. Il répond qu'il ne sait à quel canon il aurait pu contrevenir dans cette assemblée, puisqu'à peine y avait-il vu ouvrir un livre ; qu'il n'y avait pas plus de prétexte de l'accuser de la sédition excitée contre les prélats

de ce concile, aucun d'eux ne lui en ayant donné occasion, et Séguin, archevêque de Sens, qui avait été le plus maltraité, étant son ami et son bienfaiteur. A l'égard d'Arnoulfe, il dit que si cet évêque avait perdu les bonnes grâces des deux rois, ce ne pouvait être que pour les avoir offensés, en usurpant les biens de l'abbaye de Fleury, dont les princes étaient les protecteurs et les maîtres. Il ajoute que, s'il a communiqué avec des excommuniés, Arnoulfe lui en a donné l'exemple, en recevant ceux qui l'avaient attaqué dans son voyage à Tours, quoiqu'ils eussent été excommuniés par Séguin, son archevêque, et par Eudes, évêque de Chartres ; qu'au surplus on faisait un si grand abus des censures, qu'il n'y avait presque personne dans le royaume qui ne fût excommunié, soit pour avoir mangé avec des excommuniés, soit pour leur avoir donné le baiser de paix. C'est pourquoi il supplie le roi Hugues de remédier à cet abus.

Il prie encore ce prince et le roi Robert, son fils, de faire rétablir, dans le symbole de saint Athanase, ces termes *ni engendré*, que quelques-uns en avaient ôtés à l'article du Saint-Esprit, se contentant de dire qu'il *n'est ni fait ni créé ;* d'arrêter le faux bruit, qui se répandait presque partout, que quand l'Annonciation se rencontrerait avec le vendredi saint, le monde finirait ; ce qui se trouvait démenti par le concours de ces deux fêtes en 992, environ trois ans auparavant. Abbon dit encore, touchant la fin du monde : Dans ma première jeunesse, j'ai entendu prêcher devant le peuple, dans l'église de Paris, qu'aussitôt que les mille ans seront finis, l'Antechrist viendra, et, peu de temps après, le jugement universel. Je me suis opposé de toutes mes forces à cette opinion, par les Évangiles, l'Apocalypse et le livre de Daniel ; et l'abbé Richard, d'heureuse mémoire, ayant reçu des lettres de Lorraine sur ce sujet, m'ordonna d'y répondre[1].

Ces paroles de saint Abbon de Fleury sont à remarquer. Dans plus d'un livre d'histoire ou d'historiettes on nous assure que, dans le moyen âge, tout le monde était persuadé que le monde finirait l'an 1000. Et voilà un saint et un savant du dixième siècle qui nous apprend que cette opinion était regardée de son temps comme une erreur particulière, contraire à l'Écriture : et erreur tellement particulière que, jusqu'à présent, voici la seule mention que nous en ayons trouvée dans les écrivains du moyen âge. Conséquemment, l'assertion de tant d'histoires ou d'historiettes modernes est un conte.

Après cette apologie, saint Abbon dédia aux rois Hugues et Robert, qui avaient pour lui tous deux une affection particulière, un recueil de canons ; c'est un monument d'autant plus remarquable

[1] *Post Cod. can. Pith.*, p. 396.

du dixième siècle, que le saint et savant abbé de Fleury n'y cite aucune fausse décrétale. Il fait d'abord ressouvenir le roi Hugues des fâcheuses révolutions qui lui arrivèrent dans les commencements de son règne, non de la part des étrangers, mais des premiers de son royaume. En même temps il lui représente que Dieu, qui l'avait affligé par un secret jugement, l'avait, par sa bonté, délivré de ses ennemis ; d'où il prend occasion de lui dire et à son fils Robert: Souvenez-vous des bons rois, vos prédécesseurs ; souvenez-vous des jugements justes ; ayez toujours dans l'esprit de pardonner à des sujets soumis et de ne combattre que les superbes. Abbon vient ensuite aux devoirs des princes et des sujets, et rapporte là-dessus ce qu'il en avait lu et ce qu'il en pensait lui-même. Il commence par l'honneur qui est dû aux églises et aux monastères, et établit le droit d'asile, qu'il étend, conformément aux lois de Théodose et de Valentinien, non-seulement aux églises, mais aux maisons et aux places contiguës. Il veut que ceux qui s'y seront réfugiés quittent les armes qu'ils ont sur eux, et qu'au cas où ils s'y refuseraient, on les en tire par la force, mais que l'on punisse de mort celui qui entreprendra de se saisir d'un coupable qui se sera retiré dans les lieux saints. Il se plaint de ces seigneurs qu'on appelait défenseurs ou avoués, à qui les abbés avaient donné des terres en fief, à la charge de prendre la défense de leurs monastères contre ceux qui les attaqueraient ; car il était arrivé, depuis la décadence de l'empire français, que ces avoués ou défenseurs, au lieu de défendre l'Église, la pillaient, laissant les biens des monastères en proie aux ennemis, et se saisissant eux-mêmes de ce que les ennemis n'avaient point emporté. Ces avoués agissaient donc, non en protecteurs, mais en maîtres ; et, s'emparant de la plus grande partie des revenus des monastères, des aumônes et des oblations, ils en occasionnaient la ruine. Abbon rapporte l'origine des avoués ou défenseurs aux conciles d'Afrique, qui firent demander aux empereurs des scolastiques ou avocats, pour soutenir les intérêts de l'Église devant les tribunaux séculiers.

La justice du roi consiste à n'opprimer qui que ce soit, à juger sans acception de personnes ; à prendre la défense de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve ; à soulager le pauvre, à empêcher le crime ou à le punir. Chargé de toutes les affaires de ses États, il ne peut les terminer, ni même les connaître sans le secours des évêques et des grands. Comme ils doivent au roi l'honneur et le respect, ils ne peuvent lui refuser leurs avis et leur ministère. On distingue dans un État trois sortes d'élections : l'élection du roi et de l'empereur, l'élection des évêques, l'élection des abbés. La première se fait par le consentement de tout le royaume ; la seconde, par l'unanimité des

citoyens et du clergé ; la troisième, par les suffrages de la plus saine partie de la communauté. La faveur, l'amitié, l'argent ne doivent point être le mobile des élections, mais la sagesse et le mérite du sujet. Le roi, aussitôt après son élection, a droit d'exiger de ses sujets le serment de fidélité, pour le maintien de la concorde dans l'État.

L'autorité du Siége apostolique de Rome s'étend sur toute l'Église, par une suite de l'autorité que Jésus-Christ a accordée à saint Pierre, dont les Papes tiennent la place. On ne doit rien changer à la disposition des évêchés ni des monastères d'hommes et de filles, fondés par des empereurs chrétiens, s'il n'y a nécessité. Refuser d'obéir aux ordres des souverains, c'est marquer qu'on les méprise, au lieu de les craindre et de les aimer. Il est des cas où l'on peut dispenser des lois, suivant les temps, les pays et autres circonstances ; et c'est ce qui sert à expliquer les canons de divers conciles qui paraissent se contredire. Les conciles de Nicée et de Chalcédoine défendirent les translations d'évêques ; elles furent permises dans celui d'Antioche, pourvu qu'il y eût nécessité ou utilité. Abbon en cite plusieurs exemples du pape saint Grégoire le Grand. Au défaut de loi, la coutume oblige.

Il rapporte les lois et les décrets qui défendent la simonie dans les ordinations, qui prescrivent la forme de l'élection d'un abbé, qui mettent des bornes aux entreprises des évêques sur les monastères, qui règlent la manière de procéder contre un abbé accusé de quelque prévarication, qui veulent qu'on n'en choisisse point qui ne soient prêtres, qui permettent aux évêques de réformer les abus des monastères d'hommes ou de filles de leurs diocèses, qui regardent les moines fugitifs et les clercs qui quittent leur emploi pour s'établir dans un monastère, qui défendent aux moines et aux religieuses de comparaître en justice autrement que par un défenseur ou avocat. Il en rapporte aussi touchant la validité de la prescription trentenaire pour le bien des églises, les droits que les évêques peuvent exiger dans la visite de leurs diocèses, le droit de patronage dans les églises ou oratoires fondés par des laïques, le soin qu'ils peuvent en prendre afin qu'ils ne tombent pas en ruine par la négligence des évêques, et l'obligation où l'on est de subvenir aux besoins de ceux qui ont consommé leurs biens en fondations ou dotations d'églises. Ce qu'il dit contre l'avarice des clercs, contre les excommunications injustes, sur le pouvoir qu'a l'évêque de disposer de la troisième partie des revenus de l'église, soit en faveur des monastères ou de quelque autre église, de la continence des prêtres et des diacres, des enfants des prêtres et autres ministres de l'Église, de la défense faite à un évêque de choisir son successeur, n'est qu'un extrait des canons des

conciles ou des décrétales des Papes; en sorte qu'il ne dit rien de lui-même. Il se sert encore des propres paroles de saint Grégoire, de celles de saint Eucher et de saint Augustin, pour prescrire des règles touchant la fréquente célébration de la messe, la fréquente communion et les dispositions nécessaires à ce sacrement.

Les derniers chapitres regardent les peines que l'on doit imposer aux clercs qui ont rendu de faux témoignages, les devoirs de ceux qui portent les armes matérielles, de ceux qui sont enrôlés dans la milice spirituelle, c'est-à-dire des clercs. S'ils ne sont pas contents, dit Abbon, de ce qu'ils tirent de l'autel, suivant l'ordre du Seigneur, s'ils font quelque commerce, s'ils vendent leurs prières, s'ils reçoivent volontiers des présents des veuves, ils sont plutôt des négociants que des clercs [1].

Le roi Hugues Capet, à qui saint Abbon dédia ce recueil, mourut le 24 octobre 996, la dixième année de son règne. Il eut toujours une grande dévotion à saint Benoît et une grande affection pour les moines. Il leur rendit plusieurs monastères occupés par des chanoines séculiers, et les rétablit dans la liberté d'élire leurs abbés. Lui-même, n'étant encore que duc de France, s'était démis des deux grandes abbayes de Saint-Germain et de Saint-Denis, pour mettre des abbés réguliers à sa place. En mourant, il conjura son fils, le roi Robert, d'avoir le même zèle pour la régularité des monastères et la même dévotion pour saint Benoît.

Un savant contemporain d'Abbon de Fleury et du roi Robert, qui le prit même en affection particulière, fut le moine Odoramne. Séguin, archevêque de Sens, ayant rétabli le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, vers l'an 999, y mit pour abbé, Rainard, lequel y fit revivre la discipline régulière et les études. Ce fut sous cet abbé qu'Odoramne fit profession de la vie monastique, et qu'il étudia les belles-lettres. Il était en même temps habile orfévre. En 1028, le roi Robert et la reine Constance le firent venir au château de Dreux pour le charger d'exécuter une châsse à mettre les reliques de saint Savinien martyr, qui jusque-là n'étaient couvertes que de feuilles de plomb. Ils lui mirent en main l'or, l'argent et les pierreries qu'ils destinaient à cet ouvrage. Odoramne rapporta le tout à son monastère et en composa la châsse. L'ouvrage ayant plu au roi, ce prince lui fit donner la matière nécessaire pour en faire une seconde, à mettre les reliques de saint Potentien, aussi martyr. C'est ce qu'Odoramne raconte lui-même dans sa chronique, où l'on voit qu'il vivait encore l'an 1045 et qu'alors il avait soixante ans.

[1] Mabill., *Vet. anal.*, p. 134, *in fine*. Ceillier, t. 20.

Jusqu'à présent on ne connaissait guère de lui que sa chronique, qui va de 675 à 1032 et qui a été publiée parmi les historiens de France. De nos jours, en 1843, le cardinal Maï a publié les opuscules d'Odoramne, réunis par l'auteur lui-même et retrouvés manuscrits dans la bibliothèque du Vatican. Ces opuscules sont au nombre de treize : le premier, sur l'origine de son monastère. C'est en présence de la reine Théodechilde, fille de Clovis et de Clotilde, et sœur de Clothaire, qui le fonda près de Sens en l'honneur de saint Pierre, pour y être inhumée, comme son père et sa mère avaient fondé celui du même apôtre à Paris pour leur servir de sépulture. Elle y donna par testament tout ce qu'elle possédait en deçà de la Loire, c'est-à-dire en France, et au delà de la Loire, c'est-à-dire en Aquitaine. Le poëte saint Fortunat a célébré les vertus de la reine Théodechilde dans ses vers. Elle est appelée reine parce qu'elle était fille du roi. Le deuxième opuscule est la chronique succincte d'Odoramne. Le troisième, une lettre à Guillaume, abbé de Saint-Denis, qui le reçut charitablement en son monastère dans un moment de persécution. Pour lui témoigner sa vive reconnaissance, Odoramne joint à sa lettre une collection de règles contre la calomnie, tirées des décrétales des Papes, des canons des conciles, et même de la loi romaine, dans les éditions de laquelle on ne les trouve plus.

Les opuscules 4, 5, 6 et 7, adressés à divers amis, prêtres et moines, traitent du chant et de la musique d'église. Le cinquième et le sixième surtout en traitent uniquement et d'une manière scientifique, d'après les principes d'Euclide et de Boëce. Dans le cinquième, Odoramne explique ce qui concerne les cordes, les tons, les notes de la musique, avec leurs combinaisons, représentées sur un instrument qu'il appelle monocorde. Dans le sixième, il décrit en détail la manière de fabriquer cet instrument, les règles pour s'en servir, ajoutant deux strophes d'hymne ou de prose notées pour servir de modèle. Mais le cardinal Maï n'a point publié ces notes. Il a seulement exprimé le vœu qu'un artiste entendu dans la musique ancienne veuille faire de toutes ces pièces une édition complète, avec les explications nécessaires. Nous joignons nos vœux aux siens ; d'autant plus que, depuis quelques années, on parle beaucoup de revenir à l'ancienne musique d'église, et que pour se prononcer en cette question, comme en toute autre, il est bon, croyons-nous, de savoir de quoi l'on parle. Les opuscules 8 et 9 sont les formules usitées alors pour proclamer une élection d'évêque. La première est une formule générale ; la seconde est la proclamation même de l'élection de Mainard au siége de Troyes, sous le règne de Henri Ier, qui succéda, l'an 1031, à Robert son père. On y voit quelle part avaient à l'élection

d'un évêque, et le roi, et les évêques de la province, et les grands, et le clergé, et le peuple. Voici le procès-verbal tout entier.

Seigneurs et frères, vous devez entendre pourquoi vous êtes assemblés ici. Lorsque le Dieu tout-puissant a créé le premier homme, il lui a conféré le libre arbitre. Mais l'homme, ayant mal usé du libre arbitre, en mangeant du fruit défendu, a été privé du séjour de délices, le libre arbitre lui restant. Ceux qui le suivaient, s'égarant de la voie de la vérité pendant de longs siècles et servant les idoles, ignoraient complétement leur auteur; jusqu'à ce que le Dieu tout-puissant, apaisé par l'obéissance de son serviteur Abraham, lui ordonna la circoncision. Plus tard, ayant délivré sa race de la servitude d'Égypte par saint Moïse son ami, et l'ayant établi chef de son peuple, il lui donna la loi par son ministère. Après qu'il eut choisi Aaron et ses fils pour l'honneur du pontificat, la providence de Dieu prenant soixante-dix hommes pour gouverner le peuple avec lui, les remplit de son esprit. Leur postérité ayant subsisté jusqu'au prophète Samuel, Dieu donna pour roi à la même nation David, duquel il dit : J'ai trouvé David selon mon cœur. Le Seigneur Jésus, qui est de sa race, ayant pris, par la volonté du Père, la coopération de l'Esprit-Saint, une chair immaculée de l'immaculée Vierge, a choisi douze apôtres et a voulu être appelé par eux Seigneur et Maître. La sainte mère Église son épouse qu'il leur a confiée, ainsi que la puissance qu'il leur a conférée de lier et de délier, demeure stable et ferme dans leurs successeurs, savoir en ceux qu'on appelle évêques, tant que l'orbite de ce monde continuera de tourner.

Considérez donc, bien-aimés frères, de quelle raison, de quelle piété, de quelle miséricorde, de quelle modération, le Dieu tout-puissant use envers le genre humain, lorsqu'il daigne préposer aux hommes, non pas des anges, des archanges, mais des hommes qui leur sont semblables par nature. Il vous importe donc de plaire à Dieu par la pratique des bonnes œuvres, afin que vous puissiez avoir des Pontifes et des princes dignes de Dieu, qui, et par la parole et par l'exemple, vous conduisent au royaume céleste. En outre, votre fraternité saura que la sainte église de Troyes, veuve de son pasteur, a réclamé, suivant l'ordonnance des saints canons, la présence du seigneur Gilduin, notre archevêque, afin de lui accorder un époux et un pasteur convenable. Acquiesçant de grand cœur à cette demande, avec le consentement et la volonté de notre seigneur Henri, roi des Francs, et de ses suffragants, les évêques de Chartres, d'Orléans, de Paris, de Meaux, de Nevers, d'Auxerre, de plus avec l'applaudissement des seigneurs de France, ainsi que de tout le clergé et le peuple, il lui donne pour pasteur et pour époux celui que vous voyez ici

présent, le seigneur Mainard, architrésorier de cette sainte mère église de Saint-Étienne (de Sens), issu d'une noble famille, et orné de bonnes mœurs. C'est pourquoi nous prions votre charité, bien-aimés frères, d'élever la voix et de proclamer quel est en cela votre bon plaisir. Cette acclamation, répétée trois fois, sera suivie de l'élection régulière du clergé, puis de la bénédiction du métropolitain et de tous les comprovinciaux, s'il est possible, ou du moins de trois évêques, le métropolitain présent [1].

D'après ce document, le métropolitain proposait le sujet à élire; le roi y consentait, consentement nécessaire, d'après le privilége des Papes, comme nous l'avons vu déclarer à Jean X; les grands, tout le clergé et le peuple y applaudissaient; mais l'élection proprement dite se faisait régulièrement par le clergé. Aujourd'hui, 1851, dans le même pays de France, la même chose se fait d'une manière différente. D'après le privilége accordé par le chef de l'Église universelle dans le concordat, c'est la France entière, par l'organe de son chef, roi ou président, qui élit, nomme ou présente chaque futur évêque, le nomme ou le présente au chef de l'Église universelle, le successeur de Saint-Pierre, le vicaire de Jésus-Christ, pour qu'il l'institue évêque en droit et en fait, s'il le trouve digne et capable. Et tout cela se fait, non pas brusquement, mais lentement, au vu et au su de toute la France catholique, qui peut élever la voix pour blâmer un choix peu convenable. Aussi ne faut-il pas douter que le chef du gouvernement français ne consulte d'une manière quelconque les évêques, les personnages influents, l'opinion publique, sur les choix à faire, afin de n'avoir point à s'en repentir le premier. D'un autre côté, notre Saint-Père le Pape est présent en France par son nonce; tout catholique peut et doit lui révéler les empêchements qu'il connaîtrait à telle ou telle nomination. En effet, quand il s'agit de l'union domestique d'un homme avec une femme, les fidèles qui savent des empêchements pour lesquels cette union ne puisse ou ne doive se faire, sont obligés, sous peine d'excommunication, d'en avertir avant qu'il soit passé outre. Combien plus n'y sont-ils pas obligés quand il s'agit de l'union solennelle d'un évêque avec un diocèse, avec une église, qui contient quatre ou cinq cent mille âmes dont le salut éternel dépend en grande partie de cette union. Finalement, tout bien considéré, le mode actuel d'élire ou de nommer les évêques en France et de les instituer à Rome nous paraît pour le moins aussi digne et aussi sûr que ceux des siècles antérieurs.

Le dixième opuscule d'Odoramne est une lettre à l'archevêque

[1] Maï, *Spicileg. rom.*, t. 9. Odoramn. *Opusc.* 9.

Gilduin de Sens sur une certaine hérésie de Bourguignons qui refusaient de comparaître au tribunal de l'évêque et ensuite de payer l'amende légale pour cette non-comparution. On ne sait pas d'ailleurs quelle est cette hérésie. Odoramne se borne à citer le capitulaire de Charlemagne qui condamne à une triple amende celui qui néglige de se rendre à la citation de l'évêque, et il calcule là-dessus le montant de l'amende.

L'opuscule onze est une lettre au nom de l'abbé Ingon à des moines indisciplinés d'un certain monastère, pour les ramener à la règle. Ingon était de très-noble famille, si ce n'est même de la famille royale. Il fut le condisciple du roi Robert à l'école de Gerbert, et devint successivement abbé de Saint-Martin de Marciac, de Saint-Pierre de Sens, et de Saint-Germain de Paris. Odoramne, moine de Saint-Pierre, lui rédigea donc sa lettre aux moines de Saint-Martin.

L'opuscule douze contient une association de piété chrétienne entre les moines de Sens, ainsi que les prêtres et les fidèles de la province qui voulaient en faire partie. Les confrères se visitaient dans leur maladie ; à la mort, ils disaient un certain nombre de messes ou de psaumes les uns pour les autres. Le lendemain de la Toussaint, jour des Trépassés, on faisait au monastère de Sens des prières et des aumônes extraordinaires pour tous les confrères défunts. La dernière lettre d'Odoramne, mais qui n'est pas entière, s'adresse à deux amis pour les remercier de la charité qu'ils avaient eue pour lui dans le temps de ses persécutions. Vient ensuite une hymne en prose en l'honneur de saint Savinien avec les notes musicales dans le manuscrit. Mais le cardinal Maï n'ose décider si cette hymne est d'Odoramne, ou de son ami le pieux roi Robert. Ces divers opuscules, qui ne sont pas du tout mal écrits, nous montrent dans Odoramne une grande science unie à une tendre piété.

Le pape Jean XV mourut la même année 996, sans qu'on sache ni le jour ni le mois. On a de ce Pontife une lettre curieuse, où l'on voit son influence salutaire sur les princes chrétiens. Elle est conçue en ces termes : Jean, quinzième du nom, Pape de la sainte Église romaine, à tous les fidèles, salut. Tous les fidèles de la sainte mère l'Église, de l'un et l'autre ordre, répandus dans les divers climats du monde, doivent savoir que nous avons été informé, par plusieurs personnes, d'une inimitié entre Éthelred, roi des Saxons occidentaux, et le marquis Richard (c'était Richard, duc de Normandie). Nous en avons été extrêmement attristé, attendu qu'ils sont nos fils spirituels. Enfin, ayant pris un salutaire conseil, nous avons fait venir Léon, un de nos apocrisiaires, évêque suffragant de la sainte église de Trèves ; et nous l'avons envoyé, avec nos lettres d'exhor-

tation, pour qu'ils eussent à se désister de cette superstition. Traversant donc les terres et la mer, il arriva, le jour de la Nativité du Seigneur, en la présence dudit roi, et, l'ayant salué de notre part, il lui remit nos lettres. Le roi, ayant convoqué tous les fidèles les plus sages de son royaume, tant de l'un que de l'autre ordre, pour l'amour et la crainte du Dieu tout-puissant, ainsi que de saint Pierre, prince des apôtres, et à cause de notre admonition paternelle, accorda une paix très-solide avec tous ses fils et filles, présents et à venir, et avec tous ses fidèles, sans aucun dol. C'est pourquoi il envoya Édelsin, évêque de la sainte église de Shirburn; Leofstan, fils d'Alfwold, et Édelnoth, fils de Wulstan, qui passèrent la mer et arrivèrent auprès dudit marquis Richard. Lui, de son côté, ayant reçu pacifiquement nos remontrances et entendu le décret dudit roi, confirma de grand cœur la même paix avec ses fils et ses filles, présents et à venir, et avec tous ses fidèles; à telle condition que, si l'un d'eux ou eux-mêmes faisaient quelque chose d'injuste contre l'autre, il le réparerait par une digne satisfaction, en sorte que la paix subsiste à jamais inébranlable, confirmée par les serments de part et d'autre. L'acte en fut adressé à Rouen, le 1er mars de l'an 991 depuis l'Incarnation de Notre-Seigneur [1]. C'est sans doute une belle chose de voir un Pape du dixième siècle annoncer à tout l'univers que, par sa médiation apostolique, une paix sincère et durable a été jurée entre deux princes et deux peuples ennemis.

On voit encore la sollicitude pontificale de Jean XV dans deux autres lettres. Quelques officiers de guerre s'étant emparés des biens de l'abbaye de Saint-Riquier, il les avertit charitablement qu'ils aient à les rendre. Il leur déclare en même temps qu'ils seront excommuniés de fait s'ils viennent à les retenir, et il recommande l'exécution de ses ordres à cet égard aux évêques du voisinage [2].

Jean XV fut le premier de tous les Pontifes romains qui procéda solennellement à la canonisation de ceux qui sont mis dans le catalogue des saints. Ainsi l'assure Mabillon contre Baronius. Quoi qu'il en soit, Jean XV fit la cérémonie à l'égard d'Udalric, évêque d'Augsbourg, à la prière de Ludolfe, son successeur. Pour cela, il fit assembler un concile à Rome, dans lequel Ludolfe présenta un écrit qui contenait la vie et les miracles de l'évêque Udalric. Cet écrit ayant été lu, le Pape, de l'avis de tout le concile, ordonna et statua que la mémoire du saint évêque serait honorée avec piété et dévotion dans l'Église, parce que, dit le Pape, en honorant les reliques des martyrs et des confesseurs, qui sont les serviteurs de

[1] Labbe, t. 9, p. 730. — [2] *Ibid.*, p. 731.

Dieu, nous honorons en leurs personnes leur Maître et Seigneur, qui a dit : Quiconque vous reçoit, me reçoit ; et aussi afin que, ne pouvant mettre notre confiance en nos propres mérites, nous soyons aidés et protégés auprès de Dieu par leurs prières et leurs mérites. Que si quelqu'un, ajoute le Pontife, osait contredire au présent privilége, ou transgresser ce que nous ordonnons pour la gloire de Dieu et l'honneur du saint évêque, nous l'anathématisons par l'autorité de saint Pierre, dont nous occupons le siége [1].

La même année 996, le roi de Germanie, Othon III, arrivait en Italie, invité probablement par Jean XV, que vexait le sénateur Crescentius, qui avait usurpé tyranniquement la domination dans Rome. L'auteur contemporain de la vie de saint Adalbert de Prague dit à cette occasion : Le roi des Francs, Othon III, très-beau rejeton d'un bel empereur, ayant traversé les années de l'enfance, commençait à fleurir d'une brillante jeunesse ; sa vertu, devançant les années, demandait pour lui la dignité impériale. Mais Rome étant de fait et de nom la tête du monde et la maîtresse des villes, elle seule fait les rois empereurs ; et renfermant dans son enceinte le corps du prince des saints, c'est elle, à bon droit, qui doit constituer le prince de la terre ; mais dans ces jours, le souverain Pontife, saisi d'une fièvre violente, remit son corps à la terre et son âme au ciel, chaque chose à son origine [2].

Après avoir célébré à Pavie la fête de Pâques, qui fut le 12me d'avril, Othon III était campé près de Ravenne. Là il reçut des députés du sénat et des premiers de Rome qui témoignaient le désir qu'ils avaient de l'y voir ; car il n'y avait point encore été depuis la mort de son père. Ils lui annoncent en même temps, comme un fâcheux contre-temps et pour eux et pour lui, la mort du seigneur apostolique, et demandent son avis sur celui qu'ils doivent mettre à sa place. Le roi Othon avait dans le clergé de sa chapelle, son neveu Brunon, fils de sa sœur Judith et d'Othon, marquis de Vérone. Il était d'un beau naturel, bien instruit des lettres humaines, et parlait trois langues : l'allemand, le latin littéral et le latin vulgaire ou l'italien ; mais il n'avait guère que vingt-quatre ans. Le roi résolut de le faire Pape ; et, l'ayant fait élire par le clergé et le peuple, il le fit conduire à Rome par Villegise, archevêque de Mayence, et un autre évêque nommé Adelbald. Il y fut reçu avec honneur, et ordonné Pape sous le nom de Grégoire V. C'est le premier Allemand qui ait été élevé sur le Siége apostolique ; mais tout jeune qu'il était, il ne le tint que deux ans et neuf mois. Le roi Othon vint à Rome, et

[1] Baron., an. 993. — [2] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 23 *april.*

y fut couronné empereur par le nouveau Pape le jour de l'Ascension, 25me de mai, la même année 996. Puis, ayant tenu conseil avec les Romains, il résolut d'exiler le sénateur Crescentius, qui avait souvent maltraité le Pape précédent ; mais, à la prière du pape Grégoire, il lui pardonna [1].

Comme Crescentius était à peu près maître dans Rome, qu'il avait la garde du palais pontifical, que ce n'était que par lui que l'on parvenait au Pape, il est naturel de conclure, avec Baronius, que c'est sur lui que retombent les reproches d'avarice et de vénalité que le biographe de saint Abbon adresse à Jean XV ; car ce Pontife, qui favorisait Hugues Capet, sut cependant lui refuser et la promotion de Gerbert, et la déposition de l'archevêque Arnoulfe, et la dispense pour le mariage de son fils, le roi Robert. Certainement, ce n'est point là le caractère d'un homme vénal.

Hertwin élu évêque de Cambrai, n'avait pu se faire sacrer par l'archevêque de Reims, son métropolitain, à cause de la division entre Arnoulfe et Gerbert, qui se disputaient ce siége. Il vint à Rome, où il fut ordonné évêque par le pape Grégoire V ; et, s'étant plaint dans un concile des seigneurs qui pillaient les biens de son église, il obtint du Pape une lettre menaçante contre eux, datée du mois de mai de cette année 996 [2].

Pendant ce séjour de Rome, l'empereur voyait souvent saint Adalbert de Prague, qui était toujours au monastère de saint Boniface. L'empereur le tenait auprès de lui familièrement et l'écoutait volontiers ; mais l'archevêque de Mayence renouvelait son ancienne plainte, de ce qu'Adalbert, son suffragant, avait quitté l'église de Prague, et le pressait instamment d'y retourner. Même dans un concile que tint le Pape, il allégua les canons pour autoriser sa plainte, et soutint publiquement qu'il n'était pas juste que cette église fût la seule privée de son pasteur. Étant parti pour retourner en Allemagne, il ne cessa, pendant le voyage, d'écrire sur ce sujet, jusqu'à ce que le Pape lui eût accordé ce qu'il désirait. Saint Adalbert était fort affligé de quitter son monastère, sachant bien qu'il n'y avait rien à gagner sur son peuple de Bohême, mais il se consolait dans l'espérance qu'il avait d'accomplir sa mission pour les infidèles étrangers.

Ayant donc quitté son bien-aimé monastère, non sans beaucoup de larmes, il passa les Alpes avec Notger, évêque de Liége, homme fort sage ; et, après environ deux mois, ils arrivèrent à Mayence, où l'empereur s'était arrêté au retour d'Italie. Saint Adalbert y demeura assez longtemps, vivant avec ce prince dans une grande fami-

[1] Baron et Pagi, an 996. — [2] Labbe, t. 9, p. 1245. Sommier, t. 5.

liarité et attaché à lui jour et nuit, comme les officiers de sa chambre. Il lui disait avec une sainte liberté : Ne songez pas que vous êtes un grand empereur, mais que vous êtes un homme qui mourrez, et que ce beau corps sera réduit en poussière et en corruption. Car l'empereur Othon III était très-bien fait de sa personne. Sur ce fondement, saint Adalbert l'exhortait à mépriser cette vie, à aspirer aux biens éternels et à pratiquer toutes sortes de bonnes œuvres. En même temps, pour s'exercer lui-même à l'humilité, il rendait tous les services à ceux qui logeaient dans le palais, jusqu'à nettoyer, la nuit, pendant qu'ils dormaient, leurs bottines et leurs souliers.

Durant ce temps-là, il passa en France pour visiter les lieux de dévotion. Il vint à Paris prier sur le tombeau de saint Denis; à Tours, sur celui de saint Martin, et à Fleury, sur celui de saint Benoît. Puis il retourna trouver l'empereur, et, l'ayant embrassé pour la dernière fois, il prit le chemin de son diocèse. Mais avant que d'y arriver, il apprit que les Bohèmes, en haine de lui, avaient massacré ses frères. Il en avait six, dont le plus jeune, nommé Gaudence, l'accompagnait ; l'aîné était à la guerre au service de l'empereur avec le roi de Pologne ; les quatre autres étaient demeurés dans le pays, et les Bohèmes leur avaient juré sûreté. Mais comme ils étaient à la messe dans une ville nommée Lubic, où ils célébraient la fête de saint Venceslas, le 28me de septembre, ces perfides entrèrent dans l'église et tuèrent indifféremment hommes et femmes, entre autres les quatre frères d'Adalbert, qu'ils décollèrent devant l'autel ; puis, ayant mis le feu à la ville, ils s'en retournèrent chargés de butin.

Le saint évêque, ayant appris ce désastre, alla trouver Boleslas, duc de Pologne, auprès duquel était son frère aîné, et le pria de faire sonder les Bohèmes s'ils voudraient le recevoir. Ils répondirent aux envoyés du duc : Nous sommes des pécheurs endurcis, c'est un saint et un ami de Dieu, nous ne pouvons compatir ensemble. Mais encore pourquoi revient-il nous chercher, après nous avoir quittés tant de fois ? Nous voyons bien ce qu'il prétend sous cette apparence de charité ; il veut venger ses frères, et nous ne voulons point le recevoir. Saint Adalbert, ayant reçu cette réponse, se regarda comme déchargé du soin de son église, et tourna toutes ses pensées à la conversion des infidèles. S'étant déterminé à aller en Prusse, comme à un pays plus voisin et plus connu du duc de Pologne, il s'embarqua dans un bâtiment que le duc lui donna, avec trente soldats d'escorte, et arriva premièrement à Dantzig. Là il baptisa un grand nombre de personnes, et, ayant célébré la messe et communié les nouveaux baptisés, il garda ce qui restait de la sainte eucharistie pour servir de viatique.

Le lendemain, ayant pris congé d'eux, il s'embarqua sur la mer, et, après quelques jours de navigation, il mit pied à terre, renvoya le vaisseau et l'escorte, et demeura avec deux moines, dont l'un, nommé Benoît, était prêtre, l'autre était son jeune frère Gaudence. Ils entrèrent dans une petite île que formait une rivière, et commencèrent à y prêcher Jésus-Christ avec une grande confiance ; mais les maîtres du lieu survinrent et les chassèrent à coups de poing. L'un d'eux ayant pris un aviron d'une barque, s'approcha de saint Adalbert comme il chantait des psaumes, et lui donna un grand coup entre les épaules. Le livre lui échappa des mains, et il tomba lui-même étendu par terre. Je vous rends grâces, dit-il, Seigneur, de ce que j'aurai du moins souffert un coup pour celui qui a été crucifié pour moi. Il passa de l'autre côté de la rivière et s'y arrêta le samedi. Le soir, le maître du village l'y amena ; le peuple s'assembla de toutes parts, ils poussaient des cris furieux et attendaient ce qu'on ferait de lui, ouvrant la bouche comme pour le dévorer. On lui demanda qui il était, et pourquoi il était venu. Il répondit : Je suis Slave de nation, nommé Adalbert, moine de profession, autrefois évêque, maintenant votre apôtre. La cause de mon voyage est votre salut, afin que vous laissiez vos idoles sourdes et muettes, et que vous reconnaissiez votre Créateur, qui est le seul Dieu, et que, croyant en son nom, vous ayez la vie et receviez pour récompense une joie éternelle dans le ciel. Les Barbares, s'étant retenus avec peine, s'écrièrent, en lui disant des injures et le menaçant de mort. Ils frappaient la terre avec des bâtons, puis les approchaient de sa tête, grinçant les dents et lui disant : Tu es bien heureux d'être demeuré impuni jusqu'à présent ; retourne promptement, si tu veux sauver ta vie. Tout ce royaume, dont nous sommes l'entrée, n'a qu'une loi et une manière de vie ; pour vous, qui avez une autre loi inconnue, si vous ne vous retirez cette nuit, demain vous perdrez la tête. On les embarqua la nuit même, et on les fit retourner jusqu'à un certain bourg, où ils demeurèrent cinq jours.

Alors saint Adalbert dit à ses compagnons : Notre habit ecclésiastique choque ces païens. Laissons-nous croître les cheveux et la barbe, et habillons-nous comme eux. On ne nous connaîtra point, nous converserons familièrement avec eux et nous vivrons du travail de nos mains. Il avait même résolu de passer chez les Lutiziens, où il voulait aller d'abord, dont il savait la langue et où il n'était point encore connu. Le lendemain ils partirent, chantant des psaumes le long du chemin ; et, après avoir traversé des bois, ils vinrent dans une plaine vers le midi. Là, Gaudence célébra la messe, ils communièrent, puis ils mangèrent ; et ayant encore un peu marché, ils se

sentirent fatigués, s'arrêtèrent pour se reposer et s'endormirent.

Cependant les païens survinrent, et, s'étant jetés sur eux, ils les lièrent. Saint Adalbert exhortait ses compagnons à souffrir courageusement pour Jésus-Christ, quand Siggo, chef de la troupe et sacrificateur des idoles, s'avança en furie et lança de toute sa force un dard dont il lui perça le cœur. D'autres le frappèrent à son exemple, et il reçut dans son corps jusqu'à sept dards. Son sang coulait à grands flots; il levait les yeux au ciel, et, quand on l'eut délié, il étendit les mains en croix et priait à haute voix pour son salut et pour celui de ses persécuteurs. Après qu'il fut mort, les Barbares accoururent, lui coupèrent la tête, la plantèrent sur un pieu et s'en retournèrent avec de grands cris de joie. Saint Adalbert souffrit ainsi le martyre le vendredi 23me d'avril 997, et l'Église honore sa mémoire le même jour. Boleslas, duc de Pologne, racheta sa tête et son corps, que les païens avaient jetés dans un lac; et l'empereur, ayant appris sa mort à Rome, rendit grâces à Dieu d'avoir couronné ce martyr durant son règne. La vie de saint Adalbert fut écrite peu de temps après sa mort par deux de ses contemporains [1].

L'empereur était retourné à Rome pour châtier la révolte de Crescentius; car sitôt qu'il fut repassé en Allemagne, Crescentius chassa de Rome le pape Grégoire V, qui s'enfuit, dépouillé de tout, premièrement en Toscane, puis en Lombardie. A sa place, Crescentius fit élire Pape un Grec nommé Philagathe, qui prit le nom de Jean XVI. Il était né à Rossane en Calabre, de basse condition, et avait embrassé la vie monastique. Il s'insinua dans les bonnes grâces de l'empereur Othon II, par l'entremise de l'impératrice Théophanie, son épouse, qui était Grecque. D'abord on le nourrissait par charité; peu à peu il eut l'adresse de se mettre au rang des premiers courtisans, et il s'y maintint jusqu'à la mort d'Othon II. Il eut encore plus de crédit pendant le bas âge d'Othon III, en sorte que, l'évêque de Plaisance étant mort, il fit chasser un bon sujet que l'on avait élu pour remplir ce siége, et se le fit donner avec le titre d'archevêché, le tirant injustement de la dépendance de l'église de Ravenne. L'empereur Othon III l'avait envoyé à Constantinople avec un évêque, pour demander en mariage la fille de l'empereur grec; car Philagathe avait grand crédit en l'une et l'autre cour. Il revint à Rome en 997; Crescentius le reçut avec grand honneur, et, gagné par ses présents, car il apportait de Constantinople de grandes richesses, il le fit élire Pape [2].

[1] *Act. Bened.*, sect. 5. *Acta SS.*, 23 *april.* — [2] *Chron. sax. Pet. Dam.*, *Ep.* 1, *ad Cadol. Greg. V*, *Epist.* 1.

Le pape Grégoire tint, cette année 997, un grand concile à Pavie, où il excommunia Crescentius; et, quand on eut appris l'élection de l'antipape, il fut excommunié par tous les évêques d'Italie, de Germanie, de France et de Gaule. L'empereur Othon, voulant donc remédier aux désordres de Rome, partit pour l'Italie et laissa le gouvernement de son royaume de Germanie à sa tante Mathilde, abbesse de Quedlinbourg, qui s'en acquitta avec une prudence au-dessus de son sexe. L'empereur rencontra à Pavie le pape Grégoire; ils marchèrent ensemble à Rome, d'où l'antipape Jean s'enfuit; mais quelques serviteurs de l'empereur le poursuivirent et le prirent; puis, craignant que s'ils le menaient à l'empereur, il ne le laissât impuni, ils lui coupèrent la langue et le nez, lui arrachèrent les yeux et le mirent en prison dans cet état.

Saint Nil, en ayant appris la nouvelle, vint au secours de ce malheureux, qui était son compatriote. Dès qu'il sut qu'il avait envahi le Saint-Siége, il lui écrivit pour l'exhorter à quitter la gloire de ce monde, dont il devait être rassasié puisqu'il était arrivé au comble des grandeurs, et à retourner au repos de la vie monastique. Philagathe disait toujours qu'il s'y préparait, jusqu'à ce qu'il fût pris et traité comme il vient d'être dit. Alors saint Nil, ayant le cœur saisi de douleur, se crut obligé d'aller à Rome, nonobstant son grand âge, sa maladie et la circonstance du temps; car c'était en carême. L'empereur et le pape Grégoire, ayant appris son arrivée, allèrent au-devant de lui; et, le prenant chacun par une main, ils le menèrent au palais patriarcal et le firent asseoir au milieu d'eux, lui baisant les mains chacun de son côté. Le saint homme gémissait de ce traitement, et le souffrait, toutefois, dans l'espérance d'obtenir ce qu'il désirait. Il leur dit donc : Épargnez-moi, pour Dieu! je suis le plus grand pécheur de tous les hommes, un vieillard demi-mort et indigne de ces honneurs; c'est plutôt à moi à me prosterner à vos pieds et à honorer vos dignités suprêmes. Ce n'est pas le désir de la gloire ou des biens qui m'a fait venir à vous : c'est pour celui qui vous a tant servis et que vous avez si maltraité; qui vous a levés l'un et l'autre des fonts de baptême et à qui vous avez fait arracher les yeux. Je vous supplie de me le donner, afin qu'il se retire avec moi et que nous pleurions ensemble nos péchés.

A ce discours, l'empereur répandit quelques larmes; car il n'approuvait pas tout ce qui s'était passé, et il répondit à saint Nil : Nous sommes prêts à faire tout ce que vous désirez, si, de votre côté, vous avez égard à notre prière, et si vous voulez bien prendre dans cette ville un monastère tel qu'il vous plaira et demeurer toujours avec nous. Comme le saint vieillard refusait de demeurer dans la ville,

d concile à Pavie,
ppris l'élection de
d'Italie, de Ger-
voulant donc re-
et laissa le gou-
Mathilde, abbesse
ence au-dessus de
régoire ; ils mar-
nfuit ; mais quel-
le prirent ; puis,
e laissât impuni,
nt les yeux et le

ccours de ce mal-
u'il avait envahi
r la gloire de ce
arrivé au comble
nonastique. Phi-
e qu'il fût pris et
ant le cœur saisi
nt son grand âge,
n carême. L'em-
, allèrent au-de-
le menèrent au
x, lui baisant les
ait de ce traite-
obtenir ce qu'il
! je suis le plus
-mort et indigne
r à vos pieds et
ir de la gloire ou
i qui vous a tant
és l'un et l'autre
her les yeux. Je
avec moi et que

nes ; car il n'ap-
saint Nil : Nous
votre côté, vous
endre dans cette
er toujours avec
er dans la ville,

l'empereur lui proposa le monastère de Saint-Anastase, comme hors du tumulte et de tout temps affecté aux Grecs. Saint Nil l'avait accepté par le désir d'obtenir ce qu'il demandait ; mais, du moins d'après ce que dit le biographe de saint Nil, le Pape, non content de ce que Philagathe avait souffert, le fit promener par toute la ville de Rome, revêtu d'un habit sacerdotal, que l'on avait déchiré sur lui, et monté à rebours sur un âne, dont il tenait la queue entre les mains.

Saint Nil en fut si effrayé, qu'il ne demanda plus Philagathe à l'empereur. Ce prince lui envoya un archevêque de sa suite, qui était un beau parleur, et le saint vieillard lui dit : Allez dire à l'empereur et au Pape : Voici ce que dit ce vieux radoteur : Vous m'avez accordé cet aveugle, non par la crainte que vous aviez de moi ni à cause de ma grande puissance, mais pour le seul amour de Dieu ; ainsi, ce que vous lui avez fait souffrir de plus, ce n'est pas à lui, c'est à moi que vous l'avez fait, ou plutôt c'est Dieu même à qui vous avez fait injure. Sachez donc que, comme vous n'avez pas eu pitié de celui que Dieu avait livré entre vos mains, votre Père céleste n'aura point pitié de vos péchés. Comme l'archevêque ne cessait point de parler, pour excuser l'empereur et le Pape, le saint vieillard baissa la tête, feignant de s'endormir ; et le prélat, voyant qu'il ne l'écoutait point, se retira. Saint Nil monta aussitôt à cheval avec les frères qui l'avaient suivi, et, marchant toute la nuit, il retourna à son monastère.

Ce n'était plus Val-de-Luce auprès du Mont-Cassin ; il l'avait quitté après y avoir demeuré environ quinze ans. Ce monastère étant devenu nombreux, opulent et renommé, le saint abbé voyait les moines se relâcher de leur première observance : à quoi contribuait la mauvaise conduite de Manson, abbé du Mont-Cassin, homme intéressé et ennemi de la piété. Saint Nil sortit donc de Val-de-Luce, et chercha un lieu où les moines ne pussent subsister que par le travail, et où la disette les retînt dans le devoir. C'est ce qui lui fit refuser les offres de plusieurs villes des environs, qui voulaient lui donner de leurs biens et même des monastères tout préparés ; mais il n'y trouvait point ce qu'il cherchait, la solitude, le repos et l'éloignement de tous les hommes. Car, disait-il, la vie commode et sans aucun soin ne convient pas aux moines de ce temps ; ils n'emploient pas leur loisir à la prière, à la méditation et à la lecture de l'Écriture, mais à de vains discours, de mauvaises pensées et des curiosités inutiles. La distraction que cause le travail détourne ces pensées et une infinité de maux, et rien n'est tel que de manger son pain à la sueur de son visage. Quelques-uns des moines, ne pouvant

goûter cette sévérité du saint abbé, demeurèrent à Val-de-Luce; mais ils tombèrent dans la division, l'indépendance et le désordre, et enfin on les chassa entièrement.

Cependant saint Nil, avec Étienne et les autres qui le suivirent, trouva, près de Gaëte, un lieu désert, aride et étroit, dont il fut charmé, et il s'y logea. D'abord ils y manquaient de tout; mais bientôt plusieurs frères se joignirent à eux, et ils furent dans l'abondance par leur travail assidu, accompagné de psalmodie continuelle, de fréquentes génuflexions, d'une abstinence volontaire et d'une obéissance sans contrainte. Le saint vieillard croissait en ferveur à mesure que ses forces corporelles diminuaient, et il ne se relâchait en rien de ses austérités, ni pour ses infirmités ni pour son grand âge; car il vécut jusqu'à quatre-vingt-quinze ans. Jamais il ne mangea ni ne but avant l'heure réglée, jamais il ne mangea de chair ni ne prit de bain. Son abstinence était tellement tournée en habitude, qu'il n'aurait pu la rompre quand il aurait voulu. Souvent il avait des abstractions d'esprit qui l'empêchaient de voir ceux qui étaient présents; et cependant il récitait quelques psaumes ou quelques paroles de la liturgie, comme le *Sanctus*. Quand il était revenu, et qu'on lui demandait ce qui lui était arrivé, il répondait: Je suis vieux, mon enfant; je radote, je suis obsédé du démon, je ne sais ce que je fais.

La princesse de Gaëte pria son mari qu'ils allassent ensemble voir le saint abbé. Faisons-le-lui savoir auparavant, dit le prince, de peur qu'il ne le trouve mauvais, qu'il ne s'enfuie et que nous ne le perdions. Car on savait qu'il évitait avec grand soin la rencontre des femmes, et que jamais aucune n'entrait dans son monastère. Il répondit à celui qui vint de la part du prince : Pour Dieu, ayez compassion de moi! Quand j'étais dans le monde, j'ai été agité du démon : j'ai été guéri depuis que je suis moine; mais, si je vois une femme, le démon revient aussitôt me tourmenter. Cette réponse ne fit qu'enflammer davantage le désir de la princesse; et elle fit tant qu'il lui permit de venir le voir, mais à condition qu'elle ne serait suivie d'aucune autre femme. Le saint homme, après l'avoir un peu entretenue de la pureté, de l'aumône et de la crainte de Dieu, la renvoya avec joie. La rencontre des grands de la terre lui était fort à charge; il l'évitait soigneusement comme une source de vanité, et il n'avait de commerce avec eux, même par lettres, que pour les secourir dans leurs besoins et leurs mauvaises affaires[1].

L'empereur Othon célébra à Rome la fête de Pâques, qui, cette

[1] *Acta SS.*, 26 *sept.*

année 998, fut le 17me d'avril; et après l'octave, il fit attaquer, avec des machines et des échelles, la forteresse où Crescentius s'était enfermé, c'est-à-dire le château Saint-Ange, qui passait pour imprenable. D'après les chroniques allemandes, elle fut emportée d'assaut par Eccard, margrave de Misnie; Crescence et douze de ses principaux adhérents furent aussitôt jugés, condamnés à mort, décapités et leurs corps pendus par les pieds au gibet. L'historien Glaber, qui écrivit dans le temps même, mais en France, y ajoute une circonstance particulière. Crescence, voyant qu'il ne pouvait résister, vint se jeter aux pieds de l'empereur et lui demander grâce; mais l'empereur, irrité de ce qu'on l'avait laissé venir jusqu'à sa tente, le fit reconduire dans la forteresse, pour l'y prendre de force et en faire un exemple. Les auteurs italiens ne mentionnent pas cette circonstance et lui en substituent une autre. D'après eux, l'empereur, craignant de manquer la citadelle, employa un Allemand nommé Th me, qu'il chérissait jusqu'à le faire manger à son plat et le vêtir de ses habits. Celui-là, par ordre de l'empereur et du Pape, promit sûreté à Crescentius avec serment; mais, quand il fut sorti de la forteresse, l'empereur lui fit couper la tête, et, après l'avoir jeté du haut de la tour, on le pendit par les pieds. Toutefois, l'empereur prit ensuite sa femme pour concubine. Voilà ce que disent les auteurs italiens; mais cette dernière circonstance surtout n'a aucune apparence de vérité. Comme les Italiens n'aimaient guère les Allemands, on peut légitimement se défier de leur récit. Le Français Glaber, qui n'y avait aucun intérêt, nous paraît plus croyable [1].

Les Tiburtins s'étaient aussi révoltés contre l'empereur et avaient tué Mazolin, leur duc; mais saint Romuald fit leur paix, étant venu trouver l'empereur à l'occasion de ce qu'on va dire. Ce prince, voulant réformer l'abbaye de Classe, donna aux moines le choix d'un tel abbé qu'ils voudraient; ils choisirent tout d'une voix Romuald; et l'empereur, craignant que le saint homme ne voulût point venir à la cour, alla le trouver lui-même, coucha sur son lit, et le lendemain l'amena à son palais, où il le pressa d'accepter cette abbaye. Il s'appliqua à rétablir en ce monastère l'observance exacte de la règle, sans donner aucune dispense en faveur de la noblesse ou de la doctrine. Cette sévérité fit repentir les moines de l'avoir choisi. Ils commencèrent à murmurer fortement contre lui; en sorte que, voyant qu'il ne pouvait les convertir, et se sentant lui-même déchoir de la perfection, il vint trouver l'empereur devant Tibur, et, en sa pré-

[1] Glaber, l. 1, c. 4.

sence et celle de l'archevêque de Ravenne, il jeta le bâton pastoral et renonça à l'abbaye.

Il semblait que la Providence l'eût envoyé pour sauver les habitants de Tibur ; car il les fit convenir de se rendre à l'empereur, faisant abattre une partie de leurs murailles et lui donnant des otages, et de livrer le meurtrier du duc à sa mère, qu'il obligea à lui pardonner. Ce fut aussi à Tibur qu'il convertit Thamme, qui avait trompé Crescentius. Il lui représenta si fortement l'énormité de sa supercherie et de son parjure, qu'il lui persuada de quitter le monde ; et l'empereur, qui aimait l'ordre monastique, lui en accorda volontiers la permission.

L'empereur lui-même, s'étant confessé de ce crime à saint Romuald, fit, par pénitence, nu-pieds, le pèlerinage de Rome à Saint-Michel du mont Gargan. Il demeura dans le monastère de Classe pendant tout le carême suivant de l'an 999, jeûnant et psalmodiant autant qu'il le pouvait, portant un cilice sur la chair, quoique pardessus il fût vêtu d'or et de pourpre, et, ayant un lit de parade, il couchait sur une natte de jonc. Enfin il promit à saint Romuald de quitter l'empire et de prendre l'habit monastique ; mais il n'accomplit pas cette promesse [1].

En revenant du mont Gargan, l'empereur passa au monastère de saint Nil. Quand il en fut proche, voyant de la hauteur les cabanes des moines dressées autour de l'oratoire, il dit : Voilà les tabernacles d'Israël dans le désert ! voilà les citoyens du royaume des cieux ! Ils ne demeurent point ici comme habitants, mais comme passagers ! Saint Nil, faisant brûler de l'encens, s'avança au-devant de lui avec toute sa communauté et le salua avec toute sorte d'humilité et de respect. L'empereur, soutenant de sa main le saint vieillard, entra avec lui dans l'oratoire, et, après la prière, il lui dit : Avant que d'aller au ciel, ayez soin de vos enfants, de peur qu'après vous l'incommodité de ce lieu ne les oblige à se séparer. Je leur donnerai un monastère et des revenus, en tel lieu de mon empire que vous ordonnerez. Le saint répondit : S'ils sont de vrais moines, celui qui a pris soin d'eux avec moi jusqu'à présent en aura encore plus de soin sans moi. Après plusieurs autres discours, l'empereur se leva pour s'en aller ; et, se retournant vers le saint, il lui dit : Demandez-moi comme à votre fils tout ce qu'il vous plaira. Saint Nil, portant la main sur la poitrine de l'empereur, répondit : Je ne demande autre chose à Votre Majesté que le salut de son âme. Tout empereur que vous êtes, vous mourrez comme un autre homme, et vous rendrez

[1] *Vit. S. Romuald. Act. Bened.*, sect. 6. *Acta SS.*, 7 *febr.*

compte de toutes vos actions. A ces mots l'empereur répandit des larmes, et mettant sa couronne entre les mains du saint, il reçut sa bénédiction avec ceux de sa suite et poursuivit son chemin. Les moines murmuraient contre le saint vieillard, de ce qu'il n'avait point accepté la grâce que le prince voulait leur faire, de leur donner un monastère. Saint Nil leur dit : J'ai parlé comme un insensé, je l'avoue, mais vous verrez dans peu si vous avez raison. Quand ils apprirent ensuite la mort de l'empereur Othon, ils admirèrent la discrétion du saint [1].

En ce second voyage d'Italie, l'empereur Othon avait amené avec lui Francon, à qui il avait donné depuis peu l'évêché de Worms, après la mort d'Hildebald. Francon était jeune, mais de grand mérite ; l'empereur avait en lui une confiance particulière, et ne prenait guère de résolution sans le consulter. Pendant le séjour qu'il fit à Rome, il s'enferma secrètement avec cet évêque dans une grotte de l'église de Saint-Clément, et ils y passèrent quatorze jours nu-pieds et revêtus de cilices, dans les jeûnes, les veilles et les prières [2]. Tel était l'empereur Othon III dans le feu de la jeunesse et au comble de la puissance.

Dans cette grotte, l'évêque eut révélation de sa mort, qui était proche, et il le dit à l'empereur, qui le pressa avec beaucoup de larmes de lui nommer celui qu'il désirait pour son successeur. Francon lui nomma son frère, Burcard, et l'empereur promit avec serment de lui donner l'évêché de Worms, et, pour s'en souvenir, il s'en fit donner une requête par Francon et la mit dans le sac des mémoires destinés pour son testament.

Francon mourut en effet comme il l'avait prédit, et fut enterré à Rome, n'ayant tenu le siége de Worms guère plus d'un an, qu'il avait passé en Italie près de l'empereur. Après sa mort, l'empereur oublia sa promesse ; et, cédant aux importunités de ceux qui lui demandèrent cet évêché, le donna de suite à deux autres, dont l'un vécut seulement trois jours après sa nomination, et l'autre quatorze. L'empereur, étant de retour en Saxe, raconta cet événement à Villegise, archevêque de Mayence, qui était venu le voir, accompagné de Burcard, son élève. L'empereur connaissait aussi Burcard, et l'avait souvent fait venir auprès de lui et chargé de présents. L'ayant donc vu à la suite de l'archevêque, il l'appela, lui dit ce qu'il avait promis à son frère et le pressa d'accepter l'évêché de Worms ; mais Burcard ne put s'y résoudre qu'après avoir consulté l'archevêque, qui le sacra quelques jours après. C'était environ l'an 1000. Nous

[1] *Vit. S. Nili, 26 sept. Acta SS.* — [2] Ditmar, l. 4.

avons déjà vu le surplus de la vie et des travaux de Burcard ou Burchard de Worms.

De son côté, Gerbert, qui, comme nous l'avons vu, s'était retiré en Allemagne auprès de son disciple Othon III, avait accompagné ce prince dans son premier voyage d'Italie. On en a la preuve dans une lettre de Gerbert, par laquelle Othon annonce à sa grand'mère, l'impératrice sainte Adélaïde, qu'il venait heureusement de recevoir la couronne impériale [1]. Au retour de l'empereur en Allemagne, Gerbert demeura selon toute apparence en Italie, pour aider sans doute de ses conseils le jeune pape Grégoire V. L'an 998, pendant le second voyage de l'empereur, Jean, archevêque de Ravenne, étant mort ou ayant renoncé à son siége, Gerbert fut nommé. Le 28 avril de la même année, le pape Grégoire lui envoya le pallium avec une lettre où il lui donne, à lui et à son église, mais après la mort de l'impératrice Adélaïde qui en avait la jouissance, le district de Ravenne, toute la rive, la monnaie, le péage, le marché, les murs et toutes les portes de la ville, le comté de Comachio, ainsi que plusieurs autres châteaux et terres, confirmant, au surplus, toutes les donations précédentes, et cela de sa pleine puissance et sans faire aucune mention de l'empereur [2].

Gerbert assista la même année à un concile que le Pape tint à Rome sur les affaires de France. Comme nous avons vu, le roi Robert avait eu le malheur de contracter un mariage incestueux, en épousant sa parente Berthe. Il n'avait fait cette alliance que par le conseil de plusieurs évêques; mais l'ignorance ou la prévarication de ces prélats ne pouvaient la rendre légitime. Le pape Jean XV s'était d'abord élevé avec zèle contre ce scandale, mais la mort l'empêcha de terminer cette affaire. Son successeur, Grégoire V, la poursuivit avec une fermeté inflexible. Une autre affaire s'y joignait : la délivrance d'Arnoulfe de Reims, qui, nonobstant son rétablissement, était toujours prisonnier à Orléans.

Le pape Grégoire insista d'abord sur le dernier article, qui souffrait moins de difficulté, et il menaça de mettre tout le royaume en interdit, si on refusait de rendre la liberté à un prélat qui avait été rétabli par l'autorité du Saint-Siége et par celle d'un concile. Le roi ne balança pas de satisfaire le Pape au sujet d'Arnoulfe, dans l'espérance de le rendre plus facile sur l'article de son mariage. Il députa à Rome saint Abbon de Fleuri, pour assurer Sa Sainteté que l'archevêque de Reims serait incessamment mis hors de prison et rendu à son peuple. Le saint abbé, quoiqu'il fût revenu de Rome peu de

[1] *Epist.* 157. Duchesne, t. 2, p. 825. — [2] Labbe, t. 9, p. 753.

temps auparavant, entreprit aussitôt ce voyage; et il fut aussi édifié des vertus de Grégoire V, qu'il avait été scandalisé de l'avarice de son prédécesseur ou plutôt de ceux qui l'entouraient. Il trouva le Pape à Spolète, et il en fut reçu avec amitié et distinction, parce que sa réputation l'avait précédé. Pour se mettre à couvert des vexations que l'évêque d'Orléans faisait à son monastère, il obtint à ce voyage, de Grégoire V, un privilége par lequel ce Pape ordonnait que l'évêque d'Orléans ne pourrait aller à Fleury, à moins qu'il n'y fût invité, et qu'aucun prélat ne pourrait interdire le monastère. Le Pape, à qui Abbon avait donné des assurances de l'élargissement d'Arnoûlfe de Reims, lui fit donner le pallium pour le porter à ce prélat[1].

Quant au mariage du roi, que le saint abbé désapprouvait, il ne travailla pas à le faire agréer au Pape. Il paraît qu'il était chargé de promettre que Robert se séparerait de Berthe, et de demander seulement qu'on ne se pressât pas d'agir, mais qu'on lui donnât le temps de reconnaître sa faute et de prendre quelques arrangements pour rompre son mariage. Le Pape entra d'abord dans ses vues, et suspendit pour quelque temps les censures de l'Église; mais il chargea Abbon d'exhorter et de menacer de sa part.

Le saint abbé, à son retour, s'acquitta exactement de sa commission, et il en rendit compte au Pape par une lettre où il lui dit : J'ai été le fidèle interprète de vos sentiments, ainsi que vous me l'avez ordonné; et je n'ai pas craint le ressentiment du roi pour acquitter la parole que je vous ai donnée de vive voix. Je n'ai rien ajouté, je n'ai rien affaibli, je n'ai rien changé et je n'ai rien omis. Arnoulfe, qui est à présent hors de prison, et à qui j'ai présenté votre pallium tel que je l'avais reçu de vos saintes mains, en peut rendre témoignage, aussi bien que mon seigneur le roi Robert, votre fils spirituel, qui a résolu de vous obéir comme à saint Pierre, dont vous tenez la place. Du reste, je prie Votre Majesté d'enseigner à l'archevêque Arnoulfe comment il doit se comporter avec son clergé et avec son peuple; car ce qu'un profane a dit : *quidquid delirant reges, plectuntur Achivi*, est arrivé à l'église de Reims. Elle a souffert dans ses biens de tout ce qu'ont fait de mal Arnoulfe et Gerbert; car, ami et alors et maintenant de l'un et de l'autre, quand j'ai découvert en eux quelque chose digne de blâme, je ne me suis pas tu, combien que cela dût leur déplaire. Ce qu'ils ont fait de plus répréhensible, à mon avis, c'est que la plus noble des églises gallicanes, ils l'ont rendue indigente, abjecte, vile et désolée par leur différend. Secou-

[1] *Vit. S. Abbon. Act. Bened.*, sect. 6.

rez-la par votre irréfragable autorité, et ramenez-la à cet ancien état où la laissa Adalbéron de bienheureuse mémoire [1]. Il est remarquable de voir ici le titre de majesté donné au Pape par saint Abbon.

Le Pape, en répondant à cette lettre, prie Abbon de l'instruire touchant la promesse du roi, c'est-à-dire de lui faire savoir si le prince la mettait à exécution ; ce qui fait juger qu'il s'agissait de la dissolution de son mariage [2]. Mais Robert, que sa passion pour Berthe captivait encore, promettait toujours et différait toujours.

Le Pape, voyant que les négociations étaient inutiles, assembla un concile à Rome, dans l'église de Saint-Pierre, la troisième année d'Othon III, c'est-à-dire l'an 998. L'empereur, qui était parent du Pape, y assista, ainsi que vingt-sept évêques, dont le premier fut Gerbert, comme archevêque de Ravenne. On y fit huit canons, dont six regardent la France. Ils portent : Le roi Robert quittera Berthe, sa parente, qu'il a épousée contre les lois, et il fera une pénitence de sept ans, selon les degrés fixés par l'Église. S'il refuse de la faire, qu'il soit anathème ! Le même ordre s'étend aussi à la susdite Berthe. Nous suspendons de la très-sainte communion, Archambauld, archevêque de Tours, qui a consacré ce mariage, aussi bien que tous les évêques qui ont assisté et consenti à ces noces incestueuses du roi et de Berthe, sa parente, jusqu'à ce qu'ils viennent satisfaire à ce Siége apostolique. Nous ordonnons qu'Étienne, évêque du Velay, c'est-à-dire du Puy, soit déposé par l'autorité apostolique, pour avoir été élu par Vidon, son oncle et son prédécesseur encore vivant, sans le consentement du clergé et du peuple, et pour avoir été ordonné par deux évêques seulement. Nous suspendons de la communion : Dacbert, archevêque de Bourges, et Roclène, évêque de Nevers, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au Saint-Siége apostolique, pour avoir ordonné, contre les canons, évêque du Puy, Étienne, neveu de Vidon, du vivant de son oncle, évêque de la même ville. On a décerné que le clergé et le peuple de Velay aient la liberté d'élire un autre évêque qui sera sacré par le Pape, et que le roi Robert ne prenne point la défense d'Étienne, ce neveu de Vidon, justement condamné et déposé [3].

Les canons de ce concile furent un coup de foudre pour un roi qui avait autant de piété que Robert, et qui aimait aussi tendrement que lui l'épouse dont on voulait l'obliger à se séparer. La religion et la passion se livrèrent les plus rudes combats dans son cœur. La passion l'emporta d'abord ; mais le roi accorda cependant quelque

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 435. — [2] *Ibid.*, p. 431, *Epist.* 4. — [3] Labbe, t. 9, p. 772

chose à la religion : n'ayant pas la force de rompre son mariage, il se soumit humblement aux censures de l'Église. C'est du moins ce que l'on doit conclure de ce que dit un auteur étranger, qui écrivit soixante ans après, mais qui ne se trouve confirmé par aucun auteur du temps et du pays. Pierre Damien assure en effet que Robert fut excommunié ; que les Français eurent tant d'égard à cette excommunication, qu'ils évitaient d'avoir aucun commerce avec le roi, en sorte qu'il ne resta auprès de lui que deux serviteurs : encore dit-il qu'ils avaient soin de faire passer par le feu les vases où ce prince avait mangé et bu, pour les purifier. Ce qui attachait le plus le roi à l'épouse qu'on voulait lui faire quitter, c'est qu'elle était enceinte et qu'il en espérait bientôt un fils. Mais, si nous en croyons aussi Pierre Damien, Berthe accoucha d'un monstre ; ce qui fut regardé comme une punition du ciel, qui manifestait sa colère sur les fruits d'une alliance incestueuse. Ce qui rend fort douteux ce récit de Pierre Damien, c'est qu'aucun auteur contemporain de France, ni le biographe contemporain du roi Robert, ni le biographe contemporain de saint Abbon, ne disent un mot ni de l'excommunication du roi, ni de l'accouchement monstrueux de la reine. Le premier dit seulement que saint Abbon ne cessa de réprimander le roi, et en particulier, et en public, jusqu'à ce que ce prince débonnaire reconnût sa faute, renvoyât la femme qu'il avait illégitimement épousée, et expiât son péché par une satisfaction agréable à Dieu [1]. Robert épousa, peu de temps après, Constance, fille de Guillaume, comte d'Arles et de Toulouse, et de Blanche, fille de Geofroi Grise-Gonelle, comte d'Anjou.

Cette grande affaire fut terminée avant la fin de l'an 998 ; car Grégoire V, qui mourut au commencement de l'an 999, écrivit une lettre à Constance, que le roi avait déjà épousée. Le Pape, après avoir loué dans cette lettre la piété de la reine, la prie de faire réparer les torts qui avaient été faits à un évêque nommé Julien, dont il ne marque pas le siége, mais qui peut être Julien, évêque d'Angers, le manuscrit de cette lettre ayant été trouvé dans cette ville. Cette lettre du pape Grégoire V à la reine Constance est datée du mois de novembre, indiction non pas deuxième, mais douzième, qui marque l'an 998, l'indiction commençant au mois de septembre [2]. On trouve cependant un diplôme ou deux postérieurs à cette époque, où le roi Robert donne encore à Berthe le nom de reine et d'épouse. Mais supposé que les dates de ces diplômes soient bien sûres, ce qui n'est pas, comme Robert avait épousé cette princesse dans la bonne foi,

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 107. — [2] Labbe, t. 9, p. 756.

de l'avis et avec l'approbation des évêques de France, il est très-possible que, même après leur séparation, il lui ait conservé le titre de reine et même celui d'épouse, du moins dans certains actes de munificence qu'il faisait, à sa sollicitation, en faveur de quelque monastère, comme c'est le cas de ces deux diplômes. La chose ne paraîtra pas du tout incroyable à qui connaît le cœur affectueux et naïf de ce prince.

Le roi Robert était en effet d'une piété, d'une bonté, d'une charité, mais surtout d'une simplicité de cœur dont on ne se fait pas d'idée dans notre siècle. Il était très-assidu aux offices de l'église, faisait des prières et des génuflexions sans nombre, lisait tous les jours le psautier, enseignait aux autres les leçons et les hymnes. Il passait sans dormir les nuits entières de Noël, de Pâques et de la Pentecôte. Depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, il couchait sur la terre et passait le carême en pèlerinages. Les aumônes ordinaires du roi Robert, à Paris, à Senlis, à Orléans, à Dijon, à Melun, à Étampes, à Auxerre, à Avalon, étaient de nourrir tous les jours trois cents pauvres et quelquefois jusqu'à mille, leur faisant donner du pain et du vin en abondance. En carême, quelque part qu'il fût, on donnait tous les jours à cent ou deux cents pauvres, du pain, du vin et du poisson. Le jeudi saint il en servait au moins trois cents, le genou en terre, donnant à chacun du pain, des légumes, du poisson et un denier d'argent, et cela à tierce. Il en faisait autant à sexte; puis il servait cent pauvres clercs, donnant à chacun douze deniers d'argent et chantant toujours des psaumes. Enfin, après son repas, revêtu seulement d'un cilice, il lavait les pieds à cent soixante pauvres et plus, les essuyait de ses cheveux et donnait deux sous d'argent à chacun. Pendant ce temps, un diacre et un sous-diacre lisaient l'évangile de saint Jean sur le lavement des pieds. En l'honneur des douze apôtres, il menait partout avec lui douze pauvres, qui marchaient devant, montés sur des ânes et louant Dieu. C'était là comme ses gardes, ses courtisans et ses favoris.

Un jour il remarqua que sa femme avait eu soin de faire garnir sa lance d'ornements d'argent. Il venait dans ce moment d'achever ses prières dans le monastère de la Mère-de-Dieu, qu'il avait rebâti à Poissy-sur-Seine, où il avait un palais. Il chercha des yeux un pauvre à qui il pût donner cet argent, et, l'ayant trouvé, il lui recommanda de lui apporter un outil de fer qui pût servir à arracher des clous; puis le pauvre et le roi s'enfermèrent ensemble et travaillèrent en commun à arracher tout l'argent dont la reine Constance avait fait orner la lance royale. Robert le mit ensuite lui-même dans la besace du mendiant, lui recommandant de

s'enfuir bien vite, de peur que la reine ne le vît. En effet, l'opération à peine achevée, la reine arriva ; elle fut bien surprise de voir si dégradée cette même lance dont elle comptait faire une si agréable surprise à son époux. Robert lui jura, mais en riant, qu'il ne savait comment cela était arrivé. Et ils eurent ensemble une querelle amicale [1].

Une autre fois, la reine Constance ayant bâti à Étampes un palais avec un oratoire, le roi y vint avec grand plaisir, accompagné des principaux seigneurs. Au milieu du festin, il ordonna qu'on ouvrît les portes du palais, pour que tous les pauvres y pussent entrer. Un d'eux, se glissant sous la table, se mit aux pieds du roi, qui le nourrit de son assiette. Le pauvre, cependant, profita de cette familiarité pour détacher du manteau de Robert, qui le regardait fait, un ornement d'or du poids de six onces. Robert, ayant faire sortir tous les pauvres et aller bien loin, comme étant pleinement rassasiés, se leva de table. La reine Constance, s'étant aussitôt aperçue du vol, s'écria toute troublée : Eh, cher seigneur, quel ennemi de Dieu vous a défiguré en vous dépouillant d'un ornement convenable ? Moi, dit Robert, personne ne m'a défiguré ; mais quelqu'un a pris ce qui lui était plus nécessaire qu'à nous, et ce qui, Dieu aidant, lui profitera. Et il s'en alla dans l'oratoire, bénissant Dieu de ce qu'il avait perdu et de ce que sa femme lui avait dit. Guillaume, abbé de Dijon, et les principaux seigneurs de France étaient présents [2].

Ce même roi priant un jour dans l'église, un filou lui coupa la moitié de la frange de son manteau, et il se mettait en devoir de couper l'autre moitié, lorsque le prince, s'en étant aperçu, lui dit : Mon ami, contente-toi de ce que tu as pris, le reste sera bon à quelque autre qui en aura plus besoin. C'est toute la vengeance qu'il en tira. Une autre fois, ayant vu un de ses clercs dérober un des chandeliers de sa chapelle, il n'en dit mot, de peur de le diffamer ; mais voyant que la reine Constance faisait faire des recherches pour découvrir le voleur, il fit venir celui qu'il savait l'être, et lui dit : Mon ami, sauvez-vous au plus tôt avec ce que vous avez dérobé, de peur que la reine ne vous fasse mourir, et il lui donna encore de quoi faire sa route. Seulement, quelques jours après, quand il crut le voleur en sûreté, il raconta aux autres clercs ce qu'était devenu leur candélabre [3]. Une autre fois enfin, le samedi avant Pâques, comme il se relevait au milieu de la nuit pour assister aux prières de l'église, et qu'il traversait des appartements où personne ne l'attendait, il y trouva

[1] Helgaldi *Epitome vitæ Rob.*, p. 103. D. Bouquet, t. 10. — [2] *Ibid.*, p. 100. — [3] *Ibid.*, p. 102.

deux personnes qui commettaient ensemble le crime. Touché de compassion, il jeta sur eux sa pelisse, afin que d'autres ne pussent les voir, alla prier pour leur conversion à l'église, y resta assez longtemps pour qu'ils pussent s'en aller, et ensuite commanda à un de ses valets de lui apporter une pelisse semblable, mais en lui défendant expressément de jamais en rien dire ni à la reine ni à personne[1].

Un jour qu'il était à Compiègne, douze hommes conjurèrent contre son autorité et sa vie. C'était le jeudi saint. Le bon prince les fit arrêter, les interrogea lui-même, les fit garder dans la maison de Charles le Chauve, nourrir splendidement, et, le jour de Pâques, leur fit donner la communion. Le lundi, ils furent jugés et condamnés tout d'une voix ; mais le roi leur fit grâce, en considération de la nourriture céleste qu'ils avaient reçue, et les renvoya, se contentant de leur défendre de rien faire de semblable. Pour prévenir les faux serments, alors si fréquents, il avait fait faire un reliquaire de cristal, orné d'or, mais sans reliques, sur lequel il faisait jurer les seigneurs, et un autre d'argent, renfermant un œuf de griffon, où il faisait jurer les gens du commun, comme si la sainteté du serment n'eût dépendu que des reliques[2]. Il se trompait sans doute ; mais qui pourrait en vouloir à une simplicité si miséricordieuse !

Avec tout cela, le roi Robert était savant, plus que ne le sont communément les princes. Il était, dit un historien de l'époque, très-pieux, prudent, lettré et suffisamment philosophe, mais surtout excellent musicien. Il composa plusieurs hymnes, proses et antiennes, qui furent chantées dans les églises. Sa femme Constance, le voyant toujours occupé de ces travaux, lui demanda une fois, comme par plaisanterie, de faire aussi quelque chose en mémoire d'elle. Il écrivit alors l'hymne *O constantia martyrum*, que la reine, à cause du nom de *Constantia*, crut avoir été fait pour elle. Ce roi avait souvent coutume de venir à l'église de Saint-Denis, revêtu de ses habits royaux et la couronne en tête ; il dirigeait le chœur à matines, à vêpres et à la messe, et il chantait avec les moines. Nous avons vu Charlemagne, en son temps, faire à peu près le même office parmi les clercs de son palais.

Le roi Robert eut toujours une affection particulière pour la ville d'Orléans, parce qu'il y était né, y avait été baptisé et couronné roi. Il rendit à l'église cathédrale de Sainte-Croix des terres que l'évêque Foulque avait données à Hugues de Beauvais pour en avoir du secours, et donna à la même église des vases sacrés et des ornements

[1] Helgaldi *Epitome vitæ Rob.*, p. 107. — [2] *Ibid.*

précieux. Il en donna aussi à l'abbaye de Fleury, dont il confirma les priviléges ; car il regardait saint Benoît comme un de ses principaux protecteurs, avec la sainte Vierge, saint Martin, saint Aignan, saint Corneille, saint Cyprien, saint Denis et sainte Geneviève. Il fit bâtir à Orléans un nouveau monastère en l'honneur de saint Aignan ; deux églises de Notre-Dame et un monastère de Saint-Vincent; un de Saint-Paul à Chanteuges en Auvergne, de Saint-Médard à Vitry, de Saint-Léger dans la forêt Iveline, de Notre-Dame à Melun, de Saint-Pierre et Saint-Rieul à Senlis. A Étampes, le monastère de Notre-Dame et une autre église dans le palais; à Paris, dans la Cité, Saint-Nicolas, qui était la chapelle du palais, le monastère de Saint-Germain-l'Auxerrois, l'église de Saint-Michel; dans la forêt de Bièvre, qui est celle de Fontainebleau, le monastère de Saint-Germain de Paris, avec l'église de Saint-Vincent, dans la forêt de Laye; à Gometz, une église de Saint-Aignan, une autre église de Saint-Aignan à Fay; le monastère de Notre-Dame à Poissy, celui de Cassien à Autun. Ce sont quatorze monastères et sept autres églises.

Sa dévotion pour le saint sacrement de l'eucharistie était telle, qu'il lui semblait y voir Dieu dans sa gloire plutôt que sous une forme étrangère, et c'est ce qui le rendait si soigneux de fournir des vases et des ornements pour célébrer dignement le saint sacrifice. Il se plaisait aussi à orner richement les reliques des saints; et on en découvrit un grand nombre sous son règne, qui avaient été longtemps cachées, particulièrement vers l'an 1008, et dans la ville de Sens, et sous l'archevêque Léoteric. Il y eut un grand concours, non-seulement des Gaules, mais d'Italie et d'outre-mer, et plusieurs malades y furent guéris, en sorte que la ville de Sens en fut enrichie. La découverte de reliques la plus célèbre, fut celle des martyrs saint Savinien et saint Potentien, apôtres de Sens. Ils étaient demeurés cachés dans des cavernes, de peur des païens, depuis le temps de l'archevêque Guillaume, qui vivait l'an 940. L'archevêque Léoteric, les ayant trouvés vers l'an 1015, les fit enfermer soigneusement dans des coffres de plomb. Enfin le roi Robert et la reine Constance firent mettre le corps de saint Savinien dans une châsse d'or et d'argent, ornée de pierreries, et le roi porta lui-même la châsse sur ses épaules avec le prince Robert, son fils. Cette dernière translation se fit le 25me d'août, vers l'an 1025 ; et un aveugle nommé Meinard, du village de Fontaine en Gâtinais, y recouvra la vue, qu'il avait perdue depuis trois ans [1].

Le roi Robert avait un zèle particulier pour le bon choix des

[1] Helgaldi *Vit. Rob.* Bouquet, t. 10. Duchesne.

évêques. Car, dit Glaber, quand un siége était vacant, il ne songeait qu'à le remplir d'un digne sujet, fût-il de la plus basse naissance. Ce qui lui attira l'indignation et la désobéissance des seigneurs de son royaume, qui ne choisissaient pour ces places que des nobles comme eux ; car la plupart, à l'imitation des rois, se rendaient maîtres des élections. Le roi Robert trouvait donc souvent de la résistance de la part des seigneurs ses vassaux ; mais il était en paix avec les princes souverains, ses voisins, savoir : l'empereur saint Henri; Ethelred, roi d'Angleterre; Rodolphe, roi de Bourgogne; et Sanche, roi de Navarre [1].

Le pape Grégoire V, tout jeune qu'il était, ne tint le Saint-Siége que deux ans et neuf mois, et mourut le 18me de février 999. Il fut enterré à Saint-Pierre, près saint Grégoire le Grand. L'empereur Othon fit élire Pape à sa place son maître Gerbert, après qu'il eut tenu le siége de Ravenne environ un an. Ce fut le premier Pape français. Il prit le nom de Silvestre II; et, comme il était fort âgé, il ne garda guère que quatre ans le Siége de Rome. Peu de temps après qu'il y fut placé, l'empereur Othon, à sa prière, donna à l'église de Verceil la ville même de Verceil, son comté et le comté de Sainte-Agathe, avec toute la puissance publique, défendant à qui que ce soit de troubler l'évêque en cette possession, sous peine de mille livres d'or. La donation est du 7me de mai 999, à Rome, et c'est la première où l'on trouve la puissance publique donnée si expressément à une église particulière [2].

On a quelque lieu de croire qu'Arnoulfe de Reims, qui était alors parfaitement réconcilié avec le roi Robert et avec Gerbert, c'est-à-dire avec Silvestre II, souhaita que ce Pape confirmât son rétablissement, contre lequel il avait tant réclamé. En effet, nous avons une lettre de Silvestre II à son cher fils Arnoulfe, archevêque de Reims, pour autoriser ce qui s'était fait en sa faveur. La manière dont ce Pape y parle des droits du Saint-Siége, qu'il avait combattus autrefois, est remarquable. C'est au Saint-Siége apostolique, dit-il, qu'il appartient de rétablir dans leurs dignités ceux qui en ont été privés, afin de conserver par là à saint Pierre la libre puissance de lier, et que la splendeur de la gloire romaine éclate en tous lieux. C'est pourquoi vous, Arnoulfe, archevêque de Reims, qui, pour quelques excès, avez été déposé, nous croyons qu'il nous convient d'avoir pitié de vous; et puisque votre déposition a été faite sans le consentement de Rome, il faut montrer que Rome peut réparer ce qui a été fait: car telle est la souveraine autorité donnée à Pierre, qu'aucune gran-

[1] Glab., l. 3, c. 2. — [2] Baron., an. 999.

deur humaine ne saurait lui être égalée. Silvestre marque ensuite qu'il rétablit Arnoulfe dans tous les droits et prérogatives de son siége de Reims, au nombre desquels il compte la bénédiction des rois de France, c'est-à-dire leur sacre, et il défend à toutes personnes de lui reprocher sa déposition [1].

Comme Grégoire V avait déjà fait rétablir Arnoulfe, nous ne dissimulerons pas que d'habiles critiques ont jugé que cette lettre devait lui être attribuée; mais on pourrait prouver, par la même raison, qu'elle est de Jean XV, car ce fut proprement ce Pape qui rétablit Arnoulfe : Grégoire V obtint seulement qu'il fût élargi de prison. Ainsi, puisque dans les manuscrits cette lettre porte le nom de Silvestre, nous ne voyons pas, non plus que Longueval, dont nous citons les paroles, de raison suffisante de s'inscrire en faux. Il est d'ailleurs assez vraisemblable qu'Arnoulfe, pour ôter toute difficulté, aura souhaité que Silvestre confirmât son rétablissement; et que Silvestre, de son côté, aura saisi avec plaisir cette occasion pour se dédire authentiquement de ce qu'il avait avancé contre le Saint-Siége [2].

La même année de la mort du pape Grégoire, l'empereur Othon III, déjà fort affligé de cette perte, en fit encore deux autres qui lui furent plus sensibles. La première fut de sa tante Mathilde, sœur d'Othon II, abbesse de Quedlinbourg, qui, en l'absence de l'empereur, son neveu, avait eu grande part au gouvernement du royaume de Germanie. L'autre perte fut de l'impératrice sainte Adélaïde, aïeule de l'un et mère de l'autre.

Après la mort de son fils unique l'empereur Othon II, elle eut beaucoup à souffrir de la part de sa bru, l'impératrice Théophanie, Grecque et emportée, mais qui mourut avant elle. Ces disgrâces et celles de sa jeunesse lui apprirent à faire un bon usage des prospérités de ce monde. Sa vertu et sa sagesse la firent encore plus respecter que son rang. Son zèle pour le bien public la faisait nommer la mère des royaumes. Ses biens furent ceux des pauvres et des serviteurs de Dieu. Elle fonda un grand nombre d'églises en Allemagne, et même en France; car, quoique femme, mère et aïeule d'empereurs, elle n'oublia jamais la France, sa patrie.

La dernière année de sa vie, elle vint en Bourgogne, où elle fit divers pèlerinages. Elle y visita le monastère de Payerne, qu'elle avait fondé ou rétabli en l'honneur de la sainte Vierge, pour le repos de l'âme de Mathilde, reine de Bourgogne, sa mère. Elle alla ensuite satisfaire sa dévotion envers saint Maurice et ses compagnons, au monastère d'Agaune, d'où elle se rendit à Genève, pour visiter le tom-

[1] Labbe, t. 9, p. 778. — [2] *Hist. de l'Église gallic.*, l. 19.

beau de saint Victor. Elle envoya des présents à Saint-Benoît-sur-Loire et à Cluny, en considération de saint Mayeul, qu'elle avait tendrement aimé pour sa vertu. Adélaïde voulut aussi contribuer au rétablissement du monastère de Saint-Martin de Tours, qui avait été brûlé. Elle y envoya une somme considérable d'argent avec une partie du manteau impérial de son fils Othon II, et elle chargea le porteur de dire à saint Martin de sa part : Évêque de Dieu, recevez ces petits présents que vous offre Adélaïde, la servante des serviteurs de Dieu, pécheresse par sa nature, mais impératrice par la grâce de Dieu; recevez, dis-je, cet[illegible] du manteau de mon fils Othon, vous qui avez partagé votre [illegible]au pour revêtir Jésus-Christ dans la personne d'un pauvre.

Saint Odilon, abbé de Cluny, se rendit auprès de sainte Adélaïde, tandis qu'elle était en Bourgogne; mais, en s'abordant, ils ne purent l'un et l'autre retenir leurs larmes. La pieuse impératrice prit le bas de la robe du saint abbé et la baisa avec respect. Puis, le tirant à part, elle lui dit : Souvenez-vous de moi dans vos prières, et sachez que nous ne nous reverrons plus sur la terre. La prophétie se vérifia bientôt.

Le jour de l'anniversaire d'Othon étant arrivé, Adélaïde distribua, selon sa coutume, l'aumône à une grande multitude de pauvres, en se prosternant à leurs pieds, pour adorer Jésus-Christ en leur personne. Comme elle était déjà infirme, elle tomba malade de cette fatigue la nuit suivante, et, en peu de jours, elle fut réduite à l'extrémité. Dès que la violence du mal lui donna quelque relâche, elle demanda avec instance l'extrême-onction et le saint viatique, qu'elle reçut avec une tendre dévotion. Après quoi elle se fit chanter les psaumes pénitentiaux et les litanies des saints, joignant sa voix mourante à celles de ses chapelains. Elle mourut ainsi, le 16 de décembre de l'an 999. Saint Odilon en écrivit la vie, pour soulager la douleur qu'il avait de perdre une si zélée protectrice de son ordre. Il la composa en deux livres, dont le second contient une relation de plusieurs miracles opérés au tombeau de la sainte impératrice [1].

L'empereur Othon III était encore en Italie quand il reçut cette triste nouvelle. De retour en Allemagne, ayant appris les miracles qui se faisaient au tombeau de saint Adalbert de Prague, il résolut d'y aller faire ses prières. Ce saint martyr était enterré à Gnesen, alors capitale de la Pologne, dont le duc Boleslas avait racheté ses reliques. Il vint au-devant de l'empereur et le reçut avec tout l'honneur possible. L'empereur, voyant de loin la ville de Gnesen, se mit

[1] *Vita S. Adel.* Canis., *Lect. ant.*, t. 3, *in fine*. Leibnitz, *Rer. Brunsw.*, t. 2.

nu-pieds pour y arriver, et fut reçu par l'évêque Ungar, qui le mena dans l'église, où il implora l'intercession du saint martyr avec beaucoup de larmes. Pour l'honorer davantage, il érigea à Gnesen, par la permission du Pontife romain, un archevêché, au lieu qu'elle n'était pas même ville épiscopale, mais du diocèse de Posnanie [1]. L'empereur y mit pour premier archevêque Gaudence, frère de saint Adalbert, et lui donna trois suffragants, savoir : les évêques de Sals-Colbert, de Cracovie et de Vratislaw ou Breslau. Mais comme Ungar, évêque de Posnanie, ne consentit point à cette érection, il le laissa sous la dépendance de l'archevêque de Magdebourg, dont il était suffragant.

Quant à l'évêché de Prague, dès l'année 997, incontinent après la mort de saint Adalbert, Boleslas, duc de Bohême, envoya prier l'empereur de donner un évêque à cette église désolée, de peur qu'elle ne retombât dans le paganisme dont elle venait de sortir, déclarant qu'il n'y avait personne, en toute la Bohême, digne de remplir cette place. L'empereur et toute sa cour jetèrent les yeux sur un de ses chapelains nommé Thitdag, qui, bien que Saxon de naissance, savait parfaitement la langue slavonne. L'empereur l'envoya donc à l'archevêque de Mayence, lui ordonnant de le sacrer évêque de Prague, ce qui fut fait le 7me de juillet 998. Son clergé et son peuple le reçurent avec joie, et il fut intronisé au coin de l'autel de Saint-Vitus, patron de la cathédrale [2].

Au retour de Pologne, l'empereur Othon vint à Magdebourg, où il célébra le dimanche des Rameaux, l'an 1000 de Notre-Seigneur. Le lendemain lundi, il tint un concile avec les évêques, pour exécuter ce qui avait été réglé au concile de Rome, sous Grégoire V, en 998, touchant l'évêché de Mersebourg et son ancien évêque Gisiler ou Gisler. On y avait ordonné le rétablissement de l'évêché de Mersebourg, érigé dans un concile par le Pape et par l'empereur Othon Ier, et supprimé sans concile par l'empereur Othon II. Et comme Gisiler avait quitté le siége de Mersebourg pour passer à celui de Magdebourg, qui en était la métropole, il fut dit que s'il pouvait prouver canoniquement qu'il eût été transféré à l'instance du clergé et du peuple, il demeurerait dans la métropole ; s'il l'avait fait sans y être invité par eux, et toutefois sans ambition et sans avarice, il retournerait à Mersebourg ; mais s'il ne peut se justifier d'ambition et d'avarice, il perdra l'un et l'autre siége [3]. Le concile de Magdebourg devait donc exécuter ce décret. Toutefois Gisiler, employant

[1] *Chron. Hildesh.* — [2] Ditmar, l. 4. *Act. Bened.*, sect. 5, p. 871. — [3] Labbe, t. 9, p. 772.

l'argent au défaut de raisons, fit remettre l'affaire à l'assemblée plus nombreuse qui devait se tenir à Quedlinbourg pour la fête de Pâques. Sa maladie l'empêchant de s'y trouver, il envoya s'excuser par un de ses clercs et par le prévôt de l'église de Magdebourg, et fit encore remettre l'affaire au concile qui se tiendrait à Aix-la-Chapelle, en présence de l'empereur. Gisiler y vint, en effet, avec ceux qui le favorisaient ; et le légat du Pape, archidiacre de l'Église romaine, le pressa jusqu'à trois fois de faire juger sa cause. Gisiler eut encore l'adresse de la faire remettre à un concile général qui devait se tenir à Rome, car l'empereur se disposait à y aller [1].

Pendant ce concile d'Aix-la-Chapelle, Othon III fit ouvrir le tombeau de Charlemagne. La chronique d'Hildesheim dit que ce fut par une pure curiosité, et que Charlemagne, lui étant apparu, le menaça d'une mort prochaine en punition de sa témérité. Ademare, auteur contemporain, raconte la chose plus en détail et d'une manière un peu différente. Il assure que l'an 1000, l'empereur Othon III fut averti en songe de lever le corps de Charlemagne, qui reposait dans l'église d'Aix-la-Chapelle. Comme cette église avait été pillée et ruinée par les Normands, il n'y avait plus sur le tombeau de ce prince aucune marque extérieure qui pût le faire reconnaître. On jeûna trois jours, après lesquels on creusa la terre à l'endroit qui avait été désigné en songe à l'empereur. On y trouva, en effet, dans un caveau fait exprès, le corps de Charlemagne entier et sans corruption. Il était assis sur un siége d'or, ayant sur la tête une couronne d'or, le sceptre à la main avec une épée d'or. On le leva pour le montrer au peuple, et il parut d'une grandeur extraordinaire. Un chanoine d'Aix-la-Chapelle, qui était fort grand et fort gros, voulut se mesurer avec lui. Il en prit la couronne et se la mit sur la tête ; mais sa tête parut trop petite. Il mesura ensuite sa cuisse avec celle de Charlemagne, laquelle se trouva plus grande que la sienne. On crut que ce chanoine avait été puni de sa témérité ; car il se cassa la cuisse peu de temps après, et il en resta incommodé le reste de sa vie.

L'empereur fit placer le corps de Charlemagne dans l'aile droite de l'église d'Aix-la-Chapelle, derrière l'autel de Saint-Jean-Baptiste, et il y fit élever un couronnement d'or. Depuis ce temps-là, il commença à se faire des miracles au tombeau de ce prince. Cependant, dit l'ancien historien qui rapporte ces faits, on ne lui rendit aucun culte et l'on se contenta de faire tous les ans, pour le repos de son âme, l'anniversaire des morts. Othon envoya le siége d'or de Charlemagne à Boleslas, duc de Pologne, en le priant de lui faire présent,

[1] *Chron. Sax.*, 1000. Ditm., l. 4.

en échange, de quelques reliques de saint Adalbert. Boleslas lui envoya un bras du saint martyr ; et l'empereur, pour placer plus honorablement cette relique, fit bâtir à Aix-la-Chapelle une église en l'honneur de saint Adalbert, avec un monastère de religieuses [1].

En la même année 1000, l'empereur Othon III passa les Alpes et fit quelque séjour à Pavie. Alors, par le conseil de saint Romuald, il fonda près de Ravenne un monastère en l'honneur du même saint Adalbert de Prague. Et comme saint Romuald le pressait d'embrasser la vie monastique, suivant la promesse qu'il lui en avait faite à l'autre voyage, l'empereur lui assura qu'il le ferait après qu'il aurait soumis Rome révoltée contre lui, et qu'il serait revenu victorieux à Ravenne. Mais saint Romuald lui dit : Si vous allez à Rome, vous ne verrez plus Ravenne. Il lui déclara nettement que sa mort était proche ; et, ne pouvant le détourner de son entreprise, il se retira [2].

L'empereur Othon étant arrivé à Rome, y célébra la fête de Noël et fit bâtir dans l'île du Tibre une église en l'honneur de saint Adalbert de Prague, dont il avait apporté les mains ornées d'or et de pierreries ; et, voulant enrichir cette église de plusieurs autres reliques, il en fit chercher partout. On lui dit qu'il y avait plusieurs corps de martyrs dans l'église des saints Abundius et Abundantius, près du mont Soracte ; il y envoya des évêques, des clercs et des moines, et les fit apporter avec grande solennité à l'église de saint Adalbert [3].

Othon fit aussi rapporter de Hambourg à Rome les os du pape Benoît V, suivant sa prédiction ; car on dit que, pendant son exil, il avait dit : Je dois mourir en ce pays, ensuite il sera désolé par les armes des païens et deviendra l'habitation des bêtes sauvages. Il n'aura point de paix solide avant ma translation ; mais quand je serai retourné chez moi, j'espère que, par l'intercession des saints apôtres, les païens demeureront en repos. L'événement fut conforme à cette prédiction ; car les Slaves ravagèrent longtemps les églises de Saxe. Celui qui prit soin de la translation de Benoît, par ordre de l'empereur, fut Racon de Brême, un des chapelains de ce prince, qu'il voulait faire évêque. Il lui donna même le bâton pastoral, comme il était au lit grièvement malade ; mais il mourut avant d'être sacré [4].

Comme l'empereur Othon III était à Rome, saint Bernard, évêque d'Hildesheim, y arriva le 4me de janvier, l'an 1001. L'empereur, ravi de la venue de ce prélat, qui avait été son précepteur, alla au-devant

[1] Bouquet, t. 10, p. 145, 319. — [2] *Vit. Rom. Acta SS.*, 7 *febr. Act. Bened.*, sect. 6. — [3] *Act. Bened.*, sect. 5, p 783. — [4] Ditm., l. 4.

de lui jusqu'à Saint-Pierre, à deux milles de son palais. L'ayant embrassé tendrement, il l'entretint longtemps; et, pendant les six semaines qu'il demeura auprès de lui, il le fit défrayer libéralement.

Le sujet du voyage de l'évêque était un différend avec l'archevêque de Mayence, son métropolitain, pour le monastère de Gandersheim, illustré par la religieuse-poëte Roswith. L'évêque d'Hildesheim y avait toujours été reconnu pour diocésain, jusqu'à ce que Sophie, fille de l'empereur Othon II, étant près de s'y consacrer à Dieu, dédaigna de prendre le voile de la main d'un prélat qui ne portait pas le pallium, et désira que ce fût Villegise, archevêque de Mayence. L'évêque s'y opposa autant qu'il lui fut possible; mais enfin, à la prière de l'impératrice Théophanie, mère de la religieuse, il consentit que l'archevêque et lui fissent la cérémonie en commun; en sorte que l'on vit, ce qui parut très-nouveau, deux évêques revêtus pontificalement, assis des deux côtés d'un même autel. L'évêque ne laissa pas de demander au roi Othon III, qui était présent, s'il consentait à l'engagement de sa sœur; puis il lui demanda à elle-même si elle lui promettait obéissance, à lui et à ses successeurs, et protesta publiquement que l'archevêque n'avait aucun droit dans cette église. Cet orgueilleux entêtement d'une princesse au moment d'embrasser l'humilité du cloître, n'était pas d'un bon augure et sentait bien fort la vanité byzantine, qu'elle avait peut-être héritée de sa mère. Les choses demeurèrent en cet état sous cet évêque et son successeur, et les sept premières années de saint Bernward. Mais Sophie, se regardant plus comme princesse que comme religieuse, sortit du monastère, malgré l'abbesse, pour aller à la cour, où elle demeura un an ou deux, aux dépens de sa réputation. Saint Bernward l'avertit doucement de rentrer dans son devoir; et, comme il continuait, elle évita sa rencontre et chercha l'appui de l'archevêque de Mayence, disant que c'était de lui qu'elle avait reçu le voile, que le monastère était dans son diocèse et qu'elle ne dépendait en rien de Hildesheim. Étant de retour à Gandersheim, elle sema ces discours parmi les religieuses, et réussit si bien à les aliéner de l'évêque, que, quand il vint, il fut reçu avec indifférence, comme un évêque étranger, et ses remontrances ne furent pas écoutées. Enfin, pour faire la dédicace de l'église du monastère, les religieuses appelèrent l'archevêque Villegise, et l'évêque Bernward fut seulement averti de s'y trouver.

Il envoya Ekhard, évêque de Sleswig, qui, étant chassé de son siége par les guerres, s'était retiré auprès de lui et le servait dans ses fonctions. Il déclara que Bernward était retenu par le service de l'empereur, et pria l'archevêque de ne point entreprendre de faire

palais. L'ayant pendant les six ver libéralement. nd avec l'archetère de Gandersque d'Hildesheim à ce que Sophie, onsacrer à Dieu, nt qui ne portait que de Mayence. mais enfin, à la ligieuse, il conen commun ; en eux évêques reen même autel. on III, qui était ; puis il lui dee, à lui et à ses ème que n'avait auent d'une prin- n'était pas d'un e, qu'elle avait rent en cet état nières années de omme princesse l'abbesse, pour ux dépens de sa rentrer dans son ntre et chercha ait de lui qu'elle iocèse et qu'elle à Gandersheim, ssit si bien à les vec indifférence, furent pas écouastère, les reline Bernward fut

assé de son siége ervait dans ses ar le service de rendre de faire

cette dédicace à son préjudice. Villegise voulait passer outre étant jaloux, de son côté, de la faveur de Bernward auprès de l'empereur ; mais les protestations réitérées de celui-ci l'arrêtèrent. Saint Bernward fut conseillé de porter sa plainte au Pape et à l'empereur ; et telle fut la cause de son voyage à Rome. Saint Henri, duc de Bavière et proche parent de l'empereur, auprès duquel il se trouvait alors, prenait aussi les intérêts de l'évêque, et pressait le jugement de ce différend pour rétablir la paix dans l'Église.

Le pape Silvestre assembla donc un concile de vingt évêques, dix-sept d'Italie et trois d'Allemagne. L'empereur et le duc Henri y assistèrent, avec tout ce qu'il y avait à Rome de personnes constituées en dignité. Après qu'on eut lu l'Évangile et quelques canons, le Pape donna la bénédiction : on s'assit, on fit silence ; puis l'évêque saint Bernward expliqua son affaire, se plaignant principalement que, depuis son départ, l'archevêque de Mayence avait tenu un synode dans son diocèse, c'est-à-dire dans le monastère de Gandersheim, malgré ses protestations. Le Pape demanda au concile si on devait tenir pour synode une assemblée que cet archevêque avait tenue avec ceux qu'il avait amenés dans une église que les évêques d'Hildesheim avaient toujours possédée, vu principalement que l'évêque était absent et était venu se plaindre au Saint-Siége pour le même sujet. Le concile demanda permission de délibérer en particulier ; et le Pape l'ayant accordé, les évêques romains sortirent seuls. Puis le concile déclara que ce synode était un acte schismatique, et qu'on devait rejeter, selon les canons, ce qui y avait été fait.

Alors le Pape prononça ainsi : Par l'autorité des apôtres et des Pères, nous cassons ce qui, en l'absence de notre frère Bernward, a été fait à Gandersheim, dans son diocèse, par l'archevêque Villegise et ses complices. Puis il ajouta : Notre frère Bernward demande-t-il qu'on lui rende l'investiture que l'archevêque lui a ôtée ? Le concile répondit : Il n'est pas nécessaire de lui rendre l'investiture que l'archevêque n'a pu lui ôter ; mais puisqu'il le demande instamment, rendez-la-lui, si cela plaît à l'empereur. Le Pape donna donc à l'évêque sa férule ou son bâton pastoral, disant : Je vous rends et vous confirme la possession du monastère de Gandersheim, avec ses dépendances, et, par l'autorité apostolique des saints Pierre et Paul, je défends à qui que ce soit de vous y troubler, sinon en tant que les canons le permettent.

Enfin on résolut d'écrire à l'archevêque de Mayence, pour le blâmer d'une telle entreprise et l'exhorter à se désister de sa prétention. On convint aussi d'indiquer un concile des évêques de Saxe, et d'envoyer un légat du Pape pour y présider. Le lieu fut marqué

à Polden, près de Brandebourg, et le jour au 21me de juin : on nomma pour légat Frédéric, prêtre-cardinal de l'Église romaine et depuis archevêque de Ravenne, Saxon de naissance et jeune, mais d'une grande probité [1].

Avant que de partir pour retourner en Saxe, le saint évêque Bernward, avec le Pape, réduisit à l'obéissance de l'empereur la ville de Tibur, qui s'était encore révoltée. Y étant entrés, ils persuadèrent aux habitants de se rendre à discrétion, et à l'empereur de leur pardonner ; mais les Romains, indignés de ce que les Tiburtins avaient fait leur paix, se révoltèrent à leur tour, poussés par un nommé Grégoire, que l'empereur chérissait et qui voulut le prendre en trahison. On ferma donc les portes de Rome, on ne laissait entrer ni sortir personne ; et il y eut même quelques-uns des amis de l'empereur de tués. L'évêque saint Bernward fit confesser les gens du palais, et leur donna le viatique à la messe ; puis, les ayant exhortés, il marcha à leur tête, portant la sainte lance, que les empereurs d'Allemagne regardaient comme leur sauvegarde ; mais les rebelles jetèrent les armes et demandèrent la paix : l'empereur leur fit une harangue où il leur reprocha leur ingratitude, et la sédition fut apaisée. L'empereur et le Pape ne laissèrent pas de sortir de Rome le dimanche de la Sexagésime, qui, cette année 1001, était le 16me de février, et campèrent assez proche. Le saint évêque Bernward prit congé de l'empereur avec beaucoup de larmes de part et d'autre, et il s'en retourna chez lui chargé de présents et de reliques [2].

Le cardinal Frédéric arriva aussi en Allemagne, revêtu des ornements du Pape, avec les chevaux enharnachés d'écarlate, pour montrer qu'il le représentait. On tint le concile à Polden, le 22me de juillet ; mais l'archevêque de Mayence et ceux de son parti qui n'y étaient qu'à regret y firent beaucoup de bruit. Le légat, assis entre saint Livezon ou Libentius, archevêque de Hambourg, et le saint évêque Bernward, exhorta d'abord doucement les évêques à la paix ; et, ayant enfin obtenu du silence, il fit lire la lettre du Pape à l'archevêque de Mayence, qui demanda conseil aux évêques ses confrères, et principalement à l'archevêque de Hambourg. Celui-ci lui conseilla de satisfaire l'évêque d'Hildesheim, au jugement du concile. Là-dessus, on ouvrit les portes de l'église, plusieurs laïques entrèrent, faisant grand bruit, criant aux armes et menaçant terriblement le légat et le saint évêque Bernward. Ils ne s'émurent ni l'un ni l'autre ; et, quoiqu'ils eussent des troupes plus nombreuses s'ils

[1] *Vit. S. Bern Act. Bened.*, sect. 6. — [2] *Vit. S. Bern. Act. Bened.*, sect. 6.

eussent voulu en venir aux armes, ils se contentèrent d'apaiser doucement le tumulte, et les autres évêques furent d'avis de remettre l'affaire au lendemain, se rendant caution pour l'archevêque de Mayence, qu'il y viendrait et exécuterait ce qui serait juste. Mais il se retira secrètement dès le grand matin ; et le légat, l'ayant demandé en plein concile, le suspendit de toute fonction épiscopale, jusqu'à ce qu'il se représentât devant le Pape, au concile qui devait se tenir à Rome, à Noël, et qu'il dénonça à tous les évêques.

Le cardinal, étant retourné en Italie, rendit compte de sa légation au Pape et à l'empereur, lesquels, fort indignés de ce qui s'était passé, ordonnèrent à tous les évêques d'Allemagne de se rendre auprès d'eux vers Noël, non-seulement pour le concile, mais pour servir l'empereur à la guerre avec tous leurs vassaux. Peu de temps après, le cardinal Frédéric obtint l'archevêché de Ravenne, vacant par la démission de Léon, qui avait succédé à Gerbert et qui, peu après, était tombé en paralysie. Frédéric lui assigna de grandes terres pour sa subsistance.

En Allemagne, l'archevêque de Mayence ayant de nouveau insulté l'évêque d'Hildesheim, on tint un concile à Francfort, après l'Assomption de la sainte Vierge, où se trouvèrent les archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, avec quatre évêques. Mais, dans ce concile, on ne jugea rien définitivement, à cause de l'absence de Bernward, qu'une indisposition avait empêché de s'y trouver. On convint seulement que ni lui ni Villegise n'exerceraient aucun droit sur l'abbaye de Gandersheim, jusqu'à l'octave de la Pentecôte, où les évêques s'assembleraient à Fritzlar.

Cependant le saint évêque Bernward désirait ardemment de retourner en Italie, tant pour satisfaire à l'ordre du Pape que pour voir l'empereur, qu'il aimait tendrement. Ne pouvant y aller, il envoya le prêtre Tangmar, doyen de son monastère, qui l'y avait accompagné l'année précédente, et qui, depuis sa jeunesse, avait été occupé à instruire les enfants et avait été maître de l'évêque même. Il trouva l'empereur vers Spolète, et eut ordre d'attendre le concile, qui se tint dans la ville de Todi, le jour de Saint-Jean l'Évangéliste, cette même année 1001, et fut composé d'environ trente évêques, ayant à leur tête le Pape et l'empereur.

Le prêtre Tangmar y fut introduit par un sous-diacre ; et le Pape lui ayant demandé ce qu'il désirait, il se prosterna aux pieds du Pape et de l'empereur, et, s'étant relevé, raconta ce qui s'était passé au concile de Francfort, se rapportant du surplus à l'archevêque de Ravenne, qui était présent. L'archevêque fit le récit de sa légation, et le procédé de l'archevêque de Mayence fut désapprouvé par tous

les évêques romains. Toutefois on résolut d'attendre l'archevêque de Cologne et les autres évêques, qui devaient arriver incessamment; mais comme ils tardaient, le prêtre Tangmar demanda son congé et partit le 11me de janvier 1002, chargé des présents de l'empereur pour son maître, entre autres de médicaments et d'épiceries [1].

Saint Héribert, archevêque de Cologne, arriva enfin et fut reçu avec grande joie par l'empereur, dont il était un des principaux confidents. Il était né à Worms, de parents nobles, et avait été élevé dans l'abbaye de Gorze; le roi Othon III le prit auprès de lui pour être son chancelier. L'évêché de Wurtzbourg étant venu à vaquer en 995, ce prince voulut obliger Héribert à le prendre; mais il le fit donner à Henri, son frère cadet, et demeura attaché à l'empereur, qu'il accompagnait en ses voyages. L'archevêque de Cologne étant mort le 14 juillet 998, le clergé et le peuple demeurèrent assez longtemps divisés au sujet de l'élection; enfin l'un des élus renonça à son droit et proposa d'élire le chancelier Héribert. Tous en convinrent; on envoya une députation en Italie pour le demander à l'empereur, qui l'accorda avec joie et lui en écrivit de sa main; car il l'avait laissé à Ravenne pour apaiser une sédition. Il obéit avec peine; et, ayant reçu du Pape le pallium, il se rendit à Cologne, où il fut sacré la veille de Noël l'an 999. Tel était donc saint Héribert, archevêque de Cologne.

L'empereur, consolé de son arrivée et de celle de ses autres serviteurs qui lui amenaient du secours, témoignait sa joie à l'extérieur; mais il gémissait en secret, pensant à ses péchés, et dans le silence de la nuit il veillait en prières et répandait beaucoup de larmes; souvent il jeûnait toute la semaine, excepté le jeudi, et il faisait de grandes aumônes. En marchant avec le saint archevêque, ils s'entretenaient de ce qu'ils pourraient faire pour le salut de leur âme; ils convinrent que celui des deux qui retournerait sain et sauf en Allemagne fonderait un monastère en l'honneur de la sainte Vierge, e l'empereur donna pour cet effet plusieurs terres à l'archevêque, qui, depuis, exécuta ce dessein, par la fondation de la célèbre abbaye de Duit, près de Cologne [2].

Othon était jeune encore. Il venait d'envoyer à Constantinople une ambassade solennelle, ayant à sa tête Arnoulfe II, archevêque de Milan, pour demander la main d'une princesse grecque. L'ambassade fut reçue avec de grands honneurs par les empereurs Basile et Constantin, et obtint ce qu'elle demandait. Mais ce fut un succès inutile. L'empereur Othon mourut le 28 janvier 1002, âgé d'environ vingt-trois ans,

[1] *Vit. S. Bern.*, n. 80. — [2] *Vita S. Herib. Acta SS.*, 16 *mart.*

e l'archevêque
incessamment;
nda son congé
de l'empereur
iceries [1].
in et fut reçu
les principaux
, et avait été
auprès de lui
étant venu à
prendre; mais
attaché à l'em-
ue de Cologne
éurèrent assez
élus renonça
Tous en con-
e demander à
sa main; car
Il obéit avec
Cologne, où il
aint Héribert,

es autres ser-
à l'extérieur;
ans le silence
p de larmes;
et il faisait de
ie, ils s'entre-
leur âme; ils
sauf en Alle-
te Vierge, e
evêque, qui,
re abbaye de

ntinople une
que de Milan,
mbassade fut
t Constantin,
nutile. L'em-
ngt-trois ans,

dont il avait régné dix-neuf ans comme roi et cinq comme empereur. Il mourut à Paterno, petite ville d'Italie dans la Campagne de Rome. Il mourut, comme l'on croit, d'un poison que lui avait fait donner la veuve de Crescentius, auquel il avait fait couper la tête. Qu'il ait pris cette veuve pour concubine, est un bruit populaire qui n'a aucune vraisemblance. Le saint archevêque de Cologne prit soin de transporter son corps à Aix-la-Chapelle. On laissa ses entrailles à Augsbourg, où elles furent inhumées dans l'oratoire de Saint-Udalric, et le corps arriva à Cologne la semaine sainte. On le porta, les trois premiers jours, à différentes églises, et le jeudi saint à Saint-Pierre, qui est la cathédrale, où, après que les pénitents eurent été introduits selon la coutume et eurent reçu l'absolution, l'archevêque la donna aussi à l'âme du défunt empereur, en présence de son corps, et recommanda aux prêtres d'en faire mémoire. Le vendredi matin, on partit pour porter le corps à Aix-la-Chapelle, où, le jour de Pâques, 5me d'avril, il fut enterré dans l'église de Notre-Dame, au milieu du chœur [1].

Saint Henri, duc de Bavière, fut élu roi de Germanie, le 6me de juin suivant. Il était petit-fils de Henri, frère d'Othon Ier, et par là, comme nous l'avons remarqué, descendait tout ensemble et de Charlemagne et du fameux Saxon Witikind. Il était le plus proche parent d'Othon III, qui était mort sans enfants. On le nomma Henri II, par rapport à Henri l'Oiseleur; on le nomma aussi le Boiteux, mais il est plus connu par le titre de saint, qu'il reçut après sa mort.

La dignité royale lui avait été predite par saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne. Car le duc Henri, père de celui-ci, lui ayant amené ses enfants pour recevoir sa bénédiction, le saint évêque nomma Henri roi; Brunon, son frère, évêque; Gisèle, sa sœur aînée, reine, et il nomma abbesse la cadette, qu'il avait baptisée. La prédiction fut accomplie de point en point. Brunon fut évêque d'Augsbourg, et Gisèle reine de Hongrie. Après la mort de saint Wolfgang, qui fut son maître, le jeune duc Henri étant venu prier à son tombeau, le saint lui apparut en songe et lui dit: Regardez attentivement ce qui est écrit sur la muraille. Henri n'y put lire que ces deux mots : *Après six*. Étant éveillé, il crut que c'était à dire qu'il mourrait six jours après et donna beaucoup aux pauvres. Au bout de six jours, voyant qu'il se portait bien, il crut que c'était six mois; et, au bout de six mois, il crut devoir mourir après six ans; mais, la septième année, il fut élu roi et connut le sens de la prédiction.

Il fut couronné à Mayence, par l'archevêque Villegise, le 7me de

[1] Ditm., l. 4.

juin 1002, et on lui donna la sainte lance, comme la marque de son pouvoir. Le 10me d'août, jour de Saint-Laurent, Cunégonde, épouse du roi Henri, fut couronnée reine, à Paderborn, par le même archevêque de Mayence ; elle a été mise aussi au nombre des saintes. Le roi Henri vécut avec elle en continence parfaite, comme si elle eût été sa sœur ; et Dieu permit que, pour rendre public cet exemple si rare de vertu, Cunégonde fût exposée à une rude épreuve. Sa réputation fut attaquée, et Henri lui-même entra en soupçon de sa fidélité. Elle offrit de se justifier par le fer chaud, suivant les lois du pays, et marcha sur des socs de charrue rougis au feu, sans en sentir aucun mal [1].

Gisèle, sœur du roi Henri, fut aussi épouse d'un saint, savoir, d'Étienne, roi de Hongrie. Il était fils de Geisa, quatrième duc des Hongrois depuis leur entrée en Pannonie : prince sévère envers les siens jusqu'à la cruauté, mais humain et libéral à l'égard des autres, particulièrement des Chrétiens. Il leur permit même, par un édit public, d'entrer dans ses États, ordonnant d'exercer envers eux l'hospitalité ; il trouvait bon que les clercs et les moines vinssent devant lui et les écoutait volontiers. Enfin, il se convertit lui-même avec sa famille : il reçut le baptême et promit de faire embrasser le christianisme à tous ses sujets. C'étaient ces terribles Huns ou Hongrois qui, pendant tout un siècle, avaient mis l'Europe à feu et à sang.

Comme leur duc était en peine de ce qu'il devait faire pour abolir le paganisme et affermir la vraie religion par de nouveaux évêchés, il vit la nuit, en songe, un homme d'une beauté merveilleuse qui lui dit : Ce que tu penses ne s'exécutera point par toi : tes mains sont souillées de sang humain ; mais tu auras un fils qui accomplira ton dessein ; il sera au nombre des élus de Dieu, et, après avoir régné sur la terre, il régnera éternellement. Cependant, reçois avec honneur un homme qui viendra exercer près de toi une ambassade spirituelle, et profite de ses instructions. Cet ambassadeur céleste fut saint Adalbert de Prague, qui vint en Hongrie peu de temps après, et, par son conseil, le duc Geisa assembla partout ses sujets : le saint évêque les prêcha, un grand nombre furent baptisés, on bâtit des églises en plusieurs lieux.

La duchesse eut aussi une vision ; car étant devenue enceinte et près d'accoucher, elle vit saint Étienne, le premier martyr, qui lui dit qu'elle aurait un fils qui serait le premier roi de sa nation, et lui ordonna de le nommer comme lui. L'enfant étant né, saint Adal-

[1] *Vit. S. Henr.*, 15 *julii* ; *S. Cuneg.*, 3 *mart. Acta SS.*

bert le baptisa et le nomma Étienne. Il naquit à Strigonie, y apprit la grammaire et fut élevé avec soin. Quand il fut hors de l'enfance, le duc son père assembla les grands et les autres ordres de son royaume, et, de leur consentement, le déclara son successeur et lui fit prêter serment. Geisa, déjà avancé en âge, mourut ensuite, l'an 997.

Le jeune duc Étienne, songeant aux moyens d'achever la conversion de son peuple, commença par établir la paix avec tous ses voisins; mais ses sujets païens, avec les seigneurs à leur tête, se révoltèrent, pillaient ses villes et ses terres, tuaient ses officiers et lui insultaient à lui-même. Le duc assembla ses troupes, et, portant à ses enseignes saint Martin et saint Georges, il marcha contre les rebelles qui assiégeaient Wesprim. Les ayant vaincus, il consacra à Dieu leurs terres, et en fonda un monastère en l'honneur de saint Martin de Tours, que la Pannonie, où il naquit, a toujours honoré. Le duc fonda ce monastère en un lieu nommé le Mont-Sacré, où l'on tenait que saint Martin, étant dans le pays, allait faire ses prières [1].

Après cette victoire, le duc Étienne ne songeait qu'à la propagation de l'Évangile; et, pour attirer le secours de Dieu, il faisait de grandes aumônes et priait souvent avec larmes, prosterné sur le pavé de l'église. Il envoyait de tous côtés pour appeler des ouvriers évangéliques; ce qui attira des prêtres et des clercs zélés, des abbés et des moines, qui renoncèrent volontiers à leur pays pour une si bonne œuvre. Le plus célèbre fut Astric, autrement nommé Anastase. C'était un des six moines que saint Adalbert de Prague amena du monastère de Saint-Boniface de Rome, quand il revint la dernière fois en Bohême, et il le fit abbé du monastère de Breunove, que fonda le duc Boleslas le Pieux. Mais la révolte des Bohèmes ayant obligé saint Adalbert à quitter le pays, Astric passa en Hongrie avec ses moines; et le duc Étienne, les ayant très-bien reçus, leur bâtit un monastère en l'honneur de saint Benoît, et prenait plaisir à s'entretenir souvent avec eux. Ils lui furent d'un grand secours pour la conversion de ses sujets; et il fit si bien, tant par persuasion que par crainte, qu'il bannit entièrement l'idolâtrie de ses États. Il vint aussi de Pologne deux saints personnages, l'un nommé Suiard et surnommé André, l'autre nommé Benoît, qui embrassèrent la vie érémitique. Benoît, ayant été tué par des voleurs, fut tenu pour martyr; André fit plusieurs miracles.

Cependant le duc Étienne, voyant bien que cette église naissante

[1] *Vit. S. Steph.*, 2 *sept. Act. SS.*

ne pouvait subsister sans pasteur, divisa tout le pays en dix évêchés, dont il voulut que Strigonie fût la métropole, et il y mit pour archevêque Sébastien, moine de grande vertu du monastère de Saint-Martin. Quant à l'abbé Astric, il le fit élire évêque de Colocza, et lui donna le nom d'Anastase. Puis la quatrième année après la mort de son père, c'est-à-dire l'an 1000, il le renvoya à Rome, pour demander au Pape la confirmation de ces évêchés et la couronne royale pour le duc, afin que cette dignité lui donnât une autorité plus grande pour l'exécution de ses bons desseins. Anastase, étant arrivé à Rome, raconta au Pape tout ce que le duc Étienne avait fait dans ses États pour la religion, et le Pape lui accorda très-volontiers la couronne, y ajoutant une croix pour porter devant le nouveau roi, comme un signe de son apostolat. Car, dit-il, je suis l'apostolique, mais lui mérite le nom d'apôtre, puisqu'il a acquis un si grand peuple à Jésus-Christ. Depuis plusieurs siècles l'on donnait au Pape le titre d'apostolique [1].

Le Pape disait dans sa lettre au saint roi : Les envoyés de votre noblesse, principalement notre bien-aimé frère Astric, évêque de Colocza, ont d'autant plus réjoui notre cœur, ils ont d'autant plus facilement rempli leur commission, que nous-même, averti de Dieu, nous attendions ardemment leur arrivée d'auprès d'une nation qui nous était inconnue. Heureuse ambassade, qui, prévenue par un message céleste et négociée par le ministère des anges, a été conclue de Dieu, avant qu'elle eût été entendue de nous. Vraiment, ceci n'est ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde, et qui, comme le dit Daniel, change les temps et les âges, transfère les royaumes et les établit, révèle les choses profondes et cachées dans les ténèbres, parce qu'avec lui est la lumière, cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Nous rendons avant tout grâces à Dieu le Père et à Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui en nos jours a trouvé un David, le fils de Geisa, un homme selon son cœur, et, l'ayant éclairé de la lumière céleste, l'a suscité pour paître son peuple d'Israël, la nation choisie des Hongrois. Ensuite nous louons votre piété envers Dieu et votre respect envers la Chaire apostolique, à laquelle, par la miséricorde divine, nous présidons sans aucun mérite de notre part. Enfin, nous donnons les éloges qu'elle mérite, à la grande libéralité avec laquelle, par les mêmes ambassadeurs et lettres, vous avez offert au bienheureux Pierre, prince des apôtres, le royaume et la nation dont vous êtes le chef, ainsi que tout ce qui est à vous et votre personne même.

[1] *Vit. S. Steph.*, 2 *sept. Acta SS.*

Action merveilleuse qui vous montre déjà ce que vous demandez que nous vous déclarions. Nous n'en disons pas davantage ; car il ne nous est pas nécessaire de louer celui que louent les faits et Dieu même.

C'est pourquoi, glorieux fils, tout ce que vous nous avez demandé, à nous et au Siége apostolique, le diadème, le nom de roi, la métropole de Strigonie et les autres évêchés, de l'autorité de Dieu tout-puissant, ainsi que des bienheureux apôtres Pierre et Paul, Dieu nous en ayant averti et nous l'ayant ordonné, nous vous l'accordons de grand cœur avec la bénédiction des apôtres et la nôtre. Le royaume que votre munificence a offert à saint Pierre, votre personne, la nation des Hongrois, présente et à venir, nous le recevons en la protection de la sainte Église romaine, et le donnons à tenir, à gouverner et à posséder à votre prudence et à vos légitimes successeurs. Ceux-ci, quand ils auront été légitimement élus par les magnats, seront tenus de même de nous rendre, à nous et à nos successeurs, par eux-mêmes ou par leurs ambassadeurs, l'obéissance et le respect qui sont dus ; de se montrer soumis à la sainte Église romaine, qui regarde ses sujets, non comme des serviteurs, mais comme ses enfants ; de persévérer fermement dans la foi catholique et dans la religion chrétienne, et de travailler à la promouvoir. Silvestre II ajoute que, pour récompenser le zèle apostolique du prince et sa vénération, il lui accordait, à lui et à ses successeurs légitimement élus et approuvés par le Saint-Siége, quand ils auront été ceints de la couronne qu'il leur envoyait, le privilége de faire porter la croix devant eux et de régler les affaires ecclésiastiques du royaume comme vicaires du Pape. Cette lettre était accompagnée d'autres, adressées aux grands et à tout le peuple [1].

L'évêque Anastase ayant apporté en Hongrie les lettres du Pape, avec la couronne et la croix, les prélats, les seigneurs, le clergé et le peuple s'assemblèrent, et le duc Étienne fut reconnu roi, sacré et couronné solennellement. La couronne envoyée par le pape Silvestre sert encore aujourd'hui à couronner les rois de Hongrie. Ensuite le nouveau roi fit un édit, pour empêcher les violences et les oppressions, et pour établir la paix et les bonnes mœurs dans son royaume. Il fit aussi couronner reine Gisèle, son épouse, sœur de l'empereur saint Henri, princesse très-pieuse, qui, de son côté, fit de grands biens aux églises et aux monastères, entre autres à l'église de Wesprim, qu'elle bâtit de fond en comble et enrichit d'ornements et de vases sacrés. Le roi donna de grands revenus à la métropole et aux

[1] *Acta SS.*, 2 *sept. Vit. S. Steph. Dissert. præv.*, n. 185, 186, 187.

cathédrales qu'il avait établies, leur assignant de grands diocèses et leur donnant de dignes prélats. Il donna aussi aux abbayes des terres et des familles de serfs, avec une magnificence royale, augmentant ses libéralités pendant toute sa vie; afin qu'aucun besoin temporel ne détournât les moines du service de Dieu. Cependant il s'informait avec soin, tantôt par lui-même, tantôt par d'autres, de leur vie et de leur conduite, reprenant les négligents et donnant aux plus fervents des marques d'amitié. Quant aux chanoines, il les recommandait à la conduite des évêques. C'est sans doute une chose merveilleuse de voir un successeur, peut-être un descendant du terrible Attila, demander la couronne et la dignité royale au successeur de saint Pierre, et en recevoir de plus le nom si glorieux et si dignement mérité d'apôtre.

Sébastien, archevêque de Strigonie, étant devenu aveugle, le roi, du consentement du Pape, lui donna pour successeur Anastase de Colocza; mais, au bout de trois ans, Sébastien recouvra la vue, et Anastase, lui cédant la place, retourna à son église, gardant toutefois le pallium, avec l'approbation du Pape. Le roi Étienne, par un vœu particulier, mit sa personne et son royaume sous la protection spéciale de la sainte Vierge. Il appela la Pannonie, la famille de sainte Marie. Les Hongrois, en parlant de la Mère de Dieu, ne lui donnaient point le nom de Marie ni aucun autre; ils disaient seulement : La Dame ou notre Dame. A ce nom seul, ils inclinaient la tête et fléchissaient le genou. Le saint roi fit bâtir, en l'honneur de sa glorieuse patronne, une église magnifique à Albe royale. Les murailles du chœur étaient ornées de sculptures, le pavé était de marbre; il y avait plusieurs tables d'autel d'or pur, enrichies de pierreries, et sur l'autel un tabernacle pour l'eucharistie, d'un ouvrage merveilleux. Le trésor était plein de vases d'or et d'argent, de cristal et d'onyx, et de riches parements. Le roi voulut que cette église ne dépendît que de lui seul, sans être soumise à aucun évêque. Aux jours auxquels il faudrait y donner l'absolution aux pénitents ou y faire le saint chrême, le roi devait choisir un évêque pour y faire ces fonctions, aussi bien que pour y célébrer la messe en sa présence. En l'absence du roi, aucun évêque ne pouvait y exercer aucune fonction sans la permission du prévôt et des moines, qui prenaient aussi les dîmes sur le peuple dépendant de cette église, sans qu'aucun évêque pût y prétendre.

Le zèle du saint roi ne se renfermait pas dans son royaume. A Jérusalem il fonda un monastère, et lui donna des revenus suffisants en terres et en vignes; à Rome, il fonda une collégiale de douze chanoines, et des maisons d'hospitalité pour les Hongrois qui al-

laient en pèlerinage à Saint-Pierre; enfin il bâtit une très-belle église à Constantinople. La réputation de sa piété fit que la plupart des pèlerins d'Italie et de Gaule, qui allaient à Jérusalem, quittèrent le chemin ordinaire, qui était par mer, et passèrent par la Hongrie. Le roi Étienne les recevait comme ses frères, et leur faisait de grands présents, ce qui attira une grande multitude, tant de nobles que de peuple, à faire ce pèlerinage.

A la piété et au zèle d'un apôtre, saint Étienne de Hongrie joignait la valeur d'un guerrier et d'un héros. Lui-même, dans les instructions à son fils saint Émeric, lui rappelle qu'il passa presque toute sa vie dans les guerres, à repousser les incursions des nations étrangères. En 1002, son oncle Giula, duc de Transylvanie, ayant attaqué la Hongrie plusieurs fois, Étienne marcha contre lui, le fit prisonnier avec sa famille, et joignit ses États à la monarchie hongroise. Il vainquit de même et tua de sa main Kean, duc des Bulgares. Il repoussa avec le même succès les Besses, peuple voisin de la Bulgarie. Mais sa justice égalait sa valeur. Attirés par sa renommée, soixante Besses d'entre les nobles quittèrent leur pays, emmenant avec eux toute leur famille et toutes leurs richesses, pour venir demander au saint roi de s'établir dans son royaume. Mais les domestiques d'un commandant de la frontière, poussés par l'appât du butin, les attaquèrent à l'improviste, en tuèrent quelques-uns, en blessèrent un plus grand nombre et leur enlevèrent tous leurs trésors. Instruit par les victimes de cette violence, le saint roi ne fit semblant de rien; mais il manda secrètement à la cour le commandant et sa troupe. Les ayant convaincus, il leur reprocha leur inhumanité, et leur annonça que, comme ils avaient fait aux autres, ainsi il leur serait fait. Et sur-le-champ il les fit pendre deux à deux sur toutes les avenues du royaume, pour apprendre à tout le monde que la Pannonie était ouverte aux étrangers, et qu'ils y trouveraient hospitalité et protection [1].

Apôtre de sa nation, saint Étienne en fut encore législateur. La législation principale, c'est la religion même. Il y ajouta un code de lois civiles et pénales, en cinquante-cinq articles. Les principales dispositions de ce code ont pour but de maintenir le respect des églises et des choses sacrées, de soutenir l'autorité des évêques dans le gouvernement ecclésiastique, particulièrement dans la défense des veuves et des orphelins. Si un prêtre, un comte, ou une autre personne fidèle trouve quelqu'un à travailler les dimanches, il l'en empêchera; s'il travaille avec des bœufs, on lui en prendra un, que

[1] *Vit. S. Steph. Acta SS.*, 2 *sept.*

l'on donnera à manger aux habitants ; si c'est avec des chevaux, il en rachètera un par un bœuf, qui sera donné à manger, comme il a été dit. Les prêtres et les comtes recommanderont à tous les paysans de venir à l'église le dimanche, jeunes et vieux, hommes et femmes, excepté ceux qui gardent les feux. Si quelqu'un reste obstinément chez soi, il sera battu et tondu. Ceux qui causent dans l'église de manière à troubler les autres, si ce sont des personnes considérables, on les réprimandera et on les chassera honteusement ; si ce sont des jeunes gens ou des gens du peuple, on les fustigera devant tout le monde. Si quelqu'un mange de la chair le vendredi ou les Quatre-Temps, il sera enfermé et jeûnera une semaine. Si quelqu'un refuse obstinément de confesser ses péchés au prêtre, on ne fera pour lui ni prières ni aumônes à sa mort, non plus que pour un infidèle. Si quelqu'un meurt sans confession, parce que ses parents ou ses voisins ont négligé d'appeler un prêtre, on fera pour lui des prières et des aumônes ; mais les parents expieront cette négligence par des jeûnes, au jugement des prêtres. Ceux qui meurent subitement seront enterrés avec tous les honneurs de l'Église ; car les secrets jugements de Dieu nous sont inconnus.

Chacun aura la faculté de disposer de ses biens, de donner à sa femme, à ses fils, à ses filles, à ses parents ou à l'Église ; et, après sa mort, personne ne pourra détruire ses dispositions. Si quelqu'un, touché de compassion, donne la liberté à ses esclaves avec un témoignage, nul n'entreprendra, après sa mort, de les réduire en servitude. S'il leur a promis la liberté, et que la mort l'ait empêché de leur en donner un témoignage, il sera au pouvoir de sa veuve et de ses fils de leur en donner un pour la rédemption de son âme. Les esclaves ne seront pas reçus à témoin contre leurs maîtres. Quant à la punition du vol, l'esclave qui vole pour la première fois rendra la chose volée et rachètera son nez par cinq bouvillons ; s'il ne le peut, on le lui coupera. S'il vole une seconde fois, il rachètera de même les oreilles, ou bien on les lui coupera. S'il vole encore après cela, il sera puni de mort. Un homme libre, qui commet un vol, ou il se rachètera, ou il sera vendu ; s'il retombe après avoir été vendu, il suivra la loi des esclaves. Quiconque tue un homme avec un glaive, sera tué avec ce même glaive. Si quelqu'un, tirant l'épée, mutile un autre, on lui fera souffrir la peine du talion. Si le blessé guérit sans qu'il lui reste d'infirmité, celui qui l'a blessé payera la composition ou l'amende de l'homicide. Celui qui n'a fait que tirer l'épée dans la colère, mais sans blesser personne, en payera pour cela seul la moitié[1].

1 *Vit. S. Steph. Acta SS.*, 2 *sept. Dissert.*, § 34.

On voit par ces extraits combien cette législation tendait à civiliser cette nation farouche, habituée depuis des siècles au sang et au carnage; mais la législation la plus efficace sur ces peuples était sans doute la vie du saint roi.

Outre ce code pour son peuple, nous avons de saint Étienne une instruction en dix articles sur la manière de bien gouverner, adressée à son fils saint Émeric, mais qui mourut avant son père. Ces dix articles sont, dans l'esprit du saint roi, comme dix fleurons qui doivent orner la couronne royale. Voici comme il s'exprime : Nul ne devant aspirer à la royauté, s'il n'est fidèle catholique, nous donnons la première place dans nos instructions à la sainte foi. Je vous recommande donc avant tout, très-cher fils, si vous voulez illustrer la couronne royale, de conserver si bien la foi catholique, que vous serviez de modèle à tous vos sujets et que tous les enfants et ministres de l'Église vous reconnaissent pour un vrai Chrétien ; car ceux qui ont une fausse croyance, ou qui, ayant la vraie, ne la suivent pas dans leurs œuvres, ceux-là ni ne régneront ici avec gloire, ni ne participeront au royaume éternel ; mais si vous retenez le bouclier de la foi, vous aurez aussi le casque du salut. Avec ces armes vous pourrez combattre légitimement contre les ennemis visibles et invisibles, car l'Apôtre dit : Il n'y aura de couronné que celui qui aura légitimement combattu. Or, la foi dont je parle est celle-ci. Sur quoi il rappelle le symbole de saint Athanase, touchant la sainte Trinité. Si donc, conclut-il, quelqu'un se rencontre sous votre domination, qui cherche à diviser, à diminuer ou à augmenter cette Trinité sainte, sachez que c'est un suppôt de l'hérésie, et non un enfant de la sainte Église. Gardez-vous, soit de le nourrir, soit de le défendre, de peur que vous n'en paraissiez l'ami et le fauteur ; car les gens de cette espèce infectent les enfants de la sainte foi ; mais surtout ils perdraient et dissiperaient misérablement ce nouveau peuple de la sainte Église. Veillez donc principalement pour que cela n'arrive point.

Après la foi, ce qui tient la seconde place, c'est l'Église, commencée par Jésus-Christ, propagée par les apôtres et répandue par tout l'univers. Quoiqu'elle enfante sans cesse de nouveaux enfants, il y a cependant des lieux où elle passe pour ancienne. Mais, très-cher fils, notre monarchie y est encore jeune et nouvelle ; c'est pourquoi elle a besoin de gardiens plus attentifs, de peur que le bien que la divine miséricorde nous a fait, sans que nous l'ayons mérité, ne se dissipe et ne s'anéantisse par votre négligence ; car celui qui diminue ou défigure la dignité de la sainte Église, cherche à mutiler le corps du Christ.

Ce qui fait l'ornement du trône, c'est l'ordre des Pontifes : aussi,

dans ce qui rehausse la dignité royale, les Pontifes tiennent la troisième place. Très-cher fils, ménagez les seigneurs de cet ordre comme la prunelle de vos yeux. Si vous avez leur bienveillance, vous ne craindrez aucun adversaire. S'ils vous gardent, vous serez assuré en toutes choses, et ils vous recommanderont au Dieu tout-puissant; car Dieu les a établis les gardiens du genre humain, les sentinelles des âmes, les dispensateurs de toute la dignité ecclésiastique et des divins mystères. Sans eux, on ne constitue ni rois ni princes. C'est par leur intervention que sont remis les péchés des hommes. Si vous les aimez parfaitement, vous vous guérirez certainement vous-même, et vous gouvernerez votre royaume d'une manière honorable; car en leurs mains est déposée la puissance de nous lier dans nos péchés, et de nous en délier. Dieu a établi avec eux une alliance éternelle, il les a séparés des autres hommes, les a rendus participants de son nom et de sa sainteté, et il a défendu aux hommes de les reprendre, en disant par David : Ne touchez point à mes christs. Or, celui-là touche aux christs de Dieu, qui, contre la loi de Dieu et les saints canons, flétrit les hommes de cet ordre sacré par de faux crimes, et les traîne devant le public. C'est ce que je vous défends absolument de faire, mon fils, si vous voulez vivre heureux et illustrer votre règne ; car c'est en ces choses surtout que Dieu est offensé. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, vous voyez dans quelqu'un d'entre eux quelque chose de répréhensible, reprenez-le trois ou quatre fois entre vous et lui seul, suivant le précepte de l'Évangile. Si alors il refuse d'écouter vos avertissements secrets, il faut en employer de publics, selon cette parole : S'il n'écoute pas, dites-le à l'Église. En suivant cet ordre, vous rendrez votre couronne tout à fait glorieuse.

Le quatrième lustre du gouvernement, c'est la fidélité, la valeur, la promptitude, la politesse, la confiance des princes, des barons, des comtes, des hommes de guerre, des nobles ; car ce sont eux le boulevard du royaume, les défenseurs des faibles, les vainqueurs de l'ennemi et les augmentateurs des monarchies. Qu'ils vous soient, mon fils, comme des pères et des frères. N'en réduisez jamais aucun en servitude, n'en appelez jamais aucun esclave : ils seront vos soldats, non vos serviteurs ; commandez-leur à tous sans colère, sans orgueil, sans envie, pacifiquement, humblement, doucement, vous souvenant toujours que tous les hommes sont d'une même condition, et que rien n'élève, sinon l'humilité, et que rien n'abaisse, sinon l'orgueil et l'envie. Si vous êtes pacifique, alors vous serez appelé roi et fils de roi, alors vous serez aimé de tous les guerriers. Si vous êtes colère, superbe, envieux, intraitable, et vous élevez avec hauteur au-dessus des comtes et des princes, la valeur même des guerriers

es tiennent la troi-
eurs de cet ordre
bienveillance, vous
, vous serez assuré
Dieu tout-puissant;
ain, les sentinelles
cclésiastique et des
s ni princes. C'est
s des hommes. Si
certainement vous-
manière honorable;
nous lier dans nos
eux une alliance
s a rendus partici-
du aux hommes de
oint à mes christs.
re la loi de Dieu et
sacré par de faux
e je vous défends
e heureux et illus-
ue Dieu est offensé.
qu'un d'entre eux
ois ou quatre fois
vangile. Si alors il
ut en employer de
es-le à l'Église. En
ut à fait glorieuse.
fidélité, la valeur,
es, des barons, des
e sont eux le bou-
les vainqueurs de
Qu'ils vous soient.
uisez jamais aucun
ils seront vos sol-
s sans colère, sans
doucement, vous
e même condition,
n n'abaisse, sinon
vous serez appelé
guerriers. Si vous
élevez avec hauteur
même des guerriers

sera la faiblesse de la royauté, et ils livreront votre royaume à des étrangers. Craignant cela, dirigez la vie des comtes d'après la règle des vertus, afin que, retenus par l'affection qu'ils vous portent, ils demeurent toujours attachés à la royauté et que votre règne soit paisible.

Un cinquième ornement de la couronne royale, c'est la patience et la justice. David disait : Dieu, donnez votre jugement au roi ! Et encore : L'honneur du roi aime le jugement. Saint Paul dit de la patience : Soyez patients envers tout le monde ; et le Seigneur, dans l'Évangile : C'est par la patience que vous posséderez vos âmes. Si donc vous voulez avoir l'honneur de la royauté, aimez le jugement ; si vous voulez posséder votre âme, soyez patient. Toutes les fois donc qu'on vous présentera, soit une cause digne d'être jugée, soit un accusé de crime capital, n'en montrez point d'impatience, n'assurez point avec serment que vous le punirez ; ce qui rend nécessairement inconstant et variable, car de sottes promesses doivent être rompues. Ne veuillez pas non plus juger par vous-même, pour ne point avilir la royauté par l'usurpation des affaires subalternes ; mais renvoyez-les plutôt aux juges compétents pour qu'ils les jugent selon leur loi. Craignez d'être juge, aimez beaucoup mieux d'être roi et d'en porter le nom. Les rois patients règnent ; les impatients tyrannisent. Quand il vous arrivera une affaire qu'il convient à votre dignité de juger, jugez-la avec patience et miséricorde, afin que la couronne en soit louée et embellie.

Dans les hôtes et les immigrants, il y a une si grande utilité, qu'on peut la regarder comme le sixième fleuron de la dignité royale. Par où principalement l'empire romain s'est-il agrandi et les souverains de Rome sont-ils devenus si élevés et si illustres, sinon parce qu'une foule d'hommes nobles et sages y affluaient de toutes parts ? Rome serait encore esclave, si les descendants d'Énée ne l'avaient rendue libre. Car les immigrants, venant de diverses provinces, apportent, avec diverses langues et coutumes, diverses industries, diverses armes, toutes choses qui embellissent et relèvent une cour, et rabattent l'arrogance des nations étrangères. Un royaume d'une seule langue et d'un seul caractère est faible et fragile. C'est pourquoi je vous ordonne, mon fils, d'accueillir les étrangers avec bienveillance et de les traiter avec honneur, afin qu'ils aiment mieux habiter avec vous que partout ailleurs ; car si vous alliez détruire ce que j'ai édifié, dissiper ce que j'ai réuni, votre royaume en souffrirait indubitablement le plus grand préjudice. Pour que cela n'arrive, augmentez votre royaume chaque jour, afin que tout le monde regarde votre couronne comme vraiment auguste.

Le conseil tient la septième place près du trône. C'est par le conseil qu'on établit les rois, que l'on gouverne les royaumes, que l'on défend la patrie, qu'on dispose les batailles, qu'on remporte la victoire, qu'on repousse l'ennemi, qu'on se fait des amis, qu'on bâtit des villes, qu'on ruine les forteresses des adversaires. Tout cela se fait, dis-je, quand les conseils sont utiles; car des conseilleurs insensés, arrogants et médiocres ne sauraient former des hommes : il faut pour cela les vieillards les plus illustres et les meilleurs, les plus sages et les plus honorables. C'est pourquoi, mon fils, ne prenez point conseil des jeunes gens et des moins sages, mais des vieillards, que l'âge et l'expérience rendent propres à cela; car les conseils des rois doivent être enfermés dans le cœur des sages, et non point livrés au volage babil des insensés. Que chacun s'exerce donc en ce qui convient à son âge, les jeunes gens aux armes, les anciens aux conseils. Cependant il ne faut pas tout à fait repousser les conseils des jeunes gens. Mais lors même qu'en les consultant vous recevriez un conseil utile, il faut toujours le communiquer aux anciens, afin que toutes vos actions soient mesurées d'après la règle de la sagesse.

Dans la dignité royale, l'imitation des ancêtres tient le huitième rang. Sachez qu'un très-grand ornement de la royauté, c'est de suivre les rois qui ont précédé et d'imiter d'honorables parents; car qui méprise les décrets de ses pères et ne fait point observer les lois divines, celui-là périra. Les pères le sont pour nourrir les enfants, les enfants le sont pour obéir aux pères. Qui résiste à son père est ennemi de Dieu. L'esprit de désobéissance disperse les fleurs de la couronne. La désobéissance est la perte de tout le royaume. C'est pourquoi, très-cher fils, ayez toujours à la mémoire les avis de votre père, afin que vous usiez de votre prospérité en roi. Suivez, sans aucune perplexité, mes mœurs, que vous voyez convenir à la dignité royale. Il vous serait difficile de tenir le royaume de cette contrée, si vous n'imitiez les coutumes des rois précédents. Quel Grec gouvernerait les Latins d'après les mœurs grecques? ou quel Latin gouvernerait les Grecs d'après les mœurs latines? Aucun. C'est pourquoi suivez mes coutumes, afin que vous vous distinguiez parmi les vôtres et que vous soyez renommé parmi les étrangers.

La prière est un très-grand moyen de salut pour un roi; elle tiendra la neuvième place. La prière continuelle est la rémission des péchés. Chaque fois que vous allez au temple du Seigneur pour adorer Dieu, dites avec Salomon : Envoyez, Seigneur, la sagesse du trône de votre gloire, afin qu'elle soit avec moi et qu'elle travaille avec moi, pour que je sache en tout temps ce qui vous est agréable. C'est ainsi que priaient les anciens rois : priez de même, afin que

Dieu écarte de vous tous les vices, et que tout le monde reconnaisse en vous un roi invincible. Priez aussi qu'il éloigne de vous la paresse et l'hébétement, qu'il vous supplée toutes les vertus, pour vaincre les ennemis visibles et invisibles, afin que vous puissiez, vous et vos sujets, achever votre vie en paix et sécurité.

Ce qui orne la couronne des rois, c'est l'accord des vertus, et ce sera mon dixième précepte ; car le Seigneur des vertus est le Roi des rois. Comme l'ensemble de l'armée céleste se compose de dix chœurs (il compte sans doute les hommes pour le dixième), ainsi l'ensemble de votre vie se composera de dix commandements. Il faut qu'un roi soit pieux, miséricordieux et orné des autres vertus. Un roi impie et cruel s'arroge vainement le nom de roi ; c'est tyran qu'il faut l'appeler. C'est pourquoi, bien-aimé fils, délice de mon cœur, espoir de ma future postérité, je vous prie et vous ordonne d'être si pieux en tout et partout, que vous soyez débonnaire, non-seulement avec les parents, les proches, les princes, les ducs, les riches, les voisins et les indigènes, mais aussi envers les étrangers et tous ceux qui viendront à vous ; car l'œuvre de la piété vous conduira à la souveraine béatitude. Soyez miséricordieux envers tous ceux qui souffrent violence, ayant toujours dans le cœur cet exemple du Seigneur : Je veux la miséricorde et non le sacrifice. Soyez patient envers tout le monde, non-seulement envers les puissants, mais encore envers les faibles. Soyez fort, de peur que la prospérité ne vous élève trop ou que l'adversité ne vous abatte ; soyez humble, afin que Dieu vous exalte en ce monde et en l'autre ; soyez modéré, afin de ne punir ou de ne condamner personne outre mesure ; soyez doux, afin de ne jamais résister à la justice ; soyez honnête, afin de ne jamais faire spontanément injure à personne ; soyez pudique, afin d'éviter toutes les saletés de la convoitise, comme l'aiguillon de la mort. C'est là cet ensemble qui compose la couronne royale, sans lequel nul ne saurait ni régner ici-bas ni parvenir au royaume éternel [1].

Telles sont les instructions que saint Étienne, l'apôtre, le héros, le législateur, le premier roi de Hongrie, donnait à son fils saint Émeric sur l'art de bien gouverner. On y voit quelle idée, au commencement du onzième siècle, on se formait de la royauté et de la politique. Nous ne nous souvenons pas d'avoir jamais rien lu de si chrétien, de si sensé, de si simple, de si noble, de si parfait. Ce qui est plus merveilleux, c'est que le onzième siècle, non-seulement avait dans l'esprit cet idéal, mais il en voyait plus d'un exemple réel :

[1] *Dissert.*, § 33.

le pieux Robert de France, le saint Henri d'Allemagne, le saint Étienne de Hongrie. Que dis-je? la froide Scandinavie elle-même eut son saint roi.

C'était Olaph ou Olaüs, fils posthume de Harald, roi de Norwége. Privé du royaume paternel dans sa jeunesse, il fit d'abord le métier de roi de la mer ou de pirate. Il vint en France au secours des Normands, en Angleterre au secours du roi Éthelred. Dans son expédition de Normandie, il embrassa le christianisme, reçut le baptême à Rouen, au commencement du onzième siècle. Rentré en Norwége, il y fut reconnu roi l'an 1015. Il fit venir d'Angleterre des prêtres et des moines recommandables par leur science et leur vertu. L'un d'entre eux se nomme Grimkèle; il fut élu évêque de Drontheim, capitale des États d'Olaüs. Ce prince n'entreprenait rien sans le consulter. Ce fut par son conseil qu'il porta plusieurs lois pleines de sagesse et qu'il abolit toutes celles qui étaient contraires à l'Évangile, non-seulement dans la Norwége, mais encore dans les îles d'Orkney, dont il s'était emparé, et dans l'Islande. La paix étant établie dans tous les pays de son obéissance, il travailla à en extirper la superstition de l'idolâtrie. Il parcourait les villes en personne, pour exhorter ses sujets à ouvrir les yeux à la lumière de l'Évangile, que leur prêchaient les missionnaires dont il était suivi [1].

Saint Olaüs de Norwége ayant épousé la fille d'un autre Olaüs, roi de Suède, cette alliance servit à reveiller le christianisme dans ce dernier pays, d'où il avait comme disparu depuis la mission de saint Anscaire. Le roi saint Olaüs de Norwége ayant fait venir d'Angleterre une nouvelle colonie de missionnaires, dont le chef était saint Sigfrid, proche parent du roi anglais, il les envoya dans le royaume d'Olaüs de Suède, son beau-père. Sigfrid, y étant arrivé, eut le bonheur de baptiser le roi et une grande partie de la nation. Il prêcha d'abord à Wexiow, dans la Gothie méridionale, où il établit un siége épiscopal, de concert avec l'archevêque de Hambourg, légat apostolique pour les pays du nord; il parcourut ensuite plusieurs autres provinces qu'il gagna toutes à Jésus-Christ. Jamais missionnaire ne se montra plus fidèle imitateur des apôtres. Il était d'une charité et d'un désintéressement qui excitaient l'admiration des païens mêmes. En voici un trait. Trois de ses neveux, qu'il avait laissés à Wexiow pendant qu'il annonçait l'Évangile dans d'autres provinces, furent inhumainement assassinés par des idolâtres. Le roi, indigné d'une action aussi noire et qui pouvait avoir des suites bien dangereuses si elle restait impunie, résolut de condamner les

[1] Godescard et *Acta SS.*, 29 *julii*.

meurtriers à mort. Le saint, informé de ce qui se passait, intercéda pour eux, et le fit avec tant d'instances, qu'il obtint qu'on leur laisserait la vie. Le prince les condamna toutefois à une grosse amende au profit de Sigfrid; mais il ne fut pas possible de déterminer ce dernier à rien recevoir, quoiqu'il fût dans une extrême pauvreté et qu'il eût un très-pressant besoin d'argent pour assurer la fondation de la nouvelle église. Sigfrid vécut jusqu'au temps où écrivait Adam de Brême, et mourut vers l'an 1030. Il fut enterré dans la cathédrale de Wexiow, où son tombeau devint célèbre par un grand nombre de miracles. Le pape Adrien IV, qui avait lui-même travaillé avec beaucoup de zèle à la conversion de la Norwége et de plusieurs autres contrées du nord, le canonisa vers l'an 1158. Les Suédois ont honoré saint Sigfrid comme leur apôtre, tant qu'ils ont persévéré dans la foi qu'il leur avait prêchée, c'est-à-dire tant qu'ils sont demeurés catholiques [1].

Cependant des révolutions et des guerres sanglantes, suite et punition de deux régicides, pensaient devoir étouffer le christianisme en Danemark et même en Angleterre, et finirent par le réveiller en Angleterre et par l'affermir en Danemark. Suénon ou Swein, qui, en suédois, veut dire *guerrier*, avait été baptisé en 972 avec son père Harald, roi de Danemark, et avait eu pour parrain l'empereur Othon Ier. Plus tard, impatient de régner, il se révolte contre son père, et finit par le tuer en 985. Pour réussir dans sa criminelle entreprise, il avait promis aux païens de rétablir le culte des idoles, ce qu'il fit en effet; mais la vengeance divine ne tarda point: engagé deux fois dans une guerre cruelle contre les Slaves, il fut fait prisonnier chaque fois; dépouillé et chassé de son royaume par Éric, roi de Suède; repoussé par le roi Éthelred d'Angleterre, où il était venu demander un asile; réduit à s'exiler quatorze ans en Écosse; rentré dans son royaume de Danemark, après la mort d'Éric, dont il épouse la veuve, il en est dépouillé de nouveau par le fils d'Éric, le roi Olaüs de Suède, que nous avons vu se faire Chrétien; alors seulement il se reconnaît et fait pénitence de son apostasie; le roi Olaüs de Suède lui rend son royaume, en considération de sa mère, à condition qu'il y rétablirait la religion chrétienne et travaillerait même à la répandre chez les nations étrangères. De ce moment, le succès couronne les entreprises de Suénon. Un chef de pirates normands, Olaüs, roi de Norwége, mais différent de saint Olaüs, qui lui est postérieur, l'attaque avec une flotte innombrable; mais il est complétement défait l'an 1000, et, de désespoir, se jette dans la mer.

[1] Godescard et *Acta SS.*, 15 *febr.*

Suénon, ainsi maître de deux royaumes, ordonna d'y recevoir la religion chrétienne, et établit en Scanie l'évêque Gotbald, venu d'Angleterre. Telles sont les aventures de Suénon ou Swein, d'après le récit qu'en fit son petit-fils de même nom à l'historien Adam de Brême [1]; mais son rôle n'était pas fini. Il devait encore, et après lui son fils Canut, châtier l'Angleterre.

Nous avons vu que, dans ce dernier pays, le roi saint Édouard avait été assassiné, l'an 979, par sa marâtre Elfride, pour faire régner à sa place son fils Éthelred. La criminelle Elfride fit pénitence depuis; mais Dieu ne laissa pas de venger ce meurtre du roi sur tout le royaume. Assis sur un trône couvert du sang de son frère, Éthelred eut un règne aussi infortuné que long. Quoiqu'il fût innocent par lui-même, jamais il ne posséda l'affection de ses sujets, même dans son enfance. Plus tard il encourut leur haine par son insensibilité à leurs souffrances, son dégoût des affaires et son amour immodéré des plaisirs. Les pirates du Nord, qui longtemps avaient respecté les côtes d'Angleterre, s'aperçurent bientôt de la situation fâcheuse du royaume. Les déprédations du dernier siècle se renouvelèrent avec plus de succès encore; et, comme si le ciel eût conspiré avec les hommes pour venger le meurtre d'Édouard, les horreurs d'une invasion s'aggravèrent par plusieurs années de famine, par une maladie contagieuse parmi les bestiaux, et une dyssenterie fatale à l'espèce humaine. Il serait difficile de citer une époque, dans l'histoire d'Angleterre, où la nation fût frappée d'autant de calamités que sous le règne prolongé d'Éthelred.

Les premiers Danois qui firent des incursions dans le pays furent congédiés à prix d'argent; ce qui en attira un plus grand nombre d'autres, qu'il fallait payer toujours plus cher. Suénon de Danemark y fit jusqu'à trois descentes, plus terribles l'une que l'autre. Une exécrable mesure d'Éthelred donna lieu à ce redoublement de cruauté. L'an 1002, le 13 novembre, Éthelred fit massacrer tous les Danois qui se trouvaient en Angleterre. Le même jour, à la même heure, dans toutes les provinces, les victimes, qui n'en avaient pas le moindre soupçon, furent assaillies par la populace, avec leurs femmes et leurs familles. L'horreur du meurtre fut en plusieurs lieux aggravée par tous les outrages et toute la barbarie que peut inspirer la haine nationale. A Londres, on chercha des refuges dans les églises, et le massacre se fit au pied des autels. Gunhilda, sœur de Suénon, qui avait embrassé le christianisme et épousé Palig, Normand naturalisé, fut la plus illustre des victimes. Édric, favori du

[1] Adam, l. 2, c. 18 et seqq. Baron., an. 980.

roi, mais qui le trahissait, fit mourir les enfants et le mari de Gunhilda sous les yeux de cette malheureuse, avant de la faire mourir elle-même. Voilà surtout ce qui redoubla les ravages de Suénon. Sa dernière expédition en Angleterre fut de l'an 1013. Le résultat en fut qu'Éthelred, désespérant de sa cause, se sauva secrètement en Normandie, et que Suénon fut reconnu roi d'Angleterre [1].

Au milieu de ces sanglantes invasions, saint Elphége, archevêque de Cantorbéry, souffrit un cruel et glorieux martyre. Il était né vers l'an 955, de très-noble race. Ses parents, admirant son intelligence et sa piété, l'appliquèrent à l'étude des sciences et de la religion; mais le jeune Elphége ramenait toute l'étude de la philosophie à aimer Dieu; le connaître, lui obéir, se soumettre à son joug, fut tout son désir. Touché de l'Esprit d'en haut, négligeant l'héritage de son père, oubliant la douleur de sa mère qui l'aimait uniquement, il quitta le monde, prit l'habit monastique dans le monastère de Derhirst, et y passa quelques années dans la pratique de toutes les vertus. Souhaitant mener une vie plus parfaite, il se retira dans une cellule à Bath, où il affligeait son corps par des jeûnes et des macérations incroyables. En peu de temps, une foule d'hommes nobles vinrent le consulter de toutes parts touchant le salut de leur âme. Enfin il se forma autour de sa cellule un monastère. Il reprenait avec force ceux qui quittaient l'habit du siècle sans en quitter la vie, disant que c'était un gros mensonge de professer ainsi par le costume le contraire de ce qu'on avait dans le cœur. Après la mort de saint Éthelwold, arrivée en 984, il fut ordonné évêque de Winchester par saint Dunstan, comme il a été rapporté, et se rendit recommandable par toutes sortes de vertus. L'hiver, par le plus grand froid, il se levait la nuit, nu-pieds, en simple tunique, et sortait dehors pour prier; quelquefois il se mettait dans la rivière jusqu'à la ceinture, pendant sa prière. Il ne mangeait jamais de chair, s'il n'était pas malade. Il avait un si grand soin des pauvres, qu'il ne souffrait point qu'aucun de son diocèse mendiât publiquement, ni qu'aucun pauvre étranger en sortît les mains vides; et, quand les autres fonds lui manquaient, il leur faisait distribuer le trésor de l'église.

Saint Dunstan, se voyant près de sa fin, pria Dieu instamment de lui donner Elphége pour successeur, et il l'obtint; car, après saint Dunstan, Éthelgar fut archevêque de Cantorbéry pendant un an; puis, en 989, Siric, auparavant évêque de Wilton; et, en 996, Alfric, qui lui avait succédé en ce siége, lui succéda aussi dans celui de Cantorbéry. Il le tint dix ans, et il est loué non-seulement pour sa

[1] Lingard, t. 1.

vertu, mais pour sa doctrine. On rapporte, en particulier, qu'il fit nu-pieds le voyage de Rome, pour recevoir le pallium des mains du Pape. Il composa une grammaire et un dictionnaire, et traduisit en saxon, c'est-à-dire en anglais de son temps, les premiers livres de l'Écriture et quelques autres ouvrages. Il en composa aussi plusieurs en cette langue, entre autres une histoire de son église et cent quatre-vingts sermons. Nous avons entre les conciles une lettre d'Alfric à un évêque nommé Wulfin, avec un modèle d'instruction pour son clergé. Il insiste principalement sur l'obligation de la continence. Il rappelle le canon de Nicée, qui défend, sous peine de déposition, à l'évêque, au prêtre, au diacre, d'avoir dans leur maison aucune femme, si ce n'est leur mère, leur sœur ou leur tante. Écoutez bien ce canon, ajoute-t-il, vous qui avez introduit une coutume contraire, comme s'il n'y avait point de péril pour le prêtre à vivre d'une manière conjugale. Vous dites que vous ne pouvez pas vous passer des services d'une femme : comment donc tant de saints personnages s'en sont-ils passés ? On dit encore : Mais Pierre a eu une femme. Oui, avant de s'être attaché au Christ ; il la quitta ensuite, et, avec elle, toutes les choses du monde. Dans l'Ancien Testament, le pontife devait épouser une vierge, parce que le sacerdoce était attaché à une seule famille, et qu'il ne pouvait y avoir aucun pontife d'une autre. Cependant il ne pouvait épouser qu'une femme, qui devait n'être ni veuve ni répudiée, mais une vierge. Les prêtres pouvaient alors avoir des femmes, parce qu'ils ne célébraient point la messe, n'administraient point la sainte eucharistie aux hommes, mais immolaient des animaux suivant l'ancien usage, jusqu'à ce que le Christ consacrât la sainte eucharistie avant sa passion et instituât la messe, qui subsiste depuis par les prêtres. Le clergé anglican du dix-neuvième siècle ferait bien de méditer ces paroles d'un évêque anglais du neuvième et du dixième. Alfric mourut l'an 1006, et il est compté entre les saints par quelques auteurs [1].

Ce fut donc après sa mort que saint Elphége, ayant gouverné vingt-deux ans l'église de Winchester, fut transféré à l'église de Cantorbéry, à l'âge de cinquante-deux ans. Il entreprit aussitôt le voyage de Rome, pour recevoir le pallium. A l'entrée de l'Italie, comme il passait la nuit dans une petite ville, les habitants, qui ne le connaissaient pas, enfoncèrent la maison, le dépouillèrent de tous ses biens et le forcèrent de s'en aller. A peine en fut-il à quelque distance, que toute la ville fut en alarme : le feu prenait de toutes parts d'une manière effrayante. Les habitants, consternés, cou-

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, p. 61. *Acta SS.*, 28 *aug.*

rurent après le saint, confessèrent leur faute et implorèrent leur pardon. Saint Elphége revint aussitôt, pria pour eux, et l'incendie s'arrêta. Alors tout le monde lui donna mille bénédictions et lui offrit des présents. Il répondit : Gardez ce qui est à vous et rendez-nous ce qui est à nous ; seulement, à l'avenir, soyez plus charitables envers les étrangers. Arrivé à Rome, il connut par révélation la mort de Kenulf, son successeur dans le siége de Winchester, qui avait acheté cette dignité. Quant au Pape, qui était Jean XVIII, il conçut une si grande affection pour saint Elphége, qu'il lui mit au cou sa propre étole et l'honora devant tout le sénat romain.

A son retour en Angleterre, le roi Éthelred, par son conseil et par celui de Wulstan, archevêque d'York, convoqua un concile en un lieu nommé Enham, où tous les évêques et les seigneurs anglais furent appelés, et on y fit trente-deux canons pour la réformation des mœurs et de la discipline, particulièrement des moines et des religieuses. Des prêtres méprisaient tellement les canons, que quelques-uns avaient deux femmes ou plus, et en changeaient sans scrupule, et cet abus avait passé en coutume ; le concile ordonne de les quitter, promettant que ceux qui garderont fidèlement la continence seront traités comme les nobles. Ce désordre scandaleux, qui en suppose beaucoup d'autres, ne justifie que trop les terribles calamités que la Providence faisait peser sur l'Angleterre. On ordonne ensuite d'abolir les superstitions païennes et de chasser du pays les devins, les enchanteurs et les sorcières. Défense de vendre un Chrétien pour l'envoyer hors du pays, principalement chez les infidèles. Défense de se marier dans le sixième degré de parenté ou du vivant de la première femme. On recommande de payer toutes les redevances dues à l'Église, particulièrement le denier de Saint-Pierre ; d'observer les fêtes et le jeûne du vendredi ; de se confesser souvent et de communier au moins trois fois l'année. Les amendes des crimes contre Dieu, quoique décernées par le juge séculier, sont appliquées à l'Église [1].

Mais quelque chose de plus puissant que tous les règlements de discipline pour apaiser la colère de Dieu et rappeler le clergé à la sainteté de ses devoirs, c'était la sainte vie, c'était l'ardente charité de l'archevêque Elphége. Au milieu de ces invasions et de ces ravages que nous avons vus, il allait parmi les troupes ennemies, rachetait les captifs, nourrissait le peuple réduit à la famine. Il fit plus : il entreprit de convertir les ennemis eux-mêmes ; il leur parla de Dieu, d'une autre vie, de Jésus-Christ, le juge des vivants et des morts ;

[1] Labbe, t. 9, p. 789.

il leur reprocha leurs crimes. Ce qui est plus merveilleux, il en convertit un grand nombre, les uns païens, les autres apostats, qui dès lors devenaient plus humains. Ceux qui demeurèrent idolâtres en furent tellement irrités, qu'ils cherchaient à le faire mourir. L'état calamiteux de l'Angleterre leur en offrit une occasion inattendue.

Le roi était incapable, les nobles désunis, en défiance les uns des autres ; et, de fait, il y avait parmi eux plus d'un traître. Édric, le plus puissant de tous et qui dominait le roi Éthelred, était d'intelligence avec les Danois. Son frère, abusant de son crédit, ne mettant point de bornes à ses violences et à ses débauches, fut tué par la noblesse de Cantorbéry. Édric demanda vengeance ; le roi répondit qu'on n'avait fait que justice. Aussitôt Édric appelle les Danois à son secours et vient assiéger Cantorbéry ; les Danois idolâtres en voulaient surtout au saint archevêque ; le traître Édric, à la noblesse ; tous, à la ville entière. A l'approche de l'ennemi, toute la noblesse supplia le saint pasteur de se retirer, sa vie étant la dernière espérance de son peuple. Le bon pasteur protesta qu'il n'abandonnerait point son troupeau dans une occasion où il avait besoin de sa présence plus que jamais, et qu'il était prêt à donner sa vie pour ses brebis. Les nobles se retirèrent, les uns d'un côté, les autres de l'autre ; le saint archevêque resta seul avec le clergé et le peuple. La ville résista vingt jours. Un traître met le feu à plusieurs maisons ; les habitants quittent les remparts pour sauver leurs familles du milieu des flammes ; les ennemis profitent de ce moment pour forcer les portes de la ville, qui est prise. Tout passe par le fer et par le feu ; on n'épargne ni âge ni sexe ; les petits enfants, arrachés du sein de leur mère, sont reçus sur les pointes des lances ou écrasés sous les roues des chariots. Les Anglais qui suivaient le traître Édric se montraient plus cruels que les Danois. Tout d'un coup saint Elphége, s'échappant des mains de ses moines qui le retenaient dans l'église, accourt au milieu des morts et des mourants, et, se présentant aux ennemis, s'écrie : Épargnez ! épargnez ! Si vous êtes des hommes, épargnez au moins l'âge de l'innocence ; il n'y a point de gloire à massacrer des enfants à la mamelle. S'il vous faut une victime, voici le pasteur de tous. D'ailleurs, c'est moi qui vous ai enlevé beaucoup de compagnons d'armes, en les convertissant ; moi qui vous ai tant de fois reproché vos crimes ; moi qui ai nourri, vêtu, racheté ceux que vous teniez captifs. Aussitôt ils se jettent sur lui en foule, lui serrent la gorge pour l'empêcher d'en dire davantage, lui lient les mains, lui déchirent le visage de leurs ongles, lui donnent dans les côtes des coups de poing et de pied, le traînent ainsi garrotté vers la cathédrale, pour être témoin de sa ruine. Les moines, le clergé, une

foule d'habitants s'y étaient réfugiés. Ils espéraient que la sainteté du lieu réprimerait la fureur des Danois, ou que la force de sa situation leur donnerait le temps de revenir à des sentiments d'humanité. Vain espoir! les barbares élèvent une pile de bois sec autour des murailles et y mettent le feu avec des hurlements de joie; les flammes montent jusqu'aux toits; les poutres qui s'écroulent avec le plomb fondu forcent les réfugiés à quitter leur asile. A mesure qu'ils paraissent, ils sont massacrés sous les yeux de l'archevêque. Ils n'épargnèrent qu'un sur dix, en sorte qu'il ne resta que quatre moines et quatre-vingts hommes séculiers. Sept mille hommes, sans compter les femmes et les enfants, avaient péri dans le sac de la ville.

Les ennemis tinrent saint Elphége sept mois dans une étroite prison, espérant que, pour se racheter, il leur abandonnerait les terres que son église possédait en différentes parties de l'Angleterre. Cependant la maladie se mit dans leurs troupes, et en peu de temps il en mourut deux mille avec de grandes douleurs d'entrailles. Les Chrétiens leur remontrèrent que c'était une punition divine, et que, pour y échapper, ils devaient reconnaître leur faute et en demander pardon à l'évêque. Ils n'en firent rien d'abord, pensant que c'était le hasard; mais comme chaque jour il mourait dix, vingt, et plus, de ceux qui avaient menacé le pontife de mort, ils vinrent enfin tous, bien malgré eux, lui demander pardon et le supplier de prier pour eux. Ils le tirèrent honorablement de prison, le portant sur une litière. C'était le jeudi saint. Il leur dit : Quoique vous ne méritiez point de grâce, nous devons imiter l'exemple du Sauveur, qui, en ce jour-ci même, lava les pieds même au disciple qui allait le trahir; releva, après les avoir terrassés, ceux qui venaient le prendre, et pria pour ceux qui l'avaient crucifié. Ayant ainsi parlé, il bénit du pain, dont il leur donna à manger à tous, et ils furent délivrés de cette calamité. Voyant, après trois jours, qu'il ne mourait plus personne, ils lui envoyèrent quatre chefs pour le remercier de la grâce qu'il leur avait faite; mais ils ajoutèrent que, s'il voulait jouir de la vie et de la liberté, il leur payât trois mille livres d'argent pesant, et que, de plus, il s'engageât à persuader au roi de leur en payer encore dix mille. Il leur répondit que leur demande n'était pas juste; qu'il n'était pas juste de lui demander ce qui était devenu la proie des flammes ou des ravisseurs. Que si, pour assouvir votre cupidité, vous pensez que je dépouillerai les terres de l'église, et que je conseillerai au roi une chose déshonorante pour la patrie, vous vous trompez; il n'est pas d'un Chrétien de livrer la chair des Chrétiens à la dent des païens.

Ses amis le prièrent de parler plus doucement et d'envoyer un

écrit scellé de son sceau, pour ramasser de toutes parts ce qui restait encore à l'église, afin de payer sa rançon; mais lui, qui avait toujours été le père des pauvres et le défenseur de la patrie, rejeta leur conseil avec indignation et dit : Si vous pouviez me persuader cette bassesse, il n'y aurait point de crime que vous ne pussiez me persuader. J'aime mieux mourir que d'acheter la vie à ce prix. Pourrait-on jamais rien dire de plus indigne, si ce n'est qu'Elphége, dans sa vieillesse, apprit à être cruel, lui qui, depuis son enfance, s'était distingué par sa miséricorde? Avez-vous oublié le saint martyr Laurent, qui cacha les trésors de l'église pour les dérober au persécuteur? Lui donnait aux pauvres, et moi j'irais leur prendre? Voyez quelle impiété il y a dans ce qui vous paraissait si sage!

Les Danois, ayant appris cette réponse du saint pontife, le lièrent de nouveau et lui donnèrent la question avec des tourments inouïs, le propre jour de Pâques, 13me d'avril 1012. Puis ils le remirent dans une prison, où il eut encore beaucoup à souffrir; mais il y fut en même temps consolé et fortifié par l'apparition d'un ange et de son prédécesseur saint Dunstan. Le samedi suivant, les Danois le tirèrent de prison; et, l'ayant mis sur un cheval, le menèrent avec une troupe de gens armés pour le juger. Ils lui dirent : Paye-nous l'or que nous demandons, si tu ne veux être aujourd'hui donné en spectacle au monde. Il répondit : Je vous propose l'or de la sagesse, qui est de quitter votre superstition et de vous convertir au vrai Dieu. Si vous vous obstinez à mépriser mon conseil, vous périrez plus malheureusement que Sodome, et ne prendrez point racine en ce pays. Alors ils se jetèrent sur lui, l'abattirent à terre, le frappant du dos de leurs haches, l'accablant de pierres, d'ossements et de têtes de bœufs. Il se mit à genoux et pria pour eux; puis, étant tombé, il se releva et recommanda son église au bon Pasteur. Enfin un Danois, qu'il avait confirmé la veille, par une compassion barbare, pour l'empêcher de languir davantage, lui donna sur la tête un coup de hache dont il mourut. C'était le samedi de la semaine de Pâques, 19me d'avril 1012.

Les chefs des Danois voulaient faire jeter son corps dans la rivière; mais ceux qu'il avait convertis, et qui étaient en grand nombre, vinrent le revendiquer les armes à la main, et il fit plusieurs miracles. Les habitants de Londres, l'ayant appris, le rachetèrent pour une grosse somme d'argent et l'enterrèrent chez eux; mais dix ans après, il fut transporté à Cantorbéry. Tous ceux qui avaient pris part à sa mort périrent misérablement, comme il l'avait prédit. Ces mêmes Danois s'étant remis à la mer, cent soixante de leurs navires furent submergés par la tempête; soixante-cinq autres, jetés sur des côtes

rts ce qui restait
i, qui avait tou-
atrie, rejeta leur
persuader cette
pussiez me per-
à ce prix. Pour-
qu'Elphége, dans
enfance, s'était
le saint martyr
lérober au persé-
prendre? Voyez
sage!
pontife, le lièrent
ourments inouïs,
s ils le remirent
rir; mais il y fut
d'un ange et de
nt, les Danois le
le menèrent avec
rent : Paye-nous
urd'hui donné en
'or de la sagesse,
convertir au vrai
seil, vous périrez
z point racine en
terre, le frappant
ements et de têtes
, étant tombé, il
Enfin un Danois,
on barbare, pour
tête un coup de
naine de Pâques,

corps dans la ri-
en grand nombre,
plusieurs mira-
etèrent pour une
ais dix ans après,
ent pris part à sa
édit. Ces mêmes
urs navires furent
etés sur des côtes

étrangères, y furent massacrés comme pirates; Turchil, le chef de toute l'expédition, étant de retour en Danemark avec six navires seulement, y fut tué par la populace. L'Église honore saint Elphége le 19 avril [1].

Au milieu de ces calamités publiques, ce saint eut, dans l'ordre monastique, des imitateurs de sa charité, entre autres Léofric, dixième abbé de Saint-Alban. Le projet favori de ses prédécesseurs avait été d'élever une église dont la magnificence répondît à la dignité de l'abbaye. Tout était prêt, la place nettoyée, les richesses nécessaires accumulées dans le trésor. Léofric, devenu abbé jeune encore, se réjouissait de mettre la main à l'œuvre. L'invasion des Danois, la famine surviennent : Léofric ouvre les portes du monastère à tous les malheureux, les richesses du trésor sont prodiguées à leur soulagement; il fait fondre la vaisselle réservée à sa table, et, pour dernière ressource, il vend les ornements précieux destinés à l'usage et à la décoration de l'église. Quelques moines en murmurent, Léofric répond avec douceur qu'il fallait préférer les temples vivants de Dieu à ses temples inanimés, et que le soutien des premiers était un devoir plus important que la décoration des derniers [2].

Un autre imitateur de saint Elphége fut l'abbé Godric. En 1005, il fut nommé abbé de Crovland; dans cette même année, et dans les sept autres qui la suivent, les taxes levées sur le monastère par le roi Éthelred, par le comte et les officiers inférieurs, montèrent à la somme annuelle de quatre cents marcs. En 1013, Suénon pilla toutes les fermes du monastère ; dans le même temps une foule d'indigènes, fuyant l'épée des Barbares, cherchèrent un asile à Crovland. Le bon vieillard les reçut à bras ouverts, les consola dans leur malheur, et s'engagea à les garder aussi longtemps que ses ressources le permettraient. Il réserva le chœur et les cloîtres pour ses propres moines et ceux du voisinage, il assigna aux ecclésiastiques réfugiés la nef de l'église pour leur résidence ; il logea les laïques dans les autres appartements de l'abbaye, et plaça les femmes et les enfants dans des bâtiments temporaires élevés à la hâte dans le cimetière. La charité de Godric éveilla la cupidité de Suénon. En menaçant de raser le monastère, il ordonna à l'abbé de porter mille marcs à Lincoln, à un jour désigné ; et, non content de cette somme, il lui en extorqua mille autres dans les trois mois suivants. A peine avait-on satisfait à ces demandes, que les officiers d'Éthelred parurent. Ils accusèrent Godric d'être l'allié de Suénon. On voulut considérer comme une trahi-

[1] *Acta SS.*, 19 *april. Act. Bened.*, sect. 6. — [2] Lingard, *Antiq. de l'Égl. anglo-sax.*, p. 184.

son le payement de la somme qu'on lui avait enlevée par violence, et il fut contraint d'envoyer au roi deux mille marcs pour recouvrer la faveur royale. Pour se garantir contre des exactions nouvelles, Godric donna pour cent ans une terre de l'abbaye à un seigneur puissant du voisinage, à condition qu'il serait le défenseur de l'abbaye et la protégerait de son épée contre toute demande injuste. Crovland jouit de la paix tant que ce seigneur vécut ; mais ses descendants retinrent injustement la propriété cédée, et l'abbaye la perdit sans retour [1].

En 1014, nous avons vu le Danois Suénon maître de l'Angleterre. Au mois de janvier, Éthelred s'était réfugié en Normandie, auprès du duc Richard, dont il avait épousé en secondes noces la fille Emma. Au mois de février, Suénon mourut subitement : Éthelred fut rappelé ; il revint au milieu du carême, fut reçu avec enthousiasme, leva promptement une armée pour combattre le Danois Canut, fils et successeur de Suénon. Il y eut, pendant trois ans, une guerre acharnée, avec des alternatives de succès et de revers. Éthelred suivait toujours le même système cruel d'égorger tous les habitants d'origine danoise ; Canut, de son côté, usa de terribles représailles. Éthelred mourut au mois d'avril 1016 : son fils Edmond, qui lui succéda, livra contre Canut cinq batailles sanglantes dans l'espace de sept mois. On allait en venir à une sixième, lorsque les capitaines des deux armées forcèrent les deux rois à s'entendre. Ils se partagèrent alors l'Angleterre : Canut eut le nord de la Tamise, Edmond le sud. Dans le mois qui suivit cette pacification, Edmond mourut subitement ou fut tué, laissant deux fils en bas âge, Édouard et Edmond. Canut, reconnu roi de toute l'Angleterre, épousa leur aïeule Emma, et les envoya tous deux en Suède, à son frère utérin, le roi saint Olaüs, d'où ils furent envoyés à la cour de saint Étienne, roi de Hongrie. Ce prince reçut les orphelins avec tendresse, et les fit élever et instruire comme ses propres enfants. Edmond mourut dans sa jeunesse ; nous verrons son frère revenir en Angleterre et y régner avec gloire sous le nom de saint Édouard le Confesseur.

Le Danois Canut, quoique baptisé dans son enfance, connaissait et suivait fort peu jusqu'alors les doctrines du christianisme ; mais dès qu'il fut assis sur le trône de l'Angleterre, les préceptes de la religion adoucirent la férocité de son caractère, et ce cruel roi de la mer devint insensiblement un monarque juste et bienfaisant. Il déplorait souvent l'effusion du sang, plaignait la misère qui avait été pour les indigènes la conséquence de sa rapacité et de celle

[1] Ingulf., an. 1010. Ling., *Antiq.*, etc.

de son père, et regardait comme un devoir de compenser tant de souffrances par un règne paisible et équitable. Il les traita toujours avec une attention marquée, les protégea contre l'insolence de ses favoris danois, plaça les deux nations sur le pied de l'égalité, et les admit indistinctement aux emplois de confiance et de fortune. Il érigea une magnifique église à Assington, théâtre de sa dernière victoire, et fit relever de leurs ruines les édifices religieux qui avaient souffert pendant la dernière invasion. L'abbaye de Saint-Edmond, triste monument de la cruauté de ses pères, devint, par ses donations et pour des siècles, l'établissement monastique le plus riche du royaume. Dans une assemblée nationale tenue à Oxford, il confirma les lois d'Edgar, et engagea les seigneurs anglais et danois à oublier de part et d'autre toutes les anciennes offenses, et à se promettre pour l'avenir une amitié mutuelle. Il fit établir par une autre assemblée, à Winchester, un code de lois basé sur les ordonnances des premiers rois, avec les additions et les changements qu'exigeait l'état présent de la société. Le roi y exhortait tous les ministres de la justice à être vigilants dans la recherche et la punition des crimes, mais avares de la vie des hommes ; à user d'indulgence envers le repentir, mais à sévir avec rigueur contre le coupable endurci ; à considérer le faible et l'indigent comme dignes de pitié, le riche et le puissant comme méritant toute la sévérité de la loi ; car les premiers sont souvent induits à commettre des fautes par deux causes que les seconds ne peuvent donner pour excuse, l'oppression et le besoin. Il blâmait et prohibait l'usage de vendre des Chrétiens dans les pays étrangers. L'incorporation des Danois parmi les Anglais ayant encore introduit dans l'île des rites du paganisme, Canut défendit le culte des dieux païens, du soleil ou de la lune, du feu ou de l'eau, des pierres ou des fontaines, des forêts ou des arbres. Il punissait ceux qui se mêlaient de sorcellerie. En même temps, pour soulager ses peuples des charges féodales, il abolit entièrement la coutume de lui fournir des provisions gratuites, défendit à ses officiers d'en enlever pour son usage et commanda à ses baillis d'entretenir sa table du produit de ses propres fermes.

Comme le roi Canut régnait sur plusieurs pays maritimes, ses flatteurs allaient lui redisant qu'il commandait à la terre et à la mer. Un jour donc, s'étant assis sur la plage de Southampton, il commanda à la mer de respecter son souverain ; mais le flux de la marée l'obligea bientôt à se retirer. Alors, se tournant vers ses adulateurs : Voyez, dit-il, comme la mer m'écoute ! Apprenez que celui-là seul est tout-puissant à qui l'Océan a obéi quand il lui a dit : Tu viendras jusqu'ici, et tu n'iras pas plus loin. Frappé lui-même de cette pensée,

le roi, de retour à Winchester, prit sa couronne, la plaça sur le grand crucifix de la cathédrale et ne la porta plus, depuis ce jour, même dans les cérémonies publiques.

Quoique Canut résidât ordinairement en Angleterre, il visitait souvent le Danemark. Il se faisait accompagner d'une flotte anglaise et menait avec lui un grand nombre d'évêques, pour instruire et civiliser ses compatriotes. Il plaça entre autres l'évêque Bernard dans la Scanie, Gerbrand dans la Sélande, et Rainer dans la Fionie. Voilà comme ces terribles révolutions du Danemark et de l'Angleterre, qui semblaient devoir anéantir le christianisme dans ces deux pays, le ranimèrent et l'affermirent dans l'un et dans l'autre [1].

En Espagne, les Chrétiens, toujours en lutte avec les Mahométans, éprouvèrent d'éclatants revers, qu'ils rachetèrent par une victoire plus éclatante encore. Le roi Bermond II ou Bermude gouvernait le royaume de Léon depuis l'an 982. Il avait commencé son règne par recommander l'observation des lois anciennes, particulièrement des lois ecclésiastiques et des décrets des Pontifes romains ; mais il ne soutint pas toujours ces beaux commencements. Il fit arrêter sans sujet Goudesque, évêque d'Oviédo, et le tint en prison trois ans. On attribua à cette injustice une grande sécheresse qui survint et qui attira la famine. Le roi, en étant touché, délivra l'évêque, et la pluie vint aussitôt. Bermond écouta aussi les rapports de trois serfs de l'église de Compostelle, qui accusèrent leur évêque Adolphe d'un crime abominable. Le roi le fit exposer à un taureau furieux ; mais trois historiens d'Espagne rapportent qu'il laissa ses cornes entre les mains de l'évêque [2]. Ce roi quitta sa femme légitime pour en épouser une autre, et, de plus, entretenait deux concubines qui étaient sœurs. Aussi regarda-t-on comme la punition de ces scandales l'irruption des Mahométans dans ses États, sous la conduite d'Almansor, premier ministre d'Issem, prince fainéant qui régnait à Cordoue.

Almansor était accompagné de quelques comtes que le roi Bermond avait exilés. Sur la nouvelle de sa marche, on enleva les reliques de Léon et d'Astorga, et même les corps des rois qui étaient ensevelis, pour les mettre en sûreté. Almansor assiégea Léon près d'un an, la prit et en abattit les portes et les tours. Il prit également Astorga et plusieurs autres villes, enleva tous les trésors des églises et pilla entre autres celle de Saint-Jacques. Enfin, pendant douze ans qu'il fit la guerre aux Chrétiens, il les mit plus bas qu'ils n'avaient été depuis le temps du roi Rodrigue et l'entrée des Arabes. Enfin, l'an 998, le roi Bermond pria Garcia, roi de Navarre, et Garcia

[1] Hunt., 209. West., 209. Lingard, t. 1. — [2] Baron., an. 985.

comte de Castille, d'oublier les injures passées et de venir à son secours contre leur ennemi commun. Ces trois princes, ayant réuni leurs forces, gagnèrent contre les Arabes une des batailles les plus mémorables. Au dire de leurs propres historiens, les infidèles y perdirent soixante-dix mille fantassins et quarante mille cavaliers. Almansor en mourut de chagrin l'an 1002. Le roi Bermond, qui s'était fait porter en litière à la bataille, à cause qu'il était malade de la goutte, mourut de cette maladie l'année suivante 999, laissant pour successeur son fils Alphonse V, âgé de cinq ans, qui en régna vingt-neuf [1].

Du temps de Bermond ou Bermude II, l'évêque de Léon était Froïlan, illustre par sa sainteté. Il naquit à Lugo en Galice, où sa mère Froïla est honorée comme sainte. Dès l'âge de dix-huit ans, il se retira dans un désert; mais plusieurs disciples s'étant attachés à lui, il fonda un monastère où saint Attilan fut prieur sous lui. Celui-ci, né à Tarragone, de parents nobles, vers l'an 939, les quitta dès l'âge de quinze ans pour entrer dans un monastère, d'où il sortit quelque temps après, attiré par la réputation de saint Froïlan. Le roi Ramire III fit venir Froïlan à Léon et lui donna beaucoup d'argent, avec permission de choisir tel lieu qu'il lui plairait de son royaume, pour y bâtir un monastère où l'on priât Dieu pour la tranquillité de l'État, qui n'était pas moins troublé au dedans par les Chrétiens rebelles, que par les infidèles au dehors. Froïlan fonda donc le monastère de Tabare, puis celui de Morcruèle, où il assembla au moins deux cents religieux; outre ces deux monastères qu'il fonda, il en rétablit plusieurs autres.

L'évêque de Léon étant mort, le roi Bermond II lui donna Froïlan pour successeur, malgré sa résistance; il gouverna ce siége environ seize ans, et mourut l'an 1006, le 3me d'octobre, jour auquel l'Espagne l'honore comme saint. En ce même temps où saint Froïlan fut fait évêque de Léon, saint Attilan, son disciple, le fut de Zamora, et l'on dit qu'ils furent sacrés ensemble le jour de la Pentecôte. Attilan quitta son siége au bout de dix ans, et alla en pélerinage par esprit de pénitence; deux ans après il revint, gouverna son église encore huit ans, et mourut le 5me d'octobre 1009, âgé de soixante-dix ans. Il est honoré comme saint par toute l'Église [2].

Le roi Alphonse V étant venu à Léon, capitale de son royaume, avec la reine Elvire, son épouse, y assembla tous les évêques, les abbés et les seigneurs, le jour de la Saint-Jacques, 25me de juillet l'an 1012, et de ce concile il nous reste sept canons. Le premier

[1] *Script. rer. hispan.* — [2] *Acta SS.*, 5 *octob.*

porte qu'à l'avenir, dans tous les conciles, on commencera par juger les causes de l'Église. C'est que ces conciles étaient aussi des assemblées politiques où on traitait des affaires temporelles, et dans celui-ci on fit plusieurs lois civiles. Après la cause de l'Église, ajoute le concile, on traitera celle du roi, puis celle des peuples. Les abbés et les moines demeureront sous la juridiction de leurs évêques, et les uns ne recevront point ceux des autres. Le reste des canons regarde les vols faits dans les églises ou les cimetières, et les meurtres commis sur des hommes d'église. Le roi Alphonse rebâtit et repeupla la ville de Léon, qu'Almansor et son fils Abdelmelic avaient détruite. Il rétablit les lois gothiques et en ajouta d'autres[1]. Après avoir régné vingt-neuf ans, il fut tué d'un coup de flèche dans une bataille contre les Arabes, près de Viseu en Portugal, et enterré à Léon, l'an 1028. Son fils Vérémond ou Bermude III lui succéda.

Vers l'an 1000, se forma parmi les Mahométans une secte nouvelle, plus monstrueuse que toutes les autres, et qui subsiste encore dans la religion, si longtemps inconnue, des Druzes. On sait que les Mahométans sont généralement divisés en deux sectes qui s'anathématisent l'une l'autre, sous le nom de sunnites et de schiytes. Les sunnites, qui se regardent comme les orthodoxes, admettent, avec l'Alcoran, une tradition orale et la légitimité de tous les califes qui ont succédé à Mahomet. Les schiytes ou sectaires, ainsi nommés par les sunnites, mais qui s'appellent eux-mêmes d'un nom plus honorable, le parti des justes ou de la justice, sont les partisans d'Ali, et ne reconnaissent pour légitimes califes que les descendants d'Ali et de Fatime, sa première femme, fille de Mahomet. De nos jours, les Persans sont schiytes et les Turcs sunnites. Mais dès les premiers temps, les sunnites se divisaient eux-mêmes en deux partis au sujet de l'Alcoran, les uns soutenant qu'il était créé, les autres, qu'il était créature ; et nous avons vu des califes prononcer la peine de mort, tantôt contre l'un, tantôt contre l'autre parti. Les schiytes se divisaient également en plusieurs sectes secondaires. Ces divisions religieuses augmentaient les divisions politiques, et réciproquement. En Espagne, les Mahométans reconnaissaient un calife ommiade ; en Afrique et en Égypte, des califes alides ou fatimites ; à Bagdad, des califes abbassides. Une cause nouvelle vint encore multiplier ces divisions doctrinales : ce fut l'introduction de la philosophie grecque. Chez les Chrétiens, cette philosophie raisonneuse fut une occasion à l'Église d'exposer la doctrine catholique avec plus de clarté, de précision, de méthode, et de faire servir à cela cette philosophie elle-

[1] Labbe, t. 9, p. 817. Baron., an. 1012.

même. Chez les Mahométans, où la doctrine n'a ni vérité ni ensemble, où il n'y a point d'autorité divinement assistée pour l'enseigner et la défendre, la philosophie grecque ne pouvait que multiplier et diversifier la confusion et les divisions déjà existantes.

Tel était l'état général du mahométisme, lorsque Hakem, troisième calife fatimite d'Égypte, succéda à son père Aziz-Billah, en 996, n'étant âgé que de onze ans. Il en régna vingt-cinq. Ce fut un prince méchant, impie, extravagant, fantasque et cruel. Les Chrétiens d'Égypte étaient généralement unis dans la même foi, et soumis à l'Église romaine [1]. Vers l'an 1003, Hakem commença contre eux la persécution, et fit arrêter dix des principaux catébs ou secrétaires. Un des plus distingués était Abou-Nédjah, surnommé Alkébir, qui était orthodoxe. Hakem, l'ayant fait venir, lui ordonna de renoncer à la religion chrétienne, lui promettant, s'il voulait se faire Musulman, de l'élever à la dignité de vizir et de lui confier l'administration de son empire. Abou-Nédjah demanda et obtint de Hakem le délai d'un jour pour penser au parti qu'il devait prendre. Retourné chez lui, il assembla ses amis ; et, après leur avoir raconté ce qui s'était passé entre lui et Hakem, il leur dit : Je suis prêt à donner ma vie pour le nom de Jésus-Christ. En demandant un délai jusqu'à demain, je n'ai point entendu perdre du temps pour délibérer sur ce que je dois faire ; je n'ai voulu que me réserver le loisir de vous réunir autour de moi, de vous faire mes adieux et de vous instruire de mes dernières volontés. Maintenant donc, mes frères, ne cherchez point la gloire fragile et passagère de ce monde, aux dépens de la gloire durable et éternelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est lui qui nous a rassasiés des biens de la terre, aujourd'hui sa miséricorde nous appelle au royaume du ciel ; fortifiez donc vos cœurs. Il les encouragea ainsi par ses discours, et les exhorta à mourir pour le nom de Jésus-Christ. Il leur fit ce même jour un grand festin ; et, après être demeurés avec lui jusqu'au soir, ils se retirèrent chacun chez eux.

Le lendemain, Abou-Nédjah se rendit chez Hakem. Le calife, le voyant entrer, lui dit : Eh bien, ton parti est-il pris ? Oui, seigneur, lui répondit-il. Quelle est ta résolution ? lui demanda encore Hakem. C'est, lui dit Abou-Nédjah, de demeurer ferme dans ma religion. Hakem employa d'abord les promesses et les menaces pour le vaincre ; mais, n'ayant pu réussir à l'ébranler, il ordonna qu'on lui ôtât ses habits, qu'on l'attachât à deux pieux et qu'on le frappât. Les fouets avec lesquels on exécuta cet ordre étaient de nerfs de bœuf. Il en reçut d'abord cinq cents coups, qui mirent ses chairs en lambeaux,

[1] *Acta SS.*, 5 *junii*. Parerg., 4, p. 74 et seqq.

en sorte que le sang ruisselait de tout son corps. Hakem ayant ordonné qu'on portât le nombre des coups jusqu'à mille, on recommença à frapper Abou-Nédjah. Lorsqu'il en eut reçu encore trois cents, il dit : *J'ai soif.* On cessa de le frapper, et on en instruisit Hakem, qui ordonna de lui donner à boire, pourvu qu'il promît de se faire Musulman. On lui présenta donc de l'eau, et on l'instruisit de l'ordre de Hakem. Reportez-lui son eau, dit alors Abou-Nédjah, je n'en ai aucun besoin, parce que Notre-Seigneur Jésus-Christ, le véritable roi, m'a donné à boire. Plusieurs de ceux qui étaient présents, assurèrent avoir vu effectivement dégoutter de l'eau sur sa barbe. Après avoir prononcé ces mots, il mourut. On en instruisit Hakem, qui ordonna que l'on complétât sur son cadavre les mille coups de fouet. Parmi les dix Chrétiens dont nous avons parlé se trouvait aussi le reis Fahd, fils d'Ibrahim. Hakem le fit venir et l'exhorta à embrasser la religion musulmane, en lui rappelant les bienfaits dont il l'avait comblé, et lui promettant d'y en ajouter de nouveaux et de le regarder comme son frère. Sur son refus persévérant, il lui fit couper la tête et ordonna que son corps fût brûlé. Sévère d'Oschmouneïn, historien du temps, dit que l'on entretint le feu pendant trois jours sous son cadavre sans pouvoir le consumer, et que sa main droite particulièrement n'éprouva aucune atteinte du feu, ce qu'il attribue à ses abondantes aumônes. Il ne refusait, dit-il, à aucun de ceux qui lui demandaient ; quelquefois même, lorsque, passant dans les rues à cheval, il rencontrait un pauvre qui sollicitait de lui une aumône, il portait la main à sa manche avec la certitude de n'y trouver aucune monnaie ; mais Dieu permettait qu'il y trouvât de quoi faire l'aumône. Des huit autres catebs, quatre succombèrent aux tourments et se firent Musulmans ; les quatre autres demeurèrent fermes et expirèrent sous les coups. Des quatre qui avaient apostasié, un mourut la nuit suivante, et les trois autres retournèrent à la religion chrétienne après la fin de la persécution [1].

En 1005, Hakem publia une ordonnance qui enjoignait aux Juifs et aux Chrétiens d'avoir sur leurs habits des marques distinctives, qui devaient être de couleur noire, parce que cette couleur était celle des califes abbassides, et de porter des ceintures. Les Chrétiens furent de plus assujettis à se servir d'étriers de bois, sans qu'il fût permis à aucun d'avoir des étriers de fer. Hakem leur ordonna encore de porter des croix d'une palme de long, et, peu après, il voulut que leur longueur fût d'une coudée, ou, suivant d'autres, d'une coudée et demie. Au lieu de croix, les Juifs furent assujettis à porter à leur cou des billots

[1] Silv. de Sacy, *De la religion des Druzes*, t. 1. *Vie de Hakem*, p. CCCIV.

de bois en forme de pelote, pour représenter la tête de veau qu'ils avaient adorée dans le désert.

Il fit, la même année, tant pour les Mahométans que pour les autres, des ordonnances non moins ridicules que tyranniques. Par exemple, il défendait de manger de certains légumes et de certains coquillages, parce que les califes abbassides les aimaient; de faire de la bière et d'en vendre, à cause, disait-il, que le gendre de Mahomet, Ali, ne l'aimait pas. Il défendait à tout le monde d'entrer dans les bains sans caleçon; aux femmes, de paraître en public le visage découvert, même en suivant un convoi; aux pêcheurs, de pêcher et de vendre du poisson sans écailles; à toutes personnes, de se montrer dans les rues et les chemins après le coucher du soleil, et d'y paraître pour vendre et acheter [1]. Partout il fit briser les vases où l'on conservait le vin, et le vin fut renversé dans les rues. Il ordonna de tuer les chiens, et on en tua un si grand nombre, que l'on n'en rencontrait plus aucun. Il fit défense à qui que ce fût d'entrer au Caire à cheval, et aux loueurs de montures d'y entrer avec leurs ânes. Il défendit aussi à toute personne de passer auprès de son palais [2].

En 1007, tout au contraire, Hakem ordonna que les portes du Caire demeurassent ouvertes durant la nuit, et que les boutiques fussent pareillement ouvertes, afin que chacun pût vendre et acheter. On allumait des flambeaux aux portes des maisons et à l'entrée des bazars. Toutes les nuits, le peuple se promenait dans les marchés et dans les rues, jusqu'au point du jour. Hakem lui-même, suivi de ses plus intimes officiers, se promenait durant la nuit au milieu de la foule, et tout le monde pouvait l'aborder et lui parler. L'an 1011, il fit brûler les jeux d'échecs; il fit assembler les pêcheurs et leur fit promettre, avec les serments les plus forts, qu'ils ne prendraient point de poissons sans écailles, sous peine, pour les contrevenants, d'avoir la tête coupée. Il défendit de vendre des raisins secs, et il fut ordonné par écrit d'en empêcher l'importation. Tous les raisins secs qui se trouvaient dans les magasins des marchands furent brûlés. En quinze jours on en brûla 2,840 caisses, dont la valeur montait à 500 pièces d'or. Il fut défendu de vendre plus de quatre livres de raisins frais à la fois, d'en exprimer et d'en boire le jus ou vin doux, et on ne permit pas d'exposer du raisin dans les marchés. Une grande quantité de raisins fut jetée dans les rues pour y être foulée aux pieds, et l'on jeta à l'eau tous les raisins qui se trouvaient en chargement sur le Nil. On arracha toutes les vignes à Djyzèh, on cueillit le raisin qui

[1] Silv. de Sacy, *De la religion des Druzes*, t. 1. *Vie de Hakem*, p. 308-311. — [2] *Ibid.*, p. 312 et 313.

étaient sur les ceps, et il fut jeté sous les pieds des bœufs. La même chose eut lieu dans les provinces, en conséquence des ordres de Hakem. Il fit mettre le scellé sur les magasins de miel à Djyzèh. On apporta toutes les jarres de miel sur le bord du Nil, on les brisa, et le miel fut renversé dans le fleuve. On en brisa ainsi cinq mille cinquante et une jarres. On jeta de même dans le Nil cinquante et une cruches de miel de dattes. Une pareille ordonnance prohiba les dattes fraîches ; on en amassa une grande quantité qui furent brûlées [1].

Hakem se jouait non-seulement de la propriété et de l'industrie des hommes, mais de leur vie même. Il en disposait aussi capricieusement que de leur fortune. Tantôt il faisait mourir en grand nombre les gens attachés à l'étrier, tels que palefreniers, les valets de pied et autres ; tantôt sa colère tombait sur une autre classe. Ses bizarres ordonnances lui en fournissaient toujours un prétexte. Les plus grands personnages, ceux qui lui avaient rendu le plus de services, étaient exposés comme les autres. Un général distingué, nommé Fadhl, venait de vaincre et de comprimer une insurrection très-dangereuse : Fadhl éprouva d'abord la reconnaissance de Hakem. Étant tombé malade, il reçut deux ou trois fois la visite du calife, qui lui donna aussi de grands apanages ; mais à peine sa santé fut-elle rétablie, Hakem le fit mourir de la manière la plus cruelle. Le général, étant entré un jour dans le palais comme de coutume, vit Hakem assis, ayant près de lui un enfant très-joli qu'il avait acheté cent pièces d'or. Hakem, qui tenait à la main un couteau, égorgea cet enfant, prit son foie et ses entrailles et les coupa par morceaux. Le général, saisi d'effroi, rentra chez lui, instruisit sa famille de ce qu'il venait de voir et fit son testament. Environ une heure après, des gens envoyés par Hakem vinrent lui couper la tête [2].

Pour la religion, même à l'égard des Mahométans, Hakem n'était ni moins bizarre ni moins cruel. Tantôt il ordonnait qu'on prononçât tous les jours, qu'on écrivît même sur les murailles des maisons des malédictions et des anathèmes contre les adversaires d'Ali ; tantôt il ordonnait de les effacer toutes et de n'en plus prononcer une seule, permettant aux sunnites d'exercer librement leur culte et même de tenir des écoles publiques ; tantôt il revenait à ses premières ordonnances. Et presque toujours les contrevenants étaient punis de mort.

Ceux qui avaient le plus à souffrir de cette humeur bizarre et cruelle de Hakem furent les Chrétiens. L'an 1009, il commença contre eux une persécution générale ; il ordonna, ou plutôt il avait déjà ordonné précédemment, de détruire l'église de la Résurrection à

[1] *Vie de Hakem*, p. 355. — [2] *Ibid.*, p. 327 et 28.

Jérusalem; il fit emprisonner et tourmenter cruellement Zacharie, patriarche d'Alexandrie; il y eut ordre de détruire toutes les églises et tous les monastères de l'Égypte. Cette persécution allait croissant jusqu'en 1013, où Hakem permit aux Chrétiens et aux Juifs qui ne voulaient pas embrasser le mahométisme, de se retirer avec leur bien sur les terres des Grecs ou dans la Nubie et l'Abyssinie.

L'année suivante, 1014, Hakem défendit aux femmes de sortir dans les rues, de jour comme de nuit; les bains destinés aux femmes furent fermés. Il fut défendu aux cordonniers de leur faire des souliers, en sorte que leurs boutiques demeurèrent sans usage. De plus, il fut interdit aux femmes de regarder par les portes ou par les fenêtres, ou de dessus les terrasses des maisons. Cet état de contrainte dura pour elles jusqu'à sa mort, c'est-à-dire sept ans et sept mois, et plusieurs ayant contrevenu à cette loi furent mises à mort. En voici un exemple : Hakem, passant un jour auprès des bains nommés les *Bains-d'Or*, entendit du bruit dans l'intérieur; il s'informa d'où provenait ce bruit, et ayant appris qu'il y avait des femmes dans ces bains, il ordonna qu'on en murât toutes les issues, en sorte que toutes celles qui s'y trouvèrent y périrent. Tel était ce calife ou ce pape des Musulmans.

Toutefois, de l'an 1017 à l'an 1020, il parut tout autre. Il rendit aux Juifs et aux Chrétiens une pleine liberté de conscience; il accorda même aux apostats la permission de retourner au christianisme. Six mille de ces malheureux abjurèrent le mahométisme et revinrent à l'Église dans l'espace de sept jours. Le patriarche Zacharie sortit de prison, eut une entrevue avec Hakem, qui, satisfait de ses discours, lui donna une grande ordonnance, contenant la permission d'ouvrir les églises dans tous ses États, et de reconstruire celles qui avaient été détruites. Il fut ordonné de restituer aux Chrétiens les colonnes, les briques, les pierres et le bois qui avaient été pris lors de la démolition; toutes les terres et les jardins appartenant aux églises dans toute l'étendue des États de Hakem leur furent rendus. Par la même ordonnance, il dispensa les Chrétiens de porter dans leurs habits les marques distinctives auxquelles ils étaient assujettis, ainsi que leurs croix, et il leur permit de sonner les cloches dans toutes leurs églises, suivant leur coutume[1].

Quelle était donc la cause secrète de ce changement, de cette tolérance surprenante dans un pareil despote? En voici le mystère. Depuis plusieurs années il se tenait dans le palais de Hakem et ailleurs des assemblées secrètes où il y avait des adeptes, des initiés

[1] *Vie de Hakem*, p. 399.

et une doctrine occulte. C'était une nouvelle religion. Et cette nouvelle religion consistait à croire et à enseigner que Hakem était dieu. Un Persan, nommé Darazi, fut le premier qui se mit à enseigner publiquement que Hakem était le dieu créateur de l'univers, et à inviter le peuple à embrasser cette doctrine. Il composa un livre dans lequel il disait que l'âme d'Adam avait passé dans Ali ; que l'âme d'Ali avait passé dans les ancêtres de Hakem, et s'était enfin arrêtée dans ce prince. Il s'empara ainsi de l'esprit de Hakem, qui l'admit près de lui, lui abandonna la conduite des affaires et l'éleva au rang le plus éminent, en sorte que les vizirs, les commandants des troupes et les serviteurs du prince étaient obligés de lui faire la cour, et n'obtenaient aucune décision du souverain que par son entremise. Le but de Hakem était de les accoutumer à une soumission aveugle envers ce Darazi. Celui-ci fit paraître le livre qu'il avait composé, et le lut dans une mosquée du Caire. Le peuple, l'ayant entendu, en fut très-choqué et se jeta sur lui pour le tuer, mais il s'enfuit dans la Syrie. Hakem n'osa pas prendre ouvertement le parti de l'imposteur, mais il lui fit passer secrètement de l'argent, et lui fit dire de répandre sa doctrine dans les montagnes, où il trouverait un peuple grossier et disposé à adopter les nouveautés. Darazi vint donc dans les montagnes et les vallées du Liban. Il lut son livre aux habitants de cette contrée, les invita à reconnaître Hakem pour dieu, leur distribua de l'argent, leur insinua le dogme de la métempsycose, leur permit l'usage du vin et de la fornication, et leur abandonna les biens et la vie de ceux qui refuseraient d'embrasser leur croyance. Tel fut le commencement, et tel est le fond, si longtemps inconnu, de la religion des Druzes [1].

Darazi ne fut pas le seul qui se chargea de faire reconnaître la divinité de Hakem. Un autre imposteur entreprit de faire valoir ses prétentions, et le fit, à ce qu'il paraît, avec plus de succès. C'est celui que les Druzes regardent encore aujourd'hui comme l'auteur de leur système religieux. C'était encore un Persan, nommé Hamza. Il enseignait que Hakem était la divinité personnifiée, et que lui, Hamza, était son intelligence primordiale [2]. Il avait donc douze apôtres et plusieurs autres disciples, qu'il envoya en mission dans l'Égypte et ses dépendances, et dans la Syrie. Pour gagner les Juifs, ces émissaires parlaient mal des Chrétiens et des Musulmans ignorants ; ils disaient que Jésus n'était pas le vrai Messie, mais qu'il était encore à venir, insinuant peu à peu que c'était Hakem. Pour gagner les Chrétiens, ils parlaient mal des Juifs et des Musulmans sans distinc-

[1] *Vie de Hakem*, p. 384. — [2] *Ibid.*, p. 387.

tion, faisaient profession du symbole chrétien, mais en donnaient la vraie interprétation allégorique, disant que les Chrétiens avaient méconnu le Paraclet, et que le Paraclet allait venir ; c'était encore Hakem. Voilà pourquoi ce tyran impie et atroce finit par se montrer plus tolérant envers les Juifs et les Chrétiens ; c'était un moyen politique pour les séduire et se faire adorer lui-même à la place de Dieu et de son Christ.

On s'étonnera qu'une impiété pareille ait pu entrer dans la tête d'un homme. Huit siècles après la mort de Hakem, qui fut tué l'an 1020 par sa sœur qu'il voulait faire mourir, nous avons vu la répétition de cette impiété en France. Vers l'an 1820, il s'y était formé une secte philosophique, composée de jeunes gens tels qu'en forment les écoles du gouvernement, très-instruits dans les sciences matérielles, mais très-ignorants ou très-superficiels dans la science du christianisme. Ils se mirent dans la tête que le catholicisme était mort dans tout le monde, comme il l'était dans leur cœur, et qu'il fallait le remplacer par une religion nouvelle. Ils se chargèrent de la besogne : il y avait des Juifs parmi eux. Après plusieurs années de pompeuses promesses et de philosophiques élucubrations, ils promulguèrent le premier et dernier article de leur *Credo;* c'est que la divinité s'était résumée dans l'un d'entre eux, homme assez médiocre, nommé Enfantin, qu'ils appelèrent dès lors père suprême. Ces enfantiniens se répandirent dans les villes pour accréditer la divinité de monsieur Enfantin, comme autrefois les hakémites pour accréditer celle du calife Hakem. Avec toutes les lumières du dix-neuvième siècle, l'entreprise n'a pu réussir, et aujourd'hui encore, 1841, monsieur Enfantin, ce dieu manqué de la science moderne, est réduit à vivre d'un emploi obscur dans l'administration des ponts et chaussées.

Ces impiétés anciennes et récentes, aussi bien que les hérésies et les schismes, ne sont que des phases diverses de la grande révolte contre Dieu et son Christ. Nous avons vu les empereurs païens de Rome idolâtre se faire adorer avec elle, comme des dieux, et punir de mort le Chrétien qui s'y refusait ; nous verrons, dans les siècles du moyen âge, certains empereurs allemands employer toute leur force pour ramener cette idolâtrie politique : aujourd'hui encore, bien des gouvernements ne se proposent pas autre chose. Les combats que l'Église catholique est obligée de leur livrer sans cesse, pour conserver l'honneur de Dieu et de son Christ, sont la partie principale de son histoire.

Le pape Silvestre II fut le premier qui donna le signal pour la lutte armée de la chrétienté entière contre l'empire antichrétien et antidieu de Mahomet et de Hakem. Les empereurs de Constantinople,

Nicéphore II et Zimiscès, avaient porté avec succès leurs armes en Syrie : cette guerre continua sous Basile II. Par contre-coup, les Chrétiens de Jérusalem et de Palestine eurent beaucoup à souffrir des Mahométans, même avant la persécution de Hakem. Leurs voix plaintives, le bruit de leurs souffrances étant venus en Occident, y causèrent une émotion profonde. Le chef spirituel de l'univers chrétien, qui l'est en particulier de l'Europe chrétienne, écrivit une lettre, au nom de Jérusalem dévastée, à l'Église universelle. Elle est conçue en ces termes.

« L'église qui est à Jérusalem, à l'Église universelle qui commande aux sceptres des royaumes. Comme tu jouis d'une santé vigoureuse, épouse immaculée du Seigneur, dont je me confesse être un membre, j'ai le plus grand espoir de pouvoir, par toi, relever la tête presque entièrement brisée. Pourrais-je avoir de toi quelque défiance, toi la maîtresse des choses, si tu me reconnais pour tienne ? Ce fameux désastre dont j'ai été frappée, est-il quelqu'un des tiens qui doive le regarder comme ne l'intéressant pas et le dédaigner comme la dernière des choses ? Quoique je sois abattue maintenant, l'univers a eu cependant en moi sa partie la meilleure. C'est à moi les oracles des prophètes, les monuments des patriarches ; c'est d'ici que sortirent les éclatantes lumières du monde, les apôtres ; c'est d'ici que l'univers a reçu la foi du Christ, c'est chez moi qu'il a trouvé son rédempteur. Car, encore que, selon la divinité, il soit partout, c'est ici toutefois que, selon l'humanité, il est né, il a souffert, il a été enseveli, il a été élevé dans les cieux. Mais comme le prophète a dit : Son sépulcre sera glorieux ; les païens détruisant les lieux saints, le démon cherche à le rendre sans gloire. En avant donc, soldat du Christ, sois le porte-étendard et le compagnon de bataille; et ce que tu ne peux par les armes, fais-le par le secours du conseil et des richesses. Qu'est-ce que tu donnes, et à qui le donnes-tu ? Tu donnes peu de beaucoup, et tu le donnes à celui qui t'a donné gratuitement tout ce que tu as, et qui cependant ne le reçoit pas gratuitement ; mais il le multiplie ici-bas et le récompense dans l'avenir. Par moi il te bénit, afin que tu profites par tes largesses, et il remet les péchés, afin que tu vives et règnes avec lui [1]. »

Tel est le programme politique de l'Europe chrétienne à l'encontre du mahométisme ; programme tracé à la fin du dixième siècle ou au commencement du onzième, par le premier Pape d'origine française ; programme à l'exécution duquel l'Europe n'a cessé de travailler et ne cesse de travailler encore, tantôt par la force de la per-

[1] Gerbert, *Epist.* 28 Bouq., t. 10, p. 426. Duchesne, t. 2. *Bibl PP.*, t. 17.

suasion, tantôt par la force des armes, tantôt par le moyen des négociations diplomatiques. Et chacun, selon ses moyens, non-seulement le peut, mais le doit; car chacun, selon ses moyens, doit travailler au triomphe de la vérité sur l'erreur, de la justice sur l'iniquité, de l'humanité sur la barbarie. Or, le mahométisme est le triomphe ou plutôt l'usurpation de l'erreur sur la vérité, de l'iniquité sur la justice, de la barbarie sur l'humanité et la civilisation véritable. Chacun doit donc, selon ses moyens, travailler à redresser ce renversement des choses ; l'individu chrétien comme individu, le roi chrétien comme roi, la nation chrétienne comme nation, l'Europe chrétienne comme Europe, l'humanité chrétienne ou l'Église catholique comme humanité régénérée par le Christ. L'un doit plus que l'autre, parce qu'il peut plus ; le roi plus que l'homme, le roi et la nation plus que le roi seul, l'Europe plus qu'une nation isolée, l'humanité entière plus que l'Europe. Saint Augustin avait déjà signalé cette gradation du devoir, suivant la gradation du pouvoir. Les rois servent Dieu et doivent le servir, disait-il, autrement en tant qu'hommes, autrement en tant que rois ; comme hommes, ils doivent le servir en faisant ce que doivent faire tous les autres ; comme rois, ils doivent le servir, en faisant pour son service ce que ne peuvent faire que les rois [1]. Saint Augustin n'étend point cette gradation à la nation chrétienne, à l'Europe chrétienne, à l'humanité chrétienne, parce que cette nation, cette Europe, cette humanité n'existaient point encore. Si, depuis qu'elles existent et se montrent au grand jour, certains auteurs, comme Fleury, ont méconnu et même combattu cette gradation naturelle, la faute n'en est ni à saint Augustin ni à la chose même : saint Augustin avait posé le principe et en avait tiré la première conséquence ; la chose, d'un autre côté, parlait assez d'elle-même.

Quand on apprit en Occident que le calife du Caire, nommé alors Babylone, avait fait abattre l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, vers l'an 1009, tout le monde fut persuadé, surtout en France, que c'était à l'instigation des Juifs. Voici comme le raconte Glaber, historien du temps. Les Juifs étaient indignés de voir une multitude innombrable de Chrétiens aller en pélerinage au Saint-Sépulcre. Or, il y avait grand nombre de Juifs à Orléans, où le roi Robert faisait habituellement sa résidence, et c'étaient les plus fiers et les plus hardis de tous. Ils gagnèrent donc par argent un nommé Robert, esclave fugitif du monastère de Melleray, qui courait le monde en habit de pélerin, et l'envoyèrent avec des lettres écrites en caractères

[1] *Lib. ad Bonif., Epist.* 185, n. 10. *Cont. Petil.*, l. 2, n. 210.

hébraïques et enfermées dans un bâton, adressées au prince de Babylone, qui portaient que, s'il ne faisait promptement détruire cette maison si vénérable aux Chrétiens, ceux-ci le dépouilleraient bientôt de son royaume. Le prince, alarmé, envoya des gens à Jérusalem, qui renversèrent l'église de fond en comble. Ils s'efforcèrent même de rompre, avec des masses de fer, la grotte du Saint-Sépulcre. On sut ensuite, par tout le monde, que ce désastre était arrivé par la malice des Juifs ; et les Chrétiens résolurent, d'un commun consentement, de les bannir de toutes leurs terres. Ainsi la haine publique éclatant contre eux, on les chassa des villes, plusieurs furent noyés, d'autres tués par le fer et par d'autres genres de mort, quelques-uns se tuèrent eux-mêmes, en sorte qu'il en paraissait peu dans la chrétienté. Les évêques firent défense à tous les Chrétiens d'avoir avec eux aucun commerce d'affaires, ordonnant toutefois de recevoir ceux qui voudraient se convertir. Ainsi, plusieurs se firent baptiser par la crainte de la mort, et revinrent peu après à leur ancienne façon de vivre.

Sur ces entrefaites, revint à Orléans le porteur de la lettre qui avait fait tant de mal. Il chercha soigneusement s'il trouverait encore quelques Juifs de ses complices ; il en découvrit encore quelque peu dans la ville, et se mit à les fréquenter. Mais il fut reconnu par un pélerin qui avait voyagé avec lui en Orient, et qui connaissait avec une entière certitude le but secret de son voyage. Il apprit à tout le monde, et publiquement, de quel désastre ce petit homme avait été porteur, et pour quelle cause il était gorgé du bien des Juifs. Aussi, ce dernier fut pris et fouetté si rudement, qu'il avoua son crime; les officiers du roi le condamnèrent au feu, et il fut brûlé hors de la ville, à la vue de tout le peuple. Cinq ans après la ruine de cette église, les Juifs, qui s'étaient cachés en divers lieux, recommencèrent à paraître et se rétablirent comme auparavant. La même année, la mère du prince de Babylone, c'est-à-dire de Hakem, qui était Chrétienne et se nommait Marie, commença à rebâtir l'église du Saint-Sépulcre; et une multitude incroyable de personnes de tous pays allèrent à Jérusalem, et donnèrent de grandes sommes pour contribuer à ce bâtiment. Voilà ce que rapporte Glaber[1]. Peu de temps après, c'est-à-dire l'an 1012, le roi d'Allemagne, saint Henri, fit également chasser les Juifs de Mayence.

Quant à la mère de Hakem, on sait d'ailleurs que son père Aziz avait épousé une femme chrétienne, dont il eut une fille, et qu'en considération de cette femme, il fit patriarches ses deux frères,

[1] Glab., l. 3, c. 7. Bouq., t. 10. *Chron. sax.*

Jérémie de Jérusalem, et Arsène d'Alexandrie, tous deux catholiques [1]. Mais il n'est pas dit qu'elle fût réellement la mère de Hakem; toutefois, comme elle était femme de son père elle pouvait passer pour sa mère en Occident.

Le pape Silvestre II, dont la lettre au nom de l'église de Jérusalem avait peut-être servi de moyen aux Juifs pour pousser le calife Hakem à détruire l'église du Saint-Sépulcre, était mort le 11 mai de l'an 1003, après avoir occupé le Saint-Siége quatre ans un mois et neuf jours. Outre les affaires que nous lui avons vu régler comme Pape, il établit Léotheric, archevêque de Sens, primat des Gaules. Ce prélat, élu canoniquement pour gouverner l'église de Sens, trouva des oppositions dans son clergé, qui l'obligèrent de recourir au Saint-Siége. Le pape Silvestre, dont il avait été disciple à Reims, lui fit un accueil des plus gracieux et lui donna la primatie sur toutes les Gaules. Étant de retour à Sens, le comte Fromond, qui voulait faire son fils archevêque, empêcha son installation et l'obligea d'aller une seconde fois à Rome. Le Pape écrivit aux suffragants de Sens, et leur ordonna de s'assembler et de le consacrer; ce qu'ils exécutèrent. Il écrivit une lettre très-sévère à Adalbéron-Ascelin, évêque de Laon, accusé de plusieurs crimes, entre autres de félonie envers son souverain et de trahison envers son métropolitain, qui était Arnoulfe de Reims. Il le cite au concile de Rome, qui devait se tenir la semaine de Pâques. Par une autre lettre, il confirme les immunités et priviléges que deux de ses prédécesseurs avaient accordés à l'abbaye de Vezelay en Bourgogne, et défend à tout évêque, même au diocésain, d'entrer dans le monastère, d'y chanter la messe, d'y ordonner aucune station, sans l'invitation de l'abbé, ni d'exiger la moindre chose pour les fonctions de l'ordre épiscopal qu'il viendrait à y faire. L'on a encore du pape Silvestre II un discours aux évêques sur leurs devoirs, dans lequel il parle fortement contre la simonie [2].

En 1648, comme on réparait l'église de Saint-Jean de Latran, on trouva le corps de Silvestre II, dans un cercueil de marbre. A l'ouverture du monument, il parut tout entier, avec ses ornements pontificaux, la mitre en tête et les bras en croix, et il répandit une odeur très-agréable. Un moment après, l'action de l'air réduisit le tout en cendres, à la réserve d'une croix d'argent et de l'anneau pastoral [3].

Silvestre II eut pour successeur Jean, dix-septième du nom, soit parce que l'on compte pour le nombre l'antipape Francon, qui avait pris le nom de Jean, soit un autre Pape de même nom qui mourut

[1] Elmacin, p. 247. — [2] Labbe, t. 9, p. 777 et 779. Mabill., *Analect.* — [3] Baron., an. 1003.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

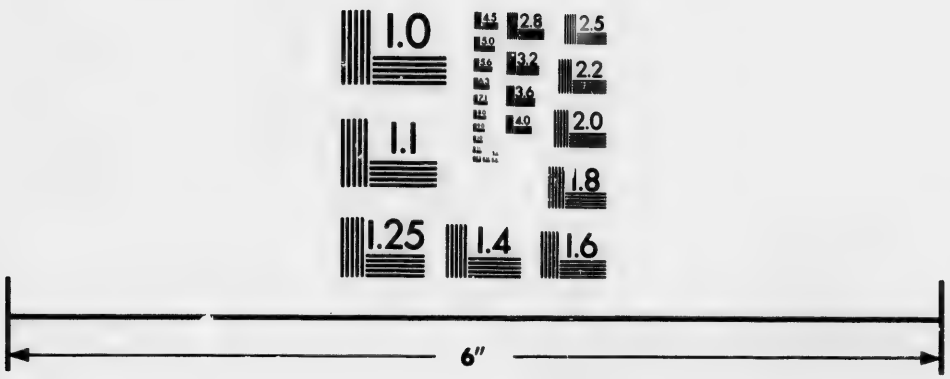

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
3.6
2.2
4.0
2.0
1.8
1.1
1.0

en 985, peu après avoir été élu. Jean XVII, nommé autrement Sicco, ne tint le Saint-Siége qu'environ cinq mois, et mourut le dernier d'octobre de la même année 1003. Il fut enterré au monastère de Saint-Sabas. C'est tout ce que l'on sait de son pontificat. Il eut pour successeur Jean XVIII, comme lui Romain de naissance, qui fut ordonné Pape le 26 décembre de la même année 1003, comme le prouve Pagi. L'an 1009, sur la fin de mai, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. C'est lui qui accueillit avec tant de cordialité et prit en si grande affection saint Elphége, archevêque de Cantorbéry, quand il vint à Rome pour recevoir le pallium. Son successeur fut Sergius IV, évêque d'Albane, élu Pape entre le 17 juin et le 24 août de l'an 1009. Il s'appelait Pierre ; mais, par respect pour le prince des apôtres, il prit un autre nom. Il tint le Saint-Siége jusqu'en 1012; parmi ses vertus, on loue particulièrement sa charité pour les pauvres [1].

Saint Nil, de son côté, avait quitté son monastère d'auprès de Gaëte, pour venir mourir auprès de Rome. Il avait perdu Étienne, son cher disciple, qui lui servait de modèle ou d'instrument, si l'on peut ainsi parler, pour corriger les autres. Car si quelqu'un s'endormait dans l'église pendant qu'il parlait : C'est sans doute Étienne qui ronfle, disait-il, et il le mettait dehors ; souvent il le faisait lever de table, comme mangeant indécemment ; enfin, il se prenait à lui de tout ce que faisaient les autres, afin de les instruire en exerçant la vertu d'Étienne. Il fut sensiblement touché de sa mort, et lui fit faire un sépulcre double des autres, pour y être enterré avec lui quand il mourrait. Mais le prince de Gaëte, qui était fort pieux et avait une grande foi au mérite de saint Nil, ayant appris la raison de ce double sépulcre, dit à ceux qui étaient présents : Pensez-vous, quand ce père mourra, que je le laisse là et que je ne l'apporte pas dans ma ville pour lui servir de sauvegarde ? Saint Nil, ayant appris ce discours, en fut fort affligé et résolut de changer de demeure, pour aller en un lieu où il ne fût connu de personne ; car il eût mieux aimé mourir misérablement que d'être estimé saint par qui que ce fût. Au contraire, il affectait de paraître colère et emporté, jusqu'à scandaliser en effet plusieurs ignorants. Voulant donc quitter le monastère de Serperis, où il avait demeuré environ dix ans, il monta à grand'peine sur un cheval, tant il était affaibli de vieillesse, et s'en alla vers Rome. Comme les frères s'affligeaient de son départ, il leur dit : Je vais préparer un monastère, où je rassemblerai tous mes enfants dispersés.

[1] Baron., Pagi, Mansi.

mé autrement Sicco,
mourut le dernier
ré au monastère de
ontificat. Il eut pour
aissance, qui fut or-
ée 1003, comme le
abdiqua la papauté
e, où il embrassa la
de cordialité et prit
que de Cantorbéry,
Son successeur fut
7 juin et le 24 août
pect pour le prince
iége jusqu'en 1012;
charité pour les

astère d'auprès de
ait perdu Étienne,
'instrument, si l'on
si quelqu'un s'en-
sans doute Étienne
nt il le faisait lever
il se prenait à lui
struire en exerçant
sa mort, et lui fit
e enterré avec lui
était fort pieux et
appris la raison de
nts : Pensez-vous,
je ne l'apporte pas
t Nil, ayant appris
de demeure, pour
car il eût mieux
int par qui que ce
emporté, jusqu'à
onc quitter le mo-
lix ans, il monta à
e vieillesse, et s'en
son départ, il leur
mblerai tous mes

Il arriva à Tusculum, à douze milles de Rome, qui font quatre lieues, près d'un petit monastère de Grecs, nommé de Sainte-Agathe. Il choisit ce lieu pour sa dernière demeure, et il ne fut plus possible de l'en arracher, quelques efforts que fissent les frères qui l'accompagnaient et les grands de Rome qui venaient le voir et le conjuraient d'y venir, au moins à cause des apôtres. Il répondit : Je ne suis pas digne de nommer les saints apôtres ; mais quand on a tant soit peu de foi, on peut aussi bien les honorer ici. Grégoire, comte de Tusculum, fameux par sa tyrannie et ses injustices, mais homme d'esprit et de sens, vint trouver saint Nil, se jeta à ses pieds et lui dit : Mes grands péchés me rendent indigne de recevoir sous mon toit un serviteur de Dieu comme vous : toutefois, puisqu'à l'exemple de votre Maître vous m'avez préféré aux justes, tout pécheur que je suis, voilà ma maison, ma ville et tout son territoire devant vous ; ordonnez-en comme il vous plaira. Saint Nil lui demanda un lieu pour prier en repos, et Grégoire le lui accorda volontiers. C'était un petit reste de maison de campagne de Cicéron, nommée la Grotte-Ferrée.

Mais les frères qui étaient demeurés au monastère de Serperis, ayant appris au bout de deux mois que le père Nil ne reviendrait plus chez eux, prirent leurs manteaux, leurs peaux de mouton et le reste de leurs petits meubles, et vinrent au lieu destiné pour le nouveau monastère, c'est-à-dire à la Grotte-Ferrée. Saint Nil, l'ayant appris, s'en réjouit et leur manda : C'est assez, mes frères, que vous ayez pris la peine de venir jusque-là pour l'amour de moi ; demeurez-y jusqu'à ce que j'aille vous trouver. Il se disposait en effet à y aller à pied de Sainte-Agathe, qui en était à trois milles, quand il se sentit près de sa fin. Il appela donc les frères qui l'avaient suivi, et Paul, destiné depuis longtemps à être leur supérieur ; il leur distribua ses haillons, qui étaient tout son bien, et les pria de lui faire recevoir les saints mystères ; puis il leur dit : Je vous prie, si je meurs, de ne point tarder à couvrir mon corps de terre ; ne m'enterrez pas dans une église, et ne faites sur moi ni voûte ni aucune décoration. Il leur donna sa bénédiction, puis s'étendit sur son lit, et demeura deux jours sans parler ni ouvrir les yeux ; seulement il paraissait prier, car on lui voyait remuer les lèvres, et faire de la main droite le signe de la croix.

Le comte Grégoire, ayant appris qu'il était à l'extrémité, accourut, lui amenant un excellent médecin. Grégoire se jeta sur le saint moribond, fondant en larmes et disant : Mon père, mon père, pourquoi m'abandonnez-vous sitôt ? C'est que vous avez horreur de mes péchés. Et, lui baisant les mains, il ajoutait : Vous ne m'empêchez plus de vous baiser les mains, comme vous faisiez auparavant, en

disant : Je ne suis ni évêque, ni prêtre, ni diacre, je ne suis qu'un pauvre petit caloyer. Grégoire, parlant ainsi, répandait tant de larmes, qu'il en tirait des yeux de tous les assistants. Les médecins, tâtant le pouls du saint vieillard, assuraient qu'il n'avait ni fièvre ni aucun signe de mort.

Après qu'ils se furent retirés et que l'heure de vêpres fut venue, les frères résolurent de porter le saint homme dans l'église ; car c'était la fête de saint Jean l'Évangéliste, que les Grecs célèbrent le 26me de septembre ; et ils savaient quelle dévotion il avait pour les fêtes des saints, et qu'il disait toujours qu'un moine doit mourir dans l'église. Ils le firent donc ; et, l'office de vêpres étant dit et le soleil couché, le saint expira. C'était l'an 1005. Les moines passèrent toute la nuit à chanter les psaumes et les prières des funérailles ; et, le matin, ils prirent le lit où était le corps et l'emportèrent, avec les cierges et l'encens, jusqu'au lieu où les autres frères l'attendaient, c'est-à-dire à la Grotte-Ferrée. La rencontre des deux troupes de moines renouvela leur douleur ; et le comte Grégoire, avec les gens du pays qui étaient accourus en foule, suivaient le convoi en pleurant. Toute la communauté, avec l'abbé Paul, demeura auprès du tombeau de saint Nil, travaillant de leurs mains et gagnant leur vie avec peine, à cause de la pauvreté du lieu ; mais il devint bientôt un célèbre monastère qui subsiste encore, et qui est encore occupé par des moines grecs. L'Église honore la mémoire de saint Nil le jour de sa mort, et sa vie a été fidèlement écrite par un de ses disciples[1].

En France, saint Abbon de Fleury était mort l'année précédente 1004, en travaillant à la réforme du monastère de la Réole en Gascogne. Ce monastère s'appelait proprement la Règle. Mais à la fin du dixième siècle, il ne méritait plus ce beau nom ; car à peine y connaissait-on la règle qu'on professait. Pour remédier à ce scandale, Guillaume, comte de Gascogne, le soumit à Richard, abbé de Fleury ; mais ni Richard, ni ses deux successeurs, Albert et Oybolde, ne purent venir à bout d'y établir la réforme. Saint Abbon ayant été élu abbé de Fleury, on le pressa d'y faire un voyage pour arrêter la licence scandaleuse des moines de la Réole. Il répondit en riant qu'il irait quand il serait las de vivre ; car on publiait que ses prédécesseurs étaient morts peu de temps après avoir tenté de réformer ces moines. Abbon ne laissa pas d'y aller quand ses affaires le lui permirent. Il trouva le monastère dans un dérangement qui demandait de prompts remèdes. Pour les rendre plus efficaces, il commença par se faire autoriser par les comtes du pays, qui étaient eux-mêmes

[1] *Acta SS.*, 26 *sept.*

e, je ne suis qu'un
répandait tant de
nts. Les médecins,
n'avait ni fièvre ni

vêpres fut venue,
dans l'église ; car
Grecs célèbrent le
n il avait pour les
moine doit mourir
pres étant dit et le
s moines passèrent
des funérailles ; et,
portèrent, avec les
rères l'attendaient,
s deux troupes de
oire, avec les gens
le convoi en pleu-
emeura auprès du
et gagnant leur vie
il devint bientôt un
encore occupé par
e saint Nil le jour
de ses disciples[1].
l'année précédente
e la Réole en Gas-
règle. Mais à la fin
om ; car à peine y
emédier à ce scan-
Richard, abbé de
Albert et Oybolde,
nt Abbon ayant été
age pour arrêter la
ondit en riant qu'il
que ses prédéces-
té de réformer ces
affaires le lui per-
ent qui demandait
aces, il commença
étaient eux-mêmes

scandalisés de la vie licencieuse des moines. Ensuite, après avoir fait les règlements que son zèle lui dicta, il laissa à la Réole quelques moines de Fleury qu'il avait amenés avec lui, afin que leur exemple et leur vigilance y maintinssent l'observance de la règle. Mais après son départ, les moines gascons, qui ne voulaient pas de réforme, firent tant d'insultes et de menaces aux moines français qu'on avait mis à leur tête, qu'ils les obligèrent de quitter bientôt la partie et de s'en revenir à Fleury.

Saint Abbon ne se rebuta pas de ce mauvais succès. Il retourna quelque temps après à la Réole, où il arriva la veille de Saint-Martin, l'an 1004. Les moines réfractaires, qui ne s'attendaient pas à le voir sitôt, se portèrent à de nouvelles violences pour éviter la punition des premières. Le jour de Saint-Martin, les Gascons, domestiques ou vassaux du monastère, prirent querelle avec les Français qui étaient de la suite d'Abbon. On en vint aux mains, et le saint abbé eut bien de la peine à séparer les combattants. Le lendemain, fête de saint Brice, il fit une réprimande à un moine de la Réole, nommé Anezan, de ce qu'il avait mangé hors du monastère sans sa permission. Anezan, qu'on accusait d'être à la tête des révoltés, fit semblant de recevoir avec humilité les avis de son supérieur ; mais dans l'instant on entendit des cris séditieux : c'étaient les Gascons qui étaient encore aux mains avec les Français. La querelle recommença par les injures ; un domestique d'Abbon ayant déchargé un coup de bâton à un Gascon qui parlait mal du saint abbé, on courut aux pierres.

Abbon entendit du bruit, sortit pour l'apaiser ; mais un Gascon, s'avançant au-devant de lui, lui donna un coup de lance dans le côté. Le saint abbé ne changea de couleur ni de posture, mais dit seulement ; Celui-ci y va tout de bon, et, appuyé sur un des frères, il se mit à monter au logement de ses domestiques. Le moine Aimon, qui le suivait et qui a écrit sa vie, ayant vu du sang sur le seuil de la porte, lui demanda ce que c'était. Il répondit tranquillement : C'est mon sang ! On ne le croyait pas atteint lui-même, mais seulement sa robe. Ayant donc levé le bras pour montrer sa blessure, il en sortit une grande quantité de sang dont la manche de sa robe fut toute remplie. A ce spectacle, Aimon ne pouvant s'empêcher de témoigner sa douleur, Abbon lui dit : Eh ! que feriez-vous donc, si vous étiez blessé vous-même ? Allez plutôt faire cesser le combat, et donnez ordre à nos gens de rentrer. Aimon obéit, et tous les domestiques du saint abbé s'étant rendus auprès de leur maître pour le soigner, il expira entre leurs bras, en disant : Seigneur, ayez pitié de moi et du monastère que j'ai gouverné. C'était le lundi 13 novem-

bre 1004. Il y eut encore quelques-uns des siens de tués et de blessés. Il fut enterré dans l'église du même lieu et honoré comme martyr ; son biographe rapporte même plusieurs miracles faits à son tombeau dès les premiers jours [1]. Bernard, duc de Gascogne, fit punir les coupables de ce meurtre, dont les uns furent pendus, les autres brûlés, et adjugea au monastère de Fleury celui de la Réole, qui lui appartenait de droit, mais dont la possession était disputée [2].

L'année suivante 1005 mourut le bienheureux Adalbéron, évêque de Metz. Il était fils de Frédéric, duc de la Basse-Lorraine, et de Béatrix, sœur de Hugues Capet. Sa naissance lui donnait lieu d'aspirer aux dignités de l'Église, et sa piété l'en rendait digne. Il fut élu évêque de Metz, le 16 octobre l'an 994, et il reçut l'ordination épiscopale des mains d'Ecbert de Trèves, le jour des Saints-Innocents de la même année, lequel tombait en effet au dimanche. Adalbéron crut qu'un pasteur, pour être en état de faire du bien, devait commencer par se faire aimer. Il avait pour cela tous les dons de la nature et de la grâce. Des manières douces et polies, des inclinations bienfaisantes, des services effectifs lui gagnèrent bientôt tous les cœurs, et même ceux des Juifs, qui dès lors étaient établis à Metz. Il témoigna surtout une grande affection pour l'état monastique. Il fit rétablir l'église de Saint-Symphorien, et y plaça des moines de saint Benoît.

Adalbéron eut la dévotion d'aller à Rome visiter les tombeaux des saints apôtres. Sa piété se renouvela à la vue de ces sacrés monuments, et il y fit, avec les sentiments d'une humble et vive componction, une confession générale de ses péchés. Ce ne fut point une ferveur passagère. A son retour de Rome, ce saint évêque s'appliqua plus que jamais à la pratique des œuvres les plus capables de mortifier l'amour-propre. Sa maison était celle des pélerins et des pauvres ; il les recevait avec bonté, leur lavait les pieds et se croyait honoré de les servir de ses mains. Une maladie contagieuse qu'on nomma le feu sacré, lui donna occasion de faire éclater l'héroïsme de sa charité. Plusieurs provinces furent alors affligées de cette peste. Ceux qui en étaient atteints venaient à Metz, au tombeau de saint Goëric, y chercher un prompt secours à un mal si cruel. Adalbéron recevait chez lui tous les malades, lavait leurs ulcères, malgré l'infection, et leur donnait lui-même à manger. Celui qui raconte ces particularités dit qu'il aida ce saint évêque dans cette bonne œuvre sept jours durant, et que, pendant ce temps-là, Adalbéron soignait et nourrissait chaque jour environ cent malades, s'estimant glorieux de

[1] *Act. Bened.*, sect. 6. — [2] Ademar, *Chron.*

voir ainsi son palais épiscopal changé en un hôpital. Une charité si héroïque suppose bien d'autres vertus.

En effet, Adalbéron, qui aimait si tendrement Jésus-Christ dans la personne des pauvres, avait une tendre et respectueuse dévotion pour les mystères de ce Dieu sauveur. Il ne célébrait jamais la sainte messe sans s'être revêtu auparavant d'un cilice, et il ne pouvait tenir entre ses mains le sacré corps et le sacré sang de Jésus-Christ, sans les arroser de ses larmes. Il passait les veilles et les principales fêtes sans prendre aucune nourriture; et, pour mieux sanctifier par la prière et le recueillement le jeûne du carême, il se retirait pendant ce temps-là dans quelque monastère de son diocèse, et plus ordinairement dans celui de Gorze.

Ce saint évêque voulant terminer un procès entre les moines de Saint-Arnoulfe et le duc Thierri, son frère, entreprit un voyage par une chaleur si grande, qu'on ne se souvenait pas d'en avoir vu une pareille. Il marcha tout le jour sans rien prendre, et arriva fort fatigué bien avant dans la nuit. Il soupa bien, et, malgré la fatigue du jour précédent, à peine avait-il pris quelque repos, qu'il se leva pour réciter l'office avec ses clercs. Aussitôt qu'il l'eut achevé, il fut frappé d'une paralysie qui lui ôta l'usage de la parole et des membres. On le reporta à Metz. Avant que d'entrer dans l'évêché, il voulut qu'on le portât à la cathédrale, où il fit une prière fervente. Il recouvra la parole, mais il demeura paralytique et ne fit que languir pendant plus de six mois. Il distribua aux églises et aux pauvres tout ce qu'il possédait. Il envoya même des aumônes à Saint-Martin de Tours, à Saint-Denis de Paris, à Saint-Remi de Reims, à Sainte-Marie de Verdun, à Saint-Pierre de Cologne et à plusieurs autres monastères. Il mourut un vendredi 14 de décembre 1005, et fut enterré dans l'église de Saint-Symphorien, qu'il avait fait bâtir [1].

L'année 1006 vit mourir un autre saint évêque de France, Fulcran de Lodève. Saint Fulcran, issu d'une des plus nobles familles du Languedoc, se distingua également par sa tendre piété, par sa vigilance pastorale et par sa généreuse charité, dont il donna des marques éclatantes en un temps de famine. Malgré ses libéralités, il trouva encore des fonds pour faire rebâtir son église cathédrale, sous l'invocation de Saint-Genès d'Arles, et pour y joindre un monastère dédié au Sauveur.

Ce saint évêque portait quelquefois la délicatesse de conscience jusqu'au scrupule : en voici un trait. Quelqu'un lui apprenant un jour qu'un évêque qu'on lui nomma avait apostasié de la foi pour

[1] Labbe, *Biblioth. nov.*, t. 1. *Vit. Adalb.*

embrasser le judaïsme, au grand scandale des fidèles, il en fut si indigné, qu'il dit publiquement que cet apostat méritait d'être brûlé. Ayant appris, peu de temps après, que le peuple, s'étant saisi de ce malheureux, l'avait effectivement brûlé, il craignit que la parole qui lui était échappée n'y eût donné occasion, et, pour expier cette faute, il fit le pélerinage de Rome en pénitent. Avant d'entrer dans la ville, il quitta ses vêtements, s'enveloppa les épaules de ronces, et se fit frapper en cet état jusqu'à ce qu'il fût arrivé à l'église de Saint-Pierre, où il fit une confession de ses péchés et reçut l'absolution. Cependant le saint évêque ne fut pas encore tranquille, et il fit le même pélerinage jusqu'à trois fois, en vue d'expier cette prétendue faute.

Saint Fulcran, étant tombé malade l'an 1006, eut révélation de sa mort prochaine et ne pensa plus qu'à s'y disposer. Il ordonna qu'on préparât son tombeau dans l'église cathédrale ; et, s'y étant fait porter le 4me de février, jour de l'anniversaire de son ordination, il le bénit. Après quoi il se fit administrer l'extrême-onction, fit sa confession aux prêtres qui étaient présents et à Magfroi, évêque de Rodez, et reçut ensuite le saint viatique. Quoiqu'il s'avouât coupable de plusieurs péchés, il déclara qu'il avait toujours conservé sa virginité. Dès que ce saint évêque sentit les approches de la mort, il ordonna qu'on le mît à terre sur un cilice et qu'on récitât les litanies. Quand elles furent finies, il pria un des assistants de lui soutenir la main, et il donna ainsi la bénédiction à son peuple, qui était inconsolable de perdre un si digne pasteur. Il expira le 13 de février de l'an 1006, après cinquante-huit ans et neuf jours d'épiscopat[1].

Tandis que la France perdait ainsi plusieurs de ses plus saints et plus illustres personnages, elle voyait s'en élever d'autres. L'un d'eux fut le bienheureux Richard, élu abbé de Saint-Vannes de Verdun, l'an 1004. Issu d'une noble famille française, il voulut joindre la science à la noblesse, et la piété à la science. Il étudia les lettres dans l'école de Reims, qui était alors une des plus renommées des Gaules, et les rapides progrès qu'il y fit en même temps dans les sciences et dans la vertu engagèrent l'archevêque de Reims à lui donner les dignités d'archidiacre et de précenteur de son église. Richard s'acquitta de ces charges avec zèle et édification. Il menait, parmi les chanoines, la vie du plus austère religieux. Non content d'assister exactement à l'office, il récitait tous les jours le psautier en entier, disant les cinquante premiers psaumes à genoux, les cinquante suivants debout, et les cinquante derniers prosterné dans la posture la

[1] *Acta SS.*, 13 *febr.*

plus gênante, ne se tenant appuyé que sur les mains et sur les orteils des pieds.

Ce saint homme ne soupirait qu'après la retraite, lorsque le comte Frédéric, parent de l'empereur Henri, vint s'ouvrir à lui sur le dessein que Dieu lui avait inspiré de renoncer au monde. Ils prirent ensemble la résolution de se retirer au monastère de Saint-Vannes, où la discipline monastique était fort en vigueur par les soins d'un saint abbé irlandais nommé Fingen. Ils y allèrent sans découvrir leur dessein, afin d'éprouver par eux-mêmes si ce qu'on publiait de la régularité de cette maison était véritable. Quand ils furent arrivés à Verdun, ils eurent quelque envie d'entrer dans un autre monastère de la même ville, bâti par l'évêque Vicfroi, dans un lieu dont la situation leur parut plus commode et plus agréable que celle du monastère de Saint-Vannes. Cependant, comme ils craignirent l'illusion de l'amour-propre, ils prirent la résolution d'aller consulter saint Odilon et de s'offrir de demeurer à Cluny sous sa conduite, s'il le jugeait à propos; mais Odilon fit voir en cette occasion qu'il cherchait moins les avantages particuliers de son monastère que la gloire de Dieu. Il conseilla à Richard et au comte Frédéric de suivre leur première vocation et d'entrer au monastère de Saint-Vannes, parce que leur exemple pourrait rendre célèbre ce lieu, qui était encore assez peu connu.

Ils retournèrent donc à Verdun, où l'abbé Fingen les reçut avec joie au nombre de ses religieux. Richard ne fut pas longtemps dans le monastère sans laisser voir les riches talents dont le ciel l'avait doué. Après la mort de Fingen, arrivée l'an 1004, il fut établi abbé de Saint-Vannes par Heimon, évêque de Verdun [1]. Le nouvel abbé eut le don, dans cette charge, de se rendre agréable à Dieu et aux hommes; car, en même temps que par sa vigilance et son autorité il maintenait la règle dans sa vigueur, il savait, par ses manières douces et insinuantes, rendre aimable et facile l'obéissance qu'il exigeait, et adoucir à ses inférieurs le joug qu'il leur imposait. On le surnommait *Grâce de Dieu*, pour marquer le rare talent qu'il avait de gagner les cœurs. La réputation du nouvel abbé de Saint-Vannes se répandit en peu de temps dans toute la Gaule et lui attira un si grand nombre de disciples, que sa communauté retraça dans la France, par le nombre et la ferveur de ses religieux, une image des anciens monastères d'Égypte et de Nitrie.

Les princes et les prélats, édifiés de ce qu'on publiait de la vertu et de la sagesse de l'abbé Richard, s'empressèrent de mettre sous

[1] *Acta SS.*, 7 *octob. Act. Bened.*, sect. 6.

sa conduite les monastères de leur dépendance qui avaient besoin de réforme. Baudri, évêque de Liége, lui donna le monastère de Lobes pour y rétablir la discipline monastique. Le roi Robert le chargea de réformer celui de Corbie. Baudouin, comte de Flandre, lui soumit pour le même sujet ceux de Saint-Pierre de Gand, de Saint-Amand, de Saint-Bertin, de Saint-Riquier et de Saint-Josse-sur-mer. Gérard, évêque d'Arras, lui donna pareillement le monastère de Saint-Vaast, et Roger, évêque de Châlons-sur-Marne, celui de Saint-Pierre, qu'il avait fait bâtir. L'abbé Richard gouverna encore les monastères de Breteuil, d'Homblières, du Mont-Saint-Quentin, de Saint-Vandrille, de Saint-Hubert, de Saint-Remacle, de Malmédi, de Vassor, de Beaulieu, de Saint-Urbain, de Saint-Vincent de Metz et de Saint-Évre de Toul. On peut juger ce qu'il dut lui en coûter de soins et de travaux pour établir la réforme en tous ces lieux. C'est un ouvrage que le zèle ne consomme point sans essuyer de grandes contradictions et sans s'exposer même à de grands dangers; car la fermeté d'un supérieur vigilant paraît quelquefois à des moines irréguliers un crime impardonnable.

C'est ce que le saint abbé Richard éprouva en travaillant à réformer le monastère de Saint-Vaast d'Arras. Deux moines, qui craignaient la réforme, concertèrent ensemble le détestable complot d'assassiner celui qui venait l'établir; et, afin qu'il ne manquât rien à la noirceur de l'attentat, ils choisirent pour le commettre la nuit du jeudi au vendredi saint. Richard reposait dans le dortoir sans défiance, lorsque Leduin, un des deux assassins, s'approcha de son lit et leva le bras pour le percer d'un coup d'épée. Mais, soit que ce malheureux fût frappé lui-même de l'horreur de son crime sur le point de le consommer, soit que ce fût un miracle de la Providence, qui veillait à la conservation du saint abbé, le bras de l'assassin demeura comme immobile; et ce religieux, si indigne de ce nom, se retira plein de trouble et de frayeur.

Il ne laissa pas de se rendre avec les autres à l'office de la nuit; mais l'idée de son crime l'y suivit, et les remords de sa conscience le tourmentèrent si cruellement que, quand on eut éteint toutes les lumières, il alla se jeter aux pieds de l'abbé et lui dit : Mon père, ayez pitié de moi! L'abbé le conduisit à l'écart pour le faire expliquer. Alors le moine tira de dessous sa robe l'épée dont il avait voulu le percer, lui confessa son crime et lui demanda pardon, lui promettant de le réparer par la régularité de sa conduite. Richard le lui pardonna avec bonté. Cependant, pour s'assurer de la sincérité de sa conversion, il l'emmena avec lui à Saint-Vannes; et Leduin y montra tant de sagesse et de ferveur, que le saint abbé le renvoya à Arras quelque

avaient besoin de
onastère de Lobes
bert le chargea de
andre, lui soumit
de Saint-Amand,
sur-mer. Gérard,
e de Saint-Vaast,
Saint-Pierre, qu'il
es monastères de
e Saint-Vandrille,
Vassor, de Beau-
de Saint-Évre de
ins et de travaux
avrage que le zèle
adictions et sans
é d'un supérieur
un crime impar-

availlant à réfor-
noines, qui crai-
ple complot d'as-
nanquât rien à la
nettre la nuit du
dortoir sans dé-
procha de son lit
Mais, soit que ce
son crime sur le
e la Providence,
de l'assassin de-
le ce nom, se re-

ffice de la nuit;
sa conscience le
nt toutes les lu-
Mon père, ayez
faire expliquer.
il avait voulu le
, lui promettant
le lui pardonna
é de sa conver-
n y montra tant
à Arras quelque

temps après, et lui donna, sous lui abbé, le gouvernement du monastère de Saint-Vaast [1].

Le comte Frédéric, qui avait embrassé la vie monastique avec Richard, parut oublier tout ce qu'il avait été dans le monde, pour ne travailler qu'à se rendre petit et humble dans la religion. Plus il avait été élevé dans le siècle, plus il cherchait à s'abaisser au-dessous de ses frères. La première leçon qu'il se fit à lui-même en entrant dans le monastère, c'est que la vraie grandeur d'un religieux consiste dans l'amour de l'humiliation et du mépris, et il la mit constamment en pratique. Richard, son abbé, l'ayant un jour mené avec lui à la cour de l'empereur Henri, ce prince fit de grands honneurs à Frédéric, qui était son parent, et, par distinction, il le fit asseoir auprès de lui dans un cercle de seigneurs. Mais Frédéric ayant remarqué que son abbé occupait une des dernières places, il quitta la sienne, et, prenant le marchepied qui était sous lui, il alla s'asseoir dessus aux pieds de Richard, disant qu'il était peu séant qu'un simple moine fût placé plus honorablement que son abbé. L'empereur, édifié de cette humilité de Frédéric, fit donner une place plus honorable à l'abbé Richard.

On rapporte plusieurs autres exemples de l'humilité de Frédéric. Le duc Godefroi de Lorraine, son frère, l'ayant trouvé un jour servant les maçons et portant l'oiseau, lui en fit des reproches. Frédéric répondit que tout ce qu'on faisait dans la maison de Dieu, et pour le service de saint Pierre et de saint Paul, dont on bâtissait alors l'église, était d'un mérite si grand qu'il ne s'estimait pas même digne d'y être employé aux plus vils ministères. Il ne pouvait souffrir que les moines lui rendissent le moindre service, disant qu'il était venu pour servir les autres et non pour s'en faire servir [2]. Voilà jusqu'où, dans ces siècles que nous appelons de fer, la religion adoucissait le caractère de ceux que nous appelons des Barbares.

Si elle ne les transformait pas tous en des modèles d'humilité comme le comte Frédéric, elle savait modérer du moins les plus indomptables. On en voit un exemple dans Foulque Nerra, comte d'Anjou. C'était un des seigneurs les plus puissants, mais des plus violents de France. Vers l'an 993, il entra à main armée dans le cloître de Saint-Martin de Tours, en viola l'asile et fit enfoncer les portes de la maison d'un chanoine. Les autres chanoines, voulant témoigner l'horreur qu'ils avaient de cet attentat, descendirent toutes les châsses des saints et les mirent à terre avec le crucifix, qu'ils ôtèrent de sa place, et jetèrent des épines autour des châsses, du crucifix et du

[1] *Act. Bened.*, sect. 9. *Acta SS.*, 14 *junii*. — [2] Labbe, *Biblioth. nov.*, t. 1.

tombeau de saint Martin; après quoi ils fermèrent les portes de l'église, avec défense de les ouvrir à personne qu'aux pèlerins étrangers. Le comte Foulque, frappé de cet appareil lugubre, voulut réparer avec éclat la faute qu'il se reprochait. Il se rendit à la maison de Sicard, qui présidait à l'école de Saint-Martin, s'y déchaussa et alla pieds nus, avec quelques seigneurs de sa cour, faire une espèce d'amende honorable, premièrement devant le tombeau de saint Martin, ensuite devant les châsses qu'on avait déposées, et enfin devant le crucifix, promettant que, dans la suite, il aurait plus de respect pour ce qui appartiendrait à saint Martin. Rainald, évêque d'Angers, et un évêque espagnol qui était venu en pèlerinage à Tours, furent ses cautions [1].

Plus tard, vers l'an 1007, le même comte, touché de la crainte de l'enfer pour avoir répandu beaucoup de sang en divers combats, fit le pèlerinage de Jérusalem; et, au retour, résolut de bâtir un monastère dans une de ses terres, où les moines priassent jour et nuit pour le salut de son âme. Il fonda donc le monastère de Beaulieu, à mille pas de Loches; et l'église, qui était très-belle, ayant été promptement achevée, il envoya prier Hugues, archevêque de Tours, dans le diocèse duquel elle était, de venir en faire la dédicace. L'archevêque répondit : Je ne puis offrir à Dieu les vœux d'un homme qui a pris à mon église plusieurs terres et plusieurs serfs; qu'il commence par rendre aux autres ce qu'il leur a ôté injustement. L'archevêque aurait peut-être mieux fait d'accueillir avec plus de condescendance la prière d'un homme violent qui était en voie de retour. Il eût peut-être obtenu par douceur ce qu'il manqua par rudesse. Le comte, choqué de la réponse, résolut de faire dédier la nouvelle église indépendamment de l'archevêque. Il fit le voyage de Rome; et, à force de présents, c'est du moins ce que dit le moine Glaber, il obtint du pape Jean XVIII un légat, qui fut le cardinal Pierre, lequel vint faire la dédicace de la part de Sa Sainteté. Les évêques de France, au rapport du même Glaber, trouvèrent fort mauvais ce procédé, et ils se plaignirent de ce que le Pape donnait par là atteinte aux droits de l'évêque diocésain. Le légat ne laissa pas de faire la dédicace avec un grand appareil; il ne s'y trouva cependant que les évêques des États du comte Foulque, et un accident imprévu troubla la fête. Un ouragan qui s'éleva tout à coup renversa une partie de cette église : ce qui parut justifier les plaintes des évêques; mais Foulque ne s'étonna pas de cet événement : il fit rebâtir l'église, et obtint du Pape un privilége pour exempter le monastère de Beaulieu de la juridiction de

[1] *Annal. Bened.*, t. 4, p. 108.

l'archevêque de Tours. Ce prélat alla à Rome pour défendre sa cause, et il la plaida avec chaleur. On lui dit qu'il était libre au comte de soumettre immédiatement au Saint-Siége un monastère qu'il avait bâti sur ses terres [1].

Foulque Nerra était un des plus grands guerriers de son temps. Les victoires qu'il remporta sur Odon, comte de Tours, et sur les Bretons, lui firent donner par quelques auteurs le surnom de *Martel*, et les divers voyages qu'il fit à la terre sainte lui firent donner par d'autres celui de *Palmier*, à cause des palmes que rapportaient les pèlerins de Jérusalem. On voyait en effet dans ce prince un mélange assez singulier d'une férocité martiale et d'une tendre dévotion. Le temps qu'il ne donnait pas à des expéditions militaires, il l'employait à des pèlerinages ou à faire des établissements de piété. Il fonda dans la suite deux autres monastères : celui de Saint-Nicolas, à Angers, pour des hommes, et celui de Ronceray, pour des filles. Il fit jusqu'à trois fois le voyage de Jérusalem, et mourut à Metz en revenant du troisième : son corps fut transporté et enterré au monastère de Beaulieu, qu'il avait fondé [2].

Un prince tout à la fois plus puissant, plus religieux et plus pacifique que Foulque d'Anjou, était le duc d'Aquitaine, Guillaume V, que plusieurs nomment le Grand. C'était le défenseur des pauvres, le père des moines, le protecteur des églises. Dès sa jeunesse, il prit la coutume d'aller à Rome tous les ans, et, s'il y manquait une année, il allait à Saint-Jacques en Galice. Soit qu'il marchât, soit qu'il tînt sa cour, il paraissait un roi plutôt qu'un duc : aussi était-il absolu dans toute l'Aquitaine. Il était lié d'amitié avec le roi Robert et avec les princes étrangers ; Alphonse, roi de Léon ; Sanche, roi de Navarre ; Canut, roi de Danemark et d'Angleterre, et l'empereur saint Henri : ils se faisaient réciproquement des présents. Le duc Guillaume était surtout chéri du Pape et des Romains ; quand il arrivait à Rome, il y était reçu comme un empereur, et le sénat lui faisait des acclamations comme à un père. S'il trouvait un clerc recommandable par sa science, il en prenait un soin particulier ; ainsi il donna l'abbaye de Saint-Maixent au moine Rainald, surnommé Platon. Le duc avait été bien instruit dans sa jeunesse, il avait quantité de livres dans son palais, lisait lui-même, et, à l'imitation de Charlemagne, y employait ses heures de loisir, principalement dans les longues nuits de l'hiver. Il n'était guère sans quelques évêques auprès de lui. Il donna des terres à plusieurs monastères, entre autres à Saint-Martial de Limoges, à Saint-Michel-en-l'Herm et à Cluny ; car il honorait

[1] Glab., l. 2, c. 4. *Hist. de l'Eglise gallic.*, l. 19. — [2] Glab., l. 4, c. 9.

singulièrement les moines réguliers et les abbés, et se servait de leurs conseils dans le gouvernement de son État. Il chérissait surtout saint Odilon, abbé de Cluny, qu'il s'attacha par de grandes libéralités, le considérant comme un temple du Saint-Esprit, et lui donna à réformer plusieurs monastères de son obéissance [1].

Vers l'an 1004, le duc Guillaume convoqua un concile à Poitiers. On y vit l'archevêque de Bordeaux, les évêques de Poitiers, de Limoges, d'Angoulême et de Saintes, avec douze abbés. On y fit trois canons, dont le premier, touchant la paix, fut reçu par le duc et les seigneurs, qui promirent de l'observer, sous peine d'excommunication, et ils en donnèrent des otages. Il porte que, pour toutes les choses qui ont été usurpées depuis cinq ans ou qui le seront à l'avenir, on viendra demander justice au prince ou au seigneur particulier. Celui qui ne voudra pas s'y soumettre, le prince ou le seigneur en fera justice, ou perdra son otage. Que s'il ne peut en faire justice, il assemblera les seigneurs et les évêques qui ont assisté au concile; ils marcheront contre le rebelle et feront le dégât chez lui jusqu'à ce qu'il se soumette à la raison. Les otages furent donnés et l'excommunication prononcée, conformément aux trois canons du concile de Charroux, tenu dans la même province en 989. Ils portaient anathème contre ceux qui briseraient les églises, pilleraient les pauvres ou frapperaient les clercs désarmés. Les deux autres canons du concile de Poitiers défendent aux évêques de rien prendre pour la pénitence ou pour la confirmation, et aux prêtres et aux diacres d'avoir des femmes chez eux [2].

Le duc Guillaume fonda de nouveau, l'an 1010, le monastère de Maillezais, en Poitou, qui fut érigé en évêché trois cents ans après. Il fonda l'abbaye de Bourgueil en Anjou, dans une terre de son domaine. De son temps et la même année 1010, Alduin, abbé du monastère d'Angeli en Saintonge, trouva dans la muraille de son église un petit coffre de pierre fait en forme de tour, et dans ce petit coffre un reliquaire d'argent de la même figure, avec cette inscription: Ici repose le chef du précurseur du Seigneur. On ne put découvrir ni par qui ni quand il avait été apporté en France. Il est vrai qu'on trouva marqué dans un écrit, qu'un nommé Félix avait apporté cette relique d'Alexandrie, sous le règne de Pepin, roi d'Aquitaine, et tandis que Théophile, à qui saint Luc adressa les Actes des apôtres, gouvernait l'église d'Alexandrie. Mais un si énorme anachronisme fit dès lors mépriser cet écrit; et quelques auteurs du temps, comme Guibert de Nogent, opposèrent à ce qu'on publiait de la vérité de

[1] *Ex Chron. Adem.* Bouq., t. 10, p. 149. — [2] Labbe, t. 9, p. 780 et 733.

cette relique, que le chef de saint Jean-Baptiste était alors honoré à Constantinople. Cependant on ne parut pas, en Aquitaine, révoquer en doute que ce ne fût le chef du précurseur qui avait été trouvé à Angeli. Le duc Guillaume, ayant appris cette découverte à son retour d'un pèlerinage de Rome, en témoigna une grande joie et il fit exposer la nouvelle relique à la vénération des peuples. On y accourut bientôt, non-seulement de toutes les parties de la Gaule, mais encore des pays étrangers. Le roi Robert y vint avec la reine Constance, et y offrit une conque d'or du poids de trente livres, avec des ornements précieux. Sanche, roi de Navarre, y vint aussi, le duc de Gascogne, le comte de Champagne et tous les autres seigneurs, les évêques et les abbés, tous avec de riches offrandes. On y apportait en procession les reliques les plus fameuses, même celles de saint Martial, tenu pour l'apôtre de l'Aquitaine [1].

On demandera peut-être ici : Que penser de cette dévotion des peuples, au cas que les reliques ne fussent pas du saint dont on les croyait ? Le protestant Leibnitz répond à cet égard, dans son *Testament religieux :* En montrant que l'on peut avec justice honorer les saints, en se renfermant dans les bornes que nous avons assignées, nous avons montré que l'on peut vénérer de même leurs reliques, et, en leur présence, ainsi que devant les images, rendre des hommages aux saints à qui elles appartiennent. Or, comme il ne s'agit ici que de pieuses affections, peu importe, lors même que, par hasard, les reliques que l'on croit véritables seraient supposées [2].

Un ami cordial du duc Guillaume d'Aquitaine et de tous les grands personnages de son temps, était le bienheureux Fulbert, évêque de Chartres. Il dut ces avantages et cette dignité, non à sa naissance ni à ses richesses, mais à son seul mérite ; lui-même reconnaît humblement qu'on le tira de la poussière pour le faire asseoir avec les princes de l'Église. On ne connaît ni ses parents ni le lieu de sa naissance. Il fit ses études à Reims, sous Gerbert, d'où il passa à Chartres pour présider à l'école de cette ville. Son habileté lui attira de tous côtés des disciples, dont plusieurs furent élevés à l'épiscopat ou à d'autres dignités ecclésiastiques. Outre les lettres divines et humaines, il possédait la médecine : on voit par son *Traité contre les Juifs*, qu'il n'ignorait pas l'hébreu. Comme il était estimé des rois, des évêques et des peuples, son mérite le fit élire évêque de Chartres, après la mort de Rodolphe, quoiqu'il fût encore jeune. C'était l'an 1007. Il fut sacré par Léotheric, archevêque de Sens, son métropolitain. Les fonctions de l'épiscopat ne lui firent point dis-

[1] *Chron. Ademar.* — [2] Leibnitz, *Syst. theol.*, p. 198.

continuer les leçons publiques ; mais il cessa de se mêler de la médecine. On voit, par le grand nombre de ses lettres, qu'il était regardé comme l'oracle de la France, et qu'on s'adressait à lui de toutes parts pour le consulter sur toutes sortes de matières. Au mois de mai de l'an 1008, qui était le second de son épiscopat, il assista au concile que le roi Robert avait assemblé à Chelles ; et, quoiqu'il fût un des derniers suivant le rang de son ordination, on le fit souscrire, par respect pour son mérite, immédiatement après les métropolitains. Il rebâtit son église cathédrale, qui, en 1020, avait été réduite en cendres avec une partie de la ville de Chartres.

Foulque, évêque d'Orléans, étant mort, Thierri fut élu à sa place. Il était fils du seigneur de Château-Thierri-sur-Marne, et petit-fils de celui qui bâtit cette forteresse, dont elle a gardé le nom. Thierri avait été élevé à Sens, dans le monastère de Saint-Pierre-le-Vif, sous les yeux de l'abbé Rainard et de l'archevêque Séguin, ses parents. Sur la réputation de sa vertu, le roi le fit clerc de son palais, et il suivait volontiers ses conseils. Ce prince crut que personne ne serait plus propre pour remplir dignement le siége d'Orléans. Mais un clerc de cette église, nommé Odalric, y forma opposition par ses brigues, y ajoutant des calomnies qui allèrent jusqu'à Rome. Cependant l'autorité du roi et le mérite de Thierri l'emportèrent. Mais au jour indiqué pour l'ordination, Fulbert de Chartres refusa de s'y rendre, parce que Thierri était accusé d'homicide par ses adversaires, et que le Pape, en étant averti, avait défendu de l'ordonner ; de plus, on se plaignait que son élection avait été extorquée par l'autorité du prince contre la liberté du clergé et du peuple. Thierri s'étant justifié de ces calomnies, Fulbert consentit à son ordination, qui fut faite par Léotheric de Sens. Pendant qu'on le sacrait, Odalric entra dans l'église avec une troupe de ses partisans, et excita un grand tumulte pour empêcher l'ordination ; mais, malgré ce trouble, on ne laissa pas d'achever la cérémonie. Les partisans ne s'en tinrent pas là. Ils dressèrent des embûches au nouvel évêque dans un voyage qu'il fit, et le battirent avec tant de cruauté qu'ils le laissèrent pour mort. Cependant, après qu'ils furent retirés, on le trouva sans blessure. Il consulta Fulbert, pour savoir s'il n'était pas à propos d'excommunier les auteurs de cet attentat. Fulbert répondit qu'il n'était ni avantageux ni sûr d'en venir à ce remède extrême ; qu'il fallait plutôt attendre patiemment les coupables, et les exhorter paternellement de venir à résipiscence. Le saint évêque Thierri suivit ce conseil et n'opposa que la douceur à la violence de ses ennemis. Sa bonté désarma Odalric, l'auteur de ces troubles. Cet ambitieux alla se jeter aux pieds de Thierri, et lui demanda hum-

mêler de la méde-
qu'il était regardé
ait à lui de toutes
tières. Au mois de
opat, il assista au
s; et, quoiqu'il fût
on le fit souscrire,
après les métropo-
20, avait été réduite
.
i fut élu à sa place.
Marne, et petit-fils
lé le nom. Thierri
Saint-Pierre-le-Vif,
vêque Séguin, ses
clerc de son palais,
t que personne ne
ége d'Orléans. Mais
opposition par ses
qu'à Rome. Cepen-
portèrent. Mais au
rtres refusa de s'y
cide par ses adver-
ndu de l'ordonner;
été extorquée par
du peuple. Thierri
it à son ordination,
on le sacrait, Odalric
isans, et excita un
, malgré ce trouble,
s partisans ne s'en
nouvel évêque dans
le cruauté qu'ils le
furent retirés, on le
avoir s'il n'était pas
at. Fulbert répondit
ce remède extrême:
ables, et les exhorter
aint évêque Thierri
la violence de ses
le ces troubles. Cet
lui demanda hum-

blement pardon. Thierri le lui accorda; et, pour le convaincre qu'il savait oublier les injures, il lui donna la première place après lui dans l'église d'Orléans, afin que, quand l'évêché viendrait à vaquer, il fût plus en état de l'obtenir, comme il l'obtint en effet après la mort de Thierri.

Au reste, si Thierri avait commis quelques fautes dans la poursuite de l'épiscopat, Dieu les lui fit expier par les maladies dont il fut affligé le reste de sa vie. Malgré ses infirmités habituelles, il allait souvent au monastère de Saint-Pierre-le-Vif, pour y reprendre l'esprit de ferveur et de recueillement. Il y eut un jour révélation que sa mort était proche. Pour s'y préparer, il voulut faire le pèlerinage de Rome; mais il tomba malade en arrivant à Tonnerre, et il y mourut le 27 de janvier 1022. Il avait ordonné que son corps fût porté à Sens, et enterré auprès de l'archevêque Séguin et de l'abbé Rainard, ses parents. Mais Milon, seigneur de Tonnerre, s'y opposa, et le fit enterrer dans l'église de Saint-Michel de Tonnerre, où il se fit plusieurs miracles à son tombeau. L'Église honore la mémoire de saint Thierri le 27 de janvier, jour de sa mort [1].

Fulbert témoigne lui-même, dans une petite pièce de vers, la crainte qu'il avait de n'avoir pas été bien appelé à l'épiscopat. Mon Créateur, dit-il, ma vie, mon salut, mon unique confiance, donnez-moi votre conseil et la force de le suivre dans l'incertitude où je suis. Je crains qu'étant entré témérairement dans l'épiscopat, je ne sois plus nuisible qu'utile au troupeau; c'est pourquoi je crois devoir céder à ceux qui en sont plus dignes. Mais quand je pense que, sans appui de richesses ou de naissance, je suis monté sur cette chaire, comme le pauvre élevé de son fumier, je crois que c'est l'effet ordinaire de votre Providence, et je n'ose changer de place sans votre signal, quoique j'en sois sollicité par le reproche de ma conscience. Vous savez, Père saint, ce qui vous est le plus agréable et le plus utile pour moi; inspirez-le-moi, je vous en supplie, et aidez-moi à l'exécuter [2]. Fulbert fut rassuré dans ses craintes par saint Odilon de Cluny, avec lequel il était lié d'une étroite amitié, et qu'il estimait au point de le nommer l'archange des moines. Odilon lui conseilla de demeurer évêque; après quoi Fulbert concluait amicalement qu'il était obligé de lui donner ses prières, ses conseils et ses secours dans toutes ses peines [3].

Les lettres de Fulbert sont écrites avec beaucoup de grâce et d'esprit, d'un style aisé et délicat. Ses discours ou son traité contre les Juifs montre également beaucoup de sagacité et de justesse. Pour

[1] *Acta SS.*, 27 *jun.* — [2] *Bibl. PP.*, t. 18, p. 51. — [3] *Ibid. Epist.* 66, 68.

échapper à cette prophétie de Jacob : Le sceptre ne sortira point de Juda, ni le chef d'entre ses descendants, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé, et il sera l'attente des nations, les Juifs du onzième siècle recouraient à divers subterfuges. Les uns disaient : Ne peut-on pas dire que ce sceptre est entre les mains de ces Juifs sages et puissants qui gouvernent leurs maisons et leurs familles avec la verge de la prudence ? Si cela est, leur répond Fulbert, combien les Juifs ne sont-ils pas fortunés dans leur infortune ! Tant que vous aviez une patrie, vous n'aviez qu'un roi ; mais depuis que vous avez perdu l'une et l'autre, vous avez trouvé des rois par milliers ! Par malheur, nul d'entre eux n'est sacré suivant la loi, nul n'est suivi du peuple ; par conséquent nul n'est ni roi, ni pontife, ni prophète, ni chef de la tribu de Juda ; car, où il n'y a plus de cause, il n'y a plus d'effet. Juifs aveugles ! en multipliant à l'infini les rois, ils prouvent qu'ils n'en ont aucun. Enfin, si la prophétie s'entend de rois pareils, il s'ensuit que le Messie, non-seulement n'est pas encore venu, mais ne viendra que quand tous les Juifs auront péri ou qu'il ne s'en trouvera plus un seul capable de gouverner sa famille ; c'est-à-dire, le Messie ne viendra qu'à la fin du monde, non pour guérir les malades, mais pour ensevelir les morts ! Et voilà quelle serait l'attente des nations ? Et voilà comme cette grande promesse se réduirait à néant ? Non, non, Dieu ne saurait mentir, lui qui a promis qu'à une certaine époque, avant la fin du monde, son Christ viendra pour sauver le genre humain.

D'autres Juifs disaient : Le sceptre n'est pas sorti de Juda ; car qui sait si quelque roi juif ne règne pas quelque part, peut-être dans l'Inde ? Fulbert répond : Ce qui est d'abord certain, c'est que nul n'a entendu dire que, de nos jours, il règne quelque roi juif dans aucune partie du monde. Ensuite, y eût-il un roi juif dans l'Inde, le sceptre serait toujours ôté de Juda ; car le royaume de Juda est un royaume distinct de tous les autres, ayant sa terre, son peuple et son roi propre. Pour une maison, il faut trois choses : les fondements, les murs et le toit. Pour un royaume, il faut également trois choses : la terre, le peuple, le roi. Où de ces trois choses il en manque une, il n'y a plus de maison, il n'y a plus de royaume, à plus forte raison si toutes les trois viennent à manquer. Or, la terre du royaume de Juda est la province de Jérusalem, et le peuple de ce royaume est la tribu de Juda, les rois de ce royaume ont été de cette tribu jusqu'au Messie. Depuis ce temps, le royaume de Juda a perdu sa terre, qui est occupée par les étrangers ; il a perdu son peuple, qui a été dispersé parmi toutes les nations ; il n'a plus de roi légitime, n'en ayant plus eu, même assez longtemps auparavant. Le royaume de

ne sortira point de
ce que vienne celui
tions, les Juifs du
es uns disaient : Ne
s de ces Juifs sages
urs familles avec la
lbert, combien les
Tant que vous aviez
ue vous avez perdu
liers ! Par malheur,
st suivi du peuple;
rophète, ni chef de
l n'y a plus d'effet.
prouvent qu'ils n'en
pareils, il s'ensuit
iu, mais ne viendra
s'en trouvera plus
-dire, le Messie ne
les malades, mais
t l'attente des na-
réduirait à néant?
is qu'à une certaine
ndra pour sauver le

sorti de Juda ; car
part, peut-être dans
n, c'est que nul n'a
roi juif dans aucune
ns l'Inde, le sceptre
da est un royaume
peuple et son roi
les fondements, les
ent trois choses : la
en manque une, il
à plus forte raison
e du royaume de
de ce royaume est
de cette tribu jus-
la a perdu sa terre,
peuple, qui a été
roi légitime, n'en
nt. Le royaume de

Juda, ayant ainsi perdu toutes ses parties, a donc cessé d'être, et les royaumes étrangers n'ont rien à prétendre au sceptre qui a été ôté de Juda. D'appeler royaume de Juda tout pays où un Juif règne sur des Juifs, c'est une extravagance réfutée par le fait et par l'Écriture. Lorsque les Juifs avaient deux rois, l'un à Jérusalem, sur deux tribus, l'autre à Samarie, il n'y avait de roi de Juda, et par le fait et par le nom, que celui de Jérusalem ; l'autre était et s'appelait roi d'Israël. Si donc le sceptre de Juda ne regarde en rien celui qui règne sur dix tribus à Samarie, combien moins regardera-t-il celui qu'on suppose faussement qui règne sur quelques Juifs dans l'Inde ?

Enfin, d'autres Juifs disaient : Il n'est pas surprenant que nous soyons réduits en captivité, et que, ne possédant plus la ville de Jérusalem, nous n'ayons point de roi de notre nation. Il en a été de même dans le temps de la captivité de Babylone, et nous avons espérance de retourner en notre patrie quand il plaira à Dieu. Fulbert répond que la situation de la nation juive, telle qu'elle est aujourd'hui, n'a rien de semblable à ce qu'elle était à Babylone ; qu'alors le peuple juif était réuni, qu'il avait avec lui son roi, ses prêtres et ses prophètes, et que le terme de son retour à Jérusalem était fixé ; qu'en attendant, sa terre demeurait déserte, sans être donnée à des étrangers ; au lieu que depuis la mort de Jésus-Christ les Juifs sont dispersés, n'ont ni roi, ni prêtre, ni prophète, ni aucune promesse de Dieu de retourner jamais à Jérusalem ; au contraire, le Seigneur a prononcé la sentence que cette désolation serait perpétuelle, et les mille ans que déjà elle dure montrent assez qu'elle durera jusqu'à la fin [1].

On voit que, pour la doctrine, Fulbert de Chartres mérite de compter parmi les Pères de l'Église. Ce qui l'en rend encore digne, c'est son zèle, à la fois prudent et ferme, pour le maintien de la discipline ecclésiastique. Le roi Robert lui ayant fait demander son consentement pour l'election de Francon à l'évêché de Paris, il répondit à son très-débonnaire seigneur et roi qu'il y consentait, en cas que ce fût un homme de beaucoup de lettres et qui prêchât facilement ; à quoi, dit-il, tous les évêques ne sont pas moins obligés qu'à l'action. Il suppose encore que l'élection ait été jugée canonique par l'archevêque de Sens et par les évêques de la province. Depuis que Francon fut ordonné évêque, Fulbert l'aida de ses conseils en diverses affaires, le consolant dans les persécutions que les églises souffraient de la part des seigneurs, et l'exhortant à ne pas céder à son ressentiment jusqu'à prendre les armes, de peur, ajoute-t-il, que

[1] *Bibl. PP.*, t. 18, p. 42-46.

si vous employez un glaive étranger, vous ne fassiez qu'on ne craigne plus le vôtre. Il l'exhorte à retirer, en faveur des pauvres, l'usufruit des autels que ses prédécesseurs avaient accordé à des laïques [1]. Toutes ces lettres respirent l'amitié et la piété la plus tendre.

Après la mort d'un sous-doyen de l'église de Chartres, Robert, évêque de Senlis, demanda cette place pour lui ou pour Gui, son frère. Fulbert répondit qu'elle ne convenait ni à Robert, parce qu'il était évêque, ni à Gui, parce qu'il était trop jeune; et il la donna à un de ses prêtres nommé Évrard, savant et vertueux. L'évêque de Senlis et sa mère en furent si irrités, qu'ils firent de terribles menaces à Évrard, en présence de plusieurs témoins. En effet, quelques-uns de leurs domestiques vinrent à Chartres, où, s'étant tenus cachés pendant le jour, ils attaquèrent de nuit le prêtre Évrard, comme il allait à matines, et le tuèrent à coups de lances et d'épées, dans le parvis de la grande église. Ses clercs, qui vinrent un peu plus tard, le trouvèrent qui, en expirant, priait pour ses meurtriers, à l'exemple de saint Étienne. Quelque soin qu'ils eussent pris de se cacher, le crime fut découvert par des indices qui, joints aux menaces précédentes, faisaient une entière conviction. Fulbert en écrivit à Adalbéron, évêque de Laon, comme au plus ancien de la province de Reims, dont apparemment le siége était vacant, l'exhortant à faire justice d'un tel crime et à excommunier les coupables. Pour lui, il les excommunia et refusa ce qu'ils offraient pour se faire absoudre, nonobstant les conseils et les instances de l'archevêque de Sens. Quant à l'évêque de Senlis, il ne voulut faire aucune satisfaction de ce meurtre, ni avouer qu'il en fût coupable [2].

Le siége de Reims ayant vaqué quelque temps après la mort de l'archevêque Arnoulfe, Ébale, encore laïque, fut élu pour lui succéder, par le clergé et le peuple de la ville, du consentement du roi et de la plupart des évêques de la province; mais Gérard de Cambrai s'y opposa, insistant sur ce qu'Ébale était néophyte, et prétendant qu'il n'était point instruit de la discipline, et ne savait qu'un peu de dialectique, pour imposer aux ignorants. Gui, nouvel évêque de Senlis, faisait difficulté de prendre part à son ordination, craignant entre autres d'être réprimandé par le Pape. Fulbert le rassura, lui apportant les exemples de saint Ambroise et de saint Germain d'Auxerre, et lui disant que le Pape ne le trouvera pas mauvais, quand il saura que c'était le moyen de relever l'église de Reims, notablement déchue. Ébale, fut en effet, sacré archevêque l'an 1024, et remplit dignement ce siége pendant neuf ans. Fulbert le consola dans

[1] *Epist.* 88, 11, 12, 20. — [2] *Epist.* 20, 60, 48, 49.

les traverses qu'il souffrait de la part d'Eudes, comte de Champagne, et le reprit amicalement de ce qu'il voulait abandonner son troupeau, disant que ce ne serait pas agir en pasteur [1].

A la fin du dixième et au commencement du onzième siècle, tous les princes de l'Europe chrétienne étaient en paix et en relations d'amitié les uns avec les autres ; mais dans chaque pays les seigneurs particuliers se faisaient ou pouvaient se faire la guerre. La cause originelle en était au naturel martial de ces jeunes nations : une cause occasionnelle fut l'irruption des Normands, ainsi que nous l'avons vu. Charles le Chauve, ne se trouvant point assez fort pour défendre contre eux toute la France, autorisa formellement les villes, les comtes, les seigneurs, à se fortifier et à se défendre eux-mêmes. L'humeur guerrière ainsi réveillée, ne trouvant point d'issue au dehors, s'exerçait au dedans : le roi n'était pas toujours assez puissant pour la contenir ; les évêques, qui étaient en même temps seigneurs temporels, avaient souvent à souffrir de ces guerres particulières. Plus d'une fois les contestations étaient déférées au Pape. Nous en verrons un exemple, l'an 1024, dans une lettre de Fulbert au pape Jean XIX.

L'intervention pontificale remédiait presque toujours à ces violences particulières ; mais enfin, pour apporter un remède universel à cette surabondance d'ardeur martiale, qui se consumait inutilement, même nuisiblement, en des guerres privées, nous verrons les Papes, dans ce même siècle, lui donner un emploi légitime, utile à la chrétienté et à l'humanité, en la dirigeant contre l'empire antichrétien et *antihumain* de Mahomet.

Au commencement du onzième siècle, on vit quelques erreurs, mais qui, pour le moment, n'eurent point de suite. Léotheric, archevêque de Sens, était dans une erreur touchant le corps de Notre-Seigneur, et s'en servait quelquefois pour éprouver les coupables. Le pieux roi Robert en fut extrêmement indigné, et lui écrivit en ces termes : Je suis surpris de ce que vous, qui passez pour savant, quoique vous n'ayez pas la lumière de la véritable sagesse, vous efforciez, par des ordres iniques et pour satisfaire votre haine contre les serviteurs de Dieu, d'établir une sorte d'examen par le corps et le sang de Notre-Seigneur. Pourquoi, au lieu de vous servir, en donnant la communion, de la formule ordinaire : *Que le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit le salut de votre corps et de votre âme*, avez-vous la témérité de dire : *Si vous en êtes digne, recevez-le*, puisqu'il n'y a personne qui en soit digne ? Pourquoi attribuez-vous

[1] *Epist.*, 38, 54. *Chron. Alber.*, an. 1023. Marlot, l. 1, c. 20.

à la divinité les misères du corps, aussi bien que les infirmités et les douleurs de la nature humaine ? J'en jure par la foi du Seigneur, si vous ne venez à résipiscence, vous serez privé de l'épiscopat, et vous serez condamné avec ceux qui ont dit au Seigneur : Retirez-vous de nous [1]. On voit que le bon roi Robert ne manquait pas d'énergie et de fermeté pour la cause de Dieu. L'archevêque profita de cette réprimande, et cessa d'enseigner sa mauvaise doctrine, qui commençait à s'étendre dans le monde. On ne sait point au juste quelle était cette doctrine.

Vers la fin de l'an 1000, il y eut dans le diocèse de Châlons un fanatique assez étrange. C'était un homme du peuple, nommé Leutard. S'étant un jour endormi de lassitude dans les champs où il travaillait, il s'imagina qu'un essaim d'abeilles lui entrait par le bas du corps et lui sortait par la bouche, puis le piquait, lui parlait et lui donnait des ordres. Il se crut prophète, entra dans l'église, brisa la croix et l'image du crucifix, persuada à quelques paysans simples qu'il faisait tout cela par révélation ; il parlait beaucoup, et voulait paraître un grand docteur. Gébuin, alors évêque de Châlons, vieillard très-savant, le fit venir et l'interrogea sur tout ce qu'il avait ouï dire de ses discours et de ses actions. Leutard voulut cacher ses erreurs et employer des autorités de l'Écriture, qu'il n'avait pas étudiée ; mais l'évêque le convainquit de contradiction et d'extravagance, et désabusa le peuple qu'il avait séduit. Le malheureux Leutard, se voyant confondu et abandonné, se précipita dans un puits [2].

Vers le même temps de Leutard, il parut à Ravenne un autre fanatique nommé Vilgard, grammairien de profession, suivant l'usage des Italiens, qui préféraient alors cette étude à toutes les autres. Une nuit il crut voir en songe les trois poëtes Virgile, Horace et Juvénal, qui lui rendaient grâces de l'affection qu'il avait pour leurs écrits et du succès avec lequel il publiait leurs louanges, lui promettant qu'il aurait part à leur gloire. Enflé de cette vision, il commença à débiter plusieurs dogmes contraires à la foi, et à soutenir qu'il fallait croire en tout ce qu'avaient dit les poëtes. Ce fanatisme pour Virgile, Horace et Juvénal prouve au moins qu'on les connaissait. Enfin Vilgard, étant convaincu d'hérésie, fut condamné par l'archevêque de Ravenne. On en trouva plusieurs autres en Italie infectés de cette erreur, qui périrent par le fer et par le feu. Vers le même temps, sortirent des hérétiques de l'île de Sardaigne, fertile en semblables maux, qui corrompirent une partie des Chrétiens d'Espagne, et furent aussi exterminés par les catholiques [3].

[1] Helgald, *Vita Rob.* — [2] Glab., l. 2, c. 11. — [3] *Ibid.*, c. 12.

Cependant une femme, venue d'Italie, avait formé à Orléans une société secrète où l'on professait les erreurs les plus monstrueuses des manichéens et des gnostiques. Cette femme artificieuse s'attacha d'abord aux principaux du clergé par une apparence hypocrite de piété, et elle fit semblant de les prendre pour ses directeurs; mais quand elle eut gagné leur confiance en leur donnant la sienne, elle commença elle-même à les diriger, s'appliquant à corrompre les cœurs pour séduire les esprits; et elle ne réussit que trop. Depuis plusieurs années, les principaux du clergé étaient infectés des erreurs les plus absurdes et adonnés aux pratiques les plus infâmes du manichéisme, et rien ne paraissait au dehors, lorsque la Providence permit que ce mystère d'iniquité fût dévoilé de la manière suivante.

Un seigneur normand, nommé Arefaste, de la famille des ducs de Normandie, avait chez lui un clerc nommé Herbert, qui était allé achever ses études à Orléans; mais, au lieu de la vérité qu'il y cherchait, il y suça le plus subtil poison de l'erreur. Deux ecclésiastiques d'Orléans, Étienne et Lisoie, auxquels il eut le malheur de s'attacher, lui eurent bientôt inspiré les pernicieux sentiments qu'ils avaient. Lisoie était chanoine de Sainte-Croix, qui est la cathédrale; Étienne, qu'on appelait aussi Herbert, présidait à l'école d'un monastère. Le clerc normand, séduit par la réputation de ces deux hérétiques, devint un des plus entêtés de leurs disciples. De retour en Normandie, il tâcha adroitement de gagner son maître à la secte.

Arefaste était homme de probité, de bon conseil et éloquent; par cette raison, il avait été souvent employé dans des négociations auprès du roi de France et des autres seigneurs. Ayant donc aperçu l'erreur de son clerc, il en avertit Richard, duc de Normandie, et le pria d'écrire au roi Robert, pour lui découvrir le mal caché dans son royaume, avant qu'il y fît plus de progrès, et pour l'exhorter à donner à Arefaste lui-même le secours nécessaire pour y remédier. Le roi, surpris d'une si étrange nouvelle, manda qu'Arefaste se rendît à Orléans en diligence avec Herbert, son clerc, lui promettant toute sorte d'assistance.

Arefaste se mit en chemin, suivant l'ordre du roi, et, passant à Chartres, il voulut consulter sur cette affaire l'évêque Fulbert, célèbre pour sa doctrine; mais il apprit qu'il était allé à Rome, par dévotion. Il s'adressa au trésorier de l'église de Chartres, nommé Évrard, homme sage; et, lui ayant découvert le sujet de son voyage, il lui demanda conseil sur les moyens de combattre ces hérétiques et de se garantir de leurs artifices. Évrard lui conseilla d'aller tous les matins à l'église faire sa prière, pour implorer le secours de Dieu, et se fortifier par la sainte communion; puis, ayant fait le signe de la

croix, d'aller trouver ces hérétiques, de les écouter sans les contredire en rien, et de faire semblant d'être leur disciple.

Quand Arefaste fut arrivé à Orléans, il pratiqua de point en point tout ce qu'Évrard lui avait conseillé ; et dans la maison de ces nouveaux maîtres, auprès desquels il fut introduit par son clerc, il se tenait assis le dernier, comme le moindre de leurs disciples. D'abord, ils lui donnaient des exemples et des comparaisons tirés de l'Écriture, et l'exhortaient à rejeter la mauvaise doctrine qu'il avait crue jusqu'alors, pour recevoir la leur, comme venant du Saint-Esprit. Le voyant qui rendait grâces à Dieu de tout ce qu'ils lui disaient, ils crurent l'avoir gagné et commencèrent à lui découvrir leur doctrine, sans l'envelopper, comme auparavant, d'expressions de l'Écriture. Ils traitaient donc de rêveries tout ce qu'on lit dans l'Ancien et le Nouveau Testament, touchant la Trinité et la création du monde, disant que le ciel et la terre avaient toujours été comme nous les voyons, sans avoir ni auteur ni commencement. Ils niaient que Jésus-Christ fût né de la vierge Marie, qu'il eût souffert pour les hommes, qu'il eût véritablement été mis dans le sépulcre, ni qu'il fût ressuscité. Ils disaient encore que le baptême n'effaçait point les péchés ; que le corps et le sang de Jésus-Christ ne se faisaient point par la consécration du prêtre ; qu'il était inutile de prier les saints, soit martyrs, soit confesseurs ; enfin, que les œuvres de piété étaient un travail inutile, dont il n'y avait aucune récompense à espérer, ni aucune peine à craindre pour les voluptés les plus criminelles. Ils condamnaient le mariage et défendaient de manger de la chair.

Arefaste leur demanda alors en quoi donc il devait mettre sa confiance, puisqu'ils lui défendaient de croire la passion de Jésus-Christ et l'efficace des sacrements de baptême et d'eucharistie. Ils lui répondirent : Vous avez été jusqu'ici dans l'abîme de l'erreur avec les ignorants, et vous venez d'ouvrir les yeux de l'esprit à la lumière de la vérité. Nous vous ouvrirons la porte du salut ; et, quand vous y serez entré, vous serez purifié de tous vos péchés par l'imposition de nos mains, et vous serez rempli des dons du Saint-Esprit, qui vous fera pénétrer la profondeur des Écritures. Ensuite, étant nourri d'une viande céleste, vous verrez souvent avec nous les anges ; et, par le secours de ces visions, vous pourrez en un moment vous transporter où il vous plaira, et vous ne manquerez jamais de rien, parce que Dieu sera toujours avec vous.

Ce qu'ils appelaient la viande céleste se faisait en cette manière. Ils s'assemblaient certaines nuits dans une maison marquée, chacun une lampe à la main, et récitaient les noms des démons, en forme de litanie, jusqu'à ce qu'ils vissent un démon descendre tout d'un

coup au milieu d'eux, sous la forme d'une petite bête. Aussitôt ils éteignaient toutes les lumières, et chacun prenait la femme qu'il trouvait sous sa main pour en abuser. Un enfant né d'une telle conjonction était apporté au milieu d'eux, huit jours après sa naissance, mis dans un grand feu et réduit en cendre. Ils recueillaient cette cendre et la gardaient avec autant de vénération que les Chrétiens gardent le corps de Jésus-Christ pour le viatique des malades. Cette cendre avait une telle vertu, qu'il était presque impossible de convertir quiconque en avait avalé, pour peu que ce fût.

Sur les avis d'Arefaste, le roi Robert et la reine Constance se rendirent à Orléans, avec plusieurs évêques, entre autres Léotheric de Sens ; et, le lendemain, on tira tous les hérétiques de la maison où ils étaient assemblés, et on les amena dans l'église cathédrale de Sainte-Croix, devant le roi, les évêques et tout le clergé. Arefaste fut amené avec eux comme prisonnier, et, prenant le premier la parole, il dit au roi : Seigneur, je suis vassal du duc de Normandie, qui est le vôtre, et c'est sans sujet qu'on me tient enchaîné devant vous. Le roi lui répondit : Dites-nous pourquoi vous êtes venu ici, afin que nous voyions s'il faut vous garder ou vous renvoyer comme innocent. Arefaste répondit : Ayant ouï parler de la science et de la piété de ceux que vous voyez ici avec moi dans les fers, je suis venu en cette ville pour profiter de leurs instructions. C'est aux évêques qui sont assis avec vous à voir si, en cela, je suis coupable.

Les évêques dirent : Si vous nous expliquez ce que vous avez entendu de ces gens-ci touchant la religion, nous en jugerons facilement. Arefaste répondit : Commandez-leur, le roi et vous, de dire eux-mêmes en votre présence ce qu'ils m'ont enseigné. Le roi et les évêques le leur ordonnèrent ; mais les hérétiques ne voulaient point s'expliquer : ils disaient autre chose que ce qu'on leur demandait, ils n'entraient point dans le fond de leur doctrine, et plus on les pressait, plus ils employaient d'artifices pour échapper. Alors Arefaste, voyant qu'ils ne cherchaient qu'à gagner du temps et à couvrir leurs erreurs de belles paroles, leur dit : J'ai cru avoir des maîtres qui enseignaient la vérité et non pas l'erreur, vu l'assurance avec laquelle vous me proposiez cette doctrine, que vous nommiez salutaire, soutenant que vous n'y renonceriez jamais par la crainte des tourments ni de la mort même, et je vois maintenant que vous n'osez l'avouer, et ne vous mettez pas en peine du péril où vous me laissez. Il faut obéir au roi et aux évêques, afin que je sache ce que je dois rejeter. Vous m'avez enseigné que, par le baptême, on ne pouvait obtenir la rémission des péchés ; que Jésus-Christ n'était point né de la Vierge, n'avait ni souffert pour les hommes, ni été enseveli, ni ressuscité ; et que le

pain et le vin, qui, étant mis sur l'autel par les mains des prêtres, deviennent le sacrement par l'opération du Saint-Esprit, ne pouvaient être changés au corps et au sang de Jésus-Christ.

Après qu'Arefaste eut ainsi parlé, Guérin, évêque de Beauvais, s'adressa à Étienne et à Lisoie, comme aux docteurs des autres, et leur demanda si c'était là leur créance. Ils déclarèrent hardiment qu'ils croyaient ainsi et depuis longtemps : Et nous nous attendons, ajoutèrent-ils, que vous et tous les autres embrasserez cette doctrine, qui est la pure vérité. L'évêque leur dit : Jésus-Christ a voulu naître de la Vierge, parce qu'il l'a pu, et il a voulu souffrir en son humanité pour notre salut, afin de ressusciter par la vertu de sa divinité et nous montrer que nous ressusciterons aussi. Ils répondirent : Nous n'y étions pas présents, et nous ne pouvons croire que cela soit vrai. L'évêque de Beauvais leur dit : Croyez-vous avoir eu un père et une mère ? Ils en convinrent, et il reprit : Si vous croyez être nés de vos parents, lorsque vous n'étiez pas, pourquoi ne voulez-vous pas croire que le Dieu engendré de Dieu, sans mère, avant tous les siècles, soit né d'une Vierge, à la fin des temps, par l'opération du Saint-Esprit? Ils répondirent : Ce qui répugne à la nature ne s'accorde point avec la création. L'évêque reprit : Avant que rien se fît par nature, ne croyez-vous pas que Dieu le Père a fait tout de rien par son Fils ? Ils répondirent : Vous pouvez dire ces contes à ceux qui ont des pensées terrestres et qui croient les inventions des hommes charnels, écrites sur la peau des animaux. Pour nous, qui avons une loi écrite par le Saint-Esprit dans l'homme intérieur, et qui n'avons d'autres sentiments que ceux que nous avons appris de Dieu même, c'est en vain que vous nous parlez ainsi ; finissez, et faites de nous ce que vous voudrez.

On disputa contre eux depuis la première heure du jour jusqu'à trois heures après midi, et on fit tous les efforts possibles pour les tirer de leur erreur. Comme on les vit endurcis, on leur déclara que s'ils ne changeaient, ils seraient aussitôt brûlés par ordre du roi et du consentement de tout le peuple. Ils dirent qu'ils ne craignaient rien, et qu'ils sortiraient du feu sans aucun mal ; ils se moquaient même de ceux qui voulaient les convertir. Alors on les fit revêtir chacun des ornements de son ordre, et aussitôt les évêques les déposèrent. La reine Constance, par ordre du roi, se tenait à la porte de l'église, de peur que le peuple ne se jetât dedans pour les tuer; mais quand, au moment où on les faisait sortir, elle aperçut Étienne, qui avait été son confesseur, elle en fut si indignée, qu'elle lui creva un œil, d'une baguette qu'elle tenait à la main. On les conduisit hors de la ville, sous une cabane où on avait allumé un grand feu. Ils y

allaient gaiement, disant tout haut qu'ils ne désiraient autre chose. De treize qu'ils étaient, il n'y eut qu'un clerc et une religieuse qui se convertirent ; les autres furent brûlés avec la poudre abominable dont il a été parlé. Quand ils commencèrent à sentir le feu, ils se mirent à crier qu'ils avaient été trompés et qu'ils avaient eu de mauvais sentiments de Dieu, Seigneur de l'univers. Quelques-uns des assistants, touchés de leurs cris, voulurent les retirer du feu ; mais il n'était plus temps, et ils furent tellement réduits en cendres, qu'on ne trouva pas même leurs os. On découvrit que le chantre de l'église d'Orléans, nommé Théodat, et mort trois ans auparavant, était de la même hérésie, suivant le témoignage des catholiques et des hérétiques mêmes. C'est pourquoi l'évêque Odalric le fit ôter du cimetière et jeter à la voirie. Cela se passait en 1022.

On brûla de même ceux de cette secte qui furent trouvés ailleurs, particulièrement à Toulouse, comme témoigne Ademar, évêque d'Angoulême, auteur du temps. Il ajoute que ces émissaires de l'Antechrist étaient répandus en différentes parties de l'Occident et se cachaient avec soin, séduisant tous ceux qu'ils pouvaient, hommes et femmes. Il les nomme expressément manichéens, et dit qu'ils commettaient en secret des abominations qu'il n'est pas même permis de dire, et toutefois, à l'extérieur, ils feignaient d'être vrais Chrétiens. On voit encore que c'étaient des manichéens ou gnostiques, par les raisons qu'emploie le moine Glaber pour réfuter leur doctrine. Il montre premièrement la nécessité de croire en Dieu, souverain auteur de toutes les substances corporelles et incorporelles. Il marque la source du mal, en ce que la créature s'est écartée de l'ordre prescrit par le Créateur. Il dit que l'homme, étant placé au milieu, entre la créature purement spirituelle et celle qui n'est que corporelle, s'est abaissé au-dessous de lui ; que Dieu, pour le relever, a fait de temps en temps des miracles et lui a donné les saintes Écritures dont il était l'auteur ; que quiconque blasphème contre l'ouvrage de Dieu ne connaît point Dieu ; que, par les saintes Écritures, nous connaissons la sainte Trinité, particulièrement le Fils de Dieu, de qui, par qui et en qui est tout ce qui est véritablement. Il vient ensuite à l'incarnation, dont le dessein est de rétablir en l'homme l'image de Dieu, effacée par le péché ; et enfin il montre que le mérite des saints n'est que de s'être attachés à Jésus-Christ par la foi et la charité [1].

Dans le même temps, l'église de Rouen était affligée, non d'aucune hérésie, mais de la vie scandaleuse de son premier pasteur.

Glaber, Adem. *Chronic. S. Pet.* Bouquet, t. 10.

Après la mort de Gunhard, successeur de Francon, le duc Guillaume Ier donna cet archevêché à Hugues, moine de Saint-Denis, plus distingué par sa noblesse que par sa piété et les autres talents propres de l'épiscopat. Hugues oublia qu'il avait été moine; mais il n'oublia pas qu'il était homme de qualité, et il vécut en grand seigneur. Cependant son faste ne fut pas son plus grand crime; il se livra avec tant de scandale à l'amour des femmes, qu'il en eut plusieurs enfants. Robert, son successeur et fils de Richard Ier, duc de Normandie, fit d'abord autant d'honneur à l'épiscopat par ses vertus que par sa haute naissance. Mais il se démentit bientôt de cette piété; et, tout archevêque qu'il était, il prit une femme nommée Herlève, dont il eut plusieurs enfants, auxquels il donna des comtés. Ayant eu ensuite de grands démêlés avec le duc Robert, il se retira sur les terres de France, d'où il jeta un interdit général sur toute la province de Normandie. Le Seigneur lui fit la grâce de se reconnaître avant sa mort; il pleura ses péchés, n'employa plus ses grands biens qu'au profit de son église, qu'il fit rebâtir. Il mourut en 1037, après avoir tenu ce grand siége quarante-huit ans [1].

Les ducs de Normandie montraient plus de zèle pour la religion que les archevêques de Rouen. Le duc Richard Ier avait fait rétablir le monastère et l'église de Fécamp, et y avait placé des chanoines à la place des religieuses pour lesquelles cette célèbre abbaye avait été bâtie d'abord. Mais, comme déjà nous l'avons vu, la vie relâchée des chanoines lui fit naître l'envie de mettre des moines à leur place. Son fils, Richard II, suivit ce projet; et, pour l'exécuter, il jeta les yeux sur le saint abbé Guillaume, qu'il manda à sa cour. Le saint abbé accepta ce monastère et y plaça une colonie de ses religieux, qui donnèrent autant d'édification au pays que les chanoines auxquels ils succédèrent y avaient donné de scandale. Le duc Richard y allait souvent s'y édifier de la vertu de ces saints moines. Il les servait lui-même à table, après quoi il prenait la dernière place au réfectoire [2].

Près de trois ans après, l'an 1000, dit Glaber, dans presque tout l'univers, surtout dans l'Italie et dans les Gaules, les basiliques des églises furent renouvelées, quoique la plupart fussent encore assez belles pour n'en avoir pas besoin. Mais les peuples chrétiens semblaient rivaliser à qui élèverait les plus magnifiques. On eût dit que le monde se secouait et dépouillait sa vieillesse pour revêtir la robe blanche des églises. Les fidèles renouvelèrent donc presque toutes les cathédrales, les monastères et jusqu'aux moindres oratoires des

[1] *Gall. christ.* — *Hist. arch. Rot.* — *Orderic. Vit.*, l. 5. *Guill. gemet.*, l. 6, c. 13. — [2] *Vita Guillelm.*

villages. Entre autres, l'église de Saint-Martin de Tours fut abattue et rebâtie par les soins d'Hervé, son trésorier [1].

Il était des plus nobles d'entre les Français, et avait commencé d'étudier les arts libéraux, quand le désir d'assurer son salut le fit entrer secrètement dans un monastère ; mais les moines, à cause de sa noblesse, craignant le ressentiment de ses parents, n'osèrent le recevoir, et lui promirent seulement de le faire s'ils n'en étaient empêchés par violence. Son père ayant appris où il était, vint tout furieux l'arracher du monastère ; et, après lui avoir fait de grands reproches, le mena par force à la cour du roi Robert, qu'il pria de le détourner de ce dessein par les promesses de ses bienfaits ; mais le pieux roi l'exhorta au contraire à persévérer dans sa bonne résolution, et le fit trésorier de Saint-Martin de Tours, se proposant de le faire ensuite évêque, ce qu'il tenta plusieurs fois ; mais Hervé refusa toujours l'épiscopat.

Il eut même de la peine à accepter la trésorerie de Saint-Martin ; et quoiqu'il portât l'habit blanc de chanoine, il pratiquait, autant qu'il pouvait, la vie monastique. Il avait un cilice sur la chair, jeûnait continuellement, veillait et priait avec assiduité, et faisait de grandes aumônes. Enfin, il forma le dessein de rebâtir l'église de Saint-Martin plus grande et plus magnifique ; et, l'ayant commencée dès les fondements l'an 1001, il l'acheva l'an 1008. Pour en faire la dédicace, il invita un grand nombre de prélats, et pria saint Martin de manifester son pouvoir pendant cette solennité par quelque miracle éclatant. Mais le saint évêque lui apparut et lui dit : Mon fils, les miracles qui ont été faits jusqu'à présent doivent suffire ; vous pouvez demander à Dieu des choses plus utiles, savoir : le salut des âmes. Pour moi, je ne cesse de m'y intéresser. Je demande surtout au Seigneur la conversion de ceux qui servent dans cette église ; car quelques-uns d'entre eux se livrent trop aux affaires du siècle, et vont même à la guerre. La dédicace se fit le jour de la translation de saint Martin, le 4me de juillet. Hervé se retira ensuite dans une cellule, près de l'église, redoublant ses austérités et ses prières. Quatre ans après, il sut que sa mort était proche et tomba malade. Plusieurs personnes venaient le voir, s'attendant qu'à sa mort il se ferait quelque miracle ; mais il leur dit qu'ils n'en verraient point et qu'ils ne songeassent qu'à prier Dieu pour lui. Il mourut saintement l'an 1012, en répétant cette prière : Seigneur, ayez pitié de moi [2] !

Ces cathédrales du onzième siècle et des suivants apparaissent au-

[1] Glaber, l. 3, c. 4. — [2] Glaber, l. 3, c. 4.

jourd'hui, non-seulement comme des prodiges d'architecture, mais comme d'immenses poëmes. C'est la pensée, c'est la prière, c'est la piété chrétienne, qui s'élance vers le ciel et qui tient à la terre le moins possible. L'ensemble de l'édifice s'élève à une hauteur telle, que les demeures de l'homme ne paraissent que des taupinières à côté. Le portail, avec ses innombrables statues, offre d'un coup d'œil l'ensemble des faits, des personnages, des mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament; la tour, qui en sort comme une tige, avec sa flèche, qui réellement s'élève au-dessus des nuages, emporte la vue et la pensée du Chrétien jusqu'au-dessus des astres. Cette tour n'est point muette : elle parle par le son des cloches, voix puissante comme celle du tonnerre, comme celle de l'Océan, mais sans inspirer d'effroi; c'est, au Chrétien qui l'entend, la voix de Dieu qui l'appelle. Dans l'intérieur, c'est comme trois nefs, trois églises dans une; c'est comme une forêt de colonnes, qui ont hâte d'atteindre au ciel, mais qui s'épanouissent dans les hauteurs, qui s'unissent entre elles en firmament nouveau et semblent redescendre vers la terre, comme si elles y avaient aperçu ce qu'elles cherchaient dans les cieux. En effet, où conduit cette trinité de nefs éclairées de ce jour mystérieux ? Vers le sanctuaire où est l'autel, où est réellement Dieu avec nous. Le ciel y est sur la terre, mais avec le jour mystérieux de la foi. Les saints avec leurs chapelles, leurs tableaux, leurs statues, sont le cortége visible de ce roi invisible. Les vitraux parlent aux yeux, et racontent, dans leurs peintures, les mystères du Christ et de sa sainte Mère, les combats des martyrs, les vertus des confesseurs. Sous le pavé du temple reposent, en attendant la résurrection générale, les princes, les pontifes, les prêtres, les nobles, les bienfaiteurs de la basilique. Agenouillés sur la tombe des générations et des grandeurs passées, élevant leurs regards vers la gloire future des saints, les fidèles unissent leurs voix et leurs cœurs pour louer ensemble le Dieu du passé, du présent et de l'avenir. L'orgue vient y mêler sa voix, comme un écho du ciel. L'esprit s'élève, le cœur s'épure, les passions mauvaises sont mises dehors, comme ces animaux bizarres, ces êtres fantastiques qui servent de gouttières aux toits de ces cathédrales. Pour construire cette espèce de monde, les arts et les métiers s'unissent en confraternité pieuse. Partout c'est la variété dans l'unité, et l'unité dans la variété. Et l'architecte qui a conçu le plan de cette merveille ou qui l'a exécuté, reste à jamais inconnu ; il ne s'agissait pas de l'homme, mais de Dieu ; et puis, cette merveille n'est pas la pensée d'un seul, mais la pensée de tous. Et ces diverses provinces, et ces divers peuples, qui rivalisent entre eux à qui aura la plus belle

l'architecture, mais
t la prière, c'est la
tient à la terre le
une hauteur telle,
e des taupinières à
, offre d'un coup
ystères de l'Ancien
mme une tige, avec
uages, emporte la
s astres. Cette tour
nes, voix puissante
, mais sans inspirer
Dieu qui l'appelle.
églises dans une;
d'atteindre au ciel,
unissent entre elles
ers la terre, comme
dans les cieux. En
le ce jour mysté-
ellement Dieu avec
r mystérieux de la
aux, leurs statues,
traux parlent aux
stères du Christ et
vertus des confes-
ndant la résurrec-
es, les nobles, les
tombe des géné-
rs regards vers la
eurs voix et leurs
du présent et de
un écho du ciel.
auvaises sont mises
es fantastiques qui
es. Pour construire
nissent en confra-
nité, et l'unité dans
cette merveille ou
s'agissait pas de
n'est pas la pensée
s provinces, et ces
aura la plus belle

église, forment eux-mêmes tous ensemble une église vivante, animée par un Dieu réellement présent, ayant ses âmes d'élite qui s'élancent vers le ciel comme des tours et des flèches aériennes.

Tel nous apparaît l'empereur saint Henri avec son époque. Aux vertus d'un saint il joignait les qualités d'un héros. Il eut plusieurs guerres à soutenir: une première en 1002, contre un de ses compétiteurs, Herman duc de Souabe. Herman ayant surpris et pillé la ville et l'église de Strasbourg, qui tenaient pour Henri, on donnait à Henri le conseil d'en faire autant de la ville et de l'église de Constance, qui tenaient pour Herman. Le nouveau roi répondit avec douceur : A Dieu ne plaise que, pour punir l'emportement d'Herman, je m'attaque à celui qui m'a donné la couronne royale. En pillant Constance pour Strasbourg, je ne diminuerais point ma perte, je la doublerais. D'ailleurs, c'est mal acquérir un royaume que d'y risquer son âme. Dieu m'a couronné, non pour violer les églises, mais pour punir ceux qui les violent. Avant la fin de l'année, le duc Herman vint se présenter à lui nu-pieds, et lui demanda pardon à genoux ; ce qu'il obtint en cédant à l'église de Strasbourg une abbaye en dédommagement.

Henri eut à soutenir successivement trois guerres assez difficiles contre Boleslas le Grand ou le Brave, duc de Pologne. Dans la première, Henri vit se tourner contre lui son propre frère Brunon, évêque d'Augsbourg, qui ne tarda pas de reconnaître sa faute. Dans la seconde guerre, Henri rétablit Jaromir, duc de Bohême, que Boleslas avait dépouillé et chassé ; en même temps, à la prière de Gothescalc, évêque de Frisingue, il pardonna au margrave Henri de Swinfurt, qui avait fait cause commune avec Boleslas. Enfin la troisième guerre se termina, l'an 1019, par une pacification durable. Boleslas porta aussi la guerre chez les Russes, remporta plusieurs victoires sur leur duc Jaroslaf, fils de Wladimir, et se rendit maître de Kiow. Boleslas cherchait à obtenir du Pape le titre de roi : on ne sait s'il réussit dans sa demande. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il payait tribut à l'Église romaine, puisque, suivant le témoignage de l'évêque Ditmar, qui écrivait dans ce temps, il se plaignit au pape Benoît VIII de ce que l'empereur empêchait ses envoyés de porter à Rome le tribut ordinaire [1].

Henri fit encore trois expéditions en Italie : les deux premières contre un compétiteur au royaume des Lombards, la troisième contre les Grecs. Le 15me de février 1002, trois semaines après la mort d'Othon III, les seigneurs d'Italie, ou du moins une partie

[1] Baron., an. 1000, n. 15; an. 1013, n. 2. Ditm., l. 6.

d'entre eux, élurent et couronnèrent roi, à Pavie, le marquis d'Ivrée, Ardouin ou Hartwic. Mais il paraît qu'il ne sut pas se concilier les autres, qu'il s'aliéna même plusieurs des siens par ses hauteurs et ses brutalités. Les uns allèrent trouver Henri en Allemagne, les autres l'invitèrent par écrit à venir recevoir la couronne de Lombardie. En conséquence, Henri entra, l'an 1004, par la frontière de Vérone, fut reçu sans combat dans toutes les villes, élu et couronné solennellement à Pavie, Ardouin s'étant enfui de la plaine et renfermé dans les forteresses des montagnes. Mais le jour même que Henri venait d'être couronné roi des Lombards, il s'éleva une sanglante querelle entre les habitants et les troupes allemandes; Henri, qui n'avait avec lui que ses gardes, se vit assiégé dans son palais; son armée, qui campait hors de la ville, apprenant le péril où il se trouvait, escalada les murs; et, comme elle rencontrait de la résistance, elle mit le feu aux maisons, ce qui réduisit en cendre une partie de la ville. Henri retourna peu après en Allemagne. Depuis son départ jusqu'à sa seconde expédition, en 1013, plusieurs villes de Lombardie se firent la guerre, les unes au nom de Henri, les autres au nom d'Ardouin, mais sans recevoir celui-ci dans leurs murs. Au fond, ce qu'elles avaient le plus à cœur, c'était leur liberté et leur indépendance.

Nous avons vu que l'empereur Othon Ier, à la sanglante bataille de Lech contre les Hongrois, avait fait vœu à saint Laurent, dont c'était la fête, de fonder un évêché à Mersebourg en son honneur, s'il remportait la victoire. Il ne put accomplir sa promesse que vers la fin de sa vie. Son fils Othon II, oubliant ce qu'il devait à son père, défit ce monument de sa piété et de sa reconnaissance; il supprima l'évêché de Mersebourg, pour complaire à son ambitieux évêque Gisiler, qui passait à l'archevêché de Magdebourg. L'impératrice sainte Adélaïde en ressentit beaucoup de peine. Dans le dessein de réparer cette faute, Othon III obtint du pape Grégoire V des lettres qui ordonnaient le rétablissement de l'évêché de Mersebourg et la mise en jugement de l'évêque Gisiler; mais celui-ci eut toujours l'adresse d'en éluder l'exécution. En 1004, comme il était malade depuis longtemps, le roi saint Henri lui manda de rentrer en lui-même, de reconnaître la main de Dieu qui le châtiait si visiblement, de quitter le siége de Magdebourg qu'il avait usurpé, de reprendre celui de Mersebourg qui lui appartenait légitimement, et de réparer tout le mal qu'il avait fait en le détruisant. Mais Gisiler était si éloigné de le faire, qu'il avait peine même à en écouter la proposition; toutefois il répondit en peu de mots que, dans trois jours, il irait rendre au roi une réponse certaine. Il n'en eut pas le temps; car, s'étant

marquis d'Ivrée,
as se concilier les
r ses hauteurs et
Allemagne, les
couronne de Lom-
ar la frontière de
, élu et couronné
la plaine et ren-
e jour même que
l s'éleva une san-
lemandès; Henri,
dans son palais;
nt le péril où il se
ntrait de la résis-
it en cendre une
llemagne. Depuis
3, plusieurs villes
om de Henri, les
elui-ci dans leurs
c'était leur liberté

sanglante bataille
int Laurent, dont
g en son honneur,
promesse que vers
devait à son père,
ance; il supprima
ambitieux évêque
arg. L'impératrice
Dans le dessein de
goire V des lettres
Mersebourg et la
lui-ci eut toujours
me il était malade
de rentrer en lui-
iait si visiblement,
rpé, de reprendre
nent, et de réparer
siler était si éloigné
proposition; tou-
ours, il irait rendre
emps; car, s'étant

mise en route, tout malade qu'il était, il mourut au bout de deux jours[1].

Le roi Henri, l'ayant appris, se rendit auprès du défunt, pour accompagner le corps jusqu'à Magdebourg; en même temps, il y envoya devant son chapelain Nipert, avec ordre de faire élire Tagmon pour archevêque. Cependant Waltherd, prévôt de l'église de Magdebourg, assembla le clergé, pour leur déclarer que l'archevêque était mort et que le roi venait les visiter, leur demandant en même temps leur avis sur l'élection d'un successeur. Ils déclarèrent tout d'une voix qu'ils l'élisaient lui-même, quoiqu'il le refusât humblement. Le corps de l'archevêque Gisiler étant arrivé à Magdebourg, et le roi ensuite, il envoya le lendemain Arnoulfe, évêque d'Halberstadt, pour persuader au clergé et aux vassaux de l'église vacante d'élire Tagmon. Le prévôt Waltherd répondit : Qu'il renonçait volontiers à l'élection faite en sa faveur; mais qu'il priait le roi, au nom de tous, de leur laisser la liberté d'une élection canonique, et de ne pas souffrir que la dignité de leur église fût avilie de leur temps. Sur cette réponse, le roi fit venir le prévôt et les principaux de l'église de Magdebourg séparément, et fit si bien, par prières et par promesses, qu'ils élurent Tagmon, à qui aussitôt il donna le bâton pastoral de l'évêque Arnoulfe, pour signe de l'investiture de cette église, et il l'installa dans la chaire pontificale, avec les acclamations ordinaires. Ensuite, on célébra les funérailles de Gisiler.

Tagmon était disciple de saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne, qui l'avait élevé dès l'enfance comme son fils; et, quand il fut plus avancé, il lui donna l'intendance de tous ses biens. Il le mit si bien dans l'esprit de l'empereur et du duc de Bavière, qu'il ne doutait point qu'il ne fût un jour son successeur. Mais étant près de mourir, il le fit venir et lui dit : Mettez votre bouche sur la mienne et recevez du Seigneur le souffle de mon esprit, pour tempérer en vous l'ardeur de la jeunesse par celle de la charité. Si vous êtes maintenant privé de ma dignité, sachez que dans dix ans vous en recevrez une plus grande. Saint Wolfgang mourut en 994; et Tagmon, étant élu tout d'une voix pour lui succéder au siége de Ratisbonne, vint trouver l'empereur; mais il n'obtint pas son consentement, et ce prince donna l'évêché de Ratisbonne à Guebhard, son chapelain. Celui-ci traita honnêtement Tagmon, que l'empereur lui avait recommandé; mais la diversité de leurs mœurs ne permit pas qu'ils demeurassent longtemps ensemble; et Tagmon s'attacha à Henri, alors duc de Bavière, qui l'aima particulièrement à cause de la pureté de sa vie, et qui, étant devenu roi, le fit archevêque de Magdebourg au bout de

[1] Ditm., l. 5. *Chron. sax.*, an. 1003.

dix ans, suivant la prédiction de Wolfgang. Pour témoigner sa reconnaissance, il fit de grands présents au roi et à la reine, et à ceux qui les servaient avec lui [1].

Le roi Henri passa ensuite à Mersebourg pour consoler cette église, veuve depuis si longtemps, et la rétablir dans sa première dignité. Ce fut là que Tagmon fut sacré archevêque de Magdebourg, le jour de la Purification, 2me de février, l'an 1004. Il fut sacré par saint Villegise, archevêque de Mayence, du consentement des suffragants de l'un et de l'autre, qui se trouvèrent présents, ainsi que du légat du Pape, qui y assista. Il aurait dû être ordonné par le Pape même; mais l'état des affaires ne lui permettait pas d'aller à Rome. En même temps, le roi donna l'évêché de Mersebourg à Vigbert, son chapelain, lui rendant tout ce que Gisiler avait injustement ôté à cette église; et, pour signe d'investiture, il lui mit en main publiquement le bâton pastoral de l'archevêque Tagmon, qui sacra le nouvel évêque ce jour-là même, assisté de quatre de ses suffragants. Pour récompenser l'église de Magdebourg de cette distraction, le roi lui donna une terre de son domaine et une partie considérable des reliques de saint Maurice, qu'il tira de sa chapelle. On les transféra solennellement du Mont-Saint-Jean dans la ville; et, quoique l'hiver fût très-rude et la terre couverte de neige, le roi porta lui-même cette relique nu-pieds.

Vigbert, évêque de Mersebourg, naquit dans la Thuringe et fut instruit par Otric dans l'école de Magdebourg. Son beau nature étant cultivé par une bonne éducation, l'archevêque Gisiler le prit à son service, le tint longtemps auprès de lui dans une intime confiance, et le fit archiprêtre. Enfin, ayant écouté contre lui de mauvais rapports, il aliéna tellement Vigbert, que celui-ci quitta tous les avantages qu'il avait auprès de lui et s'attacha au roi saint Henri dont il gagna les bonnes grâces. Vigbert était bien fait et de belle taille, la voix très-belle, de bon conseil, éloquent, agréable en conversation, d'une libéralité sans bornes. Il enrichit son église de plusieurs terres, de quantité de livres et d'autres meubles nécessaires au service divin.

Quant à l'archevêque Tagmon, il était d'une vie très-pure, plein de justice et de charité, doux, mais ferme et prudent; sous l'habit de chanoine il menait la vie d'un moine. Aucun évêque de son temps n'était plus familier avec son clergé; il les aimait et les louait devant le peuple. Il disait tous les jours la messe et le psautier, s'il n'en était empêché par maladie; et, ne pouvant jeûner, il y suppléait par

[1] Ditmar, l. 5.

de grandes aumônes. Ses veilles étaient très-grandes. Il était très-sérieux avant la messe, et plus gai ensuite; il aimait les nobles sans mépriser ceux qui ne l'étaient pas. Il acquit à son église trois villes, une terre et des ornements épiscopaux magnifiques [1].

Le saint roi Henri avait encore une autre chose plus à cœur : c'était d'ériger un évêché à Bamberg en Franconie. Il aimait dès l'enfance cette ville, qui était de son patrimoine et qu'il avait assignée pour douaire à sa femme sainte Cunégonde; et, quand il fut roi, il commença à y bâtir une superbe église et à y amasser tout ce qui était nécessaire pour le service divin. Comme Bamberg était du diocèse de Wurtzbourg, le roi pria l'évêque de la lui céder avec son territoire, lui offrant d'autres terres en échange. L'évêque y consentit; mais il prétendait y mettre une condition, savoir, qu'il deviendrait archevêque et que le nouvel évêché de Bamberg lui serait soumis. Le roi donc, célébrant la Pentecôte à Mayence, en 1007, déclara son dessein touchant l'érection de cet évêché. N'espérant point d'enfants, puisqu'il gardait la continence avec la reine, il voulait faire Dieu même héritier de son patrimoine et contribuer à la destruction du paganisme chez les Slaves, dont Bamberg se trouvait proche. Pour lui faire un diocèse, il reçut de Henri, évêque de Wurtzbourg, un comté et partie d'un autre territoire, lui donnant en échange cent cinquante manses ou familles. Ce traité se fit du consentement des évêques, qui assistèrent à l'assemblée de Mayence, au nombre d'une vingtaine. Ensuite le roi Henri envoya à Rome deux de ses chapelains chargés de ses lettres et de celles de l'évêque de Wurtzbourg, pour obtenir du Pape la confirmation de cette érection. Le pape Jean XVIII l'accorda dans un concile, et en écrivit à tous les évêques de Gaule et de Germanie. Dans ses lettres, qui sont du mois de juin de la même année 1007, il marque que la nouvelle église, dédiée à saint Pierre, sera sous la protection spéciale de l'Église romaine, et toutefois soumise à l'archevêque de Mayence, son métropolitain; que, dans tout son territoire, nul comte ni juge n'aurait d'autorité, sinon celui que l'évêque aura choisi, et cela d'après la concession du roi Henri lui-même [2].

Les chapelains du roi étant revenus en Allemagne, il tint un grand concile à Francfort, le 1er de novembre de la même année. L'évêque de Wurtzbourg y fut appelé; mais sachant qu'il n'avait pas obtenu le titre d'archevêque, il refusa de venir et d'accomplir sa promesse. Les évêques étant assemblés au nombre de trente-cinq, le roi se prosterna devant eux jusqu'à terre; mais il fut relevé par saint Vil-

[1] Dittmar, l. 5. — [2] Labbe, t. 9, p. 785.

legise, archevêque de Mayence, qui présidait à ce concile au nom de l'Église romaine, comme il le dit lui-même dans sa souscription. Le roi dit alors devant tout le monde : Pour en être récompensé dans l'avenir, j'ai choisi le Christ pour héritier, n'ayant nul espoir de laisser des descendants. Et ce qui est le principal, depuis longtemps, dans le secret de mon cœur, je me suis offert en sacrifice à Dieu le Père, avec tout ce que j'ai pu et tout ce que je pourrai acquérir. J'ai désiré jusqu'à présent ériger un évêché à Bamberg, avec la permission de mon évêque, et je veux aujourd'hui parfaire ce juste désir. Je prie donc votre sérénissime piété, que l'objet de ma volonté ne soit point empêché par l'absence de celui qui a voulu obtenir par moi ce qu'il ne m'était pas permis de lui accorder ; la confirmation qu'il a signée précédemment fait bien voir que, s'il s'enfuit maintenant, ce n'est point à cause du Seigneur, mais à cause de la douleur qu'il ressent de n'avoir pas obtenu la dignité qu'il convoitait. Tous les assistants doivent bien considérer que c'est par ambition qu'il s'efforce d'anéantir l'augmentation de la sainte Église, notre mère, au moyen d'une députation illusoire. Pour établir avec fermeté ces choses, vous avez l'assentiment cordial de mon épouse, ici présente, ainsi que de mon unique frère et cohéritier ; ils savent avec certitude que je leur rendrai les mêmes biens par ailleurs. Quant à l'évêque, lorsqu'il voudra bien venir et réaliser les promesses, il me trouvera indubitablement prêt à tout ce que vous trouverez bon.

Alors Berniger, chapelain de l'évêque de Wurtzbourg et son député, dit que la crainte du roi avait empêché son maître de venir au concile ; qu'il n'avait jamais consenti au dommage de l'église qui lui était confiée, et qu'il conjurait les assistants de ne pas permettre qu'elle souffrît en son absence. Puis on fit lire à haute voix les privilèges de cette église. Les évêques s'étant mis à délibérer, le saint roi se prosternait devant eux chaque fois qu'il les voyait balancer dans leurs avis. Enfin l'archevêque de Mayence demandant ce qu'il fallait décider, Tagmon, archevêque de Magdebourg, répondit le premier que l'on pouvait légitimement accorder ce que le roi désirait. Tous les autres s'y accordèrent, et souscrivirent la lettre de confirmation donnée par le Pape. Le roi Henri donna le nouvel évêché de Bamberg à Éberard, son chancelier, qui fut sacré le même jour par l'archevêque de Mayence ; et, dans la suite, saint Héribert, archevêque de Cologne, remit l'évêque de Wurtzbourg dans les bonnes grâces du roi. Outre l'église cathédrale dédiée à saint Pierre et à saint Georges, le roi bâtit à Bamberg un monastère de chanoines en l'honneur de saint Étienne, et un monastère de moines en l'honneur de saint Michel et de saint Benoît.

Parmi les trente-cinq évêques qui assistèrent au concile de Francfort, il y en a plusieurs qui sont honorés comme saints; entre autres, Ansfrid, évêque d'Utrecht, que d'autres nomment Aufrid. Il était très-noble, et fut élevé par son oncle paternel Robert, archevêque de Trèves. Ensuite, ayant embrassé la profession des armes, selon sa naissance, il servit saint Brunon, archevêque de Cologne, et l'empereur Othon le Grand, qui avait en lui une confiance particulière. Comme il était fort instruit des lois divines et humaines, il avait une grande autorité, soit dans les jugements, soit dans les diètes ou assemblées; mais les ignorants, voyant qu'il employait à la lecture ses heures de loisir, disaient qu'il menait la vie d'un moine. Il fut comte de Louvain, et employait les armes pour réprimer les pillages.

Il fonda avec sainte Hilsuinde, son épouse, le monastère de Thoren, dont leur fille, sainte Bénédicte, fut la première abbesse: la mère s'y retira et y mourut saintement. Alors le comte Aufrid, se trouvant libre, avait résolu d'embrasser la vie monastique; mais, Baudri, évêque d'Utrecht, étant mort l'an 995, l'empereur Othon III lui donna cet évêché. Il s'en défendait sur ce qu'il était avancé en âge, et avait passé sa vie dans l'exercice des armes; mais enfin, ne pouvant résister aux instances de l'empereur, il prit son épée, la mit sur l'autel de la Vierge, c'était à Aix-la-Chapelle, et dit: Jusqu'ici j'ai employé ma puissance temporelle contre les ennemis des pauvres; désormais je recommande à la sainte Vierge et ma nouvelle dignité et mon salut. Sur la fin de sa vie, il devint aveugle, et se retira dans un monastère qu'il avait fondé; mais, quoiqu'il eût pris l'habit monastique, il ne laissait pas d'assister aux conciles et aux diètes. Il mourut le 3me de mai 1010[1].

Dans le même temps, l'Allemagne admirait une sainteté plus étonnante encore dans un de ses grands seigneurs, savoir, Brunon, autrement nommé Boniface. Il était de la première noblesse de Saxe et parent des rois. Sa mère l'envoya à Magdebourg étudier sous Giddon le Philosophe; et, après saint Adalbert de Prague, il gouverna cette école. L'empereur Othon III l'ayant fait venir auprès de lui, il servit quelque temps à sa chapelle, et l'empereur l'aimait si tendrement, qu'il l'appelait son âme; mais Brunon quitta bientôt la cour, et embrassa la vie monastique vers l'an 997. Il vivait du travail de ses mains, et souvent ne mangeait que deux fois la semaine, le dimanche et le jeudi; il allait toujours nu-pieds, et quelquefois se roulait dans les orties ou les épines, témoignant une grande ardeur pour le martyre.

[1] *Act. Bened.*, sect. 6. *Acta SS.*, 3 *mai*.

En quittant l'empereur Othon, il s'attacha à saint Romuald, qu'il suivit d'abord au Mont-Cassin, puis à Pérée, près de Ravenne; et, après avoir longtemps mené la vie érémitique, voulant prêcher aux infidèles, il alla à Rome en demander la permission au Pape. Il fit ce voyage, non-seulement à pied, mais nu-pieds, marchant loin devant les autres, et chantant continuellement des psaumes. Il mangeait tous les jours pour soutenir le travail du voyage; mais seulement un demi-pain, y ajoutant, les jours de fête, des fruits ou des racines, et ne buvait que de l'eau. Le Pape lui accorda la permission, non-seulement de prêcher, mais de se faire consacrer archevêque, lui donnant par avance le pallium. En retournant en Allemagne, il allait à cheval, mais toujours nu-pieds, même par les plus grands froids; en sorte qu'il fallait quelquefois de l'eau chaude pour détacher son pied gelé à l'étrier.

Il vint à Mersebourg trouver le saint roi Henri; et, par sa permission, Tagmon, archevêque de Magdebourg, le sacra et lui donna le pallium, que lui-même avait apporté. Depuis sa consécration, il récitait tous les jours l'office monastique et l'office canonial, et continuait de mortifier son corps par les jeûnes et les veilles, nonobstant ses grands voyages. Boleslas, duc de Pologne, et les autres seigneurs, lui firent de grands présents; mais il donna tout aux églises, à ses amis et aux pauvres, sans se rien réserver.

Enfin, la douzième année de sa conversion, il alla prêcher en Prusse, mais sans effet. Il s'avança sur les confins de la Russie, et commença à y annoncer l'Évangile, sans s'arrêter à la défense des habitants qui voulaient l'en empêcher. A la fin, comme il continuait toujours, ils le prirent et lui coupèrent la tête avec dix-huit des siens, le 14me de février, l'an 1009. Les corps de ces martyrs demeurèrent sans sépulture, jusqu'à ce que Boleslas les racheta à un prix considérable pour être la protection de sa maison. L'Église honore ce saint martyr sous le nom de Brunon, le 15me d'octobre [1].

En 1012, l'église cathédrale de Bamberg étant achevée, le roi Henri la fit dédier solennellement le jour de sa naissance, 10me de mai. Il s'y trouva plus de trente-six évêques; et, en cette joie publique, le roi accorda le pardon à plusieurs et le promit à plusieurs autres. Il célébra la Pentecôte de la même année à Mersebourg: Tagmon, archevêque de Magdebourg, devait y chanter la messe le jour de la fête; mais il tomba malade, et l'historien Ditmar, évêque de Mersebourg, eut ordre de faire cette fonction. Tagmon mourut le 8me de juillet; et le roi, en ayant été averti, envoya Henri, évêque de

[1] *Act. Bened.*, sect. 6. Ditm., l. 6.

t Romuald, qu'il
de Ravenne; et,
lant prêcher aux
on au Pape. Il fit
s, marchant loin
psaumes. Il man-
age; mais seule-
des fruits ou des
da la permission,
crer archevêque,
en Allemagne, il
r les plus grands
naude pour déta-

t, par sa permis-
a et lui donna le
consécration, il
canonial, et con-
eilles, nonobstant
autres seigneurs,
ux églises, à ses

alla prêcher en
de la Russie, et
à la défense des
mme il continuait
vec dix-huit des
s martyrs demeu-
racheta à un prix
. L'Église honore
octobre [1].
achevée, le roi
aissance, 10me de
en cette joie pu-
romit à plusieurs
e à Mersebourg:
nanter la messe le
n Ditmar, évêque
agmon mourut le
Henri, évêque de

Wurtzbourg, pour apprendre l'intention du chapitre et des vassaux touchant le choix du successeur, sans qu'ils fissent d'élection en forme. Ils témoignèrent tout d'une voix souhaiter pour archevêque le prévôt Waltherd ; le roi le manda, le fit entrer seul dans sa chambre et l'entretint longtemps. En sortant, Waltherd montra à ceux qui l'avaient accompagné l'anneau qu'il portait à la main, disant : Voilà le gage de la grâce que le roi m'a faite. Ensuite ils vinrent tous devant le roi, qui s'étendit sur les louanges de Waltherd ; ils l'élurent en forme, et aussitôt le roi lui donna le bâton pastoral. Après lui avoir prêté serment, il fut conduit à l'église, où les assistants chantèrent les louanges de Dieu.

Le samedi suivant, Arnoulfe, évêque d'Halberstadt, intronisa Waltherd par ordre du roi, et le dimanche, 22me de juin, il fut sacré par ses cinq suffragants; mais il ne remplit le siége de Magdebourg que sept semaines, et mourut le 12me d'août, la même année 1012. Il était sévère en apparence, mais doux en effet, juste et ferme dans ses résolutions, et courageux à défendre les droits de l'Église. Quand on le vit prêt à rendre l'âme, on le tira de son lit, on le mit sur un cilice avec de la cendre dans les mains, une croix sur la poitrine et des cierges allumés. Il avait une immense quantité de livres, qui furent pillés à sa mort avec le reste des meubles. Thierri, neveu de l'évêque Ditmar, avait été élu archevêque de Magdebourg ; mais le roi fit élire Géron, son chapelain, et prit Thierri à sa place [1].

Au commencement de l'année suivante 1013, mourut saint Libentius, archevêque de Brême et de Hambourg, après une longue maladie. La nuit de devant sa mort, il dit à ceux qui étaient auprès de lui : Mes enfants, apprenez par mon exemple à ne jamais vous défier de la providence divine. J'ai suivi le pape Benoît V, exilé en ces quartiers, quoi que l'on fît pour m'en détourner. Je l'ai servi tant qu'il a vécu, et après sa mort j'ai rendu toutes sortes de services à mon seigneur Adaldague. Il me donna le soin de ses pauvres, puis il me fit son camérier ; je lui ai succédé, tout indigne que je suis, par votre choix et par la grâce du roi. Remettons-nous de bon cœur toutes les fautes que nous avons faites les uns contre les autres. Je vous conseille d'élire pour gouverner notre église, Othon, votre confrère, et de prier Dieu que le roi l'ait agréable. Ils promirent tous de suivre ce conseil [2].

Le saint prélat mourut le lendemain, 4me de janvier, après vingt-cinq ans de pontificat. Le saint roi Henri, en ayant appris la nouvelle, le regretta beaucoup et témoigna une grande confiance en ses

[1] Ditm., l. 6. — [2] *Acta SS.*, 4 *jan.*

prières ; mais quand Othon vint se présenter à lui avec les députés de l'église vacante, il refusa de confirmer son élection, donna l'archevêché de Hambourg à Unvan, son chapelain, et y fit consentir les députés, quoique avec répugnance. Puis, prenant Othon par la main, il promit de lui faire quelque autre grâce. Il donna donc à Unvan le bâton pastoral, et le fit sacrer en sa présence par Géron, archevêque de Magdebourg, assisté de deux évêques. Unvan tint le siége de Brême et de Hambourg pendant seize ans. Il était d'une grande noblesse, riche et libéral, particulièrement envers son clergé, et se faisait aimer de tout le monde.

Pendant les dernières années de l'archevêque Libentius, la basse Saxe souffrit beaucoup de la part des Slaves ; car, après la mort de l'empereur Othon III, ces peuples, prenant avantage de la division qui fut entre les Saxons pour la succession du royaume, secouèrent le joug et prirent les armes pour recouvrer leur liberté. Ils y furent encore poussés par la dureté des gouverneurs chrétiens ; car Bennon, duc de Saxe, homme distingué par sa vertu et protecteur des églises, étant mort, son fils Bernard mit le pays en trouble par sa révolte contre le roi Henri et attaqua toutes les églises, particulièrement celles qui n'avaient pas voulu suivre son parti. D'ailleurs, oubliant la prudence avec laquelle son père et son aïeul avaient ménagé les Slaves, il les opprima par avarice et les traita si cruellement qu'il les mit au désespoir, tandis que le margrave Théodoric ne les traitait pas mieux dans la Saxe orientale.

Ces peuples donc, encore barbares et faibles dans la foi, renoncèrent en même temps au christianisme et à l'obéissance des Saxons. Ils ravagèrent premièrement, par le fer et par le feu, le pays qui est au nord de l'Elbe. Ils brûlèrent toutes les églises et les ruinèrent jusqu'aux fondements ; ils firent mourir par divers supplices les prêtres et les autres ministres des autels ; enfin ils ne laissèrent au delà de l'Elbe aucune trace de christianisme. A Hambourg, ils emmenèrent plusieurs captifs, tant du clergé que des habitants, et en tuèrent encore plus en haine de la religion. A Aldinbourg, qui était la ville la plus peuplée de Chrétiens, après avoir tué le reste comme des bêtes, ils gardèrent soixante prêtres pour s'en jouer cruellement; et, après leur avoir coupé en croix la peau de la tête, ils leur ouvrirent le crâne, en sorte que la cervelle paraissait; puis ils les promenèrent par toutes les villes des Slaves, les mains liées derrière le dos, les frappant et les tourmentant jusqu'à la mort. On eût fait un livre des martyrs qui souffrirent en cette occasion. C'est ainsi que tous les Slaves d'entre l'Elbe et l'Eider renoncèrent au christianisme après l'avoir conservé plus de soixante et dix ans, c'est-à-dire durant tout

avec les députés
ction, donna l'ar-
et y fit consentir
nant Othon par la
. Il donna donc à
sence par Géron,
ues. Unvan tint le
ns. Il était d'une
envers son clergé,

ibentius, la basse
après la mort de
age de la division
aume, secouèrent
erté. Ils y furent
ens ; car Bennon,
ecteur des églises,
ble par sa révolte
particulièrement
ailleurs, oubliant
vaient ménagé les
cruellement qu'il
oric ne les traitait

ans la foi, renon-
sance des Saxons.
u, le pays qui est
s et les ruinèrent
ers supplices les
s ne laissèrent au
mbourg, ils em-
s habitants, et en
nbourg, qui était
é le reste comme
ouer cruellement;
te, ils leur ouvri-
ais ils les prome-
s derrière le dos,
n eût fait un livre
est ainsi que tous
hristianisme après
-dire durant tout

le temps des Othons. Mais le nouvel archevêque de Hambourg, Unvan, sut réparer un si grand désastre. Il réconcilia le duc Bernard avec le roi Henri ; ils travaillèrent ensuite tous deux à rétablir la ville de Hambourg, à ramener à l'obéissance les Slaves révoltés ; le pieux archevêque travailla surtout et avec succès à les ramener au christianisme ; il établit pour cela un collége de douze chanoines ; il employa les trésors de son église à gagner les princes des Slaves et des autres peuples du Nord, afin de les rendre plus soumis et plus dociles ; il les attirait à Hambourg, où il les traitait magnifiquement. Il sut ainsi établir une paix solide avec tous ces peuples et se concilier leur amitié jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1028 [1].

Parmi les chapelains du saint roi Henri, était saint Meinwerc, tiré du clergé de Halberstadt pour venir à la cour de l'empereur Othon III, dont il était parent. Ses richesses égalaient sa noblesse. L'évêque de Paderborn étant mort en 1009, le roi Henri, s'étant consulté avec plusieurs évêques, fit appeler Meinwerc, et, en souriant, il lui donna un gant, et dit : Prenez ! Que prendrai-je ? répondit Meinwerc. L'évêché de Paderborn, dit le roi. Que me doit cet évêché ? reprit le chapelain : j'ai assez de biens pour en fonder un meilleur. C'est ce que je considère, dit le roi, et je désire que vous subveniez à la pauvreté de cette église. Meinwerc répondit gaiement : Je l'accepte à cette condition, et il fut sacré par Villegise, archevêque de Mayence, son métropolitain, assisté des évêques qui se trouvaient présents. Sitôt qu'il eut pris possession, il commença à rebâtir magnifiquement, dès les fondements, sa cathédrale, que les Barbares avaient ruinée ; il fortifia la ville d'une enceinte de murailles. Pour réparer la pauvreté de son église, il obtint du roi Henri plusieurs bienfaits, tant en terres qu'autrement. Il fit aussi donner à son église, par plusieurs seigneurs, par des ecclésiastiques et par divers particuliers, un si grand nombre de fonds de terre, qu'il y a de quoi s'étonner de la dévotion de ce peuple et de l'industrie de l'évêque. Elle n'était pas moindre pour conserver que pour acquérir ; il avait soin que les serfs qui cultivaient ces terres ne manquassent de rien ; il châtiait les paresseux, et récompensait ceux qu'il trouvait laborieux et fidèles. Il visitait son diocèse avec tant de soin, que quelquefois il allait seul par les villages, déguisé en marchand, pour connaître mieux l'état des peuples. Il eut grand soin des études et de l'instruction de la jeunesse, en sorte que, sous Imade, son neveu et son successeur, l'école de Paderborn fut très-florissante. On y apprenait les sept arts libéraux, on y étudiait les poëtes et les historiens, on s'ap-

[1] Adam Brem., apud Baron., *an.* 1013.

pliquait à bien écrire et à peindre. De cette école sortirent saint Annon, archevêque de Cologne, Frédéric de Mayence, saint Altman de Passau et plusieurs autres. Saint Meinwerc gouverna sept ans l'église de Paderborn, et mourut l'an 1036, le 5me de juin, jour auquel l'Église honore sa mémoire [1].

Le saint roi Henri célébrait à Polden, en Saxe, la fête de Noël 1012, lorsqu'il y vit arriver, suivant les uns, le pape Benoît VIII, suivant d'autres et suivant nous, un antipape nommé Grégoire. Voici les faits. Le pape Sergius IV, successeur de Jean XVIII, était mort la même année 1012, le 13me de juillet, après avoir tenu le Saint-Siége deux ans et neuf mois. Il fut enterré à Saint-Jean de Latran; et, après sa mort, les Romains se partagèrent : les uns élurent un nommé Grégoire ; les autres Jean, évêque de Porto, fils de Grégoire, comte de Tusculum. Celui-ci l'emporta ; et, étant reconnu Pape, il prit le nom de Benoît VIII, et tint le Saint-Siége près de douze ans. Voici, à cet égard, les paroles de l'évêque Ditmar, auteur contemporain et le plus souvent témoin oculaire. Au pape Jean succèdent Sergius et Benoît, tous deux illustres et nos bienfaiteurs. Tous les souverains Pontifes désirent ardemment l'arrivée du roi, mais il est retardé par les embarras de divers ennemis. Béni soit dans toutes ses œuvres le Dieu tout-puissant, qui, par un tel pasteur, a daigné consoler et pacifier Rome, déprimée depuis si longtemps; car le pape Benoît prévalut dans l'élection contre un certain Grégoire. C'est pourquoi celui-ci, à la Nativité du Seigneur, vint trouver le roi à Polden, avec tout l'appareil apostolique, faisant connaître à tous son expulsion, avec de grandes plaintes. Le roi reçut sa croix en garde et lui ordonna de s'abstenir des autres choses, lui promettant que, quand il y serait arrivé, il finirait promptement cette affaire, suivant l'usage de Rome. Le temps désiré arriva bien vite ; et, au mois de février, le roi Henri fut reçu à Rome par le pape Benoît, qui y dominait avec une autorité beaucoup plus grande que tous ses prédécesseurs ; il en fut reçu avec un honneur indicible, et mérita de devenir l'avocat, le défenseur de saint Pierre [2]. Telles sont les paroles de Ditmar.

La plupart des critiques en ont conclu que c'est le pape Benoît qui fut chassé de Rome, que c'est le pape Benoît qui vint se réfugier près du roi à Polden, et que le roi Henri fut obligé de le rétablir à Rome. Nous croyons fermement que tous ces critiques se trompent, et se trompent complétement. Ditmar ne dit pas un mot de ce qu'ils lui font dire, il dit même le contraire. Il dit en toutes lettres, que le pape Benoît prévalut dans l'élection contre un certain Gré-

[1] *Acta SS.*, 5 *junii*. — [2] Ditm., l. 6, *in fine*, p. 399.

goire; et que, quand le roi Henri arriva à Rome au mois de février 1013, le pape Benoît y était plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs : ce qui d'ailleurs est tout naturel, le pape Benoît ayant pour lui sa puissante famille, la famille prépondérante des comtes de Tusculum. Il y a plus : Ditmar ne dit pas seulement que le pape Benoît prévalut dans l'élection contre un certain Grégoire, mais il ajoute immédiatement : A cause de cela (*ob hoc*) celui-ci (*iste*) vint trouver le roi à Polden. Il est évident, surtout par la cause qu'il assigne, que ce n'est pas le pape Benoît, mais son compétiteur Grégoire, qui vint trouver le roi. Les autres circonstances le confirment de plus en plus. Le fugitif vint à Polden avec tout l'appareil apostolique, se plaignant à tout le monde de son expulsion; mais le saint roi, qui sans doute était bien instruit de toute l'affaire, au lieu de le recevoir avec honneur, lui demande sa croix pontificale; il lui ordonne de s'abstenir des insignes et des fonctions analogues, c'est-à-dire qu'au lieu de le reconnaître pour Pape, il le reconnaît pour usurpateur et le traite comme tel ; aussi n'est-il plus question de ce Grégoire.

Le roi saint Henri passa donc en Italie et célébra à Pavie la fête de Noël de l'an 1013. Le 22 février 1014, fête de la Chaire de saint Pierre, il fit son entrée à Rome, accompagné de la reine sainte Cunégonde, son épouse, et entouré de douze sénateurs, dont six avaient la barbe rase, et six la barbe longue, avec des bâtons à la main. Il arriva ainsi à l'église de Saint-Pierre, où le pape Benoît l'attendait. Mais avant qu'il y fût introduit, le Pape lui demanda s'il voulait être le fidèle patron et défenseur de l'Église romaine, et lui garder, à lui et à ses successeurs, la fidélité en toutes choses. Le roi répondit dévotement qu'il le voulait. Et alors le Pape le sacra et le couronna empereur, avec la reine son épouse, et fit suspendre devant l'autel de saint Pierre la couronne que Henri portait auparavant. Le même jour, le Pape donna un grand festin à l'empereur et à l'impératrice, dans le palais de Latran [1]. C'est ainsi que le raconte l'évêque Ditmar.

Le moine Glaber, qui écrivait dans le même temps, ajoute une circonstance : que le Pape avait fait faire une pomme d'or, ornée de deux cercles de pierreries croisés, avec une croix d'or plantée dessus. La pomme représentait le monde, la croix figurait la religion dont l'empereur doit être le protecteur, et les pierreries les vertus dont il doit être orné. Le Pape donna cette pomme, en présence de tout le monde, à l'empereur Henri, qui la reçut avec plaisir et dit au Pape : Vous voulez, saint Père, m'apprendre par là comment je dois gouverner. Puis, en regardant la pomme, il ajouta : Ce présent ne peut

[1] Ditmar, l. 7, p. 400.

mieux convenir à personne qu'à ceux qui ont foulé aux pieds les pompes du monde pour suivre plus librement la croix, et il l'envoya au monastère de Cluny, estimé alors le plus régulier de tous, et auquel il avait déjà fait de riches présents. Glaber dit au même endroit, à l'occasion du couronnement de saint Henri : Ce nous paraît un décret extrêmement convenable et excellent pour maintenir la paix, savoir : qu'aucun prince n'entreprenne audacieusement de porter le sceptre de l'empire romain ; qu'aucun ne puisse s'appeler empereur ni l'être, sinon celui que le Pape du Siége romain aura choisi pour son mérite comme propre à la république, et auquel il aura donné les insignes de l'empire [1].

Ces paroles et ces faits nous montrent de plus en plus ce que les empereurs d'Occident étaient aux Papes. Ces empereurs étaient les défenseurs titulaires de l'Église romaine contre les infidèles, les hérétiques, les schismatiques et les séditieux. Défendre l'Église romaine, voilà ce qu'ils promettaient à leur sacre. D'après cela, il était tout naturel, comme le remarque Glaber, que le chef de l'Église romaine, le Pape, choisît celui des princes chrétiens qu'elle devait avoir pour protecteur.

A l'exemple d'Othon Ier, l'empereur saint Henri donna au pape Benoît un diplôme, souscrit de lui, de douze évêques, trois abbés et plusieurs seigneurs, dans lequel il reconnaît, ratifie et confirme tous les droits temporels appartenant au Saint-Siége, toutes les donations qui lui avaient été faites par Pepin et Charlemagne. Dans ce diplôme, comme dans celui d'Othon qu'il copie, on voit la reserve, non pas de la souveraineté de l'empereur, comme dit Fleury, mais de la puissance qui était attribuée aux empereurs dans la constitution du pape Eugène et de ses successeurs, savoir : que tout le clergé et toute la noblesse de Rome s'engageraient par serment à n'élire de Pape que d'une manière canonique, et que le nouvel élu, avant d'être sacré, s'engagerait de même par serment, en présence des envoyés de l'empereur ou en présence de tout le peuple, à conserver les droits de tous. On voit, par ces paroles du diplôme, qu'il n'est point ici question de souveraineté proprement dite, mais du droit réservé par les Papes mêmes aux empereurs, comme défenseurs de l'Église romaine, de veiller à ce que l'élection du Pape se fît canoniquement, et à ce que le nouveau Pape jurât de conserver les droits de tout le monde [2].

Pendant que l'empereur saint Henri était à Rome, il demanda aux prêtres pourquoi, après l'Évangile, ils ne chantaient pas le symbole,

[1] Glaber, l. 1, c. 5. — [2] Labbe, t. 9, p. 815. Mansi, t. 19, p. 331.

comme on faisait dans les autres églises. Ils répondirent que l'Église romaine, n'ayant jamais été infectée d'aucune hérésie, n'avait pas besoin de déclarer sa foi par le symbole. Toutefois l'empereur persuada au pape Benoît de le faire chanter à la messe solennelle. C'est ce que témoigne Bernon, abbé de Reichenau, qui était présent [1].

L'empereur saint Henri avait déjà donné l'archevêché de Ravenne à son frère Arnoulfe; mais comme la possession lui en était disputée, il le fit alors introniser de nouveau et consacrer sur le lieu par le Pape. Il voulait aussi faire dégrader Adalbert, usurpateur de ce siége; mais, à la prière des gens de bien, il lui donna l'évêché d'Aricie. Le Pape déposa quatre évêques ordonnés par l'archevêque, depuis qu'il avait perdu la parole. Pendant ce séjour en Italie, le saint empereur fonda un évêché à Bobio, par le conseil des évêques de la province, qui le jugèrent nécessaire. C'est le lieu où mourut saint Colomban, et où reposent ses reliques. L'empereur, ayant célébré à Pavie la fête de Pâques, qui, cette année 1014, était le 25me d'avril, repassa les Alpes et visita avec peu de suite les lieux de piété. Alors Ardouin, qui se prétendait toujours roi de Lombardie, ravi du départ de l'empereur, s'empara de Verceil, dont l'évêque Léon eut de la peine à se sauver; mais bientôt, ayant perdu de nouveau cette ville, se voyant privé du royaume, épuisé de travaux et de maladie, il se retira, l'an 1015, dans le monastère de Frutare, s'y coupa les cheveux, y prit l'habit monastique et y mourut si chrétiennement, le 2 mars 1018, que quelques auteurs le comptent entre les saints [2].

L'empereur Henri, retournant en Allemagne, vint à Cluny voir l'abbé saint Odilon, pour lequel il avait une telle affection, qu'il le visitait souvent et le menait quelquefois à sa cour. A cette visite, il donna au monastère sa couronne, son sceptre, sa pomme, son habit impérial et un crucifix, le tout d'or, du poids de cent livres. Après avoir obtenu d'être associé à cette sainte communauté, il se recommanda à leurs prières et leur donna des terres considérables en Alsace. Saint Meinwerc, évêque de Paderborn, qui accompagnait l'empereur, profita de cette occasion pour demander à saint Odilon des moines, afin de fonder un monastère près de sa ville. Il emporta aussi le poids du pain, la mesure du vin, le livre de la règle, celui des hymnes et un antiphonier ; et quand il fut de retour, il fonda, près de Paderborn, une chapelle en l'honneur de saint Benoît, qui devint depuis un monastère fameux. Il introduisit également la réforme, mais

[1] Bern. Aug., *De Missâ*, c. 8. — [2] Ditm., l. 7. *Act. Bened.*, sect. 6, p. 350.

non sans peine, dans le monastère de Corbie en Saxe, où la vie des moines était extrêmement relâchée.

Au milieu de ses grandeurs, de ses richesses, de ses guerres, de ses victoires, de ses bonnes œuvres et de ses maladies, car plus d'une vint éprouver sa patience, l'empereur saint Henri aspirait à quelque chose de mieux : c'était de quitter toutes ces richesses et toutes ces grandeurs, pour embrasser l'humilité du cloître. Il aimait particulièrement le bienheureux Richard, abbé de Saint-Viton ou Vannes de Verdun ; il lui avait fait bien des fois de riches présents en or, en argent et en ornements. Un jour donc il vint voir les nouveaux bâtiments des lieux réguliers que le saint abbé avait rétablis ; et, en entrant dans le cloître, soutenu d'un côté par l'évêque Haimon, et de l'autre par l'abbé Richard, il dit ces paroles du psaume : C'est ici mon repos pour toujours, c'est ici l'habitation que j'ai choisie ! L'évêque remarqua cette parole de l'empereur, et dit à l'abbé en particulier : Si vous retenez ce prince et le faites moine, comme il le désire, vous perdrez tout l'empire ! L'abbé y fit une sérieuse réflexion et trouva un expédient pour contenter l'empereur sans nuire à l'État.

Il le fit venir au milieu de la communauté, et l'interrogea sur son dessein. L'empereur répondit avec larmes qu'il avait résolu de quitter l'habit du siècle et de servir Dieu en ce lieu même, avec les moines. Voulez-vous, demanda l'abbé, suivant la règle et suivant l'exemple de Jésus-Christ, être obéissant jusqu'à la mort ? L'empereur répondit qu'il le voulait de tout son cœur. Et moi, reprit l'abbé, je vous reçois pour moine, et, dès ce jour, je me charge du soin de votre âme. C'est pourquoi je veux que vous fassiez, avec la crainte de Dieu, tout ce que je vous ordonnerai. L'empereur le promit, et Richard continua : Je veux donc, et je vous ordonne, que vous retourniez gouverner l'empire que Dieu vous a confié, et que, par votre fermeté à rendre justice, vous procuriez, selon votre pouvoir, le salut de tout l'État. L'empereur obéit, quoiqu'à regret, et reprit le gouvernement de l'empire ; mais il visitait souvent l'abbé Richard, et réglait par son conseil les affaires les plus importantes de l'État [1].

L'année 1016, les Sarrasins venant par mer en Italie, prirent Lune en Toscane, chassèrent l'évêque et se rendirent maîtres du pays. Le pape Benoît, l'ayant appris, assembla tous les évêques et les défenseurs des églises, et leur ordonna de venir avec lui attaquer les ennemis, espérant, avec l'aide de Dieu, les mettre à mort. En même temps, il envoya secrètement une grande multitude de navires pour leur couper le chemin à leur retour. Le roi des Sarrasins, s'en étant

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, p. 533.

aperçu, se sauva avec peu de suite ; ses troupes s'assemblèrent, et d'abord eurent grand avantage sur les Chrétiens, trois jours ; enfin elles prirent la fuite et furent toutes tuées jusqu'au dernier homme, en sorte que les Chrétiens ne pouvaient compter le nombre des morts ni la quantité du butin. Leur reine fut prise, et, pour punir son audace, eut la tête coupée ; le Pape prit pour lui l'ornement d'or et de pierreries qu'elle portait sur sa tête, et envoya à l'empereur sa part du butin, estimée mille livres. Le butin partagé, les Chrétiens victorieux s'en retournèrent chacun chez eux rendre grâces à Dieu. Le roi des Sarrasins, irrité de la mort de sa femme et de la perte de ses troupes, envoya au Pape un sac plein de châtaignes, et lui fit dire par le porteur que, l'été suivant, il lui amènerait autant de soldats. Le Pape lui envoya un petit sac plein de millet, en disant que, s'il n'était pas content du tort qu'il avait fait au patrimoine de saint Pierre, il vînt une seconde fois, et qu'il trouverait autant ou plus de gens armés [1].

Vers le même temps, il y eut à Rome un tremblement de terre qui commença le vendredi saint, après l'adoration de la croix. Un Juif de la synagogue grecque donna avis au Pape qu'à la même heure les Juifs traitaient avec dérision l'image du crucifix. Le Pape, s'en étant informé exactement, et ayant trouvé qu'il en était ainsi, condamna les coupables à perdre la tête ; et, après qu'ils eurent été décapités, la fureur des vents cessa [2].

Cependant il vint à Rome un seigneur normand, nommé Raoul, qui, s'étant attiré l'indignation du duc Richard, était sorti du pays avec tout ce qu'il avait pu emporter. Il expliqua son aventure au pape Benoît, qui, le jugeant brave guerrier, lui exposa les entreprises des Grecs sur l'empire d'Occident ; car l'empereur Basile avait ordonné au catapan, c'est-à-dire au gouverneur général de ce qui lui restait en Italie, d'exiger le tribut qu'il prétendait lui être dû, et, en exécution de cet ordre, le catapan avait subjugué une partie de la province de Bénévent. Le Pape se plaignit donc à Raoul qu'il ne trouvait personne dans le pays capable de repousser les Grecs. Il s'y offrit, et le Pape l'envoya à Bénévent ; et il conduisit si bien les Italiens, qu'il leur fit remporter des avantages considérables [3].

Les Normands étaient déjà connus en Italie ; car, seize ans auparavant, c'est-à-dire vers l'an 1000, quarante Normands, revenant du pèlerinage de Jérusalem, arrivèrent à Salerne, qu'ils trouvèrent assiégée par les Sarrasins. Les Italiens admirèrent la grande taille

[1] Ditmar, l. 7, p. 411. — [2] *Chron. Adem.* Bouq., t. 10, p. 154. — [3] Glab., l. 3, c. 1.

de ces étrangers, leur bonne mine et leur adresse à manier les armes. Gaimar, prince de Salerne, leur donna des armes et des chevaux; et ils firent sur les infidèles une sortie si imprévue et si vigoureuse, qu'ils les forcèrent à se retirer. Le prince de Salerne les combla de louanges, leur offrit de grands présents et les pressa instamment de demeurer avec lui; mais ils répondirent que, dans ce qu'ils avaient fait, ils n'avaient eu d'autre motif que l'amour de Dieu et de la religion, refusèrent les présents et retournèrent en leur pays. Le prince de Salerne envoya avec eux des députés en Normandie, avec des citrons, des amandes et d'au[illegible] d'Italie, des étoffes précieuses et des harnais dorés pour les [illegible]x, afin d'exciter d'autres Normands à venir dans un pays qui produisait ces richesses [1].

Le bruit des victoires de Raoul s'étant répandu de tous côtés, une multitude innombrable de Normands sortirent de leur pays avec leurs femmes et leurs enfants, non-seulement par la permission du duc Richard, mais par ses ordres pressants. Après plusieurs victoires sur les Grecs, Raoul, voyant que les Italiens étaient peu propres à la guerre, passa les monts avec peu de suite, et alla trouver l'empereur saint Henri pour lui exposer l'état des choses. L'empereur, qui, sur sa réputation, désirait de le voir, le reçut très-bien et lui fit divers présents [2].

D'autres Normands, sous la conduite de Roger, marchèrent contre les Sarrasins d'Espagne, en tuèrent une multitude innombrable, leur prirent un grand nombre de villes et de forteresses. Dès son arrivée, Roger usa de cet effrayant stratagème. Ayant pris quelques Sarrasins, il en coupait un par morceaux chaque jour, en faisait cuire la moitié dans une chaudière, à la vue des autres, pour leur servir de nourriture, feignant, de son côté, de manger l'autre moitié avec les siens. Quelques prisonniers, qu'il laissa échapper exprès, ayant raconté à leurs compatriotes ces horribles repas, répandirent parmi eux une si grande terreur, que les Sarrasins du voisinage demandèrent la paix à la comtesse Ermensède de Barcelone, dont Roger avait épousé la fille, et s'engagèrent à lui payer tribut [3].

Cependant les Normands et les Italiens coalisés, après avoir battu plusieurs fois les Grecs, furent battus à leur tour près de Cannes. De plus, le prince de Capoue était d'intelligence avec les Grecs; il avait même envoyé à Constantinople, comme témoignage de sa soumission à l'empereur, les clefs de sa ville, en or. Rome elle-même se trouvait menacée. Dans ces conjonctures, le pape Benoît VIII passa les Alpes, se rendit en Allemagne auprès de l'empereur saint

[1] *Chron. Cassin.*, l. 2. — [2] Glab., *ibid.* — [3] *Cron. Adem.*, p. 156.

Henri. Ils célébrèrent ensemble, à Bamberg, le jeudi saint et la fête de Pâques de l'an 1020, qui était le 17me d'avril. Le dimanche suivant, le Pape consacra l'église de Saint-Étienne ; et l'empereur donna la ville et l'évêché de Bamberg à l'Église romaine, avec une redevance annuelle d'une haquenée blanche et de cent livres d'argent [1]. Mais la principale affaire que le Pape et l'empereur traitèrent ensemble fut sans doute d'expulser de l'Italie et les Grecs et les Sarrasins, et d'assurer ainsi, à perpétuité, l'indépendance, même temporelle, de l'Église romaine. Cela intéressait plus que l'Italie : cela importait à l'univers entier ; car l'expérience des siècles a fait voir et fait voir encore que les Grecs, par leur penchant incurable à la division, au schisme et à l'hérésie, ne sont pas moins nuisibles à la foi et à l'unité catholiques, c'est-à-dire à la véritable civilisation du genre humain, que les Mahométans par leur fanatisme et leur férocité.

Au commencement de l'an 1021, l'empereur Henri assiégea le comte Othon dans son château de Hamerstein, près de Coblentz, parce qu'il pillait les terres de l'église de Mayence, en haine de l'archevêque, qui l'avait excommunié dans un concile, pour un mariage illicite. L'empereur, étant donc à ce siége, manda à saint Héribert, archevêque de Cologne, de venir le trouver avec ses troupes. Depuis longtemps l'empereur était irrité contre cet archevêque, qui n'avait point assisté à son élection, étant occupé aux funérailles de l'empereur Othon, et avait tardé à lui apporter les ornements impériaux ; on avait même persuadé à Henri que l'archevêque voulait un autre empereur. Or, dans le temps même qu'il fut mandé de venir avec ses troupes, Héribert était malade d'une grosse fièvre et ne put y aller. L'empereur, croyant que c'était un prétexte, dit en colère : Eh bien, puisqu'il est malade, j'irai le visiter ! En effet, sitôt qu'il eut soumis le comte, il marcha vers Cologne, et les ennemis de l'archevêque ne manquaient pas de l'échauffer encore contre lui.

Quand il y fut entré, l'archevêque le reçut avec l'honneur convenable. La nuit suivante, l'empereur vit en songe un homme vénérable, revêtu d'ornements pontificaux, qui lui dit : Prends garde, empereur, de rien faire contre mon frère Héribert ! Sache que c'est un homme agréable à Dieu, et que, si tu l'offenses, tu en porteras infailliblement la peine ! Le matin, l'empereur envoya chercher l'archevêque, qui se présenta les yeux baignés de larmes, voulant se plaindre de ce qu'il était irrité contre lui sans sujet. Mais l'empereur, se levant de son siége, courut l'embrasser, et, pour le remettre de son étonnement, il lui dit : J'avoue, mon Père, que depuis que je

[1] Baron., 1019, édit. et notes de Mansi. *Concil. Mansi*, t. 19, p. 327.

suis venu à la couronne, je me suis prévenu d'aversion contre vous et ne vous ai pas fait justice; mais le ciel se déclare pour vous, et Dieu m'a fait connaître que vous êtes du nombre de ses élus. Ayant ainsi parlé, il l'embrassa encore jusqu'à trois fois, et le fit asseoir à côté de lui. Mais non content de cette satisfaction, la nuit suivante, après matines, il prit un clerc avec lui, et alla à la chambre du prélat. Il ne l'y trouva pas : il était en prière, suivant sa coutume, dans un oratoire de Saint-Jean, qui était proche. L'empereur ôta son manteau, se prosterna à ses pieds, le priant de lui remettre, par sa puissance sacerdotale, tous les péchés qu'il avait commis contre lui. L'archevêque releva l'empereur et lui donna l'absolution qu'il demandait, puis il lui dit en secret : Sachez qu'après votre départ, nous ne nous reverrons plus en ce monde ! L'empereur, attendri de cette prédiction, l'embrassa de nouveau en pleurant, et lui baisa les yeux et les mains. Saint Meinwerc, évêque de Paderborn, était à Cologne avec l'empereur lors de cette réconciliation, et il exhorta ce prince à réparer, par quelque aumône, l'injure qu'il avait faite au saint archevêque ; c'est pourquoi l'empereur donna une terre en Westphalie au nouveau monastère de Paderborn. Saint Héribert mourut, en effet, le 16me de mars, la même année 1021, et fut assisté à la mort par Élie, abbé de Saint-Martin de Cologne, Écossais de nation et compté aussi entre les saints. Saint Héribert fut enterré au monastère de Duit, qu'il avait fondé. L'Église honore sa mémoire le jour de sa mort. Il avait rempli le siége de Cologne vingt-deux ans, et eut pour successeur Pilgrim, chapelain de l'empereur, qui le tint quinze ans [1].

Il suivit l'empereur Henri en Italie l'année suivante 1022. Car ce prince y passa, sur les instantes prières des Normands, des Italiens et du Pape, pour s'opposer aux Grecs, qui menaçaient Rome même. Il marcha le long de la mer Adriatique avec le corps de son armée, qui était immense, et envoya, par le pays des Marses, Poppon, archevêque de Trèves, avec une division de onze mille hommes, et Pilgrim, archevêque de Cologne, à Rome, avec vingt mille hommes pour prendre le prince de Capoue et l'abbé du Mont-Cassin, qui étaient d'intelligence avec les Grecs. L'abbé, nommé Athenolfe, s'enfuit, résolu de passer à Constantinople, et s'embarqua à Otrante; mais il périt en mer. Pandolfe, son frère, prince de Capoue, se rendit à l'archevêque Pilgrim, qui lui sauva la vie, quoique avec peine, parce qu'il l'avait pris sous sa foi; car les seigneurs l'avaient condamné à mort.

[1] *Acta SS.*, 16 *mart.*

L'empereur Henri prit Bénévent et toutes les places que les Grecs lui avaient enlevées ; mais il trouva une grande résistance à Troie en Apulie, qui attendait du secours de l'empereur Basile. Après trois mois de siége, les habitants résolurent de se rendre ; et ayant appelé un solitaire, comme il y en avait un grand nombre en Italie, ils lui firent prendre une croix et envoyèrent tous les enfants de la ville, criant : *Kyrie eleison !* Ils vinrent jusqu'à la tente de l'empereur, qui demanda ce qu'ils voulaient. On lui dit qu'ils demandaient miséricorde pour la ville. Il répondit : Celui qui connaît les cœurs sait que ce sont les pères de ces enfants qui les font périr, et non pas moi ! Il répandit des larmes, et les fit reconduire en sûreté. Ils revinrent le lendemain matin, criant comme la veille : Seigneur, ayez pitié de nous ! Aussitôt il sortit de sa tente, regarda cette troupe d'orphelins, et, touché de compassion, il dit cette parole du Seigneur : J'ai pitié de ce peuple ! Car il avait menacé, s'il prenait la ville, de la brûler et de faire pendre tous les hommes. Il manda donc aux chefs de la ville, s'ils voulaient obtenir leur pardon, de détruire eux-mêmes cette partie des murs qui était opposée à ses machines. Ils l'exécutèrent à l'instant. Alors il les admit en sa présence ; et, ayant reçu d'eux des otages, il leur ordonna de rebâtir les murs [1].

Après la prise de Troie, la dyssenterie s'étant mise dans son armée, l'empereur Henri revint en Allemagne, où il se tint plusieurs conciles pour la réforme des mœurs dans le clergé et dans le peuple. C'était un autre objet que le Pape et l'empereur se proposaient dans les communs efforts de leur zèle. Le 1er d'août, peut-être l'année 1022, car l'année précise n'est pas marquée, le Pape tint à cet effet un concile à Pavie. Les actes qui nous en restent commencent par un grand discours où il se plaint que la vie licencieuse du clergé déshonore l'Église et qu'ils dissipent les grands biens qu'ils ont reçus de la libéralité des princes, les employant à entretenir publiquement des femmes et à enrichir leurs enfants. Il montre ensuite que les clercs sont obligés à la continence par le canon de Nicée, qui leur défend de loger avec des femmes ; par les décrétales de saint Sirice et de saint Léon, dont le premier défend le mariage même aux sous-diacres. Il réfute l'ignorance ou la mauvaise foi de ceux qui s'excusaient sur l'exemple des prêtres de l'ancienne loi ; il leur montre que ceux-ci même étaient obligés de garder la continence tout le temps qu'ils étaient de service dans le temple. Or, les ministres sacrés de l'Église sont de service chaque jour ; donc ils doivent garder une continence perpétuelle. De plus, si le mariage était permis aux

[1] Glab., l. 3, c. 1.

prêtres d'Aaron, c'était pour propager le sacerdoce attaché à leur famille. Cette raison n'existe point pour les prêtres du Christ, le sacerdoce chrétien n'étant point attaché à une famille particulière, mais communiqué à tous ceux que Dieu y appelle, sans distinction de famille ou de nation.

Après avoir ainsi établi en général que tous les enfants des clercs, nés depuis leur engagement, sont illégitimes, le Pape vient à ceux qu'un clerc né serf de l'Église avait eus d'une femme libre. On prétendait que ces enfants étaient libres, suivant cette règle du droit, que, hors le mariage légitime, l'enfant suit la condition de la mère; mais le Pape soutient que cette règle ne doit s'appliquer qu'aux enfants des laïques. Premièrement, parce que les laïques qui ont fait cette loi n'ont aucun pouvoir de régler les droits de l'Église, ce qu'il prouve par une constitution du saint pape Symmaque; ensuite, parce qu'ils n'ont pu, en la faisant, avoir en vue les enfants des clercs, puisque les clercs ne doivent pas avoir d'enfants. Les clercs concubinaires objectaient ce passage de saint Paul : Que chacun ait sa femme, pour éviter la fornication; mais le Pape répond que l'Apôtre ne parle que des laïques, et que c'est l'hérésie de Jovinien de l'appliquer indifféremment à tout le monde. Il cite encore une constitution de Justinien, qui, par une loi générale, déclarait serfs les enfants des serfs du fisc, quoique nés de femmes libres, et il se plaint hautement des juges qui jugeaient suivant la maxime contraire.

Après cette préface, où l'on ne voit citer aucune fausse décrétale, est le décret du pape Benoît, divisé en sept articles. Il renouvelle la défense d'avoir ni femme ni concubine, et semble l'étendre à tous les clercs sans exception. Il déclare que les enfants des clercs sont serfs de l'église en laquelle servent leurs pères, quoique leurs mères soient libres, et prononce anathème contre le juge qui les déclarera libres. Aucun serf de l'église, clerc ou laïque, ne pourra faire aucune acquisition sous le nom d'un homme libre, sous peine de fouet et de prison, jusqu'à ce que l'église ait retiré tous les titres de l'acquisition. L'homme libre qui a prêté son nom donnera à l'église ses sûretés, sous peine d'être traité comme sacrilége; et le juge ou le tabellion qui aura reçu le contrat sera frappé d'anathème. Ce décret est souscrit par sept évêques, dont les premiers sont le pape Benoît, Aribert, archevêque de Milan, et Raynald, évêque de Pavie.

Le Pape pria l'empereur saint Henri de confirmer ce décret par une sanction temporelle. L'empereur lui répondit par la lettre suivante : Très-saint Pape, je ne puis rien vous refuser, vous à qui, par Dieu, je dois tout; d'autant plus que vous demandez des choses justes et honorables, et que vous m'appelez en société de votre sainte

doce attaché à leur
es du Christ, le sa-
mille particulière,
lle, sans distinction

enfants des clercs,
Pape vient à ceux
nme libre. On pré-
ette règle du droit,
ndition de la mère;
s'appliquer qu'aux
laïques qui ont fait
de l'Église, ce qu'il
mmaque; ensuite,
ue les enfants des
enfants. Les clercs
ul : Que chacun ait
pe répond que l'A-
ésie de Jovinien de
ite encore une con-
déclarait serfs les
ibres, et il se plaint
maxime contraire.
ne fausse décrétale,
cles. Il renouvelle
semble l'étendre à
enfants des clercs
eres, quoique leurs
ntre le juge qui les
laïque, ne pourra
e libre, sous peine
iré tous les titres de
donnera à l'église
ége; et le juge ou
'anathème. Ce dé-
miers sont le pape
l, évêque de Pavie.
rmer ce décret par
it par la lettre sui-
er, vous à qui, par
nandez des choses
iété de votre sainte

sollicitude, pour nous rendre participants de la joie comme du travail. C'est pourquoi nous rendons de très-grandes actions de grâces à votre saint épiscopat, qui règle salutairement l'Église et commence la réforme par l'incontinence des clercs, d'où s'est répandu tout le mal sur la terre. Tout ce que votre Paternité a institué et réformé synodalement pour la restauration nécessaire de l'Église, je le loue, je le confirme et je l'approuve, comme votre fils; et pour que tout le monde soit plus disposé à l'observer, je promets, avec l'aide de Dieu, de l'observer moi-même inviolablement. Et par la présente sanction, qui, par la grâce de Dieu, vivra autant que l'Église vivante, d'accord avec les sénateurs de la terre, avec les officiers de notre palais et les amis de la chose publique, en présence de Dieu et de l'Église, nous corroborons ces ordonnances, qui subsisteront éternellement, seront reçues parmi les droits publics et inscrites solennellement parmi les lois humaines.

A la suite de cette lettre si remarquable, viennent sept articles conformes à ceux du Pape, mais plus fermes et plus sévères, souscrits par l'empereur et les seigneurs, en ces termes : Moi Henri, par la grâce de Dieu, empereur auguste, suivant le conseil du seigneur pape Benoît et la suggestion d'un grand nombre d'évêques, j'ai, par l'autorité de Dieu, statué, confirmé, déclaré et souhaité éternellement valable, cette présente constitution de la loi perpétuelle, et j'ai prié les grands de mon empire de la confirmer. Moi Othon, margrave, j'ai assisté, et j'ai confirmé et loué la présente loi, comme très-nécessaire au monde et devant rendre aux églises les yeux qu'elles ont perdus [1]. Telle était la politique vraiment chrétienne du saint empereur et de ses princes; telle était leur cordiale intelligence envers la sainte Église de Dieu.

Des conciles qui se tinrent en Allemagne, nous n'avons les canons que de celui de Selingstadt, près de Mayence, tenu le 11 août 1022, par l'évêque de Mayence, Aribon, et cinq de ses suffragants. Ce concile fit vingt canons. On ordonne l'abstinence de la chair quatorze jours avant la Saint-Jean, autant avant Noël, et jeûnes en plusieurs vigiles qui sont marquées, entre autres celle de l'Épiphanie. Défense à un prêtre de dire plus de trois messes par jour; défense de jeter un corporal dans le feu pour éteindre un incendie; défense de porter une épée dans l'église, excepté celle du roi; défense de faire dire, par superstition et pour deviner, des messes de la Trinité ou de saint Michel. Ordonné d'abattre les bâtiments attenants aux églises, et défense à d'autres qu'aux prêtres de loger dans le parvis. Qui n'obser-

[1] Labbe, t. 9, p. 819-833.

vera pas le jeûne énoncé par l'évêque, nourrira un pauvre le même jour. Le pénitent, pendant le cours de sa pénitence, demeurera dans le lieu où il l'a reçue, afin que son propre prêtre puisse rendre témoignage de sa conduite, et le prêtre ne pourra lui partager sa pénitence ni le faire rentrer dans l'église sans ordre de l'évêque. Et parce que plusieurs, chargés de grands crimes, refusaient de recevoir la pénitence de leurs pasteurs et s'en allaient à Rome, croyant que le Pape leur remettrait tous leurs péchés, le concile des six évêques arrête que telle indulgence ne leur servira de rien, mais qu'ils doivent premièrement accomplir la pénitence qui leur sera imposée par leurs pasteurs ; après quoi, s'ils veulent aller à Rome, ils prendront des lettres de leur évêque au Pape. En général, il est défendu, par ce concile, d'aller à Rome sans la permission de l'évêque ou de son vicaire [1].

Fleury ajoute cette réflexion : On voit ici que le Pape était regardé comme un évêque étranger, quant à l'administration de la pénitence, comme dans le capitulaire d'Eiton, évêque de Bâle, deux cents ans auparavant. Cette réflexion approbative de Fleury est au moins étrange ; car, en bonne théologie, le Pape est le propre pasteur de tous les fidèles du Christ, d'après ces paroles du Christ lui-même : Pais mes agneaux, pais mes brebis. L'évêque est le propre pasteur de tous les fidèles que le Pape lui confie, sous le nom de diocèse ; le curé est le propre pasteur de tous les fidèles que l'évêque lui confie, sous le nom de paroisse. Mais il est bon, il est sage que le pasteur suprême ne révoque ou ne restreigne la puissance du pasteur subalterne que pour le plus grand bien, soit de l'Église entière, soit du diocèse. Ainsi le Pape se réserve dans toute l'Église l'absolution de certains crimes énormes, et l'évêque dans son diocèse particulier. Fleury aurait pu se rappeler ces choses, pour rectifier les paroles peu exactes de six évêques ou même d'un seul, au lieu de les prendre pour la règle. Il aurait pu se rappeler encore que, d'après le témoignage des Grecs Sozomène et Socrate, c'est une ancienne loi de l'Église, que rien ne peut s'y régler sans l'assentiment du Pontife romain, et qu'ainsi, pour avoir force de loi, même dans leurs provinces, les conciles particuliers doivent être approuvés par le Pape.

Il se tint, la même année 1022, un concile à Aix-la-Chapelle, en présence de l'empereur Henri, pour accommoder un différend entre Pilgrim, archevêque de Cologne, et Durand, évêque de Liége, touchant le monastère de Burcito, que l'un et l'autre prétendaient être de son diocèse. Durand avait succédé l'année précédente, dans l'église

[1] Labbe, t. 9, p. 844.

un pauvre le même
e, demeurera dans
e puisse rendre té-
i partager sa péni-
l'évêque. Et parce
ient de recevoir la
me, croyant que le
ile des six évêques
en, mais qu'ils doi-
r sera imposée par
ome, ils prendront
il est défendu, par
l'évêque ou de son

e Pape était regardé
ion de la pénitence,
âle, deux cents ans
eury est au moins
propre pasteur de
Christ lui-même:
st le propre pasteur
nom de diocèse; le
l'évêque lui confie,
ge que le pasteur su-
u pasteur subalterne
ère, soit du diocèse.
solution de certains
particulier. Fleury
paroles peu exactes
les prendre pour la
es le témoignage des
loi de l'Église, que
e romain, et qu'ainsi,
ces, les conciles par-

Aix-la-Chapelle, en
er un différend entre
êque de Liége, tou-
tre prétendaient être
cédente, dans l'église

de Liége, à saint Vulbode, qui est honoré le 21 d'avril. Ce dernier était un saint évêque d'une taille et d'une grosseur presque gigantesques, ce qui l'obligeait à manger beaucoup; mais en mangeant plus que les autres, il ne laissait pas de se mortifier par l'abstinence. Il mourut saintement le 20 d'avril, en embrassant le crucifix, et il fut enterré le lendemain dans l'église du monastère de Saint-Laurent. L'an 1023, Aribon tint un autre concile plus nombreux à Mayence, en présence de l'empereur, qui était invité d'y venir célébrer la fête de la Pentecôte. Tout ce qu'on en sait, c'est que l'archevêque y excommunia le comte Othon, à cause de son mariage incestueux avec sa parente Irmengarde [1].

Outre ces assemblées d'évêques et de seigneurs pour le bien de l'Église et de l'empire, on vit des assemblées de rois à la même fin. L'an 1006, il y eut, entre les deux rois Henri de Germanie et Robert de France, une entrevue sur la Meuse, qui séparait leurs États. Plusieurs de leur suite disaient qu'il n'était pas de leur dignité de passer l'un du côté de l'autre, et qu'ils devaient se voir sur des barques au milieu de la rivière. Mais l'humilité et l'amitié sincère l'emportèrent. Le saint roi Henri, s'étant levé de grand matin, passa avec peu de suite chez le roi de France, et ils s'embrassèrent avec une cordialité inexprimable : ils entendirent la messe, célébrée par des évêques, et dinèrent ensemble. Après le dîner, le roi Robert offrit à Henri des présents immenses d'or, d'argent et de perles précieuses; de plus, cent chevaux très-bien enharnachés, sur chacun desquels étaient une cuirasse et un casque; déclarant, au surplus, que leur amitié diminuerait à proportion de ce qu'il lui laisserait de toutes ces choses. Henri, toutefois, accepta seulement un livre des Évangiles, couvert d'or et de pierres précieuses, avec un reliquaire fait de même, lequel contenait une dent de saint Vincent, martyr. Quant à sa femme, sainte Cunégonde, elle reçut seulement des vaisseaux d'or pareils. Le jour suivant, le roi Robert passe avec ses évêques dans la tente du roi de Germanie, qui lui fait une réception magnifique. Le dîner entre eux étant fini, Henri présente cent livres d'or pur au roi Robert, qui n'accepte que des vaisseaux d'or pareils; puis, ayant cimenté un traité d'amitié, les deux rois s'en retournèrent chez eux [2]. Il existe un diplôme en faveur du monastère de Saint-Bénigne de Dijon, donné par le roi Robert pendant son entrevue avec Henri sur la Meuse, et qui porte expressément la date de 1006, dix-neuvième année du règne de Robert [3].

Dix ans après, c'est-à-dire en 1016, ce bon prince, après avoir

[1] Labbe, t. 9, p. 854. — [2] Glab., l. 3, c. 2. — [3] Bouquet, t. 10, p. 28, n. a.

visité tous les saints lieux de France, eut la dévotion d'aller à Rome visiter les tombeaux des saints apôtres. Il y fut accompagné d'un nombreux cortége d'évêques et de seigneurs. La veille de Saint-Pierre, il offrit quelque chose sur son autel. Tout le monde comptait que c'était quelque offrande de grand prix. C'était, dans une bourse de soie, une antienne en l'honneur de saint Pierre, que le roi lui-même avait composée et notée de sa main. Pendant son séjour à Rome, le roi fit connaître au Pape que plusieurs seigneurs usurpaient les biens du monastère de Cluny ainsi que d'autres. Aussitôt le pape Benoît adressa une lettre circulaire aux évêques de Bourgogne, d'Aquitaine et de Provence, pour leur ordonner d'excommunier ces usurpateurs [1].

Au mois d'août de l'année 1023, saint Henri, alors empereur depuis neuf ans, eut une seconde et dernière entrevue avec son ami, le roi Robert, qu'il y avait invité par Gérard, évêque de Cambrai, et Richard, abbé de Verdun. Cette entrevue eut lieu à Ivoy, sur le Cher, aux confins de la Champagne et du Luxembourg. Le jour de Saint-Laurent, l'empereur, averti que Robert venait le voir, alla au-devant de lui jusqu'à Mousson. Dans cette entrevue solennelle, qui dura plusieurs jours, ils rendirent leur amitié encore plus intime, ils établirent solidement la paix et la justice; ils y traitèrent de l'état de l'Église, du royaume et de l'empire : ils cherchent surtout les moyens d'assurer la paix de l'Église, et de mieux subvenir à la chrétienté, exposée à tant de périls; ils conviennent de se retrouver à Pavie, avec le seigneur apostolique, pour lui faire agréer leurs projets [2].

Le saint empereur Henri n'eut pas le temps de les accomplir sur la terre. Affligé de diverses infirmités, il célébra, déjà malade, la fête de Noël 1023 à Bamberg; il célébra, plus malade encore, la fête de Pâques 1024 à Magdebourg; puis, entouré de tous les grands de l'empire, il mourut saintement dans la petite ville de Grone, âgé de cinquante-deux ans, le 14 juillet 1024, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Se sentant près de mourir, il appela les parents de l'impératrice, sa sainte épouse, et leur dit : Je vous la rends vierge, comme vous me l'avez donnée [3] !

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 303 et 305. Labbe, t. 9, p. 810. — [2] *Ex Chron. Camerac.* Bouquet, t. 10, p. 201. — [3] *Acta SS.*, 14 *julii.*

ion d'aller à Rome
accompagné d'un
a veille de Saint-
le monde comptait
t, dans une bourse
rre, que le roi lui-
ndant son séjour à
igneurs usurpaient
es. Aussitôt le pape
e Bourgogne, d'A-
'excommunier ces

alors empereur de-
ne avec son ami, le
ue de Cambrai, et
eu à Ivoy, sur le
nbourg. Le jour de
ait le voir, alla au-
vue solennelle, qui
ore plus intime, ils
aitèrent de l'état de
surtout les moyens
nir à la chrétienté,
retrouver à Pavie,
r leurs projets [2].
e les accomplir sur
, déjà malade, la
lade encore, la fête
tous les grands de
e de Grone, âgé de
quel l'Église honore
les parents de l'im-
us la rends vierge,

— [2] *Ex Chron. Came-*

LIVRE SOIXANTE-TROISIÈME.

DE 1024 A 1054.

Le pape saint Léon IX et son époque.

L'empereur saint Henri avait passé de la terre au ciel le 14 juillet 1024. Comme roi de Germanie, il eut pour successeur Conrad II, duc de Franconie, surnommé le Salien ou le Salique, parce qu'il était issu de la même noblesse des Francs que le roi Clovis; c'est du moins l'interprétation la plus plausible que l'on donne de ce nom. Conrad II descendait, par les femmes, d'Othon le Grand. Il fut élu dans une diète assemblée entre Worms et Mayence, et couronné dans cette dernière ville le 8 septembre 1024, fête de la Nativité de la sainte Vierge.

Tous les suffrages des électeurs venaient de se réunir en sa faveur, lorsqu'on observa qu'il était parent au cinquième degré avec sa femme Gisèle. Comme les lois de l'Église étaient alors plus sévères à cet égard que de nos jours, plusieurs furent ébranlés par cet incident. On pressa Conrad de quitter sa femme s'il voulait être roi. Il répondit qu'il aimait mieux renoncer à la couronne d'Allemagne que de quitter son épouse. Cette réponse généreuse, les grâces et les vertus de Gisèle charmèrent l'assemblée; l'Église usa de dispense : Conrad et Gisèle furent couronnés l'un et l'autre.

Le nouveau roi, entouré des évêques et des princes, se rendait en grande pompe du palais à l'église pour la solennité du couronnement, lorsque trois malheureux se présentèrent devant lui : c'étaient un serf de l'église de Mayence, une veuve délaissée et un orphelin sans secours. Conrad s'arrêta. Pendant que ces pauvres gens lui exposaient leurs plaintes, un des seigneurs lui remontra que le service divin allait commencer, et le pria de ne pas le retarder en donnant audience à ces personnes. Et quand je retarderais le service divin, reprit Conrad, qu'y aurait-il? Ceux-ci, en montrant les évêques, m'ont enseigné qu'il vaut mieux faire soi-même effectivement son devoir que d'apprendre seulement des autres qu'il faut le faire. Ce ne sont pas ceux qui entendent la parole, m'a-t-on dit, qui seront

justifiés, mais ceux qui la mettent en action. Conrad écouta tranquillement les suppliants, et les renvoya consolés. A peine eut-il avancé de quelques pas, qu'un autre se présenta, qui se plaignit d'avoir été injustement dépouillé de ses biens. Conrad le prit par la main, l'écouta attentivement et commanda à un des grands de sa suite d'examiner incontinent la plainte de cet homme et de lui faire justice sans délai. Heureux le peuple dont le roi est plus empressé de faire son devoir que de recevoir la couronne et les hommages de ses sujets! Cette réflexion est du biographe contemporain de Conrad.

A l'église, l'archevêque Aribon de Mayence, avant de conférer au nouveau roi l'onction sacrée, lui dit, entre autres choses, dans son allocution : Toute puissance vient de Dieu, source unique et sainte de toute grandeur, de toute dignité, de tout pouvoir. C'est un péché d'autant plus terrible à ceux qui, au lieu de sanctifier la puissance qui leur est confiée en en usant avec justice et sagesse, en abusent scandaleusement et la profanent par l'orgueil, l'avarice, la volupté, la cruauté et toute espèce d'injustice. Ces prévaricateurs couronnés se présentent à eux-mêmes et à leurs peuples la coupe de l'iniquité et de la perdition. Dieu éprouve et châtie ceux qu'il veut élever. C'est pour cela que sa sagesse vous envoya jusqu'à présent, ô roi, bien des peines ; c'est pour cela que Dieu a permis que vous soyez tombé dans la disgrâce du roi, votre prédécesseur, jusqu'au moment où son visage vous devint de nouveau gracieux. Tout cela n'est arrivé que pour vous apprendre à compatir à ceux qui pâtissent et à avoir pitié de ceux qui pourraient un jour s'attirer votre disgrâce. Vous venez de monter au plus haut degré de la grandeur terrestre ; car vous êtes maintenant un lieutenant du Christ. Mais celui-là seul est un vrai souverain, un vrai lieutenant du Christ, qui suit l'exemple du Christ dans toutes ses actions. Commander ici sur la terre est un grand bonheur ; mais c'en est un bien plus grand de mériter dans le ciel la couronne d'immortalité. Dieu demande maintenant de vous beaucoup et de grandes choses. La plus grande et la principale, c'est que vous mainteniez la justice, que vous conserviez la paix de la patrie ; que vous soyez toujours un doux protecteur des églises, du clergé, des veuves et des orphelins. Enfin, toute notre église vous supplie avec moi de pardonner à tous ceux qui ont jamais pu vous offenser. Parmi eux se trouve un homme noble et libre, nommé Othon, qui s'est attiré à un haut degré votre disgrâce. Nous vous supplions particulièrement pour lui, afin que, oubliant les offenses qui vous ont été faites, vous lui pardonniez parfaitement comme à tous les autres, et cela par amour pour Dieu, qui, aujourd'hui, vous transforme en un autre homme, a même remis en vos mains une

partie de sa toute-puissance, et qui un jour vous pardonnera de même vos fautes et vous fera une égale miséricorde.

L'archevêque avait parlé en pontife inspiré de Dieu : le roi était profondément ému. Conrad promit d'accomplir tout ce que l'Église demandait, et pardonna publiquement et à haute voix à tous ceux qui l'avaient jamais offensé comme particulier. Rarement on vit quelque chose de plus touchant. Ravis de cette piété magnanime, tous les assistants pleuraient de joie ; et il eût fallu être de fer pour ne pleurer point en voyant une si grande puissance pardonner de si grandes offenses. Ce sont les paroles d'un témoin oculaire, le biographe Wippon [1]. Conrad fut ainsi couronné par l'archevêque Aribon de Mayence ; sa femme Gisèle le fut quelque temps après, à Cologne, par l'archevêque Pilgrim, qui accorda la dispense de parenté.

Pendant l'interrègne qui suivit la mort de l'empereur saint Henri, sa veuve, l'impératrice sainte Cunégonde, avait gouverné l'Allemagne, aidée de ses deux frères, Henri, duc de Bavière, et Théodoric, évêque de Metz. Quand elle vit Conrad élu, elle déclara que c'était le vœu de son époux défunt, et lui remit les insignes et les joyaux de l'empire. Ce qui occupait alors la sainte impératrice, était la fondation d'un monastère, en exécution d'un vœu qu'elle avait fait dans une dangereuse maladie : c'est le monastère de Kaffung, près de Cassel, dans le diocèse de Paderborn. Elle voulait y mettre des religieuses de l'ordre de Saint-Benoît; mais tandis qu'elle était occupée de ce pieux établissement, la mort lui enleva l'empereur son époux. Elle pria et fit prier pour le repos de son âme ; elle le recommanda surtout à la piété de ses religieuses. Le jour anniversaire de sa mort, elle assembla un grand nombre d'évêques pour faire la dédicace de l'église de Kaffung; elle assista à la cérémonie et offrit sur l'autel un morceau de la vraie croix; après la lecture de l'Évangile, elle quitta ses habits d'impératrice et prit l'habit de religieuse : c'était une robe fort pauvre, qu'elle avait travaillée de ses propres mains ; on lui coupa les cheveux, l'évêque de Paderborn lui mit le voile sur la tête et lui donna un anneau pour gage de la fidélité qu'elle devait à son divin époux. La plupart des assistants pleuraient sur eux-mêmes et se réjouissaient pour elle.

Cunégonde, après sa consécration, parut avoir entièrement oublié son ancienne dignité. Elle se regardait dans la communauté comme la dernière des sœurs, et ne craignait rien tant que ce qui aurait pu lui rappeler ce qu'elle avait été dans le monde. A la prière et à la

[1] Wippon, *Vita Chunrad. Script. rer. germ.* Pistorius, t. 3.

lecture, elle joignait le travail des mains et d'autres pénitences. Son plus grand plaisir était de visiter et de consoler les malades. Elle traitait durement son corps, mesurant ce qu'elle lui accordait sur le simple besoin et non sur la convoitise de la chair. Ce fut ainsi qu'elle passa les quinze dernières années de sa vie. A la fin, ses mortifications affaiblirent considérablement sa santé, et l'on eut tout lieu de craindre pour sa vie. Le monastère de Kaffung et la ville de Cassel ne pouvaient penser, sans une très-vive douleur, que la sainte allait bientôt leur être enlevée. Cunégonde seule ne s'affligeait point de son état ; elle était couchée sur un rude cilice, quoique près de rendre l'esprit ; et, dans le moment même qu'on récitait pour elle les prières des agonisants, s'étant aperçue qu'on préparait un drap mortuaire brodé en or pour mettre sur son corps, elle changea de couleur et ordonna, par signe, qu'on l'ôtât. On ne put la tranquilliser qu'en lui promettant de l'enterrer avec son habit de religieuse. Elle mourut le 3 mars 1040. Son corps fut porté à Bamberg et inhumé à côté de celui de l'empereur. Le pape Innocent III la canonisa solennellement en 1400. Il s'opéra plusieurs miracles à son tombeau ou par son intercession. La plus grande partie de ses reliques est encore à Bamberg [1].

Conrad cependant parcourait les diverses provinces de l'Allemagne, rétablissant ou raffermissant partout la paix et le bon ordre. Son nom devint bientôt célèbre : on le comparait à Charlemagne. Dès ses premiers voyages, il fit sur le système féodal une ordonnance qui témoigne de son amour pour la justice et en même temps de sa profonde politique. Les vassaux se partageaient en trois classes. La première consistait dans les princes du pays, les ducs, comtes, margraves, évêques et abbés. On les nommait jusqu'alors vassaux de l'empire. Ils n'avaient d'autre seigneur que le roi. Mais, dans leur domaine, habitaient encore d'autres vassaux qui avaient reçu d'eux soit des fiefs de l'empire, soit des fiefs particuliers. On les appelait vassaux inférieurs ou médiats ; toutefois, ceux qui possédaient des fiefs de l'empire avaient le pas sur ceux qui ne possédaient que des fiefs privés. Dans l'une de ces deux dernières classes était entrée peu à peu la plus grande partie des propriétaires libres, qui, ne se voyant pas souvent assez forts pour se défendre eux-mêmes, cherchaient à s'assurer la protection d'un plus puissant, en recevant de lui un fief ou même en lui cédant leurs propres terres, pour les tenir de lui comme ses vassaux. Mais les princes traitaient ces vassaux inférieurs avec une arrogance et une exigence toujours croissantes ; ils en vinrent au point que,

[1] *Acta SS.*, 3 *mart.*

par pur caprice et sans aucune raison, ils leur ôtaient leurs fiefs et les vendaient à d'autres. Le vœu général des vassaux inférieurs était donc d'être délivrés de cet arbitraire et de cette oppression des grands vassaux, d'obtenir sécurité pour leur possession, et par là même l'hérédité de leurs fiefs. Depuis longtemps les grands vassaux de l'empire s'efforçaient de rendre leurs duchés héréditaires, comme le roi le trône. Conrad n'eut garde d'accorder aux princes l'hérédité de leurs grands domaines : il chercha plutôt à les faire entrer dans sa famille. Ce fut tout différent pour les vassaux inférieurs. Le roi les prit sous sa protection contre les grands vassaux, ordonna que leurs fiefs seraient héréditaires, et qu'ils ne pourraient leur être ôtés que pour crime et seulement en vertu d'une sentence juridique de leurs pairs. Par cette loi, Conrad gagna les cœurs de toute la noblesse allemande [1].

Roi d'Allemagne, Conrad ne l'était pas encore d'Italie. En 1024, charmés de la mort de l'empereur Henri, les Italiens détruisirent le palais impérial qui était à Pavie ; et, voulant secouer le joug des Allemands, ils offrirent la couronne au roi Robert de France, pour lui ou pour son fils aîné Hugues, surnommé le Grand. Robert eut d'abord quelque envie d'accepter ces offres et même de s'emparer du royaume de Lorraine ; mais voyant Conrad en force dans ce dernier pays, il congédia les ambassadeurs lombards. Ceux-ci s'adressèrent alors à Guillaume, duc d'Aquitaine, le demandant lui-même pour roi, ou bien son fils, de même nom, avec l'espoir d'obtenir un jour la dignité impériale. Guillaume, qui était aussi prudent que pieux, en écrivit à son ami Léon, évêque de Verceil. Dans un de ses pèlerinages ordinaires à Rome, il sonda lui-même la disposition des esprits. Bientôt il remercia les Italiens de leurs offres, à cause du peu de confiance qu'on pouvait avoir en leur parole [2]. En effet, plusieurs d'entre eux avaient appelé le roi Conon ou Conrad. L'évêque de Verceil écrivit alors au duc d'Aquitaine : Ne vous affligez pas, très-cher ami, si les Lombards vous ont trompé. A coup sûr, je vous donnerai un excellent conseil, si vous voulez m'en croire. Soyez homme de cœur, ne vous inquiétez point du passé, soyez sur vos gardes pour l'avenir. Mandez-moi par le plus fidèle de vos hommes ce que vous voulez faire, et je vous donnerai un très-bon conseil. Envoyez-moi la merveilleuse mule, le frein précieux et le merveilleux tapis que je vous ai demandés il y a plus de six ans. En vérité, je vous le dis, vous ne perdrez pas la récompense, et tout ce que vous voudrez, je vous le donnerai. Portez-vous bien [3].

[1] Kerz, t. 21. — [2] D. Bouquet, t. 10, p. 483, *Epist.* 3 et 4. — [3] D. Bouquet, t. 10, p. 503, *Epist.* 19.

Le duc Guillaume lui répondit en ces termes : Je ne suis nullement affligé, mon très-cher, de la tromperie des Lombards; car ils ne m'ont point trompé, moi qui n'ai jamais cru à leurs promesses. Quant à leurs fourberies passées, je ne m'en inquiète point; quant à celles qui sont à venir, je m'en garderai par la grâce de Dieu. Ce que je n'admire pas peu en vous, qui avez si bonne mémoire du passé, et qui prévoyez si bien l'avenir, c'est que vous ayez acquiescé au parti de Conon (Conrad), qui ne vous a jamais rien donné dans son pays, qui passe même pour ne pouvoir rien vous donner ni rien vous ôter dans le royaume d'Italie; mais, quoique vous n'ayez pas bien consulté vos intérêts et quoique vous ne m'ayez nullement soutenu de votre suffrage lorsque j'éprouvais mes amis, j'attendrai toutefois cet excellent conseil que vous promettez de me donner si je veux vous en croire. Mandez-moi donc par lettres, de quelle manière vous voulez que je vous en croie et quels avantages me vaudra votre conseil, par le don de ce Conon-là, si je cesse de prétendre au royaume d'Italie, qu'on me promet, et que, Dieu aidant, je pourrais obtenir si j'en avais beaucoup envie. Quant à la mule que vous avez demandée, je ne puis vous l'envoyer pour le moment, car je n'en ai pas de telle que je voudrais pour votre affaire. On ne trouve point dans nos quartiers de mule qui ait des cornes ou trois queues, ou cinq pieds, ou d'autres particularités de cette nature, pour que vous puissiez justement l'appeler merveilleuse. Je vous enverrai, le plus tôt que je pourrai, la plus excellente des meilleures que je pourrai trouver dans notre pays, avec un précieux frein. Au reste, je pourrais vous envoyer le tapis, si je n'avais oublié de quelle longueur et de quelle largeur vous l'avez demandé depuis si longtemps. Souvenez-vous donc, je vous prie, combien vous voulez qu'il soit long et large, et on vous l'enverra, si je puis en trouver un de tel; sinon j'ordonnerai qu'on vous en fasse un, si toutefois nos gens sont en usage d'en faire de pareils. Pour tout cela, je ne vous demande point la récompense que vous promettez de me donner ce que je voudrai, ce qui est impossible; mais je vous demande, lors même que je ne vous donnerais rien, de vous souvenir de moi dans vos prières et de prier pour moi, afin que j'habite dans la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, que je contemple les délices du Seigneur et que je sois protégé par son temple saint. Et cet excellent conseil que vous me promettez, ne le différez pas. Vos promesses m'excitent à avoir en vous une grande confiance; car il est de moi d'en croire un ami et de ne pas me défier de ses promesses; et il est de vous, ou de ne jamais promettre, ou d'accomplir les choses promises.

Dans la première partie de ce discours, nous avons plaisanté avec

vous, seigneur Léon, bien-aimé frère; maintenant nous dirons des paroles sérieuses. Je n'accuse point les Lombards de la déception qu'ils voudraient exercer à mon égard ; car, autant qu'il a été en eux, le royaume d'Italie était à moi, si j'avais voulu faire ce que j'ai jugé ne devoir pas se faire, savoir : déposer à leur volonté les évêques d'Italie, et puis, à leur gré encore, en mettre d'autres à leur place. Mais à Dieu ne plaise que je fasse chose pareille ! que je déshonore, sans aucun crime de leur part, les pasteurs de l'Église à qui mes pères ont toujours porté honneur, et que moi-même, autant que j'ai pu, j'ai toujours exaltés. A cette condition, quelques-uns des grands d'Italie voudraient nous faire roi, moi ou mon fils. Cette blâmable condition, le prudent marquis Maginfrid ne me l'a point louée, non plus que son frère, le bon évêque Alric, eux dont je ne me suis jamais repenti d'avoir suivi le sage conseil ; eux qui, selon moi, surpassent en esprit, en fidélité et en bonté tous les Italiens. Si quelque chose de ce qui est à moi vous fait sérieusement plaisir, et que je puisse ou doive l'envoyer, vous ne serez pas trompé dans votre espérance. Rendez-moi la pareille, je vous prie, afin que vous ne restiez pas au-dessous de mes vœux. A la prochaine fête de sainte Marie, mère de Dieu, je souhaite voir de vos lettres, pour me révéler les secrets de votre âme, à moi votre plus fidèle ami. Vivez dans le Christ, et, y vivant, portez-vous bien [1].

Par cette lettre, que nous avons mise exprès tout entière, on voit que le pieux et puissant Guillaume d'Aquitaine savait écrire d'une manière polie, agréable, plaisante ou sérieuse. On y voit surtout la générosité et la délicatesse chrétiennes de sa politique. C'était dans la première moitié du onzième siècle.

Par sa position géographique, entourée par la mer de trois côtés, enfermée et défendue au nord par de hautes montagnes, l'Italie semblait naturellement devoir être une monarchie, une monarchie puissante et compacte. Cependant elle n'en était pas une et ne devait pas même l'être. Si les forces de l'Italie, forces immenses parce qu'elles sont susceptibles d'un développement toujours plus grand, étaient concentrées dans les mains d'un seul, ni Rome, ni le chef de l'Église ne seraient plus libres, mais enchaînés au trône de celui qui commanderait en maître dans la grande péninsule. Pour que cela ne pût arriver, la Providence y avait pourvu, comme elle y pourvoit encore. En conséquence, depuis la chute du royaume des Ostrogoths, nous voyons l'Italie toujours divisée, nous y trouvons toujours une multitude de souverainetés se faisant une espèce d'équilibre. En outre, la diversité

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 484, *Epist.* 5.

et la variété physique du pays avaient engendré dès toujours une diversité non moindre parmi ses diverses peuplades, leurs caractères, leurs mœurs, leurs besoins. Mais ce qui s'opposait le plus directement à une monarchie totale, c'était la constitution politique qui s'était introduite en Italie depuis environ deux cents ans, et qui s'y développait de plus en plus. Déjà, sous leurs propres rois, comme sous ceux de Bourgogne, les grands du pays étaient parvenus à une richesse et à une considération toujours plus grandes. L'une et l'autre s'étaient encore de beaucoup augmentées par la libéralité des empereurs saxons, qui prodiguaient pour ainsi dire les droits, les revenus, les biens et les fiefs du royaume. Les évêques eux-mêmes, par les comtés donnés à leurs églises, étaient devenus des seigneurs temporels.

Dans les territoires de ces seigneurs, soit temporels, soit spirituels, il avait commencé à se former, dès les empereurs saxons, une domination des plus indépendantes. Durant l'absence des empereurs, les comtes, marquis et autres seigneurs exerçaient tous les droits royaux. Cette absence était habituelle et durait quelquefois de longues années, tandis que leur présence n'était que rare et passagère. L'indépendance des seigneurs devenait ainsi l'état ordinaire et s'affermissait de plus en plus par le temps. D'un autre côté, un grand nombre de villes considérables, telles que Pise, Gênes, Milan, Pavie, Côme et autres, aspiraient à se constituer en cités indépendantes. Elles avaient des comtes pour les gouverner au nom de l'empereur ; mais ces comtes étaient plutôt des protecteurs que des souverains. Sans même les consulter, ces villes armaient des flottes, faisaient la guerre ou la paix, contractaient des alliances selon qu'elles le jugeaient à propos. Avec cette multitude de seigneurs indépendants et de villes plus ou moins libres, avec cette diversité infinie de vues et d'intérêts, était-il possible de trouver un lien qui pût unir toutes les populations d'Italie en un seul État politique ? L'Italie tendait incomparablement plus à un État fédératif qu'à une monarchie ; mais un État fédératif a besoin qu'un pouvoir supérieur y maintienne l'ordre et l'harmonie, et en protége les membres les plus faibles contre les plus forts. Les Italiens, du moins les plus réfléchis, sentaient ce besoin. Ils souhaitaient, en conséquence, non pas un souverain toujours entouré de cent mille hommes en armes, faisant tout ployer à son gré et foulant aux pieds ce qui faisait quelque résistance, mais un roi qui protégeât leurs institutions et leurs libertés nationales, sans chercher à les opprimer pour se faire sans cesse à lui-même de nouveaux droits. En un mot, ils voulaient un souverain armé, non du glaive de conquérant, mais du glaive de la justice ; assez puissant pour pouvoir être juste, mais qui, dans les limites du droit, abandonnât la nation à son

dès toujours une
es, leurs caractères,
le plus directement
tique qui s'était in-
et qui s'y développ-
, comme sous ceux
us à une richesse et
et l'autre s'étaient
ité des empereurs
its, les revenus, les
mêmes, par les com-
eigneurs temporels.
orels, soit spirituels,
s saxons, une domi-
des empereurs, les
us les droits royaux.
s de longues années,
ère. L'indépendance
affermissait de plus
nd nombre de villes
vie, Côme et autres,
es. Elles avaient des
ur ; mais ces comtes
ns. Sans même les
ient la guerre ou la
jugeaient à propos.
et de villes plus ou
et d'intérêts, était-il
les populations d'I-
t incomparablement
nais un État fédératif
ordre et l'harmonie,
e les plus forts. Les
e besoin. Ils souhai-
toujours entouré de
r à son gré et foulant
un roi qui protégeât
ns chercher à les op-
nouveaux droits. En
du glaive de conqué-
nt pour pouvoir être
onnât la nation à son

libre développement. Mais où trouver ce souverain ? Le chercher au milieu d'eux eût été une tentative non-seulement vaine, mais insensée. Il ne pouvaient le trouver que dans le souverain de l'Allemagne, nation alors la plus puissante de l'Occident. Comme dans son propre empire ce souverain était déjà lié à bien des institutions salutaires, les Italiens pouvaient espérer qu'il respecterait les leurs et qu'il se ferait une gloire de les protéger avec sagesse, suivant la loi.

Les empereurs allemands ne comprirent jamais ce rôle vis-à-vis de l'Italie. Ils n'y parurent jamais qu'à la tête d'une armée teutonique, comme pour montrer que leur domination sur l'Italie n'avait d'autre base que la force des armes. Aussi les Italiens, blessés dans leur sentiment national, ne virent jamais en eux des rois d'Italie, mais des conquérants venus de loin. Les rapports réciproques ne furent jamais que les rapports des vaincus aux vainqueurs. Cette antipathie s'augmentait encore par le contraste des deux peuples : les Italiens, dont la civilisation était beaucoup plus avancée, regardaient les Allemands, pour le moins, comme des demi-Barbares ; les Allemands, fiers de leurs avantages militaires, regardaient les Italiens presque comme des esclaves. Les empereurs, au lieu de guérir cette antipathie, l'envenimèrent plus d'une fois. Voilà pourquoi, à la mort du dernier empereur allemand, les habitants de Pavie rasèrent le palais impérial qui était dans leur ville ; voilà pourquoi les Italiens offrirent la couronne de Lombardie au roi Robert de France, au duc Guillaume d'Aquitaine et à leurs fils.

Ces tentatives ayant échoué, Héribert, archevêque de Milan, passa les Alpes, allà trouver le roi Conrad, le reconnut roi de Lombardie et lui fit hommage. Son exemple fut suivi d'un grand nombre de seigneurs. La ville de Pavie elle-même lui envoya des députés ; mais ils furent très-mal reçus et renvoyés durement. Seulement, en 1026, Conrad, passa en Italie. Il récompensa l'archevêque de Milan par la donation de plusieurs comtés. Quant à la ville de Pavie, sachant par ses députés combien le roi Conrad lui en voulait, elle avait augmenté ses fortifications, qui étaient déjà très-considérables. Conrad s'y étant présenté, trouva les portes fermées et les murailles garnies d'hommes en armes. Le siége d'une ville aussi forte eût demandé bien du temps ; d'ailleurs Conrad n'avait pas encore été couronné roi de Lombardie. Il se rendit donc de Pavie à Verceil, et de là à Milan, où il fut couronné par l'archevêque Héribert, vraisemblablement le jour de Pâques, que le roi célébra dans cette ville. Après avoir tenu une diète générale dans les plaines de Roncaglia, près de Plaisance, il revint assiéger Pavie. Les habitants cherchèrent à l'apaiser ; ils s'offrirent à rebâtir le palais, mais hors de

la ville. Conrad exigeait qu'ils le fissent à la même place où il avait été d'abord. Les habitants s'y refusèrent constamment. Conrad ravagea cruellement les alentours : tout le territoire de la ville fut mis à feu et à sang, les arbres fruitiers coupés, les vignes arrachées, les châteaux et même les églises livrés aux flammes ; les peuples qui s'y étaient réfugiés périrent par le feu et par le glaive. Ces cruautés, que les Sarrasins se seraient à peine permises, et qui sont rapportées par le biographe et le chapelain même de Conrad, durèrent jusqu'à deux ans. Elles ne découragèrent point les habitants de Pavie. Conrad ut obligé de se retirer sans avoir rien fait : il se rendit à Ravenne. Cette ville, qui appartenait au Siége apostolique, lui ouvrit toutefois ses portes et le reçut avec tous les honneurs possibles ; mais il s'y conduisit envers tout le monde d'une manière si dure et si despotique, qu'il provoqua une violente sédition, dans laquelle les habitants et les troupes allemandes se battirent toute la nuit avec une grande perte de part et d'autre. Tout cela n'était guère propre à gagner le cœur des Italiens.

Pendant les chaleurs de l'été, Conrad alla camper deux mois avec son armée sur les collines de Brienza, où il fut royalement défrayé tout ce temps, lui et ses troupes, par l'archevêque Héribert de Milan. On peut juger par là quelles étaient les immenses richesses de cette église. Héribert en faisait, au reste, un noble usage. En voici un exemple. Durant une cherté de huit ans, en Italie, il faisait distribuer tous les matins au pauvre peuple de la campagne huit mille pains et huit mille boisseaux de fèves et autres légumes cuits ; en outre, de l'argent et des vêtements à la fin du mois. Souvent il distribuait ces vêtements de ses propres mains, afin de réjouir son cœur de la joie de ceux qui les recevaient.

Le pape Benoît VIII était mort quelques semaines avant l'empereur saint Henri, le 10me de juillet 1024, après un pontificat de douze ans. Sa conduite fut sans reproche, sa piété sans hypocrisie, son zèle pour la discipline et le bien de l'Église accompagné de prudence; la modestie et la douceur étaient des traits saillants de son caractère. Cependant des témoins dignes de foi racontent que Benoît, après sa mort, apparut à l'évêque de Porto et à deux autres ecclésiastiques, et les chargea de faire dire à l'abbé saint Odilon de prier pour lui, attendu qu'il était encore privé de la vue de Dieu par de sévères châtiments. C'est qu'avec des vertus non communes on peut encore faire des fautes plus ou moins graves, quoique non mortelles [1].

Benoît eut pour successeur Romain, son frère, fils de Grégoire.

[1] *Petr. Dam.*, apud Baron., an 1024.

comte de Tusculum, qui prit le nom de Jean XIX. Le moine Glaber rapporte qu'il n'était que laïque quand il fut élu Pape, et qu'il fut élu à prix d'argent [1]. Mais Glaber suit quelquefois des bruits populaires qui ne sont pas toujours vrais. Ce qui nous fait suspecter son récit dans cette occasion, c'est la lettre suivante que le bienheureux Fulbert, évêque de Chartres, écrivit au nouveau Pape sur sa promotion.

Je rends grâces au Dieu tout-puissant, qui, suivant sa bonté ordinaire, a regardé favorablement votre humilité, ô Père! et vous a élevé au faîte suprême de la dignité. Aussi tout l'univers tourne ses regards vers vous, et tous vous proclament bienheureux. Les saints contemplent votre élévation, et se réjouissent de ce que vous les réfléchissez par la ressemblance de toutes les vertus. Les persécuteurs de l'Église vous regardent, redoutant la verge de votre juste sévérité. Ceux qui sont maltraités par les impies soulèvent vers vous leurs regards, espérant qu'il leur reste encore un remède de consolation. Je suis de ce nombre, moi le petit évêque d'une grande et illustre église; moi qui, vous adressant, ô Père! une plainte du milieu de mes angoisses, implore le secours de votre piété. Il y a un certain comte malfaiteur, nommé Rodolfe, trop voisin de nous, qui a envahi les choses de notre église par une injuste occasion, a tué de ses mains un de nos clercs, en a pris deux autres, qu'il a contraints de lui prêter serment. Cité pour tout cela à la cour du roi, appelé souvent devant toute l'église assemblée, il n'a daigné venir à justice ni pour homme ni pour Dieu; en conséquence, il a été enfin excommunié par nous. Or, maintenant il s'en va au tombeau de saint Pierre, comme s'il pouvait y recevoir l'absolution de ses péchés, sans en revenir pour les réparer. C'est pourquoi nous vous prions, bien-aimé Père, vous à qui a été commis le soin de toute l'Église, de le réprimander et de le châtier, touchant le sang et l'injure de vos fils, comme votre sagesse sait qu'il l'a mérité. Que votre Sainteté ne reçoive pas injustement à la communion celui que l'autorité divine repousse comme un païen. En conséquence, ô bon pasteur! veillez bien sur nous, de peur que, par votre incurie, le troupeau du Seigneur ne souffre quelque détriment [2].

Nous doutons que jamais, dans aucun siècle, un évêque ait écrit à un Pape avec plus de confiance, de tendresse, de respect et de fermeté que Fulbert de Chartres, dans ce qu'on nomme le siècle de fer et de barbarie. Cette lettre d'un saint évêque, que le docte Mabillon

[1] Glab., l. 4, c. 1. — [2] D. Bouquet, t. 10, p. 473, *Epist.* 61. Duchesne, *Epist.* 13. *Bibl. PP.*, t. 18, *Epist.* 22.

et d'autres savants de son ordre rapportent au pape Jean XIX et à l'an 1024, est bien loin de donner de l'ordination de ce Pontife, ainsi que de son caractère, aucune idée défavorable.

La première année de son pontificat, le pape Jean XIX reçut une ambassade solennelle de l'empereur et du patriarche de Constantinople. Cette ambassade, concertée entre l'empereur, le patriarche et les principaux d'entre les Grecs, avait pour but d'obtenir du Pontife romain qu'il voulût bien consentir et permettre que l'évêque de Constantinople portât le titre de patriarche universel d'Orient, comme le Pontife romain portait le titre de patriarche ou de Pape universel de tout l'univers. Cette demande fait bien voir que les Grecs étaient unis à l'Église romaine, et qu'ils en reconnaissaient la suréminente autorité par toute la terre. Les ambassadeurs apportaient, suivant l'usage, des présents considérables pour le Pape et pour ceux de sa cour qu'ils trouveraient favorables à leur demande. Jean XIX différait comme à dessein sa réponse, lorsque, bien probablement par une disposition secrète du Pape lui-même, la demande des Grecs se divulgua par toute l'Italie : le bruit s'en répandit bientôt comme un éclair par delà les Alpes, en France, en Lorraine, en Allemagne. De tous les pays arrivèrent au Pape des lettres sans nombre d'évêques et d'abbés italiens, français, lorrains, allemands; plusieurs même firent exprès le voyage de Rome et supplièrent instamment le Pape de ne céder quoi que ce fût de la primauté accordée par Jésus-Christ à l'Église romaine. Deux hommes se distinguèrent particulièrement dans cette occasion : le bienheureux Richard, abbé de Verdun, et le bienheureux Guillaume, abbé de Dijon. Le premier alla trouver le Pape en personne ; le second lui écrivit une lettre très-forte, quoique très-respectueuse. C'était précisément ce que le Pape désirait et attendait. Dès lors il était l'organe de toute l'Église d'Occident, sa réponse était comme l'oracle d'un concile universel tenu dans cette partie du monde. Sa décision ne se fit plus attendre. Naturellement elle ne répondit point aux désirs des Grecs, qui s'en retournèrent à Constantinople sans avoir rien obtenu [1].

Vers le même temps, le pape Jean XIX apprit une nouvelle importante pour le chant ecclésiastique : c'était l'invention des notes de la musique. Dans le monastère de Pompose, près de Ravenne, vivait depuis l'âge de huit ans un moine, nommé Guido ou Gui, et surnommé d'Arezzo, de la ville où il avait pris naissance. Comme il était fort habile dans la musique, on l'avait chargé d'enseigner le

[1] Glaber, l. 4, c, 1. Hugo Flavi. *Chron. Virid.*, apud Labbe, *Biblioth.* Kerz, t. 20.

chant aux enfants du monastère. Jusqu'alors c'était une étude longue et pénible, par la difficulté de se rendre familières les intonations des sons, qui n'étaient désignés que par les sept premières lettres de l'alphabet. Pour remédier à cet inconvénient, Gui chercha longtemps une règle précise, invariable et facile à retenir. Il reconnut enfin que, dans le chant alors en usage pour l'hymne de saint Jean-Baptiste, les premières syllabes des six premiers versets de cette hymne : *Ut queant laxis Resonare fibris Mira gestorum Famuli tuorum Solve polluti Labii reatum, sancte Joannes,* formaient, par leur intonation, une suite diatonique ascendante. Il s'appliqua donc à faire apprendre par cœur le chant de cette hymne à ses élèves, et surtout à leur rendre familière la progression diatonique des sons *ut, ré, mi, fa, sol, la.* Par cette nouvelle méthode, un enfant pouvait apprendre en peu de mois ce qu'un homme aurait appris à peine en plusieurs années en suivant la méthode ancienne. Cette invention, qui devait naturellement le faire considérer de tout le monde, lui attira des envieux, qui poussèrent la passion si loin, que Gui fut obligé de sortir de son monastère. Voici comme il en parle lui-même, ainsi que de son voyage à Rome, dans une lettre à Michel, religieux à Pompose, qui l'avait aidé dans son travail.

Ou les temps sont durs, ou les desseins de la Providence sont obscurs; la tromperie opprime la vérité, et l'envie la charité ; envie qui quitte à peine la sainteté de notre ordre, afin que l'assemblée des Philistins y punisse la dépravation d'Israël ; de peur que, si quelque chose se fait comme nous voulons, notre esprit, se confiant en lui-même, ne vienne à se perdre. Car alors est vraiment bien ce que nous faisons, quand nous rapportons tout ce que nous pouvons à celui qui nous a faits nous-mêmes. De là vient que vous me voyez exilé au loin, et que vous-même, suffoqué par les lacets des envieux, vous pouvez à peine respirer. En quoi je dis que nous sommes tout à fait semblables à l'ouvrier qui, ayant trouvé le secret de rendre le verre flexible et malléable, en fit l'expérience devant l'empereur Auguste. Pour cette incomparable découverte, il s'attendait à une récompense incomparable. Il fut mis à mort, de peur que si le verre, déjà si merveilleux par lui-même, devenait encore malléable et flexible, il ne rendît aussitôt de nul prix tous les trésors de l'empereur. L'envie à jamais maudite enleva alors aux mortels cet avantage, comme autrefois le paradis. Car l'envie de l'artiste n'ayant pas voulu en instruire un autre, l'envie du prince put faire périr l'artiste avec l'art.

C'est pourquoi, le Seigneur m'en inspirant la charité, j'ai communiqué, non-seulement à vous, mais à tous ceux que j'ai pu, avec une

souveraine dévotion et sollicitude, la grâce que Dieu m'a donnée, à moi très-indigne, afin que si moi et tous ceux qui m'ont précédé, nous avons appris les chants ecclésiastiques avec une difficulté extrême, ceux qui viendront après nous, les apprenant avec une extrême facilité, ils nous souhaitent le salut éternel, à moi, à vous et à tous mes autres collaborateurs, et que les quelques charitables prières de tant de monde nous obtiennent, par la miséricorde de Dieu, la rémission de nos péchés. Car si ceux qui jusqu'à cette heure ont pu à peine en dix années acquérir une science imparfaite du chant implorent très-dévotement le Seigneur pour leurs maîtres, que pensez-vous qu'on fera pour nous, qui, dans l'espace d'une année, ou de deux, au plus, formons un chantre parfait? Que si la misère accoutumée des hommes était ingrate à de si grands bienfaits, le juste Seigneur ne récompensera-t-il pas notre travail? Parce que le Seigneur fait tout cela, et que nous ne pouvons rien sans lui, n'aurons-nous rien? A Dieu ne plaise! Car l'Apôtre, étant par la grâce du Seigneur ce qu'il est, chante néanmoins : J'ai combattu un bon combat, j'ai consommé la course, j'ai conservé la foi, la couronne de justice m'est réservée. Étant donc sûrs de la récompense, insistons en l'œuvre d'une si grande utilité, et, parce que la sérénité tant désirée est revenue à travers bien des tempêtes, il faut naviguer heureusement.

On voit, par cette lettre, de quels sentiments de foi, de charité, de piété, d'humilité profonde était animé le bon Gui d'Arezzo, ainsi que les artistes des siècles que nous nommons barbares; avec quelle fidélité ils rapportaient à Dieu seul la gloire de leurs découvertes et de leurs chefs-d'œuvre; avec quelle charité expansive ils communiquaient leurs secrets à tout le monde, afin que tout le monde en bénît Dieu avec plus de ferveur et de joie. Les pieux désirs de l'humble moine de Pompose sont accomplis, et bien au delà. Depuis neuf siècles, sa précieuse découverte, répandue par tout l'univers, apprend aux peuples de toutes langues, même aux sauvages de l'Océan, à chanter le Seigneur avec une ravissante harmonie.

Dans la dernière phrase, Gui annonçait à son ami que le calme était revenu après la tempête. Voici comme il s'en explique. Si votre captivité se défie quelque peu de recouvrer la liberté, j'exposerai la suite des choses. L'apôtre du Siége suprême, Jean, qui gouverne actuellement l'Église romaine, ayant ouï la renommée de notre école, et comment des enfants, par le moyen de nos antiphonaires, apprennent des chants qu'ils n'ont jamais entendus, en fut bien émerveillé, et m'invita par trois messages à venir le trouver. J'allai donc à Rome avec Grégoire, abbé de Milan, et Pierre, prévôt de

chanoines de l'église d'Arezzo, homme très-savant pour notre temps. Le Pontife, m'ayant témoigné beaucoup de joie de mon arrivée, m'entretint longtemps, me fit plusieurs questions, et feuilleta souvent notre *Antiphonaire*, qu'il regardait comme un prodige. Il en médita les règles, et ne se leva point du lieu où il était assis, qu'il n'eût appris un verset qu'il n'avait jamais ouï chanter, et n'éprouvât ainsi en lui-même, à son grand étonnement, ce qu'il avait peine à croire des autres. Que dirai-je encore? Ma mauvaise santé ne me permit point de demeurer à Rome, parce que la chaleur de l'été m'était mortelle, en des lieux maritimes et marécageux, à nous qui sommes habitués aux Alpes. Je promis de revenir à l'entrée de l'hiver, pour expliquer cet ouvrage au Pontife et à son clergé. Peu de jours après, j'allai visiter l'abbé Gui de Pompose, votre père et le mien, cet homme chéri de Dieu et des hommes pour sa vertu et sagesse, que je désirais voir comme le père de mon âme. Cet homme si éclairé approuva notre *Antiphonaire* sitôt qu'il l'eut vu, se repentit d'avoir suivi le sentiment de nos envieux, en demanda pardon, et me conseilla, étant moine, de préférer aux villes épiscopales les monastères, dont Pompose est à présent, par ses soins, le premier en Italie. Fléchi par les prières et obéissant aux ordres d'un tel père, je veux d'abord, le Seigneur aidant, illustrer un tel monastère par cet ouvrage, d'autant plus que les évêques étant maintenant presque tous condamnés pour simonie, je crains de communiquer avec eux. Ne pouvant venir quant à présent, je vous envoie, pour trouver un chant inconnu, un excellent moyen que le Seigneur m'a donné depuis peu, et qui a été prouvé très-utile [1].

Outre l'*Antiphonaire*, Gui composa un autre livre de musique, qu'il nomma *le Micrologue* et qu'il dédia à Théodalde d'Arezzo, son évêque diocésain. Il dit, dans l'épître dédicatoire, que, tandis qu'il s'occupait du dessein de mener une vie solitaire, Théodalde l'avait appelé auprès de lui pour lui aider à l'instruction de son clergé et de son peuple, quoiqu'il ne manquât pas de personnes habiles pour les fonctions de ce ministère; qu'il l'avait aussi obligé de publier son *Traité de la Musique* et d'en instruire les clercs de la cathédrale, comme il avait fait ceux de l'église de Saint-Donat, martyr: ce qui avait eu un tel succès, que les enfants mêmes s'y trouvaient plus instruits que les anciens des autres églises [2].

La gamme inventée par Gui d'Arezzo n'avait d'abord que les six premières notes ; on y ajouta, plus tard, une septième, qui complète les principales intonations de l'échelle musicale. De nos jours, on a

[1] *Annal Bened.*, l. 55, n. 100. Apud Baron., 1022. — [2] Ibid., n. 101.

découvert un rapport surprenant et mystérieux entre les sept intonations principales du son, les sept couleurs principales de la lumière, les sept figures principales de la géométrie. Par exemple, une barre de fer, chauffée graduellement, présente graduellement les sept couleurs principales dans lesquelles se divise le rayon lumineux ; si, dans cette incandescence graduelle, on frappe la barre de fer, elle rend graduellement les sept notes de la gamme musicale ; si on place à côté, sur une feuille de fer-blanc ou sur le couvercle d'un clavecin, une poudre fine et légère, les vibrations graduelles des sept notes principales formeront graduellement, avec la poussière, les sept figures principales de la géométrie, le cercle, l'ellipse, le cône et les autres. Ce mystère de la nature paraît s'étendre bien loin.

Pendant que Gui apprenait au clergé et aux fidèles à chanter avec plus d'harmonie, saint Romuald continuait à les édifier par sa sainte vie et sa sainte congrégation. Après qu'il eut quitté l'empereur Othon III et lui eut prédit sa mort, il se retira à Parenzo, ville située dans une péninsule de l'Istrie, et y demeura trois ans; la première année il fonda un monastère, les deux autres il demeura reclus. Là Dieu l'éleva à une si haute perfection, qu'il connaissait l'avenir et pénétrait plusieurs mystères de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il y reçut tout d'un coup le don des larmes, auxquelles auparavant il s'excitait inutilement ; et il lui dura tout le reste de sa vie.

Il sortit de cette retraite, cédant aux instances des frères de ses autres monastères ; mais l'évêque de Parenzo, l'ayant appris, en fut si affligé, qu'il fit publier que quiconque donnerait une barque à Romuald pour repasser en Italie, ne rentrerait plus à Parenzo. Il arriva deux barques du dehors, dont les mariniers le reçurent avec joie, s'estimant heureux de porter un si grand trésor ; mais, dans le passage, il survint une si violente tempête, que tous se crurent près de périr : les uns se dépouillaient pour nager, les autres s'attachaient à une planche. Romuald, ayant abaissé son capuce et mis sa tête entre ses genoux, pria quelque temps en silence ; puis il dit à l'abbé Anson, qui était près de lui, de déclarer aux mariniers qu'ils n'avaient rien à craindre ; et, peu de temps après, ils arrivèrent heureusement à Caorle.

Romuald vint à son monastère de Bifolco ; il y trouva les cellules trop magnifiques et ne voulut loger que dans une qui n'avait guère que quatre coudées. N'ayant pu persuader à ces moines de se soumettre à la conduite d'un abbé, il les quitta et envoya demander une retraite aux comtes de Camérino. Ils lui offrirent avec grande joie toutes les terres de leur État, désertes ou cultivées ; et il choisit un

x entre les sept into-
cipales de la lumière,
r exemple, une barre
aduellement les sept
rayon lumineux ; si,
la barre de fer, elle
musicale ; si on place
uvercle d'un clavecin,
duelles des sept notes
poussière, les sept
ellipse, le cône et les
bien loin.
fidèles à chanter avec
à les édifier par sa
il eut quitté l'empe-
etira à Parenzo, ville
emeura trois ans; la
x autres il demeura
on, qu'il connaissait
ncien et du Nouveau
es larmes, auxquelles
dura tout le reste de

ces des frères de ses
l'ayant appris, en fut
nerait une barque à
it plus à Parenzo. Il
iniers le reçurent avec
trésor; mais, dans le
e tous se crurent près
ger, les autres s'atta-
é son capuce et mis sa
silence ; puis il dit à
r aux mariniers qu'ils
après, ils arrivèrent

l y trouva les cellules
une qui n'avait guère
ces moines de se sou-
envoya demander une
ent avec grande joie
vées ; et il choisit un

lieu nommé Val-de-Castro, qui est une plaine fertile et bien arrosée, entourée de montagnes et de bois. Il y avait déjà une petite église et une communauté de pénitentes, qui lui cédèrent la place. Romuald commença donc à y bâtir des cellules et à y habiter avec ses disciples, et il y fit des fruits incroyables. On venait à lui de tous côtés chercher la pénitence ; les uns donnaient leurs biens aux pauvres, les autres quittaient le monde entièrement et embrassaient la vie monastique. Le saint homme était comme un séraphin, tellement embrasé de l'amour de Dieu, qu'il l'allumait dans le cœur de tous ceux qui l'écoutaient.

Ceux qu'il reprenait avec plus de sévérité, c'étaient les clercs séculiers ordonnés par simonie, leur déclarant qu'ils étaient perdus s'ils ne renonçaient volontairement aux fonctions de leurs ordres. Ce discours leur parut si nouveau, qu'ils voulurent le tuer; car la simonie était tellement établie en tout ce pays, que, jusqu'au temps de Romuald, à peine y avait-il quelqu'un qui sût que c'était un péché. Il leur dit : Apportez-moi les livres des canons et voyez si je vous dis la vérité. Les ayant examinés, ils reconnaissaient leur crime et le déploraient. Le saint homme persuada à plusieurs chanoines et autres clercs qui vivaient comme des laïques, d'obéir à des supérieurs et de vivre en communauté, ce qui semble être le commencement des chanoines réguliers que nous verrons dans la suite. Quelques évêques qui étaient entrés dans leurs siéges par simonie vinrent le consulter, et, s'étant mis sous sa conduite, promirent de quitter l'épiscopat et d'embrasser la vie monastique. C'est saint Pierre Damien qui raconte tout ceci dans la *Vie de saint Romuald*, et il ajoute : Je ne sais toutefois si le saint homme en put convertir un seul en toute sa vie ; car cette venimeuse hérésie est très-dure et très-difficile à guérir, principalement dans les évêques : on promet toujours et on diffère de jour en jour, en sorte qu'un Juif est plus facile à convertir.

Saint Romuald quitta Val-de-Castro, y laissant quelques-uns de ses disciples, et passa au pays d'Orviète, où il bâtit un monastère par le secours principalement du comte Farulfe ; car, ne pouvant contenter son zèle, il formait toujours de nouveaux desseins ; il semblait qu'il voulût changer tout le monde en désert et engager tous les hommes à la vie monastique. Il en enleva au siècle un grand nombre près d'Orviète, qu'il répandit en différents monastères. Plusieurs enfants de nobles quittaient leurs parents pour s'attacher au saint homme. Parmi eux fut le fils du comte Guido, qui embrassa la vie monastique et mourut saintement dans une grande jeunesse.

Ayant appris le martyre de saint Boniface, son disciple, tué par

les Russes l'an 1009, il sentit un si grand désir de répandre son sang pour Jésus-Christ, qu'il résolut aussitôt d'aller en Hongrie. Ayant obtenu plus tard la permission du Saint-Siége, il partit avec vingt-quatre disciples, dont deux avaient été sacrés archevêques pour cette mission ; car ils avaient tous un si grand zèle pour le salut du prochain, qu'il lui était impossible d'en emmener moins. Mais lorsqu'ils furent entrés dans la Pannonie, qui est la Hongrie actuelle, Romuald fut attaqué d'une maladie qui l'empêcha de passer outre. Elle fut longue, et sitôt qu'il avait résolu de revenir sur ses pas, il se portait mieux ; mais quand il voulait aller plus avant, son visage s'enflait et son estomac ne gardait plus de nourriture. Il assembla donc ses disciples et leur dit : Je vois que Dieu ne veut pas que je passe outre; mais parce que je n'ignore pas votre désir, je n'oblige personne à retourner, je vous laisse une entière liberté ; mais je sais qu'aucun de ceux qui demeureront ne souffrira le martyre. En effet, de quinze qui s'avancèrent dans la Hongrie, quelques-uns furent fustigés, plusieurs vendus et réduits en servitude, mais ils n'arrivèrent point au martyre.

Romuald revint à son monastère d'Orviète, dont il trouva que l'abbé ne suivait pas ses maximes; car il voulait qu'un abbé, comme étant véritablement moine, aimât l'extrême abjection, n'eût point d'affection pour le temporel et employât les biens du monastère pour l'utilité des frères, sans faire aucune dépense par vanité. N'étant pas écouté, il quitta ce monastère et alla se loger avec ses disciples près du château de Rainier, qui fut depuis marquis de Toscane. Ce seigneur, ayant quitté sa femme sous prétexte de parenté, avait épousé la veuve d'un de ses parents. C'est pourquoi Romuald ne voulut point demeurer gratuitement dans ses terres, afin de ne paraître pas approuver sa conduite; mais il lui payait une pièce d'or pour l'eau, et une autre pour le bois, et il le contraignit à les recevoir, en le menaçant de se retirer. Rainier disait : Il n'y a ni empereur, ni homme vivant qui me donne tant de crainte que le visage de Romuald. Je ne sais que dire devant lui et ne trouve point d'excuse pour me défendre. En effet, le saint homme avait ce don de Dieu, que tous les pécheurs, principalement les grands du siècle, tremblaient devant lui comme en présence de la majesté divine.

Il changea encore plusieurs fois de demeure, faisant du fruit partout et convertissant plusieurs pécheurs. Ce qui l'obligeait à changer si fréquemment, c'est que partout où il demeurait, une foule innombrable venait le chercher. Ainsi, quand il avait rempli un monastère, il y mettait un supérieur et se pressait d'en aller remplir un nouveau. Entre autres monastères, il alla habiter la montagne de Sitrie en

Ombrie, où il souffrit une calomnie atroce de la part d'un de ses moines nommé Romain; car comme il voulait le corriger de ses impuretés, non-seulement par des réprimandes, mais par de rudes disciplines, celui-ci l'accusa d'un crime de même genre; et quoique son âge décrépit et son corps exténué l'en rendissent incapable, la calomnie trouva créance et les disciples du saint homme le mirent en pénitence et lui défendirent de célébrer les saints mystères. Il s'y soumit et fut environ six mois sans approcher de l'autel. Enfin Dieu lui commanda, sous peine de perdre sa grâce, de quitter cette simplicité indiscrète et de célébrer hardiment la messe. Il le fit le lendemain; et, pendant la messe, il fut longtemps ravi en extase et reçut ordre de donner une exposition des psaumes, que l'on garde encore à Camaldule, écrite de sa main.

Étant à Sitrie, il demeura sept ans enfermé, gardant continuellement le silence, et toutefois il ne fit jamais plus de conversions et ne renferma plus de pénitents. Il ne relâcha rien, dans la vieillesse, de l'austérité de sa vie. Pendant un carême, il ne vécut que de bouillon fait d'un peu de farine, avec quelques herbes, et il faisait ainsi diverses expériences pour éprouver ses forces. Pendant l'été, de deux semaines, il en passait une jeûnant au pain et à l'eau; l'autre, il ajoutait quelque chose de cuit le jeudi. S'il était tenté de manger de quelque mets plus de son goût, il le faisait préparer avec soin, l'approchait de son nez et de sa bouche, et disait : Gourmandise! gourmandise! combien ce mets te ferait plaisir! mais malheur à toi! jamais tu n'en goûteras! et il le renvoyait au cellier. Ces austérités n'empêchaient pas qu'il ne montrât un visage serein et une gaieté continuelle. Il fit plusieurs guérisons miraculeuses, mais évitant autant qu'il était possible qu'on les lui attribuât. Quand il envoyait quelque part ses disciples, il leur donnait un pain, un fruit ou quelque autre chose qu'il avait béni; et ses disciples guérirent plusieurs malades en leur en faisant manger.

Les moines de Sitrie vivaient dans une grande perfection. Tous marchaient nu-pieds, pâles, négligés, et toutefois contents dans leur extrême pauvreté. Quelques-uns demeuraient enfermés dans leurs cellules comme en des sépulcres. Personne n'y goûtait jamais de vin. Non-seulement les moines, mais leurs serviteurs et ceux qui gardaient les bestiaux, jeûnaient, observaient le silence, se donnaient la discipline l'un à l'autre et demandaient pénitence pour les moindres paroles oiseuses. Quand Romuald y vit un si grand nombre de moines, qu'à peine pouvaient-ils demeurer ensemble, il leur donna un abbé et se retira à Bifolco, gardant étroitement le silence.

Cependant l'empereur saint Henri, étant venu en Italie, envoya

prier saint Romuald de venir le trouver, promettant de faire tout ce qu'il lui ordonnerait. Le saint homme refusait absolument d'y aller et de rompre son silence ; mais ses disciples lui dirent : Considérez que nous sommes en si grand nombre ici, que nous ne pouvons plus y loger commodément ; demandez, s'il vous plaît, à l'empereur quelque grand monastère. Le saint homme leur écrivit : Sachez que l'empereur vous donnera le monastère du mont Amiat ; voyez seulement quel abbé vous y mettrez. Il vint donc trouver l'empereur, qui se leva aussitôt et dit avec beaucoup d'affection : Plût à Dieu que mon âme fût dans votre corps ! Il le pria de lui parler ; mais il ne put ce jour-là lui faire rompre son silence. Le lendemain, quand Romuald vint au palais, les Allemands vinrent en foule le saluer en baissant la tête et s'empressaient à arracher les poils de sa fourrure pour les emporter en leur pays comme des reliques ; de quoi le saint homme fut si affligé, que, sans ses disciples, il serait aussitôt retourné à sa cellule. Étant entré chez l'empereur, il lui parla beaucoup de la restitution des droits des églises, de la violence des puissants et de l'oppression des pauvres. Enfin, il demanda un monastère pour ses disciples, et l'empereur lui donna le mont Amiat, dont il chassa un abbé coupable de plusieurs crimes. Ce monastère, situé en Toscane, dans le territoire de Clusium, avait été fondé vers l'an 743, par Rachis, roi des Lombards.

Une des dernières fondations de saint Romuald, mais qui dans la suite est devenue la plus célèbre de toutes, fut celle de Camaldule. Ce lieu, nommé alors Campo-Malduli, est situé au milieu des plus rudes montagnes de l'Apennin, dans le diocèse d'Arezzo ; mais c'est une plaine agréable arrosée de sept fontaines. Saint Romuald le choisit comme propre à ses disciples, et y bâtit une église du Saint-Sauveur et cinq cellules séparées pour autant d'ermites, à qui il donna pour supérieur le vénérable Pierre. C'est de ce monastère que les religieux de saint Romuald ont pris le nom de camaldules.

Saint Romuald, sentant approcher sa fin, revint à son monastère de Val-de-Castro ; et, se tenant assuré qu'il mourrait bientôt, il se fit bâtir une cellule avec un oratoire pour s'y enfermer et y garder le silence jusqu'à sa mort. Vingt ans auparavant, il avait prédit à ses disciples qu'il mourrait en ce monastère, sans que personne fût présent à sa mort. Sa cellule de réclusion étant faite, il sentit augmenter ses infirmités, principalement une fluxion sur la poitrine, qui l'oppressait depuis six mois. Toutefois, il ne voulut ni se coucher sur un lit, ni relâcher la rigueur de son jeûne. Un jour, comme il s'affaiblissait peu à peu, le soleil étant vers son coucher, il ordonna à deux moines qui étaient près de lui de sortir et de fermer après eux

ttant de faire tout ce
absolument d'y aller
ui dirent : Considérez
ous ne pouvons plus
plaît, à l'empereur
écrivit : Sachez que
t Amiat ; voyez seu-
trouver l'empereur
ion : Plût à Dieu que
ui parler ; mais il ne
Le lendemain, quand
en foule le saluer en
poils de sa fourrure
ques ; de quoi le saint
il serait aussitôt re-
il lui parla beaucoup
iolence des puissants
a un monastère pour
Amiat, dont il chassa
astère, situé en Tos-
dé vers l'an 743, par

ld, mais qui dans la
t celle de Camaldule.
é au milieu des plus
d'Arezzo ; mais c'est
. Saint Romuald le
une église du Saint-
d'ermites, à qui il
de ce monastère que
de camaldules.
vint à son monastère
urrait bientôt, il se fit
ermer et y garder le
, il avait prédit à ses
que personne fût pré-
e, il sentit augmenter
a poitrine, qui l'op-
ut ni se coucher sur
jour, comme il s'at-
oucher, il ordonna à
de fermer après eux

a porte de la cellule, et de revenir au point du jour pour dire auprès de lui matines, c'est-à-dire laudes. Comme ils sortaient à regret, au lieu d'aller se coucher, ils demeurèrent près de la cellule ; et, quelque temps après, écoutant attentivement, comme ils n'entendirent ni mouvement ni voix, ils se doutèrent de ce qu'il en était ; ils poussèrent promptement la porte, et, ayant pris de la lumière, ils le trouvèrent mort, couché sur le dos. Il vécut cent vingt ans, dont il en passa vingt dans le monde, trois dans le monastère, quatre-vingt-seize dans la vie érémitique. C'est ce que nous lisons dans sa Vie, écrite, quinze ans après, par saint Pierre Damien. Il mourut l'an 1027, le 19me de juin, et l'Église honore sa mémoire le même jour ; mais, à Rome, sa fête a été fixée au 7me de février, jour de la seconde translation. Incontinent après sa mort, il se fit un grand nombre de miracles à son tombeau : ce qui fut cause que, cinq ans après, les moines obtinrent du Saint-Siége la permission d'élever un autel sur son corps ; c'était alors une manière de canoniser les saints [1].

L'ordre de Saint-Romuald, autrement des camaldules, subsiste encore avec honneur. Il renferme les trois genres de vie : cénobites, ermites et reclus. Leur règle est celle de Saint-Benoît, avec quelques observances particulières. L'ordre de Saint-Benoît et celui de Saint-Romuald ont donné, de nos jours, à l'Église deux grands Papes : le premier, Pie VII, de glorieuse mémoire ; le second, Grégoire XVI.

Au commencement de l'année 1027, le roi Conrad partit d'Ivrée ; il, accompagné du roi Rodolphe de Bourgogne, il se mit en marche pour Rome. En chemin, il fit au marquis Rainier de Toscane une visite dont celui-ci se serait bien passé. Le marquis ne s'était pas encore soumis au nouveau roi, et osa même lui fermer les portes de Lucques. Conrad prit aussitôt ses mesures pour l'assiéger dans les armes. Ce que voyant, Rainier se ravisa et se rendit à discrétion. Conrad lui ôta le marquisat et le donna à Boniface, père de la célèbre comtesse Mathilde. Boniface, déjà seigneur de Modène, Reggio, Mantoue, Crémone et Plaisance, devint, par l'investiture de la Toscane, le plus puissant prince de l'Italie. Conrad, arrivé à Rome le mercredi saint, y fut couronné empereur, le jour de Pâques, par le pape Jean XIX ; sa femme Gisèle fut pareillement couronnée impératrice. Outre le roi Rodolphe de Bourgogne, on vit à cette solennité Canut le Grand, roi d'Angleterre et de Danemark. Les fêtes se terminèrent par une sanglante bataille entre les Romains et les Allemands ; elle commença par la querelle d'un Allemand et d'un Romain, au sujet d'une peau de bœuf qu'ils étaient à marchander ; des injures

[1] *Acta SS.*, 7 *febr. Act. Bened.*, sect. 6, pars 1.

ils en vinrent aux coups, et bientôt les deux nations s'en mêlèrent. La peau de bœuf n'était que l'occasion : la vraie cause était l'antipathie nationale. L'empereur Conrad retourna, la même année 1027, en Allemagne, après avoir nommé vice-roi de Lombardie l'archevêque Héribert de Milan.

A l'occasion de ce couronnement de l'empereur, il y eut à Rome comme une assemblée générale de l'Europe chrétienne. Les chefs des nations s'y connurent de près, se lièrent d'amitié entre eux, et y concertaient la paix et le bien-être de leurs peuples. On en voit une preuve dans la lettre suivante du roi Canut, longtemps cruel et injuste, ensuite humain et équitable. Il écrivait, en 1027, de Rome, où il était allé en pèlerinage, portant une panetière sur l'épaule et un bâton à la main.

« Canut, roi de tout le Danemark, de l'Angleterre, de la Norwége et d'une partie de la Suède, à Égelnoth, le métropolitain, à l'archevêque Alfric, à tous les évêques et primats, et à toute la nation des Anglais, nobles et gens du peuple, salut. Je vous fais savoir que je suis allé à Rome pour la rédemption de mes péchés et pour le salut des royaumes et des peuples qui sont assujettis à mon gouvernement. Il y a longtemps que je m'étais engagé, par un vœu, à faire ce pèlerinage; mais j'en avais été empêché jusqu'ici par les affaires d'État et autres obstacles. Maintenant, j'adresse d'humbles actions de grâces à mon Dieu tout-puissant de ce qu'il m'a octroyé, une fois en ma vie, de visiter ses bienheureux apôtres Pierre et Paul, et tous les saints lieux au dedans et au dehors de Rome, de les honorer et de les révérer en personne. Et j'ai fait cela, parce que j'ai appris des sages, que le saint apôtre Pierre a reçu du Seigneur le grand pouvoir de lier et de délier, et qu'il est le porte-clef du royaume céleste. Voilà pourquoi j'ai jugé très-utile de solliciter spécialement son patronage auprès de Dieu.

« Or, sachez qu'il s'est tenu ici, dans la solennité pascale, une grande assemblée d'illustres personnes, savoir : avec le pape Jean et l'empereur Conrad, tous les princes des nations depuis le mont Gargan jusqu'à la mer qui nous avoisine. Tous m'ont accueilli avec distinction, et m'ont honoré de riches présents ; j'ai reçu, particulièrement de l'empereur, des vases d'or et d'argent, des étoffes et des vêtements de grand prix. Je me suis donc entretenu avec l'empereur même, avec le seigneur Pape et les princes qui étaient là, sur les besoins de tout le peuple de mes royaumes, tant Anglais que Danois. J'ai tâché d'obtenir pour mes peuples plus de justice et de sûreté dans leurs voyages à Rome, et surtout qu'ils ne soient plus dorénavant retardés par tant de barrières, ni fatigués par d'injustes

s s'en mêlèrent. La
se était l'antipathie
ne année 1027, en
bardie l'archevêque

ur, il y eut à Rome
rétienne. Les chefs
nitié entre eux, et y
les. On en voit une
gtemps cruel et in-
1027, de Rome, où
e sur l'épaule et un

erre, de la Norwége
opolitain, à l'arche-
à toute la nation des
us fais savoir que je
chés et pour le salut
mon gouvernement.
vœu, à faire ce pèle-
ar les affaires d'État
oles actions de grâces
oyé, une fois en ma
et Paul, et tous les
de les honorer et de
e que j'ai appris des
neur le grand pouvoir
oyaume céleste. Voilà
lement son patronage

olennité pascale, une
: avec le pape Jean
tions depuis le mon
s m'ont accueilli avec
s; j'ai reçu, particu-
argent, des étoffes et
entretenu avec l'em-
ces qui étaient là, sur
, tant Anglais que Da-
us de justice et de sû-
'ils ne soient plus do-
atigués par d'injuste

péages. L'empereur a consenti à ma demande, ainsi que le roi Rodolphe, qui possède les principales clôtures des montagnes, et tous les princes l'ont confirmée par leurs édits, en sorte que mes hommes, soit marchands, soit pèlerins, iront à Rome et en reviendront en toute sûreté et sans aucune vexation de barrière ni de péage.

« Je me suis aussi plaint devant le seigneur Pape, et ai témoigné un grand déplaisir, sur l'énormité des sommes d'argent exigées jusqu'à ce jour de mes archevêques quand ils se rendaient, suivant l'usage, auprès du Siége apostolique, afin d'obtenir le pallium. Il a été décidé que cela n'aurait plus lieu à l'avenir. Enfin, tout ce que j'ai, pour l'utilité de ma nation, demandé au seigneur Pape, à l'empereur, au roi Rodolphe et aux autres princes par les terres desquels nous allons à Rome, ils me l'ont accordé de grand cœur et même confirmé par serment, sous l'attestation de quatre archevêques, de vingt évêques, ainsi que d'une multitude innombrable de ducs et de nobles, qui était présente. C'est pourquoi je rends au Dieu tout-puissant de très-grandes actions de grâces de ce que j'ai réussi à mon gré dans tous mes désirs et mes projets.

« Sachez donc maintenant que j'ai voué à Dieu de mener désormais une vie en tout exemplaire, de gouverner selon la justice et la piété les royaumes et les peuples qui me sont soumis, et de garder un jugement équitable en toutes choses. Si, par l'ardeur ou la négligence de ma jeunesse, j'ai jadis violé la justice, mon intention est de me corriger, avec l'aide de Dieu. C'est pourquoi j'adjure mes conseillers à qui j'ai confié le gouvernement, et je leur commande, ainsi qu'à tous les vicomtes et magistrats du royaume, s'ils veulent conserver mon amitié et sauver leur âme, de ne faire désormais aucune injustice, soit au riche, soit au pauvre. Que toute personne, noble ou non, jouisse de ses droits selon la loi, de laquelle aucune déviation ne doit se permettre, soit en crainte de moi, soit en faveur de l'homme puissant, ou dans le dessein de remplir mon trésor. Je n'ai pas besoin d'argent levé par injustice.

« Je veux, en outre, que vous sachiez que, reprenant la route par laquelle je suis venu, je vais en Danemark, pour, avec le conseil de tous les Danois, faire une paix et une alliance avec les nations qui ont voulu, s'il leur avait été possible, nous priver et de la vie et du royaume; mais elles ne l'ont pu, Dieu détruisant leur force, lui qui veille nous conserver dans la royauté et l'honneur, et anéantir la puissance de tous nos ennemis. Lors donc que j'aurai fait la paix avec les nations circonvoisines, et réglé notre royaume oriental de manière à n'avoir à craindre ni guerre ni hostilité d'aucune part, je m'embarquerai au plus tôt, cet été même, pour revenir en Angleterre.

« J'ai envoyé par avance cette lettre, afin que tout le peuple de mon royaume se réjouisse de ma prospérité ; car, comme vous le savez vous-mêmes, jamais je n'ai épargné ni ma personne ni mon travail, et jamais je ne les épargnerai pour l'utilité nécessaire de tout mon peuple. Maintenant je conjure tous les évêques et les magistrats de mon royaume, par la fidélité que vous me devez ainsi qu'à Dieu, de faire en sorte qu'avant mon arrivée en Angleterre toutes les redevances que nous devons suivant la loi ancienne soient acquittées, savoir : l'aumône pour les charrues, la dîme des animaux produits pendant l'année, et les deniers que vous devez à Saint-Pierre de Rome par chaque maison des villes et des villages ; de plus, à la mi-août, la dîme des moissons, et, à la Saint-Martin, les prémices des semences. Que si, à mon prochain débarquement, ces redevances ne sont pas entièrement payées, la puissance royale s'exercera contre les délinquants, selon la rigueur de la loi et sans aucune grâce [1]. »

Voilà ce qu'écrivit l'an 1027, en partant de Rome, le roi le plus puissant de ces terribles hommes du Nord, qui, sous les noms de Danois et de Normands, ravagèrent plus d'un siècle l'Europe chrétienne. On y voit le changement prodigieux que la piété chrétienne avait opéré dans ce chef de Barbares et de pirates. On ne le voit pas moins dans le préambule suivant d'un de ses diplômes en faveur du monastère de Crovland Canut, roi de toute l'Angleterre, du Danemark, de la Norwége et d'une grande partie de la Suède, à toutes les provinces, nations et peuples soumis à ma puissance, petits et grands, salut. Comme mes ancêtres et mes parents ont souvent opprimé l'Angleterre par de dures extorsions et des déprédations cruelles, et qu'ils y ont versé fréquemment, je le confesse, le sang innocent, mon application a été depuis le commencement de mon règne et le sera toujours à l'avenir, tant devant Dieu que devant les hommes, de satisfaire pour ces miens péchés et ceux de mes parents, de réparer avec la dévotion que je dois l'état de toute la sainte Église, notre mère, ainsi que de tous les monastères situés en mon royaume et qui auraient besoin en quelque chose de ma protection, et de me rendre ainsi secourables dans mes nécessités et favorables à mes prières tous les saints de Dieu [2]. C'est avec cette pieuse humilité que parlait le roi Canut au faîte de la puissance et de la gloire, lui qui, au commencement de sa conquête d'Angleterre, disait encore : Qui m'apportera la tête d'un de mes ennemis me sera plus cher que s'il était mon frère [3].

[1] Wilkins, *Concil. mag. Brit.*, t. 1, p. 297. Labbe, t. 9, p. 861. — [2] *Act. Bened.*, sect. 6, pars 1, p. 449. — [3] Florent. Wigorn. *Chron.*, p. 619, édit. Francfort, 1601.

Un homme surtout avait puissamment contribué à cet heureux changement du roi Canut. Ce fut saint Égelnoth, Édelnoth ou Elnoth, archevêque de Cantorbéry. Issu d'une noble famille et baptisé par saint Dunstan, il fut d'abord moine de Glastonbury ; ensuite succéda, l'an 1020, à l'archevêque Living, successeur de saint Elphége. Deux ans après, il alla à Rome, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur par le pape Bénoît VIII, qui lui donna le pallium. A son retour, passant à Pavie, il acheta un bras de saint Augustin cent marcs d'argent et un marc d'or, et enrichit de cette relique l'église d'Angleterre. Ce fut ce vertueux pontife qui, par l'autorité de sa sainteté, encourageait le roi Canut au bien et le détournait du mal. Ce fut par ses exhortations que le prince fit le pèlerinage de Rome, ainsi que nous l'avons vu. Ce fut par ses conseils qu'il renouvela les lois tant ecclésiastiques que civiles, conformes à celles des rois précédents, et dont la première est d'aimer Dieu par-dessus toutes choses [1]. Ce fut encore par le conseil du saint archevêque que le roi Canut étendit ses libéralités sur les églises étrangères, comme on voit par celle de Chartres, où il envoya une somme considérable, du temps de l'évêque Fulbert, qui l'en remercia par une lettre, et employa cet argent à rebâtir son église qui avait été brûlée. L'archevêque Édelnoth ou Elnoth mourut l'an 1038, et est compté entre les saints [2].

Le roi Canut, ainsi que déjà nous l'avons vu, emmena en Danemark plusieurs évêques d'Angleterre, dont il mit Gerbrand en Zélande. Unvan, archevêque de Brême, reçut fort bien l'évêque Gerbrand ; mais il l'obligea à le reconnaître pour son supérieur et à lui promettre fidélité. L'ayant pris en amitié, il se servait de lui pour envoyer au roi Canut des députés avec des présents, le congratulant des victoires qu'il avait remportées en Angleterre, mais le reprenant de ce qu'il avait osé en enlever des évêques. Le roi Canut prit en bonne part la réprimande, et vécut si bien depuis avec l'archevêque, qu'il ne faisait rien que par son avis : jusque-là qu'il fut le médiateur de la paix entre ce prince et le roi Conrad le Salique [3]. Cette paix fut cimentée par les fiançailles et depuis par le mariage de Gunilde, fille de Canut, avec le jeune Henri, fils de Conrad, qui fut depuis l'empereur Henri III.

Vers ce même temps, comme nous l'avons déjà vu, régnaient en Norwége et en Suède deux rois du nom d'Olaf ou Olaüs, zélés l'un et l'autre pour la propagation de la foi et de la piété chrétiennes. Le premier s'appliquait particulièrement à purger la Norwége des de-

[1] Labbe, t. 9, p. 314. — [2] *Act. Bened.*, sect. 6, pars 1. — [3] Adam Brem., l. 2, c. 38.

vins, des magiciens et des enchanteurs dont elle était remplie, et il avait auprès de lui de saints évêques, que nous avons déjà appris à connaître, et qui l'aidaient par leur doctrine et leurs conseils. Il envoya des députés à l'archevêque Unvan, avec des présents, le suppliant de recevoir favorablement ses évêques, et de lui en envoyer, de sa part, pour affermir la religion en Norwége [1]. On se rappellera sans doute que l'archevêque de Brême ou de Hambourg était légat du Siége apostolique pour la conversion des peuples du Nord.

Olaüs de Suède, nouveau Chrétien, dont Olaüs de Norwége avait épousé la fille, n'était guère moins zélé que son gendre pour la religion chrétienne. Il fit de grands efforts pour faire abattre le temple d'idoles qui était à Upsal, au milieu de son royaume; et les païens, craignant qu'il n'en vînt à bout, convinrent avec lui que, puisqu'il voulait être Chrétien, il choisît le meilleur pays de la Suède pour y établir une église et l'exercice de sa religion, sans faire violence à personne pour quitter le service des dieux. Le roi, fort content de ce traité, fonda une église et un siége épiscopal dans la Gothie occidentale, près du Danemark et de la Norwége. Ce fut à Scaren, ville alors très-grande, à présent peu considérable, où, à la prière du roi de Suède, Turgot fut ordonné premier évêque par l'archevêque Unvan ; et il s'acquitta si bien de son ministère, qu'il convertit à la foi deux peuples célèbres des Goths. Le roi Olaüs de Suède fit baptiser sa femme et ses deux fils, Émond et Amond. A ce dernier, il fit donner le nom de Jacques au baptême ; ce prince, tout jeune qu'il était, surpassa en sagesse et en piété tous ses prédécesseurs, et aucun roi ne fut si agréable aux Suédois [2].

Cependant Olaüs, roi de Norwége, fut chassé de son royaume par la faction des seigneurs, dont il avait fait mourir les femmes, à cause de leurs maléfices. Le roi Canut, qui lui faisait la guerre, se prévalut de cette révolte, et fut reconnu roi de Norwége; ce qui n'était encore arrivé à aucun roi de Danemark. Olaüs, mettant toute son espérance en Dieu, entreprit de se rétablir pour réprimer l'idolâtrie ; et, par le secours du roi de Suède, son beau-père, et des insulaires, il assembla une grande armée, et reconquit son royaume. Alors il crut que Dieu l'avait rétabli afin de ne plus pardonner à personne qui voulût demeurer magicien ou qui refusât de se faire Chrétien. Il y réussit pour une grande partie. Mais, suivant les uns, quelque peu de magiciens qui restèrent le firent mourir, pour venger ceux qu'il avait condamnés ; suivant d'autres, il fut tué dans une bataille; d'autres enfin disaient qu'il fut mis à mort secrètement, pour faire plaisir à Canut,

[1] Adam Brem., l. 2, c. 40. — [2] *Ibid.*, c. 41.

ait remplie, et il
ons déjà appris à
eurs conseils. Il
c des présents,
, et de lui en en-
ége [1]. On se rap-
e Hambourg était
peuples du Nord.
de Norwége avait
endre pour la re-
abattre le temple
ne; et les païens,
ui que, puisqu'il
la Suède pour y
re violence à per-
ort content de ce
a Gothie occiden-
ut à Scaren, ville
à la prière du roi
par l'archevêque
qu'il convertit à la
de Suède fit bap-
A ce dernier, il fit
, tout jeune qu'il
cesseurs, et aucun

son royaume par
s femmes, à cause
uerre, se prévalut
qui n'était encore
ute son espérance
dolâtrie ; et, par le
laires, il assembla
rs il crut que Dieu
nne qui voulût de-
n. Il y réussit pour
peu de magiciens
u'il avait condam-
lle; d'autres enfin
re plaisir à Canut,

qui s'empara de son royaume. Quoi qu'il en soit au juste du genre particulier de sa mort, Olaüs fut regardé comme martyr. On l'enterra avec honneur à Drontheim, capitale du royaume : il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles, et il fut depuis en grande vénération à tous les peuples voisins. Il mourut l'an 1028, le 29me de juillet, jour auquel l'Église honore sa mémoire. Son fils Magnus, ayant récupéré le trône en 1035, contribua beaucoup à étendre la dévotion des peuples envers son père, que la cathédrale de Drontheim choisit pour patron titulaire [1].

L'archevêque Unvan, profitant de la paix solide entre les Slaves et les Saxons d'outre-Elbe, rétablit la métropole de Hambourg, ruinée par les Normands en 845, et y assembla une grande multitude d'habitants et de clercs. Il y demeurait souvent, jusqu'à y passer la moitié de l'année, et y donnait rendez-vous au roi Canut et aux princes des Slaves. Enfin, après avoir gouverné son église pendant seize ans et s'être dignement acquitté de sa mission chez les infidèles, il mourut le 27me de janvier 1029, et eut pour successeur Libentius II, neveu du premier, prévôt de la cathédrale. Il fut élu par la faveur de l'impératrice Gisèle, reçut le bâton pastoral de l'empereur Conrad, et le pallium du pape Jean XIX. Mais il ne tint le siége de Brême et de Hambourg que quatre ans [2].

Plus loin, dans la Hongrie, le roi saint Étienne, après avoir converti et édifié son peuple par une sainte vie, l'édifia par une sainte mort en 1038. Dieu l'éprouva par de grandes afflictions. Il perdit plusieurs enfants en bas âge ; mais il s'en consolait par les grandes espérances que lui donnait le seul qui lui restait, nommé Émeric. Il le fit élever avec grand soin, et composa pour son instruction le *Traité de politique et de législation chrétiennes* que nous avons déjà vu. Le jeune prince profita si bien de la bonne éducation qu'il avait reçue, qu'il parvint à une haute piété, et, étant une nuit en prières, il promit à Dieu de garder la virginité ; mais il tint cette résolution très-secrète. Aussi le roi, son père, voulant assurer la succession du royaume, lui proposa un mariage convenable avec une belle princesse. Émeric s'en défendit d'abord, puis il céda à la volonté de son père et se maria, mais sans préjudice de son vœu, et il ne toucha point à son épouse, comme elle en rendit témoignage après la mort du prince, qui suivit de près son mariage. Il fut enterré à Albe-Royale, et il se fit plusieurs miracles à son tombeau : aussi l'Église l'honore-t-elle entre les saints le 4me de novembre [3].

Le roi, son père, eut besoin de toute sa vertu pour se consoler de

[1] Adam Brem., l. 2, c. 43. *Acta SS.*, 29 *julii*. — [2] Adam Brem., l. 2, c. 42, 44, 45. — [3] Apud Sur., 4 *nov. Acta SS.*, 20 *aug.*

cette perte ; et, afin d'attirer sur lui la miséricorde de Dieu, il augmenta ses aumônes, déjà très-grandes, surtout envers les étrangers. Il avait une confiance particulière en un saint ermite nommé Gonthier, retiré en Bohême ; et quand ce saint homme venait le voir, il le laissait maître de son trésor. Enfin le saint roi Étienne, ayant été longtemps malade et sentant approcher sa fin, appela les évêques et les seigneurs de sa cour, qui étaient Chrétiens, et leur recommanda l'élection du nouveau roi ; mais surtout de conserver la religion nouvellement établie en Hongrie. Après quoi, levant les mains et les yeux, il s'écria : Reine du ciel, réparatrice du monde, c'est à votre patronage que je commets la sainte Église avec les évêques et le clergé, le royaume avec les grands et le peuple ; leur disant le dernier adieu, je remets mon âme entre vos mains. Ayant ensuite reçu en leur présence l'extrême-onction et le saint viatique, il expira le 15me d'août, jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, comme il avait toujours désiré et demandé avec larmes. Il fut enterré dans l'église qu'il avait fait bâtir à cette sainte patronne à Albe-Royale. Sa sainteté fut attestée par plusieurs miracles. Son corps fut levé de terre quarante-cinq ans après sa mort. Benoît IX le canonisa, et Innocent XI fixa sa fête au 2 de septembre [1].

L'ermite Gunther ou Gonthier, dont il vient d'être parlé, était un seigneur de Thuringe, illustre par sa naissance et sa dignité, qui, touché de repentir des péchés de sa jeunesse, alla trouver saint Godehard, depuis peu abbé de Hirsfeld et ensuite évêque de Hildesheim. Gunther lui découvrit le fond de sa conscience, et l'abbé lui persuada d'embrasser la vie monastique. Il renonça à ses biens, qui étaient grands, et les donna au monastère de Hirsfeld, du consentement de ses héritiers, se réservant toutefois pour sa subsistance le monastère de Guelling, dont il jouissait étant séculier, suivant l'abus de ce temps-là, ce qui fut cause que l'abbé différa quelque temps sa profession. Après l'avoir faite dans le monastère d'Altaha, soumis au même abbé, il alla, par sa permission, demeurer à celui de Guelling, qu'il s'était réservé ; mais, comme il n'était accoutumé ni à la pauvreté ni au travail, il trouvait de grandes difficultés dans le gouvernement de cette maison et venait souvent demander conseil au saint abbé Godehard, qui lui dit enfin d'un ton ferme et sévère, qu'il se soumît à l'obéissance et à la stabilité qu'il avait promises à Dieu, ou qu'il quittât l'habit et retournât dans le siècle. Il en parla même à l'empereur saint Henri, qui fit venir Gunther et lui représenta fortement qu'il ne pouvait servir deux maîtres. Ainsi il abandonna Guelling et revint à Altaha se ranger à la vie commune.

[1] *Acta SS.*, 2 *sept.*

Il s'y distingua bientôt par sa ferveur et son austérité, en sorte que saint Étienne de Hongrie, son parent, en entendit parler et désira ardemment de le voir. Il envoya deux fois, mais inutilement, l'en prier; enfin Gunther se rendit à la troisième, et, avec la permission de son abbé, il alla avec les envoyés du roi, qui le reçut avec une joie extrême. Il le fit manger à sa table ; mais il ne put jamais le persuader de manger de la viande.

Ensuite le saint homme se retira, par la permission de son abbé, avec quelques moines d'Altaha, dans un désert des forêts de Bohême, où il fonda un ermitage ou nouveau monastère l'an 1008, et y demeura trente-sept ans. Lui et ses disciples vivaient dans une extrême pauvreté; leur nourriture était grossière, ils ne buvaient que de l'eau, et encore par mesure. Gunther, qui les gouvernait, était un homme sans lettres, qui n'avait rien appris que quelques psaumes ; mais il avait été si attentif aux lectures de l'Écriture sainte et aux discours des autres, que souvent il en expliquait les sens les plus mystérieux, tantôt en souriant, tantôt sérieusement, en sorte qu'il se faisait admirer. L'auteur de sa Vie dit avoir entendu de lui un discours sur saint Jean-Baptiste, qui tira les larmes de tous les assistants.

Le duc Bradislas de Bohême, étant un jour à la chasse, poursuivait un cerf d'une merveilleuse grandeur; le cerf se réfugia dans un endroit de la forêt où tout d'un coup s'arrêta tranquille. Le duc, étonné, aperçut bientôt une pauvre cellule, et entendit une voix du ciel qui lui dit qu'un trésor de Dieu était caché là. Le duc, ayant fait le signe de la croix, entra dans la cabane. Et voilà qu'un beau vieillard à cheveux blancs, semblable à un ange, était prosterné en prières sur sa couche. Le duc en demeura stupéfait; mais le vieillard, l'ayant regardé, lui dit avec douceur : Ne craignez pas; au contraire, bénissez Dieu : car je suis Gunther, qui vous ai tenu sur les fonts de baptême ; et il lui en rappela des preuves. Le duc, hors de lui, demandait à son bienheureux parrain comment donc il était venu dans cette affreuse solitude, et à une vie si pauvre, lui qui était d'une si haute noblesse ; et il le pressait de venir à sa cour. Le saint homme l'en remercia, et lui dit que, s'il voulait assister à sa mort, il n'avait qu'à revenir le lendemain avant neuf heures. Le duc revint en effet de grand matin, avec Sévère, évêque de Prague, lequel célébra la messe, et communia le saint ermite, qui mourut à neuf heures, au milieu des cantiques et des pleurs des assistants. C'était le 9 octobre 1045, jour auquel l'Église honore la mémoire de saint Gunther [1].

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, pars 1, p. 489.

Lorsque le roi Conrad passa les Alpes pour aller à Rome recevoir la couronne impériale du pape Jean XIX, il y avait dans son cortége un clerc de l'église de Toul, qui devait un jour, sous le nom de saint Léon IX, commencer pour l'Église romaine une ère nouvelle et être le premier d'une série de Papes plus grands l'un que l'autre. Ce clerc se nommait Brunon. Il était né le 21 juin 1002, dans le diocèse actuel de Nancy et de Toul, au château de Dachsbourg ou Dabo, sur les confins de la Lorraine et de l'Alsace. Sa famille, ainsi que celle de Hugues Capet, remontait, par sainte Mathilde, femme de Henri l'Oiseleur, à Charlemagne et à Witikind. Un de ses ancêtres, le comte Hugues 1er, qui embrassa la vie monastique en 940, fut la tige commune des princes de Lorraine, des princes de Hohenlohe et des comtes de Habsbourg, qui subsistent encore. Le comte Hugues IV, père de Brunon, était cousin de l'empereur Conrad. La piété n'était pas moins héréditaire dans sa famille que la noblesse. Son aïeul paternel et son aïeule maternelle, le comte son père et la comtesse sa mère, après s'être distingués dans le monde, y renoncèrent pour se dévouer à Dieu dans les monastères qu'ils avaient fondés, et parmi lesquels était celui de Hesse, près de Sarrebourg. Le jeune Brunon n'avait que cinq ans, lorsque sa mère, qui l'avait nourri elle-même, le mit entre les mains de Bertold, évêque de Toul et troisième successeur de saint Gérard, pour l'instruire dans les arts libéraux et les lettres.

Sous le gouvernement éclairé de Bertold, la ville de Toul était devenue une école plus florissante que jamais, où affluaient les enfants des nobles, et où le jeune Brunon trouva deux de ses cousins, l'un fils du duc de Lorraine, l'autre du duc de Luxembourg. Ils s'appelaient Adalbéron tous les deux. Le premier mourut jeune encore; le second, qui devint depuis évêque de Metz, joignait à l'étude des sciences la pratique des vertus, la mortification, les jeûnes, les veilles. Il fut le précepteur particulier de son cousin Brunon, comme étant plus avancé en âge et dans les études. Unis par les liens du sang et de l'amitié, les deux cousins faisaient des progrès merveilleux. Ils étudièrent d'abord ce que l'on nommait dans ce temps le *Trivium*, qui comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique : ils se distinguèrent en prose et en vers, s'exercèrent même à plaider et à juger des causes. Ils étudièrent ensuite, avec non moins de succès, le *Quadrivium*, c'est-à-dire l'arithmétique, la musique, la géométrie et l'astronomie. Le progrès dans les sciences n'empêchait point le progrès dans la piété. Le jeune Brunon déployait avec les années un caractère de plus en plus aimable. La grâce divine perfectionnait en lui un heureux naturel. Nonobstant son illustre naissance, ses richesses, ses avantages de corps et d'esprit, on ne voyait

en lui ni orgueil ni prétention. Il était affable et prévenant envers tout le monde : il obéissait volontiers, non-seulement à ses supérieurs et à ses égaux, mais encore à ses inférieurs.

Un jour, après avoir terminé ses études, il se délassait dans un des châteaux de son père en Alsace. C'était pendant l'été. Comme il s'endormit le soir, un reptile venimeux lui piqua le visage. Il s'ensuivit une enflure considérable, qui mit ses jours en péril : on n'attendait plus que sa mort, quand un vieillard vénérable, qu'il reconnut pour être saint Benoît, lui apparut et lui procura une prompte guérison. Brunon conçut dès lors une grande affection pour l'état monastique ; il paraît même l'avoir embrassé ; car il disait quelque temps avant sa mort : J'ai vu la cellule que j'habitais étant moine, changée en un vaste palais ; et il me faut rentrer en ce moment dans la demeure étroite du tombeau.

L'évêque Bertold, qui l'avait élevé, étant mort, il se soumit de même à son successeur Hériman. Il compatissait à ceux qui avaient à souffrir, particulièrement aux moines de Saint-Évre, contre lesquels des flatteurs et des envieux avaient prévenu le nouvel évêque. Brunon tantôt les défendait avec courage, tantôt pleurait avec eux. Il procura surtout, par son autorité, le maintien de la vie canonique dans le cloître de Saint-Étienne, qui était la cathédrale. Ses parents l'ayant mené à la cour de l'empereur Conrad, qui était de leur famille, il s'y attira la bienveillance de tout le monde ; il était de si bonne mine, si plein de grâces et de prudence, que pour le distinguer des autres qui portaient le même nom que lui, on y ajoutait l'épithète de *Bon*. L'empereur et l'impératrice avaient une telle confiance en ses lumières et sa discrétion, qu'ils l'admettaient dans leurs conseils les plus secrets, et ne faisaient rien sans son avis. Ils pensaient dès lors à l'élever à un des postes les plus éminents de l'Église et de l'empire. Brunon s'en aperçut ; mais, tout jeune qu'il était, promit à Dieu d'accepter avec plus de joie l'église la plus pauvre, si sa Providence l'y appelait, que le poste le plus éminent et le plus riche auquel l'empereur voudrait l'élever par affection charnelle.

Il était âgé de vingt-trois ans et diacre, quand il suivit le roi Conrad dans son voyage de Lombardie. L'évêque Hériman, étant malade, le chargea de conduire les troupes de l'évêché de Toul au service du prince. Dans cette milice séculière, Brunon déploya une sagacité et une prévoyance telles, qu'on eût dit qu'il ne s'était jamais occupé d'autre chose : traçant lui-même les camps, fournissant à tous et à chacun, en temps et lieu, les subsistances nécessaires ; de telle sorte que et nobles et particuliers n'avaient à s'occuper que de leur personne. C'était en 1026.

Durant cette expédition, l'évêque Hériman vint à mourir pendant le carême. Aussitôt le clergé et le peuple de Toul, d'une voix unanime, choisirent Brunon pour leur évêque. Ils en écrivirent deux lettres, l'une au roi Conrad, l'autre à Brunon lui-même. Ils représentaient au roi les déprédations journalières auxquelles ils étaient exposés sur les confins des trois royaumes de Lorraine, de Bourgogne et de France : le roi de Lorraine et de Germanie étant trop loin pour les défendre, tandis que les rois des Français revendiquaient leur ville par toutes les machinations possibles, il leur fallait donc un pasteur noble et sage, capable de repousser tous les ennemis : ce pasteur n'était pas difficile à trouver, puisque le suffrage unanime du clergé et du peuple avait désigné Brunon, parent du prince, chéri de Dieu et des hommes, élevé dans cette église, instruit dans les lettres, d'une conduite exemplaire, et qui, passant par les divers degrés, avait été canoniquement élevé au diaconat : non-seulement les habitants de la ville et des faubourgs, mais toutes les populations du voisinage, les évêques de la province, s'accordaient à le demander : le roi devait donc leur accorder celui-là, ou aucun ; car nous avons cette parole du bienheureux pape Célestin : Chacun doit recevoir le fruit de sa milice dans l'église où il a passé sa vie dans tous les offices ; il ne doit aucunement usurper la solde ou la récompense due à un autre ; que les clercs aient la faculté de résister, lorsqu'ils voient qu'on les accable ; qu'ils ne craignent point de repousser ce qu'on leur impose ; et, s'ils n'ont pas la récompense qui leur est due, qu'ils aient au moins le libre jugement sur celui qui doit les régir. Saint Léon parle dans le même sens quand il dit : Nul ne doit être ordonné pour ceux qui ne le veulent ni le demandent, de peur que la ville ne méprise ou ne haïsse un évêque qu'elle n'a point souhaité, et qu'elle ne devienne moins religieuse qu'il ne convient, si elle ne peut avoir celui qu'elle voulait. C'est ainsi que l'église de Toul parlait au roi Conrad, ajoutant que, si la puissance terrestre pouvait faire prévaloir la violence contre une si évidente et si canonique autorité, elle ne pourrait néanmoins jamais leur ôter leur affection pour leur élu. Enfin ils conjuraient tous le prince de considérer plutôt l'utilité de l'Église de Dieu que l'intérêt de sa parenté.

Dans la seconde lettre, ils informaient Brunon qu'ils l'avaient élu d'une voix unanime et qu'ils le demandaient au prince : par crainte et par amour de Dieu, il ne devait en aucune façon s'opposer à leur demande ; ils le conjuraient par celui qui s'est fait pauvre pour l'amour de nous et qui s'est humilié jusqu'à la mort, de ne point, à cause de la richesse et de la noblesse de sa famille, mépriser leur

à mourir pendant
l, d'une voix una-
en écrivirent deux
i-même. Ils repré-
xquelles ils étaient
Lorraine, de Bour-
rmanie étant trop
Français revendi-
sibles, il leur fallait
isser tous les enne-
puisque le suffrage
Brunon, parent du
cette église, instruit
ui, passant par les
u diaconat : non-
rgs, mais toutes les
vince, s'accordaient
celui-là, ou aucun;
Célestin : Chacun
où il a passé sa vie
rper la solde ou la
la faculté de résis-
craignent point de
s la récompense qui
ement sur celui qui
sens quand il dit :
eulent ni le deman-
se un évêque qu'elle
religieuse qu'il ne
lait. C'est ainsi que
que, si la puissance
e une si évidente
ns jamais leur ôter
nt tous le prince de
e l'intérêt de sa pa-
n qu'ils l'avaient élu
prince : par crainte
çon s'opposer à leur
fait pauvre pour l'a-
mort, de ne point,
mille, mépriser leur

église pauvre et humble; cette église, l'ayant nourri dès son enfance, avait quelque droit d'en être nourrie à son tour; ayant eu la gloire d'élever un tel personnage, elle méritait de l'avoir pour pasteur, afin qu'il pût dire d'une manière spéciale : Je connais mes brebis et elles me connaissent. On n'ignorait pas que le roi de la terre, en considération de sa parenté et de son mérite, le destinait à quelque chose de plus grand : si donc il écoutait néanmoins leur prière, eux conjureraient le Roi du ciel de lui accorder, et au ciel et sur la terre, des honneurs d'autant plus magnifiques; si au contraire il les méprisait par l'ambition terrestre d'une dignité plus éminente, la justice divine, se vengeant de ses mépris, non-seulement lui ferait manquer la dignité qu'il ambitionnait, mais encore l'empêcherait de parvenir jamais à un honneur quelconque.

Le roi Conrad et le diacre Brunon, ayant reçu ces lettres, furent dans de grandes perplexités. Le roi était charmé de voir son jeune parent ainsi loué et chéri de tout le monde; mais il était fâché de ne pouvoir plus, comme il en avait dessein, lui procurer une dignité plus haute. Il craignait d'offenser Dieu s'il résistait au vœu si unanime de cette église; il regrettait de ne pouvoir rien faire qui répondît au mérite de la personne. Dans cette fluctuation de pensées, il sollicita Brunon, par des intermédiaires, de ne pas accepter, lui représentant le ravage de cette église, sa pauvreté, sa position à l'extrémité de l'empire, où l'empereur ne viendrait jamais guère. Il devait songer à sa propre sûreté et à son propre repos, ainsi qu'à l'amitié du prince, et fermer l'oreille aux instances de ceux qui avaient plus à cœur leur nécessité et leur consolation à eux, que sa sûreté et son honneur à lui. Voilà ce que le roi faisait dire; mais Brunon était plus touché des lettres que lui avait écrites l'église de Toul; plus cette église était pauvre, plus il se rappelait le Maître divin de l'humilité, qui s'enfuit quand on veut le faire roi, et qui vient à la croix de lui-même; plus il se rappelait sa première résolution, d'aimer mieux servir le Christ dans l'humilité, que de se voir élevé dans le monde au péril de sa conscience. Plus donc on s'efforçait de le détacher de ce parti, plus il s'y attachait. A la fin, il présenta au roi, Conrad les lettres qu'il avait reçues de l'église de Toul. Le roi les ayant lues, fut touché jusqu'à répandre un torrent de larmes, et lui dit après quelques moments de silence : Je vois bien, mon très-cher neveu, que mes desseins sur vous sont contrariés et vaincus par les desseins de Dieu : je n'ose ni ne dois résister; car ce serait pour le malheur de nous deux et de beaucoup d'autres. J'approuve ce que je ne puis éviter. Pour vous, content de la grâce de Dieu, qui seul vous a préélu au gouvernement de cette

église, sans aucune manière de vénalité, ne cherchez point à vou concilier la bienveillance ni de mon épouse ni d'aucun mortel qu ce soit, de peur de vous entacher, ne fût-ce que d'une ombre de si monie ; car, sans aucun doute, ce que Dieu a commencé en vous d bien, il l'achèvera au plus tôt. Jetez vos inquiétudes en sa gratuit bonté, lui-même vous nourrira, suivant sa divine et infaillible pro messe. Quant à notre conseil et à notre secours, quel qu'il puiss être, comptez bien qu'il ne vous manquera point ; car je m'intéress à votre prospérité plus qu'à celle de qui que ce soit de votre ordre tant à cause de votre fidélité pour notre service, qu'à cause de l'af fection qui m'unit à vous comme parent. Seulement ayez soin d servir fidèlement le Tout-Puissant, et d augmenter les bonnes qua lités qu'on loue en vous depuis votre enfance.

Brunon, ayant ainsi le consentement du prince, se disposait partir pour son diocèse. On lui représenta d'autres difficultés c'étaient les hostilités de la Lombardie. Pour les éviter, on lui con seilla la route la plus longue, mais la plus sûre. Il répondit: Re mettons-nous-en à la divine Providence ; nul ne saurait nuire celui qu'elle protége. Si elle veut me purifier de mes fautes par l feu de la tribulation, je ne m'y refuse pas. Marchons par le gran chemin, et souffrons avec joie tout ce que le souverain arbitre dé cidera de nous. Il traversa donc la Lombardie en droiture avec u cortége considérable. Mais comme la simplicité de la foi n'exclu point les règles de la prudence, Brunon, accompagné seulement d cinq personnes, précédait toujours d'un jour d'avance son cortége Il traversa ainsi toutes les villes, sans que personne le reconnût n lui dit un mot. Les ennemis, qui comptaient le trouver parmi son escorte, virent toutes leurs manœuvres déjouées. Il arriva heureuse ment à Toul le jour de l'Ascension, 15 mai 1026, et fut intronisé l même jour par son cousin Théodoric, évêque de Metz, frère de l'im pératrice sainte Cunégonde.

Les premiers jours de son arrivée, il déposa les deux abbés de Moyen-Moutier et de Saint-Mansui, lesquels, négligeant le salut de âmes qui leur étaient confiées, ne se croyaient établis que pour do miner sur le temporel, et il recommanda leurs monastères au véné rable Vidric, prévôt du monastère de Saint-Èvre, qui, par son zèl et son industrie, y établit en peu de temps la régularité monastique Le roi Conrad était ravi d'apprendre de la renommée les heureu succès du jeune évêque. Il en ressentait d'autant plus de joie, qu voyait dès lors en lui le futur instrument de la Providence pour res taurer l'état de la religion et de l'empire. Comme le roi devait rec voir du Pape la bénédiction impériale le jour de Pâques 1027,

voulait, par amitié, que Brunon en reçût le même jour la consécration épiscopale, et qu'il la différât jusqu'alors. Mais Brunon, qui aimait l'humilité et gardait fidèlement les commandements de Dieu, ayant su que cet honneur lui attirerait des envieux, et qu'en particulier l'archevêque de Trèves songeait à y opposer un certain privilége, il alla trouver le prince et le supplia de se départir de son dessein, protestant qu'il se passerait volontiers de cet honneur, pour ne pas donner lieu à des difficultés à venir. Le prince ayant cédé, mais avec beaucoup de peine, Brunon revient à Toul et convient avec l'archevêque de Trèves du jour de son ordination. Cet archevêque était Poppon, fils de Léopold, margrave d'Autriche. Le jour convenu, on arrive à Trèves; mais une autre difficulté se présente. L'archevêque met en avant un prétendu privilége, d'après lequel tous ses suffragants, avant que de recevoir l'ordination, devaient prêter serment de ne jamais faire quoi que ce soit, sans rien excepter, que par son ordre ou son conseil, tel qu'un serviteur. Brunon, qui savait par l'Écriture qu'une promesse infidèle et insensée déplaît à Dieu, déclara fermement qu'il ne ferait point cette promesse inconvenante, pour ne point se mettre en cas de ne pouvoir tenir ce qu'il aurait juré. Après un long débat, il revint à Toul sans avoir rien terminé. Conrad, ayant appris ce différend, les manda l'un et l'autre à Worms, où, après quelques négociations, l'archevêque consentit que Brunon promît seulement qu'il prendrait son avis dans les affaires ecclésiastiques. Brunon n'eut pas de peine à faire la promesse conçue en ces termes, et il fut ordonné le 9 de septembre de la même année 1026.

A son retour à Toul, le saint évêque établit Vidric abbé de Saint-Èvre, à la prière de saint Guillaume de Dijon, et il fit rebâtir ce monastère, qui tombait en ruine et qui avait beaucoup souffert de deux incendies. Plusieurs contribuèrent à cette bonne œuvre, et Brunon en dressa un acte, pour consacrer la mémoire de ses bienfaiteurs. L'empereur Conrad est à la tête de la liste, pour avoir donné quinze livres d'argent et trois onces d'or. Brunon donna le même Vidric pour abbé aux monastères de Moyen-Moutier et de Saint-Èvre.

Le saint évêque de Toul était le plus bel homme de son temps. Cet extérieur était rehaussé par une merveilleuse élégance de mœurs et de caractère. Tout ce qu'il faisait, tout ce qu'il disait, avait l'approbation universelle. A la prudence du serpent, il joignait la simplicité de la colombe, de telle sorte que les sages du siècle le regardaient comme le plus prudent de tous, et que les sages de Dieu le chérissaient merveilleusement pour l'innocence de son âme. Sa

charité était si expansive, que bien des fois, à force de distrib tout aux autres, il se trouvait lui-même pauvre au milieu de le richesses. Sa vertu principale était la compassion ; jamais affaire put l'empêcher un seul jour de servir chaque matin une foule pauvres de ses propres mains, de leur laver les pieds, à l'exem du Christ, et de leur donner à manger. Sa piété était si tendre, q ne vaquait à la prière, soit en particulier, soit en public, s que son visage et sa poitrine fussent baignés de larmes. Il excel dans les sciences divines et humaines, spécialement dans la m sique, et il composa plusieurs morceaux de chant en l'honneur saint martyr Cyriaque, du saint évêque Hidulphe, de la bienh reuse vierge Odile et du pape Grégoire, l'apôtre des Anglais. humilité et sa patience étaient telles, que s'il lui arrivait pour quel faute de reprendre un de ses inférieurs, et que celui-ci, emporté l'impatience, répondît par des injures, le saint y répliquait non des coups, mais par la compassion et les pleurs.

Avec cela, il était d'une constance invincible dans les épreuv Quelques-uns des principaux du pays, envieux de son mérite et sa renommée, essayèrent de le décrier à la cour de l'empereur. ayant pu réussir, ils lui suscitèrent des traverses à l'étranger. excitèrent un comte des frontières de France, Eudes, comte de Cha pagne, à faire la guerre au saint prélat pour le détacher de la fi lité à l'empereur. Brunon fut inébranlable ; ni les violences ne pur l'abattre, ni les ruses le surprendre ; sa courageuse charité n seulement soulageait les souffrances de son peuple, mais faisait bien à ses ennemis mêmes. Le Tout-Puissant le fit enfin triomp de tous ses envieux. Le comte, qui avait allumé cette guerre, fut par le duc Gozilon de Lorraine. Le saint évêque de Toul, env en ambassade auprès du roi Robert de France, se concilia si l l'amour et la vénération de tout le monde par sa sagesse et sa sa teté, qu'il établit une paix durable, non-seulement entre ce roi l'empereur Conrad, mais encore entre les deux Henri, leurs qui leur succédèrent. Il réussit même à joindre à l'empire rom le royaume de la Bourgogne transjurane, occupé par le roi dolphe [1].

Le roi Robert de France avait perdu, l'an 1025, son fils aîné, gues, qu'il avait associé à la couronne, et qui s'en montrait digne ses belles qualités. Il lui restait trois autres fils, Eudes, Henr Robert [2]. Le premier des trois, Eudes, se trouvant imbécile, ou

[1] *Vita S. Leon. IX. Acta SS.*, 19 *april.* — [2] D. Bouquet, t. 10, p. 225, 275, 277, 280, 283, etc.

yeux, pour la succession au trône, sur les deux autres. Le roi bert et la plupartdes seigneurs étaient pour Henri, l'aîné des deux ; reine Constance, par un entêtement de femme, voulait le cadet mme valant mieux que son frère. Les évêques et les seigneurs se rtagèrent entre les deux princes ; quelques-uns restèrent neutres, mandant qu'on ne fît de choix qu'à la mort du père [1]. Ce qui mon- de plus en plus que, dans la première moitié du onzième siècle, succession au trône par ordre de primogéniture n'était pas encore connue comme une loi par les Français, du moins comme une loi violable. Cependant le prince Henri fut sacré roi par l'archevêque Reims, le jour de la Pentecôte, 14 mai 1027 ; son frère Robert fut it duc de Bourgogne. Leur mère Constance cherchait à mettre la vision parmi eux ; pour résister à ses intrigues, ils se jurèrent mitié, se liguèrent ensemble et prirent même les armes en 1030. eur père marche contre eux en Bourgogne, ce qui occasionne une erre plus que civile. Mais elle ne dura guère. Le roi ayant consulté cet égard saint Guillaume de Dijon, reçut de lui cette réponse : ous devez vous souvenir, ô roi, des injures et des opprobres que ous avez fait essuyer à votre père et à votre mère pendant votre jeu- sse, d'autant plus que, par la permission de Dieu juste juge, vous es traité par vos enfants comme vous avez traité ceux qui vous ont nné le jour. Le roi écouta très-patiemment ces paroles, convint du it et se confessa hautement coupable. Quelque temps après, les deux inces revinrent à la paix [2].

Après que le calme eut été rendu à l'État, le roi Robert ne songea lus qu'à s'adonner aux exercices de piété. Il passa le carême de n 1031 à faire plusieurs pèlerinages. Il visita, à Bourges, l'église de aint Étienne ; à Sauvigny, le tombeau de saint Mayeul ; à Brioude, elui de saint Julien ; à Castres, celui de saint Vincent ; à Conques, elui de sainte Foi ; à Toulouse, celui de saint Saturnin ; à Pamiers, elui de saint Antonin ; au monastère de Saint-Gilles, celui de ce aint abbé ; enfin il visita celui de saint Gérauld d'Aurillac. Après uoi il revint célébrer la fête de Pâques à Orléans. Il fit plusieurs résents à toutes les églises et de grandes aumônes aux pauvres. Les auvres qui, par leurs maladies ou par leur extérieur dégoûtant, aient le plus de quoi rebuter sa délicatesse, comme les lépreux, aient ceux qu'il chérissait le plus et qu'il servait avec le plus d'affec- on ; il considérait en eux Jésus-Christ souffrant, il leur baisait les ains, et en guérit même plusieurs en touchant leurs plaies et en fai- ant sur eux le signe de la croix. C'est ce que rapporte l'auteur con- emporain de sa Vie.

[1] D. Bouquet, t. 10, p. 504, *epist. Odolr.* — [2] Glab., l. 3, c. 9, p. 40.

Le pieux roi tomba malade à Melun, et dès lors ne songea plus qu'à profiter du peu de temps qui lui restait pour enrichir la couronne qu'il espérait dans le ciel. Il désirait ardemment s'unir à Jésus-Christ, qu'il invoquait sans cesse. Pour le voir, il appelait continuellement à son secours les anges, les archanges et tous les saints de Dieu; continuellement il faisait le signe de la croix sur son front, sur ses yeux, sur ses narines, sur ses lèvres, sur son gosier, sur ses oreilles, en l'honneur des principaux mystères de la vie du Sauveur. Il prenait aussi fort souvent de l'eau bénite, selon sa pieuse coutume ; car, quelque part où il fût, il voulut toujours en avoir dans sa chambre. La fièvre augmentant, il demanda le saint viatique, et il le reçut avec de grands sentiments de piété. A peine l'eut-il reçu, qu'il expira un mardi, 20 de juillet, l'an 1031. On porta son corps à Saint-Denis, où il fut enterré auprès du roi Hugues, son père. Il fut vivement regretté de son peuple. Le clergé, les moines, les veuves, les orphelins, énumérant ses bienfaits, s'écriaient en pleurant : Roi du ciel, Dieu bon, pourquoi nous faire mourir en nous enlevant un si bon père pour l'unir à vous? Sous l'empire de Robert nous étions en sûreté, nous ne craignions personne. Au tendre père, au père du sénat, au père de tous les hommes de bien, félicité, gloire, demeure éternelle avec Jésus-Christ, le Roi des rois [1] !

Une des plus cruelles famines dont l'histoire fasse mention désolait alors le royaume de France. Elle commença l'an 1030, et dura trois ans, pendant lesquels des pluies presque continuelles empêchèrent les moissons et les autres fruits de la terre de venir à maturité. Les éléments paraissaient tellement altérés et les saisons si dérangées, qu'il semblait que le monde allait rentrer dans le chaos. On s'imaginera aisément ce que les peuples eurent à souffrir d'une indigence qui ne fit qu'augmenter pendant trois années consécutives ; mais on aurait peine à croire les détestables attentats que la rage de la faim fit alors commettre, si un auteur contemporain, le moine Glaber, n'avait pris soin de nous en instruire. Cependant, comme cet auteur exagère volontiers pour faire de l'éloquence, on ne doit peut-être point ajouter une foi entière à tout ce qu'il dit de ce fléau.

Cette stérilité et cette famine, qui avaient commencé en Orient, se firent sentir en Grèce, en Italie, dans les Gaules, et enfin en Angleterre. En France, les grands et ceux d'une fortune médiocre pâlissaient de faim aussi bien que les pauvres, et la misère universelle fit cesser les rapines des puissants; mais d'autres calamités en prirent la place. Après avoir mangé les cadavres des bêtes mortes, on vint

[1] Helgald, *Vita Rob.* Bouquet, t. 10, p. 116.

ne songea plus
enrichir la cou-
nt s'unir à Jésus-
elait continuelle-
s saints de Dieu;
son front, sur ses
, sur ses oreilles,
Sauveur. Il pre-
se coutume; car,
ns sa chambre.
que, et il le reçut
reçu, qu'il expira
ps à Saint-Denis,
fut vivement re-
ves, les orphelins,
Roi du ciel, Dieu
t un si bon père
étions en sûreté,
père du sénat, au
demeure éternelle

se mention déso-
'an 1030, et dura
ontinuelles empê-
venir à maturité.
sons si dérangées,
haos. On s'imagi-
d'une indigence
écutives; mais on
rage de la faim fit
ine Glaber, n'avait
cet auteur exagère
-être point ajouter

encé en Orient, se
et enfin en Angle-
ne médiocre pâlis-
sère universelle fit
lamités en prirent
es mortes, on vint

jusqu'à déterrer les cadavres humains pour s'en nourrir. Quelques misérables allèrent bien plus loin : ils attaquaient les voyageurs, non pour leur demander leur bourse, mais pour se faire de leurs membres dépecés une exécrable nourriture. On prit à Mâcon, un homme qui, faisant profession de loger les passants, en avait tué et mangé quarante-huit, dont on trouva les têtes dans sa maison. Il fut brûlé vif à Mâcon, par ordre d'Othon, comte de [illegible]. Un autre vendait, au marché de Tournus, de la chair humaine pour de la chair d'animal; ayant été convaincu de ce crime, il fut pareillement condamné au feu. On fit enterrer la chair humaine qu'il vendait; mais un homme affamé, qui remarqua l'endroit, alla la déterrer pour s'en nourrir. Il fut surpris et puni du même supplice.

Mais si la famine fut grande et occasionna des crimes, la charité ne fut pas moins grande et produisit d'héroïques vertus. Les évêques et les abbés, persuadés que les biens de l'Église sont les biens des pauvres, particulièrement dans une calamité publique, les distribuèrent libéralement pour soulager tant de malheureux, et ils souffrirent ensuite avec eux. L'Église rendit alors volontiers aux pauvres ce qu'elle avait reçu autrefois des riches. On dépouilla les autels et on en vendit les vases sacrés pour nourrir les membres souffrants de Jésus-Christ. Mais comme, malgré ces largesses, le nombre et les besoins des pauvres croissaient tous les jours, et qu'il était impossible de pourvoir à tant de misérables, les prélats crurent devoir préférer les laboureurs, et ils s'appliquèrent à leur fournir quelque nourriture, de peur que la terre ne demeurât sans culture.

Le saint abbé Richard de Verdun se distingua par son zèle pour le soulagement des malheureux. Il écrivit aux évêques, aux comtes et aux princes des lettres fort pressantes pour exciter leur charité, et leur en donna lui-même l'exemple; car, après avoir distribué l'argent et les provisions du monastère, il en fit vendre les plus précieux ornements : ce qui le mit en état de nourrir tous les jours un grand nombre de pauvres.

Le saint abbé Guillaume n'eut pas moins de générosité dans une calamité si cruelle. Étant revenu un jour à son monastère de Saint-Benigne, pendant cette famine, il assembla ses moines au chapitre et leur demanda s'ils ne manquaient de rien. Ils répondirent que, grâce à Dieu, ils avaient toutes leurs provisions pour longtemps. Il s'informa en même temps de la quantité d'aumônes qu'ils faisaient, et il connut qu'on se contentait de faire les aumônes accoutumées, bien que l'excès de la misère les eût fait augmenter. Alors, plein d'une sainte indignation, il se leva de sa place en chantant ces premiers mots d'une antienne : *Ubi est charitas, où est la charité?* et,

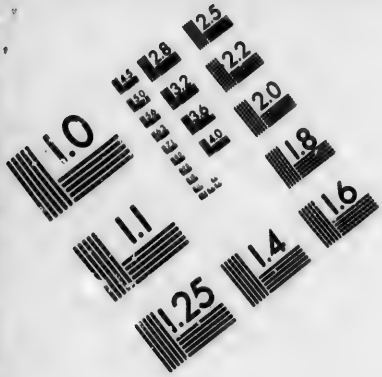

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

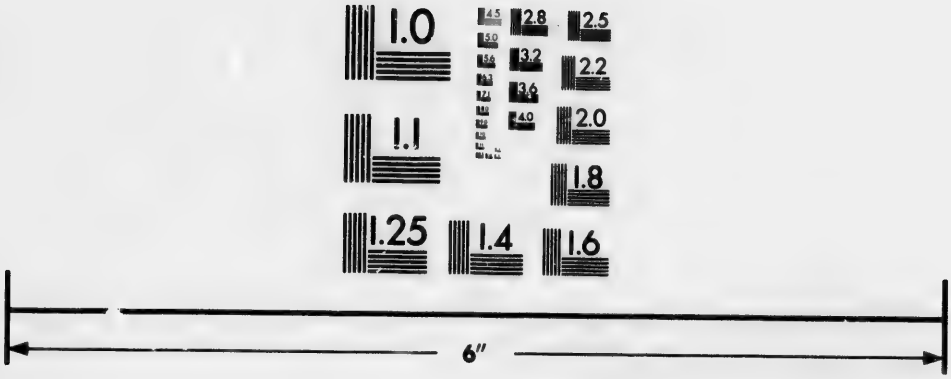

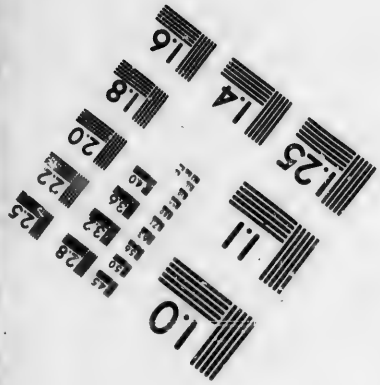

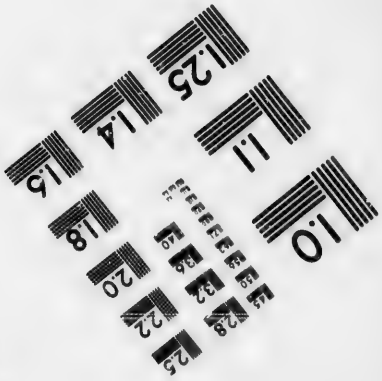

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

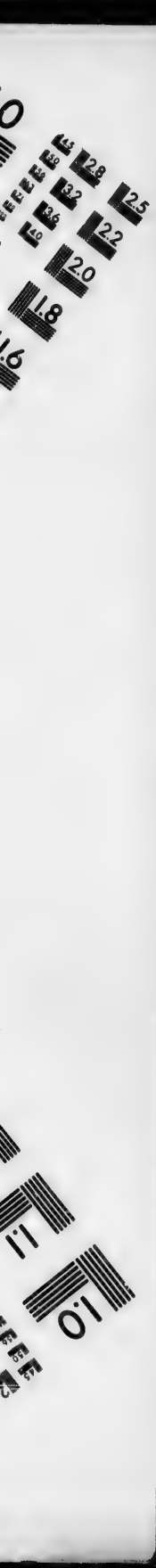
2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8
1.6
1.1
1.0

prenant avec lui le cellerier, il se fit conduire au grenier, ensuite à la cave ; puis, ayant fait appeler les pauvres, il leur distribua le blé, l'orge et le vin qu'il y trouva, ne cessant de répéter *Ubi est charitas*, que quand il eut tout donné. Le saint abbé mourut avant la fin de la famine, le 1er janvier 1031 [1].

Mais qui pourrait rapporter en détail toutes les actions de charité que fit saint Odilon de Cluny durant cette même calamité ? Son monastère était un des plus riches du monde chrétien ; il le rendit pauvre pour soulager la misère publique. Il se reposait sur les soins de la Providence pour la subsistance de ses religieux ; mais, pour celle des pauvres, il croyait qu'il fallait commencer par y employer les biens de son monastère. Il donnait avec tant de libéralité, qu'on l'accusa de profusion. Quand le saint abbé eut épuisé les provisions du monastère, il vendit les calices et les autres vases sacrés, il vendit même la couronne d'or que l'empereur saint Henri avait donnée à Saint-Pierre de Cluny. Odilon fut un jour sensiblement affligé de trouver deux jeunes enfants, à demi nus, morts de faim et de froid sur le chemin de Paris à Saint-Denis. Il se dépouilla aussitôt d'une partie de ses vêtements pour les ensevelir.

La famine causa bientôt une si grande mortalité, que les vivants suffisaient à peine pour enterrer les morts. On en laissait les corps à la campagne ou sur les grands chemins, dans les endroits où ils étaient tombés de défaillance ; et comme les loups, dont ils devinrent la pâture, prirent goût à la chair humaine, ces cruels animaux vinrent ensuite assaillir les vivants, qui souvent n'avaient pas la force de se défendre. Le mal était à son dernier période. Toutes les ressources paraissaient épuisées, lorsque Dieu, qui voulait châtier rigoureusement la France, mais non la perdre, eut enfin pitié de l'état où la famine et la mortalité avaient réduit ce royaume.

Après trois ans de stérilité, la moisson de l'année 1033 fut si abondante, qu'elle surpassa la récolte de cinq années ordinaires. Les peuples, que la misère passée avait rendus plus dociles, reçurent ce bienfait avec reconnaissance et parurent disposés à mener dans la suite une vie plus chrétienne. Les évêques profitèrent de ces conjonctures pour corriger les désordres qui avaient attiré la colère de Dieu, et surtout pour empêcher les guerres particulières des seigneurs, que la famine avait pour un moment suspendues.

Bientôt, dit Glaber, les évêques commencèrent, d'abord en Aquitaine, puis dans la province d'Arles et dans celle de Lyon, ensuite dans le reste de la Bourgogne, et enfin dans toute la France, à célé-

[1] *Hist. de l'Égl. gall.*, t. 20.

au grenier, ensuite à
leur distribua le blé,
éter *Ubi est charitas*,
ourut avant la fin de

les actions de charité
même calamité? Son
chrétien; il le rendit
reposait sur les soins
eligieux; mais, pour
ncer par y employer
nt de libéralité, qu'on
épuisé les provisions
vases sacrés, il vendit
Henri avait donnée à
nsiblement affligé de
ts de faim et de froid
pouilla aussitôt d'une

talité, que les vivants
n en laissait les corps
ns les endroits où ils
ips, dont ils devinrent
ces cruels animaux
t n'avaient pas la force
riode. Toutes les res-
, qui voulait châtier
re, eut enfin pitié de
nit ce royaume.
e l'année 1033 fut si
nq années ordinaires.
s plus dociles, reçurent
isposés à mener dans
profitèrent de ces con-
ient attiré la colère de
particulières des sei-
suspendues.
rent, d'abord en Aqui-
celle de Lyon, ensuite
oute la France, à célé-

brer des conciles où assistaient avec eux les abbés et les autres hommes consacrés à la religion, ainsi que tout le peuple. On y portait les reliques des saints les plus célèbres de chaque province. Comme on avait annoncé que ces conciles où, avec les évêques, devaient se trouver les grands de chaque pays, avaient pour but de restaurer la paix et les institutions sacrées de la foi, toute la population, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits, s'y portait avec joie, prête à obéir à tout ce qu'ordonneraient les pasteurs de l'Église, non moins que si une voix du ciel était adressée aux hommes sur la terre. Chacun, en effet, était troublé par les fléaux qu'on venait d'éprouver et doutait qu'il lui fût permis de jouir de l'abondance qui s'annonçait. On écrivit donc par chapitres, d'un côté, tout ce qui était défendu; de l'autre, tout ce que les signataires s'engageaient à Dieu de faire. Le plus important était de conserver une paix inviolable, en sorte que les hommes de toute condition, à quelque chose qu'ils fussent exposés auparavant, pussent désormais marcher sans armes et sans crainte. Tout brigand, et quiconque envahissait le bien d'autrui, était soumis par cette loi à la perte de ses biens ou à des peines corporelles. Plus d'honneur et de respect devaient encore être rendus aux lieux sacrés et aux églises; et quiconque y cherchait un refuge, de quelque faute qu'il fût coupable, devait y demeurer en sûreté, excepté seulement celui qui aurait violé l'engagement de cette paix. Quant à ce dernier, on pouvait l'arrêter, même sur l'autel, pour lui faire subir la peine qu'il avait encourue. Enfin, tous les clercs, les moines et les religieuses devaient couvrir de leur garantie ceux qui voyageaient avec eux, de sorte qu'ils ne fussent exposés à aucune injure. Il serait trop long, ajoute Glaber, de rapporter tout ce qui fut arrêté dans ces conciles. Mais ceci, du moins, est digne de remarque, qu'il fut ordonné par une sanction perpétuelle, que tout fidèle s'abstiendrait, le vendredi de chaque semaine, de l'usage du vin, et le samedi, de celui de la viande, à moins qu'une grave infirmité ne l'en empêchât, ou que ce ne fût le jour d'une fête solennelle. Celui qui s'en dispenserait pour une autre cause, devrait, en retour, nourrir trois pauvres.

Dieu parut approuver ces règlements, et il s'opéra pendant la tenue de ces conciles un grand nombre de guérisons miraculeuses par la vertu de saintes reliques qu'on y avait apportées. Les peuples qui s'y étaient rendus étaient si charmés, que pour ratifier solennellement les canons qui avaient été portés contre les violences, ils priaient les évêques de lever leurs crosses vers le ciel, pendant qu'eux-mêmes criaient en étendant les mains : La paix! la paix! la paix! confirmant par là le pacte perpétuel qu'ils venaient de con-

tracter entre eux et avec Dieu. Tout le monde promit, en outre, de se rassembler de nouveau au bout de cinq ans, pour aviser aux moyens de rendre la paix encore plus stable [1].

Ces conciles se tenaient l'an 1033, à la cessation de la famine. Deux ans auparavant, au deuxième concile de Limoges, les évêques avaient employé des moyens semblables pour arrêter les pillages dans ce diocèse. Après la première séance, on célébra une messe solennelle, qui était celle de la dédicace. L'évangile ayant été chanté, Jourdain, évêque de Limoges, fit un discours au peuple sur ce qu'on y rapporte de Zachée, qui rendit le quadruple de ce qu'il avait pris, et il exhorta les seigneurs qui pillaient les biens de l'Église à imiter ce publicain. Après quoi le diacre qui avait chanté l'évangile, étant monté sur l'ambon, lut à haute voix l'excommunication suivante:

Par l'autorité de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, de sainte Marie, Mère de Dieu, de saint Pierre, de saint Martial et des autres apôtres, nous, évêques ici assemblés au nom de Dieu, savoir: Aimon, archevêque de Bourges; Jourdain, évêque de Limoges; Étienne du Puy, Rencon d'Auvergne, Ragamond de Mende, Émile d'Albi, *Deusdedit* de Cahors, Isambert de Poitiers, Armand de Périgueux, Roban d'Angoulême, nous excommunions les chevaliers de ce diocèse de Limoges qui refusent ou qui ont refusé à leur évêque la paix et la justice qu'il leur demande. Qu'ils soient maudits, eux et ceux qui les aident à faire le mal! Maudites soient leurs armes, ainsi que leurs chevaux! Que leur demeure soit avec le fratricide Caïn, avec le traître Judas, avec Dathan et Abiron, qui ont été engloutis vivants dans les enfers! Et de même que ces flambeaux s'éteignent à vos yeux, que leur joie s'éteigne à l'aspect des saints anges, à moins qu'ils ne viennent à satisfaction avant leur mort, et qu'ils ne se soumettent à une juste pénitence, selon le jugement de leur évêque [2].

Dans ce concile de Limoges, saint Martial est compté parmi les apôtres. Il était, en effet, l'apôtre du pays, y ayant le premier annoncé l'Évangile. Et c'est dans ce temps que le pape Jean XIX répondit qu'on pouvait lui donner le nom d'apôtre. Mais les Limousins prétendaient de plus que saint Martial était un des soixante-douze disciples, et qu'il fut envoyé dans leur pays par le Sauveur lui-même: question fort débattue dans les conciles particuliers de cette époque et de cette province, notamment dans celui de Bourges, tenu la même année 1031, où, avec quelques règlements sur la discipline ecclésiastique, on avait aussi fait des canons contre les guerres particulières [3].

[1] Glab., l. 4, c. 3. — [2] Labbe, t. 9, p. 891. — [3] Ibid., p. 864, etc.

romit, en outre, de se
ur aviser aux moyens

ssation de la famine.
Limoges, les évêques
ir arrêter les pillages
on célébra une messe
ngile ayant été chanté,
rs au peuple sur ce
quadruple de ce qu'il
ent les biens de l'Église
avait chanté l'évangile,
mmunication suivante:
Saint-Esprit, de sainte
int Martial et des au-
nom de Dieu, savoir:
évêque de Limoges;
ond de Mende, Émile
tiers, Armand de Péri-
ions les chevaliers de
t refusé à leur évêque
soient maudits, eux et
ient leurs armes, ainsi
vec le fratricide Caïn,
, qui ont été engloutis
flambeaux s'éteignent
es saints anges, à moins
ort, et qu'ils ne se sou-
ent de leur évêque[2].
est compté parmi les
ant le premier annoncé
pe Jean XIX répondit
s les Limousins préten-
s soixante-douze disci-
le Sauveur lui-même;
culiers de cette époque
i de Bourges, tenu la
ments sur la discipline
contre les guerres par-

id., p. 864, etc.

Dans le deuxième concile de Limoges, on fit de grandes plaintes au sujet des excommuniés, qui, à l'insu des évêques, allaient à Rome se faire absoudre. Sur quoi on dit qu'Étienne d'Auvergne, prédécesseur de Rencon, ayant excommunié Ponce, comte de Clermont, pour avoir répudié sa femme et s'être ensuite remarié, le comte, sans renoncer à son péché, alla à Rome et se fit absoudre par le Pape, qui ne savait pas qu'il eût été excommunié par son évêque; que l'évêque s'en étant plaint au Pape, apparemment Jean XIX, le Pape lui fit la réponse suivante :

Ce que j'ai fait sans le savoir n'est pas tant ma faute que la vôtre, car vous savez que quiconque, des diverses parties de l'univers, a recours à moi, il m'est impossible de ne pas en prendre soin, le Seigneur ayant dit spécialement au bienheureux Pierre : Pais mes brebis. Comment donc le Siége apostolique pourrait-il, sans une juste raison, rejeter ceux qui viennent de si loin y chercher le remède? Avant que cette brebis malade vînt à Rome, vous auriez dû m'instruire de ce qui la regardait. Je n'aurais pas manqué de confirmer la sentence d'excommunication que vous aviez portée ; car je déclare à tous mes confrères les évêques, que je chercherai plutôt à les soutenir et à les consoler qu'à les contredire. A Dieu ne plaise qu'il y ait de la division entre moi et mes coévêques ! C'est pourquoi la pénitence et l'absolution que j'ai accordées à votre excommunié, je les déclare nulles, parce qu'il les a obtenues frauduleusement, et elles ne pourront servir qu'à sa condamnation, jusqu'à ce que vous l'ayez absous après une satisfaction convenable.

Les évêques du concile, ayant entendu la lecture de cette lettre, se dirent les uns aux autres : Nous n'avons pas raison de murmurer contre notre chef. Ce n'est pas la faute de l'*Apostolique*, c'est la nôtre, si nous manquons de lui faire connaître ceux que nous ne voulons pas qu'il absolve. Les Apostoliques de Rome et les autres Pères ont ordonné que, si un évêque impose une pénitence à un de ses diocésains et l'envoie ensuite au Pape, afin qu'il juge si la pénitence convient à la faute, le Pape puisse la modérer ou l'augmenter ; car c'est dans le Siége apostolique que réside principalement le jugement de l'Église universelle. De même, si l'évêque envoie son diocésain à Rome avec des lettres et des témoins pour qu'il reçoive la pénitence du Pape, ainsi qu'on en use souvent pour les crimes énormes, les évêques ne sachant quelle pénitence il convient d'y imposer, cet homme peut licitement recevoir le remède du Pape ; mais il n'est permis à personne de recevoir la pénitence et l'absolution du Pape, sans avoir consulté son évêque.

Dans ces dernières paroles, il n'est pas question de toute espèce

de péchés, mais uniquement de ceux qui demandaient une pénitence publique et une réparation publique sur les lieux, pour lever le scandale. Dans les paroles précédentes, on voit l'origine des cas réservés au Pape, en ce que les ordinaires, ne sachant quelle pénitence imposer pour certains crimes énormes, renvoyaient au Pape ceux qui en étaient coupables. Les évêques du concile de Limoges citent pour exemple, Étienne, roi des Gaules, sous Néron, qui, pour avoir tué la vierge Valérie, fut renvoyé par l'apôtre saint Martial à l'apôtre saint Pierre à Rome, afin d'en recevoir l'absolution. Cet échantillon prouve que les évêques du Limousin, du Berri et de l'Aquitaine n'étaient pas très-forts sur l'histoire [1].

Cependant Bérold, évêque de Soissons, et Guérin, évêque de Beauvais, voyant que, par la faiblesse du roi, le royaume penchait vers sa ruine ; que les droits, les coutumes, et, finalement, toute espèce de justice était violée, crurent rendre un grand service à la chose publique, en suivant l'exemple des évêques d'Aquitaine et de Bourgogne, et en faisant comme eux un décret pour obliger tous les laïques à jurer qu'ils observeraient désormais la paix et la justice. Tous les évêques de France y ayant consenti, ils pressèrent Gérard, évêque de Cambrai, de publier aussi ce décret dans son diocèse. Gérard s'y refusa. Il y avait à ceci une raison politique : quoique de la province ecclésiastique de Reims, Cambrai n'était pas du royaume de France, mais du royaume de Lorraine, qui appartenait à l'empereur Conrad. L'évêque Gérard dit donc, pour justifier son refus, que le décret en question donnait atteinte aux droits de la royauté et confondait la puissance séculière avec la puissance ecclésiastique; qu'il appartenait aux évêques de prier et d'avertir les rois de leurs devoirs; mais qu'il n'appartenait qu'aux rois d'ordonner la paix et la guerre, et de porter des lois pour réprimer les violences de leurs sujets. Ces raisons étaient bonnes en France générale ; elles étaient peut-être bonnes encore pour le royaume de Lorraine, où l'empereur Conrad maintenait l'ordre et la justice par son autorité ; mais en France, où le royaume périssait par l'imbécillité du roi, c'est le terme de la chronique de Cambrai, ces mêmes raisons étaient nulles; pour prévenir un malheur extrême, il fallait y recourir à des moyens extrêmes; et, comme il n'y avait que l'Église et les évêques qui pussent sauver le royaume, l'Église et les évêques devaient en conscience le sauver. Gérard ajoutait, de plus, qu'un pareil décret lui paraissait dangereux, parce qu'on prétendait obliger tout le monde d'en jurer l'observance; qu'il arriverait de là que presque personne ne serait exempt de parjure [2].

[1] Labbe, t. 9, p. 88 et 881. — [2] *Chron. Camer.* Bouquet, t. 10, p. 201.

daient une pénitence
lieux, pour lever le
origine des cas réser-
ant quelle pénitence
yaient au Pape ceux
ile de Limoges citent
éron, qui, pour avoir
int Martial à l'apôtre
ition. Cet échantillon
et de l'Aquitaine n'é-

Guérin, évêque de
le royaume penchait
finalement, toute es-
grand service à la
ues d'Aquitaine et de
pour obliger tous les
la paix et la justice.
ls pressèrent Gérard,
et dans son diocèse.
olitique : quoique de
était pas du royaume
i appartenait à l'em-
r justifier son refus,
roits de la royauté et
sance ecclésiastique;
ertir les rois de leurs
d'ordonner la paix et
les violences de leurs
énérale ; elles étaient
Lorraine, où l'em-
ar son autorité ; mais
eillité du roi, c'est le
raisons étaient nulles;
recourir à des moyens
et les évêques qui
ques devaient en con-
'un pareil décret lui
bliger tout le monde
que presque personne

quet, t. 10, p. 201.

Les évêques de France se choquèrent de la résistance de Gérard, et ils traitèrent ce prélat d'ennemi de la paix de Dieu, l'accusant de vouloir diviser le sacerdoce et l'empire. Ils ne laissèrent pas de passer outre, et le décret fut porté et accepté avec joie des peuples, qui promirent de s'y conformer. On y ordonnait que personne désormais ne portât les armes, ne répétât par la force ce qu'on lui avait pris, et ne vengeât ni son sang ni celui de ses parents; mais qu'on pardonnât de bonne foi aux meurtriers, qu'on jeûnât le vendredi au pain et à l'eau, et qu'on fît le samedi abstinence de chair et de graisse ; que, quelque crime qu'eût commis un pénitent, on ne lui imposât pas d'autre pénitence que celle-là ; que, de plus, tous jureraient d'observer ces articles ; et que si quelqu'un refusait de faire ce serment, il serait excommunié comme un païen, que personne ne le visiterait à la mort, et qu'on lui refuserait la sépulture.

Quel que dût être le résultat de ces moyens si sévères de pacification publique, l'empressement général des peuples à les réclamer et à s'y soumettre montre déjà un progrès immense vers des mœurs plus douces. Car ce sont les mêmes peuples qui, dans l'origine, ne connaissaient d'autre loi, d'autre justice que le glaive.

Quand Gérard de Cambrai, qui s'était opposé à ce décret, vit que, malgré son opposition, ses collègues l'avaient publié, il entreprit de le combattre, et composa à ce sujet un écrit où il prétendait faire voir : 1° qu'on ne pouvait jamais défendre le port des armes, parce que c'était une chose licite; que, depuis le commencement du monde, il y avait eu des hommes destinés à prier, d'autres à cultiver les terres, et d'autres à porter les armes pour la défense des ecclésiastiques et des laboureurs; que ces conditions sont nécessaires et se soutiennent mutuellement; 2° qu'il est toujours permis de demander la restitution d'un bien usurpé et la réparation d'une injure; 3° qu'on ne doit pas obliger indifféremment tout le monde à jeûner le vendredi et le samedi, et qu'on ne doit pas croire que cette pénitence soit suffisante pour toutes sortes de péchés; 4° qu'au reste, il est de la charité d'exhorter les mourants à la pénitence, quelque grands pécheurs qu'ils soient, et que ce serait une cruauté de refuser la sépulture aux morts, comme le décret menaçait de le faire à l'égard des réfractaires.

Cet écrit ne servit qu'à aigrir de plus en plus les évêques contre Gérard. Il s'y était bien attendu, et l'autorité seule de ses confrères ne l'aurait pas fait changer d'avis; mais les cris des peuples, qui murmuraient publiquement contre sa conduite, et qui le traduisaient comme l'ennemi de la paix, furent plus efficaces. Il devint odieux à ses propres diocésains, et son peuple se souleva contre lui à Douai.

Il craignit alors de devenir la victime de sa résistance à un décret accepté par tous les autres évêques. Ainsi, cédant enfin aux prières et aux remontrances de ses amis et surtout de Leduin, abbé de Saint-Vaast d'Arras, il se conforma à ses collègues, et fit publier dans son diocèse le décret pour l'observation de la paix.

Mais, malgré le zèle des évêques et des peuples, la violence qu'il s'agissait de faire aux mœurs nationales était trop grande pour que de tels règlements fussent longtemps observés. La guerre privée, soit qu'on se défendît ou qu'on voulût se venger, était une sorte d'administration barbare de la justice, dont on ne pouvait se passer, lors même qu'on en déplorait les conséquences. Comme personne ne vous faisait droit, il fallait bien se faire droit à soi-même ; comme le pouvoir législatif était anéanti, et qu'aucun pouvoir exécutif n'étendait sa protection sur les provinces, il fallait bien que celui qui éprouvait une injustice en cherchât par ses propres forces le redressement. Aussi, ce que l'évêque Gérard de Cambrai avait annoncé, arrivait-il : c'est que les premiers conciles pour la paix de Dieu n'avaient pas tant fait cesser les rapines que multiplié les parjures [1].

Cependant, comme nous l'avons remarqué, ceux qui avaient juré la paix de Dieu étaient convenus qu'ils se rassembleraient au bout de cinq ans pour aviser aux moyens de la rendre plus stable. Ce fut dans ce but que, vers l'an 1040, plusieurs conciles provinciaux furent convoqués en Aquitaine, et bientôt tout le reste des Gaules suivit l'exemple de cette province. Par une innovation heureuse, on y substitua la *trêve de Dieu* à la *paix de Dieu*, c'est-à-dire qu'au lieu de s'efforcer plus longtemps d'arrêter l'essor de toutes les passions humaines, et de remplacer les rigueurs nécessaires de la justice terrestre par la perfection de la charité chrétienne, on prit à tâche de régulariser ces passions ; de soumettre la guerre aux lois de l'honneur, de l'humanité et de la compassion ; de laisser à ceux qui n'avaient point de supérieurs l'appel à la force, puisqu'il était impossible de leur donner un autre garant ; mais de les empêcher de faire jamais de cette force un usage destructeur de la société, ou de la tourner contre ceux de qui ils n'avaient point reçu d'injures, et de qui ils ne pouvaient point attendre de redressement.

Nous avons les actes des conciles de Touluges dans le Roussillon, d'Aussonne, de Saint-Gilles et quelques autres, pour l'établissement de la trêve de Dieu. Ces actes ne sont pas parfaitement uniformes ; chaque assemblée d'évêques apportait quelque modification aux lois de la trêve ; mais leur principe commun était toujours de limiter

[1] Bald.

sistance à un décret
nt enfin aux prières
le Leduin, abbé de
ègues, et fit publier
la paix.

es, la violence qu'il
p grande pour que
. La guerre privée,
ger, était une sorte
ne pouvait se passer,
s. Comme personne
à soi-même ; comme
pouvoir exécutif n'é-
it bien que celui qui
res forces le redres-
nbrai avait annoncé,
la paix de Dieu n'a-
ié les parjures [1].
eux qui avaient juré
embleraient au bout
e plus stable. Ce fut
conciles provinciaux
le reste des Gaules
nnovation heureuse,
u, c'est-à-dire qu'au
or de toutes les pas-
écessaires de la jus-
chrétienne, on prit à
tre la guerre aux lois
on ; de laisser à ceux
force, puisqu'il était
ais de les empêcher
acteur de la société,
ent point reçu d'in-
e de redressement.
s dans le Roussillon,
pour l'établissement
aitement uniformes ;
ne modification aux
ait toujours de limiter

le droit de la guerre, et d'interdire, sous les peines ecclésiastiques les plus sévères, même au moment où les hostilités semblent abolir toutes les lois, les actions contraires au droit des gens et à l'humanité. Malgré la diversité de ces actes des conciles, une législation générale finit par être adoptée dans toute l'Europe, sur la guerre et sur la trêve de Dieu. Les hostilités, même entre soldats, furent limitées à un certain nombre de jours par semaine ; certaines classes de personnes furent protégées contre ces hostilités, et certains lieux furent placés sous la garantie d'une neutralité perpétuelle. Cette législation elle-même fut souvent violée ; et, au bout d'une période assez longue, devenue moins nécessaire, elle tomba en désuétude. Cependant, dit un auteur hostile au catholicisme, on doit encore la considérer comme la plus glorieuse des entreprises du clergé, celle qui contribua le plus à adoucir les mœurs, à développer les sentiments de commisération entre les hommes, sans nuire à ceux de bravoure ; à donner une base raisonnable au point d'honneur ; à faire jouir les peuples d'autant de paix et de bonheur qu'en pouvait admettre alors l'état de la société ; à multiplier enfin la population de manière à pouvoir bientôt fournir aux prodigieuses émigrations des croisades [1].

Tout acte militaire, toute attaque, toute spoliation, toute effusion de sang fut interdite, depuis le coucher du soleil le mercredi soir jusqu'au lever du soleil le lundi matin, en sorte que trois jours et deux nuits par semaine furent seuls abandonnés aux violences des guerres et des vengeances. De plus, les jours des grandes solennités religieuses, les saisons de jeûne de l'avent et du carême, et les fêtes des patrons, qui variaient avec la dévotion particulière de chaque province, furent également compris dans la trêve de Dieu. Il fut encore convenu que, pendant l'avent et le carême, ces longues saisons de jeûne et de paix, personne ne pourrait élever des fortifications nouvelles, ni travailler aux anciennes, à moins qu'il n'eût commencé ce travail quinze jours avant l'ouverture du jeûne. On ne voulait pas que l'un des partis profitât d'une garantie commune, pour changer la proportion des forces, et l'on jugeait avec raison qu'en permettant aux plus faibles de travailler à se mettre en défense on exciterait les plus forts à violer la trêve.

Les lieux mis sous la sauvegarde perpétuelle de la trêve de Dieu furent les églises et les cimetières, avec un pourtour de trente pas ecclésiastiques ; mais seulement autant que ces églises ne seraient pas fortifiées, et qu'elles ne serviraient pas de refuge à des malfai-

[1] Sismondi, *Hist. des Français.*

teurs qui en sortiraient pour piller. Les personnes auxquelles s'étendit la même sauvegarde furent les clercs, autant qu'ils ne porteraient pas d'armes, les moines et les religieuses. Enfin le droit de la guerre fut limité par la protection accordée à l'agriculture. Il ne fut plus permis de tuer, de blesser ou de débiliter les paysans de l'un et de l'autre sexe, ni de les arrêter, si ce n'est pour leurs fautes personnelles et selon le droit. Les outils de labourage, les meules de paille, le bétail, les plantations plus précieuses furent mis sous la protection de la trêve de Dieu. Parmi ces objets, plusieurs ne pouvaient être enlevés comme butin, d'autres devaient subir le sort de la guerre; mais, quoiqu'il fût permis de les prendre pour son usage, il était défendu de les brûler ou de les détruire à plaisir.

Des peines ecclésiastiques furent établies contre les infracteurs de la trêve; de fréquentes assemblées d'évêques furent chargées de tenir la main à ces règlements; et, dans quelques provinces, des officiers de paix, une milice armée et entretenue par une contribution spéciale, durent réprimer les contrevenants [1].

Vers le même temps, une nouvelle institution vint seconder cette tendance générale à humaniser la guerre : ce fut l'institution de la chevalerie, qui dut commencer en France sous les rois Robert et Henri. La chevalerie chrétienne était dans l'origine une consécration religieuse du noble guerrier à la défense de l'Église et des pauvres. Le noble qui voulait recevoir cette ordination militaire se présentait à l'évêque, qui bénissait d'abord son épée, afin qu'il pût être le défenseur des églises, des veuves, des orphelins et de tous les serviteurs de Dieu, contre la cruauté des païens et des hérétiques [2].

Seigneur très-saint, disait le Pontife, Père tout-puissant, Dieu éternel, qui seul ordonnez et disposez bien toutes choses; qui, pour réprimer la malice des pervers et protéger la justice, avez, par une disposition salutaire, permis l'usage du glaive aux hommes sur la terre, et voulu l'institution de l'ordre militaire pour la protection du peuple; qui, par le bienheureux Jean, avez fait dire aux soldats qui venaient le trouver dans le désert, de ne vexer personne, mais de se contenter de leur solde, nous supplions votre clémence, Seigneur, comme vous avez donné à votre serviteur David de vaincre Goliath, et à Judas Machabée de triompher des nations qui ne vous invoquaient pas, de même, à votre serviteur que voici, qui vient courber la tête sous le joug de la milice, accordez la force et l'audace pour la défense de la foi et de la justice, accordez une augmentation de foi, d'espérance et de charité; donnez-lui tout ensemble et votre crainte et

[1] D. Bouquet, t. 11, p. 510, etc. — [2] *Pontif. rom. De bened. nov. milit.*

nnes auxquelles s'é-
ıtant qu'ils ne porte-
s. Enfin le droit de la
'agriculture. Il ne fut
les paysans de l'un et
r leurs fautes person-
, les meules de paille,
mis sous la protection
rs ne pouvaient être
le sort de la guerre;
r son usage, il était
ir.

ıtre les infracteurs de
rent chargées de tenir
ovinces, des officiers
ne contribution spé-

n vint seconder cette
ut l'institution de la
ıs les rois Robert et
ine une consécration
Église et des pauvres.
nilitaire se présentait
qu'il pût être le dé-
de tous les serviteurs
rétiques [2].

e tout-puissant, Dieu
es choses; qui, pour
ustice, avez, par une
aux hommes sur la
pour la protection du
dire aux soldats qui
personne, mais de se
clémence, Seigneur,
d de vaincre Goliath,
i ne vous invoquaient
vient courber la tête
ıdace pour la défense
tation de foi, d'espé-
e et votre crainte et

bened. nov. milit.

votre amour, l'humilité, la persévérance, l'obéissance, la patience; disposez en lui si bien toutes choses, qu'il ne blesse personne injustement ni avec cette épée ni avec une autre, mais qu'il s'en serve pour défendre tout ce qui est juste et équitable; et que, comme d'un moindre degré il monte à un nouvel honneur de la milice, il dépouille de même le vieil homme avec ses œuvres, pour revêtir l'homme nouveau, afin qu'il vous craigne et vous serve avec droiture, qu'il évite la société des perfides, qu'il étende sa charité sur le prochain, qu'il obéisse à son supérieur en toutes choses selon la droiture, et remplisse en tout son devoir selon la justice.

L'évêque donnait au nouveau chevalier l'épée nue, en disant: Recevez ce glaive au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et servez-vous-en pour votre défense et pour celle de la sainte Église de Dieu, et pour la confusion des ennemis de la croix de Jésus-Christ et de la foi chrétienne; et, autant que le permet la fragilité humaine, n'en blessez personne injustement. L'épée ayant été remise dans le fourreau, le Pontife en ceignait le nouveau chevalier, disant: Ceins-toi de ton épée sur la cuisse, vaillant guerrier; mais prends garde que les saints ont vaincu les royaumes, non par l'épée, mais par la foi. Le nouveau chevalier se levait alors, tirait son épée, la brandissait avec force, l'essuyait sur son bras gauche et la remettait dans le fourreau. Alors le Pontife lui donnait le baiser de paix, en disant: La paix avec toi! Puis, avec l'épée nue à la main droite, il frappait trois fois le nouveau chevalier doucement sur les épaules, en disant une seule fois: Sois un guerrier pacifique, vaillant, fidèle et dévoué à Dieu. Enfin il lui donnait un léger soufflet de la main droite, en disant: Sors du sommeil de la malice et veille dans la foi du Christ et dans une louable renommée. Après quoi les chevaliers assistants lui mettaient les éperons, pendant que l'évêque disait: Toi qui surpasses en beauté les enfants des hommes, ceins-toi de ton épée sur ta cuisse, vaillant guerrier [1].

Avant cette consécration, le récipiendaire commençait par prendre un bain, pour indiquer qu'il se présentait à l'ordre de chevalerie net de péché; il se revêtait d'une tunique blanche de lin, d'une robe vermeille et d'une saie noire, et on lui expliquait que ces couleurs représentaient la pureté de sa vie future, le sang qu'il devait répandre pour l'Église, et la mort qu'il devait toujours avoir en mémoire: la ceinture était pour lui un nouvel engagement à mener désormais une vie chaste; les éperons dorés, à voler avec rapidité partout où son devoir l'appelait.

[1] *Pontif. rom. De bened. nov. milit.*

La chevalerie n'était accordée qu'aux hommes d'un sang noble, et non pas encore à tous, mais seulement au guerrier accompli. On s'y préparait par un noviciat militaire. Le jeune homme de naissance devait servir en apprentissage sous les ordres d'un chevalier, avant de prétendre lui-même à la chevalerie : comme dans l'Église le diacre doit servir sous les ordres d'un prêtre, avant de prétendre lui-même à la prêtrise. Les châteaux des seigneurs devinrent comme autant de séminaires de chevalerie. Les fils des nobles y faisaient leur apprentissage avec le fils du seigneur même. Comme le maître et les apprentis étaient d'une condition égale, il s'établissait entre eux des habitudes d'égards et de politesse. Les exercices de la chevalerie se faisant dans la cour du château, ces manières polies et chevaleresques prirent le nom de courtoisie. Le fils du moindre seigneur achevait son éducation à la cour du seigneur principal, le fils de celui-ci à la cour du roi. La cour des rois de France fut ainsi regardée comme l'école suprême de courtoisie du royaume. Cette hiérarchie d'éducation chevaleresque, en adoucissant les mœurs, rappelait encore la hiérarchie de la subordination politique, et montrait la royauté comme le faîte de l'édifice social.

Une autre cause continuait d'adoucir les mœurs guerrières de nos ancêtres : c'était la dévotion des lointains pèlerinages. Vers l'an 1026, le saint abbé Richard de Verdun fit celui de Jérusalem avec sept cents pèlerins, qu'il défraya par les libéralités de son ami Richard, duc de Normandie. Il fut reçu à Constantinople avec distinction par l'empereur et par le patriarche. Il passa à Jérusalem la semaine sainte avec de grands sentiments de piété; et l'on assure qu'il y fut témoin du miracle qu'on prétendait s'y opérer tous les ans à la vue de tous les fidèles, et qui consistait en ce que toutes les lampes étant éteintes le samedi saint, pour faire un nouveau feu, on voyait une lampe s'allumer d'elle-même. Plusieurs auteurs de ce temps-là parlent de ce prodige comme d'un fait certain et avéré; et apparemment que le miracle était alors constant; mais on y découvrit dans la suite de la supercherie.

L'abbé Richard trouva à Antioche un saint moine du Mont-Sinaï, nommé Siméon, qui s'attacha à lui. Siméon était natif de Syracuse en Sicile. Il fut élevé à Constantinople, d'où il passa à Jérusalem. Il se retira ensuite au monastère du Mont-Sinaï, où il embrassa la vie religieuse. Richard II, duc de Normandie, faisait tous les ans de grosses aumônes à ce monastère. Les moines qui étaient allés en France les recevoir, étant morts en chemin, Siméon fut chargé par ses supérieurs de faire ce voyage. Il s'embarqua; mais le vaisseau sur lequel il était fut pris par des pirates, qui mirent à mort les

nes d'un sang noble,
guerrier accompli.
une homme de nais-
dres d'un chevalier,
comme dans l'Église
, avant de prétendre
urs devinrent comme
s nobles y faisaient
ne. Comme le maître
il s'établissait entre
exercices de la che-
s manières polies et
fils du moindre sei-
neur principal, le fils
e France fut ainsi re-
du royaume. Cette
ucissant les mœurs,
on politique, et mon-
al.
urs guerrières de nos
èlerinages. Vers l'an
ui de Jérusalem avec
alités de son ami Ri-
stantinople avec dis-
passa à Jérusalem la
piété; et l'on assure
t s'y opérer tous les
it en ce que toutes les
aire un nouveau feu,
lusieurs auteurs de ce
it certain et avéré; et
t; mais on y décou-

nôine du Mont-Sinaï,
tait natif de Syracuse
passa à Jérusalem. Il
où il embrassa la vie
sait tous les ans de
qui étaient allés en
iméon fut chargé par
qua; mais le vaisseau
ui mirent à mort les

matelots et les passagers. Siméon s'échappa à la nage, et se rendit à Antioche, où il se joignit à l'abbé Richard. Il continua sa route avec lui jusqu'à Belgrade, où le seigneur de la ville l'arrêta prisonnier et ne voulut pas qu'il suivît les pèlerins français.

Richard arriva heureusement à Verdun. Pour Siméon, quand il eut été mis en liberté, il se rendit à Rome, d'où il passa en France avec un saint moine nommé Cosme, qu'il avait amené d'Antioche. Étant arrivés en Aquitaine, ils furent bien reçus par le duc Guillaume; et comme les esprits étaient alors fort échauffés sur la question de l'apostolat de saint Martial, on ne manqua pas de les interroger là-dessus. Ils rendirent témoignage que l'église d'Orient mettait ce saint évêque au nombre des soixante-douze disciples de Jésus-Christ. Le moine Cosme mourut en Aquitaine : ainsi Siméon prit seul la route de Normandie, où il arriva l'an 1027. Il trouva que le duc Richard, dont il venait de si loin recueillir les aumônes, était mort l'année précédente. Il les demanda au successeur, mais on ne l'écouta point. Il fit quelque séjour à Rouen; et il engagea le comte Josselin et Emmeline, sa femme, à bâtir un monastère en l'honneur de la sainte Trinité sur la montagne proche de Rouen, qui porte aujourd'hui le nom de Sainte-Catherine, à cause des reliques de cette sainte, que Siméon y donna, et qu'il avait apportées du Mont-Sinaï.

Siméon, n'ayant pu obtenir d'aumônes du duc de Normandie, et ne voulant pas retourner les mains vides à son lointain monastère, prit le parti d'aller trouver l'abbé Richard de Verdun. Il passa ensuite à Trèves, où Poppon, qui en était archevêque, fut si charmé de sa vertu, qu'ayant eu la dévotion d'aller à la terre sainte, il voulut qu'il l'accompagnât. Siméon, étant revenu de ce pélerinage à Trèves, souhaita d'y vivre reclus. L'archevêque, à la tête du clergé et en présence du peuple, fit la cérémonie de la réclusion le jour de Saint-André, l'an 1028, c'est-à-dire qu'il l'enferma dans une tour proche la porte de la ville nommée alors la porte Noire, en murant la porte ou du moins en y apposant son sceau. Le saint homme y vécut comme dans un tombeau; mais le genre de vie qu'il menait, paraissant au-dessus des forces humaines, étonna plus la populace qu'il ne l'édifia. Elle s'imagina que ce moine étranger était un magicien qui se privait de la compagnie des hommes pour avoir commerce avec les démons; et l'on s'en prit au saint reclus de toutes les calamités qui arrivaient à la ville. Une inondation ayant fait de grands ravages à Trèves sur ces entrefaites, on crut que Siméon l'avait procurée par ses prestiges, et le peuple s'ameuta contre lui pour le lapider; cependant il ne put forcer la tour du saint reclus, et toute sa fureur

aboutit à en casser les fenêtres à coups de pierres. Le Seigneur achevait de purifier son serviteur par ces épreuves. Le peuple, qui passe aisément d'une extrémité à l'autre, montra dans la suite autant de vénération pour le saint homme qu'il avait fait paraître de prévention contre lui.

Siméon mourut saintement le premier jour de juin, l'an 1035. L'abbé Éberwin, qui a écrit sa Vie, l'assista dans sa dernière maladie et lui fit la recommandation de l'âme. Dès que le bruit de sa mort se fut répandu, la malignité et la médisance se turent, et l'on s'empressa de témoigner d'autant plus de vénération pour sa vertu, que l'on savait qu'elle avait été plus cruellement calomniée. Le clergé de Trèves, les moines, le peuple et même les religieuses se rendirent à sa cellule pour honorer ses funérailles ; et toute la ville ne retentit plus que des éloges du saint homme, que la calomnie avait rendu quelque temps auparavant un objet d'exécration. C'est ainsi que Dieu justifie ses saints. Poppon, archevêque de Trèves, écrivit aussitôt au Pape pour lui demander la canonisation de Siméon. Elle fut prononcée l'an 1042, et promulguée à Trèves avec beaucoup de solennité, le 27 novembre. Cependant l'Église honore la mémoire de saint Siméon le jour de sa mort [1].

La dévotion de visiter Jérusalem, déjà si répandue précédemment, se répandit encore bien plus depuis que la grande famine eut menacé les Occidentaux d'une destruction universelle. On voyait, dit Glaber, une multitude si innombrable se diriger de tout l'univers vers le sépulcre du Sauveur à Jérusalem, que jamais auparavant on n'aurait pu espérer tant de zèle. Ce furent d'abord les gens d'un ordre inférieur dans le peuple qui partirent, ensuite les médiocres, enfin les plus grands, les rois, les comtes, les marquis, les prélats. Après ceux-là on vit, ce qui n'était jamais arrivé encore, plusieurs dames des plus nobles entreprendre à l'envi, avec les plus pauvres, ce pèlerinage. Et un grand nombre de ceux qui partaient pour la terre sainte s'y acheminaient avec le désir d'y mourir, plutôt que de revoir jamais leur patrie. Ainsi un Bourguignon, nommé Lethbald, étant arrivé sur le mont des Olives, à l'endroit d'où le Sauveur est monté au ciel, s'y prosterna de tout son corps en forme de croix, arrosant le lieu de ses larmes, avec une joie inénarrable Puis, se levant de terre et s'élançant de toutes ses forces vers les cieux, il disait avec transport : Seigneur Jésus, qui, du trône de votre majesté, avez daigné descendre sur la terre à cause de nous, pour sauver le genre humain ; qui, de cette place que je contemple

[1] *Acta SS.*, 1 *jun.*

pierres. Le Seigneur
euves. Le peuple, qui
ntra dans la suite au-
avait fait paraître de

ır de juin, l'an 1035.
ns sa dernière maladie
bruit de sa mort se fut
, et l'on s'empressa de
vertu, que l'on savait
Le clergé de Trèves,
rendirent à sa cellule
ne retentit plus que
avait rendu quelque
ainsi que Dieu justifie
rivit aussitôt au Pape
on. Elle fut prononcée
ucoup de solennité, le
moire de saint Siméon

andue précédemment,
nde famine eut menacé
On voyait, dit Glaber,
ut l'univers vers le sé-
uparavant on n'aurait
gens d'un ordre infé-
médiocres, enfin les
uis, les prélats. Après
core, plusieurs dames
les plus pauvres, ce
qui partaient pour la
y mourir, plutôt que
ourguignon, nommé
es, à l'endroit d'où le
ut son corps en forme
une joie inénarrable
es ses forces vers les
us, qui, du trône de
erre à cause de nous,
lace que je contemple

de mes yeux, êtes remonté, revêtu de chair, vers les cieux d'où vous étiez venu, je supplie votre toute-puissante bonté que, si mon âme doit sortir de ce corps cette année, je ne m'éloigne pas d'ici, mais que cela m'arrive à la vue du lieu de votre ascension ; car je crois que, comme je vous ai suivi de corps pour venir en ce lieu, mon âme joyeuse vous suivra de même dans le paradis. Le même soir, après avoir reçu la sainte communion, il expira plein de joie, en saluant affectueusement ses compagnons de voyage, qui racontèrent, depuis, le fait à l'historien Glaber [1].

Parmi les pélerins de cette époque, un des plus illustres fut Robert, duc de Normandie ; il fut accompagné à Jérusalem d'une multitude immense de seigneurs et de bourgeois normands. Comme il n'avait pas d'enfants légitimes, il fit prêter serment à ses sujets que, s'il ne revenait pas de ce long voyage, ils reconnaîtraient pour leur duc son fils Guillaume, qui lui était né d'une bourgeoise de Falaise, sa concubine, à quoi consentit aussi Henri, roi de France. Avant que de partir pour la Palestine, le duc Robert fit plusieurs largesses aux églises et aux monastères. Il donna entre autres une terre au monastère de Saint-Pierre de Préaux, et il envoya son fils Guillaume, encore enfant, y porter l'acte de donation. On prit plusieurs jeunes seigneurs de l'âge de Guillaume pour servir de témoins ; et, afin qu'ils s'en souvinssent, on donna à chacun d'eux un soufflet sur la joue. Cet usage était ancien. Il est marqué dans la loi des Ripuaires que, quand on achetait une terre, si on ne faisait pas un contrat de vente, l'acheteur devait la payer sur-le-champ, en prendre ensuite possession en présence de témoins, donner des soufflets et tirer les oreilles aux petits enfants, afin qu'ils pussent un jour en rendre témoignage [2]. De là sans doute le soufflet que l'évêque donnait au nouveau chevalier à la fin de sa bénédiction. Le duc Robert arriva heureusement à la terre sainte et fit de riches présents aux églises de Jérusalem ; mais, à son retour, il mourut le 1er juillet 1035, à Nicée en Bithynie, et Guillaume le Bâtard, plus connu sous le nom de Guillaume le Conquérant, lui succéda à l'âge d'environ neuf ans.

Le saint évêque de Toul, Brunon, ne fit point le pélerinage de Jérusalem, mais il faisait tous les ans celui de Rome ; car il avait une extrême dévotion à saint Pierre et allait le prier tous les ans pour les brebis que Dieu lui avait confiées. Un jour qu'il y était accompagné de plus de cinq cents personnes, tant clercs que laïques, une maladie pestilentielle se mit parmi eux. Une fois attaqué, on n'espérait plus

[1] Glaber, l. 4, c. 6. — [2] *Annal. Bened.*, t. 4, p. 393. *Leg. Rip.*, c. 60, 1.

voir le lendemain. Le saint évêque, extrêmement affligé du malheur de ses compagnons de voyage, y trouva un prompt remède. Il trempa dans du vin les reliques des saints qu'il portait avec lui, surtout celles de saint Èvre, auquel il avait une dévotion particulière. Tout malade qui goûtait tant soit peu de cette boisson était aussitôt guéri. Quant à lui-même, pendant tout le voyage, il célébrait presque chaque jour la sainte messe et y exhortait d'une manière touchante les peuples qui y assistaient à se convertir, à faire pénitence et à élever leurs pensées vers le ciel. Ces miracles et cette piété le firent vénérer et chérir, particulièrement dans la province de Rome.

Sa coutume était, quand il voulait prendre son repos la nuit, de se recommander plus dévotement aux reliques des saints; puis, délivré de tous les soins du siècle, il délassait son âme dans une sainte contemplation, et recevait ainsi le sommeil nécessaire au corps. Une nuit qu'il s'était ainsi pieusement endormi, il lui sembla être transporté dans la principale église de Worms, où il vit une multitude infinie de personnes vêtues de blanc, parmi lesquelles il reconnut un de ses amis, l'archidiacre Bézelin, qui était mort en l'accompagnant dans un de ses pélerinages à Rome. Lui ayant demandé ce que c'était que cette multitude, il apprit que c'étaient ceux qui avaient fini leur vie au service de saint Pierre. Pendant qu'il en était dans l'admiration, survint saint Pierre lui-même, qui annonça que toute cette multitude communierait de la main de Brunon. Et de fait, l'ayant revêtu d'habits pontificaux, le même saint Pierre et le premier martyr Étienne le conduisirent à l'autel, au milieu d'une mélodie ineffable, et tous reçurent la communion de sa main. Après la communion, il lui sembla que saint Pierre lui donna à lui-même cinq calices d'or, trois à un autre qui le suivait, et un seul à un troisième. S'étant éveillé, il le raconta à ses amis et s'étonnait de ce que cela voulait dire. L'événement le fit bien comprendre ; car il fut élu Pape dans la principale église de Worms. Il occupa le siége de saint Pierre cinq ans, son successeur Victor trois ans, et Étienne un seul.

Une autre fois, pendant le sommeil, il lui semblait qu'un personnage qui avait l'air d'une vieille femme difforme le recherchait avec importunité et s'efforçait de le joindre dans un entretien familier, mais pourtant sincère. Cette personne avait le visage si hideux, les vêtements si déchirés, les cheveux si hérissés et si en désordre, qu'à peine y reconnaissait-on quelque chose d'une forme humaine. Épouvanté d'une si horrible laideur, il s'étudiait à éviter cette personne: mais elle cherchait d'autant plus à s'attacher à lui. Fatigué de son importunité, l'homme de Dieu lui fit sur le visage le signe de la

ent affligé du malheur
mpt remède. Il trempa
tait avec lui, surtout
ion particulière. Tout
boisson était aussitôt
vage, il célébrait pres-
t d'une manière tou-
tir, à faire pénitence
cles et cette piété le
la province de Rome.
son repos la nuit, de
ques des saints; puis,
it son âme dans une
ommeil nécessaire au
endormi, il lui sembla
Worms, où il vit une
ic, parmi lesquelles il
n, qui était mort en
Rome. Lui ayant de-
il apprit que c'étaient
saint Pierre. Pendant
t Pierre lui-même, qui
nierait de la main de
pontificaux, le même
conduisirent à l'autel,
eçurent la communion
la que saint Pierre lui
n autre qui le suivait,
e raconta à ses amis et
ement le fit bien com-
e église de Worms. Il
successeur Victor trois

emblait qu'un person-
ne le recherchait avec
un entretien familier,
e visage si hideux, les
et si en désordre, qu'à
forme humaine. Épou-
éviter cette personne:
a lui. Fatigué de son
visage le signe de la

croix ; elle, aussitôt, tombant à terre comme morte, se relevait avec une beauté toujours plus merveilleuse. Réveillé par l'effroi de cette vision, il se leva pour assister à l'office de la nuit. S'étant rendormi après, en admirant la chose, il lui sembla voir le vénérable abbé Odilon, qui venait de mourir, et il le pria de lui apprendre ce que signifiait cette vision. Odilon lui répondit avec joie : Tu es bienheureux, et tu as délivré son âme de la mort. Que ce récit ne soit pas une feinte, ajoute l'archidiacre Wibert, biographe contemporain du saint pontife, nous en avons pour témoins irrécusables le doyen Walter et son compagnon intime Warneher, lesquels certifient lui avoir entendu dire ces choses en pleurant, et en s'étonnant beaucoup de ce que cela voulait dire. Au reste, conclut Wibert, personne ne doute que la vision de cette femme ne signifiât l'état déplorable de l'Église, à laquelle le saint pontife, par l'assistance du Christ, rendit son ancienne beauté [1].

Le pape Jean XIX avait fait quelques efforts pour commencer cette restauration, particulièrement en France. Burcard, fils naturel de Conrad, roi de Bourgogne et frère de Rodolphe le Fainéant, fut élevé fort jeune sur le siége de Lyon, où il vécut avec beaucoup de splendeur, plus en prince qu'en évêque. Un ancien historien dit que ce qu'il fit de mieux pour son troupeau, ce fut de mourir. Cependant sa mort donna lieu à de nouveaux troubles. Burcard, son neveu, et alors évêque d'Aoste, s'empara de l'archevêché de Lyon, et commit bien des violences ; mais l'empereur Conrad le fit prendre et l'envoya en exil. Le comte Gérard usurpa ensuite ce siége pour son fils, qui était encore enfant, et qui fut bientôt chassé comme un mercenaire.

Dans cette désolation de l'église de Lyon, on eut recours au pape Jean XIX, qui, pour consoler cette église affligée des maux qu'elle avait soufferts, résolut d'élever sur ce grand siége saint Odilon, que le clergé et le peuple désiraient ardemment. Le Pape le nomma donc archevêque de Lyon, et lui envoya le pallium avec l'anneau pastoral. Mais Odilon, si soumis en toute autre occasion au souverain Pontife, crut devoir lui résister, quand il lui offrait une dignité dont il se croyait indigne. Il la refusa constamment ; et, quelques raisons qu'on pût lui apporter, son humilité y trouvait des réponses. Le Pape fut choqué du refus d'Odilon, et lui écrivit une lettre pleine de reproches et de menaces.

Qu'y a-t-il, lui dit le Pape, de plus recommandé à un moine que l'obéissance, et que peut faire un Chrétien de plus agréable à

[1] *Vita S. Leon IX, pap.*, l. 2, c. 1. *Acta SS.*, 19 *april.*

Dieu, que d'obéir avec humilité? Nous avons ressenti vivement l'outrage que vous avez fait à l'église de Lyon, qui vous demandait pour son époux. Par votre refus, vous lui avez, pour ainsi dire, craché au visage. Nous ne parlons point du mépris que vous avez fait de tant de prélats qui vous pressaient d'accepter l'épiscopat; mais nous ne pouvons ni ne devons laisser impunie votre résistance à l'Église romaine. Si vous continuez à lui désobéir par un refus opiniâtre, vous éprouverez sa sévérité. L'évêque Geofroi vous notifiera nos ordres, à vous et à nos frères les évêques [1].

Malgré une lettre si pressante, Odilon demeura ferme dans la résolution qu'il avait prise de ne jamais accepter l'épiscopat; et, comme il faisait un grand bien dans tout l'ordre monastique, on ne crut pas devoir lui faire violence. Ainsi on s'accorda à élever sur le siége de Lyon Odalric, archidiacre de Langres, dont l'élection fut généralement applaudie, parce que c'était un excellent sujet, qui, avec des mœurs édifiantes, avait l'érudition et les talents propres pour remplir dignement une si grande place.

L'an 1033, le vendredi 29me de juin, fête de Saint-Pierre, il y eut une grande éclipse de soleil. Le même jour, quelques-uns des principaux d'entre les Romains conspirèrent contre le pape Jean XIX, voulant le tuer; ce que n'ayant pu exécuter, ils le chassèrent seulement de son Siége. Mais l'empereur Conrad, étant venu à Rome avec une armée, le rétablit et soumit tous les rebelles. Le pape Jean mourut la même année, le 28me de novembre, après avoir tenu le Saint-Siége neuf ans et quelques mois. On ordonna à sa place Théophylacte, son neveu, fils d'Albéric, comte de Tusculum, quoiqu'il n'eût qu'environ douze ans. Ce fut un grand malheur pour l'Église de Dieu. Déjà l'empereur Conrad, oubliant ses beaux commencements et les devoirs de sa charge, vendait les évêchés par avarice. A son exemple, les parents du jeune Théophylacte lui achetèrent la papauté à prix d'argent. Cet enfant, élevé sur la Chaire de saint Pierre sous le nom de Benoît IX, à l'âge de dix à douze ans, l'occupa à peu près autant d'années, se conduisant d'une manière scandaleuse. Qu'on juge des funestes effets que dut produire l'exemple de l'empereur et du Pape. Il y eut plus d'une province où non-seulement des prêtres, mais des évêques mêmes se mariaient et laissaient leurs bénéfices à leurs enfants comme un héritage. On put voir plus que jamais combien il importe à la chrétienté et à l'humanité entière, que l'Église romaine soit, même temporellement, indépendante de toute famille et de toute nation particulière [2].

[1] Labbe, t. 9, p. 858. — [2] Baron., Pagi.

[1] Quand nous disons que Benoît IX se conduisit d'une manière scandaleuse, nous entendons parler de ses mœurs et de l'emportement avec lequel il se livra à toutes les passions de la jeunesse. Quant à la doctrine et au gouvernement de l'Église, l'histoire ne lui fait point de reproche. Son autorité fut reconnue et respectée par toute la terre. On écoutait saint Pierre, même dans son indigne successeur.

Benoît IX donna successivement le pallium à trois archevêques de Hambourg ; en 1032, à Herman, successeur de Libentius II, qui avait plus de simplicité que de prudence, et entre les chapelains duquel se trouvait Suidger, depuis Pape sous le nom de Clément II ; en 1035, à Bézelin, surnommé Alebrand, qui fut un très-digne prélat et fit de très-grands biens à ses deux églises de Brême et de Hambourg, tant pour le spirituel que pour le temporel. Il eut un soin particulier des on clergé ; et, pour y faire observer la continence, suivant le dessein de Libentius, son prédécesseur, il rebâtit le cloître de Brême, et rétablit la vie commune entre les chanoines. Il continua les murs de la ville, commencés par Herman, et renouvela Hambourg, ruiné par les Slaves. Il y bâtit de pierres de taille l'église et la maison épiscopale, qui n'étaient l'une et l'autre que de bois, et cette maison était comme une forteresse. Il profitait de la paix qui était avec les Slaves d'au delà de l'Elbe, pour y avancer la religion ; mais les gouverneurs y mettaient obstacle par leur dureté à exiger les tributs. Il ordonna trois évêques pour l'aider en sa mission chez les infidèles, à Sleswig, à Ripen, et un troisième chez les Slaves, sans siége fixe. Enfin, l'archevêque Alebrand mourut l'an 1043, vers le 15me d'avril, et fut enterré à Brême. Son successeur fut Adalbert, homme très-noble, bien fait de sa personne et orné de grands talents. Il reçut, comme ses deux prédécesseurs, le bâton pastoral de l'empereur Conrad et le pallium du pape Benoît IX, et fut ordonné à Aix-la-Chapelle, en présence de l'empereur et des seigneurs, et de douze évêques qui lui imposèrent les mains. Il tint le siége vingt-neuf ans [1].

Un des plus illustres prélats d'Allemagne était alors saint Bardon, archevêque de Mayence. Il était noble ; et, ayant fait ses études dans l'abbaye de Fulde, il y embrassa la vie monastique. Comme il lisait continuellement le *Pastoral* de saint Grégoire, ses confrères lui en demandèrent un jour la raison ; il répondit en riant : Peut-être viendra-t-il quelque jour un roi qui, ne trouvant personne qui veuille être évêque, sera assez simple pour me donner un évêché ;

[1] Adam, l. 2, c. 51.

il faut donc que je m'y prépare. Richard, abbé de Fulde, ayant bâti un nouveau monastère près du grand, en donna la conduite à Bardon; et l'empereur Conrad, étant venu à Fulde et ayant voulu voir ce nouvel établissement, fut ravi d'y trouver Bardon, qu'il connaissait déjà de réputation et qui était parent de l'impératrice, son épouse. Il l'embrassa et promit de l'élever en dignité à la première occasion. En effet, il manda, peu de temps après, à l'abbé Richard de le lui envoyer, et lui donna l'abbaye de Werthen, près de Cologne, et, quelque temps après, celle d'Herfeld, près de Fulde, et Bardon fut abbé des deux ensemble.

Aribon, archevêque de Mayence, se trouva avec l'empereur à Paderborn, à la fête de Noël 1030, et lui demanda congé d'aller à Rome. Il partit l'année suivante après la Chandeleur, et, au retour, il mourut le 13me d'avril 1031, après avoir tenu le siége dix ans. On porta son bâton pastoral à l'empereur Conrad, qui tint conseil sur le choix du successeur. Après que l'on eut nommé plusieurs sujets, quelqu'un dit que, suivant les priviléges de l'abbaye de Fulde, on devait en tirer alternativement l'archevêque de Mayence. L'empereur fut d'avis de différer l'élection, et il se trouva en effet que les priviléges le portaient et que les rois précédents les avaient suivis. Sur ce fondement, Richard, abbé de Fulde, crut que cette dignité le regardait; et, ayant donné ordre aux affaires de sa maison, il prit le chemin de la cour. Mais, un matin, il dit aux moines qui l'accompagnaient : Ne vous affligez point, mes frères, je ne vous serai point ôté. J'ai vu cette nuit notre frère Bardon sur une haute montagne où je ne pouvais monter. Il avait une houlette à la main, ses brebis paissaient autour de lui, et une fontaine très-claire sortait de dessous ses pieds. C'est lui qui est choisi; cédons à la volonté souveraine.

L'assemblée pour l'élection se tint au mois de juin, la veille de Saint-Pierre. Le roi dit, sans nommer personne, qu'il connaissait un sujet très-digne, puis il appela Bardon, et déclara qu'il lui donnait le siége de Mayence, suivant le privilége de Fulde. Il fut donc sacré le lendemain, 29me de juin 1031, étant environ dans sa cinquantième année. L'empereur célébra cette année la fête de Noël à Goslar. Bardon s'y trouva, et, suivant la prérogative de sa dignité, il officia le jour de la fête. Il prêcha en peu de mots après l'évangile, et plusieurs, mal satisfaits de son sermon, murmuraient de ce qu'on avait choisi un moine pour remplir une si grande place. L'empereur même se repentait de l'y avoir mis. Le lendemain, jour de Saint-Étienne, Théodoric, évêque de Metz, célébra la messe, et fit un sermon qui fut loué de tout le monde. C'est là, disait-on, c'est là un évêque. Le jour de Saint-Jean, on envoya demander à l'archevêque Bardon qui

célébrerait la messe. Il répondit que ce serait lui. Ses amis l'en détournaient, sous prétexte de la fatigue d'officier si souvent; mais il fit un sermon qui fut admirable et admiré, et fit fondre en larmes tout l'auditoire. L'auteur de sa Vie a eu soin d'en conserver la presque totalité, qui vraiment est admirable de verve et de doctrine. Après s'être demandé qui est Jean, quelle est son autorité, quelle est la sublimité de son enseignement, il en développe la doctrine sur Jésus-Christ, avec une connaissance si approfondie de l'Écriture, avec des idées si grandes et si sublimes, dans un langage si animé, si vif et en même temps si clair, que nous ne nous souvenons pas d'avoir lu quelque chose de plus magnifique. De cet ensemble de vérités si hautes, il amenait ses auditeurs à confesser leurs péchés, à les effacer par les larmes d'une sincère contrition, et à s'offrir eux-mêmes avec Jésus-Christ en sacrifice d'expiation sur l'autel. L'étonnement, l'admiration, l'émotion des auditeurs furent indicibles. Quand l'archevêque vint se mettre à table avec l'empereur, suivant la coutume, l'empereur dit tout rayonnant : C'est aujourd'hui Noël pour moi! car nos envieux sont confondus. Et il lui fit donner à laver le premier. Mais le saint archevêque ne fut pas plus touché des louanges de ce jour que du mépris des jours précédents. Il retourna à son diocèse et le gouverna vingt ans en bon pasteur [1].

Un autre saint honorait alors l'ordre monastique dans les royaumes de Lorraine et de Germanie : c'était saint Poppon, abbé de Stavelo, au diocèse de Liége. Il naquit en Flandre, vers l'an 978, et suivit d'abord la profession des armes, ne laissant pas dès lors de vivre dans une grande piété. Il alla en pèlerinage à Jérusalem et ensuite à Rome. Le comte de Flandre et les principaux seigneurs le chérissaient : un d'entre eux voulut même lui donner sa fille, mais il la refusa ; et, ayant résolu de quitter le monde, il embrassa la vie monastique à Saint-Thierry, près de Reims, où l'abbé Richard de Verdun, l'ayant vu, le prit tellement en affection, qu'il obtint de l'abbé de Saint-Thierry de le lui envoyer, et qu'il le retint auprès de lui à Saint-Vannes. Poppon y attira ensuite sa mère Adelvive, veuve depuis longtemps ; non-seulement elle prit le voile, mais elle se fit recluse, et elle est comptée entre les saintes.

L'abbé Richard ayant reçu du comte de Flandre le monastère de Saint-Vaast, y envoya Poppon pour le gouverner en qualité de prévôt; ce qu'il fit avec une grande utilité pour le monastère. De là il alla trouver l'empereur saint Henri pour les affaires de la maison, et gagna l'affection du prince, dont il obtint facilement ce qu'il de-

[1] *Acta SS.*, 10 *jun*. *Acta Bened.*, sect. 6, pars 2.

mandait. Il le détourna même d'un spectacle auquel il se divertissait, qui était d'exposer à des ours un homme nu frotté de miel. Poppon représenta si bien à l'empereur et aux seigneurs l'inhumanité de ce divertissement, qu'il en fit abolir l'usage. L'empereur Henri lui donna, quelque temps après, l'abbaye de Stavelo, du consentement de l'abbé Richard, qui l'avait rappelé à Verdun ; et, deux ans après, il lui donna encore l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, où les moines, qu'il voulait réformer, lui donnèrent du poison, mais sans effet.

Après la mort de l'empereur saint Henri, il s'employa avec succès à réunir les princes de l'empire, divisés entre eux, et ensuite à faire la paix entre Conrad, roi d'Allemagne, et Henri, roi de France. L'évêché de Strasbourg étant venu à vaquer en 1029, l'empereur Conrad voulut le donner à Poppon; mais il s'en excusa, disant qu'il était fils d'un clerc, ce qui l'empêchait d'être évêque, selon les canons. L'empereur, ayant depuis appris la vérité, lui fit des reproches de cette fiction, et Poppon répondit qu'il se sentait incapable même de la charge d'abbé qu'il exerçait. L'empereur, charmé de son humilité, résolut de lui donner le gouvernement de toutes les abbayes qui vaqueraient dans son royaume. Ce qui lui donna l'occasion d'en réformer plusieurs, où il mit pour abbés des personnes de mérite. On compte jusqu'à quatorze monastères rétablis par ses soins. Enfin il mourut le 25me de janvier 1048[1].

Un autre saint édifiait dans le même temps le royaume de Hongrie. Après la mort du roi saint Étienne, Pierre, fils de sa sœur, y fut reconnu roi. Mais comme il était de race allemande, il voulut donner à des Allemands les gouvernements et les charges. Les Hongrois, irrités, choisirent pour roi Ovon ou Aba, beau-frère de saint Étienne; et Pierre, obligé de s'enfuir la troisième année de son règne, se retira en Allemagne, près du roi Henri le Noir, fils de l'empereur Conrad. Cependant Ovon répandit beaucoup de sang et fit mourir cruellement les personnes les plus considérables du conseil, durant le carême, apparemment, de l'an 1041. Ensuite il vint pour célébrer la Pâque à Chonad, capitale de la province Morissène, dont saint Gérard était évêque. Ce prélat étant invité, de la part des évêques et des seigneurs, à venir couronner le nouveau roi, s'y refusa. Les autres évêques lui mirent la couronne; car c'était l'usage de ce temps-là que les rois recevaient des évêques la couronne à toutes les grandes fêtes.

Le roi Ovon entra donc dans l'église, couronné, avec une grande

[1] *Acta SS.*, 25 *jan. Act. Bened.*, sect. 6, pars 1.

suite de clergé et de peuple. Mais le saint évêque Gérard monta à la tribune et s'adressa ainsi au roi par interprète, car il ne parlait pas hongrois : Le carême est institué pour procurer le pardon aux pécheurs et la récompense aux justes. Tu l'as profané par des meurtres, et, en me privant de mes enfants, tu m'as ôté le nom de père. C'est pourquoi tu ne mérites point aujourd'hui de pardon; et, comme je suis prêt à mourir pour Jésus-Christ, je te dirai ce qui doit t'arriver. La troisième année de ton règne, le glaive vengeur s'élèvera contre toi, et tu perdras, avec la vie, le royaume que tu as acquis par la fraude et la violence. Les amis du roi, qui entendaient le latin, surpris de ce discours, faisaient signe à l'interprète de se taire, voulant garantir l'évêque de la colère du roi. Mais l'évêque, voyant que la crainte faisait taire l'interprète, lui dit : Crains Dieu, honore le roi, déclare les paroles de ton père! Enfin il l'obligea à parler, et l'événement fit voir que le saint évêque avait l'esprit de prophétie. Il prédit encore qu'il s'élèverait dans la nation une violente sédition, dans laquelle il mourrait lui-même.

Gérard était Vénitien, et dès l'enfance avait reçu l'habit monastique. Ayant entrepris d'aller en pélerinage à Jérusalem, il passa en Hongrie, où le roi saint Étienne goûta tellement sa doctrine et sa vertu, qu'il le retint malgré lui, jusqu'à lui donner des gardes. Gérard se retira dans le monastère de Béel, que le saint roi avait bâti à la prière du saint ermite Gunther, et y passa sept ans, s'exerçant au jeûne et à la prière, et n'ayant pour toute compagnie que le moine Maur, qui fut depuis évêque de Cinq-Églises. Le roi saint Étienne, ayant établi la tranquillité dans son royaume, tira Gérard de sa solitude, le fit ordonner évêque et l'envoya prêcher à son peuple, dont il se fit tellement aimer, que tous le regardaient comme leur père. Le nombre des fidèles croissant, le saint roi fonda des églises dans les principales villes, et mit l'évêque Gérard dans celle de Chonad, dédiée à saint Georges. Là, il y avait un autel de la Vierge, devant lequel était un encensoir d'argent, où deux vieillards faisaient brûler continuellement des parfums, et tous les samedis on y disait l'office de la Vierge, à neuf leçons; car le roi Étienne et toute la Hongrie avaient une dévotion particulière à la sainte Vierge.

Le saint évêque Gérard avait grand soin de tout ce qui regarde le service divin, disant que la foi doit être aidée par ce qui est agréable aux sens. C'est pourquoi il gardait le meilleur vin pour le saint sacrifice, et, l'été, il le faisait mettre à la glace. Pour se mortifier, il se levait la nuit, prenait une cognée et allait seul à la forêt couper du bois. Dans ses voyages, il ne montait pas à cheval, mais dans un chariot, pour s'occuper de saintes lectures. Il trouva moyen d'accor-

der la vie solitaire avec l'épiscopat, bâtissant des cellules près des villes où il allait prêcher, dans les lieux des forêts les plus écartés, pour y passer la nuit. Tel était ce saint évêque.

Ovon, pour se venger du roi de Germanie, qui avait reçu chez lui le roi Pierre, entra en Bavière l'an 1042, et y fit de grands ravages. Cette guerre dura deux ans ; mais enfin, l'an 1044, le roi Henri remit en possession Pierre, qui, peu de temps après, prit Ovon et lui fit couper la tête. Ainsi fut accomplie la prophétie de saint Gérard [1].

Cependant Micizlas, roi de Pologne, étant mort l'an 1034, et son fils Casimir étant encore trop jeune pour gouverner, il y eut sept ans d'interrègne ou plutôt d'anarchie. Rixa, veuve du dernier roi, devenue odieuse, se retira en Saxe, sous la protection de l'empereur Conrad, et son fils Casimir la quitta quelque temps après, pour venir en France, et se rendit moine à Cluny, sous le nom de Charles. En Pologne, comme il n'y avait point de maître, le désordre était extrême ; la religion, encore nouvelle, se trouvait en grand péril, les évêques réduits à se cacher, les églises exposées au pillage. Bretislas, duc de Bohême, ennemi des Polonais, profita de l'occasion, entra dans le pays ; prit les meilleures villes, entre autres Gnesen, qui était la capitale, d'où, par le conseil de Sévère, évêque de Prague, qui l'accompagnait, il voulut enlever le corps du martyr saint Adalbert, leur évêque ; mais les Polonais prétendent que les clercs de l'église de Gnesen trompèrent les Bohèmes et leur donnèrent à la place le corps de saint Gaudence, frère de saint Adalbert. Les richesses de cette église, qui étaient grandes, furent pillées, entre autres un crucifix d'or du poids de trois cents livres, et trois tables d'or enrichies de pierreries, dont le grand autel était orné. Ce pillage de l'église de Gnesen arriva l'an 1038.

L'année suivante, Étienne, qui en était archevêque, de l'avis des autres évêques de Pologne, envoya une députation à Rome pour se plaindre de ce sacrilége. Le pape Benoît IX, ayant délibéré sur cette affaire, en conclut que le duc Bretislas et l'évêque Sévère seraient excommuniés jusqu'à l'entière restitution des choses saintes. Toutefois, pour ne pas les condamner sans les entendre, on les cita à Rome ; ils y envoyèrent des députés, qui les excusèrent sur la dévotion pour de si précieuses reliques et sur le droit de la guerre. Ils promirent que ce qui avait été pris serait rendu ; mais depuis, ayant gagné par présents les cardinaux, ils obtinrent l'absolution de leur prince, sans aucune restitution.

[1] *Acta SS.*, 24 *sept. Act. Bened.*, sect. 6, pars 1.

es cellules près des
ts les plus écartés,

qui avait reçu chez
y fit de grands ra-
n 1044, le roi Henri
après, prit Ovon et
prophétie de saint

rt l'an 1034, et son
erner, il y eut sept
uve du dernier roi,
ction de l'empereur
ps après, pour venir
nom de Charles. En
, le désordre était
vait en grand péril,
sées au pillage. Bre-
rofita de l'occasion,
ntre autres Gnesen,
ère, évêque de Pra-
rps du martyr saint
ndent que les clercs
leur donnèrent à la
Adalbert. Les riches-
pillées, entre autres
et trois tables d'or
orné. Ce pillage de

vêque, de l'avis des
ion à Rome pour se
nt délibéré sur cette
ème Sévère seraient
hoses saintes. Toute-
endre, on les cita à
cusèrent sur la dévo-
roit de la guerre. Ils
; mais depuis, ayant
l'absolution de leur

D'un autre côté, les Polonais, ennuyés de l'anarchie, résolurent de rappeler Casimir, fils de leur dernier roi; mais, ne sachant ce qu'il était devenu, ils envoyèrent en Allemagne vers la reine Rixa, sa mère, qui leur dit qu'il vivait encore, mais qu'il était à Cluny et y avait embrassé la vie monastique. Les députés s'y rendirent sans délai, et, par la permission de l'abbé saint Odilon, ils parlèrent à Casimir. Nous venons, lui dirent-ils, de la part des pontifes, des seigneurs et de tous les nobles de Pologne, vous prier d'avoir pitié de ce royaume, d'en venir apaiser les divisions et de le délivrer de ses ennemis. Casimir répondit qu'il n'était plus à lui, puisqu'il n'avait pu même leur parler sans l'ordre de son abbé. Ils vinrent donc à saint Odilon, qui, après avoir pris conseil, leur répondit qu'il n'était pas en son pouvoir de renvoyer un moine profès et de plus ordonné diacre, et qu'ils devaient s'adresser au Pape, qui seul avait dans l'Église la puissance souveraine.

Les députés de Pologne allèrent à Rome; et, ayant eu audience du pape Benoît IX, ils lui représentèrent le triste état de leur pays et le besoin qu'ils avaient du prince Casimir pour la conservation du royaume et de la religion. Le cas était nouveau et la demande extraordinaire; toutefois, après avoir bien consulté, le Pape crut devoir l'accorder. Il dispensa donc Casimir de ses vœux, lui permettant non-seulement de sortir du monastère et de rentrer dans le monde, mais de se marier, à condition que les nobles de Pologne payeraient tous les ans, au Saint-Siége, chacun un denier de redevance; qu'ils porteraient, comme les moines, les cheveux courts, en forme de couronne, et qu'aux grandes fêtes ils auraient au cou, durant la messe, une écharpe de lin semblable à l'étole des prêtres et des diacres.

Ainsi Casimir retourna en Pologne, où il fut reconnu roi et épousa Marie, sœur de Jaroslas, prince de Russie, duquel le roi Henri de France épousa une fille. Casimir, ayant assuré la paix au dedans comme au dehors, chercha à faire fleurir les sciences dans son royaume. Les monastères étant alors leurs sanctuaires, il envoya à Cluny des députés avec de riches présents. Ils en ramenèrent douze religieux, pour qui le roi fonda deux couvents, dont l'établissement contribua à épurer les mœurs et à donner à la religion la dignité et la décence qui s'étaient perdues au milieu des guerres civiles. A sa mort, arrivée l'an 1058, il ne restait en Pologne presque aucune trace des calamités passées. Ce prince emporta les regrets de ses sujets et mérita le surnom de Pacifique. Son fils Boleslas lui succéda [1].

[1] Baron., an. 1041. *Biograph. univ.*

La trêve de Dieu, établie en France, ne s'était pas encore étendue à l'Italie. Aussi les guerres étaient-elles fréquentes entre les seigneurs des différentes classes, ainsi que les villes, qui aspiraient de plus en plus à la liberté et à l'indépendance. Dans l'absence de l'empereur, les guerres privées entre les gentilshommes furent bientôt suivies d'une guerre plus générale, que ces mêmes gentilshommes déclarèrent, d'un commun accord, d'une part, aux prélats qui, pour la plupart, étaient leurs suzerains, et, de l'autre, aux bourgeois des villes. Les vassaux mitoyens voyaient d'un œil jaloux ces hommes, nés leurs égaux ou leurs inférieurs, qui jouissaient de l'autorité souveraine, les premiers comme princes et les seconds comme républicains. Ils se plaignaient de l'orgueil d'Héribert, archevêque de Milan, qui, sans respecter la constitution féodale de Conrad, dépouillait de leurs fiefs ceux de ses vassaux qui avaient encouru sa disgrâce.

A la nouvelle d'une injustice que cet archevêque venait de commettre envers l'un d'eux, tous les gentilshommes, vassaux du siége de Milan, prirent les armes en même temps, l'an 1035, et leur exemple fut bientôt suivi de tous les gentilshommes de la Lombardie. Les bourgeois, d'autre part, qui avaient été en butte à quelques vexations de la part de la noblesse, et qui croyaient que le lustre de leurs prélats rejaillissait sur eux-mêmes, prirent les armes pour les seconder. Le premier combat se livra dans les rues mêmes de Milan. Après une longue résistance, les gentilshommes furent défaits et obligés de sortir de la ville [1].

Mais dès qu'ils furent en rase campagne, de nombreux auxiliaires accoururent pour se ranger sous leurs drapeaux ; la ville de Lodi, jalouse de Milan, se déclara pour eux ; et, dans la bataille de Campo-Malo, l'archevêque et les Milanais furent défaits par les gentilshommes. L'empereur Conrad, que ces désordres déterminèrent à passer en Italie, l'an 1036, assembla une diète à Pavie, où il s'efforça de les apaiser. Il fit mettre aux arrêts l'archevêque Héribert, ainsi que les évêques de Verceil, de Crémone et de Plaisance. Il seconda de tout son pouvoir les réclamations des vassaux du second rang, qu'on nommait vavasseurs ; mais ses efforts pour rétablir la paix furent infructueux : l'archevêque Héribert trouva moyen d'échapper à ses gardes et retourna dans sa ville, qui s'arma pour le défendre. Conrad voulut en vain l'y poursuivre ; il fut repoussé de Milan et forcé de renoncer au siége de cette ville [2].

Bientôt une nouvelle querelle augmenta la confusion que cette

[1] Arnulph. *Hist. Mediol.*, l. 2, c. 10. — [2] Sigeb. Herm. cont., *Annal. Hildelsh.* Arnulph., *Hist. Mediol.*, l. 2, c. 13. Landulph. senior., l. 2, c. 25.

t pas encore étendue
es entre les seigneurs
aspiraient de plus en
sence de l'empereur,
ûrent bientôt suivies
tilshommes déclarè-
ats qui, pour la plu-
bourgeois des villes.
x ces hommes, nés
de l'autorité souve-
nds comme républi-
rchevêque de Milan,
onrad, dépouillait de
uru sa disgrâce.
Èque venait de com-
es, vassaux du siége
, l'an 1035, et leur
nmes de la Lombar-
é en butte à quelques
aient que le lustre de
nt les armes pour les
nes mêmes de Milan.
nes furent défaits et

nombreux auxiliaires
x ; la ville de Lodi,
la bataille de Campo-
s par les gentilshom-
terminèrent à passer
, où il s'efforça de les
Héribert, ainsi que les
ance. Il seconda de
ix du second rang,
ir rétablir la paix fu-
moyen d'échapper à
na pour le défendre.
epoussé de Milan et

confusion que cette

erm. cont., *Annal. Hil-*
ior., l. 2, c. 25.

guerre civile avait produite. Les gentilshommes avaient eux-mêmes des vassaux de troisième rang, dont la tenure était militaire, et qu'on appelait alors vavassins ; ils avaient aussi des esclaves ou serfs attachés à la glèbe. Ces deux classes d'hommes, au moment où tous les ordres de la société prenaient les armes pour la liberté, crurent aussi avoir le droit de la réclamer ; ils s'armèrent à leur tour contre leurs seigneurs et demandèrent un affranchissement général.

Tous les rangs de la société se trouvèrent, à cette époque, en guerre les uns avec les autres. Cependant l'excès même de l'anarchie ramena enfin une paix avantageuse pour toute la nation ; les droits de chaque ordre furent fixés avec plus de précision ; la constitution de Conrad, sur la succession des fiefs, fut admise par tous les partis; la plupart des esclaves furent mis en liberté, et les conditions les plus humiliantes attachées à la dépendance féodale furent supprimées ou adoucies. Enfin, les gentilshommes, désirant acquérir une patrie, prirent presque tous le parti de se faire admettre à la bourgeoisie des villes voisines, ou, selon le langage du temps, de se recommander, eux et leurs fiefs, à la protection des cités. Cette pacification générale paraît s'être opérée en 1039, au moment où, les armées étant en présence dans le voisinage de Milan, la nouvelle de la mort de Conrad le Salique leur fut apportée et les engagea à poser les armes [1].

L'empereur Conrad était encore à Crémone, l'an 1037, lorsque le pape Benoît IX vint le trouver, et en fut reçu avec de grands honneurs. Après avoir traité de ses affaires, le Pape s'en retourna à Rome, sans qu'on sache le motif de ce voyage. Seulement Glaber, sur l'année suivante, dit que, Benoît ayant été chassé de Rome, l'empereur y alla et le rétablit sur son siége. Comme Glaber est le seul qui parle de cette expulsion et de ce rétablissement, on peut révoquer la chose en doute. Ce qu'il y a de certain, c'est que, l'an 1038, l'empereur Conrad alla à Rome et que le pape Benoît y excommunia l'archevêque Héribert de Milan. Conrad alla jusqu'au Mont-Cassin, dont les moines avaient beaucoup à souffrir de Pandolphe, prince de Capoue; car il retint à Capoue leur abbé Théobald, s'empara de tous les biens du monastère et le fit gouverner par ses valets, le réduisant à une telle disette, que le jour de l'Assomption de Notre-Dame on manqua de vin pour le service de l'autel. L'empereur, à qui les moines avaient déjà porté leurs plaintes en Allemagne, leur assura, avec serment, qu'il n'était venu en ces quartiers-là que pour ce seul sujet, et qu'il protégerait ce saint lieu toute sa vie. Ensuite, ayant demandé leur bénédiction, il mit sur l'autel de Saint-Benoît un

[1] *Arnulph.*, l. 2, c. 16.

tapis de pourpre orné d'une broderie, fit élire Richer abbé, car Théobald était mort, et confirma tous les biens du monastère. Richer le gouverna très-sagement jusqu'à l'an 1055, qu'il mourut. On remarque entre les moines du Mont-Cassin plusieurs saints personnages, qui vécurent depuis le commencement du onzième siècle jusqu'au milieu, et, dans ses dialogues, le pape Victor III en compte jusqu'à douze [1].

L'empereur Conrad revint ensuite en Allemagne; mais la peste, causée, à l'ordinaire, par les chaleurs d'Italie, emporta une grande partie de son armée, ainsi que la jeune reine Gunelinde, épouse du roi, son fils. L'empereur lui-même étant à Utrecht, à la Pentecôte de l'année suivante 1039, mourut subitement le lendemain lundi, 4me de juin, après avoir régné près de quinze ans. Son fils Henri III, surnommé le Noir, déjà précédemment élu, lui succéda et régna dix-sept ans [2].

Cependant l'Église romaine était dans un état bien triste. Le jeune pape Benoît se livrait, dans sa conduite personnelle, à tous les emportements de la jeunesse. Dans un prince séculier de son rang et de son âge, le monde n'en eût point été scandalisé. Dans un Pape, la jeunesse même, au lieu d'être une excuse, était un scandale de plus. Fredaine dans l'un, infamie dans l'autre. Excédés de la vie scandaleuse de Benoît, une partie des Romains le chassèrent de la ville l'an 1044, douzième de son pontificat, et mirent en sa place Jean, évêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III. Mais expulser Benoît n'était pas le déposer. Silvestre III fut donc évidemment un antipape; encore dit-on qu'il ne le fut pas gratuitement. Son intrusion ne dura que trois mois. Benoît, qui était de la famille des comtes de Tusculum, insultait Rome avec le secours de ses parents, et fit si bien qu'il y rentra. Mais comme il continuait toujours sa vie scandaleuse, et se voyait méprisé du clergé et du peuple, il convint de se retirer, pour s'abandonner plus librement à ses plaisirs; et, moyennant une somme de quinze cents livres de deniers, il céda le pontificat à l'archiprêtre Jean Gratien, qui était le plus estimé pour sa vertu de tout le clergé de Rome. Tel est le récit du pape Victor III, dans les dialogues qu'il écrivit vers la fin de ce siècle sur les miracles de saint Benoît [3].

Le pape Benoît IX, ayant donc volontairement abdiqué, se retira dans ses terres hors de la ville, et Jean Gratien fut ordonné Pape le dimanche 28me d'avril 1045. Herman Contract, qui écrivait dans le

[1] *Act. Bened.*, sect. 6, pars 1, p. 102. — [2] Wippon. — [3] *Act. Bened.*, sect. 1, pars 2, p. 451.

temps même, dit dans le meilleur de ses textes : Les Romains chassent le pape Benoît pour ses crimes, et établissent témérairement Pape un certain Silvestre, que cependant le pape Benoît chasse ensuite avec le secours de quelques-uns ; puis lui-même, rendu à son siége, se démet spontanément de la papauté, et permet qu'on ordonne à sa place Gratien, sous le nom de Grégoire [1]. Othon de Frisingue, qui écrivit un siècle plus tard, dit avoir appris des Romains que le pieux prêtre Gratien, voyant l'état déplorable de l'Église et pressé du zèle de la secourir, alla trouver Benoît et Silvestre, et leur persuada à tous deux de se retirer, moyennant une pension, et qu'à cause de cela les citoyens de Rome élurent ce prêtre pour souverain Pontife, comme étant le libérateur de l'Église de Dieu, et qu'ils le nommèrent Grégoire VI [2]. Enfin le moine Glaber, auteur du temps même, finit son Histoire par ces mots, après avoir parlé de l'expulsion de Benoît : On mit à sa place un homme très-pieux et d'une sainteté reconnue, Grégoire, Romain de naissance, dont la bonne réputation répara tout le scandale qu'avait causé son prédécesseur [3].

En combinant avec attention ces divers témoignages, on voit clairement que le prêtre Jean Gratien était un saint homme ; que ce fut par zèle pour Dieu et son Église, qu'il persuada le pape Benoît d'abdiquer ; que l'abdication de ce Pape fut volontaire ; que la modique pension de quinze cents livres n'a rien de simoniaque, plusieurs conciles des premiers siècles ayant assigné des pensions aux évêques mêmes qu'ils venaient de déposer ; qu'enfin Grégoire VI fut canoniquement élu, en considération et de sa vertu et du service qu'il venait de rendre à l'Église.

Ainsi en pensait dès lors un juge bien compétent, saint Pierre Damien, abbé de Font-Avellane, personnage dès lors distingué par son mérite. Ayant appris la promotion de Grégoire VI, il lui écrivit en ces termes : Au seigneur Grégoire, très-saint Pape, Pierre, pécheur et moine, hommage de la servitude qui est due. Révérendissime seigneur, je rends grâces à Jésus-Christ, le Roi des rois ; car, altéré d'attendre toujours du bien de la Chaire apostolique, je bois à longs traits la coupe de vos louanges qu'on me présente de toutes parts. Ce breuvage me récrée l'âme d'une manière si douce que, pendant que l'esprit jubile au dedans, la langue s'écrie à l'instant au dehors : Gloire à Dieu dans les hauteurs, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! C'est vraiment lui qui change les temps et transfère les royaumes. Vraiment, ce qu'il a prédit autrefois par son prophète, il vient de l'accomplir merveilleusement sous les yeux

[1] Herm., an 1044. — [2] Oth. Fris., l. 6, c. 23. — [3] Glab., l. 5, c. 5.

de l'univers, savoir : que le Très-Haut domine sur l'empire des hommes, et qu'il le donne à qui il veut. Que donc les cieux se réjouissent, que la terre tressaille et que la sainte Église se félicite d'avoir récupéré l'antique privilége de son droit. Qu'elle soit brisée la tête à mille formes du vénéneux serpent ! Cesse le commerce d'une perverse négociation ! Que le faussaire Simon ne fabrique plus aucune monnaie dans l'Église ; que Giézi ne remporte plus de dons furtifs en l'absence présente du prévoyant docteur ! Dès maintenant, que la colombe retourne dans l'arche, et que, par les vertes feuilles de l'olivier, elle annonce la paix rendue à la terre ! Qu'il soit réparé maintenant le siècle d'or des apôtres, et, sous la présidence de votre sagesse, que la discipline ecclésiastique refleurisse ! Qu'on réprime l'avarice de ceux qui aspirent aux mitres épiscopales ! Qu'on renverse les comptoirs des banquiers qui vendent les colombes ! Mais que le monde puisse espérer ce que nous écrivons, l'église de Pésaro le fera voir. Car, si elle n'est ôtée des mains de cet adultère, de cet incestueux, de ce parjure, de ce voleur, l'espérance que les peuples ont conçue pour la restauration de l'univers sera entièrement frustrée. Tous ont les yeux tournés de ce côté, tous dressent l'oreille à cette parole : S'il est rétabli, on n'attendra plus du Siége apostolique rien de bon. On voit, par cette lettre, quelles espérances saint Pierre Damien, et, avec lui, le monde entier concevaient du pontificat de Grégoire VI.

Pierre lui écrivit encore une seconde lettre, où il dit : Votre Béatitude doit savoir que, pour nos péchés, on ne trouve point de clercs dans nos quartiers qui soient dignes de l'épiscopat. Ils le désirent assez, mais ils ne cherchent pas à le mériter. Toutefois, selon la qualité du temps et la disette des sujets, il me semble que cet archiprêtre peut être promu à l'évêché de Fossembrune, quoiqu'il l'ait ardemment désiré, puisqu'il est un tant soit peu meilleur que les autres, et qu'il a l'élection du clergé et du peuple. Si donc il peut plaire à votre très-prudente Sainteté, qu'il fasse pénitence de son ambition, et qu'il soit sacré selon ce que Dieu vous inspirera. Je vous prie seulement, si vous ne le sacrez pas, de ne point remplir ce siége avant de m'avoir entendu, moi votre serviteur [1].

Pierre Damien naquit à Ravenne l'an 1007. Comme il était le dernier d'un grand nombre d'enfants, un des aînés fit des reproches à sa mère de ce qu'elle leur donnait tant de cohéritiers ; et elle y fut si sensible que, se tordant les mains, elle se mit à crier qu'elle était une misérable qui ne méritait pas de vivre. Elle cessa de nour-

[1] Pet. Dam., *epist.* 1 et 2.

ine sur l'empire des
e donc les cieux se ré-
nte Église se félicite
it. Qu'elle soit brisée
Cesse le commerce
imon ne fabrique plus
emporte plus de dons
teur ! Dès maintenant,
par les vertes feuilles
erre ! Qu'il soit réparé
la présidence de votre
risse ! Qu'on réprime
iscopales ! Qu'on ren-
nt les colombes ! Mais
vons, l'église de Pésaro
de cet adultère, de cet
érance que les peuples
sera entièrement frus-
ous dressent l'oreille à
plus du Siége aposto-
uelles espérances saint
concevaient du pontifi-

, où il dit : Votre Béa-
trouve point de clercs
iscopat. Ils le désirent
Toutefois, selon la qua-
semble que cet archi-
mbrune, quoiqu'il l'ait
t peu meilleur que les
peuple. Si donc il peut
fasse pénitence de son
Dieu vous inspirera. Je
s, de ne point remplir
serviteur [1].
007. Comme il était le
es aînés fit des repro-
t de cohéritiers ; et elle
lle se mit à crier qu'elle
vre. Elle cessa de nour-

rir ce pauvre enfant, qui devint bientôt livide de faim et de froid, et n'avait presque plus de voix, quand une femme, qui était comme domestique dans cette maison, survint et dit à la mère : Est-ce agir en mère chrétienne, madame, que de faire pis que les tigresses et les lionnes, qui n'abandonnent pas leurs petits ? cet enfant ne sera peut-être pas le moindre de sa famille. Elle s'assit auprès du feu, et, ayant frotté l'enfant de quantité de graisse, lui fit revenir la chaleur et la couleur. La mère rentra en elle-même, le reprit et acheva de le nourrir.

Il était encore en bas âge quand il perdit son père et sa mère. Un des frères, qui était marié, se chargea de son éducation ; mais lui et sa femme étaient avares et durs, et traitaient cet enfant comme un esclave. Ils ne le regardaient que de travers, lui donnaient la nourriture la plus grossière, le laissaient nu-pieds et mal vêtu, le chargeaient de coups ; enfin, quand il fut un peu plus grand, ils l'envoyèrent garder les pourceaux. En cet état, il trouva un jour une pièce d'argent ; et, se croyant riche, il était encore en peine de ce qu'il en achèterait qui lui fît le plus de plaisir. Enfin il se dit à lui-même : Ce plaisir passerait bien vite, il vaut mieux donner cet argent à un prêtre, afin qu'il offre le saint sacrifice pour mon père, et il le fit.

Un autre de ses frères, nommé Damien, le tira de la misère, le prit chez lui et le traita avec une douceur et une tendresse paternelles. Ce Damien fut archiprêtre de Ravenne et ensuite moine, et on croit que ce fut de lui que Pierre prit le surnom qui le distingue. Par les soins de ce frère, il étudia premièrement à Faenza, puis à Parme, où il eut Yves pour maître ; et il fit un si grand progrès dans les lettres humaines, qu'il fut bientôt en état de les enseigner, et sa réputation lui attirait de tous côtés un grand nombre de disciples. Se voyant ainsi riche et honoré dans la vigueur de la jeunesse, il ne succomba point aux tentations de vanité et de plaisir, mais il fit ces réflexions salutaires : M'attacherai-je à ces biens qui doivent périr ? et si je dois y renoncer pour de plus grands, ne sera-t-il pas plus agréable à Dieu de le faire dès à présent ? Il commença dès lors à porter un cilice sous des habits de fines étoffes, à s'appliquer aux jeûnes, aux veilles et aux prières. La nuit, s'il sentait des mouvements excessifs de sensualité, il se levait et se plongeait dans la rivière ; puis il visitait les églises et disait tout le psautier avant l'office. Il faisait de grandes aumônes, nourrissait souvent des pauvres et les servait de ses mains.

Il résolut enfin de quitter entièrement le monde et d'embrasser la vie monastique, mais hors de son pays, de peur d'en être détourné

par ses parents et ses amis. Comme il était dans cette pensée, il rencontra deux ermites du désert de Font-Avellane, dont il avait ouï parler ; s'étant ouvert à eux, ils le fortifièrent dans son dessein, et comme il témoigna vouloir se retirer avec eux, ils lui promirent que leur abbé le recevrait. Il leur offrit un vase d'argent pour porter à leur abbé, mais ils dirent qu'il était trop grand et qu'il embarrasserait dans le chemin, et il demeura fort édifié de leur désintéressement. Pour s'éprouver, il passa quarante jours dans une cellule semblable à celles des ermites ; puis, ayant pris son temps, il se déroba des siens et se rendit à Font-Avellane, où, suivant l'usage, on le mit entre les mains d'un des frères, pour l'instruire. Celui-ci, l'ayant mené à sa cellule, lui fit ôter son linge, le revêtit d'un cilice et le ramena à l'abbé, qui le fit aussitôt revêtir d'un cuculle. Pierre s'étonnait qu'on lui donnât l'habit tout d'abord sans l'avoir éprouvé et sans le lui avoir fait demander ; mais il se soumit à la volonté du supérieur, quoique alors la prise d'habit ne fût point séparée de la profession.

Le désert de Font-Avellane, dédié à Sainte-Croix, était en Ombrie, dans le diocèse d'Eugubie, et saint Romuald y avait passé quelque temps. Les ermites qui l'habitaient demeuraient deux à deux, en des cellules séparées, occupés continuellement à la psalmodie, à l'oraison et à la lecture. Ils vivaient de pain et d'eau quatre jours de la semaine ; le mardi et le jeudi ils mangeaient un peu de légumes, qu'ils faisaient cuire eux-mêmes dans leurs cellules. Les jours de jeûne, ils prenaient le pain par mesure, ils n'avaient de vin que pour le saint sacrifice, ou pour les malades. Ils marchaient toujours nu-pieds, prenaient la discipline, faisaient des génuflexions, se frappaient la poitrine, demeuraient les bras étendus, chacun selon ses forces et sa dévotion. Après l'office de la nuit, ils disaient tout le psautier avant le jour. Pierre veillait longtemps avant que l'on sonnât matines, et ne laissait pas de veiller encore après comme les autres, persuadé que les dévotions praticulières se doivent pratiquer sans préjudice de l'observance générale.

Ces veilles excessives lui causèrent une insomnie dont il eut peine à guérir ; mais depuis, il se conduisit avec plus de discrétion, et, donnant un temps considérable à l'étude, il devint aussi savant dans les saintes Écritures qu'il l'avait été dans les livres profanes. Il commença donc, par ordre de son supérieur, à faire des exhortations à ses confrères ; et, sa réputation venant à s'étendre, le saint abbé Gui de Pompose, près de Ferrare, pria l'abbé de Font-Avellane de le lui envoyer pour instruire quelque temps sa communauté, qui était de cent moines. Pierre Damien y demeura deux ans, prêchant avec un

dans cette pensée, il
vellane, dont il avait
nt dans son dessein,
ux, ils lui promirent
d'argent pour porter
d et qu'il embarras-
de leur désintéresse-
urs dans une cellule
son temps, il se dé-
, suivant l'usage, on
l'instruire. Celui-ci,
, le revêtit d'un cilice
d'un cucule. Pierre
l sans l'avoir éprouvé
umit à la volonté du
t point séparée de la

Croix, était en Om-
ld y avait passé quel-
uraient deux à deux.
ent à la psalmodie, à
d'eau quatre jours de
t un peu de légumes,
ellules. Les jours de
aient de vin que pour
rchaient toujours nu-
génuflexions, se frap-
us, chacun selon ses
it, ils disaient tout le
avant que l'on sonnât
rès comme les autres,
loivent pratiquer sans

mnie dont il eut peine
plus de discrétion, et,
vint aussi savant dans
ivres profanes. Il com-
des exhortations à ses
, le saint abbé Gui de
ont-Avellane de le lui
munauté, qui était de
ans, prêchant avec un

grand fruit; et son abbé, l'ayant rappelé, l'envoya quelque temps après faire la même fonction au monastère de Saint-Vincent, près Pierre-Pertuse, qui était aussi très-nombreux. Enfin, l'abbé d'Avellane le déclara son successeur, du consentement des frères, mais malgré lui; et, après la mort de cet abbé, non-seulement il gouverna et augmenta cette communauté, mais il en fonda cinq autres semblables. Tel était saint Pierre Damien, qui se réjouissait de la promotion de Grégoire VI pour la restauration des mœurs et de la discipline ecclésiastique, et qui aidera puissamment ses successeurs dans cette grande entreprise [1].

Cependant le pape Grégoire VI trouva le temporel de l'Église romaine tellement diminué, que, excepté quelque peu de villes proches de Rome et les oblations des fidèles, il ne lui restait presque rien pour sa subsistance, tous les patrimoines éloignés ayant été occupés par des usurpateurs. Dans toute l'Italie, les chemins étaient si remplis de voleurs, que les pèlerins ne pouvaient marcher en sûreté, s'ils ne s'assemblaient en assez grandes troupes pour être les plus forts : aussi peu de gens entreprenaient-ils ce voyage. A Rome même, tout était plein d'assassins et de voleurs; on tirait l'épée jusque sur les autels et sur les tombeaux des apôtres, pour enlever les offrandes sitôt qu'elles y étaient mises, et les employer en festins et à l'entretien des femmes perdues.

Grégoire commença par les exhortations, en représentant l'horreur de ces crimes et promettant de pourvoir aux besoins de ceux qui y étaient poussés par la pauvreté. Il écrivit aux usurpateurs des patrimoines de l'Église, de les rendre ou de prouver juridiquement le droit qu'ils avaient de les retenir. Comme les exhortations faisaient peu d'effet, le Pape employa l'excommunication; mais elle ne fit qu'irriter les coupables. Ils vinrent en armes autour de Rome avec de grandes menaces et pensèrent même tuer le Pape. Ainsi il fut réduit à employer la force de son côté, à amasser des armes et des chevaux, et à lever des troupes. Il commença par se saisir de l'église Saint-Pierre et tuer ou chasser ceux qui volaient les offrandes; puis il retira plusieurs terres de l'Église et rétablit la sûreté des chemins. Les pèlerins s'en réjouissaient; mais les Romains, accoutumés au pillage, disaient que le Pape était un homme sanguinaire et indigne d'offrir à Dieu le saint sacrifice, étant complice de tant de meurtres; des cardinaux mêmes approuvaient les discours du peuple.

Ce furent apparemment ces plaintes qui obligèrent le roi de Germanie, Henri le Noir, de passer en Italie et de travailler à la réunion

[1] *Acta SS.*, 22 *febr. Acta Bened.*, sect. 6, pars 2.

de l'Église ; car Benoît IX et Silvestre III prenaient toujours le titre de Papes ; et comme il paraissait certain que Bénoît avait reçu de l'argent pour céder à Grégoire, on prétendait que celui-ci était entré dans le siége par simonie. Le roi passa à Aix-la-Chapelle la fête de la Pentecôte, l'an 1046, et fit venir près de lui Vidger, qui, ayant été élu archevêque de Ravenne, occupait ce siége depuis deux ans, le gouvernant d'une manière déraisonnable et cruelle ; c'est pourquoi il lui ôta l'archevêché. Il entra en Italie sur la fin de la même année et fit tenir un concile à Pavie ; puis, étant venu à Plaisance, il y reçut honorablement le pape Grégoire VI, qui vint l'y trouver.

Vers la fête de Noël, il fit tenir un concile à Sutri, près de Rome. On n'a point les actes de ce concile ; mais on a publié depuis peu le résumé qu'en fit dans le temps Bonizon, évêque de Sutri même. Le voici : Grégoire VI y fut invité et y présida le clergé de Rome, les patriarches, les métropolitains, les évêques et les abbés réunis en grand nombre. Le roi y assistait de son côté. Dans ce concile on examina tout d'abord l'état de l'Église romaine, sur quoi Silvestre III fut unanimement rejeté comme intrus, condamné à perdre la dignité épiscopale et sacerdotale, et à être renfermé pour le reste de sa vie dans un monastère. Touchant Benoît IX, comme il avait abdiqué l'épiscopat et s'était retiré dans la vie privée, on ne prit point de résolution particulière. Alors venait l'examen de l'élection de Grégoire VI ; mais, par respect pour lui, le concile émit seulement la prière qu'il voulût bien exposer lui-même de quelle manière avait eu lieu son élévation sur le trône pontifical.

Le Pape condescendit à cette prière et raconta sans déguisement comment il avait eu beaucoup d'argent par la confiance et la libéralité des fidèles, et comment enfin il l'employa pour délivrer l'Église du joug des patriciens. Le concile ayant entendu cet exposé, quelques-uns des évêques prirent la parole et représentèrent respectueusement au Pape que lui-même, ébloui par les artifices du diable, avait donné la main, encore que ce fût avec des intentions pures, à des choses qui ne pouvaient être justifiées, ce qui avait été gagné par le trafic ne pouvant jamais être appelé saint. Pendant que les évêques parlaient ainsi, il tomba au Pape comme des écailles des yeux ; il prit la parole et dit : J'en prends Dieu à témoin sur mon âme, que, par ce que j'ai fait, je croyais obtenir la rémission de mes péchés et la grâce de Dieu ; mais maintenant que je reconnais les ruses du vieil ennemi, conseillez-moi ce que je dois faire. Les évêques répondirent : Pesez vous-même la chose dans votre cœur. Il vaut mieux pour vous de vivre pauvre et d'être éternellement riche avec saint Pierre, pour l'amour duquel vous avez fait cela, que de

ent toujours le titre
énoît avait reçu de
e celui-ci était entré
-Chapelle la fête de
dger, qui, ayant été
depuis deux ans, le
elle ; c'est pourquoi
n de la même année
Plaisance, il y reçut
trouver.
utri, près de Rome.
a publié depuis peu
que de Sutri même.
e clergé de Rome, les
les abbés réunis en
. Dans ce concile on
sur quoi Silvestre III
né à perdre la dignité
our le reste de sa vie
nme il avait abdiqué
on ne prit point de
de l'élection de Gré-
le émit seulement la
quelle manière avait

nta sans déguisement
a confiance et la libé-
ya pour délivrer l'É-
entendu cet exposé,
et représentèrent res-
ui par les artifices du
nt avec des intentions
ifiées, ce qui avait été
elé saint. Pendant que
e comme des écailles
ls Dieu à témoin sur
obtenir la rémission de
enant que je reconnais
que je dois faire. Les
hose dans votre cœur.
tre éternellement riche
avez fait cela, que de

briller maintenant dans les richesses et de périr éternellement avec Simon le Magicien, qui vous a trompé. Ce langage de la vérité et de la charité toucha le cœur du Pape ; il se leva de son siége, déposa lui-même les marques de sa dignité ; et, en présence de tous les assistants, prononça contre lui-même la sentence de condamnation. Moi, Grégoire, dit-il, serviteur des serviteurs de Dieu, je juge, à cause du honteux trafic et de l'hérésie de Simon, qui, par la ruse du vieil ennemi, s'est glissé dans mon élection, que je dois être écarté du pontificat romain. Cela vous plaît-il ? Ce qui vous plaît, répliquèrent les évêques, nous le confirmons [1].

Le Siége apostolique étant ainsi vacant par la magnanime humilité de Grégoire VI, le roi Henri vint à Rome, avec les évêques qui avaient tenu le concile de Sutri ; et, d'un commun consentement, tant des Romains que des Allemands, il fit élire pape Suidger, Saxon de naissance, évêque de Bamberg, parce qu'il ne se trouvait personne dans l'Église romaine digne de remplir la première place. Adalbert, archevêque de Hambourg, qui accompagnait le roi Henri, pensa être élu Pape en cette occasion ; mais il aima mieux faire tomber le choix sur son collègue Suidger. Le nouveau Pape prit le nom de Clément II, fut sacré le jour de Noël, et, le jour même, couronna empereur le roi Henri, et impératrice la reine Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine.

Quant à la manière dont l'abdication de Grégoire VI fut envisagée par ses contemporains, voici un témoignage curieux qu'on lit dans Herman Contract, édition nouvelle et plus correcte. Le roi Henri arrivant en Italie avec son armée, le pape Gratien, que les Romains avaient établi après avoir chassé les précédents, vient au-devant de lui à Plaisance, et en est reçu avec honneur ; peu après cependant, au concile de Sutri, il dépose, non malgré lui, l'office pastoral. A sa place, Suidger, évêque de Bamberg, malgré sa grande résistance, est élu par le consentement de tous. Au temps de ce Pape, d'innombrables et de très-grands tremblements de terre ont lieu en Italie, peut-être parce que ce Pape ne fut point canoniquement subrogé à son prédécesseur, qui n'avait point été canoniquement déposé ; en effet, il ne fut déposé pour aucune faute ; mais une humilité pleine de simplicité lui persuada de se démettre de son office [2].

Le nouveau pape Clément II, aussitôt après son ordination, c'est-à-dire au commencement de janvier 1047, tint un concile à Rome, où fut réglée la contestation pour la préséance, qui durait depuis longtemps entre l'archevêque de Ravenne et celui de Milan ; car

[1] *Les Papes allemands*, t. 1, p. 232. Bonizo, p. 802. — [2] Herm., *Chron.*, an. 1046, col. 2.

chacun prétendait être assis auprès du Pape au côté droit. Le concile décida en faveur de l'archevêque de Ravenne. C'était alors Humfroi, chancelier de l'empereur en Italie; il venait d'être élu, mais n'était pas encore sacré. Les actes de ce concile ne sont point venus jusqu'à nous. Seulement le docte Mansi en a trouvé un canon, qui porte : Conformément à l'antiquité, nous aussi nous anathématisons l'hérésie simoniaque, et nous l'interdisons, afin qu'on ne fasse plus pour de l'argent ni consécration d'églises, ni ordination de clercs ou concession de la dignité d'archiprêtre, ni commendes d'autels, ni livraisons d'églises, ni ventes d'abbayes ou de prévôtés. Quiconque y contredira ou fera un tel commerce, qu'il soit anathème [1] ! Non content de cette ordonnance générale, le concile en ajouta une plus particulière, savoir ; que quiconque aurait été ordonné par un évêque simoniaque, sachant qu'il l'était, ne laisserait pas de faire les fonctions de son ordre, après quarante jours de pénitence. Comme le mal était grand et invétéré, le nouveau Pape crut sans doute devoir commencer par le remède le plus doux.

Vers ce temps, Clément II eut la consolation de voir à Rome un des plus saints personnages qu'il y eût alors : c'était saint Odilon, abbé de Cluny. Il était parvenu à une extrême vieillesse, sans rien diminuer de ses macérations et de sa vigilance sur les monastères confiés à ses soins. Il semblait que son courage augmentât à mesure que ses forces diminuaient; et, tout infirme qu'il était, il entreprit le pélerinage de Rome à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, dans l'espérance de mourir auprès des tombeaux des saints apôtres. Il fut trompé. Après avoir langui quatre mois à Rome, où le Pape et plusieurs prélats, entre autres Laurent d'Amalfi, très-versé dans la littérature grecque et latine, lui donnèrent, pendant ce temps-là, des marques éclatantes de leur estime, il se trouva parfaitement guéri. Il revint donc à Cluny, où il demeura presque un an, s'adonnant au jeûne, à la prière et à l'instruction de ses religieux, autant que sa caducité pouvait lui permettre. Son zèle lui persuada même qu'il avait encore assez de force pour faire la visite des monastères de sa dépendance. Il se mit en chemin et commença par Souvigny. Il y prêcha publiquement pour disposer le peuple à la solennité de Noël, qui était prochaine. Mais il tomba malade avant cette fête, et on désespéra bientôt de sa guérison. Ainsi on ne différa pas de lui administrer les sacrements de l'extrême-onction et de l'eucharistie, après quoi on lui présenta le crucifix à adorer; ce qu'il fit avec une tendresse de dévotion qui toucha tous les assistants.

[1] Mansi, t. 19, p. 627. Baron., 1047, édit. de Mansi, note.

côté droit. Le con-
venne. C'était alors
l venait d'être élu,
oncile ne sont point
a trouvé un canon,
si nous anathéma-
ons, afin qu'on ne
glises, ni ordination
être, ni commendes
yes ou de prévôtés.
erce, qu'il soit ana-
nérale, le concile en
onque aurait été or-
l l'était, ne laisserait
arante jours de péni-
nouveau Pape crut
plus doux.
de voir à Rome un
c'était saint Odilon,
vieillesse, sans rien
e sur les monastères
augmentât à mesure
u'il était, il entreprit
-cinq ans, dans l'es-
saints apôtres. Il fut
ne, où le Pape et plu-
i, très-versé dans la
dant ce temps-là, des
a parfaitement guéri.
un an, s'adonnant au
igieux, autant que sa
persuada même qu'il
des monastères de sa
ça par Souvigny. Il y
à la solennité de Noël,
t cette fête, et on dés-
fféra pas de lui admi-
de l'eucharistie, après
qu'il fit avec une ten-
nts.

al, note.

Le démon lui livra quelques assauts dans ce dernier combat. Mais le saint abbé, recueillant ses forces, lui dit : Ennemi du genre humain, je te l'ordonne, au nom de mon Seigneur Jésus-Christ et par la vertu de sa sainte croix, cesse de m'attaquer à force ouverte ou en secret. La croix de mon Sauveur est avec moi ; elle est ma vie et elle est ta mort. J'adore et je bénis ce Sauveur, et c'est entre ses mains que je remets mon âme.

La veille de Noël, Odilon, tout moribond qu'il était, se fit conduire au chapitre et y fit un discours à ses frères, où, après avoir dit un mot de la fête, il les consola de sa mort avec tant de grâce et d'éloquence, qu'il leur parut n'avoir jamais mieux parlé. Ainsi, loin de diminuer leur douleur, il augmenta leurs regrets en leur faisant mieux sentir ce qu'ils perdaient. Il se fit porter à toutes les heures de l'office, les fêtes de Noël. Mais enfin, le jour de Saint-Silvestre, les forces lui manquant entièrement, il demanda une seconde fois le viatique, adora de nouveau la croix et se fit lire le symbole avec l'exposition que saint Augustin en a faite. On le consulta sur son successeur, il répondit : J'en laisse le choix à Dieu et à mes frères. Sur le soir, veille de la Circoncision, il se fit encore porter aux vêpres dans son lit ; mais pendant la nuit il se trouva plus mal. Aussitôt les frères qui le veillaient étendirent un cilice à terre, le couvrirent de cendre et y mirent le saint abbé. Il leur demanda si toute la communauté était assemblée. Comme on lui eut répondu que tous les moines et même les enfants étaient présents, il fixa ses regards sur la croix qui était devant lui, et expira doucement l'an 1049, le premier jour de janvier, qui, cette année, était un dimanche, dans la quatre-vingt-huitième année de son âge, et la cinquante-sixième de son gouvernement. On ne célèbre sa fête que le second jour de janvier.

Saint Odilon s'est peint lui-même dans ses ouvrages ; on y retrouve son esprit aimable, son caractère de douceur, sa tendre piété. Les écrits qui nous restent de lui sont la Vie de saint Mayeul, son prédécesseur ; celle de sainte Adélaïde, impératrice ; plusieurs sermons sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, et quelques lettres qui font connaître en quelle considération il était auprès de la plupart des princes de l'Europe. Les rois de France Hugues Capet, Robert et Henri ; l'impératrice sainte Adélaïde ; les empereurs saint Henri, Conrad et Henri le Noir ; Rodolphe, roi de Bourgogne ; Sanche et Garcias, rois de Navarre ; Casimir, roi de Pologne : tous ces princes eurent pour Odilon une tendre affection et une confiance filiale. Ils lui écrivaient et lui envoyaient souvent des présents pour cultiver son amitié.

Saint Odilon eut toujours une dévotion particulière pour la Mère

de Dieu. Il l'avait choisie pour sa patronne et son avocate, et s'était dévoué d'une manière spéciale à son service, ne manquant aucune occasion de procurer sa gloire ; à quoi il était excité par la reconnaissance pour les faveurs qu'il en avait reçues. Il s'efforçait surtout de lui plaire par l'amour de la pureté. Il avait cette vertu tellement en recommandation que, dans une extrême vieillesse, il montrait encore la circonspection et la pudeur d'une jeune vierge. On l'appelait même une vierge de cent ans, *virgo centenarius*.

Odilon eut un zèle particulier pour le soulagement des âmes du purgatoire ; et c'est à sa charité compatissante pour elles qu'on doit la première institution de la commémoration de tous les fidèles trépassés, le lendemain de la fête de tous les saints. Il l'avait ordonné dans tous les monastères de sa dépendance, avant que l'Église, qui de tous les temps a fait des prières pour les morts, eût spécialement destiné un jour à cela. Voici ce qui engagea saint Odilon à faire cette institution.

Un pélerin du territoire de Rodez, revenant de Jérusalem, fut obligé par la tempête de relâcher à une île sur les côtes de Sicile. Il y visita un saint ermite, lequel, s'étant informé de son pays, lui demanda s'il connaissait le monastère de Cluny et l'abbé Odilon. Le pélerin ayant répondu qu'il le connaissait, mais qu'il désirait savoir pourquoi il lui faisait cette question : C'est, dit l'ermite, qu'il y a ici proche un lieu qui vomit des flammes et où les démons tourmentent pour un temps les âmes des pécheurs. Or, j'entends souvent les malins esprits murmurer contre les personnes de piété, qui, par leurs prières et leurs aumônes, délivrent ces âmes. Ils se plaignent particulièrement d'Odilon et de ses religieux. C'est pourquoi, quand vous serez de retour en votre pays, je vous prie, au nom de Dieu, d'exhorter l'abbé et les moines de Cluny de redoubler leurs prières et leurs aumônes pour la délivrance de ces pauvres âmes.

Le pélerin, à son retour, s'acquitta de sa commission. C'est ce qui détermina saint Odilon à ordonner que, dans tous les monastères de l'institut de Cluny, on fît tous les ans, le second jour de novembre, la commémoration de tous les fidèles trépassés. Nous avons le décret qui en fut dressé à Cluny. On y ordonne que, comme on célèbre dans l'église la fête de tous les saints, on célébrera le lendemain à Cluny la commémoration de tous les fidèles trépassés ; que ce jour-là, après le chapitre, le doyen et le cellerier donneront du pain et du vin en aumône à tous les pauvres qui se présenteront, ainsi qu'il se pratique le jeudi saint ; que, de plus, on donnera à l'aumônier pour les pauvres tout ce qui restera du dîner de la communauté, excepté le pain et le vin ; qu'après les secondes vêpres de la Toussaint on

on avocate, et s'était
ne manquant aucune
excité par la recon-
Il s'efforçait surtout
cette vertu tellement
vieillesse, il montrait
ne vierge. On l'appe-
rius.
gement des âmes du
pour elles qu'on doit
e tous les fidèles trés-
ts. Il l'avait ordonné
ant que l'Église, qui
rts, eût spécialement
nt Odilon à faire cette

nt de Jérusalem, fut
: les côtes de Sicile.
mé de son pays, lui
ny et l'abbé Odilon.
nais qu'il désirait sa-
, dit l'ermite, qu'il y
où les démons tour-
s. Or, j'entends sou-
rsonnes de piété, qui,
ces âmes. Ils se plai-
ieux. C'est pourquoi,
vous prie, au nom de
y de redoubler leurs
e ces pauvres âmes.
mmission. C'est ce qui
ous les monastères de
nd jour de novembre,
. Nous avons le décret
e, comme on célèbre
brera le lendemain à
épassés ; que ce jour-
nneront du pain et du
enteront, ainsi qu'il se
era à l'aumônier pour
communauté, excepté
es de la Toussaint on

sonnera toutes les cloches, et on dira les vêpres des morts ; et que, le lendemain, on sonnera encore toutes les cloches, qu'on dira les matines, et que les prêtres célébreront la messe pour les fidèles trépassés. On voit que l'usage de sonner pour les morts était dès lors établi [1].

Saint Hugues, qui était alors prieur de Cluny, fut élu successeur d'Odilon. Il naquit dans le diocèse d'Autun, l'an 1024. Son père, Dalmace, comte de Semur, voulait l'élever pour les armes ; mais sa mère, croyant qu'il était destiné au sacerdoce, voulait l'élever pour l'Église. Son inclination suivit celle de sa mère : il ne se plaisait point aux exercices des chevaux et des armes, et avait horreur des pillages, alors si fréquents. Il obtint enfin avec peine d'aller faire ses études auprès de Hugues, son grand-oncle, évêque d'Auxerre et comte de Châlons. Ayant commencé d'apprendre la grammaire, il renonça au monde et entra à Cluny dès l'âge de quinze ans. Quelques années après, saint Odilon, voyant son mérite extraordinaire, le fit prieur, tout jeune qu'il était, et l'envoya en Allemagne, où il remit dans les bonnes grâces de l'empereur Henri les moines de Paternac, au diocèse de Lausanne. Il y apprit la mort de saint Odilon, et revint à Cluny chargé de présents que l'empereur y envoyait. On procéda à l'élection d'un abbé : Adalman, le plus ancien de la communauté, nomma le prieur Hugues ; tous suivirent son avis. Ainsi, malgré sa résistance, il fut élu et reçut la bénédiction abbatiale de Hugues, archevêque de Besançon ; ce qui montre que l'évêque de Macon ne contestait plus, comme il avait fait au concile d'Anse, près de Lyon, en 1025, le privilége de l'abbaye de Cluny d'appeler quel évêque elle voudrait pour faire les ordinations. L'abbé Hugues n'était âgé que de vingt-cinq ans, et en gouverna soixante ce célèbre monastère [2].

L'empereur Henri, ayant fait quelque peu de séjour à Rome, s'avança vers l'Apulie, emmenant avec lui le pape Clément, qu'il obligea d'excommunier les citoyens de Bénévent, parce qu'ils n'avaient pas voulu le recevoir. Le Pape, étant à Salerne, accorda à la prière du prince Gaimar la translation de Jean, évêque de Pestane, à l'archevêché de Salerne, avec pouvoir d'ordonner sept évêques du voisinage, sans que le Pape pût les ordonner à l'avenir. La bulle est du 21 de mars 1047.

Tandis que l'empereur était en Italie, il manda saint Pierre Damien, pour venir aider le Pape de ses conseils ; mais Pierre s'en excusa, écrivant au Pape en ces termes : L'empereur m'a ordonné

[1] Jot. Sald., *Vita S. Odil.*, l. 2, c. 13. *Acta SS*, 2 *jan. Act. Bened.*, sect. 6, pars 1. — [2] *Acta SS.*, 29 *april.*

plusieurs fois, et, si je l'ose dire, m'a fait l'honneur de me prier de vous aller trouver, et de vous dire ce qui se passe dans les églises de nos quartiers, et ce que je crois que vous devez faire; et, comme je m'en excusais, il me l'a commandé absolument. Il m'a même envoyé une lettre pour vous, que je vous prie de voir; ensuite daignez m'ordonner si je dois me rendre près de vous, car je ne veux pas perdre mon temps à courir de côté et d'autre; et, toutefois, je suis percé de douleur, voyant les églises de nos quartiers dans une entière confusion, par la faute des mauvais évêques et des mauvais abbés. Et à quoi nous sert de dire que le Siége apostolique est revenu des ténèbres à la lumière, si nous demeurons encore dans les ténèbres? Que sert d'avoir des vivres sous la clef si l'on meurt de faim, ou d'avoir au côté une bonne épée si on ne la tire jamais? Quand nous voyons le voleur de Fano, qui avait été excommunié par ceux-là mêmes qui avaient le nom d'apostoliques, sans l'être; celui d'Ossimo, chargé de crimes inouïs, et d'autres aussi coupables, revenir triomphants d'auprès de vous, notre espérance se tourne en tristesse. Or, nous espérions que vous seriez le rédempteur d'Israël. Travaillez donc, saint Père, à relever la justice, et déployez la vigueur de la discipline, en sorte que les méchants soient humiliés et les humbles encouragés [1].

Informé par cette lettre de l'état déplorable de l'Église dans l'Ombrie et les pays environnants, le pape Clément II s'y rendit en personne, pour y remédier plus efficacement. Il protégea le monastère de Ponteval, près de Pérouse, contre toutes les violences qu'on pourrait faire à ses droits, et s'avança vers Pésaro; mais quand il vint au monastère de Saint-Thomas-d'Aposelle, avant même qu'il eût atteint le but de son voyage, il fut attaqué d'une violente maladie. Là, pensant aux fins dernières de l'homme, il donna au monastère une terre de Saint-Pierre, pour le salut de son âme. Peu de jours après, le 1er octobre, comme la maladie ne diminuait point, il accorda encore au monastère de Thères, qu'il avait fondé lui-même quatre ans auparavant, la confirmation de ses priviléges; enfin, le même jour, il adressa à sa chère église de Bamberg un diplôme où, en lui confirmant tous ses droits et tous ses biens, il l'assure, dans les termes les plus affectueux, de son inviolable tendresse. Huit jours après, savoir le 9 octobre 1047, il mourut dans le même monastère de Saint-Thomas-d'Aposelle, et y fut enterré: plus tard le pape Léon IX transporta son corps à Bamberg, où il repose encore dans la cathédrale [2].

[1] Pet. Dam., *epist.* 3. — [2] *Les Papes allemands*, t. 1, p. 267. Murat., *Annal. d'Ital.*, an. 1047. Pagi, 1047.

nneur de me prier de
sse dans les églises de
z faire ; et, comme je
. Il m'a même envoyé
ensuite daignez m'or-
je ne veux pas perdre
utefois, je suis percé
iers dans une entière
t des mauvais abbés.
olique est revenu des
re dans les ténèbres ?
n meurt de faim, ou
e jamais ? Quand nous
ommunié par ceux-là
l'être ; celui d'Ossimo,
pables, revenir triom-
ourne en tristesse. Or,
ur d'Israël. Travaillez
ez la vigueur de la dis-
miliés et les humbles

able de l'Église dans
lément II s'y rendit en
l protégea le monastère
s violences qu'on pour-
o ; mais quand il vint
avant même qu'il eût
une violente maladie.
l donna au monastère
on âme. Peu de jours
diminuait point, il ac-
avait fondé lui-même
s priviléges ; enfin, le
mberg un diplôme où,
biens, il l'assure, dans
le tendresse. Huit jours
ns le même monastère
ré : plus tard le pape
n il repose encore dans

1, p. 267. Murat., *Annal.*

L'an 1047, l'empereur Henri célébrait à Polden en Saxe la fête de Noël, qui était en même temps la fête anniversaire de son propre couronnement, ainsi que de l'exaltation du pape Clément II, lorsque les députés de Rome arrivèrent, lui annonçant que le Pape était mort. Cette nouvelle, en ce jour, dut l'affecter douloureusement. Ces députés demandaient pour Pape Halinard, archevêque de Lyon ; car l'empereur avait exigé des Romains, moyennant une grande somme d'argent, de ne point élire de Pape sans sa permission. Il était né en Bourgogne, et savant dans les sciences sacrées et profanes : malgré ses parents et l'évêque de Langres qui l'aimait beaucoup et l'avait fait chanoine, il embrassa la vie monastique à Saint-Benigne de Dijon, sous le saint abbé Guillaume, qui le fit prieur, et après la mort duquel il fut élu abbé. Les rois Robert et Henri de France l'aimèrent particulièrement, aussi bien que les empereurs Conrad et Henri. Celui-ci voulut le faire archevêque de Lyon après le refus de saint Odilon. Halinard se déclara incapable et fit tomber le choix sur Odalric, archidiacre de Langres. Celui-ci étant mort au bout de cinq ans, empoisonné par des envieux, tout le clergé et le peuple de Lyon envoyèrent au roi une députation, demandant Halinard pour archevêque. Le roi l'accorda de grand cœur ; mais Halinard refusait toujours, jusqu'à ce que le pape Grégoire lui commanda absolument d'accepter.

Quand il vint pour recevoir l'investiture, le roi voulut à l'ordinaire lui faire prêter serment. Il répondit : L'Évangile et la règle de Saint-Benoît me défendent de jurer ; si je ne les observe pas, comment le roi pourra-t-il s'assurer que je garderai plus fidèlement ce serment ? Il vaut mieux que je ne sois point évêque. Les évêques allemands, principalement celui de Spire, où était la cour, voulaient qu'on l'obligeât à jurer comme eux ; mais Théodoric de Metz, Brunon de Toul et Richard, abbé de Verdun, amis d'Halinard, qui connaissaient sa fermeté, conseillèrent au roi de ne pas le presser. Le roi dit : Qu'il se présente au moins, afin qu'il paraisse avoir observé la coutume. Mais Halinard dit : Le feindre, c'est comme si je le faisais ; Dieu m'en garde ! Il fallut donc que le roi se contentât de sa simple promesse. Il assista à son sacre et donna tout ce qui était nécessaire pour cette cérémonie. Halinard fut ainsi ordonné archevêque de Lyon, l'an 1046, par Hugues, archevêque de Besançon, et suivit le roi à Rome la même année. Il se fit extrêmement aimer des Romains pour son affabilité et son éloquence ; car il prenait l'accent de toutes les nations qui usaient de la langue latine, comme s'il eût été né dans le pays même. D'ailleurs il affectionnait beaucoup Rome, y faisait de fréquents pélerinages, et souhaitait d'y finir ses jours aux tombeaux

des apôtres. Les Romains donc le demandèrent pour Pape. Mais Halinard, en ayant eu connaissance, évita d'aller à la cour, jusqu'à ce qu'on en eût élu un autre [1].

L'empereur ayant consulté les évêques sur l'élection du Pape, l'évêque de Liége, Wazon, chargea son député de lui faire cette réponse : Que votre sérénité considère bien si la Chaire du souverain Pontife, déposé par qui il ne devait pas l'être, ne lui est pas divinement réservée ; car celui que vous avez fait ordonner à sa place semble la lui avoir cédée en mourant, à lui qui vit encore. C'est pourquoi, puisqu'il vous a plu demander notre avis là-dessus, que votre sublimité cesse de vouloir en substituer un autre à la place de celui qui est survivant ; car ni les lois divines ni les lois humaines, avec lesquelles s'accordent en tout les paroles et les écrits des saints Pères, ne permettent que le souverain Pontife soit jugé par d'autres que Dieu seul. Je prends à témoin le Seigneur et le serment que je vous ai prêté, que, sur cette affaire, je n'ai pu imaginer ni trouver rien de plus vrai ni de plus utile que cet avis [2]. Voilà ce que l'évêque de Liége chargea son député de dire à l'empereur ; mais le député n'arriva qu'après que l'élection eut été faite.

Dans l'intervalle, le Pape démissionnaire Benoît IX, qui avait alors environ vingt-cinq ans, était rentré pour la troisième fois dans le Saint-Siége, le 8 novembre 1047, et s'y maintint huit mois dix jours, jusqu'au 17 juillet 1048. Enfin, touché de repentir, il appela le pieux Barthélemi, abbé de la Grotte-Ferrée, lui découvrit ses péchés et lui en demanda le remède. Le saint abbé, sans le flatter, lui déclara qu'il ne lui était pas permis d'exercer les fonctions du sacerdoce, et qu'il ne devait penser qu'à se réconcilier à Dieu par la pénitence. Benoît suivit son conseil, renonça aussitôt à sa dignité, embrassa la vie monastique, et mourut à la Grotte-Ferrée, où depuis on a retrouvé son tombeau.

L'abbé Barthélemi était né à Rossane en Calabre, de parents pieux, originaires de Constantinople. Ils le firent bien étudier et le mirent très-jeune dans un monastère voisin, où dès lors il se distingua par sa vertu. Ayant ouï parler de la vie admirable de saint Nil, son compatriote, il quitta secrètement son pays et alla le trouver en Campanie, où le saint abbé avait déjà soixante moines sous sa conduite ; mais il trouva tant de mérite au jeune Barthélemi, qu'il le préférait à tous les autres. Celui-ci suivit saint Nil à la Grotte-Ferrée, près Tusculum, et, après sa mort, on voulut le faire abbé ; mais il

[1] *Acta Bened.*, sect. 6, pars 2, p. 35. — [2] *Gesta episcop. leod. Martene*, t. 4, p. 902.

pour Pape. Mais Ha-
à la cour, jusqu'à ce

l'élection du Pape,
de lui faire cette ré-
Chaire du souverain
e lui est pas divine-
ordonner à sa place
it encore. C'est pour-
là-dessus, que votre
re à la place de celui
lois humaines, avec
crits des saints Pères,
ugé par d'autres que
serment que je vous
giner ni trouver rien
là ce que l'évêque de
; mais le député n'ar-

noît IX, qui avait alors
troisième fois dans le
maintint huit mois
touché de repentir,
te-Ferrée, lui décou-
Le saint abbé, sans le
l'exercer les fonctions
réconcilier à Dieu par
nça aussitôt à sa di-
la Grotte-Ferrée, où

ore, de parents pieux,
étudier et le mirent
s lors il se distingua
rable de saint Nil, son
et alla le trouver en
e moines sous sa con-
Barthélemi, qu'il le
Nil à la Grotte-Ferrée,
le faire abbé; mais il

cop. leod. Martene, t. 4,

s'en excusa sur sa jeunesse. Toutefois, après deux autres, il ne put l'éviter, et fut ainsi le troisième successeur de saint Nil.

Étant abbé, il continuait de travailler à transcrire des livres; car il avait la main très-bonne. Il composa plusieurs chants ecclésiastiques à la louange de la Vierge, de saint Nil et d'autres saints; il bâtit de fond en comble l'église du monastère, dédiée à la Vierge, et accrut notablement la communauté. Il avait un grand talent pour la conversion des pécheurs, et s'était acquis une telle autorité, que le prince de Salerne, ayant fait prisonnier celui de Gaëte, il lui persuada non-seulement de le délivrer, mais de lui donner encore une autre principauté [1].

Le même jour que l'ex-pape Benoît se retira, c'est-à-dire le 17me de juillet 1048, on couronna Pape, Poppon, évêque de Brixen, que l'empereur avait choisi en Allemagne et envoyé à Rome, où il fut reçu avec honneur. Il prit le nom de Damase II; mais il ne vécut sur le Saint-Siége que vingt-trois jours, et mourut à Préneste, le 8me d'août 1048. Il fut enterré à Saint-Laurent, hors de Rome, et le Saint-Siége vaqua six mois [2].

Cependant l'empereur Henri tenait une diète ou assemblée générale des prélats et des seigneurs à Worms. Le saint évêque de Toul, Brunon, y avait été convoqué et se trouvait présent; car on ne faisait rien de grand à la cour sans son avis. Il était âgé de quarante-six ans, et en avait vingt-deux d'épiscopat, qu'il avait dignement employés. Tout d'un coup, et l'empereur, et les évêques, et les seigneurs, et les députés de Rome, en un mot tous les assistants, d'une voix unanime, l'élisent Pape. Brunon, qui n'avait pas le moindre soupçon de la chose, est épouvanté; il connaissait, par ses fréquents voyages à Rome, l'état déplorable de l'Église; deux Papes venaient de mourir l'un sur l'autre; il refusa donc humblement et très-longtemps. Mais plus il refusait et se déclarait indigne, plus on lui faisait d'instances. Dans cette extrémité, il demanda trois jours pour délibérer; il les passa absolument sans boire ni manger, occupé uniquement de prières. Ensuite, comme on le pressait de nouveau dans l'assemblée, il fit une confession publique de ses péchés, croyant par là faire connaître son indignité et changer l'élection commune. Les larmes qu'il répandit en cette action en tirèrent de tous les assistants. Mais tous s'écrièrent d'une voix : A Dieu ne plaise que le fils de tant de larmes périsse! Voyant donc qu'il ne pouvait échapper en aucune manière aux ordres de l'empereur et au vœu unanime de tout le monde, il accepta forcément l'office qui lui était enjoint, en

[1] *Vita Barth.* in *Thesaur. asc. Pos.*, p. 429. — [2] Herman, *Chron.*, an. 1048.

présence des légats romains, mais à condition que tout le clergé et le peuple de Rome y consentiraient. Je vais à Rome, disait-il; et là, si le clergé et le peuple, de son plein gré, m'élit pour Pontife, je ferai ce que vous demandez; autrement, je n'accepte aucune élection. On applaudit avec joie à cet avis, et on approuva très-fort la condition.

Comme la fête de Noël était proche, le nouveau Pape prit congé de l'empereur et revint à Toul, accompagné de Hugues Cisa, l'un des députés romains, d'Éverard, archevêque de Trèves, et des évêques Adalbéron de Metz et Théodoric de Verdun. Avec lui venait encore le jeune Hildebrand, qui devint plus tard le pape saint Grégoire VII.

Suivant Brunon, évêque de Segny, et Hugues de Flavigny, deux auteurs contemporains, Hildebrand était né à Rome, d'une famille romaine, que quelques-uns, à cause de la ressemblance du nom, ont prétendu être l'illustre famille des Aldobrandini. Suivant d'autres, il naquit en Toscane, où son père était, dit-on, charpentier. Il eut pour maître dans les sciences Laurent, archevêque d'Amalfi, homme docte et d'une sainte vie, bien instruit dans les langues grecque et latine. Il paraît que, dès sa première enfance, il fut mis sous la conduite de son oncle maternel, abbé de Notre-Dame-du-Mont-Aventin à Rome, pour être instruit dans les lettres et la piété. Il eut encore parmi ses maîtres l'archiprêtre Jean Gratien, qui fut Pape sous le nom de Grégoire VI. Après son abdication, il le suivit de Rome en Allemagne, et embrassa la vie monastique à Cluny. Le saint abbé Hugues lui témoignait beaucoup d'amitié; il fut instruit dans la science de la piété par saint Odilon; il paraît que, dans un temps ou dans un autre, il y fut nommé prieur. Après la mort de Grégoire VI, qui eut lieu probablement à Cluny même, Hildebrand passa quelque temps à la cour de l'empereur Henri III. Ce prince disait n'avoir jamais entendu personne prêcher la parole de Dieu avec tant d'assurance. Les meilleurs évêques admiraient ses discours. Le saint évêque Brunon de Toul, ayant donc été élu Pape à Worms, invita Hildebrand de l'accompagner à Rome. Hildebrand s'y refusa d'abord, par la raison qu'un évêque devait, suivant les canons, être élu par le clergé et le peuple de son église. Charmé de son noble caractère, de son génie pénétrant et de sa conduite exemplaire, le nouveau Pape lui expliqua la suite de l'affaire et le point où elle en était : dès lors, pleinement rassuré, Hildebrand devint son compagnon inséparable, son bras droit, et comme l'âme de toutes les grandes affaires.

Ayant donc célébré la fête de Noël à Toul et donné ordre au gou-

que tout le clergé et
ome, disait-il; et là,
lit pour Pontife, je
ccepte aucune élec-
pprouva très-fort la

au Pape prit congé
e Hugues Cisa, l'un
Trèves, et des évê-
um. Avec lui venait
d le pape saint Gré-

s de Flavigny, deux
Rome, d'une famille
nblance du nom, ont
ni. Suivant d'autres,
-on, charpentier. Il
rchevêque d'Amalfi,
it dans les langues
re enfance, il fut mis
de Notre-Dame-du-
les lettres et la piété.
Jean Gratien, qui fut
bdication, il le suivit
nonastique à Cluny.
'amitié; il fut instruit
paraît que, dans un
r. Après la mort de
y même, Hildebrand
Henri III. Ce prince
la parole de Dieu
miraient ses discours.
é élu Pape à Worms,
Hildebrand s'y refusa
vant les canons, être
harmé de son noble
nduite exemplaire, le
et le point où elle en
nd devint son com-
e l'âme de toutes les

donné ordre au gou-

vernement de cette église, Brunon se mit en chemin pour Rome, le 28 décembre 1048, accompagné d'Éverard, archevêque de Trèves, et d'Halinard, archevêque de Lyon. Mais au lieu de voyager avec la pompe de sa dignité nouvelle, il marchait en habit de pélerin, s'occupant continuellement de prières pour le salut de tant d'âmes, dont il était chargé. A Augsbourg, étant en oraison, il entendit une voix d'ange, chantant avec une merveilleuse harmonie : Voici ce que dit le Seigneur : Je pense des pensées de paix, et non d'affliction; vous m'invoquerez et moi je vous exaucerai, et je ramènerai votre captivité de tous les lieux. Encouragé par cette révélation, il se mit en route, accompagné d'une multitude de personnes qui accouraient de toutes parts. Dans le nombre, une pieuse servante de Dieu, s'étant approchée, lui dit : Dès que vous mettrez les pieds dans l'église du prince des apôtres, n'oubliez pas de vous servir de ces divines paroles : La paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent! Il reçut cet avis avec humilité, et s'y conforma dévotement. Il arriva ainsi jusqu'au Tibre, qui était débordé et qui l'empêcha pendant sept jours de passer outre. Le saint homme était affligé de ce contretemps, à cause de la multitude de peuple qui s'était rassemblée autour de lui. Il invoqua le secours de Dieu, et commença la dédicace d'une église de Saint-Jean, bâtie dans le voisinage. La consécration n'était point achevée, que le fleuve, rentré dans son lit ordinaire, laissa le passage libre : ce que tout le monde attribua aux mérites du saint Pontife. A l'approche de Rome, toute la ville vint au-devant de lui avec des cantiques de joie; mais lui descendit de cheval et marcha longtemps nu-pieds, priant, gémissant et versant des torrents de larmes. Après s'être ainsi longtemps immolé à Jésus-Christ sur l'autel de son cœur comme une victime vivante, sainte et agréable à Dieu, il parla au clergé et au peuple, et leur exposa le choix que l'empereur avait fait de sa personne, les priant de déclarer franchement leur volonté, quelle qu'elle fût. Il ajouta que, suivant les canons, l'élection du clergé et du peuple doit précéder tout autre suffrage; et que, comme il n'était venu que malgré lui, il s'en retournerait volontiers, à moins que son élection ne fût approuvée d'une voix unanime. On ne répondit à ce discours que par des acclamations de joie, et il reprit la parole pour exhorter les Romains à la correction des mœurs et demander leurs prières. Il fut donc intronisé le 12me de février 1049, qui était le premier dimanche de carême : il prit le nom de Léon IX, et tint le Saint-Siége cinq ans.

De toutes les vertus qui reluisaient en sa personne, les plus éclatantes étaient la miséricorde et la patience. Il était prompt à pardonner aux coupables, pleurait de compassion avec ceux qui confessaient

leurs crimes ; il faisait des aumônes jusqu'à se réduire lui-même à l'indigence. La Providence le mit plus d'une fois à l'épreuve, pour faire éclater sa confiance en Dieu. Quand il arriva à Rome, il ne trouva rien dans les coffres de la chambre apostolique, et tout ce qu'il avait apporté avec lui était consumé tant aux frais du voyage qu'en aumônes. Il ne restait rien non plus à ceux de sa suite, et ils songeaient à vendre à perte leurs propres vêtements pour s'en retourner dans leur pays à l'insu du saint homme. Lui les exhortait à se confier en Dieu, mais il compatissait à leur affection du fond de son âme. Le jour même qu'ils étaient tous prêts à se retirer secrètement, arrivèrent les députés des nobles de la province de Bénévent, avec des présents magnifiques pour le Pape, dont ils demandaient la bénédiction et la protection. Il les reçut avec une paternelle bienveillance, mais fit des reproches aux siens de leur peu de foi, leur montrant, par cet exemple, à ne se défier jamais de la Providence. De ce moment, la renommée du pape Léon retentit jusqu'aux extrémités de la terre ; partout on bénissait Dieu d'avoir donné un tel pasteur à son Église ; une multitude extraordinaire de pèlerins affluaient au tombeau du prince des apôtres ; tous étaient admis en présence du saint Pape, et recevaient sa bénédiction ; ceux qui ne pouvaient absolument faire le voyage lui envoyaient des présents pour qu'il les bénît de loin. Mais de toutes les offrandes qu'on mettait à ses pieds, il n'en prenait rien pour lui ni pour les siens : tout était pour les pauvres.

Pour attirer de plus en plus les bénédictions du ciel sur son pontificat, le saint pape Léon fit un pélerinage au mont Gargan, où était une célèbre église de Saint-Michel-Archange ; il visita de même le monastère de Saint-Benoît, au mont Cassin. De plus, il fit le moine Hildebrand cardinal-sous-diacre et économe de l'Église romaine. Enfin, la seconde semaine après Pâques, il tint à Rome le concile qu'il avait indiqué plusieurs mois auparavant ; il s'y trouva des évêques de divers pays, entre autres les archevêques de Trèves et de Lyon [1].

Dans ce concile, le Pape confirma d'abord les décrets des quatre premiers conciles généraux, ainsi que les décrets des Pontifes romains, ses prédécesseurs, notamment ceux contre la simonie et l'incontinence des clercs ; ensuite il anathématisa expressément la simonie, qui avait infecté plusieurs parties de l'univers ; enfin il déposa quelques évêques convaincus de ce crime. Le Seigneur daigna confirmer son autorité par un miracle. L'évêque de Sutri, étant

[1] *Acta SS.*, 11 *april.*

accusé de simonie, voulut se justifier par de faux témoignages; mais au moment même qu'il allait prononcer le serment, il fut tout d'un coup frappé de Dieu, comme un autre Ananie ; on l'emporta hors de l'assemblée et il expira [1].

Cet événement inspira à tout le monde une crainte terrible de faire un faux serment en la présence du saint Pontife. Dans cette disposition des esprits, il crut devoir être plus sévère que son prédécesseur Clément II, et casser toutes les ordinations faites par des simoniaques. Mais bientôt cette mesure si rigoureuse causa un grand tumulte. Comme les papes Benoît IX et Grégoire VI étaient accusés ou suspects de simonie, toutes leurs ordinations allaient être révoquées en doute. En conséquence, les prêtres et même les évêques disaient que les fonctions ecclésiastiques, et principalement les messes, allaient cesser en presque toutes les églises : ce qui mettait tous les fidèles au désespoir et tendait au renversement de la religion. Après de longues disputes, on représenta au Pape le décret de Clément II, savoir : que ceux qui avaient été ordonnés par des simoniaques pourraient exercer leurs fonctions après quarante jours de pénitence. Léon IX approuva et confirma ce décret. De cette manière, on satisfaisait à l'esprit de la loi, et l'Église conservait ses ministres, parmi lesquels le saint Pape éleva même plusieurs dans la suite à de plus grandes dignités, pour leur capacité et leur vie exemplaire. Mais quiconque exercerait encore la simonie à l'avenir tombait sous l'anathème prononcé contre ce désordre par les conciles généraux [2].

Les lois contre le mariage des prêtres ayant ainsi été renouvelées, le Pape insista sur les moyens d'ôter aux prêtres incontinents toute occasion de péché. Il fut donc arrêté que les prêtres ne demeureraient plus en leur particulier, mais en commun, dans des maisons cloîtrées. Les femmes qui se seraient abandonnées à eux seraient privées de leur liberté civile et adjugées au palais de Latran comme esclaves [3]. Comme on se plaignait que, dans l'Apulie et d'autres contrées, les laïques ne voulaient plus payer la dîme, le concile en renouvela l'obligation, en ordonnant, toutefois, que la portion des dîmes qui revenait à une église ou à un autel serait gratuitement remise au pasteur de cette église par l'évêque, qui ne pouvait disposer librement que de la portion qui lui revenait en propre. Le Pape renouvela encore les canons contre les mariages entre parents, et sépara plusieurs nobles qui vivaient dans ces conjonctions illégitimes [4].

[1] *Vita S. Leon.*, l. 2, c. 3. *Acta SS.*, 11 *april.* — [2] *Epist. Pet. Dam. ad Henr., arch. Rav.* Labbe, t. 9, p. 1027. — [3] Pet. Dam., l. 4, *epist.* 3. — [4] *Vita S. Leon.*, l. 2, c. 3.

En ce même concile, le Pape approuva la translation de Jean, évêque de Toscanelle, au siége de Porto, comme utile et même nécessaire, confirmant, à lui et à ses successeurs, tous les biens de l'église de Porto, entre autres l'île de Saint-Barthélemi à Rome, qui lui était disputée par l'évêque de Sainte-Sabine. Il y accorda encore à l'archevêque de Trèves une bulle par laquelle il confirmait à son siége la primatie sur la Gaule-Belgique, à condition que les archevêques de Trèves enverraient tous les ans des députés à Rome, pour y apprendre ce que le Siége apostolique désirait qu'ils fissent dans ces provinces pour le pi[illegible] i bien de l'Église; qu'enfin ils visiteraient le Siége aposto[illegible] tous les ans en personne, comme des frères affectueux visitent leur aîné. En retour, Léon leur accordait le premier rang après les légats du Saint-Siége, et, quand il n'y en avait point, immédiatement après les empereurs et les rois [1].

Comme autrefois saint Pierre visitait les églises de la Judée pour y affermir la foi et la piété, de même son successeur saint Léon IX visita les principales provinces de l'Église universelle. Ainsi, la même année 1049, dans la semaine de la Pentecôte, il tint un concile à Pavie, mais dont les actes ne sont point venus jusqu'à nous. C'était certainement dans le même but que celui de Rome.

En approchant de Passignano, sur la route de Pavie, le saint Pape fit dire à saint Jean Gualbert, fondateur de la congrégation de Vallombreuse, qu'il comptait dîner chez lui dans son monastère de Passignano. Bien surpris de cette visite, Gualbert demanda à l'économe du monastère s'il y avait encore du poisson. Sur sa réponse négative, il envoya deux novices en pêcher dans un lac voisin. Comme il n'y avait jamais eu de poisson dans ce lac, les novices lui remontrèrent qu'il était difficile d'y en prendre. Le saint abbé ayant, pour toute réponse, réitéré son commandement, ils y allèrent, jetèrent le filet par obéissance et prirent deux énormes brochets, qui servirent à traiter le Pape et son cortége.

Saint Jean Gualbert sortait d'une famille riche et noble, établie à Florence. Il fut élevé avec soin dans les maximes de la piété et dans la connaissance des lettres. A peine fut-il entré dans le monde, qu'il en prit l'esprit avec le goût des vanités. Il était perdu sans un événement qui pouvait le perdre tout à fait. Son frère unique avait été tué par un gentilhomme. Jean, excité encore par son père, résolut de venger sa mort. Un jour de vendredi saint, revenant de la campagne avec des hommes en armes, il rencontre le gentilhomme

1 *Concil. Mansi*, t. 19, p. 724.

ranslation de Jean,
e utile et même né-
s, tous les biens de
hélemi à Rome, qui
Il y accorda encore
il confirmait à son
ition que les arche-
putés à Rome, pour
t qu'ils fissent dans
se; qu'enfin ils visi-
personne, comme
retour, Léon leur
du Saint-Siége, et,
ès les empereurs et

ses de la Judée pour
esseur saint Léon IX
selle. Ainsi, la même
il tint un concile à
jusqu'à nous. C'était
ome.

e Pavie, le saint Pape
congrégation de Val-
ns son monastère de
bert demanda à l'éco-
sson. Sur sa réponse
dans un lac voisin.
ce lac, les novices lui
. Le saint abbé ayant
ent, ils y allèrent, je-
normes brochets, qui

he et noble, établie à
nes de la piété et dans
ntré dans le monde.
Il était perdu sans un
Son frère unique avait
core par son père, ré-
saint, revenant de la
contre le gentilhomm

dans un passage si étroit, qu'ils ne se pouvaient détourner ni l'un ni l'autre. La vue de son ennemi rallume sa vengeance; il met l'épée à la main pour la lui passer au travers du corps; mais l'autre se jette à ses pieds; et là, les bras étendus en forme de croix, il le conjure, par la passion de Jésus-Christ, dont on célébrait la mémoire en ce jour, de ne pas lui ôter la vie. Jean Gualbert se sentit touché jusqu'au fond de l'âme. Il tend la main au meurtrier de son frère, et lui dit avec douceur : Je ne puis vous refuser ce que vous me demandez au nom de Jésus-Christ. Je vous accorde non-seulement la vie, mais même mon amitié. Priez Dieu de me pardonner mon péché. S'étant embrassés l'un l'autre, ils se séparèrent.

Jean, continuant sa route, arrive bientôt à une certaine église; il y entre, y prie avec une ferveur extraordinaire devant un crucifix, qu'il voit distinctement incliner la tête, comme pour le remercier de la miséricorde qu'il venait de faire pour l'amour de lui. Profondément ému de ce qu'il voyait, Gualbert se mit à penser de quelle manière il pourrait le mieux plaire à Dieu; car, disait-il en lui-même, quelle récompense ne recevrai-je pas dans le ciel, si je sers fidèlement le Seigneur, lui qui, pour si peu que je viens de faire, me récompense par un si grand miracle? Plein de ces pensées, il s'approchait de Florence, lorsqu'il renvoie son écuyer, entre dans le monastère de Saint-Miniat, au faubourg, raconte à l'abbé tout ce qui venait de lui arriver, et lui demande l'habit monastique. L'abbé, ayant tout pesé avec attention, l'encourage dans son dessein de quitter le monde et de se consacrer à Dieu; mais pour lui donner l'habit, il diffère, tant pour l'éprouver que par crainte de son père, qui, effectivement, ayant su où était son fils, vint le réclamer avec menace de renverser le monastère de fond en comble. Dans cette situation critique, Gualbert saisit l'habit d'un religieux, le porte sur l'autel de l'église, se coupe lui-même les cheveux, se revêt lui-même de l'habit de religion et puis se met à lire tranquillement dans un livre. Son père, le trouvant dans cet état, s'emporte, se désole, s'arrache les cheveux, se roule par terre, mais finit par s'adoucir et par lui donner sa bénédiction.

Le jeune religieux se livra tout entier aux plus austères pratiques de la pénitence. Par son extrême fidélité à tous les exercices, il devint bientôt un modèle accompli de toutes les vertus. L'abbé étant mort, il fut élu d'une voix unanime pour lui succéder; mais il fut impossible d'y obtenir son consentement. Il aspirait à obéir, non à commander, et répétait souvent ces paroles du prophète : Moi je suis un vermisseau et non pas un homme, l'opprobre des hommes et l'abjection du peuple. Cependant un autre moine obtint de l'évê-

que de Florence, pour de l'argent, le gouvernement du monastère. Saint Gualbert, en ayant eu connaissance, s'en alla avec un autre frère consulter un saint reclus de Florence, nommé Teuzon, qui condamnait publiquement la simonie. Le vieillard, ayant éprouvé leur foi et leur constance, leur dit : Allez-vous-en dans la grande place de la ville, publiez devant tout le monde que l'évêque et l'abbé sont simoniaques; ensuite partez et cherchez un autre monastère où vous puissiez librement servir Jésus-Christ.

Saint Gualbert suivit ce conseil. Il visita plusieurs communautés, en particulier celle de Camaldule, et enfin fonda lui-même un monastère où l'on suivait la règle de Saint-Benoît selon toute son austérité primitive; il fonda cette communauté dans une vallée ombragée de saules, d'où le nom de Vallombreuse. L'esprit dominant du nouvel ordre fut l'amour de la retraite et du silence, le détachement de toutes les choses de la terre, la pratique de l'humilité, l'amour des austérités de la pénitence et la charité la plus universelle. Jean Gualbert établit plusieurs nouveaux monastères, entre autres celui de Passignano, et ranima la régularité et la ferveur dans plusieurs autres. Outre les religieux de chœur, il recevait aussi des frères convers pour les fonctions extérieures : division qui fut bientôt adoptée par les autres ordres [1]. La congrégation de Vallombreuse, avec son saint fondateur, aida puissamment le pape saint Léon IX et le pape saint Grégoire VII à extirper la simonie et à ramener la discipline dans le clergé. Dans le onzième siècle, le clergé séculier avait besoin d'une grande réforme; il la trouva principalement dans l'ordre monastique. C'est de là que lui viennent les plus grands Papes et les plus grands évêques.

Après avoir tenu le concile de Pavie dans la semaine de la Pentecôte, le pape saint Léon traversa les Alpes par le mont Jou, autrement le grand Saint-Bernard, et se trouva déjà le 29 juin à Cologne, où il célébra avec l'empereur la fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul. A la descente des Alpes, il fut reçu par saint Hugues, abbé de Cluny, qui venait de succéder à saint Odilon et à qui le saint Pape confirma tous les priviléges de son abbaye.

Dans ce voyage, Léon IX rendit un grand service à l'empire. Godefroi le Hardi ou le Barbu, duc de Basse-Lorraine, soutenu de Baudouin, comte de Flandre, et de Théodoric, comte de Hollande, faisait la guerre à l'empereur Henri le Noir, au sujet de la Lorraine-Supérieure, à laquelle Godefroi avait des prétentions, mais dont l'empereur avait investi Gérard d'Alsace, ancêtre de ces ducs de

[1] *Acta SS.*, 12 *julii*.

Lorraine qui, dans le siècle dernier, sont montés sur le trône d'Autriche.

En forçant la ville de Verdun, Godefroi en avait brûlé la cathédrale. Le pape saint Léon, en punition de ce sacrilége, lança contre lui une sentence d'excommunication. Le duc, réveillé comme par un coup de foudre, reconnut sa faute. Non-seulement il se rendit à Aix-la-Chapelle et se soumit à l'empereur, qui, à la prière du Pape, le reçut en ses bonnes grâces, mais, revenu en toute hâte à Verdun, il y fit publiquement pénitence et fit rebâtir de fond en comble l'église qu'il avait réduite en cendre. Pendant qu'on la rebâtissait, le duc s'associait souvent aux ouvriers et faisait l'office de manœuvre. Godefroi, ayant réparé tout le scandale par cette franche humilité, fut reçu de nouveau dans le sein de l'Église [1].

Le voyage du saint Pape, son autorité souveraine, sa présence réelle en Gaule et en Allemagne étaient encore plus utiles à l'Église qu'à l'empire ; ils lui étaient même nécessaires. Il s'agissait d'extirper la simonie, non chez quelques particuliers, mais chez les évêques et les seigneurs. On en jugera par ce que rapporte Glaber. Au commencement de son règne, l'empereur Henri fit assembler les évêques de ses États, tant de la Gaule que de l'Allemagne, et leur parla ainsi : C'est dans l'amertume de mon cœur que je vous adresse ce discours, vous qui tenez la place du Christ dans l'Église, son épouse, qu'il a rachetée au prix de son sang. Comme c'est par sa gratuite bonté qu'il a payé notre rançon, il a dit à ses apôtres en leur donnant leur mission : Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Mais votre avarice vous a séduits ; et, en vous faisant transgresser cette règle, elle a attiré sur vous toutes les malédictions. Mon père lui-même, et je crains beaucoup pour son âme, a fait pendant sa vie un damnable trafic des dignités ecclésiastiques. N'en doutons pas, c'est en punition de ce péché que les fléaux de la famine, de la peste et de la guerre sont tombés sur nous ; car tous les ordres de l'Église, depuis le souverain Pontife jusqu'aux portiers, sont infectés du vice de la simonie. Les évêques, surpris d'un pareil discours, ne savaient que répondre ; car, dit Glaber, la simonie avait infecté non-seulement les Gaules, mais encore toute l'Italie, et les dignités ecclésiastiques étaient vénales comme le sont les marchandises exposées dans un marché. Les évêques, qui se sentaient coupables, implorèrent la clémence de l'empereur. Il leur dit : Allez, tâchez de remplir dignement les places où vous êtes parvenus par des voies illicites, et priez le Seigneur de pardonner ce péché à mon père. Il publia ensuite un

[1] Lambert Schaffn., *Hist. ep. Virdun.* Bouq., t. 10, p. 249 et seq.

édit dans tous ses États pour en proscrire la simonie. Puisque le Seigneur, y disait-il, m'a accordé gratuitement la couronne de l'empire, j'accorderai gratuitement toutes les dignités de son Église [1].

En France, il y avait des provinces où les choses étaient encore pires. L'église de Rouen avait surtout le malheur d'être gouvernée depuis longtemps par des archevêques qui, ne songeant qu'à jouir des revenus de ce grand siége, s'appliquaient plus à soutenir l'éclat de leur naissance qu'à honorer la sainteté de leur ministère. Après la mort de Gunhard, successeur de Francon, le duc Guillaume Ier donna cet archevêché à Hugues, moine de Saint-Denis, plus distingué par sa noblesse que par sa piété et les autres talents propres de l'épiscopat. Hugues vécut en grand seigneur. Cependant son faste ne fut pas son plus grand crime : il se livra avec tant de scandale à l'amour des femmes, qu'il en eut plusieurs enfants. Robert, son successeur, et fils de Richard Ier, duc de Normandie, fit d'abord autant d'honneur à l'épiscopat par ses vertus que par sa haute naissance; mais il se démentit bientôt de cette piété ; et, tout archevêque qu'il était, il prit une femme nommée Herlève, dont il eut aussi plusieurs enfants, auxquels il donna des comtés. Ayant eu ensuite de grands démêlés avec le duc Robert, il se retira sur les terres de France, d'où il jeta un interdit général sur toute la province de Normandie. Le Seigneur lui fit la grâce de se reconnaître avant sa mort : il pleura ses péchés, n'employa plus ses grands biens qu'au profit de son église, qu'il fit rebâtir. Robert tint le siége quarante-huit ans. Mauger, son neveu, fils de Richard II, encore fort jeune, lui succéda, et il se livra pareillement aux passions de la jeunesse. Que pouvait-on espérer d'un troupeau conduit par de tels pasteurs ?

Il y avait aussi depuis longtemps de grands scandales dans l'église du Mans. Sigefroi, successeur de Mainard, avait acheté l'épiscopat moyennant quelques terres qu'il donna à Foulques, comte d'Angers. Ce prélat se comporta dans son église comme un mercenaire, entretenant publiquement une concubine nommée Hildeburge, dont il eut plusieurs enfants. Il persévéra dans son péché jusqu'à ce que, sentant sa fin approcher, il espéra fléchir la miséricorde de Dieu en prenant l'habit religieux au monastère de Couture; mais il mourut peu de jours après. Si une pénitence si courte fut assez sincère pour effacer ses péchés, elle fut trop tardive pour réparer le scandale qu'il avait donné durant un long épiscopat. La conduite d'Avesgaud, son neveu et son successeur, parut plus régulière, et on ne lui reprocha que d'aimer trop la chasse. Il en fut de même de Gervais, neveu et

[1] Glaber, l. 5, c. 5.

monie. Puisque le
couronne de l'em-
de son Église [1].
oses étaient encore
r d'être gouvernée
ongeant qu'à jouir
s à soutenir l'éclat
r ministère. Après
duc Guillaume Ier
enis, plus distingué
nts propres de l'é-
ndant son faste ne
tant de scandale à
s. Robert, son suc-
, fit d'abord autant
a haute naissance ;
ut archevêque qu'il
eut aussi plusieurs
ensuite de grands
s terres de France,
nce de Normandie.
t sa mort : il pleura
qu'au profit de son
e-huit ans. Mauger,
lui succéda, et il se
e pouvait-on espérer

ndales dans l'église
t acheté l'épiscopat
es, comte d'Angers.
mercenaire, entre-
Hildeburge, dont il
ché jusqu'à ce que,
éricorde de Dieu en
ure ; mais il mourut
ut assez sincère pour
rer le scandale qu'il
ite d'Avesgaud, son
et on ne lui reprocha
le Gervais, neveu et

successeur d'Avesgaud. Ils eurent tous deux de grands démêlés avec Hébert, comte du Mans.

Les évêques bretons, depuis qu'ils s'étaient soustraits à la métropole de Tours, n'étaient pas plus réguliers que ceux dont nous avons parlé. Gauthier, évêque de Nantes, étant allé à Rome avec Geoffroi, comte de Rennes, trouva à son retour que Budic, comte de Nantes, avait pillé sa maison et ses biens. Ne pouvant en avoir raison, il excommunia Budic et tous les habitants de Nantes qui soutenaient le comte ; après quoi il employa d'autres armes contre son peuple. Il implora le secours de Geoffroi, qui prit vivement le parti de l'évêque. Ce fut le sujet d'une cruelle guerre, qui fut enfin terminée par la médiation de Junqueneus, évêque de Dol, qui prenait toujours le titre d'archevêque, et qui était lui-même un mercenaire plutôt qu'un pasteur, comme nous le verrons.

Orscand, évêque de Quimper, et frère d'Alain Cagnard, comte de Cornouailles, porta le scandale jusqu'à se marier publiquement. Il épousa la fille de Rivelen de Crozon, et il en eut plusieurs enfants. Il ne faisait que suivre en cela l'exemple de Benoît, son père, lequel, étant évêque et comte de Cornouailles, crut pouvoir se marier, comme si la qualité de comte l'eût dispensé des obligations que lui imposait celle d'évêque. Alain s'opposa quelque temps au mariage de l'évêque, son frère ; mais il se laissa gagner par l'intérêt, et il y consentit moyennant une terre de l'église, que l'évêque lui céda.

Au reste, les comtes bretons montraient la plupart autant de piété que les évêques dont nous venons de parler en montraient peu. Geoffroi, comte de Rennes, avait fort à cœur de rétablir la discipline et la ferveur dans les monastères de Bretagne, et nommément à Saint-Gildas-de-Ruis et à Locminé. Il avait fait venir pour ce sujet un saint moine de Fleury, nommé Félix, qui travailla quelque temps à ce dessein ; mais les guerres civiles allumées dans cette province ne lui permirent pas de consommer l'ouvrage de la réforme. Après la mort de Geoffroi, Hervoise, sa veuve, suivit son projet. Elle pria Gauzelin, archevêque de Bourges et abbé de Fleury, qui vivait encore alors, de donner à Félix la bénédiction d'abbé et de le renvoyer en Bretagne. Gauzelin le fit, et Félix travailla si efficacement, qu'il vint à bout de réformer plusieurs monastères de cette province : après quoi il fixa sa demeure dans celui de Saint-Gildas-de-Ruis [1].

Mais pour réformer, mais pour corriger des évêques soutenus dans leurs scandales par la noblesse de leur famille, par la faiblesse ou la connivence des princes, on sent qu'il fallait un Pape, c'est-à-

[1] *Hist. de l'Église gallic.*, l. 20.

dire ce pasteur suprême à qui le Fils de Dieu a dit : Pais mes agneaux, pais mes brebis ; tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; et tout ce que tu lieras ou délieras sur la terre, sera lié ou délié dans les cieux. Il fallait un Pape, mais un Pape qui joignît l'autorité de la sainteté à la sainteté de l'autorité, qui pût dire hardiment aux nouveaux Simons : Que ton argent périsse avec toi ! et devant qui les nouveaux Ananies dussent trembler d'être frappés de mort pour leurs mensonges. Ce Pape, le Seigneur l'avait procuré à son Église : c'était Léon IX.

Arrivé dans les Gaules, il annonça qu'il irait à Reims visiter le sépulcre de saint Remi, l'apôtre des Francs et qu'il y tiendrait ensuite un concile. N'étant encore qu'évêque de Toul, il avait fait plusieurs fois le voyage de France pour négocier la paix entre l'empereur et le roi. N'ayant pu satisfaire sa dévotion en ces circonstances, il promit à Hérimaire, abbé de Saint-Remi, de faire ce pélerinage à pied, dans le carême suivant. L'abbé profita de l'occasion pour le prier de faire alors la dédicace de la nouvelle église de son monastère. Brunon ayant été élu pape, Hérimaire le supplia de se souvenir de sa promesse, si jamais il revenait dans les Gaules. Le nouveau Pape le fit assurer que, lors même que le bien de l'Église ne le rappellerait pas dans les Gaules, il y reviendrait pour le seul amour de saint Remi, afin de dédier sa basilique, s'il plaisait à Dieu.

L'abbé Hérimaire, ayant donc su que Léon IX avait passé les Alpes, alla à Laon trouver Henri, roi de France, durant les fêtes de la Pentecôte, lui demanda son agrément pour la dédicace que le Pape devait faire de son église ; et il pria Sa Majesté d'honorer la cérémonie de sa présence, et d'ordonner aux prélats et aux seigneurs de son royaume de s'y rendre. Le roi promit que, s'il n'était empêché pour quelque affaire, il ne manquerait pas de s'y trouver. Hérimaire se rendit de Laon à Cologne pour concerter avec le Pape l'ordre et le jour de la cérémonie. Léon l'assura qu'il serait à Reims pour la Saint-Michel, le 29 de septembre ; que ce jour-là il célébrerait la messe dans la cathédrale ; que le premier jour d'octobre, fête de saint Remi, il ferait l'élévation des reliques de cet apôtre de la France ; le lendemain, la dédicace de son église, et qu'il destinait les trois jours suivants pour la célébration du concile qu'il avait résolu de tenir à Reims.

Le saint Pape ne put se dispenser de visiter en chemin sa chère église de Toul, dont il conservait le titre avec le souverain pontificat. Il y alla de Cologne et il y célébra l'Exaltation de la sainte croix. Il écrivit de Toul aux évêques et aux abbés des provinces voisines,

qu'ils eussent à se rendre à Reims, à la Saint-Remi, pour assister au concile qu'il devait y tenir, afin de remédier aux abus qui déshonoraient l'église de France.

Le seul nom de concile alarma les évêques simoniaques, ainsi que les seigneurs français qui avaient contracté des mariages incestueux. Ils résolurent d'en empêcher la tenue. Dans cette vue, ils représentèrent au roi qu'il perdrait les droits de sa couronne s'il permettait au Pape d'exercer sa domination dans son royaume, s'il allait en personne le trouver à Reims, et s'il appuyait de son autorité la convocation du concile. Ils lui ajoutèrent (ce qui était faux) que nul de ses prédécesseurs n'avait permis à aucun Pape l'entrée de son royaume pour un pareil sujet; qu'après tout, cela pourrait être bon dans un temps de paix; mais tandis que le royaume était en trouble par les factions de quelques seigneurs, il était plus à propos de marcher contre les rebelles que de s'amuser à tenir des conciles; qu'au reste, il ne devait dispenser de cette expédition militaire ni les évêques ni les abbés, puisqu'ils possédaient la plus grande partie des biens du royaume, et qu'il fallait surtout y obliger l'abbé de Saint-Remi, à qui ses richesses avaient inspiré tant d'orgueil, qu'il avait appelé le Pape en France pour consacrer son église.

Le roi, dupe de ces conseils intéressés, envoya Froland, évêque de Senlis, dire au Pape qu'il était obligé de marcher, avec tous les prélats de son royaume, contre des vassaux rebelles; qu'ainsi ni lui ni eux ne pourraient se rendre au concile; que le Pape ferait donc bien de différer sa venue en France à un autre temps où le roi, délivré de ses affaires, pût le recevoir avec l'honneur convenable. Le saint Pape ne s'étonna point de ce contre-temps. Il jugea que plus on craignait le concile, plus il était nécessaire; et il répondit à l'envoyé que le roi ferait ce qu'il lui plairait; que, pour lui, il ne pouvait manquer à la promesse qu'il avait faite à saint Remi; qu'il irait faire la dédicace de son église; et que, s'il s'y trouvait quelques prélats qui eussent du zèle pour la religion, il tiendrait avec eux le concile indiqué. Le roi, ayant reçu cette réponse, ne laissa pas de marcher contre les rebelles avec une grande armée, où les évêques et les abbés le suivaient malgré eux, excepté ceux qui craignaient de rendre compte au Pape de leurs actions. On amenait avec eux l'abbé de Saint-Remi, bien affligé; mais, après un jour de marche, on lui permit de retourner chez lui.

Le Pape, accompagné des archevêques de Trèves, de Lyon et de Besançon, se rendit au monastère de Saint-Remi le jour de Saint-Michel, comme il avait promis. Les moines et les autres personnes qui y étaient arrivées de toutes parts pour assister à la solennité

allèrent en procession au-devant du souverain Pontife, précédés des évêques de Senlis, d'Angers et de Nevers, qui portaient l'Évangile, l'eau bénite et l'encens. Lorsque le Pape entra dans l'église du monastère, on chanta l'antienne *Lætentur cœli : Cieux, réjouissez-vous!* Il s'avança jusqu'à l'autel de saint Christophe, et pria quelque temps devant le tombeau de saint Remi. Pendant sa prière, on chanta le *Te Deum*, après quoi il sortit pour se rendre à la cathédrale. Il trouva aux portes de la ville, Vidon, archevêque de Reims, qui l'attendait avec son clergé, et qui le conduisit à l'église. Le Pape, après y avoir fait sa prière, s'assit quelque temps sur le trône qui lui avait été préparé, ayant l'archevêque de Reims à sa droite, et l'archevêque de Trèves à sa gauche. Ensuite il célébra pontificalement la messe, après quoi il alla prendre son repas dans le palais archiépiscopal.

Le lendemain, dernier jour de septembre, le Pape, craignant la foule du peuple, sortit la nuit pendant matines, accompagné seulement de deux chapelains, et retourna à Saint-Remi, où il prit un bain et se fit raser, pour se préparer à la cérémonie du lendemain, puis il s'enferma dans une maison joignant l'église, et y fit dire la messe devant lui ; car la foule était si grande, que les moines mêmes ne pouvaient faire l'office dans l'église. C'est qu'il était venu, c'est qu'il arrivait sans cesse une multitude innombrable et d'Espagnols, et de Bretons, et d'Anglais; la France surtout, en l'honneur de son apôtre, y versait des milliers de peuple, et des villes, et des campagnes, non-seulement du voisinage, mais des provinces les plus éloignées. Le roturier ne savait plus céder au noble, ni le pauvre au riche ; mais tous, serrés les uns contre les autres, faisaient de pieux efforts pour baiser le tombeau du saint et y déposer leurs offrandes. Ceux qui ne pouvaient en approcher à cause de la foule les y jetaient de loin, en sorte que le sépulcre en était comble. Quand ils étaient trop fatigués de la presse, ils venaient tour à tour respirer dans le parvis. Ce qui les y attirait, était le désir de voir le successeur de saint Pierre. Sa vue était ce qu'ils souhaitaient le plus après la protection de saint Remi. Pour satisfaire leur pieux empressement, le Pape monta sur la terrasse de la maison, d'où il put les voir et en être vu, les instruire et leur donner sa bénédiction. Les premiers, se retirant, étaient remplacés par d'autres, et le saint Pape renouvela son instruction et sa bénédiction trois fois dans la journée.

Le soir, comme la foule ne faisait qu'augmenter, il donna ordre qu'on fît sortir tout le monde de l'église et qu'on en fermât les portes. Le peuple ne voulant pas sortir, le Pape déclara que si on ne laissait l'église vide, il s'en retournerait à Rome sans faire la dédicace; mais que si on était docile, il leur ferait voir le lendemain

les reliques de leur apôtre. Il fut enfin obéi, quoique avec bien de la peine. Le peuple passa la nuit dans les places et les rues, qui étaient toutes illuminées, attendant l'effet de la promesse que le Pape leur avait faite.

Le lendemain matin, jour de Saint-Remi, arrivèrent à Reims des clercs de Compiègne, portant le corps de saint Corneille et d'autres reliques avec lesquelles ils venaient implorer la protection du pape Léon contre les persécuteurs de leur église, c'est-à-dire du monastère de Saint-Corneille, qui était encore alors possédé par des chanoines.

Sur les neuf heures du matin, le Pape, accompagné de quatre archevêques, savoir : celui de Reims, celui de Trèves, celui de Lyon et celui de Besançon; d'Hérimaire, abbé du lieu; de Hugues, abbé de Cluny, et de plusieurs autres, alla au tombeau de saint Remi, enleva la châsse; et, après les prières convenables, il la porta sur ses épaules dans l'oratoire de la Trinité, lequel est dans l'enceinte de l'église, et qu'il fit dédier séparément par l'archevêque de Trèves, du consentement de l'archevêque de Reims. Après quoi, on ouvrit les portes de l'église, pour donner au peuple la consolation de voir et de révérer les reliques de l'apôtre des Francs. L'empressement de la multitude, nobles et vilains, riches et pauvres, fut tel qu'il y eut quelques personnes d'étouffées dans la foule. On porta le corps du saint dans la ville, fendant la presse avec beaucoup de peine, et on le déposa dans l'église métropolitaine de Notre-Dame. Le lendemain, second jour d'octobre, on le porta autour de la ville et ensuite au monastère. Pendant cette procession, le Pape, ayant fait assembler dès le matin les évêques pour la dédicace du monastère, leur assigna à chacun un autel à dédier. Il chargea l'archevêque de Reims et l'évêque de Lisieux de faire trois fois en dehors le tour de l'église avec les croix et les reliques, et d'y faire la consécration selon l'ordre ecclésiastique.

Tandis que le Pape et les évêques faisaient ces cérémonies, qui sont fort longues, les chanoines de la cathédrale qui avaient porté la châsse de saint Remi en procession par la ville, se présentèrent avec cette châsse à la porte de l'église de Saint-Remi, dont on faisait la dédicace; mais la foule était si grande, que le Pape, craignant que la cérémonie n'en fût troublée, défendit de leur ouvrir. On prit le parti de descendre la châsse dans l'église par une fenêtre. Le Pape la plaça sur le grand autel, dédié à la Vierge, à saint Pierre et à saint Paul, à saint Clément et à saint Christophe. Après quoi, il célébra la messe de la dédicace et fit une exhortation au peuple qui était entré en foule par les fenêtres.

Le Pape ordonna que ce jour-là serait désormais fêté dans le dio-

cèse de Reims, et défendit qu'on permît indifféremment à tous les prêtres de dire la messe au grand autel, mais seulement à sept prêtres des plus dignes de la communauté, selon l'usage de l'Église romaine ; ce qui serait aussi permis deux fois l'an aux chanoines de Reims, savoir : la seconde fête de Pâques et la veille de l'Ascension, quand ils y viendraient en procession selon la coutume. Ensuite le Pape, ayant fait faire une espèce de confession publique au peuple, lui donna l'absolution ; et il ordonna aux évêques, aux abbés et aux autres ecclésiastiques de se rendre le lendemain au même lieu pour le concile [1].

Le jour suivant, qui était le 3me d'octobre, il se trouva au concile vingt évêques et près de cinquante abbés, avec un grand nombre d'autres ecclésiastiques. Les reliques de saint Remi étaient demeurées sur le grand autel par ordre du Pape, afin que l'apôtre des Francs parût assister en personne à ce concile français ; et que, si quelque coupable essayait de pallier sa faute par un mensonge, il lui fît ressentir cette vertu divine que ressentit autrefois cet évêque arien qui, feignant d'être catholique, perdit la voix en sa présence. L'événement fit voir que l'espérance du Pape n'était pas vaine.

Quand il fallut prendre son rang, il s'éleva une grande dispute entre l'archevêque de Reims et celui de Trèves pour la préséance, parce que l'un et l'autre prétendaient être primat des Gaules. Le Pape, qui voulait obvier à tout ce qui pouvait troubler la tenue du concile, fit mettre les siéges en cercle et chargea l'archevêque de Reims de les ranger. Quand tout fut disposé, le Pape, revêtu des habits pontificaux, précédé de la croix et de l'Évangile, sortit de l'oratoire de la Trinité et alla prier devant l'autel, où l'on chanta l'antienne *Exaucez-nous, Seigneur*, avec un psaume, et l'archevêque de Trèves récita les litanies. Le diacre avertit l'assemblée de prier, et le Pape récita une oraison convenable aux circonstances.

Ensuite on lut l'évangile : *Jésus dit à Simon-Pierre : Si ton frère a péché contre toi*, et le reste. Après quoi chacun prit sa place. Le Pape était au milieu du chœur, la face tournée vers le tombeau de saint Remi, ayant à sa droite l'archevêque de Reims, et à sa gauche l'archevêque de Trèves. Après l'archevêque de Reims, à l'orient, étaient placés Bérald, évêque de Soissons, Drogon de Térouanne, Froland de Senlis, Adalbéron de Metz ; au midi étaient Hélinard, archevêque de Lyon, Hugues, évêque de Langres, Josfroi de Coutances, Yves de Séez, Herbert de Lisieux, Hugues de Bayeux, Hugues d'Avranches, Théodoric de Verdun ; au septentrion étaient

[1] Labbe, t. 9, p. 1028.

Hugues, archevêque de Besançon, Hugues, évêque de Nevers, Eusèbe d'Angers, Pudic de Nantes, un évêque anglais envoyé au concile, et Jean, évêque de Porto. Les abbés étaient assis derrière les évêques. L'évêque anglais était Budoc de Bath, que le saint roi Édouard avait député au concile avec quelques abbés.

Pierre, diacre de l'Église romaine, ayant fait faire silence de la part du Pape, se leva; et, ayant parlé sur les abus qui déshonoraient l'église de France, il proposa les articles sur lesquels on délibérerait dans le concile, savoir: de la simonie, sur ce que les laïques possédaient des charges ecclésiastiques et même des autels; des redevances injustes qu'on exigeait dans les parvis des églises; des mariages incestueux ou adultérins; des moines ou des clercs apostats; des clercs qui s'engageaient dans les affaires mondaines; du crime de Sodome et de quelques autres désordres qui prenaient racine dans les Gaules, et il exhorta les Pères du concile d'aider le Pape à arracher cette ivraie qui perdait la moisson.

Ensuite le même diacre, adressant la parole aux évêques, il leur ordonna, par l'autorité apostolique et sous peine d'anathème, que si quelqu'un d'eux avait été promu aux ordres sacrés par simonie, ou les avait donnés aux autres pour de l'argent, il eût à en faire sa confession publique. L'archevêque de Trèves se leva le premier et dit qu'il n'avait ni donné ni promis aucune chose pour obtenir l'épiscopat, et qu'il ne l'avait jamais vendu. Les archevêques de Lyon et de Besançon firent la même protestation. Comme celui de Reims gardait le silence, le diacre Pierre l'interpella et lui demanda ce qu'il avait à répondre. L'archevêque, embarrassé, demanda du temps jusqu'au lendemain et dit qu'il voulait parler au Pape en particulier. Les autres évêques se purgèrent du soupçon de simonie, excepté quatre, savoir : Hugues de Langres, Hugues de Nevers, Josfroi de Coutances et Pudic de Nantes. On remit à examiner leur cause.

On exigea ensuite la même déclaration des abbés. Hérimaire, abbé de Saint-Remi, parla le premier et se justifia. Hugues, abbé de Cluny, qui parla le second, dit : Je n'ai rien donné et je n'ai rien promis pour obtenir la dignité d'abbé. La chair le voulait bien, mais l'esprit et la raison s'y sont opposés. On peut remarquer ici l'humilité de ce saint abbé, qui, en reconnaissant qu'il n'avait rien donné pour obtenir sa charge, semble avouer qu'il avait été tenté de le faire. Nous savons d'ailleurs qu'il fit au concile une belle harangue, pour montrer qu'il fallait chasser du sanctuaire les ecclésiastiques simoniaques ou fornicateurs. Il y eut quelques abbés qui, en s'avouant coupables, tâchèrent de s'excuser. D'autres aimèrent mieux garder

le silence que de se déclarer simoniaques; mais ce silence même était un aveu suffisant.

Quand tous les abbés eurent parlé ou refusé de le faire, l'évêque de Langres se leva et se plaignit au concile d'Arnold, abbé de Pontière, dans son diocèse. Il l'accusa de mener une vie scandaleuse et débauchée, d'avoir refusé de payer à saint Pierre et à son vicaire le cens annuel qu'il devait, et de ce qu'ayant été excommunié pour ce sujet, il avait continué de célébrer la messe, et avait encore l'audace de se trouver au concile. Arnold, n'ayant pu se justifier sur des accusations si graves, fut déposé. Ensuite on dénonça, sous peine d'anathème, que si quelqu'un soutenait qu'un autre que le Pape fût le primat de l'Église universelle, il eût à le déclarer. Tous se turent, et on lut les autorités des Pères qui démontrent que le seul Pontife romain est le primat de l'Église universelle et l'Apostolique. Enfin le Pape défendit, sous peine d'excommunication, que personne se retirât sans permission avant la fin du troisième jour du concile; et, comme la nuit approchait, il congédia l'assemblée.

Le lendemain, 4me d'octobre, Vidon, archevêque de Reims, fit secrètement sa confession au Pape dans l'oratoire de la Trinité, avant la séance. L'ouverture en fut faite par les prières accoutumées, et on lut l'évangile : *Tout bon arbre produit de bon fruit*. Le diacre Pierre, qui faisait les fonctions de promoteur du concile, somma l'archevêque de Reims de répondre sur l'accusation de simonie et sur plusieurs autres articles. L'archevêque demanda qu'il lui fût permis de consulter; ce qui lui ayant été accordé, il tira à part l'archevêque de Besançon, et les évêques de Soissons, d'Angers, de Nevers, de Senlis et de Térouanne, et il délibéra quelque temps avec eux. Étant revenu au concile, il obtint du Pape que l'évêque de Senlis parlât pour sa défense. L'évêque de Senlis fit un discours où il s'efforça de prouver que l'archevêque de Reims n'était pas coupable de simonie. Le Pape dit que l'archevêque n'avait qu'à l'assurer avec serment; qu'on l'en croirait. Mais l'archevêque demanda du temps pour pouvoir se justifier pleinement, et on lui ordonna de comparaître au concile qui devait se tenir à Rome au mois d'avril suivant. Apparemment qu'il s'y justifia; car il mourut archevêque de Reims l'an 1055.

L'archevêque de Lyon proposa ensuite les plaintes que les clercs de Tours venaient de faire au concile contre le prétendu archevêque de Dol, qui s'était soustrait de la métropole de Tours avec sept suffragants. Aussitôt l'évêque de Dol fut cité, au nom du Pape, au concile qui devait se tenir à Rome au mois d'avril suivant.

Après qu'on eut opiné sur cette affaire, le promoteur du concile

parla contre l'évêque de Langres, qui était présent. Il l'accusa de simonie, de rapt, d'adultère, de sodomie, et dit qu'il avait des témoins de ces crimes, prêts à déposer. Un clerc, qui était présent, assura que, lui étant encore laïque, l'évêque lui avait enlevé sa femme, et qu'après avoir satisfait sa passion, il l'avait faite religieuse. Un prêtre dit que cet évêque l'avait fait prendre et tourmenter cruellement aux endroits que la pudeur empêche de nommer, et qu'il avait extorqué de lui une somme d'argent pour le relâcher. Sur des accusations si atroces, l'évêque de Langres demanda permission de consulter : l'ayant obtenue, il tira à part l'archevêque de Lyon et celui de Besançon, et les pria d'être ses avocats. L'archevêque de Besançon commença donc à parler pour sa défense ; mais saint Remi, en présence duquel se tenait ce concile, fit le même miracle qu'il avait opéré autrefois en rendant muet un évêque arien dans un concile ; car la voix manqua tout à coup à l'archevêque de Besançon : ce que voyant l'archevêque de Lyon, il dit que l'évêque de Langres se reconnaissait coupable d'avoir vendu les ordres sacrés, mais qu'il niait les autres crimes dont on l'accusait. Comme il se faisait tard, le Pape remit le jugement au lendemain.

Parmi les prières qu'on fit pour l'ouverture de la troisième session, on chanta le *Veni, Creator*. C'est la première fois qu'il est fait mention de cette hymne. L'auteur de la *Vie de saint Hugues* assure que ce fut ce saint abbé qui ordonna le premier qu'on la chantât à tierce le jour de la Pentecôte. Après le *Veni, Creator*, un diacre lut l'évangile : *Je suis le bon pasteur*. Le diacre Pierre proposa de commencer la séance par l'affaire de l'évêque de Langres; mais il était absent, et le diacre l'appela par trois fois à haute voix de la part de Dieu, de la part de saint Pierre et de la part du Pape : après quoi on députa à son logis les évêques d'Angers et de Senlis, pour le sommer de se rendre au concile.

Pendant qu'ils y étaient allés, on pressa ceux qui ne s'étaient pas encore purgés de l'accusation de simonie, de le faire incessamment ou de se reconnaître coupables. L'évêque de Nevers confessa que ses parents, à son insu, avaient donné de grandes sommes d'argent pour lui obtenir l'épiscopat; et que, depuis qu'il était évêque, il avait commis bien des fautes qui lui donnaient lieu de craindre la justice de Dieu : qu'ainsi, si le Pape et le concile le trouvaient bon, il aimait mieux donner sa démission que de perdre son âme. En disant cela, il jeta son bâton pastoral aux pieds du Pape. Le Pape, touché des sentiments de componction de ce prélat, l'obligea seulement de jurer que l'argent dont on avait acheté pour lui l'épiscopat avait été donné à son insu. L'évêque le jura, et le Pape

lui rendit son évêché en lui donnant un autre bâton pastoral.

Les deux évêques qui avaient été députés au logis de l'évêque de Langres, rapportèrent que ce prélat avait pris la fuite, sa conscience lui faisant craindre le châtiment de ses crimes. C'est pourquoi, après qu'on eut fait la lecture des canons sur ce sujet, il fut excommunié par le concile. Alors l'archevêque de Besançon confessa le miracle qui s'était opéré en lui le jour précédent, lorsqu'il perdit tout d'un coup la parole en voulant défendre une si mauvaise cause. Le Pape ne put retenir ses larmes. Il s'écria : *Saint Remi vit encore !* Et, se levant à l'instant avec tout le concile, il alla se prosterner en prières devant le tombeau de ce saint, en l'honneur duquel on chanta une antienne.

Ce miracle effraya les prélats coupables et les obligea de parler. Josfroi, évêque de Coutances, dit que son frère avait acheté pour lui l'épiscopat à son insu ; qu'en ayant eu connaissance, il avait d'abord refusé de se faire ordonner, mais que son frère lui avait fait violence, et l'avait fait ordonner malgré lui. On lui en fit faire serment, et on le déclara purgé de simonie. Il mourut peu de temps après ; car, dès l'année suivante, nous trouvons un autre évêque de Coutances. Pudic, évêque de Nantes, dit qu'on lui avait donné son évêché du vivant de son père, qui était évêque de la même ville ; et il confessa qu'après la mort de son père il avait donné de l'argent pour être maintenu dans son siége. Le concile le condamna sur son aveu. On lui ôta l'anneau et le bâton pastoral, et on le déposa de l'épiscopat ; mais, par indulgence, on lui laissa les fonctions de la prêtrise.

Ces affaires étant ainsi terminées, le Pape avertit les archevêques que, s'ils connaissaient que quelqu'un de leurs suffragants fût simoniaque, ils eussent à le déclarer sans crainte. Ils répondirent qu'ils n'en connaissaient point. Ainsi l'on proposa de délibérer sur les évêques qui, ne s'étant pas rendus au concile, n'avaient pas envoyé d'excuse. On lança contre eux la sentence d'excommunication, aussi bien que contre ceux qui, craignant l'arrivée du Pape, étaient partis pour l'expédition militaire indiquée par le roi. Gelduin, archevêque de Sens, fut excommunié nommément avec les évêques d'Amiens et de Beauvais, et l'abbé de Saint-Médard de Soissons, qui s'était retiré du concile sans permission. On excommunia pareillement l'archevêque de Compostelle, parce que, sans doute à cause de l'apôtre saint Jacques, il prenait la qualité d'apostolique réservée au Pape.

Ensuite on fit douze canons très-courts, pour renouveler les décrets des Pères, méprisés depuis longtemps, et pour condamner, sous peine d'anathème, plusieurs abus qui avaient cours dans l'église gal-

utre bâton pastoral.
logis de l'évêque de
la fuite, sa conscience
C'est pourquoi, après
, il fut excommunié
confessa le miracle
qu'il perdit tout d'un
vaise cause. Le Pape
mi vit encore ! Et, se
prosterner en prières
duquel on chanta une

les obligea de parler.
avait acheté pour lui
sance, il avait d'abord
lui avait fait violence,
it faire serment, et on
de temps après ; car,
évêque de Coutances.
donné son évêché du
me ville ; et il confessa
de l'argent pour être
mna sur son aveu. On
déposa de l'épiscopat;
ns de la prêtrise.
avertit les archevêques
leurs suffragants fût
crainte. Ils répondirent
oposa de délibérer sur
ncile, n'avaient pas en-
ce d'excommunication,
rrivée du Pape, étaient
le roi. Gelduin, arche-
t avec les évêques d'A-
rd de Soissons, qui s'é-
communia pareillement
ns doute à cause de l'a-
postolique réservée au

pour renouveler les dé-
et pour condamner, sous
cours dans l'église gal-

licane. Nul ne sera promu au gouvernement ecclésiastique sans l'élection du clergé et du peuple. Nul ne vendra ni n'achètera les ordres sacrés, les ministères ecclésiastiques ou les autels. Si un clerc en achète, il les remettra à l'évêque avec une digne satisfaction. Aucun laïque ne tiendra de ministère ecclésiastique ni d'autel; aucun évêque n'y consentira. Personne n'aura la présomption de rien exiger comme coutume dans les parvis des églises, hors l'évêque et son ministre. Personne n'exigera rien pour la sépulture, le baptême, l'eucharistie ou la visite des malades. Aucun clerc ne portera les armes militaires, ni ne servira dans la milice du siècle. Aucun clerc ni aucun laïque n'exercera d'usures. Aucun moine ni clerc n'apostasiera de son grade. Nul n'aura l'audace de faire violence aux clercs des ordres sacrés quand ils voyagent. Nul ne vexera les pauvres par des rapines ou des captures. Nul ne se liera par des conjonctions incestueuses. Nul n'abandonnera sa légitime épouse pour en prendre une autre.

Et parce qu'il s'élevait de nouveaux hérétiques dans les Gaules, le concile les excommunia avec ceux qui recevraient d'eux quelques services, ou qui leur donneraient protection. Il excommunia quelques seigneurs laïques en particulier, savoir : les comtes Engelrai et Eustache, pour inceste; et Hugues de Braine, qui, ayant quitté sa femme légitime, en avait épousé une autre. Il défendit à Baudouin, comte de Flandre, de donner sa fille en mariage à Guillaume, duc de Normandie, et à ce duc de la recevoir, à cause de leur parenté. Il cita le comte Thibauld, parce qu'il avait quitté sa femme. Il cita Geoffroi, comte d'Anjou, au concile qui se tiendrait à Mayence, pour y être excommunié s'il ne relâchait Gervais, évêque du Mans, qu'il tenait en prison. Enfin il excommunia ceux dont le clergé de Compiègne avait fait sa plainte, et quiconque apporterait quelque empêchement à ceux qui retourneraient du concile, que le Pape congédia en donnant sa bénédiction [1].

Le lendemain, 6me jour d'octobre, il vint au chapitre des moines de Saint-Remi; il leur demanda la société de leurs prières, en leur accordant la sienne; ils se prosternèrent pour la confession publique, il leur donna l'absolution, les embrassa tous l'un après l'autre et les bénit. Ensuite il assembla ce qui restait de prélats du concile, entra à l'église et fit célébrer la messe; puis il alla prendre le corps de saint Remi sur l'autel, et, le portant sur ses épaules, le remit à sa place. Enfin, s'étant prosterné jusqu'à deux fois devant le tombeau, en versant beaucoup de larmes, il se mit en route, accompagné des religieux et d'une grande foule de peuple, qui chantaient des cantiques; et il

[1] Labbe, t. 9, p. 1028-1042.

leur fit ses adieux à tous à l'entrée du monastère [1]. En conséquence de cette quatrième translation de saint Remi, il ordonna, par une bulle adressée à tous les fidèles du royaume de France, de célébrer la fête de ce saint le 1er jour d'octobre, comme nous faisons encore.

Dieu, qui avait autorisé la conduite du saint Pape par un miracle dans le concile même, la confirma par des faits semblables après le concile. Les deux hommes qui s'y étaient le plus opposés, Gebuin, évêque de Laon, et Hugues, seigneur de Braine, périrent tous deux dans l'année même d'une mort ignominieuse. Le premier, qui avait donné au roi le funeste conseil d'une expédition militaire, pour ne pas venir en la présence du Pape, périt hors de son diocèse, dans l'excommunication et abandonné de tout le monde. Le second, pour avoir menacé un ministre de Jésus-Christ de lui abattre la tête, eut lui-même la tête abattue d'un coup de sabre dans cette guerre [2].

Hugues, évêque de Langres, qui avait été accusé de tant de crimes au concile de Reims, et excommunié pour s'être enfui du concile, ne put se résoudre à porter le poids de cette excommunication. Il alla nu-pieds à Rome, confessa ses péchés au Pape et en reçut l'absolution. Il fit plus : il se présenta, l'an 1050, au concile de Latran, nu-pieds, les épaules découvertes et tenant dans ses mains des verges pour se frapper. Les Pères du concile furent attendris à ce spectacle, et l'on assure que le Pape le rétablit dans l'épiscopat, au cas que son église ou quelque autre voulût bien le recevoir. Mais Hugues ne songea qu'à expier ses péchés; il se retira à Saint-Vannes de Verdun, dont Walleran, son frère, était abbé, y prit l'habit monastique et mourut quelque temps après dans de grands sentiments de pénitence. Il était habile; et, malgré les désordres dont il se rendit coupable, il avait du zèle contre les hérétiques.

Quant à Gelduin, archevêque de Sens, son peuple le chassa dès qu'il sut qu'il avait été excommunié, et donna son siége à Mainard, évêque de Troyes, qui, étant trésorier de l'église de Sens, en avait été élu canoniquement archevêque après la mort de Léotheric, arrivée l'an 1033. Cependant Gelduin, à force de présents, l'avait supplanté, et Mainard avait été élu ensuite évêque de Troyes. Gelduin, se voyant chassé, écrivit au Pape pour se plaindre de ce qu'il avait été injustement excommunié et déposé. Le Pape l'appela à Rome avec Mainard, qui avait été mis en sa place contre les règles, et les déposa l'un et l'autre. Ensuite il rendit le siége de Sens à Mainard, qui fut reçu avec une grande joie du clergé et du peuple de cette métropole [3].

[1] Labbe, t. 9, p. 1043. — [2] Ibid. — [3] *Chron. Pet. viv.*, t. 2. Spicil., 740.

On voit que, malgré l'inconséquence du roi Henri, malgré les intrigues de quelques seigneurs et de quelques évêques coupables, dont il est la dupe, les efforts du saint pape Léon au concile de Reims ne laissèrent pas d'avoir une puissante et salutaire influence dans toutes les Gaules pour la réformation du clergé. Cette influence dut s'étendre plus loin, particulièrement à l'Angleterre, dont le saint roi Édouard avait envoyé à Reims un évêque avec plusieurs abbés. Édouard était le second fils du roi Éthelred et d'Emma, sœur de Richard, duc de Normandie. L'an 1013, peu de temps après sa naissance, le roi, son père, l'envoya avec sa mère en Normandie, pour éviter les violences des Danois, et il y demeura pendant le règne de Canut le Grand, que sa mère épousa en secondes noces, et pendant les règnes de ses deux frères utérins Harold et Hardi-Canut. Harold fit mourir Alfred, l'aîné d'Édouard. Mais Hardi-Canut fit revenir Édouard de Normandie, le reçut avec l'amitié la plus sincère et lui donna un établissement de prince. A la mort de Hardi-Canut, arrivée l'an 1042, Édouard, son frère utérin, monta sur le trône et régna jusqu'en 1066.

La capacité et le règne de ce prince ont été appréciés d'une manière assez bizarre. Le protestant Larrey, dans son *Histoire d'Angleterre*, s'exprime avec une singulière naïveté, lorsque, après avoir qualifié perpétuellement ce roi d'imbécile, il nous dit : « Toute l'obligation que lui eut la nation anglaise, ce fut d'avoir régné avec douceur, diminué les impôts, dressé ou recueilli de bonnes lois, et introduit dans tout le royaume une vie tranquille et commode. » A coup sûr, bien des nations seraient fort aises d'être souvent gouvernées par de tels imbéciles, et de leur devoir pour toute obligation un règne doux, des impôts légers, de bonnes lois et une vie commode et tranquille. Mais pour un protestant tel que Larrey, saint Édouard a un tort irrémissible, c'est d'être catholique et surtout d'être saint. Le jugement de Fleury n'est guère moins curieux. « Édouard, dit-il, était un homme très-simple et qui avait plus de piété que de capacité pour le gouvernement; mais on vit une protection particulière de Dieu sur lui, en ce que l'Angleterre fut tranquille pendant plus de vingt-trois ans qu'il régna, tant il était respecté des siens et craint des étrangers [1]. » Certes, tout le monde en conviendra, voilà une singulière incapacité de gouverner, qui, pendant un long règne, sait si bien se faire respecter au dedans et craindre au dehors, qu'elle maintient constamment la tranquillité dans le royaume, malgré les ferments de discorde qui s'y trouvaient encore.

Les trois derniers souverains étaient Danois, Édouard était Anglais

[1] Fleury, l. 50, n. 56.

et issu des anciens rois anglo-saxons; l'Angleterre pouvait craindre une violente collision entre les deux races, une violente réaction de l'une contre l'autre. Il n'en fut rien : les deux nations continuèrent à ne former qu'un seul peuple. Les lois des anciens monarques anglais avaient été négligées sous la domination danoise; Édouard les renouvela et les fit observer. Il y eut des famines et des maladies. Le cœur bienveillant d'Édouard compatissait aux misères de son peuple, et il saisissait avidement tous les moyens qui s'offraient pour détruire ou adoucir ses souffrances. Le danegelt ou tribut des Danois se payait depuis trente-huit ans, et formait une portion considérable du revenu royal. Le roi résolut, en 1051, de sacrifier ce revenu au soulagement de son peuple, qui reçut l'abolition de cet odieux impôt avec les démonstrations de la plus profonde gratitude. Dans une autre circonstance, ses nobles ayant levé une forte somme sur leurs vassaux, et, l'ayant prié d'accepter ce présent libre de ses sujets fidèles, il le refusa comme arraché au labeur du pauvre, et le fit restituer aux gens qui y avaient contribué.

« Enfin, conclut Lingard, si nous jugeons le caractère de ce monarque par le témoignage de l'affection populaire, il faut ranger Édouard parmi les meilleurs princes de son temps. Ses sujets admiraient la bonté de son cœur; ils déplorèrent sa mort par des larmes et un deuil sans égal, et transmirent sa mémoire à la postérité comme un objet d'éternelle vénération. Le bonheur de son règne est le thème constant de nos anciens écrivains, quoiqu'il ne déployât à la vérité aucune de ces qualités brillantes qui attirent l'admiration et amènent tous les maux. Il ne pouvait se glorifier des victoires qu'il avait remportées, ni des conquêtes qu'il avait achevées; mais il donna au monde le spectacle intéressant d'un roi qui néglige ses propres intérêts et se dévoue entièrement au bonheur de son peuple; et si ses travaux pour ramener le règne des lois, si sa vigilance à prévenir les aggressions étrangères, si sa constante sollicitude à apaiser les querelles de ses nobles, sollicitude qui fut enfin couronnée de succès, n'empêchèrent pas les malheurs qui survinrent, il assura du moins la tranquillité publique durant un demi-siècle en Angleterre. Il fut pieux, bon, compatissant, père du pauvre, protecteur du faible, aimant mieux donner que recevoir, et trouvant plus de charme à pardonner qu'à punir. Sous les princes qui l'avaient précédé, la force tenait lieu de justice, et l'avidité du souverain appauvrissait le peuple. Mais Édouard mit en vigueur les lois des princes saxons, et dédaigna les richesses arrachées au labeur de ses sujets. Tempéré dans sa nourriture, fuyant l'ostentation, n'aimant que les plaisirs de la chasse, il se contenta du domaine patrimonial de la couronne, et se trouva

re pouvait craindre
violente réaction de
tions continuèrent à
s monarques anglais
Édouard les renou-
maladies. Le cœur
de son peuple, et il
nt pour détruire ou
es Danois se payait
sidérable du revenu
enu au soulagement
x impôt avec les dé-
ns une autre circon-
ur leurs vassaux, et,
ujets fidèles, il le re-
fit restituer aux gens

caractère de ce mo-
nlaire, il faut ranger
ps. Ses sujets admi-
mort par des larmes
à la postérité comme
on règne est le thème
déployât à la vérité
dmiration et amènent
oires qu'il avait rem-
s; mais il donna au
glige ses propres inté-
n peuple; et si ses tra-
gilance à prévenir les
de à apaiser les que-
couronnée de succès,
t, il assura du moins
en Angleterre. Il fut
otecteur du faible, ai-
plus de charme à par-
ient précédé, la force
opauvrissait le peuple.
es saxons, et dédaigna
ets. Tempéré dans sa
es plaisirs de la chasse,
couronne, et se trouva

en état d'avancer que, malgré l'abolition du danegelt, source fructueuse de revenu, il possédait plus de richesses que n'en eut aucun de ses prédécesseurs. Le principe que le roi n'a jamais tort lui était appliqué à la lettre par la reconnaissance du peuple, qui, s'il avait à se plaindre de quelque mesure du gouvernement, n'attribuait aucun blâme au monarque, et ne faisait aucun doute que les ministres n'eussent abusé de sa confiance ou trompé sa crédulité [1]. »

Le plus puissant des seigneurs d'Angleterre était Godwin, fils d'un pâtre saxon, qui, ayant sauvé un chef danois pendant les guerres, parvint, sous les souverains danois, aux premières dignités du royaume. Canut le Grand lui fit épouser une de ses parentes. Il en eut cinq fils et une fille nommée Édithe. Son fils aîné Harold fut quelque temps roi après Édouard. Édithe était d'une grande beauté, instruite dans les lettres, pleine de piété, de modestie et de douceur. Je l'ai vue bien des fois dans mon enfance, dit un contemporain, lorsque j'allais voir mon père, employé au palais du roi. Si elle me rencontrait au retour de l'école, elle m'interrogeait sur ma grammaire, sur mes vers ou sur ma logique, où elle était fort habile; et, quand elle m'avait enlacé dans les filets de quelque argument subtil, elle ne manquait jamais de me faire donner trois ou quatre écus par sa suivante, et de m'envoyer rafraîchir à l'office. Édithe était douce et bienveillante pour tout ce qui l'approchait; ceux qui n'aimaient pas, dans son père et son frère, leur caractère de fierté un peu sauvage, la louaient de ne pas leur ressembler; c'est ce qu'exprimait, d'une façon poétique, un vers latin fort à la mode dans ce temps : Godwin a mis au monde Édithe, comme l'épine produit la rose [2].

Quand il monta sur le trône, Édouard n'était pas encore marié; il avait même fait vœu de continence. Les seigneurs le pressèrent de prendre une épouse; Godwin désirait que ce fût sa fille Édithe. Édouard y consentit enfin, mais en apprenant à la pieuse Édithe le vœu qu'il avait fait, auquel elle acquiesça de son côté. Ils vécurent ainsi tous deux vierges sur le trône, à l'exemple de l'empereur saint Henri et de l'impératrice sainte Cunégonde.

Édouard se trouva dans des situations fort délicates. La première année de son règne, dans une assemblée des évêques et des seigneurs, sa mère Emma fut accusée de plusieurs crimes, entre autres d'un mauvais commerce avec Alwin, évêque de Winchester; elle fut privée de ses biens et enfermée dans un monastère. Dans une seconde assemblée, on inclinait à quelque chose de plus rigoureux, quand Emma s'offrit d'elle-même à subir l'épreuve du grand jugement, en

[1] Ling., t. 1, p. 482. — [2] Ingulf. Crovl.

vieux saxon, *or-déal*. Le jour ayant été marqué, elle passa en prières la nuit précédente. Lorsque le moment fut arrivé, elle marcha nu-pieds et les yeux bandés, sans se brûler, sur neuf socs de charrue tout rouges, qu'on avait mis dans l'église de Saint-Swithin, à Winchester. Aussitôt le roi, se jetant à ses pieds, lui demanda pardon, voulut recevoir la discipline de la main des deux accusés, c'est-à-dire de l'évêque et de sa mère, et leur rendit ce qui leur avait été ôté.

Comme Édouard avait trouvé un généreux asile en Normandie, que sa mère Emma était une princesse normande et que le duc Guillaume de Normandie était son parent, les Normands étaient bien reçus à sa cour et dans son royaume. Ils y occupèrent des postes distingués et dans l'État et dans l'Église. Les seigneurs anglais, principalement Godwin et ses fils, en furent jaloux. La rivalité de ces deux partis occasionna quelques troubles, mais qui se terminèrent sans effusion de sang. Une première fois, les Normands l'emportèrent dans le grand conseil : Godwin et sa famille furent obligés de quitter le royaume. La reine Édithe fut enveloppée dans leur disgrâce ; le roi saisit ses terres, et l'on confia sa personne à la garde de la sœur d'Édouard, abbesse de Wherwell. Quelques écrivains affirment qu'elle fut traitée avec une grande sévérité ; mais un historien contemporain nous assure qu'on la conduisit avec une pompe toute royale au monastère désigné pour sa résidence, et qu'on l'informa, de plus, que son exil n'était qu'une mesure de précaution temporaire [1]. Quelque temps après, les Normands furent obligés de quitter l'Angleterre à leur tour : Godwin et ses fils revinrent, excepté l'un d'eux, nommé Swein, envers qui Édouard se montra inexorable, parce qu'il s'était rendu coupable de viol et de meurtre. Swein, se voyant abandonné de sa famille même, se soumit à la discipline pénitentiaire de l'Église. Il se rendit à pied, sous l'habit de pélerin, de Flandre en Palestine, visita les saints lieux avec des larmes de componction, et finit, à son retour, sa pénitence dans la province de Lycie en l'Asie Mineure [2].

Mais la position la plus délicate d'Édouard était vis-à-vis de Godwin lui-même. C'était son beau-frère, le plus puissant seigneur du royaume ; mais il était accusé, par le bruit public, du meurtre d'Alfred, le frère d'Édouard. Ce bruit le poursuivit jusqu'à l'heure de sa mort. Le lundi de Pâques 1053, pendant qu'il était à la table du roi, un des serviteurs, dit-on, versant à boire, posa un pied à faux, trébucha, mais se retint dans sa chute en appuyant l'autre jambe. Eh bien, dit Godwin au roi, en souriant, le frère est venu

[1] Ling., t. 1, p. 458. — [2] Malmesb., p. 46.

elle passa en prières
vé, elle marcha nu-
socs de charrue tout
vithin, à Winchester.
a pardon, voulut re-
, c'est-à-dire de l'é-
vait été ôté.
asile en Normandie,
nande et que le duc
s Normands étaient
Ils y occupèrent des
se. Les seigneurs an-
rent jaloux. La riva-
roubles, mais qui se
re fois, les Normands
et sa famille furent
fut enveloppée dans
nfia sa personne à la
well. Quelques écri-
de sévérité ; mais un
conduisit avec une
pour sa résidence, et
u'une mesure de pré-
les Normands furent
dwin et ses fils revin-
nvers qui Édouard se
coupable de viol et de
nille même, se soumit
rendit à pied, sous
visita les saints lieux
n retour, sa pénitence

ard était vis-à-vis de
plus puissant seigneur
it public, du meurtre
suivit jusqu'à l'heure
t qu'il était à la table
boire, posa un pied à
e en appuyant l'autre
ant, le frère est venu

au secours du frère. Oui, reprit Édouard, regardant sévèrement le comte; et si Alfred vivait encore, il pourrait me secourir. O roi ! s'écria Godwin, d'où vient qu'au moindre souvenir de votre frère vous me faites toujours mauvais visage ? Si j'ai contribué, même indirectement, à son malheur, fasse le Dieu du ciel que je ne puisse avaler ce morceau de pain ! Godwin mit le pain dans sa bouche, disent les auteurs qui rapportent cette aventure, et sur-le-champ il s'étrangla. La vérité est que sa mort ne fut pas aussi prompte; que le lundi de Pâques il tomba sans connaissance à la table du roi, qu'il fut emporté hors de la salle par deux de ses fils, et qu'il expira cinq jours après. En général, le récit de ces événements varie selon que l'écrivain est Normand ou Anglais. Je vois toujours devant moi deux routes et deux versions opposées, dit un historien postérieur de moins d'un siècle, Guillaume de Malmesbury; que mes lecteurs soient avertis du péril où je me trouve moi-même [1].

Le saint roi Édouard, voulant reconnaître la grâce que Dieu lui avait faite de l'avoir rétabli sur le trône de ses pères, fit vœu d'aller à Rome en pèlerinage, et prépara les frais du voyage et les offrandes qu'il devait faire aux saints apôtres. L'auteur de sa Vie rapporte qu'il avait fait ce vœu dès son exil en Normandie, au cas que Dieu le rétablît sur le trône. Mais les seigneurs anglais, se souvenant des troubles passés, et craignant que son absence n'en causât de nouveaux, vu principalement qu'il n'avait point d'enfants, le prièrent instamment d'abandonner ce dessein, offrant de satisfaire à Dieu, pour son vœu, par des messes, des prières et des aumônes. Comme le roi ne se rendait point, on convint enfin d'envoyer, de part et d'autre, deux députés à Rome, savoir : Elred, évêque de Worchester et depuis archevêque de Cantorbéry, et Herman, évêque de Schirburn, avec deux abbés. Ces quatre députés devaient exposer au Pape le vœu du roi et l'opposition des seigneurs; et le roi promit de s'en tenir à la décision du chef de l'Église.

C'était saint Léon IX; et, quand les députés arrivèrent à Rome, ils le trouvèrent qui tenait un concile avec deux cent cinquante évêques, devant lesquels ils exposèrent le sujet de leur voyage; et le Pape, de l'avis du concile, écrivit au roi Édouard une lettre portant en substance : Puisqu'il est certain que le Seigneur est proche de tous ceux qui l'invoquent sincèrement, en quelque lieu que ce soit, et que les saints apôtres, unis à leur chef, sont un même esprit et écoutent également les pieuses prières; comme il est certain, d'un autre côté, que l'Angleterre, dont vous comprimez les mouvements

[1] Malmesb., l. 2, p. 80.

séditieux par le frein de la justice, serait en péril par votre absence, nous vous absolvons, par l'autorité de Dieu, des saints apôtres et du concile, du péché que vous craignez d'encourir à cause de votre vœu, et nous vous ordonnons, pour pénitence, de donner aux pauvres ce que vous aviez préparé pour les dépenses de ce voyage, et de fonder un monastère en l'honneur de saint Pierre, soit que vous en bâtissiez un nouveau, soit que vous en répariez un ancien. Nous confirmons dès à présent toutes les donations et tous les priviléges que vous lui accorderez, et nous voulons qu'il ne soit soumis à aucune puissance laïque que la puissance royale [1].

En exécution de cette bulle, le roi Édouard résolut de rétablir l'ancien monastère de Saint-Pierre, près de Londres, fondé dès le commencement de la conversion des Anglais, mais alors presque détruit. On le nomma Westminster, c'est-à-dire monastère de l'ouest, à cause de sa situation. Pour cette œuvre, le roi mit à part la dîme de tout ce qu'il avait en or, en argent, en bétail, et de tous ses autres biens; et, ayant fait abattre l'ancienne église, il en fit bâtir une nouvelle.

Un autre roi, plus éloigné encore, fit en personne le pélerinage de Rome : c'était Macbeth, roi d'Écosse. Il était monté sur le trône par le meurtre de son cousin Duncan. Bourrelé de remords, il chercha à expier son forfait. Il mit au nombre des lois de l'État plusieurs lois canoniques. Enfin, il fit en personne le voyage de Rome, en 1050, pour prier aux tombeaux des apôtres, et, en cette occasion, il répandit d'immenses aumônes parmi les pauvres de la ville [2].

Suénon, surnommé Magnus, roi de Danemark et de Suède, se soumit, la même année, à la décision du saint Pape touchant son mariage. Enflé de sa puissance et de sa prospérité, il épousa une de ses parentes, contrairement aux lois de l'Église. Adalbert, archevêque de Hambourg, lui en fit des reproches et le menaça de l'excommunication. Le roi, en fureur, menaça de ravager tout le diocèse de Hambourg. Toutefois, il céda aux lettres du Pape et renvoya sa parente [3].

Le saint Pape Léon IX, en partant de Reims, où il venait de tenir le concile en 1049, repassa en Allemagne, et, cette même année, célébra à Mayence le concile qu'il y avait indiqué. Il s'y trouva environ quarante évêques, à la tête desquels étaient cinq archevêques, saint Bardon de Mayence, Éberard de Trèves, Herman de Cologne, Adalbert de Hambourg et Engelhard de Magdebourg. L'empereur Henri y était présent avec les seigneurs du royaume. Sibicon, évêque de

[1] Labbe, t. 9, p 1189. — [2] Marian. Scot., an. 1050. — [3] Adam Brem, l. 3, c. 12.

l par votre absence,
saints apôtres et du
ir à cause de votre
ce, de donner aux
enses de ce voyage,
aint Pierre, soit que
réparies un ancien.
tions et tous les pri-
s qu'il ne soit soumis
ale [1].
résolut de rétablir
ndres, fondé dès le
mais alors presque
-dire monastère de
re, le roi mit à part la
bétail, et de tous ses
glise, il en fit bâtir

onne le pélerinage de
nonté sur le trône par
remords, il chercha
e l'État plusieurs lois
de Rome, en 1050,
e occasion, il répandit
ville [2].
mark et de Suède, se
nt Pape touchant son
rité, il épousa une de
ise. Adalbert, arche-
et le menaça de l'ex-
ravager tout le diocèse
lu Pape et renvoya sa

s, où il venait de tenir
t, cette même année,
é. Il s'y trouva environ
inq archevêques, saint
n de Cologne, Adalbert
. L'empereur Henri y
e. Sibicon, évêque de

[2] Adam Brem, l. 3, c. 12.

Spire, y fut accusé d'adultère et s'en purgea par l'examen du saint sacrifice; mais il se parjura, et, depuis, la bouche lui demeura tournée par paralysie, ce qui fut regardé comme la punition de son parjure. En ce même concile, dont nous n'avons pas les actes, on défendit la simonie et le mariage des prêtres; et Adalbert, archevêque de Hambourg, étant de retour chez lui, pour faire mieux observer ce règlement, excommunia les concubines des prêtres et les chassa de la ville, voulant ôter même le scandale que leur vue pouvait donner.

Adalbert était un des plus estimés entre les prélats de son temps, chéri du Pape et de l'empereur, et on ne traitait aucune affaire publique sans son conseil : jusque-là que l'empereur grec Constantin Monomaque et le roi de France Henri, envoyant des ambassadeurs à l'empereur d'Allemagne, écrivirent aussi à l'archevêque Adalbert, pour lui faire compliment sur les grandes choses que l'empereur, son maître, avait faites par ses conseils. Ce prélat, enflé de ces bons succès et principalement de la faveur du Pape et de l'empereur, conçut le dessein d'établir un patriarcat à Hambourg. La pensée lui en vint, premièrement de ce que le roi de Danemark souhaita d'avoir un archevêché dans son royaume, et il l'obtint du Pape, pourvu que l'archevêque de Hambourg y consentît. Adalbert y avait répugnance; toutefois il le promit, à condition que le Pape accorderait à son église l'honneur du patriarcat. Il se proposait de soumettre à sa métropole douze évêchés, et les avait déjà désignés; mais la mort du pape Léon et celle de l'empereur Henri, qui la suivit de près, arrivèrent avant que l'on eût pu convenir des conditions; ainsi ces grands desseins demeurèrent sans exécution [1].

En Hongrie, saint Gérard, évêque de Chonad, avait souffert le martyre dès l'an 1047, avec deux autres évêques. Les Hongrois, toujours mécontents du roi Pierre, rappelèrent trois seigneurs fugitifs, André, Béla et Léventé, frères, de la famille de saint Étienne; mais quand ils furent arrivés, ils leur demandèrent opiniâtrément la permission de vivre en païens, suivant leurs anciennes coutumes, de tuer les évêques et les clercs, d'abattre les églises, de renoncer au christianisme et d'adorer les idoles. André et Léventé, car Béla n'était pas encore revenu, furent obligés de céder à la volonté du peuple, qui ne promettait de combattre contre le roi Pierre qu'à ces conditions. Un nommé Vatha fut le premier qui professa le paganisme, se rasant la tête, à la réserve de trois flocons de cheveux qu'il laissait pendre. Par ses exhortations, tout le peuple commença à sacrifier aux démons et à manger de la chair de cheval. Ils tuèrent

[1] Adam, l. 2, c. 31.

les Chrétiens, tant clercs que laïques, et brûlèrent plusieurs églises. Enfin, ils se révoltèrent ouvertement contre le roi Pierre, ils firent mourir honteusement tous les Allemands et les Latins qu'il avait répandus par la Hongrie pour divers emplois, et envoyèrent dénoncer à Pierre que l'on ferait mourir les évêques avec leur clergé et ceux qui levaient les dîmes; que l'on rétablirait le paganisme et que la mémoire de Pierre périrait à jamais.

Ensuite André et Léventé s'avancèrent avec leurs troupes jusqu'à Pesth sur le Danube. Quatre évêques, Gérard, Beztrit, Buldi et Benetha, l'ayant appris, sortirent d'Albe pour aller au-devant d'eux et les recevoir avec honneur. Étant arrivés à un lieu nommé Giod, ils entendirent la messe, que Gérard célébra; mais, auparavant, il leur dit : Sachez, mes frères, que nous souffrirons aujourd'hui le martyre, excepté l'évêque Benetha. Il communia tous les assistants, puis ils se rendirent à Pesth, où Vatha et plusieurs païens les environnèrent, jetant sur eux une quantité de pierres. L'évêque Gérard, qui était sur son chariot, n'en fut point blessé et ne se défendait qu'en leur donnant sa bénédiction et faisant continuellement sur eux le signe de la croix. Les païens renversèrent le chariot et continuaient de lapider l'évêque tombé par terre. Il s'écria à haute voix : Seigneur Jésus, ne leur imputez pas ce péché, ils ne savent ce qu'ils font. Enfin, on lui perça le corps d'un coup de lance, dont il mourut. On tua aussi les deux évêques Beztrit et Buldi, avec un grand nombre de Chrétiens; mais le duc André étant survenu, délivra de la mort l'évêque Benetha. Ainsi fut accomplie la prophétie de saint Gérard, que l'Église honore comme martyr, le jour de sa mort, le 24me de septembre.

Le roi Pierre fut pris et aveuglé, et mourut de douleur peu de jours après; et le duc André fut couronné roi à Albe-Royale, la même année 1047, par trois évêques qui restaient après le massacre des Chrétiens. Alors il ordonna à tous les Hongrois, sous peine de la vie, de quitter le paganisme, de revenir à la religion chrétienne et de vivre en tout suivant la loi que leur avait donnée le roi saint Étienne. Heureusement Léventé mourut dans le même temps; car, s'il avait vécu davantage et fût devenu roi, on ne doute pas qu'il n'eût soutenu le paganisme [1]. Le roi André fit bâtir un monastère en l'honneur de saint Aignan, en un lieu nommé Thyon. Ainsi, la tempête qui devait déraciner le christianisme de la Hongrie ne fit que l'y affermir; et, depuis le règne d'André, la Hongrie est toujours demeurée chrétienne et catholique. Vers le même temps, le christianisme continuait

[1] *Acta SS.*, 24 *sept.*

à se maintenir et à s'étendre en Russie, sous le grand-duc Jaroslaf, dont le roi Casimir de Pologne venait d'épouser la sœur, et le roi Henri de France la seconde fille.

Le pape saint Léon IX ne manqua pas de tenir, à Rome, vers la mi-avril 1050, le concile qu'il avait indiqué l'année précédente, et dont il est fait mention dans celui de Reims. Ce concile de Rome assemblé dans l'église de Latran, était composé du Pape, du patriarche de Grade, de sept archevêques, de quarante-sept évêques et de trente-cinq abbés. Il s'y trouvait, de France, les archevêques Hélinard de Lyon, Léger de Vienne, et Hugues de Besançon ; les évêques Adalbéron de Metz, Main de Rennes, Hugues de Nevers, Isembert de Poitiers, et Arnold de Saintes, avec plusieurs abbés, au nombre desquels étaient saint Hugues de Cluny, Waleran de Saint-Vannes, Gervin de Saint-Riquier, et Pérénèse de Redon. Le Pape y avait cité plusieurs évêques ou abbés dont la cause n'avait pu être terminée au concile de Reims. Nous avons déjà vu quel en fut le résultat pour Hugues, évêque de Langres, et pour Gelduin, archevêque de Sens.

L'évêque de Dol, en Bretagne, et ses prétendus suffragants, ne comparurent pas au concile de Rome, où ils avaient été cités dans le concile de Reims, pour rendre raison du refus qu'ils aisaient de reconnaître l'archevêque de Tours en qualité de leur métropolitain. Ainsi le pape saint Léon les excommunia, et il notifia l'excommunication à Eudes, prince des Bretons ; à Alain, comte de Cornouailles, et aux autres seigneurs bretons. J'ai trouvé, dit le Pape, dans les écrits des anciens, que tous les évêques de votre province doivent être soumis à l'archevêque de Tours ; et, dès le temps des papes Nicolas et Léon, on a porté contre eux des plaintes au Siége apostolique sur leur désobéissance, ce qui a obligé nos prédécesseurs de les excommunier. On nous a réitéré les mêmes plaintes au concile de Reims, et nous avons ordonné que votre archevêque comparût à notre concile de Rome avec ses suffragants, pour se justifier, tant sur cet article que sur la simonie dont lui et eux sont accusés ; nous avons aussi ordonné que des envoyés de l'église de Tours se trouvassent au même concile. Ils s'y sont rendus ; mais ni vos évêques, ni leur chef n'y ont point paru. Ainsi, nous les excommunions tous par l'autorité de Dieu le Père, le Fils et le Saint-Esprit, par celle de saint Pierre et par la nôtre, non-seulement pour leur désobéissance à l'église de Tours, mais encore pour crime de simonie ; et nous vous mandons, très-chers fils, de vous séparer d'eux avec tous les fidèles. Que si votre archevêque et ses suffragants croient avoir des moyens de défense contre l'archevêque de Tours

et contre l'accusation de simonie, qu'ils se présentent au concile que nous tiendrons, Dieu aidant, à Verceil, le 1er de septembre prochain. Nous y écouterons volontiers leurs raisons [1].

Le pape saint Léon IX canonisa, au concile de Latran, saint Gérard, un de ses prédécesseurs dans le siége de Toul. Dans le décret qu'il en publia avec l'approbation du concile, il ordonne que saint Gérard soit honoré le 23me d'avril, et il se réserve l'honneur de lever de terre ses reliques.

Mais la plus importante décision de ce concile de Rome, ce fut la condamnation de Bérenger, qui avait commencé, quelques années auparavant, à dogmatiser en France contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Les hérésies qui s'étaient élevées jusqu'alors n'avaient pas fait grand progrès en Occident. Leur patrie naturelle semblait être l'Orient, spécialement la partie grecque et Constantinople, qui devait y mettre le sceau par sa séparation d'avec Rome. Depuis le milieu du onzième siècle, l'esprit de ténèbres, voyant son empire assuré dans l'Orient par la grande hérésie de Mahomet et par le schisme de plus en plus formel des Grecs, transporta le fort de la guerre en Occident. A partir de cette époque jusqu'à nos jours, la révolte contre Dieu et son Église n'a cessé de se produire sous une forme ou sous une autre. Ses deux principales sources sont la convoitise et l'orgueil, la corruption du cœur et la corruption de l'esprit. De là, la simonie et l'incontinence dans les clercs ; de là, chez certains princes temporels, la prétention de mettre leur caprice à la place de la loi divine interprétée par l'Église ; de là, chez des esprits vifs, mais superficiels, inconstants, vaniteux, téméraires, la manie d'innover dans les doctrines anciennes, convoitise et orgueil qui poussent Bérenger, mais que Luther et Calvin finissent par ériger en principe, sous le nom de réforme ; Voltaire et Rousseau, sous le nom de philosophie.

Une cause occasionnelle pour Bérenger de devenir novateur, ce fut l'impulsion pour les sciences et les lettres qui se fit sentir vers la fin du dixième siècle et continua dans le onzième. Les savants se voyaient honorés des rois et des Pontifes, devenaient Pontifes eux-mêmes, comme Fulbert de Chartres et le pape Silvestre II. De là une certaine émulation entre les diverses écoles des monastères et des cathédrales ; de là, pour des esprits médiocres, mais vaniteux, la tentation de se jeter dans des opinions nouvelles pour se distinguer de la foule. Le bienheureux Fulbert de Chartres voyait ce péril et ne négligeait rien pour en préserver ses nombreux disciples. Parmi

[1] Labbe, t. 9, p. 993.

eux était Bérenger lui-même ; mais il ne profita guère des salutaires avis de son maître. Fulbert ne l'ignorait pas ; car, l'an 1028, étant au lit de la mort et apercevant Bérenger parmi ceux qui venaient le visiter, il fit signe qu'on le fît sortir, parce qu'il voyait, dit-il, un dragon auprès de lui.

Bérenger était né à Tours, dans les premières années du onzième siècle, d'une famille honnête, et y fit ses études dans l'école de Saint-Martin ; Vauthier, son oncle, était chantre de cette église. De Tours il alla à Chartres, où il étudia sous Fulbert, avec Adelman, depuis évêque de Bresse. Fulbert les exhortait à suivre exactement les traces des Pères sans s'en écarter. Bérenger, de retour dans sa patrie, fut reçu dans le chapitre de Saint-Martin du vivant du roi Robert ; avant l'an 1031, on le chargea du soin de l'école, et il remplit successivement les fonctions de trésorier et de camérier. Il fut ensuite fait archidiacre d'Angers par Hubert de Vendôme, évêque de cette ville. Il souscrivit en cette qualité à l'acte de la consécration de cette église, par Thierri, évêque de Chartres, en 1040. Quoique archidiacre d'Angers, il continuait ses leçons à Tours, où il se faisait une grande réputation de savoir, passant pour très-éloquent, pour habile grammairien et excellent philosophe. Néanmoins tout le monde n'en pensait pas de même, et ceux qui l'examinaient de près, trouvaient que sa science était plus superficielle que solide ; qu'il abusait des sophismes de la dialectique ; qu'au lieu de répandre de la clarté sur les questions obscures, il embrouillait les choses les plus claires ; qu'il affectait de nouvelles définitions de mots, une marche pompeuse, d'avoir une chaire plus élevée que les autres, de parler lentement et d'un ton plaintif, d'avoir la tête enfoncée dans son manteau, comme un homme toujours absorbé dans la méditation. Avec tous ces dehors, il captivait l'admiration des ignorants. Lui-même s'admirait encore plus, et se croyait bien supérieur à tous les savants.

Sa propre vanité commença à le démasquer et à le confondre. Un savant lombard venant à passer à Tours, Bérenger l'invita à une dispute ou conférence publique. Il espérait facilement vaincre l'étranger et en augmenter sa gloire. Le contraire arriva. Bérenger fut confondu et demeura court. Ses disciples, surpris de sa défaite, abandonnèrent son école et allèrent fréquenter celle de l'étranger.

Cet étranger, venu d'Italie, se nommait Lanfranc. Il était né à Pavie, d'une famille de sénateurs, et son père était du nombre des conservateurs des lois de la ville. Lanfranc le perdit en bas âge ; et, comme il devait lui succéder dans sa dignité, il alla à Bologne étudier l'éloquence et les lois. Son séjour en cette ville fut long ; mais aussi il y fit de grands progrès. De retour à Pavie, il s'acquit une

grande réputation dans le barreau, enseigna publiquement le droit civil et composa quelques traités sur cette matière. De Pavie, il passa en France; et, après sa dispute littéraire avec Bérenger, s'arrêta quelque temps à Avranches, où il fut suivi de plusieurs disciples de grande réputation, et ouvrit une école; mais, considérant combien il est vain de chercher l'estime des créatures, il résolut de chercher uniquement de plaire à Dieu, et voulut même éviter les lieux où il y avait des gens de lettres qui pourraient lui rendre honneur.

Cependant un jour, allant à Rouen, comme il passait sur le soir par une forêt au delà de la rivière de Rille, il rencontra des voleurs qui, lui ayant ôté tout ce qu'il avait, lui lièrent les mains derrière le dos, lui couvrirent les yeux du capuchon de son manteau, l'éloignèrent du chemin et le laissèrent attaché dans des broussailles épaisses. En cette extrémité, ne sachant que devenir, il déplorait son infortune. Quand la nuit fut venue, étant rentré en lui-même, il voulut chanter les louanges de Dieu et ne le put, parce qu'il ne l'avait point appris. Alors il dit : Seigneur, j'ai tant employé de temps à l'étude, j'y ai usé mon corps et mon esprit, et je ne sais pas encore comment je dois vous prier. Délivrez-moi de ce péril; et, avec votre secours, je réglerai ma vie de telle sorte, que je puisse vous servir. Au point du jour il entendit des voyageurs qui passaient, et se mit à crier pour leur demander du secours. D'abord ils eurent peur; puis, remarquant que c'était la voix d'un homme, ils s'approchèrent; et, ayant appris qui il était, ils le délièrent et le ramenèrent dans le chemin. Il les pria de lui indiquer le plus pauvre monastère qu'ils connussent dans le pays. Ils lui répondirent : Nous n'en connaissons pas de plus pauvre que celui qu'un certain homme de Dieu bâtit ici proche; et, lui en ayant montré le chemin, ils se retirèrent.

C'était l'abbaye du Bec, commencée sept ans auparavant par le vénérable Herluin. Quand Lanfranc y arriva, il trouva ce bon abbé occupé à bâtir un four, où il travaillait de ses mains. Après s'être salués, l'abbé lui demanda s'il était Lombard, le reconnaissant apparemment à son langage. Oui, répondit Lanfranc, je le suis. Que désirez-vous? dit Herluin. Je veux être moine, répondit-il. Alors l'abbé commanda à un moine nommé Roger, qui travaillait de son côté, de lui donner le livre de la règle, comme saint Benoît ordonne de la faire lire aux postulants. Lanfranc, l'ayant lue tout entière, dit qu'avec l'aide Dieu il observerait volontiers tout ce qu'elle contenait. Après quoi l'abbé, sachant qui il était et d'où il venait, lui accorda sa demande. Il se prosterna sur le visage, et baisa les pieds de l'abbé, dont il admira dès lors l'humilité et la gravité [1].

[1] *Acta SS.*, 28 *maii*. *Acta Bened.*, sect. 6, pars 2.

Herluin était gentilhomme du pays. Son père, Ansgot, descendait des premiers Normands, qui vinrent de Danemark ; sa mère, Héloïse, était parente des comtes de Flandre. Herluin fut élevé par Gislebert, comte de Brionne, petit-fils du duc Richard Ier ; et, de tous les seigneurs de sa cour, c'était celui qu'il chérissait le plus, car il passait pour un des plus braves et des plus adroits aux armes de toute la Normandie. Son mérite était connu du duc Robert et des princes étrangers. Il avait déjà trente-sept ans, et vivait dans l'état le plus agréable selon le monde, quand il commença à s'en dégoûter et à rentrer en lui-même. Il allait plus souvent à l'église, où il priait avec larmes et y passait quelquefois les nuits. Il venait plus rarement à la cour du comte de Brionne ; ce n'était plus la même application aux armes, la même propreté en ses habits : tout son extérieur était négligé. Souvent il jeûnait tout le jour ; et, mangeant à la table du comte, il ne prenait que du pain et de l'eau. Il en vint jusqu'à ne vouloir plus monter à cheval, et à ne marcher que sur un âne. On s'en moquait et on le traitait d'insensé ; mais il demeurait ferme en sa sainte résolution, et passa trois ans en cet état.

Un jour le comte Gislebert voulut lui donner, pour le duc Robert de Normandie, une commission qui devait tourner au préjudice d'un tiers. Herluin s'y refusa. Le comte, irrité, ravage ses terres ; Herluin ne s'en émeut pas ; le comte vexe les pauvres de ses domaines ; Herluin vient le trouver et lui dit : Emportez, si vous voulez, ce qui est à moi ; mais rendez leur bien aux pauvres qui n'ont mérité votre indignation par aucun crime. Après de longs débats, le comte le prit à part et lui demanda confidemment ce qui l'avait rendu si rétif, après avoir été si dévoué. Herluin répondit en versant des larmes abondantes : En aimant le siècle et en vous obéissant, j'ai grandement négligé et Dieu et moi-même ; uniquement appliqué à ce qui est du corps, je n'ai reçu nulle instruction pour l'âme. C'est pourquoi je vous prie, si jamais j'ai bien mérité de vous, permettez-moi de passer le reste de ma vie dans un monastère, sauf mon amour pour vous, et donnez à Dieu ce que j'ai eu jusqu'à présent. Le comte, ému jusqu'au fond de l'âme, ne put l'entendre jusqu'au bout, et se sauva dans une chambre pour pleurer ; il avait aimé Herluin jusqu'alors comme son vassal, il l'aima dès lors comme son seigneur ; après l'avoir comblé d'honneur, il lui laissa la libre disposition de sa personne, de ses biens et de tous ceux de sa famille.

Aussitôt Herluin commença à bâtir un monastère dans une de ses terres nommée Borneville ; et, non content de conduire l'ouvrage, il y travaillait de ses mains. Il creusait la terre ; portait sur ses épaules les pierres, le sable et la chaux ; maçonnait lui-même ; et,

en l'absence des autres, il amassait ce qui était nécessaire pour leur travail. Il jeûnait tous les jours et ne mangeait qu'à la fin de la journée, après avoir fini son ouvrage. C'était l'an 1034. Herluin avait quarante ans et ne savait pas encore lire, suivant l'usage de quelques nobles de ce temps-là. Il commença donc à apprendre les premiers éléments des lettres; et il fit tant de progrès, qu'il étonnait les plus savants par la manière dont il pénétrait et expliquait le sens des Écritures. C'était un effet de la grâce divine, mais aussi de son application extraordinaire; car il employait aux études presque toute la nuit, pour ne rien perdre du travail de la journée.

Voulant apprendre la vie monastique, il alla à un certain monastère; et, après avoir fait sa prière, il s'approcha avec grand respect de la porte de la maison, comme si c'eût été la porte du paradis; mais, voyant des moines bien éloignés de la gravité de leur profession, il en fut troublé et ne savait plus quel genre de vie il devait embrasser. Alors le portier, le voyant entrer plus avant et le prenant pour un voleur, le saisit par le cou de toute sa force et le tira hors la porte le tenant aux cheveux. Herluin souffrit cet affront sans dire une parole A Noël, il alla à un autre monastère de plus grande réputation; mais il vit les moines, pendant la procession, saluer en riant les séculiers d'une manière indécente, montrer avec complaisance leurs beaux ornements, et s'empresser à qui entrerait le premier, jusque-là que l'un donna à celui qui le pressait un tel coup de poing qu'il le fit tomber à la renverse, tant les mœurs des Normands étaient encore barbares. Toutefois, la nuit suivante, étant demeuré pour prier en un coin de l'église, il vit avec grande consolation un moine qui, sans le voir, vint se mettre auprès de lui et demeura en prières jusqu'au jour, tantôt prosterné, tantôt à genoux.

Ne trouvant donc point de monastère à son gré, il revint à celui qu'il bâtissait, et en fit consacrer l'église par Herbert, évêque de Lisieux, qui en même temps lui donna l'habit monastique, et, trois ans après, comme il avait déjà rassemblé plusieurs disciples, il l'ordonna prêtre et abbé. Herluin continua à montrer l'exemple du travail. Après que l'office était achevé à l'église, il marchait le premier aux champs, soit pour labourer, soit pour semer, soit pour porter du fumier ou le répandre, soit pour arracher des épines; tous travaillaient et revenaient à l'église à toutes les heures de l'office. Leur nourriture était du pain de seigle et des herbes cuites au sel et à l'eau; encore n'avaient-ils que de l'eau bourbeuse. La mère de Herluin se donna aussi à Dieu et se retira près de lui pour laver les habits des moines et leur rendre toutes sortes de services.

Quelque temps après, Herluin quitta Borneville pour transférer

son monastère à un lieu plus commode nommé le Bec, du nom d'un ruisseau qui y passe, et, en peu d'années, il y bâtit une église et des lieux réguliers. Mais comme les besoins du monastère l'obligeaient d'agir beaucoup en dehors, il lui fallait un homme capable de contenir les moines en dedans; et il était fort en peine de le trouver, quand Dieu lui envoya Lanfranc, l'an 1041, de la manière qu'on a vue. Herluin crut d'abord que ses prières avaient été exaucées, et ils se respectaient mutuellement. L'abbé admirait l'humilité d'un si savant homme, qui lui obéissait en tout avec une soumission parfaite. Lanfranc admirait la science spirituelle de ce laïque converti et élevé au sacerdoce depuis si peu de temps, et il reconnaissait que l'Esprit souffle où il veut. Herluin était d'ailleurs très-habile pour les affaires de dehors, pour les bâtiments, pour les soins de la subsistance, sans que cette application portât préjudice à son intérieur. Comme il savait très-bien les lois du pays, il soutenait parfaitement ses droits et était l'arbitre des différends entre les autres.

Lanfranc passa trois ans dans une entière solitude, s'instruisant des devoirs de la vie monastique et particulièrement des divins offices, suivant la promesse qu'il avait faite à Dieu quand il fut pris par des voleurs. Il parlait à peu de personnes et était peu connu, même dans le monastère. Mais ensuite le bruit de sa retraite se répandit, et la réputation qu'il avait déjà acquise rendit fameux le monastère du Bec et l'abbé Herluin. Les clercs y accouraient, les grands, les ducs mêmes y envoyaient leurs enfants, les maîtres des écoles les plus fameuses venaient l'écouter, et, en sa considération, plusieurs seigneurs donnèrent des terres à l'abbaye. Il n'en était pas moins humble; et un jour, comme il lisait au réfectoire, le supérieur le reprit sur un mot qu'il avait bien prononcé, et il le prononça mal par obéissance. Il songea même à se retirer, voyant l'indocilité et la grossièreté des moines du Bec, dont quelques-uns, envieux de son mérite, craignaient de l'avoir pour supérieur. Il se proposait donc de vivre en ermite; mais l'abbé Herluin en fut averti par révélation, et le conjura tendrement de ne pas l'abandonner. Lanfranc, se voyant découvert, lui demanda pardon, promit de ne le quitter jamais et de lui obéir en tout. Herluin le fit prieur, lui donnant toute l'intendance du monastère, et depuis ils vécurent toujours dans une parfaite union [1].

Pendant ce temps-là, Bérenger, chagrin de se voir abandonné par une partie de ses disciples, essaya de se soutenir par des leçons sur l'Écriture sainte, quoique jusque-là il ne l'eût point étudiée, appliqué

[1] *Acta Bened.*, sect. 6, pars 3, p. 343.

entièrement aux arts libéraux. Mais en ne cherchant dans les livres saints qu'à satisfaire son orgueil, il n'y rencontra point la vérité que Dieu fait connaître à ceux qui la cherchent avec simplicité. Il se mit à combattre les mariages légitimes, le baptême des enfants et surtout la foi de l'Église touchant la présence réelle dans l'eucharistie. C'était vers l'an 1047. Il répandit d'abord ses erreurs à Tours ; mais on ne fut pas longtemps sans en être informé dans les pays étrangers. Adalmann, son condisciple, lui écrivit que toute l'Allemagne en était scandalisée, de même que l'Italie, et on y disait hautement que Bérenger s'était séparé de la sainte Église catholique et de sa foi. Vous avez, lui dit-il, des sentiments contraires à sa doctrine, croyant, comme vous faites, que l'eucharistie n'est pas le vrai corps de Jésus-Christ, ni son vrai sang, mais une similitude et une figure [1].

Adalmann se contenta d'exhorter Bérenger à faire cesser le scandale et à renoncer aux erreurs dont il était accusé. Mais Hugues, évêque de Langres, qui voyait le mal de plus près et qui le connaissait mieux, parce qu'il l'avait découvert dans un entretien avec Bérenger, se hâta d'y apporter du remède. On le regarde comme le premier qui ait combattu cette nouvelle hérésie. Son écrit est en forme de lettre et adressé à Bérenger même, qu'il traite avec honneur, l'appelant très-vénérable prêtre à certains égards, parce que l'Église n'avait pas encore prononcé contre. C'était donc avant le concile de Rome, en 1050, et même avant le concile de Reims, en 1049, où l'évêque Hugues fut excommunié par simonie, crime qu'il expia d'une manière si exemplaire l'année suivante.

Il commence son écrit par l'exposition du sentiment de Bérenger, en ces termes : Vous dites que le corps de Jésus-Christ est dans le sacrement de l'eucharistie de telle sorte, que la nature du pain et du vin n'y est point changée ; et, après avoir dit que le corps de Jésus-Christ y est, vous voulez qu'il n'y soit qu'intellectuellement. Vous scandalisez toute l'Église par cette erreur ; car si la nature et l'essence du pain et du vin demeurent encore après la consécration par une existence réelle dans le sacrement, on ne peut comprendre qu'il y ait rien de changé dans la substance ; et si ce qui y survient de nouveau n'y est que par la puissance de l'entendement, on ne saurait concevoir comment il se peut faire que le corps intellectuel de Jésus-Christ, qui ne subsiste pas réellement, est le même que son corps véritable qui a été crucifié. L'entendement n'est que l'examinateur des substances et non pas l'auteur ; il n'en est que le juge et non le créateur ; et, quoiqu'il nous montre et nous représente les figures

[1] *Biblioth. PP.*, t. 18, p. 488.

et les images des choses créées, il n'est pas néanmoins capable de produire aucun corps matériel. C'est pourquoi il est nécessaire, ou que vous fassiez changer le pain de nature, ou que vous n'ayez plus la hardiesse de dire que c'est le corps de Jésus-Christ. Or, comme vous ne comprenez point comment le Verbe a été fait homme, vous ne sauriez aussi comprendre comment ce pain est changé en chair et ce vin transformé en sang, si la foi de la toute-puissance de Dieu ne vous l'apprend.

Il fait voir que, s'il n'y a rien dans l'eucharistie que ce qui se fait par la seule puissance de l'entendement, on pourra en dire autant du baptême et de tous les autres sacrements. Bérenger n'avait raisonné ainsi qu'en voulant mesurer ce mystère sur les principes et les lumières de la philosophie. C'est pourquoi Hugues lui conseille de s'en tenir aux lumières de la foi et à ce qui est écrit dans l'Écriture et dans les Pères, nommément dans saint Ambroise et dans saint Augustin. Le premier dit nettement : Le corps que nous consacrons est le même que celui qui est né de la Vierge. Le second dit aux Juifs : Que vous reste-t-il, sinon de croire, de recevoir le baptême et de boire le sang que vous avez répandu ? Hugues ajoute que, comme Dieu s'est formé un corps de la substance de la Vierge, par la même puissance qu'il avait formé du limon un corps à Adam, de même il forme, par la vertu secrète de sa divinité, son corps et son sang des fruits de la terre offerts selon les rites de l'Église catholique. Entrant ensuite dans le motif de l'institution de l'eucharistie, il dit : Comme le Verbe de Dieu était invisible dans sa chair et dans son humanité, encore qu'il se fût fait homme, ainsi cette même chair, étant devenue en quelque façon invisible, parce qu'elle repose maintenant et habite dans le Verbe, a été de nouveau cachée, par un conseil de miséricorde, sous les qualités du pain et du vin, comme un moyen nécessaire pour pouvoir être mangée par les hommes : ce qui ne cache pas toutefois la vérité de cette même chair de Jésus-Christ aux yeux fidèles et spirituels. Mais ce n'est pas ainsi que Bérenger le voyait. Je la vois, dit-il, avec d'autres yeux que le commun. Je ne le croirais pas, dit Hugues en finissant, si je ne vous l'avais entendu dire dans l'entretien que nous avons eu ensemble [1].

Lanfranc, alors prieur de l'abbaye du Bec, se déclara aussi contre Bérenger. Celui-ci, l'ayant appris, lui écrivit une lettre qui ne lui fut pas rendue. Il disait dans cette lettre : S'il est vrai, comme on me l'a rapporté, que vous teniez pour hérétiques les sentiments de Jean Scot sur le sacrement de l'autel, qui ne s'accordent pas avec

[1] Apud Lanfr., in *Append.*, p. 68.

ceux de votre favori Pascase, c'est une preuve que vous n'usez pas bien de l'esprit que Dieu vous a donné et qui n'est pas méprisable, et que vous n'avez pas encore assez étudié l'Écriture sainte avec ceux que vous estimez les plus habiles. Et maintenant, quelque peu instruit que je sois, je voudrais vous entendre sur ce sujet, en présence de tels juges convenables ou de tels auditeurs que vous voudriez. En attendant, ne regardez pas avec mépris ce que je vous dis : Si vous tenez pour hérétique Jean, dont nous approuvons les sentiments sur l'eucharistie, vous tenez pour hérétiques saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, pour ne point parler des autres [1].

Cette lettre étant tombée entre les mains de quelques clercs, ils soupçonnèrent Lanfranc d'être aussi dans l'erreur. L'un d'eux, qui était du diocèse de Reims, l'ayant portée à Rome, le pape Léon IX, à qui cette nouvelle hérésie avait été déférée, la fit lire dans le concile qu'il tint en cette ville l'an 1050, après Pâques. La doctrine de cette lettre ayant été trouvée contraire à celle de l'Église, on en condamna l'auteur, et on le priva de la communion. Lanfranc, qui avait suivi le Pape à Rome, était présent à ce concile. On lui ordonna de se justifier des mauvais soupçons que cette lettre avait occasionnés contre lui ; ce qu'il fit, non par des raisonnements, mais par l'exposition de ses sentiments, auxquels personne ne trouva rien à redire. Ensuite le Pape, ayant indiqué un concile à Verceil pour l'année suivante, retint Lanfranc auprès de lui jusqu'à ce temps-là. Bérenger y fut cité.

Ayant appris sa condamnation, il passa en Normandie. Ansfroi, abbé de Préaux, le reçut avec politesse ; mais ayant examiné avec soin sa doctrine, il la trouva erronée en plusieurs points. De là Bérenger alla chez Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, dans le dessein de l'engager dans ses erreurs. Le duc, quoique jeune, ne se laissa pas surprendre ; mais il le retint jusqu'à ce qu'il allât à Brionne, où il invita les plus habiles de toute la Normandie. Bérenger avait avec lui un clerc sur lequel il faisait beaucoup de fond. La conférence se tint. Bérenger et son clerc furent réduits au silence et à faire profession de la foi catholique. De Brionne il vint à Chartres, où on lui proposa diverses questions sur l'eucharistie. Il ne voulut point y répondre de vive voix ; et, croyant qu'il réussirait mieux par écrit, il écrivit aux clercs de cette église une lettre où, entre autres absurdités, il accusait d'hérésie l'Église romaine et le pape saint Léon qui la gouvernait.

Le concile de Verceil se tint au mois de septembre de l'an 1050.

[1] Labbe, t. 9, p. 1054.

Bérenger n'y vint point, quoique cité. On lut, par ordre du Pape, qui présidait à cette assemblée, le livre de Jean Scot sur l'eucharistie, que l'on trouva si pernicieux, qu'il fut condamné et jeté au feu. Ensuite on examina la doctrine de Bérenger sur la même matière, et elle fut condamnée. Deux clercs, envoyés de sa part, se mirent en devoir de la défendre ; mais, dès l'entrée de la dispute, ils furent confondus et arrêtés. Ainsi la foi de la sainte Église, dont Lanfranc prit la défense, du consentement de tout le concile, fut confirmée d'une voix unanime.

Le roi Henri de France, informé des mouvements que Bérenger se donnait pour établir son hérésie, et de ce qui s'était passé à Brionne, indiqua, de l'avis des évêques et des seigneurs, un concile à Paris pour le 16 octobre de la même année 1050, avec ordre au novateur de s'y trouver. Le dessein de celui-ci, en y allant, était de passer par l'abbaye du Bec. Il en donna avis au moine Ascelin par une lettre, où il lui dit : Qu'il n'avait résolu de traiter de l'eucharistie avec personne, jusqu'à ce qu'il eût répondu aux évêques qu'il allait trouver, c'est-à-dire ceux qui devaient s'assembler au concile de Paris, et que c'était la raison pourquoi il ne s'était presque point expliqué sur cette matière dans la conférence de Brionne, ni même sur la proposition que Guillaume, alors moine du Bec et depuis abbé de Cormeilles, avait avancée, savoir : que toute personne doit s'approcher, à Pâques, de la table sainte. Il ajoute que Guillaume l'accusait faussement de n'avoir osé nier, dans cette conférence, que Jean Scot fût hérétique ; que c'était démentir toutes les raisons de la nature, de la doctrine de l'Évangile et de l'Apôtre, de croire, ce que Pascase s'imaginait seul, que, dans le sacrement du corps du Seigneur, la substance du pain se retire absolument. Il convient avoir dit que les paroles mêmes de la consécration prouvaient que la matière du pain ne se retire pas du sacrement ; et il soutient que cette proposition est si claire, qu'un jeune écolier peut la prouver. A l'égard de Scot, il proteste qu'il ne l'a jamais condamné, et prie Ascelin de ne pas se rendre faux témoin sur ce sujet.

Ascelin lui répondit : J'ai reçu votre lettre avec joie, espérant bientôt votre correction ; mais, l'ayant lue, ma joie s'est tournée en tristesse. O Dieu ! où est cette vivacité, cette sublimité, ce bon sens dont vous étiez si bien pourvu ? puisque vous avez oublié, si vous ne feignez pas, ce qui s'est passé dans notre conférence. Je veux dire cette proposition de Guillaume : Que tout homme doit à Pâques s'approcher de la table du Seigneur. Car nous sommes témoins qu'il a dit seulement : Qu'on devait s'en approcher, à moins que l'on n'eût commis quelque crime qui obligeât à s'en éloigner ; ce qui ne

devait se faire que par l'ordre du confesseur, autrement c'est rendre inutiles les clefs de l'Église. Quant à moi, j'ai soutenu que, moyennant la grâce de Dieu, je croirai toute ma vie, comme certain et indubitable, savoir : que le pain et le vin sur l'autel, par la vertu du Saint-Esprit et le ministère du prêtre, deviennent le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ. Et je ne juge point inconsidérément de Jean Scot, puisque je vois qu'il ne tend qu'à me persuader que ce que l'on consacre sur l'autel n'est ni le vrai corps ni le vrai sang de Notre-Seigneur. Vous dites, que vous n'aviez pas lu son livre jusqu'à la fin, en quoi je ne puis assez admirer qu'un homme aussi sensé que vous loue ce qu'il ne connaît pas. Au reste, je crois, avec Pascase et les autres catholiques, que les fidèles reçoivent à l'autel le vrai corps et le vrai sang de Jésus-Christ, et je ne combats point, en cela, les raisons de la nature ; car je n'appelle nature que la volonté de Dieu, qui est toute-puissante.

Il lui soutient ensuite qu'il a été obligé d'abandonner Jean Scot sur un mauvais sens qu'il donnait à une oraison de saint Grégoire. Il lui reproche d'être d'un autre sentiment que l'Église universelle, et soutient que le chantre Arnoulfe a eu raison de dire : Laissez-nous croire comme nous avons été instruits. Il voulait, dit-il, vous détourner de changer ce chemin droit et battu que nous ont montré nos maîtres si saints, si sages et si catholiques. Il finit en l'exhortant à abandonner ce livre, qui avait été condamné au concile de Verceil, qu'il nomme concile plénier, et à revenir à la tradition catholique [1].

Théoduin, évêque de Liége, ayant appris que l'on devait tenir un concile à Paris sur l'affaire de Bérenger, écrivit aussi au roi Henri de France : Le bruit s'est répandu au delà des Gaules et dans toute la Germanie que Brunon, évêque d'Angers, et Bérenger de Tours, renouvelant les anciennes hérésies, soutiennent que le corps de Notre-Seigneur n'est pas tant son corps que l'ombre et la figure de son corps ; qu'ils détruisent les mariages légitimes et renversent, autant qu'il est en eux, le baptême des enfants. On dit que, par le zèle que vous avez pour l'Église, vous avez convoqué un concile pour les convaincre publiquement et délivrer de cet opprobre votre illustre royaume ; mais nous n'espérons pas qu'on puisse le faire, puisque Brunon est évêque, et qu'un évêque ne peut être condamné que par le Pape. C'est ce qui nous afflige sensiblement tous tant que nous sommes d'enfants d'Église ; car nous craignons que, si ces malheureux sont ouïs dans un concile où ils ne peuvent être punis, leur impunité ne produise un grand scandale.

[1] *Inter not. ad Op. Lanfr.*, p. 84, etc.

C'est pourquoi nous prions tous Votre Majesté de ne point les écouter, jusqu'à ce que vous ayez reçu du Saint-Siége le pouvoir de les condamner. Encore ne faudrait-il point les entendre : il ne faut songer qu'à les punir. On a dû écouter les hérétiques lorsque les questions n'avaient pas encore été bien examinées ; maintenant, tout est si bien éclairci par les conciles et les écrits des Pères, qu'il ne reste rien de douteux. Théoduin rapporte ensuite plusieurs passages des Pères contre les erreurs de Bérenger, et conclut ainsi : Nous croyons donc que Brunon et Bérenger sont déjà anathématisés, et, par conséquent, vous n'avez qu'à délibérer avec vos évêques et les nôtres, avec l'empereur, votre ami, avec le Pape même, de la punition qu'ils méritent [1].

Bérenger, au lieu de répondre à Adalmann, son condisciple, en des termes d'amitié et de reconnaissance, le prit d'un ton fort haut, sans aucun égard à ses remontrances charitables, et se déclara ouvertement pour les erreurs que cet ami avait essayé de lui faire abandonner. Paulin, primicier de Metz, lui avait aussi écrit à la prière d'Adalmann ; mais sa lettre ne fit pas plus d'impression, comme on le voit par la réponse de Bérenger. Elle ne fut pas rendue à Paulin, mais interceptée par Isembert, évêque d'Orléans, qui la porta au concile de Paris.

Il se tint au jour marqué, c'est-à-dire le 16 octobre 1050. Le roi Henri y assista avec un grand nombre d'évêques, de clercs et de grands seigneurs. Bérenger n'osa y comparaître, quoiqu'il en eût reçu l'ordre. Il demeura à Angers avec l'évêque Brunon. Le concile assemblé, Isembert produisit la lettre de Bérenger au primicier de Metz, et demanda qu'on en fît lecture. Quoiqu'on l'écoutât avec grande attention, les évêques ne purent s'empêcher de l'interrompre plusieurs fois, tant ils avaient horreur des hérésies que cette lettre contenait. Elle fut condamnée avec son auteur et ses complices, ainsi que le livre de Jean Scot, qui était la source de ces erreurs. Le concile déclara de plus que, si Bérenger et ses sectateurs ne se rétractaient, toute l'armée de France, le clergé à la tête en habit ecclésiastique, irait les chercher où qu'ils fussent, jusqu'à ce qu'ils se soumissent à la foi catholique ou qu'on s'en fût saisi pour les punir de mort [2].

La même année que la nation française se prononçait avec cette ardeur belliqueuse pour la foi de ses pères, contre la nouveauté hérétique, un puissant roi d'Espagne assemblait les évêques et les seigneurs pour le bien de l'Église et du royaume. C'était Ferdi-

[1] Labbe, t. 9, p. 1061. — [2] Labbe, t. 9, p. 1059.

nand Ier, dit le Grand, fils de Sanche III, roi de Navarre, qui monta sur le trône de Castille en 1035. Bermude, roi de Léon, dont il avait épousé la sœur, lui ayant déclaré la guerre en 1038, Ferdinand s'avança sous les murs de Carion pour le combattre, et remporta une victoire complète sur son beau-frère, qui perdit la vie à cette bataille. Ferdinand profite de la consternation générale, se présente à la tête de son armée devant la ville de Léon, qui le reconnaît pour roi, et devient, par la réunion des deux royaumes de Léon et de Castille, le plus puissant prince de l'Espagne. Après avoir affermi son autorité dans ses nouveaux États, il tourna ses armes contre les Maures ou Sarrasins, passa le Duero en 1042; prit Lamego, Viseu, Coïmbre; et, poussant ses conquêtes jusqu'au milieu du Portugal, il fixa la rivière de Mondego pour servir de bornes aux deux États. Il emporta ensuite toutes les places qui restaient aux Mahométans dans la Vieille-Castille, rendit les rois mahométans de Tolède et de Saragosse ses tributaires, et força le roi mahométan de Séville à se reconnaître son vassal.

Donc Ferdinand, premier roi de Castille, fit tenir, l'an 1050, un concile à Coyac, dans le diocèse d'Oviédo, où assistèrent neuf évêques, savoir : ceux d'Oviédo, de Léon, d'Astorga, de Palencia, de Viseu, de Calahorra, de Pampelune, de Lugo et d'Iria. Il y avait aussi plusieurs abbés et tous les grands du royaume. La reine Sancha est nommée en tête de ce concile, avec le roi, son époux, parce que c'était elle qui était proprement reine de Léon.

On y fit treize canons, entre lesquels il y a quelques règlements pour le temporel; car c'était en même temps une assemblée nationale. Aussi ces canons sont-ils promulgués au nom du roi Ferdinand et de la reine Sancha. On y ordonne aux abbés et aux abbesses l'observation de la règle de saint Benoît, et la soumission aux évêques; on ordonne la résidence aux évêques et aux clercs. Toutes les églises et tous les clercs seront sous la puissance de l'évêque; les laïques n'auront aucun pouvoir sur les églises ni sur les clercs. Les églises seront entières et non divisées, avec les prêtres et les diacres, avec les livres de toute l'année et les ornements ecclésiastiques; en sorte que l'on ne sacrifie point avec un calice de bois ou de terre. Les vêtements du prêtre pour le sacrifice sont : l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole, la chasuble, le manipule; ceux du diacre : l'amict, l'aube, la ceinture, l'étole, la dalmatique, le manipule. La table d'autel doit être de pierre et consacrée par les évêques. L'hostie doit être de froment, saine et entière. Le vin doit être pur, ainsi que l'eau; de sorte qu'entre le vin, l'hostie et l'eau il y ait une signification de la Trinité. L'autel doit être paré honnêtement et recouvert

d'un linge propre ; sous le calice et dessus, un corporal de lin propre et entier. Les prêtres et les diacres qui servent dans l'église ne porteront point les armes, ils auront toujours les couronnes patentes, se raseront la barbe ; n'auront point de femmes dans leur maison, si ce n'est leur mère, leur sœur, leur tante ou leur belle-mère. Ils auront le vêtement d'une seule couleur, et convenable. Les laïques mariés n'habiteront point dans le pourtour privilégié des églises et n'y posséderont aucun droit. Les clercs enseigneront les fils de l'église et les enfants, en sorte qu'ils sachent par cœur le symbole et l'oraison dominicale. Si un laïque viole ce décret, il sera anathème ! Le prêtre ou le diacre qui le ferait payera soixante pièces d'argent à l'évêque et sera privé de son grade. Tous les archidiacres et les prêtres, ainsi que les canons l'ordonnent, appelleront à la pénitence les adultères, les incestueux, les voleurs, les homicides et ceux qui se rendent coupables de maléfice ou de péché contre nature. S'ils ne veulent faire pénitence, on les séparera de l'Église et de la communion. Les archidiacres présenteront aux ordres, dans les Quatre-Temps, des clercs tels, qu'ils sachent parfaitement tout le psautier, les hymnes, les cantiques, les épîtres, les oraisons et les évangiles. Les prêtres n'iront point aux noces pour y manger, mais seulement pour y donner la bénédiction. Les clercs et les laïques qui viennent au repas d'un défunt n'en mangeront pas le pain sans faire quelque chose de bien pour son âme ; on y invitera cependant les pauvres et les débiles pour l'âme du défunt.

Tous les Chretiens, le samedi au soir, se rendront à l'église ; entendront les matines du dimanche, la messe et toutes les heures ; n'exerceront aucune œuvre servile ; ne feront aucun voyage, si ce n'est pour prier, pour ensevelir les morts, visiter les malades, ou par ordre spécial du roi, ou à cause d'une incursion de Sarrasins. Nul Chrétien ne demeurera dans une même maison avec les Juifs, ni ne mangera avec eux. Si quelqu'un viole cette constitution, il en fera pénitence pendant sept jours ; s'il ne veut pas, et que ce soit une personne considérable, elle sera privée de la communion une année entière ; une personne inférieure recevra cent coups de fouet.

Tous les comtes et les officiers du roi gouverneront selon la justice le peuple qui leur est soumis ; ils n'opprimeront pas injustement les pauvres, ne recevront de témoignage en justice que de personnes présentes, qui ont vu ou entendu. Ceux qui sont convaincus de faux témoignage subiront le supplice des faux témoins, tel qu'il est marqué dans le livre des Juges. Dans la ville et la province de Léon, dans la Galice, les Asturies et le Portugal, on suivra toujours la jurisprudence décrétée par le roi Alfonse touchant l'homicide, la

dépréd..tion, les outrages et les calomnies. En Castille, elle sera la même que du temps de notre aïeul le duc Sanche. Un laps de trois ans ne prescrira pas les droits ecclésiastiques ; mais chaque église pourra en tout temps récupérer et posséder ses droits, ainsi que l'ordonnent les canons et la loi gothique.

Les Chrétiens jeûneront tous les vendredis, prendront leur repas à l'heure convenable et s'occuperont de leurs travaux. Quiconque, pour quelque faute que ce soit, se sera réfugié à une église, nul ne sera assez osé pour le tirer de là par violence, ni de le poursuivre dans le pourtour privilégié, qui est de trente pas ; mais, après lui avoir garanti la vie et l'intégrité du corps, on fera ce que la loi gothique ordonne. Quiconque fera autrement, il sera anathème et payera à l'évêque mille sous d'argent très-pur.

En treizième lieu, mandons que ni grands ni petits ne méprisent le droit et le privilége du roi, mais qu'ils lui demeurent fidèles et respectent sa prérogative comme dans les jours du roi Alfonse. Les Castillans, dans la Castille, rendront au roi la même fidélité et le même service qu'ils ont fait au duc Sanche. Le roi, de son côté, leur fera la même vérité que leur fit ledit comte Sanche. Je confirme à tous les habitants de Léon tous les priviléges que leur a donnés le roi Alfonse, père de la reine Sancha, mon épouse. Quiconque violera notre présente constitution, roi, comte, vicomte, maire, officier, tant ecclésiastique que séculier, il sera excommunié, séparé du commerce des saints, condamné à la damnation éternelle avec le diable et ses anges et privé de sa dignité temporelle [1].

Ce dernier article est important pour bien connaître la constitution politique et le droit public de l'Espagne, et en général de toutes les nations chrétiennes au moyen âge. On y voit un pacte social entre les provinces ou royaumes de Léon et de Castille d'un côté, et le roi Ferdinand de l'autre. S'il viole ce pacte, le roi même est sujet comme les autres, non-seulement à l'excommunication, mais encore à la privation de sa dignité. Voilà des choses qu'il faut savoir et ne pas oublier, si l'on veut apprécier avec justice les événements des siècles et des peuples chrétiens.

Après le concile de Verceil, le pape saint Léon repassa dans les Gaules. Il se rendit à Toul, où il fit, ainsi qu'il l'avait promis, l'élévation des reliques de saint Gérard, qu'il avait canonisé au concile de Rome, et dont le corps fut trouvé presque entier. La cérémonie commença le 21 d'octobre et fut achevée le jour suivant. Nous avons l'acte d'un privilége qu'il accorda, le jour même de cette translation,

[1] Labbe, t. 9, p. 1063.

à Dodon, abbé de Saint-Mansui. Il est daté de la seconde année de son pontificat et de la 26me de son épiscopat de Toul ; car le Pape avait conservé jusqu'alors le titre d'évêque de Toul. Il le quitta l'année suivante et nomma évêque de cette ville Udon ou Vidon, primicier de l'église de Toul et chancelier du Saint-Siége, qu'il envoya à l'empereur pour avoir son agrément. Le Pape alla de Toul à Remiremont, où il fit la dédicace de l'église. C'est ce que nous apprend Lanfranc, qui y assista et qui était revenu en France avec le Pape. On assure que Léon canonisa alors solennellement les saints Romaric, Amé et Adelphe.

Le Pape se rendit ensuite en Allemagne et célébra, à Augsbourg, la fête de la Purification avec l'empereur. Il était né un fils à ce prince, qu'il voulut que saint Hugues baptisât, par estime pour la vertu de ce saint abbé de Cluny. Saint Hugues leva le jeune prince des fonts sacrés et le nomma Henri, comme son père. Le saint abbé célébra la fête de Pâques à Cologne, où les Allemands ne pouvaient se lasser d'admirer la douceur de sa conversation, les grâces de son visage et la gravité de ses mœurs dans un âge si peu avancé ; car ce saint abbé n'avait pas encore trente ans. Le Pape lui donna en même temps une marque éclatante de l'estime singulière qu'il faisait de sa prudence et de sa dextérité dans le maniement des affaires. Il l'envoya en Hongrie pour pacifier les troubles de ce royaume et négocier, entre l'empereur et le roi André, la paix qui fut, en effet, conclue l'an 1052.

Une autre lumière de l'état monastique commençait à éclairer l'Auvergne ; car ce fut cette même année 1052 que le saint pape Léon établit Robert abbé de la Chaise-Dieu. Robert était Auvergnat, fils du comte Gérauld, issu de la famille de saint Gérauld d'Aurillac. Il passa toute sa jeunesse dans une grande innocence ; et, s'étant engagé dans le clergé, il fut chanoine de Saint-Julien de Brioude. On ne tarda pas à le promouvoir à la prêtrise, et cette dignité devint pour lui un pressant motif des plus sublimes vertus. Ses biens étaient ceux des pauvres ; il se dépouillait même quelquefois de ses habits pour les revêtir ; et, comme il voulait joindre à l'aumône les exercices de l'humanité, il bâtit un hôpital où il allait servir les malades et panser leurs plaies. Ces pratiques de dévotion ne suffisant pas encore pour satisfaire sa ferveur, il se retira secrètement au monastère de Cluny ; mais ses amis, ayant découvert le lieu de sa retraite, l'en tirèrent malgré lui. Il eut tant de chagrin de se voir ainsi rengagé dans le monde, qu'il en tomba malade.

Dès qu'il fut guéri, il fit un pèlerinage à Rome ; et, au retour, il s'associa deux compagnons qu'il avait gagnés à Dieu et qui étaient

des personnes de qualité. Robert se retira avec eux dans un lieu solitaire, auprès d'une ancienne église à demi ruinée. Cet endroit appartenait à deux frères, chanoines du Puy. Il les pria de le lui céder ; ce qu'il obtint sans peine, et l'un de ces deux frères, nommé Arbert, qui était abbé et chanoine, vint dans la suite se consacrer à Dieu sous sa conduite. Robert eut d'abord beaucoup à souffrir avec ses compagnons dans ce désert. Outre qu'ils manquaient de tout, les habitants des environs leur faisaient tous les jours des insultes. Mais les pieux solitaires triomphèrent de tous les obstacles et gagnèrent leurs ennemis par leur patience.

Leur réputation s'étendit bientôt dans toute la province, et le grand nombre des personnes qui vinrent en ce lieu pour vivre avec eux fit prendre à Robert le dessein d'y bâtir un monastère. Il le proposa à Rencon, évêque de Clermont, qui l'approuva, et Robert alla demander au roi Henri son agrément et les priviléges nécessaires pour le nouvel établissement qu'il méditait. Le roi consentit à tout, aussi bien que le saint pape Léon IX, qui, en confirmant l'érection du monastère l'an 1052, y établit Robert premier abbé. Quelque répugnance que Robert eût à commander aux autres, il fut contraint d'accepter cette charge. Il n'avait pas encore l'habit monastique; il le reçut de Rencon, évêque d'Auvergne, et le saint abbé le donna ensuite à ses compagnons.

Le nouveau monastère fut nommé la *Chaise-Dieu, Casa Dei*, c'est-à-dire *la maison de Dieu*, et il devint en peu de temps très-florissant. Le saint abbé Robert y assembla jusqu'à trois cents moines. Cependant il ne borna pas tellement ses soins à cet établissement, qu'il ne s'appliquât aussi à d'autres bonnes œuvres. Il voyait avec douleur, dans l'Auvergne, un grand nombre d'églises qui tombaient en ruine; il entreprit, sans autre fonds que celui de la Providence, de les rétablir, et il en répara jusqu'à cinquante [1].

Le pape saint Léon étant encore à Augsbourg en 1051, fit une prédiction remarquable. Il avait beaucoup à lutter contre les envahisseurs des biens de l'Église romaine, principalement contre Hunfroi, archevêque de l'église de Ravenne, enflé de l'esprit d'orgueil et de rébellion ; plusieurs courtisans le favorisaient, envieux de la gloire du Pape. Le chef de la discorde était Nizon, évêque de Frisingue: que la puissance divine punit de la manière suivante : Envoyé en Italie pour y porter les réponses de l'empereur, il vint à Ravenne, et, en faveur de l'archevêque, dit des paroles insolentes contre le saint Pape, jusqu'à proférer ce blasphème en portant son doigt sur

[1] *Acta SS.*, 17 *april. Acta Bened.*, sect. 6, pars 2.

eux dans un lieu
inée. Cet endroit
les pria de le lui
ux frères, nommé
ite se consacrer à
up à souffrir avec
aient de tout, les
des insultes. Mais
cles et gagnèrent

vince, et le grand
vivre avec eux fit
re. Il le proposa à
t Robert alla de-
s nécessaires pour
entit à tout, aussi
ant l'érection du
bé. Quelque répu-
s, il fut contraint
oit monastique; il
int abbé le donna

u, *Casa Dei*, c'est-
nps très-florissant.
noines. Cependant
nent, qu'il ne s'ap-
avec douleur, dans
baient en ruine; il
lence, de les réta-

g en 1051, fit une
er contre les enva-
ent contre Hunfroi,
prit d'orgueil et de
nvieux de la gloire
èque de Frisingue:
ivante: Envoyé en
il vint à Ravenne.
nsolentes contre le
rtant son doigt sur

la gorge : Je veux que cette gorge soit tranchée par le glaive, si je ne le fais pas déposer de l'honneur de l'apostolat ! A l'instant même il fut saisi à la gorge d'une douleur intolérable, et mourut impénitent le troisième jour. L'archevêque de Ravenne, à cause de son incorrigible présomption, fut anathématisé par le saint Pape au concile de Verceil. Il fut donc mandé à Augsbourg par ordre de l'empereur, obligé de rendre ce qu'il avait injustement usurpé et de demander l'absolution. Comme il était donc prosterné aux pieds du saint et que tous les évêques présents intercédaient pour lui, le Pape dit : Que Dieu lui donne l'absolution de tous ses péchés selon sa dévotion ! L'archevêque se leva avec un ris moqueur; et le saint Pape, fondant en larmes, dit tout bas à ceux qui étaient proche : Hélas ! ce misérable est mort ! Et de fait, aussitôt il fut attaqué d'une maladie; et, à peine arrivé à Ravenne, il perdit et la vie et la dignité dont il était si fier [1].

L'année d'auparavant était mort d'une manière bien différente saint Alfier, fondateur et premier abbé du monastère de Cave. Il descendait d'une illustre famille de Salerne, dans le royaume de Naples. Il se fit remarquer dès sa jeunesse par la vivacité et la pénétration de son esprit, ainsi que par l'étendue de ses connaissances. Sa réputation précoce lui attira de bonne heure la confiance des princes de Salerne. Après plusieurs missions délicates dont il s'acquitta avec succès, il fut envoyé en qualité d'ambassadeur à la cour de France. Pendant qu'il se rendait à ce poste brillant, il tomba dangereusement malade, et fit vœu, s'il guérissait, d'entrer en religion. Peu après il recouvra la santé et se retira dans le monastère de Saint-Michel de Cluse, où il vit saint Odilon de Cluny, qui s'y arrêtait en passant et qui le décida à le suivre en France. Alfier se rendit donc avec cet homme vénérable au monastère de Cluny, où il prit l'habit et où il aurait probablement fini ses jours dans la piété et la retraite, si les princes de Salerne, qui voyaient avec peine un homme de son mérite abandonner tout à fait l'Italie, ne l'eussent pressé d'y revenir pour travailler à la réforme des maisons religieuses et rappeler les moines à l'austérité de leurs règles. Un motif aussi puissant toucha saint Alfier, qui retourna à Salerne et prit aussitôt la direction de toutes les maisons religieuses de cette ville. Mais désespérant bientôt du succès de son zèle et de ses efforts, tant le mal avait jeté de profondes racines, il se retira seul sur une haute montagne des Apennins, dans une petite cellule qu'il s'était fait construire au pied d'un rocher, résolu de ne vivre désormais que pour Dieu.

[1] *Vita S. Leon.*, l. 2, c. 7.

Cependant sa réputation de sainteté attira auprès de lui un grand nombre de disciples, qui venaient tous les jours le supplier d'être leur guide dans la voie du salut. Parmi eux on remarquait saint Léon, qui succéda à Alfier dans le titre d'abbé de Cave, et Didier, fils du prince de Bénévent, qui fut depuis abbé du Mont-Cassin, cardinal et enfin Pape, sous le nom de Victor III. Forcé de se rendre à leurs vœux, Alfier fit construire un monastère auprès de sa cellule, les y établit en communauté et les soumit à une règle sévère : telle fut l'origine de la célèbre abbaye de Cave, dont la renommée se répandit bientôt dans toute l'Italie. L'affluence des Chrétiens qui se présentaient chaque jour pour se mettre sous la conduite du saint homme devint si grande, qu'il fut obligé de fonder, dans plusieurs parties de la Calabre, des établissements dépendants de celui de Cave et assujettis à la même discipline ; il envoyait pour les diriger de pieux moines, qui avaient puisé dans la maison mère l'esprit de régularité et de pénitence : Alfier avait la direction générale et l'inspection de tous ces monastères.

C'est ainsi que cet homme exemplaire, au milieu des travaux de son abbaye, livré aux pratiques de la piété, de la pénitence, de la mortification, des jeûnes et de fréquentes veilles, atteignit l'âge de cent vingt ans. Saint Alfier rendit son âme à Dieu le 12 avril 1050; il avait eu le don de prophétie et celui des miracles [1].

On le voit, s'il y avait alors des maux dans l'Église, Dieu y suscitait aussi des hommes puissants en œuvres et en paroles pour y porter remède. Dans leur nombre se distinguait saint Pierre Damien, que nous avons déjà appris à connaître. Vers l'an 1051, il consulta le pape saint Léon sur la conduite à tenir dans le tribunal de la pénitence à l'égard de certains clercs, qui s'accusaient de certaines fautes énormes ; s'il fallait leur interdire à tous les fonctions sacrées, comme l'ordonnaient les anciens canons, ou bien y mettre quelque différence. Le saint Pape lui répondit que, selon la sévérité des canons et les degrés de pénitence qu'il avait marqués, tous les clercs en question méritaient la déposition de tous les ordres ; toutefois, usant de clémence, il ne prononça la peine de déposition que contre les plus criminels.

Pendant le carême de l'an 1052, l'empereur Henri donna l'archevêché de Ravenne à Henri, auquel saint Pierre Damien adressa, peu de temps après, un opuscule intitulé *Gratissimus*, parce qu'il devait être très-agréable à ceux dont les ordinations étaient révoquées en doute. Le saint docteur y examine si on doit réordonner ceux qui

[1] *Acta SS.*, 12 *april.*

ont été ordonnés par des évêques simoniaques. Cette question avait été agitée dans trois conciles de Rome ; mais elle était restée indécise jusqu'à de plus grands éclaircissements. Pierre soutient que ces sortes d'ordinations ne doivent point se réitérer, parce que l'évêque n'est que le ministre, et que c'est Jésus-Christ, source de toute grâce, qui consacre; qu'il est de l'ordination comme du baptême, qui ne se réitère point, quoique conféré par un mauvais ministre; que, pourvu que l'ordination se fasse dans l'Église catholique et par un ministère qui professe la vraie foi, l'ordination est valide, cet évêque fût-il simoniaque; que Balaam, quoique infecté de cette tache, ne laissa pas de prophétiser ; que Saül prophétisa aussi, quoique déjà réprouvé. Il ajoute qu'il y a trois sacrements principaux dans l'Église : le baptême, l'eucharistie et l'ordination des clercs ; que saint Augustin, dans ses *Commentaires sur saint Jean*, prouve le baptême ; et Pascase, dans son livre du *Corps du Seigneur*, que ces deux sacrements ne sont pas meilleurs pour être administrés par de bons ministres, ni plus mauvais pour être consacrés par de méchants prêtres ; que, encore que l'on n'ait rien décidé jusque-là sur la validité de l'ordination par rapport au ministère, il faut en raisonner de même que du baptême et de l'eucharistie, et suivant les principes établis par saint Augustin, savoir : que comme c'est Jésus-Christ qui baptise, qui consacre, c'est lui qui ordonne les prêtres et les évêques. Il rapporte divers exemples d'ordinations faites par de mauvais ministres, même par des simoniaques, et qu'on n'avait ni cassées ni réitérées, et le décret de saint Léon IX, qui se contenta d'imposer une pénitence de quarante jours à ceux qui avaient été ordonnés par des simoniaques, même gratuitement. Il loue l'empereur Henri de s'être opposé aux ordinations simoniaques, contre lesquelles il s'élève lui-même avec force [1].

Les pénitences effrayantes d'un ami de Pierre Damien étaient peut-être plus propres encore à inspirer une grande horreur de la simonie : c'était Dominique, surnommé le *Cuirassé*, à cause d'une cuirasse de fer qu'il portait continuellement par pénitence. Comme il était déjà clerc, ses parents donnèrent à l'évêque quelque chose, c'était une peau de bouc, pour le faire ordonner prêtre ; mais cette faute fut cause de sa conversion : car il en fut tellement effrayé, qu'il quitta le monde et se fit moine, puis ermite avec Pierre Damien en un lieu nommé Lucéole en Ombrie, sous la conduite d'un saint homme nommé Jean de Montefeltre ; et parce qu'il avait été ordonné par simonie, il s'abstint toute sa vie du service de l'autel. Il garda la vir-

[1] Pet. Dam., *opuscul.* 6.

ginité et eut un attrait particulier pour les austérités corporelles.

Les ermites de Lucéole habitaient en dix-huit cellules, et leur règle était de ne boire point de vin, de n'user d'aucune graisse pour assaisonner leur nourriture, de ne manger rien de cuit que le dimanche et le jeudi, de jeûner au pain et à l'eau les cinq autres jours, et de s'occuper continuellement de la prière et du travail des mains. Tout leur bien consistait en un cheval ou un âne pour apporter leur subsistance. Ils gardaient le silence toute la semaine et ne parlaient que le dimanche entre vêpres et complies. Dans leurs cellules, ils étaient nu-pieds et nu-jambes. Dominique se soumit, du consentement de son prieur, à la direction de Pierre Damien, et demeurait dans une cellule proche de la sienne, en sorte qu'il n'y avait que l'église entre deux. Il porta sur sa chair, pendant un grand nombre d'années, une chemise de mailles de fer, qu'il ne dépouillait que pour se donner la discipline; mais il ne passait guère de jour qu'il ne chantât deux psautiers en se frappant à deux mains avec des poignées de verges, encore était-ce dans le temps où il se relâchait le plus; car, pendant le carême ou lorsqu'il acquittait une pénitence pour quelqu'un, il disait au moins trois psautiers par jour, en se fustigeant ainsi. Souvent il disait deux psautiers de suite, se donnant continuellement la discipline et demeurant toujours debout, sans s'asseoir ni cesser un moment de se frapper.

Pierre Damien lui ayant demandé un jour s'il pouvait faire quelque génuflexion avec sa cuirasse, il répondit: Quand je me porte bien, je fais cent génuflexions à tous les quinze psaumes, c'est-à-dire mille pendant un psautier. Un soir, il vint le trouver ayant le visage tout livide de coups de verges, et lui dit: Mon maître, j'ai fait aujourd'hui ce que je ne me souviens point d'avoir encore fait; j'ai dit huit psautiers en un jour et une nuit. Il est vrai que, pour dire plus vite le psautier, il avouait lui-même qu'il ne prononçait pas les psaumes entièrement et se contentait d'en repasser les paroles dans son esprit; mais il disait que pour réciter vite, il fallait être fort attentif. Il vécut quelque temps éloigné de son directeur, qui, s'étant ensuite informé de sa manière de vivre, il eut pour réponse qu'il vivait en homme charnel, et que les dimanches et les jeudis il relâchait son abstinence. Quoi! dit Pierre Damien, mangez-vous des œufs ou du fromage? Non, dit-il. — Mangez-vous du poisson ou du fruit? — Je les laisse aux malades. Enfin il se trouva que ce relâchement consistait à manger du fenouil avec son pain, comme il est d'usage en Italie.

Ayant su que Pierre Damien avait écrit de lui, qu'il avait récité un jour neuf psautiers avec la discipline, il en fut lui-même étonné et voulut en faire encore l'expérience. Il se dépouilla donc un mer-

credi, et, ayant pris des verges à ses deux mains, il ne cessa toute la nuit de réciter en se frappant; en sorte que le lendemain il avait dit douze psautiers et le treizième jusqu'au psaume trente-un. A son exemple l'usage de la discipline s'établit tellement dans le pays, que non-seulement les hommes, mais les femmes nobles s'empressaient à se la donner. Et l'exemple de Dominique était fondé sur celui de saint Paul; car, lorsque l'Apôtre dit : Je châtie mon corps, c'est, suivant la force de l'expression originale, comme s'il disait : Je meurtris mon corps, je le rends livide de coups. Dominique trouva un jour un écrit portant que, si on disait quatre-vingts fois douze psaumes qui y étaient marqués en tenant les bras levés en croix, on rachèterait un an de pénitence. Aussitôt il le mit en pratique et récitait tous les jours ces douze psaumes les bras en croix quatre-vingts fois de suite sans intervalle. En disant le psautier, il ne se contentait pas des cent cinquante psaumes, il y ajoutait les cantiques, les hymnes, le symbole de saint Athanase et les litanies que l'on trouve encore à la fin des anciens psautiers.

Quelques années avant sa mort, ayant trouvé que les lanières de cuir étaient plus rudes que les verges, il s'accoutuma à s'en servir; et quand il sortait, il portait ce fouet sur lui, pour se donner la discipline partout où il couchait. Quand il n'était pas en lieu où il pût se dépouiller entièrement, il se frappait au moins sur les jambes, les cuisses, la tête et le cou; car, quoiqu'il allât nu-pieds, son habit ne lui venait qu'à mi-jambe, au lieu que ceux des autres ermites allaient jusqu'à terre pour les garantir du froid. Le jeûne et le poids de sa cotte de mailles lui avaient rendu la peau noire comme celle d'un nègre. Il portait de plus quatre cercles de fer, deux aux cuisses et deux aux jambes; et ensuite y en ajouta quatre autres. Cette affreuse pénitence ne l'empêcha pas d'arriver à une extrême vieillesse; et, à sa mort, on trouva qu'outre la chemise de mailles qu'il portait ordinairement, il en avait une autre étendue sous lui comme pour lui servir de drap. Il mourut en 1062, le 14me d'octobre, jour auquel l'Église honore sa mémoire. On l'enterra d'abord dans sa cellule, de peur que les moines du voisinage ne l'enlevassent; mais Pierre Damien le fit ensuite transporter honorablement dans le chapitre, et le corps se trouva entier, quoique ce fût le neuvième jour après sa mort [1].

Le pape saint Léon IX fit, l'an 1052, un troisième et dernier voyage en Allemagne, pour négocier la paix entre l'empereur et André, roi de Hongrie. Comme André n'avait pas voulu souscrire à

[1] *Acta SS.*, 14 *oct.* *Acta Bened.*, sect. 6, pars. 2.

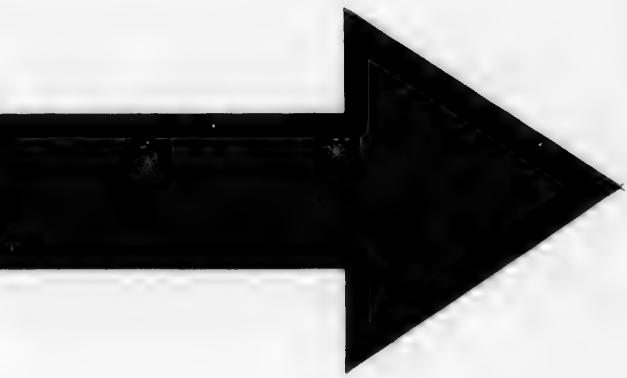

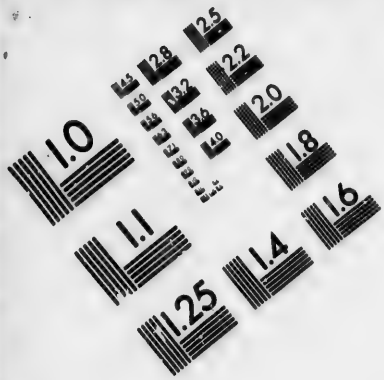

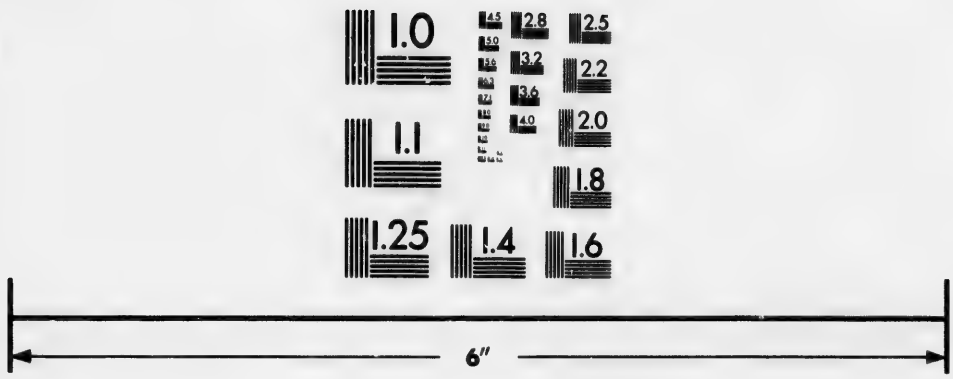

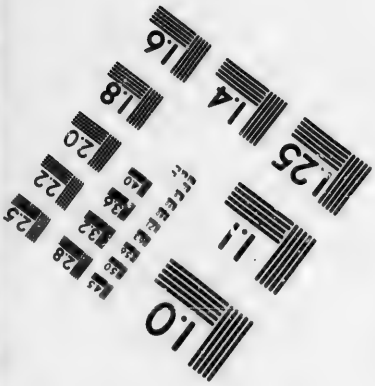

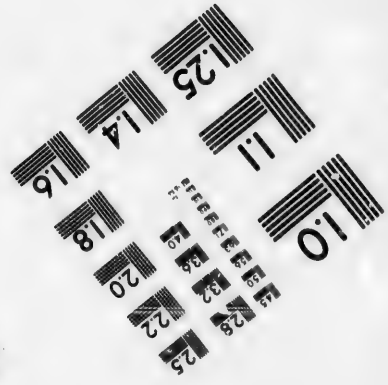

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

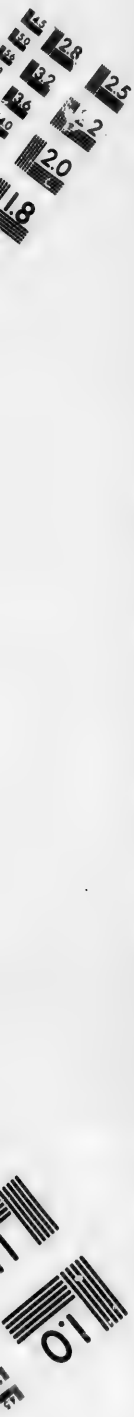

toutes les conditions, l'empereur, irrité, assiégea Presbourg avec une puissante armée. Les assiégés, soutenus de Dieu, qu'ils invoquaient dans leur détresse, se défendirent si bien, que l'empereur fit de vains efforts pour prendre leur ville. Cependant le roi André avait imploré la médiation du Pape, promettant de payer à l'empereur le même tribut que ses prédécesseurs, pourvu que l'on pardonnât le passé. Le Pape, étant arrivé à Presbourg, trouva l'empereur personnellement disposé à la paix ; mais quelques courtisans, jaloux du crédit et des succès du saint Pontife, en détournèrent ce prince, qui, dans l'intervalle, fut obligé de lever le siége. Alors le roi André devint, à son tour, plus difficile ; le Pape le menaça de l'excommunication et lui envoya saint Hugues, abbé de Cluny, qui conclut enfin la paix, mais à des conditions beaucoup moins avantageuses pour l'empire que les premières [1]. On voit par ce fait, ainsi que par l'exemple de l'évêque Nizon de Frisingue et de l'archevêque Humfroi de Ravenne, qu'il fermentait parmi les évêques de Lombardie et d'Allemagne un esprit d'envie et d'opposition contre le saint Pape. La raison en était que le saint Pape voulait sérieusement la réforme du clergé, à commencer par les évêques. Tel fut le principe originel de cette longue guerre que feront aux Papes les empereurs allemands, qui méconnurent complétement leur vocation providentielle.

L'Allemagne avait perdu son plus saint évêque, et le Pape un de ses plus intimes amis : c'était saint Bardon, archevêque de Mayence. Prêchant une fois à Paderborn, le jour de la Pentecôte, devant plusieurs évêques, il prédit sa mort. Mes pères et mes frères, leur dit-il, je vais faire un voyage pour lequel je ne me suis pas assez préparé. Je suis sur le point de paraître devant mon juge, et je ne sais que lui présenter pour l'apaiser. Je vous conjure de lui offrir pour moi vos prières ; et si je vous ai prêché des vérités salutaires, soyez fidèles à mettre mes leçons en pratique, pour vous rendre dignes du royaume de Dieu ; mais surtout ne vous affligez pas de ce que vous m'entendez pour la dernière fois. Ces paroles tirèrent les larmes de ses auditeurs.

Sa prédiction ne tarda point à se vérifier. En retournant à Mayence, il fit une chute dont il fut dangereusement blessé. Il envoya aussitôt appeler un évêque de ses suffragants nommé Abellin, qui était alors à Fulde, et un de ses neveux, nommé Bardon comme lui, qui était moine de cette abbaye. Aussitôt qu'ils furent arrivés, il dit à l'évêque : Le jour de ma mort, que j'ai souvent souhaité et toujours craint, approche ; mais il ne faut pas affliger mon peuple ; et, quoique je

[1] Pagi, an. 1052, n. 1 et 2. *Herm. Hildeb. Wib.*

sache certainement que je n'en reviendrai point, faites semblant de ne pas le savoir et administrez-moi au plus tôt l'extrême-onction. Ensuite il se fit mettre à terre sur un cilice; et, pour consoler les assistants, il prit un visage riant et leur tint même quelques discours propres à les égayer; mais rien ne put charmer leur douleur. Un de ceux qui étaient présents lui dit: Mon père, mettez votre espérance en Dieu, il ne vous abandonnera pas. Et qu'ai-je fait jusqu'à présent, répondit-il, si je n'ai pas fait cela? Je suis son ouvrage, et il est mon espérance. En même temps, levant les yeux au ciel, il dit : Seigneur, proportionnez vos miséricordes à la vive confiance que j'ai en vous! et, en prononçant ces paroles, il expira. C'était le 11 juin 1051 [1].

Son successeur fut Liupold, prévôt de l'église de Bamberg, qui ne lui fut pas tout à fait semblable. Le pape saint Léon et l'empereur Henri célébrèrent à Worms la fête de Noël l'an 1052. Le Pape dit la messe solennelle le jour de la fête, et le lendemain fit officier Liupold, parce que c'était dans sa province. Après la première oraison de la messe, un de ses diacres chanta une leçon; car c'était l'usage de quelques églises d'en chanter plusieurs aux fêtes solennelles. Mais comme cet usage était contraire à celui de Rome, quelques-uns des Romains qui étaient auprès du Pape lui persuadèrent d'envoyer défendre au diacre de chanter. Le diacre, qui était un jeune homme fier, refusa d'obéir; et, quoique le Pape lui eût défendu une seconde fois, il n'en chanta pas moins haut la leçon jusqu'au bout. Quand elle fut achevée, le Pape le fit appeler et le dégrada pour sa désobéissance. L'archevêque de Mayence lui envoya redemander son diacre, le Pape le refusa, et l'archevêque prit patience pour lors; mais après l'évangile et l'offertoire, quand ce vint au sacrifice, l'archevêque s'assit dans son siége et protesta que ni lui ni autre n'achèverait cet office, si on ne lui rendait son diacre. Le Pape, voyant cela, céda à l'évêque et lui renvoya aussitôt son diacre revêtu de ses ornements, et le prélat continua l'office. En quoi, dit l'auteur original, on doit considérer la fermeté de l'évêque à soutenir sa dignité, et l'humilité du Pape, qui, bien que d'une dignité plus grande, pensait qu'il fallait céder au métropolitain dans sa province [2].

Sur quoi il est bon d'observer que cet auteur original est un écrivain schismatique. La réflexion par où il termine s'en ressent. Si le saint pape Léon crut devoir céder, ce fut pour éviter le trouble et le scandale dans un office public, et non pour autre cause. Car,

[1] *Acta SS.*, 11 *junii*. — [2] *Abb. Ursp.*

dans toute l'Église catholique, le Pape est le Pape, c'est-à-dire le premier père et pasteur, comme, dans tout le diocèse, l'évêque est l'évêque, c'est-à-dire le premier pasteur et père. Sans doute, les Romains auraient mieux fait d'attendre après la messe pour faire faire au Pape des remontrances sur l'usage antiromain de l'église de Mayence ; mais l'insolence du diacre et la persistance de l'archevêque n'en décèlent pas moins dans le clergé allemand un mauvais levain d'insubordination et de schisme dont nous verrons les funestes effets.

Se trouvant encore à Worms avec l'empereur, le Pape le pressa de nouveau de restituer au Saint-Siége l'abbaye de Fulde et quelques autres lieux qui, d'après le vœu des fondateurs, appartenaient à l'Église romaine. L'empereur n'y consentit que quand le Pape se montra disposé à faire un échange. Le Pape céda donc à l'empereur l'évêché de Bamberg et l'abbaye de Fulde, contre le duché de Bénévent et quelques autres lieux d'Italie. Toutefois Bamberg devait chaque année payer au Saint-Siége une haquenée ou bien douze livres d'argent. Mais pour défendre Bénévent contre les Normands d'Italie, l'empereur accorda au Pape quelques troupes allemandes, avec lesquelles celui-ci espérait mettre un terme aux déprédations des Normands dans la Pouille. Ces troupes se mettaient déjà en marche lorsque l'empereur, d'après les conseils de Guebhard, évêque d'Eichstædt, rappela ses chevaliers, en sorte qu'il n'en resta auprès du Pape qu'environ trois cents, la plupart de ses parents ou vassaux de ses parents. Il avait compté, par la vue seule d'une armée nombreuse, ramener les Normands à la raison sans aucune effusion de sang. Cette espérance était évanouie par la mesquinerie de l'empereur et de son conseil. Dans des occasions tout à fait semblables, Pepin et Charlemagne conduisaient eux-mêmes les Français au service de saint Pierre et à la défense de son Église. Jamais les empereurs allemands n'ont rien compris à cette magnanimité chrétienne de Pepin et de Charlemagne, lors même qu'il s'agissait d'un Pape de leur nation et de leur famille.

C'est dans ces circonstances que le pape saint Léon IX quitta le pays de ses pères, qu'il ne devait plus revoir, et s'en retourna en Italie par Padoue, où il eut quelque consolation. L'évêque de cette ville était Bernard, des comtes de Padoue, mais dont la piété l'emportait encore sur la naissance ; car il distribuait son patrimoine aux orphelins, aux veuves et aux pèlerins, restaurait les églises en ruine et en bâtissait de nouvelles, s'appliquant sans cesse à la prière, aux jeûnes et aux veilles. Ce pieux évêque eut une révélation sur les endroits où étaient enterrés les corps des saints Julien, Maxime, Félicité et de plusieurs enfants innocents. Après un jeûne public de

pe, c'est-à-dire le
ocèse, l'évêque est
ans doute, les Ro-
se pour faire faire
ain de l'église de
ce de l'archevêque
un mauvais levain
les funestes effets.
le Pape le pressa
de Fulde et quel-
urs, appartenaient
e quand le Pape se
donc à l'empereur
le duché de Béné-
is Bamberg devait
ée ou bien douze
ntre les Normands
roupes allemandes,
aux déprédations
mettaient déjà en
Guebhard, évêque
l n'en resta auprès
parents ou vassaux
d'une armée nom-
aucune effusion de
quinerie de l'empe-
t à fait semblables,
es Français au ser-
. Jamais les empe-
imité chrétienne de
it d'un Pape de leur

t Léon IX quitta le
et s'en retourna en
. L'évêque de cette
dont la piété l'em-
son patrimoine aux
rait les églises en
ns cesse à la prière,
t une révélation sur
ints Julien, Maxime,
s un jeûne public de

trois jours, terminé par une messe et une communion solennelle, il fit creuser dans l'église de Sainte-Justine, aux endroits indiqués, et trouva les corps des saints, avec les inscriptions respectives. Il s'y fit aussitôt un grand nombre de miracles, beaucoup de malades furent guéris, et les pèlerins y affluèrent bientôt de toute l'Italie. Ce fut même ce qui attira le saint pape Léon, qui fut reçu par l'évêque avec les plus grands honneurs. Ayant appris de lui tout ce qui s'était passé, il célébra la messe dans l'église de Sainte-Justine, vénéra les reliques des saints nouvellement retrouvées, et fixa leur fête au 2 août [1].

Il n'eut pas la même consolation à Mantoue. Y étant arrivé pour la Quinquagésime de l'an 1053, il voulut tenir un concile; mais il fut troublé par la faction de quelques évêques, qui craignaient sa juste sévérité. Car leurs domestiques vinrent insulter ceux du Pape, qui se croyaient en sûreté, étant devant l'église où se tenait le concile, en sorte que le Pape fut obligé de se lever et de sortir devant la porte pour faire cesser le bruit. Mais sans respecter sa présence, ils s'opiniâtraient de plus en plus à poursuivre à main armée ses gens désarmés, et à les arracher de la porte de l'église où ils voulaient se sauver, en sorte que les flèches et les pierres volaient autour de la tête du Pape, et que quelques-uns furent blessés en voulant se cacher sous son manteau. On eut tant de peine à apaiser ce tumulte, qu'il fallut abandonner le concile; et le lendemain, comme on devait examiner les auteurs de la sédition pour les juger sévèrement, le saint Pape leur pardonna, de peur qu'il ne parût agir par vengeance [2]. Ces basses violences des évêques coupables montrent combien le mal était grand, et quels efforts prodigieux il fallait encore pour le déraciner.

Un autre événement attristait le saint Pape. En sortant de Rome, il y avait laissé, pour gouverner à sa place, le saint et savant archevêque de Lyon, Halinard, singulièrement chéri des Romains. Avec Halinard était venu l'ancien évêque de Langres, Hugues, dont nous avons déjà parlé, et qui, par son sincère repentir, obtint l'absolution du Pape. Hugues étant donc sur le point de quitter Rome pour s'en retourner en France avec quelques autres, Halinard leur donna un repas d'adieu. On y servit un poisson qui avait été empoisonné par un faux ami d'Halinard et qui en voulait à sa vie. Tous ceux qui en mangèrent moururent, les uns dans les huit jours, les autres après une longue maladie. L'archevêque Halinard en mourut le 29me de juillet 1052; il avait toujours souhaité mourir à Rome. Les nobles

[1] *Acta SS.*, 2 *aug* — [2] *Vita S. Leon.*, l. 2, c. 4, n. 21.

romains le firent enterrer à Saint-Paul avec grand honneur. Il laissa ses ornements et son argenterie à Saint-Bénigne de Dijon, dont il était abbé depuis vingt ans; il y donna beaucoup de livres, et entre les sciences auxquelles il s'appliquait, il étudiait particulièrement la géométrie et la physique. Son successeur dans l'archevêché de Lyon, qu'il avait tenu sept ans, fut Philippe, premier du nom[1].

Le pape saint Léon avait encore fait une autre perte bien sensible. Le puissant marquis Boniface de Toscane avait été tué le 7 mai 1052, près de Mantoue, dans le moment qu'il se préparait au pèlerinage de Jérusalem. Comme c'était pour le Pape un homme dévoué et de bon conseil, sa mort dut l'affliger beaucoup. Il laissait une veuve, Béatrix, avec des enfants en bas âge, entre lesquels était la comtesse Mathilde, si célèbre depuis par son héroïque dévouement à la cause de l'Église.

Au milieu de ces épreuves que lui ménageait la Providence, le saint Pape fut encouragé quelque peu par le succès des Pisans contre les Mahométans de Sardaigne. Dès la fin du dixième siècle, la république de Pise se distinguait par son énergie et sa puissance, et préludait aux grandes expéditions de la chrétienté contre le mahométisme. Dès 971, les Pisans firent une expédition contre les Sarrasins de Calabre. En 1002, les Sarrasins s'emparèrent de la Sardaigne, firent une descente sur le territoire de Pise et emmenèrent beaucoup de prisonniers. En 1005, la ville de Pise même tomba entre leurs mains. En 1006, les Pisans battirent les Sarrasins à Reggio, en Calabre. En 1012, une flotte de Sarrasins d'Espagne surprit la ville de Pise et la réduisit en cendre. L'an 1016, les Pisans et les Génois conquirent la Sardaigne. L'an 1017, les Sarrasins d'Afrique, conduits par leur roi Muset ou Mouza, revinrent en Sardaigne. Le pape Benoît envoie un légat à Pise, avec l'étendard de saint Pierre, et un privilége qui assurait la Sardaigne aux Pisans, à condition d'en chasser les Sarrasins. L'évêque, les magistrats et le peuple tombèrent d'accord, promirent de le faire et reçurent l'étendard de saint Pierre avec le privilége. Les Pisans et les Génois chassent les Sarrasins de la Sardaigne, et puis s'en disputent la possession, qui reste aux Pisans. L'an 1021, Muset revient en Sardaigne : les Pisans et les Génois le mettent de nouveau en fuite, s'emparent de son trésor, qui est laissé aux Génois d'après les conventions qui avaient été faites. En 1030, Pise est brûlée le jour de Noël. En 1035, les Pisans arment une flotte considérable, s'emparent de Bone, l'ancienne Hippone en Afrique, et envoient à l'empereur la couronne du roi.

1 *Acta Bened.*, sect. 6, pars 2.

Ils prennent également Carthage et son roi, et en envoient la couronne à l'empereur; mais, l'an 1050, le roi Muset revient avec une puissante armée en Sardaigne, y bâtit des forteresses et s'en fait couronner roi. Les Pisans, qui avaient la guerre avec ceux de Lucques, étaient découragés : le pape saint Léon ne le fut pas. Il leur envoya un légat avec l'étendard de saint Pierre, et les conjura de prendre les armes pour la défense de l'Église et de l'Italie, leur promettant d'une manière authentique, outre les grâces spirituelles, la possession de l'île, moyennant un tribut annuel. Ranimés par les paroles du saint Pape et de son légat, les Pisans mettent une flotte en mer; mais à peine a-t-elle quitté le port, qu'une grosse tempête, au lieu de la conduire en Sardaigne, la pousse contre la Corse. Ce contre-temps décida le succès de l'expédition. Les Corses, apercevant une flotte si formidable, crurent qu'elle était dirigée contre eux; ils négocièrent aussitôt, et soumirent leur île aux Pisans. Ceux-ci prirent à bord le corps de sainte Restitute, et cinglèrent pleins de confiance vers la Sardaigne. Ils n'y trouvèrent plus d'ennemi. Muset, les ayant su si proche, donna ordre de mettre à feu et à sang toute l'île, et puis l'abandonna avec tous les siens; de façon que les Pisans s'en emparèrent sans coup férir, relevèrent promptement les forteresses nécessaires pour se défendre, et rentrèrent à Pise en triomphe et maîtres de deux îles au lieu d'une [1].

Ce succès inespéré des Pisans fit espérer au pape Léon qu'il lui serait possible de mettre de même à la raison les Normands d'Italie. Nous avons vu leur premier établissement dans l'Italie méridionale, après que quarante pèlerins normands eurent vaillamment aidé le prince de Salerne à défendre sa ville contre les Sarrasins. En 1021, le Normand Rainolfe, fut établi comte d'Averse par la république de Naples. L'an 1035, les fils aînés d'un seigneur normand, Tancrède de Hauteville, qui en avait douze, arrivent en Italie et entrent au service de Guaimar IV, prince de Salerne et de Capoue, fils de celui qui avait été si bien servi par les premiers quarante. A la mort de Guaimar IV, ils passèrent au service de Michel le Paphlagonien, empereur de Constantinople. Georges Maniacès, patrice grec, faisait des préparatifs en Calabre pour reconquérir la Sicile sur les Arabes, alors divisés par une guerre civile, et il prit à sa solde les trois fils aînés de Tancrède, Guillaume Bras-de-fer, Drogon et Onfroi, avec trois cents Normands. A l'aide de ces étrangers, Maniacès bat les Sarrasins de Sicile, ainsi qu'une armée de cinquante mille hommes

[1] Tronci, *Annali Pisani*. *Chronic. Pisana* apud Marat., t. 6, p. 167. *Script. rer. italic.*

venus d'Afrique. Pour toute récompense, il est rappelé à Constantinople et jeté en prison : les Normands, au lieu de leur part au butin, ne reçoivent que des insultes des Grecs pour les avoir aidés à conquérir cette île importante. De retour en Italie, les Normands entreprennent d'en chasser les Grecs. Pour cela ils se choisissent douze chefs sous le nom de comtes, entre lesquels ils partagèrent l'autorité ; mais ils donnèrent au Lombard Ardouin, dont ils connaissaient la bravoure ainsi que la haine implacable contre les Grecs, le commandement de leur petite armée, à laquelle Rainolfe, comte d'Averse, avait joint trois cents hommes. Ils s'avancèrent jusqu'à Melphes, au centre de la Pouille, et s'en emparèrent, ainsi que de Venosa, d'Ascoli et de Lavello ; ils livrèrent successivement trois grandes batailles aux Grecs, et remportèrent sur eux trois victoires signalées. Ils se fortifièrent par des alliances ; et, pour récompense des secours qu'ils obtenaient, ils décernèrent l'honneur de les commander à de nouveaux chefs, Aténolfe et Argyre : le premier, frère du prince de Bénévent, leur avait procuré l'assistance des Lombards ; le second, fils de Mélo, riche citoyen de Bari qui avait puissamment aidé les premiers Normands, les appuyait de son crédit dans la Pouille, et de celui du parti que son père avait formé dans les villes grecques. Dans cette guerre, la bravoure la plus signalée, secondée souvent encore par la ruse et l'intrigue, se trouvait du côté des Normands ; les Grecs, au contraire, étaient lâches, désunis et découragés. En deux campagnes, la Pouille presque entière fut conquise ; en 1042, elle fut partagée entre les conquérants. Melphes devint la capitale de leurs États ; la propriété de cette ville demeura commune entre Ardouin et Guillaume Bras-de-fer, chef des Normands ; leurs douze comtes furent mis en possession de douze autres villes. Ils établirent ainsi dans la Pouille une espèce de république militaire et oligarchique.

Quoique les Normands se fussent donné pour chef Guillaume Bras-de-fer, ils daignaient rarement recevoir ses ordres ; ils ne vivaient que de pillage ; et, sans se tenir liés par aucun traité ou par aucun ordre public, ils exerçaient autour d'eux le brigandage à la tête de leurs satellites, plutôt qu'ils ne faisaient la guerre. Les couvents, les églises et même les lieux saints qui avaient été l'objet de leurs pèlerinages, n'étaient pas à couvert de leurs déprédations [1].

C'est à cet état de choses que le pape saint Léon cherchait un remède. Une première fois il s'était porté vers l'Italie méridionale, accompagné de l'archevêque Halinard de Lyon, pour mettre fin à

[1] Leo Ost., l. 2. Gaufrid. Malat., *Hist. sicula*, l. 1. Guillelm. Apul., l. 1.

ces brigandages par les voies de la persuasion et de la douceur; mais en vain. Peut-être que si le saint Pape n'avait eu affaire qu'aux Normands, il serait parvenu à son but. La politique grecque vint envenimer la chose. Argyre, que les Normands avaient choisi pour un de leurs chefs, s'était remis au service des empereurs de Constantinople. Ceux-ci, qu'il était allé trouver, le renvoyèrent à Bari en qualité de gouverneur général, avec quantité d'or, d'argent et d'étoffes précieuses, pour gagner les chefs de la nation normande et les engager à passer en Grèce, sous prétexte de secourir l'empire contre les Turcs et les Petchenègues, autrement les Cosaques. Le véritable but était de faire sortir les Normands d'Italie. Non moins fins que braves, les Normands s'y refusèrent. Alors Argyre emploie ce qui lui reste de trésors à corrompre les principaux habitants de la Pouille, pour les porter à se défaire des Normands. Il aposte un assassin, qui tue à coups de poignard le comte Drogon dans une église où il venait de se rendre suivant sa coutume. Son frère, Guillaume Bras-de-fer, était mort quelque temps auparavant. On fit main basse sur les Normands en plusieurs lieux de la Pouille, et ce massacre en fit périr plus que n'en avaient détruit toutes les guerres précédentes. Le comte Onfroi, frère de Guillaume et de Drogon, ayant rassemblé ses troupes, se vengea de ces assassinats et fit mourir les meurtriers dans les plus rigoureux supplices. Il marcha ensuite contre Argyre, qui, lui ayant livré bataille près de Siponte, perdit un grand nombre de soldats, tant Grecs qu'Italiens, et se sauva couvert de blessures [1].

Ce fut dans ces circonstances qu'il envoya à Constantinople Jean, évêque de Trani, pour rendre compte à l'empereur du mauvais état des affaires et pour demander du secours. En même temps il dépêcha des courriers au Pape, qui était alors en Allemagne, pour le mettre dans les intérêts des Grecs. Il lui représentait les Normands comme une nation barbare et impie, qui violait également les lois de la religion et de l'humanité. Comme les Normands avaient donné quelque lieu à ces accusations, le Pape n'eut pas de peine à y ajouter foi. Il obtint donc de l'empereur Henri des troupes assez considérables; mais à peine étaient-elles en marche, que, sur l'avis de l'évêque d'Eichstædt, l'empereur les rappela presque toutes. Cet évêque disait qu'avec cent chevaliers des moins braves il se faisait fort d'anéantir toute la puissance des Normands. Il ne connaissait guère ceux dont il parlait. Le Pape n'amena donc en Italie que quelques

[1] Guillelm. Apul., l. 2, p. 259. Gaufr. Malat., *Hist. sicula*, l. 1, p. 553, t. 5. Murat., *Script. rer. italic.*

centaines de chevaliers, la plupart de ses parents, auxquels se joignirent des Italiens en assez grand nombre.

Léon IX, étant parti de Rome, se rendit au Mont-Cassin, où il se recommanda humblement aux prières des moines. A mesure qu'il avançait, les populations italiennes venaient grossir son armée. Les Apuliens surtout prirent avec joie les armes; plus que personne, ils avaient eu à souffrir des Normands. Le Pape s'entendit encore avec le gouverneur grec Argyre, afin de ne rien négliger, et se rendit dans la province de Capitanate, où les Normands concentrèrent leurs forces. Ces derniers se trouvaient dans une position telle, qu'une victoire ne pouvait guère l'améliorer, mais une défaite l'empirer de beaucoup. Comme presque toutes les villes étaient en insurrection, ils manquaient de vivres et se voyaient réduits à couper les blés encore verts, pour les sécher et s'en nourrir. Ils eurent donc recours aux négociations. Ils envoyèrent des députés au Pape et promirent de vivre en paix et en repos, et de lui payer un tribut annuel, s'il voulait leur donner l'investiture des pays qu'ils avaient enlevés à l'Église et à l'empire. Le Pape, comme l'atteste un auteur contemporain [1], était disposé à leur faire une réponse favorable ; mais il ne put vaincre l'opposition des Allemands, qui, fiers de leur haute stature, méprisaient les Normands comme plus petits. On répondit donc aux députés qu'ils devaient rendre sans condition tout ce qu'ils avaient pris et s'en retourner d'où ils étaient venus. Sur cette réponse, les Normands se décidèrent pour une prompte bataille.

C'était le 18 juin 1053, près de Dragonara. D'un côté se trouvaient les chevaliers allemands venus de la Souabe, mais qui, d'après les Normands eux-mêmes, ne passaient pas sept cents, sous le commandement de deux ducs ; à côté d'eux, une multitude considérable de Lombards et d'autres Italiens, sous le commandement de trois comtes. De l'autre part, trois mille cavaliers normands et quelques fantassins, sous les ordres de trois chefs, le comte Onfroi, son jeune frère Robert Guiscard, nouvellement arrivé, et Richard, comte d'Averse. Richard devait attaquer les Italiens, Onfroi les Allemands, et Robert le soutenir avec la réserve. Richard, qui commença le combat, mit les Italiens en fuite sans beaucoup de peine ; mais Onfroi trouva d'autres hommes dans les Allemands : le combat fut meurtrier. Robert, venu au secours de son frère, fut renversé de cheval jusqu'à trois fois. La victoire était encore indécise, lorsque Richard, revenu de la poursuite des Italiens, fond sur les Allemands d'un autre côté. Les Allemands ne cédèrent pas pour cela et moururent l'épée à la

[1] Guillelm. Apul.

, auxquels se joi-

nt-Cassin, où il se
s. A mesure qu'il
ir son armée. Les
que personne, ils
tendit encore avec
r, et se rendit dans
oncentrèrent leurs
n telle, qu'une vic-
faite l'empirer de
nt en insurrection,
couper les blés en-
rent donc recours
Pape et promirent
tribut annuel, s'il
avaient enlevés à
un auteur contem-
vorable ; mais il ne
ers de leur haute
petits. On répondit
dition tout ce qu'ils
nus. Sur cette ré-
mpte bataille.
n côté se trouvaient
ais qui, d'après les
ts, sous le comman-
nde considérable de
andement de trois
mands et quelques
e Onfroi, son jeune
Richard, comte d'A-
oi les Allemands, et
ommença le combat,
mais Onfroi trouva
t fut meurtrier. Ro-
de cheval jusqu'à
que Richard, revenu
nds d'un autre côté.
ururent l'épée à la

main jusqu'au dernier. Si l'empereur les avait laissés venir en nombre, la victoire eût été à eux.

Couverts de poussière et de sang, et furieux d'une victoire si chèrement achetée, les Normands coururent à Civitella pour achever la victoire par la prise du Pape. C'était une ville à plus d'une lieue de Dragonara, où le Pape s'était retiré avec son clergé en attendant l'issue de la bataille. A l'approche des Normands, les habitants montèrent sur les murailles pour les repousser ; mais les Normands mirent le feu aux chaumières d'alentour, pour contraindre les habitants, par la fumée, à quitter les murailles. Déjà les habitants, obligés de reculer et se croyant perdus, pillaient la chapelle et les bagages du Pape, et demandaient en tumulte qu'il se rendît, à travers la porte en feu, parmi les assaillants, et qu'il se livrât au pouvoir de ses ennemis. Le Pape commanda de porter la croix devant lui, pour aller essuyer lui-même la fureur des ennemis, lorsque tout d'un coup le vent tourna et poussa le feu contre les Normands, qui furent ainsi contraints d'abandonner l'assaut. Le lendemain matin, le Pape envoya des messagers au camp des Normands, pour exhorter les comtes à considérer avec repentir ce qu'ils avaient fait et à penser à leur salut. Si c'était lui qu'ils cherchaient, il était prêt. Il ne craignait personne, et sa vie ne lui était pas plus chère que la vie des hommes qu'ils avaient tués. Les Normands, dont la fureur faisait insensiblement place à la vénération pour le chef de l'Église, répondirent humblement que, s'il leur était possible d'offrir au Pape une digne satisfaction, ils subiraient volontiers la pénitence qu'il lui plairait de leur prescrire. Le Pape ordonna d'ouvrir les portes de la ville, délia les Normands de l'excommunication et se rendit au milieu d'eux. A la vue du saint Pontife, qui les avait toujours traités avec la plus grande mansuétude, et dont les vertus brillaient d'un nouvel éclat dans le malheur, ces guerriers, naguère si fiers, se jetèrent à terre en pleurant. Vêtus de leurs habits de triomphe et de fête, plusieurs se traînèrent à genoux jusqu'à ses pieds pour recevoir sa bénédiction et entendre les paroles qu'il leur adressait. Sans aucune amertume dans le cœur pour l'affliction qu'ils lui avaient causée, et avec la simplicité de la colombe, le Pape s'arrêta au milieu d'eux, leur recommanda de faire de dignes fruits de pénitence, et les congédia en leur donnant sa bénédiction et après avoir reçu d'eux le serment qu'ils seraient ses fidèles vassaux à la place des chevaliers qu'ils avaient tués.

La plupart d'entre eux s'empressèrent de se rendre de nouveau maîtres des villes qui les avaient expulsés pendant l'insurrection ; mais le comte Onfroi, le plus doux des fils de Tancrède après Drogon, demeura auprès du Pape pour lui servir de sauvegarde, et promit,

quand il voudrait retourner à Rome, de l'accompagner jusqu'à Capoue. Le Pape se rendit alors sur le champ de bataille où gisaient un si grand nombre de ses amis et de ses parents. Quand il vit leurs cadavres mutilés, il fut saisi d'une affliction extrême, les appelait en pleurant par leurs noms et souhaitait d'être mort avec eux; mais quand il observa que les corps des siens étaient intacts et ceux des Normands entamés par les bêtes sauvages, il y vit une assurance de leur salut éternel et une consolation pour lui. Il passa deux jours sur le champ de bataille, à jeûner et à prier; et, par les mains des Normands eux-mêmes, fit enterrer les corps dans une église voisine, qui avait été détruite depuis longtemps, et y célébra lui-même l'office des morts. Ensuite, accompagné d'Onfroi, il se rendit à Bénévent, où il arriva la veille de la Saint-Jean-Baptiste, non sans quelque crainte que les habitants ne voulussent profiter du malheur des circonstances; mais ce malheur même avait touché leur cœur. Jeunes et vieux, hommes et femmes allèrent à sa rencontre bien loin de la ville, et attendaient son arrivée au milieu de gémissements et des larmes; mais quand ils aperçurent le cortége, d'abord les clercs et les évêques, s'avançant avec toutes les marques du deuil et de l'affliction, enfin le saint Pape, qui, avec une résignation chrétienne et des regards affectueux, leva sa main au ciel pour bénir ceux qui l'attendaient, alors pas un ne put retenir ses larmes; de toutes parts on entendait des gémissements et des sanglots. Cependant nul n'était plus profondément affligé que le Pape. Chaque jour il disait la messe pour les âmes des défunts, jusqu'à ce qu'une vision lui ordonna de ne plus prier pour ces morts, mais de les tenir au nombre des bienheureux. Ils apparurent aussi à beaucoup de personnes et leur recommandèrent de ne point les pleurer, puisqu'ils avaient part à la gloire des martyrs. Les Normands eux-mêmes bâtirent une belle basilique sur leurs tombeaux, où il s'opéra plusieurs miracles; et ce que la puissance de leurs adversaires n'avait pu obtenir, la victoire si chèrement achetée l'effectua : ils traitèrent avec plus d'humanité les vaincus et gardèrent, jusqu'à sa mort, la fidélité qu'ils avaient jurée au Pape [1].

Tout bien considéré, la défaite si douloureuse de Dragonara profita au bien de l'Église et de l'humanité, plus que n'aurait pu faire la victoire la plus signalée. Ce que le saint Pape avait toujours demandé pour les provinces méridionales de l'Italie, la sécurité et un gouvernement plus humain, elles l'eurent dès lors. Ce que le saint Pape n'avait peut-être pas osé prévoir, toutes les conquêtes présentes et à

[1] *Vita S. Leon.*, 11 *april.*

venir des Normands étaient des fiefs de l'Église; et ces terribles Normands devenaient les humbles soldats de saint Pierre. C'est ainsi, conclut un historien protestant, qu'une défaite donna au Saint-Siége ce qu'il n'aurait jamais pu obtenir par une victoire, et que la faiblesse d'un Pontife pieux et étranger à la politique humaine effectua une conquête que les plus hardis des prédécesseurs de Léon IX n'auraient osé tenter [1].

Le saint pape Léon passa à Bénévent le reste de l'année 1053 et le commencement de l'année suivante, continuellement occupé de prières et de mortifications. Toujours il portait le cilice ; son lit était un tapis étendu sur le plancher, son oreiller une pierre ; il ne donnait au sommeil que quelques moments de la nuit, et employait la plus grande partie à prier à genoux et à chanter des psaumes. Chaque jour il disait tout le psautier, offrait le saint sacrifice et récitait une longue suite de prières. Une multitude innombrable de pauvres trouvaient leur refuge dans son incroyable libéralité ; d'autres œuvres de miséricorde montrèrent la plénitude de ses vertus avec plus d'éclat encore. Un jour qu'il traversait, la nuit, son palais en priant, il aperçut dans un coin un lépreux dont les plaies hideuses et sans nombre perçaient à travers les haillons déchirés. L'infortuné ne pouvait remuer de douleur ; à peine pouvait-il bégayer quelques mots. Aussitôt le Pape se mit à genoux près de lui et le consola, jusqu'au moment où le dernier de ses domestiques se fut retiré ; alors, malgré tous ses ulcères, il prit le lépreux sur ses épaules, le porta dans le lit de parade qui était préparé pour lui, mais où il ne montait jamais, et puis continua d'achever le psautier. Lorsque enfin il voulut se coucher sur son tapis pour prendre quelque repos, il ne lui fut plus possible de trouver le lépreux. Étonné, le Pape réveilla le domestique et lui en demanda des nouvelles ; mais celui-ci avait dormi profondément et chercha vainement dans tous les coins du palais, dont il trouva les portes bien fermées. Le Pape, qui eut pendant la nuit quelque révélation à cet égard, défendit le lendemain au domestique, de la manière la plus sévère, de jamais rien dire de cet événement pendant sa vie. Je suis persuadé, dit son biographe contemporain Wibert, qui rapporte ce fait, que Jésus-Christ lui apparut pendant le sommeil, comme autrefois à saint Martin [2].

Au milieu de ces œuvres d'une dévotion extraordinaire, le saint Pape ne négligeait point les affaires générales de l'Église. La pauvre église d'Afrique en particulier recourut à son autorité paternelle, pour y trouver un remède à ses maux. Autrefois le seul concile de

[1] Sismondi, *Républ. italiennes*, t. 1, p. 267. — [2] Wib., l. 2, c. 6, n. 29.

Carthage comptait jusqu'à deux cent cinq évêques : maintenant l'Afrique tout entière n'en comptait plus que cinq ; encore étaient-ils divisés entre eux sur la préséance. L'évêque de Gummi s'attribuant les prérogatives qui n'appartenaient qu'à l'archevêque de Carthage, celui-ci, nommé Thomas, et deux autres évêques, Pierre et Jean, s'adressèrent au Pape, lui exposèrent le différend et demandèrent sa décision. Saint Léon lui répondit en ces termes :

Les vénérables canons nous rappellent qu'il assistait deux cent cinq évêques au concile de Carthage ; et maintenant votre fraternité nous apprend qu'il en reste à peine cinq dans toute l'Afrique, qui, cependant, est la troisième partie de ce monde corruptible. Nous compatissons de tout notre cœur à votre si grande diminution ; mais lorsque nous apprenons que ces restes mêmes de chrétienté se divisent et se séparent, et qu'ils s'enflent l'un contre l'autre par la jalousie et la contention de la primauté, nous ne pouvons que répéter cette parole d'Amos : Pardonnez, Seigneur, pardonnez ! Qui suscitera Jacob de la petitesse où il est réduit ?

Toutefois, quelque douleur que nous ressentions d'un pareil abaissement de la religion, nous nous réjouissons cependant beaucoup de ce que vous réclamez et attendez la sentence de la sainte Église romaine, votre mère, sur vos différends, et de ce que, comme des ruisseaux qui, sortis de la même fontaine, se divisent ensuite dans leur course, vous croyez le mieux de remonter à la source première de la fontaine même, afin de reprendre la règle de direction là où vous avez pris le commencement de toute la religion chrétienne.

Vous saurez donc pour certain, qu'après le Pontife romain, le premier archevêque et le suprême métropolitain de toute l'Afrique c'est l'évêque de Carthage ; et que, sans son consentement, l'évêque de Gummi, quel qu'il soit, n'a aucun droit de consacrer ou de déposer des évêques, ou de convoquer le concile provincial, mais seulement de régler son diocèse particulier : tout le reste, il doit le faire, ainsi que les autres évêques africains, avec le conseil de l'archevêque de Carthage. C'est pourquoi nos frères et coévêques Pierre et Jean ont raison de penser comme ils font touchant la dignité de l'église de Carthage, et de ne pas consentir à l'erreur de l'église de Gummi. Au reste, je ne veux pas vous laisser ignorer que, sans l'ordre du Pontife romain, on ne doit ni tenir de concile universel, ni condamner ou déposer d'évêques ; car, quoiqu'il vous soit permis d'examiner quelques évêques, il ne vous est cependant pas permis de porter une sentence définitive sans l'avis du Pontife romain : ce que vous trouverez statué par les saints canons, si vous y cherchez ; car, quoique le Seigneur ait dit généralement à tous les apôtres : Tout ce que vous

s : maintenant l'A-
; encore étaient-ils
Gummi s'attribuant
vêque de Carthage,
ues, Pierre et Jean,
nd et demandèrent
s :
assistait deux cent
ant votre fraternité
toute l'Afrique, qui,
e corruptible. Nous
rande diminution ;
nes de chrétienté se
contre l'autre par la
e pouvons que répé-
r, pardonnez ! Qui

ns d'un pareil abais-
endant beaucoup de
la sainte Église ro-
ue, comme des ruis-
nt ensuite dans leur
ource première de la
direction là où vous
chrétienne.

Pontife romain, le
de toute l'Afrique
nsentement, l'évêque
sacrer ou de déposer
cial, mais seulement
il doit le faire, ainsi
l de l'archevêque de
ès Pierre et Jean ont
ignité de l'église de
glise de Gummi. Au
ns l'o dre du Pontife
el, ni condamner ou
mis d'examiner quel-
is de porter une sen-
ce que vous trouverez
ez ; car, quoique le
s : Tout ce que vous

lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel, cependant ce n'est point sans cause qu'il a dit spécialement et nommément au prince des apôtres, le bienheureux Pierre : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon église ; et je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Et, dans un autre endroit : Confirme tes frères. C'est-à-dire que les causes majeures et plus difficiles de toutes les églises doivent être définies par les successeurs du bienheureux Pierre en son saint et principal Siége [1].

Cette lettre est du 17 décembre 1053. Le Pape en écrivit une autre aux deux évêques Pierre et Jean, où il leur dit pour le fond les mêmes choses. Il les remercie des prières qu'ils ont faites pour sa prospérité et pour celle de l'Église romaine, et les assure que, de son côté, il ne cesse de prier pour eux ; car ce qu'il y a de plus agréable à Notre-Seigneur, c'est que la tête veille sans cesse au bien de tous les membres, et que les membres cherchent sans cesse le salut de leur tête. Vous avez bien fait, ajoute-t-il, d'avoir tenu un concile sur les affaires ecclésiastiques, suivant que nous vous l'avions ordonné ; vous devez faire la même chose tous les ans, au moins une fois dans l'année [2]. Ces paroles font connaître qu'avant cela il y avait déjà eu d'autres lettres écrites de part et d'autre.

Lorsque le pape saint Léon IX rappelle aux évêques d'Afrique que, d'après les saints canons, le jugement définitif des causes majeures, nommément celles des évêques, appartient au Siége apostolique, il ne fait que rappeler la doctrine de la première antiquité. Au quatrième et au cinquième siècle, le pape saint Jules et les historiens grecs Socrate et Sozomène rappelaient déjà aux ariens que, d'après une ancienne loi de l'Église, rien ne devait s'y régler nulle part sans l'assentiment du Pontife romain. Si donc les décrétales d'Isidore disent la même chose, c'est que ces décrétales ne sont en ceci, comme dans tous les points principaux, que l'écho de l'antiquité.

Cette correspondance filiale de trois évêques d'Afrique avec l'Église romaine semble comme les derniers adieux de leur église mourante à sa mère. Nous entendrons ses derniers soupirs vingt ans plus tard. Ils sont encore adressés à sa mère, l'Église romaine. La pauvre église d'Afrique meurt par la division. Aujourd'hui qu'elle renaît une seconde fois dans le sein et à la voix de l'Église romaine, deux fois sa mère, puisse-t-elle n'oublier jamais la cause de son premier malheur ! puisse-t-elle toujours puiser la vie, la santé, la force et la fécondité dans l'unité et dans l'union !

[1] Labbe, t. 9, p. 972. — [2] Ibid., p. 973.

Tandis que l'église d'Afrique, expirant sous le cimeterre de Mahomet, faisait ses derniers adieux à la mère de toutes les églises, l'église de Constantinople faisait les derniers efforts pour s'arracher des bras de cette mère commune, former un bercail hors de l'unique bercail, et se donner un pasteur autre que l'unique pasteur à qui le Seigneur a dit : Pais mes agneaux, pais mes brebis. Il semblait que la malheureuse église de Constantinople, non contente d'avoir été le foyer de tant de schismes et d'hérésies, eût hâte de rompre le dernier lien qui l'unissait à l'épouse du Christ, à la métropole de l'humanité chrétienne, comme pour se rendre digne, par ce dernier forfait, de devenir la capitale du mahométisme, la métropole de l'empire antichrétien.

A Constantinople, l'empire était aussi malade que l'église ; il était malade, non de ces fièvres de jeunesse qui préparent à la maturité du tempérament, mais de cette lente décrépitude contre laquelle il n'y a point de remède. Basile II était mort en décembre 1025. Libertin dans sa jeunesse, il s'était corrigé avec l'âge, et, devenu grand capitaine sur la fin de ses jours, il avait réduit la Bulgarie ; mais son avarice accablait le peuple d'impositions. Son frère Constantin VIII, qui depuis cinquante ans ne partageait avec lui que le nom seul d'empereur et les vils plaisirs du libertinage, lui survécut trois ans. Les eunuques et autres ministres de ses débauches devinrent les ministres ou plutôt les maîtres de l'empire. Ils en profitèrent pour dissiper les trésors accumulés par Basile, et pour achever la ruine du peuple par de nouvelles exactions. Leur cruauté égalait leur avarice. Les personnages les plus illustres furent les victimes de leurs vengeances particulières. On en fit périr plusieurs ; la plupart eurent les yeux crevés, et c'est ce qu'on appelait la divine clémence de l'empereur. Épuisé de débauches plus encore que de vieillesse, Constantin tomba malade le 19 novembre 1028, et fut aussitôt désespéré des médecins. Il n'avait point d'enfant mâle, mais seulement trois filles : l'une d'elles, Eudocie, s'étant renfermée dans un monastère, il ne lui restait que Zoé et Théodora. Il destinait l'empire à cette dernière, comme étant la plus capable de régner ; mais il lui fallait un époux. Les eunuques en choisirent un à leur convenance. Ce fut Romain Argyre, d'une famille distinguée. On l'amène au lit de l'empereur, qui lui offre le titre de césar avec la plus jeune de ses filles ; mais Romain était marié, et marié à une femme vertueuse. Comme il balançait à cette proposition imprévue, l'empereur moribond lui dit : Je te laisse le choix de perdre les yeux ou d'accepter ma fille et l'empire. Consulte-toi, et rends-moi réponse avant la fin du jour. La femme de Romain, ayant su la position critique de son mari, se

cimeterre de Maho-
s les églises, l'église
s'arracher des bras
de l'unique bercail,
ur à qui le Seigneur
emblait que la mal-
d'avoir été le foyer
mpre le dernier lien
de l'humanité chré-
rnier forfait, de de-
le de l'empire anti-

que l'église ; il était
arent à la maturité
le contre laquelle il
décembre 1025. Li-
ge, et, devenu grand
Bulgarie ; mais son
ère Constantin VIII,
ui que le nom seul
survécut trois ans.
es devinrent les mi-
profitèrent pour dis-
achever la ruine du
égalait leur avarice.
times de leurs ven-
la plupart eurent les
clémence de l'empe-
ieillesse, Constantin
sitôt désespéré des
eulement trois filles:
un monastère, il ne
pire à cette dernière,
lui fallait un époux.
nce. Ce fut Romain
u lit de l'empereur,
e de ses filles; mais
heuse. Comme il ba-
r moribond lui dit:
pter ma fille et l'em-
la fin du jour. La
ue de son mari, se

coupe les cheveux et se retire dans un monastère pour lui sauver les yeux; mais la princesse Théodora, qu'on n'avait point consultée, refuse d'épouser un homme dont la femme vivait encore. Sa sœur Zoé, moins scrupuleuse, épousa Romain Argyre la veille de la mort de son père Constantin, qui expira le 21 novembre 1028.

Romain Argyre, d'un extérieur avantageux, se croyait grand guerrier, profond littérateur, et se flattait de réunir en sa personne Auguste, Antonin et Marc-Aurèle. Cependant il ne fit jamais preuve de capacité ni de valeur dans la guerre, et il n'eut des lettres qu'une connaissance très-superficielle. En quoi il était de niveau avec les autres savants de la Grèce; car le savoir s'y bornait à la lecture de quelques ouvrages d'Aristote et de Platon, qu'ils n'entendaient guère. Raisonneurs éternels, sans dialectique, leurs disputes s'évaporaient en subtilités frivoles; féconds en questions sur l'Écriture sainte, ils n'en savaient résoudre solidement aucune. Tel est le portrait que fait de ses contemporains Michel Psellus, l'homme le plus instruit de son siècle.

Cependant Romain Argyre commença son règne par soulager ses sujets, que les deux derniers empereurs avaient réduits à la misère. Il abolit par tout l'empire le tribut du remplacement, qui faisait maudire la mémoire de Basile. Il fit tirer des prisons ceux qui n'étaient enfermés que pour dettes; et, non moins juste que généreux, en leur remettant ce qu'ils devaient au prince, il paya ce qu'ils devaient aux particuliers. Les prisonniers qui étaient entre les mains des Patzinaces, autrement Cosaques, furent rachetés. Les siéges d'Éphèse, de Cyzique et d'Euchaïtes étaient vacants ; ils furent remplis par des prélats vertueux et savants. Les malheureux, et surtout les personnes consacrées à Dieu, trouvaient dans sa charité une ressource assurée. Il répandit de grandes aumônes pour le salut de l'âme de Constantin, son beau-père, et se fit un devoir de dédommager par des places honorables et par des libéralités ceux que ce prince avait maltraités [1].

Toutefois, comme si les Grecs n'eussent été capables de supporter un empereur un peu sensé, il y eut deux conspirations l'une sur l'autre, dans la dernière desquelles fut impliquée la princesse Théodora, probablement par l'artifice de sa sœur. Survinrent des accidents fâcheux, de mauvais succès à la guerre. Pour réparer ces derniers, Romain Argyre marcha lui-même contre les Sarrasins. Il fut battu. Le chagrin de sa défaite le fit tomber dans une mélancolie dont le peuple ressentit les tristes effets. Il ne s'occupa plus que de con-

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 77.

structions, de réparations, d'embellissements d'églises et de monastères, détruisant sans cesse ce qu'il venait de bâtir, soit pour changer la forme, soit pour l'agrandir ou l'élever davantage. Ces ouvrages d'une dévotion mal entendue ruinaient ses sujets par des impositions nouvelles pour fournir aux dépenses, et par les corvées dont on les fatiguait. Compatissant et généreux au commencement de son règne, il devint un dur exacteur. Quantité de familles se trouvaient de nouveau surchargées et réduites à la misère, tandis que l'empereur enrichissait des moines, et que, leur abandonnant en propriété des villes et des provinces entières, les plus riches et les plus fertiles de l'empire, il aidait à les corrompre par l'opulence, qui faisait succéder à l'austérité régulière une vie molle et voluptueuse.

Argyre avait soixante ans lorsqu'il monta sur le trône. Zoé, qu'il fut obligé de prendre pour épouse, était âgée de près de cinquante, mais d'une lubricité insatiable. Comme son vieux mari était peu capable de la satisfaire, elle se passionna pour un jeune Paphlagonien, nommé Michel, de bonne mine, frère du chef des eunuques. Leur commerce criminel fut bientôt connu de tout le monde, peut-être même de l'empereur, qui fit semblant de ne pas s'en apercevoir. Cette complaisance ne le sauva pas. Sa femme Zoé lui donna du poison. L'empereur tomba malade; son visage devint pâle, livide, enflé; il ne respirait qu'avec peine; les cheveux lui tombèrent; en peu de jours ce ne fut plus qu'un cadavre. Enfin, le jeudi saint, 11 d'avril 1034, elle le fit étouffer dans un bain par les eunuques. Cette nuit-là même elle fait proclamer empereur le Paphlagonien Michel, et mande le patriarche Alexis, au nom de l'empereur, pour les marier ensemble. Le patriarche, étonné, ne sait quel parti prendre. La vue de cinquante livres d'or le décide. Zoé et Michel sont mariés dans la nuit du jeudi au vendredi saint, en présence du cadavre empoisonné et noyé de Romain Argyre.

Michel le Paphlagonien était bel homme, mais épileptique. Ce mal, qui s'accrut avec les années, lui affaiblit encore l'esprit, que déjà il n'avait pas merveilleux. Son frère, l'eunuque Jean, gouverna l'empire à sa place. L'impératrice Zoé fut tenue captive comme dans le palais. Michel, beaucoup moins mauvais que sa femme, se reprocha bientôt la mort de Romain; et, pour expier ce forfait, il répandait beaucoup d'aumônes, fondait des monastères et faisait quantité de bonnes œuvres, jusqu'à panser et servir les lépreux. Tourmenté par des remords plus cruels encore que sa maladie, il fit, pendant son règne, de fréquents voyages au tombeau de saint Démétrius, à Thessalonique. Plus il sentait sa fin approcher, plus il redoublait de dévotion. Il épuisait ses finances en bâtiments pieux.

Ce n'étaient qu'églises, monastères, hôpitaux qui s'élevaient autour de Constantinople. Bizarre jusque dans ses pratiques religieuses, il portait à l'excès sa vénération pour les anachorètes; il les faisait chercher dans les déserts, les cavernes, et amener à son palais. Il les embrassait, leur lavait les pieds, se revêtait de leurs habits, les faisait asseoir sur son trône, reposer dans le lit impérial, et couchait à côté d'eux sur une planche, n'ayant qu'une pierre sous sa tête.

L'eunuque Jean, prévoyant la mort de son frère, l'engagea à désigner pour son successeur son neveu Michel, que le peuple nommait Calafate, parce que son père avait été calfateur de navires, ouvrier bouchant les trous des navires avec de l'étoupe et du goudron. Ce ne fut point assez : il fallut que l'impératrice Zoé, dont l'eunuque craignait la vengeance, adoptât le fils du calfateur, qui dès lors fut déclaré césar. Son oncle, l'empereur Michel, ne survécut que peu de jours. Se sentant affaiblir de plus en plus, il quitta le palais et se retira dans un monastère qu'il avait fait bâtir aux portes de Constantinople. Là, il se dépouilla de la pourpre, se fit couper les cheveux et prit l'habit monastique, résolu de passer le reste de ses jours dans la pénitence, et d'expier par les larmes les deux crimes, l'adultère et le meurtre, qui lui avaient procuré la couronne. A cette nouvelle, l'impératrice éplorée, traversant à pied toute la ville, vint au monastère pour lui dire le dernier adieu. Il refusa de la voir. Le jour même de sa mort, l'heure de l'office étant venue, il se fit conduire presque expirant à l'église. On fut bientôt obligé de le reporter dans son lit, où il mourut le 10 décembre 1041, dans les sentiments du plus amer repentir [1].

Michel Calafate se conduisit en ingrat et en insensé. A peine sur le trône, il chassa son oncle, l'eunuque Jean, qui l'y avait fait monter par ses intrigues ; il chassa tous ses parents, à l'exception de son frère Constantin, qu'il fit césar; il chassa le patriarche Alexis pour lui en substituer un autre ; il chassa l'impératrice Zoé, qui l'avait adopté pour son fils. Mais à cette nouvelle, le peuple se souleva ; il tira de son monastère la princesse Théodora, il ramena Zoé et les proclama impératrices toutes les deux : il demanda à grands cris la mort du Calafate. Il s'était réfugié dans l'église avec son frère Constantin. Le peuple les en tira de force, les traîna par la ville; on leur creva les yeux et on les enferma dans deux monastères différents pour le reste de leur vie. C'était le 21 avril 1042. Michel Calafate n'avait régné que quatorze mois et cinq jours.

[1] *Hist. du Bas-Empire*, l. 77

L'empire de Constantinople se vit alors gouverné par deux vieilles femmes. Les choses n'en allèrent pas plus mal. Mais Zoé, qui avait soixante-deux ans, fût bientôt jalouse de voir que sa sœur Théodora lui était préférée. Elle proposa aux principaux seigneurs l'élection d'un prince, ajoutant que, pour le bien de l'empire, elle ferait le sacrifice de l'épouser. Elle essaya d'un premier ; mais il lui parut trop ferme et elle le congédia ; elle essaya d'un second qui était marié ; mais sa femme, qui ne voulait pas le quitter, le fit périr par le poison. Elle jeta donc les yeux sur un troisième : Constantin Monomaque, avec qui elle avait eu autrefois un commerce criminel ; il était veuf de deux femmes, elle était veuve de deux maris : c'était un double empêchement chez les Grecs, où les troisièmes noces n'étaient point permises. Comme le patriarche Alexis faisait difficulté d'en faire la cérémonie, Zoé la fit faire par le premier clerc du palais ; le lendemain, 12 juin 1042, Alexis ne refusa point de procéder au couronnement.

Constantin Monomaque vivait publiquement avec une autre femme nommée Sclérène. Quand il se vit empereur, il la logea dans son palais, la traita sur le même pied que l'impératrice : quand il paraissait en public, Zoé était à sa droite, Sclérène à sa gauche. Cet énorme scandale finit par révolter le peuple de Constantinople. Il craignit que, pour régner seule, la prostituée impériale ne se défît de Zoé et de Théodora. Le 9 mars 1044, jour de la fête des Quarante-Martyrs, il se faisait une procession solennelle à laquelle les empereurs ne manquaient pas d'assister. Monomaque s'y rendit, au milieu des acclamations du peuple. Tout d'un coup une voix s'écrie du milieu de la foule : Point de Sclérène ! Vivent nos princesses Zoé et Théodora ! Que Dieu les préserve du malheur qui les menace ! Ces paroles bouleversent en un moment l'esprit du peuple ; les acclamations se changent en cris de fureur, on veut tuer le prince auquel on souhaitait tout à l'heure mille ans de vie, et peut-être l'aurait-on mis en pièces avec toute sa maison, si les deux princesses n'eussent apaisé le tumulte en parlant au peuple du haut d'une fenêtre. Monomaque, confus et tremblant, regagna son palais sans achever la cérémonie.

Tout son règne fut agité par des guerres, par des séditions, par des révoltes. En 1042, Maniacès se déclare empereur en Italie, mais il périt dans une bataille. En 1047, on proclama empereur, près d'Andrinople, un général nommé Tornice, qui succomba vers la fin de l'année. En 1051, il y eut une conspiration ; en 1052, une autre. Tel était l'état général de l'empire de Constantinople [1].

1 *Hist. du Bas-Empire*, l. 77.

Quant à l'Église, nous avons vu les efforts que fit le patriarche Eustathe pour obtenir du pape Jean XIX le titre de patriarche universel d'Orient, comme le Pape lui-même l'est de toute l'Église. Eustathe eut pour successeur, en 1025, le moine Alexis, abbé du monastère de Stude, qui tint le siége de Constantinople dix-sept ans. En 1027, il fit une constitution avec le concile des évêques qui se trouvaient à la cour, par laquelle ils réglèrent divers points de discipline. Premièrement, plusieurs évêques faisaient retomber sur les métropolitains les charges de leurs diocèses; et, pour en éviter le payement, détournaient leurs revenus et s'absentaient eux-mêmes. On croit qu'il s'agit des contributions que l'empereur prenait sur les évêques, et que l'on rendait les métropolitains responsables des non-valeurs de leur province. Pour remédier à ce désordre, il est ordonné que les métropolitains établiront des économes dans les diocèses dont leur est venue la perte, jusqu'à ce qu'ils en soient indemnisés; et que, dans les diocèses dont ils craignent pareil dommage, par la négligence ou la malice des évêques, ils établiront des commissaires pour prendre connaissance, avec les évêques, du revenu des églises, en faire rendre compte tous les ans, et employer le revenant-bon à l'indemnité du métropolitain, ou le conserver à l'église [1].

L'épiscopat grec apparaît ici comme une régie de contributions : les archevêques y sont des receveurs généraux, les évêques des receveurs particuliers; le concile des archevêques, autrement le syndicat des receveurs généraux, sous la présidence du patriarche, comme d'un ministre des finances, fait la loi aux évêques ou receveurs particuliers, les met en tutelle sous la surveillance d'un commissaire ou d'un économe. Fleury observe, dans ses Discours, que les Grecs, n'ayant jamais connu les fausses décrétales d'Isidore, conservèrent mieux l'ancienne discipline. Nous doutons cependant que ce code financier vienne de la discipline des apôtres; nous doutons même qu'on trouve rien de pareil dans les fausses décrétales. Nous verrons bientôt, par des exemples, quel usage les archevêques et même le patriarche pouvaient faire de cette aristocratie financière qu'ils s'attribuaient sur les évêques.

Dans ce même concile on se plaignit des évêques qui dissipaient les biens de leurs églises, qui prenaient des terres à ferme et se mêlaient indignement d'affaires temporelles; et on les menace de déposition s'ils ne se corrigent. On se plaint de ceux qui se dispensaient d'assister aux conciles provinciaux, sans excuse légitime, et de ceux qui entreprenaient sur les droits de leurs collègues, en ordonnant des

[1] Baron., Pagi, Fleury.

clercs étrangers. On défend aux clercs de passer d'une province à l'autre, sans permission par écrit de leur évêque. Ce qui regardait principalement Constantinople, où venaient de tous côtés des clercs, coupables ou non, ordonnés ou non, qui y faisaient impunément leurs fonctions.

On recommande d'observer les bornes de la juridiction ecclésiastique, savoir : que les différends des clercs et des moines entre eux soient jugés par l'évêque; ceux des évêques par le métropolitain, ou, en cas de récusation, par le patriarche et son concile, avec défense expresse à tous clercs ou moines de s'adresser à des juges séculiers, suivant les ordonnances des empereurs mêmes, et nonobstant le privilége prétendu par les monastères impériaux.

La séance des évêques est réglée suivant le rang de leurs métropolitains. Enfin on condamne l'abus des oratoires domestiques, où les personnes puissantes affectaient de faire sonner, d'assembler le peuple, de célébrer l'office et même des baptêmes, sous prétexte qu'on y avait planté une croix par l'autorité du patriarche ou de l'évêque. On défend aux évêques de donner de telles permissions, et aux prêtres, sous peine de déposition, de célébrer en ces oratoires autre office que la messe, et encore aux jours de fête, menaçant d'anathème les laïques qui refuseront de s'y soumettre. Cette constitution, datée du mois de janvier 1027, porte les noms de vingt-deux métropolitains et de neuf archevêques, par qui elle fut acceptée [1].

Elle parle aussi des monastères donnés à des étrangers. On rapportait le commencement de cet abus aux iconoclastes, particulièrement à Constantin Copronyme, ce mortel ennemi des moines. Après l'extinction de cette hérésie, leurs biens leur furent rendus : toutefois les empereurs et les patriarches s'accoutumèrent à donner des monastères et des hôpitaux à des personnes puissantes et charitables, non pour en profiter, mais pour les rétablir quand ils tombaient en ruine, pour en être les bienfaiteurs et les protecteurs. Ce fut un prétexte pour donner ensuite ces maisons d'une manière absolue, premièrement les moindres, puis toutes généralement, soit à des évêques, soit à des laïques, à des hommes mariés, à des femmes, à des païens même. Ces donations se faisaient à vie, et quelquefois pour deux personnes de suite. On donnait à des hommes des monastères de femmes, et à des femmes des monastères d'hommes; et une même personne en avait quelquefois plusieurs. Ces donataires, que l'on nommait charisticaires, jouissaient de tous les

[1] *Jus Græco-Rom.*, l. 4. *Post Zonar.*

d'une province à
. Ce qui regardait
ıs côtés des clercs,
aient impunément

idiction ecclésiasti-
moines entre eux
r le métropolitain,
n concile, avec dé-
esser à des juges
rs mêmes, et non-
impériaux.
ıg de leurs métro-
s domestiques, où
ner, d'assembler le
mes, sous prétexte
u patriarche ou de
telles permissions,
élébrer en ces ora-
ours de fête, mena-
'y soumettre. Cette
orte les noms de
es, par qui elle fut

étrangers. On rap-
onoclastes, particu-
nnemi des moines.
eur furent rendus :
outumèrent à don-
nnes puissantes et
s rétablir quand ils
s et les protecteurs.
ons d'une manière
généralement, soit
mes mariés, à des
faisaient à vie, et
nnait à des hommes
monastères d'hom-
fois plusieurs. Ces
ssaient de tous les

revenus sans en rendre compte, et souvent négligeaient les réparations des églises et des bâtiments, l'entretien du service divin, les aumônes accoutumées, et même la subsistance des moines, qui, faute du nécessaire, tombaient dans le relâchement. Ils étaient les maîtres des abbés, et les obligeaient à recevoir tels moines qu'il leur plaisait, ou à loger dans le monastère des séculiers, presque en aussi grand nombre que les moines.

Les évêques donc qui se trouvèrent au concile de Constantinople du mois de janvier 1027 se plaignirent que ces charisticaires, tournant à leur profit les revenus des monastères, les réduisaient à une ruine totale, et les changeaient en habitations séculières, parce que la pauvreté obligeait les moines à les abandonner. C'est pourquoi le concile permit aux moines de se pourvoir contre les charisticaires, pour les obliger à réparer le tort qu'ils avaient fait au monastère ou pour leur en ôter entièrement la jouissance, ordonnant toutefois de ne s'adresser pour ce sujet qu'au concile du patriarche, et non aux juges séculiers [1].

Dans une autre constitution du mois de novembre de la même année 1027, le patriarche Alexis défend aux charisticaires de faire passer leur monastère à d'autres; car il y en avait qui les vendaient comme des biens profanes. Il défend à toute personne, de quelque condition qu'elle soit, de posséder un monastère de l'autre sexe. Il défend aussi les aliénations des fonds dépendant des monastères, sinon par l'autorité du patriarche ou du métropolitain. Enfin, les évêques qui ont reçu des monastères de la libéralité des métropolitains seront obligés de les leur rendre quand les métropoles se trouveront réduites à l'indigence par les contributions nécessaires pour les besoins de l'empire. Cette constitution fut lue en présence de seize métropolitains et de cinq archevêques.

Le patriarche Alexis mourut le 20 février 1043. S'il fit de bons règlements pour les autres, il ne les observa guère bien lui-même. On trouva dans sa maison deux mille cinq cents livres d'or qu'il avait amassées. Ces richesses ne font pas son éloge. L'empereur les fit enlever.

Le métropolitain de Thessalonique n'avait pas donné un plus bel exemple l'an 1037. L'empereur Michel le Paphlagonien se trouvait dans cette ville au temps que la famine désolait le pays. On vint se plaindre à lui de l'impitoyable avarice de l'évêque Théophane, qui, loin de soulager la misère publique, l'aggravait encore en refusant au clergé la rétribution ordinaire. L'empereur le fit venir; et, l'ayant

[1] Cateler. *Monum. græc.*, t. 1, p. 170.

vainement exhorté à faire le devoir d'un pasteur, comme Théophane se défendait par de mauvaises raisons : Du moins, lui dit l'empereur, vous ne refuserez pas de m'aider dans le besoin où je me trouve. L'argent me manque ; prêtez-moi sur ma parole cent livres d'or, que je promets de vous rendre dès que j'en aurai reçu de Constantinople, où j'ai envoyé. Le prélat s'en excusa, protestant avec serment qu'il n'avait que trente livres. Le prince le retint dans le palais et envoya fouiller dans sa maison. On y trouva trois mille trois cents livres d'or. On prit sur cet amas de richesses de quoi payer le clergé, qui n'avait rien reçu depuis que Théophane était évêque. On distribua le reste aux pauvres. L'avare prélat, chassé de son siége, fut relégué dans une terre qui lui appartenait. Prométhée fut mis à sa place et chargé de lui faire une pension alimentaire.

Sans doute, ces deux exemples d'avarice ne prouvent pas que tous les évêques grecs fussent des avares. Cependant, un symptôme fâcheux, c'est que l'histoire n'en cite aucun, qui, dans ces temps de calamités, déployât la charité d'un saint Jean l'Aumônier, d'un saint Chrysostôme; tandis que, pour l'Occident, elle cite plusieurs abbés et évêques qui le faisaient à la même époque et dans les mêmes circonstances, notamment le pape saint Léon IX. Un autre symptôme non moins fâcheux, c'est que, dans la période de trente ans que nous venons de parcourir, l'Orient ne présente aucun saint, même au jugement des Orientaux ; tandis que l'Occident en présente un si grand nombre, que l'historien ne peut les citer convenablement tous. L'Occident, c'est un individu dans la vigueur de l'âge, qui éprouve quelquefois des accès de fièvre, mais qui néanmoins agit et marche, et résiste aux plus terribles maladies, parce qu'il puise dans le centre de l'unité catholique une séve toujours nouvelle de santé, de guérison et de force. L'Orient, au contraire, apparaît comme un moribond toujours plus faible et qui épuise son dernier souffle de vie à repousser le médecin et le remède. C'est le triste spectacle que les Grecs vont nous offrir désormais.

Pendant que le pape saint Léon IX se trouvait à Bénévent et consolait l'église mourante d'Afrique, le cardinal Humbert, évêque de Sainte-Rufine, vit à Trani, dans la Pouille, une lettre écrite par Michel Cérularius ou le Cirier, patriarche de Constantinople, et par Léon, évêque d'Acride, métropolitain de Bulgarie, et adressée à Jean, évêque de Trani. Michel avait été exilé comme conspirateur sous l'empereur Michel le Paphlagonien; s'étant fait moine pendant cet exil, il succéda au patriarche Alexis, le 25 mars 1043. Trente-six jours après son intronisation, l'eunuque Jean, auteur de son exil, eut les yeux crevés et mourut dans les fers. Élevé ainsi au milieu des

dissensions et des intrigues, Cérularius transporta cet esprit de division dans l'Église. Les Grecs, possédant encore quelques évêchés dans l'Italie méridionale, prétendaient que ces évêchés devaient être soumis au patriarche de Constantinople. L'évêché de Trani était de ce nombre, quand les Normands se rendirent maîtres de la Pouille. Voilà pourquoi Cérularius s'adresse particulièrement à l'évêque de cette ville. Il s'adjoint le métropolitain de Bulgarie, à cause que ce pays, ayant perdu son indépendance, n'était plus qu'une province de l'empire byzantin, exposée à ajouter le schisme de Photius à l'hérésie de Manès, qui l'infectait déjà. Humbert était un savant prêtre de l'église de Toul, que le pape saint Léon avait emmené avec lui et qu'il avait fait cardinal-évêque.

Le cardinal Humbert, ayant donc lu cette lettre, la traduisit de grec en latin et la porta au Pape. Elle commençait ainsi : « La grande charité de Dieu et une tendre compassion nous ont engagés à écrire à votre sainteté, et, par vous, à tous les archevêques et évêques des Francs, aux moines et aux peuples, et même au révérendissime Pape, et de vous parler des azymes et du sabbat, que vous observez d'une manière inconvenante, en communiquant avec les Juifs. » Tels sont donc les deux énormes abus sur lesquels le patriarche de Constantinople et le métropolitain de Bulgarie se croient obligés en conscience de reprendre les Chrétiens d'Occident : l'usage des azymes et l'observation du sabbat.

Pour comprendre la première difficulté, il faut savoir que les Grecs consacrent avec du pain levé et les Latins avec du pain non levé ou azyme. Or, le patriarche de Constantinople et le métropolitain de Bulgarie soutiennent que le pain non levé n'est pas du pain, mais une pierre ou une brique, et que, par conséquent, l'eucharistie des Latins est nulle ou du moins illégitime. Et pour prouver que le pain azyme n'est pas du pain, ils citent le passage de l'Évangile où il est dit : Que le premier jour des azymes, c'est-à-dire le premier jour où il n'était plus permis de garder du pain levé dans les maisons, Jésus-Christ prit du pain. D'où le bon sens conclut que ce pain était du pain non levé, et que, par conséquent, le pain non levé ou le pain azyme est du pain. Mais les Grecs concluent tout le contraire. Cette question, d'ailleurs, était décidée depuis vingt-cinq siècles par l'Ancien Testament, qui, et en grec et en hébreu, emploie plusieurs fois l'expression de *pains azymes*[1], d'où tout le monde conclura, avec les boulangers de tous les pays, que du pain non levé est du pain. Eh bien, c'est pour cette question de boulangerie, décidée contre eux

[1] Exod., 29, 2.

par l'Ancien et le Nouveau Testament, que les Grecs et les Russes commenceront à rompre avec l'Église romaine, avec le centre de l'unité catholique, avec la métropole de l'humanité chrétienne; car, dans cette première lettre de Cérulaire, il n'est question ni de la procession du Saint-Esprit ni de la primauté du Pape; mais, avant tout, du pain azyme et du sabbat.

Pour bien comprendre cette seconde difficulté, il faut savoir que le sabbat ou le samedi est pour les Juifs un jour de fête et non pas de jeûne; que, pour les Chrétiens d'Occident, les samedis de carême sont des jours de jeûne, comme les vendredis, et non pas de fête, comme les dimanches, tandis que les Grecs ne jeûnent pas les samedis de carême, mais qu'ils y déjeunent comme les dimanches et fêtes. Tout le monde conclura que ceux qui ont en ceci quelque chose de commun avec les Juifs, ce sont les Grecs et non pas les Latins. Les Grecs concluent tout le contraire. Telle est la logique des Grecs.

Un troisième reproche que Cérulaire fait aux Latins, c'est de manger des viandes suffoquées, tels que les petits oiseaux pris à la tendue: c'est-à-dire que, pour le pain azyme et pour le sabbat, il accuse et condamne les Latins de ce qu'ils font comme les Juifs; et que, pour la viande suffoquée, il les accuse et les condamne de ce qu'ils ne font pas comme eux. Telle est encore une fois la logique de Cérulaire et des Grecs. Un quatrième et dernier reproche, c'est que les Latins ne chantent point *Alleluia* pendant le carême, mais seulement une fois, à Pâques, ce qui est encore faux en grande partie; car ils chantent *Alleluia* depuis Pâques jusqu'à la Septuagésime.

Ces accusations niaises sur des choses de soi indifférentes sont accompagnées de raisonnements si ineptes, que la lecture en est insupportable. Et cependant Cérulaire ajoute: Voilà ce qu'ont enseigné Pierre et Paul, ainsi que les autres apôtres et Jésus-Christ même; voilà ce que la sainte Église catholique a reçu et conservé religieusement. Il finit sa lettre en exhortant l'évêque de Trani à désabuser les autres, comme il était déjà désabusé lui-même, et, promettant s'il le fait, de lui envoyer un écrit contenant des vérités plus importantes [1].

Le saint pape Léon, ayant lu cette lettre de Cérulaire de Constantinople et de Léon d'Acride, ayant surtout appris les démarches plus audacieuses du premier, leur écrivit à tous deux une lettre pastorale en quarante et un articles, sur l'union et l'unité de l'Église, lettre qui respire la charité, l'humilité, l'autorité du prince de

[1] Apud Baron., 1053.

apôtres, et qui, dans bien des endroits, est d'une éloquence d'autant plus vraie qu'elle est moins cherchée. En voici la substance :

« Ce que Jésus-Christ nous a recommandé le plus, ce qu'il a le plus demandé à son Père pour nous, c'est la paix et l'union. Malheur donc au monde à cause des scandales ! malheur aux hommes misérables qui déchirent l'unité de l'Église, plus cruels en cela que les bourreaux de Jésus-Christ, qui respectèrent sa robe sans couture. Honte à l'hérésie impie, qui s'efforce de diviser cette unité indivisible ! Loin d'elle ces vautours perfides, ces oiseaux de proie, qui ne vivent que de la mort d'autrui ! Que la colombe revienne à l'arche, cette colombe qui, reposant sur la tête du Seigneur Jésus, unit et anime tout son corps, qui est l'Église. Malheur aux hommes superbes qui, membres et précurseurs de l'Antechrist, ce roi de tous les enfants de l'orgueil, ne cessent de répandre la peste de la zizanie au milieu du froment, et d'étouffer, autant qu'il est en eux, la moisson, que le ciel s'attend à recueillir. C'est de leurs temps périlleux que le disciple bien-aimé a voulu nous instruire, quand il dit : Mes petits enfants, c'est la dernière heure ; et comme vous avez entendu que l'Antechrist vient, maintenant déjà il y a eu beaucoup d'antechrists. Cette dernière heure, commencée au premier avénement du Sauveur, s'étendra jusqu'au second. Combien d'antechrists elle a déjà eus ou découverts, qui pourra le dire? C'est d'eux que parle le docteur des nations dans les Actes des apôtres : Je sais qu'après mon départ il entrera parmi vous des loups ravisseurs, qui n'épargneront pas le troupeau, et qu'il s'élèvera d'entre vous-mêmes des hommes qui tiendront un langage pervers pour entrainer des disciples après eux.

« Comme presque toutes les pages de la sainte parole retentissent de ces choses et d'autres semblables, contre l'impudente fureur des hérétiques, nous sommes stupéfait d'étonnement, et nous déplorons, avec les larmes de la charité, que les pontifes de l'Église se soient tellement endormis, qu'au lieu d'être les coopérateurs de Dieu, ils se font les sectateurs de ceux dont la mémoire a péri avec le son, et dont ils voient les cités détruites. De là, et de là uniquement, ce qu'enfin nous épanchons avec un indicible brisement et gémissement de cœur et de corps, ce qui bouleverse toutes les entrailles de l'Église, notre mère, ce qui blesse tous les sentiments des Chrétiens, ce qui confond et foule aux pieds la discipline ecclésiastique et la vigueur des saints canons ; c'est que vous, jusqu'à présent, notre très-cher frère en Jésus-Christ et pontife de Constantinople, et vous Léon d'Acride, vous passez pour avoir, par une nouvelle présomption et une incroyable audace, condamné publiquement l'Église aposto-

lique et latine, sans l'avoir ni entendue ni convaincue, principalement parce qu'elle ose célébrer la commémoration de la passion du Seigneur avec des azymes. Certes, votre reproche est inconsidéré, la gloire que vous vous donnez vous-mêmes n'est pas bonne ; car c'est contre le ciel que vous dirigez votre bouche, lorsque votre langue, en passant sur la terre, s'efforce, par des argumentations et des conjectures humaines, de saper et de renverser l'ancienne foi. Certes, si vous ne venez au plus tôt à résipiscence, vous serez incorporés à cette queue du dragon, qui entraîna la troisième partie des étoiles du ciel et les jeta sur la terre. Voilà que, près de mille vingt ans après la passion du Sauveur, l'Église romaine commence à apprendre, par vous, de quelle manière elle doit célébrer le souvenir de sa passion, comme si la présence, la conversation, l'instruction prolongée et la mort précieuse de celui-là ne lui avait servi de rien, à qui le Fils du Dieu vivant a dit : Tu es heureux, Simon, fils de Jona, parce que ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé ces choses, mais mon Père qui est au ciel.

« Vous ne considérez donc pas quelle imprudence c'est de dire que le Père a caché par son Fils la forme du culte, le rite du sacrifice visible, au prince des apôtres, à Pierre, auquel il a daigné révéler très-pleinement par lui-même le secret ineffable de l'invisible divinité du même Fils ? Et à celui auquel il a été dit, non par un ange ni par un prophète, mais par le Seigneur des prophètes et des anges : Et moi je te dis : Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ; à la tête de celui-là vous vous efforcez de soustraire Jésus-Christ, hors qui personne ne peut poser d'autre fondement à l'Église universelle ? Ce que le très-dévot Pierre a démontré, et vivant et mourant, lorsqu'il a demandé à être crucifié la tête en bas, pour faire entendre, sans doute par inspiration divine, que c'est Jésus-Christ le fondement véritable, la pierre angulaire ; et que lui, Pierre, est la pierre carrée posée sur ce fondement pour recevoir et soutenir avec une incorruptible solidité toute la construction de l'Église. En effet, la sainte Église a été ainsi édifiée sur la pierre, qui est Jésus-Christ, et sur Pierre, fils de Jean, pour être absolument invincible aux portes de l'enfer, c'est-à-dire aux disputes des hérétiques, qui entraînent les hommes vains dans la perdition. C'est ce que promet la vérité même, elle par qui est vrai tout ce qui est vrai : Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Promesse dont le même Fils proteste avoir obtenu l'effet du Père, quand il a dit à Pierre : Simon, voici que Satan vous a demandé à cribler comme du froment ; mais moi j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point : et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères. Quelqu'un pous-

sera-t-il donc la démence jusqu'à supposer que la prière de celui dont le vouloir est pouvoir a été vaine en quelque chose ? N'est-ce point par le Siége du prince des apôtres, savoir l'Église romaine, tant par Pierre en personne que par ses successeurs, qu'ont été réprouvées, convaincues et vaincues les erreurs de tous les hérétiques ? et les cœurs des frères n'ont-ils pas été confirmés dans la foi de Pierre, qui n'a point défailli jusqu'à présent, ni ne défaudra jamais ?

« Nous ne voulons pas rappeler nommément les quatre-vingt-dix hérésies et plus, qui, en des temps divers et par des aberrations diverses, sont sorties de l'Orient ou d'entre les Grecs mêmes, pour corrompre la virginité de la mère, la sainte Église catholique ; mais nous croyons devoir dire en partie combien l'église de Constantinople, par ses pontifes, a suscité de pestes, que la Chaire apostolique et romaine a virilement vaincues, terrassées et suffoquées : c'est un Eusèbe de Nicomédie, usurpateur du siége de Constantinople et porte-étendard du maudit Arius ; c'est un Macédonius, hérésiarque, qui étrangle son prédécesseur le bienheureux Paul, qui blasphème le Saint-Esprit, qui torture les Chrétiens, qui persécute les catholiques jusqu'à la mort, et, comme un autre Julien, les marque au front ; c'est l'arien Eudoxe, qui envahit le siége et ordonne l'hérétique Eunomius ; c'est Démophile, arien ; c'est Maxime, cynique et apollinariste. Le premier concile de Constantinople, après avoir ordonné Nectaire, écrivit au pape Damase : La jeune église de Constantinople, ruinée par les blasphèmes des hérétiques, nous venons de l'arracher comme de la gueule du lion. Mais ce vieux basilic venimeux n'était pas encore étouffé ; car Jean Chrysostôme, successeur de Nectaire, fut déposé par son ingrate église et mourut en exil. Son successeur Arsace persécutait les disciples du bienheureux Jean par l'épée des soldats. Vient ensuite l'hérésiarque Nestorius, qui nie la maternité divine de Marie et introduit deux personnes en Jésus-Christ. C'est l'hérésiarque Eutychès, qui confond les deux natures en Jésus-Christ et cause le meurtre de saint Flavien. Que dirons-nous d'Acace, qui d'abord accuse, et qui ensuite rétablit l'hérétique Pierre d'Alexandrie ? Après ceux-là, c'est l'hérétique eutychien, Anthime, que le pape Agapet dépose à Constantinople même ; c'est Eutychius, qui prétend qu'à la résurrection nos corps seront impalpables, et qui est réfuté par saint Grégoire, alors diacre ; c'est son successeur Jean, qui, par orgueil, s'arroge le titre de patriarche universel : vanité présomptueuse, dont les évêques ne cessent de se rendre coupables depuis quatre cents ans. Que dirons-nous des monothélites Sergius, Pyrrhus et Paul ? Pyrrhus, qui, après avoir rétracté l'erreur à Rome, retourne à son vomissement ; Paul, que vous égalez en témérité et en arrogance,

quand vous osez juger l'Église romaine, qu'il n'est permis ni à vous ni à aucun mortel de juger [1]. »

Comme le grand prétexte que les Grecs mettaient en avant pour autoriser l'ambition de leurs patriarches, c'était que Constantin avait transporté l'empire de Rome à Constantinople, saint Léon IX leur oppose la donation de Constantin au pape Silvestre, donation, que les Grecs reconnaissaient pour authentique, et qu'ils ont insérée dans leur droit canon. Mais, ajoute-t-il, nous avons un témoignage plus grand que Constantin. Sur quoi il rapporte et développe les paroles par lesquelles Jésus-Christ promet l'autorité suprême de son Église à saint Pierre ; les paroles par lesquelles effectivement il la lui donne ; les paroles et les faits de l'Écriture, qui en montrent l'exercice par tout l'univers. Il observe que saint Paul a loué la foi des Romains et dit qu'elle était annoncée par tout le monde, tandis qu'il blâme les divisions des Grecs, notamment de ceux de Corinthe.

Revenant à l'église particulière de Constantinople, le pape saint Léon dit : « Loin de nous de vouloir ajouter foi à ce que pourtant la renommée publique ne craint pas d'assurer, savoir : Qu'en promouvant çà et là des eunuques, il est arrivé à l'église de Constantinople de placer une femme sur le siége de ses pontifes. » Cette observation montre bien que l'on n'avait pas encore inventé la fable de la papesse Jeanne ; car on la place entre Léon IV et Benoît III, environ deux cents ans avant saint Léon IX. « Que dire encore ? ajoute le saint Pape ; vous avez eu tant d'hérétiques et de schismatiques, qui ont attaqué et travaillé à déchirer l'Église catholique et apostolique, que l'Église latine ou d'Occident peut bien dire avec l'épouse des Cantiques : Les enfants de ma mère ont combattu contre moi. En effet, la Chaire apostolique et romaine, qui, par l'Évangile, a engendré l'Église latine en Occident, n'est-elle pas la mère de l'église de Constantinople en Orient, puisqu'elle s'est appliquée à la réparer, et par son glorieux fils Constantin, et par les nobles et les sages de Rome, non-seulement quant aux mœurs, mais encore quant aux murailles ? Si vous prétendez le contraire, pourquoi donc les acclamations à la louange de votre empereur se font-elles en latin ? pourquoi donc à l'église récite-t-on aux Grecs des leçons en latin ? N'est-ce point par respect pour cette mère qui, après avoir été éprouvée par toutes les cruautés et les tortures des païens, et épurée par la flamme des persécuteurs, a mis au monde une fille délicate, savoir : l'église de Constantinople ?

« Et certes, déjà la dixième persécution contre les Chrétiens, de-

[1] Labbe, t. 9, *epist.* 5.

t permis ni à vous

ient en avant pour
it que Constantin
ple, saint Léon IX
ilvestre, donation,
t qu'ils ont insérée
ons un témoignage
et développe les
orité suprême de
les effectivement il
, qui en montrent
Paul a loué la foi
t le monde, tandis
ceux de Corinthe.
ople, le pape saint
à ce que pourtant
savoir : Qu'en pro-
'église de Constan-
s pontifes. » Cette
ore inventé la fable
n IV et Benoît III,
Que dire encore?
ques et de schisma-
Église catholique et
peut bien dire avec
nt combattu contre
qui, par l'Évangile,
pas la mère de l'é-
'est appliquée à la
ar les nobles et les
eurs, mais encore
ire, pourquoi donc
ur se font-elles en
Grecs des leçons en
qui, après avoir été
s païens, et épurée
une fille délicate,

les Chrétiens, de-

puis Néron, s'était complétement refroidie; déjà l'incendie de la fureur de ce monde s'était calmé; déjà Rome, adulte et âgée, victorieuse dans le culte divin et ceinte d'une couronne, triomphait dans une profonde paix; déjà une armée innombrable de martyrs de tout sexe et de tout âge, engraissée de nos azymes, avait brisé toutes les attaques de l'idolâtrie; déjà elle tenait sous ses pieds, et le monde, et le prince même de ce monde; déjà, non-seulement les pontifes de notre rite, mais encore leurs ministres, parmi lesquels Laurent et Vincent, insultaient et aux tourments et aux bourreaux, qui n'en pouvaient plus. Et voilà que cette fille délicate, assise bien tranquille dans le cabinet, énervée par les délices, la mollesse et l'oisiveté, qui n'est jamais descendue dans l'arène des martyrs pendant que sa mère combattait pour elle: la voilà qui ne rougit pas de s'arroger la primauté, de déroger à la vieillesse émérite de sa mère; de n'avoir aucun égard, ne fût-ce que par humanité, pour son corps épuisé par les travaux et les années, pour ses bras ridés et affaiblis, mais autrefois nerveux et levés pour combattre les combats du Seigneur: la voilà qui ne rougit pas de n'avoir aucun respect pour ses cheveux blancs; mais, avec une lettre de jeune fille, après ses innombrables triomphes, elle ose la provoquer à de nouvelles guerres contre elle-même; elle prétend la priver de la nourriture solide des parfaits, la ramener au lait des hommes charnels, et, par une impudeur contre nature, lui présenter ses mamelles desséchées par le schisme et l'hérésie. Encore si elle pouvait donner du lait véritable; mais ce n'est que de l'eau bourbeuse des fleuves de Babylone et d'Égypte, qui enfle et ne désaltère pas. Si celui-là est maudit, qui irrite sa mère corporelle qui a conçu dans l'iniquité et engendré pour la mort, que sera-ce donc d'irriter sa mère spirituelle qui nous a conçus dans la grâce et enfantés à la vie?

« Une raison de plus pour la fille de n'être pas ingrate, c'est que sa mère l'a honorée par-dessus les autres. En effet, lorsque l'église de Constantinople n'avait aucun privilége ni divin ni humain qui la distinguât des autres églises, et que celles d'Antioche et d'Alexandrie gardaient leurs prérogatives par respect pour le prince des apôtres, sa pieuse mère, l'Église romaine, a ordonné en quelques conciles, que le pontife de Constantinople serait honoré comme évêque de la ville impériale, sauf l'ancienne dignité des siéges pontificaux et apostoliques. » Le Pape reproche à Cérulaire, d'après le bruit public, d'avoir fait fermer toutes les églises des Latins, et d'avoir ôté les monastères aux abbés et aux moines, jusqu'à ce qu'ils vécussent selon les maximes des Grecs. « Combien l'Église romaine n'est-elle pas plus modérée? puisque, au dedans et au dehors de Rome, il y a

plusieurs monastères et plusieurs églises des Grecs, sans qu'on les empêche de suivre les traditions de leurs pères. Au contraire, on les y exhorte, parce que nous savons que la différence des coutumes, selon les lieux et les temps, ne nuit point au salut, pourvu qu'on soit uni par la foi et la charité, qui nous rend tous recommandables à Dieu. »

Voici comme le saint conclut son instruction. « La foi de l'Église romaine, foi édifiée par Pierre sur la pierre, ni n'a défailli jusqu'à présent, ni ne défaudra jamais, le Christ, son Seigneur, ayant prié pour elle, comme il l'atteste lui-même à l'approche de sa passion : J'ai prié pour toi, Pierre, afin que ta foi ne défaille point ; lors donc que tu seras converti, affermis tes frères. Par où il montre que la foi des frères périclitera par des défaillances diverses ; mais que, par la foi immuable et indéfectible de Pierre, comme par le secours d'une ancre ferme, elle sera fixée et affermie sur le fondement de l'Église universelle. Ce que personne ne nie, à moins d'attaquer ces paroles mêmes de la vérité ; car comme c'est sur le pivot que roule toute la porte, de même aussi c'est sur Pierre et ses successeurs que roule le bien de toute l'Église. Et comme le gond ou le pivot, en demeurant immobile, conduit et ramène la porte, de même aussi Pierre et ses successeurs ont un jugement libre sur toute l'Église, personne ne pouvant changer leur état, parce que le Siége suprême n'est jugé par personne. C'est pourquoi, retenant avec fermeté la foi et les institutions, nous crions à tout le monde, du haut de la Chaire apostolique : Quand nous-mêmes ou un ange du ciel vous annoncerait autre chose que ce qui vous a été annoncé, qu'il soit anathème ! Et nous ne nous tairons pas parce qu'on dira que nous ne sommes pas tels que nous devons être, ni tel qu'était Pierre. Nous devrions nous taire sans doute, si nous nous recommandions nous-mêmes ; mais parce que ce n'est pas nous que nous prêchons, mais le Seigneur Jésus, à nous, les serviteurs de ses serviteurs, il nous importe peu que nous soyons jugés par vous ou par qui que ce soit : car celui qui nous juge, c'est le Seigneur. Et vous-mêmes, si enflés que vous soyez, oseriez-vous dire que vous êtes tels que vous devez être, ou tels qu'Alexandre, que Chrysostôme, ou Flavien ? Et cependant vous exigez soigneusement des brebis la laine et le lait, sans craindre qu'on ne vous reproche de n'être pas pareils à vos prédécesseurs. Pourquoi cela, si ce n'est que tous les prêtres, quoique inégaux en mérite, sont égaux par l'office, et que ce qui est dû à l'office ne doit pas être refusé à cause du mérite ? Eh bien, il en est de même du successeur de saint Pierre.

« Au reste, hommes vous-mêmes, pensez de l'homme ce que

vous voulez : notre conscience nous répond d'une chose, c'est que nous désirons souverainement le salut et l'exaltation de toutes les églises de Dieu ; mais que qui que ce soit s'arroge et usurpe par orgueil quoi que ce soit, contre notre Siége apostolique et ses lois, voilà ce que nous ne saurions tolérer : car, quiconque s'efforce de détruire ou de diminuer l'autorité ou les priviléges de l'Église romaine, celui-là machine la subversion et la perte, non d'une seule église, mais de toute la chrétienté ; car enfin, par la compassion et le soutien qui respireront ses filles opprimées d'une manière ou d'une autre, si on étouffe leur mère unique? de qui invoqueront-elles le secours ? auprès de qui pourront-elles se réfugier ? car c'est elle qui a reçu, soutenu, défendu et Athanase et tous les catholiques, et qui les a rendus à leurs siéges dont ils avaient été chassés.

« Nous vous conjurons donc, par les entrailles de Jésus-Christ, soyons un même corps et un même esprit. Imitons les membres du corps humain, qui ne se jalousent point, mais se réjouissent et s'affligent les uns avec les autres. Évitons l'orgueil et l'envie, qui ne cherchent qu'à déchirer le corps de Jésus-Christ. Pourquoi envier quelque chose à l'Église romaine, puisque, par la charité, tout vous devient commun ? Quant à nous, nous regardons votre gloire comme la nôtre : pourquoi donc vous efforcez-vous de nous ravir celle que nous ont accordée et Dieu et les hommes ? Est-ce que la main ou le pied ne regardent point l'honneur ou le déshonneur de la tête comme le leur propre ? Que si vous ne ressentez point en vous cette harmonie de notre corps, vous n'y êtes donc pas, vous n'y vivez donc pas. Et si vous n'êtes pas dans le corps du Christ, qui est l'Église, si vous n'en vivez, considérez donc où vous êtes et qui vous êtes. Vous êtes retranchés, vous pourrissez, comme un sarment retranché du cep ; vous êtes jetés dehors, vous séchez, pour être jetés au feu et brûler. Daigne la divine miséricorde écarter loin de vous ce malheur[1] ! »

Comme cette lettre était déjà bien longue, le Pape leur dit à la fin qu'il leur envoie quelques passages des Pères, pour réfuter leur écrit contre les azymes, en attendant qu'il y réponde lui-même plus amplement par un autre écrit à part.

Le pape saint Léon IX reçut vers le même temps une lettre de Pierre, nouveau patriarche d'Antioche, qui lui donnait avis de son ordination, lui envoyant sa profession de foi et lui demandant sa communion et sa confirmation. Il chargea de cette lettre un pèlerin de Jérusalem, qui devait la mettre en main à Argyre, gouverneur de l'Italie méridionale, pour être rendue au Pape. On voit, par la ré-

[1] Labbe, t. 9, p. 949-971.

ponse de saint Léon, que Pierre d'Antioche reconnaissait la primauté de l'Église romaine, et que c'était ce qui l'engageait à consulter le Saint-Siége, suivant en cela les décrets des conciles et des Pères, qui ont ordonné unanimement que les causes majeures et difficiles seraient portées à son tribunal, pour y être jugées définitivement. Le Pape loue Pierre d'Antioche de son amour pour l'unité, et l'exhorte à maintenir lui-même les prérogatives de son église, la troisième après celle de Rome, lui offrant son secours contre ceux qui s'efforçaient de diminuer l'ancienne dignité de l'église d'Antioche, c'est-à-dire contre Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, qui, s'attribuant le second rang, rejetait conséquemment le patriarche d'Antioche au quatrième. Pierre avait prié le Pape de lui donner des raisons de la division qui régnait dans l'Église universelle. Le Pape répond que, par la grâce de Dieu, l'Église romaine conserve le lien de l'unité, et que, s'il y a quelque semence de schisme, c'est de la part de l'église grecque ; il exhorte Pierre à en extirper jusqu'aux derniers germes dans ses quartiers, et ajoute : Quant à notre humilité, qui a été élevée au faîte du trône apostolique pour approuver ce qui doit être approuvé, comme aussi pour improuver ce qui mérite l'improbation, elle loue et elle confirme de grand cœur la promotion épiscopale de votre très-sainte fraternité, en supposant toutefois qu'elle ait été faite selon les canons. Il reconnaît pour catholique sa profession de foi et met la sienne, selon qu'il était d'usage, marquant, sur l'article du Saint-Esprit, qu'il procède du Père et du Fils. Il dit sur la prédestination, que Dieu ne prédestine que les biens, mais qu'il prévoit les biens et les maux ; que la grâce prévient et suit l'homme, sans détruire son libre arbitre ; que l'âme est créée de rien et coupable du péché originel, tant qu'elle n'a point été purifiée par le baptême. Il approuve les sept premiers conciles généraux et ne dit rien du huitième, peut-être parce qu'on n'y décida aucun point de doctrine [1].

Au mois de janvier 1054, le saint Pape envoya à Constantinople trois légats : Humbert, cardinal-évêque de Sainte-Rufine ; Pierre, archevêque d'Amalfi ; et Frédéric, diacre et chancelier de l'Église romaine, frère de Godefroi, duc de Lorraine et parent de l'empereur Henri. Il les chargea de deux lettres, l'une pour l'empereur Constantin Monomaque, l'autre pour le patriarche Michel Cérulaire de Constantinople ; l'une et l'autre en réponse à celles qu'il venait de recevoir d'eux. Le patriarche avait témoigné dans la sienne un grand désir de la réunion des églises. Le Pape l'en félicite et témoigne qu'il

[1] Labbe, t. 9, p. 975.

onnaissait la primauté
ngeait à consulter le
onciles et des Pères,
majeures et difficiles
ngées définitivement.
our pour l'unité, et
es de son église, la
secours contre ceux
de l'église d'Antioche,
ne de Constantinople,
nemment le patriarche
e Pape de lui donner
Église universelle. Le
se romaine conserve le
de schisme, c'est de
en extirper jusqu'aux
Quant à notre humi-
lique pour approuver
our improuver ce qui
me de grand cœur la
ernité, en supposant
ns. Il reconnaît pour
enne, selon qu'il était
prit, qu'il procède du
que Dieu ne prédestine
es maux ; que la grâce
ore arbitre ; que l'âme
l, tant qu'elle n'a point
sept premiers conciles
-être parce qu'on n'y

voya à Constantinople
Sainte-Rufine ; Pierre,
chancelier de l'Église
t parent de l'empereur
ur l'empereur Constan-
Michel Cérulaire de
à celles qu'il venait de
dans la sienne un grand
élicite et témoigne qu'il

ne la souhaitait pas moins; mais il ne lui dissimule point les bruits fâcheux que l'on répandait sur son compte. On dit que vous êtes néophyte ; que vous n'êtes pas monté par degrés à l'épiscopat; que vous voulez soumettre à votre domination les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et les priver des anciens priviléges de leurs dignités ; que, par une usurpation sacrilége, vous prenez le titre de patriarche universel, que saint Pierre ni aucun de ses successeurs n'a voulu prendre, quoique le concile de Chalcédoine eût ordonné qu'on le donnât à saint Léon et aux Papes suivants. Mais qui ne s'étonnera, ajoute le Pape, qu'après des saints et des Pères orthodoxes pendant mille vingt ans depuis la passion du Sauveur, vous vous soyez avisé de calomnier l'Église des Latins, anathématisant et persécutant publiquement tous ceux qui participent aux sacrements faits avec des azymes? Nous avons connu votre entreprise par le bruit commun et par la lettre écrite en votre nom aux évêques d'Apulie, où l'on prétend prouver que Notre-Seigneur institua, avec du pain levé, le sacrement de son corps, qu'il donna à ses apôtres; ce qui se trouve réfuté par l'autorité de l'Écriture, qui défendait aux Juifs, sous peine de mort, d'avoir dans leurs maisons du pain levé pendant les huit jours de la Pâque. Est-il à présumer que Jésus-Christ ou ses disciples aient prévariqué en ce point? Saint Léon IX ne répond point aux autres calomnies répandues dans le libelle de Cérulaire, parce qu'il l'avait fait dans un écrit particulier, dont il avait chargé ses légats et où il réfutait aussi plus au long l'erreur des Grecs touchant le pain fermenté [1].

Dans la lettre à l'empereur Monomaque, le Pape le loue de son zèle pour le rétablissement de la paix entre les Grecs et les Latins. Il rapporte en abrégé ce qu'il avait fait lui-même pour délivrer les églises de Dieu de la persécution des Normands ; la conférence qu'il avait eue avec le duc Argyre sur la manière de les réduire, non en les faisant mourir, mais en les ramenant au devoir par la crainte des hommes, et la résolution où il était, avec le secours de ses très-chers fils l'empereur Henri et lui Constantin, de procurer la pacification entière de la république chrétienne. Il se plaint des entreprises de Cérulaire contre les Latins et contre les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, prie Monomaque de rendre à l'Église romaine ses patrimoines situés dans les lieux dépendants de son empire, et finalement lui recommande ses légats [2].

Ainsi, après la douloureuse bataille de Dragonara, où il avait perdu la plupart de ses amis et de ses parents, le pape saint Léon IX,

[1] Labbe, t. 9, p. 978. — [2] Ibid., p. 981.

en récompense de son affliction, vit ces mêmes terribles Normands se soumettre à lui et au Saint-Siége avec l'humilité d'un peuple vaincu; il vit l'église mourante d'Afrique lui adresser ses derniers adieux et lui demander la paix et l'union d'elle-même avec elle-même; il vit le nouveau patriarche d'Antioche, métropole du plus lointain Orient, lui demander la communion apostolique et la confirmation de sa promotion épiscopale; il vit et l'empereur et le patriarche de Constantinople lui demander l'union des Grecs et des Latins, c'est-à-dire l'union et l'alliance du monde entier. Mais saint Léon ne devait pas voir sur la terre la suite de ces événements.

Au commencement de l'an 1054, il se sentit attaqué d'une maladie qui lui causa d'abord plus de faiblesse que de douleur, et qui, lui ayant ôté le goût de toute nourriture, le réduisit à n'user plus d'autre aliment que d'eau. Il ne laissa pas de célébrer encore l'anniversaire de son ordination le 12 de février, auquel il dit la messe pour la dernière fois. La maladie se déclara ensuite; et, assuré qu'il n'en devait pas relever, il se fit transporter de Bénévent à Rome. Les Normands, dont les chroniqueurs d'Allemagne supposent que le Pape était prisonnier, tandis que ceux d'Italie, ainsi que son biographe Wibert, rapportent simplement qu'il se rendit de lui-même au milieu d'eux; les Normands, que l'on avait regardés comme ses ennemis, ne marquèrent pas moins d'empressement que ceux du pays pour lui rendre tous les bons offices dont ils étaient capables, et pour exprimer la douleur qu'ils avaient de le perdre. Il les avait réduits sous le joug de Jésus-Christ, non par la force des armes humaines, mais par la douceur de l'esprit évangélique, qui leur avait rendu ce joug léger et qui les avait parfaitement soumis à l'Église: de sorte que ceux mêmes dont il avait paru le captif parurent à leur tour ses captifs, avec leur prince Onfroi à leur tête. Ils marchèrent autour de sa litière pour le conduire jusqu'à Capoue, comme des vaincus attachés à un char de triomphe.

Le saint partit de Capoue après douze jours de repos, accompagné de l'abbé du Mont-Cassin, et arriva à Rome après un mois de marche. Le 17 d'avril, qui était le second dimanche d'après Pâques, se sentant proche de sa fin et se souvenant des devoirs du bon pasteur, dont l'Église recitait l'évangile en ce jour, il fit assembler les évêques et son clergé dans sa chambre, et leur fit une longue et ardente exhortation touchant l'obligation qu'ils avaient de veiller à toute heure et sur eux-mêmes et sur le troupeau de Jésus-Christ. Le lendemain, il se fit porter dans l'église de Saint-Pierre, où il passa toute la journée à prier et à donner à tous ceux qui étaient présents des avis salutaires pour leur salut. Le soir venu, il ordonna qu'on le

menât devant son tombeau ; il s'y prosterna avec larmes, et dit : Vous voyez, mes frères, de tant de richesses et d'honneurs, quelle chétive demeure nous attendons : moi, entouré jusqu'à présent de tant de richesses et de dignités, je n'attends de tout cela que le marbre que vous voyez. Et, levant la main, il le marqua du signe de la croix, en disant : Bénie sois-tu entre les pierres, toi qui as été jugée digne de m'être associée, non pour mon mérite, mais par la miséricorde divine ; reçois-moi avec plaisir, et présente-moi au triomphe de la résurrection le jour des récompenses ; car je crois que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour je ressusciterai de terre, et que, dans ma chair, je verrai Dieu, mon Sauveur. Et il parla ainsi en versant des larmes.

Le dix-neuf au matin, il se fit présenter devant l'autel de Saint-Pierre, où il resta prosterné en oraison pendant une heure. S'étant ensuite fait remettre sur son lit, il fit sa confession aux évêques, entendit la sainte messe, reçut l'extrême-onction et le saint viatique. Il demanda ensuite un moment de silence aux assistants, comme pour reposer, et rendit son âme à Dieu sans que personne s'en aperçût.

Dieu fit connaître dès ce moment combien la mort de son serviteur était précieuse devant lui. La multitude et l'éclat des miracles qu'il fit en sa considération, à la vue de toute la ville, porta bientôt la réputation de sa sainteté et l'opinion de la gloire dont il jouissait dans le ciel jusqu'aux extrémités des lieux où le nom de Jésus-Christ était connu. C'est ce qui excita les fidèles à honorer sa mémoire d'un culte religieux dès qu'il cessa de vivre ; et l'on peut dire que le jour de ses funérailles fut la première solennité de sa fête.

La vie du pape saint Léon IX a été écrite par trois auteurs contemporains : par son archidiacre Wibert de Toul, par saint Brunon, évêque de Ségni, et enfin l'histoire particulière de sa mort et de ses miracles, par un anonyme, qui en fut témoin oculaire [1].

[1] *Acta SS.*, 19 *april. Biblioth PP.*, t. 20.

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

TABLE ET SOMMAIRES

DU TREIZIÈME VOLUME.

LIVRE SOIXANTIÈME.

DE LA CONVERSION DES NORMANDS, 922, AU COURONNEMENT DE L'EMPEREUR OTHON Ier, 962.

Quarante ans du dixième siècle.

Ce que se proposait le pape Jean X. 1

Lutte entre la seconde et la troisième dynastie de France. Les vainqueurs font pénitence de leur victoire. Motifs de la conduite de Jean X en cette rencontre. 1-5

Irruption des Hongrois. Mort de sainte Viborade..... 5 et 6

Mort du pape Jean X..... 6-8

Courts pontificats de Léon VII et d'Étienne VIII.. 8

Promotion de Jean XI. Que penser des anecdotes de Luitprand sur sa naissance..... 8 et 9

Conduite du roi Hugues de Provence en Italie..... 9 et 10

Le bienheureux Bennon de Metz et saint Meginrade d'Einsidlen..... 10

Saint Jean de Vandières. Restauration de l'abbaye de Gorze..... 10-17

Saint Gauzelin de Toul.... 17 et 18

Saint Guibert de Gemblours, saint Kadroé, saint Maccalan et saint Foranna. 18-20

Saint Gérard de Brogne.... 20 et 21

Saint Gérard de Toul..... 21 et 22

Monastère de Jumiège restauré par le duc de Normandie, qui veut s'y faire moine..... 22-24

Fâcheux état de l'église de Rouen et de celle de Reims..... 24 et 25

Mort du bienheureux Bernon, fondateur de Clugni..... 25 et 26

Commencements et premiers travaux de saint Odon de Clugni 26-32

Autres restaurations de monastères en France et en Espagne..... 32 et 33

Saint Eude ou Odon, archevêque de Cantorbéri..... 33 et 34

Commencements de saint Dunstan. 34-36

Vertus de Turquetul, chancelier d'Angleterre..... 36-39

Vertus du pape Léon VII..... 40

Divers voyages de saint Odon de Clugni à Rome. Sa mort et ses écrits. 40-42

Affaire de l'église de Reims. Conduite qu'y tient le pape Étienne VIII. 43-45

Gouvernement de Henri l'Oiseleur, ses victoires contre les Hongrois, son zèle pour la conversion des infidèles. Sa mort..... 45-49

Élection et couronnement de son fils Othon..... 49-51

Réponse du pape Léon VII à la consultation de l'archevêque de Lorch. 51-53

Mort de saint Venceslas, duc de Bohême..... 53

Adaldagne, archevêque de Hambourg. État de la religion dans le Nord. 53 et 54

Affaires de France et de Reims. 54-58

Mort du pape Étienne VIII et de Marin II. Pontificat et vertus d'Agapit II. 58

Conciles d'Ingelheim et de Trèves sur l'affaire de Reims..... 58-63

Saint Aimard et saint Mayeul de Clugni..... 63 et 64

Vertus de saint Udalric d'Augsbourg dans l'épiscopat..... 64-67

Commencements de saint Brunon, archevêque de Cologne..... 67-69

Vertus de sa mère, la reine sainte Mathilde.. 69-71

État de l'église et de l'empire de Constantinople, sous Romain Lecapène et Constantin Porphyrogenète, etc. 71-79

Saint Luc le Jeune..... 79-81

Saint Paul de Latre..... 81-85

Travaux de Siméon, surnommé Métaphraste, décriés injustement. 85-87

État des églises orientales sous la domination des mahométans... 87 et 88

Successions révolutionnaires des califes. Leur décadence..... 88 et 89

Lutte des mahométans et des chrétiens en Espagne. Victoire de ceux-ci. 89 et 90
Ambassade de saint Jean de Vandières au nom du roi Othon près d'Abdérame III, roi de Cordoue. Sa noble fermeté. 90-94
Écrits de saint Jean de Vandières. 94-97
État des monastères et des études en Espagne..... 97 et 98
Science et zèle d'Atton de Verceil. 98-100
Mauvais gouvernement de Hugues de Provence, roi de Lombardie. Il est chassé..... 100-102
Caractère et aventures de Rathier, évêque de Vérone..... ... 102 et 103
Aventures de sainte Adélaïde, qui épouse le roi Othon..... 103 et 104
Le roi Othon n'obtient point d'Agapit II la permission de venir à Rome. Mort de ce Pape, qui a pour successeur Jean XII..... 104 et 105
Saint Dunstan, successeur de saint Odon à Cantorbéri, vient à Rome, où Jean XII l'établit son légat en Angleterre..... 106-108
Jean XII réprime la tyrannie d'un seigneur de France... ... 108 et 109
Avec un roi de quinze ans et un comte de Paris de dix, la France est tranquille. 109 et 110
Fin de l'affaire de Reims..... 110
Le pape Jean XII invite le roi Othon à venir à Rome, et l'y couronne empereur. Serment que lui fait Othon. 110-112
Diplôme du nouvel empereur concernant les possessions temporelles de l'Église romaine. Sens de ce diplôme. Rapports naturels entre le Pape et l'empereur, entre l'Église et l'empire. 112-114

LIVRE SOIXANTE-UNIÈME.

DE LA TRANSLATION DE L'EMPIRE D'OCCIDENT, 962, JUSQU'À LA TRANSLATION FINALE DE LA ROYAUTÉ EN FRANCE, DE LA SECONDE DYNASTIE A LA TROISIÈME, VERS LA FIN DU DIXIÈME SIÈCLE, 991.

Les papes transfèrent l'empire d'Occident aux princes d'Allemagne, dont le premier, cédant à de mauvais conseils, commence par faire un anti-pape. — Grands et saints personnages par toute l'Église. — La nonne Rosswith, au fond de l'Allemagne, écrit, en latin élégant et correct, des comédies chrétiennes. — Le moine Gerbert d'Aurillac étudie et enseigne les sciences, avec l'applaudissement de tous ses contemporains. — Les Russes se convertissent avec leur grand-duc Wladimir. — La troisième dynastie de France succède à la seconde d'une manière peut-être unique dans l'histoire. — Révolutions beaucoup moins fréquentes et moins sanglantes chez les nations catholiques de l'Occident que chez les Grecs de Constantinople, les Musulmans de Bagdad et les peuples de la Chine.

Ce qu'étaient ou devaient être les empereurs d'Occident. Les Francs le comprennent mieux que les Allemands. 115 et 116
Le pape Jean XII, à la prière de l'empereur Othon, érige l'église de Magdebourg en métropole..... 116 et 117
Le premier empereur allemand se brouille avec le Pape légitime, l'expulse de Rome et fait un antipape. Que penser de sa conduite et de celle de ses quarante évêques impériaux ?..... 117-129
Concile du pape Jean XII contre l'antipape Léon VIII et les autres schismatiques. Mort du Pape. 129-132
Vertus du pape Benoît V, exilé par l'empereur à Hambourg, où il meurt saintement. Il a pour successeur Jean XIII..... 132-134
Mort de saint Brunon de Cologne, frère de l'empereur..... 135-137
Conversion de Micislas, duc de Pologne..... 137
Saint Adalbert, archevêque de Magdebourg, apôtre des Slaves... 137-139
Jean XIII érige l'église de Prague en métropole..... ..... 139 et 140
Dernières actions et mort de la reine sainte Mathilde, mère de l'empereur Othon 140-143
Sollicitude de l'empereur Othon au sujet des moines de Saint-Gal... 143
Voyage de l'empereur à Rome et en Italie..... 143-145
Jean XIII couronne empereur Othon II, sur la demande de son père, Othon Ier..... 145
Ambassade de Luitprand à Constantinople..... 145-147
Révolutions à Constantinople. Nicéphore tué par Zimiscès, son successeur. 147-152
Saint Nicon Métanoïte.... 152-154
Exploits de l'empereur Zimiscès. 155 et 156
Othon II épouse une princesse grecque..... 156 et 157
Nouveaux évêchés en Italie 157 et 158
Dernières actions et mort de saint Udalric d'Augsbourg..... 158-161
Saint Wolfgang, évêque de Ratisbonne. 161-164
Caractère de la personne et des écrits de Rathier de Vérone..... 164-167
Saint Mayeul, abbé de Clugni 167-170
Saint Jean de Parme.... 170 et 171
Saint Bernard de Menthon.... 171
Saint Mayeul refuse la papauté. 171 et 172

Mort de Jean XIII. Courts pontificats de Benoît VI et Donus II... 172 et 173
Benoît VII..... 173-175
Vertus épiscopales de saint Dunstan. Faute, pénitence et vertus du roi Edgar. 175-180
Saint Ethelwold de Winchester, et saint Oswald de Worschester. 180-183
Saint Dunstan fait élire roi Edouard fils d'Edgar..... 183 et 184
Mort de l'abbé Turquetul. 184 et 185
Mort du roi saint Edouard et de sa sœur sainte Edithe..... 185 et 186
Dernières actions et mort de saint Dunstan et de saint Ethelwold. 186-188
Etat de l'Espagne. L'évêque saint Rudesinde et sa parente sainte Ségnorine..... 188-190
Etat de la religion en Scandinavie. Saint Libentius, archevêque de Brême. 190-192
Mort du pape Benoît VII, qui a pour successeurs Jean XIV et Jean XV. 192 et 193
Othon II fait élire roi son fils Othon III et meurt..... 193 et 194
Gisiler, archevêque de Magdebourg. 194 et 195
Saint Adalbert de Prague. 195-199
Saint Nil de Calabre..... 199-210
Commencements de saint Romuald. 210-215
Saint Bernard, évêque de Hildesheim. 215-217
Vertu, science et collection canonique de Burcard, évêque de Worms. 218-220
Ce qu'il en est de la collection du faux Isidore et de ses fausses décrétales. 220 et 221
Science et littérature de la nonne Roswith, qui écrit en vers latins le panégyrique des Othons et huit poëmes, et en prose latine six ou sept comédies chrétiennes... 221-229
Commencement de Gerbert, moine d'Aurillac. Ses études chez l'évêque Hatton en Catalogne..... 229 et 230
Histoire retrouvée de Richer son disciple..... 230
Comment Gerbert est reçu du pape Jean XIII et de l'empereur Othon Ier. 230 et 231
Enseignement universel de Gerbert à Reims 231-233
Rivalité scientifique entre Gerbert et Otric de Saxe. Leur duel littéraire sous la présidence de l'empereur Othon. 233-235
Principaux disciples et écrits de Gerbert..... 235 et 236
Progrès de la religion chez les Russes, sous leur duc Wladimir.... 236-240
Révolutions à Constantinople. 240-242
La lutte séculaire entre la seconde et la troisième dynastie royale, chez les Francs, se termine sans que, pendant tout ce temps, aucun meurtre politique se commette ni de part ni d'autre. 242-245
Nouveaux détails sur cette révolution, d'après un auteur du temps, récemment découvert. A la mort de Louis d'Outremer, son fils Lothaire lui succède par le consentement des seigneurs, en particulier de Hugues-le-Grand, duc des Gaules..... 245 et 246
Brouillerie et réconciliation du roi Lothaire avec le roi Othon et le duc de France, Hugues Capet..... 246
Lothaire fait proclamer roi son fils Louis par le crédit de Hugues Capet, et lui fait épouser Adélaïde d'Aquitaine. 246 et 247
A la mort de Lothaire, son fils Louis lui est subrogé sur le trône par Hugues Capet et les autres princes..... 248
A la mort de Louis, son oncle Charles duc impérial de Lorraine, réclame le royaume de France comme son héritage. 249
Dans l'assemblée électorale des seigneurs, l'archevêque de Reims pose en principe que le royaume de France ne s'acquiert point par droit héréditaire. 249 et 250
Élection de Hugues Capet et de son fils Robert..... 250 et 251
Hugues Capet est reconnu du Pape et écrit à l'empereur de Constantinople. 251 et 252
Le duc Charles surprend la forteresse de Laon. Lettre remarquable que lui écrit Adalbéron, archevêque de Reims. 252-254
Mort de l'archevêque. Concert de Hugues Capet et du peuple de Reims à lui donner pour successeur Arnoulfe, de l'ancienne dynastie..... 254-258
Le duc Charles surprend la ville de Reims, et finit par être pris lui-même à Laon. Incertitude sur la conduite politique de quelques personnages. Résultat final de la lutte entre les deux dynasties. 258-261
Pendant le même temps, les révolutions sont aussi sanglantes que fréquentes chez les Grecs de Constantinople, les Mahométans de Bagdad et les peuples de la Chine..... 261-263

LIVRE SOIXANTE-DEUXIÈME.

DE 991 A 1024.

L'empereur saint Henri et son époque.

Belle préface d'Adelbold, évêque d'Utrecht, dans sa vie de l'empereur saint Henri..... 264-266

État de la chrétienté à la fin du dixième et au commencement du onzième siècle. L'Europe devient un seul homme, dont l'Église romaine est chargée de faire l'éducation ... . 266 et 267
Disposition principale pour bien étudier l'histoire... ..... 267 et 268
Longue affaire entre le nouveau roi Hugues Capet et l'archevêque Arnoulfe, de l'ancienne dynastie : la conduite de Gerbert y est aussi peu honorable que celle du pape Jean XV l'est beaucoup. 268-283
Derniers travaux de saint Mayeul pour rétablir la discipline monastique. Ses disciples saint Guillaume et saint Odilon. Sa mort..... 283-288
Science, écrits et vertus de saint Abbon de Fleuri. Il réfute comme opposée à l'Écriture l'opinion singulière que le monde finirait l'an mil. Il adresse un recueil de canons aux rois Hugues et Robert, dans lequel il ne cite aucune fausse décrétale..... 288-295
Mort de Hugues Capet..... 295
Science et écrits du moine Odoramne. Parallèle entre les élections épiscopales d'alors et celles d'à présent.. 295-299
Mort du pape Jean XV. Sa lettre remarquable à tous les fidèles. 299-301
Othon III, couronné empereur par Grégoire V..... 301 et 302
Derniers moments et martyre de saint Adalbert de Prague..... 302-305
Intrusion de l'antipape Philagathe. Sa punition par les gens de l'empereur. 305 et 306
Respect du Pape et de l'empereur pour saint Nil, qui continue d'édifier tout le monde..... 306-308
L'empereur fait mourir Crescentius. 308 et 309
Zèle de saint Romuald.. 309 et 310
L'empereur Othon III va visiter saint Nil, et pratique lui-même des austérités secrètes. Il nomme Burchard évêque de Worms..... 310-312
Gerbert archevêque de Ravenne. 312
Grégoire V condamne le mariage illicite du roi Robert, qui se soumet et répare sa faute..... 312-316
Piété, bonté, charité merveilleuse du roi Robert..... 316-320
Mort de Grégoire V. Gerbert, pape sous le nom de Silvestre II. Sa lettre en faveur d'Arnoulfe de Reims. 320 et 321
Mort de l'impératrice sainte Adélaïde. 321 et 322
Othon III fait un pèlerinage au tombeau de saint Adalbert de Prague. 322 et 323
Il travaille à exécuter la décision du Pape touchant le rétablissement de l'évêché de Merseebourg... .. 323 et 324
Il ouvre le tombeau de Charlemagne. 324 et 325
Dernier voyage et mort d'Othon III en Italie. Conciles occasionnés par l'entêtement d'une princesse devenue religieuse. Saint Héribert de Cologne. 325-331
Saint Henri, roi de Germanie, et sa femme, la reine sainte Cunégonde. 331 et 332
Saint Étienne, duc et apôtre de Hongrie. Le pape Silvestre II lui accorde, sur sa demande, le titre de roi. 332-336
Saint Etienne met le royaume de Hongrie sous la protection de la sainte Vierge qui en est appelée la Dame..... 336
Ses charités dans les contrées les plus lointaines..... 336 et 337
Ses exploits guerriers..... 337
Sa législation..... 337-339
Son instruction à son fils saint Emeric. 339-344
Saint Olaüs, roi de Norwège... 344
Saint Sifride, apôtre de la Suède. 344 et 345
Suénon de Danemark revient au christianisme..... 345 et 346
Incursions des Danois en Angleterre. 346 et 347
Saint Elphège, archevêque de Cantorbéri, martyrisé par les Danois. 347-353
Charité de saint Léofric et de saint Godric..... ..... 353 et 354
Le Danois Canut, roi d'Angleterre. 354-356
État des chrétiens en Espagne. Après plusieurs revers, ils remportent une éclatante victoire sur les infidèles. Saint Froilan, évêque de Léon, saint Attilan, évêque de Zamora..... 356-358
Secte mahométane des hakémites, les druses, qui reconnaissent le calife Hakem pour la divinité. Monstruosité qui se reproduit en d'autres siècles et sous d'autres formes..... 358-365
Le pape Sylvestre II est le premier qui donne le signal pour la lutte armée de la chrétienté entière contre l'empire antichrétien et antidieu de Mahomet et de Hakem. C'est le devoir de la chrétienté..... 365-367
Les Juifs excitent Hakem à ruiner l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, qui est rebâtie par sa mère..... 367-369
Mort de Silvestre II..... 369
Courts pontificats de Jean XVII, Jean XVIII et Sergius IV..... 369-370
Dernières actions et mort de saint Nil de Calabre..... 370-372
.... de saint Abbon de Fleuri. 372-374
.... du bienheureux Adalbéron de Metz..... 374 et 375
.... de saint Fulcran de Lodève 375 et 376

Commencements du bienheureux Richard, abbé de Verdun, et du comte Frédéric de Lorraine..... 376-379
Foulque Nerra, comte d'Anjou. 379-381
Vertus de Guillaume V, duc d'Aquitaine..... 381-383
Son ami, le bienheureux Fulbert de Chartres..... 383 et 384
Saint Thierri, évêque d'Orléans. 384 et 385
Lettres du bienheureux Fulbert. Son traité remarquable contre les Juifs. Sa fermeté dans l'épiscopat..... 385-389
Paix entre les rois, guerre entre les seigneurs, qui trouveront le remède dans les croisades..... 389
Erreur de Léothéric de Sens. 389 et 390
Fanatisme de Leutard et de Vilgard. 390
Manichéens découverts à Orléans et ailleurs, et punis suivant les lois. 391-395
Les ducs de Normandie plus édifiants et plus zélés que les archevêques de Rouen..... 395 et 396
Au commencement du onzième siècle, on renouvelle les églises, en particulier celle de Saint Martin de Tours... 396 et 397
Sens mystérieux des cathédrales gothiques..... 397-399
Vertus et exploits du roi saint Henri. Tagmon, nouvel archevêque de Magdebourg. L'évêché de Merseebourg rétabli. 399-403
Saint Henri érige un évêché à Bamberg, qu'il soumet immédiatement à l'Église romaine..... 403 et 404
Le comte saint Ansfrid, avec sa femme sainte Hilsuinde, et leur fille sainte Bénédicte..... 405
Saint Brunon, autrement saint Boniface, apôtre des Russes et martyr.. 405 et 406
Waltherd, nouvel archevêque de Magdebourg..... 406 et 407
Mort de saint Libentius, archevêque de Brême et de Hambourg. Il a pour successeur Unvan, qui ramène à la religion les Slaves révoltés..... 407-409
Saint Meinwerc, évêque de Paderborn. 409 et 410
Mort de Sergius IV. Election de Benoît VIII. Un certain Grégoire, antipape. Conduite du roi saint Henri dans cette circonstance..... 410 et 411
Le saint roi Henri couronné empereur par le pape Benoit VIII. Réflexion de Glaber à ce sujet..... 411 et 412
L'empereur saint Henri renouvelle le diplôme d'Othon Ier en faveur des domaines temporels de l'Église romaine. 412 et 413
L'empereur passe à Clugni, fait vœu d'obéissance entre les mains du bienheureux Richard de Verdun, qui lui ordonne de continuer à gouverner l'empire..... 413 et 414
Le pape Benoit VIII défait les Sarrasins qui infestaient la Toscane. 414 et 415
Etablissement des Normands en Italie. 415 et 416
Voyage de Benoît VIII en Allemagne. 416 et 417
Dernière entrevue de saint Héribert de Cologne avec l'empereur saint Henri. 417 et 418
Dernière expédition du saint empereur en Italie..... 418 et 419
Divers conciles dont les canons sont transformés en lois civiles par l'empereur, à la demande du Pape.. 419-422
Réflexion déplacée de Fleury, qui voudrait faire du Pape un prêtre étranger dans l'Eglise..... 422
Mort de saint Vulbode, évêque de Liége..... 422 et 423
Entrevue cordiale de l'empereur saint Henri et du roi Robert de France. 423
Pèlerinage du roi Robert à Rome... 423 et 424
Mort de l'empereur saint Henri après une dernière entrevue avec Robert. 424

LIVRE SOIXANTE-TROISIÈME.

DE 1024 A 1054.

Le pape saint Léon IX et son époque.

Élection de Conrad II. Ses belles qualités..... 425-427
Mort de l'impératrice sainte Cunégonde..... 427 et 428
Législation féodale de Conrad pour l'Allemagne..... 428 et 429
Le duc Guillaume d'Aquitaine sollicité d'accepter la couronne de Lombardie. Sa correspondance à ce sujet avec l'évêque de Verceil..... 429-431
Sur la destinée de l'Italie.... 431-433
Conrad y est appelé..... 433 et 434
Mort de Benoît VIII. Élection de Jean XIX. Excellente lettre que le bienheureux Fulbert de Chartres écrit au nouveau Pape..... 434-436
Jean XIX reçoit une ambassade de Constantinople, dont la demande excite des réclamations en Occident. Conduite probable du Pape en cette circonstance. 436
Invention de la gamme musicale par Gui d'Arezzo..... 436-439
Affinité mystérieuse de la gamme musicale avec d'autres phénomènes de la

nature..... 439 et 440
Dernières actions et mort de saint Romuald..... 440-445
Conrad couronné empereur par le pape Jean XIX..... 445 et 446
Lettre remarquable que le roi Canut le Grand écrit de Rome à ses peuples d'Angleterre, de Danemarck, de Suède et de Norwège..... 446-448
Saint Edelnoth, archevêque de Cantorbéri..... 449
Mort du saint roi Olaüs de Norwège. 449-451
Mort de saint Étienne de Hongrie et de son fils saint Éméric.... 451 et 452
Vie du saint ermite Gunther.. 452 et 453
Premières années de Brunon, depuis saint Léon IX..... 454 et 455
L'église de Toul le choisit pour son évêque. Lettre qu'elle lui en écrit, ainsi qu'à l'empereur Conrad..... 456-458
Ses vertus et ses premières actions dans l'épiscopat..... 458-460
Derniers moments et pieuse mort du roi Robert de France..... 460-462
Cruelle famine et ses suites. 462 et 463
Charité des évêques et des abbés, notamment de saint Odilon de Clugni..... 463 et 464
Les évêques, à la demande des peuples, établissent *la paix de Dieu*..... 464-466
Réponse du pape Jean XIX à quelques plaintes des évêques.. 467 et 468
Les difficultés pour faire observer *la paix de Dieu*, portent les évêques à lui substituer *la trêve de Dieu*... 468-472
La chevalerie chrétienne instituée dans le même but de pacification et de civilisation..... 472-474
Les lointains pèlerinages continuent d'adoucir les mœurs guerrières de l'Occident..... 474-477
Pèlerinages annuels de saint Brunon de Toul à Rome. Avertissements qu'il reçoit de l'avenir..... 477-479
Jean XIX fait quelques efforts pour remédier aux maux de l'Église. Il meurt. 479 et 480
La jeunesse de Benoit IX augmente les maux, loin de les guérir. 480 et 481
Archevêques de Hambourg..... 481
Saint Bardon, archevêque de Mayence. 481 et 483
Saint Poppon, abbé de Stavelo. 483 et 484
Saint Gérard, évêque de Chonad en Hongrie..... 484-486
État déplorable de la Pologne. Dispense extraordinaire du Pape pour le roi Casimir..... 486 et 487
Guerre et pacification générale en Italie..... 488-490
Mort de l'empereur Conrad. Élection de Henri le Noir..... 490
Triste état de l'Église romaine. Remède qu'y apporte le prêtre Gratien, élu Pape sous le nom de Grégoire VI. 490 et 491
Lettres remarquables qu'écrit au nouveau Pape saint Pierre Damien. 491 et 492
Commencements de ce saint. 492-495
Abdication de Grégoire VI. Comment jugée alors..... 495-497
Clément II couronne empereur Henri le Noir..... 497 et 498
Mort de saint Odilon. Caractère de ses écrits. Instituteur de la fête des Trépassés..... 498-501
Il a pour successeur à Clugni le saint abbé Hugues..... 501
Conduite et mort du pape Clément II. 501 et 502
Les Romains demandent pour pape Halinard, archevêque de Lyon. 503 et 504
Le pape démissionnaire Benoit IX se convertit sérieusement entre les mains du saint abbé Barthélemy de la Grotte-Ferrée..... 504 et 505
Court pontificat de Damase II.. 505
Élection, voyage à Rome et premiers actes de saint Leon IX..... 505 et 510
Commencement du cardinal Hildebrand, depuis saint Grégoire VII. 510
Saint Jean Gualbert..... 510-512
Voyage apostolique du Pape en France et en Allemagne. Combien nécessaire pour le rétablissement de la discipline. 512-514
Scandales des évêques de Rouen et d'autres provinces..... 514 et 515
Le pape saint Léon IX, malgré l'inconséquence du roi Henri de France et les intrigues des prélats coupables, vient à Reims, y consacre l'église de Saint-Remi au milieu d'une multitude infinie de peuple, et tient un concile qui commence efficacement la réforme du clergé. 515-526
Règne de saint Édouard d'Angleterre, bizarrement apprécié par quelques historiens. Saint Léon IX, pour un plus grand bien, le dispense de faire le pèlerinage de Rome..... 526-532
Macbeth, roi d'Ecosse, fait ce pèlerinage en personne..... 532
Suénon, roi de Danemark et de Suède, se soumet au Pape touchant son mariage. 532
Adalbert, archevêque de Hambourg. 532 et 533
Révolution en Hongrie contre la religion, mais qui tourne pour. Martyre de saint Gérard, évêque de Chonad. 533-535

Léon IX procède contre les évêques de Bretagne au concile de Rome.. 535 et 536
Erreur et caractère de Bérenger. 536 et 537
Commencement du bienheureux Lanfranc et de l'abbaye du Bec... 537-541
Bérenger réfuté par ses amis et condamné à Rome..... 541-544
Bérenger et le livre de Jean Scot, condamnés au concile de Verceil.... 544 et 545
..... réfuté par Ascelin et condamné par l'évêque de Liége..... 545-547
..... condamné au concile de Paris..... 547
Concile de Coyac en Espagne. Ses canons, dont le dernier est un pacte entre le roi et la nation..... 547-550
Saint Léon IX à Toul. Saint Hugues de Clugni, parrain d'un fils de l'empereur Henri le Noir..... 550 et 551
Saint Robert, abbé de la Chaise-Dieu. 551 et 552
Mort funeste de deux prélats indociles envers le Pape..... 552 et 553
Vie et mort de saint Alfier, fondateur et abbé de Cave..... 553 et 554
Ecrits de saint Pierre Damien. 554 et 555
Vie de saint Dominique l'Encuirassé. 555-557
Dernier voyage de saint Léon IX en Allemagne..... 557 et 558
Mort de saint Bardon de Mayence. Son successeur ne lui ressemble pas tout à fait. 558 et 559
Dispositions peu édifiantes de certains évêques à l'égard du saint Pape. 559-561
Mort de l'archevêque Halinard de Lyon et du marquis Boniface de Toscane. 561 et 562
Succès des Pisans contre les Mahométans de Sardaigne..... 562 et 563
Etat des Normands en Italie. 563-566
Bataille de Dragonara. Les Normands défont les Italiens et les Allemands. Le saint pape Léon IX se rend au milieu des vainqueurs, qui se déclarent vassaux de l'Eglise romaine et deviennent plus humains..... 566-569
Dévotion de saint Léon IX..... 569
Le saint Pape compatit aux maux de l'église mourante d'Afrique... 569-571
Triste état de l'empire et de l'Eglise chez les Grecs..... 572-580
Parallèle entre l'Occident et l'Orient. 580
Caractère et lettre schismatique de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople..... 580-582
Réponse vraiment apostolique que fait le pape saint Léon IX aux reproches ineptes de Michel Cérulaire.. 582-589
Pierre, nouveau patriarche d'Antioche, demande sa confirmation au saint Pape. 589 et 590
Lettres de saint Léon IX à Michel Cérulaire et à l'empereur Monomaque. 590 et 591
Etat général de l'Eglise.. 591 et 592
Dernière maladie du pape saint Léon IX. Il bénit lui-même sa tombe et meurt. 592

FIN DE LA TABLE DU TREIZIÈME VOLUME.

FAUTES A CORRIGER DANS LE ONZIÈME VOLUME :

1re édition, page 58, ligne 17, 2me édition, page 56, ligne 15 : De toute cette race, il ne sauva qu'Abdérame, *lisez* : il ne se sauva...

Corbeil, typographie de Crété.

UME.

lifiantes de certains
saint Pape. 559-
561
véque Halinard de
oniface de Toscane.
561 et 562
contre les Mahomé-
..... 562 et 563
ds en Italie. 563-
566
ara. Les Normands
les Allemands. Le
e rend au milieu des
éclarent vassaux de
deviennent plus hu-
..... 566-569
Léon IX..... 569
ipatit aux maux de
Afrique... 569-571
mpire et de l'Eglise
..... 572-580
Occident et l'Orient.
580
re schismatique de
triarche de Constan-
..... 580-582
nt apostolique que
on IX aux reproches
érulaire.. 582-589
triarche d'Antioche,
ation au saint Pape.
589 et 590
éon IX à Michel Cé-
ereur Monomaque.
590 et 591
Eglise.. 591 et 592
du pape saint Léon
e sa tombe et meurt.
592

ME.

LUME :

gne 15 : De toute
...